



Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

47



LE MAGASIN
PITTORESQUE

LES PROPRIETAIRES DE CET OUVRAGE SE RÉSERVENT LE DROIT DE REPRODUCTION ET DE TRADUCTION
DANS TOUS LES PAYS QUI ONT TRAITÉ AVEC LA FRANCE.

Deux Médailles d'or ont été décernées au MAGASIN PITTORESQUE,
l'une par le Jury international des récompenses de l'Exposition universelle de 1867,
l'autre par le Jury international de 1878.

La Société protectrice des animaux
a décerné également à notre recueil une Médaille en vermeil
dans sa séance publique du 2 juin 1879.

LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE

1879

PRIX DU VOLUME BROCHÉ, POUR PARIS. 7 fr.
POUR LES DÉPARTEMENTS. 8 fr. 50
PRIX DU VOLUME RELIÉ, POUR PARIS. 8 fr. 50
POUR LES DÉPARTEMENTS. 10 fr. »



PARIS

AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29



MAGASIN PITTORESQUE

XLVII^e ANNÉE. — 1879.

LE MARIAGE ROMAIN.



Sculpture. — Un Mariage romain, par M. Guillaume, membre de l'Institut; dessin de Jules Lavée.

Le mariage est vraisemblablement la première institution que la religion « domestique » a établie chez les Grecs et les Romains. Cette religion était celle du foyer autour duquel la famille était réunie. Le mariage introduisait dans la famille une personne nouvelle et la faisait participer à ce culte.

Nous citerons ici l'auteur d'un beau livre, *la Cité antique*, qui a entrepris de montrer comment les institutions et les coutumes des Grecs et des Romains avaient leurs origines dans les plus vieilles croyances de leur race.

« Deux familles, dit M. Fustel de Coulanges, vivent à côté l'une de l'autre, mais elles ont des dieux différents. Dans l'une d'elles, une jeune fille prend part depuis son enfance à la religion de son père; elle invoque son foyer; elle lui offre chaque jour des libations, l'entoure de fleurs et de guirlandes aux jours de fête, lui demande sa protection, le remercie de ses bienfaits. Ce foyer paternel est son dieu. Qu'un jeune homme de la famille voisine la demande en mariage, il s'agit pour elle de bien autre chose que de passer d'une maison dans une autre. Il s'agit d'abandonner le foyer paternel pour aller invoquer désormais le foyer de l'époux. Il s'agit de changer de religion, de pratiquer d'autres rites et de prononcer d'autres prières. Il s'agit de quitter le dieu de son enfance pour se mettre sous l'empire d'un dieu qu'elle ne connaît pas. Qu'elle n'espère pas rester fidèle à l'un en honorant l'autre, car dans cette religion, c'est un principe immuable qu'une même personne ne peut pas honorer deux foyers ni deux séries d'ancêtres. « A partir du mariage, dit un ancien, la » femme n'a plus rien de commun avec la religion domestique de ses pères, elle sacrifie au foyer du mari. »

» Le mariage est donc un acte grave pour la jeune fille, non moins grave pour l'époux. Car cette religion veut qu'on soit né près du foyer pour qu'on ait le droit d'y sacrifier. Et cependant il va introduire près de son foyer une étrangère; avec elle il fera les cérémonies mystérieuses de son culte; il lui révélera les rites et les formules qui sont le patrimoine de sa famille. Il n'a rien de plus précieux que cet héritage: ces dieux, ces rites, ces hymnes, qu'il tient de ses pères, c'est ce qui le protège dans la vie, c'est ce qui lui promet la richesse, le bonheur, la vertu. Cependant, au lieu de garder pour lui cette puissance tutélaire, comme le sauvage garde son idole ou son amulette, il va admettre une femme à la partager avec lui.

» Ainsi, quand on pénètre dans la pensée de ces anciens hommes, on voit de quelle importance était pour eux l'union conjugale, et combien l'intervention de la religion y était nécessaire. Ne fallait-il pas que par quelque cérémonie sacrée la jeune fille fût initiée au culte qu'elle allait suivre désormais? Pour devenir prêtresse de ce foyer auquel la naissance ne l'attachait pas, ne lui fallait-il pas une sorte d'ordination ou d'adoption?

» Le mariage était la cérémonie sainte qui devait produire ces grands effets. Or, la religion qui faisait le mariage n'était pas celle de Jupiter, de Junon ou des autres dieux de l'Olympe. La cérémonie n'avait pas lieu dans un temple; elle était accomplie dans la maison, et c'était le dieu domestique qui y présidait. A la vérité, quand la religion des dieux du ciel devint prépondérante, on ne put s'empêcher de les invoquer aussi dans les prières du mariage; on prit même l'habitude de se rendre préalablement dans les temples et d'offrir à ces dieux des sacrifices que l'on appelait les préludes du mariage. Mais la partie principale et essentielle de la cérémonie devait s'accomplir devant le foyer domestique. »

Le mariage romain (comme celui des Grecs, auquel il ressemblait beaucoup) comprenait trois actes :

1^o La jeune fille quitte le foyer paternel. Comme elle n'est pas attachée à ce foyer par son propre droit, mais seulement par l'intermédiaire du père de famille, il n'y a que l'autorité du père qui puisse l'en détacher. La tradition (*traditio*) est donc une formalité indispensable.

2^o La jeune fille est conduite à la maison de l'époux.

Comme en Grèce, elle est voilée, elle porte une couronne, et un flambeau nuptial précède le cortège. On chante autour d'elle un ancien hymne religieux. Les paroles de cet hymne changèrent sans doute avec le temps, s'accommodant aux variations des croyances ou à celles du langage; mais le refrain sacramentel subsista toujours sans pouvoir être altéré: c'était le mot *Talassie*, mot dont les Romains ne comprenaient pas mieux le sens que les Grecs ne comprenaient le mot *Hyménée* (refrain du chant qui chez eux donnait son nom à la cérémonie tout entière), et qui était probablement le reste sacré et inviolable d'une antique formule.

Le cortège s'arrête devant la maison du mari. Là, on présente à la jeune fille le feu et l'eau. Le feu, c'est l'emblème de la divinité domestique; l'eau, c'est l'eau lustrale qui sert à la famille pour tous les actes religieux. Pour que la jeune fille entre dans la maison, il faut, comme en Grèce, simuler l'enlèvement. L'époux doit la soutenir dans ses bras et la porter par-dessus le seuil sans que ses pieds le touchent.

3^o L'épouse est conduite alors devant le foyer, là où sont les Pénates, où tous les dieux domestiques et les images des ancêtres sont groupés autour du feu sacré. Les deux époux font un sacrifice, versent la libation, prononcent quelques prières, et mangent ensemble un gâteau de fleur de farine (*far*): c'est la *confarréation*.

Ce gâteau mangé au milieu de la récitation des prières, en présence et sous les yeux des divinités domestiques, est ce qui fait l'union sainte de l'époux et de l'épouse. Dès lors ils sont associés dans le même culte. La femme a les mêmes dieux, les mêmes rites, les mêmes prières, les mêmes fêtes que son mari.

C'est là le mariage sacré qui paraît être le plus ancien, car il correspond aux plus anciennes croyances, et il n'a disparu qu'à mesure qu'elles s'affaiblissaient. Ensuite on a imaginé des modes nouveaux de mariage et on leur a fait produire les mêmes effets juridiques que produisait le mariage sacré. « Les familles plébéiennes ne pratiquaient pas le mariage sacré; et l'on peut croire que pour elles l'union conjugale reposait uniquement sur la convention mutuelle des parties et sur l'affection qu'elles s'étaient promise. Nulle formalité civile ni religieuse n'était accomplie. Le mariage plébéien finit par prévaloir à la longue, dans les mœurs et dans le droit; mais, à l'origine, les lois de la cité patricienne ne lui reconnaissaient aucune valeur. Or cela avait de graves conséquences: comme la puissance maritale et paternelle ne décollait, aux yeux du patricien, que de la cérémonie religieuse qui avait initié la femme au culte de l'époux, il résultait que le plébéien n'avait pas cette puissance. La loi ne lui reconnaissait pas de famille, et le droit privé n'existait pas pour lui. On imagina donc une formalité qui fût à l'usage du plébéien et qui, pour les relations civiles, produisit les mêmes effets que le mariage sacré. On eut recours à une vente fictive (*coemptio*). La femme fut achetée par le mari; dès lors elle fut reconnue en droit comme faisant partie de sa propriété (*familia*); elle fut dans sa main (*in manu*) et eut rang de fille à son égard, absolument comme si la formalité religieuse avait été accomplie. »

A la *coemptio* répond l'*usus*; ce sont deux formes d'un même acte. La cohabitation d'une année établit entre les époux les mêmes liens de droit que l'achat et que la cérémonie religieuse. Il n'est pas sans doute besoin d'ajouter qu'il fallait que la cohabitation eût été précédée du mariage. Ni la *coemptio* ni l'*usus* ne créaient l'union morale entre les époux; ils ne venaient qu'après le mariage et n'établissaient qu'un lien de droit. Ce n'étaient pas, comme on l'a trop souvent répété, des modes de mariage: c'é-

taient seulement des moyens d'acquérir la puissance maritime et paternelle.

SOUVENIRS D'UNE OCTOGÉNAIRE.

A MADAME M...

Vous m'avez demandé, ma chère amie, de mettre par écrit ces souvenirs déjà bien lointains, mais qui vous ont intéressée; je vais tâcher de vous obéir.

On était en septembre 1832 : le choléra, qui, pour la première fois, avait éclaté sur Paris, faisant dès le premier jour plusieurs victimes et affolant le populaire qui s'obstinait à attribuer ces morts presque subites à l'empoisonnement des fontaines, des farines, touchait à sa fin après avoir rempli la ville d'épouvante et peuplé les cimetières. Pendant plus de quatre mois, un lugubre cortège de corbillards, de chars-à-bancs où s'entassaient les bières, car le matériel des pompes funèbres était insuffisant, avait défilé sans arrêt dans les rues de Paris. De nobles dévouements avaient conjuré la peur : des religieuses, des jeunes gens, des femmes, bravant la contagion, donnaient nuit et jour leurs soins aux malades, à domicile et dans les hôpitaux. Retenue près de mes enfants et de mon mari, qui n'avait pas voulu quitter Paris où l'attachaient les devoirs d'une direction importante, nous commençons à respirer plus librement, lorsqu'une vieille dame qui habitait chez une de nos amies fut attaquée et emportée en moins de vingt-quatre heures. La marche du fléau, quoique fort ralentie, était encore redoutable. Par une fatale coïncidence, un des enfants, qui avait passé la matinée à jouer sur la terrasse, s'évanouit pendant le diner, et on eut beaucoup de peine à le faire revenir. Nous avons supposé depuis que cette indisposition avait dû être causée par des fleurs de laurier rose ramassées par le petit garçon et qu'il avait peut-être portées à sa bouche; mais l'alarme fut grande, et le médecin décida mon départ et celui des enfants pour la campagne. Il fallait aussi soustraire notre amie M^{lle} de M... à l'influence du mauvais air de son appartement, où venait de mourir une cholérique,

Le cœur serré, nous partîmes, par un temps orageux, pour la C..., village situé à quatre lieues de Paris. A mesure que nous nous éloignons de la ville frappée, l'air se faisait plus léger. La voiture publique (il n'y avait pas alors de chemins de fer) nous laissa au bas de la colline. Nous commençâmes à gravir une pente assez roide, et à mi-chemin la pluie nous surprit; mais le pays était ravissant; il me semblait n'avoir jamais vu plus fraîche vallée, plus beaux ombrages. Une affectueuse hospitalité nous attendait dans le rustique appartement qu'avait loué pour nous, à l'entrée du bois, une artiste de talent, femme d'un grand cœur et d'un noble esprit, M^{lle} S... de B... Fatigues, soucis, terreurs, tout fut oublié; et quand le matin, en m'éveillant, je sentis la bonne odeur qu'exhalent les bois et les champs rafraîchis par l'orage, il me sembla renaître à la vie.

Une allée d'acacias faisant berceau sur la route nous conduisit à un sentier qui serpentait à travers des arbres d'essences diverses; des châtaigniers, des bouleaux, des érables, des tilleuls, en variaient l'aspect à chaque tournant. Ce n'était plus la saison des fleurs, mais, à la grande joie des marmots, il y avait des buissons de mûres, de framboises, et quelques fraises encore oubliées sous l'herbe; puis les champignons les plus variés de formes, quelques-uns de couleurs éclatantes, comme les fausses oronges d'un si bel écarlate, les coralloïdes rouges et rosées, les crêtes de coq d'un jaune d'or. Notre chère compagne en connaissait les noms, les propriétés, et nous apprit à cueillir les

cèpes dont le sommet arrondi forme un trône pour le fantastique génie Puck dans la *Nuit d'été* de Shakspeare; nous pûmes, le jour même, apprécier les qualités comestibles de cet excellent cryptogame, si cher aux gourmets.

Logées dans la maison d'un ancien garde, nous avions pour salon, au second étage, une grande pièce carrée. L'une des fenêtres, donnant sur le jardin, qu'une haie d'aubépine séparait du bois, était encadrée par une vigne : à travers les pampres filtraient les rayons adoucis d'un soleil d'automne; en face, une autre croisée s'ouvrait sur la route et sur le parc. Au premier plan, une jolie pièce d'eau, la vacherie, une grange à jour dont le plancher, supporté à un mètre de terre par quatre pilastres en stuc poli, était inaccessible aux mulots, aux rats, aux fouines; de belles poules picoraient alentour. Une pelouse semée de massifs descendait en pente douce vers la vallée, d'où s'élevait une colline boisée; à l'horizon, la silhouette du château de Saint-Germain se dessinait sur le ciel aux aspects changeants rappelant la mer. A l'intérieur de la pièce, de longues caisses de bois renversées, garnies de coussins rembourrés de foin, faisaient l'office de divans et garnissaient les murs blanchis à la chaux; des planches clouées par nous dans un renforcement formaient bibliothèque; quelques chaises de paille, une table à écrire, complétaient l'ameublement. Jamais installation ne fut plus modeste et plus joyeuse; les enfants aidaient de leur mieux, emménageant poupées et polichinelles.

De grand matin le chant du coq nous éveilla : c'était la campagne avec son calme, son air vivifiant et parfumé. Après ce que nous avions souffert en ville, l'épanouissement que nous faisait éprouver cette riante nature était si grand qu'il nous semblait être passés de l'enfer en paradis. Un bon médecin à portée de la maison, l'ordre donné par le propriétaire du château de sonner chez lui, à n'importe quelle heure de nuit ou de jour, si un cas de choléra venait à éclater dans le village, nous tranquillisaient l'esprit. Tous les secours nécessaires pour combattre le fléau avaient été réunis par M. de V... et mis à la disposition de quiconque les réclamerait. Ces salutaires précautions, en rassurant les habitants, contribuèrent sans doute à éloigner l'épidémie, car le village en fut complètement préservé.

Le lendemain, nous errions de nouveau dans les bois, admirant les points de vue agrestes et charmants qui s'ouvraient à chaque percée, foulant aux pieds les tapis de mousse bordés des fleurs de bruyères roses et lilas, lorsqu'au détour d'une allée nous nous croisâmes avec un vieux monsieur qui portait une longue redingote noire et un chapeau à larges bords; il était accompagné d'une jeune fille de quatorze à quinze ans, tout aussi simplement mise. Notre amie M^{lle} S... de B... nous avait donné rendez-vous à l'endroit où elle avait établi son chevalet et peignait en plein air.

— Nous venons de rencontrer, lui dis-je, un bon vieux curé de campagne se promenant avec sa nièce, à ce que j'imagine. A la façon courtoise dont ils nous ont salués, ils nous ont certainement prises pour les dames châtelaines.

M^{lle} S... de B... éclata de rire.

— C'est le châtelain en personne et son arrière-petite-fille, nous dit-elle; il a passé il n'y a qu'un moment; il s'est arrêté à regarder mon paysage.

Je venais de voir pour la première fois la figure bienveillante du digne vieillard qui avait transformé le pays. Convoité par la bande noire, le château allait tomber sous le marteau des démolisseurs, qui en auraient vendu les matériaux et divisé en lots le parc, lorsque M. de V... l'acheta ainsi que les dépendances, qui se composaient

d'une ferme, de plusieurs hectares de bois, d'une immense châtaigneraie, etc., etc.

L'heureuse influence du nouveau propriétaire se fit bientôt sentir. Préoccupé du bien-être et des plaisirs des promeneurs, il n'avait pas fait enclore le domaine; de distance en distance, des troncs d'arbres équarris et laissés sur le terrain à la suite des coupes permettaient de se reposer devant les sites les plus pittoresques.

Avant de faire emplette d'une propriété à proximité de Paris, M. de V..., qui tenait à la vie dont il faisait un si noble usage, avait consulté la statistique des environs et reconnu que la mortalité était moindre à la C... que partout ailleurs. Il assainit encore le village en proscrivant les fumiers amassés devant les portes, les mares stagnantes d'eaux de savon, et ouvrit aux laveuses et aux ménagères, sur ses terres, un lavoir alimenté par une abondante source et ombragé par l'épais feuillage d'arbres de haute futaie appelés dans le pays *blancs de Hollande*. Une nombreuse bande de corneilles y avait élu domicile et formé une véritable *rookery*. On sait qu'en Angleterre une *rookery* est considérée comme un apanage de la noblesse, les *rooks*, ou corneilles, n'établissant leurs colonies que sur les arbres centenaires qui, respectés par la hache, attestent l'antiquité de la famille et son mépris du lucre. Tracée à mi-côte, une belle route carrossable avait remplacé le chemin rocailleux, malaisé, que les orages transformaient en torrent, où bêtes et gens risquaient de s'estropier, et qui jusque-là avait été la seule voie d'arrivage.

Deux écoles furent fondées, l'une pour les garçons, avec instituteur, l'autre pour les filles, sous la direction des sœurs de la Sainte-Enfance, chargées aussi d'une infirmerie pour les malades. Un médecin fut appelé à résider dans une maison bâtie pour lui, et à donner ses soins aux indigents, avec médicaments fournis gratis.

M. de V... établit une tontine pour les vieillards qui, ne pouvant plus travailler, avaient droit au repos : la mendicité fut ainsi abolie. Hiver comme été, tous ceux qui manquaient d'ouvrage étaient employés au château et payés deux francs par jour, moyenne des salaires du temps. « Trouvez mieux, mes enfants, disait l'excellent homme, et je m'en réjouirai ; je ne vous offre qu'une ressource en cas de chômage. » Le lait de sa vacherie se vendait un sou au-dessous du cours, afin qu'on pût le revendre avec profit dans la ville voisine. Il louait aux paysans la récolte sur pied de deux ou trois châtaigniers, selon les ressources de chacun, ce qui obligeait à des détails de comptabilité infinis dont il se chargeait seul. Quand la saison était mauvaise, il abaissait, sans sollicitation, le prix convenu, anxieux d'assurer à tout travailleur des chances de bénéfice sans jamais favoriser l'incurie et la paresse.

Administrateur éclairé d'une grande fortune, il faisait largement la part des moins favorisés ; son intérieur était gouverné avec le même esprit d'ordre et de justice. Les gages des domestiques, augmentés au bout d'un certain nombre d'années, leur assuraient une retraite pour leur vieillesse. Quatre maisons, outre celle du médecin, avaient été construites et données à d'anciens serviteurs.

On comprend qu'il ne manquât pas d'aspirants à ce service ; mais les vacances étaient rares. Le maître était craint autant que respecté : s'il se produisait quelque grave délit, il n'en laissait rien transpirer, mandait le coupable dans son cabinet, avait avec lui un secret entretien, lui payait ses gages, et le congédiait. Tout le monde était consterné, mais personne ne doutait que l'arrêt ne fût juste.

Auteur de la *Morale de l'enfance*, recueil de quatrains qui avaient eu autrefois une grande vogue, M. de V... mettait en pratique les préceptes de charité bien entendue

qu'il avait mis en vers pour les mieux graver dans l'esprit des enfants.

La fin à la prochaine livraison.

CONSERVER LA VIE.

Sénèque donne aux vieillards ce conseil, que beaucoup d'entre eux sont disposés à bien accueillir et à suivre sans peine :

« Quelquefois, quand tout nous presserait de mourir, il faut pour les siens, même au prix de la souffrance, rappeler à soi la vie et retenir le souffle qui s'exhale. L'homme de bien doit rester ici-bas non tant qu'il s'y plaît, mais tant qu'il y est nécessaire... Vivre est une loi à s'imposer, quand l'intérêt des nôtres l'exige... Il est beau de se rattacher à l'existence pour d'autres que pour soi. La plus haute preuve de sensibilité, c'est quand notre vieillesse, malgré son immense avantage de moins s'inquiéter du corps et d'user de la vie avec moins de regrets, devient plus soigneuse de se conserver, si elle sait que tel est le bonheur, l'utilité, le vœu de quelqu'un des siens. Cela porte avec soi sa joie et son salaire, qui certes est assez doux. »

LA GALERIE DE GÉOGRAPHIE

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS.

FRANCESCO ROMANELLI.

Cette galerie, que l'on appelle assez ordinairement galerie Mazarine parce qu'elle faisait partie autrefois de l'hôtel Mazarin, a été destinée d'abord au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale : elle est aujourd'hui annexée au département de géographie. On l'a représentée, sur la gravure que l'on voit ici, telle qu'elle était, il y a peu d'années, lors de l'Exposition universelle de géographie. Depuis cette époque, les globes ont disparu, et de nouvelles vitrines occupent le milieu et l'un des côtés.

Huit belles fenêtres, très-hautes, éclairent toute la galerie et ses riches décorations d'une vive lumière. Sur le mur opposé, huit niches, où sont peints des paysages, reposent agréablement la vue.

Le plafond, peint à fresque en 1654 par Romanelli, est remarquable. L'artiste y a représenté des sujets mythologiques, distribués dans différents compartiments, mêlés de médaillons ornés de camaïeux et soutenus par des figures et des ornements de stuc. Selon la tradition, ce furent des dames de la cour de Louis XIV qui servirent de modèles pour les scènes du Parnasse et du Jugement de Paris (1). Ces peintures avaient beaucoup souffert depuis deux siècles : on les a restaurées avec un grand soin, et l'on n'en a point altéré le style et le caractère. On a dit très-justement des peintures de Romanelli qu'elles ont pour qualité la grâce plus que la force. « Le dessin, la couleur, l'expression, manquent de vigueur ; on y voit même un peu de cette afféterie qu'il a pu puiser dans les leçons du Bernin ; mais la composition est sage, et l'ensemble offre une harmonie sur laquelle l'œil se repose avec plaisir. » (2)

Francesco Romanelli était né à Viterbe en 1617. Il avait eu successivement pour maîtres Dominiquin, Pietro de Cortone et le Bernin. Lorsque le pape Urbain VIII mourut,

(1) Voici ce que l'on raconte : — Une fois que plusieurs dames le regardaient travailler, il se mit à peindre au plafond les traits de celle qui lui parut la plus belle. Les autres, s'en étant aperçues, se plainquirent de l'oubli dans lequel il les laissait. Le seul moyen qu'il trouva de les apaiser fut de les peindre toutes. Peut-être quelque esprit ingénieux et chercheur fera-t-il connaître un jour les noms de ces nobles modèles.

(2) Périès.

le cardinal Barberini, obligé de s'expatrier, emmena Romanelli en France et le recommanda au cardinal Mazarin. | Outre l'hôtel de ce ministre, il décora des salles du rez-de-chaussée du vieux Louvre, où étaient alors les bains de la



Bibliothèque nationale. — Galerie de géographie. — Dessin de Sellier.

reine, où sont aujourd'hui les statues antiques : ces peintures existent encore.

Parmi les autres œuvres de Romanelli, on cite, à Viterbe, le tableau du grand autel, dans le dôme ; à Rome, la *Présentation*, qui a passé du Vatican à la Certosa.

Cet artiste est mort à Viterbe, à l'âge d'environ quarante-cinq ans. Son fils, Urbano Romanelli, qui annonçait un grand talent, mourut très-jeune.

Si l'on s'intéresse à la géographie, on doit, au sortir de la galerie Mazarine, descendre au rez-de-chaussée où l'on

voit, dans plusieurs salles, une admirable exposition de globes, de cartes et de reliefs géographiques. Bien peu de personnes connaissent ces richesses ou en soupçonnent même l'existence. L'entrée est cependant publique, et la complaisance de leurs savants conservateurs (1) est inépuisable.

THOMAS EDWARD,
LE CORDONNIER NATURALISTE.

Si jamais vocation fut évidente, c'est assurément celle du pauvre Écossais Thomas Edward. Dès l'âge de quatre ans, et en dépit des rebuffades et des châtimens que lui attirait à la maison paternelle et à l'école son amour invétéré des « bêtes », il vivait en société intime avec les souris des champs, les grenouilles et les sangsues des mares, les escarbots, les mille-pattes et autres insectes rampants ou volants. Il en remplissait ses poches, son chapeau et jusqu'à sa chemise, dont il se dépouilla un jour pour y enfermer, comme en un sac, un merveilleux nid de guêpes. On n'avait pas plus tôt jeté et dispersé au vent ses trésors, traités de « vermine », qu'il recommençait avec une nouvelle ardeur ses recherches et ses conquêtes.

Plus tard, quand on lui demanda ce qui l'avait fait naturaliste, il répondit : — « En vérité, je n'en sais rien, si ce n'est que j'ai commencé tout petit à aimer et à admirer par-dessus tout l'œuvre universelle du Tout-Puissant. »

A six ans, il était employé dans une manufacture de tabac où il gagnait 14 pence (1 fr. 40 cent.) par semaine. Mais une filature de coton, située à deux milles d'Aberdeen, aux bords de la rivière Don, dans une contrée des plus pittoresques, avait pour lui un puissant attrait. Il parvint à s'y faire recevoir. De magnifiques haies d'aubépine, des cours d'eau ombragés, des bois d'un accès facile, faisaient de cette vallée le rendez-vous favori d'une foule d'oiseaux et d'insectes, et le paradis d'un naturaliste. — « Que de nids, que de fleurs, que de plantes sauvages qui m'étaient inconnus ! » dit-il.

Là il vit pour la première fois un martin-pêcheur : grand événement dans sa vie !

« Quel bel oiseau ! quel joyau de nature ! Je fus saisi de son extraordinaire beauté, et très-ému de le voir plonger dans la rivière. Je croyais qu'il allait se noyer, ou que ses plumes collées ensemble ne pourraient le soutenir dans l'air. S'il n'avait pas reparu, je me serais lancé à l'eau pour le sauver. Ainsi excité, je courus le long des rives après l'oiseau, jusqu'à ce que les ombres du soir s'allongeant me forçassent d'abandonner ma chasse. »

Il arriva, pendant un ou deux mois d'été, une baisse des eaux qui obligea de faire travailler à la fabrique une semaine le jour, une semaine la nuit, au grand ravissement d'Edward. Libéré à six heures du matin, il explorait les bois et les marais, et n'arrivait chez ses parents qu'au moment du dîner, pour repartir à huit heures du soir. C'étaient là d'heureux jours ; mais, au bout de deux ans, son père jugea bon de lui faire apprendre le métier de cordonnier.

Mis en apprentissage chez un maître brutal et ivrogne, le pauvre enfant se consolait avec un moineau qu'il avait élevé et dressé à faire toutes sortes de gentilleses. Un jour qu'ayant achevé sa tâche il faisait répéter une leçon à son favori, le cordonnier rentra aux trois quarts ivre. Voyant l'innocent passe-temps de l'apprenti, il lui assena un coup si rude qu'il le fit tomber à terre avec l'oiseau meurtri et foulé aux pieds. Dans son fougueux élan, l'homme avait perdu l'équilibre ; il se releva furieux ; écumant de rage,

il eût assommé l'enfant si celui-ci ne l'eût menacé d'appeler au secours. Il se contenta de le mettre à la porte en l'accablant d'injures.

Edward revint au logis, la figure tout en sang et les yeux gros de larmes. En réponse aux questions de sa mère, il tira de son sein l'oiseau mutilé. « Voyez plutôt ! est-ce qu'il n'y a pas de quoi pleurer ? Encore s'il ne s'en fût pris qu'à moi et qu'il eût épargné mon moineau ! » Il ne voulait plus être battu sans cause et déclara que si le maître recommençait il s'enfuirait, résolution fortement combattue par le père, qui avait signé un traité d'apprentissage de six ans. Il lui fallut se résigner et subir ce dur esclavage ; mais après trois ans de mauvais traitements, n'y tenant plus, il quitta l'échoppe, décidé à fuir par mer ou par terre son cruel tyran. Il pensait à s'embarquer comme mousse. Son père s'y opposa.

Un jour qu'il était resté seul à la maison, chargé de bercer son dernier petit frère, il prit un parti désespéré. Il avait souvent ouï parler d'un oncle qui était allé le réclamer dans un campement de bohémiens, alors que tout petit on l'avait cru enlevé par ces rôdeurs, tandis qu'entraîné par son amour des bêtes, et pouvant à peine marcher, il s'était faufilé dans la bauge d'une laie, et y avait passé la nuit couché pêle-mêle avec les petits pourceaux sous leur mère. Cet oncle lui apparaissait comme une providence. Il habitait un village à cent milles d'Aberdeen. Edward ne connaissait pas la route. Mais que lui importait ? Il possédait six pence (12 sous) et un couteau ! Il prit deux galettes d'avoine, de la farine, et nouant le tout dans son mouchoir, il imprima au berceau une dernière secousse, et se glissa dehors. Les péripéties de ce long voyage fait pieds nus, avec une indomptable persévérance, par un garçon de onze ans, les rencontres qu'il fit, les soupçons qu'éveillait l'offre sans cesse renouvelée du couteau qu'il cherchait à vendre pour se procurer l'argent nécessaire au passage de quelque bac, ses observations d'histoire naturelle chemin faisant, forment un récit aussi attrayant qu'instructif ; enfin il touchait au but.

Avant d'entrer dans le village, il s'assit au bord d'un petit cours d'eau, se lava les pieds, mit ses bas, ses souliers, secoua la poussière de ses habits, et se présenta le soir à son oncle. Hélas ! l'accueil qu'il en reçut ne répondit pas à son attente. La famille du vieillard était dispersée, il logeait chez un ami où il n'y avait pas de place pour Edward. Ne pouvant croire que le pauvre garçon eût entrepris ce long voyage dans le seul désir de le voir, il le supposa coupable de quelque méfait et en fuite de la maison paternelle. Une femme plus compatissante lui dressa dans le bûcher un lit que la fatigue lui fit trouver moelleux.

Après deux jours de repos, et muni de dix-huit pence, don libéral de son hôte, il repartit pour Aberdeen, qu'il atteignit après une semaine d'absence. Sa mère lui en voulait de son escapade ; son père insistait pour qu'il se mit sérieusement au travail. Il reprit donc à contre-cœur l'alène et le tire-pied ; mais par bonheur, cette fois, il eut affaire à un maître qui tolérait ses goûts. Il lui fut permis de découvrir des nids et de les visiter de temps en temps. Quand les œufs, qu'il n'enlevait jamais, étaient éclos et les petits prêts à voler, il en prenait un ou deux, si c'étaient des oiseaux chanteurs, et les apprivoisait. Il avait aussi formé un jardin botanique de fleurs sauvages qu'il transplantait du fond des bois dans un terrain abandonné. Devenu habile à tailler et assembler des escarpins, il commençait à gagner sa vie. Mais à dix-huit ans il fut enrôlé dans la milice d'Aberdeen.

Un jour, par une belle après-midi d'été, comme on le dressait à l'exercice, il quitta brusquement les rangs et se mit à courir à travers la plaine, gravissant en zigzag

(1) MM. Cortambert père et fils.

les monticules de sable, et perdant son chapeau dans sa course effrénée. Tout à coup il fut arrêté court et pris au collet. Il se retourna : un caporal et quatre fusiliers le sommaient de se rendre.

— Malheur ! une seconde de plus je l'attrapais !... un si beau papillon !

— Vous êtes fou, dit le caporal.

— Je ne crois pas.

— En tout cas, vous payerez cher votre escapade : j'ai l'ordre de vous conduire aux arrêts ; marchez !

Et le pauvre naturaliste était emmené comme un criminel entre quatre soldats, lorsque par bonheur un officier qui se promenait avec des dames rencontra le groupe et demanda ce qu'avait fait le coupable. L'explication lui parut si étrange qu'il voulut interroger lui-même Edward, et, convaincu de sa bonne foi, il le releva de sa peine.

A vingt-trois ans, dévouant ses jours à son ingrat métier qu'il détestait, et ses soirées et souvent ses nuits à sa passion pour l'histoire naturelle, il épousa une honnête jeune fille, et s'établit à Banff, chef-lieu du comté écossais de ce nom.

Ce mariage, qui, vu la modicité de ses ressources, eût semblé imprudent, lui apporta, sinon l'aisance, du moins le bonheur. Il put en toute liberté se livrer à son penchant. Il explora les environs, depuis les falaises et les roches des côtes jusqu'aux marais et aux plaines de l'intérieur. Il étudia les mœurs et les habitudes des oiseaux. Il commença à collectionner des papillons de jour et des papillons de nuit. Son manque d'instruction lui faisait grand obstacle. Quoiqu'il eût fréquenté trois écoles avant d'avoir six ans, il en avait été expulsé sans avoir rien appris par suite de son « irrésistible vocation. » Il lisait imparfaitement ; l'arithmétique lui était inconnue.

Lors de son apprentissage chez son premier maître, il lui avait demandé la permission de suivre une école du soir pour apprendre à écrire ; mais le brutal cordonnier lui avait répondu : « Qu'avez-vous besoin de savoir écrire ? Vous me demanderez bientôt de vous laisser apprendre à danser ! »

Le pauvre homme avait, en toutes choses, à commencer par le commencement. Il ne possédait pas un seul ouvrage sur l'histoire naturelle. Il ne savait pas le nom des oiseaux et des animaux qu'il observait. Il improvisait le savoir qu'il ne tenait que de lui-même. Sans autre livre que la nature, il avait réuni et classé bon nombre d'animaux et d'insectes. Ni le temps ni les lieux ne l'arrêtaient dans ses recherches. Si la nuit le surprenait au milieu d'un bois, il se couchait sous un arbre ou près d'un buisson, et y attendait l'aube. Rien ne lassait sa persévérance. Il mettait à profit ses veilles pour connaître les hôtes nocturnes des cimetières et des ruines. Il reconnaissait les uns à leurs grognements, à leur souffle, les autres au bruit de leurs ailes. Pas un voyageur emplumé ne passait au-dessus de sa tête, qu'il ne pût dire sa note d'appel, et souvent à quelle famille il appartenait.

La suite à une prochaine livraison.

NOTES SUR LA PRONONCIATION FRANÇAISE.

Ce n'est point une petite affaire que de bien prononcer ; le simple accent d'une voix sympathique, d'une diction exacte et sonore, suffit souvent pour enlever d'abord tous les suffrages. Non-seulement l'orateur, l'acteur, le conférencier, doivent s'appliquer à cette étude, mais personne n'échappe à la nécessité de s'en préoccuper quelque peu. C'est tout un art, qui a sa méthode et ses lois, qui n'est pas sans difficultés, comme il n'est pas sans charmes. On

ne parle pas ici de la déclamation, qui a quelque chose de plus spécial ; on se préoccupe simplement de la prononciation, du fait de donner aux sons d'une langue leur valeur exacte, toute leur valeur et rien que leur valeur ; de rester enfin, dans la conversation et dans le discours, également éloigné de la grossièreté et de l'afféterie.

Qui n'a constaté l'impression pénible produite par un accent désagréable ? Il y a des personnes qui, avec de l'esprit, de l'éducation et de la politesse, ont toutes les peines du monde à réparer le mauvais effet qu'a produit d'abord sur les autres leur mauvaise diction. Dans certaines provinces, l'accent est lourd et pâteux, comme en Franche-Comté ; dans d'autres, comme en Normandie, traînant et nasillard ; dans d'autres enfin, comme dans le Sud, emphatique et précipité. Les habitants de ces contrées, lorsqu'ils ont conservé toute la rudesse de leur prononciation originaire, sont menacés du ridicule s'ils vont jamais dans les pays de bon langage.

C'est un reproche de ce genre que l'on faisait, il y a bien longtemps, à un de nos plus anciens poètes, le Picard Quénes de Béthune. Il s'en plaignait ainsi :

La roïne (reine) ne fit pas que courtoise (1)
 Qui me reprit, elle et son fils li rois.
 Encor (quoique) ne soit ma parole françoise,
 Si (pourtant) la peut-on bien entendre en françois.
 Ceux-là ne sont bien appris ni courtois
 Qui m'ont repris, si j'ai dit mot d'Artois,
 Car je ne fus pas nourris à Pontoise (2).

Mais ce n'est point seulement dans un intérêt pratique et pour les relations du monde qu'il est utile de s'occuper de la prononciation. Cette étude a un caractère véritablement scientifique. On sait aujourd'hui, et cela depuis fort peu de temps, que c'est la prononciation qui a déformé et reformé la plupart des langues de l'Europe. Dans les époques barbares, où l'on écrit peu ou point, la prononciation, pouvant traiter à sa guise les mots de la langue, les altère, les modifie, les accourcit ou les allonge, selon ses besoins ; peu à peu ils disparaissent, échappent, sous les formes qui les recouvrent. Quand plus tard on songe à fixer de nouveau sur le papier ces mots « qui ont volé par la bouche des hommes », si l'on veut noter les sons nouveaux qu'ils rendent maintenant, il faut leur donner des formes nouvelles : le mot latin *caballum* est prononcé *cheval*, il faut écrire *cheval* ; et ainsi des autres. Le peuple a si bien fait son rapide et inconscient travail, qu'à l'apparence il ne reste plus rien, pour ainsi dire, de l'ancienne langue ; un nouvel idiome est né. C'est ainsi que l'italien, l'espagnol, le roumain, le français, etc., dérivent tous du latin, avec des accidents de prononciation divers ; et l'on peut dire de chacune de ces langues, prise en masse, qu'elle n'est autre chose, en notable partie, que la langue latine elle-même prolongée et modifiée pendant le cours des siècles.

Ce n'a pas été sans peine que l'on a pu arriver à cette conclusion, qui semble paradoxale de prime abord ; et aujourd'hui même que l'on a, pour avancer dans cette étude, une méthode et des règles sûres, on est parfois bien embarrassé pour retrouver l'origine ancienne d'un mot moderne, quand la série des diverses transformations qu'il a subies se cache dans quelques-uns des vieux manuscrits du moyen âge, ou même quand le fil est rompu complètement. C'est là l'affaire des étymologistes ; l'étude des lois de la prononciation est pour eux pleine d'intérêt.

Les institutions, les établissements, les hommes qui

(1) « N'agit pas en femme courtoise. » La Fontaine a dit : « Faire que sage. »

(2) Il y a ici une allusion au proverbe : « Les ânes de Pontoise, Venir de Pontoise », qui fait encore des habitants de cette ville, on ne sait pourquoi, un fréquent sujet de moquerie.

veillent sur la bonne conservation de la langue française; ceux qui s'efforcent de la ramener incessamment à l'état où elle était au dix-septième siècle, état dont elle tend au contraire à s'éloigner par son propre mouvement; tous ceux-là doivent prendre garde à la prononciation. Il n'y a pas bien longtemps qu'un homme attentif signalait quelques faits nouveaux: « Si nous considérons, disait-il, l'étude des sons, la phonétique, quel est l'état de la prononciation moderne? Qu'est devenu l'accent d'intensité qui a exercé une action si puissante dans la formation de notre langue, qui a créé le français? Quel est son rôle présent, son degré de force? Quelle est la place qu'il occupe? Existe-t-il encore des diphthongues, et l'*i* de *bien*, l'*u* de *puits*, sont-ils encore des voyelles? *Toi* renferme-t-il une consonne et une diphthongue (*t, oi*), ou deux consonnes articulées et une voyelle (*t, w, a*)? Pourquoi l'*l* mouillée disparaît-elle? Quelles sont les consonnes qui s'éteignent, et dans quel cas? Quelle est l'influence de l'orthographe sur la prononciation? Si l'on commence à prononcer *prom-pt-itude*, *dompt-er*, au lieu de *prontitude*, *dont-er*, pourquoi l'ancienne prononciation le *neur* mars, le *cinq* mai, commence-t-elle à faire place au *neu* mars, au *cin* mai? Quelle modification a subie la liaison entre les mots? Telles sont, entre beaucoup d'autres, quelques-unes des questions que soulève la phonétique actuelle. » (1)

L'étude de la prononciation intéresse donc aussi bien les savants que les gens du monde. Mais les règles qui la régissent ne sont pas faciles à établir; la matière est délicate et ne repose, c'est le mot, que sur un souffle.

En premier lieu, il faut s'entendre sur ce point que c'est l'usage qui règle la prononciation; non pas l'usage seul, mais l'usage appuyé sur la tradition ancienne. De même que la langue a une tendance à se corrompre par le *néologisme*, et qu'il est besoin d'un effort pour la retremper dans les sources du passé et faire en sorte qu'elle ne devienne pas bientôt complètement différente d'elle-même, de même la prononciation peut s'altérer par l'usage journalier, et doit se conserver par l'étude et la tradition.

Il faut, en second lieu, établir quelle est la prononciation que l'on prendra comme type: sera-ce celle de Paris, de Tours ou de Troyes; celle d'Amiens ou de Marseille? Chacun de ces pays revendiquera-t-il pour lui sa part de souveraineté nationale?

Autrefois la question était facile à trancher: il fallait prononcer comme on prononçait à la cour. Il y avait là, surtout au dix-septième siècle, des gens d'esprit et de talent qui passaient leur vie à faire des remarques sur les mots, à les classer en nobles et non nobles, à conseiller ceux-ci, à bannir ceux-là, à répéter comme dans les grammaires: « Il faut dire. . . . Il ne faut pas dire. . . . » Les dames de la haute société se faisaient un point d'honneur de « parler Vaugelas. »

..... L'idiome
Peuple et noblesse était l'image du royaume;
La poésie était la monarchie; un mot
Était un duc et pair, ou n'était qu'un grimaud;
Les syllabes, pas plus que Paris et que Londres,
Ne se mêlaient: ainsi marchaient sans se confondre
Piétons et cavaliers traversant le pont Neuf.
La langue était l'État avant quatre-vingt-neuf.

Aujourd'hui plus de cour, plus de Ménage ni de Vaugelas; on ne dispute plus sur un *car* ou sur un *si*. C'est ailleurs qu'il faut chercher des exemples. A la cour ont succédé les salons; on a causé, et bien causé en France, jusque après 1830. Aujourd'hui les salons même semblent se fermer; du moins n'ont-ils plus une autorité suffisante pour nous guider. *La suite à une autre livraison.*

(1) A. Darmesteter, thèse pour le doctorat ès lettres: *De la création des mots nouveaux dans la langue française.*

MÉDAILLE DE DON INIGO D'AVALOS,

PAR PISANO (1).

Inigo d'Avalos était un fils de Rodrigue ou Ruyz Lopez d'Avalos, grand connétable de Castille. En 1442, il suivit



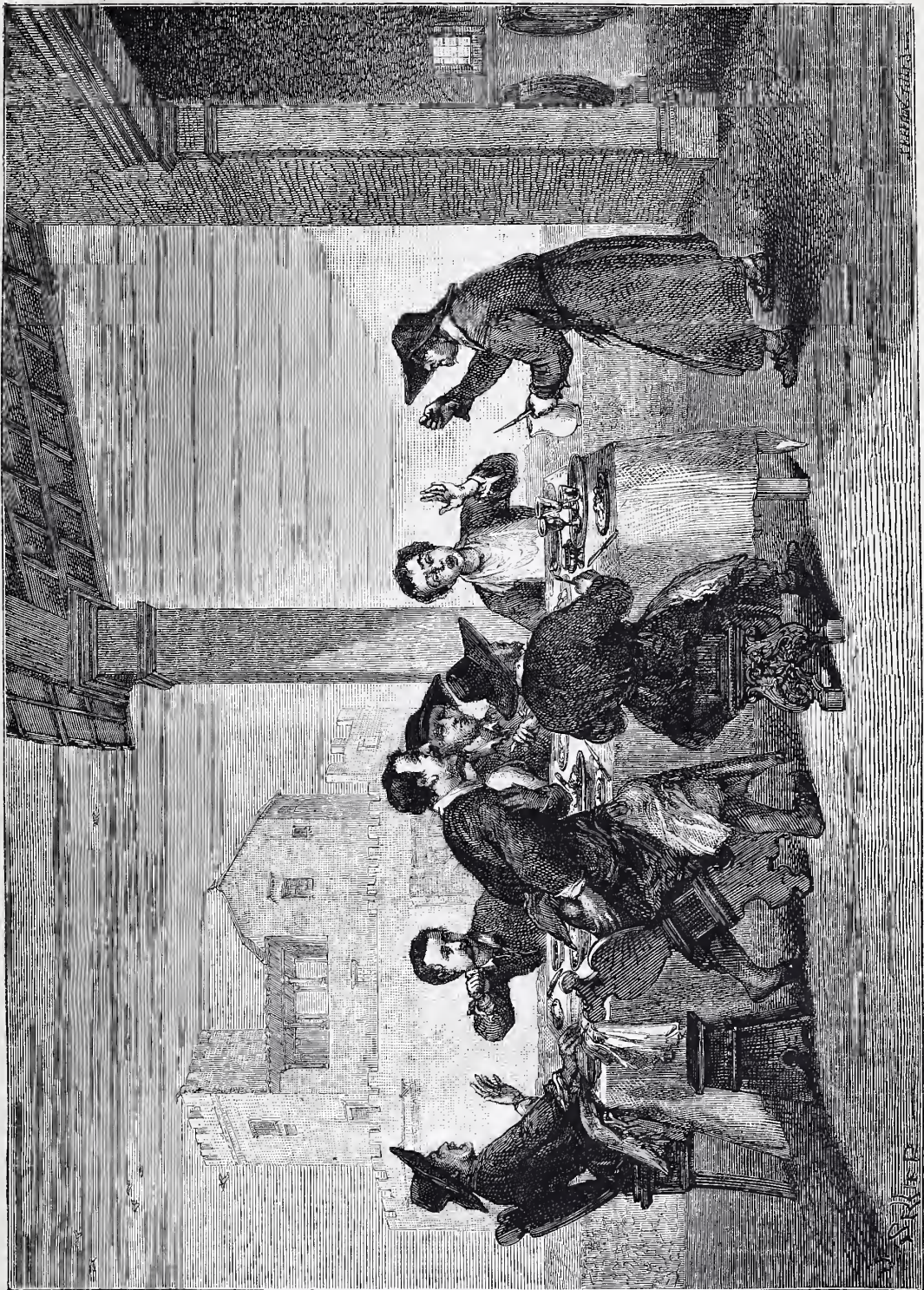
Médaille de don Inigo d'Avalos, par Pisano.

Alphonse V en Italie et prit part à la conquête de Naples. Il épousa Antonelle d'Aquino, et, par cette union, devint plus tard marquis de Pescaire. Ferdinand, fils d'Alphonse, qu'il accompagna dans diverses expéditions, notamment dans celle d'Otrante, le nomma grand chambellan du royaume. Deux de ses petits-fils, Ferdinand-François, marquis de Pescaire, et Alphonse, marquis du Guast, sont comptés parmi les plus illustres capitaines du seizième siècle.

On voit sur la médaille, en haut, l'écusson des armes d'Avalos, et au-dessous un globe qui semble éclater et duquel jaillissent des étoiles: ce peut être un emblème du Vésuve. La devise, qui semble s'adresser au roi, se lit et se traduit ainsi: *Per vi (vo) se (si) fa*; « Cela se fait pour vous. »

(1) Voy., sur ce célèbre graveur en médailles, notre premier volume, p. 357.

IL PIOVANO ARLOTTO.



La Revanche du piovano Arlotto, peinture de Giovanni da Giovanni, aux Uffizi (Florence). — Dessin de Selzer.

Cette gravure reproduit une peinture à la gouache sur mur, transportée sur bois et conservée aux *Uffizi* de Florence, où les tableaux de genre italiens sont, comme on le sait, très-rares. L'auteur, Giovanni da Giovanni, surnommé Mannozi, quoiqu'on ne le cite pas souvent, doit être compté parmi les meilleurs peintres à fresque qu'ait eus l'Italie. Il était de l'école du Rosselli.

Ses peintures dans les États pontificaux, surtout à Rome (particulièrement à l'église des Quatre-Saints), dans la Toscane, à Florence (dans le palais Pitti), sont très-nom-

breuses et d'une grande valeur. Selon la tradition, il avait été le premier à introduire dans les compositions de peinture des anges féminins; mais on fait aussi honneur de l'invention au chevalier d'Arpino et à Alexandre Allori. Il mourut à quarante-huit ans.

La scène comique que le lecteur a sous les yeux représente une des nombreuses plaisanteries attribuées au piovano (1) Arlotto.

Arlotto est debout, une cruche à la main; il revient (1) Curé.

d'un cellier où par complaisance il a été chercher du vin ; mais il a soupçonné que, pendant son absence, ses compagnons se hâtaient de dévorer les bons morceaux : il revient subitement et annonce qu'il n'a pas pu faire entrer la cannelle dans le trou du tonneau et que le vin s'écoule à terre. Les convives se récrient, surtout le propriétaire, qui se lève effaré et irrité : sans doute Arlotto va prendre sa place à table, et peut-être le vin ne s'écoule-t-il pas. — Telle est, croyons-nous, la *burla* peinte par Giovanni ; mais il se peut qu'il y en ait quelque autre explication.

Le portrait de ce singulier curé par le même peintre Giovanni da Giovanni se voit aussi au Musée florentin, à Pitti. Il a été gravé.

On a publié au seizième siècle, en 1565, à Florence (*), un petit livre intitulé : *Facezie, motti* (bons mots), *buffonerie e burle* (farces, mystifications) *del piovano Arlotto*. Cet opuscule est devenu très-rare : il est curieux et vaut la peine qu'on en donne quelque idée.

La préface est empreinte d'un sentiment mélancolique qui devait avoir son écho dans beaucoup d'âmes au sortir, même déjà lointain, du moyen âge.

« Si les nombreux soucis de la vie humaine, dit en substance l'auteur, n'étaient point mêlés de quelques distractions agréables, si fugitives soient-elles, la plupart des hommes, on n'en saurait douter, trouveraient plus pénible de vivre que de mourir... Aussi doit-on savoir gré à ceux qui, naturellement doués d'esprit et de gaieté, savent éveiller autour d'eux la bonne humeur et disposer au rire, grâce à leurs réflexions joyeuses, leurs mots ingénieux, leurs vives reparties, leurs facéties ou leurs tours plaisants. Des hommes de ce genre n'ont jamais été rares à Florence ; mais entre tous on peut citer avec éloge le piovano Arlotto, qui était non-seulement spirituel, plaisant, mais aussi sensé, honnête et bon. C'était en somme un digne prêtre, aimé, estimé, recherché de tous et même des personnages les plus élevés en dignité, des papes et des rois. »

A cet éloge, que nous abrégeons, succède une biographie du piovano Arlotto. Il était né à Florence, à la Noël, le 25 décembre 1396. Son père, Giovanni Mainardi, citoyen florentin, marchand aisé, l'avait surnommé *Arlotto*, on ne sait pourquoi. Il lui fit donner un peu d'instruction, fort peu, et l'engagea dans « l'art de la laine. » Arlotto se soumit au désir de son père ; mais, à l'âge de vingt-sept ans, s'étant déjà fait une sorte de réputation par l'originalité de son esprit, il eut l'idée d'abandonner son métier et de se faire prêtre. Son père ne le détourna point de ce projet fort inattendu, et, à la faveur de quelques protections, il obtint pour lui, dans le diocèse de Florence, la cure de Santo-Cresci, pourvue de quelque terre qui, négligée depuis longtemps, était alors de peu de produit, mais qu'Arlotto sut faire valoir ensuite, avec l'aide de Francesco di Nerone, noble et riche Florentin. Il faut croire qu'on n'exigeait pas alors beaucoup de connaissances de ceux qui voulaient être curés de campagne. Arlotto, se trouvant trop âgé pour entreprendre des études sérieuses, se contenta du peu qu'il savait, c'est-à-dire de presque rien : il ne savait pas même le latin, et disait la messe par routine. Il n'en exerça pas moins ses fonctions honorablement, encourageant et aidant ses paroissiens à pratiquer le bien, et leur donnant journellement l'exemple de la probité et de la charité.

Ce ne furent point cependant ses vertus qui le rendirent célèbre : il dut toute sa renommée à sa jovialité, à sa verve comique, à une sorte d'entrain qui faisait de lui à toute heure, en toute circonstance, le plus réjouissant compagnon du monde. A Florence, où il venait souvent, il n'était

(*) *In Firenze. Appresso à Ghunti.* MDLXV.

personne qui ne voulût l'avoir à sa table. Son biographe dit expressément : « Il fut aimé de deux papes (Nicolas V et Calixte III), de plusieurs cardinaux. Le grand Alphonse, roi de Naples, Édouard, roi d'Angleterre, et le duc de Bourgogne, lui firent de beaux présents en témoignage de leur satisfaction. » Arlotto n'en devint pas plus riche : il n'avait besoin que de peu pour vivre. Il n'aurait tenu qu'à lui d'obtenir une cure plus lucrative ou de se laisser intéresser dans de grandes entreprises ; il refusa toujours les propositions qu'on lui fit à cet égard.

Quand il sentit la vieillesse s'appesantir sur lui, il abandonna gratuitement sa cure au chapitre de l'église Saint-Laurent de Florence, de peur, disait-il, qu'elle ne devint la proie de quelque loup. Il mourut le 21 décembre 1483 et fut enseveli à Florence, dans l'hôpital des Prêtres, rue San-Gallo.

La suite à une autre livraison.

LES FLEURS LUMINEUSES.

PHOSPHORES SOLAIRES. — PLANTES ET ANIMAUX LUMINEUX.

PHOSPHORESCENCE DE LA MER. — PHÉNOMÈNES DIVERS DE PHOSPHORESCENCE.

On voit, aux vitrines des opticiens et des fleuristes, de gracieuses petites fleurs sur la tige desquelles se trouve une pancarte indiquant leur mystérieuse propriété. Ces nouveaux *photophores* semblent se substituer aux pâles hygromètres ou fleurs barométriques (*).

Ces fleurs lumineuses, artificielles, bien entendu, donnent dans l'obscurité, à l'instar du *Tropæolum majus*, des lueurs prismatiques du plus charmant effet. Elles sont faites de papier ou d'étoffe, et saupoudrées d'une des nombreuses substances capables d'émettre de la lumière après une courte exposition à l'action des rayons du soleil, de la lampe électrique ou du magnésium.

Au nombre des corps phosphorescents que quelques chimistes ont surnommés *phosphores solaires*, on peut citer le sulfure de calcium (phosphore de Canton), le nitrate de chaux calciné (phosphore de Baudouin), le chlorure de calcium fondu (phosphore de Homberg), le sulfure de baryte (pierre de Bologne), les écailles d'huîtres calcinées (phosphore de Wilson), la chlorophane, certains diamants, l'aragonite, etc., etc. Toutes ces substances émettent à l'abri de la lumière des lueurs phosphorescentes dont la teinte dépend de leur préparation, de leur état moléculaire, et de la quantité d'eau de cristallisation qu'elles renferment. Voici le mode de préparation des phosphores solaires les plus remarquables :

Pour préparer le *phosphore de Wilson*, on prend de belles écailles d'huîtres un peu épaisses, que l'on fait calciner pendant une heure environ dans un creuset bien bouché. Soumises après refroidissement à la lumière du soleil, ces écailles acquerront bientôt un haut degré de phosphorescence, et répandront dans l'obscurité des lueurs bleues et vertes très-brillantes ; on rendra cet effet plus satisfaisant encore en calcinant les écailles au contact de petits morceaux de charbon de bois ou de lames de fer, qui donnent à ce phosphore des couleurs plus variées et plus éclatantes.

Pour préparer le *phosphore de Canton*, qui probablement sert à la confection des fleurs lumineuses, on fait

(*) Voici une légende qui les accompagne :

- « Plus vous me donnerez de clarté,
- » Plus je vous donnerai de lumière.
- » La femme m'appelle belle sorcière,
- » L'homme à me voir est enchanté ;
- » Le jour me rend toute joyeuse,
- » Dans la nuit je suis lumineuse. »

calciner à grand feu, pendant une demi-heure, des écailles d'huîtres; puis, après avoir choisi celles qui sont les plus blanches et les plus volumineuses, on les mêle avec de la fleur de soufre dans les proportions de trois parties d'écailles pour une partie de soufre. Ce mélange une fois fait, on le renferme dans un vase bouché que l'on chauffe fortement pendant une heure. Après refroidissement, on retire la matière phosphorescente, que l'on conserve alors dans un flacon, ou que l'on applique sur les fleurs ou tout autre objet que l'on désire rendre lumineux.

On prépare le *phosphore de Bologne* avec du sulfate de baryte réduit en poudre, que l'on calcine au rouge, et dont on fait des gâteaux minces avec de la farine et de l'eau. Ces gâteaux sont ensuite portés à la chaleur rouge si l'on veut qu'ils répandent dans l'obscurité des lueurs phosphorescentes. Ce produit, dont les propriétés lumineuses ont une cause inconnue, est attribué à un cordonnier de Bologne, nommé Vincento Carciarolo, qui, dit-on, l'aurait découvert en voulant préparer une pâte pour la destruction des rats.

Le *phosphore de Baudouin*, le dernier dont nous croyons utile d'indiquer la préparation, s'obtient en calcinant le nitrate de chaux pendant un laps de temps que l'expérience seule peut déterminer.

D'après quelques physiciens, l'origine de la lumière qui émane de ces corps serait la persistance dans l'ébranlement qui leur serait communiqué par les ondulations lumineuses. Suivant d'autres, elle serait le résultat de l'influence des agents physiques sur la matière phosphorescente, et, par suite, de la transformation possible des forces physiques les unes par les autres. Ceux qui sont d'avis que l'origine de la lumière dans ces corps provient de l'absorption des rayons du soleil par ces corps eux-mêmes font remarquer, en faveur de leur théorie, que l'action lumineuse ne peut avoir lieu sans exposition préalable à la lumière, et que les corps phosphorescents brillent d'autant plus qu'ils ont été mis dans l'obscurité le plus rapidement possible après leur exposition au soleil. Béclaria, qui s'est beaucoup occupé des phosphores solaires, assure que ces derniers, qui, dans les circonstances normales, émettent une lumière blanche, donnent, dans l'obscurité, des rayons colorés correspondant, *en partie*, à quelques-uns de ceux qu'ils reçoivent du soleil avec l'interposition d'une lame de verre colorée. Les expériences remarquables de Wilson, que nous ne pouvons énumérer ici, témoigneraient en faveur de cette assertion.

Nous avons dit que les produits phosphorescents devaient, pour briller dans l'obscurité, avoir été préalablement soumis à l'action des rayons solaires. Il est des cas, cependant, où la présence du soleil n'est pas indispensable, et dans lesquels la lumière du jour, voire même celle d'une lampe, suffit pour rendre lumineux quelques-uns de ces corps. On a remarqué, en effet, que l'éclair produit par l'inflammation de la poudre suffit pour rendre lumineux le phosphore de Wilson convenablement préparé.

La chaleur influe d'une manière favorable sur l'éclat que peuvent émettre les fleurs lumineuses et en général toutes les substances phosphorescentes. Nous conseillerons donc aux personnes qui possèdent de ces fleurs de les exposer dans un endroit chaud, surtout au moment où elles voudront en faire l'expérience.

Le *Tropæolum majus*, auquel nous avons comparé les fleurs lumineuses, n'est pas la seule plante capable d'émettre des lueurs phosphorescentes. Quelques cryptogames souterrains jouissent encore de cette propriété, et M. Heinzmann affirme que le *Rhizomorpha phosphorescens*, qui croît dans les mines de la Hesse et du nord de l'Allemagne, devient très-fréquemment lumineux. Le byssus

phosphorescent, le souci, le champignon de l'olivier, le *Polyanthes tuberosa*, le *Lilium bulbiferum*, etc., peuvent aussi être classés au rang des plantes lumineuses.

Comme on a pu le voir par ce qui précède, la phosphorescence est un phénomène par lequel un certain nombre de corps émettent de la lumière sans qu'ils soient pour cela en combustion ou en contact avec des matières incandescentes. On distingue en physique cinq phénomènes distincts de phosphorescence : la *phosphorescence par insolation*, dont il a été parlé plus haut; la *phosphorescence spontanée*, à laquelle se rattachent les propriétés lumineuses de quelques végétaux et animaux; la *phosphorescence par élévation de température*; la *phosphorescence par l'électricité*; et enfin la *phosphorescence due aux actions mécaniques*.

La phosphorescence spontanée ne s'observe pas seulement chez quelques membres du règne végétal; elle a lieu encore chez un certain nombre d'animaux vivants d'ordre inférieur; par exemple, chez les vers luisants et les lucioles (lampyres), les porte-lanterne (fulgures), le scolopendre électrique (*Cancer fulgens*), les *Mammaria*, les élâters, le merlan, le hareng, le maquereau, les annélides phosphorescents, les noctiluques, etc. En général, ces animaux ne deviennent phosphogéniques qu'à la condition expresse qu'ils ont été exposés à la lumière; en revanche, ils peuvent à volonté, comme il est facile de s'en convaincre en cherchant à saisir un ver luisant, diminuer et même suspendre leur faculté lumineuse. Les lampyres, les fulgures, le *Cancer fulgens*, etc., cessent de devenir lumineux après leur mort; les harengs, au contraire, les annélides, et presque tous les poissons phosphorescents, donnent plus de lumière lorsqu'ils sont en voie de décomposition. Les lueurs phosphorescentes de la mer sont dues soit aux liqueurs phosphorées qui proviennent de certains poissons et se mélangent à l'eau, soit à la réunion de milliers d'infusoires ou d'annélides, soit enfin, comme l'a observé M. de Quatrefages, aux noctiluques que l'on rencontre en quantité considérable aux environs du Havre et de Boulogne.

La phosphorescence par élévation de température a lieu dans certains corps, tels que le diamant, l'améthyste, le jaspe, l'émeraude, le grenat, le succin, la craie, les sulfures de baryum et de calcium, le sulfure de strontium, etc.; il suffit, dans la plupart des cas, d'élever ces corps à une température relativement faible; dans d'autres, au contraire, lorsqu'il s'agit des pierres précieuses, par exemple, on est obligé d'atteindre le degré de fusion ou d'ébullition des substances sur lesquelles on veut expérimenter. La couleur et la lumière produites varient également suivant les corps: ainsi, le succin donne des émanations jaunes, et le spath fluor des lueurs quelquefois bleues et d'autres fois vertes.

La phosphorescence par l'électricité se manifeste sous l'influence du passage de l'étincelle électrique; elle est d'autant plus vive que la décharge a été plus forte ou son action plus prolongée; elle peut même devenir persistante si l'on fait usage d'une machine d'induction ou d'une bobine de Ruhmkorff. Les tubes de Geissler nous offrent un exemple de la durée et de l'intensité de la lumière qui émane de certains corps. L'acide carbonique donne une belle lueur verte dès qu'on fait passer le courant dans le tube qui le renferme; l'azote brille d'une couleur jaune-orangé; le verre d'urane donne des teintes vertes fort jolies; enfin la solution de sulfate de quinine répand une lumière violacée très-brillante.

La phosphorescence due aux actions mécaniques s'observe quand on frotte certaines substances les unes contre les autres: ainsi, deux morceaux de sucre frottés dans un endroit obscur répandent une lumière blenâtre; un cristal

de quartz frotté contre un autre cristal de même espèce donne une couleur rouge; le chlorate de potasse émet, quand on le pulvérise dans un mortier, un grand nombre d'étincelles; enfin le phosphore de Homberg brille d'un vif éclat lorsqu'on le frappe dans l'obscurité.

LA POPULATION INDIGENTE DE PARIS.

D'après le recensement de 1877, la population indigente de Paris comprend 43 662 ménages ou 113 317 individus : il n'est pas sans intérêt de comparer ces chiffres à ceux des recensements antérieurs.

En 1791, on essaya de dresser une statistique des indigents par paroisse. Sur 34 paroisses, 25 fournirent des chiffres exacts; dans les 9 autres, on ne put obtenir qu'une approximation. Ces recensements partiels donnent un total de 98 000 indigents. A la même époque, Lavoisier évaluait la population de Paris à 600 000 âmes ⁽¹⁾.

Le premier recensement ayant un caractère officiel est celui de vendémiaire an 10 (1803); il constate l'existence de 111 626 indigents sur 547 416 habitants.

Si l'on cherche le rapport de la population indigente à la population totale, on trouve 1 indigent sur 6 habitants en 1791; 1 sur 5 en 1803; — aujourd'hui, le rapport n'est plus que de 1 à 47.

De 1803 à 1829, il n'existe pas de trace d'un recensement général : pendant cette période, chaque bureau de bienfaisance indiquait le nombre des indigents de son arrondissement, et l'administration acceptait sans les contrôler les chiffres qui lui étaient ainsi fournis.

Un recensement régulier de la population indigente eut lieu en 1829, et, à partir de cette date, la même opération s'est renouvelée, sauf de rares exceptions, de trois en trois ans : le recensement des indigents est fait contradictoirement par les agents de l'administration et par les délégués des bureaux de bienfaisance.

Les chiffres qui suivent peuvent donner une idée du mouvement de la population indigente, de 1829 à 1869 :

1829	62 705 indigents.
1856	69 424
1861	90 287
1869	111 357

Entre le recensement de 1856 et celui de 1861 se place l'agrandissement de Paris par l'annexion des communes suburbaines (1860).

Complétons ce tableau par les résultats des deux derniers recensements : en 1874, on comptait 113 733 indigents; en 1877, on en comptait 113 317. C'est donc une diminution de 416 individus, diminution bien faible sans doute, mais qui accuse tout au moins une tendance de la population indigente à rester stationnaire.

Les 113 317 indigents de 1877 se répartissent ainsi :

Adultes.	{ Hommes	23 026
	{ Femmes	38 477
Enfants au-dessous de 14 ans. . .		51 814

Sur les 43 662 logements occupés par le même nombre de ménages indigents, 26 342 se composent d'une seule pièce. On compte 1 118 chambres ayant 4 lits, et 127 où se trouvent 5 lits à la fois. Le nombre des logements dépourvus de tout moyen de chauffage est de 2 991.

Le rapport de l'administration de l'Assistance publique

(1) « Le nombre des naissances dans la ville de Paris est, année commune, de 19 769. En multipliant ce nombre par 30, on peut conclure, avec quelque vraisemblance, que le nombre des habitants de Paris de tout sexe et de tout âge est de 593 070, et, en nombres ronds, de 600 000. » (Lavoisier, *Essai sur la population de la ville de Paris, sur sa richesse et ses consommations.*)

constate l'existence de 1 860 logements sans une fenêtre, sans même une tabatière, et qui ne sont éclairés que sur un palier ou un corridor : ici, les chiffres parlent et la statistique a son éloquence.

Les vingt bureaux de bienfaisance de Paris dépensent actuellement 5 millions par année, ce qui représente une moyenne de 120 francs environ par ménage.

On peut, au moyen des tableaux très-complets qui accompagnent le Rapport officiel, se rendre compte de la proportion des divers métiers dans le chiffre de la population indigente. En première ligne, on trouve les « hommes de peine » et les « femmes de journée », deux catégories vagues où entrent tous ceux qui n'ont pas de profession proprement dite. Viennent ensuite les cordonniers et les tailleurs, les couturières et les lingères : de toutes les industries parisiennes, c'est l'industrie du vêtement, sous toutes formes, qui fournit le plus fort contingent. Les corps de métier du bâtiment ont aussi leur part; mais il y a moins de charpentiers ou de maçons, sur la liste des indigents, que de tailleurs ou de cordonniers. Enfin, les professions libérales sont représentées dans ce bilan de la misère, et des hommes de lettres, des professeurs, des musiciens y figurent, comme pour affirmer l'égalité des conditions humaines.

En résumé, 43 000 ménages ou 113 000 individus assistés : voilà ce qu'il faut retenir du recensement de 1877. Est-ce là tout du moins, et peut-on dire que les documents administratifs nous aient montré la misère tout entière? Non, hélas! Il y a une autre misère, non moins réelle, non moins pénible, celle qui se cache et se dérobe : c'est le rôle de la charité privée de la découvrir, de lui venir en aide, de la relever moralement et de compléter ainsi l'œuvre de l'Assistance publique.

LE CHATEAU D'ARQUES.

Voy. les Tables.

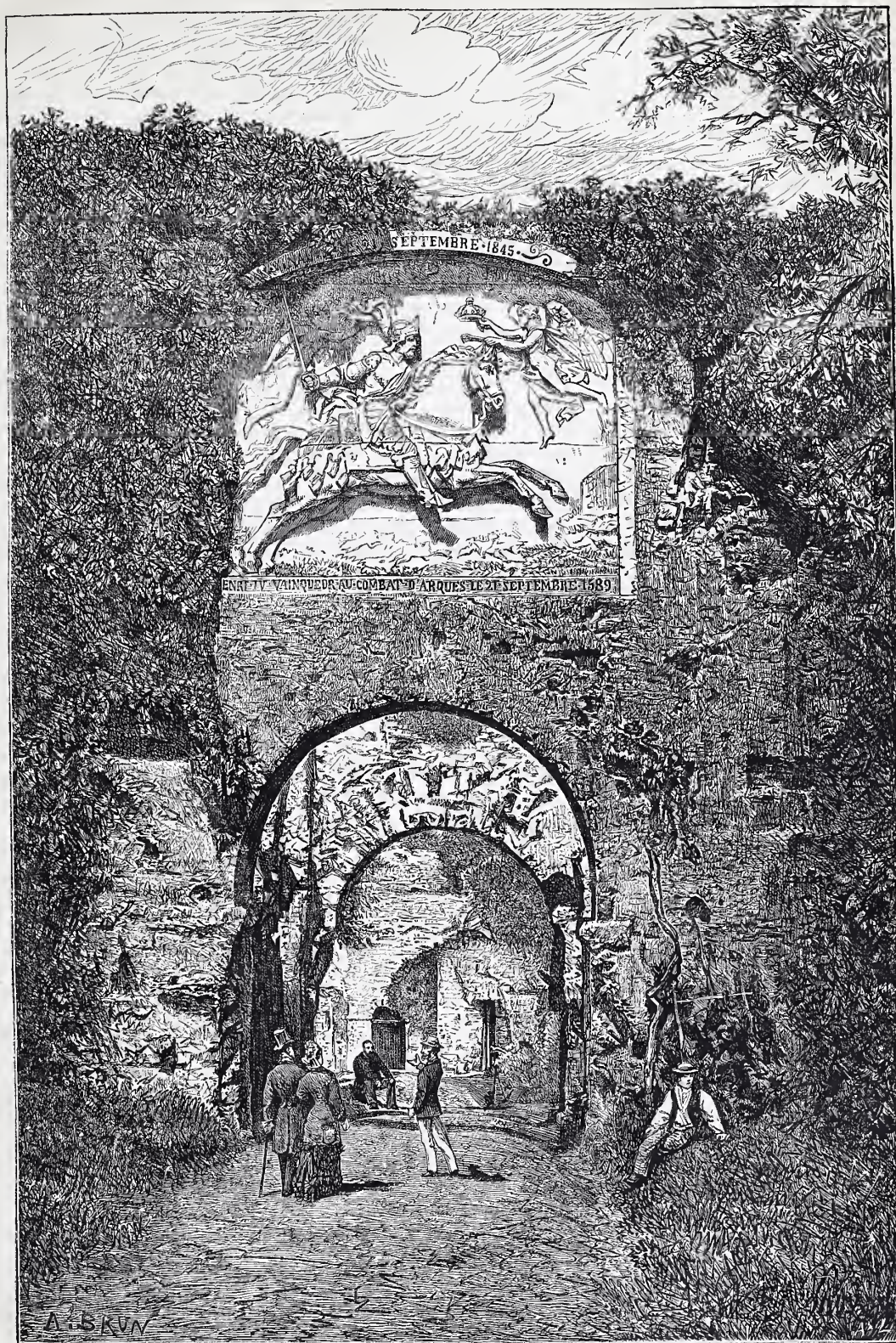
Les ruines du château d'Arques couronnent une colline peu élevée : elles sont entourées de fossés verts et profonds; imposantes encore dans leur vétusté, elles attirent de loin les regards : leur profil, d'une teinte grisâtre, se détache fièrement du fond du ciel souvent brumeux. On ne séjourne guère à Dieppe sans les prendre pour but d'une excursion que l'on peut faire en chemin de fer, en voiture, ou même à pied.

En sortant du joli bourg d'Arques, on gravit un sentier étroit et escarpé; avant de s'y engager, si le soleil est ardent, on peut goûter avec plaisir le lait et les fruits que les habitants exposent, devant leurs portes ou leurs jardins, sur de petites tables couvertes de nappes blanches.

En un quart d'heure on arrive au château. On sonne à une petite porte que défendait jadis un pont-levis, et aussitôt on voit apparaître un ancien militaire qui habite avec sa famille une chambre obscure dans l'épaisseur de la muraille. L'indemnité que l'État lui accorde pour la garde de cette ruine, classée aujourd'hui parmi les monuments historiques, est fort modeste : il a droit de chasse et de moisson dans le fossé, c'est-à-dire de tuer quelques bêtes peu comestibles et de récolter quelques bottes de foin; en réalité, il tire le meilleur de son revenu de ce que lui donnent les visiteurs, qui ne sont pas tous généreux. Il nourrit aussi des animaux domestiques et une chèvre, qui errent en liberté, presque toujours seuls, pendant huit mois de l'année, dans cette enceinte où retentissaient autrefois les voix et les armes des hommes de guerre.

On passe plusieurs heures sans ennui au milieu de ces ruines. Après avoir visité l'entrée des souterrains, après

être monté sur le reste du donjon d'où l'on a une vue admirable de la forêt d'Arques, de Dieppe, de la mer, et de toute une charmante vallée qu'arrosent de vives et limpides petites rivières où les truites abondent, on peut jeter un



Bas-relief dans les ruines du château d'Arques, près de Dieppe. — Dessin de Brun, d'après une photographie.

coup d'œil dans une chambre au bas d'une tour, sur un petit musée, qui ne contient guère, du reste, qu'un portrait de François I^{er}, un buste de Henri IV, et un ancien plan du château.

On aperçoit, à l'extrémité de la forêt d'Arques, du côté

de Dieppe, une petite pyramide commémorative de la victoire remportée sur Mayenne par Henri IV, le 21 septembre 1589 (1). C'est aussi à ce souvenir qu'est consacré le bas-relief reproduit par notre gravure, et qui a été

(1) Voy. t. I^{er}, p. 217.

placé, le 21 septembre 1845, au-dessus d'une arcade. On se complait volontiers aux impressions que font naître ces modestes œuvres d'art, et, tout en admirant un des plus beaux paysages de la France, on aime à se rappeler les actes et les paroles du plus populaire de nos anciens rois.

SOUVENIRS D'UNE OCTOGÉNAIRE.

Fin. — Voy. p. 3.

Très-bon agronome, M. de V... entretenait admirablement ses bois; les feuilles sèches ramassées en automne, alternées avec des couches de chaux, formaient deux monticules exposés au soleil et à la pluie. Au bout d'un an ou deux, cet excellent engrais ou *compost* était déposé au pied des arbres dont il entretenait la vigueur. Il avait été des premiers à introduire et à acclimater en France la race des mérinos venus d'Espagne,

Les qualités si recommandables du propriétaire n'étaient rien auprès des vertus de l'homme privé. M. de V... avait épousé par amour une personne sans fortune, mais très-distinguée d'esprit et de cœur : leur parfaite union, leur gracieuse hospitalité, avaient longtemps attiré au château une société d'élite française et étrangère; miss Edgeworth y avait été reçue à l'un de ses premiers voyages en France, et elle a rappelé, dans un de ses contes, le charme de cet intérieur et l'aménité de M^{me} de V... Un fils et une fille mariés moururent jeunes encore, leur laissant des petits-enfants à élever, tâche dont ils s'acquittèrent jusqu'au bout.

A l'époque dont je parle, un petit-fils et trois de leurs petites-filles étaient mariés et avaient des enfants; peu après la révolution de 1830, M^{me} de V... fut frappée de paralysie. Privée de la parole et indifférente à ce qui se passait autour d'elle, elle semblait ne plus reconnaître les témoins de toute sa vie. Dans sa douleur, son mari essaya de tous les moyens pour réveiller cette intelligence engourdie. On la mena chez les sœurs où la conduisaient autrefois ses bonnes œuvres; elle demeura inerte et sans paroles. Devant cette désolante immobilité, M. de V... ne se découragea pas : tous les matins il entra dans sa chambre, lui apportant les fleurs qu'elle avait aimées, les fruits de la saison, lui adressant de tendres paroles, comme si elle eût pu l'entendre; et lorsque ses petites-filles qui se succédaient au château, voyant sa tristesse à la suite de ces visites quotidiennes, essayaient de l'en détourner en lui disant que leur grand'mère ne le comprenait pas, il se fâchait un peu.

« Qu'en savez-vous? » leur disait-il; et il persista, non pas un jour, non pas un mois, mais des années, évoquant cette pauvre âme du fond de ses ténèbres et espérant toujours son réveil à force de tendresse. Tant qu'elle put marcher, on la promenait dans les bois où elle nous apparut deux ou trois fois comme un être dont la vie s'est retirée; la physionomie était passive; les yeux étaient sans regards, les mouvements automatiques. Plus tard on la sortit en voiture, et M. de V... exigea que les bébés qu'elle avait coutume d'emmenner promener avec elle l'accompagnassent comme autrefois. Un jour, au moment de monter en voiture, elle parut effrayée du mouvement des chevaux : M. de V... fit construire une passerelle qui lui permit d'entrer de plain-pied de sa chambre au rez-de-chaussée dans sa voiture sans apercevoir l'attelage. Sa place était toujours réservée à table, et, toujours maîtresse respectée de la maison, elle assistait impassible aux repas. Il avait dessiné et fait faire à la manufacture de Sèvres des vases à l'usage de la malade, afin que ses mains tremblantes pussent les porter à sa bouche sans en répandre le

contenu. Il veillait avec un soin jaloux à ce qu'on ne s'écartât jamais des égards et du respect dus à la chère infirme. Une femme de charge dévouée, un ancien valet de chambre, étaient attachés à son service. Le médecin venait tous les matins la visiter, et M. de V..., qui se trouvait toujours là, l'interrogeait avec anxiété, espérant contre toute espérance. « Que n'eus-je pas donné, nous disait le docteur en nous racontant ces détails, pour pouvoir lui dire : Elle vous entend, elle vous comprend ! Mais non, il ne restait aucune lueur de cette intelligence autrefois si vive, aujourd'hui complètement éclipmée. »

Lors de la fête du village, qui se célébrait à la Saint-Jean, en juin, on dressait sur la pelouse en face du château des banquettes pour le public. Une roue mettait en mouvement un fil d'archal auquel était attaché un papillon de papier peint dont le vol saccadé et les soubresauts capricieux défiaient les efforts que faisaient pour l'attraper des fillettes de sept, huit et neuf ans. Le triomphe était à la plus alerte. Pour les jeunes filles plus âgées, il s'agissait de percer, les yeux bandés, un cœur de papier suspendu à une certaine hauteur. Les cœurs, qui comptaient plusieurs années de service, étaient ingénieusement rapiécés. Ce jeu emblématique, inventé ainsi que celui du papillon par M. de V..., était une réminiscence de l'esprit du dix-huitième siècle et du succès qu'avait eu jadis l'opéra de la *Caravane* dont il avait composé les paroles. Les courses en sac pour les garçons terminaient la fête et excitaient dans l'assemblée des trépignements de joie et des rires homériques. Le châtelain présidait : c'était plaisir de voir sa sollicitude et sa sympathie pour ces passe-temps populaires.

Avant de commencer la distribution des robes, châles, vestes et cravates, qui emplissaient deux grandes corbeilles, il disait d'une voix émue : « Mes enfants, ce n'est pas moi qui vous donne ces prix, c'est M^{me} de V... » Et il désignait de la main la figure pâle, inerte, qui, assise sous les grands ormes d'un monticule à l'intérieur du parc, assistait de loin à la solennité. Je n'oublierai jamais l'expression si tendre de la physionomie de ce vieillard dont quatre-vingt-trois ans n'avaient pu refroidir le cœur.

Les sonneries du château, dont nous étions proches voisines, nous tenaient lieu d'horloge. On sonnait avec une rigoureuse exactitude l'heure des repas, l'heure de la promenade des maîtres, celle des domestiques, un exercice modéré étant jugé nécessaire à la santé de tous. Un jour, cependant, la cloche se tut pour la première fois; étonnés, nous écoutions : rien... Ce silence nous fut expliqué par le rapide passage du médecin appelé près de M^{me} de V... qui venait d'avoir une nouvelle attaque, probablement mortelle. Pendant quarante-huit heures, la grande maison resta muette; une profonde douleur en avait troublé l'ordre et suspendu le mouvement. Tout était arrêté autour du frère semblant de vie qui allait s'éteindre. M. de V... ne quitta pas la chambre de la malade; il la veilla nuit et jour, et quand tout fut fini, il trouva encore la force d'accompagner celle qu'il avait si tendrement aimée jusqu'à sa dernière demeure. En donnant au village le cimetière pris sur ses bois, M. de V... s'était réservé pour sépulture un enclos planté de cyprès. La dépouille mortelle de M^{me} de V... y fut déposée; son mari y marqua sa place près d'elle. Là, sur deux pierres tumulaires, sont inscrits les noms de ce couple si étroitement uni dans la vie et que la mort ne pouvait séparer.

M^{me} de V... n'existait plus; mais sa place inoccupée à la table de famille, son prie-Dieu resté vide à la chapelle, rappelaient à tous sa mémoire longtemps après qu'elle eut cessé de vivre. L'une de ses petites-filles, M^{me} de B..., voyant à l'église une étrangère prier avec ferveur, s'ap-

procha d'elle, et, sans la connaître, lui demanda de vouloir bien dire un *De profundis* pour sa grand'mère. Cette communion d'âmes pieuses s'associant dans le culte des absents qui nous sont chers me paraît l'une des plus touchantes coutumes de notre religion : « Souvenez-vous de moi, vous qui fûtes mes amis. »

M. de Vindé survécut quelques années à sa femme, continuant de faire le bien sans ostentation. Payé souvent d'ingratitude, méconnu par quelques-uns, calomnié par un malhonnête homme qui lui avait intenté un procès à propos d'une résiliation de bail, procès qu'il gagna avec des dommages et intérêts dont il fit abandon aux enfants et à la femme de son adversaire, il mérita l'estime et la vénération de tous ceux qui, à travers les récits de vieux serviteurs et de quelques rares amis, ont pu comme moi pénétrer dans cet intérieur et y admirer les trésors de tendresse et d'affection qu'il recélait.

NOUVELLE STATISTIQUE DES CÉRÉALES

EN FRANCE (1).

PROGRÈS REMARQUABLES.

Le ministère de l'agriculture a publié en 1878 un grand volume de 500 pages, plein de chiffres et de tableaux, qui donnent, depuis 1815 jusqu'en 1876, — par année, par nature de céréales et par département, — la production de

la France, les surfaces occupées par les grains, le nombre moyen des hectolitres de grains récoltés par hectare.

Ce livre, destiné à remplacer les différentes statistiques partielles publiées antérieurement, est le résumé des rapports adressés annuellement par les préfets, rapports qui, comparés en bloc et pour de longues périodes, doivent indiquer, plus ou moins approximativement, la vérité telle qu'on pourra l'espérer tant que la statistique ne sera point le but et la mission d'un corps savant spécial, ou du moins ne sera point confiée à un corps savant, à celui des mines ou à celui des ponts et chaussées, par exemple.

La période de soixante-deux ans, de 1815 à 1876 (ces deux années comprises), a été divisée en trois sous-périodes de vingt années chacune; savoir : 1815 à 1835, 1836 à 1855, 1856 à 1876. (Les années 1819 et 1870 manquent : la première, parce que les rapports ne se sont pas retrouvés dans les archives; la seconde, à cause de la désorganisation des services.)

Les céréales recensées sont : le froment, l'avoine, le sarrasin, le maïs et le millet confondus, le seigle, le méteil (mélange de seigle et de froment), et l'orge.

Pour les quatre premières céréales, les surfaces ensemencées ont augmenté considérablement en passant de la première à la dernière période; pour les trois dernières, au contraire, il y a eu diminution. Le tableau suivant constate et mesure ces mouvements ainsi que ceux de la période intermédiaire.

ESPÈCES CULTIVÉES.	NOMBRE MOYEN d'hectares ensemencés annuellement.			NOMBRE MOYEN TOTAL d'hectolitres récoltés annuellement.			NOMBRE MOYEN d'hectolitres récoltés annuellement par hectare.		
	1815 à 1835	1836 à 1855	1856 à 1876	1815 à 1835	1836 à 1855	1856 à 1876	1815 à 1835	1836 à 1855	1856 à 1876
	Froment.	4 956 243	5 846 894	6 846 444	57 337 848	77 464 936	99 328 747	44.57	43.30
Avoine	2 630 687	2 982 752	3 234 529	42 439 486	59 424 253	72 067 838	46.00	49.80	22.33
Sarrasin.	663 648	694 073	724 647	7 040 577	9 888 432	40 388 252	40.56	44.23	44.40
Maïs et millet	572 797	637 570	659 207	6 207 047	8 923 405	9 794 903	40.82	44.00	44.83
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seigle.	2 687 584	2 559 547	4 976 088	28 254 879	29 945 012	26 545 227	40.50	41.70	43.35
Méteil.	885 428	817 343	545 025	40 894 643	44 557 298	8 480 434	42.29	44.08	45.57
Orge	4 234 664	4 222 604	4 407 249	46 349 737	49 082 749	49 999 684	43.34	45.59	48.06

L'augmentation porte presque entièrement sur le froment et sur l'avoine : 4 860 000 hectares pour l'un, et 600 000 pour l'autre. Le sarrasin, le maïs et le millet n'ont frent que 144 000 hectares de plus. La diminution des surfaces ensemencées en seigle, méteil et orge, est de 4 176 000 hectares.

C'est avec une grande satisfaction que l'on constate ces faits, dont les conséquences sautent aux yeux.

Le froment remplace de plus en plus le seigle, le méteil et l'orge, dans la fabrication du pain. Le cultivateur y trouve son compte, parce qu'il obtient un produit supérieur; et la population pauvre est nourrie d'une manière plus agréable et sans doute plus substantielle. L'augmentation des produits de l'avoine démontre aussi que la richesse en chevaux s'est accrue et que ces animaux sont mieux nourris. La substitution du froment aux graines inférieures fournit également la preuve des progrès de l'agriculture, car le froment est bien plus exigeant en engrais et en qualité de sol; mais cette preuve devient plus éclatante par l'examen du tableau des rendements du grain à l'hectare. On y voit que toutes les céréales, sans exception, offrent une augmentation sensible en passant d'une période à l'autre.

(1) Voy. t. II, p. 178; — t. XI, p. 303; — t. XV, p. 489.

Cet accroissement du produit moyen annuel par hectare, qui n'en restera pas là, a eu lieu par plusieurs causes : meilleurs procédés de culture; semences mieux choisies et mieux réparties; emploi d'instruments plus efficaces pour préparer le sol et pour débarrasser les récoltes de l'herbe parasite qui les étouffe; art de faire de meilleurs fumiers et de les mieux employer dans les rotations de culture; introduction d'engrais artificiels; utilisation des jachères pour fourrages, et, partant, augmentation d'un bétail mieux nourri qui améliore les champs, etc., etc.

Pour avoir une mesure des progrès agricoles, il suffit de comparer la production en froment de la dernière période et de la première. Au lieu de 57 millions d'hectolitres par année moyenne, on en a 99 millions.

Mais le calcul est plus démonstratif, si l'on remarque les 3 hectolitres produits chaque année en plus, par chaque hectare, depuis 1856 jusqu'en 1876. La récolte annuelle du froment a été augmentée, par ce fait, de 20 517 000 hectolitres; ce qui, au prix moyen de la période (22 francs), donne par année un accroissement de 450 millions de francs et de 9 milliards pour la période entière! Pour l'avoine, dont le rendement a passé de 46 hectolitres à 22.33, c'est aussi une augmentation annuelle de 20 454 000 hec-

tolitres, ou de plus de 150 millions de francs par an, et de 3 milliards dans la période. — Les autres céréales ajouteraient à ces grands chiffres plus de 5 milliards.

Tel est l'effet de l'accroissement de la production moyenne par hectare. En présence des énormes résultats qui résultent des progrès agricoles, on s'explique les efforts des ministres de l'agriculture pour développer l'instruction agricole, et l'ardeur qu'ils mettent à l'organisation des concours de toutes natures pour l'amélioration des races d'animaux, pour la propagande des meilleurs instruments, et pour la diffusion des habiles procédés de culture pratiqués dans les fermes qui méritent la prime d'honneur agricole.

DÉLIBÉRER AVANT D'AGIR.

Si nos actions sont mal composées, s'il nous arrive presque tous les jours ou de nous tromper dans nos jugements, ou de nous égarer dans notre conduite, l'expérience nous fait connaître que la cause de ce malheur, c'est que nous ne délibérons pas assez posément de ce que nous avons à faire; c'est que nous nous laissons emporter aux objets qui se présentent.

BOSSUET.

RUDE TRAVAIL.

Le comte d'Eldon, lord chancelier de 1801 à 1827, était un homme très-laborieux. Il raconte ainsi une de ses journées : — « Je souffrais de la goutte et je ne pouvais marcher; on me mit en voiture et l'on me transporta à la Cour (de justice). J'y restai tout le jour à écouter et à diriger des débats difficiles; puis je rendis un jugement qui m'avait

obligé à une grande contention d'esprit. De là on me mena le soir à la Chambre des lords: j'y étais encore à deux heures du matin, lorsque plusieurs lords vinrent me dire à l'oreille que l'on s'attendait à me voir prendre la parole. Je leur répondis que réellement je ne le pouvais pas, que j'étais malade et que je n'étais pas en état de me tenir debout; mais ils insistèrent: c'était, suivant eux, un devoir auquel je ne pouvais pas me soustraire. Ils me soutinrent donc sous les épaules et me portèrent ainsi jusqu'à la place d'où j'avais coutume de m'adresser à la Chambre. La question qui s'agitait était importante: il s'agissait de la paix d'Amiens (1). Je commençai avec peine, mais bientôt j'oubliai ma goutte et je parlai pendant deux heures. Enfin la séance fut levée; je fus conduit chez moi, et à six heures je me préparais à me coucher. J'avais déjà mis un pied dans mon lit, lorsque je songeai à des pièces importantes qu'il m'avait été impossible d'étudier pendant le jour et qui se rapportaient à une très-grave affaire que je devais juger dans quelques heures. Je sortis donc du lit ma pauvre jambe, je me rhabillai et je me mis au travail. Il fallut renoncer à dormir. On me transporta de nouveau à la Cour, puis à la Chambre des lords, et ce ne fut qu'au milieu de l'autre nuit que je fus libre de me coucher. Ce sont là de rudes fatigues. »

LA PLUS ANCIENNE GRAVURE CONNUE

REPRÉSENTANT JEANNE DARC (2).

Deux nobles effigies manquent à la France et à l'Espagne. Nul ne peut dire aujourd'hui où se trouve un portrait contemporain de Jeanne Darc (3); nul ne peut



Jeanne Darc, d'après une gravure de 1538.

montrer une peinture vraiment authentique rappelant les traits vénérables de Christophe Colomb (1). Dans cette dissertation de preuves iconographiques, on en est réduit à accepter des conjectures ou bien des à peu près qui tirent surtout leur valeur de leur plus ou moins d'ancienneté. La petite image gravée sur bois que nous reproduisons ici a paru un siècle après la mort cruelle de la « divine » jeune fille (c'est l'épithète dont se sert son antique biographe, lequel pouvait avoir encore sous les yeux des effigies sincères de Jeanne, si elles n'étaient habiles): elle fait partie des nombreuses illustrations d'un traité historique publié à Lyon, en 1538, sous ce titre: *Regalium Franciæ libri duo*. L'auteur est un certain Charles de Grassailles, origi-

(1) Voy. t. III, p. 316, et les *Voyageurs anciens et modernes*.

naire de la ville de Carcassonne, où il naquit en 1495, c'est-à-dire dans le siècle même qu'illustra Jeanne Darc par sa grandeur admirée de tous les peuples. Notre vieil écrivain, qui ne s'occupe, en effet, dans l'histoire de la France, que des droits de la couronne, la présente comme une sorte de phénomène comparable à ce que l'antiquité produisit de plus surprenant.

Le livre d'où nous tirons cette petite gravure est resté pour ainsi dire ignoré. On le cite bien rarement, et cependant il obtint plusieurs éditions; la seconde parut en 1545; le livre tomba ensuite complètement dans l'oubli.

(1) On voit que cela se passait en 1802.

(2) Voy. les *Tables*.

(3) Voy. t. II, p. 419; — t. VIII, p. 299.

RÉVERIE AU BORD DE L'EAU.



Au bord de l'eau. — Composition et dessin de Giacomelli.

J'étais assis sur l'herbe au bord d'une petite rivière, sous l'ombrage d'un arbre touffu. Je me reposais, il faisait chaud, je ne bougeais pas et rien ne bougeait autour de moi. L'endroit était charmant, je n'avais jamais vu une telle abondance de plantes accumulées dans un petit espace; le tronc des grands arbres était caché dans le feuillage des arbustes; ceux-ci disparaissaient sous les houblons, les chèvrefeuilles, les clématites sauvages, qui les enlaçaient et les confondaient en une seule masse de verdure. La rive était bordée d'une profusion de roseaux, d'iris jaunes, de reines des prés surmontées de leurs panaches blancs.

En examinant en détail cette riche végétation, je découvris à peu de distance un oiseau perché sur une branche morte qui s'avancait au-dessus de l'eau, à deux ou trois pieds de la surface. L'épais feuillage des arbrisseaux de la rive lui faisait un abri dans lequel il était difficile de l'apercevoir. Il se tenait dans une immobilité absolue, la tête penchée en avant, la pointe de son long bec tournée en bas. La couleur de son plumage, d'un bleu métallique sur la tête et sur les ailes, sa gorge blanche, sa poitrine rousse, la forme ramassée et écourtée de son corps, me firent bientôt reconnaître un martin-pêcheur. Un quart d'heure, une demi-heure s'écoulèrent, il n'avait pas fait un mouvement. « Que fait là cet oiseau? pensai-je. Évidemment il est sous le charme de la jolie scène qui se déploie sous ses yeux; il contemple, il rêve. L'eau verte et lente, les petits remous écumant entre les cailloux et les joncs du bord, les insectes qui, sur leurs longues échasses, glissent en décrivant des cercles à la surface, les libellules bleues qui se posent à la pointe des roseaux, les papillons nacrés qui passent deux à deux en se poursuivant parmi les tiges fleuries, occupent ses regards, le plongent dans une vague et délicieuse extase. N'est-ce pas là une preuve que l'âme enfantine et naïve des bêtes n'est pas insensible au beau, que les jouissances esthétiques ne leur sont pas étrangères?... »

Tout à coup le martin-pêcheur, que je n'avais pas quitté des yeux, s'élança de sa branche avec la rapidité d'une flèche, plongea dans l'eau, qui rejaillit bruyamment en gerbes étincelantes, et reprit son vol au-dessus du milieu du courant et en suivant les ondulations de la rivière. Il tenait dans son bec un poisson, dont je vis briller les écailles d'argent. Ainsi l'oiseau ne contemplait pas le paysage, il songeait à son dîner; il s'était posté sur une branche dépouillée de feuilles pour mieux observer l'eau et apercevoir le poisson; il ne rêvait pas, il guettait sa proie... Le rêveur, c'était moi!

LE MAITRE DE PAPILLON.

ANECDOTE.

Le maître de Papillon se nommait Grégoire, et c'était un pauvre garçon sous tous les rapports. D'abord, il était orphelin, et il l'avait même été si jeune que c'était à peine s'il se souvenait vaguement d'avoir eu un père et une mère. Un oncle l'avait élevé en lui donnant plus de taloches que de friandises : l'oncle Guillaume était avare, et, n'eût été le respect humain, il aurait volontiers laissé mettre le fils de sa sœur aux Enfants-Trouvés plutôt que de le prendre chez lui. Il ne l'avait pas envoyé à l'école, parce qu'à l'école il aurait fallu payer. Il l'avait employé de bonne heure à sarcler les champs, à garder les oies et les moutons, et à faire tous les ouvrages que peut faire un enfant à la campagne. Grégoire grandit tristement : il ne jouait guère, son oncle ne lui en laissait pas le temps; et quand il se hasardait parmi les garçons de son âge, il recevait souvent d'eux des railleries et des rebuffades. On se moquait de

ses vêtements, qui étaient toujours trop courts et trop étroits, parce que l'oncle ne les remplaçait que lorsqu'ils tombaient en lambeaux; on s'en moqua bien davantage par la suite, quand l'oncle le jugea assez grand pour hériter de ses vêtements à lui; comme il s'avisait de cela deux ou trois ans trop tôt, le pauvre Grégoire, perdu dans des vestes et des culottes où on aurait pu loger deux garçons de sa taille, avait l'air d'un épouvantail à moineaux, bon à percher sur un cerisier. Et puis il était gauche et maladroit, et ne réussissait pas dans les jeux et les exercices des autres enfants : peut-être était-ce faute d'habitude.

Pour toutes ces raisons, les quolibets pleuvaient sur lui dru comme grêle, et le pauvre garçon, timide par nature, le devenait encore davantage : il ne faisait plus que des bévues dès qu'il se sentait observé. Quelle bonne fortune pour les loustics du village qu'un être pareil, à qui on pouvait jouer tous les tours possibles sans qu'il se vengeât ni par des paroles ni par des coups, tant il était doux et inoffensif et tant il avait la réplique difficile!

Il était arrivé, à seize ans, à une taille de greudier et à un appétit qui indignait et stupéfiait l'oncle Guillaume, lorsqu'un des habitants du village, se trouvant la bourse bien garnie, eut l'idée de se faire bâtir une nouvelle maison, et fit venir pour cela des maçons de la ville. Grégoire, passant par là, s'arrêta pour les regarder travailler, et leur travail lui parut amusant. Un des maçons, le voyant, bouche béante, planté sur ses deux jambes écartées et les mains dans les poches d'un vieux pantalon de l'oncle Guillaume (Grégoire recommençait à être habillé trop court et trop serré, l'oncle étant de moins belle taille que lui), l'interpella en ces termes :

— Hé! garçon, si tu n'as rien à faire, passe-moi donc ces pierres qui sont en tas à côté de toi!

Grégoire rougit de plaisir et se mit vite à la besogne. Au bout de cinq minutes, les maçons lui firent des compliments, tout en riant de sa gaucherie, car il y a manière de porter des pierres, et il ne s'y prenait pas avec grâce; mais il allait vite, il était complaisant et il ne craignait pas de se fatiguer. Au bout d'un quart d'heure il causait avec ses compagnons de travail; au bout d'une heure il leur avait raconté son histoire, et il exprimait son enthousiasme pour un métier où l'on recevait tous les soirs un certain nombre de sous dont on pouvait faire ce qu'on voulait. Le pauvre Grégoire n'avait jamais possédé un rouge liard.

Le maître maçon, le voyant fort et plein de bonne volonté, lui proposa de l'engager.

— Oh! si mon oncle voulait! dit Grégoire.

— J'irai lui parler, répondit le maître maçon.

Justement, l'oncle Guillaume cherchait à se débarrasser de son neveu. Le fils de l'oncle Guillaume, qui était soldat, allait finir son temps de service et revenir au village; il suffirait à cultiver les terres paternelles, et Grégoire deviendrait une bouche inutile. Et quelle bouche! ce n'était pas une bouche oisive, assurément. L'oncle Guillaume donna donc à Grégoire son consentement et sa bénédiction, et Grégoire quitta le village.

Tout ceci se passait longtemps avant que Grégoire fût le maître de Papillon; car ce fut à Paris qu'il rencontra l'ami qui devait exercer une si grande influence sur sa vie.

D'apprenti il était passé ouvrier maçon (ouvrier médiocre, il faut le dire), quand, un dimanche, en se promenant dans la campagne, il entendit de petits gémissements qui lui firent pitié. Il chercha d'où ils venaient : sur un fumier qui dépendait d'une assez belle propriété, il aperçut plusieurs petits chiens. La maison appartenait à un savant médecin qui faisait des expériences *in anima vili*, et les petits chiens étaient ses dernières victimes. Grégoire se baissa, les prit un à un, les retourna, les palpa : trois

étaient morts, un autre agonisait ; le cinquième ne voulait pas mourir, et c'était lui qui gémissait si plaintivement. Grégoire le mit dans sa blouse et l'emporta.

Acheter un sou de lait chaud à une vieille femme qui vendait du café au lait aux passants, le faire boire au petit chien, frotter celui-ci bien doucement pour le réchauffer, c'était l'idée qui devait venir à tout le monde : aussi elle vint à Grégoire ; et il y eut bientôt un attroupement de badauds autour de cet ouvrier assis sur une pierre, insinuant du lait goutte à goutte entre les mâchoires d'un chien malade. Quelques-uns se moquaient de lui ; mais les bonnes âmes s'apitoyaient sur le pauvre animal, et une femme qui demeurait tout près proposa à Grégoire d'entrer chez elle, où elle ferait une flambée pour réchauffer la pauvre petite bête. Et le chien, étendu sur les genoux de Grégoire devant un bon feu, se ranima bientôt tout à fait. Il commença à laper de sa langue rose le lait que lui donnait l'ouvrier, et quand il eut la force de comprendre sa situation, ce fut la main de Grégoire qu'il lécha en signe de reconnaissance.

Grégoire l'emporta chez lui, et à partir de ce jour-là la vie lui parut un paradis. Il avait un ami ! et un ami dont il se plaisait à reconnaître la supériorité. « Papillon a bien plus d'esprit que moi », disait-il. Il avait peut-être raison ; du moins, Papillon avait infiniment plus d'esprit comme chien que Grégoire comme créature humaine ; mais comme l'un n'était pas jaloux et que l'autre n'avait aucun orgueil, ils s'arrangeaient parfaitement bien ensemble.

Le matin, c'était Papillon qui réveillait Grégoire, non pour le rappeler à son ouvrage et à son devoir, que Grégoire n'eût point oubliés, mais parce qu'il était pressé de lui dire bonjour. Et c'étaient des joies, des caresses, des cabrioles à n'en plus finir. On déjeunait ensemble, et Papillon s'en allait au travail, trottant sur les talons de Grégoire ; quand le trajet était trop long, Grégoire prenait Papillon sur son épaule, et le chien s'y tenait droit, assis sur sa queue et appuyé sur ses pattes de devant, sa tête ne dépassant guère l'oreille de son maître.

C'est assez dire que Papillon n'était pas grand ; il n'était pas plus gros que le poing de Grégoire, depuis que celui-ci, pour le tenir propre plus aisément, ou parce qu'il trouvait que cela lui allait bien, lui avait rasé tout le train de derrière. Mais il lui avait laissé un beau bouquet de poils au bout de la queue, et sur la tête une superbe crinière, longue et soyeuse, qui retombait jusque sur ses yeux brillants et noirs. Papillon était tout blanc et toujours parfaitement propre ; quoique, de par le métier de son maître, il dût vivre au milieu du mortier, il savait se conserver net comme une hermine. Ce ne sont là que des qualités extérieures ; mais Papillon en avait bien d'autres. C'était le chien le plus intelligent qu'on pût voir ; et comme son intelligence était gouvernée par un excellent petit cœur, il ne s'en servait que pour bien faire. Par sa grâce, par sa gentillesse, par tous les charmes de sa petite personne, il s'était fait des amis de tous les camarades de son maître ; mais il n'acceptait pas sans distinction tous les hommages ; pour être l'ami de Papillon, il fallait d'abord être l'ami de Grégoire. Quiconque avait joué quelque mauvais tour au maître pouvait renoncer aux bonnes grâces du chien : il avait beau siffler, appeler Papillon de la voix la plus engageante, lui présenter le morceau le plus alléchant, Papillon lui tournait le dos avec un dédain superbe ; ou bien, redressant sa queue et se plantant roide sur ses quatre pattes, le cou tendu, la tête haute, la crinière hérissée, il le poursuivait de jappements hostiles. Mais qu'un ami de Grégoire, un bon garçon qui lui donnait des poignées de main et qui se montrait bon camarade envers lui, fit le moindre signe à Papillon, le petit chien accourait et prodiguait toutes ses

grâces. Il faisait le beau, se tenait debout sur ses pattes de derrière, dansait, saluait de sa patte droite, et acceptait la moindre bouchée de pain sec avec un air de gratitude. Il savait très-bien qu'il y a en ce monde des mains qu'il faut lécher et des mains qu'il faut mordre ; et on n'avait pas besoin de lui apprendre lesquelles.

Papillon valut bien des amis à Grégoire. C'était un si amusant petit compagnon ! On fit la cour au maître pour pouvoir jouer avec le chien, et l'heure du repas des ouvriers devint une heure d'étude pour Papillon. On lui enseigna des tours à rendre Munito jaloux ; un ancien soldat lui apprit à faire l'exercice avec un bâton ; on l'exerça à trouver des objets cachés, à choisir la carte qu'on lui désignait, à jouer aux dominos ; et on riait aux larmes à chaque nouvelle prouesse de Papillon. Les compagnons de Grégoire en oubliaient parfois d'aller au cabaret : Papillon était, sans le savoir, un grand moralisateur.

Il n'est pas besoin de demander si Grégoire aimait Papillon. Le pauvre garçon, dont chacun s'était moqué depuis qu'il était au monde et qui n'avait trouvé que rudesse dans le seul parent qu'il eût, rencontrait enfin un être qui se montrait heureux de son affection. Aussi la lui accordait-il sans mesure, et faisait-il de Papillon la grande préoccupation de sa vie. Le soigner, le caresser, le faire beau, lui réserver les meilleurs morceaux, lui ménager une place fraîche en été et le réchauffer contre sa poitrine en hiver, lui parler comme si le chien eût pu lui répondre (je ne dis pas l'entendre, car Grégoire était persuadé que Papillon l'entendait et le comprenait tout aussi bien qu'un chrétien), c'étaient les plus chères occupations de Grégoire. Grâce à Papillon, il n'était plus seul au monde, et il se trouvait si bien de son petit ami à quatre pattes qu'il ne l'eût pas troqué contre n'importe quel compagnon faisant partie de la race humaine.

Papillon avait-il un ennemi, ou faut-il croire qu'il y a des gens qui font le mal sans but et sans raison, pour le seul plaisir de le faire ? Je ne sais, mais un jour que Grégoire était occupé tout en haut d'un échafaudage et que Papillon, couché en rond sous un rayon de soleil, faisait tranquillement sa sieste au pied de la maison, un caillou lancé par une main malfaisante vint l'éveiller en sursaut et lui fit pousser des cris douloureux. A ses cris, Grégoire, inquiet et indigné, se retourna brusquement ; le pied lui manqua, il perdit l'équilibre et tomba sur le pavé.

Les gens qui virent passer un brancard couvert, porté par des maçons et suivi par un petit chien blanc qui gémissait à fendre l'âme, s'étonnèrent et demandèrent ce qui était arrivé ; et on se répéta bientôt, de loge en boutique et de boutique en loge : « C'est un pauvre ouvrier qui s'est tué en tombant d'un échafaudage ; on le porte à l'hôpital, et son chien ne veut pas le quitter. » Et l'on s'apitoyait sur le malheur de l'ouvrier, et l'on s'attendrissait sur la fidélité du chien.

Pourtant Grégoire n'était pas mort : un tas de sable et de débris avait amorti sa chute, et le chirurgien qui le visita déclara qu'il pourrait en revenir. Il resta huit jours sans connaissance. Au bout de ces huit jours, on entendit sortir du lit numéro 24, où on l'avait couché, une voix faible qui disait avec un accent inquiet : « Papillon ! »

Papillon était là. Il avait suivi le brancard qui portait son maître à l'hôpital ; il faisait sombre quand on y était arrivé, et à la faveur de la nuit il avait pu, en se glissant entre les jambes des porteurs, franchir la porte interdite aux visiteurs de son espèce. Pendant que la sœur, les infirmiers et le chirurgien s'empresaient autour du blessé, personne n'avait fait attention à Papillon, qui se tenait coi, comme s'il eût compris qu'un jappement intempestif le ferait expulser de la salle. Il avait attendu ; il avait laissé

partir tout le monde, et s'était ensuite glissé dans le lit à côté de son maître, comme il avait coutume de le faire tous les soirs.

Le lendemain matin, l'interne qui était venu renouveler le pansement fut fort étonné de voir une crinière blanche mêlée aux cheveux bruns du malade : il découvrit Papillon, qui, sans manifester aucune confusion, se mit à lécher le visage de son maître pour le réveiller, et qui, voyant qu'il ne se réveillait pas, poussa des gémissements plaintifs. On essaya de l'emporter; il résista d'une façon si suppliante, si douloureuse et si tendre, que la sœur de la salle en eut pitié. Il était si petit, il tenait si peu de place, il faisait si peu de bruit! On n'avait qu'à ne pas paraître s'apercevoir de sa présence. Et Papillon resta.

La fin à la prochaine livraison.

BARTOLOMEO BORGHESI,

FONDATEUR DE L'ÉPIGRAPHIE LATINE.

NÉCESSITÉ DE L'ÉTUDE DE CETTE SCIENCE NOUVELLE
POUR L'INTELLIGENCE DE L'HISTOIRE ROMAINE.

Bartolomeo Borghesi est né le 11 juillet 1781, dans la petite ville de Savignano, en Romagne, au nord-ouest de Rimini; il est mort le 16 avril 1860, à Saint-Marin, où il avait élu domicile depuis 1821. On voit, dans la première de ces deux villes, la maison dans laquelle il a passé ses quarante premières années. Son père, Pietro Borghesi, numismatiste très-connu, quoiqu'il n'eût rien publié, était l'ami du célèbre Eckhel, l'auteur de la *Doctrina numorum*, et il avait passé sa vie à former une des plus belles collections particulières de médailles romaines de l'Italie.

Le soin qu'il apporta à l'éducation de son fils, et la peine qu'il prit pour l'instruire des secrets d'une science qu'il possédait à fond, eurent les plus heureux résultats, et produisirent les fruits les plus précoces, puisqu'à l'âge de onze ans le jeune Bartolino publia son premier mémoire, encore consulté aujourd'hui, sur une monnaie d'Héraclius. Il est vrai que l'auteur imberbe de cette dissertation déclare qu'il n'a nullement le désir de grossir la liste des enfants prodiges; il avoue même, avec un aimable enjouement, que si son travail se présente devant le public sans trop de désavantage, il faut l'attribuer à son père « qui l'a si bien léché qu'il lui a donné une forme et en a fait un beau petit ours : *Lambisca colla lingua sin che a figura animalesca la riduca, onde un bel orsato divenga.* » Mais le jeune savant, bientôt abandonné à lui-même, se montra d'abord passionné pour la diplomatie du moyen âge et pour l'histoire de son pays. Sans négliger l'antiquité et les études positives de l'archéologie romaine, il s'éprit de poésie, se lia avec Monti, avec Perticari, et connut intimement aussi l'illustre Leopardi, presque son compatriote, car le lord Byron de l'Italie était né à Recanati, dans les Marches. Borghesi fonda avec ses jeunes amis, à Savignano, la petite académie nommée par eux *Sempemenica*, à l'imitation de la société des *Arcades* de Rome, et dans laquelle les membres recevaient comme une sorte de baptême littéraire, en prenant un nom de berger.

Borghesi, qui s'était montré chaud partisan des idées libérales dont il attendait le progrès et le développement surtout de l'occupation française, fut, après les événements politiques de 1815, vivement inquiété par le gouvernement pontifical. C'est ce qui le décida à quitter sa patrie pour se réfugier sur le petit territoire libre de Saint-Marin. Il ne tarda pas à y être naturalisé citoyen de cette *Repubblica*, qui est, comme on sait, le plus ancien État de l'Europe. Il y devint même patricien, entra dans le conseil souverain, et fut chargé, en 1842, d'une mission di-

plomatique auprès du saint-siège. La maison où nous l'avons visité en 1856 est située sur un des points les plus élevés du mont Titan, à côté de l'église, sur le fronton de laquelle se lit la belle devise :

SANCTO . MARINO . LIBERTATIS . ET . REIPUBLICAE
FVNDATORI

Sous une énorme pierre maintenue presque en équilibre au sommet de la terrasse se voit le banc où l'illustre antiquaire venait chaque jour se reposer de son travail et jouir d'une des vues les plus vastes de l'Italie, car de ce point on peut voir se dessiner comme sur une carte la forme réelle de l'Adriatique, et au delà les côtes de la Dalmatie et la chaîne grise des Alpes Illyriennes.

La retraite qu'il s'était choisie était d'ailleurs peu troublée par les importuns. Lorsque sa réputation fut européenne, sa correspondance avec les principaux savants devint naturellement très-active; mais de bien rares visiteurs se rendirent à cet ermitage perché sur des hauteurs d'accès difficile et caché dans les nuages. Il ne fallait pas moins que cette solitude presque absolue et cette liberté laissée au travailleur, liberté si rare, pour ne pas dire impossible, dans les grandes villes et même dans les centres plus paisibles des universités, pour mener à bien l'œuvre prodigieuse entreprise par Borghesi.

Les monuments gravés sur le bronze ou sur la pierre que l'antiquité romaine nous a légués, et dont le nombre n'est guère inférieur à cent vingt mille aujourd'hui connus, étaient une source précieuse d'informations historiques jusqu'alors mal étudiées et mal comprises. D'importants recueils d'inscriptions avaient cependant été publiés, surtout depuis le seizième siècle. Les in-folio de Gruter, de Muratori et de Maffei, assuraient la conservation, sinon des monuments eux-mêmes, du moins des textes qu'ils couvraient; mais personne avant Gaetano Marini, à la fin du siècle dernier, n'avait songé à en tirer parti au point de vue de l'histoire et des institutions; encore ce savant n'avait-il tenté d'en faire qu'une application très-limitée. Borghesi, le premier, comprit que ce vaste ensemble de documents, jusqu'alors stériles, était une mine nouvelle à exploiter pour la connaissance sérieuse des faits historiques; qu'elle nous offrait un moyen de contrôle pour tous les textes classiques, qu'elle en renfermait souvent le commentaire authentique et l'explication certaine. Il s'aperçut d'abord que l'administration romaine, politique, provinciale, militaire et municipale, avait déposé dans ces textes ignorés ou méconnus les secrets de sa hiérarchie, de ses ressorts, de sa vie même. Il résolut de soumettre ces cent vingt mille inscriptions à un classement méthodique, et de les comparer entre elles d'abord, avec les auteurs classiques ensuite. Il commença par l'étude des monuments consulaires, et il en tira de nombreux redressements pour la chronologie romaine, qui n'a d'autre base, comme on sait, que les noms des consuls et l'ordre dans lequel il convient de les disposer. Pour la République, les écrits de Tite-Live, de Velléius Patereulus et d'autres historiens classiques, nous fournissaient, il est vrai, des listes consulaires assez exactes; il importait cependant de les soumettre à une révision sévère à l'aide des *fastes* authentiques retrouvés à Rome et dans d'autres villes d'Italie. Cela n'était ni très-long, ni très-difficile; mais lorsque le consulat cesse d'être annuel sous l'Empire, et qu'au lieu de deux magistrats par an, il y en a quatre, six, huit, et jusqu'à douze (sous les Antonins), il s'agissait de ranger à leur date tous ces consuls qui, nommés dans le courant de chaque année, n'étaient plus éponymes et portaient le titre de *suffecti* ou « subrogés. »

C'est à ce prodigieux labeur que le savant de Saint-

Marin consacra la majeure partie de sa vie, qui fut heureusement fort longue, et de son temps qu'aucune distraction étrangère ne vint troubler dans la séquestration volontaire qu'il s'était imposée. La fixation des listes chronologiques consulaires fut donc son œuvre capitale et le point de départ de tous ses travaux.

On comprendra sans peine que, chemin faisant, il dut rencontrer une foule de questions touchant à l'administration romaine, questions que ses patientes recherches chronologiques lui permettaient d'approfondir. C'est ainsi qu'il eut l'occasion de publier une série de mémoires qui répandirent une vive lumière sur les points obscurs ou ignorés

des grands services publics, firent comprendre les rouages de cette organisation merveilleuse qui a régi le monde ancien et a servi de type et de modèle d'ordre public à tous les États civilisés des temps modernes.

On sait aujourd'hui, grâce à Borghesi et à ses disciples, — car il a fait école, et les Léon Renier, les Mommsen, les de Rossi, les Henzen, formés de près ou de loin à ses leçons et à son exemple, sont ses véritables héritiers, ayant eux-mêmes ouvert école en France, en Allemagne et en Italie, ayant à leur tour des élèves qui perpétuent et répandent aujourd'hui les doctrines du maître ; — on sait, disons-nous, que la science est fondée désormais, et l'on



Bartolomeo Borghesi. — D'après un buste conservé à la bibliothèque de l'Institut archéologique, à Rome.

commence à entrevoir aujourd'hui avec une parfaite évidence que nous ne comprenions rien à cette histoire romaine, qui a été l'histoire du monde et demeure la régulatrice de notre organisation contemporaine. On sait, par exemple, que les institutions qui avaient sauvé la République sont devenues dans la suite, malgré les folies et les crimes des empereurs, l'élément conservateur d'une société prospère ; on sait ce qu'étaient ces deux carrières parallèles, sénatoriale et équestre, sur lesquelles reposait tout le système de l'administration ; on connaît l'organisation des légions dans leurs moindres détails ; bien plus, nous savons leurs noms, les lieux de leurs campements, leur effectif, le nombre des corps auxiliaires, le cadre de leurs officiers, les emplois divers des sous-officiers, jusqu'aux gardes-magasins des dépôts d'armes ; on a même retrouvé les cercles des officiers et les enfants de troupe des légionnaires ; on a pu pénétrer jusqu'au fond des sanctuaires, découvrir les règlements qui régissaient les sacerdoces et les confréries religieuses ; mais ce qui frappe de la plus grande admiration et pourrait donner lieu peut-être aux réflexions les plus fécondes des économistes mo-

dernes, c'est la découverte de ces établissements d'assistance publique qui, sous le nom d'*institutions alimentaires*, assuraient, par une savante et heureuse combinaison de la charité officielle avec le crédit foncier, le développement de la petite propriété par les emprunts, à taux modérés, d'un capital fécondé par le travail, et à tous les enfants pauvres assurait du pain ; nous trouvons dans les inscriptions la preuve qu'il existait un système hypothécaire garantissant la perpétuité de la munificence impériale, et avec elle la durée de ce double bienfait.

Nous avons appris enfin, grâce à Borghesi et aux découvertes récentes dont il nous avait enseigné l'usage et d'avance révélé le sens, ce qu'était l'organisation des provinces et des cités ; — de cette cité, élément impérissable de l'œuvre romaine, qui revit, après les ténèbres du moyen âge, dans les communes émancipées ; de ces cités de l'Empire, nous connaissons les magistrats annuels, les assemblées populaires et libres, — toujours libres, même sous les plus mauvais empereurs, comme Domitien, par exemple ; — nous connaissons leurs collèges de prêtres, leur curie ou sénat, sorte de conseil municipal et à la fois de conseil

d'État. Nous avons pénétré le secret de cette vitalité locale qui a rendu plus prospères qu'elles ne le sont aujourd'hui des cités comme Narbonne, Nîmes, Arles, Vienne, etc. Nous comprenons par ces mêmes inscriptions comment la Gaule, conquise par César, romanisée déjà sous Auguste, a traversé, riche et tranquille, trois siècles entiers sans soldats pour la garder, sans révoltes, et soumise à des impôts dix fois moindres que ceux qu'on en exige aujourd'hui.

On voit se dérouler, grâce à l'épigraphie, les effets de cette politique avisée et prévoyante qui a su donner satisfaction à tous les besoins et combler même toutes les ambitions légitimes; nous y voyons la classe des petites gens ayant ses droits, son culte, ses confréries, ses corporations libres, fortifiées et sanctifiées par la religion des *Lares Augustes*.

Borghesi a été pour nous le grand initiateur à toutes ces vérités nouvelles, découlant comme d'une source de tous ces textes révélés et expliqués; toutefois la tâche qu'il nous a laissée est immense encore: il nous a donné la clef, découvert la méthode, mais ces heureuses conquêtes nous obligent à refaire l'histoire de Rome, c'est-à-dire du monde, pendant quatre ou cinq siècles, et à réviser toutes les explications données jusqu'à ce jour des textes anciens.

Il nous est impossible de faire comprendre ici, même par une rapide analyse, toute la valeur des mémoires du fondateur de l'école: il faut bien avouer qu'ils ne sont accessibles qu'à un petit nombre d'initiés, qui se sont déjà rendus maîtres des éléments essentiels de la science nouvelle, qui en possèdent le point de départ, et sont rompus à l'emploi de ses procédés. Comment expliquer, par exemple, que l'un des plus beaux mémoires du maître, celui qui a pour titre: *une Inscription du consul Burbuleius*, nous révèle l'ordre hiérarchique constant des fonctions publiques auxquelles donnaient accès les grandes magistratures; que tel autre intitulé: *la Dernière série des censeurs romains*, nous initie à l'organisation des travaux publics, service des aqueducs, des routes, etc.? L'importance des premières et si fécondes applications des recherches et de la méthode du savant de Saint-Marin n'a pas échappé toutefois au chef de l'État, en 1860, lorsqu'il décida, après la mort de Borghesi, que ses manuscrits seraient achetés par la France; que celles de ses œuvres qui avaient déjà vu le jour, mais qui se trouvaient dispersées dans une foule de recueils, seraient réunies, et que le tout serait publié aux frais de la liste civile, avec le concours d'une commission de savants libéralement formée de Français, d'Italiens et d'Allemands: ce qui fut exécuté. Huit volumes grand in-4° ont déjà paru, et l'Institut est chargé de terminer cette publication.

La suite à une autre livraison.

LA VIE SINCÈRE.

Suite. — Voy. les Tables du tome XLVI.

NOTRE STATUE.

UNE VIEILLE NOTE MYSTÉRIEUSE. — MOT DE L'ÉNIGME.

Rarement ma mère laissait passer un jour sans lire un chapitre de l'Imitation de Jésus-Christ et quelques pensées d'Épictète; ces deux livres lui paraissaient se tempérer et se compléter l'un l'autre. L'Imitation nous entretenait à la fois de notre faiblesse et de la grandeur de notre destinée. Épictète nous fait honte de nos abattements et réveille nos forces; il nous enseigne la dignité, le respect de notre nature et la confiance en nous. Je n'oserais affirmer que le mélange de ces deux lectures convienne égale-

ment à tous les caractères. Je puis témoigner seulement qu'elles m'ont été d'un grand secours pour me diriger à travers les excès alternatifs de présomption et de découragement ordinaires à la jeunesse. Je dois beaucoup à cette hygiène morale, et quelques-uns de mes amis s'en sont de même bien trouvés.

A la fin du petit volume d'Épictète, si souvent feuilleté par ma mère, étaient quelques pages ajoutées où un de mes oncles, conseiller au bailliage de Sens, avait écrit des notes extraites de ses lectures; mais il avait omis d'indiquer les titres des ouvrages d'où il les avait tirées, en sorte qu'il m'était le plus souvent impossible de remonter aux sources.

Une de ces notes m'avait particulièrement intéressé. Je la transcris :

« Un empereur romain sort du cirque; plusieurs patriciens se précipitent au-devant de lui, et, humblement courbés, le saluent de leurs plus basses adulations.

» Un esclave qui passe ne peut réprimer une légère expression de dédain. Si faible et si rapide que soit ce mouvement involontaire de son visage, l'empereur l'aperçoit. Il appelle l'esclave d'un signe du doigt et lui dit :

» — Qui es-tu? Quel est ton métier?

» — Mon métier est le même que le tien, répond l'esclave d'une voix douce et calme.

» — Tes vêtements tout au moins semblent démentir tes paroles, reprend l'empereur.

» — Tu le sais comme moi, sage empereur, nos vêtements ne sont pas une partie de nous-mêmes. Toi et moi nous ne valons que par notre âme, et nous ne sommes l'un et l'autre en ce monde que pour y faire notre métier d'hommes.

» — Veux-tu me dire ce que ce métier nous oblige à faire?

» — La seule chose sérieuse et importante qu'il y ait à faire ici-bas.

» — Et quelle chose donc?

» — Une bonne vie.

» L'empereur sourit à l'esclave, et, lui montrant les patriciens :

» — Tu as dit une vérité bien simple, et cependant vois comme tu as étonné Labérius, Damasippe, Scéva et tous les autres. Ils ne comprennent pas ce que savent d'instinct ces pauvres marchandes d'herbes et de poissons qui de là-bas nous écoutent sans nous entendre.

» L'empereur était Marc-Aurèle; l'esclave, un disciple d'Épictète.»

En marge, mon oncle avait écrit assez peu lisiblement et comme d'une main rapide :

« Tout homme fait sa statue... »

Ces mots avaient sans doute un rapport secret avec l'anecdote, et mon oncle devait s'être proposé de les faire suivre d'un chapitre emprunté à quelque écrivain célèbre ou exprimant ses propres pensées; mais, isolés ainsi, ils étaient une énigme pour ma mère et pour moi. Je ne cherchai pas longtemps à les comprendre. Plus tard, leur sens me fut dévoilé, dans une circonstance singulière, qui laissa dans mon âme une impression ineffaçable.

Un jour, à Florence, dans la chapelle funéraire des Médicis, je contemplais la statue du Penseur.

A quelques pas de moi, un vieillard et un jeune homme se parlaient à voix basse :

— Quelle œuvre admirable! disait le jeune homme. Ne semble-t-il pas, mon père, qu'une grande âme, enfermée dans ce corps de marbre, regarde par ses yeux et cherche à pénétrer, du haut de cette tombe, le secret de la vie et de la mort? On voudrait suivre sa pensée et des-

endre avec elle dans l'abîme dont elle sonde les profondeurs. Quelle puissance surhumaine, quelle gloire immortelle, d'avoir su tirer d'un bloc de pierre cette statue sublime !

— Il ne dépend que de vous d'en faire une aussi belle, répondit le vieillard.

— Je ne serai jamais statuaire.

— Vous êtes homme. Tout homme est artiste et a une grande œuvre à faire ici-bas. Cette œuvre, c'est sa vie. Votre mère, mon fils, n'a-t-elle pas laissé, dans votre cœur et dans le mien, la pure et noble image de sa vie, plus digne encore de notre admiration que ce chef-d'œuvre de Michel-Ange ?

Le jeune homme avait écouté sans étonnement ; il répondit avec sensibilité et respect. Ces sujets paraissaient familiers à son intelligence sérieuse. L'entretien continua, mais d'autres personnes survinrent bruyamment et je n'entendis plus rien.

Cependant je restai assis, immobile, vis à vis du tombeau de Julien, méditant sur ce que venait de dire ce vieillard inconnu.

Peut-être, sans la note manuscrite de mon oncle, qui ne s'était pas effacée de mon esprit, ses paroles ne m'auraient intéressé que vaguement par leur dignité et leur élévation, comme convenant au lieu où elles avaient été prononcées, et s'accordant au charme doux et grave que fait éprouver le genre de beauté particulière à la sculpture florentine. Mais la lumière jetée d'une manière si imprévue sur le problème que ma mère et moi nous étions en vain appliqués à résoudre me causait une émotion délicieuse et profonde. Je comprenais enfin le sens vrai et l'utilité de cette comparaison de l'homme avec le sculpteur, de la vie avec la statue, et ce fut avec bonheur que je m'abandonnai au désir d'en faire le sujet de mes pensées, tandis que, revenant vers la France, je remontais lentement, comme entre ciel et terre, les longues rampes élégantes et sévères des Apennins au vert sombre et doré.

La suite à une autre livraison.

PITIÉ.

La vue d'un animal malade, le gémissement d'un cerf poursuivi dans les bois par des chasseurs, l'aspect d'un arbre penché vers la terre et traînant ses rameaux dans la poussière, les ruines méprisées d'un vieux bâtiment, la pâleur d'une fleur qui tombe et qui se flétrit, enfin toutes les images des malheurs des hommes, réveillent la pitié d'une âme tendre, contristent le cœur, et plongent l'esprit dans une rêverie attendrissante.

VAUVENARGUES.

PIMPLES ET CHALCIDES.

Toutes les personnes qui s'intéressent aux merveilles de la nature connaissent les Ichneumons (*) ; toutes ont observé ces frères insectes au corps élancé, au vol rapide, se posant sur les troncs d'arbres ou sur les bois de construction, les parcourant en tous sens avec une activité fiévreuse, en sondant les moindres recoins à l'aide de leurs longues antennes, s'arrêtant parfois pour reprendre bientôt leur course, et finalement enfonçant leur longue tarière, plus fine qu'une aiguille, dans les couches du tissu ligneux.

Quel est donc le but de cette agitation continuelle et de ces efforts incessants ?

Beaucoup d'Hyménoptères, nous avons eu déjà l'occasion de le dire, se nourrissent à l'état parfait de matières

végétales, tandis que leurs larves sont carnassières ; les Ichneumons sont de ce nombre. Ils doivent donc, pour assurer la conservation de l'espèce, déposer leurs œufs dans des conditions telles que les jeunes larves, dont les organes de la locomotion sont rudimentaires, puissent facilement pourvoir à leurs besoins. Le problème sera résolu si l'animal arrive à pondre dans des cellules occupées déjà par des larves lignivores étroitement emprisonnées dans leurs galeries, ou, mieux encore, s'il parvient à faire pénétrer ses œufs dans le corps même de ces larves. C'est à cela que tendent tous ses efforts ; c'est aussi dans ce but qu'il utilise son merveilleux instinct d'auscultation ; car, bien que l'organe de l'ouïe n'ait pas encore été localisé chez les insectes, on ne saurait appeler d'un autre nom les tâtonnements auxquels se livrent les femelles des Ichneumons pour découvrir, sans les voir, les larves qu'elles convoient.

Les Ichneumons sont donc, dans leurs premiers états, les parasites d'autres insectes, et c'est à cette particularité de leur existence qu'ils doivent leur nom. On trouve, en effet, encore aujourd'hui, en Égypte, un petit mammifère dont l'habitat semble s'être considérablement restreint, et qu'Hérodote désigne sous le nom d'Ichneumon ; on l'appelle généralement de nos jours Mangouste d'Égypte ou Rat de Pharaon (*Viverra Ichneumon* L.). Cet animal était sacré pour les anciens Égyptiens. On admettait alors qu'il pénétrait dans le corps des Crocodiles endormis la gueule béante, et qu'il leur dévorait les entrailles. Le fait est que le rôle des Mangoustes consiste en partie à restreindre la multiplication des reptiles, dont elles détruisent les œufs ; on peut donc, par analogie, les comparer aux insectes dont nous nous occupons, qui, eux aussi, immolent des quantités considérables d'insectes nuisibles à la végétation, et semblent avoir pour mission de maintenir, dans la limite de leurs moyens, un juste équilibre entre le règne animal et le règne végétal. Les Ichneumons ne sont pas les seuls animaux auxquels incombe cette mission ; mais, en les prenant pour exemple, on peut se rendre compte des lois qui s'opposent à la trop grande propagation d'une espèce aux dépens d'une autre. Ainsi, supposons que les insectes phytophages existent en abondance, les Ichneumons trouveront pour leur progéniture une nourriture copieuse et seront dans d'excellentes conditions de développement. Mais plus leur nombre augmentera, plus celui des insectes phytophages aux dépens desquels ils vivent diminuera : il arrivera donc un moment où ils pourront difficilement procurer à leurs larves la subsistance qui leur convient ; leur reproduction se trouvera dès lors entravée, tandis que celle des espèces phytophages débarrassées de leurs ennemis reprendra son cours. Il en résultera des alternatives d'augmentation et de diminution dans la quantité des individus utiles ou nuisibles, et ce sont ces alternatives qui maintiendront l'équilibre entre les espèces.

Dans la famille des Ichneumoniens, le genre *Pimpla* est digne d'attention par les services qu'il rend à l'agriculture. Les Pimples sont des insectes aux antennes extrêmement longues et vibratiles, à l'abdomen convexe, relié au corselet par un mince pédoncule, et terminé par une longue tarière, toujours saillante. Les espèces exotiques actuellement connues sont moins nombreuses que celles qui habitent nos régions tempérées. Parmi ces dernières, le Pimple instigateur (*Pimpla instigator*), commun en Europe, se fait remarquer par son corps entièrement noir, ses ailes enfumées, ses pattes roussâtres, avec les hanches et les tarsi postérieurs noirs. Sa longue tarière est accompagnée de deux appendices latéraux, de sorte que l'abdomen semble terminé par trois soies, ce qui avait fait donner par les anciens auteurs le nom de mouches

(*) Voy. t. I^{er}, p. 268 ; — t. XXXV, p. 370.

tripiles (*Musca tripiles*) à ces insectes; d'autres savent les nommer mouches vibrantes (*Musca antennis vibrantibus*), à cause du mouvement incessant de leurs antennes. La structure des appendices latéraux n'est pas la même que celle de la tarière proprement dite. Celle-ci est cylindrique, ferme, pointue, creuse en dedans et percée vers son extrémité. Elle est lisse et de couleur brune.



Le Pimple instigateur.

Les fourreaux sont, au contraire, des sortes de gouttières qui l'enveloppent et la protègent; ils sont ordinairement noirs et recouverts de poils que l'on ne distingue, il est vrai, qu'avec l'aide de la loupe.

La larve du Pimple instigateur, sorte de ver blanchâtre, est parasite de différentes chenilles, parmi lesquelles on peut citer celles de deux papillons nocturnes qui vivent sur le saule et le peuplier (*Dicranura erminea* et *Gonoptera libatrix*). Notre dessin représente la femelle au moment où elle effectue sa ponte: la larve qu'elle veut atteindre est renfermée dans une branche d'arbre dont une partie a été enlevée pour laisser voir les détails de l'opération. Dès qu'il a reconnu la présence de la larve, le Pimple s'arc-boute avec ses pattes, replie son ventre en dessous, et cherche un endroit par où il puisse faire pénétrer son aiguillon, trop faible pour perforer le bois. Il parvient presque toujours à trouver quelque légère fissure, à peine visible pour l'œil le plus exercé, dans laquelle il introduit les trois appendices qui composent sa tarière. Après de longs efforts, il arrive à toucher la larve. Les deux pièces latérales de l'aiguillon s'écartent alors et lui servent de points d'appui, tandis que la tarière proprement dite perce la peau de la chenille et laisse tomber un œuf dans la plaie qu'elle vient de pratiquer.

La direction que le Pimple donne à son aiguillon varie suivant les circonstances: ainsi, sur notre gravure, la tarière engagée dans l'épaisseur des couches ligneuses est presque perpendiculaire au corps de l'insecte. Il en serait autrement s'il devait atteindre une larve simplement placée sous une écorce: l'insecte alors donnerait à son arme une direction parallèle à l'axe du corps, et, dès qu'il aurait trouvé une issue pour introduire son dard, le ferait glisser sous l'écorce jusqu'à ce qu'il eût piqué sa victime.

Aussitôt après l'éclosion, la jeune larve se trouve abon-

damment pourvue d'aliments; mais il lui faut encore certaines précautions pour vivre jusqu'à l'époque où elle doit se transformer en nymphe. Son existence dépend, en effet, de celle de la chenille qui la porte dans ses flancs: aussi commence-t-elle tout d'abord par se nourrir des substances graisseuses, pour n'attaquer les organes essentiels que lorsqu'elle est sur le point de se métamorphoser. La chenille périt alors, et sa peau desséchée sert encore d'abri au Pimple devenu nymphe.

Le parasitisme des Pimples fait souvent éprouver bien des déceptions aux amateurs de Lépidoptères. Beaucoup de collectionneurs, dans le but d'obtenir des papillons plus frais que ceux que l'on saisis au vol, capturent les chenilles et les élèvent avec le plus grand soin. Mais il arrive souvent que ces chenilles ont été visitées auparavant par des Ichneumons qui ont déposé des œufs dans leur corps; alors, au moment de l'éclosion, à la place du papillon tant désiré, la chrysalide donne naissance à un Pimple ou à quelque insecte du même groupe.

Une autre famille de l'ordre des Hyménoptères, les Chalcidiens, présente des mœurs à peu près analogues. Il est à remarquer cependant que, chez ces insectes, le choix des victimes est plus localisé; ainsi, certaines espèces s'attaquent toujours à des larves, d'autres à des nymphes, d'autres enfin à des œufs dont elles percent la coquille et dans l'intérieur desquels elles pondent. Il en est quelques-unes qui vivent aux dépens des pucerons. Ce dernier fait montre déjà les services que ces ingénieux petits êtres rendent à l'horticulture; mais on apprécie encore davantage leur utilité en songeant que la petite Chalcide (*Chalcis minuta*) est parasite de la Pyrale de la vigne, ce précurseur du Phylloxera dans la dévastation de nos vignobles.

Les Chalcides ont une conformation bien différente de celle des Pimples; ils s'en distinguent par leur taille plus petite, leurs antennes épaisses à l'extrémité, leurs cuisses postérieures très-renflées, leur tarière beaucoup moins longue et à peine saillante. La *Chalcis minuta*, en particulier, est longue de cinq millimètres. Sa tête et son corselet sont noirs et très-fortement ponctués; les antennes et



La Petite Chalcide.

les pattes de la même couleur, ces dernières ornées de taches jaunâtres. Les ailes sont hyalines avec un point jaune à leur insertion et l'abdomen d'un noir brillant.

Cette espèce, assez commune, vit à l'état parfait sur les fleurs et fréquente de préférence les ombellifères. Elle pond ses œufs dans le corps de différentes chenilles sur lesquelles elle se maintient aérochée pendant qu'elle les perce de sa tarière. C'est, comme nous l'avons dit, un des principaux ennemis de la Pyrale de la vigne (*Tortrix pilleriana*) et par conséquent un des protecteurs de nos vignobles.

PORTE-LUMIÈRE ALLEMAND DE LA RENAISSANCE



Porte-Lumière allemand de la renaissance. — Dessin de Selher.

On rencontre en Allemagne, dans les châteaux et dans les collections, beaucoup de porte-lumières du même genre que celui qui est ici dessiné d'après un modèle qui a paru à l'Exposition historique de Munich, en 1876. On en peut voir un assez grand nombre au Musée national de cette ville ; d'autres à Salzbourg, à Innsbruck, à Nuremberg, à Vienne, etc. ; et ils ont pour la plupart, comme celui-ci, la figure d'une femme, ordinairement d'une sirène, en bois sculpté et peint, portant dans ses mains des flambeaux en fer forgé et ciselé, et ajustée sur un bois de cerf ou de daim qui est implanté dans le dos et ressemble assez à une paire d'ailes ouvertes.

Cette disposition, singulière au premier abord, a son explication naturelle, comme on va le voir. L'appendice bizarre qui semble sans rapport avec la figure qui y est attachée est précisément la pièce caractéristique et on peut dire la raison d'être de l'objet. On sait que les chasseurs aiment à faire trophée de la dépouille des animaux qu'ils ont abattus : des bois et souvent des crânes desséchés et blanchis de cerfs ornent encore de nos jours les grandes salles de bien des châteaux. Ce genre de décoration paraît avoir été fort en usage dans les pays de chasse de l'Allemagne. On inscrivait sur le *massacre*, c'est-à-dire sur l'os même qui porte les cornes, une date, un nom ; on y plaça un écusson armorié ; puis on fit porter cet écusson par une figure semblable à celles que nous décrivons ; on lui fit tenir des flambeaux, et le poids de ces flambeaux, faisant

équilibre à celui des cornes, permit de le suspendre comme un lustre : c'est, en effet, ainsi que le porte-lumière que l'on voit ici est exposé à Munich.

Nous croyons pouvoir en attribuer l'exécution à la première partie du dix-septième siècle. C'est un bon spécimen de l'art décoratif de l'Allemagne à cette date, et une production particulière du goût et des mœurs de cette époque.

LE MAÎTRE DE PAPILLON.

ANECDOTE.

Fin. — Voy. p. 18.

Quand son maître, après huit jours de silence, prononça enfin son nom, Papillon devint comme fou de bonheur, et exprima son contentement à sa manière. Tous les malades se soulevaient dans leur lit et riaient en voyant les cabrioles frénétiques du petit chien et en écoutant ses cris de joie, cris articulés, modulés, qui formaient un langage bien clair et bien facile à comprendre. — « Te voilà donc réveillé ! tu me reconnais, tu m'entends, tu m'aimes toujours ! Pourquoi es-tu resté si longtemps sans me parler ? Est-ce que tu ne m'aimais plus ? est-ce que tu étais fâché contre moi ? qu'est-ce que je t'avais fait ? » Et la petite langue rose passait sur le visage du pauvre blessé, qui souriait à son chien avec des larmes dans les yeux.

Il était bien maigre, le pauvre Papillon : ces huit jours

avaient été pour lui huit jours de jeûne. Toutes les instances des infirmiers et des convalescents pour lui faire accepter une pâtée étaient restées vaines ; il n'avait consenti à se nourrir que de ce qu'on donnait à son maître, et quelques gouttes de bouillon par-ci par-là avaient tout juste suffi à l'empêcher de mourir de faim. Il se dédommagea en recevant un copieux déjeuner de la main de Grégoire, la seule main, hélas ! qui lui restât désormais : le poignet gauche, brisé, avait dû subir l'amputation ; et le pauvre mutilé, dès qu'il eut pu rassembler ses idées, se demanda ce qu'il allait devenir. Il eut le loisir d'y songer pendant sa longue convalescence ; mais il n'avait encore rien trouvé lorsqu'il sortit de l'hôpital, guéri, mais manchot et boiteux ; une de ses jambes, difforme et faible désormais, ne pouvait plus le soutenir, et ce fut appuyé sur deux béquilles dont l'hôpital lui avait fait présent qu'il revint à son ancien domicile, précédé de Papillon qui trotta joyeusement, ne se rendant pas bien compte de la situation. La première chose à faire, c'était de le quitter, ce domicile ! Comment habiter désormais un sixième étage ? Grégoire donna donc congé de cette chambre où il avait vécu si heureux avec Papillon.

Quels regards de regret il jeta à la fenêtre où grimpaient si gaïement les pois de senteur et les capucines ! Où logerait-il maintenant ? comment payerait-il son loyer ? quel ouvrage était-il capable de faire ? Il ne savait aucun métier, et d'ailleurs ceux qu'on peut faire d'une seule main ne sont pas nombreux. Il eut beau chercher, s'informer, demander, il arriva à son dernier sou sans avoir trouvé le moyen d'en gagner d'autres.

C'était le soir ; il avait déjeuné le matin d'un reste de pain, et il n'avait ni diné ni soupé, ni Papillon non plus. Grégoire, las et désolé, s'était assis sur un banc, et songeait, le front appuyé sur sa main et sa main sur la poignée d'une de ses béquilles. Papillon tournait autour du banc, et venait de temps en temps se mettre debout devant son maître, faisant le beau et saluant de sa patte droite, comme il avait coutume quand il demandait à manger ; et le pauvre Grégoire, qui n'avait rien à lui donner, ne lui répondait que par des larmes.

Une cloche sonna, une porte s'ouvrit, et une nuée d'enfants s'envola d'un pensionnat voisin, à la façon d'une bande de moineaux bavards. Des chiens accoururent au-devant d'eux : quelques écoliers s'arrêtèrent, fouillèrent dans leurs paniers et en tirèrent des morceaux de pain. Papillon, qui regardait, vit les morceaux de pain voler en l'air ; les chiens sautaient pour les attraper, et les écoliers riaient. Papillon eut une idée : pourquoi n'aurait-il pas, lui aussi, part à cette distribution de vivres ? Il s'approcha ; mais comme c'était un chien bien élevé, il formula sa demande d'une façon polie, en faisant le beau et en saluant avec sa patte de devant.

Un petit garçon l'aperçut.

— Oh ! le joli petit chien ! s'écria-t-il. Un chien savant ! il demande comme un chien de la foire !

Et il lui jeta une belle tartine où il restait encore un peu de rillettes. Papillon la saisit à la volée ; puis, comme il avait des habitudes civilisées, il ne se mit pas à la dévorer dans la foule, et il l'apporta à son maître. Le pauvre Grégoire étendit la main vers la tartine, par un tel mouvement d'affamé, que l'écolier, qui avait suivi des yeux Papillon, comprit tout de suite que cet infirme n'avait pas diné. Il vit Grégoire détacher quelques bribes de la tartine et les donner à Papillon ; Papillon mangeait avidement, mais l'appétit d'un si petit personnage fut bientôt satisfait, et ce fut Grégoire qui mangea le reste de la tartine. Le pauvre homme avait encore faim, et il dit tout bas à son chien : — Va, Papillon, va en chercher d'autre !

Le chien comprit, et retourna à l'enfant qui lui avait donné la tartine.

Celui-ci était charmé de sa petite comédie.

— Voyez donc ! dit-il à ses camarades, le petit chien qui porte du pain à son maître !

Et Papillon n'eut plus que l'embarras du choix ; plus de vingt écoliers l'appelaient, l'entouraient, lui offraient les restes de leur goûter. Papillon prenait, portait à Grégoire, revenait aux enfants : Grégoire eut bientôt plus de pain qu'il n'en pouvait manger en un jour.

Pendant les enfants étaient curieux de faire plus ample connaissance avec le joli petit chien ; ils le suivirent et vinrent entourer le banc où était assis Grégoire ; et Grégoire, les entendant exprimer leur admiration pour Papillon, les salua et dit : — Papillon, remercie ces messieurs.

Papillon remercia à sa manière ; et, la glace étant ainsi rompue, on caressa Papillon et on causa avec son maître.

Grégoire, interrogé sur ses infirmités, raconta son accident, et les écoliers émus de pitié fouillèrent dans leurs poches, où, parmi les billes, les bouts de crayon, les toupies et les pelotes de ficelle, se trouvaient encore quelques sous, qu'ils offrirent à Papillon. Papillon, habitué à rapporter, sut très-bien prendre délicatement une pièce de monnaie et aller la déposer dans la main de son maître, retourner à qui l'appelait et recommencer le même manège tant que les enfants eurent quelque chose à donner. On se sépara enfin, et plus d'un écolier dit en s'en allant :

— Au revoir, Papillon !

A partir de ce jour, ce fut Papillon qui nourrit Grégoire. L'ouvrier avait d'abord été un peu triste de demander, lui qui avait toujours gagné honnêtement sa vie ; mais que pouvait-il faire, après tout ? Ce n'était pas sa faute s'il était incapable de tout travail : entre amis, le tien et le mien doivent être inconnus, et l'on ne doit pas rougir de recevoir des services qu'on a rendus soi-même pendant longtemps et qu'on rendrait encore si on le pouvait. Grégoire avait sauvé, soigné et nourri Papillon ; à son tour Papillon nourrissait Grégoire, et cet échange de bons procédés resserrait les liens de leur amitié mutuelle.

Leur nouvelle vie ne fut pas malheureuse. Grégoire avait trouvé une petite chambre au rez-de-chaussée et s'y était installé avec Papillon. Il mettait un peu plus de temps que par le passé à s'habiller, à peigner Papillon et à faire son pauvre ménage ; mais il importait peu : sa journée ne commençait plus d'aussi bonne heure qu'autrefois. Il se rendait sur quelque promenade, à l'heure où les enfants s'y réunissaient, et s'asseyait sur un pliant, avec ses béquilles près de lui ; et Papillon, accroupi à ses pieds, suivait les passants d'un oeil intelligent. Il savait bien deviner à qui il fallait et à qui il ne fallait pas s'adresser ; il laissait passer les mines d'avares, les vieilles dames conduites en laisse par un roquet (il avait remarqué sans doute qu'elles avaient l'égoïsme du chien et ne daignaient jamais accorder un regard à un autre quadrupède que le leur propre) ; il laissait passer les jeunes élégants uniquement préoccupés de leurs bottines trop étroites et de leur pantalon trop large ; il n'espérait rien des dames couvertes de bijoux et enfarinées de poudre de riz. Mais il comptait sur les enfants, race joyeuse, qui aime tout ce qui est petit et caressant ; il attendait avec confiance l'aumône des vieux militaires, qu'il saluait en portant sa patte à la hauteur de son oreille ; il devinait les femmes compatissantes et en général les gens au cœur pitoyable. Aussi, grâce à lui, Grégoire n'eut jamais le chagrin de s'entendre dire : « Fainéant ! allez donc travailler ! » Aux gens qui auraient été capables de lui parler ainsi, Papillon ne demandait jamais rien.

Comment s'y prenait-il pour demander ? C'était bien

simple : assis aux pieds de son maître, il tenait entre ses dents un léger petit panier qu'il présentait aux passants, non sans les saluer de sa patte droite ; et il saluait encore, en signe de remerciement, lorsqu'on lui avait donné. Il arrivait parfois qu'un enfant qui n'avait pas un sou dans sa poche s'arrêtait devant Papillon pour le plaisir de le caresser et de lui faire des compliments ; Papillon, reconnaissant, remerciait tout comme s'il eût reçu une aumône ; il n'avait pas l'âme vénale et savait apprécier les bons procédés. Grégoire n'était pas intéressé non plus ; il souriait avec complaisance quand on paraissait comprendre le mérite de Papillon.

Peu à peu, Grégoire s'enhardit. Il avait vu, quand il était valide, dans les fêtes des environs de Paris, des estropiés, des aveugles, qui demandaient la charité. Pourquoi n'essayerait-il pas d'y aller aussi ? Cette pensée lui vint au printemps ; à l'automne, il avait assisté à toutes les foires et à toutes les fêtes, à quatre ou cinq lieues à la ronde. Papillon était dans ce rayon aussi célèbre que peut l'être un chien, et la bourse de Grégoire était rondelette. Grégoire s'en réjouissait ; au moins, quand il ferait bien froid en hiver, on pourrait rester chez soi, et même y allumer un peu de feu, et Papillon, qui aimait tant la chaleur, se coucherait en rond devant le foyer au lieu d'aller s'enrhumer dehors. Grégoire prenait tant de soin de Papillon ! il ne le gardait jamais longtemps assis avec son panier dans les dents ; il lui ôtait le panier dès qu'il le jugeait fatigué, en lui disant : « Va courir, Papillon, va jouer avec les camarades ! » Des camarades chiens, il n'en manque jamais, et Papillon avait vite fait d'engager une belle partie. Grégoire le surveillait du regard, attentif à le rappeler dès que la partie menaçait de trop s'animer et de devenir dangereuse pour la queue ou les oreilles de Papillon. Les bonnes d'enfants ne sont pas toutes aussi soigneuses que Grégoire.

Vers la fin de l'hiver, le facteur de la poste aux lettres pénétra pour la première fois dans le domicile de Grégoire. Grégoire ne fit pas grande attention à la lettre qu'il lui remit ; d'abord, il ne savait pas lire, et puis Papillon était malade, et tout le reste de l'univers disparaissait aux yeux de Grégoire.

Pourtant, voyant passer sur le palier un voisin qui savait lire, il l'appela. Le voisin entra, lut la lettre, et apprit à Grégoire qu'il y avait du nouveau dans son village natal. Le fils de l'oncle Guillaume était mort par accident, et l'oncle Guillaume lui-même venait de succomber à une pleurésie. Grégoire héritait, sans compétiteurs, de la fortune de l'oncle Guillaume.

On ne peut pas dire que cette nouvelle ne lui fut pas agréable. « Je vais faire venir un grand médecin pour guérir Papillon ! » s'écria-t-il. Et il manda, en effet, le vétérinaire le plus renommé du quartier.

Le vétérinaire était un brave homme. Il ne crut point aux sombres fabuleuses que lui promettait Grégoire pour prix de la guérison de Papillon ; il pensa que le pauvre garçon avait perdu la tête ; mais il vit qu'il avait affaire à un malade précieux, au gagne-pain d'un pauvre infirme, et il soigna Papillon comme il eût fait du chien d'une duchesse. Il prescrivit des médicaments, aida lui-même à les administrer, revint plusieurs fois. — « Sauvez-le, Monsieur, sauvez-le ! » lui disait Grégoire en pleurant.

Il veilla toute la nuit près de son chien brûlant de fièvre. Il le caressait, lui donnait les noms les plus tendres, et son cœur bondissait de joie lorsqu'il avait réussi à obtenir de Papillon un regard ou un coup de langue. — « Il était plus malade que cela quand je l'ai pris, pensait-il, et je l'ai guéri ; il en reviendra, et nous serons heureux, à présent que nous sommes riches ! »

Mais l'heure de Papillon était venue. Quand les pre-

miers rayons du jour éclairèrent la chambre de Grégoire, Papillon entr'ouvrit encore les yeux, souleva sa tête comme pour quêter une caresse, remua faiblement la queue ; puis il referma ses yeux mourants et demeura immobile. Grégoire n'avait plus d'ami.

Pauvre Grégoire ! il fut longtemps sans croire à son malheur ; il caressait Papillon, le palpait, le réchauffait de son haleine et de ses baisers, lui disait en pleurant mille tendres paroles, essayait de lui faire avaler quelques gouttes de potion. Soins inutiles ! les yeux de Papillon devenaient ternes et fixes, et ses membres se roidissaient : la vie était partie, et ni soins ni larmes ne la feraient revenir. Grégoire finit par comprendre la triste vérité ; il cessa de lutter, et s'en alla déposer le pauvre petit chien sur son lit, sur ce lit où ils avaient si longtemps dormi ensemble. Il l'arrangea en rond, dans la pose qu'il prenait le plus souvent ; il peigna ses longs poils soyeux, il lui fit sa toilette une dernière fois, et puis, prenant une chaise, il s'assit auprès de lui.

Ses regards tombèrent sur la lettre qu'il avait reçue la veille et qui était restée ouverte sur la table, et cette vue lui fit mal, comme une ironie du sort. — « Papillon aurait été si heureux ! se dit-il ; c'est bien la peine à présent ! » Et il resta là, immobile, à contempler son petit ami.

Le lendemain, les voisins, n'entendant aucun bruit chez Grégoire, se rappelèrent qu'il y avait plus de vingt-quatre heures qu'on ne l'avait vu sortir. On frappa à sa porte, qu'il n'avait pas l'habitude de fermer à clef, et comme il ne répondait point, on entra. On le trouva étendu sur le lit à côté de Papillon : le chien était mort, et le maître était bien malade, si malade, que ses voisins, qui ne savaient pas sa nouvelle fortune, le firent porter à l'hôpital.

Ce n'était pas l'hôpital où il avait été soigné après sa blessure ; il y était inconnu, et les sœurs et les infirmiers ne comprirent point ce que signifiait ce mot « Papillon ! » qu'il répétait sans cesse dans son délire. Vers la fin de la nuit, la connaissance lui revint, et la sœur, jugeant que sa vie s'en allait, vint lui parler de Dieu et du paradis. Le mourant rouvrit les yeux à ce mot.

— Croyez-vous que Papillon y sera ? murmura-t-il.

La sœur ne savait pas ce que c'était que Papillon ; elle pensa que c'était quelqu'un que ce pauvre homme avait beaucoup aimé, et ne voulant, à ce moment suprême, ni lui faire de la peine ni s'engager trop, elle lui répondit simplement : « Dieu est bon ! »

Le pauvre Grégoire trouva sans doute la réponse suffisante, car il sourit en refermant les yeux et resta calme jusqu'à sa fin.

Quand la nouvelle de sa mort se fut répandue dans le quartier, le vétérinaire vint réclamer le corps de Papillon ; il le fit empailler avec soin et le conserva, pensant que Grégoire, s'il avait vécu, lui aurait certainement rendu cet honneur ; « car, dit-il, je n'ai jamais vu un homme et un chien s'aimer comme ces deux-là. »

OISELETS DE CHYPRE.

Les « oiselets de Chypre » étaient de petites pelotes de diverses grandeurs, pleines de parfums, que l'on réunissait adroitement avec de la gomme et que l'on couvrait d'une peau ou de plumes de manière à leur donner la forme et l'apparence de petits oiseaux. Les dames s'amusaient à crever ces pelotes en compagnie.

On lit dans un ancien inventaire⁽¹⁾ : « Deux coigettes d'argent voirrées, à mettre oysellets de Chypre », ce qui paraît indiquer que l'on enfermait ces oiseaux factices dans

(1) Voy. t. II, p. 321, de l'*Histoire de Bretagne*, par dom Alexis Lobineau.

des cages vitrées, d'où on les tirait un à un lorsqu'on voulait s'en servir.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. les Tables du tome XLVI, 1878.

BOTTIER, CORDONNIER. — Les bottiers et les cordonniers appartenaient à la même corporation. Ils avaient le droit de faire et vendre des souliers, bottes, bottines, etc. L'histoire de la chaussure est presque aussi vieille que celle du monde, et pendant le cours des siècles les formes des souliers et des bottes ont, comme chacun le sait, varié à l'infini. Rappelons-nous les chaussures à *le poulaine*, à pointes si longues qu'on les rattachait aux genoux; les patins, les souliers à crevés, à bouffettes ornées de perles, de grains d'or et de touffes de rubans telles qu'on les porta sous Louis XIV et sous Louis XV; les souliers à talons rouges réservés à la noblesse, les souliers à boucles, etc.?

Les bottes, dont l'usage se généralisa lorsque l'armure fut abandonnée, prirent, elles aussi, les formes et les noms les plus divers: bottes à chaudron, à la houssarde, à l'anglaise, etc. Par suite de son usage de plus en plus répandu, la botte devint un des termes de comparaison les plus fréquents; il suffit de mentionner les locutions: Haut comme ma botte; A propos de bottes; Y laisser ses bottes; Mettre du foin dans ses bottes; S'en soucier comme de ses vieilles bottes; etc., etc.

A Venise, au seizième siècle, il y eut un ordre de la Botte, de même qu'il y a en Angleterre l'ordre du Bain. Chacun connaît l'usage que Bassompierre fit un jour de sa botte, en y buvant ce qu'on peut bien nommer cette fois le coup de l'étrier. L'absolutisme royal parut même un jour s'incarner dans une paire de bottes: ce fut en bottes de chasse et le fouet à la main que Louis XIV vint signifier ses volontés au Parlement de Paris. Le soulier eut toujours quelque chose de plus pacifique et de plus mondain.

C'étaient de véritables chefs-d'œuvre que les souliers qui étaient portés à la cour de France sous l'ancienne monarchie. Aussi vit-on Louis XIV honorer le mérite de la corporation des cordonniers dans la personne du sieur Lestage, établi à Bordeaux à l'enseigne du *Loup botté*, et qui fut à la fois un poète habile et un cordonnier renommé. Louis XIV le nomma cordonnier royal et lui donna des armes parlantes: *d'azur à la botte d'or, couronnée de même, avec une fleur de lys de chaque côté.*

Ces chaussures si élégantes avaient pourtant certains défauts, elles étaient souvent peu commodes. Ce n'était pas sans raison, par exemple, qu'au siècle dernier les chaussures de femmes inspiraient les réflexions suivantes:

« Les divers mouvements des os du pied, qui donnent tant de facilité pour la marche et que l'on voit très-libres dans l'état naturel, se perdent d'ordinaire par la mauvaise manière de chausser les pieds. La chaussure haute des femmes change tout à fait la conformation naturelle des os, rend leurs pieds cambrés, voûtés et incapables de s'aplatir: elle leur ôte la facilité de la marche; elles ont de la peine à marcher longtemps, même par un chemin uni, surtout à marcher vite, étant obligées alors de se balancer à peu près « comme les canards », ou de tenir les genoux plus ou moins pliés ou soulevés, pour ne pas heurter des talons de leur chaussure contre terre. Les souliers trop étroits ou trop courts, chaussures si fort à la mode chez les femmes, les blessant souvent, il arrive que, pour modérer la douleur, elles se jettent les unes en avant, les autres en arrière, les unes sur un côté, les autres sur l'autre, ce qui non-seulement préjudicie à leur taille et à la grâce de leur démar-

che, mais leur cause des cors qui ne guérissent jamais. »

Les cordonniers formèrent de tout temps, par suite de l'utilité générale de leur profession, une corporation nombreuse et puissante. Elle comptait à Paris, vers la fin du dix-huitième siècle, plus de 1 800 maîtres. Elle avait à sa tête un syndic, un doyen, et deux *maîtres des maîtres*; elle était encore gouvernée par deux jurés de cuir tanné, appelés aussi *jurés du marteau*, deux jurés de la chambre, quatre jurés de la visitation royale, et douze petits jurés. Il y avait encore trois lotisseurs, trois gardes de la halle, et un clerc.

Le syndic, qui était le chef suprême de la communauté, était élu annuellement et n'était qu'une seule fois rééligible. Les maîtres des maîtres et les jurés restaient deux ans en charge, mais ils étaient réélus par moitié chaque année. Ces élections avaient lieu le lendemain de la Saint-Louis, dans la halle aux cuirs, et en présence du procureur du roi ou de son substitut. Les gardes de la halle, qui étaient qualifiés *prud'hommes*, étaient nommés à vie et étaient tenus de fournir un cautionnement.

Les maîtres cordonniers jouissaient du droit d'étaler leur marchandise, le mercredi et le samedi, aux premiers des sept piliers des halles de la tonnellerie, à commencer par le premier qui était adjacent à la rue Saint-Honoré. Les fripiers leur ayant intenté un procès à ce sujet, le Parlement intervint, et, par un arrêt du 7 septembre 1671, maintint les cordonniers dans la possession de leur droit traditionnel, mais en ordonnant, avec beaucoup d'équité, qu'aucun maître tenant boutique à Paris ne pourrait vendre à la halle aucun ouvrage de son métier, et que seuls les pauvres maîtres non tenant boutique auraient le droit d'étalage, aux conditions néanmoins qu'ils seraient nommés par la communauté, que leurs noms y seraient enregistrés; qu'à chaque pilier il y aurait deux pauvres maîtres; qu'ils ne pourraient changer de place qu'une autre ne fût vacante par mort ou reprise de boutique; qu'ils seraient sujets à la visite des jurés de leur communauté ainsi qu'aux amendes et peines communes aux autres maîtres, en cas de contravention aux statuts et règlements.

Comme tous les statuts et règlements des diverses corporations, ceux des cordonniers étaient assez compliqués. Ils remontaient au temps de Charles VIII (1494), mais ils furent souvent depuis lors l'objet de notables modifications.

Les cordonniers étaient placés « sous les confréries des glorieux saint Crespin et saint Crespiniën. »

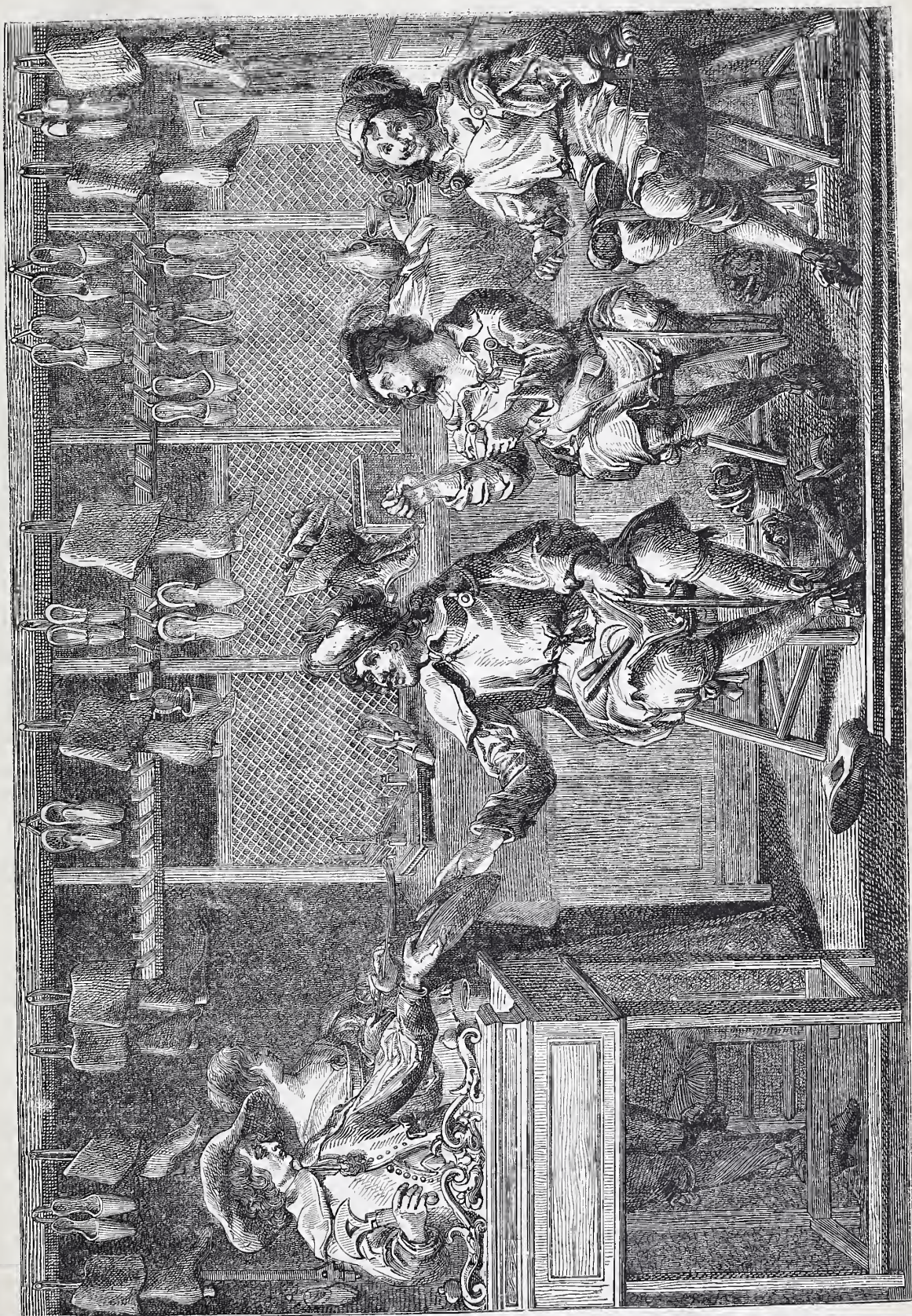
Pour être reçu à la maîtrise, il fallait avoir été apprenti chez les maîtres de la ville et avoir fait publiquement le chef-d'œuvre, à l'exception des fils de maître qui n'étaient pas tenus à des obligations aussi strictes. Au sein de la corporation des cordonniers comme des autres corporations, il se forma peu à peu, par suite de cette disposition, une sorte d'aristocratie. Il en était ainsi non-seulement à Paris, mais en province. Voici un extrait des statuts de la ville du Mans; cet extrait indiquera suffisamment le privilège des fils de maîtres cordonniers: « Et au regard de la création de ceux qui voudront estre maîtres dudit mestier; et ce fait feront leur rapport à justice de la suffisance ou insuffisance du dict compagnon qui aura besogné devant eux; et s'il est trouvé suffisant, il sera créé maître, en payant premièrement dix livres tournois et quatre livres de cire pour le droit de confrairie, et leur dîner, etc. »

« Quant à la création de la maîtrise des enfans des maîtres dudit mestiers, les fils d'iceux maîtres nez et procédez en loyal mariage pourront estre passez maîtres sans qu'ils soient tenus tailler leur chef-d'œuvre devant les maîtres jurez, et pourront iceulx enfans présenter leur chef-d'œuvre en affirmant par serment qu'ils l'auront taillé d'eux mesmes et sans fraude; et ce faisant, sy ledit chef-

d'œuvre est trouvé suffisant par les maîtres jurez, il sera reçu ; et seront les dicts enfans de maîtres créés maîtres en païant premièrement à la confrayrie quatre livres de

cire, et aux maîtres jurez chacun cinq sols tournois (au lieu de dix livres tournois) et leur disner seulement. »

Le compagnon étranger qui épousait la veuve ou la fille



Un Bottier-Cordonnier du dix-septième siècle. — Dessin de Sellier, d'après Abraham Bosse.

d'un maître gagnait la franchise par cinq années de service et pouvait être admis à l'épreuve du chef-d'œuvre.

Chaque maître ne pouvait avoir plus d'une boutique dans la ville et les faubourgs, ni plus d'un apprenti à la fois. Cet

apprenti devait rester chez son patron au moins quatre ans.

Tous les maîtres, même les privilégiés, qui vendaient leurs ouvrages aux marchands des halles, étaient tenus de marquer des deux premières lettres de leur nom les sou-

liers sur le quartier en dedans, les bottes en dedans de la genouillère, et les mules sur la première semelle du talon.

Les compagnons qui avaient contracté un engagement avec un maître ne pouvaient le quitter trois semaines avant les fêtes de Noël, Pâques, Pentecôte et la Toussaint, sans doute parce que ces époques étaient celles où les cordonniers, alors comme aujourd'hui, avaient le plus d'ouvrage; pendant le cours de l'année, les compagnons devaient prévenir leurs maîtres huit jours à l'avance qu'ils désiraient les quitter.

Un garçon qui quittait son maître pour s'établir ne pouvait prendre une boutique dans le quartier qu'il avait quitté.

Telles étaient les principales clauses des statuts applicables à tous les cordonniers de la capitale, sauf à une compagnie religieuse de frères cordonniers qui était venue s'établir à Paris vers le milieu du dix-septième siècle, et qui, placée sous la protection spéciale du clergé, n'était pas astreinte aux visites des jurés.

On connaît l'anecdote relative au peintre grec Apelle, qui, ayant profité des critiques d'un cordonnier au sujet de la manière dont les personnages de ses tableaux étaient chaussés, fit à ce cordonnier, qui s'enhardissait jusqu'à lui adresser des observations au sujet de sa peinture elle-même, une réponse qui, traduite en latin, est devenue proverbiale : *Ne sutor ultra calceam* (Cordonnier, pas au delà de la chaussure). Les cordonniers ne suivirent pas toujours ce conseil, et l'on n'a pas à le regretter. Fox, fondateur de la secte des quakers, commença par être cordonnier. Linné, l'illustre botaniste, fut apprenti cordonnier; afin de pouvoir s'acheter des livres, il recommandait les souliers de ses camarades de l'Université d'Upsal. Le célèbre érudit Balduin avait été cordonnier à Amiens. Jean-Baptiste Rousseau était le fils d'un cordonnier et fut lui-même apprenti cordonnier; il eut la faiblesse de rougir de sa naissance et prit le nom de Verniettes, où ses adversaires trouvèrent l'anagramme *Tu te renies*. La communauté des cordonniers fournit même un souverain pontife à la catholicité; ce fut Jean Pantaléon, qui, en 1261, fut élu pape sous le nom d'Urbain IV. On rapporte qu'en mémoire de son origine il décida que la chaire de l'église de Saint-Urbain, à Troyes où il était né, fût, aux grandes fêtes, parée d'un tapis représentant la boutique de son père avec tous ses instruments.

Dans les diverses villes, les communautés de cordonniers avaient en général des armoiries; c'étaient souvent des armes parlantes. A Douai, par exemple, ils portaient « d'azur à un compas de cordonnier d'or posé en pal dans » un soulier aussi d'or. » Au Mans, « d'argent à une botte » de sable. » A Grasse, « de gueules à un couteau à pied » d'argent emmanché d'or posé à dextre, et un tranchet » aussi d'argent emmanché d'or à sénestre, l'un et l'autre » en pal. » Ailleurs, comme à Laval, les armoiries représentaient les patrons de la communauté, saint Crépin et saint Crépinien. Dans d'autres endroits, à Bapaume, par exemple, où elles étaient « de sinople à un chef écartelé » d'or et de sable », ces armoiries n'avaient rien de particulier.

Les communautés avaient aussi leurs sceaux : ils représentaient, en général, une botte, un soulier, un soulier à la poulaine, etc.

Le mot cordonnier s'écrivait autrefois *cordouanier*, de *cordouan*, qui signifiait, dans le vieux français, cuir de Cordoue, ville célèbre par ses tanneries.

Les cordonniers eurent souvent des démêlés avec les savetiers, qui prétendaient former avec eux une seule et même corporation; mais presque toujours les savetiers se virent déboutés de cette prétention, et la communauté des

maîtres carreleurs-savetiers demeura distincte de celle des maîtres cordonniers.

La suite à une autre livraison.

LA SCIENCE.

Le temps n'est pas loin où le travail des mains, asservi à la routine, était considéré comme indigne de l'attention des esprits cultivés. Le mécanicien était un manœuvre, le chimiste un distillateur, et le naturaliste un collectionneur, également occupés d'objets matériels et subalternes. Représentants des œuvres serviles, ils étaient tenus à distance par le lettré, le philosophe et le géomètre, représentants privilégiés de la pensée pure et des œuvres de l'esprit.

Il n'en est plus ainsi depuis deux siècles. L'art d'observer, soumis à une critique plus sévère; l'art d'expérimenter, conduit par une logique plus sûre; les conclusions plus étroitement assujetties aux lois de la prudence; une vue plus nette du lien qui unit l'effet à la cause, loin de restreindre le champ sur lequel s'exerce la méthode scientifique, enfantent chaque jour, à son aide, des prodiges nouveaux, qui lui méritent la reconnaissance publique et qui lui assurent la juste admiration des hommes éclairés. La pensée ennoblée du savant, s'élevant à une conception plus large de la nature, remonte aujourd'hui des plus humbles objets à l'ensemble de la création, oblige la force et la matière à lui obéir en instruments dociles, et considère l'univers comme un domaine légitimement conquis. (1)

SUIVRE LA NATURE.

Quant on dit (en parlant, récitant ou lisant) qu'il faut suivre la nature, on entend une nature polie par une éducation honnête et par la fréquentation des personnes dont les manières sont approuvées. Autrement, si ceux qui ont été mal élevés et qui ont contracté de mauvaises coutumes, qui par la longueur du temps leur sont devenues comme naturelles, s'avisent de parler ou réciter sans se corriger de leurs mauvaises manières, ils déplairaient à tout le monde. (2)

En morale, « suivre la nature », veut trop souvent dire chez certaines gens s'abandonner à ses passions, tandis que la conscience d'accord avec la raison veut qu'on obéisse seulement aux bons instincts et aux honnêtes inclinations que le sentiment universel approuve et que l'éducation fortifie.

ÉPIISODES DE LA SAINT-BARTHÉLEMY.

Voy. la Table de quarante années. — Voy. aussi t. XLI, 1873, p. 3 et 130; t. XLIV, 1876, p. 287; t. XLV, 1877, p. 210.

SIGOGNE, GOUVERNEUR DE DIEPPE.

Le nom de Sigogne, gouverneur de Dieppe, mérite-t-il d'être placé parmi ceux des fonctionnaires qui, par leur prudence ou leur courage, contribuèrent à sauver les protestants du massacre de la Saint-Barthélemy? On l'a cru longtemps sur la foi d'autorités respectables. Les protestants eux-mêmes l'ont admis, entre autres M. de Félice, dans son *Histoire* justement estimée *des protestants de France*. Toutefois, dans ces derniers temps, quelques écrivains ont essayé d'enlever à Sigogne l'honneur du beau trait

(1) Dumas, de l'Académie des sciences.

(2) Voy. un petit livre du dernier siècle intitulé : *De l'action de l'orateur*, par Michel le Faucheur.

qui lui était attribué (1). Ont-ils eu raison ? Je ne le crois pas. Qu'on en juge sur l'exposé simple et véridique des faits.

René de Beauxoncles, seigneur de Sigogne, était depuis longtemps déjà gouverneur de Dieppe. Les luttes entre les catholiques et les protestants avaient eu dans cette ville un caractère particulier de violence et d'acharnement. Les protestants, après y avoir été les plus forts pendant un certain temps, avaient fini par émigrer presque tous ; puis ils étaient rentrés en partie. Ils haïssaient Sigogne, qui semblait le leur rendre et ne les avait pas ménagés à l'occasion. Il avait même failli être assassiné d'un coup de mousquet tiré d'une fenêtre par un fanatique de leur parti, pendant qu'il montait au château. On s'est trop pressé d'en conclure qu'il avait dû, après la Saint-Barthélemy, se joindre aux persécuteurs. Nous avons eu déjà occasion de remarquer, et nous répétons volontiers avec M. Henri Martin, que la plupart « des exemples de générosité, qui tranchèrent alors avec tant de traits ignobles, furent donnés par des hommes violents, cruels même, mais auxquels les habitudes militaires avaient inspiré une certaine loyauté. » (*Hist. de France*, t. IX, p. 342.)

Lorsque la nouvelle de la sanglante nuit du 24 août arriva à Dieppe, les protestants furent terrifiés. Le pasteur de la Grève s'enfuit le premier ; le troupeau se dispersa. La plupart se réfugièrent en Angleterre ou à la Rochelle ; d'autres se cachèrent soit dans la ville, soit dans les châteaux ou chaumières du voisinage ; d'autres enfin se hâtèrent de faire abjuration.

Mais tout cela n'eût empêché ni le massacre ni le pillage, si les autorités de la ville y eussent donné la main. On sait que les mêmes terreurs, les mêmes précautions, ne sauvèrent malheureusement pas les protestants dans beaucoup d'autres villes de province : aux premiers bruits arrivés de Paris, leurs ennemis tombèrent sur eux. L'émigration de toute une population, l'enlèvement de ses richesses et de ses meubles pour les transporter sur des vaisseaux ou dans des cachettes (qu'il était bien difficile de céler aux habitants du pays), devaient non-seulement prendre un certain temps (2), mais fournir à la brutalité ou à la cupidité de la populace ennemie mille occasions, mille prétextes, dont elle n'avait même pas eu besoin ailleurs, pour attaquer les protestants. Or, il est certain que leurs personnes et leurs biens furent respectés.

Le gouverneur de Dieppe eut nécessairement sa part d'honneur dans cette abstention. Les relations contemporaines (3) le louent d'avoir « changé par un effet de sa générosité les châtements qu'avoient mérités les religionnaires en une remontrance de protecteur et de père. »

On lui a même prêté le discours suivant qu'il aurait tenu aux habitants de Dieppe rassemblés à l'Hôtel de ville, sans distinction de culte, après qu'il eut reçu l'ordre d'égorger les calvinistes : « Messieurs, cet ordre ne peut regarder que des calvinistes rebelles et séditieux ; mais, grâce à l'Éternel, il n'en reste plus dans Dieppe. Nous lisons dans l'Évangile que l'amour de Dieu et celui du prochain doivent être pour les chrétiens la Loi et les Prophètes. Profitez de cette leçon qui nous est donnée par Jésus-Christ lui-même. Enfants du même Dieu, vivons en frères, et ayons les uns pour les autres la charité du Samaritain.

(1) Notamment M. Paulmier, dans le t. VI, p. 470, du *Bulletin de la Société de l'Histoire du protestantisme français*.

(2) Et non pas seulement « quelques heures », comme le suppose M. Paulmier.

(3) Citées par David Asseline dans ses *Antiquitez et chroniques de Dieppe*, publiées en 1874 (t. 1^{er}, p. 371). Asseline, né à Dieppe en 1619, c'est-à-dire quarante-sept ans seulement après la Saint-Barthélemy, avait pu non-seulement recueillir des traditions récentes et positives, mais voir dans sa première jeunesse et consulter des témoins oculaires de la conduite de M. de Sigogne.

Tels sont mes sentiments ; j'espère que vous les partagerez : ce sont eux qui m'ont persuadé qu'il n'y avait dans cette ville aucun citoyen qui fût indigne de vivre. »

Ce discours, il faut en convenir, est peu dans le style et le langage du temps. C'est dans les *Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe*, attribués à Desmarquets et publiés en 1785, qu'on le trouve pour la première fois. Nous sommes donc très-disposés à le considérer comme apocryphe. Mais qu'en conclure contre la réalité de la conduite attribuée à Sigogne. C'est de cette conduite même ou des sentiments qui l'auraient dictée qu'il s'inspire. Personne ne croit à l'authenticité de la plupart des harangues que les historiens grecs ou romains, et même beaucoup de modernes, Mézeray notamment, placent dans la bouche de leurs personnages en mainte circonstance, et particulièrement au moment où ils vont livrer bataille, sans en tirer la conséquence que ces personnages n'auraient pas existé, que les événements à l'occasion desquels on les a fait discourir n'auraient pas eu lieu, ou que leurs soldats, exhortés ou non, n'auraient pas emporté des victoires plus réelles que ces exhortations.

C'est sur le témoignage d'un annaliste protestant de Dieppe, qu'on désigne habituellement sous le nom de Pollicien, mais qui s'appelait en réalité Daval, fort hostile à Sigogne, qu'on s'appuie principalement pour contester à ce dernier l'honneur non-seulement du fameux discours, mais de son attitude ferme et courageuse. Son récit est loin d'avoir la portée qu'on a essayé d'y donner, et même, bien examiné, il appuie, au lieu de la contredire, la tradition générale.

Daval raconte que vingt à vingt-cinq coupe-jarrets du pays de Caux, hommes de sac et de corde, après avoir trempé les mains dans le sang à Rouen et couru les campagnes en qualité de massacreurs, arrivèrent un soir à Dieppe, porteurs, disaient-ils, de commissions royales pour faire danser le branle aux huguenots. Ils furent reçus et traités joyeusement par Nicolas Dupont, catholique exalté, qui, persécuté lui-même par les huguenots en 1562, leur avait voué une haine furieuse, dans sa grande maison vulgairement appelée *l'Image de saint Georges*. Déjà ils s'approprièrent à leur exécration, quand Sigogne, instruit de leur arrivée, les fit sommer de sortir de la ville sur l'heure même, les menaçant, en cas de refus, de les y contraindre à main armée.

Cette attitude n'avait assurément rien que d'honorable.

L'annaliste ajoute, il est vrai, que Sigogne prit pour prétexte que ces émissaires « estoient venus à Dieppe à son insçu et sans venir le saluer à leur arrivée et luy montrer leur commission, encor bien que ce fût en effet par ce qu'il ne restoit plus en la ville que les vieillards, les femmes et les petits enfants des religionnaires, les autres s'estans mis sur la mer, avec menaces d'y faire aux catholiques qu'ils rencontreroient un traitement pareil à celui qui seroit fait dans Dieppe à ceux de leur party et de leur parenté. » Mais faut-il relever ce qu'il y a de conjectural et de périlleux dans cette recherche des intentions secrètes d'un homme, d'un fonctionnaire, dont les actes ont été d'ailleurs parfaitement irréprochables ? N'est-il pas plus juste et plus sûr de ne le juger que sur sa conduite ? Quels que fussent les motifs de Sigogne, il est certain que, ni aux premières nouvelles arrivées de Paris, ni dans ces dernières circonstances, il n'exerça, il ne laissa exercer aucune violence contre les protestants de son gouvernement. Beaucoup de ses collègues, qui auraient eu les mêmes raisons que lui pour s'abstenir, ne s'abstinrent pas comme lui, et parmi ceux que l'histoire a classés honorablement comme sauveurs des protestants, il en est plus d'un peut-être qui n'obéit pas à d'autres sentiments que les siens.

Il nous paraît donc que Sigogne doit garder sa place parmi ces derniers.

On lui a reproché l'intolérance des procédés par lesquels il aurait cherché à ramener au catholicisme le petit nombre de protestants qui étaient restés à Dieppe ou qui y rentrèrent dans les semaines suivantes. « Je leur ai sauvé la vie, aurait-il dit, il faut qu'ils la rachètent maintenant. » Il se considérait donc comme leur sauveur, et les torts qu'il aurait eus depuis, et que nous n'avons pas pu apprécier ici, ne sauraient effacer cette qualité; mais ils expliquent le ressentiment dont les protestants dieppois auraient poursuivi sa mémoire.

Sigogne mourut quelques années après (1582). Il était allé visiter certains domaines confisqués par lui sur des huguenots. Il était monté sur un cheval qui avait appartenu à une autre victime de ses rigneurs. Au retour, il tomba dans une fondrière, et le cheval, en se débattant, lui donna du pied dans la poitrine si rudement qu'il en mourut. Ses ennemis ne manquèrent pas de crier au miracle et de rendre grâce à la justice de Dieu.

Son tombeau se voit encore dans l'église de Saint-Remy. Il y était représenté à genoux, la tête nue, les mains jointes, et décoré du collier de l'ordre de Saint-Michel, avec cette épitaphe :

J'eus mes honneurs guerriers en Piémont et en France,
Mes grades à la cour et à Turin mon los;
La Beauce a eu mes biens, mes parents, ma naissance,
Et Dieppe mon conseil, mon labeur et mes os.

En 1825, le nom de Sigogne fut donné à l'une des rues de Dieppe. (1)

BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Il résulte d'une enquête faite en 1874, qu'à cette époque les bureaux de bienfaisance étaient au nombre de 13545, et qu'en 1871, le nombre des indigents inscrits à ces bureaux était de 1 608 129.

On doit considérer qu'il s'en faut de beaucoup que toutes les personnes pauvres soient admissibles aux bureaux de bienfaisance, et que les secours qu'on y obtient soient suffisants pour soulager entièrement les souffrances qui sont les conséquences de la misère. La charité privée doit intervenir sans cesse à côté de celle de l'administration.

LE GRAND GLACIER DU GROENLAND.

Nos lecteurs savent qu'un grand nombre de contrées, la France et les Alpes, par exemple, ont été recouvertes, pendant une certaine période de l'époque quaternaire, par d'immenses glaces. Ces agglomérations de glaces ont laissé des preuves irrécusables de leur passage. Elles ont transporté des blocs énormes de gneiss ou de granite à de très-grandes distances; elle ont rayé et strié les roches sur leur passage.

Pour retrouver avec certitude l'emplacement des anciens glaciers par l'étude de leur effet sur les roches, il est essentiel de comparer ces effets à ceux que produisent les glaciers actuels. Or, il n'existe dans les hautes montagnes, dans les Alpes, que des masses de glace relativement très-restreintes. On ne saurait observer là rien d'analogue à

(1) Férét, *Notice sur Dieppe, Arques et quelques monuments circonvoisins*; — L. Vilet, *Histoire des anciennes villes de France*: Dieppe, t. 1^{er}; — H. Martin, *Histoire de France*, t. IX; — *Bulletin de la Société de l'Histoire du protestantisme français*, t. VI; — Laetzel, *Histoire de France pendant les guerres de religion*, — Desmarquets, *Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe*; — Asseline, *les Antiquités et chroniques de la ville de Dieppe*; — Davila, *Histoire des guerres civiles de France*; — Etc.

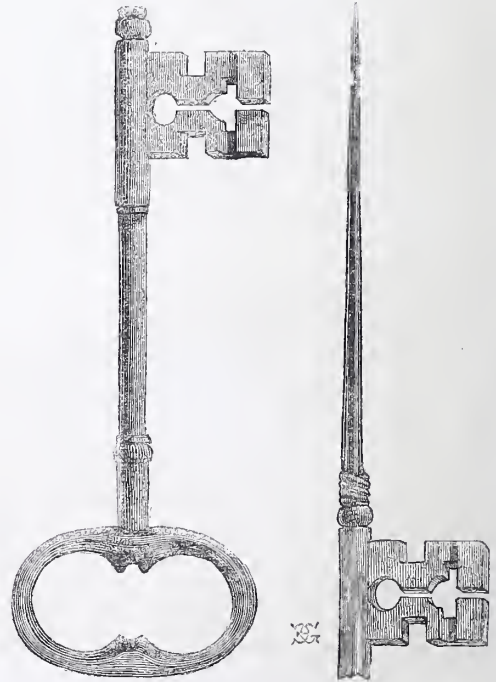
ces colossales nappes d'eau solidifiées qui descendaient par les plaines pour arriver quelquefois jusqu'à la mer, d'où se détachaient des banquises. Mais on peut retrouver dans les régions polaires des phénomènes actuels se rapprochant de ceux qui se sont produits jadis dans les régions maintenant tempérées.

Aussi, à ce point de vue, l'exploration du grand glacier du Groenland doit-elle donner des résultats importants au point de vue scientifique. Ce glacier, qui a une surface de plus de 4 000 kilomètres carrés, vient d'être exploré par le voyageur scandinave M. Nordenskiöld.

Malgré l'abandon de ses guides esquimaux, M. Nordenskiöld a pu parcourir une grande partie du glacier, observer les courants d'eau qui résultent de sa fusion partielle, et aussi la marche de la glace elle-même. La glace tout entière descend lentement vers la mer, d'où elle se détache en longues bandes qui vont flotter sur l'eau et sont entraînées vers le sud.

UNE CLEF-STYLET.

Aux temps encore peu éloignés de nous, lorsque les rues de Paris n'étaient point éclairées pendant la nuit (1), le moment le plus dangereux pour un bourgeois qui rentrait un peu tard était celui où il cherchait le trou de sa serrure. Tandis qu'il était ainsi occupé, le visage appliqué contre sa porte, le dos tourné du côté de la rue, quelque mécréant, s'élançant d'une ombre voisine, pouvait se précipiter sur lui, le percer d'un poignard, l'étrangler, ou lui introduire dans la bouche une poire d'angoisse (2) : c'était



Collection de M. Saint-Albin. — Une Clef-Styilet.

alors un avantage d'avoir une clef semblable à celle que nous reproduisons : on n'avait qu'à tirer rapidement l'anneau de la clef pour opposer une arme à celle de l'agresseur.

Au dix-huitième siècle, les armes de précaution, cannes à épée, casse-têtes, pistolets de poche, etc., qu'on appelait les « permissions de minuit », étaient d'un usage général.

(1) Voy. la Table de quarante années, au mot ÉCLAIRAGE.

(2) Voy. t. III, p. 26.

ISABELLE DE PORTUGAL,

FEMME DE CHARLES-QUINT.



H. ROUSSEAU DEL.

J. GUILLAUME SC.

Isabelle de Portugal, femme de Charles-Quint, peinture par Moroni, conservée à Augsbourg. — Dessin de H. Rousseau,

L'infante Isabelle, fille de doña Maria, la seconde femme du roi Emmanuel de Portugal, petite-fille par sa mère de la grande Isabelle de Castille, était née le 24 octobre 1503.

Osorio, l'évêque de Sylves, ce vieil historien qu'on lit si peu maintenant, laisse entrevoir, à propos du mariage d'Emmanuel et de doña Maria, tout ce qu'on pouvait légitimement espérer de cette alliance avec l'Espagne.

D'autres chroniqueurs disent à quelle salutaire école fut élevée la jeune infante Isabelle. Si les vertus de sa mère

doña Maria sont rappelées avec un souvenir attendri, si on les reconnaît en elle, c'est à son aïeule la grande Isabelle qu'elle doit sa beauté et son noble caractère.

Robertson, auquel on doit une appréciation si remarquable du règne de Charles-Quint, n'a pas jugé à propos de faire intervenir dans cette glorieuse histoire l'influence de la compagne que son héros s'était choisie. Les derniers historiens ont heureusement réparé cette omission.

Les rares biographes qui s'occupent de la jeune princesse s'accordent à témoigner que toutes les qualités qu'on

rencontrait en elle relevaient singulièrement le charme attaché à sa personne.

Son éducation, sous la direction paternelle, avait été digne de l'avenir qui lui était réservé. On sait qu'Emmanuel avait eu la bonne fortune de suivre dès ses premiers ans les leçons d'un homme singulièrement habile, que Jean II avait fait venir d'Italie. Dès l'origine, Cataldo Siculo, ce maître intelligent et zélé, avait fait de son second élève un homme instruit et lettré (1).

Les leçons de cet humaniste éminent, auxquelles assistait la jeune noblesse portugaise, se prolongèrent plus qu'on ne le suppose, et l'on peut leur attribuer en partie cette gravité dans l'élocution, cette grâce dans les habitudes de la vie, qui distinguèrent Emmanuel et ses enfants.

Isabelle fut mariée à Charles-Quint le 11 mars 1526.

Dès son arrivée à la cour d'Espagne, la fille d'Emmanuel exerça une influence morale sur les Espagnols et sur les Brabançons dont la cour se composait alors; on vit combien elle avait heureusement hérité de sa mère, et ce ne fut pas seulement le jeune empereur qui fut soumis au charme que l'impératrice répandait autour d'elle, tout le monde à Séville put se convaincre de la justesse des expressions qu'avait employées naguère l'évêque de Sylves, alors qu'il célébrait les vertus de la reine Marie, dans un langage dont lui seul avait le secret et qui lui valut le titre de Cicéron chrétien. Ces paroles, on les appliquait naturellement à sa fille, et la beauté de la jeune souveraine lui gagnait aisément tous les cœurs.

Jamais entrée de reine, comme on disait alors, ne fut plus splendide que celle d'Isabelle. Amédée Pichot en a donné une description tirée de Sandoval, et il ajoute :

« C'était sous d'heureux auspices que Charles prenait une compagne. La paix régnait dans tous ses états; paix glorieuse conquise par la victoire. Séville, la plus riche, sinon la plus belle de ses villes d'Espagne, chargée de les représenter toutes, n'exagérait pas trop en le proclamant par ses inscriptions de fête le plus grand et le plus fortuné des monarques contemporains. Sept arcs de triomphe exprimaient ce sentiment auquel applaudissaient un concours nombreux d'Espagnols et d'étrangers. Sur un de ces arcs était célébrée la PRUDENCE du prince; sur un autre, son COURAGE, qui l'avait placé à la tête de la république chrétienne; sur un troisième, sa CLÉMENTICE; sur le quatrième, sa JUSTICE. Le cinquième et le sixième étaient dédiés à la Paix et aux Vertus théologiques; le septième enfin, à la GLOIRE, qui couronnait les augustes époux, avec cette inscription :

QUOD TOTUS ORBIS

Felicissimis imperatori et imperatrici debuit

S. P. Q. H. exsolvit.

(Ce que l'univers entier doit à nos très-fortunés souverains l'empereur et l'impératrice, le sénat et le peuple de Séville le leur payent.)

» La pompe des fêtes nuptiales rappela aux vieillards les splendeurs des plus glorieux jours du règne précédent;

(1) Cataldo Siculo est resté entièrement ignoré de tous les historiens. Les biographes les plus zélés ont négligé de lui donner une place dans leurs volumineux recueils, par l'excellente raison que ses poésies et ses lettres ont eu le sort de tant d'œuvres excellentes du seizième siècle, c'est-à-dire qu'elles ont complètement disparu. L'auteur de la courte notice qu'on lit ici est certainement le seul qui les possède en France, et il n'en existe que deux autres exemplaires dans la Péninsule. Exécutée aux frais des disciples du maître, l'impression en est magnifique. Ce beau livre, aujourd'hui détruit plutôt qu'épuisé, fut imprimé à Lisbonne en 1500, par Valentin Fernandez, le fameux typographe morave, qui rendit de si grands services à la typographie portugaise.

(Le rédacteur en chef croit devoir dire que l'auteur de cette note et de l'article est M. Ferdinand Denis, le savant conservateur de la Bibliothèque Sainte-Genève.)

mais ce qui charmait le plus toute cette population enthousiaste, c'était la beauté de la jeune souveraine. On aimait à lui trouver une ressemblance avec la reine Isabelle, comparaison qui l'embellissait encore aux yeux de Charles-Quint, en lui créant tout d'abord une véritable popularité parmi ses sujets d'Espagne. La cérémonie ecclésiastique fut célébrée par l'archevêque de Tolède. Le soir, M. de la Chaulx ouvrit le bal. Le roi de Portugal était arrivé pour féliciter en personne l'empereur et l'impératrice. » (1)

Quelque brillantes, quelque attachantes surtout, que fussent ces fêtes, elles n'eurent qu'une bien courte durée; elles furent même promptement interrompues par des deuils de famille auxquels on ne se devait pas attendre. Ce qui dura, ce qui s'exalta même, dans l'esprit des populations, ce furent les vertus morales d'Isabelle; ce fut dans les crises violentes, dans les douleurs parfois terribles de la maternité, qu'on put déjà la comparer d'une façon absolue avec sa noble aïeule, déjà vénérée comme une sainte.

Charles-Quint, qui avait rêvé un moment la monarchie universelle et que l'on supposait être insensible aux joies de la famille, admira toute sa vie celle que le devoir lui commandait de chérir; il s'en remit plus d'une fois à elle des soins difficiles du gouvernement, et n'eut pas à s'en repentir. Isabelle donna plus d'une preuve de sa capacité alors qu'en plus d'une occasion elle demeura régente.

Ces grandes reines de la Péninsule, accablées souvent par les charges de l'État et fréquemment aussi par ces crises d'intérieur que multipliaient autour d'elles les castes religieuses qu'on ne pouvait calmer, voyaient d'ordinaire s'éteindre rapidement une existence qui ne comptait pas un jour de repos. Celle d'Isabelle de Portugal fut plus courte encore que celle de son aïeule. Elle allait donner un second héritier à Charles-Quint, et la cour se trouvait être à Valladolid, lorsque d'affreuses douleurs, qui se prolongèrent du 21 avril au 1^{er} mai 1539, l'enlevèrent à son mari, qui ne l'avait point quittée un seul moment. Accablé par ce coup inattendu, l'empereur se retira chez les Hiéronymites, hors des murs de Tolède. Plusieurs historiens font dater de ce jour sa résolution d'abdiquer qui ne se réalisa que vingt ans plus tard.

Contre l'habitude de cette époque, le corps d'Isabelle ne fut pas embaumé, et l'on suivit en cela sa volonté expresse; mais des obsèques d'une rare magnificence lui furent faites le 27 juin. « C'est dans Sandoval, dit le plus zélé de ses biographes, que nous trouvons le détail de ces funérailles, où figurèrent le cardinal de Tolède, don Juan de Tabera, avec son chapitre, tous les chapelains des trois chapelles royales, le maréchal de Castille, le corregidor, les membres de l'ayuntamiento, trente-deux grands d'Espagne, les majordomes de l'empereur et de l'impératrice, toutes les confréries, le clergé de toutes les paroisses, les prébendiers, les membres de la chapelle muzarabe, les moines de tous les couvents, — excepté ceux de Saint-Jérôme de la Sisa, parmi lesquels s'était retiré l'empereur; — divers prélats, la garde de l'empereur, les pages, les *maccros* de la maison de l'empereur précédés des croix de sa chapelle, les membres du conseil d'État, etc.

Le jeune prince, en soutane (*loba*) et le capuce sur la tête, entre le cardinal Tabera et le marquis de Villena, suivit le cercueil depuis l'église Saint-Thomas jusqu'au pont d'Alcantara. C'était là que l'attendaient les marquises de Lomhay et d'Aguilar, la comtesse de Faro, doña Beatriz de Sylveria et les autres dames d'honneur, qui reçurent le corps. La litière fut posée sur deux mules noires enhar-

(1) Charles-Quint, chronique de sa vie intérieure et de sa vie politique, de son abdication et de sa retraite dans le cloître de Yuste, par Amédée Pichot. — Paris, 1854, in-8, p. 109.

nachées d'étoffes de brocart et de velours cramoisi. De là, le convoi partit pour Grenade, escorté du cardinal de Burgos, des évêques de Léon et de Coria, des marquis de Villena et de Lombay, d'autres seigneurs, de la plupart des officiers et des serviteurs de l'impératrice. »

Le nom du marquis de Lombay, don Francisco de Borja, vient d'être prononcé. On connaît la légende trois fois séculaire qui s'attache à ce personnage, alors qu'il était seulement connu à la cour comme étant le fils du duc de Gandie. L'impératrice l'avait marié avec son amie préférée, la belle Éléonore de Castro. L'office dont il était revêtu à la cour exigeait qu'avant de faire descendre le corps de l'impératrice dans le caveau funèbre de Grenade, il en constatât légalement l'identité. A la vue de ces restes défigurés et qui n'avaient plus même la « majesté de la mort », pour rappeler ici l'expression du poète, il fut saisi d'un dédain profond pour les choses du monde, et il embrassa la vie religieuse (4).

On connaît peu de lettres d'Isabelle. Le savant M. Gachard en a publié une néanmoins qui fournit la preuve de la vive tendresse que cette princesse portait à son époux.

Charles-Quint lui-même, vingt ans plus tard, au moment où il allait expirer, dans le convent de Yuste, ne voulut plus attacher ses regards que sur deux objets : le Jugement dernier de Michel-Ange, et le portrait de l'impératrice.

Le portrait que nous reproduisons est-il celui que Charles-Quint avait emporté dans sa retraite de Yuste? nous ne saurions rien dire de satisfaisant à ce sujet. Il eut pour auteur un peintre d'un talent remarquable, mais bien peu connu en France, le Louvre ne possédant aucun de ses ouvrages.

Morone ou Moroni (Giovanni Battista) appartenait à l'école vénitienne et était né à Albino, dans le territoire de Bergame, en 1510; il mourut en 1578 (2). Il était élève d'Alessandro Buonvicini. Il ne faut pas le confondre avec deux artistes du même nom appartenant comme lui à l'école de Venise. Nous voyons, dans une des courtes biographies dont il a été le sujet, « qu'aucun maître de l'école vénitienne, à l'exception du Titien, n'a peint le portrait avec un égal talent. »

Suivant une vieille légende, sortie des anciens ateliers, le magnifique tableau de Paul Véronèse, représentant les Noces de Cana, aurait été peint avec l'intention de consacrer symboliquement le mariage de César avec la fille d'Emmanuel. La critique moderne n'admet point que cette tradition soit fondée.

LE TABLEAU DES NOCES DE CANA,

PAR LE VERONÈSE, AU MUSÉE DU LOUVRE.

Le beau palais où se donne ce splendide festin n'a jamais existé : toute cette noble et élégante architecture est de fantaisie. *Benedetto Caliari*, frère du Véronèse, était son perspecteur et son architecte : il inventait et dessinait les fonds de ses tableaux. Mais, sur une indication de Vasari, le palais des Noces pourrait bien avoir été inventé par Sammichele, et ensuite peint par Benedetto, ou du moins mis en place et ébauché par lui.

(1) Cette scène imposante est le sujet d'un tableau exposé en 1877 par M. Jean-Paul Laurens, auquel a été décernée, cette année-là, la grande médaille d'or. Si l'en s'en rapporte aux chroniques, les ravages de la mort étaient encore plus terribles que n'a pu l'exprimer le peintre. On trouve une très-intéressante description de ce tableau dans la livraison du 1^{er} juillet 1878 de la *Revue des Deux Mondes* (*le Roman d'un peintre*, par M. Ferdinand Fabre.)

(2) Voy., sur cet artiste, Ridolfi (cavaliere Carlo), *le Maraviglie dell' arte*. 1648, in-4^o.

Quant aux personnages assis autour de la vaste table, voici ce qu'en dit une tradition qui s'appuie sur un document de la fabrique de San-Giorgio Maggiore. (Il faut se rappeler que les Noces de Cana ont été peintes pour le réfectoire du convent, dans l'île de San-Giorgio.) Il n'y a pas à douter que la plupart de ces figures ne soient des portraits; le premier qui ait fait connaître leurs noms est Zanetti, qui avait lu le document que possédaient les moines.

L'époux est non pas Charles-Quint, mais le marquis de Guast (Alphonse d'Avalos). L'épouse est Éléonore d'Autriche, reine de France. Parmi les autres principaux personnages sont : François 1^{er}; Marie, reine d'Angleterre; Soliman 1^{er}, le sultan; Vittoria Colonna, marquise de Pescaire (elle tient un cure-dents); Charles-Quint.

Les musiciens sont Paul Véronèse, le Tintoret, le Titien, Bassano, Benedetto Caliari, frère de Paolo.

Un examen attentif permettrait de trouver de nouvelles applications; pour y parvenir, il faudrait surtout se pénétrer des figures de la galerie des portraits de Florence.

MAUVAISE EXCUSE.

Il arrive trop souvent que pour écarter de soi les reproches qu'on s'est attirés par un vice, un défaut, un acte ou une parole plus ou moins repréhensible, on croit se bien défendre en citant d'autres personnes, d'ailleurs dignes de respect ou d'estime, qui pourraient mériter le même blâme. C'est une fort mauvaise excuse, et l'on ne saurait mieux y répondre qu'en rappelant ces deux vers célèbres, d'une sagesse si parfaite :

Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler. (1)

MYTHOLOGIE DES HINDOUS.

Les éléments, les astres, les sons, les nombres, le mouvement, l'espace, la vie, l'intelligence; en un mot, toutes les puissances, toutes les hautes relations de la nature et de l'esprit, forment, dans la mythologie à la fois si spontanée et si profondément philosophique des Hindous, une sorte de tissu mystique et en même temps un prisme magique, un miroir vivant, où tout se mêle sans se confondre, où chacune des parties répète le tout, où la grande harmonie de Dieu, du monde et de l'homme, qui se réfléchissent l'un l'autre, va se reproduisant sans fin et sans repos par une multitude d'harmonies partielles. (2)

PREJUGÉ SUR LE PIVERT.

Je me promenais à la campagne d'un ami, avec son jardinier; nous vîmes un pivert. Le jardinier s'écria :

— Quel dommage que je n'aie pas mon fusil!

— Mais pourquoi tuer cet oiseau? lui dis-je; il vit des vers qu'il happe sur les arbres; il n'est pas malfaisant.

— Monsieur, repartit le jardinier, il tronc les arbres de part en part.

— Quoi! répliquai-je, cette petite bête ferait avec son bec une besogne que vous auriez de la peine à faire avec une tarière?

Mon interlocuteur hésita, puis répondit d'un ton de confiance :

— Ces oiseaux ont une herbe magique que nous ne

(1) Molière, *les Femmes savantes*, acte 1^{er}, scène 2.

(2) J.-D. Guigniant.

connaissions pas, et qui rend leur bec dur comme de l'a-cier. (1)

LA VIE SINCÈRE.

Suite. — Voy. p. 22.

NOTRE STATUE.

Suite.

CE QUE NOUS LAISSONS APRÈS NOUS.

A l'heure suprême du départ, me disais-je, lorsque nous disparaissions emportés vers un autre séjour, que reste-t-il de nous dans la mémoire de ceux qui nous survivent?

On conserve avec amour, dans le petit cercle de la famille et de l'amitié, nos portraits à différents âges, apparences matérielles sous lesquelles nous avons traversé la terre; mais, si avide qu'en soit la sensibilité de ceux qui nous ont aimés, leur regard ne glisse sur ces signes extérieurs de ce que la mort leur a ravi que pour pénétrer plus avant et retrouver dessous notre vie même. — « Qu'elle était bonne, tendre, aimable! » dit l'époux de l'épouse, le fils de la mère. La pensée s'élançait subitement de l'image à la contemplation de tout l'être regretté. Son portrait n'est qu'un point de départ pour ressaisir sa vie entière par le souvenir et par l'amour.

Mais le secours et l'occasion de cette imitation matérielle même ne sont pas nécessaires. Combien serait longue la liste de ceux que, dans les siècles passés ou dans le nôtre, nous avons appris à connaître, à vénérer, à aimer, et dont nous n'avons jamais vu les figures ni les corps! Qui sait quels étaient vraiment les traits de la plupart des hommes et des femmes dont l'humanité s'honore, et qui sont à toute heure les hôtes bienvenus de nos pensées? Sous quelle forme avez-vous vécu, pieuse Antigone, généreux Phocion, inflexible Régulus, noble Cornélie, doux Jean de Pathmos, héroïque Jeanne Darc? Nul ne le sait: je vous vois cependant, je vous comprends, je vous aime, je vous révère, et dès que je vous évoque, toute la grandeur et la beauté de votre vie rayonnent dans mon âme!

Ce que nous laissons véritablement en partant d'ici-bas, c'est l'image idéale de ce que nous avons été, de nos sentiments, de nos pensées et de nos actions; de toute notre vie, bonne ou mauvaise, belle ou difforme; de notre œuvre terrestre dans son unité, de notre statue, selon la parole du vieillard.

Et c'est sur cette statue, visible au cœur et à l'esprit, que nous sommes jugés ici-bas par les hommes, là-haut par Celui qui est l'idéal parfait de tous les êtres.

COMMENT SE FAIT LA STATUE.

Or, continuai-je, quel esprit est assez ingénu pour croire, lorsqu'il s'agit de l'art du sculpteur, et sans songer encore à l'art plus grand de l'homme, qu'on puisse faire une belle statue seulement en frappant un bloc de marbre à l'aventure et suivant les caprices du ciseau?

Le sculpteur entrevoit d'abord vaguement en lui-même, dans les profondeurs de sa pensée, une sorte d'image confuse qui deviendra son modèle. Il cherche cette image, il la regarde attentivement à travers les ombres qui l'entourent et s'y mêlent; il s'applique à en distinguer de mieux en mieux les traits. Il s'éprend de plus en plus de curiosité et d'amour sérieux pour cette figure intérieure, invisible encore à tous les yeux excepté aux siens. A mesure qu'elle se dévoile et s'éclaire en lui, il se sent saisi du désir irrésistible de la tirer de sa nuit, de la faire apparaître au dehors à la lumière, de la créer sous une forme

(1) Faye.

sensible, aussi belle aux yeux de tous qu'elle l'est en lui idéalement. Il s'essaye, il craint, il espère, il doute, il s'égaré, il se décourage, il se relève, il s'enthousiasme; mais il regarde toujours, et en même temps sa main, qui obéit à toutes ses émotions, à tous ses transports, ébauche, pétrit la terre; son ciseau entaille le marbre; il se rend maître de la matière, l'assouplit à son gré, la moule sur les battements de son cœur, sur les ravissements de son âme, et l'image commence à sortir, à naître; insensiblement elle entre, elle prend place dans la réalité; elle est, elle vit! Copie imparfaite, sans doute, du modèle idéal intérieur, même lorsque l'artiste a le mieux réussi; mais encore qu'une mélancolie secrète puisse lui en accuser les imperfections, sa conscience, témoin de son loyal et constant effort, le rassure, l'amitié sincère l'approuve; et s'il a été vraiment inspiré et grand, l'univers l'admire!

Comme la belle statue, la belle vie est l'œuvre non du hasard, mais de la volonté: Il lui faut un modèle.

Lorsque aucune œuvre ici-bas, si indifférente ou si infime soit-elle en apparence, ne se fait bien sans modèle et sans art; lorsqu'on ne peut même, a dit un sage, bien enfoncer un clou sans règle et sans y songer, comment en serait-il autrement de la vie qui est l'œuvre des œuvres, qui comprend, embrasse, enveloppe tous nos sentiments, toutes nos pensées, tous nos actes, et les entraîne dans son cours incessant vers l'heure finale où toutes ces parties diverses apparaîtront tout à coup à leur place, selon leur valeur, dans leur ordre, dans leurs relations vraies avec l'ensemble, étroitement liées, et concourant toutes à l'expression générale, manifestant le caractère individuel de l'être ainsi dévoilé et livré à la sentence définitive de l'éloge ou du blâme: — « Cet homme a bien vécu, ou Cet homme a mal vécu. »

Chacun de nous porte au fond de lui-même le sentiment de la perfection morale qu'il peut atteindre pendant son existence terrestre.

C'est là l'élément, le principe du modèle de notre vie, le germe invisible enserré dans l'âme ignorante du petit enfant, comme au sein de la terre le petit grain qui deviendra fleur et fruit.

Au commencement, ce ne sont que faibles impressions, lignes vagues et obscures, tracées pour servir de points de départ à notre libre activité, par la même main qui nous a fait don de la volonté, de l'intelligence et de la parole.

Leibniz compare ces traits à des veines qui serpenteraient à l'intérieur d'un rocher de marbre de manière à y marquer une figure, mais qui resteraient à jamais cachées et ignorées, si l'on ne travaillait à les découvrir en retranchant ce qui les empêche de paraître (1).

La suite à une prochaine livraison.

FERRURES DE PORTE.

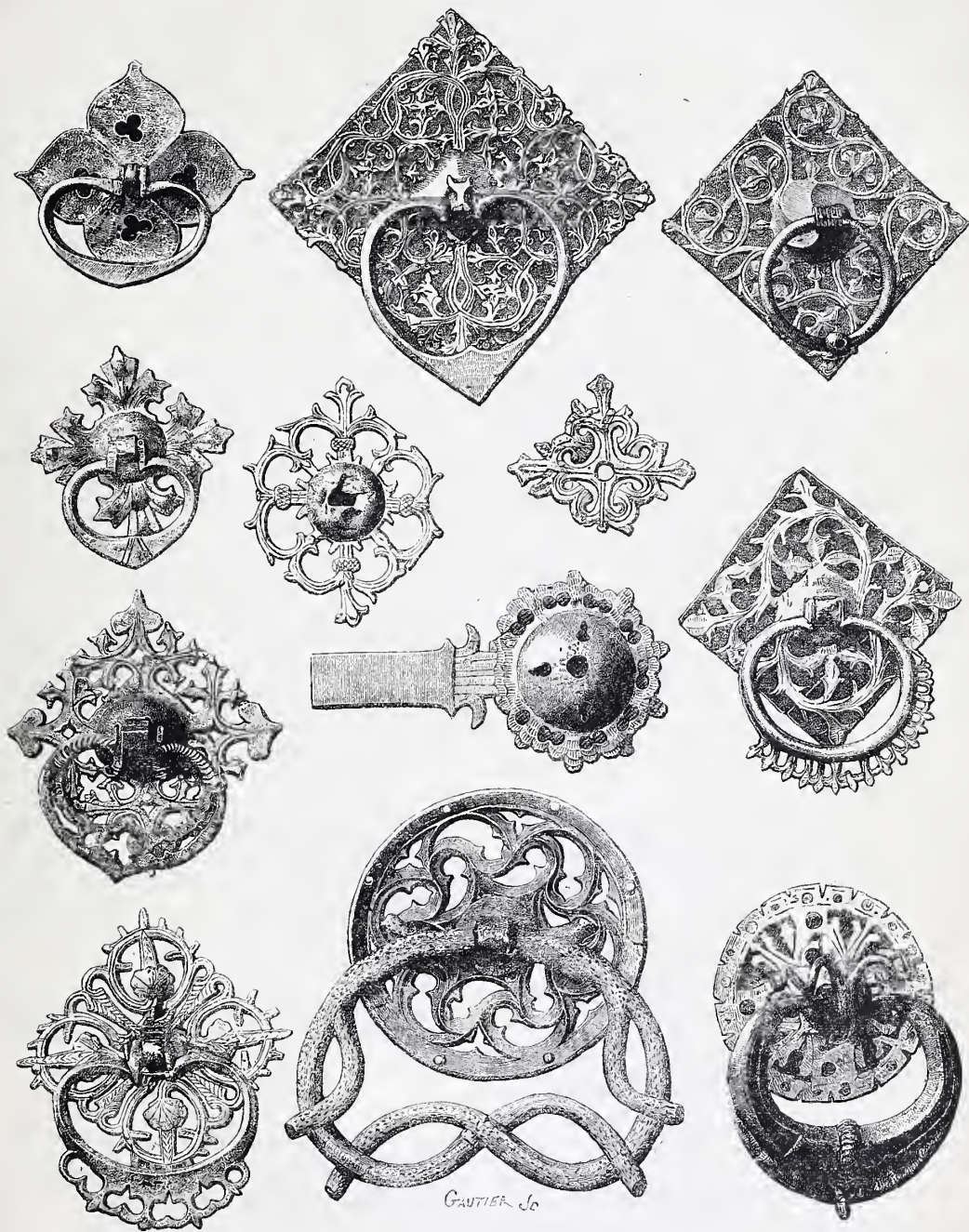
L'habileté à travailler le fer est ancienne et traditionnelle dans notre pays. Celle des Gaulois, qui le faisaient déjà servir à toutes sortes d'emplois, excita l'admiration de Jules César au temps de la conquête romaine. Les provinces du nord et de l'est, le Berry au centre et le Dauphiné, étaient célèbres pour cet art au temps des Romains. Après l'invasion et sous les rois francs, l'industrie tomba très-bas; mais elle fut reprise dans les établissements monastiques, et, dès le commencement du douzième siècle, des fers étaient façonnés et soudés au marteau, avec une perfection d'autant plus remarquable que les forgerons ne

(1) « Tout ce qu'un grand artiste peut concevoir, dit Michel-Ange, le marbre le renferme en son sein; c'est à la pensée et à la main obéissante à l'en faire sortir. » (Sonnet XX.)

disposaient pas alors des puissants moyens mécaniques qui rendent la tâche facile à ceux de nos jours.

Les pentures des portes de Notre-Dame, exécutées à la fin du treizième siècle, celles des cathédrales de Noyon, de Sens, de Rouen, des abbayes de Saint-Denis, de Braisne, etc., offrent des exemples de l'art de forger qui n'ont été ni dépassés, ni même atteints aux siècles suivants.

Au commencement du quatorzième siècle, les pentures prennent des formes générales plus découpées et plus fines. Les forgerons semblent reculer devant un travail qui exigeait, avec beaucoup de force, une expérience consommée et une adresse de mains extraordinaire. Le fer soudé fait place au fer battu, découpé à l'étampe ou au burin, puis martelé à froid ou à une température peu élevée.



Anneaux de tirage et fragments en fer battu. (Fabrication allemande du quinzième siècle.)

« Les modifications dans les procédés de fabrication des pièces de serrurerie fine devaient conduire, dit M. Viollet-le-Duc (*), à l'emploi du fer battu et rapporté après coup sur le corps principal de la penture. Cependant l'Allemagne nous précéda dans cette voie. Déjà, vers la fin du quatorzième siècle, on voit dans les ouvrages de serrurerie allemande, notamment à Augsbourg, à Nuremberg, à Munich, des fers battus employés comme ornements, et que nous appellerions aujourd'hui de la tôle repoussée, tandis

qu'en France ce mode ne paraît guère adopté avant le commencement du quinzième siècle pour des ouvrages de quelque importance. »

La quincaillerie (c'est-à-dire, en appliquant ce mot dans les termes définis que lui donne la serrurerie, les serrures, poignées, loquets et autres ferrures des portes et des fenêtres) était très-développée en France, en Allemagne, en Suisse, en Bohême, au quatorzième siècle. Les exemples que nous donnons sont un peu moins anciens; quelques-uns appartiennent à la seconde moitié du quinzième siècle; presque tous sont des spécimens de l'in-

(* Dictionnaire de l'architecture française; Serrurerie, t. VIII, p. 311.

dustrie allemande, et particulièrement bavaroise, à cette époque.

LÉON ET LÉONIE.

NOUVELLE.

I

Une grande fortune contemporaine commença, dit-on, par une épingle. La double destinée de Léon et Léonie eut pour point de départ, — du côté de Léon, la chute d'une feuille, — du côté de Léonie, un simple fil d'araignée.

Léon était un écolier de onze ans, fils unique d'un *maignan*, ou chaudronnier, du village de Clairefontaine. Il allait à la classe depuis trois ans déjà. Mais il n'y avait pas alors d'école à Clairefontaine, et le petit Léon devait chaque jour aller, son panier au bras et ses livres sur le dos, jusqu'à Criquemoutier, gros bourg situé sur la hauteur, à trois kilomètres de Clairefontaine.

L'enfant faisait cette course tout seul, au contraire de ce qui a lieu dans les cas analogues, où tous les enfants d'un village, par troupes de douze à quinze, font ensemble le trajet de l'école; mais il faisait seul ce trajet parce que seul de tous les enfants de Clairefontaine il allait à l'école de Criquemoutier; les autres allaient à un village un peu plus rapproché. Le maignan de Clairefontaine et sa femme avaient préféré pour leur fils l'instituteur de Criquemoutier, qui se trouvait être à la fois oncle et parrain de l'enfant.

Il allait donc seul à l'école tous les matins, et seul il en revenait tous les soirs. Deux fois par jour il passait sur la *Planche à Jacquet*; c'était une passerelle d'un demi-mètre de large, placée pour les piétons, par Jacques Berthot, tout près du gué qui servait de passage aux voitures, aux chevaux et bestiaux, à travers la petite rivière de Clairefontaine. Léon s'arrêtait souvent sur cette passerelle à regarder couler l'eau et à voir filer les truites, assez nombreuses en cet endroit, surtout à la saison du frai, parce que l'eau, assez rapide, y coulait sur un fond de léger gallet, et que les truites aiment à déposer leurs œufs dans ces endroits-là.

Quelquefois, en été, Léon ôtait ses souliers et ses bas, entrait dans la rivière, y pêchait à la main des cabots cachés sous les pierres; et parfois même, avec son panier plongé dans l'eau en guise de filet ou de nasse, il ramenait toute une troupe de vérons mêlés de quelques épinoches.

Sur le bord de la rivière, un peu en amont de la *Planche à Jacquet*, croissait un superbe marronnier, le seul qu'eût jamais vu notre écolier, parce qu'il n'y en avait aucun autre dans la contrée.

Il revenait de l'école, une après-midi de juillet. Le temps avait été très-chaud toute la matinée; mais vers quatre heures il avait subitement fraîchi, et le vent soufflait assez fort. Un orage avait certainement passé à quelques lieues de là.

La cime des arbres était agitée et bruyante au moment où Léon passa sur la *Planche*. Une feuille se détacha du grand marronnier, tomba dans la rivière, et fut emportée par le courant. L'écolier voulut, de la passerelle, saisir cette belle feuille en éventail; mais il la manqua et la vit s'en aller très-vite du côté du Val-aux-Cerfs. Il se mit à la suivre, allant, courant et courant encore à travers la prairie, persuadé qu'au râtelier du moulin à tan il pourrait la prendre très-bien.

Laissons-le donc courir après sa feuille, et voyons ce qui se passe ailleurs.

II

Le village du Val-aux-Cerfs est situé à un kilomètre en aval du moulin à tan, où Léon est occupé à repêcher sa

feuille. Ce village comptait alors parmi ses habitants un fabricant de poterie appelé Fallue. C'était un brave homme, fort estimé malgré son humeur un peu brusque et sauvage; mais il était loyal et juste. Veuf depuis plusieurs années, il avait une fille de sept ans environ, appelée Léonie, qu'il aimait de toute la tendresse de son âme, n'ayant plus au monde d'autre affection.

Cette tendresse était telle, et le père avait un si grand besoin de toujours voir ou entendre près de lui la chère petite, que jamais il n'avait pu prendre cette résolution terrible de l'envoyer à l'école, où tout l'effrayait pour sa fille, les écolières plus encore que l'école et plus que les maitresses. Léonie cependant ne pouvait pas rester une ignorante; elle venait d'être confiée aux soins de M^{lle} Hortense Bégoin, la fille du pharmacien, personne instruite, aimable et diplômée. La maison du pharmacien se trouvait précisément dans la même rue et vis-à-vis de la poterie Fallue. M^{lle} Bégoin venait, une heure chaque jour, donner la leçon à la petite Léonie. Et tout allait très-bien.

Léonie achevait de prendre sa leçon; son père était occupé, à un demi-kilomètre de là, chez un fermier de ses amis, et Léonie avait promis de l'y aller rejoindre. Du bout de leur jardin, situé derrière la maison, on pouvait, par un sentier qui, à quelques pas plus loin, se retournait sur lui-même, gagner la grande route. Léonie entra dans le sentier; mais elle n'y eut pas fait trente pas qu'elle aperçut un long fil d'araignée qui le traversait de façon à ce qu'elle ne pût suivre le sentier sans rompre ce fil. Le fil, d'ailleurs, était indispensable à la tension d'une belle toile d'araignée située au-dessus de la baie. Cette toile était si bien ourdie, si ronde, si régulière en tous ses réseaux, que Léonie ne put se décider à détruire un si parfait ouvrage; elle retourna sur ses pas et prit le chemin de la prairie. Son père, qui sortait de la maison du fermier, la vit de loin dans la prairie, et il vint à sa rencontre, qui eut lieu, par grand bonheur, tout juste auprès du moulin à tan. Ils entendirent un bruit dans l'eau: c'était notre Léon qui, voulant repêcher sa feuille, avait glissé dans la rivière dont le courant l'emportait. Le potier Fallue le tira de ce mauvais pas; il était temps: l'enfant avait déjà perdu connaissance; mais, transporté tout de suite chez le pharmacien Bégoin, celui-ci ne tarda pas de le rappeler à la vie. On lui donna des habits secs; puis le père Fallue, toujours accompagné de sa fille, le reconduisit jusque chez le maignan de Clairefontaine.

Léon, tout étonné, répétait:

— C'est pourtant une feuille qui m'a conduit par là!

— Et moi, ajoutait Léonie en riant, c'est un fil d'araignée!

III

Cette feuille et ce fil eurent de grandes conséquences.

Le potier du Val-aux-Cerfs ne connaissait que peu ou point le chaudronnier et la chaudronnière de Clairefontaine. Tout au plus avait-il, en passant par là, ce qui était rare, — ses occupations ne le portant presque jamais dans cette direction; — tout au plus, dis-je, une fois ou deux avait-il aperçu le maignan travaillant ses casseroles au fond de sa boutique. Ce fut donc une grande surprise pour celui-ci lorsqu'il vit revenir son fils accompagné du potier et de sa fille. Il y eut grande émotion du père et de la mère au récit de ce qui s'était passé. L'explication ne put s'achever sans que les braves gens débouchassent une bouteille de vin. On se plut de part et d'autre: de la marmite au pot de terre il n'y a pas si loin. On se sentit presque en confraternité, et l'on ne se sépara qu'en se disant: Au revoir.

Léonie, tout émerveillée, revint fort pensive de ce que tant d'événements eussent pu résulter de si peu.

— Vraiment, lui dit son père, le gars était noyé sans toi.

— Non pas, mais sans l'araignée, reprit-elle.

Quant à Léon, un peu ému encore de son accident, il eut la nuit des rêves agités... il croyait voir autour de lui des feuilles de marronnier qui parlaient, dansaient et soufiraient.

IV

On a su depuis que la petite, elle aussi, avait fait un rêve : elle crut voir suspendue en l'air une araignée d'or en train de filer une belle robe blanche, et des voix très-douces lui disaient : « Léonie, Léonie, cette robe sera pour toi si tu es toujours bonne et sage. »

Cependant le maignan de Clairefontaine, le dimanche suivant, avec sa femme et son *fieur*, voulut aller faire au brave potier du Val-au-Cerfs une visite de politesse et de remerciement. Requinqués comme il faut, les voici tous les trois en route, et, bien entendu, l'on ne manqua pas d'aller par la prairie, afin de passer près du moulin à tan où Léon avait chuté en pleine eau. Il montrait à papa, il montrait à maman, l'endroit précis : « Braqué » au-dessus du râtelier, jambe de ci, jambe de là « au beau mitan » de la rivière, il allait « aveindre » la feuille, quand, bernique ! il « grille » des deux pieds, et le « v'là qui file à la décharge », c'est-à-dire vers la vanne de décharge, vu que le moulin ne tournait pas, sans quoi il eût été « brésillé dans la roue. »

La tribu chaudronnière, toute frémissante encore de ces détails donnés par « le petiot », fit son entrée dans la poterie Fallue. On s'embrassa cordialement. Fallue était seul, Léonie étant allée à Criquemoutier avec M., M^{me} et M^{lle} Bégoïn, son institutrice. Mais il n'en sut pas moins offrir à ses visiteurs une superbe collation : galette, gauluchon, canée de bon cidre (c'était en Normandie), belles prunes de reine-claude.

Après qu'on eut bien rappelé toutes les circonstances de la noyade de Léon, on parla chaudronnerie et poterie. Le père Fallue promena dans son établissement le chaudronnier, la chaudronnière et le petit chaudronnier. L'enfant fut très-étonné de voir comment les plus grossières assiettes se faisaient au tour sur une large roue horizontale ; — car le père Fallue fit marcher la roue devant eux et fabriqua une superbe assiette à soupe.

On se sépara très-contents les uns des autres, et la tribu chaudronnière reprit tranquillement le chemin de Clairefontaine ; mais on suivit cette fois la grande route, ce qui les obligeait de traverser le village de Linville.

La suite à la prochaine livraison.

ORIGINE DES MOTS

MÉDAILLÉ, MAILLE, THALER, DOLLAR (1).

Le mot *medaille*, absolument inconnu à l'antiquité, a été emprunté chez nous, dans le seizième siècle, à l'italien *medaglia*. Cette dernière expression, dans l'origine, n'était pour les Italiens qu'un synonyme d'obole ou de demi-denier ; c'était l'équivalent du mot de basse latinité *medallia*, dont notre *maille* était, à son tour, la contraction conforme aux lois de formation de notre propre idiome. Les mailles italiennes ou *medaglie* étant tombées en désuétude, on ne donna plus ce nom qu'aux pièces anciennes qui n'avaient désormais qu'un intérêt de curiosité. C'est dans les écrivains du quinzième siècle que le mot apparaît avec ce sens en Italie, et, à la même époque, Philippe de Commines s'en sert le premier chez nous, en parlant des

collections numismatiques de Pierre de Médicis. La *medaglia* ou médaille étant ainsi devenue, dans les habitudes du langage, une pièce monétaire étrangère à la circulation, envisagée seulement au point de vue de l'art ou de la curiosité, les mêmes mots prirent naturellement un nouveau sens : ils s'appliquèrent, par opposition au terme de monnaie, aux pièces que l'on commençait précisément dans le quinzième siècle à prendre l'habitude de fabriquer (comme on a continué depuis lors, mais comme ne faisait pas le moyen âge), sous une forme analogue à celle des monnaies et avec les mêmes procédés, à titre d'objets d'ornement ou comme moyen de perpétuer le souvenir des événements, mais sans les destiner à circuler avec une valeur légale.

Notre français *maille* et l'italien *medaglia*, absolument synonymes à l'origine et désignant l'obole ou demi-denier, dérivent tous deux, chacun suivant les lois de formation de la langue à laquelle il appartient, du mot de basse latinité *medallia*. L'étymologie généralement admise, celle qu'enregistre encore M. Littré, rattache ce dernier mot à *metallum* ; mais ce n'est pas à titre d'espèce métallique que la plus petite monnaie d'argent du moyen âge a été ainsi désignée. Du Cange a établi que *medallia*, qui appartient exclusivement à la langue du moyen âge et ne se rencontre pas avant les temps carlovingiens, provenait des deniers et des oboles d'argent de Melle en Poitou, frappées sous les successeurs de Charlemagne, et portant, comme désignation de leur lieu d'émission, l'inscription METALLVM ou METALLO. Ces pièces ont été fabriquées en quantités énormes, par suite de l'importance des mines d'argent exploitées à Melle pendant plusieurs siècles ; elles ont constitué le principal numéraire circulant en Occident pendant la première partie du moyen âge. A tel point que leur légende indicative de localité fut copiée dans beaucoup d'endroits où elle n'avait plus de sens, afin que le public vit toujours sur les pièces le mot auquel il était habitué, qui tournait à devenir dans ses habitudes un nom de cette monnaie. C'est de la même façon que l'on copia dans les lieux les plus divers le *TYRONVS CIVIS* des deniers *tournois*, qui, eux aussi, durent leur nom à leur premier siège de fabrication, la ville de Tours. L'origine que nous indiquons pour le mot *medallia* rend seule compte d'une manière exacte de la présence du *d* au lieu d'un *t*. En effet, M. Lecointre-Dupont (1) a prouvé, par la publication d'un triens d'or, qu'à l'époque mérovingienne Melle portait le nom de *Medolus* ou *Medolum*, au lieu de *Metallum*, en latin « la Mine », forme allusive et résultant d'une fausse explication du nom, qu'on peut mettre sur le compte des érudits du temps de Charlemagne. Le *d* de *Medolus* est resté dans la tradition populaire et reparait dans la forme également populaire *medallia*, et en se servant de cette forme au lieu de *metallia* pour désigner l'obole de Melle, le langage inconscient du peuple, comme il arrive quelquefois en pareil cas, était plus conforme à la vérité étymologique que l'essai de correction des demi-savants.

Lorsqu'au quatorzième siècle on mit en exploitation les mines d'argent du Joachimsthal, en Bohême, la plus grosse pièce de la monnaie impériale frappée avec le métal de ces mines reçut le nom de *thaler*, proprement : « monnaie de la vallée » (*thal*). La notion de l'origine du nom s'oblitérant rapidement, l'usage s'en généralisa dans toute l'Allemagne, et *thaler* y devint la désignation universelle d'une taille monétaire déterminée, celle de ces fortes pièces en quelque lieu qu'elles fussent frappées et que le métal en vint de telle ou telle origine. Le nom même se répandit au loin par les voies du commerce avec la monnaie qu'il désignait, et, en se naturalisant dans d'autres langues, il finit par y désigner des pièces qui n'ont de commun avec le *thaler* alle-

(1) Fr. Lenormant, *la Monnaie dans l'antiquité*, 1878. Tome 1^{er}, p. 4 et 84.

(1) *Revue numismatique*, 1841, p. 230.

mand qu'une approximation de valeur. C'est ainsi que thaler, perdant toute trace de sa signification étymologique primitive, est devenu le *talaron* oriental, qui désigne la piastre espagnole ou colonnate. Même, au delà de l'Atlantique, il a donné naissance au nom du *dollar* américain, qui n'est plus une pièce d'argent, mais une taille d'or dont la valeur se rapproche dans une certaine mesure de l'ancien thaler allemand. A côté de *thaler*, dans les premiers temps, on disait aussi *joachims-thaler*. C'est ce dernier nom qui, après s'être altéré dans le langage populaire de l'Allemagne elle-même en *jochensthaler*, devint en français *jocondale* (1), expression usitée au seizième siècle pour désigner toute espèce de grande pièce d'argent d'Allemagne, de Hongrie ou de Hollande (2). Le dernier exemple où on le rencontre est l'Ordonnance royale de 1577 sur le cours des monnaies étrangères, mais le *Dictionnaire français-anglais* de Randle-Cotgiane (imprimé à Londres en 1660) l'enregistre encore. Depuis longtemps il a disparu de l'usage.

DU MOULAGE DES INSCRIPTIONS.

Au Musée de Bagnols (Gard), on peut étudier toute l'épigraphie du canton. Les fac-simile des cippes funébres gallo-romains, des inscriptions du moyen âge, y sont reproduits avec une précision scrupuleuse au moyen d'un moulage au papier bulle sans colle. Voici le procédé que recommande le conservateur (3) :

Lavage de la pierre avec une éponge et à grande eau ; — application d'une feuille de papier mouillé (papier sans colle), et, au moyen d'une brosse assez forte, longue et mince, faire, en tapotant, pénétrer adroitement le papier dans le creux des lettres ; — passer, au pinceau, une légère couche de colle de pâte sur une seconde feuille de papier (pareil), laquelle, étant appliquée sur celle qui adhère déjà à la pierre, forme une certaine épaisseur ; on peut appliquer une troisième feuille, également collée.

Quand le papier est à moitié sec, le détacher de la pierre

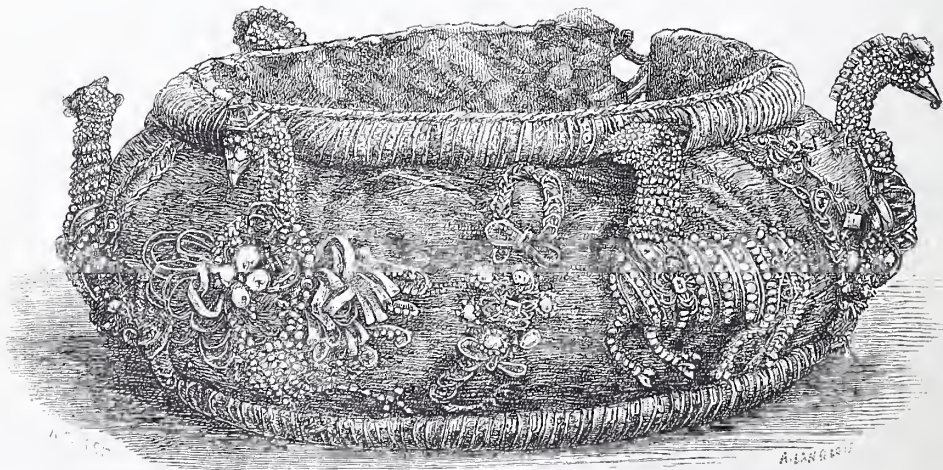
avec précaution et le présenter devant le feu afin de le faire sécher entièrement ; — transporter en portefeuille l'empreinte ou les empreintes, sans altérer la finesse des angles par la pression. — Après entière siccité, passer sur la surface (présentant le *relief* des lettres de l'inscription estampée) une ou deux couches de vernis copal, appliqué au pinceau à queue de morne.

Quand, avec ce moule de papier, on veut obtenir le fac-simile en plâtre, on peut passer une légère couche d'huile d'olive sur la surface vernie, et l'on coule le plâtre jusqu'à une épaisseur d'environ cinq centimètres. Lorsque le plâtre offrira une résistance suffisante, détacher le papier-moule, lequel peut servir de nouveau ; faire sécher le plâtre, et, après l'entière évaporation de l'eau, passer sur la surface creuse du plâtre-moule une couche de colle de pâte ou de colle forte légère. Cette couche étant sèche, saturez le plâtre d'une teinte neutre de peinture à l'huile, et achevez en peignant le plâtre dans le ton exact de la pièce modèle, afin de produire un fac-simile parfait.

COURONNE DE NOCE EN TRANSYLVANIE, AU SEIZIÈME SIÈCLE.

Cette couronne a appartenu, croit-on, à un prince de Transylvanie, et serait l'œuvre d'un ancien orfèvre de Hermanstadt ; elle est décorée d'oiseaux (pélicans), d'agneaux pascaux (*sic*), de fleurs, de rosaces, composés en perles fines, diamants, rubis, saphirs et émeraudes. Le fond des ornements est une sorte de damas d'étoffe d'or en dessous ; l'intérieur est en laine et coton.

Ce bijou si riche, mais d'un dessin incorrect et lourd, est un spécimen curieux de l'art ancien du pays que ses conquérants, les Hongrois, ont appelé « au delà des forêts », et qui, avant leur invasion, avait été habité successivement par les Daces, les Huns et les Avars. Le goût des ornements qui brillent s'est perpétué chez les jeunes filles transylvaines. Un voyageur qui a visité récemment



Collection de M. Baur. — Couronne de noce en Transylvanie. — Dessin de Féart.

cette contrée décrit ainsi leur costume : « Une ceinture de soie rouge à glands d'or et souvent ornée d'émaux et de grenats leur serre la taille ; le *fuzæ* qui leur couvre la

(1) La corruption s'est faite ici sous l'influence du flamand, comme celle de *reischthaler* en *rixdale* et de *lewenthaler* en *léondale*.

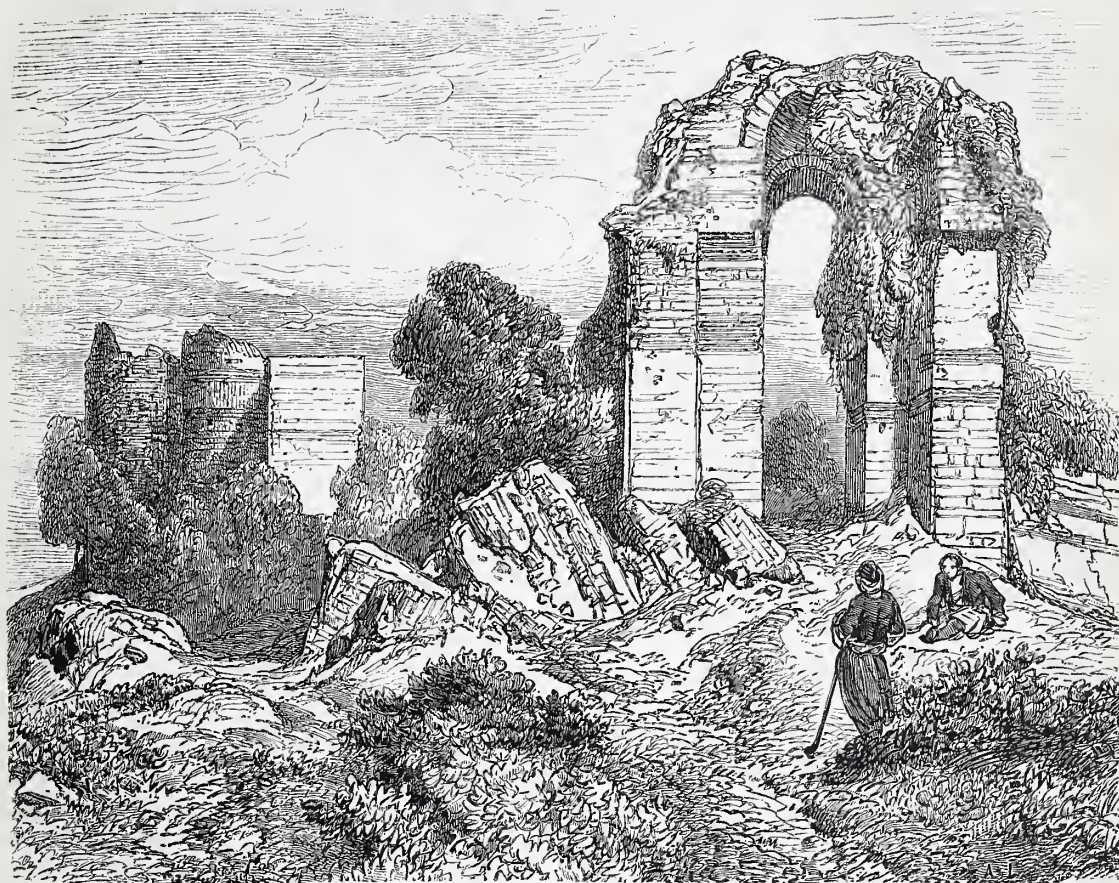
(2) Longpérier, *Revue numismatique*, 1874, p. 110.

(3) M. Léon Alègre, qui veut bien nous faire cette utile communication. — Nos lecteurs connaissent déjà la *littinoplastie* (voy. notre précédent volume, p. 178).

poitrine est brodé de perles et de soies de couleur ; une pelisse blanche, richement fourrée, fait ressortir l'éclat de leur parure ; de leur toque de drap d'or pendent des rubans et des franges dorées. De pareils costumes, dont chacun représente une petite fortune, ne peuvent exister que dans un pays où chaque objet de toilette se transmet intact de génération en génération. » (1)

(1) *Voyage aux régions minières de la Transylvanie occidentale*, par M. Elisée Reclus. 1873.

RUINES DU CHATEAU GÉNOIS,
SUR LE BOSPHORE.



Ruines du Château Génois, sur le Bosphore. — Dessin de Jules Laurens, d'après nature.

Les ruines du château Génois sont situées sur la côte asiatique du Bosphore, en face de la partie de la rive d'Europe où réside, l'été, à Thérapia, l'ambassadeur français. La montagne qu'elles couronnent forme comme une sorte de cap sur le coude que décrit assez brusquement le canal pour remonter ensuite directement à la mer Noire.

Par des sentiers à peine tracés, au milieu de bouquets d'arbousiers et de lentisques, on monte à ces ruines, en se retournant, s'arrêtant, à chaque pas, pour contempler le magique, l'incomparable panorama qu'offrent les frontières de l'Europe et de l'Asie, rivalisant entre elles de beauté et de charme. Les constructions du château se composent d'un imposant ensemble, relié par plusieurs enceintes de remparts, dont le développement descend jusqu'au canal. Au centre sont disposés, sur des soubassements en souterrains, divers grands corps d'édifices construits, selon le mode byzantin, en assises alternées de pierres et de briques. Le plus important est flanqué, au levant, de deux tours rondes, et d'une carrée au couchant. Sur plusieurs portes sont enchâssées des sculptures d'armoiries où figure généralement une croix grecque ou latine. Partout se dressent encore des arceaux que semblent soutenir en l'air des pilastres de lierre et de clématite. Des pans entiers de murailles écroulées sont comme émiètés dans l'herbe. Ça et là on rencontre dans cette solitude et ces ruines une chèvre, quelques moutons, un berger grec ou bulgare.

Au bas des ruines, au niveau même des flots, se dessinent en filets blancs les batteries turques et de vastes ca-

sernes. Entre ces batteries et le village de Beycos, sur les bords du Boghar-Bogazin, on remarque une grande pierre, semblable à un menhir; elle porte la date de 1829, qui rappelle la présence de l'armée russe en ces lieux.

En face, à Thérapia, à Kirech-Bournon, à Buyuk-Déreh, se déroule sous les yeux une suite à peu près continue de villages, de palais, de cafés, de casernes, de fontaines. Le golfe de Buyuk-Déreh, qui baigne une luxuriante vallée, et où vit encore le gigantesque et fameux platane dit de Godfrey de Bouillon⁽¹⁾, sert plus particulièrement de mouillage aux vaisseaux russes.

Le Bosphore a environ trente kilomètres de long sur une largeur qui varie d'un à quatre. D'une de ses rives à l'autre, c'est-à-dire d'Europe en Asie, le trajet se fait dans les charmants caiques qui sont à ce pays ce qu'est la gondole à Venise; mais il ne faut pas s'y aventurer à la légère. Les flots sont capricieux, terribles, et l'embarcation est frêle. Que de fois il arrive qu'on se trouve fort heureux d'atteindre d'un suprême coup de rame à un point quelconque de la côte et d'y rester consigné vingt-quatre ou quarante-huit heures en attendant l'apaisement de la tempête! L'hospitalité est, du reste, toujours et partout facile pour celui qui la donne, touchante et intéressante pour celui qui la reçoit.

Sur l'une des rives s'élève, non loin de la mer Noire, au grand coude d'Anatolie-Cavak, le mont du Géant. C'est à son sommet que, suivant la légende, un géant vient se

(1) Voy. t. XXV, p. 339.

reposer souvent, après quelqu'une de ses courses en Anatolie ou en Bithynie. Assis sur la cime, ses pieds se baignent dans les flots du Bosphore. C'est sans doute un privilège de le voir : il n'est réservé qu'à de rares croyants. Ceux qui en sont privés ne sauraient remarquer sur la montagne qu'une sorte de chapelle desservie par un pauvre ermite derviche, et tout autour de laquelle les pèlerins musulmans accrochent solidement à des pointes de branches d'arbustes des milliers de petits lambeaux d'étoffe ou de chiffons.

NOTES SUR LA PRONONCIATION FRANÇAISE.

Suite. — Voy. p. 7.

A défaut de cour et d'anciens salons restent, pour guides, les établissements où l'art de bien parler est cultivé, étudié, l'Académie française, la Comédie française, le Conservatoire ; restent aussi les livres où les solutions ont été consignées ; reste enfin la conversation journalière de la société instruite dans les grandes villes du centre de la France. Il faudra tenir compte de ces diverses influences, tout en se mettant en défiance de l'une ou de l'autre dans certains cas particuliers. Tout cela forme encore, comme l'on voit, un terrain assez vague, ondoyant et divers.

Ce terrain est encore agité, à l'heure qu'il est, par une cause très-active de transformation pour la prononciation française : c'est l'extension de l'instruction publique. Auparavant, nous l'avons dit, c'était surtout par la conversation, à la cour, dans les ruelles, dans les salons, que la prononciation se transmettait de bouche en bouche. Aujourd'hui, au contraire, on converse moins, on lit beaucoup : de sorte que la tendance fort naturelle de parler non point comme on parle, mais comme on écrit, se manifeste de jour en jour davantage.

Telle syllabe qui se prononçait autrefois autrement qu'elle s'écrivait, s'écrit et se prononce de même aujourd'hui ; on prend à tâche de rendre le son de toutes les lettres qui figurent dans la composition d'un mot : de sorte qu'il se produit un phénomène tout différent de celui qui s'est manifesté il y a un siècle environ. A cette époque, l'orthographe et l'imprimerie firent beaucoup d'efforts pour ramener les syllabes chargées de lettres inutiles à la simplicité de la prononciation : on en vint à écrire et à imprimer *vôtre* au lieu de *vostre*, *reconnoître* au lieu de *recognoître*, *j'ai été reçu* au lieu de *j'ai esté reçu*. C'est par suite d'une réforme analogue qu'après une longue controverse où Voltaire brisa plus d'une lance, on écrivit *Français*, *j'avais*, comme on prononçait, au lieu de *François*, *j'avois*, comme on écrivait auparavant.

Eh bien, aujourd'hui, la tendance est justement l'inverse de celle du dernier siècle : tandis qu'auparavant on prononçait août *ouï*, juillet *juliiè*, tout en écrivant avec un *t* final, maintenant certaines personnes croient bien faire en prononçant le *t* final, et disent *a-ou-t'*, *ju-li-et'*, etc.

Ces diverses causes d'altération, qui proviennent de l'influence de la lecture par les yeux sur la diction parlée, ont été telles que, même dans ces grands établissements dont nous parlions tout à l'heure, la tradition n'a point été assez forte pour fermer la porte aux innovations. Au dire de M. Littré, un vieil habitué du Théâtre-Français, qui a pris pendant cinquante ans la peine de noter les prononciations différentes d'un grand nombre de mots, a vu le corps de la doctrine se modifier profondément pendant le cours de sa longue carrière. M. Régnier, sous l'autorité duquel nous sommes heureux de pouvoir mettre quelques-unes des observations qui vont suivre, affirme que, durant son séjour à la Comédie française, tel mot de notre langue a jusqu'à trois fois changé de prononciation.

Acceptons cependant ces bases d'étude ; d'autres difficultés se présentent. Comment figurer par des lettres ou des signes la véritable prononciation à donner à tel mot ? Boiste ne voulait de cette méthode à aucun prix. Il prétendait que l'on arrivait par là à gâter la prononciation de ceux qui parlent bien sans améliorer celle des personnes qui parlent mal.

Car, disait-il avec assez de sens, les voyelles, les consonnes, n'ont pas la même valeur dans toutes les langues et dans tous les jargons. En prendre quelques-unes comme types pour établir la prononciation des autres, c'est supposer la prononciation exacte des premières bien établie et bien connue, et cela n'est pas certain ; on tourne dans un cercle vicieux. Cette remarque a du bon, et nous met dans une juste défiance. La bonne prononciation ne peut guère se transmettre qu'oralement. Les notations arbitraires dont on se sert dans les livres exposent à des erreurs.

Dépendant il n'est pas impossible d'arriver à un *à peu près* suffisant pour se faire comprendre aux lecteurs. Dans les études qui vont suivre, nous nous servirons de la notation figurée dont M. Littré a fait usage dans son beau Dictionnaire de la langue française. Nous prendrons soin aussi de poser peu de règles générales ; il s'agira seulement de noter quelques faits curieux, quelques points débattus. Les affirmations trop absolues sont dangereuses, en effet, et vous exposent à la mésaventure qui arriva un jour à un membre de l'Institut.

L'Académie française tenait une séance pour la révision de la sixième édition de son Dictionnaire. On en était à la lettre *T*, et le secrétaire de la commission de rédaction fit l'aveu que l'on n'avait pu s'entendre sur les règles à poser pour la prononciation de cette lettre lorsqu'elle se rencontre au milieu des mots. Un honorable membre, dont la compétence n'était pas généralement reconnue sur de telles matières, prit alors la parole, et, pour trancher la difficulté, il proposa de décider, en vertu de l'analogie, que de même que *s* entre deux voyelles a le son de *z*, ainsi le *t* entre deux voyelles devait se prononcer comme le *c*. Il cita à l'appui de son opinion le mots *patience*, *ambition*, *péripétie*, *éducation*, et une foule d'autres encore. Après qu'il se fut esquivé à soutenir cette étrange loi grammaticale, un académicien qui s'était tenu silencieux sur son fauteuil, et qui avait écouté avec un fin sourire, se leva enfin. C'était Charles Nodier, le spirituel philologue. « Mon cher collègue, dit-il de sa voix la plus hypocritement bienveillante, prenez *piété* de mon ignorance, et faites-moi l'*amié* de me répéter la *moicié* des belles choses que vous venez de dire. »

On rit beaucoup de l'incident, et il mit fin à la séance.

Les mots que nous prononçons se composent de syllabes. Une syllabe est, par définition, le son produit par une seule émission de la voix. Les syllabes comprennent à leur tour les voyelles et les consonnes ; une voyelle seule suffit pour faire une syllabe, parce qu'une voyelle est toujours une émission de la voix ; une ou plusieurs consonnes n'y suffisent jamais, parce qu'une consonne (*qui sonne avec*) a besoin de s'appuyer sur une voyelle pour faire entendre un son ; elle modifie la voyelle, elle ne la remplace jamais.

Les voyelles sont en quelque sorte le fond d'une langue. Ici je vais poser une question qui fera sourire :

Combien y a-t-il de voyelles dans la langue française ?

— Cinq, répondent en chœur grammairiens et écoliers : *a, e, i* . . .

— Pardon ! je vous arrête. Comment, s'il vous plaît, prononcez-vous la seconde de ces voyelles, *e* ? Dites-vous *é*, ou *è*, ou *ê*, ou *e* ? Dites-vous *a, é, i, o, u*, ou *a, e, i, o, u* ?

Voilà mon écolier bien embarrassé, car, selon le mot d'un pédant, « l'un et l'autre se dit ou se disent. » En effet, *é* fermé, *è* grave, *ê* circonflexe, *e*, sont des émissions de

voix différentes; elles coexistent toutes dans la langue française; ce sont là autant de voyelles diverses. Notre langue s'enrichit par cette simple remarque; nous voici maîtres de trois voyelles de plus que nous ne pensions. Si nous y regardons de plus près, nous en trouverons bien davantage. Il en est jusqu'à seize que nous pourrions compter, seize sons qui correspondent à la définition de la voyelle, qui sont des voyelles, et les voici :

a (bref) dans patte, chat, cheval.
â (long) dans pâte.
an, dans, dent. (Certains patois font entendre la consonne, comme nous prononçons *dolman'*.)
é, été, ferai.
è, père, haire.
e, de, le. (Il faut aussi indiquer l'*e* muet, qui ne se prononce pas, mais qui indique que la consonne doit se faire entendre : *aim'*, *mang'*.)
i, ainsi.
in, fin, faim.
o (bref), aurore.
ô (long), vôtre.
on, son. (Autrefois on disait *on'* en faisant sonner l'*n*.)
ou, poule, cou.
oi, foi, poids.
eu (fermé), peu, œufs.
eu (ouvert), neuf, œuf.
u, mur, dur.

Disons-nous cependant que les grammairiens se trompent quand ils ne donnent que cinq voyelles? Non pas; seulement ils ne se préoccupent ainsi que d'indiquer les formes uniques par lesquelles on écrit certains sons. Nous, nous avons classé les sons eux-mêmes; mais dans les notations que nous avons relevées nous n'avons pu nous servir aussi que de cinq lettres pour exprimer nos seize sons différents, et ces cinq lettres sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u*; pour indiquer les différences, il a fallu recourir aux accents ou à la combinaison de deux voyelles, combinaison nommée *diphthongue*.

C'est ainsi que pour exprimer les sons *ai*, *eu*, on se sert de deux voyelles mises l'une auprès de l'autre, qui par leur rapprochement perdent chacune leur valeur propre et servent à indiquer un son nouveau qui n'a aucun rapport avec les sons distincts de chacune des deux voyelles séparées.

Cela est si vrai qu'on pourrait se servir et qu'on s'est servi de combinaisons différentes pour exprimer ces mêmes sons : ainsi, *è* et *ai* indiquent encore le même son aujourd'hui; autrefois le son *eu* s'écrivait *ue*, de sorte que quand on lisait *les buefs*, on prononçait, comme nous aujourd'hui, *les bœufs*. Il est resté dans la langue actuelle quelques traces de cette orthographe ancienne; par exemple, le mot *cueillir*, qui devrait s'écrire *œuillir* si on l'orthographiait à la façon moderne; mais pour ce mot l'usage ancien a prévalu, et l'usage, plus fort que tous les grammairiens, a établi cette anomalie d'écrire *cueillir* et de prononcer *œuillir*.

Ces remarques nous font mettre le doigt sur la véritable difficulté de la prononciation française, je veux dire l'absence de corrélation exacte entre la valeur orale des sons et leur notation par l'orthographe.

L'orthographe, sous l'influence de diverses causes et en particulier de l'étymologie, s'est embarrassée d'une foule de lettres inutiles pour la prononciation. En outre, certaines lettres ont, selon qu'elles se trouvent dans telle ou telle position, des valeurs fort différentes l'une de l'autre. De sorte qu'un étranger, voyant deux mots écrits d'une façon absolument identique se prononcer de manières diverses, ne sait plus à quoi s'en rapporter, et se plaint des défauts de notre système orthographique. Prenons quelques exemples.

Quelle différence orthographique y a-t-il entre *un expédient* et *ils expédient*, entre *un homme négligent* et *ils*

négligent? et cependant dans le premier mot la syllabe de la fin sonne *an*, un *expédian*; dans le second on la néglige, *expédi*; de même pour un *négligent* (*néglijan*), *ils négligent* (*néglij*). Pourquoi dit-on *ils eurent* (*ur'*) et le déparlement de l'*Eure* (*eur'*), *gageure* (*gajur'*) et cette fille est *majeure* (*majeur'*)?

Si nous entrons sur le domaine des consonnes, nous verrons les mêmes anomalies se produire à chaque pas; ainsi, le *p* quelquefois a sa valeur propre, comme dans *pape*, *pepin*, *cap*, etc.; quelquefois il ne se prononce pas du tout, comme dans *baptême*, *exempt*, *sculpteur*; dites *batèm'*, *eczan*, *sculteur*. Suivi de *h*, le *p* prend le son de *f*: *physicien*, *phthisie* (*fisicien*, *ftisi*); quelquefois il se lie à la fin des mots : *un coup imprévu*, dites *un coup' imprévu*; quelquefois il ne se lie pas : *un drap élégant*, *un loup enragé*, dites *un dra élégant*, *un lou enragé*.

Il en est de même de la consonne *c*, qui tantôt se prononce forte (*cancan*, *concombre*, *un échec*), tantôt ne se prononce pas : *acquérir*, *banc*, dites *aquérir*, *ban*; *un jeu d'échecs*, dites *échè*; parfois elle prend le son *s*: *cintre*, *noirceur*, dites *sintre*, *noirseur*; parfois le son *g*: *second*, *seconder*, dites *segon*, *segonder*; le *czar*, dites le *gzar*. Parfois le *c* devient *ch*: *concetti*, *vermicelle*, dites *contchetti*, *vermitchel*. S'il est modifié par l'*h*, le *c* prend le nouveau son chuintant : *Achille*, *chemin*; à moins qu'il ne se prononce pas du tout, comme dans *almanach*, ou qu'il se prononce encore *c* ou *k*, comme dans *chrétien*, *catachrèse*, *machiavélisme*, ou qu'il se prononce *g*, comme dans *drachme* et ses composés (dites *dragme*, etc.); ou qu'on ne sache comment le prononcer, comme dans *rachitique*, que certains prononcent *rachitique*, d'autres *rakitique*; *Achéron*, auquel on donne aussi les deux sons; *maillachort*, que l'on écrit aussi *melchior*, que l'on prononce tantôt avec un *ch*, tantôt avec un *k*, quoique l'étymologie semble plutôt devoir le rattacher au premier. On prétend, en effet, que le mot vient du nom des deux ouvriers lyonnais inventeurs de cet alliage, *Maillot et Chorrier*; peut-être que le désir de se donner un air savant en prononçant *melkior* — à la façon étrangère — n'a pas peu contribué à étendre cette dernière prononciation, qui, semble-t-il, prédomine en ce moment.

Nous pourrions faire sur chacune de nos consonnes un travail analogue; cela ne serait certes pas sans intérêt, surtout si l'on s'appliquait à trouver les raisons historiques ou euphoniques qui ont déterminé tant de diversités, tant de bizarreries, ou dans la prononciation, ou dans l'orthographe.

On verrait que la plupart de ces faits à l'aspect étrange ont des causes, qu'ils sont liés entre eux par des règles, et que toutes ces anomalies apparentes pourraient bien avoir leurs lois; mais ce travail nous mènerait bien loin.

Observons seulement, pour en finir avec cette remarque sur l'ensemble des consonnes, qu'en s'appuyant sur des faits de prononciation analogues à ceux que nous avons indiqués, on les a classées en variables et invariables.

Les consonnes invariables sont au nombre de cinq : B, J, N, R, V.

Les consonnes variables sont au nombre de quinze : C, D, F, G, H, L, M, P, S, T, Y (consonne dans *Royan*, *bayadère*), Z; on ajoute à ces douze consonnes les articulations CH, GN, LL, qui donnent des sons propres et qui méritent par conséquent d'être appelées consonnes. (Malvin Casal.)

Les caractères graphiques des cinq premières consonnes ne désignent jamais qu'une simple articulation de la voix, et toujours la même, quelle que soit la place de ces lettres dans le corps des mots; chacune des quinze autres, au contraire, peut indiquer des sons fort différents l'un de

l'autre selon qu'elle est modifiée par le voisinage de telle ou telle autre lettre.

La suite à une autre livraison.

PYTHAGORE

ET L'ORDRE PYTHAGORICIEN.

Pythagore a-t-il réellement existé? On ne peut en douter. On suppose qu'il a dû naître au sixième siècle avant Jésus-Christ, vers les années 580 et 576.

Très-probablement il est né dans l'île de Samos, quoiqu'on ait aussi indiqué comme lieu de sa naissance ou Lemnos, ou Métaponte, ou l'Étrurie; mais il paraît certain qu'il fut élevé à Samos et qu'il a été l'un des habitants de cette ville jusqu'à l'âge de quarante ans.

On croit que son père, nommé Mamarchus ou Mnésarchus, était un graveur, ou un riche marchand, et que lui-même peut-être, étant jeune, a dû voyager pour les intérêts du commerce paternel, mais en même temps, comme plus tard Hérodote, pour s'instruire et pour enseigner.

Selon diverses traditions, il aurait été à Milet, puis en Crète, à Délos, à Sparte, à Delphes, en Phénicie, en Judée, en Chaldée, à Babylone, en Perse, en Égypte, avec une lettre de recommandation du tyran Polycrate pour le roi Amasis, et d'après quelques auteurs il aurait été de plus en rapport avec les brahmanes de l'Inde et les druides de la Gaule, ce qui paraît peu vraisemblable.

Parmi ses premiers instituteurs, on cite Hermodamos ou Léodamos, surnommé Créophyle, descendant du Créophyle qui avait eu pour hôte le grand Homère. Ses autres maîtres auraient été, d'après les auteurs grecs et latins, presque tous les philosophes célèbres de son temps, Phérécide, le plus ancien prosateur grec; Anaximandre, Épiménide, etc.

Au retour de ses voyages, il ouvrit à Samos une école dans un lieu qu'on nomma l'Hémicycle, et il y enseigna la doctrine de l'immortalité de l'âme. On rapporte qu'il se retirait souvent dans un antre secret situé aux environs de la ville, pour s'y livrer à la méditation.

Il arriva un moment où le séjour de Samos ne lui parut plus assez favorable à son enseignement, soit que les Samiens eussent plus d'inclination pour les plaisirs que pour la science, soit que l'autorité de Polycrate lui fût devenue insupportable. Il se dirigea vers les colonies grecques de l'Italie méridionale et se fixa à Croton, à l'extrémité occidentale du golfe de Tarente. Cette ville était riche, puissante, célèbre par la sévérité de ses mœurs et son goût pour les sciences physiques et médicales.

Pythagore ne tarda pas à acquérir une influence considérable sur les Crotoniens, et à exercer une grande action sur leur politique intérieure et extérieure.

« C'était, dit son biographe le plus moderne (1), un homme d'une grande taille, plein de grâce et de distinction dans la voix, dans la physionomie, dans toute sa personne, unissant à une beauté de visage qui le fit comparer à Apollon, une gravité austère qui ne se permettait jamais le rire, ni la conversation enjouée, ni la plaisanterie.

» Doné d'une rare éloquence, d'un beau génie, rempli d'une science profonde, étendue, sévère, qu'il avait puisée dans les livres et les entretiens des sages et dans le commerce des hommes, Pythagore essaya de réaliser à Croton un idéal de la vie, une réforme religieuse, morale et politique.

(1) M. Ed. Chaignet, *Pythagore et la philosophie pythagoricienne*, ouvrage couronné, en 1871, par l'Académie des sciences morales et politiques.

» Sa parole ébranlait la foule et opérait sur ses sentiments et ses mœurs une révolution magique : il avait le don de charmer les âmes. C'était un apôtre persuasif de la science et de la vertu. On prétend que, dès son premier discours, il convertit deux mille citoyens. »

Le sénat des mille se montra favorable à sa doctrine. Sur l'invitation des magistrats, il s'adressa à la jeunesse qu'il ramena à la modération et détourna des faux plaisirs. Il donna un plan de l'éducation de l'enfance, et, chose nouvelle dans l'histoire de la société grecque, il fit des conférences publiques spécialement destinées aux femmes.

Un ancien a dit de lui : « Il n'enseignait pas, il guérissait les âmes. »

Il fonda, pour coopérer à la propagation et à la réalisation de sa doctrine, un institut qu'on a appelé l'ordre pythagoricien.

L'homme et l'État, selon Pythagore, doivent être ce qu'est le monde lui-même, une harmonie, c'est-à-dire un reflet visible de l'harmonie suprême qui ne se manifeste que dans l'unité parfaite, en Dieu.

Cette harmonie doit se retrouver entre les diverses connaissances qui constituent la connaissance du tout.

La morale et la politique doivent s'unir à la foi religieuse et à la pratique, qui se lient elles-mêmes à la pratique des arts supérieurs de l'esprit, et à la connaissance scientifique de la vérité.

En conséquence même de ces principes, les associés nombreux de l'institut ou ordre pythagoricien, qui eut des adhérents passionnés au loin, formèrent, non pas seulement une école philosophique et religieuse, mais aussi un parti politique.

On n'était pas admis sans difficulté dans l'ordre pythagoricien.

La suite à une autre livraison.

ORNEMENTS DE LA SAINTE MAISON DE LORETTE (ITALIE).

PEINTURES DE VASES DE PHARMACIE ATTRIBUÉES
A RAPHAËL.

Près de la chapelle de Lorette, surnommée la Sainte Maison, enrichie de beaucoup de dons précieux, parmi lesquels on peut citer l'autel d'argent massif où l'on célébrait la messe depuis l'aube du jour jusqu'à midi, et six rangées de diamants décorant la robe de la Vierge, il y avait jadis une vaste apothicaire où l'on distribuait libéralement aux voyageurs nécessiteux, quels qu'ils fussent, les médicaments dont ils pouvaient avoir besoin. Or, voici ce que nous lisons dans un Voyage de l'an 1728 :

« On y remarque, tout autour d'une grande arrièreboutique, des pots remplis de remèdes, et plusieurs vases qui sont d'une grosseur peu commune, peints de la main de Raphaël. Il y en a quatre, entre autres, sur lesquels sont représentés les quatre évangélistes, et dont un ambassadeur de France offrit, dit-on, au nom de son maître, quatre pots d'or de même pesanteur; mais ce fait n'est pas bien attesté. » (1)

LE THUYA DE BARBARIE.

Aucun bois n'est aussi riche de mouchetures, de moires ou veines flambées, que la souche de thuya. Ses dispositions présentent beaucoup de variétés; son grain fin et serré le rend susceptible du plus parfait poli. Ses tons chauds, brillants et doux, passent par une foule de nuances de la

(1) *Remarques d'un voyageur sur la Hollande, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, etc.* — La Haye, chez C. de Marville, 1 vol. in-32.

coulour de feu à la teinte rosée de l'acajou ; et ces nuances, quelles qu'elles soient, restent immuables, sans pâlir comme le bois de rose, sans brunir comme l'acajou. Il réunit tout ce que l'ébénisterie recherche en richesses de

veines et de nuances dans les différents bois des îles, la mouche, la moire, la chenille, qui s'y rencontrent avec une profusion vraiment extraordinaire et que l'on chercherait vainement dans aucun autre bois. — Un seul pour-



Thuya gigantesque, dans la forêt des versants du plateau de Sidi-Alyma, vallée de l'Oued El-Abd. — Dessin de G. Vuilher.

rait être comparé au thuya sous le rapport de la qualité, l'emboème ; mais il est spongieux à la colle et au vernis. — Aussi les fabricants d'ébénisterie de Paris en font-ils déjà un emploi suivi, et sont-ils unanimes à reconnaître la

supériorité de richesse et de qualité du thuya sur tous les bois connus jusqu'à ce jour (1).

(1) Catalogue explicatif de l'exposition permanente des produits algériens.

LÉON ET LÉONIE.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 37.

V

Linville, long village bâti des deux côtés de la route, possède une population dont le dernier recensement porte le chiffre à 997 habitants.

A première vue, dans ce singulier village tout le monde est tanneur ; mais, en y regardant avec soin, on découvre, parmi tous ces tanneurs, un fabricant de paniers et corbeilles, un charron, un tonnelier, un boulanger, sept cabaretiers, trois épiciers. Mais, à l'exception des sept cabarets, dont chacun est orné d'une superbe enseigne, toutes les autres industries semblent n'oser se montrer qu'à peine au milieu de toutes ces fières et triomphantes tanneries. Un tanneur était maire, cinq autres tanneurs faisaient partie du conseil municipal ; le trésorier de la paroisse était un tanneur. Toutes ces tanneries et tous ces tanneurs rappelaient à la femme du maignan l'affreux moulin à tan dont la roue avait failli « brésiller » le petit ; elle voulait passer vite cette interminable rue de Linville. Ayant aperçu sur la droite un sentier entre deux haies qui les en détournait, elle proposa de le prendre. Léon, qui marchait devant et qui le premier entra dans cette sente, s'y arrêta dès le quatrième pas.

— Oh ! il y a une aragne ! s'écria-t-il.

— Qu'est-ce que ça peut faire ? dit le maignan.

— Pas grand'chose, dit la mère ; mais pourquoi briser cette toile et déranger une pauvre bête ? Souviens-toi, mon homme, que ton fioux ne se promènerait plus avec nous si la petite Léonie avait cassé l'autre jour le fil d'aragne qui lui barrait le passage

Le maignan eut un bon sourire d'esprit fort, mais il suivit docilement sa femme et son fils, et l'on reprit la longue rue de Linville.

Il y avait, je l'ai dit, un tonnelier dans le village. Or ce tonnelier, qui déjà frisait la soixantaine, était veuf, sans enfants, et se trouvait être un peu le cousin du chaudronnier de Clairefontaine. Il ne se connaissait d'ailleurs pour toute famille qu'une demi-douzaine d'autres cousins dispersés il ne savait où, à plus de vingt lieues de Linville, c'est-à-dire en des pays ignorés et barbares. Ce bonhomme avait un nom tout à fait caractéristique de sa profession : il s'appelait Tonne.

Le père Tonne était justement à respirer le frais devant sa boutique... Voilà nos voyageurs de toute nécessité arrêtés au passage, arrêtés non pour un instant... Le jour commençait à baisser ; on entra chez le bonhomme, on y causa si longuement et si bien des choses du bon temps, que Léon en les écoutant s'endormit sur le bout de la table. Pendant son sommeil, le cousin Tonne insinua qu'il désirait depuis longtemps d'avoir pour apprenti un gars de la famille, auquel plus tard il pût céder sa tonnellerie et peut-être tout son héritage.

— Celui-ci, dit le maignan en montrant l'enfant endormi, eût fait votre affaire ; mais il a du goût pour la profession paternelle, et difficilement sans le décourager on lui en ferait prendre une autre.

— Comment cela ? dit la mère ; moi, je crois, au contraire, qu'il se plairait beaucoup dans la tonnellerie.

— Ce serait dommage qu'il en fût autrement, dit le cousin Tonne. Dans tous les cas, il n'est pas d'âge qu'on le mette au travail : deux ou trois ans d'école encore, et nous en reparlerons.

On se dit adieu, et l'on partit, après avoir réveillé le fioux.

VI

Le lendemain, la discussion reprit entre le maignan et sa femme : l'un soutenant que le fioux n'aimait que la chaudronnerie, et l'autre qu'il se plairait aussi bien à la tonnellerie.

— Eh bien, qu'on lui demande à lui-même ce qu'il préfère.

Et le fioux fut appelé, et le père aussitôt de l'interroger :

— Quel métier t'irait le mieux, celui du cousin Tonne ou le nôtre ?

— Pour ce qui est de ça, ne vous mettez en peine ; j'ai une très-bonne idée : je veux être potier.

— Potier ! potier ! s'écrièrent à l'unisson le père et la mère.

Et puis le père ajouta :

— Mais, malheureux, où ça peut-il te conduire ?

— Pardine, à faire des pots.

Ce petit prologue était nécessaire pour bien comprendre les choses. Cependant nous n'en avons pas fini encore avec les prolégomènes de cette histoire de Léon et de Léonie.

Voyons ce qui se passait à Val-aux-Cerfs. Eh ! vraiment, il ne s'y passa rien de visible à aucun œil humain, rien du moins qui semblât avoir et qui ait eu, en effet, par la suite, le moindre rapport avec notre histoire. Seulement, Léonie, rentrée de sa promenade avec la famille Bégoïn, se coucha, et tout de suite eut un rêve si singulier, qu'au lendemain, de peur qu'on ne se moquât d'elle, elle n'en parla à personne. Il lui sembla qu'un ange enveloppé de grandes ailes la coiffait d'une feuille de marronnier, et cette feuille allait toujours croissant et se développant sur sa tête.

VII

— Oh ! oh ! nous devinons l'histoire...

— Non, cher lecteur, vous ne devinez rien.

Léon ne fit pas son apprentissage chez le potier du Val-aux-Cerfs.

Plus de cinq ans et demi après les événements que nous avons racontés, alors qu'en effet Léon et ses parents pensaient à demander au père Fallue un emploi dans ses ateliers, il lui vint à l'esprit que la conscience a quelquefois aussi ses fils d'araignée, et que ce qu'on appelle délicatesse est le sentiment qui s'oppose à la rupture de ces fils ; il lui semblait en apercevoir un sur le chemin du Val-aux-Cerfs, et il prit la très-ferme résolution d'imiter encore Léonie et de respecter le léger obstacle.

Son apprentissage de potier se fit à sept lieues ou plutôt à vingt-huit kilomètres du Val-aux-Cerfs, dans une poterie de Martincamp, et il y resta neuf ans. Malgré son désir de parvenir et de se faire une position honorable, jamais pour atteindre le but il n'eut à se reprocher même la rupture d'un fil d'araignée, ce qui n'empêcha pas qu'aux yeux de ses patrons et de ses camarades il ne sût éviter d'être pris pour un sot. A vingt-deux ans devenu contre-maître, il dirigeait la fabrique où il était entré vers sa dix-septième année.

VIII

Dans ces entrefaites, le père Tonne était passé doucement de vie à trépas, et quoique le fils du maignan eût préféré la poterie à la tonnellerie, comme il faisait preuve dans ce métier d'intelligence et de probité, comme il ne manquait jamais, en allant voir son père et sa mère, de passer par Linville dire bonjour au cousin, celui-ci ne voulut avoir d'autre héritier que lui. Et vraiment ce n'était pas une chose à dédaigner que l'héritage du père Tonne.

Le bonhomme laissait, en très-solides valeurs, soixante-sept mille francs, plus sa boutique et son fonds de tonnelerie, dont la vente porta l'avoir du jeune potier au chiffre de soixante-dix-neuf mille francs.

Or, il arriva ceci :

Au mois de septembre 1846, le potier Léon, qui était maintenant un vaillant et beau gaillard de vingt-cinq ans, ayant, un certain samedi, passé toute la matinée à Linville pour les affaires du cousin, regardait de la passerelle couler la rivière... une feuille tomba, comme autrefois, du grand marronnier dans la rivière, et suivit le courant... Cela n'était pas nécessaire pour emporter les pensées du jeune potier vers la poterie du Val-aux-Cerfs.

Le lendemain dimanche, le temps étant très-beau, il demandait à son père et à sa mère de venir avec lui faire visite à M. Fallue.

La visite eut lieu.

Le père Fallue, un peu blanchi de cheveux, légèrement voûté, était à se promener avec sa fille Léonie, précisément le long du sentier où celle-ci, quatorze ans plus tôt, avait trouvé le fil d'araignée qui la détourna de son chemin si opportunément pour l'écolier à la feuille.

On gagna vite tous ensemble le logis du potier, et Dieu sait si l'on s'en donna à cœur joie sur la poterie. Le père Fallue sut très-bien apprécier la valeur du compagnon de Martincamp. Plus que jamais, quant à lui, il se plaisait à son métier ; malheureusement, il commençait, disait-il, à se faire vieux, et bientôt, sans doute, il devrait céder à un autre son établissement. Déjà, tout près de là, il était en train de bâtir la maisonnette où il comptait se retirer avec sa fille.

IX

Ah ! voilà où va commencer notre histoire.

Nous sommes en avril 1849. Léon a succédé au père Fallue qui lui a vendu ses fonds, et Léon a épousé Léonie. Et le père Fallue, retiré dans la maisonnette qu'il s'était bâtie, vient tous les jours donner un coup d'œil et même un coup de main à la poterie. Le chaudronnier de Clairefontaine est toujours à la tête de sa chaudronnerie ; mais sa femme et lui viennent tous les dimanches passer la journée chez les enfants avec le père Fallue. *Chez les enfants !* nous pouvons ajouter : chez les petits-enfants ; car à l'heure où nous retrouvons les heureux habitants du Val-aux-Cerfs, voici, près du lit conjugal, deux berceaux occupés par deux énormes garçons, l'un de quinze mois, l'autre de six semaines. Vous représentez-vous ces cinq personnes, le dimanche, à table : le maignan et sa femme, le père Fallue, Léon et Léonie ? Que de bonheur ! quel épanouissement de la vie sur ces visages ! Les plus vieux semblent redevenus les plus jeunes. Fallue, le maignan et Léon causent entre eux poterie et chaudronnerie ; mais pas un mouvement ne leur échappe des *petiots*, qui reposent, l'aîné dans les bras de sa grand'mère, et le plus jeune sur ceux de Léonie. Au bonheur de posséder ces deux garçons s'ajoute le sentiment exquis de se sentir à plusieurs un intérêt commun.

Jamais le maignan de Clairefontaine n'avait frappé si dru, si ferme et si net sur ses casseroles ; jamais on ne lui avait vu dans sa boutique une tête plus fière, et jamais en même temps il n'avait été plus serviable et meilleur homme.

Maignans et potiers, tout le monde était au travail, et chacun avec gaieté accomplissait sa tâche, car tout se faisait en vue des deux enfants.

X

Mais ne voilà-t-il pas que l'année suivante il en vient un troisième ! C'était pour mettre le comble à la joie ; car

les deux aînés maintenant couraient seuls, et rien n'est sain et fortifiant comme de voir ainsi s'échelonner les enfants.

Ce troisième enfant fut, par bonheur, une fille. Ce furent à sa naissance de vrais cris d'allégresse et d'enthousiasme. Le père Fallue, malgré ses soixante-sept ans, courut, à trois heures du matin, en porter la nouvelle au maignan de Clairefontaine.

Quant à sa femme, elle était depuis huit jours avec Léonie. Fallue, arrivant tout essoufflé, tout échauffé, à Clairefontaine, voulait boire un coup et respirer un moment ; mais l'autre, pressé d'aller donner à sa petite-fille le premier baiser, refusa de l'attendre : si bien que toute la route ils coururent à un demi-kilomètre l'un de l'autre sans que Fallue pût jamais rattraitre le maignan ; et ce furent, pour conclusion, des éclats de rire.

La fin à la prochaine livraison.

DIEU.

Eh quoi ! nous persuadera-t-on facilement que, dans la réalité, le mouvement, la vie, l'âme, l'intelligence, ne conviennent pas à l'Être absolu ? que cet Être ne vit ni ne pense, et qu'il demeure immobile et immuable, sans avoir part à l'auguste et sainte intelligence ? PLATON.

TU ET VOUS.

Les anciens, quand ils s'adressaient à une seule personne, — quelque digne de respect qu'elle fût, — avaient l'habitude de lui dire *tu*. Le *vouvoiement* (si j'ose employer ce mot) n'existait pas chez eux. C'est probablement un reste de cet usage qui fait que dans la poésie et l'éloquence nous employons encore volontiers le *tu* quand nous nous adressons à une personne très-élevée, comme Dieu, un roi, etc.

L'emploi du *vous* dans un sens de politesse et de respect s'introduisit seulement lors de la décadence de l'empire romain. Dès le cinquième siècle on le rencontre assez fréquemment ; il est dans Sidoine Apollinaire.

On doit penser que cette tendance se développa peu à peu dans la littérature du moyen âge et gagna les habitudes de la conversation. Dès qu'apparaissent les premiers monuments de la langue française, on y remarque l'usage du *vous* :

Et dist al roi : Or ne vus esmaiez.

(Et il dit au roi : Or ne vous effrayez.)

Chanson de Roland.

Cependant cet emploi était encore tellement incertain, que souvent on trouve successivement dans une même tirade le *tu* et le *vous* s'adressant à une même personne.

Dans le *Charroi de Nîmes*, chanson de geste du douzième siècle, le roi parlant à un de ses pairs lui dit :

Venez avant, je *vous* dorrai (donnerai) beau don.

Prenez la terre au preu comte Foucon ;

Serviront *toi* trois mille compaignon.

Depuis ces temps, l'usage du *vous* dans la conversation s'établit définitivement, et le *tu* ne fut plus d'usage que dans le style pompeux ou le langage familier.

ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES
EN FRANCE.

L'Association pour l'encouragement des études grecques en France, dont nous reproduisons la médaille, a été

fondée en 1867 par l'initiative de MM. Beulé, Brunet de Presle, Egger et Gustave d'Eichthal, promptement secondés par les principaux hellénistes français et par quelques Hellènes amis des lettres. Le but que se propose l'Association est marqué dans les premières lignes de ses statuts. « Elle encourage la propagation des meilleures méthodes, et la publication des livres les plus utiles pour le progrès des études grecques. Elle décerne, à cet effet, des récompenses; elle encourage par tous les moyens en son pouvoir le zèle des maîtres et des élèves; elle propose,



Médaille de l'Association française pour l'encouragement des études grecques.

s'il y a lieu, des sujets de prix; elle entretient des rapports avec les hellénistes étrangers; elle publie un Annuaire ou un Bulletin, contenant l'exposé de ses actes et de ses travaux, ainsi que l'indication des faits et des documents les plus importants qui concernent les études grecques.»

Le dernier Annuaire paru (celui de 1877) contient une Notice de M. Gustave d'Eichthal sur la fondation et le développement de l'Association pendant les dix premières années de son existence. Nous y voyons que, peu de mois après sa fondation, la Société avait réuni environ cinq cents membres. Elle en compte aujourd'hui environ huit cents, dont deux cinquièmes sont Hellènes, les autres presque tous Français. Parmi ces derniers, un grand nombre appartiennent à l'Université. Les années 1868 et 1869 furent pour la société des années de grand progrès. En 1868, elle fut reconnue comme établissement d'utilité publique; elle réussit à empêcher les restrictions qu'il était question d'apporter, dans les écoles publiques, à l'étude du grec.

Elle dut à la libéralité d'un généreux Hellène, M. Chistaki Zographos, négociant à Constantinople, le don d'une somme de vingt mille francs, qui lui permit d'instituer un prix annuel qui porte le nom du fondateur. En 1869, l'éminent directeur de l'École des beaux-arts (depuis directeur des beaux-arts) lui ouvrit pour la tenue de ses séances mensuelles la magnifique salle dans laquelle elles n'ont pas cessé d'avoir lieu.

Les événements de 1870-1871 ralentirent mais n'interrompirent ni ses travaux ni ses progrès. En 1872, elle joignit à la publication de son Annuaire celle d'un recueil de *Monuments grecs*, qui depuis a continué à paraître sous la direction d'une commission archéologique instituée à cet effet.

En 1877, elle a reçu en don de M. le commandant Fix la précieuse bibliothèque d'helléniste rassemblée par son oncle M. Théobald Fix, et au même moment elle devait à une pieuse pensée de M^{me} veuve Deville la donation d'une rente de cinq cents francs destinée à perpétuer chez les amis des lettres grecques la mémoire de son fils Gustave Deville, membre de l'École d'Athènes, enlevé par une mort prématurée à l'affection de sa mère, de ses confrères et de ses amis. Grâce à cette libéralité, l'Association a pu conquérir ce qui lui manquait, un local à elle pour l'installation de ses services et de sa bibliothèque.

Il nous reste à dire en quelques mots l'histoire de la médaille dont nous donnons le dessin. M. Heuzey, le savant et sympathique membre de l'Académie des inscriptions, professeur d'archéologie à l'École des beaux-arts, s'exprimait ainsi dans son discours présidentiel, à la séance générale de l'année 1875 : « Cette année verra s'accomplir un projet dont la réalisation doit ajouter à l'éclat de nos récompenses, et en même temps donner à notre Association un symbole et un signe de ralliement. La médaille que nous avons résolu de faire graver vient d'être terminée. Les épreuves vous en ont été communiquées, et vous la verrez figurer à l'Exposition des beaux-arts. Vous avez trouvé facilement à former dans votre sein une commission d'artistes et d'archéologues pour tracer le premier projet du travail; mais cette commission s'est bien gardée de prétendre diriger la main du graveur, et M. Chapelain a réalisé, dans la liberté de son inspiration, toutes les espérances que vous aviez fondées sur son talent.

» Chargé de représenter une tête de Minerve, il n'a eu garde de choisir cette Minerve dure et morose que la belle époque hellénique n'a pas connue : entre les médailles archaïques d'Athènes et celles de la seconde période, déjà entachées de décadence, il s'est souvenu fort à propos des charmantes monnaies d'Élée et de Thurium. Il s'est rappelé que les Grecs, qui n'avaient qu'un seul mot pour dire le beau et le bon, ne séparaient pas la grâce de la noblesse, et que la fière Athénée, protectrice de leur acropole, était aussi la jeune fille qui se mêle, dans la prairie de Nysa, aux jeux des océanides. Parée comme une vierge ionienne, notre Minerve porte sur son casque des fleurons, des feuilles d'olivier, et une figure de sphinx qui pourra exercer à loisir la sagacité des amis de la symbolique. En cherchant un peu, ils trouveront aussi un signe qui leur rappellera que l'on n'a pas songé seulement à la Grèce d'autrefois. Comme toute association régulièrement constituée, nous avons donc maintenant, Messieurs, notre sceau et nos armes, et ce sera un plaisir de continuer nos travaux sous le regard de cette vivante image de la sagesse antique.»

Pour terminer, nous rapporterons les noms des savants hellénistes qui ont été successivement présidents de la Société : MM. Patin, Egger (trois fois), Beulé, Brunet de Presle, Thurot, Miller, Heuzey, Georges Perrot, Chassignat, et en ce moment M. Foucart.

MANTEAU DE HÉRAUT
DE L'ORDRE DE SAINT-HUBERT DE BAVIÈRE.



Manteau de héraut de l'ordre de Saint-Hubert de Bavière.

Le superbe manteau que représente notre gravure est conservé dans le Musée national de Bavière, à Munich. L'ensemble de ses nombreux ornements de feuillages brodés et brochés en fait un des modèles des arts textiles au début du dix-septième siècle. Une inscription qui porte les dates de 1570 à 1630, les écussons qui ornent sa face, le collier qui pend sur les épaules, donnent des indications précieuses sur sa véritable destination. Il devait être porté dans les cérémonies solennelles par un des hérauts de l'ordre de Saint-Hubert de Bavière. Les armes des familles souveraines de l'Allemagne, Bavière, Juliers, Saxe-Cobourg, Berg, etc., qui y sont représentées, rappellent l'o-

rigine de l'ordre, qui est encore aujourd'hui un des plus élevés de ces pays. Il fut fondé en 1444 par Gérard V, duc de Juliers et de Berg, à la suite d'une victoire qu'il avait remportée sur Arnold d'Egmont, le jour même de la fête de Saint-Hubert.

La date inscrite sur ce manteau est intéressante à un autre titre, car elle se rapporte précisément à une époque où l'ordre de Saint-Hubert périlait. En effet, en 1609, l'extinction de la famille de Berg et Juliers amena une conflagration générale par toute l'Allemagne; parmi les difficultés de la guerre de Trente ans, l'ordre de Saint-Hubert faillit disparaître à son tour. Ce ne fut qu'en 1709,

après un siècle d'interruption, que l'électeur Charles-Théodore, ayant hérité des propriétés des anciens ducs de Juliers, le restaura sur de nouvelles bases : il a duré jusqu'à nos jours.

L'insigne principal de cet ordre est précisément le grand collier que l'on remarque sur le manteau. Il est composé de quarante-deux chaînons où se trouvent ciselés des motifs tirés de la vie et de la conversion de saint Hubert; il est réuni par d'autres chaînons alternativement rouges et verts. La croix de l'ordre est d'or, à quatre branches et huit rayons pommetés, ornés de perles et de diamants. Au centre est une image de saint Hubert.

L'ordre ne se compose que d'un grand commandeur et de douze chevaliers; le grand maître est le roi de Bavière. A l'étranger, il ne s'accorde guère qu'aux souverains et aux plus hauts personnages. La fête et la réunion des chevaliers, la nomination des nouveaux membres, s'il a lieu, se célèbrent chaque année le 12 octobre. La devise de l'ordre est en haut allemand : *In tran vast*, c'est-à-dire « Ferme dans la fidélité. »

INFLUENCE DES HÉRAUTS D'ARMES SUR LA VÉRITÉ HISTORIQUE AU MOYEN AGE.

Froissart dit quelque part : « Il n'est si grand ni si beau mémoire comme est d'escriture », et, dès son temps, tout le monde lui donnait raison. Pour s'exprimer ainsi, en effet, il était singulièrement autorisé par la manière dont se transmettaient dans toutes les provinces du royaume les nouvelles politiques, ou simplement les récits curieux se rattachant aux alliances de certaines familles ou à l'élevation soudaine de certains individus. Vers l'année 1380, la renommée des plus braves chevaliers et des plus habiles diplomates était confiée aux dires, parfois fort intéressés, où très-peu dignes de confiance, des hérauts d'armes. Ces espèces d'officiers, chargés de conserver dans leur intégrité les blasons des familles ou d'accomplir certains messages, étaient devenus d'infatigables porteurs de nouvelles; c'étaient en fait les *reporters*, plus ou moins dignes de confiance, du moyen âge : ils remplaçaient à cette époque l'office de la presse quotidienne telle qu'elle existe à notre époque; mais, la plupart du temps, les faits divers mis par eux en circulation ne pouvaient être démentis ou même mis en discussion, s'ils étaient contraires à la vérité. Puis venait, au dire de Froissart, la honteuse corruption qui se glissait dans ce corps privilégié, auquel on attachait une confiance beaucoup trop facile : « Et de ces hérauts, dit le chroniqueur, moult en y a qui sont si grands bourdeurs et menteurs, que ils exaulcent en leurs paroles ceux qu'ils veulent et abattent aussi qui que ils veulent, et pour ce, ne sont pas morts ni périssables des biens des bons, car si il n'est pas connu, ni ramenteu par eux, si est-il bien qui le voit et ramentoit quand il cheit à point. »

Par ces dernières paroles, l'ingénieux écrivain fait comprendre le droit de rectification que s'attribuait le chroniqueur dont les récits étaient durables et pouvaient être tout au moins discutés.

Disons, en passant, que tous les hérauts d'armes ne méritaient pas les paroles sévères dont Froissart use à leur endroit. Le fameux le Boucq, par exemple, lequel était lieutenant de Toison d'or et écrivain de Charles-Quint, jouissait d'une singulière réputation de probité : aussi a-t-il été célébré par les poètes et vanté par divers historiens.

LÉON ET LÉONIE.

NOUVELLE.

Fin. — V p. 37, 46.

XI

Ainsi allaient, ainsi vivaient, ainsi travaillaient, prospéraient et se multipliaient chaudronniers et potiers. Nulle part plus de gaieté jointe à plus de cordialité. Léon faisait dans sa poterie le service de quatre employés. Léonie élevait ses deux, trois, quatre et cinq enfants, et vous n'eussiez pas trouvé dans tout le Val-aux-Cerfs maison mieux tenue, enfants plus propres; mais les aînés, qui déjà avaient six et sept ans, rendaient à leur mère toutes sortes de petits services, faisaient les commissions, et promenaient, surveillaient les plus jeunes.

Cependant non loin de la poterie vivaient honnêtement un bourrelier, sa femme et deux enfants, deux garçons de quatre ans et de deux ans. La maladie se mit dans la maison : le père et la mère à huit jours d'intervalle moururent. Les deux enfants restaient absolument orphelins; on ne leur connaissait aucun parent, et personne ne songeait aux affaires de la malheureuse famille. Chacun en soupirant se demandait ce que deviendraient ces enfants. Les dettes payées, il ne restait pas en tout mille francs pour les élever. Le maire était en train de faire les démarches pour les placer dans un orphelinat. En attendant, Léonie, du consentement de Léon, les avait provisoirement recueillis.

Les pauvres petits déjà tout habitués avec les cinq autres enfants, le maire vint un matin prévenir que le lendemain on les emmènerait; mais il arriva précisément ce jour-là que le plus petit, s'étant blessé en tombant, se mit à crier, courant vers Léonie : — Maman! maman!

Léonie crut dès lors apercevoir un fil d'araignée à la porte de l'orphelinat.

— Non, non, se dit-elle, on ne le rompra pas.

Mais comment proposer à Léon de garder ces enfants, lorsque eux-mêmes ils en avaient déjà cinq?

Ce que femme veut... on connaît la suite; cela signifie que souvent la volonté de la femme est divine.

On était réuni au foyer, le soir, avec les sept enfants.

Léonie leur avait donné pour jouer des feuilles de marronnier.

Plusieurs de ces feuilles étaient étalées en ce moment sur la table. Léonie en prit une et dit :

— As-tu remarqué que chacune de ces feuilles se compose de sept palmes? C'est précisément le nombre de ces enfants.

— Oui; quelques-unes pourtant n'en ont que cinq.

— Mais vois combien celles qui en ont sept sont plus belles. Te rappelles-tu si c'était une feuille à cinq palmes ou à sept qui tomba dans la rivière auprès de la planche à Jacquet?

— Oh! c'était une grande feuille à sept palmes.

Quelles pensées agitèrent pendant la nuit le potier de Clairefontaine? Je ne le sais pas bien; mais au matin, tout ému, croyant à chaque bruit entendre arriver le maire, il disait à sa femme :

— Si ça n'était la crainte de te donner plus de mal, quand tu en as déjà tant, je te proposerais de garder ces petits.

— Je n'osais te le demander; c'était aussi mon idée.

— La feuille de marronnier sera complète, dit Léon.

— Et le fil d'araignée à la porte de l'orphelinat ne sera pas rompu, dit Léonie.

Le père Fallue, le lendemain, disait à son gendre :

— Voilà bien des enfants ! avec une famille si nombreuse, il est difficile que l'on voie s'augmenter dans vos mains l'avoir du cousin Tonne.

— Eh bien, cher beau-père, si nous réussissons à transformer cet avoir en une belle et laborieuse famille, pouvons-nous souhaiter plus belle métamorphose ? Mais ne vous épouvantez pas : les affaires vont bien ; le capital Tonne, s'il ne s'est pas accru, ne s'est pas non plus affaibli, et la famille a crû et multiplié, selon le précepte biblique.

Fallue ne connaissait pas beaucoup la Bible, mais il n'en admira pas moins l'esprit de son gendre, parce que cette admiration était dans ses habitudes, parce qu'il avait vu dans ses mains succéder aux poteries grossières les belles faïences peintes. Fallue, en outre, comme tous les grands-pères, était heureux de ce monde d'enfants ; et puis, il n'eût voulu, quoi qu'il arrivât, blâmer l'adoption des deux orphelins, qui était à ses yeux une des belles actions de sa fille Léonie.

Pendant quelques années plus tard il y eut trois enfants de plus à la poterie du Val-aux-Cerfs. C'était, au total, la dizaine, dont huit seulement appartenaient réellement à la famille ; mais la plus parfaite égalité régnait entre ces dix enfants. L'aîné avait seize ans, alors que le plus jeune ne comptait encore que trois mois.

XII

Donc, le temps avait passé, les années s'étaient écoulées, et le calendrier, ce livre terrible, marquait déjà 1868. Les vieux parents n'étaient plus là : Fallue, et le maigru, et sa femme, s'en étaient allés où tous un jour nous irons les rejoindre. Mais tout n'était pas fini d'eux ; on avait la joie de retrouver leurs traits, leurs mouvements, leur voix, leur regard, chez les chers enfants : l'un conservait ceci, l'autre cela ; l'aîné tenait du grand-papa Fallue, et le second de l'autre grand-père. Chez les filles aussi reparaissaient les grand-mères ; et ne voilà-t-il pas que le petit dernier ressemblait au cousin Tonne ! Ah ! quels enchantements divins de la nature !

XIII

Pendant cette éducation de dix enfants avait bien fini, selon les prévisions de Fallue, par ne pas enrichir la famille ; mais prospérer en âmes, disaient gaiement Léon et Léonie, cela vaut-il moins que de prospérer en richesses ? « Enrichissez-vous » est un mot très-humain et de plus très-moderne ; mais l'un des premiers mots de Dieu à l'homme à son apparition sur le globe, ce fut : « Croissez et multipliez. » Nous nous sommes appauvris en faisant instruire dix enfants ; mais eux, les appauvrissons-nous ?

Nous pouvions, sans doute, dépenser moins à faire instruire ces dix enfants, entretenus à eux dix tout un siècle à l'école (de sept à dix-sept ans) ; mais toutes les fois qu'il fut question de les en tirer avant l'heure, le fil mystérieux nous apparaissait : fil de la conscience, qui jamais n'a pu être rompu.

XIV

La situation financière s'était donc insensiblement amoindrie ; mais quel développement de la situation morale ! On ne parlait qu'avec respect, qu'avec amitié, des potiers du Val-aux-Cerfs. Les enfants du pays, attirés aux jours de fête à la poterie par la gaieté des petits potiers et par le bon accueil qui leur était fait, finirent par y attirer avec eux leurs parents. La cour, le jardin, devenaient de vrais lieux de réunion : il y avait un bouloir, des quilles, une gymnastique ; tous venaient là se divertir. Quelques-uns étaient, vaille que vaille, musiciens et chanteurs : on or-

ganisait des concerts. D'autres aimaient à dessiner et à peindre : on faisait de la peinture. C'est un bien que de se plaire aux arts, et l'on s'y plaisait à la poterie du Val-aux-Cerfs ; il y eut même des lectures en commun. Et ne pensez pas qu'on s'en soit tenu là. L'aîné des garçons aimait la comédie : il fit d'un hangar un théâtre, et l'on joua, le maître d'école aidant, quelques-unes de nos pièces classiques. En vérité, je vous le dis, Molière et Corneille eussent eux-mêmes applaudi au bon esprit et au bon vouloir de nos jeunes artistes.

Ces jeux, ces exercices, ces divertissements, ne leur en donnaient à tous que plus de nerf au travail pour les autres jours.

XV

Léon, qui avait vingt-cinq ans en 1846, en a maintenant cinquante-sept, et Léonie cinquante-trois. Jamais vous ne vîtes à cet âge gens plus vigoureux, plus alertes et plus gais. C'est la santé en toute sa plénitude physique et morale. Le plus jeune des enfants n'a guère que neuf ans ; mais les aînés en ont vingt-cinq et vingt-quatre ; une des filles en a vingt-deux ; la voici mariée au fils d'un teneur et mère à son tour.

Plusieurs des garçons sont, eux aussi, très-honorablement casés dans l'industrie et le commerce. Le troisième, qui a vingt ans, s'est donné tout entier à la poterie, ainsi que l'aîné des deux frères adoptifs. Léon et Léonie songent à les associer, et c'est eux que l'on compte avoir pour successeurs dans une dizaine d'années. Le second des frères adoptifs a voulu être bourellier, comme l'était son père ; mis en apprentissage au pays même, il prend ses repas et rentre tous les soirs dans la famille. Les autres enfants, garçonnets et fillettes, vont encore à l'école.

XVI

Avez-vous des doutes, Messieurs, sur la véracité de cette histoire ? Allez au Val-aux-Cerfs, allez visiter cette vieille poterie, et l'on vous dira : — Ici vit une famille vraiment française. Les soixante-dix-neuf mille francs du cousin Tonne ne s'y sont pas décuplés ; peut-être, tout bien compté, au contraire, n'en redonneraient-ils aujourd'hui que cinquante à cinquante-cinq mille ; mais si au lieu d'argent on a créé des hommes, si au lieu de l'activité du capital on a l'activité du sang et de la vie, que peut-on regretter ?

Léon et Léonie devenus millionnaires eussent-ils acquis plus de considération ? Auraient-ils, avec leurs richesses, plus d'amis dévoués qu'ils n'en ont en leurs dix enfants légitimes et adoptifs ? Seraient-ils plus qu'ils ne le sont assurés d'une vieillesse entourée d'affection ?

Ils ont écouté la petite voix instinctive qui divinement leur disait : Ne brisez pas ce fil impalpable que partout vous montre la conscience.

Et l'instinct, associé de raison et de justice, leur a fait cette vie enchantée.

Une feuille qui le charma le conduisit vers la compagne dévouée de toute sa vie : voilà pour Léon.

Mais Léonie, elle aussi, savait à quel bonheur l'avait conduite son respect pour cette jolie toile qu'à cause de sa beauté elle n'avait pas rompue.

Donc ils eurent l'un et l'autre toujours le respect des petites choses, des petites circonstances et des petites gens, quand petites choses, petites circonstances et petites gens leur paraissaient respectables. Ceci fait aujourd'hui leur force, leur calme et leur joie. Ils ont ainsi accompli la plus belle des œuvres : ils ont créé une famille probe, aimée, nombreuse. Au lieu de la tenir, cette famille, fermée à tous, ils l'ont ouverte paternellement et fraternellement aux en-

fants orphelins du malheureux bourrelier. Que peut-il y avoir de plus béni en ce monde qu'une telle famille? Eh bien, cette famille, vous plait-il de la connaître? allez la visiter; faites-y provision de quelques douzaines des jolies assiettes et des jolies tasses que l'on y fabrique: vous contribuerez à la prospérité d'artistes contemporains vivants, connus et respectés; ceci vaudra bien la vanité dépensière qui fait exagérer à d'autres la réputation de quelques potiers morts dont le talent n'égalait jamais celui des chers artistes du Val-aux-Cerfs.

Sur ce conseil nous terminerons, si vous le voulez bien, l'histoire de Léon et Léonie.

LE MODELAGE (1).

L'action de modeler, dit M. Émile Thomas (2), consiste à prendre une matière malléable, à la pétrir jusqu'à parfaite homogénéité, puis à lui donner avec les doigts, en copiant ou en créant, toutes les formes que l'on désire.

Le modelage s'applique à deux genres de travaux, le bas-relief et la ronde bosse.

Tous deux doivent être commencés finement, en ajoutant progressivement, jusqu'à ce que l'on obtienne la perfection de la forme voulue.

L'étude du modelage est utile aux ouvriers et aux ouvrières de tous les corps d'état industriels.

Que faut-il pour modeler?

Un peu de terre glaise, un morceau de cire, quelques gouttes de plâtre.

Le modelage le plus utile, le plus commode pour exécuter les objets d'une certaine dimension, est celui de la terre glaise.

Quand l'élève commence à modeler, il éprouve quelques difficultés à dégager ses doigts de cette matière. Qu'il ne se décourage pas; la main est le premier et le meilleur outil de modelage; les ébauchoirs en bois ou en fer ne doivent servir que pour faire des noirs ou dessiner une silhouette; il n'est besoin que de la main pour former la masse et terminer les modelés.

L'élève doit toujours débiter par une étude en bas-relief.

On prend, pour y appliquer la terre, un fond de bois encadré sur lequel on étend une couche de terre glaise bien unie, pour que la forme que l'on veut y appliquer s'y écrive nettement et s'en détache avec vigueur, afin de donner l'illusion de la ronde bosse; puis on commence par poser les parties les plus fines pour en arriver aux points les plus saillants.

Pour modeler une ronde bosse, on prend un plateau en bois, on y fixe une carcasse en fer, que l'on nomme armature, et qui devra passer au milieu des parties saillantes que l'on désire donner à l'œuvre. Sans cette première précaution, la glaise s'affaisserait par son propre poids, et ce mouvement changerait la forme primitive.

Pour le modelage en cire, on a besoin d'ébauchoirs afin d'exécuter les détails infinis que comporte cette matière; on peut avec elle faire un travail aussi fin en saillie que la gravure en creux; elle peut rendre les plus grands services aux arts, aux sciences et à l'industrie.

Le modelage en plâtre s'applique aux plus petits comme aux plus grands travaux.

L'art industriel trouve de grandes ressources dans le plâtre modelé par gouttelettes, façonné au fur et à mesure

qu'il prend, et taillé ensuite avec l'outil coupant pour aviver les arêtes et les angles. Un objet exécuté sur un modèle ainsi fait n'a besoin, en revenant de la fonte, que d'un simple nettoyage ou de quelques retouches insignifiantes.

La première condition pour gâcher du plâtre, c'est la propreté de l'établi, des outils, des sèbles ou terrines dont on se sert et qui doivent être d'une netteté parfaite.

On met une quantité d'eau en rapport avec l'importance du moulage que l'on doit faire, et l'on saupoudre cette eau avec du plâtre jusqu'à ce qu'il l'affleure; on remue fortement pour qu'il ne reste aucuns grumeaux, aucuns globules; alors on verse dans le moule, en le tournant s'il est rond, en le secouant s'il est plat, afin que l'air n'y forme pas de vide; on laisse prendre le plâtre complètement, puis on retire les chapes et les pièces, si c'est un moule à bon creux. Pour un creux perdu, il faut casser le moule pour avoir l'épreuve.

Voici quelques indications au sujet du creux perdu:

On enveloppe l'objet d'une bande de terre pour séparer par le milieu le moule qui doit être en deux parties; quand la première partie est faite, on retire la bande de terre, on huile la place qu'elle a occupée afin que la seconde partie, qui doit se joindre hermétiquement à la première, puisse s'y adapter sans tenir.

Chaque partie est faite en deux couches, la première teintée avec une ocre rouge ou jaune pour avertir de l'approche de l'épreuve quand on cassera le moule, dont la seconde partie sera naturellement blanche.

Une fois le moule fait ainsi, on l'ouvre pour retirer la cire ou la terre du modèle, on le lave, on le savonne bien et on l'huile légèrement; ensuite on conie l'épreuve comme pour un bon creux; on casse ce moule à creux perdu par petites portions, selon que la dépouille le demande, et l'on obtient l'épreuve.

L'estampage est principalement utile pour les restaurations.

Pour le pratiquer, on saupoudre de talc la partie à estamper, afin d'éviter l'adhérence.

On imprime avec une plaque de terre un peu ferme, on recouvre le moule en terre d'une chape en plâtre afin qu'il ne se déforme pas en le retirant; puis on coule du plâtre dans l'estampage, on arrache la terre, et l'épreuve doit sortir assez intacte pour donner un renseignement parfait.

ABBAYE DE SAINTE-CROIX D'OFFÉMONT.

Le touriste qui a quelques jours à passer à Compiègne, après avoir vu les quelques monuments religieux et civils que possède la ville, entre autres le nouveau Musée, et fait les excursions de rigneur aux restes du camp romain de Champlien, à l'église romano-ogivale de Morienvall et au château si imposant de Pierrefonds, sans oublier une foule de débris souvent fort curieux d'architecture et de sculpture que l'on trouve çà et là dans les villages et hameaux de la forêt, fera bien de franchir l'Aisne et de visiter la partie est de la forêt de Laigue. C'est tout près de Compiègne: les sites sont charmants, et il y reste des débris d'édifices qui se marient au paysage de la façon la plus harmonieuse.

La forêt de Laigue, que nous pouvons traverser en partie pour arriver aux ruines pittoresques de l'abbaye de Sainte-Croix d'Offémont représentées dans notre gravure, est un des démembrements de la forêt de Cuise, où l'on a trouvé entre autres des armes en silex. La plus grande partie des bois de Laigue dépendait jadis de la châtellenie de Pierrefonds. Ils étaient possédés en commun par les ducs de Valois, — ce nom est assez connu dans

(1) Voy. des *Conseils*, avec figures, sur le modelage en cire, dans notre tome XLI, 1873, p. 27 et suiv.

(2) Statuaire, auteur d'un petit livre utile intitulé: *la Science et l'Art du modelage*. — Paris, Dentu et Paul Dupont.

l'histoire; — lesquels y exerçaient le droit de haute justice, et par les seigneurs d'Offémont.

Le château de ces seigneurs, où nous voulons aller, est situé à l'extrémité orientale de la forêt de Laigue. Comme beaucoup d'autres constructions fort simples à l'origine et devenues ensuite des édifices importants, ce ne fut d'a-

bord qu'une maison de chasse, bâtie par les anciens rois, qui étaient en général de grands chasseurs, et qui trouvaient dans les forêts dont ce pays était couvert de quoi satisfaire largement leur goût. Hugues Capet donna cette maison à Guy de Beaumanoir, bailli de Senlis. Un siècle plus tard, Gérard d'Ouchy, qui descendait de cette fa-



Ruines de l'abbaye de Sainte-Croix d'Offémont (département de l'Oise). — Dessin de Léon de Bellée.

mille et qui possédait le domaine, trouvant l'endroit agréable et sûr à la fois, fit élever un château à la place de la maison de chasse. Pour augmenter l'agrément du château, ee Gérard d'Ouchy agrandit son parc, mais aux dépens de la forêt. Il est vrai qu'à cette époque les seigneurs se permettaient bien d'autres licences à l'égard des choses et des personnes. Le château fut reconstruit en grande partie et muni de fortifications, dans la première partie du quatorzième siècle, par Jean de Nesles, seigneur

d'Offémont, fils de Guy de Clermont, maréchal de France, qui avait été se faire tuer sur le champ de bataille de Courtrai. Jean de Nesles avait un frère, Amaury de Nesles, prévôt de l'église de Lille en Flandre, à qui il donna les bâtiments d'un ancien prieuré presque abandonné, et situé sur sa terre d'Offémont. Amaury obtint d'établir dans ces bâtiments quatre religieux célestins. Cette nouvelle maison religieuse prit le nom de Sainte-Croix, fut richement dotée par le seigneur du lieu, et

recut en outre plusieurs grâces et faveurs de Philippe de Valois, qui accorda l'*amortissement* à l'emplacement occupé par les bâtiments du monastère, ainsi qu'aux terres qui y étaient attachées. Expliquons ce que c'était que l'*amortissement*. On appelait de ce nom le droit que payaient autrefois les gens de *mainmorte* pour posséder une propriété immobilière. Ces propriétés se nommaient *biens de mainmorte*. Les gens de *mainmorte* étaient ceux qui ne pouvaient rendre les services auxquels les fiefs obligeaient; par exemple, les corporations ecclésiastiques, les corps de ville, les collèges, hôpitaux, en un mot toutes les corporations tant ecclésiastiques que laïques. Ces corps étant perpétuels, et, par une subrogation de personnes, étant admis comme toujours les mêmes, ne produisaient aucune mutation par la mort. L'État ou le suzerain duquel relevaient les biens de *mainmorte* étaient privés de tous les droits qu'ils percevaient sur les domaines dans certains cas de transactions entre personnes individuelles. Aussi les corporations étaient-elles obligées, lorsqu'elles acquéraient une propriété, de payer une indemnité au suzerain, et soumises en outre à un droit qu'on appelait *amortissement*. Par contre, accorder l'*amortissement* à une corporation, c'était lui conférer le droit de posséder un bien à toujours, et lui garantir une propriété perpétuelle. Le mot *mainmorte* avait un autre sens relatif aux gens de condition servile, et qu'il n'est pas nécessaire d'expliquer ici.

En échange de la faveur qu'il leur accordait par son acte de donation, Jean de Nesles stipulait que les religieux de Sainte-Croix, dont le nombre s'accrut progressivement, desserviraient l'église du prieuré où la famille d'Offémont avait sa sépulture, et ne le laisseraient jamais vaquer, sous peine de restituer les biens qu'ils avaient reçus d'un seigneur de cette famille. Dans le cours du dix-huitième siècle, l'ordre des Céléstins avait tellement mis en oubli les principes de sa règle, que le roi Louis XV lui prescrivit une réforme. Sur le refus que firent les Céléstins, en 1770, de se conformer aux ordres du roi, ils furent sécularisés par un bref de Clément XIV, et Pie VI prononça définitivement la suppression de leurs couvents. Alors les véritables et anciens maîtres de Sainte-Croix réclamèrent le prieuré et les terres pour leur domaine, en vertu de la charte de donation de Jean de Nesles. La révolution vint anéantir les droits des seigneurs d'Offémont, qui ne parvinrent qu'en 1811 à rentrer dans la possession de l'ancien prieuré de Sainte-Croix, en rachetant les ruines.

Le domaine d'Offémont a eu de braves possesseurs, tels que, par exemple, cet intrépide Raoul d'Offémont qui, en 1420, battit les Anglais et les Bourguignons, et les força à lever le siège de Saint-Riquier. Mais il a été possédé aussi par un véritable monstre, la marquise de Brinvilliers, disciple trop habile et trop fidèle de l'empoisonneur Gaudin de Sainte-Croix.

Le château d'Offémont, élevé sur un rocher, domine un des vallons les plus pittoresques d'un pays où les sites pittoresques surabondent. Frais ombrages, eaux transparentes, riantes collines, rien n'y manque de ce qui peut séduire et arrêter un artiste. Sur les bords d'un joli petit lac apparaissent les ruines que représente notre gravure. Rien n'est harmonieux comme ces débris d'ogives, ce pignon solitaire, cette tourelle à moitié détruite, ces fragments d'arcs si élégants dans leur ruine, ces pans de murs tapissés de lierre dans le cadre jeune et souriant que leur fait la verdure. Ce n'est pas le désert, c'est la solitude; ce n'est pas la tristesse, c'est la douce mélancolie; et ce peu qui reste nous invite à nous souvenir, et nous amène insensiblement à songer avec respect à ce que nos pères avaient dans l'âme de nobles aspirations artistiques et de poétique grandeur.

SALLES DE RÉCRÉATION ET DE REFUGE

POUR LES MARINS.

I. — SALLES DE RÉCRÉATION.

L'institution des salles de récréation et de refuge pour les marins, dans les divisions des équipages de la flotte, est récente : elle date de 1872 (1). Les salles de récréation ont pour but d'assurer aux marins à terre un ensemble de saines distractions.

Éclairées et chauffées en hiver, garnies de tables et de bancs, ces salles sont vastes et aérées. On y a installé des buvettes et même des débits de tabac, des bureaux de vente d'objets de broserie, de parfumerie, recherchés par les marins; ceux-ci peuvent y fumer, s'y distraire à leur aise. Ils se sentent là chez eux, et une surveillance discrète suffit à maintenir l'ordre le plus parfait. C'est le lieu de réunion des officiers-mariniers et marins de tous grades, qui s'y groupent entre eux suivant leur convenance.

Aujourd'hui les salles de récréation sont amplement pourvues de jeux de toutes sortes : les uns bruyants pour l'extérieur pendant la belle saison, les autres destinés aux salles elles-mêmes. Une dotation annuelle assure l'achat et le renouvellement des jeux qui répondent le plus au goût des marins.

Les rapports des divisions sont unanimes à constater les avantages de ces installations, qui remplissent parfaitement le but pour lequel elles ont été créées : celui d'amuser les hommes et de les éloigner du cabaret, en leur rendant le séjour de la caserne agréable. — C'est en hiver surtout que ces réunions sont d'un grand secours pour permettre aux marins de passer dans de bonnes conditions les heures de loisir que leur laisse le service.

Dans les cinq dernières années, des détails fort intéressants ont été successivement envoyés au ministre sur le fonctionnement des salles de récréation, ainsi que sur l'extension qu'elles reçoivent tous les jours.

A Cherbourg il a été fait, à diverses reprises, des concours de jeux suivis de distributions de prix.

Une création non moins heureuse a été l'établissement de tirs de récréation qui ont lieu tous les dimanches et les jours fériés. — Afin de stimuler l'amour-propre des hommes à ces jeux, d'ailleurs très-appréciés, on fait emploi de cartons spéciaux pour les luttes d'adresse au tir.

Brest donne des chiffres qui sont assez éloquents par eux-mêmes. — Dès le premier trimestre de 1874, les admissions à la salle des jeux se chiffraient par 21 862 avant l'appel de retraite, par 4 328 après l'appel; 2 446 hommes qui s'y étaient présentés n'avaient pu y trouver place. — Le temps n'est plus où, comme le constataient les rapports, les hommes, impatients de sortir de la caserne, se précipitaient en foule aux issues dès qu'ils étaient libres; ils ont maintenant à leur portée des distractions qui les retiennent et modèrent ce besoin autrefois irrésistible de se répandre au dehors. La fréquentation de la salle de récréation tend à entrer de plus en plus dans les mœurs des marins, à Brest comme dans les autres ports.

A Lorient, on constate que la salle des jeux a contribué pour une large part à diminuer les cas d'ivresse. Non-seulement la salle est très-fréquentée, mais on a même remarqué que les hommes, après avoir été faire une promenade en ville ou aux environs, rentraient à la caserne pour s'y réunir et s'y récréer entre eux, en attendant l'heure de la retraite.

A Rochefort, le résultat est identique.

« Ces salles, dit un rapport, font une réelle concurrence aux cabarets, au grand avantage de nos marins. »

(1) Voy., sur les Bibliothèques de la marine, t. XLV, 1877, p. 181.

Voici enfin ce qu'on peut lire dans un rapport de Toulon :

« Complément de la bibliothèque, la salle de récréation a contribué à éviter à beaucoup d'hommes les tentations malsaines de la rue, et leur a appris à se livrer dans cette vie en commun, dont l'existence du bord sera plus tard une image réduite, à des distractions qui font trêve aux exigences du service. »

Ainsi, on reconnaît partout que l'institution des salles de récréation est une des plus utiles et des plus efficaces qui aient été mises en pratique dans ces derniers temps pour occuper et moraliser les hommes. Ils semblent comprendre et apprécier tout ce que l'on fait pour leur agrément, et il en résulte chez eux un sentiment de satisfaction qui contribue certainement au bon état disciplinaire que l'on remarque parmi eux. On peut donc avancer sans crainte que cette institution exerce une influence considérable et salutaire sur leur conduite.

Nulle part on ne se plaint de la tenue des marins dans les salles de récréation; le bon ordre et la discipline n'y sont jamais troublés.

Les principaux jeux en usage, et communs aux différentes divisions, sont énumérés ci-après :

Anneaux. — Bilboquet. — Billard français. — Billard anglais. — Biniou et bombarde (Brest et Lorient). — Boules ferrées. — Carabine Flobert (Cherbourg). — Cartes. — Damier. — Dominos. — Jacquet. — Toupie hollandaise. — Croquet. — Échecs. — Fusil. — Arbalète (Toulon). — Oie. — Orgue de Barbarie. — Pistolet Flobert (Cherbourg et Toulon). — Quilles. — Solitaire. — Tonneaux.

Les plus recherchés à l'extérieur sont les jeux de boules et de quilles, le tonneau. Parmi les jeux en chambre, les cartes, les dames, les dominos et le loto, viennent en premier rang. Le billard français est aussi très-occupé, principalement par les maîtres.

II. — SALLES DE REFUGE.

A un point de vue différent, mais toujours dans le même ordre d'idées, les salles de refuge rendent à nos marins de véritables services, en leur permettant de toujours trouver gratuitement un asile pour la nuit.

On sait qu'il est de principe dans la marine d'occuper les hommes toute la journée pendant la semaine, et de n'accorder des permissions que du soir au matin.

Une enquête approfondie a démontré la nécessité de maintenir ce vieil usage dans les équipages de la flotte; mais la salle de refuge est là pour recevoir les hommes dont les familles sont éloignées du port et qui ne cherchent, en profitant des permissions, que du repos et des distractions paisibles.

Ces salles ont été mises à l'essai vers la fin de l'année 1872. Depuis, elles fonctionnent régulièrement dans les ports (1).

De toutes parts, on signale l'extension prise par ces salles, dont les marins sont arrivés à connaître les ressources.

Les locaux offrent certaines conditions de confortable sous le rapport des objets de couchage et de propreté. La surveillance en est confiée à un second maître. À Toulon, le refuge est à bord de la *Patache*. Quinze lits, environ, sont mis à la disposition des marins.

Les hommes donnent en entrant leur nom, leur numéro matriculaire, et font connaître s'ils appartiennent à la division ou sont embarqués sur tel ou tel bâtiment. Ces di-

vers renseignements sont inscrits sur un registre destiné à cet effet et tenu par le second maître.

Une petite armoire, ayant un nombre de compartiments isolés correspondant au nombre de lits disponibles, est mise à la disposition de l'officier-marinier surveillant, pour y déposer l'argent, les bijoux, les papiers, etc., qui lui sont confiés par les hommes lorsqu'ils se présentent pour passer la nuit au refuge.

Un règlement imprimé, énonçant les dispositions d'ordre adoptées pour la réglementation intérieure du refuge, est affiché dans la salle.

Une salle dite *de repos* existe également au ministère pour les marins de passage à Paris.

Elle est ouverte, selon la saison, de six à sept heures du matin jusqu'à neuf heures du soir.

Les marins trouvent dans cette salle un abri convenable, des lits de camp avec couvertures pour se reposer, une bibliothèque, des journaux illustrés. Ils sont garantis des exploitations de gens qui, sous prétexte de porter leurs sacs et de les diriger dans la capitale, volaient leurs deniers et les entraînaient au cabaret. Le second maître chargé de la salle de repos, après avoir guidé les hommes dans le ministère, leur donne toutes les indications utiles sur le départ des trains dans les différentes directions, sur les auberges qui s'engagent à recevoir les marins à des prix raisonnables.

En résumé, les salles de récréation et de refuge ont réalisé des progrès réels dans la vie matérielle des marins, qui sont ainsi arrachés à l'isolement et aux entraînements qui peuvent en être la conséquence.

Les hommes conservent leur liberté d'action en dehors du service; mais on cherche, par tous les moyens possibles, à les maintenir toujours dans les règles de la discipline et du devoir. L'expérience a déjà prouvé combien ces institutions sont avantageuses pour eux. (1)

PENSÉES DE SYRUS.

- C'est doubler sa faute que de n'en avoir pas honte.
- En rendant service à un honnête homme, on oblige tout le monde.
- N'exigez pas qu'un autre endure ce que vous ne pourriez souffrir vous-même

BAGAGE DU VOYAGEUR.

BAROMÈTRES

Le baromètre anéroïde ou holostérique de poche et le baromètre Fortin sont facilement transportables et d'une précision très-suffisante.

Le baromètre métallique de M. Bourdon se compose d'un tube de cuivre aplati et recourbé dans lequel on a fait le vide. Les deux extrémités de ce tube, fixé par sa partie moyenne dans une boîte circulaire en forme de montre, sont réunies par de petites tiges de métal aux deux extrémités d'un petit levier mobile autour de son centre, et auquel est fixé un secteur de roue dentée qui engrène avec un pignon portant une aiguille dont les déplacements sur un cercle gradué indiquent le poids ou la *pression* de l'atmosphère. Dès que la pression augmente, le tube s'aplatit d'une quantité correspondante, sa courbure s'accroît, ses deux extrémités se rapprochent, et l'aiguille tourne vers la droite. Quand la pression diminue, lorsqu'il y a *dépression*, les effets se produisent sur l'instrument en sens contraire, et l'aiguille incline vers la gauche. Pour régler ce baromètre selon l'altitude du lieu où l'on se trouve, on

(1) Sauf à Lorient, où il n'en a pas été installé, les conditions dans lesquelles se trouve la division ne se prêtant en aucune façon à l'établissement d'une institution semblable; mais les marins peuvent coucher à bord des frégates annexes de la division.

(1) *Revue maritime et coloniale*, juillet 1878.

a placé au fond de la boîte de l'appareil et extérieurement une vis qui permet de faire marcher l'aiguille à droite ou à gauche et de mettre sa position au point voulu. Il faut la



Baromètre de poche de Bourdon.

tourner lentement et avec prudence, et éviter de faire faire plus de trois quarts de tour à l'aiguille.

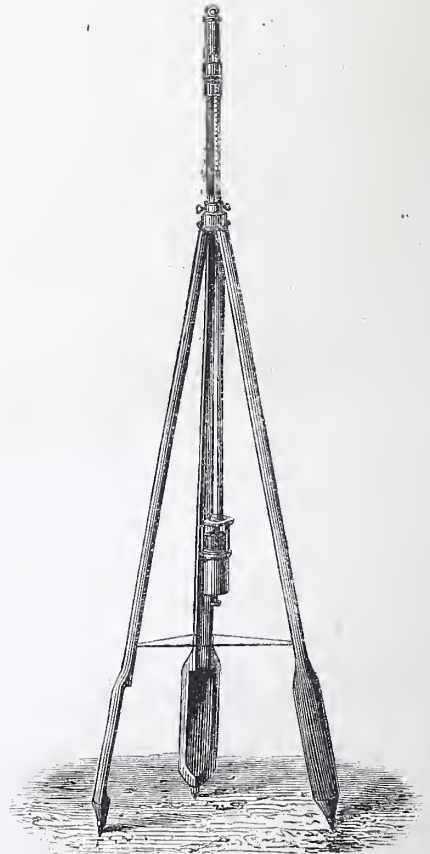
Le baromètre Fortin est un baromètre à mercure dont la cuvette, à fond mobile, est formée d'un cylindre de verre fermé à sa partie supérieure par un disque de fer. Au centre de ce disque passe un tube de verre qui y est fixé par une peau de chamois et qui porte une pointe d'ivoire dont l'extrémité inférieure plonge dans la cuvette. Cette pointe correspond au zéro de l'échelle graduée du baromètre. La partie inférieure du cylindre est fermée par une peau en forme de sac, dont le centre porte un petit plateau de bois qui vient appuyer sur l'extrémité d'une vis. Celle-ci est maintenue dans un cylindre de cuivre qui, tout en lui servant de point d'appui, enveloppe et protège la peau qui forme le fond de la cuvette. En tournant cette vis dans un sens ou dans l'autre, on abaisse ou soulève le fond de la cuvette, on fait descendre ou monter le mercure qu'elle contient, en sorte que l'on peut toujours à volonté faire affleurer le niveau du liquide à l'extrémité de la pointe d'ivoire, et par suite au zéro de l'échelle graduée. Le tube de verre du baromètre est renfermé dans un étui en cuivre, vissé au disque supérieur de la cuvette et portant dans ses deux tiers supérieurs une double rainure longitudinale à travers laquelle on peut apercevoir l'extrémité supérieure de la colonne. Sur l'un des bords de cette rainure est tracée l'échelle graduée en millimètres; un curseur, mobile sur l'étui, facilite la lecture de la colonne mercurielle; enfin un thermomètre, fixé à l'enveloppe de l'appareil, donne la température au moment de l'observation. La figure ci-contre représente un baromètre Fortin avec son pied et le mode de suspension qui lui permet de se tenir verticalement. Pour faciliter son transport, on fait des étuis en cuir disposés comme les gânes des fusils, et qui protègent l'instrument contre les chocs violents et la pluie.

Le baromètre, qui sert directement à mesurer les pressions atmosphériques, sert aussi subsidiairement à étudier les variations qui se produisent dans l'état de l'atmosphère. Or ces variations sont dues principalement et suivant les saisons à la direction des vents. Lorsqu'on observe le baromètre pendant plusieurs jours, on remarque qu'il éprouve des variations continues dont l'amplitude, c'est-à-dire la différence moyenne entre la plus grande et la plus petite hauteur, croît des régions équatoriales vers les

régions polaires. Ces variations sont de deux sortes : les unes, appelées *accidentelles*, n'offrent aucune régularité dans leur marche et dépendent des saisons, de la direction des vents et de la position géographique; les autres, connues sous le nom d'*oscillations diurnes*, et qui proviennent du mouvement de la chaleur dans les couches de l'atmosphère en contact avec le sol, se produisent périodiquement à certaines heures de la journée et sont assez régulières pour qu'on puisse, dans les régions intertropicales, en déduire la marche des heures. Quant aux variations brusques et considérables du baromètre, elles devront toujours être considérées comme un indice de perturbation dans le temps et un présage de tempête. Ainsi, l'approche d'une bourrasque ou d'une tempête tournante est annoncée d'abord par une hausse peu durable du baromètre, suivie d'une baisse plus ou moins rapide et profonde qui se continue jusqu'au moment où le centre du météore passe au plus près, et qui reprend ensuite un mouvement ascensionnel.

Si dans les régions intertropicales les oscillations du baromètre sont ordinairement faibles, elles sont, au contraire, très-grandes et continuelles dans les régions extratropicales. Dans l'hémisphère nord, c'est par les vents de sud-ouest que le baromètre est le plus bas, et par ceux de nord-est qu'il atteint son maximum; enfin, dans les latitudes moyennes, la différence des hauteurs barométriques correspondant aux vents du nord-est et du sud-ouest est d'environ 12 millimètres.

Le voyageur, à chaque observation qu'il fait à l'aide du baromètre, doit tenir compte : 1° de la hauteur de la cuvette



Baromètre de Fortin.

au-dessus du niveau de la mer; 2° de la température environnante; 3° des corrections que nécessite le phénomène de la capillarité.

La suite à une autre livraison.

THÉOPHILE SCHULER.



Théophile Schuler, artiste. — D'après une photographie de E. Schweitzer, de Strasbourg.

Cette gravure reproduit fidèlement les traits et la physionomie de notre collaborateur bien regretté, Théophile Schuler.

Il était né à Strasbourg, le 18 juin 1821. Son père était pasteur à l'église Saint-Nicolas.

Appelé instinctivement vers l'art, il commença par s'exercer à la gravure chez un de ses parents, Édouard Schuler (1). Il entra ensuite, avec le consentement de son père, dans l'atelier d'un peintre de Strasbourg (Guérin), puis il vint achever ses études à Paris, sous la direction de Drolling et de Paul Delaroche. Mais, bien qu'épris de la peinture, il fut de bonne heure porté à représenter ce qu'il voyait et à exprimer ce qu'il sentait avec le crayon plutôt qu'avec le pinceau, et c'est en effet comme dessinateur qu'il s'est placé, à part, à l'un des premiers rangs. Son talent est très-individuel, son originalité très-nette : on distingue du premier coup d'œil un dessin de Schuler

(1) On compte dans la famille Schuler trois graveurs : Charles-Auguste Schuler, Charles Schuler, Édouard Schuler.

de tout autre. Son imagination, pure et honnête, ne l'éloigne jamais du réel et du vrai : il a une manière de composer qui lui est propre, et son trait a une certaine fermeté particulière qui vaut une signature.

Presque tous les sujets de ses dessins sont empruntés à son pays natal, à l'Alsace, qu'il aimait avec passion.

« L'Alsace tout entière, a dit l'un de nos plus éminents critiques d'art (2), se retrouve dans les nombreux et charmants dessins qui nous restent de lui. Dans la spécialité qu'il avait adoptée, les dessins de Schuler sont parmi les plus intéressants, les plus pittoresques, les plus profondément sentis qu'il ait été donné à un artiste contemporain de produire ; et, par les qualités sérieuses et rares dont il les a empreints, ils tiennent une place à part, et l'on pourrait dire prépondérante, dans l'art moderne de l'illustration. »

L'Alsace est justement fière de lui. M. le pasteur Gérold a dit dans un discours prononcé sur sa tombe :

(2) M. Charles Clément.

« ... Plus qu'aucun autre de nos artistes, il méritait le titre de peintre alsacien. Alsacien, il l'était par le choix de ses sujets presque exclusivement empruntés à l'histoire et aux légendes de notre pays, aux mœurs de la population, aux beautés de la nature. Alsacien, il l'était aussi par l'exécution, par ce mélange heureux de bonne grâce familière et de correction, de finesse et de profondeur, d'esprit et d'honnêteté, par ce parfum poétique avant tout qu'exhalent la plupart de ses œuvres. »

La campagne l'inspirait mieux encore que les villes :

« Il aimait à se retirer dans quelque village ⁽¹⁾ où il avait à sa portée et sous la main tout ce qu'il aimait : les bois et les rochers, les fermes et les paysans. C'est là qu'il étudiait les détails de la vie alsacienne qu'il a rendus avec tant de bonheur, qu'il composait ces scènes rustiques et ces tableaux d'intérieur dans lesquels il excellait. »

« Mon mari, nous écrit M^{me} Schuler dans une lettre émouvante, a beaucoup vécu de la vie de forêt ; il y habitait de longs mois ; il aimait à s'entretenir avec le bûcheron et le schlitteur, et à représenter les scènes de la vie du travailleur, du soldat qui défriche la terre, du paysan, de l'ouvrier. »

Son art, comme son cœur, s'intéressait surtout aux pauvres gens. Nos lecteurs en ont vu un exemple touchant dans son dessin du *Solitaire du lac* ⁽²⁾, qui laisse en même temps sentir si douloureusement les peines de l'exilé. Nous aimons à ajouter, à cette occasion, que les dessins que nous envoyait Schuler étaient presque toujours accompagnés de lettres où il croyait devoir nous expliquer sa pensée. Ces lettres étaient simples, sobres, justes ; nous nous bornions presque toujours à les transcrire : aucun commentaire écrit par nous n'aurait pu les valoir. Sous ce rapport, on trouvera certainement un véritable intérêt à relire le texte joint aux gravures que nous avons publiées d'après lui ⁽³⁾.

Nous avons encore à citer quelques paroles du pasteur Gérold :

« Lorsque, après la guerre de 1870, l'Alsace fut détachée de la grande patrie, il crut ne plus pouvoir rester dans sa ville natale. Il alla demander à la Suisse une nouvelle patrie et un nouveau foyer. Là (à Neuchâtel), il reprit ses travaux ; il se maria ; il goûta les joies de la famille. Mais, au milieu de ces joies et de ces travaux, il se sentit bientôt dévoré par la nostalgie : son cœur l'attirait vers l'Alsace, et il y est revenu pour y mourir. »

Schuler est mort à Strasbourg, le 26 janvier 1878, âgé de cinquante-six ans. Il a été enseveli au cimetière de Saint-Gall, hors de la porte Nationale. ⁽⁴⁾

⁽¹⁾ Souvent au village de Soultz-sous-Forêts.

⁽²⁾ Voy. t. XLII, 1874, p. 49.

⁽³⁾ C'est, au reste, un usage que nous avons suivi toutes les fois que cela nous a été possible. Les textes des gravures d'après Grandville, par exemple, ont presque toujours été des extraits de ses lettres. Qui peut mieux indiquer le vrai sens d'une œuvre d'art que son auteur lui-même ?

⁽⁴⁾ Les principaux dessins faits par Théophile Schuler pour notre recueil sont :

Tome XXVIII (1860). — Page 17, le Pénitent de Kaisersberg ; — p. 345, une Pluie en Alsace.

Tome XXIX (1861). — Page 177, Oberlin et le rustre ; — p. 221, les Émigrants ; — p. 309, le Cavalier d'alarme.

Tome XXXI (1863). — Pages 84 et 85, Bohémiennes du Barentbal ; p. 161, Bohémiens d'Alsace pêchant à la fourchette ; — p. 397, la Prière des mineurs

Tome XXXII (1864). — Page 189, le Feu de la Saint-Jean en Alsace.

Tome XXXIII (1865). — Page 97, le Vendredi saint dans les Vosges.

Tome XXXIV (1866). — Page 69, une ancienne Ferme du Bas-Rhin ; p. 177, la Chute de l'brancheur ; — p. 181, le Convoi de l'brancheur ; — p. 209, le Berceur ; — p. 241, l'Après-Midi du dimanche en Alsace.

Tome XXXV (1867). — Page 265, un Ménage d'orphelins, souvenir des Vosges.

Tome XXXVI (1868). — Page 29, Souvent, quand l'homme a

QUAND SOUFFLE LE VENT...

Quand souffle le vent, quand le grésil bat les sombres vitres, j'aime, assis au coin du feu, à me rappeler les voyages que j'ai lus : ces livres si attrayants exercent sur mon esprit une fascination telle que je m'étonne de n'avoir jamais fait le tour du monde, de n'avoir jamais été naufragé, cerné par les glaces, scalpé, rôti et mangé.

A la clarté de mon rouge foyer, durant le crépuscule d'un jour d'hiver, surgissent autour de moi de tous les points du globe, de toutes les latitudes, une foule de figures et d'incidents. Ces visions n'observent ni ordre ni suite : elles paraissent et s'évanouissent ; elles viennent semblables à des ombres et s'effacent de même. Christophe Colomb, seul sur la mer avec son équipage révolté, menaçant, regarde du haut de la dunette ⁽¹⁾ de son navire l'immensité des eaux : là-bas une lueur incertaine monte et s'abaisse avec les vagues comme une torche dans la barque d'un pêcheur ; c'est l'astre brillant d'un nouveau monde. — Le voyageur Bruce lui succède : emprisonné en Abyssinie, à la veille d'être massacré, il échappe par miracle à la mort. De retour en Angleterre, les sanglantes horreurs dont il a été témoin hantent son sommeil et le réveillent en sursaut ; il ne peut plus se faire à la monotonie de l'existence ; il a soif d'émotions et de nouveaux dangers ; il part une seconde fois. Reviendra-t-il ? — Voici une figure contemporaine, le capitaine Franklin, arrivé au terme de sa première excursion (plût à Dieu que c'eût été la dernière !) à travers les champs de glace du pôle arctique. Il git, affamé, avec ses braves compagnons qui n'ont plus la force de quitter leur misérable couche. Ils divisent les longues heures d'un jour sans fin entre la prière, le souvenir des bien-aimés laissés au logis, et l'entretien, toujours présent, même en rêve, des aliments qu'ils n'ont pas. — Puis viennent les nombreux explorateurs de l'Afrique, épuisés de fatigues, solitaires, tristes, forcés de se plier aux caprices de despotes ivres, assassins, trafiquants de chair humaine, lie de l'humanité. — Mungo-Park, évanoui sous un arbre, est secouru par une négresse, et se rappelle avec reconnaissance qu'en ce vaste monde le bon Samaritain est toujours venu à lui sous les traits d'une femme.

Une ombre sur le mur, dans laquelle l'œil de mon esprit distingue quelques traces d'une côte rocheuse, me rappelle une terrible histoire, trop vraie, hélas ! Un vaisseau de l'Inde, le *Grosvenor*, faisant voile pour l'Angleterre, a fait côte sur la plage de la Cafrerie : officiers, passagers, équipage, au nombre de cent trente-cinq personnes, ont résolu d'essayer de gagner à pied, à travers des déserts

perdu le chemin, la bête le retrouve ; — p. 73, le Départ pour la mine.

Tome XXXVII (1869). — Page 33, Chaque âge a sa manière de lire ; — p. 324 et 325, les Forestiers.

Tome XXXVIII (1870). — Page 153, le Moulin de Mitschdorf.

Tome XXXIX (1871). — Page 105, un Drame sur les toits de Strasbourg ; — p. 353, En famille.

Tome XL (1872). — Page 65, la Sœur, souvenir du bombardement de Strasbourg ; — p. 133, les Gigognes du temple neuf ; — p. 297, un Convoi par un jour de bombardement.

Tome XLI (1873). — Page 393, Triche au jeu ! triche au jeu ! — p. 397, Goulu ! goulu ! goulu !

Tome XLII (1874). — Page 49, le Solitaire du lac ; — p. 209, un Bond de chamois.

Tome XLIII (1875). — Pages 284, 285, le Chant sur la montagne, le Canon dans la vallée ; — p. 353, le Carrosse du colonel Max ; — p. 373, Gymnastique endiablée ; — p. 393, le Rémonleur de Dabo.

Tome XLIV (1876). — Page 9, les Deux Téniers ; — p. 297, Souvenir d'Alsace ; — p. 337, un Flotteur de la Sarine.

Tome XLV (1877). — Page 41, un Berger d'Alsace ; — p. 329, un Coup de Joran sur le lac de Neuchâtel ; — p. 349, Jean du Creux des Cousins.

⁽¹⁾ L'étage le plus élevé de la poupe.

impraticables, infestés de bêtes féroces et de sauvages plus cruels encore, la colonie hollandaise du cap de Bonne-Espérance. Ils se séparent en deux bandes qui ne se rejoindront plus sur cette terre.

Il y a parmi les passagers un petit orphelin de sept ans. En voyant partir le premier groupe, il pleure; il crie à un homme qui a été bon pour lui de l'emmener. L'appel d'un enfant est bien peu de chose pour des hommes réduits à de telles extrémités; pourtant il les touche, et on l'emmène. De ce moment l'enfant devient un dépôt sacré. Les matelots se jettent à la nage et lui font traverser, sur un petit radeau, de larges rivières; quand le sable est trop profond, l'herbe trop haute et trop rude pour ses petits pieds, ils le portent tour à tour; ils partagent avec lui la nourriture putride qui soutient leurs forces; ils l'attendent quand le robuste charpentier qui s'est fait son ami s'attarde en arrière. Assaillis par les lions et les tigres, par les sauvages, par la soif, par la faim, par la mort sous ses formes les plus hideuses, jamais, — ô Père du genre humain, que ton nom soit béni! — jamais l'enfant n'est oublié. Le capitaine, à bout de forces, s'arrête: son fidèle lieutenant revient sur ses pas et s'assied près de lui, et tous deux ne se lèveront qu'au jour du jugement dernier. Pour les autres il y va de la vie; ils poursuivent leur route, emmenant toujours l'enfant. Le charpentier meurt de baies empoisonnées mangées par famine; et le régisseur, devenu chef de la troupe, le remplace près de l'enfant. Dieu sait tout ce qu'il fait pour le pauvre petit: il le porte joyeux dans ses bras, quoique lui-même soit faible et malade; il lui donne à manger alors que les angoisses de la faim torquent ses propres entrailles; il se dépoille de sa veste en haillons pour l'envelopper; sur sa poitrine brûlée du soleil, il presse avec une tendresse de femme la petite figure amaigrie; il le calme dans ses souffrances, il lui chante tout en boitant, sans souci de ses pieds sanglants et meurtris. Séparés pendant quelques jours de leurs compagnons, ils creusent un tombeau dans le sable, et y enterrent leur bon ami le contre-maitre; ils ne sont plus que deux, seuls dans le désert; puis, hors d'état d'aller plus loin, ils supplient ceux qui les ont rejoints (en bien petit nombre maintenant) de les attendre un seul jour. Un jour se passe, puis deux; le matin du troisième, ils se meuvent lentement et se disposent à reprendre leur marche; ils font leurs préparatifs en silence, car l'enfant dort près du feu, et l'on est convenu qu'on ne le réveillera qu'au dernier moment. L'heure est venue, le feu s'est éteint, — l'enfant est mort.

Son fidèle gardien, le régisseur, ne tarde guère à le rejoindre. Sa douleur est grande; il se traîne et chancelle, il se couche sur le sable et meurt; mais son âme immortelle sera réunie (qui pourrait en douter?) à l'âme de l'enfant, alors que lui et le pauvre charpentier entendront l'appel de Celui qui a dit: « Ce que vous avez fait pour le moindre de ces petits, vous l'avez fait pour moi. »

A mesure que j'évoque le souvenir de ceux qui survécurent à ce trop célèbre naufrage (trois ou quatre au plus), et la légende qui eut longtemps cours parmi les officiers anglais au Cap, d'une femme blanche avec un enfant à la mamelle pleurant sur le seuil d'une hutte de sauvage, et que l'on supposait être l'une des passagères du vaisseau naufragé, femme qu'on a souvent cherchée et jamais trouvée, la pensée d'un autre voyage me vient à l'esprit.

Je pense au voyageur qui, arraché à l'improviste de son logis, a parcouru une longue distance et n'a jamais pu revenir; j'imagine sa profonde douleur, l'amertume de son angoisse, l'impuissance de ses regrets, son désespoir de ne pouvoir redresser ce qui a fléchi, de ne pouvoir plus faire ce qu'il a laissé inachevé.

Car il a négligé bien des choses, peu importantes quand il les voyait de près, mais qui, vues de cette distance, ont pris une importance énorme. Que de bienfaits il n'a pas reconnus! que d'injures légères il n'a pas pardonnées! que d'amour pauvrement rendu, que d'amitiés dont il a fait litière! Il y a des millions de bonnes paroles qu'il eût pu dire, des millions de tendres regards qu'il eût pu échanger, d'innombrables actions légères et faciles dans lesquelles il eût pu se montrer véritablement bon et grand. Oh! qu'un seul jour, s'écriera-t-il, qu'un seul jour me soit donné pour redresser, pour réparer! Mais le soleil n'éclairera jamais cet heureux jour, et de sa captivité lointaine il ne reviendra pas.

Pourquoi le sort de ce malheureux voyageur projette-t-il son ombre solennelle sur moi en ces derniers jours de l'année? Ne dois-je pas faire un jour ce voyage? Qui me dira si, moi aussi, je ne serai pas torturé par de trop tardifs regrets; si de mon exil je ne verrai pas ma place vide au foyer et mon œuvre incomplète? Je suis debout sur le rivage de cette mer dont les vagues sont des années. Elles accourent, se brisent et retombent, et j'y prends peu garde; mais avec chaque vague la marée monte, et je sais qu'elle m'emportera comme ce voyageur qui ne reviendra plus.

Charles Dickens écrivait cette admirable page peu de mois avant qu'une mort subite vint le surprendre et laisser sa place vide au foyer. Mais son âme et son cœur lui survivent; il a laissé derrière lui une trace lumineuse que le temps n'effacera pas. Puisse-nous, voyageurs qui cheminons péniblement vers l'éternité, profiter des avis prophétiques de cette voix tombée de si haut!

PERSÉVÉRANCE.

Il n'y a de plaisir que dans les études qu'on poursuit longtemps. Il faut savoir braver quelques moments d'ennui et aller au fond des choses. C'est là, sur tous les sujets, qu'est le plaisir sérieux et durable. DOUDAN.

UN TAILLEUR ET LE GREC.

Henry Luttrell, poète anglais, raconte qu'en une année où un professeur éminent faisait un cours de grec ancien à l'Université de Londres devant des membres de la haute société, on fut surpris de voir un tailleur assister régulièrement aux leçons. Quelqu'un ayant fait observer à ce brave homme que cela paraissait singulier, il répondit modestement qu'il comprenait bien qu'on fût étonné, sa profession devant faire supposer que ce n'était point là sa place. « Et cependant, ajouta-t-il, il me semblait qu'on pouvait se considérer comme étant tous un peu égaux devant le grec. » (1)

RELATIONS

DES PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES AVEC LA MÉTÉOROLOGIE.

Il a suffi de comparer les époques des marées de l'Océan avec celles du passage de la lune pour conclure que notre satellite agit sur la masse des eaux terrestres. Mais pour conclure qu'il existe une relation de cause à effet entre deux phénomènes naturels périodiques, il ne suffit pas que

(1) Voy., aux Tables, les exemples d'hommes de professions fort humbles qui se sont fait remarquer par leur goût et leur aptitude pour les sciences et pour les arts, entre autres: James Crowter, le portier botaniste (t. XVIII); Thomas Britton, le charbonnier musicien (t. XXI); Thomas Edward, le cordonnier naturaliste (t. XLVII, p. 6 et 62); etc.

les périodes comparées soient *analogues*, il faut qu'elles coïncident exactement, comme dans le cas des marées que nous venons de citer.

C'est ainsi qu'on arriverait à établir des lois illusoire, si l'on admettait toutes les propositions émises sur ce sujet par M. X..... D'après M. Faye, il est impossible d'admettre, comme le suppose ce savant, qu'il existe une relation entre les variations qu'éprouve l'aiguille aimantée d'une boussole dans la journée et la forme des taches solaires.

Certains météorologistes prétendent que la proximité des planètes Vénus, Jupiter ou Mars, produisent une concentration des taches du soleil; on a dit aussi que la rotation du soleil sur lui-même était en relation avec les variations du baromètre.

Mais la météorologie n'a pas encore besoin d'aller chercher si loin des lois aussi mal prouvées. Les phénomènes météorologiques de la terre, dont l'influence est indiscutable, les relations entre les aurores boréales et la variation de la boussole, entre les oscillations de la température et du baromètre pendant la journée, fourniront des résultats plus sérieux et d'une application pratique importante.

ALLOCUTION MILITAIRE

CHEZ LES ROMAINS.

L'allocution est une scène de la vie militaire fréquemment reproduite par les monuments romains. Dans les longues spirales de bas-reliefs qui se déroulent autour de la colonne Trajane et de la colonne Antonine, comme sur les murailles sculptées des arcs de triomphe, on voit le groupe des légionnaires dominés par leurs enseignes et la plate-forme élevée d'où le général, ayant à côté de lui le préfet du prétoire et quelquefois d'autres officiers, harangue ses troupes. Le même tableau se représente, avec les réductions qu'imposait l'exiguïté de l'espace, au revers d'un grand nombre de médailles romaines, presque toujours avec une de ces inscriptions : ADLOCVTIO, ADLOCVTIO AVG, ADLOCVTIO CON...; c'est-à-dire : Allocution de l'empereur, Allocution aux cohortes. Nous donnons ici un exemple de ces petites compositions. C'est un grand bronze de Galba, du cabinet de la Bibliothèque nationale, célèbre par sa beauté, et conforme au type généralement suivi. Les soldats y sont armés de hastes, ils ont le casque et le bouclier; au-dessus de leurs têtes on distingue l'étendard flottant (*vevilum*) des corps de cavalerie, l'aigle de la légion et le manipule. Une estrade mobile (*suggestum*, *suggestus*, *tribunal*) sert de piédestal au général, qui est ici l'empereur. Quelquefois il montait sur un tertre couvert de gazon.



Grand bronze de Galba représentant une allocution militaire.

Le témoignage des historiens, d'accord avec les monuments, nous prouve que les généraux romains adressaient des discours à l'armée dans toutes les circonstances graves. Les officiers et les drapeaux se réunissaient autour du chef, qui profitait de cette espèce d'ordre du jour pour encourager les soldats, pour flatter leur ambition et leurs espérances, pour apaiser les révoltes, récompenser les traits de bravoure, ou dénoncer des coupables. On peut lire dans les auteurs latins des divers âges, dans Tite-Live surtout, une foule d'allocutions militaires; malheureusement elles

sont toutes au moins retouchées sinon entièrement composées par le trop élégant écrivain. Un savant épigraphiste français, M. Léon Renier, a retrouvé il y a peu d'années, mais seulement par lambeaux, le texte officiel d'une allocution militaire.

Cette curieuse harangue est gravée sur les côtés du piédestal d'une colonne monumentale qui subsiste encore à Lambessa, en Algérie. Elle s'adresse aux cavaliers de la sixième cohorte de Commagène, et renferme les expressions les plus élogieuses pour ce corps de troupes dont elle énumère les services : exactitude dans les travaux du camp, construction de retranchements en pierres énormes, ardeur infatigable aux exercices militaires, perfectionnements dans la manœuvre et le maniement des armes. Malgré les lacunes regrettables qu'il présente, ce document est d'un grand intérêt pour l'histoire des armées romaines. Il y règne une certaine solennité dans le langage et une sorte de recherche oratoire dont les harangues militaires des siècles instruits ont toujours eu beaucoup de peine à se dégager.

D'après les monuments et les textes, il est impossible de ne pas admettre que les allocutions militaires fussent effectivement prononcées par le général en chef du haut de son tribunal, en présence des officiers supérieurs et de ses étendards; mais la parole de l'*imperator* ne pouvait être entendue que d'un très-petit nombre d'hommes. On peut supposer que l'allocution était transcrite en plusieurs expéditions distribuées aux différents chefs de corps, et c'est sans doute d'après une copie de ce genre que les cavaliers de la sixième cohorte de Commagène, voulant éterniser la mémoire de leurs exploits et la satisfaction de leur général, auront fait graver la colonne de Lambessa. Elle était placée dans le camp même des auxiliaires, et par suite incessamment exposée aux yeux des soldats. (1)

FRANCISCO PACHECO

ET UNE FAUSSE LÉGENDE RELATIVE A MIGUEL CERVANTES.

Il se passe en ce moment au delà des Pyrénées, à propos de Cervantes, ce qui a lieu chez nous à propos de Molière. On est à l'affût des moindres renseignements qui peuvent compléter son histoire, on recueille les fragments dispersés d'une biographie mille fois faite, et l'on va jusqu'à accepter sans assez de critique certaines bagatelles auxquelles le grand homme dont on prétend augmenter la gloire n'a jamais songé. Ne nous plaignons pas trop de ces excès d'enthousiasme : c'est le mirage qui se fait autour du génie. Il est bon, toutefois, quand on écrit sérieusement, de se défier de certaines attributions dont on embarrasse bien inutilement une vie simple, par exemple, comme celle de Pacheco, et qui dans l'exercice de l'art fut uniquement consacrée à la vérité.

Francisco Pacheco était certainement un homme doué d'un rare talent; son œuvre révèle une incontestable habileté; il sut deviner le génie, il fut l'ami de l'auteur de *Don Quichotte*; mais est-il bien avéré qu'il ait voulu représenter le maître de Sancho Pança dans la petite scène que nous offrons ici? Nous sommes peu disposés à le croire, et la figure de ce passager assis est loin, à notre avis, de reproduire celle de Cervantes telle qu'on la voit dans tous les portraits de l'illustre écrivain (2).

(1) Article de M. Roschach, tiré du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, publié sous la direction de M. Edmond Saglio. — Hachette.

(2) Le passager est revêtu de l'habit religieux des moines de la Merci. Les cordons qui descendent de son chapeau prouvent qu'il appartenait à la classe des dignitaires de l'ordre. Cette circonstance fait tort à la légende.

Né à Séville en 1571, Pacheco s'était déjà fait une belle réputation en Espagne, lorsqu'il admit au nombre de ses élèves, et plus tard dans sa famille, comme son gendre, Velasquez, l'homme de génie qui devint le premier peintre de Philippe IV. Contrairement à l'assertion de certains biographes qui le font voyager, il ne quitta point sa ville natale aux premiers temps de sa carrière, mais il s'initia de bonne heure aux merveilles de l'école italienne, en se procurant dès son plus jeune âge des dessins exacts exé-

cutés à Rome et qu'il étudiait avec passion. Raphaël devint ainsi l'un de ses guides (1).

Ses débuts avaient été très-humbles : il avait commencé à peindre à Séville, sous une espèce de décorateur nommé Luiz Fernandez; tout sujet lui était bon avec un tel maître : c'est ainsi qu'en l'année 1594 il exécuta à l'huile, sur damas cramoisi, les armoiries qu'on voit aux étendards de la flotte destinée à la Nouvelle-Espagne; en 1598, il peignit à la détrempe une grande portion du cénophate élevé



Portrait supposé de Cervantes en bateau, par Pacheco. — Dessin de Brun, d'après une photographie de Laurent,

à la mémoire de Philippe II dans la cathédrale de Séville. Les premières années de sa carrière se passèrent ainsi à accomplir les plus étranges besognes, et Cean Bermudez, son meilleur biographe, se plaît à les relater minutieusement.

On le considère comme étant le premier qui ait ajouté aux effets de la perspective de certains objets architectoniques au moyen de la couleur : la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, dans le monastère de Saint-Clément, est citée en exemple.

Pacheco, avide de s'instruire, séjourna successivement à Madrid, à l'Escurial et à Tolède; il entra en relations avec Dominico, surnommé le Grec; avec Vincenzo Carducho, et dès lors il comprit l'art d'une manière plus élevée. De retour dans sa ville natale, il s'adonna à des études sé-

(1) C'est à tort que divers auteurs ont pu dire que Pacheco était allé en Italie. Cean Bermudez prouve le contraire; voy. le *Diccionario histórico de los mas ilustres profesores de las bellas artes en España*. Madrid, 1800, t. IV, p. 5.

rieuses, ouvrit une école, devint un peintre recommandable, et eut la gloire de compter parmi ses disciples le grand statuaire Alonso Caño, et, comme nous l'avons dit, l'immortel Velasquez.

Ce fut après avoir accompagné à la cour de Philippe IV ce grand artiste qu'il donna la preuve, à Séville, des progrès remarquables qu'il avait faits en assez peu d'années.

Son *Jugement universel* de Santa-Isabel excita un véritable enthousiasme, ainsi que les six tableaux du cloître de la Merced, et le saint Michel du cloître de Saint-Albert.

Il fit aux deux crayons une prodigieuse quantité de petits portraits, parmi lesquels se trouvait celui de Miguel Cervantes. C'est ce mérite de dessinateur dont le loue en des vers ingénieux Quevedo Villegas, qui exprime son étonnement de lui voir donner à de simples dessins tant de vérité sans le prestige de la couleur.

Pacheco a écrit un livre sur son art. Il est vrai que l'on prétend que des jésuites de ses amis furent en réalité les auteurs de son *Traité sur la peinture*, et notamment de ce qu'il dit sur la peinture sacrée. Il est fort probable qu'il a reçu des conseils de théologiens, mais il nous semble que c'était un artiste d'une bonne foi trop grande pour avoir voulu s'attribuer un honneur qu'il n'eût point mérité. Le livre dont on lui dispute ainsi la paternité, intitulé *Arte de la pintura*, était devenu tellement rare au début de notre siècle, que l'éminent critique Cean Bermudez n'avait pu s'en procurer qu'un exemplaire incomplet. Ce n'est, après tout, qu'un ouvrage élémentaire dans le genre de celui qui a été publié au seizième siècle par Albert Durer. Pacheco avoue du reste s'être inspiré de l'excellent ouvrage d'Arfé y Villafaña intitulé : *la Varia comensuracion*, dont il fait un grand éloge (1).

Un fait assez curieux pour l'histoire de l'art ressort de la publication qui eut lieu à cette époque d'un autre ouvrage intitulé : *Noticia general de las artes*, par Gaspar Gutierrez de los Rios; on y voit qu'avant l'année 1600 la peinture n'était pas considérée comme un art libéral dans la Péninsule.

Francisco Pacheco était aussi poète à ses heures. Ses contemporains parlent de « sa plume fameuse » qui égalait son pinceau. Mais ce n'est sans doute là qu'une de ces hyperboles dont le public de son époque n'était que trop prodigue. Il faut noter cependant que Lope de Vega a loué la facture de ses vers.

Il mourut en 1654, fort regretté des siens et des artistes contemporains dont il avait toujours défendu les prérogatives. Velasquez lui fut toujours tendrement attaché.

UN SUJET DE RÉFLEXION.

Southey dit, dans *le Docteur*, que le caractère d'une personne peut être mieux connu par les lettres qu'on lui écrit que par celles qu'elle écrit elle-même.

THOMAS EDWARD,

LE CORDONNIER NATURALISTE.

Suite et fin. — Voy. p. 6.

En 1845, Edward avait réuni près de deux mille spécimens de la faune de Banff. Il y avait des quadrupèdes, des oiseaux, des reptiles, des poissons, des crustacés, des astéries, des zoophytes, des coraux, des éponges, etc. Il avait aussi recueilli une quantité considérable de plantes. Quelques-uns de ces spécimens étaient dans des fioles; mais le

plus grand nombre était exposé sous des vitrines qu'il avait fabriquées lui-même avec son tranchet de cordonnier, une scie et un marteau. De vieux almanachs avaient été façonnés par sa femme en compartiments.

Devant ces merveilles d'industrie et d'observation, leur auteur conçut le légitime orgueil de les faire admirer à ses compatriotes. Il les exposa à la foire semestrielle de Banff. La vie errante d'Edward, sujet d'étonnement pour ses voisins, fut alors expliquée et commentée. Quelques curieux vinrent et en attirèrent d'autres. Le résultat fut une petite recette qui couvrit les dépenses et laissa un modique capital pour l'avenir.

Les besoins croissants de la famille, composée maintenant de cinq enfants, et l'espoir d'être apprécié sur un plus vaste théâtre, décidèrent Edward à se rendre à Aberdeen et à y exposer ses collections, devenues si considérables qu'il ne fallut pas moins de six grandes charrettes pour les transporter.

Il loua un grand local dans un des quartiers les plus fréquentés de la ville, et fit imprimer des prospectus annonçant que le public serait admis à contempler plusieurs des merveilles de la création, au prix modique de six pence pour les dames et messieurs, de trois pence pour les gens de métier; les enfants payaient demi-place.

Hélas! le public fut sourd à l'appel. Le peu qui y répondit, s'attendant à voir quelque monstruosité, une vache à deux têtes, ou un coq à quatre pattes, resta froid devant des animaux si habilement empaillés et si bien conservés qu'on les eût crus vivants. L'un des rares visiteurs donna une demi-couronne et ne voulut pas recevoir la monnaie.

— Vous affirmez, dit-il à Edward, que cette collection a été faite entièrement par vous?

— Oui, Monsieur. Sauf les oiseaux de chasse, j'ai tout recueilli et classé comme vous le voyez.

— Et pendant tout ce temps vous travailliez de votre métier de cordonnier pour vivre?

— Oui, et pour faire vivre ma famille.

— Vous êtes marié?

— J'ai une femme et cinq enfants.

— Diable!

— Non, Monsieur, des enfants!

— Ah! pardon, mais ce que vous me dites là est incroyable. Comment vous en tirez-vous?

— En ne perdant jamais une minute ni une seconde que je puisse mettre à profit.

— Avez-vous osé parler de quelqu'un qui en ait fait autant?

— Non. Mais des milliers de gens pourraient en faire autant et faire beaucoup plus.

— Je n'en crois rien. Personne ne connaît mieux que moi les ouvriers et leur vie. Les pauvres diables n'ont ni le savoir ni les moyens nécessaires à la poursuite de la science. Leur temps et leur argent suffisent à peine à soutenir leur misérable existence.

— J'en conviens, répliqua Edward; mais la faute en est trop souvent à eux-mêmes et à des femmes désordonnées et imprévoyantes. Au lieu d'aller dans les champs se désaltérer aux sources vives de la nature, ils se pressent aux portes de l'enfer et noient leur chagrin dans le whisky: c'est ainsi qu'ils paupérisent eux et leurs familles.

Un de ses anciens camarades se montrait aussi inerte; il ne voulait pas admettre qu'il n'eût eu ni aide ni conseil.

— Rappelez-vous, dit Edward, le temps où nous travaillions ensemble dans le grenier de *Shoe-Lane*; m'avez-vous jamais vu oisif? J'étais toujours occupé soit à faire des souliers, soit à autre chose. Je ne perdais pas un moment. J'ai continué, et avec encore plus d'ardeur, après mon ma-

(1) Voy. notre t. XL, 1872, p. 18 et 79.

riage. Je tâche d'extraire de chaque minute tout ce qu'elle peut donner, et d'allonger chaque liard comme un morceau de caoutchouc, tirant du temps et de l'argent tout le parti possible.

L'autre, se ravisant, reprit :

— Votre femme vous a bien apporté quelques écus ?

— Non, pas un sou ; mais elle avait une dot qui valait mieux que de l'argent.

— Bah ! qu'y a-t-il de mieux que l'argent pour un pauvre homme ?

— Je vais vous le dire : elle m'a apporté une bonne santé, une constitution solide, un rare bon sens, une disposition serviable ; toutes choses que j'estime plus haut que l'argent. Je puis vous assurer que si les jeunes gens choisissaient leurs femmes sur ce modèle, ils en vaudraient mieux. Les cabarets auraient moins de pratiques, et l'on verrait plus d'heureux ménages et d'heureux intérieurs, surtout parmi les pauvres, qu'avaient et déshonoraient leurs misérables taudis, véritables malédictions et taches de notre prétendue civilisation.

— Je vois : vous êtes partisan de la tempérance.

— Je suis sobre, sans être membre des sociétés de tempérance ; mais j'approuve tout ce qui peut rendre les gens plus laborieux, et contribuer à leur bonheur dans ce monde et dans l'autre.

Revenant au point de vue pratique, son interlocuteur poursuivit :

— D'une façon ou d'une autre, vous avez dû avoir de l'aide ?

— Aucune.

— Comment auriez-vous appris à fabriquer vos boîtes, à les peindre, à les vitrer ?

— J'ai appris au coin de mon foyer où tout ce qui est utile peut s'apprendre. Mon premier maître a été la Nécessité ; le second, dont vous n'avez peut-être pas entendu parler, s'appelle la Volonté.

La philosophie du pauvre cordonnier allait être mise à une terrible épreuve. Chaque jour augmentait la dépense et diminuait la recette. Le ménage s'endettait, l'ouvrage manquait. Le maître qui l'employait lui avait écrit que s'il ne revenait sur-le-champ à Banff, il allait le remplacer, et le retour était impossible. Ce voyage d'Aberdeen avait été la ruine. Edward eut un moment de désespoir. Évitant de voir sa femme et ses enfants, il sortit et se dirigea vers la côte. Il trouverait peut-être là une mort accidentelle. Il erra plus de quatre heures sans avoir conscience du temps et des lieux. Il se rappela plus tard avoir ôté son habit et sa veste pour se jeter à l'eau, lorsqu'une bande de sanderlings (*Calidris arenaria*) s'abattit sur le sable. Ils attirèrent son attention. Ils couraient çà et là, quelques-uns poussant un petit sifflement aigu, d'autres fouillant avec leur bec le sable humide à mesure que les vagues reculaient. Mais parmi eux il distingua un autre oiseau plus gros, d'un plumage plus brun, et d'habitudes en apparence différentes.

Curieux de reconnaître cet étranger, il approcha ; toute la bande prit l'essor. Il la suivit. Elle s'abattit de nouveau ; il continua de l'observer. Les oiseaux repartirent, et lui après eux. Enfin il atteignit l'embouchure de la rivière Don et s'arrêta, suivant des yeux la troupe ailée qui avait volé sur l'autre bord.

Tout son chagrin, toutes ses misères, étaient oubliés : sa passion dominante, l'amour intense de la nature, l'avait sauvé. Il n'a jamais pu dire ce qu'avait duré cette classe : une heure, peut-être plus. Il se trouvait dépouillé de son chapeau, de son habit, de sa veste ; il retourna les chercher. Il ne songeait plus au terrible dessein qui l'avait conduit au bord de la mer. L'étrange oiseau absorbait sa

pensée. Qu'était-il, que pouvait-il être ? — Sa Providence peut-être ? Il essaya de le croire.

Il se sentait glacé. Il retrouva ses vêtements sur la plage. Rentré chez lui, il se coucha et passa une nuit agitée. Le lendemain il était debout sur la rive, dès l'aube, en quête de l'oiseau étranger ; mais il eut beau arpenter les sables jusqu'à l'embouchure de la Don, il ne le revit plus. Il disait n'avoir jamais rencontré son pareil.

Ce fut au prix d'un grand sacrifice qu'Edward parvint à se libérer. Il vendit sa collection. De retour à Banff d'où il était parti plein d'espoir et où il revenait ruiné, il reprit courageusement l'alène et le tranchet du cordonnier. Mais dès les premiers jours du printemps, sa passion, qui s'était assoupie, se réveilla de plus belle. Ses poches pleines de fioles et de boîtes à insectes, son fusil en bandoulière, il recommença ses courses matinales et ses veillées nocturnes.

Rien n'échappait à sa pénétrante et infatigable observation. Il surprenait, au risque de mille dangers, les oiseaux habitants des falaises ; épiait leurs instincts, leurs habitudes, il révélait à des savants de cabinet une foule de mystères qu'ils ne soupçonnaient pas. Il leur adressait des espèces nouvelles et les chargeait de leur donner un nom. Les rebuts des filets, l'estomac des poissons, lui fournissaient une ample moisson de sujets.

« On ne peut se figurer, écrit-il, le nombre étonnant de créatures minuscules que l'on trouve attachées aux lignes de pêche d'un seul bateau. Quiconque n'a pas l'habitude d'examiner soigneusement ces choses ne saurait le croire. L'océan est un vaste et illimité déploiement de vie ; les habitants en sont aussi nombreux que les sables de ses rivages. J'ai moi-même, et dans les circonstances les moins favorables, recueilli d'une valve morte du *Cyprina islandica*, neuf sortes de coquillages distincts, trois différentes espèces d'astéries, cinq zoophytes divers, sans compter les vers et plusieurs autres parasites. »

Sur deux cent quatre-vingt-quatorze espèces de crustacés habitant le firth (1) de Moray, vingt-six espèces complètement nouvelles ont été découvertes par Tom Edward.

Les astéries étaient une de ses études favorites. La richesse de leurs couleurs, variant du plus brillant écarlate jusqu'au noir le plus foncé ; la mobilité de leurs formes tantôt allongées en poire, tantôt arrondies en disques ou épanouies en fleurs, le transportaient d'admiration : « Que de belles créations, que d'inconcevables choses il y a dans les profondeurs de l'océan ! quel dommage qu'on ne puisse y atteindre ! »

Il n'avait ni bateau ni appareil de pêche, mais il y suppléait en plaçant dans les remous des courants de la côte de vieux pots, de vieilles marmites garnies de paille, d'algues, de morceaux de drap. Ces sortes de pièges lui donnaient une abondante récolte de coquillages, de mollusques, parmi lesquels il choisissait les plus curieux et les rapportait vivants chez lui, où il pouvait à loisir étudier leurs mœurs dans des vases remplis d'eau de mer.

Quand le temps était orageux, il surveillait la marée montante et ce que les vagues rejetaient au rivage. Apercevait-il un poisson ou un crustacé d'aspect singulier, il entrait dans l'eau et le poursuivait, avec un morceau de gaze tendu sur un cerceau, jusqu'à ce qu'il l'eût attrapé. Il fit de cette façon hasardeuse plusieurs découvertes importantes.

Les savants l'encourageaient : « Poursuivez vos recherches : elles sont du plus haut intérêt pour la science. Continuez-nous vos envois. » Mais personne ne s'informait des ressources du pauvre naturaliste, qui, de son côté, ne

(1) Colle.

comptait que sur son travail quotidien pour faire vivre sa famille. Il y suffisait : c'était là le miracle, car il parvint ainsi à élever vertueusement onze enfants. Tout jeunes, ils l'aidaient dans ses recherches, et plus tard ils furent heureux et frers de le soutenir, quand l'âge et les infirmités le condamnèrent au repos.

Sa femme, interrogée sur les inquiétudes qu'avaient dû lui causer les courses nocturnes de son mari, répondait : « Que voulez-vous ! il a toujours tant pris d'intérêt aux bêtes : à quoi bon m'en plaindre ? De son temps, les cordonniers étaient tous plus ou moins ivrognes ; mais ses bêtes le préservaient. Mon homme a été sobre toute sa vie, et n'a jamais négligé son ouvrage. Aussi je le laissais faire à sa volonté. »

La reine, profondément touchée du récit de cette vie si accidentée et si bien remplie, a immédiatement fait au brave cordonnier naturaliste une pension de cinquante guinées, qui assure une aisance relative à sa vieillesse honorable et honorée.

Parmi tant de récits intéressants, nous choisissons deux touchants exemples de l'instinct maternel et sociable des oiseaux.

Après une violente tempête de neige, Edward, explorant le marais à la poursuite d'un courlis, aperçut une cane sauvage accroupie dans une touffe de joncs. « Imaginant qu'elle se dissimulait pour échapper aux chasseurs, je la touchai de mon bâton ; elle ne bougea pas. Je m'en étonnai, et, l'examinant de plus près, je vis qu'elle était morte. Soulevée un peu d'un côté, les ailes déployées, le cou tendu, le bec ouvert et plein de neige, elle avait dans un nid sous elle onze œufs. Tous, sans exception, contenaient de jeunes oiseaux, preuve incontestable que la pauvre mère les avait couvés deux à trois semaines. Son corps ne portait nulle trace de coups ou de blessures. Elle avait dû mourir suffoquée par le vent glacial qui cette nuit balayait la colline et chassait devant lui les tourbillons de la tempête.

» Bravant les éléments en guerre, elle avait continué à protéger son nid et le trésor qu'il contenait, jusqu'à ce que, ne pouvant plus rien, elle donna sa vie. Elle eût pu abandonner ses œufs et s'envoler ; mais non, elle était restée volontairement. J'enveloppai dans un morceau de papier, comme en un linceul, l'oiseau fidèle et dévoué ; je creusai un trou assez grand pour le contenir, et j'y déposai la mère et ses petits ; après les avoir recouverts d'une solide touffe d'herbe et de gazon, je m'éloignai, le cœur plus ému que je n'eusse voulu en convenir. »

Sa passion de collectionneur l'emportait quelquefois sur son humanité. Un jour, convoitant un beau spécimen de la famille des sternes ou hirondelles de mer (*Sterna hirundo*), il en avisa un qui, s'étant détaché d'un groupe de cinq, se dirigeait tout en pêchant vers la rive. Il le regardait

monter dans l'air, en descendre, en un clin d'œil, épiant d'un regard perçant sa proie sous l'onde, et fondant avec la rapidité de l'éclair sur le petit poisson qui luttait en vain pour reconquerir sa liberté. « Il n'était pas à plus de trente mètres ; je tirai, et il tomba sur l'eau l'aile cassée, en poussant un cri de détresse. A ce cri, et au bruit du coup de fusil, ses compagnons, restés en arrière, accoururent à plein vol, et, le voyant blessé et dérivant vers la terre avec la marée montante, ils volèrent en corps à l'endroit où j'étais, remplissant l'air de cris aigus, sans souci de leur propre sûreté. Je me disposais à m'emparer de l'oiseau, qui était un magnifique mâle, lorsqu'à mon grand étonnement, deux sternes lui prirent chacun un aile, le soulevèrent hors de l'eau et l'emportèrent vers la haute mer. A six ou sept mètres plus loin, ils déposèrent doucement leur fardeau qui fut aussitôt repris par deux autres oiseaux. Et ainsi, de relais en relais, ils le transportèrent à une distance considérable, jusqu'à un rocher où ils le débarquèrent. Je me dirigeai du même côté, suivi par les sternes, qui, au lieu de quatre, étaient maintenant toute une bande. Comme j'approchais du rocher, deux de ces oiseaux prirent leur camarade blessé comme ils l'avaient déjà fait, et l'emportèrent en triomphe au large, hors de ma portée. J'aurais pu, cruel chasseur, m'y opposer ; mais cet acte de sollicitude et d'affection m'avait vaincu, et je me réjouissais d'un mécompte qui m'avait rendu témoin d'un trait auquel j'aurais eu peine à croire si je n'en avais été témoin. »

ÉDUCATION.

I. — LE PRÉCEPTEUR.

« Faites élever votre enfant par un esclave, disait un Grec de l'antiquité, et au lieu d'un esclave vous en aurez deux. »

II. — MÈRES ET NOURRICES

Pour l'enfant, l'époque la plus importante de la vie est le moment où, à peine sorti du berceau, il commence à se dessiner et à se modeler par le contact avec les autres. Chaque nouveau maître obtient moins d'effet que son prédécesseur ; et si nous considérons la vie entière comme une vaste école, nous voyons que le navigateur qui fait le tour du monde est moins influencé par toutes les nations qu'il y rencontre qu'il ne l'a été par sa nourrice. LEVANA.

TINTINNABULA.

Selon une conjecture, qui n'a rien encore d'assez scientifique, ces petits instruments pourraient avoir servi, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, à un usage reli-



Tintinnabulum dessiné dans une église de village, près de Rome.

gieux. Au Musée du Vatican, on en voit un semblable à celui que nous reproduisons : M. Perret l'a représenté dans son ouvrage sur les *Catacombes de Rome*.

On faisait usage jadis, dans les églises, de clochettes à plusieurs grelots, en France même, mais surtout en Allemagne et dans les Flandres.

MELCHIOR DE HONDEKOETER.



Musée d'Amsterdam. — Un Tableau de Melchior de Hondekoeter. — Dessin de Freeman, d'après une photographie de Braun,

Melchior de Hondekoeter appartenait à une noble famille que les persécutions du gouvernement espagnol avaient contrainte de quitter la Belgique. Son aïeul possédait entre Herenthals et Diest, dans le Brabant, la vicille et importante seigneurie de Westerloo, avec un grand manoir. Ayant adopté les principes de Calvin, il abandonna son domaine et se réfugia en Hollande pour échapper à l'Inquisition. Plus tard, ce domaine fut érigé en marquisat par des lettres patentes de Philippe IV, signées à Madrid, pendant l'année 1626, en faveur du baron de Mérode. Le proscrit se réfugia dans la ville d'Amsterdam avec les faibles ressources qu'il avait pu emporter. N'ayant pas subi

de condamnation, il essaya de se faire rendre ses propriétés. Il employa même dans ce but un agent qui lui témoignait le plus grand zèle : il lui confia tous ses titres et papiers, que le fourbe emporta en Brabant ; on suppose qu'il les vendit à un prix élevé, car il passa tout à coup d'une situation précaire à une aisance bourgeoise.

Le fils de l'émigré, Gilles de Hondekoeter, qui pendant sa jeunesse avait appris pour son plaisir l'art de peindre, comme c'était alors l'usage, se mit à faire des portraits, afin de gagner quelque argent ; plus tard, il cultiva le paysage, où il pratiqua la manière de Roland Savery et de David Vinckenboons. Ainsi, le malheur entraîna vers la

peinture la famille Hondekoeter. Une circonstance nouvelle lui fit adopter le genre où elle devait s'illustrer. Gilles était un bel homme de taille et de visage, qui menait habilement ses affaires, et qui eut besoin de cette adresse quand il perdit sa femme, ayant un fils à instruire et plusieurs filles à marier. Une de ses filles, nommée Josine, fut épousée par le peintre d'animaux Jean-Baptiste Weenix; le fils, nommé Gysbert, entra dans la carrière paternelle, mais on doit supposer qu'il eut pour maître son beau-frère. Comme lui, effectivement, il peignait toutes sortes d'oiseaux vivants; mais il avait une prédilection pour les coqs et les poules. Il fut le père de Melchior, le plus grand homme de la race, et lui apprit lui-même l'art de peindre; surpris par la mort dans sa quarantième année, lorsque son fils n'avait que dix-sept ans, il ne put achever son éducation; heureusement l'oncle du jeune homme continua son œuvre.

Melchior de Hondekoeter vint au monde à Utrecht, en 1636. Son père était un homme pieux, intègre, administrateur du bien des pauvres dans l'Église réformée de la dernière ville. Le fils montra le même caractère et les mêmes sentiments. Poli, modeste et religieux, il ne pouvait souffrir les gens désordonnés, les hanteurs de cabarets. Non-seulement il montrait dans l'étude de sa profession beaucoup de zèle et de persévérance, mais il aimait les autres genres d'études, celles principalement qui concernaient sa croyance et les livres saints. Il se familiarisa même si bien avec ce genre de connaissances, qu'il en donna un jour une preuve manifeste, dans l'église Saint-Jean d'Utrecht, en prononçant un sermon du haut de la chaire, devant un petit cercle de parents et d'amis. Son discours eut tant de succès que sa famille délibéra pour savoir s'il ne vaudrait pas mieux le consacrer aux fonctions de pasteur qu'à l'exercice de la peinture. Le soir, à genoux dans sa chambre à coucher, il pria tout haut avec une si grande ferveur que son oncle et sa tante, chez lesquels il demeurait alors, venaient sans bruit, avec le reste de la famille, se placer dans l'escalier pour l'entendre.

D'Utrecht, il paraît avoir été habiter la Haye, car il y fut reçu, en 1659, membre de la corporation de Saint-Luc, et, chose singulière, donna pour son tableau de réception une *Marine avec quelques vaisseaux*, toile dont il était sans doute fort content à cette époque. Mais, le 7 avril 1661, il la reprit, avec l'assentiment des doyens de la *ghilde*, et offrit en échange, le 9 juin 1663, un morceau figurant *Deux oiseaux morts suspendus contre un mur*, motif en harmonie avec son talent spécial.

Ce fut, selon toute vraisemblance, peu de temps après avoir fait cette substitution qu'il alla s'établir dans la ville d'Amsterdam. Il y épousa une jeune personne qui exerça l'influence la plus malheureuse sur ses mœurs et sa destinée. Elle avait plusieurs sœurs, et comme sa famille probablement n'était pas riche, elle les prit chez elle. N'ayant ni les unes ni les autres le moindre sentiment de dévotion, elles trouvaient ridicule la piété excessive de Melchior et ne lui épargnaient pas les plaisanteries. Grondense, querrelleuse, craignant le moindre tracas, la maîtresse de la maison ne lui permettait point de recevoir ses amis à sa table. Hondekoeter prit donc peu à peu l'habitude de les traiter au dehors, dans un restaurant, et, pour détourner les soupçons de sa virago, pour se délivrer de toute inquiétude, il la faisait inviter elle-même, ces jours-là, par d'autres personnes. Mais, la tempête matrimoniale continuant à gronder sous son toit, il eut la faiblesse de chercher l'oubli et la gaieté dans le vin. « Que ne suivait-il l'exemple de Socrate? dit Houbraken, son principal biographe. Comme on demandait au philosophe grec pourquoi il endurait les injures et les tracasseries perpétuelles

de sa femme, il répondit : « J'exerce ma patience chez moi » pour m'habituer à mieux supporter les désagréments qui peuvent m'arriver au dehors. »

Sans doute Melchior montra longtemps le même flegme et le même courage; mais insensiblement il se fatigua de la lutte et demanda au sombre génie de l'intempérance de vaines et dangereuses consolations. Lorsqu'il se trouvait en société ou qu'une occasion de boire se présentait, à peine avait-il dégusté le vin qu'il ne comptait plus les verres. Le lendemain, quand il songeait aux excès de la veille ou quand il avait dépensé beaucoup d'argent, il maudissait sa funeste habitude; et ce regret salutaire durait aussi longtemps qu'il restait à la maison, qu'il travaillait dans son atelier. Mais aussitôt qu'il était dehors, qu'il se trouvait en joyeuse compagnie, le premier verre de vin emportait son repentir. Le vice qu'avait provoqué ou favorisé l'humeur impérieuse de sa femme le domina jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 3 avril 1695, et qui fut peut-être hâtée par ses libations trop fréquentes : il n'était âgé que de cinquante-neuf ans.

Hondekoeter représentait avec un talent supérieur et tout à fait extraordinaire les paons, les canards, les cygnes, les faisans, les poules, les dindons, toutes sortes d'animaux vivants ou morts, indigènes ou exotiques. Il serait difficile de mieux reproduire la nature. C'était un observateur attentif, qui retraçait les diverses sortes d'oiseaux avec leur caractère spécial et les mouvements qui leur sont propres. Il peignait aussi avec beaucoup de talent les quadrupèdes. On rapporte qu'il avait su dresser un coq à lui servir de modèle : il le posait près de lui, et, avec la baguette que les peintres nomment *appui-main*, lui faisait lever ou baisser la tête, tourner son corps à droite ou à gauche, tenir ses ailes ouvertes ou fermées; le patient animal restait immobile dans l'attitude que lui avait donnée son maître, jusqu'à ce qu'il le vît suspendre son travail : comprenant alors de lui-même que la séance était finie, le roi des basses-cours poussait une clameur joyeuse, qui faisait retentir l'atelier.

Hondekoeter ne se bornait pas à copier soigneusement ses modèles; il les groupait dans des ordonnances ingénieuses et variées. Ses compositions révèlent une imagination forte et un esprit poétique; elles ont du charme, quelquefois une certaine grandeur et même du style, malgré la nature des acteurs vulgaires qu'il met en scène. Sa couleur est vraie, opulente et moelleuse. Les Hollandais font le plus grand cas de son talent; ils réservent dans leurs musées des places d'honneur à ses toiles. Celui de la Haye en possède trois, celui d'Amsterdam en renferme huit.

Notre gravure reproduit le tableau de la collection d'Amsterdam qui porte le numéro 142. C'est une des œuvres les plus importantes du maître. Elle offre à notre vue toute une compagnie d'oiseaux étrangers. Sur une terrasse que borde une balustrade, sur un beau vase de terre où se dessine un bas-relief, sur les branches d'un arbre, sont perchés une foule d'oiseaux, mais principalement des perroquets ordinaires, des perruches et des cacatoès à l'aigrette jaune et rose; deux singes se prélassent sur un tapis de Smyrne aux tons de pourpre amortis. Le tableau a eu même temps de la distinction et une harmonieuse splendeur.

Hondekoeter a gravé à la manière noire; on connaît deux pièces marquées de son nom : l'une, qui représente des *Volatiles dans une basse-cour*, est signée : *M. Hondekoeter inv. — G. Falk excudit*; la seconde, qui figure un *Épaveul assis et vu de face*, porte la signature : *M. Hondekoeter pinxit. — G. Falk excudit*.

UNE BONNE POIGNÉE DE MAIN.

NOUVELLE.

I

Ils étaient trois, absolument comme les canards de Topffer. Tous les trois étaient assis sur des chaises, les chaises reposaient sur un plancher improvisé, et le plancher improvisé était soutenu par quatre tonneaux vides. L'un d'entre eux tirait de sourds grognements d'une contre-basse, l'autre soufflait dans un cornet à pistons, le troisième jouait du violon. Les filles et les garçons dansaient au son de cette musique, trop animés à la danse pour remarquer les fausses notes.

Moi qui n'étais pas animé à la danse, vu que j'étais assis dans un coin, en qualité de simple spectateur, je remarquai malgré moi les défaillances de l'orchestre, et il ne me fut pas difficile de voir à qui et à quoi il fallait les attribuer.

II

Deux musiciens sur trois jouaient par acquit de conscience; ils jouaient pour gagner leur salaire; il leur tardait que la danse fût finie; et, trouvant sans doute qu'ils n'étaient pas payés selon leur mérite, ils en donnaient aux danseurs pour leur argent.

Celui qui jouait du cornet à pistons pouvait avoir une quinzaine d'années, avec toutes les allures et la physiologie d'un mauvais sujet précoce. A cheval sur sa chaise, il affectait de se dandiner d'avant en arrière et d'arrière en avant. Dans ce mouvement de va-et-vient, le pavillon de son instrument lançait des notes déchirantes tantôt vers les plus hautes branches des vieux tilleuls, tantôt dans l'oreille des danseurs les plus rapprochés de l'estrade. Les moineaux s'envolaient des hautes branches avec des airs effarouchés; quant aux danseurs, suivant leur caractère, ou bien ils se bouchaient les oreilles, ou bien ils riaient, trouvant la plaisanterie délicate. Quelques-uns se retournaient avec des mines fâchées. Le drôle les regardait d'un air effronté et redoublait de fausses notes, jusqu'à les mettre en fuite.

Le doyen de la bande, un vieux sacripant qui avait le nez rouge et les yeux clignotants, était coiffé de travers avec un vieux reste de chapeau roussi et déformé. Il était assis les jambes écartées, et râclait par habitude, avec des mouvements de machine. Il ne jouait pas de mauvais tours aux danseurs, si ce n'est le mauvais tour de leur écorcher les oreilles à peu près en cadence. Il avait une bouteille posée debout entre les quatre pieds de sa chaise, et il ne se gênait guère pour interrompre les ronflements de sa contre-basse quand il se sentait trop altéré. Je remarquai qu'il lui arrivait fréquemment d'être trop altéré.

III

Le troisième musicien, qui était un beau garçon de dix-sept ans, jouait du violon. Son œil ne quittait pas les danseurs: aussi savait-il toujours à point ou presser ou ralentir le mouvement. Il jouait, non en artiste consommé, mais en véritable musicien qui a de l'oreille, du goût et de l'ardeur: celui-là aimait son métier. Il ne lui était pas désagréable, évidemment, de toucher après la danse le salaire qu'il avait si bien gagné; mais ce n'est pas à l'argent qu'il songeait lorsqu'il faisait vibrer avec tant d'entrain et de vaillance les cordes de son instrument.

Je fus pris aussitôt du désir de connaître l'histoire de ce jeune ménétrier. Comme, selon toute apparence, les danses devaient durer longtemps encore, je profitai d'une pause pour m'approcher de l'estrade où était perché l'or-

chestre, et je priai les artistes de vouloir bien me faire l'honneur de souper avec moi à l'auberge du Lion-d'Or: leur heure serait la mienne.

IV

Le vieux doyen commença par regarder mon costume de touriste, pour savoir par induction si le monsieur étranger était riche ou pauvre, et si le festin serait chiche ou magnifique. L'examen, sans doute, me fut favorable; car après avoir cligné l'œil (cette grimace le rendait encore plus hideux), après avoir fait claquer sa langue, il se gratta l'aile du nez avec le talon de son archet, et déclara au monsieur étranger qu'il avait l'honneur extrême et l'indicible plaisir d'accepter son aimable invitation pour lui-même et pour ses deux élèves.

Il eut la gracieuse obligeance de se pencher à mon oreille pour me faire savoir quel était le vin qu'il préférait.

Le cornet à pistons leva sur moi ses yeux effrontés, et se mit à ricaner en guise de remerciement.

Le violon porta aussitôt la main à son chapeau, m'adressa un très-joli sourire et me fit ses remerciements avec un embarras qui ne manquait pas de grâce. Je remarquai avec plaisir qu'il rougissait facilement.

Comme les danseuses commençaient à nous regarder en chuchotant, et que les danseurs fronçaient les sourcils avec une impatience rustique, le monsieur étranger jugea prudent de laisser tout de suite l'orchestre à la disposition des danseurs, et alla faire un petit tour dans la campagne en attendant l'heure du souper.

V

La cuisine du Lion-d'Or, j'entends la cuisine de tous les jours, était une mixture si épouvantable que je m'abstiens d'en parler longuement, ne voulant passer ni pour un gourmand rancunier ni pour un calomniateur. Ce soir-là, sous prétexte que je recevais de la compagnie, le bourreau d'hôtelier s'était mis en frais et s'était surpassé. J'étais à la torture; mais, en ma qualité d'amphitryon, je devais donner l'exemple; je le donnai donc, mais au prix de quels efforts de volonté!

Quant à mes convives, ils eurent l'air de trouver que le monsieur étranger faisait bien les choses.

Tant que le doyen put croire que le nombre des bouteilles serait limité, il servit ses élèves avec une rare parcimonie. Le violon semblait trouver cela tout naturel; mais le cornet à pistons pinçait les lèvres et lançait des regards obliques sur son vénéré maître, lequel ne prêchait pas d'exemple en matière de sobriété.

Quand le vénéré maître s'aperçut que chaque bouteille vide était aussitôt remplacée par une bouteille pleine, il poussa un grand soupir de soulagement, se reversa en arrière pour savourer sa joie, et commença à servir ses élèves aussi généreusement qu'il se servait lui-même. Le cornet à pistons lui tenait tête avec une énergie sauvage et une vaillance singulièrement précoce. Le violon buvait à peine: aussi le vieux doyen au nez rouge me déclara-t-il avec un attendrissement d'ivrogne que «celui-là n'était pas un vrai musicien, qu'il n'avait pas la vocation.»

VI

J'ai vécu d'assez longues années et j'ai connu assez de gens de toute espèce pour n'être pas trop surpris des contradictions dont ce bas monde fourmille.

Je fus cependant un peu étonné d'apprendre que, de ces trois ménétriers que j'avais l'honneur de recevoir à ma table, le seul qui fit son métier en conscience était aussi le seul qui n'eût pas la vocation. Je fus bien obligé de le croire, puisqu'il me l'avoua lui-même en rougissant.

L'aimable liberté qui commença à régner à partir de la seconde moitié du festin amena un véritable déluge de confidences. Je recueillis ainsi une foule de petits faits et de petites circonstances qui me mirent à même de résoudre promptement mes doutes et de revenir de mon premier étonnement.

Par exemple, je fus pleinement édifié sur ce que la contre-basse et le cornet à pistons appelaient leur vocation. C'était bien moins une vocation réelle pour le métier de ménétrier, dont ils disaient pis que pendre, qu'un dégoût général pour tous les autres métiers. Or, ce qui les dégoûtait dans les autres métiers, c'était le travail et l'assiduité, l'assujettissement à des règles fixes, à des heures déterminées, et la nécessité de résider toujours au même endroit. C'étaient des esprits légers, vains, aventureux; ils aimaient à rouler de place en place, à s'asseoir aux festins de noces, à dormir des journées entières, la tête à l'ombre et les pieds au soleil.

Voilà ce qu'ils appelaient avoir la vocation. Mes regards se portaient constamment de la figure de l'enfant à celle du vieillard. Je pensais avec un véritable chagrin que cette figure ignoble et repoussante avait été jeune autrefois, et peut-être avenante, et que cette jolie tête d'enfant deviendrait sans doute un jour pareille à celle du vénéré maître; et tout cela par l'effet de la vocation!

A un certain moment, je ne pus m'empêcher de m'écrier : — Foin de la vocation!

La fin à la prochaine livraison.

UN APOLOGUE DE FRANÇOIS DE SALES.

« Les araignes ne tuent pas les abeilles, mais elles gâtent et corrompent leur miel, et embarrassent leurs rayons des toiles qu'elles y font, en sorte que les abeilles ne peuvent plus faire leur ménage, et cela s'entend quand elles y font leur sejour... »

François de Sales applique cet apologue à nos petites fautes qui peuvent ne pas avoir de trop graves conséquences, « pourveu que tout aussi-tost que ces araignes spirituelles seront entrées en nostre conscience, nous les en rechassons et bannissons comme les mouches à miel font les araignes corporelles. »

JEAN HUSS.

Le médaillon que nous reproduisons est encasté sur la façade d'une maison de la ville de Constance, rue Saint-Paul. Suivant la tradition, Jean Huss ou Hus aurait habité cette maison près d'un mois.

Le tombeau du célèbre hérésiarque ou réformiste est situé hors de la ville, au faubourg de Brühl, à la place même où il mourut sur un bûcher.

Ce n'est, comme on le voit, qu'une pierre informe. On rencontre, en quelques autres endroits de la Suisse, des tombes funéraires de ce genre (à l'Albis, par exemple). On peut à peine les appeler des monuments : l'art n'y est pour rien; elles n'en évoquent pas moins, dans leur rude simplicité, des souvenirs historiques et des réflexions souvent salutaires.

Jean Huss naquit en 1373, dans le royaume de Bohême, au bourg de Hussinetz, d'où il tira son nom. Ses parents devaient être des paysans aisés. Il fit des études à Prachatitz, ville voisine du lieu de sa naissance, et ensuite sa mère, devenue veuve, le conduisit à Prague, pour qu'il y prît ses degrés dans la célèbre Université de cette capitale.

« Jean Huss, dit le jésuite Balbinus ⁽¹⁾, était plus subtil encore qu'éloquent; mais la modestie et la sévérité de ses mœurs, sa vie ascétique et irréprochable, son visage triste et pâle, son extérieur languissant et son affabilité envers tous, même envers les plus humbles, persuadaient mieux que la plus grande éloquence. »

Il était d'une haute stature. Quelques auteurs ont écrit qu'il était d'un caractère irascible.

Il se fit rapidement, avant toute lutte, une grande réputation dans l'Église aussi bien que dans l'académie. Sophie de Bavière, seconde femme du roi Wenceslas, le choisit pour son confesseur.

On rapporte que la première fois qu'il lut les livres de Wycliffe ⁽²⁾, apportés d'Oxford par un jeune homme, il fut aussi indigné qu'épouvanté, et qu'il voulut les faire brûler ou jeter dans la Moldau. Mais bientôt ces ouvrages s'étant répandus en grand nombre à Prague, à la suite



Médaillon de Jean Huss, sur une maison de la ville de Constance.

du mariage de Richard II, roi d'Angleterre, avec Anne, sœur du roi de Bohême, ils furent l'objet de beaucoup de discussions, et Jean Huss les ayant relus et médités arriva à en adopter plusieurs principes, notamment : l'appel à l'Écriture sainte comme seule autorité infaillible, la nécessité de ramener le clergé à la discipline; la dispensation des pouvoirs spirituels aux prêtres par le Saint-Esprit, en raison de leur pureté intérieure, etc.

Le grand schisme d'Occident qui avait éclaté dans l'Église contribuait à favoriser la propagation des idées de réforme. Trois prétendants à la tiare troublaient la chrétienté : Jean XXIII (Balthasar Cossa), à Rome; Grégoire XII (Angelo Corrarior), à Rimini; Benoît XIII (Pierre de Luna), en Aragon ⁽³⁾. L'empereur Sigismond, de concert avec Jean XXIII, convoqua un concile à Constance, pour mettre fin à ce schisme. Un autre but du concile était de contraindre au silence les novateurs ou réformateurs, et prin-

⁽¹⁾ *Epit. rev. Bohem.*, p. 431.

⁽²⁾ Wiclif ou Jean de Wycliffe, fameux hérésiarque, né en Angleterre, dans le Yorkshire, vers 1329, mort en 1365.

⁽³⁾ Jean XXIII, d'abord soldat, nommé pape en 1410 par seize cardinaux, fut déposé par le concile de Constance, en 1415.

Grégoire XII, nommé en 1406, expulsé de Rome par les Florentins, envoya, en 1415, son abdication au concile de Constance.

Benoît XIII, nommé, en 1394, par les cardinaux d'Avignon, à la mort de l'antipape Clément VII, persista à soutenir ses droits, malgré la déposition et l'excommunication prononcées contre lui par les conciles de Pise et de Constance.

cipalement Jean Huss, alors le plus ardent et le plus populaire de tous.

Sommé de comparaître devant le concile, Jean Huss partit de Prague au mois d'octobre de l'année 1414. Il avait un sauf-conduit de Wenceslas, et, pendant son voyage, il en reçut un autre de l'empereur Sigismond.

Il s'est élevé de grands débats au sujet de ce dernier sauf-conduit. Quelle était sa signification? Avait-il pour objet de protéger Jean Huss seulement sur sa route? Était-il de pure forme? Le texte en a été publié⁽¹⁾ et aurait été ainsi conçu :

« Sigismond, par la grâce de Dieu, roi des Romains, etc., à tous princes ecclésiastiques et séculiers, etc., et à tous nos autres sujets, salut. Nous vous recommandons d'une

pleine affection, à tous en général et à chacun de vous en particulier, l'honorable maître Jean Huss, bachelier en théologie et maître ès arts, porteur des présentes, allant de Bohême au concile de Constance, lequel nous avons pris sous notre protection et sauvegarde et sous celle de l'empire, désirant que vous le receviez bien et le traitiez favorablement, lui fournissant tout ce qui lui sera nécessaire pour hâter et assurer son voyage, tant par eau que par terre, sans rien prendre ni de lui ni des siens aux entrées et aux sorties pour quelque cause que ce soit; et vous invitant à le laisser librement et sûrement passer, demeurer, s'arrêter et retourner, en le pourvoyant même, s'il en est besoin, de bons passe-ports pour l'honneur et le respect de la majesté impériale. — Donné à Spire, le 18 octobre de



Tombeau de Jean Huss, dans un faubourg de la ville de Constance. — Dessin de Lancelot.

l'an 1414, le troisième de notre règne comme roi de Hongrie, et le cinquième comme roi des Romains.»

Jean Huss était accompagné de plusieurs nobles personnages qui lui étaient dévoués et dont on a les noms. Il fit le voyage à cheval avec eux, très-bien accueilli sur son passage par les populations et par le clergé lui-même.

Il arriva le 3 novembre à Constance, et descendit chez une pauvre veuve. Il y reçut beaucoup de personnes auxquelles il affirmait qu'il ne se séparait point de l'Église catholique. Il disait la messe dans une petite chambre de l'humble maison.

Le vingt-sixième jour depuis son arrivée, deux évêques, suivis du consul de Constance et d'un chevalier, vinrent le chercher. Il monta à cheval ainsi que le baron Jean de Chulm, son ami, et les suivit au palais du pape et des cardinaux. Après un échange de quelques paroles, on le laissa sous la garde de soldats, et le soir le prévôt de la cour vint annoncer à Jean de Chulm qu'il était libre; mais Huss demeura prisonnier, et on le tint enfermé pendant huit jours

dans la maison du chantre de la cathédrale. De là on le conduisit au monastère des Dominicains, sur les bords du Rhin.

On rapporte que Sigismond écrivit à son ambassadeur : « Élargissez sur-le-champ Jean Huss, et si l'on résiste, brisez les portes. » Cet ordre ne fut pas exécuté.

Sigismond se rendit au concile; il manifesta plusieurs fois son intention de protéger Jean Huss; mais on prétendait que le concile, si on lui enlevait cette occasion d'extirper l'hérésie, se dissoudrait, et l'empereur considérait comme essentiel que le concile mit fin au schisme. Peu s'en fallut cependant que ce dernier but ne fût pas atteint. Le 20 mars 1415, au milieu d'une fête, Jean XXIII prit la fuite sous un déguisement pour échapper aux censures du concile⁽¹⁾.

On craignit peut-être que Jean Huss ne voulût également se soustraire à ses juges. L'évêque de Constance le fit transporter et enfermer dans une tour.

Avant de le juger, le concile condamna la mémoire de

⁽¹⁾ Msc. Bruns., Leips et Goth., ap. von der Hardt, t. IV, p. 12.

⁽¹⁾ Le 29 mai 1415, le concile déclara Jean XXIII déposé et privé du pontificat.

Wycliffe et ses œuvres, et fit arrêter Jérôme de Prague, disciple de Jean Huss (*).

Le 5 juin, Huss fut encore transféré de Gotleben au monastère des Franciscains, où on l'enchaîna. Il comparut le 7 juin devant le concile : cette première séance fut tumultueuse ; à peine eut-il à s'expliquer. Dans une deuxième séance, on lut, en sa présence, l'acte d'accusation dressé contre lui. Il subit un interrogatoire qui se continua dans la troisième et dernière audience.

Le lendemain, on lui porta dans sa prison un formulaire de rétractation. Huss refusa de le signer.

Le 6 juillet, il fut tiré de sa prison pour entendre la sentence du concile. Une table fort haute avait été dressée au milieu de l'église : là étaient les habits sacerdotaux dont on allait revêtir Jean Huss pour l'en dépouiller ensuite. On le fit asseoir devant cette table sur un marchepied élevé. Après un sermon, on lut successivement différents passages des écrits de Jean Huss, le procès-verbal constatant son refus d'abjuration, et enfin deux sentences, l'une condamnant au feu toutes ses œuvres, et l'autre le condamnant lui-même à la dégradation comme vrai et manifeste hérétique.

Ensuite on procéda à la cérémonie de sa dégradation. Les évêques le revêtirent des habits sacerdotaux, lui mirent un calice dans la main, et le sommèrent encore de se rétracter. Puis on lui enleva le calice et ses habits ; on effaça les marques de sa tonsure en rasant ses cheveux. On lui posa sur la tête une grande mitre où étaient peints des démons avec cette inscription : L'HÉRÉSIARQUE. Après quoi, on le déclara laïque et on le livra comme tel au bras séculier. Sur l'ordre de Sigismond, il fut remis par l'électeur palatin, vicaire de l'empire, au magistrat de Constance qui l'abandonna aux exécuteurs.

Jean Huss marcha au supplice entre quatre valets de ville, suivi des princes escortés par huit cents hommes armés, au milieu d'un peuple immense. Le cortège s'arrêta dans une prairie attenant aux jardins d'un faubourg de la ville, hors de la porte de Gotleben. En y arrivant, Huss se mit à genoux et récita quelques psaumes. On l'invita à se confesser : il accepta ; mais, sur son refus de reconnaître ses erreurs, on lui refusa la confession.

Son corps fut alors chargé de liens et attaché à un poteau. On amoncela des fagots et de la paille sous ses pieds et autour de lui, et on y mit le feu. Il chanta une hymne pendant que les flammes le dévoraient. Quand il ne resta plus rien de lui que des cendres, on les recueillit et on les envoya jeter dans le Rhin.

Il avait quarante-cinq ans. La nouvelle de sa mort souleva de grandes agitations en Bohême : les disciples de Jean Huss, que l'histoire appelle les Hussites, conduits par Ziska, combattirent contre les Impériaux jusqu'en 1431. Plus de deux cent mille hommes périrent dans cette guerre.

Un auteur, très-hostile à Jean Huss, a écrit ces lignes (2) : « Il aurait fallu le renfermer dans une maison de santé, plutôt que le condamner aux horreurs du supplice, en présence de tous les personnages que l'Europe avait de plus recommandables, soit pour le rang, soit pour les lumières. Parce qu'il était impossible de persuader Jean Huss, fallait-il donc le brûler solennellement ? »

On montre dans la cathédrale de Constance la statue de Jean Huss qui soutient la chaire, et auprès, dans le milieu de la nef, une dalle sur laquelle il se tenait debout tandis qu'on lisait sa sentence. Une légende populaire veut que l'empreinte de ses deux pieds reste toujours sèche et

blanche sur cette pierre, lors même que l'humidité couvre tout le reste.

NE PRÉSUMONS PAS LE MAL.

A quoi pensons-nous, de nous déchirer mutuellement par tant de soupçons injustes ? Chacun veut voir ce qui est caché et juger des intentions. Cette humeur curieuse et précipitée fait que ce qu'on ne voit pas on le devine ; et, comme nous ne voulons jamais nous tromper, le soupçon devient bientôt une certitude, et nous appelons conviction ce qui n'est tout au plus qu'une conjecture : c'est l'invention de notre esprit, à laquelle nous applaudissons et que nous accroissons sans mesure.

... Je veux apprendre à ne présumer pas aisément le mal, à voir et non à deviner, à ne pas précipiter mon jugement.

Vous me dites que si j'agis de la sorte, je serai la dupe publique, trompé tous les jours mille et mille fois ; et moi, je vous réponds à mon tour : Eh quoi ! ne craignez-vous pas d'être si malheureusement ingénieux à vous jouer de l'honneur et de la réputation de vos semblables ? J'aime beaucoup mieux être trompé que de vivre éternellement dans la défiance, fille de la lâcheté et mère de la dissension. Laissez-moi errer, je vous prie, de cette erreur innocente que la prudence, que l'humanité, que la vérité même m'inspire ; car la prudence m'enseigne à ne précipiter pas mon jugement ; l'humanité m'ordonne de présumer plutôt le bien que le mal ; et la vérité même m'apprend de ne m'abandonner pas à témérairement condamner les coupables, de peur que sans y penser je ne flétrisse les innocents par une condamnation injurieuse. BOSSUET (1).

NOMS DES HABITANTS

DE DIVERSES LOCALITÉS DE LA FRANCE (2).

ABBEVILLE, département de la Somme, — les Abbevillois.
 AGDE, Hérault, — les Agathais.
 AGEN, Lot-et-Garonne, — les Agénaïs.
 AIGUES-MORTES, Gard, — les Aigues-Mortains.
 AIRE-SUR-LA-LYS, Pas-de-Calais, — les Airiens.
 AIX-EN-PROVENCE, Bouches-du-Rhône, — les Aixois.
 AJACCIO, Corse, — les Ajacciens.
 ALAIS, Gard, — les Alaisiens.
 ALBY, Tarn, — les Albigeois.
 ALENÇON, Orne, — les Alençonnais.
 AUBAY, Morbihan, — les Alréens.
 AMBERT, Puy-de-Dôme, — les Ambertois.
 AMBOISE, Indre-et-Loire, — les Amboisiens.
 AMIENS, Somme, — les Amiénois,
 ANCENIS, Loire-Inférieure, — les Anceniens.
 ANDELYS (les), Eure, — les Andelisiens.
 ANGERS, Maine-et-Loire, — les Angevins.
 ANGOULÈME, Charente, — les Angoumois.
 ANNECY, Haute-Savoie, — les Annicois.
 ANNONAY, Ardèche, — les Annonéens.
 ANTIBES, Alpes-Maritimes, les Antibois.

(1) Ces éloquentes paroles sont extraites du sermon « sur les jugements humains », qui est à bien lire tout entier. On y trouve beaucoup de passages d'une force admirable. « Cette censure rigoureuse que nous exerçons sur nos frères, dit Bossuet, est une entreprise insolente, et contre les droits de Dieu, et contre la liberté publique. »

(2) On est parfois en doute sur les noms qu'il convient de donner aux habitants de certaines localités. Il nous a paru qu'on pourrait trouver quelque utilité à la liste que nous commençons ici, et qui est extraite d'un travail beaucoup plus développé et appuyé sur des autorités dignes de confiance, publié par un de nos archivistes les plus instruits, M. Lucien Merlet, dans un recueil intéressant et curieux intitulé *Mé-lusine*, dont les rédacteurs en chef sont MM. Gaidoz et E. Rolland.

(1) Jérôme de Prague fut condamné comme hérétique et supplicié, de même que Jean Huss, à Constance en 1416.

(2) *Biographie universelle* Michaud.

ANTRAIN, Ile-et-Vilaine, — les Antrennois.
 APT, Vaucluse, — les Aptésiens.
 ARBOIS, Jura, — les Arbosiens.
 ARCACHON, Gironde, — les Arcachonnais.
 ARGENTAN, Orne, — les Argentinai ou Argentinai.
 ARLES-SUR-RHONE, Bouches-du-Rhône, — les Arlésiens.
 ARMENONVILLE, Eure-et-Loir, — les Armenonvillois.
 ARRAS, Pas-de-Calais, — les Arrageois.
 ARROU, Eure-et-Loir, — les Arroutains.
 ASFELD, Ardennes, — les Asfeldois.
 ASPREMONT-LA-FORÊT, Meuse, — les Asperomontais.
 AUBAGNE, Bouches-du-Rhône, — les Aubainiens.
 AUCH, Gers, — les Auchois.
 AUMALE, Seine-Inférieure, — les Aumalois.
 AURILLAC, Cantal, — les Aurillaquois.
 AUTHON-DU-PERCHE, Eure-et-Loir, les Authomiers.
 AUTUN, Saône-et-Loire, — les Autunois.
 AUXERRE, Yonne, — les Auxerrois.
 AUXONNE, Côte-d'Or, — les Auxonnais.
 AVALLON, Yonne, — les Avalonnais.
 AVIGNON, Vaucluse, — les Avignonnais.
 AVRANCHES, Manche, — les Avranchais.

BAGNÈRES-DE-BIGORRE, Hautes-Pyrénées, — les Bagnérais.
 BALZAC, Charente, — les Balzatois.
 BARÈGES, Hautes-Pyrénées, les Barégeois.
 BAR-LE-DUC, Meuse, — les Barrois.
 BAR-SUR-AUBE, Aube, — les Bar-sur-Aubois.
 BAR-SUR-SEINE, Aube, — les Barrois.
 BATIGNOLLES, Seine, — les Batignollais.
 BAYEUX, Calvados, — les Bayeusains.
 BAYONNE, Basses-Pyrénées, — les Bayonnais.
 BAZAS, Gironde, — les Bazadais.
 BAZOCHE-GOUET, Eure-et-Loir, — les Bazochais (par
 moquerie, les Bazochiens).
 BEUCAIRE, Gard, — les Beucairiens.
 BEUCLAIR, Meuse, — les Beauclairais.
 BEAUJEU, Rhône, — les Beaujolais.
 BEAUNE, Côte-d'Or, — les Beaunois.
 BEAUVAIS, Oise, — les Beauvaisiens.
 BELFORT, Haute-Saône, autrefois Haut-Rhin, — les
 Belfortais.
 BELLÈME, Orne, — les Bellémois.
 BELLE-ISLE EN MER, Morbihan, — les Bellillois.
 BELLEVILLE (Paris), Seine, — les Bellevillois.
 BERCHÈRES-L'ÉVÊQUE, Eure-et-Loir, — les Bercheviots.
 BERGUES, Nord, — les Berguenards.
 BERNAY-SUR-EURE, Eure, — les Bernayens.
 BERVILLE-SUR-MER, Eure, — les Bervillais.
 BETHARRAM, Basses-Pyrénées, — les Betharramites.
 BEUZEVILLE, Eure, — les Beuzevillois.
 BICÈTRE, Seine, — les Bicétriens.
 BIGNON, Loire-Inférieure, — les Bignonnais.
 BILLY, Allier, — les Billesois.
 BESANÇON, Doubs, — les Bisontins.
 BÉZIERS, Hérault, — les Biterrois.
 BLAMONT, Meurthe-et-Moselle, — les Blamontois.
 BLAY, Calvados, — les Blaviens.
 BLAYE, Gironde, — les Blayais.
 BLOIS, Loir-et-Cher, — les Blésois ou Blaisois.
 BOUÉE, Loire-Inférieure, — les Boeyans.
 BOLBEC, Seine-Inférieure, — les Bolbécois.
 BOLLEVILLE, Seine-Inférieure, — les Bollevillois.
 BONIFACIO, Corse, — les Bonifaciens.
 BONNEVAL, Eure-et-Loir, — les Bonnevallois.
 BORDEAUX, Gironde, — les Bordelais.
 BOUILLE, Seine-Inférieure, les Bouillois.
 BOULOGNE-SUR-MER, Pas-de-Calais, — les Boulonnais.

BOURBON-L'ARCHAMBAULT, Allier, — les Bourbonnois.
 BOURBOURG, Nord, — les Bourbouriens.
 BOURGES, Cher, — les Berruyers.
 BOURG-SAINT-ANDÉOL, Ardèche, — les Bourgeois.
 BOURG-SUR-GIRONDE, Gironde, — les Bourgeois.
 BOUSSAGUES, Hérault, — les Boussagols.
 BOUVRON, Loire-Inférieure, — les Bouvronais.
 BRÉCHAMPS, Eure-et-Loir, — les Bréchamptais.
 BRESSUIRE, Deux-Sèvres, — les Bressuirais.
 BREST, Finistère, — les Brestoises.
 BREVILLE, Manche, — les Brevillais.
 BRIANÇON, Hautes-Alpes, — les Briançonnais.
 BRIENNE-LE-CHATEAU, Aube, — les Briennais.
 BRIGNOLLES, Var, — les Brignollais.
 BRIEUC (SAINT-), Côtes-du-Nord, — les Briochins.
 BROU, Eure-et-Loir, — les Broutins et Brouais.
 BRULON, Sarthe, — les Brulonnais.
 BULLES, Oise, — les Bullois.
 BOZ, Ain, — les Burhins.
 BUZANCY, Ardennes, — les Buzancéiens.

La suite à une autre livraison.

Ne pleurons pas tant nos morts, — ils ne sont qu'en voyage, et nous les rejoindrons bientôt. ANTIPHANE.

L'ART DE PRENDRE DES NOTES.

On recommande souvent, non pas aux écoliers, mais à tous les jeunes gens, de ne pas faire de lecture sans prendre des notes; c'est un excellent conseil qu'on leur donne, mais le suivent-ils? Ne s'en trouve-t-il pas beaucoup qui, après avoir fait preuve d'un beau zèle pendant quelques jours, cessent de s'astreindre à ce travail dont ils n'apprécient pas toute l'utilité? Mais il ne faudrait peut-être pas se hâter de les accuser de négligence: ils sont parfois embarrassés pour les bien prendre. On ne veut pas parler ici de l'esprit dans lequel un livre doit être analysé, de l'étendue qu'il faut donner aux extraits; cela varie nécessairement selon les ouvrages, selon les lecteurs, selon le but qu'ils cherchent à atteindre. Mais il s'agit seulement de la partie matérielle du travail, qui n'est nullement à dédaigner.

Si l'on prend des notes sur la première feuille de papier venue, ou bien encore à la suite les unes des autres sur des carnets, il est bien difficile de les classer d'une manière convenable et de jamais y retrouver quoi que ce soit; il serait presque toujours plus rapide et plus commode de recourir à l'ouvrage original qu'à un amas de notes rassemblées sans ordre.

Il est facile d'éviter cet écueil avec un peu de méthode: il suffit d'appliquer un système généralement suivi aujourd'hui toutes les fois qu'il s'agit de classer des objets nombreux, par exemple les livres d'une bibliothèque. Prenez des notes sur de petites feuilles de papier de dimension constante, sur des *fiches*, c'est le nom consacré. En haut, vous écrivez la nature du sujet auquel se rapporte la note; en bas, le nom de l'ouvrage d'où elle est extraite, avec l'indication du volume, de la page, etc. Sur chaque feuille ne mettez jamais qu'une seule note. Ces fiches se rangent dans des boîtes; on les sépare par groupes à l'aide d'autres fiches un peu plus longues, en inscrivant, sur la partie qui dépasse, l'indication des natures de sujets traités; on fait ainsi très-facilement une classification avec autant de subdivisions qu'on le désire.

Chacun doit choisir les fiches de la dimension qu'il juge convenable, suivant ses habitudes de rédaction, son écriture.

ture, la nature des sujets qu'il étudie le plus ordinairement. Il est intéressant de dater chaque note en l'écrivant : il est souvent commode et agréable de retrouver ces dates.

Le travail se fait ainsi d'une manière facile et qui plaît à l'œil ; il est probable que ceux qui l'auront commencé ne l'interrompront pas au bout de peu de temps.

Ce n'est pas seulement pour prendre des notes dans des livres que ce système convient : il s'applique également à toute espèce de recherches et d'observations. Par exemple, un voyageur parcourt l'Italie en étudiant les musées ; pour chaque tableau, il inscrit ses observations sur une feuille séparée ou même sur plusieurs, s'il entre dans de grands détails sur la composition, la facture, le coloris, ou bien sur l'histoire du tableau depuis qu'il est sorti des mains de l'artiste, etc. Il rapportera ainsi ses observations sous une forme très-commode : la mobilité des fiches, la facilité de les ranger dans n'importe quel ordre, lui permettront d'établir à son gré des rapprochements ; il pourra réunir tout ce qui se rapporte aux œuvres d'un même maître dans des villes diverses, ou bien tout ce qui concerne une certaine collection ; il pourra comparer ses observations personnelles aux opinions qu'il aura notées sous la même forme de divers auteurs.

Qui ne voit combien ce travail est plus aisé que si l'on avait rapporté des notes prises à la suite l'une de l'autre sur des carnets ?

Cette méthode est avantageuse pour toutes les études scientifiques, littéraires, historiques, qu'on peut faire en travaillant dans un laboratoire, en lisant, en voyageant. En parcourant des recueils périodiques, chacun notera les points qui se rapportent à un ordre d'idées spécial, et se fera ainsi une sorte de table des matières très-utile pour son usage personnel.

Nous recommandons ce mode de travail, qui est propre à introduire beaucoup d'ordre dans les études.

REVERS D'UNE PIÈCE DE HENRI II.

Cette médaille, frappée en 1552, est conservée au cabinet et à l'hôtel des Monnaies. Elle se rapporte au règne de Henri II et à un des événements les plus importants de l'histoire de France au seizième siècle, l'occupation des Trois-Évêchés, Metz, Toul et Verdun, par la France ; c'est



Revers d'une médaille de Henri II conservée à l'hôtel des Monnaies de Paris.

le premier pas fait pour la réunion de la Lorraine. M. Ch. Robert, de l'Institut, n'a pas manqué de la signaler dans

ses « Médailles commémoratives relatives aux événements militaires accomplis de 1551 à 1553. » C'est à son livre que nous empruntons quelques-uns des renseignements qui vont suivre :

Le 15 janvier 1551, un des plus importants parmi les princes protestants de l'Allemagne, Maurice de Saxe, avait signé à Chambord, avec le roi Henri II, un traité secret dirigé contre les prétentions envahissantes de l'empereur Charles-Quint. Ce traité, d'après ses propres termes, unissait les contractants « pour la conservation des franchises et libertés des électeurs, princes et estats de l'empire. » Comme prix de l'alliance qu'il allait leur prêter, Henri se réservait le droit de mettre la main sur les villes appartenant à l'empire, *mais non de langue germanique*, dont il pourrait s'emparer ; on citait Metz, Toul, Verdun, Cambrai, que le roi de France devait garder comme vicaire de l'empire.

Quelque temps après, le roi de France, entrant en campagne, lança un manifeste contre l'empereur, et déclara qu'il s'unissait aux princes protestants pour le maintien des libertés germaniques. « Au titre de cest escrit, dit un ancien historien ⁽¹⁾, il y avoit un chapeau entre deux poignards, et estoit écrit à l'environ que c'estoit la devise de la liberté. Aucuns dient que ceste devise avoit esté devouée en des vieilles monnoyes, et jadis usurpée par les meurtriers de Caye César. » La pensée qui inspirait le manifeste et sa devise symbolique, ajoute M. Ch. Robert, fut aussi confiée au bronze, et l'on frappa, à Paris, deux médailles dont l'une existe à la Monnaie. La composition de ces belles médailles de haut relief est empruntée, comme l'avait bien fait remarquer Sleidan, à des deniers d'argent frappés à Rome par Brutus, tantôt avec la légende LIBERTAS P[opolis] R[omani] RESTITUTA ⁽²⁾, tantôt avec ces simples mots, terribles par leur laconisme : EID[ibus] MAR[tis] ⁽³⁾. Choisir ce type antique en 1552, c'était à la fois consacrer l'idée de l'affranchissement de l'Allemagne, idée qui avait servi de base ou de prétexte au traité de Chambord, et menacer audacieusement le César germanique du sort du César romain.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer combien il est curieux de voir le roi de France frapper sur ses médailles, au revers même de sa propre effigie, ce chapeau de liberté qui était en quelque sorte le bonnet phrygien de cette époque. L'histoire de ce chapeau ne s'arrête point d'ailleurs à cette date mémorable ; c'est lui probablement que l'on retrouve comme motif de décoration dans les fêtes par lesquelles fut célébrée, l'année suivante, la levée du siège de Metz : « La feste se donna, dit Estienne Pasquier, dans la grand'salle de Bourbon, environnée d'une infinité de *chapeaux* et festons de lauriers, apposés en commémoration de tout ce qui s'estoit passé... » Et il ajoute : « Les gens de guerre avoient auparavant aiguisé leurs cousteaux pour la défense de ceste ville de Metz. Le siège levé, les poëtes et les gens doctes aiguïsèrent leurs plumes pour l'illustration et exaltation des tenans, entre lesquels le seigneur de Ronsard a emporté l'honneur. » ⁽⁴⁾

Le chapeau frappé sur notre médaille reparut encore en d'autres circonstances : ce fut sous la Ligue ; c'est lui qui coiffa les têtes exaltées qui désirèrent si ardemment d'écarter du trône de France les descendants de Henri II. Cette fois, le symbole de liberté qu'il représentait fut tourné contre la race royale qui s'en était servie tout d'abord à son profit.

⁽¹⁾ Sleidan, *Hist. de l'estat de la religion*, etc. Trad. de 1558, p. 769.

⁽²⁾ La liberté du peuple romain renouvelée.

⁽³⁾ Les ides de mars, date de la mort de César.

⁽⁴⁾ Tome II, p. 17 et suiv.

CHANDERNAGOR.

Voy. tome XLVI, 1878, p. 25.



Un Mausolée à Chandernagor. — Dessin de de Bérard.

Des rues tristes, sans vie, des bazars sans commerce, un port sans navires, telle est aujourd'hui cette ville de Chandernagor qui, en 1740, éclipsait Calcutta et commandait au Bengale. C'est un assez triste témoin de nos anciennes conquêtes. Les traités nous défendent d'y entretenir plus de quinze soldats. L'Angleterre nous paye un tribut de trois cents caisses d'opium, représentant une somme de deux à trois cent mille francs, à la condition que nous n'entravions pas son monopole.

Cependant il faut reconnaître à Chandernagor certains avantages : une position très-pittoresque sur la rive droite de l'Hougly, à une demi-heure de chemin de fer de Cal-

cutta, de beaux sites, et un climat comparativement salubre. On eût pu en faire le Monaco de l'Inde, et c'est ce qu'avait proposé une compagnie anglaise.

Comme toutes les villes du Bengale, Chandernagor n'est qu'une agglomération de huttes avec, çà et là, quelques maisons en torchis aux toits en terrasses, entrecoupée d'étangs et de jardins de palmiers qui ont pour le nouvel arrivant des airs de forêts vierges. En dehors du palais du Gouvernement, grande maison moderne de style indou-italien, la ville n'a d'autres monuments que quelques pauvres pagodes et une ou deux mosquées. Le bizarre édifice que reproduit notre gravure, tombeau de quelque riche

marchand, donne une idée du style architectonique bengalais, singulier mélange de tous les styles asiatiques.

Les trente mille habitants de Chandernagor sont surtout agriculteurs. Un certain nombre d'entre eux se livrent à la fabrication des foulards et des indiennes.

UNE BONNE POIGNÉE DE MAIN.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 67.

VII

Autre surprise ! c'est celui qui n'avait pas la vocation, c'est le violon, qui prit en main la défense du métier.

Je venais donc de m'écrier du plus profond de mon cœur : — Foin de la vocation !

Le vénéré maître et le cornet à pistons, terrassés, je suppose, par les fatigues de la journée, venaient de s'abandonner aux douceurs du sommeil : ils laissèrent passer mon interprétation sans y répondre.

Ce fut le violon qui protesta.

— C'est un métier comme un autre, me dit-il doucement, quand on s'y met de bon cœur et qu'on le pratique en honnête homme. Je ne sais pas quels sont les amusements des jeunes gens et des jeunes filles dans votre pays. Ici, ils se priveraient plutôt de boire et de manger que de danser. En dansant, ils oublient les fatigues, les peines et les soucis de la semaine, sans compter que c'est là seulement qu'ils peuvent se voir, causer ensemble, et apprendre à se connaître et à s'estimer. Ils dansent en plein air, sous les yeux et sous la surveillance de tout le monde, et je puis vous assurer que la danse, dans ce pays-ci, est un divertissement très-honnête.

Mais on ne peut danser sans musiciens ; vous voyez bien que le métier de ménétrier est aussi nécessaire que celui de charron, de maréchal ferrant ou de jardinier. Malheureusement, c'est un métier qui a ses dangers ; bien des gens s'y jettent pour éviter d'en pratiquer un autre qui serait plus fatigant et qui rapporterait moins.

Moi, vous le savez, je n'ai pas la vocation, et je ne suis ménétrier que pour un temps. Vous pouvez donc me croire sur parole si je dis du bien du métier. Je suis payé pour faire danser, et je fais danser de mon mieux. Vous ne vous figurez pas comme on est content de soi, comme on est fier, quand on se dit : — « Voilà des gens que tu rends heureux et gais ; tu les tiens au bout de ton archet ; quand tu joues de tout cœur, ils sentent que leur plaisir est plus complet et plus vif ; mon garçon, c'est à toi qu'ils le doivent. » Il n'y a réellement pas de sot métier, allez, Monsieur, et un ménétrier peut marcher la tête haute quand il se dit, en examinant sa conscience : — « J'ai fait de mon mieux. »

VIII

— Je ne m'explique pas, lui dis-je, que vous songiez à laisser là un métier dont vous comprenez et dont vous faites ressortir si bien les avantages et la dignité.

— Je ne déteste pas le métier, me répondit-il tranquillement ; mais il y en a un autre que je préfère : c'est celui de jardinier. Mon père était jardinier, le père de mon père était jardinier...

— Eh bien, lui dis-je, assez surpris, qui vous empêche d'être jardinier ?

— Pour être jardinier comme je l'entends, reprit-il en rougissant un peu, il faut avoir un jardin à soi, et une petite maison assez grande pour y amener... Je dois vous dire que je suis fiancé à une honnête fille du village d'Ansy, qui a encore sa mère. Il faudrait donc une petite maison

assez grande au moins pour loger un ménage. Je n'ai pour le moment ni jardin, ni maison, parce que feu mon père a été longtemps malade ; je l'ai fait soigner par les premiers médecins de Metz ; il a fallu vendre le jardin et la maison pour payer les frais de sa maladie. Mais je suis en train de devenir assez riche pour les racheter d'ici à quelques années. Les jours où l'on danse, je suis ménétrier ; le reste du temps, je suis aide-jardinier.

— Si vous êtes, lui dis-je, aussi bon jardinier que bon ménétrier, vous ne pouvez manquer de faire une petite fortune.

Il sourit, et, après avoir gardé le silence une minute, les yeux baissés, il me dit d'un ton sérieux :

— Je crois qu'un homme de bonne volonté, quand il n'est ni sot ni maladroit, peut réussir dans tous les métiers ; mais il ne lui est pas défendu de préférer un métier à un autre, n'est-ce pas, Monsieur ?

— Assurément, lui dis-je avec chaleur. Mais, repris-je aussitôt, permettez-moi une simple question ; et surtout, n'allez pas m'en vouloir si cette question paraît un peu indiscrète. Ce n'est point par curiosité que je vous la fais, mais parce que vous m'inspirez un intérêt très-réel et très-vif. Vous me paraissez bien jeune pour être déjà fiancé.

— Barbe et moi, reprit-il, par la volonté de nos parents, nous avons été, tout enfants, destinés l'un à l'autre ; voilà pourquoi je dis que nous sommes fiancés. Nous sommes beaucoup trop jeunes pour nous marier, et c'est un malheur dont nous nous consolons facilement : il est plus facile de vieillir que de rajeunir. Nous sommes sûrs l'un de l'autre, et disposés à attendre jusqu'à ce que je puisse offrir un toit à Barbe et à sa vieille mère. D'ici là, nous travaillons chacun de notre côté. Nous ne nous voyons pas souvent, mais nous n'en avons que plus de plaisir à nous revoir. Croiriez-vous, Monsieur, que Barbe refuse d'aller danser, tant que je serai moi-même empêché de danser ? Pour une fille du pays, c'est un grand sacrifice.

IX

— Je ne suis qu'un étranger pour vous, lui dis-je, mais je m'intéresse à vous comme si vous étiez pour moi un ancien ami. Je retourne à Paris dans quelques jours, et je ne sais pas si jamais je remettrai le pied en Lorraine. Je ne veux pas cependant que nous redevenions absolument étrangers l'un pour l'autre. Pour des raisons que je ne veux pas vous dire, parce qu'elles blesseraient votre modestie, je suis sûr de ne jamais vous oublier ; permettez-moi de vous laisser un petit souvenir qui me rappelle quelquefois à vous. J'ai dans ma malle une très-modeste parure que j'avais achetée par curiosité, comme souvenir du pays : c'est justement une parure de jeune mariée. Vous l'offrirez à M^{lle} Barbe de ma part.

Il fit beaucoup de difficultés, se récria sur la magnificence du présent, quoiqu'il fût véritablement des plus modestes, et finit par l'accepter, parce qu'il vit qu'il me ferait de la peine en s'obstinant à le refuser.

Je n'ai jamais revu mon jeune ménétrier, je n'ai jamais connu Barbe ; mais je n'ai jamais regretté une seule minute de n'avoir pas ajouté la petite parure à ma collection de curiosités. Je me rappelle toujours avec plaisir la cordiale poignée de main que j'échangeai avec mon ami le ménétrier au moment de me séparer de lui.

X

Chacun prend son plaisir où il le trouve. Il me semble tout naturel que l'on voyage pour gravir des montagnes, pour voir de grandes villes ou de grands déserts, pour visiter des musées ou des champs de bataille, pour enrichir sa collection de raretés et de souvenirs. Oui, je trouve cela

tout naturel, et la preuve, c'est que je suis moi-même un peu collectionneur; mais si peu, du moins au sens ordinaire, que ce n'est vraiment pas la peine d'en parler.

A tous les paysages, à tous les monuments, à tous les souvenirs des vieux âges, dont je suis bien loin de faire fi, je préfère de beaucoup la vue de certaines figures humaines. Je ne trouve jamais que j'ai grimpé trop haut ou couru trop loin, lorsque dans le cours de mes voyages j'ai rencontré un brave homme; et j'entends par un brave homme, un homme assez reconnaissant envers la Providence pour être heureux de son sort, et assez pénétré du sentiment de son devoir et de sa dignité pour faire bien tout ce qu'il fait; car ces gens-là sont nés précisément pour être heureux et pour rendre heureux tous ceux qui les entourent.

Quand je rencontre une de ces créatures d'élite, je n'ai ni cesse ni repos que je ne leur aie serré la main. Quelquefois la chose va toute seule, quelquefois il y a des obstacles et des difficultés; mais il est bien rare que je n'arrive pas à mes fins.

Je le déclare ici, notre monde sublunaire n'est pas si noir que le prétendent messieurs les pessimistes, ni si stérile en braves gens que nous le répètent messieurs les misanthropes.

Ma collection de poignées de mains est déjà considérable; insatiable comme tous les collectionneurs, je songe à l'accroître encore, et je l'augmente tous les jours. C'est dans ce mystérieux trésor que j'ai déposé la poignée de main du jeune ménétrier.

BOIS ET GAZONS SUR LES MONTAGNES.

Les habitants des pays de montagnes n'obtiendraient aucun produit avantageux en cultivant les terrains qui sont situés au delà d'une certaine hauteur; ils n'en peuvent tirer profit que par la coupe des arbres et par la dépense des herbages; encore faut-il qu'ils puissent faire descendre, à peu de frais, les bois et les charbons dans les vallées, et qu'ils s'isolent dans les chalets pendant la belle saison, pour mener leurs troupeaux sur les pentes et les sommets gazonnés.

Mais l'exploitation à outrance de ces deux sources de richesses en a, de longue date, préparé la ruine, çà et là d'abord avec une lenteur séculaire, de toutes parts ensuite avec une rapidité progressive. Le mal, qui s'est insensiblement glissé dans l'aménagement des forêts et des pâtures, a pris des proportions démesurées dès qu'il est parvenu à un certain degré d'intensité.

En introduisant sur les pelouses un nombre croissant de moutons, on force ces animaux à tondre l'herbe de plus en plus près et à ronger jusqu'aux racines; en les laissant vaguer dans les clairières et sous les arbres déjà soumis à un affouage exagéré, on livre à leur dent meurtrière les jeunes pousses qui sont l'espoir du repeuplement des forêts.

Les communes des pays de montagnes, généralement peu populeuses et très-pauvres, sont impuissantes à s'opposer aux dégâts. Elles ont encore moins les moyens d'y remédier et sont plutôt disposées à les accroître, parce que la réduction des surfaces pâturables les pousse à augmenter les troupeaux sur les pelouses encore intactes qui leur restent.

Cependant, sous l'action continue de la dent et du pied des moutons trop nombreux, les gazons se disloquent et se ravinent dans toute leur longueur lorsque surviennent les averses violentes des orages d'été ou les pluies continues de l'hiver. Les anciens torrents gagnent en force; si l'en-

forme de nouveaux. Les eaux, ne trouvant plus, dans les surfaces supérieures, les couches épaisses de terres où elles s'accumulaient, tombent rapidement au bas des ravins avec une sorte de rage foudroyante; elles y entraînent les terres et les roches brisées. Bientôt la dévastation s'étend au delà des solitudes reculées des montagnes et envahit la plaine cultivée. Des nappes d'eau partent à la fois de tous les points élevés, arrivent ensemble dans le lit insuffisant des fleuves, en exhausent le fond par le charriage des sables et des graviers, et se répandent à flots irrésistibles dans les bassins fluviaux.

Les inondations du Rhône et de la Loire, dans les premières années du second empire, n'ont plus permis de se faire illusion sur les dangers que l'avenir réservait à la France. L'administration ne pouvait demeurer inerte en présence d'un fléau qu'aucune science humaine ne saurait conjurer ni réduire, dès qu'il s'est emparé des vallées. Il a fallu remonter à l'origine des dégâts et en rechercher les causes premières, bien au delà des énormes masses d'eaux qui traversaient la France. Ces causes premières se trouvent dans la destruction des bois et des gazons sur les points élevés de la montagne, destruction continuée sans relâche pendant plusieurs siècles d'incurie.

De là les lois de 1860 et de 1864 pour le reboisement et le regazonnement des sommets et des versants actuellement dépouillés de leurs tapis de verdure et de leur chevelure de forêts.

Des forestiers actifs et courageux ont commencé l'application ingénieuse de ces lois salutaires.

Ils rétablissent, par des bandes successives d'herbages qu'ils élargissent et consolident peu à peu, les pâturages qui recueillent et emmagasinent les eaux de pluie.

Ils reforment, par des touffes de buissons et par des bouquets d'arbres qu'ils réunissent de proche en proche, les éléments de ces épaisses forêts, dont le sol spongieux et plein de racines fait obstacle aux eaux courantes après en avoir absorbé une portion.

Ils contiennent, au moyen de légères retenues, les premiers filets d'eau que la pluie fait naître sur les hauteurs; ils en dirigent le cours avec une vitesse réduite; ils leur interdisent toute allure torrentielle, soit par des barrages dont ils augmentent en descendant la résistance et l'étendue, soit par l'élargissement des lits de réception auxquels ils construisent des berges solides recouvertes de végétation. Ainsi ces eaux, jadis indomptables lorsqu'elles avaient pris leur élan, sont captées à leur naissance, divisées, retardées par des chutes habilement ménagées, et arrivent relativement paisibles auprès des villages dont elles menaçaient l'existence.

Résumons. De petites causes multipliées par le temps et produisant de grands effets; quelques arbres coupés en trop dans une sapinière; quelques moutons en surcroît dans une dépaissance alpestre: telles sont principalement les origines antérieures et primordiales d'un grand nombre d'inondations qui commencent dans les montagnes, emportent les ponts, et les digues, et les récoltes tout le long du parcours des fleuves, et continuent leurs dévastations sur des centaines de kilomètres jusque dans le voisinage des mers.

Par contre, la protection dont jouiront les champs cultivés par nos petits-neveux aux environs des cours d'eau aura pour point de départ quelques graines d'herbes et d'arbres pins, semées aujourd'hui par un modeste forestier sur les cimes de ces montagnes éloignées d'où partaient précédemment d'épouvantables désastres.

O conséquences merveilleuses, tantôt de l'incurie et tantôt de la prévoyance humaines!

RACHAT DES CLOCHES.

Au moyen âge, le droit de posséder un beffroi et une cloche était considéré par les bourgeois comme de la plus haute importance.

C'était, en effet, au son de la cloche communale que les bourgeois des communes se réunissaient quand elle les avertissait d'un danger quelconque. La possession du beffroi et de la cloche était intimement liée à la possession des libertés municipales, et c'est ce qui explique comment les princes qui voulaient amoindrir ou anéantir ces libertés avaient soin de priver les habitants des communes de leur tour et de leur cloche. C'est ce qui explique aussi comment l'importance attachée aux cloches fit naître l'usage de les confisquer et de les racheter. Sous l'ancienne monarchie, lorsqu'une place forte ne capitulait qu'après avoir obligé les assiégeants à employer le canon, une des prérogatives du grand maître de l'artillerie consistait à devenir de droit le maître des cloches des églises, des clochettes et de tous les ustensiles de cuivre, de bronze et d'airain que renfermait la ville. Les habitants étaient obligés de racheter ce qu'on leur prenait, dans le cas où ils voulaient le conserver, à moins qu'il n'y eût dans la capitulation une clause spécifiant qu'ils étaient exemptés de cette contribution de guerre. Quand on payait, le grand maître ne gardait ordinairement qu'une partie de la somme, et distribuait le reste aux officiers d'artillerie qui étaient sous ses ordres.

Cet usage existait encore sous Louis XIV. Le père Daniel, qui a fait au sujet des choses militaires des recherches nombreuses, exactes et intéressantes, l'affirme, et un document des plus curieux, qui se trouve en Hollande, le prouve.

C'est à propos de la prise de Zutphen; seulement les Zutphenaars ne montrèrent pas beaucoup d'empressement, et réussirent pourtant.

Le duc d'Orléans venait d'emporter Zutphen d'assaut, le 26 juin 1672, après cinq jours de tranchée ouverte et de canonnade. Le corps des officiers d'artillerie de l'armée française usa du droit en vigueur, et réclama toutes les cloches, clochettes, sonnettes et tous les ustensiles de cuivre de la ville prise; et comme tous ces objets les auraient fort gênés, les officiers d'artillerie firent inviter immédiatement et selon l'usage les autorités municipales de Zutphen à racheter le tout moyennant une indemnité de dix mille écus.

L'édilité de Zutphen, qui, à ce qu'il paraît, trouvait que la ville avait une surabondance gênante de cloches et de carillons, n'osa pas refuser nettement, mais offrit la moitié de la somme, espérant bien être refusée, et annonça l'intention d'écrire à M. de Louvois pour traiter la question avec lui.

M. de Louvois était fort redouté de tout le monde; et lui écrire, surtout pour discuter avec lui, paraissait bien audacieux. Le duc d'Orléans essaya de détourner les gens de Zutphen d'une démarche aussi dangereuse, et leur déclara qu'il considérait d'avance l'affaire comme perdue. Les magistrats de Zutphen ne s'en obstinèrent que davantage, et sachant bien ce qu'ils faisaient, mais sans mettre le duc d'Orléans dans la confiance. Ils écrivirent. La réponse ne fut pas du tout conforme à celle qu'ils attendaient. Voici la lettre du redoutable ministre :

« Messieurs,

» J'ay receu la lettre que vous m'avez écrite, par laquelle vous me faites connoître l'impuissance dans laquelle vous estes de payer dix mil escus, pour les droits que les officiers d'artillerie ont sur vos cloches. J'en ay

rendu compte au Roy, et Sa Ma^e a bien voulu modérer cette somme à la moitié. Mais après cela, il faut que vous sortiez promptement de cette affaire.

» Je suis, Messieurs, votre affectionné serviteur,
DE LOUVOIS. »

Saint-Germain, ce X^e aoust 1672.

Les bourgmestres de Zutphen.

Cette lettre, paraît-il, est conservée aux archives de Zutphen.

L'usage du rachat des cloches tomba en désuétude; du moins il n'en est plus fait mention pendant le dix-huitième siècle.

Lors de la prise d'assaut de Dantzick, en 1807, par les Français sous le commandement du maréchal Lefebvre, Napoléon fit revivre l'usage du rachat en question.

La somme dont la ville paya ses cloches fut distribuée aux troupes. Cette distribution se fit dans les proportions suivantes : général de brigade, 4 000 francs; colonel, 2 000; chef de bataillon, 1 200; capitaine, 600; lieutenant, 300; sergent-major, 100; sergent, 25; caporal, 18; canonnier, 12. Les sapeurs et les mineurs eurent leur part comme les autres. Quant aux troupes auxiliaires, elles eurent la moitié des sommes ci-dessus indiquées, la proportion étant maintenue pour les grades correspondants.

Quelques années plus tard, un décret déterminait la part réglementaire de chaque grade. On commençait par diviser la somme totale du rachat en deux portions : l'une appartenait aux officiers, et l'autre aux sous-officiers, soldats et employés. Dans cette dernière portion, les auxiliaires et le train avaient demi-part, et les sapeurs et mineurs une part entière comme les canonniers. Quant à la répartition, elle s'opérait dans chacune des deux catégories de la façon suivante : le lieutenant ayant *une* part, le capitaine en avait deux; le chef de bataillon, quatre; le major, six; le colonel, huit; le général de brigade, douze; le général de division, seize. Le simple canonnier et le caporal avaient *une* part; le sergent, quatre; le sergent-major et garde, huit. Le commandant de l'équipage de siège avait les parts afférentes à son grade, plus vingt.

Il ne s'est pas trouvé, du reste, depuis la prise de Dantzick, de circonstance où l'on ait jugé à propos d'appliquer ce règlement.

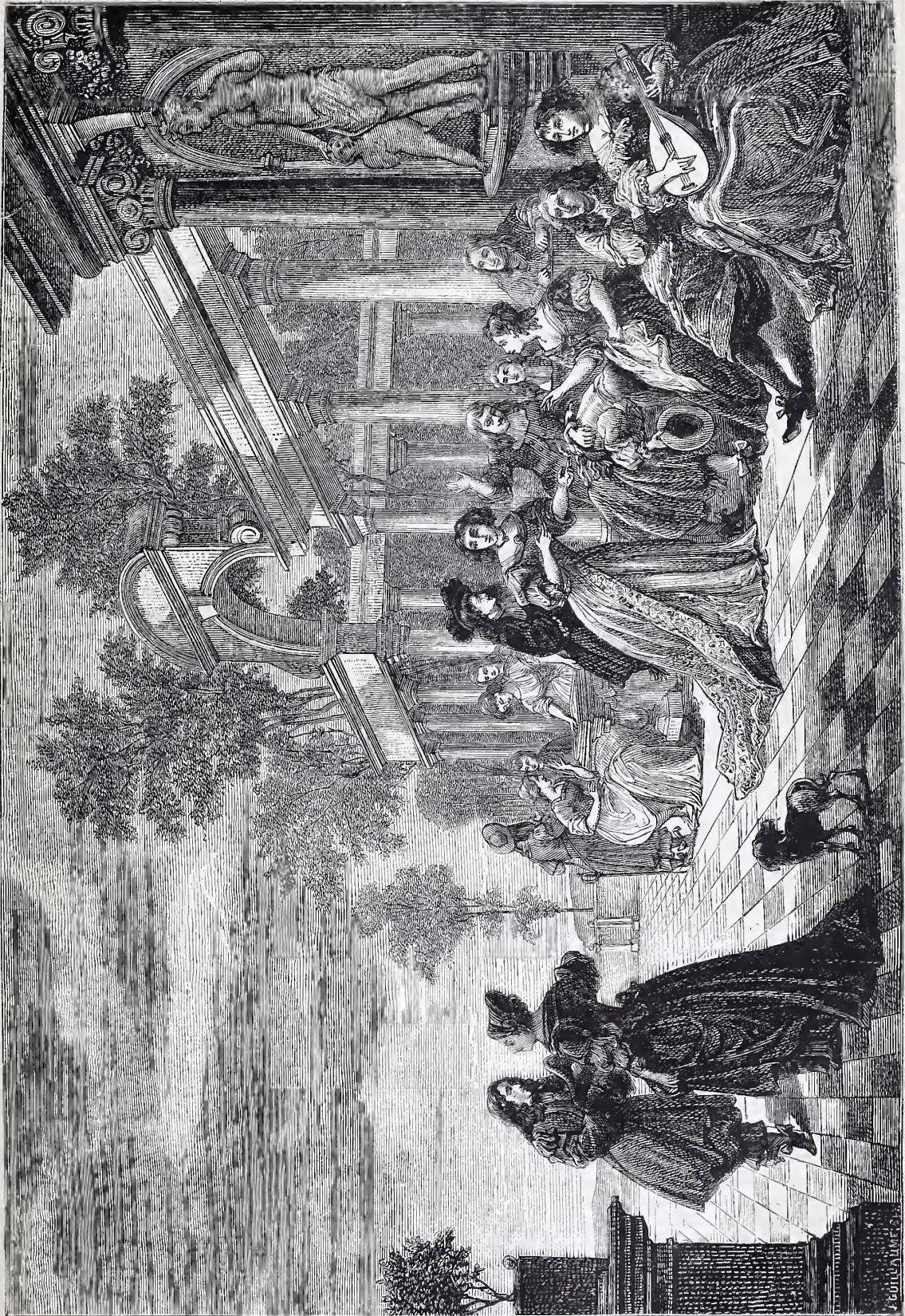
VICTOR-HONORÉ JANSSENS.

Le tableau dont on voit ici la gravure, le seul ouvrage de Victor Janssens que possède le Musée du Louvre, peut donner une idée du talent de ce peintre, qui n'a vraiment réussi que dans le genre. « La valeur de ses tableaux, dit fort justement l'auteur du *Catalogue descriptif* du Musée de Bruxelles, M. Édouard Fétis, est en raison inverse de leur dimension. »

Victor-Honoré Janssens, né à Bruxelles, en 1664, était fils d'un tailleur de cette ville et destiné à suivre la même profession que son père; mais son goût le porta dans une autre direction. Il entra, en 1675, dans l'atelier d'un peintre nommé Lancelot Volders et fut reçu maître le 12 août 1689, ainsi qu'il résulte des inscriptions du registre des peintres de Bruxelles. Il se fit bientôt remarquer. L'un de ses meilleurs tableaux tomba sous les yeux du duc de Holstein, qui l'appela à la cour et l'y retint quatre ans. Mais Janssens voulut voir l'Italie. Il demeura pendant onze ans à Rome, où il étudia les tableaux de Raphaël, les statues antiques, et dessina des vues des environs de la ville. Il travailla longtemps en société avec Tempesta et prit pour guide les tableaux de l'Albane; ses tableaux ob-

tenaient le plus grand succès et il pouvait à peine suffire aux demandes des amateurs. Revenu à Bruxelles, il continua pendant quelque temps à traiter le genre qui lui avait jus-

qu'alors si bien réussi; puis il voulut faire de la grande peinture. Il n'y déploya pas un égal talent, mais ce changement ne profita pas moins à ses intérêts. Ses compo-



Musée du Louvre. — La Main chaude, par Victor-Honoré Janssens. — Dessin de Sellier.

sitions prirent place dans les églises et dans les palais. En 1718, l'empereur le nomma son peintre et l'appela à Vienne, où il passa trois ans. On ignore ce qui le décida à se démettre de sa charge. En quittant Vienne, il fit un

voyage à Londres, puis retourna à Bruxelles où il résida jusqu'à sa mort, en 1739.

Janssens (Victor-Honoré) ne doit pas être confondu avec son homonyme Janssens (Abraham), qui vécut un

siècle plus tôt (1567-1632) et qui fut un peintre d'histoire et un peintre religieux de grande valeur. Sa renommée serait grande encore peut-être aujourd'hui si, parvenu à la maturité de l'âge et du talent, il ne s'était trouvé en rivalité avec Pierre-Paul Rubens, dont le génie éclatant entraîna tous les artistes dans une voie nouvelle, et dont la gloire mit dans l'ombre tout ce que son rayon n'éclairait pas.

LA VIE SINCÈRE.

Suite. — V. p. 22, 36.

NOTRE STATUE.

Suite.

L'ENFANCE.

A quel moment précis le jeune artiste humain commence-t-il à voir se dessiner au fond de lui-même ces premiers traits de l'image morale que sa tâche sera de composer, d'achever, d'agrandir et de réaliser, par ses pensées et ses actes, selon ses forces et le temps qui lui aura été mesuré?

Qui peut le dire?

Nous sourions des mères qui, penchées sur les berceaux, épie les premiers balbutiements de la pensée, les premières palpitations de la conscience humaine. Leur surprise, leurs admirations, leurs enthousiasmes attendris, nous trouvent le plus souvent incrédules. Nous sourions! à tort sans doute. La plus humble des femmes en sait plus que les plus grands philosophes sur le travail de l'âme de son petit enfant. Si lent et si insensible que soit le progrès de la faible créature, il se perçoit et se mesure à tous ses degrés dans le cœur de la mère. Elle entrevoit avant nous tous les mouvements des forces secrètes et les mystères des idées naissantes. Si jamais il nous est permis de connaître comment se forment les premiers sentiments de l'homme, ses premières pensées; comment la raison apprend à se replier sur elle-même, à s'observer, à se comprendre; comment notre volonté, expression de notre liberté, se sent, se connaît, se lève et s'impose, ce premier chapitre de la vie humaine aura été écrit par la main d'une mère.

En même temps que la famille, la société veille sur ce travail obscur des premières années et le protège. Le respect de l'enfant est gravé dans la conscience universelle. Devant le berceau, on voile l'exemple du mal; le vieil à honte, il parle bas. Le plus infâme de tous les crimes est la corruption d'une jeune âme.

Tout enfant naît l'héritier du genre humain. Mille influences secrètes, insaisissables, le préparent à prendre possession de son héritage. Les douces voix de la civilisation accourent à lui comme les fées et soufflent dans son âme l'esprit des temps nouveaux. Ce petit être de quelques années à peine qui, dans notre pays, aujourd'hui, sous nos yeux, commence sa destinée, est autre déjà que s'il eût vécu dans quelqu'une des périodes sombres du passé. Avant même qu'il puisse attacher aucun sens précis aux mots suprêmes, on sent naître et battre en lui la conscience d'un fils du siècle. La terreur ne le courbera pas dès son bas âge sous les sinistres évocations des superstitions antiques. Il n'entendra pas gronder incessamment sur sa tête les menaces d'un éternel tonnerre. Ses nuits ne seront pas hantées par de hideux fantômes, et il ne croira pas sentir rôder autour de lui, à toute heure, un ennemi effroyable prêt à faire de lui sa proie. Il lève son front avec confiance vers la nature qui sourit. C'est un Dieu clément qui règne sur l'univers. D'âge en âge les cieux rassérénés se rapprochent de nous; et ce n'était pas

une image vaine que celle de la chaîne d'or qui descendait de l'Olympe, flottant et déroulant ses anneaux vers les cimes terrestres jusqu'à la portée des mortels. Cette chaîne existe: qui veut la voir la voit, et tout homme pour l'atteindre et se reliait au ciel n'a qu'à élever son cœur et sa main.

Les enfants posent admirablement les questions. Ils trouvent dans leur naïveté une force et une justesse d'expressions extraordinaires. Nous sommes plus inhabiles à les enseigner qu'ils le seraient à nous comprendre. Parfois un seul mot du plus petit d'entre eux nous fait souvenir du but d'où nous détournent trop souvent les passions ou les soucis de l'heure présente: il rappelle à ceux qui l'écoutent le fils de Marie parmi les docteurs. Dans toute âme dont on n'a pas encore abaissé ou contrarié l'instinct, les premières aspirations tendent aux solutions suprêmes. Et, grâce au ciel, les enseignements utiles à la jeune âme pour qu'elle se maintienne dans cette droite direction naturelle et qu'elle s'accoutume à chercher, à voir, à comprendre de mieux en mieux en elle-même les véritables éléments de son œuvre terrestre, ne sont pas tous enfermés dans le temple ou l'école. Les purs et nobles échos de la conscience humaine résonnent partout et se mêlent incessamment aux entretiens les plus familiers et les plus modestes. Cette vérité supérieure, dont la science et l'histoire font honneur à quelqu'un des génies sublimes des siècles écoulés, est quelquefois révélée à l'enfant tout à coup par d'humbles lèvres qui semblaient sans aucune autorité pour exercer jamais une si haute influence sur son esprit et sur son cœur. Nous avons entendu une mère respectée se plaire à reconnaître que les leçons morales qui avaient laissé en elle les plus fortes et les plus durables empreintes, lui avaient été données, comme en jouant, par une vieille servante de sa famille. Un mot, un proverbe, un apologue, introduits simplement, sans aucun effort, au moment opportun, par la digne femme, avaient encouragé chez la jeune fille une bonne disposition ou réprimé une mauvaise, et lui avaient ouvert quelque voie nouvelle de la pensée dans le sens de la fin suprême. Une forme surtout revenait souvent aux lèvres de la pauvre domestique: «Mademoiselle, disait-elle, fermez les yeux, regardez en vous, bien loin, tout au fond, et vous verrez une bonne Sophie, mille fois meilleure que vous, la meilleure des Sophies. Il faut l'aimer et lui ressembler de plus en plus.» Qu'était-ce à dire? Cette Sophie-là, c'est l'idéal individuel, c'est la vision de notre être virtuel à sa plus haute puissance, c'est la plus grande conception, après celle de Dieu, dont ait été capable l'esprit humain.

— «Malheur à qui n'a point d'idéal!» dit Maine de Biran.

Comment l'idéal serait-il moins nécessaire au plus petit et au plus pauvre des enfants qu'au premier des métaphysiciens? Pour l'un comme pour l'autre, il n'est qu'une chose importante: bien vivre.

J'étais seul, un dimanche, au cimetière du mont Valérien. De loin, je vis une jeune femme en deuil assise au bord d'une tombe. Un petit enfant de huit ou dix ans jouait à quelques pas. Elle paraissait écrire sur la pierre. Comme j'approchai, elle s'éloigna avec son fils. Je me penchai devant la tombe, et je lus ces mots tracés au crayon: «Mon Dieu, fais que mon fils ait le génie de son père!»

Je me détournai, le cœur un peu attristé.

Une heure après, traversant de nouveau le cimetière, mon regard rencontra la même tombe. Le mot «génie» était raturé! Au-dessus, la même main avait écrit «vertu.» La jeune mère s'était repentie d'avoir si peu demandé à la grâce éternelle; elle était revenue la prier de donner avant tout à son enfant le nécessaire.

D'un peu plus haut, je l'aperçus une dernière fois, dans

le crépuscule, descendant d'un pas léger vers Longchamp, la main dans la main de son fils qui chantait.

La suite à une autre livraison.

NOTES SUR LA PRONONCIATION FRANÇAISE.

Suite — Voy. p. 7, 42.

Entrons maintenant dans quelques détails sur chacune des lettres prise en particulier ; étudions les accidents les plus curieux, les points aujourd'hui débattus, ce qui était et ce qui est, en attendant ce qui sera.

D'abord des voyelles.

Chacune des voyelles considérée isolément a un son propre que chacun connaît, ou du moins eroit connaître : *a* se prononce *a*, on ne peut dire autre chose ; et cependant, si nous écoutons de près ceux qui parlent autour de nous, peut-on dire que tous leurs *a* (je parle de l'*a* simple, bien entendu) soient les mêmes ? « Ainsi, vous, Monsieur, qui êtes Picard, vous avez une tendance fort marquée à dire *au*, ou du moins à assourdir votre *a* dans ce sens. Et vous aussi, Monsieur le Franc-Comtois, avec votre parler lourd et pâteux. Et vous, Monsieur le Parisien, qui en riez, riez sous cape ; car vous n'êtes point sans défaut, et l'on pourrait vous reprendre : de *a* vous faites *è* très-volontiers, surtout si vous êtes du peuple ; vous dites *le pèpe* pour *le pape*, ou peu s'en faut ; *Oh ! là là !* presque comme s'il y avait *Oh ! là là !* (!). En un mot, vous avez peur d'ouvrir les lèvres et vous parlez du devant du palais, tandis que le Picard et le Franc-Comtois parlent, eux, du fond de la bouche. »

— Comment donc faut-il dire ? — Écoutez :

« La voix *A* se forme en ouvrant fort la bouche : *A*. »

— Qui dit cela ? — C'est le *Maître de philosophie*, ou plutôt c'est Molière. Sa leçon est bonne, et nous allons la suivre, si vous voulez bien.

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE.

La voix *E* se forme en rapprochant la mâchoire d'en bas de celle d'en haut : *A*, *E*.

M. JOURDAIN.

A, *E*, *A*, *E* ; ma foi, oui. Ah ! que cela est beau !

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE.

Et la voix *I*, en rapprochant encore davantage les mâchoires l'une de l'autre, et écartant les deux coins de la bouche vers les oreilles : *A*, *E*, *I*.

M. JOURDAIN.

A, *E*, *I*, *I*, *I* ; cela est vrai. Vive la science !

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE.

La voix *O* se forme en ouvrant les mâchoires et rapprochant les lèvres par les deux coins, le haut et le bas : *O*.

M. JOURDAIN.

O, *O* ; il n'y a rien de plus juste. *A*, *E*, *I*, *O*, *I*, *O* ; cela est admirable, *I*, *O*.

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE.

L'ouverture de la bouche fait justement comme un petit rond qui représente un *O*.

M. JOURDAIN.

O, *O*, *O* ; vous avez raison, *O*. Ah ! la belle chose que de savoir quelque chose !

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE.

La voix *U* se forme en rapprochant les dents sans les joindre entièrement, et allongeant les deux lèvres en dehors, les approchant aussi l'une de l'autre sans les joindre tout à fait : *U*.

M. JOURDAIN.

U, *U* ; il n'y a rien de plus véritable, *U*.

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE.

Vos deux lèvres s'allongent comme si vous faisiez la moue ; d'où

(*) Sur l'antiquité de cette mauvaise prononciation des Parisiens, nous avons un curieux témoignage. En effet, Villon fait parfois rimer les syllabes en *ar* avec des syllabes en *er*, comme *Robert* avec *poupart*, *haubert* avec *la pluspart*, etc. Marot, qui l'annote, fait observer à ce sujet qu'il ne faut pas considérer cela comme une faute chez un poète si soucieux de la rime, mais qu'il prononçait probablement ces deux mots l'un comme l'autre, à la parisienne.

vient que si vous la voulez faire à quelqu'un et vous moquer de lui, vous ne sauriez lui dire que *U*.

M. JOURDAIN.

Cela est vrai. Ah ! que n'ai-je étudié plus tôt pour savoir tout cela !

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE.

Demain nous verrons les autres lettres, qui sont les consonnes.

(*Le Bourgeois gentilhomme*, acte II, sc. iv.)

Dites-moi, lecteur, n'êtes-vous pas, comme M. Jourdain, charmé d'avoir appris si gaiement tant de si belles choses ? et n'est-il pas fâcheux que Molière n'ait pu continuer à nous instruire sur ce ton ?

Nous pouvons maintenant, autour des axiomes du *Maître de philosophie*, semer à notre tour quelques légères observations.

Les faits les plus curieux que présente la prononciation de l'*a* sont relatifs à son groupement avec d'autres voyelles. Ainsi, le groupe *au* se prononce généralement en deux syllabes : *Aor*, *Isaac* ;

Ce lévite à Baal prête son ministère.

Cependant dans *Boerhaave* et *Saint-Vaast* on ne prononce qu'un *a* (*Boèran'*, *Saint-Vast*).

ae se prononce aussi *a-e* : *aérien*, *Raphaël*. Il y a cependant des exceptions : on dit *M^{me} de Stal*, quoiqu'on écrive *Stael*, avec un tréma ; on dit *Mastricht*, *Malstrom*, pour *Maestricht* et *Maelstrom*.

ai est un des groupes épiques de notre alphabet. Sur les luttes qu'il a provoquées un poète de l'école de Delille eût pu faire un poème en douze chants, tout aussi intéressant que celui des *Jardins*, et agité d'un souffle plus guerrier. Depuis longtemps on prononçait *Français*, *Anglais*, *j'avais* (*Francè*, *Anglè*, *j'arè*), mais on écrivait toujours *François*, *j'avois*, *Anglois*. Enfin Voltaire vint, et il pensa qu'il était bon que l'on écrivit comme l'on prononçait, et, puisque la notation *oi* se prononçait *ou* dans *carquois*, *mois*, etc., qu'on mit *ai* là où l'on prononçait *è*. C'est la grande querelle des *François* et des *Français*. Voltaire, malgré son autorité quasi royale en matière de langue, l'octogénaire Voltaire n'en vit pas la fin. La lutte survécut à l'ancien régime, se mêla au tourbillon de la révolution, atteignit le dix-neuvième siècle, et s'échauffa de plus belle après la chute de l'empire. L'Académie refusait obstinément de laisser entrer de pareilles nouveautés. Nodier et son école défendaient d'ongles et de bec l'ancienne notation ; éditeurs et lecteurs se partageaient en deux camps. Enfin l'ancien régime fut vaincu : l'Académie française mit bas les armes, et, dans son édition de 1835, elle adopta l'orthographe de Voltaire. Il avait fallu plus d'un siècle pour obtenir un pareil résultat. Et encore n'est-il pas complet. Il y a eu dans la capitulation quelques points oubliés et sur lesquels la lutte se prolonge encore à l'heure qu'il est : ainsi les mots *roide*, *roideur*, *harnois*, etc., que l'on prononce *rède*, *harnè*, excepté dans le style élevé et poétique.

Voltaire avait demandé aussi que les mots *faisant*, *bien-faisant*, s'écrivissent, selon la prononciation, *fesant*, *bien-fesant* ; là son triomphe n'a été que momentané : aujourd'hui on écrit de nouveau *faisant*, *bien-faisant*, et je sais même des gens qui commencent à dire *bienfesant* sans penser faire une faute. Remarquez aussi que l'on dit un *fesan* tout en écrivant un *faisan*, et appliquez ce son à tous les composés de *faire* et de *faisan*.

Ce n'est pas tout : *ai* doit encore prendre un autre son, c'est celui de *a*, dans le nom propre *Montaigne* (dites *Montagn'*). Pascal écrit *Montagne*, et c'est ainsi qu'on prononçait ; nous en avons une preuve dans ces vers de Mallherbe :

Puisque tu m'as été si mauvaise compagne,
Ton infidèle foi maintenant je dédaigne.

La suite à une autre livraison.

AIGUIÈRE DU QUINZIÈME SIÈCLE.

Alors qu'en France, au quatorzième et au quinzième siècle, les artistes s'ingéniaient à créer les merveilles d'orfèvrerie usuelle que les caprices de la mode, l'indifférence ou les besoins d'argent ont détruites, et dont il ne nous reste plus malheureusement que de riches descriptions dans les inventaires, il n'en était pas de même en Allemagne, où l'orfèvrerie religieuse occupait toujours les habiles orfèvres d'Augsbourg, de Nuremberg ou de Cologne. Ce n'était plus cependant l'époque des grandes châsses et des immenses reliquaires semblables à ceux que l'on admire dans les trésors de quelques cathédrales, à Aix-la-Chapelle, par exemple : les reliques se fractionnaient ; mais si les monuments qui devaient renfermer ces dépouilles sacrées perdaient de leur grandeur et quelquefois aussi de leur richesse ; si les rois et les princes ne donnaient plus pour les orner ces diamants et ces pierres précieuses qui les faisaient étinceler dans les sombres profondeurs des cathédrales aux jours des grandes fêtes, il n'en restait pas

moins beaucoup d'œuvres remarquables par le goût exquis qui présidait à leur composition et par la délicatesse et la grâce de leur exécution. On en voit de précieux spécimens dans nos collections et nos musées, et surtout dans les églises de Cologne, de Mayence et de Francfort.

Cette perfection du travail des artistes allemands se retrouve également dans les rares monuments d'orfèvrerie profane du quinzième siècle qui sont parvenus jusqu'à nous, malgré ce que l'imagination un peu lourde de leurs auteurs a su leur inspirer de bizarre et de fantastique. Il est à remarquer également que, dans ces pièces d'orfèvrerie, la composition est loin d'égaliser, sous le rapport de l'élégance et de la pureté de la forme, les reliquaires, les ostensoirs, les croix processionnelles, et en général tous les objets du mobilier ecclésiastique. L'aiguière que représente notre gravure, et que nous empruntons à la riche collection de M. Spitzer, en est un exemple.

Plus tard, vers le milieu du seizième siècle, on abandonne l'orfèvrerie religieuse, et, par contre, les pièces de grand luxe acquièrent une perfection à laquelle l'influence



Collection de M. Spitzer (1). — Aiguière en vermeil, travail allemand du quinzième siècle.
Dessin d'Édouard Garnier.

italienne ne reste pas étrangère. C'est la belle époque de l'orfèvrerie à Nuremberg et à Augsbourg, l'époque des Jamnitzer, des Wenzel, des Silber, des Pezolt et de tant d'autres éminents artistes dont on admire les œuvres élé-

gantes si habilement composées, si finement ciselées, et dont l'aiguière du Musée du Louvre représentant la prise de Tunis par Charles-Quint est un des plus remarquables spécimens.

(1) Cette collection a été fort admirée à l'Exposition universelle.

PARC D'ARCUEIL
(DÉPARTEMENT DE LA SEINE).



Ancienne Église dans le parc d'Arcueil. — Dessin de J. Laurens.

A quelques kilomètres au sud de Paris, à la première station du chemin de fer de Sceaux, on rencontre les villages contigus d'Arcueil-Cachan. Au fond de la vallée où ils s'étagent sur la rive gauche, coule la rivière de Bièvre au milieu de cultures maraîchères. Les immenses bâtiments de l'hospice de Bicêtre se déroulent sur les hauteurs de la rive droite, et d'un côté à l'autre s'étend l'aqueduc dit d'Arcueil, ouvrage remarquable du commencement du dix-septième siècle, dû à l'architecte de Marie de Médicis, Charles Desbrosses, l'auteur de la fontaine monumentale du jardin du Luxembourg.

TOME XLVII. — MARS 1879.

Dans un massif de constructions, au centre et au bas de cet aqueduc, sont des vestiges assez informes de l'époque romaine et des parties assez bien conservées de façade et de sculptures du temps de la renaissance, mêlés au corps d'une habitation plus moderne. Là, par une cour grillée, on pénètre dans un vaste parc aux terrains assez accidentés et dont la végétation, pelouse, arbres et arbustes très-variés, est abandonnée depuis longtemps à elle-même et à des animaux en pâturage. Une petite église ou oratoire isolé, suivant la mode du temps, aujourd'hui espèce de serre, s'y trouve presque enfonie au milieu de peupliers,

d'érables, de tilleuls, de lierres et de vignes vierges. Sa construction paraît être de la même époque que l'aqueduc.

HISTOIRE D'UN ROI NÈGRE.

Extrait du livre des *Merveilles de l'Inde* (1).

Le capitaine Ismaïlouïa partit d'Oman sur son navire pour aller à Kabila, dans l'année 310 (année 923 de l'ère chrétienne). Une tempête le poussa vers Sofala des Zindjs (2).

— Voyant la côte où nous étions, dit le capitaine, et reconnaissant que nous étions tombés chez les nègres mangeurs d'hommes, sûrs de périr, nous faisons nos ablutions, et, tournant nos cœurs vers Dieu, nous récitons les uns pour les autres la prière de la mort. Les canots des habitants nous entourent, on nous amène au port; nous jetons l'ancre et descendons à terre. Les nègres nous conduisent à leur roi. C'était un jeune nègre, beau et bien fait. Il nous demande qui nous sommes, où nous allons. Nous répondons que son pays est le but de notre voyage.

— Vous mentez, dit-il. Ce n'est pas chez nous que vous prétendiez aborder. Les vents seuls vous ont, malgré vous, poussés sur nos rivages.

Et quand nous eûmes confessé qu'il disait vrai :

— Débarquez vos marchandises, dit-il, vendez et achetez. Vous n'avez rien à craindre.

Nous mettons à terre nos ballots et commençons notre commerce, commerce excellent pour nous, sans nulle entrave, sans droits à payer. Nous lui fîmes quelques présents auxquels il répondit par des dons d'égale valeur ou plus riches encore. Notre séjour fut de plusieurs mois.

Le moment du départ étant venu, nous lui demandâmes la permission de partir, qu'il nous accorda aussitôt. On chargea les marchandises achetées, on termina les affaires. Tout étant réglé, le roi, instruit de notre intention de remettre à la voile, nous accompagna au rivage avec quelques-uns des siens, descendit dans les embarcations et vint avec nous jusqu'au navire. Il monta même à bord avec sept de ses compagnons.

Lorsque je les vis là, je me dis en moi-même : « Ce jeune roi, sur le marché d'Oman, vaudrait bien à l'enchère trente dinars, et ses sept compagnons cent soixante dinars. Leurs vêtements n'ont pas une valeur inférieure à vingt dinars. Tout compte fait, ce serait pour nous un bénéfice de trois mille dinars au moins, sans aucune peine. »

Sur ces réflexions, je donnai les ordres à l'équipage : on tendit les voiles, on leva l'ancre. Cependant le roi nous faisait mille amitiés, nous engageant à revenir plus tard et nous promettant bon accueil à notre retour. Quand il vit les voiles gonflées par le vent et le navire déjà en marche, il changea de visage :

— Vous partez, dit-il. Eh bien, je vous fais mes adieux.

Et il voulut descendre dans ses canots amarrés à bord. Mais nous coupâmes les cordes, en lui disant :

— Tu resteras avec nous, nous t'emmenons dans notre pays. Là, nous te récompenserons de tes bienfaits envers nous.

— Étrangers, dit-il, quand vous êtes tombés sur nos plages, mes gens voulaient vous manger et piller vos biens, comme ils l'ont déjà fait à l'égard d'autres que vous. Mais je vous ai protégés, je n'ai rien exigé de vous. Comme marque de ma bienveillance, je suis venu vous faire mes

adieux jusque dans votre navire. Traitez-moi donc comme la justice l'exige, en me rendant à mon pays.

Mais on ne prêta aucune attention à ses paroles; on n'en tint aucun compte. Et, le vent ayant fraîchi, la côte ne tarda pas à disparaître à nos yeux; puis la nuit nous enveloppa de ses voiles et nous entrâmes dans la haute mer.

Le jour revint; le roi et ses compagnons furent joints aux autres esclaves, dont le nombre atteignait environ deux cents têtes; il ne fut point traité autrement que ses compagnons de captivité.

Le roi ne dit mot et n'ouvrit point la bouche. Il fit comme si nous lui étions inconnus et que nous ne le connaissions pas.

Arrivés à Oman, les esclaves furent vendus, et le roi avec eux.

Or, quelques années après, naviguant d'Oman vers Kabila, le vent nous conduisit encore vers les rivages de Sofala des Zindjs, et nous abordâmes malgré nous précisément au même endroit. Les nègres nous aperçurent, leurs canots nous entourèrent, et nous nous reconnûmes les uns les autres. Bien assurés de périr cette fois, la terreur nous fermait à tous la bouche. Nous fîmes silencieusement nos ablutions, nous récitâmes la prière de la mort, nous nous dîmes adieu.

Les nègres nous prirent, nous amenèrent à la demeure du roi et nous firent entrer. Jugez de notre surprise! c'était ce même roi que nous avions connu, assis sur son siège, comme si nous venions de le quitter. Prosternés devant lui, abattus, nous n'avions plus la force de nous relever.

— Ah! ah! dit-il, ce sont mes anciens camarades.

Aucun de nous ne fut capable de répondre. Nous tremblions de tous nos membres. Il reprit :

— Allons! levez la tête, je vous donne l'*aman* (3) pour vous et vos biens.

Quelques-uns relevèrent la tête, d'autres n'en eurent pas la force, accablés par la honte. Et lui se montra doux et gracieux jusqu'à ce que nous eussions tous levé la tête, mais sans oser le regarder en face, tant nous étions émus de remords et de crainte.

Lorsque, rassurés par son *aman*, nous eûmes enfin repris nos sens :

— Ah! traîtres! dit-il. Comment m'avez-vous traité après ce que j'avais fait pour vous!

Et chacun de nous s'écria : — Grâce, ô roi, fais-nous grâce.

— Je vous fais grâce, dit-il. Reprenez, comme l'autre fois, vos affaires d'achats et de ventes. Commercez en toute liberté.

Nous ne pouvions en croire nos oreilles; nous craignons que ce ne fût une fourberie pour nous faire débarquer nos marchandises. Nous les débarquâmes cependant et vîmes lui offrir un présent d'une valeur incomparable. Mais il le refusa en disant :

— Vous n'êtes pas dignes que j'accepte de vous un présent. Je ne souillerai pas mon bien avec ce qui viendrait de vous.

Après cela, nous fîmes tranquillement nos affaires. Le temps du départ étant venu, nous demandâmes la permission d'embarquer. Il nous l'accorda. Au moment de partir, j'allai lui en donner la nouvelle.

— Allez, dit-il, sous la protection de Dieu!

— O roi, repris-je, tu nous avais comblés de tes bontés, et nous fîmes ingrats et traîtres envers toi. Mais comment fis-tu pour te sauver et retourner dans ton pays?

Il répondit :

« — Après que vous m'eûtes vendu à Oman, mon ache-

(1) Je vous fais grâce.

(1) Ouvrage arabe inédit du dixième siècle, traduit pour la première fois par C. Marcel Devic. — Paris, Alphonse Lemerre, 1878.

(2) Le point extrême de l'Afrique australe visité par les anciens navigateurs arabes.

teur m'emmena dans une ville nommée Basra (et il en fit la description). J'y appris la prière, le jeûne, quelques parties du Coran. Mon maître me vendit à un autre qui m'emmena au pays du roi des Arabes, nommé Bagdad (et il nous décrit Bagdad). J'appris dans cette ville à parler correctement. Je complétois ma connaissance du Coran et je priaï avec les hommes dans les mosquées. Je vis le calife qui se nomme El-Moqtadir. J'étais à Bagdad depuis un an et plus, lorsqu'il y vint une troupe de gens du Khorasan, montés sur des chameaux. Voyant une grande foule, je demandai où allait tout ce monde. On me dit : — A la Mecque. — Qu'est-ce que la Mecque? demandai-je. — C'est là, me répondit-on, qu'est la Maison sacrée de Dieu où les musulmans font le pèlerinage. Et on m'apprit l'histoire du temple. Je me dis que je ferais bien de suivre la caravane. Mon maître, à qui je fis part de tout cela, ne voulut ni s'en aller avec eux, ni me laisser partir. Mais je trouvai moyen d'échapper à sa surveillance et de me mêler à la foule des pèlerins. En route, je me fis leur serviteur; on me donna à manger, et on me procura les deux vêtements nécessaires pour l'*ihram* (1). Enfin, avec leurs instructions, j'accomplis toutes les cérémonies du pèlerinage.

» N'osant revenir à Bagdad, par crainte que mon maître m'ôtât la vie, je me joignis à une autre caravane qui s'en allait au Caire. J'offris mes services aux voyageurs, qui me portaient sur leurs chameaux et me faisaient part de leurs provisions. Arrivé au Caire, je vis ce grand fleuve qui s'appelle le Nil. Je demandai : — D'où vient-il? — On me répondit : — Il prend sa source au pays des Zindjs. — De quel côté? — Du côté d'une grande ville nommée Assouan (2), sur les frontières de la terre des Noirs.

» Ainsi renseigné, je suivis les rives du Nil, passant d'une ville à l'autre, demandant l'aumône, qu'on ne me refusait pas. Je tombai pourtant sur une troupe de noirs qui me firent mauvais accueil. Ils m'attachèrent, me chargeant parmi les serviteurs d'un fardeau si lourd que je ne pouvais le porter. Je pris la fuite, et tombai entre les mains d'une autre troupe qui me prit et me vendit. Je m'échappai de nouveau, et continuai de cette façon jusqu'à ce que, après maintes pareilles aventures, je me trouvai enfin dans un pays qui touchait aux frontières du pays des Zindjs. Là, je pris un déguisement; de toutes les terreurs que j'avais éprouvées depuis mon départ du Caire, aucune n'égalait celle que je ressentais en approchant de mon pays. Car, me disais-je, un nouveau roi m'a sans doute remplacé sur le trône et dans le commandement de l'armée. Reprendre le pouvoir n'est pas chose facile. Que je me fasse connaître ou qu'on me reconnaisse, me voilà pris, conduit au nouveau roi et tué sur-le-champ; ou bien quelqu'un de ses affidés prendra ma tête pour gagner sa faveur.

» En proie à la plus mortelle frayeur, je m'avançais durant la nuit et restais caché pendant le jour. Parvenu à la mer, je m'embarquai sur un navire, et après avoir touché en divers points, je fus débarqué une nuit sur le rivage de mon pays. Je questionnai une vieille femme : — Le roi qui gouverne ici, lui dis-je, est-ce un roi juste? — Mon fils, répondit-elle, nous n'avons d'autre roi que Dieu.

» Et la bonne femme me raconta l'histoire de l'enlèvement du roi. Et moi, je feignais à son récit le plus vif étonnement, comme s'il ne se fût point agi de ma propre personne et d'événements que je connaissais si bien.

» — Les habitants du royaume, dit-elle, sont convenus de ne point prendre d'autre roi qu'ils n'aient des nouvelles

(1) L'ensemble des cérémonies du pèlerinage.

(2) Syène des Grecs, Souan des Égyptiens, près des cataractes du Nil.

sûres du premier. Car les devins leur ont appris qu'il est vivant, sain et sauf, sur la terre des Arabes.

» Le jour arrivé, j'entrai dans la ville et me dirigeai vers mon palais. J'y trouvai ma famille telle que je l'avais laissée, mais plongée dans l'affliction. Mes gens écoutèrent le récit de mon histoire, qui les surprit et les combla de joie. Ils embrassèrent, comme moi, la religion de l'islam. Je rentrai ainsi en possession de ma souveraineté un mois avant votre venue. Et me voilà joyeux et satisfait de la grâce que Dieu nous a accordée, à moi et aux miens, de connaître les préceptes de l'islam, la vraie foi, la prière, le jeûne, le pèlerinage, ce qui est permis et ce qui est défendu; car nul autre dans le pays des Zindjs n'a obtenu semblable faveur. Et si je vous ai pardonné, c'est que vous êtes la première cause de la pureté de ma religion. Mais il me reste sur la conscience une chose dont je prie Dieu de m'ôter le péché. »

— Qu'est-ce donc, ô roi? lui demandai-je.

— C'est, dit-il, que j'ai quitté mon maître en partant de Bagdad sans sa permission, et que je ne suis pas retourné vers lui. Si je rencontrais un honnête homme, je le prierais d'emporter à mon maître le prix de mon rachat. S'il y avait parmi vous un homme de bien, si vous étiez des gens probes, je vous donnerais la somme, pour la lui remettre, une somme dix fois égale à celle qu'il a payée, pour le dédommager du retard. Mais vous n'êtes que des traitres et des fourbes.

Nous lui fîmes nos adieux :

— Allez, dit-il, et si vous nous revenez, je ne vous traiterai pas autrement que je l'ai fait. Vous aurez le meilleur accueil. Et les musulmans sauront qu'ils peuvent venir à nous comme à des frères, musulmans comme eux. Quant à vous accompagner à votre navire, j'ai des raisons pour m'en abstenir.

Là-dessus, nous partîmes. (1)

JOUISSANCE DE L'ART.

L'homme, sur lequel pèse d'un poids si lourd la fatalité matérielle, ne trouverait-il pas le meilleur allègement à sa dure condition, si ses yeux étaient ouverts à ce que Léonard de Vinci appelle *la bellezza del mondo*, s'il était appelé ainsi à jouir, lui aussi, du spectacle de ces grâces que l'on voit répandues sur tout ce vaste monde, et qui, devenues sensibles au cœur, comme s'exprime Pascal, adoucissent plus que toute autre chose ses tristesses, et plus que toute autre chose lui donnent le pressentiment et l'avant-goût de meilleures destinées? RAVAISSON.

JACQUES.

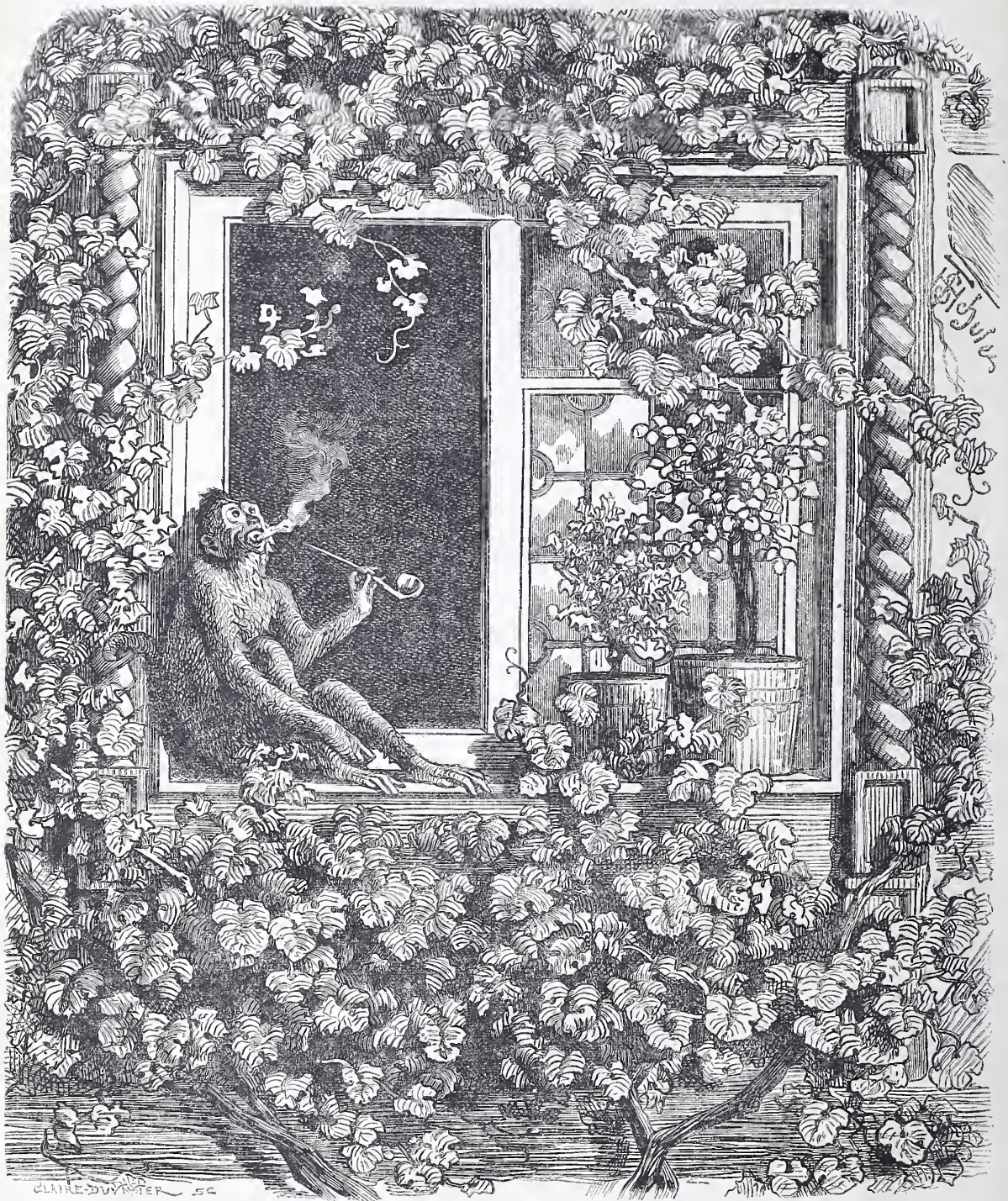
Jacques avait, en sa qualité de singe, un remarquable talent d'imitation, et ce talent lui avait profité. Au début, nouvellement arrivé de ses forêts natales, il se conduisait dans la maison de son maître en véritable animal sauvage. Il se blottissait dans les coins d'un air farouche; il montrait des dents menaçantes quand on s'approchait de lui. On avait dû le mettre à la chaîne pour l'empêcher de s'échapper. Il jetait par terre avec rage tout ce qui se trouvait à sa portée, sur la cheminée, sur les tables, sur les étagères. Il avait fallu plus d'une fois le corriger sévèrement pour lui apprendre à vivre avec des êtres civilisés.

Mais peu à peu Jacques avait changé de système. Il

(1) Ceux de nos lecteurs qui connaissent ce que les voyageurs contemporains en Afrique, et récemment Stanley, disent de Mtesa, empereur d'Ouganda, ne s'étonneront pas sans doute beaucoup de ce récit, et ne le trouveront pas trop invraisemblable.

avait observé avec attention les objets, les personnes qui l'entouraient; il s'était rendu compte des usages des uns, des actes, des habitudes des autres, et il avait compris qu'il y avait là beaucoup de bon à prendre. Bientôt, de la situation d'animal captif il passa à celle d'hôte, de com-

mensal de ses maîtres, dont il avait adopté le genre de vie et les manières. Il allait et venait librement dans la maison; il savait ouvrir et fermer les portes des chambres; il avait l'air de se sentir chez lui, de se considérer comme un membre de la famille. A l'heure du repas, il arrivait



Le Plaisir. — Dessin inédit de Théophile Schuler (1).

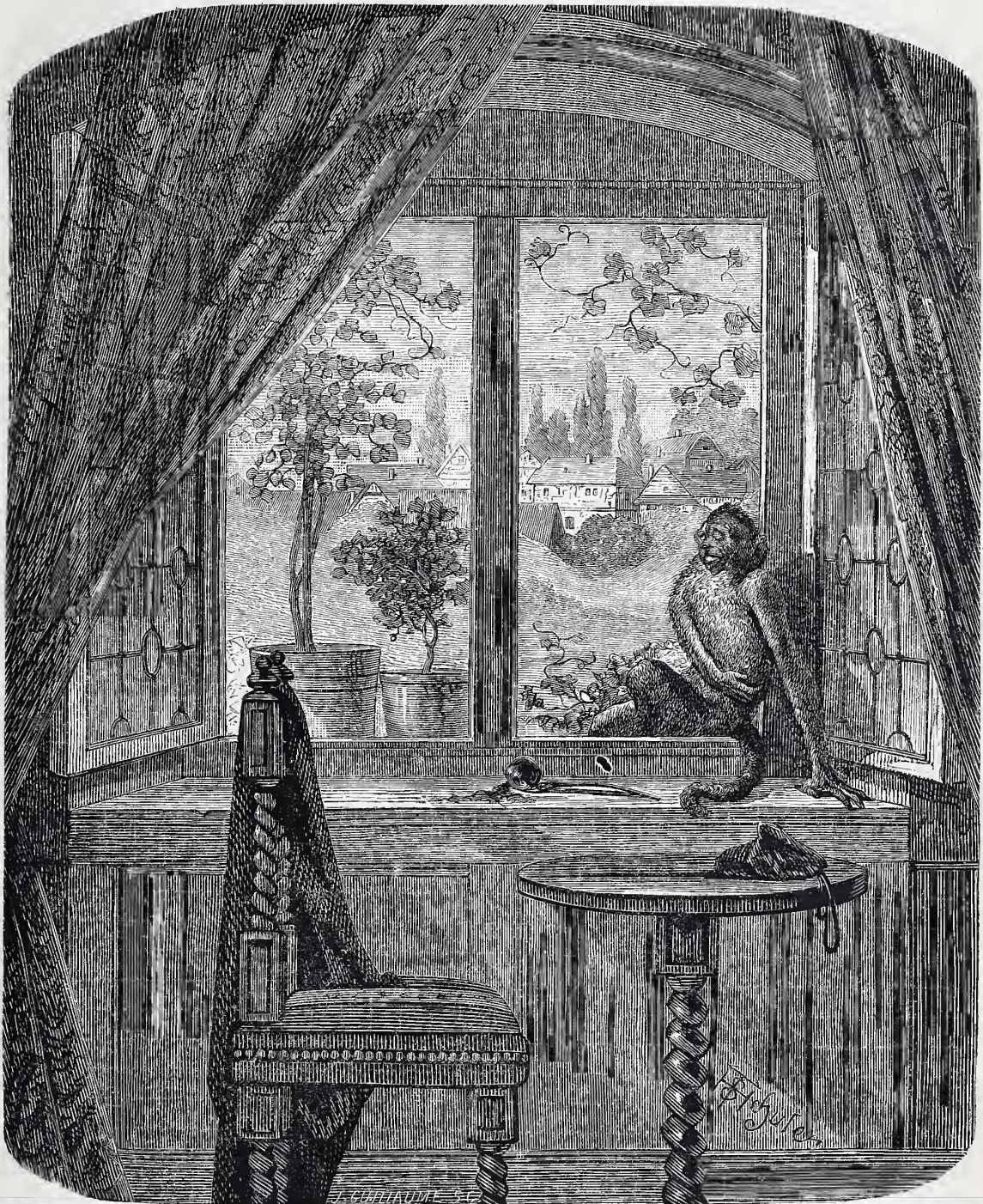
avec une ponctualité exemplaire, il approchait lui-même une chaise de la table, s'y asseyait, mangeait fort convenablement dans une assiette, en se servant d'une cuiller, et buvait dans un verre, qu'il posait ensuite doucement sur la table sans jamais répandre une goutte de son contenu sur la nappe. Après le dîner, il prenait sa tasse de café, comme les autres convives, pourvu qu'on n'eût pas oublié de la bien sucrer. Quand il avait froid, il jetait sur ses épaules un vêtement qu'il trouvait là ou qu'il allait décrocher dans l'antichambre. Le soir, pour se coucher, il

avait soin de retourner son matelas, comme il l'avait vu faire au domestique, et il s'enveloppait dans sa couverture. Quand il venait des visiteurs, il leur tendait familièrement la main et il paraissait trouver tout naturel qu'on le traitât en égal, en ami.

(1) Voy., sur Théophile Schuler, p. 57. Ces deux dessins, les derniers que nous ait envoyés Schuler, n'étaient point complètement achevés. Nous espérons être autorisés à reproduire différents croquis puisés dans ses cartons et que son intention était sans doute de porter sur le bois.

Évidemment, Jacques était parfaitement heureux de son nouveau régime, et s'y était si bien façonné qu'on eût dit qu'il n'avait jamais vécu autrement. Une seule chose semblait le préoccuper, lui causer à la fois de l'inquiétude et de l'envie : c'était l'habitude que son maître avait de fumer.

Il contemplait longuement cet étrange instrument dont on mettait le bout dans sa bouche et duquel on tirait des bouffées d'une vapeur épaisse qui montaient dans l'air, et il voyait bien que cet exercice procurait à celui qui s'y livrait une profonde satisfaction. Un jour, il eut l'occasion de faire



Le Déplaisir. — Dessin inédit de Théophile Schuler.

l'expérience de ce plaisir inconnu qui le tentait, et ce fut sa perte.

Son maître, qui était en train de fumer, fut appelé hors de son cabinet par la visite d'un voisin, et laissa sa pipe allumée sur le rebord de la fenêtre. Jacques ne fit qu'un bond jusqu'à la pipe, s'en empara, introduisit le tuyau dans sa bouche, souffla d'abord, puis aspira, et réussit à produire, lui aussi, une longue spirale d'une belle fumée blanche qu'il s'amusa à suivre des yeux dans l'espace. Il était visiblement enchanté du succès de l'opération, mais

son plaisir ne fut pas de longue durée. Tout à coup il jeta loin de lui la pipe, appuya sa tête languissante contre le montant de la fenêtre et assura son équilibre en s'arc-boutant sur son long bras. Il n'y avait pas de doute, Jacques éprouvait un profond malaise, le tabac lui avait fait mal. Il resta quelque temps ainsi, regardant mélancoliquement la campagne. Que se passait-il en lui ? En voyant l'espace, les arbres lointains, songeait-il avec regret à sa vie passée, à la liberté, aux belles forêts de son pays, détestait-il son existence actuelle, les avantages trompeurs de l'es-

clavage? Quoi qu'il en soit, il sauta brusquement de la croisée dans la rue et il prit sa course vers les champs.

Le soir, on ne le trouva pas; on parcourut en vain toute la maison. Le lendemain matin, on le chercha dans le bois voisin du village, et on ne tarda pas à l'apercevoir, couché au pied d'un arbre, tout frissonnant. La nuit avait été très-fraîche, il avait été saisi par le froid. Jacques se laissa porter à la maison dans les bras de son maître. Il toussait beaucoup; on le soigna, on lui donna des tisanes, des potions sucrées, qu'il acceptait avec plaisir; on remarqua même qu'il feignait parfois d'avoir des quintes de toux pour se faire donner des friandises. On ne put le guérir; la poitrine était attaquée. Après avoir langué quelques semaines, le pauvre Jacques mourut.

INÉGALITÉ, ÉGALITÉ.

L'inégalité primitive des hommes est un fait de nature; l'égalité finale est l'idéal de la pensée.

Alfred FOUILÉE.

AIDE-MÉMOIRE HISTORIQUE.

Voy. t. XLV, 1877, p. 70 et 263; — t. XLVI, p. 250.

1616

SHAKSPEARE ET CERVANTES.

En cette année 1616, disparurent de ce monde deux génies originaux et créateurs : en Angleterre, l'auteur dramatique William Shakspeare, âgé de cinquante-deux ans seulement, et en Espagne, l'auteur de *Don Quichotte*, Michel Cervantes-Saavedra, dans sa soixante-neuvième année.

Les biographies les plus autorisées, celles de M. Guizot et de Victor Hugo entre autres, rapportent que les deux grands hommes moururent le même jour, au 23 avril, et que ce fut aussi au 23 avril que Shakspeare naquit. Cette coïncidence a été fort remarquée; et comme elle se trouve reproduite dans le *Magasin pittoresque*, il est de notre devoir de faire connaître qu'elle n'est pas seulement incertaine sur un point, mais encore inexacte sur un autre. Ainsi, Shakspeare ayant été baptisé le 26 avril, d'après l'acte des archives de sa paroisse, on a présumé qu'il avait dû naître le 23; mais c'est une simple conjecture. En outre, l'Angleterre n'avait pas adopté le calendrier grégorien en 1616, de sorte que le 23 avril anglais de cette année correspondait au 3 mai espagnol, et qu'en réalité Shakspeare mourut dix jours après Cervantes, quoique les deux extraits mortuaires dans les deux pays portent la même date du même mois. L'Angleterre suivant aujourd'hui le calendrier grégorien comme l'Espagne le suivait alors, on doit rectifier les dates de la manière suivante, et dire que Cervantes est mort le 23 avril 1616, Shakspeare le 3 mai 1616; on pourrait ajouter que ce dernier, baptisé le 6 mai 1564, était *probablement* né le 3 mai de cette année, le baptême ayant lieu le plus ordinairement au surlendemain de la naissance; mais cette coïncidence conjecturale manquerait de l'intérêt que présentait la triple coïncidence du 23 avril.

Quoi qu'il en soit de la symétrie des jours du mois, la symétrie spéciale du millésime de l'année 1616 est assez remarquable pour fixer dans la mémoire l'époque de la mort de ces deux auteurs illustres.

1564

SHAKSPEARE, GALILÉE, MICHEL-ANGE.

Voici une autre particularité curieuse : la naissance de

Shakspeare a eu lieu dans l'année même de la naissance de Galilée et de la mort de Michel-Ange. Le 15 février 1564, Galilée entra dans la vie terrestre; le 17 du même mois, Michel-Ange en sortait; le 6 mai suivant, Shakspeare était baptisé quelques jours après sa naissance. L'humanité réparerait sa perte; car si la mort de Michel-Ange dut mettre en deuil la république des lettres et des arts, l'amertume en est adoucie lorsqu'on songe aux grandes destinées que l'avenir réservait à Shakspeare et à Galilée!

Lorsque Shakspeare et Cervantes moururent, notre Corneille était né depuis dix ans, et les dix années qui suivirent l'année 1616 furent fécondes en auteurs français illustres : elles virent naître la Fontaine, Molière et Pascal dans le court intervalle de 1621 à 1623; puis M^{me} de Sévigné en 1626, que Bossuet suivait un an après, sans parler de Colbert en 1649 et de Condé en 1621. On a remarqué aussi que le peintre Eustache Lesueur, l'une de nos gloires nationales, était né en 1616.

A l'époque où Galilée, âgé seulement de dix-neuf ans (1583), préludait à ses ingénieux travaux de philosophie expérimentale, en observant, à Pise sa patrie, les oscillations pendulaires de la célèbre lampe que l'on montre encore dans la cathédrale, Cervantes était âgé de trente-six ans. Il en comptait quarante-deux lorsque Shakspeare mit au jour ses premières pièces.

Il avait couru beaucoup d'aventures périlleuses : — à la bataille de Lépante (1574), où il se comporta en héros; — à Tunis, où il demeura captif pendant six ans et où il eût péri à la suite de ses audacieuses tentatives d'évasion, s'il n'eût été racheté à temps. Soldat de nouveau à son retour de captivité, il revint ensuite à la littérature qu'il avait cultivée dans sa jeunesse, et fit représenter une trentaine de saynètes; mais, dès l'âge de quarante ans, il avait renoncé à cette ressource en présence de l'interminable fécondité de don Lope de Vega, né presque en même temps que Shakspeare, et qui s'empara entièrement du monde théâtral comique.

La fortune fuyait Cervantes. Il végéta dans d'obscurs emplois, livré à ses tristes méditations et luttant contre une pauvreté persistante. Cette pauvreté a cependant été l'aiguillon de son génie, car ce fut sous les coups du sort qu'il conçut et prépara son immortel *Don Quichotte*, type éternellement vivant, dont le héros semble être entré dans la postérité comme un personnage historique.

MICHEL-ANGE, GALILÉE, NEWTON.

Galilée mourut au commencement de l'année 1642, le 9 janvier (1).

Moins d'un an après, Newton naissait, le jour où l'Angleterre célébrait la fête de Noël. Il devait vivre longtemps et mourir à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, en 1727. Galilée avait vécu soixante-dix-huit ans, et Michel-Ange, mort, comme nous l'avons vu, deux jours avant la naissance de Galilée, avait poursuivi pendant plus de quatre-vingt-neuf ans sa glorieuse carrière.

Ainsi, le long intervalle de deux cent cinquante-deux ans qui sépare la naissance de Michel-Ange, en 1475, de la mort de Newton, en 1727, avec Galilée entre eux deux, fut à peu de mois près occupé par les vies successives de ces trois personnages.

Quels changements durant ces trois existences! A la naissance de Michel-Ange, l'Amérique n'était pas décou-

(1) Cette même année 1642 vit aussi mourir (4 décembre) le cardinal de Richelieu, qui avait débuté dans la politique en l'année 1616, à l'âge de trente et un ans, en devenant pour la première fois secrétaire d'État.

verte, ni la route aux Indes orientales par le cap de Bonne-Espérance; l'imprimerie, à peine répandue en Italie, ne fonctionnait en France que depuis cinq ans et n'avait rien produit en Angleterre!

RÈGLES DE CONDUITE.

CONSEILS A MES ENFANTS,

Par Antoine de Courtois (1).

Le bon sens consiste à être judicieux dans sa conduite, c'est-à-dire à se comporter en tout avec réflexion, à ne rien faire dont on puisse se repentir, et à tirer des gens et des choses le parti le plus avantageux, mais toujours sans blesser l'honneur ou la justice.

La plupart des hommes n'acquièrent cette sagesse que par une expérience pénible et coûteuse. C'est à force de faire des fautes et des sottises qu'ils apprennent à ne plus en faire; mais souvent cette science leur arrive trop tard, lorsqu'ils sont déjà au bout de leur carrière.

C'est pour éviter ce malheur, mes chers enfants, et pour tourner à votre avantage les fautes mêmes que j'ai commises, que je vais vous donner les règles de conduite suivantes et dont je vous prie de ne jamais vous écarter. Je vous le demande au nom de votre intérêt, au nom de votre bonheur. Vous savez s'ils me sont chers et si je voudrais vous tromper.

Devoir de prendre un état.

Il est nécessaire de prendre un état pour jouir de la considération attachée à une profession utile, pour se ménager les moyens d'élever et de placer ses enfants, et pour avoir la satisfaction de tirer un parti utile de soi-même et de ses talents (2).

Rien ne rend l'homme plus content et la vie plus douce que d'être l'artisan de sa fortune. Si vous n'avez pas une profession, vous ne serez jamais que des hommes nuls, ennuyés et ennuyeux. Tel fut le sort d'un de nos parents, et c'est pour cela qu'il périt misérablement.....

Vous devez donc travailler incessamment à acquérir les connaissances nécessaires à l'état pour lequel vous vous destinez, et, une fois parvenus à cet état, vous devez passer votre vie à en remplir les devoirs: premièrement, pour vous y maintenir; secondement, pour obtenir la considération publique; troisièmement, pour augmenter votre fortune et faire pour vos enfants ce que nos pères ont fait pour nous.

Ce n'est pas ton goût seul qu'il faut consulter dans le choix d'un état. Souvent nos goûts nous égarent et changent avec le temps. Je l'ai malheureusement éprouvé moi-même. Je crus avoir la vocation de la médecine, je me fis médecin; mais quand il fallut exercer, je ressentis une répugnance si grande que je dus y renoncer. Ainsi, je perdus mon argent, mon temps, mes peines, et je n'ai pu vous servir comme je l'aurais voulu.

La probité.

Faites profession d'avoir une probité scrupuleuse, et que tout le monde le sache. Gardez-vous de prendre ou de retenir ce qui ne serait point à vous, ne fût-ce que la plus petite chose. Il n'y a point en telle matière de faute légère.

(1) Extraits d'un *livre de raison* écrit de 1812 à 1828, et publié par M. Charles de Ribbe dans son ouvrage intitulé: *la Vie domestique, ses modèles et ses règles, d'après des documents originaux*, 2 vol. Paris, Édouard Baltenweck, 1877.

Sur les *livres de raison*, voy. t. XXXVII, 1869, p. 6.

(2) Le père d'Antoine avait dit souvent: « J'aimerais mieux que mes enfants fussent cordonniers que d'être sans état. »

Rien n'est plus honteux, rien n'est plus déshonorant aux yeux des hommes que tout ce qui est contraire à la probité. J'ai vu un homme riche qui, étant dans son lit de mort, chargea son fils de restituer vingt-quatre sous qu'il se reprochait d'avoir pris ou retenus injustement.

La prudence veut que, dans les affaires d'intérêt, on s'en rapporte toujours à l'avis d'un homme impartial, d'une prudence et d'une expérience consommées.

Ainsi, avant de vous décider dans vos affaires, pensez-y bien, et consultez même pour les moindres objets. En consultant, on a l'avantage d'être éclairé par l'avis d'une personne désintéressée, et de réfléchir soi-même plus mûrement.

Savoir épargner.

La première règle de conduite, celle de tous les temps, est de proportionner votre dépense à votre revenu, de manière à avoir toujours au moins un sixième en réserve, afin de pouvoir faire face à des dépenses imprévues qui surviennent toujours.

Sans cette précaution, vous serez obligés de prendre sur vos fonds, toutes les fois que vous aurez à faire une dépense ou une réparation extraordinaire. Votre capital sera diminué d'autant et pourra bientôt se réduire à rien.

Combien de fois, dans la famille même, n'est-il pas arrivé que, faute d'avoir un fonds en réserve, on n'a pu réparer la brèche d'un bâtiment, et qu'ensuite il a fallu vendre une terre pour le refaire à neuf! Ainsi, je vous en prie, ne mangez jamais jusqu'au dernier sou de vos revenus; autrement, vous finirez par manger le dernier sou de votre capital. Je vous le prédis, je vous l'annonce solennellement. Rappelez-vous les malheurs qu'un de nos devanciers prétait à un de ses fils (qui ne savait pas épargner): — *Et vous, mon fils*, lui dit-il dans ses derniers conseils à ses enfants, *si vous faites bien, vous ne vous marierez pas, et si vous vous mariez, vous serez malheureux*. Il se maria, il mourut sur la paille, lui et ses enfants!!!

Quelque modiques que soient vos revenus, il vous sera toujours possible de dépenser moins. L'économie diminue les dépenses, et le travail augmente les revenus.

Une méthode sûre pour se bien conduire à cet égard, est de faire son budget au commencement de chaque année, c'est-à-dire de dresser l'état de ses revenus présumés et celui de ses dépenses prévues.

Écrivez exactement toutes vos dépenses et toutes vos recettes.

Si je suis assez heureux pour laisser de l'ordre dans la famille, c'est uniquement à ce moyen que j'en serai redevable.

La fin à une prochaine livraison.

LA MOUCHE DE L'OLIVIER.

Depuis bien des années déjà, les Oliviers de la France méridionale sont attaqués par des insectes de différents ordres dont les agriculteurs de la contrée n'ont pas encore pu combattre les ravages d'une manière efficace. Parmi ces ennemis acharnés du précieux végétal, on peut citer en premier lieu un Diptère (*Dacus Oleæ*) qui fera plus spécialement l'objet de cette étude, puis deux Coléoptères, plusieurs Lépidoptères, et, en dernier lieu, un Hémiptère qu'on désigne en Provence sous le nom de *pou de l'olivier* (*Kermes Oleæ*). Les différentes parties de l'arbre sont sujettes aux atteintes de ces hôtes incommodes, et chacune en particulier nourrit ses parasites: c'est ainsi que des Pyrales, des Teignes, dévorent les feuilles et les bourgeons; que des larves de Coléoptères sillonnent de leurs galeries les rameaux encore tendres; que certaines Mou-

ches vivent aux dépens du fruit; que l'écorce, enfin, est recouverte par le Kermès dont nous avons signalé la présence.

Mais là ne s'arrête pas le mal; le nombre des envahisseurs devient quelquefois tel, qu'il réduit certains arbres à un état d'épuisement dont les conséquences peuvent être funestes. Les feuilles prennent alors une teinte noirâtre occasionnée par une végétation parasite, par une sorte de moisissure, qui vient ajouter son action débilitante à celle qu'ont exercée déjà les autres insectes et particulièrement les Kermès. Cette maladie, qui affecte à la fois les oliviers, les citronniers et les orangers, est connue sous le nom de *morfée*.

La Mouche de l'olivier a été décrite par plusieurs auteurs; Bernard et Coquebert l'ont figurée à l'état parfait; elle a été, à Aix, de la part de Fonscolombe, l'objet d'une étude approfondie.

C'est un petit Diptère, long de quatre millimètres, aux yeux brillants et d'un vert changeant. Les pattes et les antennes sont d'un jaune fauve; le corselet est gris, marqué d'une croix jaunâtre mal circonscrite; l'abdomen, noirâtre, orné d'une bande jaune, se termine en pointe chez les femelles; les ailes, enfin, sont transparentes et agrémentées au sommet par une petite tache obscure.

La larve a la forme d'un ver et ressemble assez à celle qu'on rencontre si fréquemment dans certaines espèces de cerises; elle est un peu conique, sans pieds apparents et de couleur jaunâtre.

Si nous suivons la vie évolutive de cet insecte, nous voyons la femelle pratiquer une incision dans la pulpe d'une olive, y déposer un œuf, prendre son vol, et se poser sur un autre fruit pour y répéter la même opération.

La ponte a lieu au moment où l'huile commence à se former dans l'olive, c'est-à-dire vers le mois de juillet. A



La Mouche de l'olivier.

partir de cette époque jusqu'à la cueillette, plusieurs générations peuvent se succéder. La multiplication plus ou moins rapide de l'insecte dépend en effet, en grande partie, de l'intensité de la chaleur. Quinze jours suffisent aux larves pour se transformer si la température est supérieure à 18 degrés; si, au contraire, elle s'abaisse au-dessous de 10 degrés, les larves s'engourdissent, passent l'hiver dans cet état, et n'apparaissent qu'au printemps sous leur forme définitive. Par les températures intermédiaires variant entre 10 et 15 degrés, la métamorphose s'effectue dans l'espace d'un mois.

On voit d'après ce qui précède que, pendant les années chaudes, les ravages occasionnés par la Mouche de l'olivier peuvent prendre des proportions d'autant plus grandes que chaque femelle pond jusqu'à trois cents œufs, et que les olives contiennent parfois deux ou trois larves.

Cette prodigieuse multiplication est, à la vérité, souvent arrêtée par les pluies équinoxiales et par le mistral. L'abaissement subit de la température suffit alors pour détruire un grand nombre de Mouches, mais les larves n'en existent pas moins.

Sur le littoral de la Méditerranée, le *Dacus Olea* n'apparaît en grand nombre que tous les deux ans. C'est en 1828 qu'on a constaté l'invasion de ce dangereux insecte, dont les ravages, jusqu'à cette époque, n'avaient pas atteint le degré de gravité qu'ils ont conservé depuis. On a souvent attribué l'origine de ce fléau à l'habitude contractée par les Génois de retarder outre mesure l'époque de la cueillette. D'après les auteurs de la version que nous rapportons, cette manière de procéder favoriserait le développement de l'insecte, et les vents du sud apporteraient sur nos côtes ces hordes de dévastateurs ailés.

Nous ne saurions nous prononcer sur la valeur de cette théorie, qui n'est pas invraisemblable; quoi qu'il en soit, depuis 1828, la Mouche de l'olivier s'est montrée en Provence pendant les années dont le millésime se termine par un chiffre pair, et qui, pour cette raison, sont désignées, dans le pays, sous le nom d'*années du ver*. Pendant les années impaires, elle est beaucoup moins abondante.

Le *Dacus Olea* ne s'éloigne guère des côtes de plus de cent kilomètres, et il est rare de le rencontrer dans les localités où le mistral souffle avec violence.

Nous avons dit que les transformations de l'insecte étaient plus ou moins précoces suivant l'état de la température; elles le sont aussi suivant le degré de maturité des fruits. Lorsque l'olive encore verte tombe accidentellement, la larve qu'elle contient périt bientôt; si, au contraire, à l'époque de sa chute, le fruit est à peu près mûr, le ver continue à vivre et se métamorphose soit à l'intérieur, soit en s'enfonçant en terre. Mais c'est principalement lorsque les olives sont entassées sur les greniers que les larves se répandent dans la poussière et dans les balayures pour se transformer. En brûlant tous ces détritiques, on immole un grand nombre de vers et on protège ainsi la récolte de l'année suivante: c'est du moins le remède préconisé par Fonscolombe.

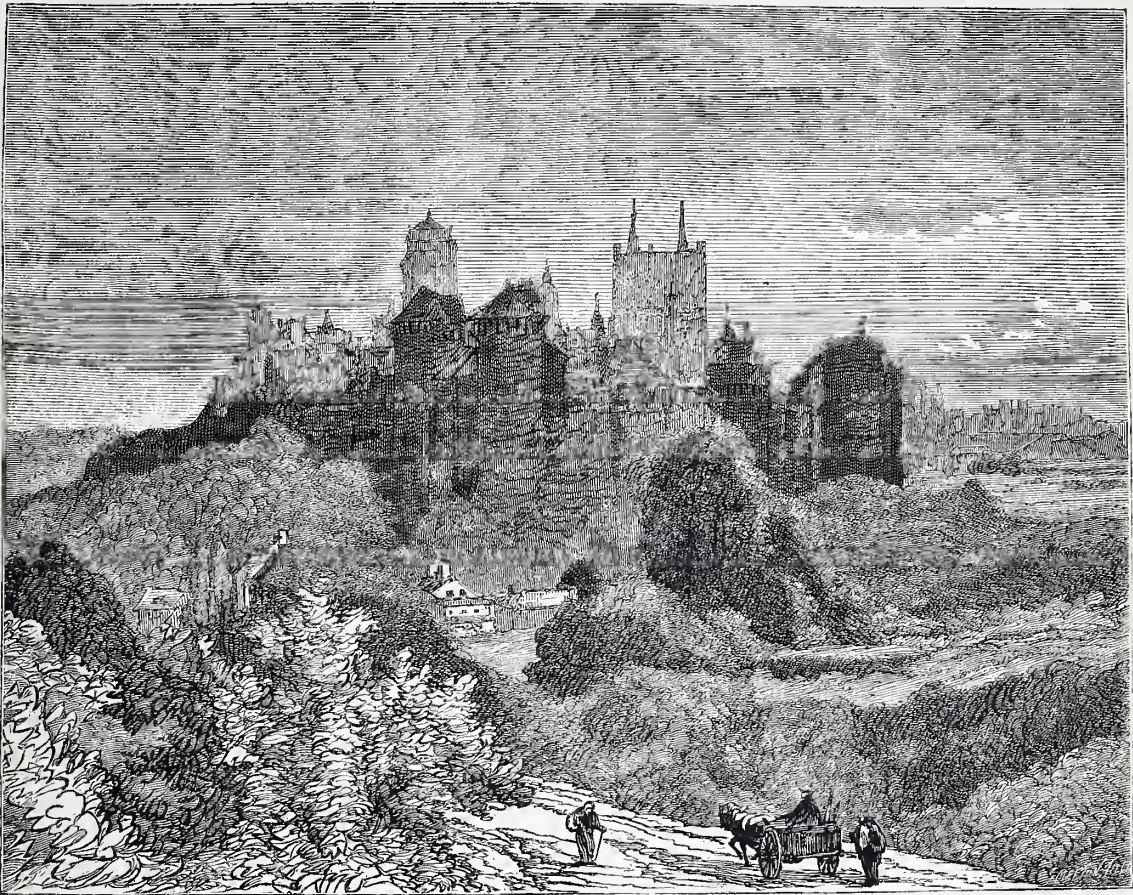
On estime à plusieurs millions le préjudice causé dans certaines années par la Mouche de l'olivier aux cultivateurs des départements du Var, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône et des Pyrénées-Orientales. Pour donner, d'ailleurs, une idée plus précise des pertes que cet insecte fait subir aux agriculteurs provençaux, on peut citer une expérience faite en 1846 sous les yeux de Guérin Méneville.

Vers le milieu d'octobre, seize doubles décalitres d'olives attaquées par les vers furent portés au moulin, et produisirent de trente-trois à trente-quatre litres d'huile médiocre; dix jours après, la même quantité ne donnait plus que quinze à seize litres d'huile de mauvaise qualité; un peu plus tard, les résultats diminuèrent au point de devenir nuls. Dans les années favorables, on obtient, avec des olives saines, un rendement qui varie entre cinquante et quatre-vingts litres d'excellente huile.

Cette expérience a déterminé le savant entomologiste à conclure que le remède le plus efficace consistait à cueillir les olives un peu avant leur maturité et à les détriter le plus promptement possible. En suivant cette méthode, on obtient encore une demi-récolte et on détruit une grande quantité de larves qui périssent écrasées par les meules. Il ne reste plus dès lors, pour propager l'espèce, que les hôtes des olives laissées accidentellement sur les arbres, et dont le nombre est trop restreint pour constituer un véritable danger.

VITRÉ

(ILLE-ET-VILAINE).



Vue de Vitré. — Dessin de Jules Laurens.

Vue du dehors et d'un peu loin, Vitré offre un aspect des plus pittoresques. On aperçoit les toits de ses maisons irrégulièrement étagés les uns au-dessus des autres, dominant une ligne de remparts démantelés et dominés eux-mêmes par un massif de tours, de tourelles à mâchecoulis et à toitures coniques, restes de l'ancien château fort.

Du côté du nord, le rempart et ses tours reposent sur le rocher taillé à pic, de couleur noire, qu'envahissent des amas de plantes grimpantes, d'arbustes, de buissons touffus.

A l'intérieur, Vitré est une des villes les plus sombres, les plus tristes que l'on puisse voir. C'est une accumulation de vieilles maisons, la plupart en bois, pressées les unes contre les autres, se disputant l'espace, laissant comme à regret circuler entre elles d'étroites ruelles, tortueuses, montueuses, privées d'air et de lumière. Les façades d'un grand nombre de ces maisons sont toutes cuirassées d'ardoises épaisses, inégales, tachées de mousses et de lichens. Les étages supérieurs surplombent, soutenus par des poutres grossières, sur les rez-de-chaussée transformés en autant d'antres ténébreux au fond desquels se cachent de mystérieuses boutiques. On ne peut parcourir ces rues sans se croire transporté à plusieurs siècles en arrière.

Cette petite ville a joué un rôle dans l'histoire. Elle soutint plusieurs sièges au moyen âge. Plus tard, au temps des guerres religieuses, elle devint une des places fortes

des protestants et repoussa l'attaque du duc de Mercœur, chef de la Ligue en Bretagne. Elle connut aussi un autre genre d'honneur moins périlleux : les États de Bretagne se réunirent plusieurs fois dans ses murs.

ADMINISTRATION DE LA FRANCE

AVANT 1789.

Voy. les Tables du tome XLVI.

LES INTENDANTS DE PROVINCE.

Les intendants des provinces, avant 1789, étaient les représentants du pouvoir central dans la grande circonscription administrative nommée *généralité*. Leurs fonctions peuvent se comparer à peu près à celles des préfets dans nos départements ; mais leur puissance était beaucoup plus grande. Leur titre complet était : « Intendants de justice, police et finances, commissaires départis dans les généralités du royaume pour l'exécution des ordres du roi. »

L'institution des intendants est due au génie politique du cardinal de Richelieu (1635). Son but, en les créant, était d'établir plus solidement, par toute la France, l'action du pouvoir royal. Il se plaisait à mettre en face des difficultés de toutes sortes que présentait alors l'administration des provinces, ces nouveaux magistrats, fils du peuple, élevés par la royauté et n'ayant pas d'autre appui. Il disait lui-même que « l'intérêt qu'ils avaient au temps

présent était la meilleure caution de leur fidélité. » Par eux, il pouvait faire échec à la noblesse, qui tenait les *gouvernements*; aux parlements, contre lesquels il avait une défiance qui semblait prévoir la Fronde; enfin atténuer pour un moment le mal que faisaient à la France les gens de finances, véritable plaie, dont il subissait avec chagrin la nécessité.

Le rôle des intendants fut donc en quelque sorte agressif au début : ils étaient envoyés pour combattre toutes les institutions opposées à la centralisation du pouvoir. C'est ce qui explique qu'ils furent reçus d'abord avec méfiance, qu'ils ne purent s'installer qu'avec beaucoup de peine, et que la haine que Richelieu lui-même inspirait à certaines classes de la société retomba sur eux en partie. Parmi ces ennemis, les plus actifs et les plus influents furent certainement les parlements.

Les parlements, ou cours de justice, avaient vu une partie de leurs privilèges violés par l'établissement des nouveaux fonctionnaires, qui s'attribuaient le droit de rendre la justice dans un grand nombre de cas. Les parlementaires, gens bruyants et remuants, s'opposèrent donc de toutes leurs forces à une pareille création. Ils furent assez forts, après la mort de Richelieu, pour obtenir de la régente Anne d'Autriche la suppression des intendants. Ceux-ci furent les premières victimes de la passagère toute-puissance du Parlement de Paris, lorsque la Fronde éclata.

Mais les circonstances qui avaient donné lieu à cette réforme ne durèrent pas. La guerre civile s'éteignit dans la lassitude et le dégoût. Quelques années plus tard, les intendants étaient rétablis (1654), leurs fonctions réglées, leur puissance accrue. Louis XIV grandissant, Colbert montant vers le pouvoir, l'ère de leur apogée approche. C'est le moment de voir quelles étaient leurs attributions et comment ils faisaient face aux difficultés d'une administration mal pondérée.

Nous savons que les limites territoriales du pouvoir de l'intendant étaient celles de la *généralité*. On appelait généralités les grandes subdivisions qui partageaient la France afin de faciliter la perception des contributions publiques ou impôts.

À la fin du dix-huitième siècle, lorsque le territoire de la France fut au complet, on comptait trente-deux intendants.

À côté de ces fonctionnaires, il y avait dans les provinces un certain nombre de pouvoirs rivaux avec lesquels ils eurent souvent maille à partir. Le premier de ces adversaires, c'était le *gouverneur*. Les gouverneurs, tous de la noblesse, et souvent de la plus haute noblesse, avaient perdu à la création des intendants la grande part de leur pouvoir civil; ils n'avaient conservé que leurs attributions militaires. Quoiqu'ils fussent toujours les premiers dans la province, ils n'y faisaient plus tout ce qu'ils voulaient, ils n'y fomentaient plus à leur gré la guerre civile; cette présence d'un surveillant de leurs actes les gênait, et bien souvent leur insolence fit payer cher aux nouveaux venus l'honneur qu'ils avaient d'avoir à faire à si haute partie.

En 1663, un intendant envoyé par Colbert dans la province d'Auvergne pour remédier aux désordres que les mœurs brutales, — on peut dire sauvages, — des gentilshommes de ce pays provoquaient depuis longtemps, trouva contre lui le gouverneur, le duc de Bouillon. Le célèbre gentilhomme-brigand Massiat d'Espinchal put, grâce à cette haute protection, échapper à toutes les recherches de la justice. Il poussa l'audace et la fanfaronnade jusqu'à venir devant le tribunal présenter sa justification à la tête de quarante cavaliers. L'arrêt rendu contre lui, il s'en retourna fièrement dans sa montagne, après avoir bravé le représentant du roi, qui s'en plaignait sans résultat. Ce ne fut

que deux ans après que l'autorité des *Grands jours* d'Auvergne remit un peu d'ordre dans la province et osa punir les coupables.

Une autre puissance à laquelle les intendants eurent à faire, au moins dans certains pays, fut l'assemblée des *États*. Quelques provinces de l'ancienne France avaient conservé le droit de faire voter par des assemblées électives les impôts qu'elles payaient à la couronne. Au dix-septième siècle, les *pays d'État* étaient le Languedoc, la Bourgogne, la Bretagne, et quelques petites contrées des Pyrénées. La grosse affaire de ces assemblées provinciales était précisément le *don gratuit* offert au roi traditionnellement par la province. Les intendants échauffaient le zèle pour emporter une augmentation de la somme. Les députés opposaient à leurs instances, quelquefois, selon les expressions d'un des intendants, « des négations sèches et sans raisonnement », quelquefois une résistance ardente et passionnée qui tombait dans la révolte. Cependant, pour les amener à composition, les séductions quelles qu'elles fussent n'étaient pas ménagées. « Oh ! que je voudrais, s'écrie madame de Sévigné, que vous eussiez les 5 000 livres qu'on veut jeter pour corrompre les consuls. » Ces paroles étaient adressées à son gendre, M. de Grignan, qui avait alors à traiter l'affaire du don gratuit avec les États de Provence.

Quelquefois cependant les choses allaient plus aisément : on enlevait une forte somme sans trop de peine. C'est encore M^{me} de Sévigné qui parle : « Les États (de Bretagne) ne doivent pas pas être longs ; il n'y a qu'à demander ce que veut le roi ; on ne dit pas un mot ; voilà qui est fait. Pour le gouverneur, il y trouve, je ne sais comment, 40 000 écus qui lui reviennent ; une infinité d'autres présents, des réparations des chemins et des villes, quinze ou vingt grandes tables, un jeu continu, des bals éternels, des comédies trois fois la semaine, une grande braverie : voilà les États. J'oublie quatre cents pièces de vin qu'on y boit ; mais si j'oubliais ce petit article, les autres ne l'oublieraient pas, et c'est le premier. »

Malheureusement, les 2 500 000 livres votées par des gens mis en si belle humeur n'étaient pas toujours aussi faciles à ramasser dans la province. Le peuple est pauvre de tout le luxe des grands ; la révolte chez les têtes dures de Bretagne était souvent le revers de pareilles réjouissances : « Il y a présentement 5 000 hommes à Rennes, écrivait plus tard M^{me} de Sévigné... On a fait une taxe de cent mille écus sur les bourgeois, et si on ne trouve point cette somme dans les vingt-quatre heures, elle sera doublée et exigible par les soldats. On a chassé et banni toute une grande rue, et défendu de les recueillir sur peine de vie. De sorte qu'on voyait tous ces misérables, femmes accouchées, vieillards, enfants, errer en pleurs ou sortir de la ville, sans savoir où aller, sans avoir de nourriture, ni de quoi se coucher. Avant-hier on roua un violon qui avait commencé la danse... on a pris soixante bourgeois ; on commence demain à pendre. »

Au milieu de pareilles difficultés, l'intendant avait fort à faire pour contenter la cour et conserver avec ses administrés des rapports de bonne entente.

Aussi c'était des hommes remarquablement intelligents que Colbert choisissait pour mettre en leurs mains une pareille charge ; il avait en eux toute confiance ; il les appuyait toujours ; et bien souvent le Conseil du roi, en dernier ressort, donnait raison aux intendants malgré les plaintes qui s'élevaient contre leur administration. Nous avons vu que ces plaintes portaient le plus souvent des parlementaires, qui, ayant, comme on dit, becs et dents, usaient de tout leur pouvoir à la cour pour ruiner le crédit des fonctionnaires qui les incommodaient dans leurs provinces.

L'intendant, en effet, avait certaines fonctions judiciaires qui le mettaient fréquemment en conflit avec les cours chargées de rendre la justice. La correspondance administrative des intendants qui nous a été conservée est pleine des récriminations que ces deux pouvoirs font continuellement l'un contre l'autre. Si, le plus souvent, l'intendant l'emportait auprès des ministres, par contre, lorsqu'il avait un procès dans la province, la rancune des magistrats ne manquait pas l'occasion de le faire repentir de ses succès. Aussi voyons-nous que les intendants demandaient en grâce à Colbert, que le roi voulût bien les soustraire à la juridiction parlementaire et évoquer leurs procès à son conseil.

Ces rivalités s'enflammaient à propos de tout. Les gens de justice y montraient parfois un esprit de taquinerie étroite, un entêtement, qui les jetait dans le ridicule. Les questions d'étiquette et de *pas*, dans les cérémonies publiques, étaient les sujets particulièrement féconds de ces discordes. On trouve dans la correspondance des intendants une anecdote qui montre bien jusqu'où allait l'excès de ce genre de susceptibilité.

Depuis longtemps une rivalité de préséance s'était élevée entre le Parlement d'Aix et la Cour des comptes de cette ville. Un jour, à l'occasion d'un *Te Deum*, les deux cours se rendaient en corps à l'église. Le Parlement arrive le premier, entre dans le chœur, et fait fermer la grille au nez de la Cour des comptes qui marchait sur ses talons. On peut s'imaginer le triomphe des uns et la rage des autres. Outré de fureur, un conseiller de la Cour des comptes, — non des plus graves assurément, — escalade la balustrade, s'empare du fusil d'un soldat qui faisait sentinelle, et de là, en toge et en bonnet carré, il met en joue le président du Parlement. A ce coup, la fortune change, le magistrat, tremblant de frayeur, se cache derrière les stalles du chœur, tandis que son bataillon épouvanté s'échappe par une porte latérale. Le président enfin parvint à s'enfuir, mais il fut poursuivi à coups de pierres par les membres de la Cour des comptes, et forcé de se sauver à pied, par la boue, les jambes embarrassées dans son grand costume.

Cette scène, digne du *Lutrin*, montre qu'il y avait quelquefois des côtés bien ridicules dans cet esprit de tradition qui, à certains autres points de vue, faisait l'honneur de l'ancienne magistrature française.

Au milieu de pareilles difficultés, en face de pouvoirs rivaux si puissants et si redoutables, les intendants ne pouvaient résister que par l'appui qu'ils recevaient d'en haut. Leur autorité était une véritable émanation de la puissance royale. A ce titre, ils avaient compétence non-seulement dans les matières politiques et judiciaires, comme nous l'avons vu, mais aussi et surtout dans les affaires administratives. — Les finances, la police, les prisons et les galères, étaient traitées par eux ; et que de traits précieux à ces différents points de vue leur histoire particulière n'ajoute-t-elle pas à l'histoire générale ! Que de grandes œuvres ont été entreprises sous leurs ordres, comme le canal du Languedoc, construit par Riquet ! Que d'injustices aussi et d'excès déplorables dont ils ont été les complices ! C'est aux intendants que fut confiée en particulier l'exécution des ordres cruels envoyés par M. de Louvois, après la révocation de l'édit de Nantes. On sait qu'ils s'acquittèrent trop bien de leur tâche, et les *dragonnades* ont laissé de tristes souvenirs. Heureusement, leur rôle dans les affaires religieuses ne se borna pas à ces tristes succès. Ils étaient chargés de surveiller les congrégations hospitalières, les chapitres ; ils s'occupaient du temporel des paroisses, veillaient à la reconstruction et à l'entretien des églises ; enfin c'était souvent à l'intendant que s'adressaient

les paroissiens mécontents de leur curé, et les curés mécontents de leurs paroissiens.

Relativement aux affaires militaires, les intendants étaient chargés de veiller aux approvisionnements des armées en marche, à leur casernement, à l'entretien des forteresses et des ports ; surtout c'étaient eux et leurs agents qui recrutèrent l'armée, non par voie de tirage au sort, mais par l'enrôlement libre ou forcé. Là, tout semblait bon, toutes ruses étaient honnêtes, tout engagement valable, quelles que fussent les conditions dans lesquelles il avait été signé. L'habileté des *racoleurs*, qui se répandaient dans les villages, enivraient les jeunes gens, les trompaient par de fausses promesses, les alléchaient par le don de quelque somme minime vite dépensée, tout cela était de bonne guerre. C'est sur de pareilles pratiques qu'était appuyé alors le recrutement des armées françaises, et ce n'était pas un des moindres sujets de mécontentement qui irritaient les populations contre le pouvoir.

On voit que dans toutes les parties de l'administration le rôle des intendants était prépondérant : aussi ils firent bientôt partie intime de la machine administrative de l'ancien régime ; ils marchèrent avec la royauté, prospérèrent avec elle, firent le bien qu'elle fit, et le mal qu'elle laissa faire ; pendant tout le dix-huitième siècle, leur histoire est jointe à celle du pouvoir central dont ils suivent les vicissitudes.

A la fin, lorsque le besoin des réformes surgit de toutes parts, que le cri des opprimés se fait entendre et que la Révolution approche, le corps des intendants a l'honneur de voir sortir de son sein le seul homme qui, semble-t-il, eût pu enrayer ce grand et terrible mouvement. Turgot, nommé intendant de la généralité de Limoges, en 1761, se fit connaître pendant près de quinze ans par une administration exemplaire. Il y vit de près les maux de la France, s'y mêla à la pratique des affaires administratives, et en sortit avec des projets de réforme si sages, que s'ils eussent été appliqués la France eût peut-être évité la catastrophe.

L'institution des intendants ne devait pas survivre à l'ancien régime. Le remaniement de la carte politique de la France, et la division des provinces en départements, imposaient la nécessité d'une administration nouvelle. Le décret du 22 décembre 1789 portait : « Les commissaires départis, intendants et subdélégués, cesseront toutes fonctions aussitôt que les administrations du département seront entrées en activité. »

Le reste du décret établissait, pour remplacer ces fonctionnaires, des assemblées administratives de département, qui elles-mêmes devaient bientôt laisser la place aux préfets. La nouvelle hiérarchie administrative de la France était ainsi établie. *La suite à une autre livraison.*

PENSER.

Ce qui a pensé, ne fût-ce qu'un instant, pensera toujours. RAVAISSON.

L'ARBRE DE FER.

Le Khamdan chinois, dit Édrici, est un grand fleuve dont les bords sont très-peuplés. On rapporte qu'on y voit un arbre de fer nommé en indien *bârchoûl* ; que cet arbre, dont le diamètre est d'une coudée, est fixé au milieu du fleuve à une hauteur d'environ dix coudées au-dessus des eaux, et terminé vers son sommet par trois pointes aiguës. Cet auteur ajoute qu'un homme se tient assis dans le voisinage, tenant un livre à la main et récitant les paroles suivantes : « Fleuve béni, sentier du paradis, d'où

ta source découle et vers lequel tu diriges les hommes ! heureux celui qui, monté sur la cime de cet arbre, se précipitera dans ces eaux. » Alors un ou plusieurs des assistants, émus par ces paroles, montent sur l'arbre et se précipitent dans le fleuve, accompagnés des vœux et des prières de la foule.

LA CAVERNE ENCHANTÉE DE TOLEDE.

Rodrigue, le dernier roi des Goths, fut, disent certaines légendes, témoin d'évocations étranges dans la caverne enchantée de Tolède ; d'autres disent (ce qui est fort différent, sans aucun doute) dans une tour dont la hauteur menaçait le ciel, et qui étonnait les regards par sa circonférence prodigieuse.

Ce souverain efféminé aurait vu dans ces lieux funestes se peindre sous ses yeux l'invasion des Sarrasins et les épisodes les plus douloureux de la bataille du Guadalete.

Rappelons, à ce sujet, qu'au moyen âge on professait publiquement la nécromancie à Séville et à Tolède, comme on professe les mathématiques pures dans nos cours publics. Les plus grands seigneurs de la chrétienté ne craignaient pas d'aller à ces écoles diaboliques et d'y interroger les malins esprits.

Guillaume de Malmesbury a tracé un tableau fort étrange des études nécromantiques accomplies par Gerbert en Espagne, et des visions splendides qu'il avait eues dans un souterrain de Rome, où un palais d'or massif lui avait laissé admirer des merveilles que nul mortel n'avait pu contempler avant lui.

Le docte historien établit en outre comme un fait positif qu'il y avait des cours d'art magique en Espagne. Selon d'autres écrivains, c'était à *Tolotaya*, la Tolède des Sarrasins, qu'ils étaient surtout en honneur. — Druinas de Lintergot, par exemple, « avait vécu à Tollette, où il avait appris la nécromancie. » L'auteur plus moderne de la vie fabuleuse de Virgile, écrivain encore fort respectable par son ancienneté, affirme que c'était dans les environs de Tolède même qu'existaient la caverne fameuse où les docteurs en nécromancie pratiquaient leur art ; l'un d'eux avait fourni une librairie complète sur la matière à l'un de ses adhérents.

Les traditions sur l'origine de la *Caverne enchantée* de Tolède sont aussi obscures que l'histoire de la cité elle-même. Quelques chroniqueurs la font remonter aux temps d'Hercule ; quelques-uns, plus audacieux dans leurs conjectures, l'attribuent aux Égyptiens. Tous sont d'accord pour reconnaître dans cette excavation profonde le lieu où l'on enseignait les arts magiques, et cela en termes si exprès, qu'ils semblent avoir vu les matricules constatant que tels ou tels enchanteurs ont passé leurs examens en ces lieux sinistres.

L'existence de la caverne est, du reste, très-avérée ; ce lieu redouté a son entrée dans l'église paroissiale de Saint-Ginès, église située dans la partie la plus haute de Tolède. Les fables nombreuses qu'on débitait à ce propos émuèrent, dès l'année 1546, la vive curiosité du cardinal archevêque D. Juan Martinez Siliceo. Il fit soigneusement explorer les lieux et débarrasser l'entrée du souterrain des débris dont il était obstrué. Par ses ordres, plusieurs individus pourvus de lanternes, de cordes et de vivres, furent dépêchés pour examiner l'intérieur du formidable souterrain. Ils étaient déjà à moitié morts de peur en y entrant, ajoute le récit qui nous fournit ces détails. Peu d'heures s'écoulèrent avant qu'ils sortissent de l'antre redouté, pleins de trouble et grelottant de froid. Ils jurèrent à l'instant, néanmoins, de dire à l'assistance la pure vérité. « Pour justifier leur terreur donc, ils déclarèrent qu'à environ une

demi-lieue (probablement un demi-mille ; la peur allonge étrangement les calculs de ce genre), ils avaient rencontré des statues de bronze sur une sorte d'autel, et que la plus haute d'entre elles, s'étant détachée de sa base, avait produit en tombant un tel fracas que la terreur avait redoublé chez eux. Le courage leur revenant peu à peu, ils avaient continué leur marche jusqu'à une prise d'eau (ce qui est assez vraisemblable) ; mais ils ne purent traverser. Le froid de la caverne et le peu d'air respirable, joints à cet obstacle, les contraignirent à revenir sur leurs pas. »

Ce qu'il y a de positif, c'est que ces braves gens avaient tout l'aspect de déterrés, et que leur physionomie consternée frappa de stupeur ceux qui les supposaient devenus riches à jamais. On a également la certitude que ces explorateurs crédules et désappointés tombèrent malades pour la plupart, et qu'au lieu de rapporter des trésors, fruits de leurs prétendues investigations, ils languirent dans une sorte de marasme. Plusieurs d'entre eux même moururent. Le cardinal, peu édifié sur la réalité de la légende, fit murer l'entrée de la caverne. D. Martinez Siliceo était probablement fort peu archéologue.

Personne depuis cette époque, affirme-t-on, ne se hasarda à explorer la caverne jusqu'en 1839, époque à laquelle un curieux d'antiquités, comme il s'en trouve encore beaucoup en Espagne, voulut tenter une seconde exploration. Quelques diligences furent faites à ce sujet, mais l'entreprise échoua dès le début. On n'avait pu obtenir des moyens suffisants pour débarrasser l'entrée de la caverne des débris qui l'obstruaient, et en même temps on craignait de ne pouvoir purifier l'air des exhalaisons méphitiques qui régnaient dans le souterrain.

A l'idée que la caverne enchantée pourrait avoir été un temple dédié à Hercule, a succédé l'opinion fort vraisemblable que cette excavation datant de l'époque romaine a servi tout simplement de *cloaca maxima* dans l'antiquité : c'était par là, on le suppose, que la vieille cité faisait écouler les immondices dont on cherchait à se débarrasser journellement. Les antiques constructions du même genre que tout le monde connaît donnent une singulière probabilité à cette opinion ; l'inégalité du terrain sur lequel est assis Tolède, les pentes escarpées qui y frappent les regards, ne font d'ailleurs que la confirmer. L'énorme massif du pont d'Alcantara, qui offre de l'analogie avec ces travaux, en fait ressortir également la probabilité (*).

LA VÉGÉTATION DES HAUTS PLATEAUX EN ALGÉRIE.

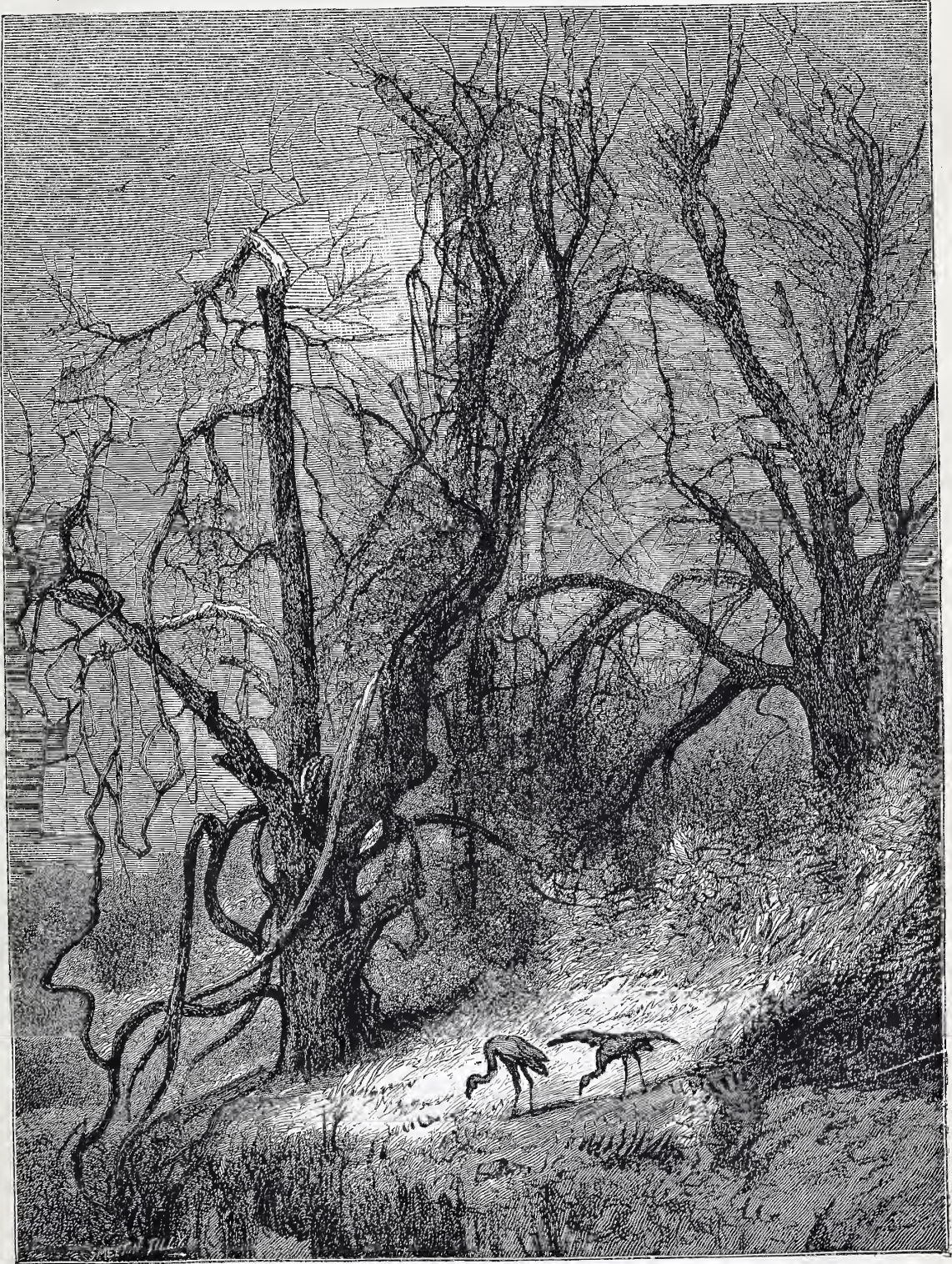
Le voyageur qui parcourt l'Algérie et qui des plaines du littoral se dirige vers le sud, par exemple d'Alger vers Blidah et Médéah, rencontre bientôt les pentes des premières montagnes, contre-forts avancés de la chaîne de l'Atlas. A mesure qu'il monte d'abord la base élargie, puis les flancs plus rapides de ces montagnes, il voit la nature qui l'environne changer d'aspect, les cultures variées de la région basse, ainsi que la riche végétation arborescente, oliviers, caroubiers, lauriers, grenadiers, myrtes, faire place à un monotone tapis d'alfa et d'armoises blanchâtres qui lui-même finit par disparaître. Sur les hauts plateaux, battus des vents, brûlés par le soleil, on n'a plus sous les pieds qu'une herbe courte, dure, mêlée à une mousse épineuse, à une sorte de lichen rugueux et desséché, ou bien un sol tout à fait nu, pavé de roches vives, plates et blanches, « si fortement lavées, puis dévo-

(* Voy., sur ces dernières conjectures, *o Panorama, jornal litterario*. Lisboa, 1841, t. VI. Le savant Hercolano, qui vient de mourir, dirigeait cette feuille scientifique, si bien accueillie dans la Péninsule.

rées par le soleil, dit un voyageur, qu'elles ont pris l'aspect aride et dénudé des ossements qui sont restés longtemps en plein air.»

Cependant on trouve encore çà et là, sur ces crêtes et ces plateaux stériles, quelques grands arbres à la cime

arrondie, étalée comme un vaste parasol, et à l'ombre desquels le voyageur est heureux de s'arrêter. Ce sont des pistachiers de l'Atlas (*Pistacia atlantica*), tantôt isolés, tantôt réunis par groupes de deux ou trois. Les Arabes viennent en cueillir les fruits, petits baies formant de jolies



Algérie. — Pistachiers sauvages sur les hauts plateaux. — Dessin de Vuillier.

grappes rouges, d'une saveur légèrement acide et rafraîchissante. Ils recueillent aussi sur ces arbres un suc résineux qui découle du tronc et des branches, s'y étale en larges plaques ou se condense en grosses gouttes allongées d'un jaune pâle. Les gouttes de résine se détachent souvent d'elles-mêmes et tombent par terre. Elles ont une

saveur aromatique et se mâchent comme le mastic de Chio. On rencontre quelquefois d'antiques pistachiers dépouillés de leur feuillage, à l'écorce blanchie; les siècles, le vent, les neiges, la foudre, les ont fait périr; on aperçoit la texture bizarre de leur ramure tourmentée, leurs branches contournées, tordues, se repliant vers la terre pour re-

monter en ondulant vers le ciel comme de longs serpents.

D'autres arbres parviennent aussi à pousser sur ces montagnes arides et à enfoncer leurs racines dans le sol rocheux : ce sont les cèdres, qui forment quelquefois de véritables forêts, descendant dans les gorges, s'échelonnant sur les ressauts des croupes escarpées, couronnant les sommets.

M. Charles Martins, qui a visité l'Atlas, décrit avec admiration ces vastes massifs de cèdres :

« Quel contraste, dit-il, entre ces magnifiques forêts et les plateaux stériles qui y conduisent. Jeunes, les cèdres de l'Atlas ont une forme pyramidale ; mais quand ils s'élèvent au-dessus de leurs voisins ou du rocher qui les protège, un coup de vent, un coup de foudre, un insecte qui perce la pousse terminale, les privent de leur flèche ; l'arbre est découronné : alors les branches s'étalent horizontalement et forment des plans de verdure superposés les uns aux autres, dérobaient le ciel aux yeux du voyageur, qui s'avance dans l'obscurité sous ces voûtes impénétrables aux rayons du soleil. Du haut d'un sommet élevé de la montagne, le spectacle est encore plus grandiose. Ces surfaces horizontales ressemblent alors à des pelouses du vert le plus sombre ou d'une couleur glauque comme celle de l'eau, sur lesquelles sont semés des cônes violacés ; l'œil plonge dans un abîme de verdure au fond duquel gronde un torrent invisible. Souvent un groupe isolé attire les regards ; on s'approche et, au lieu de plusieurs arbres, on se trouve en face d'un seul tronc coupé jadis par les Romains ou par les premiers conquérants indigènes : l'arbre a repoussé du pied, des branches énormes sont sorties de la vieille souche ; chacune de ces branches est un arbre de haute futaie, et les vastes éventails de verdure étalés autour du tronc mutilé ombragent au loin la terre. Quelques-uns de ces cèdres sont morts debout, leur écorce est tombée, et, squelettes végétaux, ils étendent de tous côtés leurs bras blancs et décharnés. »

IL PIOVANO ARLOTTO.

Fin. — Voy. p. 9.

Le piovano Arlotto était petit et gros ; sa physionomie était joyeuse, et l'on imagine que l'expression naturellement comique de son visage était sans doute pour beaucoup dans le succès de ses bons mots. Il y a des gens qui font rire dès qu'ils ouvrent la bouche et sans qu'on sache encore ce qu'ils vont dire. Arlotto devait être de ceux-là. Il est certain qu'aujourd'hui on est obligé de croire sur parole les auteurs qui ont tant vanté son esprit : le petit livre où l'on a recueilli ses plaisanteries laisse le lecteur assez froid. Il faut peut-être ajouter une observation que nous avons déjà eu l'occasion de faire plus d'une fois ⁽¹⁾, à savoir, que de nos jours l'on ne s'égayé plus de bien des choses qui avaient le don de dérider nos pères et d'exciter leur hilarité. Est-ce à dire que nous sommes devenus trop sérieux et incapables de rire ? Non certes. On rit encore, Dieu merci ! et bien franchement, par exemple, quand on lit certains chapitres du *Don Quichotte*, on certaines scènes de *Molière* ; mais il est vrai que nous ne trouvons plus de sel à des propos qu'on tenait jadis pour fort spirituels ou plaisants, que des grossièretés qui avaient cours partout nous répugnent, et que nous n'avons plus aucun goût pour les mystifications. Plus des trois quarts du livre des *Facezie, motti*, etc., ne nous paraissent plus dignes d'être imprimés. Voici toutefois quelques extraits qu'entre autres on en peut faire :

⁽¹⁾ Voy. notamment l'article : *Il y a cinquante ans*, t. XXXVIII, 1870, p. 3, 23, 107, 382

Un individu étant venu dire à Arlotto :

— Je vais vous confier un secret, mais vous n'en parlez à personne.

Arlotto répondit :

— Comment voulez-vous que je garde votre secret, puisque vous ne savez pas le garder vous-même ?

Arlotto avait un voisin indiscret qui chaque jour envoyait son serviteur lui emprunter quelque chose : des ustensiles de cuisine, des outils de jardinage et même des vêtements. Un jour, ce serviteur vint lui demander de la part de son maître une paire de souliers :

— Fort bien, dit Arlotto en se déchaussant, les voici ; mais priez votre maître d'observer que s'il vous envoie m'emprunter mes jambes, il me sera bien difficile de les lui prêter.

Arlotto, étant vieux et voyageant à cheval par un temps froid et pluvieux, s'arrêta, vers le soir, à une auberge pour y prendre un peu de repos et s'y réchauffer ; mais la chambre était toute pleine de gens assis qui jouaient, buvaient, chantaient, criaient, et ne firent aucune attention à lui. Il fut donc obligé de se tenir près de la porte, tout mouillé et debout ; et comme sa mauvaise humeur se lisait assez sur son visage, l'hôte lui dit :

— Êtes-vous donc malade, ou vous est-il arrivé quelque chose de fâcheux ?

Arlotto répondit d'un air triste, à très-haute voix :

— Je ne suis pas malade, mais je suis chagrin parce que je viens de m'apercevoir d'une perte que j'ai faite en route. A environ deux lieues d'ici, vers une montée qu'on doit voir de votre porte quand il fait beau, ma mule s'est effrayée d'un éclair ; j'ai failli tomber, et ma bourse s'étant prise, je crois, à l'arçon, s'est trouée, ce que je viens de découvrir à l'instant, en sorte qu'à mon compte j'ai perdu sur la route environ dix-huit florins et quatorze livres. Si ce n'était cette pluie qui m'a percé jusqu'aux os et la nuit qui tombe affreusement, je serais déjà parti pour retrouver mon argent. Mais ce qui me console, c'est que personne ne le découvrira cette nuit, et demain matin, au lever du jour, j'irai le chercher.

Tandis qu'il parlait ainsi, le silence s'était fait peu à peu dans toute la salle, et bientôt après on vit les buveurs se lever et sortir de l'auberge, deux par deux, trois par trois, allumant leurs lanternes, et disant à l'aubergiste qui voulait les retenir qu'il était tard et qu'ils avaient hâte de rentrer chez eux. Quand ils furent dehors, Arlotto se mit à l'aise, demanda un bon souper, et passa la soirée à causer gaiement avec les gens de la maison, qui se dirent entre eux que ce n'était pas un avaro, ou bien qu'il fallait qu'il fût riche pour oublier si vite le tour que lui avait joué sa bourse. Mais le lendemain, au lieu de se lever avec l'aurore, il resta chaudement couché ; puis il avoua, en déjeunant, à l'aubergiste, qu'il n'avait feint d'avoir perdu de l'argent que pour faire déguerpier ses pratiques, qui avaient dû passer quelques mauvaises heures à le chercher.

Une fois, ayant été invité à dîner avec quelques amis dans une maison un peu éloignée de sa cure, comme il revenait à cheval, ses amis remarquèrent qu'il fermait les yeux.

— Ce n'est pas, leur dit-il, que j'aie la moindre envie de dormir ; mais nous avons si mal diné dans cette maison-là que je ne veux pas m'en rappeler le chemin.

Il n'était pas théologien. Il ne savait pas même plus de latin qu'il ne lui en fallait pour dire tant bien que mal la messe. Un jour, sur un navire (car il lui arriva de naviguer quelquefois jusqu'en Flandre), un docteur en théologie lui proposa de traiter avec lui devant témoins la question de savoir « Si le naturel est moins puissant sur les animaux que l'accidentel. » Arlotto accepta le défi, laissa parler le docteur tant qu'il voulut, puis, sur ce prétexte

que l'auditoire devait être fatigué, il demanda à ne répondre que le lendemain à table, et voici ce qu'il imagina pour sa réponse. Un matelot s'était amusé à dresser deux chats à faire différents tours, et notamment à se dresser sur leurs pattes de derrière en tenant une torche allumée entre leurs pattes de devant. Arlotto tendit un piège pendant la nuit et attrapa deux souris. Il les enferma dans un sac rempli de dragées et de petits gâteaux. Il ne fit pas, du reste, un secret de son stratagème, et avoua qu'il allait tenter les chats en leur faisant sentir les souris qui étaient près d'eux; puis il pria que le matelot amenât les chats et leurs flambeaux. Les chats, en effet, ne tardèrent pas à soupçonner ce qui était dans le sac; mais le matelot leur ayant ordonné rudement de ne pas bouger, ils obéirent.

— Vous avez perdu! s'écria le docteur.

— Nous allons voir, dit Arlotto.

Il ouvrit le sac, laissa sortir les souris sur la table: pour le coup, les chats s'élançèrent à leur poursuite, renversant plats, bouteilles et verres. Le docteur fut alors obligé de reconnaître que « l'accidentel » de l'art du matelot n'avait pas eu le pouvoir de faire renoncer les chats à leur « naturel », et il se déclara vaincu.

On passait volontiers à Arlotto, selon les mœurs du temps, quelques plaisanteries, même à l'église.

Un jour, à la fête de Saint-Laurent, on invita Arlotto à faire l'éloge du saint. Au moment où il montait en chaire, de jeunes Florentins s'approchèrent de lui et le prièrent de ne pas être long parce qu'il était tard et que la chaleur était extrême. Arlotto fit le sermon suivant :

« Respectables auditeurs, ser Ventura, notre père spirituel, et plusieurs ecclésiastiques vénérables ici présents, m'ont fait l'honneur de me charger de la prédication de ce jour. Je me suis soumis à leur désir, tout indigne que je sois, par obéissance; mais, par charité, je ne dirai que quatre mots. Vous savez que l'an passé, dans ce temple même, j'ai déjà raconté la vie de saint Laurent, sa passion, sa mort, ses miracles. Or, depuis un an, je n'ai rien appris de nouveau sur ce glorieux martyr. Je ne pourrais donc que répéter ce que j'ai déjà dit, ce qui ne serait pas un enseignement bien fructueux pour la plupart d'entre vous qui étaient mes auditeurs; d'ailleurs, s'ils le veulent bien, ils peuvent redire mes paroles à ceux qui ne les auraient pas entendues. »

On lui demandait un jour en quel lieu il valait le mieux vivre :

— Il ne faut pas habiter, répondit-il, là où l'on dépense plus que l'on ne gagne et où les hommes se mettent au-dessus des lois.

Voyant un jour un jeune homme très-bien vêtu qui parlait malhonnêtement, il lui dit :

— Faites ou que vos paroles ressemblent à vos habits, ou vos habits à vos paroles.

A quelqu'un qui se lamentait à l'excès pour un accident de peu d'importance, il dit :

— Si tous les hommes qui vivent sur cette terre réunissaient en un seul monceau toutes leurs misères, et si ensuite ils le divisaient en parts égales, aucun d'eux ne pourrait porter sa part tant elle serait pesante.

BAGAGE DU VOYAGEUR.

Suite. — Voy. p. 55.

THERMOMÈTRES ET HYGROMÈTRES.

Le thermomètre à *minima* (système Rutherford) est un thermomètre à alcool dans lequel se trouve un petit index d'émail et dont l'extrémité indique le degré de la tempé-

rature la plus basse atteinte entre deux observations successives. Ce thermomètre doit être disposé presque horizontalement, mais de manière que son réservoir soit un peu plus bas que l'extrémité de sa tige. Après chaque lecture, on le relève, le réservoir en haut, pour faire descendre l'index jusqu'à l'extrémité de la colonne, puis on le remet en place.

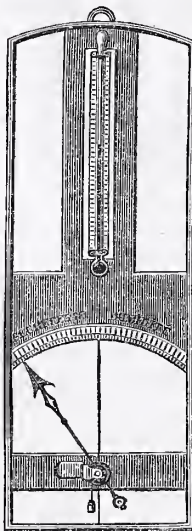
Le thermomètre à *maxima* (système Negretti et Zambra) doit, comme le précédent, conserver la position horizontale. C'est un thermomètre à mercure dont la tige est étranglée au point de jonction de la colonne et du réservoir par une pointe de verre qui est soudée au tube. — La figure (p. 96) indique le mode de construction de cet instrument. — La colonne s'allonge à mesure que s'élève la température; mais dès qu'elle vient à baisser, le mercure reste en place à cause de l'obstacle que lui oppose l'étranglement du tube. Le maximum se trouve donc indiqué par la position de l'extrémité de la colonne de mercure. Après chaque observation du thermomètre, on le redresse, et, avant de le remettre en place, on lui imprime une petite secousse pour faire rentrer le mercure dans le réservoir.

Le zéro des thermomètres étant sujet à se déplacer, il ne sera pas inutile de vérifier de temps à autre si ce déplacement a eu lieu, et s'il n'est pas nécessaire de corriger les indications que donne chacun de ces thermomètres. Pour cela, on remplit de glace fondante et concassée un vase percé de trous, puis on y plonge l'instrument à vérifier. Au bout d'une demi-heure, on écarte la glace et on lit le degré que marque la colonne du thermomètre. On voit alors si le zéro s'est déplacé et de combien, et l'on tient compte, lors de chaque lecture, de la correction en plus ou en moins que l'on peut avoir à faire. Il est bien entendu que ces instruments devront être à l'abri des rayons solaires, élevés au-dessus du sol, et éloignés de tout corps qui pourrait les influencer par son rayonnement.

On obtient la température moyenne du jour avec les thermomètres à *maxima* et à *minima*. Les indications de l'hygromètre, jointes à celles du baromètre et du thermomètre, sont indispensables pour prévoir le temps, au moins à courte échéance.

L'hygromètre représenté ici est bien connu: c'est celui de célèbre physicien et naturaliste Saussure. Ce petit instrument, qui permet de mesurer le degré d'humidité de l'air, consiste le plus souvent en un cheveu de femme ou en un crin de cheval, bien dégraissé, fixé à sa partie supérieure sur un cadre de laiton et s'enroulant à son extrémité inférieure autour d'une poulie à laquelle il est fixé. Sur cette même poulie, qui est à double gorge, s'enroule, en sens contraire, un fil de soie portant un léger poids de cuivre qui a pour effet de bien tendre le cheveu. Sur l'axe de la poulie est fixée une aiguille qui tourne avec elle et indique sur un cadran, divisé en cent parties égales, les variations d'humidité qui se produisent dans l'atmosphère.

L'hygroscope, bien que beaucoup moins précis et n'indiquant pas le degré d'humidité de l'air, accuse cependant encore la présence de la vapeur d'eau dans ce fluide. Les *capucins*, les *fleurs baromètres*, en faveur aujourd'hui, sont autant d'hygrosopes. Un des plus curieux est celui que

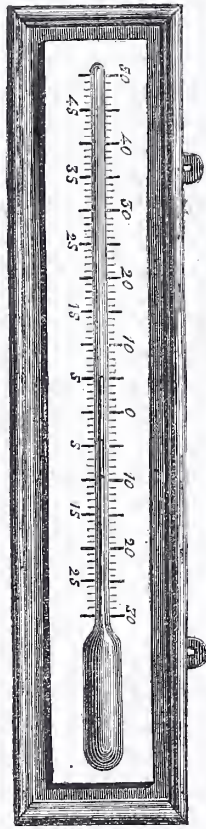


Hygromètre de Saussure.

M. le docteur Vignard, attaché à l'hôpital de Sulina, a construit avec l'appendice contourné qui surmonte la graine du pélagonium. Ayant remarqué que cet organe se déroule où s'enroule sous l'influence des variations atmosphériques, M. Vignard imagina d'en faire l'usage suivant : une spire de pélagonium, fixée au centre d'un disque en bois, supporte à son extrémité libre un léger brin de paille maintenu avec un peu de collodion. Cette sorte d'aiguille, que son propre poids rend parallèle au support de l'hélice, tourne sur un cercle divisé dont le zéro correspond à la plus grande humidité, et la centième division à la plus grande sécheresse. Entre les deux points extrêmes, l'inventeur a tracé cinq tours de spirale complets à chaque quart desquels est un chiffre qui correspond au degré d'humidité de l'atmosphère. Chaque tour de spirale tracé sur le cercle commence au diamètre zéro cent et correspond aux tours de spire du pélagonium ; lors donc que l'appendice fera deux tours et demi, on lira le degré indiqué sur le troisième tour de spirale inscrit sur le cercle, et on verra que l'aiguille y marque 50 degrés.



Thermomètre à maxima de
Negretti et Zambra.



Thermomètre à minima de
Rutherford.

Le pélagonium n'est pas la seule plante qui puisse tenir lieu d'hygroscope et d'hygromètre ; l'*Andropogon contortum*, si commun à l'île de la Réunion, est pourvu de filaments qui s'allongent ou se tordent selon l'état hygrométrique de l'air. C'est à un étudiant en médecine qui a habité Saint-Paul que l'on doit cette découverte.

« Un jour qu'il examinait à la loupe une barbe du piquant noir de l'andropogon, ce jeune homme, dit le chroniqueur du journal *la Nature*, vit qu'elle ressemblait à un petit cylindre contourné sur lui-même en forme d'hélice ; il lui suffisait de mouiller de son haleine le filament pour le voir se dérouler aussitôt avec une certaine vitesse. Il conçut alors la pensée de faire servir cette propriété hygrométrique à l'installation d'un petit appareil fort simple, composé d'une barbe de graine enfoncée dans un bouchon à

l'une de ses extrémités, tandis que l'autre était munie d'une petite aiguille en clinquant tournant autour d'un cadran divisé. L'appareil a été gradué comme tous les hygromètres et est fort sensible... »

À l'aide de ces divers instruments, on peut prévoir l'état probable du temps au moins vingt-quatre heures d'avance.

En général, la hausse du baromètre, à la suite d'un changement de vent, annonce du froid ; la baisse est au contraire le pronostic d'un temps chaud et humide. Quand le baromètre est haut et demeure stationnaire pendant quelques jours, on peut compter sur un ciel pur ; s'il est bas et semble vouloir rester tel, c'est un signe presque certain d'orage et d'humidité. — Lorsque le baromètre monte graduellement, il faut s'attendre à un temps sec, calme et peut-être brumeux ; s'il baisse lentement, le temps deviendra plus humide, variable, pluvieux. D'ordinaire les tempêtes sont peu à craindre tant que le baromètre reste fixe ; au contraire, elles sont imminentes lorsqu'il varie et surtout quand il baisse rapidement. Quand il est très-bas, on peut être sûr que le lieu où l'on se trouve est au centre même d'un mouvement tournant ; dans ce cas, il pleut presque toujours, quelle que soit la direction du vent. On reconnaît le passage d'une bourrasque quand, après une hausse légère et peu durable, le baromètre décroît d'une manière continue. Cette décroissance persiste jusqu'au moment où le centre passe au plus près du lieu où l'on observe, puis elle est suivie d'une hausse du baromètre qui indique que la bourrasque s'éloigne de plus en plus. Si, durant le passage d'une bourrasque, on se trouve dans la partie humide du disque tournant, si, en d'autres termes, elle passe au nord du lieu où l'on est, la baisse du baromètre est accompagnée de beau temps.

D'après M. Marié-Davy, quand, en hiver, le thermomètre descend en peu de temps de 4 ou 5 degrés au-dessous du point marqué le jour précédent à la même heure, on peut s'attendre à l'arrivée des beaux jours.

M. de Gasparin, en se fondant sur sa longue expérience, a indiqué les pronostics suivants : « Lorsque le vent part de la région chaude et humide, la baisse des minima de température est un signe presque assuré de pluie le jour même où le jour suivant ; l'air est alors saturé, mais clair ; il y a chute de rosée ou brouillard le matin.

» Si le minimum monte avec des vents froids et secs, ils sont près de leur fin, et il peut y avoir pluie immédiate par l'entrée des vents du sud, sans abaissement du minimum thermométrique. La fixité des minima annonce la continuité du même temps.

» Les minima haussant graduellement annoncent que l'air devient de moins en moins transparent, qu'il se sature peu à peu et marche vers la pluie.

» Si, après des pluies survenues par les vents du sud ou du sud-ouest, le beau temps est revenu par les vents d'ouest et de nord-ouest et que le thermomètre reste cependant encore élevé pour la saison, le beau temps n'est pas durable ; il fera place, après un petit nombre de jours, au retour des vents du sud-ouest et des pluies.

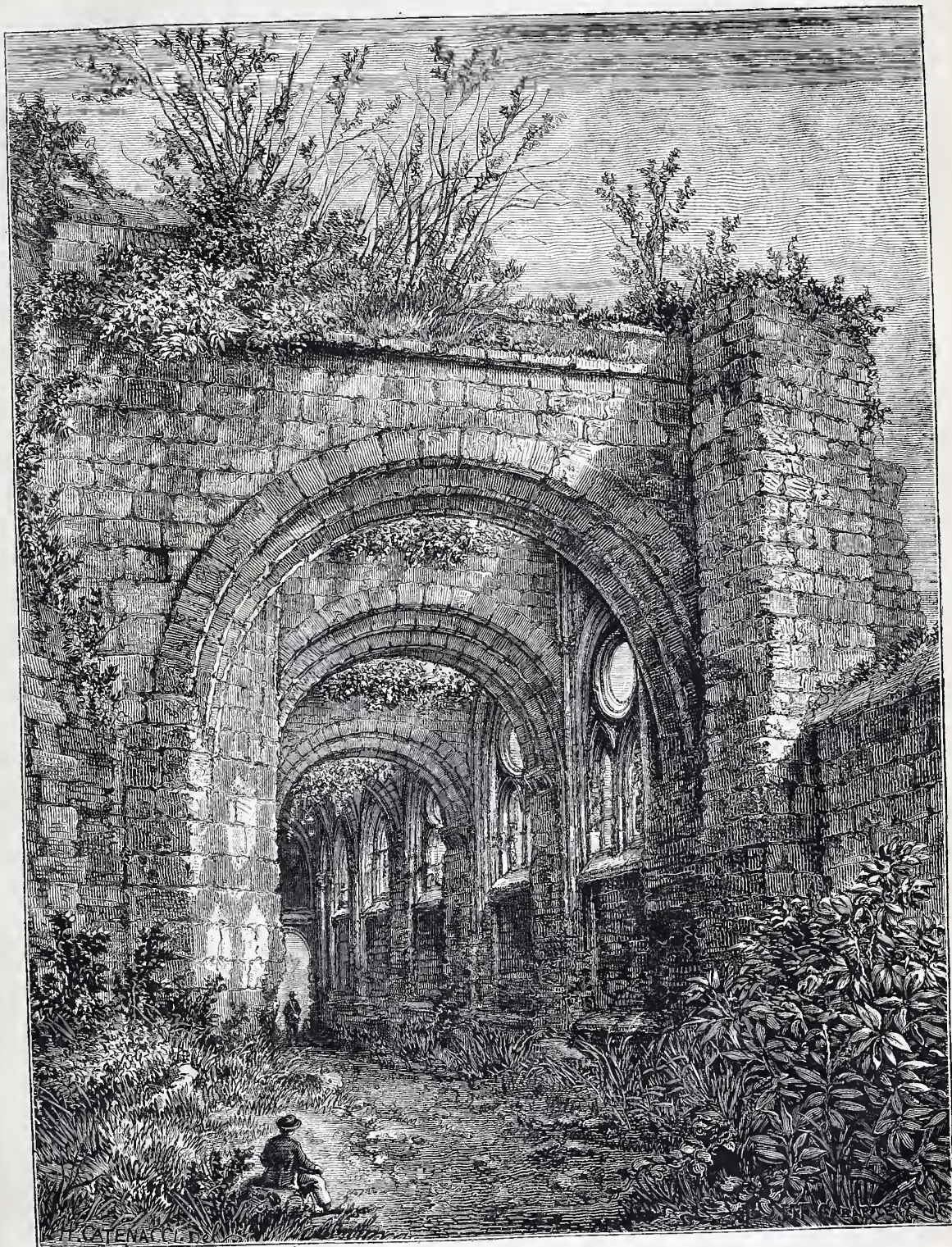
» En été, une chaleur élevée, humide, par un temps calme, est un indice d'orage.»

Quant à l'hygromètre, voici les pronostics les plus certains qu'on en peut tirer : quand le baromètre baisse, que la température minima s'élève et que l'hygromètre s'approche de l'humide, les probabilités de pluie prochaine sont très-grandes ; tandis que la baisse du baromètre, lorsque l'hygromètre marche vers la sécheresse et que le thermomètre se maintient à son degré habituel, peut très-bien être accompagnée d'une prolongation du beau temps.

La suite à une autre livraison.

RUINES A BEAUMONT-LE-ROGER

(DÉPARTEMENT DE L'EURE).



Ruines de l'abbaye de la Sainte-Trinité, à Beaumont-le-Roger (Eure). — Dessin de Catenacci.

Ces ruines, classées parmi les monuments historiques, attirent, en été, quelques touristes à la petite ville de Beaumont-le-Roger, située à trente kilomètres d'Évreux : ce sont les restes de l'ancien prieuré de la Sainte-Trinité, fondée au treizième siècle sur un coteau qui domine la ville. « La porte principale de l'abbaye s'ouvrait sur la route de Beaumontel, que borde encore une haute et longue muraille flanquée d'épais contre-forts. Elle donnait accès

à une galerie voûtée, éclairée par de belles ouvertures en ogive. Cinq arcades, dont trois existent encore, soutenaient la voûte de cette galerie. Les débris de cette porte sont à moitié cachés par le lierre. » (1)

Il ne reste plus de l'ancien château féodal de Beaumont-le-Roger que quelques débris couverts de broussailles.

(1) Ad. Joanne.

L'église Saint-Nicolas, qui s'élève à l'extrémité de la ville, a été construite aux quatorzième et quinzième siècles. On y remarque un portail de style flamboyant flanqué d'une tour carrée, des verrières du seizième siècle, de belles boiseries. Les habitants ne manquent pas de signaler à la curiosité des voyageurs une statue en bois placée dans une niche à la naissance du toit de la tour, et qui, coiffée d'un casque, sonne les heures : on l'appelle Regulus.

PIERRE CORNEILLE LE PÈRE,

MAÎTRE DES EAUX ET FORÊTS EN LA VICOMTÉ DE ROUEN.

SA FAMILLE ET SA MAISON DE PETIT-COURONNE.
UN MUSÉE CORNELIEN.

Si l'on avait à chercher parmi les Français ceux qui furent chefs des plus belles et plus illustres familles, nul doute que l'on ne mit de leur nombre et aux premiers rangs Pierre Corneille, maître des eaux et forêts en la vicomté de Rouen.

Né en 1572, nommé maître des eaux et forêts à l'âge de vingt-sept ans (en 1599), il épousa, le 9 juin 1602, à trente ans, Marthe Lepesant de Boisguilbert, dont l'un des parents devait être au siècle suivant une des gloires de la ville.

De cette union naquirent Pierre, Thomas et Antoine Corneille, trois poètes, et une des femmes les plus spirituelles de son temps, Berthe Corneille, qui devint mère de Fontenelle.

La charge de maître des eaux et forêts était loin d'être une sinécure, et Pierre Corneille eut à la remplir dans les temps les plus difficiles.

Les détails qui vont suivre sont extraits d'une brochure des plus curieuses, publiée à Rouen, en 1864, par M. E. Gosselin, greffier archiviste.

On se figure aujourd'hui difficilement à quel pillage étaient livrées les forêts au commencement du dix-septième siècle. Pierre Corneille fut un des maîtres forestiers qui firent le plus d'efforts pour changer cet état de choses ; mais les obstacles étaient presque insurmontables. Il y eût fallu une armée, tant les pillards de ces forêts étaient alors nombreux, puisqu'ils se comptaient par milliers, surtout durant les hivers froids alors très-fréquents.

Corneille avait en sa surveillance, aux portes de Rouen, la forêt du Rouvray. A la lisière de cette forêt, sur la rive gauche de la Seine, à deux lieues de Rouen, se trouvait la commune de Petit-Couronne. Or, il advint qu'en l'année 1608, « dans ses courses fréquentes à la forêt du Rouvray, il avisa, en cette commune, une propriété à vendre, close par un mur du côté du chemin ; une grande porte surmontée d'un petit bâtiment y donnait entrée ; une maison assez grande, composée du rez-de-chaussée divisé en trois pièces, trois grandes chambres au premier, un vaste grenier dessus ; avec cela, une acre de terre s'étendant autour de la maison ; des arbres pour ombrages, un jardin potager, un four pour cuire le pain, et tout près de là une mare, bornant la propriété à l'ouest. Tout cela agréablement situé, non loin de l'église et à deux pas de la forêt. »

Rien ne convenait mieux à Corneille ; il était père d'un joli garçon de deux ans qu'il désirait soustraire, ainsi que sa jeune mère, aux pestilences rouennaises. La peste, en ces années-là, ne manquait pas de ravager la ville au moment des grandes chaleurs. Dans le seul été de 1618, dix mille Rouennais succombèrent.

Donc, à la maison de Petit-Couronne fut due la conservation de la précieuse nichée ; car tous les enfants, Pierre, Antoine, Marie, Berthe et Thomas Corneille, y furent élevés.

Or, il arriva qu'en 1610 Rouen fut envahi par une multitude de vagabonds venus de tous pays et particulièrement d'Irlande. On les chassa, ils revinrent. On essaya de les faire travailler attachés deux par deux, et puis finalement on les mit de nouveau hors la ville, et bonne chasse leur fut faite. Ils se réfugièrent dans la forêt de Rouvray, puis un peu après dans la forêt de Roumare.

Le 7 janvier 1611, Corneille, mandé devant le Parlement pour y faire un rapport sur la situation, s'exprime ainsi :

« Sitôt que je fus averti des grands dégâts qui se faisoient en la forêt de Roumare, je montai à cheval, assisté du substitut de M. le procureur général, n'ayant avec moi que quatre sergents à garde, les huit autres ayant été retranchés par le roi. Étant sur le chemin de Bapeume, nous rencontrâmes une bande de quinze à vingt individus qui tenoient les chemins de la forêt, je leur demandai où ils alloient ; ils répondirent : — « Nous allons en la forêt, » parce que nous mourons de faim et de froid ! » Ayant fait saisir les outils et les haches de quelques-uns, je cuidai voir une révolte contre moi, et je fus averti qu'il y avoit plus de trois cents personnes qui descendoient de la forêt chargés de bois et étoient en haye aux avenues, prêts à se jeter sur nous, comme ils avoient fait à l'un des sergents qui étoit en la forêt. Nous revînmes nous plaindre à M. le président Auzeray (le 3 janvier), en la maison duquel il y avoit plusieurs de MM. les présidents et conseillers assemblés, et là il nous fut ordonné de bailler notre procès-verbal, ce que nous ferons mardi prochain. »

Les forêts n'étaient pas pillées seulement par les pauvres, elles l'étaient par les riches :

« Un riche et puissant seigneur, le sieur Bigard de Lalonde, qui possédoit dans la forêt du Rouvray une siefte de deux acres et demie, en avoit vendu le bois à un nommé Lemarié ; celui-ci, se trouvant à même et comptant sur la protection du sieur Bigard de Lalonde, avoit exploité non-seulement les deux acres et demie, mais toute la région environnante ; si bien qu'il fit transporter à Rouen, pour les y vendre, « dix grands milliers de coterets et de fagots, vingt-huit hêtres, six chênes de deux à trois pieds de tour, douze grands milliers d'échalas, seize cents grosses bourrées, deux cordes de bois de hêtre, et deux mesures de petit bois. »

Vendeur et acquéreur avoient compté sans Corneille, qui fit saisir à son arrivée à Rouen toute la cargaison ; mais il fallut que Corneille plaidât pendant plusieurs années.

Le père du grand Corneille étoit d'ailleurs un très-acharné plaideur, qui eut des procès non-seulement pour défendre les intérêts du roi, mais pour défendre les siens. Il soutint pour sa propriété de Petit-Couronne contre M^{me} de Couronne, pour un certain mur mitoyen, un procès qu'il perdit et qui faillit le faire mourir de chagrin. Du reste, toute cette famille Corneille paraît avoir été assez proceessive, et en cela tout à fait normande ; M. Gosselin, dans sa brochure, signale, dès 1597, un oncle du grand Corneille qui plaide par-devant le roi d'Yvetot, René du Bellay, le frère du célèbre cardinal.

Cette maison du Petit-Couronne, acquise par Corneille père en 1608, devint après sa mort, qui arriva en 1639, la propriété indivise de Pierre et de Thomas ; et tous les étés, jusqu'à l'âge de cinquante-six ans pour Pierre et de trente-six pour Thomas, ils continuèrent de s'y installer. C'est là que furent écrits en grande partie tous les chefs-d'œuvre de Pierre. Le cabinet de travail étoit situé au-dessus même de la porte d'entrée.

Cette maison, parfaitement conservée, avec sa cour, sa mare, son jardin, acquise par le département, classée aujourd'hui parmi les monuments historiques, est devenue

un musée cornélien, où l'on a réuni aux éditions les plus anciennes et les plus célèbres des œuvres complètes des deux poètes et de leur frère Antoine tout ce qu'on a pu recueillir de travaux sur ce qui les concerne. On y a joint les portraits, statuettes, médaillons, gravures, etc., concernant ou les poètes, ou leurs œuvres, ou leur famille. Les autographes n'ont pas été négligés.

Bref, la Normandie a voulu avoir un *Musée cornélien* complet, et cette pensée l'honore. Il n'y a pas à conserver là seulement le souvenir d'un homme de génie, mais celui d'une famille entière probablement unique au monde, famille qui eut la triple gloire de créer l'art dramatique par le grand Corneille, la science populaire par Fontenelle, et l'économie politique par Lepasant de Boisguilbert. Comment ne pas admirer tant de grandeur unie aux mœurs les plus simples et les plus pures?

Il semble, après deux siècles, qu'on en retrouve encore les parfums dans cette délicieuse et modeste maison de Petit-Couronne, si merveilleusement située pourtant, et par le voisinage de la forêt, et par celui de la Seine en l'un de ses plus magnifiques paysages.

On sait quel souvenir respectueux Pierre et Thomas Corneille avaient conservé de leur mère, Marthe Lepasant de Boisguilbert; on sent, en effet, qu'une âme de femme tendre, loyale et forte, a dirigé cette famille extraordinaire. Corneille pensait à sa mère lorsqu'il mettait en scène ces femmes romaines qui par certains côtés (on ne l'a pas assez dit) sont de belles et nobles normandes comme il en eut dans sa propre famille. Qu'on voie en quels termes Fontenelle a parlé de sa mère, Berthe Corneille.

Retrouvera-t-on, pour en orner le Musée de Petit-Couronne, les portraits de toute la famille? Ce n'est pas probable, mais on en retrouvera certainement plusieurs.

La Normandie aura dans cette humble maison de Petit-Couronne un de ses plus beaux titres de gloire.

On n'a pas partout une pareille famille à montrer.

LES TROIS GRACES DE RAPHAËL (1).

Les Grâces étaient chez les Grecs le symbole de cette harmonie sociale qu'établissent la bienveillance et la mutuelle sympathie. Nous dirons, en nous servant d'un mot de Proclus, que Raphaël en a fait des *bontés*.

Charles LÉVÊQUE.

LE CIEL EN 1879.

Une lunette de moyenne puissance suffit pour reconnaître les taches du Soleil et les dessiner. Le minimum des taches solaires est arrivé en 1877. Le nombre a commencé à s'élever à la fin de 1878. Cette année 1879, il sera déjà assez fort, car l'activité solaire n'emploie que trois années et demie à atteindre son maximum, tandis qu'elle emploie sept ans et demi à retomber à sa phase minimum. C'est en 1881 que ces taches si curieuses et encore si énigmatiques atteindront le nombre de trois cents. On pourra donc avec intérêt diriger cette année tout instrument d'optique sur le Soleil, et il n'y aura guère de semaines sans qu'on aperçoive plusieurs taches plus ou moins étendues posées à sa surface et montrant d'elles-mêmes par leur translation le mouvement de rotation du Soleil.

L'année 1879 compte deux éclipses de Soleil et seulement une de Lune. La première est une éclipse annulaire de Soleil invisible en France; elle est arrivée le 22 janvier dernier. La seconde est aussi une éclipse annulaire de Soleil, mais visible à Paris. Elle arrivera le 19 juillet.

(1) Panneau de sept pouces, dans la collection de lord Ward.

let. Commencement à 7 h. 46 m. du matin, milieu à 7 h. 56 m., fin à 8 h. 5 m. Par un curieux effet de la marche de la Lune devant le Soleil et de la position de la France sur le globe terrestre, la ligne boréale de simple contact coupe le nord de notre pays, de telle sorte que cette éclipse annulaire du Soleil, qui sera vue centralement en Afrique, au sud de l'Algérie, déjà un peu obliquement en Algérie, très-obliquement en Espagne et en Italie, encore plus obliquement dans le midi et le centre de la France, sera à peine sensible à Paris, car il n'y aura plus qu'un petit segment du bord austral du disque solaire qui sera éclipsé par le bord septentrional de la Lune: il n'y aura que les 13 millièmes du Soleil cachés par la Lune; ce sera à peine visible, tandis qu'à Lyon et à Bordeaux il y a 108 millièmes, à Toulouse 152, à Marseille 180, et à Alger 355. Au nord de Paris, dès Compiègne, on ne verra plus rien du tout, la parallaxe de la Lune la projetant juste en dehors du Soleil. Au Havre, on verra peut-être encore un petit filet éclipsé. Mais Brest, Cherbourg, Amiens, Lille, Dunkerque, Bruxelles, restent en dehors. Il serait intéressant de chercher si on la verra et ce qu'on en verra dans les pays situés le long de la zone qui passe par Vannes, Rennes, Laval, Alençon, Caen, Évreux, le Havre, Rouen, Beauvais, Soissons, Châlons, Troyes, Chaumont, Nancy, Metz, Strasbourg, et de constater combien de minutes ou seulement de secondes on verra le bord du Soleil échancre; ce serait un moyen agréable et facile de vérifier avec précision la limite à laquelle l'éclipse se sera arrêtée. A partir de 7 h. 46 m. (heure des chemins de fer), il faudra tenir l'œil attaché sur le bord inférieur du Soleil. La phase maximum arrivera vers 7 h. 56 m., la fin dix minutes plus tard. L'observation sera de 20 minutes au plus pour Paris, d'un quart d'heure pour Mantes, de 8 minutes pour Ronen, d'une minute pour le Havre.

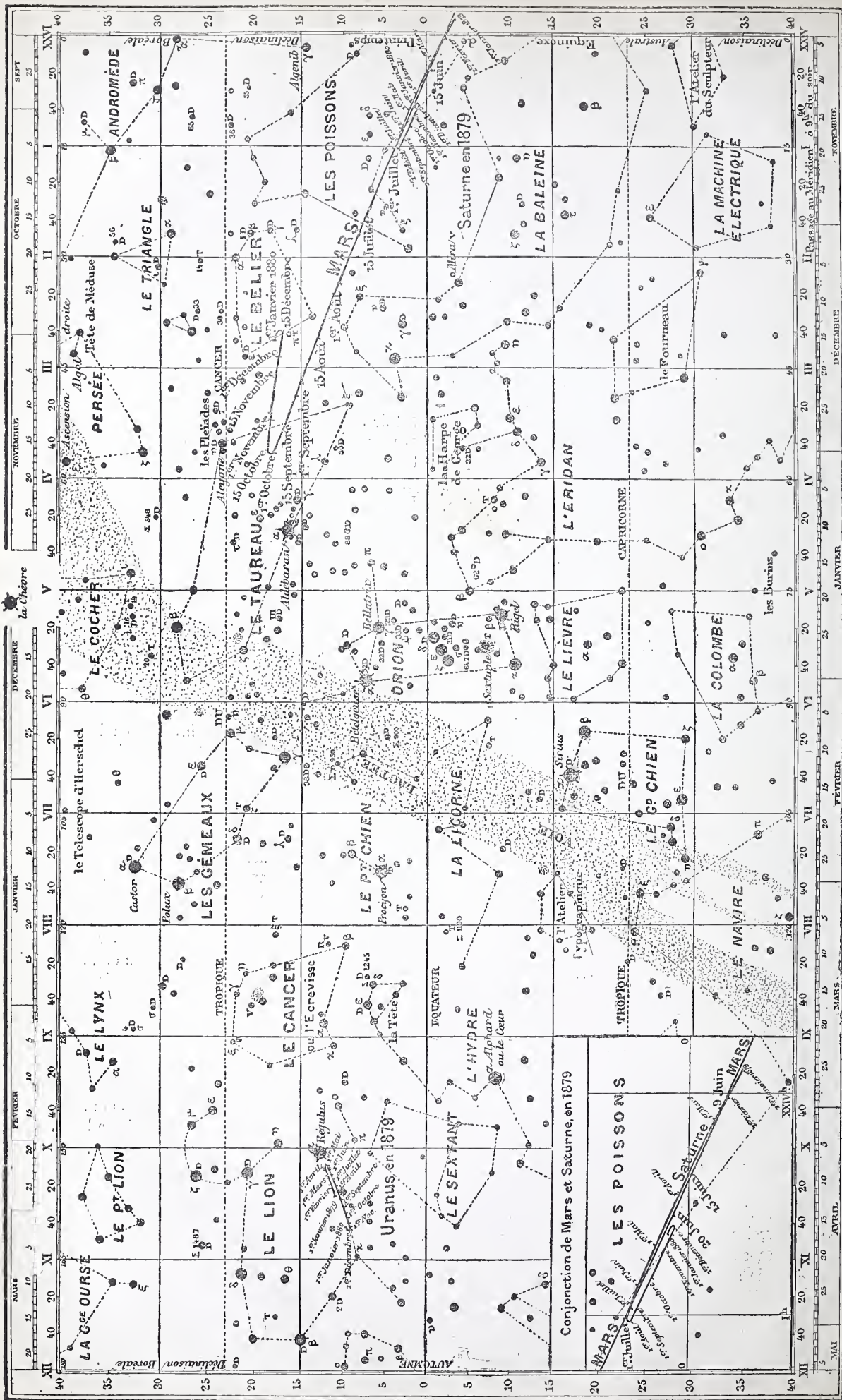
La dernière éclipse totale de Soleil, celle du 29 juillet de l'année dernière, qui était invisible en France, a été observée dans tout le territoire des États-Unis, et a donné à la science d'importants résultats.

La troisième éclipse de 1879 sera une éclipse partielle de Lune, en partie visible en France. Elle aura lieu le 28 décembre. Notre satellite entrera dans la pénombre projetée par l'atmosphère terrestre à 2 heures de l'après-midi, et pénétrera dans le cône d'ombre de la Terre à 3 h. 47 m. Milieu de l'éclipse, à 4 h. 35 m.; sortie de l'ombre, à 5 h. 24 m.; sortie de la pénombre, à 7 h. 9 m. Ce jour-là, la Lune se lèvera à 4 h. 1 m. du soir, déjà en partie éclipsée. Elle n'aura, au maximum de l'éclipse, que les 167 millièmes de son disque d'obscurcis.

Nous n'avons pas besoin de rappeler à nos lecteurs que quant à la Lune, ils devront toujours choisir pour l'observer les soirées qui précèdent ou avoisinent l'époque du premier quartier. Alors les reliefs étonnants de la topographie lunaire sont éclairés obliquement par le soleil levant et projettent de profondes ombres noires qui les accusent nettement, tandis qu'à l'époque de la pleine lune tout est plat, à cause de l'éclaircissement normal du Soleil. Il n'y a guère de spectacles astronomiques plus saisissants que celui de la Lune à l'époque du premier quartier.

La Lune passera en 1879 devant un certain nombre d'étoiles brillantes. Voici les principales occultations visibles à Paris:

La plus intéressante sera celle de l'étoile de première grandeur Alpha du Scorpion, ou Antares, qui aura lieu le 28 juillet. L'immersion de l'étoile derrière le disque lunaire aura lieu à 9 h. 48 m. du soir; l'émergence ou la sortie du disque lunaire aura lieu à 10 h. 26 m. Ceux qui observeront cette occultation à l'aide d'une bonne lunette pourront remarquer qu'Antarès est une étoile double et qu'elle



Grave par L. Morier, 23, rue de Breteuil, Paris.

a un petit compagnon bleu, qui fait contraste avec la couleur rouge de l'étoile principale. Ce compagnon est situé juste à l'ouest, et c'est précisément lors d'une occultation qu'on a découvert sa duplicité.

Aucune planète ne sera occultée par la Lune. Les étoiles les plus brillantes après Antarès seront : Héta du Taureau, de troisième grandeur, occultée le 1^{er} février, de 1 h. 22 m. du matin à 1 h. 32 m. ; Pi du Scorpion, de même grandeur, occultée le 14 février, de 5 h. 7 m. du matin à 6 h. 17 m. ; Delta des Gémeaux, de même grandeur aussi, occultée le 4 novembre, de 11 h. 4 m. du soir à 11 h. 50 m. ; Epsilon des Gémeaux, de troisième grandeur et demie, qui frôlera seulement la Lune, le 7 janvier, à 5 h. 20 m. du soir ; 17 Taureau, de quatrième grandeur, occultée le 31 janvier, de 11 h. 56 m. du soir à minuit 33 minutes ; 27 Taureau de même grandeur, qui frôlera la Lune le 1^{er} février, à 2 h. 40 m. du matin, et qui sera occultée, le 10 août, de minuit 52 m. à 1 heure du matin ; Omicron du Lion, qui sera occultée le 5 décembre, de 2 h. 39 m. du matin à 3 h. 30 ; Théta du Verseau, de quatrième grandeur et demie, le 24 octobre, de 7 h. 21 m. du soir à 8 h. 39 m. ; enfin Pi du Lion, de quatrième grandeur et demie également, le 8 novembre, de 5 h. 45 m. du matin à 6 h. 20 m. Nous ne signalerons pas les étoiles de cinquième grandeur et au-dessous, parce qu'elles sont moins intéressantes à observer.

Examinons maintenant quelles seront les époques les plus favorables pour l'observation des planètes.

La planète la plus proche du Soleil, *Mercury*, s'écartera le plus de l'astre du jour aux époques suivantes. On sait que ce sont les seules époques où l'on puisse avoir quelque chance de la distinguer au-dessus de l'horizon.

Le 16 janvier,	il avance sur le Soleil de	1 ^h 33 ^m	et est visible le matin.
Le 29 mars,	il retarde	1 ^h 11 ^m	le soir.
Le 14 mai,	il avance	1 ^h 41 ^m	le matin.
Le 26 juillet,	il retarde	1 ^h 52 ^m	le soir.
Le 9 septembre,	il avance	1 ^h 19 ^m	le matin.
Le 20 novembre,	il retarde	1 ^h 18 ^m	le soir.
Le 29 décembre,	il avance	1 ^h 35 ^m	le matin.

C'est vers ces époques seulement qu'on pourra la trouver. Il est visible à l'œil nu comme une belle étoile blanche ressortant du ciel crépusculaire. Dans une lunette, on ne le verra pas rond, mais en demi-lune, parce que ne brillant, comme la Terre, que par la lumière qu'il reçoit du Soleil, et formant un angle droit avec le Soleil, nous ne voyons dans ces positions que la moitié de son hémisphère éclairé.

Les anciens avaient bien remarqué ces périodicités dans la visibilité de Mercure, qui semble jouer à cache-cache avec la lumière, et ne se montre que le soir ou le matin avant le jour.

Mercury est un monde dont nous connaissons aujourd'hui la distance, le volume, le poids, la densité, les saisons, l'atmosphère et les climats. Il est plus petit que la Terre, et c'est la plus petite, mais la plus dense, des planètes de notre système.

La seconde planète, *Vénus*, gravite comme Mercury dans une orbite intérieure à celle de la Terre, et nous offre par conséquent des phases comme Mercury, sur une plus grande échelle. Elle s'écarte davantage du Soleil, car dans ses plus longues elongations elle peut présenter une différence de trois à quatre heures avec lui, se lever plus de trois heures avant lui, et se coucher plus de trois heures après. Elle n'est donc jamais visible à minuit ; mais c'est « l'étoile du matin » et « l'étoile du soir. » Son éclat splendide lui a valu depuis les temps les plus reculés la palme de toutes les beautés du ciel.

Elle a passé derrière le Soleil au mois de décembre der-

nier, et depuis cette époque elle retarde de plus en plus sur lui. Elle passera au méridien 2 heures après lui le 14 avril, retardera de 2 heures et demie le 10 mai, de 3 heures le 7 juin, de 3 h. 8 m. le 15 juillet, jour de sa plus grande elongation. Ce sera l'époque la plus favorable pour l'observer comme étoile du soir. Puis elle se rapprochera insensiblement du Soleil pour arriver à passer devant lui, tout près, mais non exactement sur son disque, le 23 septembre. A partir de cette époque, elle deviendra étoile du matin. Elle avancera de 2 heures sur le Soleil le 12 octobre, de 3 heures le 6 novembre, de 3 h. 15 m. le 4 décembre, jour de la seconde elongation, et ensuite elle se rapprochera de nouveau des rayons solaires, se levant de plus en plus tard.

Nos lecteurs savent depuis longtemps que Vénus est un monde de mêmes dimensions que le nôtre, et offrant la plus grande analogie avec la Terre.

La planète *Mars* a passé en 1877 à sa plus grande proximité possible de la Terre, à 14 millions de lieues, ce qui nous a permis de continuer l'étude de sa constitution physique et de sa géographie. Grâce à la situation de cette planète, juste derrière nous à l'opposé du Soleil, c'est aujourd'hui le monde que nous connaissons le mieux. Son année dure un an terrestre et 322 jours ; ses saisons ont la même intensité que les nôtres et sont deux fois plus longues ; on distingue dans ses climats trois zones géographiques comme ici : torride, tempérée et glaciale ; ses pôles sont couverts de neige que l'on voit fondre aux cercles polaires sous les chaleurs de l'été ; son ciel est plus chargé de nuages en hiver qu'en été ; ses nuages sont formés de la même eau que les nôtres ; la durée du jour y est de 24 h. 39 m. 35 s. ; les êtres vivants y pèsent trois fois moins qu'ici ; sa géographie nous montre plus de terres que de mers, et, au lieu de vastes océans analogues à ceux qui recouvrent notre planète, on voit des méditerranées entrecoupées dont les golfes pénètrent profondément dans les terres. Les continents nous apparaissent teintés d'une nuance jaune rougeâtre qui ferait penser que les végétaux quelconques qui les tapissent sont non pas verts comme ici, mais jaunes ou rouges. Cette couleur rouge, visible à l'œil nu, est certainement la cause de l'attribution au dieu de la guerre dont Mars a été l'objet dès la plus haute antiquité. Cette planète est restée dans le voisinage de la Terre, en opposition avec le Soleil, pendant les mois d'août, septembre et octobre 1877 ; elle s'est éloignée ensuite pour aller passer derrière le Soleil le 18 septembre 1878, et depuis cette époque elle se rapproche de nous.

Le 1^{er} janvier 1879, elle passe au méridien à 9 h. 31 m. du matin, et est par conséquent encore invisible pour l'observateur terrestre ; le 1^{er} février, elle passe au méridien à 9 heures ; le 1^{er} mars, à 8 h. 40 m. ; le 1^{er} avril, à 8 h. 43 m. ; le 1^{er} mai, à 7 h. 42 m. ; le 1^{er} juin, à 7 h. 4 m. Dès cette époque, on pourra la chercher pendant la seconde moitié de la nuit. Le 1^{er} juillet, Mars passe au méridien à 6 h. 25 m., et le 1^{er} août à 5 h. 35 ; on pourra l'observer dès minuit. Mais l'époque la plus favorable sera les mois d'octobre, novembre et décembre. Le 1^{er} septembre, en effet, le passage au méridien ayant lieu à 4 h. 36 m., il est déjà à minuit fort au-dessus des bornes de l'horizon. Le 1^{er} octobre, il passe au méridien à 3 heures du matin, et le 1^{er} novembre, à minuit 43 m. Le 12 de ce mois, il arrive à son opposition et à sa plus grande proximité de la Terre. On pourra revoir ses satellites, perdus de vue depuis le mois d'octobre 1877. Le 1^{er} décembre, il passe au méridien à 10 h. 5 m., et le 1^{er} janvier 1880, à 8 heures du soir. Il brillera donc comme une magnifique étoile rouge, dans notre ciel du sud, pendant toutes les belles soirées d'octobre à janvier. Nous pourrions sans doute

continuer l'intéressante étude de cette planète voisine, dont nous avons déjà pu tracer la carte géographique (1).

Jupiter sera en opposition le 31 août, jour où son passage au méridien a lieu à minuit. Le 1^{er} août, il passe au méridien à 2 h. 11 m. du matin ; le 13 septembre, à 11 h. du soir ; le 27, à 10 heures ; le 11 octobre, à 9 heures ; le 26, à 8 heures. On voit donc que vers 9 heures du soir il brillera au sud-est en août, au sud en septembre, au sud-ouest en octobre.

Vu dans une lunette, même de faible puissance (dans une longue-vue), il se présente accompagné de son cortège de quatre Lunes, dont les positions relativement à lui varient non-seulement du jour au lendemain, mais encore d'une heure à l'autre, ce qui peut faire l'objet d'observations intéressantes. On est toujours agréablement surpris, lorsqu'on dirige une lunette sur *Jupiter*, de voir, au lieu d'un point brillant, un disque circulaire aplati en haut et en bas, accompagné de quatre Lunes le suivant dans son cours, et présentant sur son disque des bandes transversales qui nous montrent la condition de son atmosphère.

Saturne incline en ce moment ses anneaux de telle sorte que nous ne les voyons que par la tranche, la Terre se trouvant dans le prolongement de leur plan, disposition qui arrive tous les quinze ans. Ce monde merveilleux se trouvera en opposition le 5 octobre, époque de son passage au méridien à minuit. Il passe au méridien à 2 heures du matin le 4 septembre, à 1 heure le 18, à minuit le 5 octobre, à 11 heures le 17, à 10 heures le 1^{er} novembre, à 9 heures le 15, et à 8 heures le 30. Octobre et novembre seront donc les mois les plus favorables pour l'observer. Ses anneaux commenceront à s'ouvrir.

Comme en 1877, il croisera et rencontrera *Mars* dans son cours. Cette conjonction de *Mars* et *Saturne* arrivera le 30 juin. Il sera fort curieux d'observer la différence d'éclat et de couleur de ces deux planètes passant en perspective l'une près de l'autre dans la constellation des Poissons.

La lointaine planète *Uranus*, à peine visible comme une étoile de sixième grandeur, plane toujours dans la constellation du Lion. Elle va se rapprocher de *Régulus*, s'arrêtera, et reprendra sa marche vers l'est, comme on le voit sur notre carte.

Ajoutons enfin que, comme l'année dernière, nous avons réuni toutes les planètes sur une seule carte zodiacale, qui offre en même temps l'avantage de contenir les principales étoiles du Zodiaque visibles à l'œil nu, et peut servir à toute observation directe, indépendamment des positions des planètes, qui se déplacent sur cette carte comme sur un canevas. On a inscrit sur la ligne inférieure les dates où les principales régions passent au méridien à neuf heures du soir, heure moyenne la plus favorable pour les observations ; et pour que l'indication soit plus complète, on a inscrit à la ligne supérieure les époques des passages au méridien à minuit. Les positions de *Mars*, *Jupiter*, *Saturne* et *Uranus*, sont tracées sur cette carte ; on n'y a pas marqué celles de *Vénus* et de *Mercur*e, astres du matin et du soir, que l'on trouvera facilement d'après nos indications précédentes. Cette carte contient en outre les étoiles remarquables sur lesquelles l'attention des amateurs peut le plus spécialement s'exercer. Les principales étoiles doubles faciles à observer dans des instruments de moyenne puissance y sont signalées par la lettre D, et les étoiles variables par la lettre V.

Telles sont les principales curiosités à observer pendant l'année 1879.

(1) Voy. *les Terres du ciel*, par Camille Flammarion, liv. V, ch. 5 : la Géographie et les habitants de *Mars*.

RÈGLES DE CONDUITE.

CONSEILS A MES ENFANTS,

PAR A. DE COURTOIS.

Fin. — V. p. 87.

Ne jamais emprunter.

N'empruntez jamais, absolument jamais, jamais. Il vaut mieux être sans chemise que d'avoir des dettes.

On ne s'est presque jamais ruiné que pour avoir emprunté, on ne s'est presque jamais tué de désespoir que parce qu'on ne pouvait pas payer ses dettes.

Je vous le répète, n'empruntez jamais, absolument jamais : tous les moyens de conserver sa fortune sont renfermés dans ce conseil, dans cet ordre absolu que votre père vous donne. Il vaudrait mieux vendre un morceau de terre que faire un emprunt ; mais le plus sûr est d'attendre que vos revenus ou vos épargnes vous permettent d'effectuer la dépense que vous jugez nécessaire.

Mais si, par malheur (ce qu'à Dieu ne plaise !), vous étiez dans la dure et absolue nécessité d'avoir besoin d'une somme que vous n'auriez pas, empruntez-la par un contrat et à long terme. Que ce ne soit jamais par billet, par obligation, et encore moins par lettre de change.

Quiconque emprunte devient esclave de celui qui lui prête. Donc, n'empruntez jamais, et si vous êtes forcés de le faire, empruntez par contrat.

Quant au jeu, cette passion n'étant produite que par l'oisiveté, j'espère qu'elle ne sera point à craindre pour toi. Nous avons, d'ailleurs, dans la famille, des exemples si frappants de ses dangers, que ce serait un étrange aveuglement de ta part, s'ils ne suffisaient pas à t'en préserver. Tu sais qu'une des branches de notre maison, qui était très-riche, est tombée dans la plus grande misère parce que, le goût du jeu s'y étant perpétué pendant deux générations, elle a perdu tous ses biens. On n'a partout qu'à regarder autour de soi pour voir que tous ceux qui ont eu l'habitude de jouer (1) ont ruiné leur famille, et que beaucoup même ont fait une mauvaise fin.

Souviens-toi toujours de cette définition si juste du joueur :

Il commence par être dupe ;
Il finit par être fripon.

Ne jamais plaider.

Ne plaidez jamais. Votre bisaïeul eut trente-trois procès ; il les gagna tous, et il y perdit soixante mille francs.

Les procès ruinent les familles les plus riches ; celui qui gagne reste en chemise, celui qui perd reste nu.

Vous devez vous faire une règle constante de remettre toutes vos discussions à la décision d'arbitres. Les arbitres sont des juges de notre choix, et leurs décisions, indépendantes des formes, concilient tous les désirs et toutes les considérations de la justice. Un arbitrage ne nous garde pas seulement notre repos, il nous conserve l'amitié même de notre partie adverse.

Des rapports de société.

Soyez circonspects dans votre conduite et dans vos propos ; ne dites jamais du mal de personne. Le mal qu'on dit d'autrui ne produit que du mal pour soi-même.

Connaissez bien les gens, étudiez longtemps leur caractère et leurs principes, avant de vous lier avec eux. Ne faites vos amis que ceux qui ont de la moralité dans leur conduite et de l'ordre dans leurs affaires ; car vous deviendrez semblables à ceux avec qui vous vivrez. Si vous vivez avec des prodigues, votre fortune sera bientôt mangée.

(1) Que ce soit à la Bourse, aux maisons de jeu, ou aux cercles.

Parlez peu de vous-mêmes, peu de vos affaires, pour ne pas exciter ou le mépris ou l'envie. Ne dites le secret de votre intérieur à personne, pas même à vos amis, sans une grande nécessité.

Quels que soient les torts vrais ou supposés de vos ennemis, souvenez-vous que la vie est longue, que le moment n'est peut-être pas loin où ils vont devenir vos amis, et ménagez-les dans cette attente. Ménagez-les même pour votre propre intérêt; car la vengeance n'attire que la vengeance. Si vous supposez qu'ils ne vous aiment pas, ils vous aimeront bien moins quand vous leur aurez témoigné du mépris ou du ressentiment.

Ah! si je connaissais des ennemis de mes enfants, je me jetterais à leurs pieds, et, sans m'informer s'ils ont des torts ou non, je m'humilieraï jusqu'à ce qu'ils eussent pardonné.

Pour se venger d'une première injure, on s'en attire mille autres, et on s'engage dans un labyrinthe de chagrins. Les hommes mêmes haïssent les vindicatifs, et ils vous estimeront à proportion de ce que vous serez bons et pardonnants. Ne gardez point de ressentiment des injures qu'on vous fera. Au lieu de répondre de même, allez, comme je l'ai toujours fait moi-même, allez franchement à celui qui vous a manqué, ayez avec lui une explication pleine de loyauté et de confiance, et vous trouverez un ami dans celui qui fût devenu pour vous un ennemi dangereux.

Remarquez qu'avec ces principes personne ne pourrait vouloir être votre ennemi que parce qu'il ne vous connaîtrait pas, en vous supposant des intentions que vous n'avez pas. Il vous suffira donc de vous expliquer franchement avec ceux qui auraient des préventions contre vous.

Ah! mes chers enfants, quel grand service je vous aurais rendu, si la voix qui, lorsque vous lirez ceci, sortira de ma tombe, vous fait vivre en paix avec votre prochain!

Bien vivre pour se préparer à bien mourir.

Mes pauvres enfants, mes chers amis, comment pourrai-je vous parler de votre mort? La mienne ne m'effraye pas, j'y pense tous les jours, et je n'y vois rien d'insupportable que la douleur de vous quitter, vous et votre mère; mais la vôtre me fait pleurer, et la plume me tombe des mains.

Cependant la mort est l'acte le plus important de la vie. Nous ne vivons que pour mourir, c'est-à-dire que cette vie ne nous est donnée que pour nous conduire à celle qui suit la mort.

J'espère que vous n'en douterez pas. Malheur à vous si, séduits par vos passions ou par de vains systèmes, vous cessiez un moment de le croire!

N'est-il pas vrai qu'il y a parmi nous des bons et des méchants? Donc, il y a une autre vie pour punir les méchants et récompenser les bons.

Travaillez comme si vous ne deviez jamais mourir, et vivez comme si vous deviez mourir demain. Peut-être le fil sera-t-il coupé quand la toile sera à moitié tissue.

Ah! soyez du nombre de ces derniers, mes enfants.

La seule préparation à une bonne mort est une bonne vie.

FOURCHETTE HOLLANDAISE

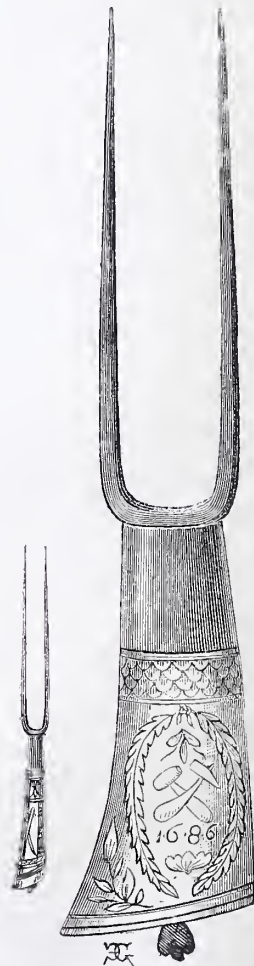
DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

L'usage des fourchettes, si répandu aujourd'hui, est relativement moderne, et ne remonte pas au delà du règne de Henri III; celles en or ou en argent qui sont quelquefois, mais très-rarement, mentionnées dans les inventaires antérieurs à cette époque, ne servaient qu'exceptionnellement et seulement pour manger les fruits. Le cardinal Pierre Damien, qui écrivait au onzième siècle, et dont les

œuvres ont été publiées en France au dix-septième, cite comme une chose scandaleuse la façon dont mangeait la princesse Marie, nièce de l'empereur Basile et femme de Jean Orseolo, qui «poussait le mépris des usages occidentaux jusqu'à refuser de *se servir de ses doigts pour manger*, recourant pour cet office à des fourchettes d'or à deux dents que lui présentait ses esclaves.» (1)

Les premières fourchettes ne ressemblaient pas à celles dont nous nous servons aujourd'hui; elles n'avaient que deux dents droites, longues et acérées; cette forme peu commode subsista pendant très-longtemps dans plusieurs pays, puisque le comte de Forges, dans son ouvrage intitulé : *Des véritables intérêts de la patrie*, publié en 1764, dit, en parlant des mœurs allemandes : «Si nous considérons maintenant la manière de manger, que de sujets de censure! Ici, ce sont des fourchettes à deux pointes, plus propres à percer la langue qu'à porter des mets à la bouche; là, c'est un rôti qu'on fait caeleiner et qu'on laisse tremper dans l'eau fraîche avant de le présenter au feu.»

La fourchette hollandaise que représente notre gravure est également à deux pointes, mais elle offre cette particularité remarquable, que le manche, en os gravé, est creux et renferme dans ses flancs une douzaine d'autres fourchettes minuscules en tout semblables à elle; une plaque mobile, située à l'extrémité du manche et retenue par un écrou, sert à fermer l'orifice par où s'échappent ces petits instruments. La fourchette mère mesure 290 millimètres de hauteur totale, et les petites 105.



Collection A. Jubinal. — Fourchette hollandaise de 1686.

On ne sait s'il faut voir là une simple fantaisie d'un ouvrier habile, ou, comme l'ont pensé plusieurs personnes, la fourchette d'une corporation de tonneliers.

(1) Cité par du Sommerard, *les Arts au moyen âge*.

CHARDIN OU LÉPICIÉ?



Musée du Louvre; Collection Lacaze. — Le Départ pour l'école, tableau attribué à Chardin. — Dessin de Sellier,

Chardin ou Lépicier? A qui faut-il attribuer cette peinture qui fait partie de la collection Lacaze, aujourd'hui au Musée du Louvre? Dans la notice des tableaux, celui-ci est placé sous le nom de Chardin; mais on lit après la description : « Cette figure pourrait être attribuée à Lépicier. »

Il est vrai que Lépicier a suivi Chardin d'assez près, et

qu'on retrouve ici un certain ensemble de couleurs formant la gamme dans laquelle il a peint quelquefois; mais si le morceau est de lui, il a rarement eu autant de légèreté et de souplesse que dans ce portrait de jeune fille, ou plutôt d'enfant; car la gravure la vieillit un peu et lui donne une certaine dureté qu'on ne remarque pas dans la peinture.

Pent-être encore, si c'est la peinture qu'on regarde, dira-t-on que Chardin l'eût exécutée avec plus de solidité; mais ceci est moins un tableau qu'une étude qui n'a pas été poussée jusqu'au dernier degré de force et de vérité que l'habile peintre savait mettre dans ses ouvrages. « Commençons par dire le secret de Chardin, dit Diderot (*Salon de 1767*) : il place son tableau devant la nature, et il le juge mauvais tant qu'il n'en soutient pas la présence. » Quant à Lépicié, Diderot est sévère pour lui; il le trouve sec et dur; il lui reproche ses « figures roides, découpées, appliquées les unes sur les autres, sans plan, sans mouvements, fortes enluminures. » Ses grandes compositions ne sont que des enseignes bonnes à montrer à la foire; et s'il aborde le genre et les scènes familières, le critique lui dit tout crâment : « Monsieur Lépicié, laissez là ces sujets; ils exigent un tout autre goût de vérité que le vôtre. » Ici Diderot est trop sévère; Lépicié avait le talent qui convenait au genre; il y a réussi. Toutefois, laissons la petite fille de la galerie Lacaze à Chardin, et rappelons-nous encore ce trait que rapporte un de ceux qui ont raconté sa vie (1) : « Un jour, un artiste faisait un vain étalage de certains moyens qu'il employait, disait-il, pour purifier ses couleurs. Impatient du bavardage de cet homme, dont toute l'exécution n'était que soignée et froide : « Qui vous a dit qu'on peignit avec les couleurs? — Avec quoi donc, Monsieur? reprit l'artiste surpris et confus. — On se sert de couleurs, répondit Chardin, mais on peint avec le sentiment. »

UN BON SAMARITAIN.

NOUVELLE.

C'était par une matinée d'automne; quelques chasseurs du Léman, qui faisaient partie de la légion helvétique de l'armée française, formaient un groupe au-dessus du petit village d'Hospenthal, à l'endroit où la route du Saint-Gothard, contournant une saillie de rocher à pic, descend dans la vallée d'Ursern. Un brouillard froid, chassé par l'air vif des montagnes, courait en se déchirant le long des anfractuosités des rochers, tandis que plus bas il pesait comme un ciel de plomb sur la vallée profonde.

Les chasseurs étaient là, formés en cercle et appuyés sur leurs carabines. Aucun de ces joyeux propos qui égayaient d'ordinaire la conversation des riverains du Léman n'interrompait un silence pénible. Tous considéraient avec intérêt et sympathie une petite fille sanglottant convulsivement, assise auprès d'un manteau noir étendu par terre et qui paraissait recouvrir un corps inanimé. Non loin de là, un cheval mort sur la route portait encore le bout des traits qu'on avait coupés pour le débarrasser d'une petite voiture à deux roues.

— En vérité, dit enfin le sergent, il me semble que c'eût été bien assez du cheval.

— Pourquoi te détourner ainsi de moi, et qu'ai-je fait pour mériter ton reproche? lui répondit un chasseur assis sur un bloc de rocher à quelques pas en arrière du groupe. Je déclare une fois encore, sur mon honneur, que j'ai fait feu seulement quand j'ai vu le cheval continuer son galop furieux malgré mes cris de : Halte! Il me semblait, à ce moment, voir un fantôme courir à travers le brouillard.

— Mais que faire de cette pauvre enfant, reprit le sergent; nous ne pouvons pourtant pas la laisser ici?

— Faut-il l'emporter avec nous de l'autre côté de la montagne? demanda un des soldats.

— Mais là-bas, continua le sergent, les habitants sont comme des loups affamés errant autour d'un précipice : le Russe a tout dévoré...

Le soldat qui était assis sur le quartier de roc allongea à ce moment le cou et demeura quelques secondes penché en avant, observant à travers le brouillard.

— Voici quelqu'un! s'écria-t-il d'un ton visiblement satisfait; si seulement ce pouvait être quelque bon Samaritain...

Les chasseurs se retournèrent tous vivement pour voir la personne qui s'approchait.

— Halte-là! qui vive? cria le sous-officier en saisissant sa carabine.

— Ami! fut-il aussitôt répondu.

— Ah! je le reconnais, dit le sergent en ramenant l'arme à ses pieds. C'est notre Conrad aux chamois. Holà, braconnier! il y a ici une noble tête de gibier à emporter.

Un jeune homme plein de vigueur, la carabine de montagne sur l'épaule et le couteau de chasse au côté, aborda les soldats en leur souhaitant le bonjour.

— Hé! quelle charmante petite prisonnière avez-vous donc là? s'écria-t-il en voyant l'enfant.

— Elle est à vous, Conrad, fit le sergent. Sans plaisanterie, il faut que vous emportiez cette enfant à votre logis; car comment pourrions-nous nous en charger pour passer la montagne? Et toi, mon enfant, continua-t-il en se tournant vers la petite fille, qui pleurait toujours silencieusement, veux-tu aller avec ce brave homme?

L'enfant leva les yeux, et il passa comme un rayon d'espoir à travers ses larmes, quand elle vit la barbe de chamois au chapeau du chasseur.

— Hélas! dit-elle en se levant rapidement et tendant au nouvel arrivant sa mignonne petite main, on a tué Franz, et maintenant je ne sais pas où est mon père...

— Pauvre enfant! fit le chasseur ému en se penchant vers la petite fille; comment l'aider à retrouver ton père? Et où lui procurer du pain? continua-t-il en se tournant vers les soldats. Si je ne relance quelque marmotte, ma femme et mon enfant n'auront rien à manger ce soir : les Russes nous ont tué jusqu'à notre dernière chèvre.

— Courage! dit le sergent; il faut si peu de chose pour une enfant comme celle-là... C'est une œuvre de miséricorde à accomplir.

L'enfant s'attachait aux vêtements de Conrad.

— Qui sait, dit ce dernier d'un air rêveur et comme se parlant à lui-même, si ma femme et mon enfant ne seront pas bientôt heureux, eux aussi, de rencontrer un cœur compatissant? La vie est bien peu sûre par le temps qui court et au milieu des balles qui pleuvent de tous côtés... Viens avec moi, mon enfant.

Des acclamations joyeuses accueillirent ces paroles, et tous les soldats vinrent serrer la main au chasseur. Celui-ci prit sur son bras l'enfant transi de froid, et se disposait à s'éloigner, quand le sergent lui dit :

— Attendez, l'ami, emportez encore ceci; ce pauvre jeune homme n'en a d'ailleurs plus besoin.

Tout en disant ces mots, il roulait lentement sur lui-même le manteau étendu à terre, et découvrait un corps revêtu d'une soutane de prêtre; mais la figure martiale du mort, et son poing serré sur la poitrine, à la hauteur de sa blessure, comme s'il eût voulu se défendre, semblaient indiquer qu'il n'avait peut-être pas toujours porté la robe de paix.

L'enfant, à cette vue, cacha sa figure contre l'épaule du chasseur, et recommença à pleurer amèrement.

— Je serais presque d'avis, dit le sergent en contemplant attentivement le corps, que le père de cette enfant fait partie de l'armée russe, et que ce jeune homme était

(1) Haillet de Couronne, Notice dans les *Mémoires sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture*, publiés par MM. Dussieux, Soulié, de Chennevières, Mantz et de Montaignon. 1851.

chargé de lui amener la petite... Quelle brave figure de soldat!

— S'il en est ainsi, répliqua Conrad en recouvrant du manteau l'enfant qui tremblait dans ses bras, c'est bien une orpheline, et ceci sera probablement son seul héritage. Les balles des Français et les eaux de la Reuss ont fait de terribles ravages; la route jusqu'à Altdorf est, dit-on, couverte de morts, et la nuit comme le jour on entend là-bas, dans le pays de Glaris, tonner le canon à toute heure... Pauvre enfant!

En disant ces dernières paroles, il se dirigea avec sa petite protégée du côté de sa chaumière. Les soldats creusèrent tant bien que mal, à l'aide de leurs baïonnettes, une fosse au bord de la route, et y descendirent l'inconnu. Ils firent sur la tombe une salve que répétèrent avec fracas les mille échos des rochers; puis, après avoir rechargé leurs carabines, ils reprirent le chemin de la montagne.

Marthe, la jeune femme de Conrad, ne s'était pas attendue à éprouver un jour les souffrances de la faim, lorsque, trois ans auparavant, elle quittait la maison de ses parents pour suivre, de Dissentis à Ursern, par-dessus l'Oberalp, le jeune chasseur de chamois. Un petit troupeau sur l'alpage et la carabine de son mari avaient suffi jusque-là aux modestes besoins du ménage, et en continuant à travailler honnêtement, ils s'étaient vus à la veille de jouir d'assez d'aisance. Mais tout venait de subir un changement inattendu. La guerre, avec son cortège de réquisitions, de dévastations, de pillage, avait jeté dans ces montagnes ses bataillons, qui s'y précipitaient comme des avalanches dévastatrices. Tout avait été pillé dans la maisonnette du chasseur de chamois, et Marthe était là, pâle de souffrance et penchée sur la couche où reposait son petit garçon, se demandant avec angoisse comment elle apaiserait sa faim quand il se réveillerait.

Autour de la petite maison régnait la même désolation que dans le cœur de la pauvre mère. L'étable qui abritait, il y a quelque temps, un gai troupeau de chèvres, était démolie, et l'on voyait à des places noires sur le gazon que la charpente avait servi à alimenter les feux de bivouac des soldats. Des os à demi calcinés, épars parmi la cendre et les poutres carbonisées, voilà tout ce qui restait du troupeau de la petite famille. La porte de la chaumière avait même disparu, et l'entrée n'était fermée que par quelques planches appuyées au mur. L'humide brouillard, poussé par le vent d'est, pénétrait à travers les fenêtres défoncées, et la pauvre mère, tremblante elle-même de froid, devait se courber et comme se blottir sur son enfant pour le préserver de l'air glacial. Ses larmes ne cessaient de tomber sur la petite couche, pendant que ses lèvres, écho d'un cœur cruellement éprouvé, invoquaient avec ferveur le secours du ciel. Courage, pauvre mère! la Providence ne demeurera pas sourde à tes prières.

Marthe se releva enfin et regarda autour d'elle, cherchant de quoi boucher les ouvertures des fenêtres; mais les pièces de vêtement qui avaient échappé au pillage servaient de couverture à l'enfant, et même le fichu qui protégeait ordinairement le sein de la mère avait été noué avec sollicitude autour de la tête du nourrisson. Marthe ouvrit doucement la porte de la pièce où elle se trouvait, et arriva par la petite cuisine jusqu'aux planches qui fermaient l'entrée de la maison. Elle regarda avec précaution à travers les interstices; mais l'épaisseur du brouillard ne permettait d'entrevoir l'arbre le plus voisin que comme une sorte de fantôme se balançant sous le vent. Elle s'empressa de déplacer la lourde pierre qui maintenait les planches, en écarta une, et sortit de la maisonnette. Recueillant alors les brins de paille à demi consu-

més et épars allumés par les soldats, elle rentra bientôt avec son tablier plein, sans songer dans sa hâte à rouler de nouveau la pierre devant l'entrée. L'enfant dormait encore, et son rêve le faisant sourire dans son sommeil, la pauvre mère en conclut avec bonheur que ni la faim ni le froid ne tourmentaient la chère créature, et elle essaya de boucher les ouvertures des fenêtres avec la paille qu'elle venait de ramasser.

La pauvre femme était loin d'en avoir fini avec ce travail, lorsqu'elle se sentit tout à coup saisie par deux bras vigoureux.

Plaine d'effroi, Marthe se retourna; mais le cri d'angoisse qu'elle allait pousser expira sur ses lèvres en voyant l'individu qui se trouvait devant elle: c'était un de ces personnages équivoques qui se rencontrent partout à la suite des armées en campagne, comme les bêtes fauves dans les pays infestés de contagion. Soldat rapace et trainard tout à la fois, espion et bandit, cette espèce de loup-cervier à face humaine était encore plus à redouter des malheureux habitants que les colonnes régulières des armées en campagne.

— Que voulez-vous? dit Marthe en faisant un effort surhumain pour parler avec calme. Est-ce la faim qui vous a fait entrer ici? Je n'ai rien; je ne peux rien vous donner.

— Il me faut votre argent...

— De l'argent! mais je n'en ai pas.

— Nous verrons cela... Je découvrirai bien la cachette. Nous avons le temps, d'ailleurs; il s'écoulera quelques heures avant que ton mari revienne de la montagne; je l'ai vu tout à l'heure gagner les hautes régions.

Disant cela, le bandit s'avança dans la chambre, et la jeune femme, saisie d'épouvante à la pensée qu'elle était éloignée de tout secours, se rejeta vivement en arrière vers le lit de son enfant.

— Au secours! au secours! Mon Dieu, m'avez-vous donc abandonnée? s'écria-t-elle d'une voix étouffée.

— Pas tant de cris, fit le garnement d'un ton de raillerie, sinon je vais te bâillonner, et je chercherai ensuite...

— C'est ce que nous allons voir, infâme scélérat! s'écria-t-on à ce moment derrière lui.

Et en même temps le bandit sentit sur son épaule une main de fer. Quand il se retourna, son regard plongea dans les yeux étincelants de colère de Conrad, qui criait en le secouant rudement:

— Que cherches-tu ici, exécration coquin?

Une lutte s'engagea. Une forte détonation retentit tout à coup, et en quelques secondes la chambrette fut remplie d'un épais nuage de fumée. Conrad recula en chancelant, et sa pauvre femme le reçut dans ses bras en poussant un cri déchirant.

Quand la fumée fut dissipée, le maraudeur avait disparu. Conrad se redressa et regarda un instant autour de lui d'un air égaré, pendant que Marthe, l'angoisse au cœur, demeurait suspendue à son cou.

— Rassure-toi, calme-toi, ma bonne amie!... ce n'est rien; je n'ai été que légèrement effleuré... Mais pourquoi faut-il que ce fils de l'enfer m'ait échappé!...

— Oh! laisse à Dieu le soin de le punir, fit Marthe, qui poussa un long soupir de soulagement en voyant son mari revenu à lui. Mais où es-tu blessé?...

— Hélas! vous saignez! s'écria à ce moment, d'un doux accent ému, la voix argentine d'un enfant.

Marthe, étonnée, se retourna, et ce fut seulement alors qu'elle aperçut la petite fille qui, entourant de ses bras le genou de Conrad, levait vers lui sa charmante figure.

— Rassure-toi, ma bonne petite, dit ce dernier en essuyant de la main les gouttes de sang qui coulaient le long de ses cheveux noirs. Mais, n'est-ce pas, Marthe, continua-

t-il en s'adressant en souriant à sa femme, quand il vit qu'elle continuait à considérer la petite étrangère avec des yeux étonnés; n'est-ce pas que voilà une bien jolie enfant? Pense un peu: sans elle je ne rentrais pas sitôt au logis, et tu devenais peut-être la victime de ce monstre...

— Alors, c'est un ange, répondit Marthe à voix basse.

Pendant le petit Conradin s'était réveillé, et la jeune mère courut le prendre sur son bras.

— Marthe, dit Conrad en asseyant la petite fille sur son genou, j'apporte une gentille sœur à ce jeune criard-là.

Le chasseur raconta alors ce qui s'était passé sur la route du Saint-Gothard, et finit en disant:

— Je crois, Marthe, que notre conscience nous indique assez clairement ce que nous devons faire.

La jeune femme, émue à ce récit, attira dans ses bras la petite fille, qui avait écouté en silence et avec une espèce d'anxiété; elle déposa sur son front délicat un baiser plein de tendresse et d'une sorte de reconnaissance. Mais ces deux sentiments furent presque aussitôt combattus par d'amères réflexions, dont Conrad n'eut pas de peine à se rendre compte en suivant le regard plein de larmes que la pauvre mère laissa retomber sur son nourrisson en lui présentant le sein. Il soupira péniblement et alla appuyer contre la fenêtre son front brûlant de fièvre.

— Mère, demanda-t-il après un instant de silence, n'as-tu rien pour la petite fille?

— Il y a encore un peu de pain et de fromage que j'avais gardés pour toi, répondit tristement la jeune femme. Regarde derrière l'armoire.

Conrad retira la petite provision enveloppée dans une feuille de papier et la plaça sur la table.

— Allons, mange, mon enfant; tu dois avoir faim, dit-il d'un ton amical.

Marthe sentit ses yeux se remplir de larmes, quand elle vit l'enfant ne rompre qu'un petit morceau de pain, puis remettre soigneusement le reste sur la table.

— Conrad, dit-elle après un moment de réflexion, nous ne saurions rester plus longtemps dans cette position. Les animaux de la montagne ont été chassés jusque dans les glaciers par le bruit de la guerre, et la neige ne tardera guère à entasser ses nouvelles couches. Il faut que tu passes la montagne pour aller trouver ma mère à Dissentis; et si elle ne peut rien faire pour nous, va t'adresser au couvent, au frère de mon père, le révérend père Ambroise. Jost t'accompagnera, et j'irai avec les enfants attendre ton retour en bas, au village, chez la cousine.

— C'est pour moi une bien pénible démarche que d'aller implorer la compassion de tes parents, répartit Conrad, le trouble dans le cœur; mais je ne vois rien de mieux à faire.

La suite à la prochaine livraison.

LE LIBRE ARBITRE.

Je suppose un homme sur une barque qui descend un fleuve; il peut se laisser aller au courant, ou bien il peut ramer, remonter, croiser; composer en un mot avec le courant. C'est là ce que peut faire l'homme aux prises avec la force des choses, car il a le libre arbitre.

THIERS.

AMENER UN SEUL POINT AVEC DEUX DÉS.

Pour n'amener qu'un seul point avec deux dés, il faut que l'un des deux ait sauté sur l'autre. De même, pour amener raffle (1) de sept, il faut qu'en jetant les dés chacun d'eux se soit séparé entre le six et l'as.

(1) Raffle, coup où tous les dés amènent le même point.

Le Duchat ajoute à ces remarques une anecdote: « On montre, dit-il, à Berlin, dans la Chambre des raretés, un dé qui, de cette manière, amena sept à un soldat qui jouait pour la vie contre un autre, qui avait amené six avec le même dé. »

LA CHANSON DU NIL.

La crue du Nil est d'une extrême lenteur à son début: en deux jours on ne compte parfois qu'un pouce d'élévation. Le *nocta* (ce mot signifie la goutte) arrive comme un ferment mystérieux qui tombe du ciel pour gonfler le fleuve, mais l'accroissement ne commence à se dessiner que huit jours après.

Suivant les astronomes arabes, la chute du *nocta* survient au moment où le soleil quitte le 26^e degré du signe des Gémeaux pour passer au 27^e.

« A partir du mois de juillet, la crue est assez visible pour qu'il soit intéressant d'en faire part au public et de lui en donner dorénavant le bulletin journalier. A cet effet, le cheik du Nilomètre convoque les crieurs de la ville, et donne à chacun d'eux des instructions; le surlendemain, les proclamations commencent dans les rues du Caire.

» Suivant un usage immémorial, le crieur, accompagné de deux enfants, visite successivement les habitants de son quartier, et dans chaque station récite en chantant ces formules:

» Que Dieu bénisse le Prophète!

» Réponse des enfants. — Que Dieu rende heureux à toujours ceux qui prient pour lui!

» — Conserve en bonne santé le propriétaire de cette maison et sa famille, ô généreux! ô Dieu!

» Réponse. — Plaise à Dieu! *Incha Allah!*

» — Conserve en bonne santé les dames de cette maison pour chaque jour de la crue du Nil, ô généreux! ô Dieu!

» — *Incha Allah!*

» — Puisse-tu nous réunir un jour au tombeau du Prophète, ô généreux! ô Dieu!

» *Incha Allah!*

» Après quoi le crieur annonce l'augmentation constatée au lever du soleil. Dans les quartiers coptes, la mention du Prophète est naturellement remplacée par celle du Christ.

Lorsque le fleuve marque seize coudées à l'échelle conventionnelle du Nilomètre, la joie de la population est déjà à son comble; le reste est de surcroît, et ce surplus des bénédictions divines augmente l'enthousiasme général. M. Réveillé de Beauregard constate avec raison que cette fête nationale qui réjouit tout un peuple est à coup sûr l'une des plus anciennes que l'on puisse citer, puisqu'on la célébrait à Memphis. La moyenne des crues dont nous venons de désigner le chiffre amène de toutes parts ces remerciements à l'Éternel chez ces naïves populations, accoutumées à vivre de si peu! « Ouafé Allah! l'Égypte est encore une fois sauvée de la famine; les terres pourront être arrosées. »

« L'histoire a conservé le souvenir de quelques années de détresse où le Nil n'avait pu atteindre ce terme si ardemment désiré, et entre autres d'une période de sept années consécutives pendant lesquelles il n'atteignit même pas treize coudées. C'était la reproduction de la famine de Joseph, moins les mesures de précaution de ce grand ministre; car, au milieu de tant de maux, l'hectolitre de blé monta à 650 francs. Ceci se passait quatre siècles et demi après l'hégire, entre les années 1059 et 1065 de notre ère. » (1)

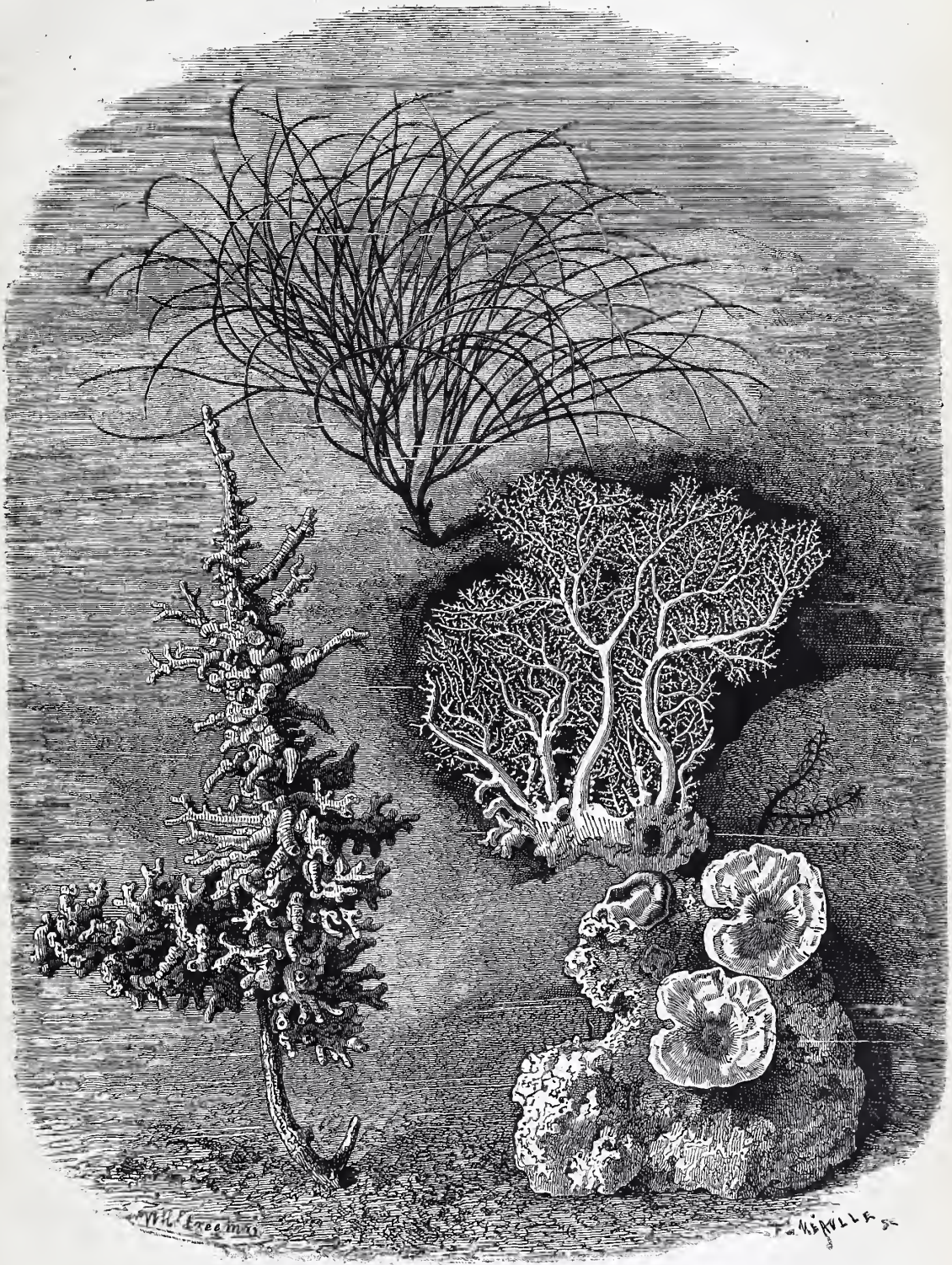
(1) Réveillé de Beauregard, *Notice historique et statistique sur l'épidémie du choléra en Égypte en 1865*. Brochure in-8, publiée à Marseille.

DES POLYPIERS.

Voy. les Tables.

Les Polypiers conservés dans les collections, et dont notre gravure reproduit quelques échantillons, remarqua-

bles par l'élégance de leurs formes, ne donnent pas une idée complète de ceux qui sont plongés dans la mer et qui sont encore vivants. La matière pierreuse des Madrépores, qu'elle soit branchue, ramifiée, ou bien qu'elle forme des masses arrondies, des lames ou des feuilles gar-



Madrépores et Gorgones de l'île Bourbon. — Dessin de Freeman.

nies de lamelles, est recouverte d'une sorte d'écorce molle, gélatineuse, hérissée de rosettes de tentacules qui ne sont autre chose que les Polypes vivants; quand les Polypiers sont retirés de l'eau et que les Polypes sont morts, cette écorce disparaît.

Chez les Gorgones, — la figure qui occupe la partie su-

périeure de notre gravure représente une Gorgone, — l'axe corné et flexible de ces longs filaments qui donnent au Polypier l'aspect d'une graminée est enveloppé également d'une couche charnue contenant les Polypes. Cette couche est pénétrée de sel calcaires qui se déposent sur l'axe et forment un enduit granuleux souvent coloré des

nuances les plus brillantes, de rouge, de vert, de violet ou de jaune. Une fois les Polypes morts, la couche charnue se dessèche, l'enduit calcaire devient friable et se détache facilement.

PYTHAGORE

ET L'ORDRE PYTHAGORICIEN.

Suite. — Voy. p. 44.

Pythagore, dit-on, étudiait sévèrement la vocation des jeunes gens qui se présentaient à lui. Avant de les admettre dans l'ordre, il voulait connaître leurs habitudes, les penchants de leur âme, le fond vrai de leur caractère, les aptitudes propres de leur esprit.

Les novices étaient soumis à des épreuves qui duraient au moins deux ans et quelquefois cinq. La discipline qu'on leur faisait observer était rigoureuse. On les habitua à une sévère abstinence; on exerçait leur courage; le silence leur était imposé. Ils n'étaient point admis à la société de Pythagore lui-même.

De la classe des novices, on passait à celle des mathématiciens, affranchis de la loi du silence; puis à celle des physiciens, qui s'occupaient de la recherche des principes qui constituent l'univers et des lois qui le gouvernent.

La tradition indique d'autres divisions, par exemple celle-ci : les disciples adonnés à la contemplation, à la méditation, à la vie religieuse; les politiques; les mathématiciens.

L'emploi des journées était ainsi réglé :

Le matin, au lever, après une prière pour bien disposer l'âme, on devait faire, dans le recueillement et la solitude, une promenade qu'on dirigeait vers des temples ou des bois sacrés. On préludait ensuite aux études et aux travaux du jour par des chants accompagnés de la lyre, des danses et des exercices gymnastiques. Le soir, on faisait encore une promenade, mais qui n'était plus solitaire; on prenait le bain; puis venait le repas en commun, suivi de sacrifices et de lectures faites à haute voix par les plus jeunes disciples, dirigées et commentées par les plus âgés.

Comme premières règles de l'éducation, Pythagore prescrivait l'obéissance, l'ordre et la modestie.

Est-il vrai que toute nourriture animale était interdite aux pythagoriciens et qu'ils s'imposaient des privations excessives? Les auteurs anciens s'accordent peu à cet égard. Mais il est certain qu'ils avaient un plan de vie très-sévère.

Vraisemblablement, ainsi qu'il est arrivé dans beaucoup de religions ou de sectes anciennes, les disciples pythagoriciens avaient insensiblement altéré et exagéré les préceptes primitifs, ce qui explique cette satire d'Aristophon dans le *Pythagoriste* :

« Boire de l'eau, c'est le fait d'une grenouille; manger des légumes et des oignons, d'une chenille... Passer l'hiver à la belle étoile, c'est vivre comme un merle; souffrir le froid, causer en plein midi, c'est affaire aux cigales; ne pas se servir d'huile, c'est d'un gueux; marcher pieds nus dès le lever du soleil, c'est d'une grue; ne presque pas dormir, c'est d'une chouette. »

Mais ces épigrammes, que s'attiraient peut-être justement des sectateurs lointains et inintelligents du pythagorisme, ne peuvent s'appliquer à l'école primitive, dont le caractère était essentiellement religieux et dont la vertu était la règle.

Une des maximes secrètes du pythagorisme était que « les hommes sont placés ici-bas par les Dieux comme dans une prison. » Ce sont aussi les pythagoriciens qui paraissent avoir dit les premiers que « le corps est le tombeau de l'âme. »

Quelque sombre que fût cette pensée, le suicide était

formellement défendu, et l'un des proverbes de l'école était : « Ne déposez pas votre fardeau. »

La pensée profonde du maître était que « la vie parfaite n'est et ne peut être qu'une imitation du parfait, c'est-à-dire de Dieu. Il faut devenir un homme et s'unir par un commerce intime avec Dieu. »

Du reste, pour juger de la grandeur et de la pureté de la doctrine, il suffit de rappeler le célèbre petit manuel de morale et de piété si connu sous ce titre : *les Vers d'or*. Cette espèce de catéchisme poétique n'a probablement pas été écrit par Pythagore lui-même, mais les critiques les plus modernes le considèrent comme le résumé exact de son enseignement, et pensent que sa rédaction doit être tout au moins attribuée à ses principaux disciples réunis dans une sorte de concile, vers l'époque de la guerre du Péloponèse, c'est-à-dire vers le dernier tiers du cinquième siècle avant Jésus-Christ. Comme on n'a pas toujours cité ou traduit ces vers avec une entière fidélité, nous croyons devoir les rappeler ici, tels que les a traduits M. Ed. Chaignet :

VERS D'OR.

Avant tout, vénère et adore les dieux, les héros, êtres intermédiaires entre les dieux et les hommes; mais ne leur demande rien dans tes prières, car tu ne sais pas toi-même et seuls ils savent ce qui t'est bon.

Respecte le dieu du serment.

Accomplis scrupuleusement les prescriptions rituelles des devoirs religieux.

Honore ton père, ta mère, tes parents.

Aime les honnêtes gens, sans haïr les méchants. L'ami est un autre soi-même : il faut l'honorer comme un dieu. L'amitié est l'égalité de l'harmonie.

Sois docile aux bons conseils.

Modère tes besoins, maîtrise tes passions; la mesure est en toutes choses la perfection; ne commets rien de honteux : respecte-toi toi-même.

Ne prends pas les dieux à témoin; et fais en sorte d'être toi-même, et toi seul, un témoin digne de foi.

Pratique la justice en paroles et en actions.

Dans les relations sociales, évite de changer tes amis en ennemis; efforce-toi, au contraire, de changer tes ennemis en amis.

Sois doux : ne frappe pas un animal inoffensif; ne brise pas un arbre domestique.

Habitue-toi à la pensée que la mort est la destinée commune et fatale.

Ne fais ni trop peu ni trop de cas de la richesse.

Sache supporter le lot que les dieux t'ont accordé.

Délibère, examine, réfléchis avant d'agir. Soigne ta santé.

Chaque soir, avant de te laisser aller au sommeil, fais l'examen de ta conscience : reproche-toi tes fautes et repens-toi; jouis du bien que tu auras fait.

Cette vie vertueuse, il ne faut pas seulement la méditer, la pratiquer avec réflexion : il faut l'embrasser avec amour.

Chaque matin, avant de te mettre au travail, prie.

Aie conscience de toi-même et de ta faiblesse morale; reconnais que tu es incapable de te conduire seul, et qu'il faut te soumettre à une puissance contre laquelle tu ne puisses te révolter. Mets-toi complètement et de cœur sous le gouvernement de Dieu, le maître du Tout.

Cette pureté de vie, cette sanctification pratique de l'âme, est le préambule nécessaire de la science qui t'apprendra ce que c'est que Dieu, ce que c'est que l'homme, ce que c'est que le monde et tous les phénomènes dont il est le théâtre. Tu sauras alors estimer toutes choses à leur juste valeur. Tu apprendras que l'homme court souvent au-devant des maux qui le frappent, ne voit pas les biens que les dieux ont placés près de lui, ne sait pas les remèdes des souffrances qu'il endure.

Les hommes sont comme des vases cylindriques qui roulent au gré du hasard. Pour toi, aie confiance et courage, car l'homme est de la race des dieux.

Abtiens-toi des aliments interdits; dans les purifications de ton corps comme dans celles de ton âme, fais un choix raisonnable et sage : la raison est le guide souverain et le maître absolu de la vie.

Si tu obéis à ces préceptes, à l'heure où la mort délivrera de la prison du corps ton âme jusque-là captive, tu dépouilleras l'homme et tu deviendras un dieu.

Ces vers ont été commentés par Hiéroclès, philosophe platonicien, qui enseignait à Alexandrie. Il appelle ce code moral une philosophie sacrée.

La suite à une autre livraison.

NOTES SUR LA PRONONCIATION FRANÇAISE.

Suite. — Voy. p. 7, 42, 79.

Voyons maintenant *ao*. Peut-on plus de diversité ? Il y a d'abord le son naturel en deux syllabes : *Bilba-o, cha-os*. Puis, dans un second cas, l'*a* disparaît : *enraçao*, dites *en-raso*; la *Saône*, dites *Sône*; et encore dans *taon* (l'insecte), dites *ton*. Cependant pour ce dernier mot on hésite avec raison; il y en a qui disent *tan*, et ils pourraient invoquer l'autorité de Ronsard :

..... Comme en une prairie
On voit un grand taureau forcé de furie,
Qui court et par rochers, par bois et par étangs,
Quand le *tan* importun lui tourmente les flancs.
(Discours.)

Puis, dans cette même combinaison *aon*, l'*a* et l'*o* cèdent la place à la nasale *an*, et *Laon* se dit *Lan*; *faon*, *fan*; *paon*, *pan*, etc. Et enfin, dans les composés de ces mêmes mots, le son nasal disparaît à son tour, l'*a* reprend tous ses droits, et l'on a : *faonner*, dites *faner*; *paomme*, dites *pan*; le *Laonnois*, dites *Lanois*.

Le mot *août* à lui seul mériterait une monographie. A l'origine, vers le treizième siècle, il se prononce en deux syllabes, et c'est ainsi qu'il compte dans les vers de nos anciens poètes :

Ce fut à la foire d'aoust
Que sire Renier de Dissise
Se partit de dame Phelise.

Pour noter cette prononciation, on l'écrivait même parfois avec un *h* : « . . . Qui trespasa le lundi à XIII jours d'ahoust MCCCXXXI. » Puis peu à peu la mode se prend de prononcer ce mot en une seule syllabe. Au seizième siècle la lutte n'était pas terminée; car Palsgrave dit qu'il faut le prononcer *ao*, tandis que Rabelais le comptait d'une seule syllabe. Un personnage qu'il met en scène, Fredon, a pour manie de ne répondre que par monosyllabes. Or, comme on lui demande « quelle est la saison de l'année qui plus lasche fait l'homme », il répond : *Aoust*. Et Ramus dit aussi qu'on prononce ce mot par la simple voyelle *oust*. Cet usage est tout à fait établi au dix-septième siècle, et la Fontaine écrit :

Je vous pairai, lui dit-elle,
Avant l'ôut, foi d'animal,
Intérêt et principal.

Et ailleurs :

Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'ôut.

(Remarquez qu'ici ce mot est pris dans le sens de moisson.) Aujourd'hui encore l'Académie déclare qu'il faut dire *l'ôut*; mais cette tendance à parler comme on écrit, tendance que nous avons signalée plus haut, va contre les prescriptions de l'Académie. Nous remontons vers l'ancien usage; nous disons *a-ôut*, à notre tour, en deux syllabes; il y a même des gens qui disent *a-ôut'*, comme s'il y avait un *e* muet à la fin, et ceux-là se croient peut-être plus corrects que tous les autres.

Le groupement de *a* avec les consonnes pourrait fournir aussi un certain nombre de remarques intéressantes, mais l'énumération en serait trop longue; nous attirerons seulement l'attention sur les groupes *an* et *am*. Ces deux groupes donnent naissance à un son nasal tout à fait spécial à la langue française. Ce son s'orthographie d'ailleurs tantôt *an*, comme dans *tyran*, *plan*; tantôt *am*, comme dans *camp*, *ambigu*; tantôt *en*, comme dans *premièremment*; tantôt *em*, comme dans *emblème*. Par contre, si les notations *an*, *am*, indiquent naturellement ce son nasal, elles peuvent aussi en indiquer d'autres. Ainsi elles dési-

gnent quelquefois le son *a*, par exemple, dans *analogie*, *année*, *ammoniaë*; pour le mot *année* en particulier, c'est une erreur assez fréquemment commise, surtout par les gens du midi, de dire *an-née* comme dans *antérieure*; il est bon de les en avertir.

an et *am* se prononcent quelquefois articulés, principalement dans les mots qui viennent des langues étrangères : *annales*, dites *an'nales*, *tyran'niser*, *alderman'*, *gram'maire*, *am'nistie*, *Am'sterdam*. L'Académie conseille de prononcer un *quidam* comme *kidan* :

Quand un *quidam* survint; c'était maître Renard.

Cependant on dit beaucoup un *quidam* à l'heure qu'il est, et cet usage pourrait bien devenir la règle.

Je crois, d'ailleurs, que l'habitude de prononcer *an'*, *am'*, en articulant, était beaucoup moins répandue autrefois. On ne disait pas *nenni* (*nen'-ni*), mais *nan-ni*; on ne disait pas *gran'-maire*, mais *gran-maire*; car sans cela comment expliquer l'erreur de Martine dans la scène des *Femmes savantes* :

BÉLISE.

Je est un singulier, *avons* est un pluriel.
Veux-tu toute ta vie offenser la grammaire ?

MARTINE.

Qui parle d'offenser *grand'mère* ni grand-père ?

PHILAMINTE.

O ciel !

BÉLISE.

Grammaire est pris à contre-sens par toi,
Et je t'ai déjà dit d'où vient ce mot.

MARTINE.

Ma foi !

Qu'il vienne de Chaillot, d'Auteuil ou de Pontoise,
Cela ne me fait rien.

Dans *femme* même, quoique la prononciation par *a* (*fan'*) soit très-ancienne, celle de *fan-me* a dû exister.

Des personnes instruites, mais d'un âge avancé, ont même repris autrefois l'auteur de cet article, et lui ont observé qu'il fallait dire *fan-me*; c'était là, selon elles, la véritable manière de prononcer. C'était aussi sur ce point l'avis de Malherbe : « Il ne vouloit non plus que l'on rimât à *flamme*, dit Racan, parce qu'il l'écrivait et le prononçoit ainsi avec deux *m* : *flamme*, et le faisoit long en le prononçant; c'est pourquoi il ne le pouvoit rimer qu'à *épigramme* (*épigran-me*). »

L'E. — Nous avons déjà eu l'occasion d'observer que la lettre *e* ne répondait pas dans tous les cas à une seule et même émission de voix. Sans compter les différences reconnues et soulignées par l'orthographe et l'accentuation, c'est-à-dire les *é*, les *è*, les *é* et les *e*, on peut observer que, même quand la lettre est écrite sans accent, elle ne représente pas toujours un son identique. Ainsi, on ne peut confondre l'*e* muet dans *j'aime*, et l'*e* dans *le*, *de*, *ce*, où il se prononce *eu*. De même on a observé que l'*é* accentué aigu a deux sons divers dans la prononciation. Il est plus fermé dans *bonté*, *charité*, et on le figure encore par *ai* (*je trompai*), par *ez* (*vous voyez*); mais il est plus ouvert dans le premier *é* d'*été*, *sévère*, etc. On le figure aussi de bien des manières différentes, soit par *ai*, comme dans la première syllabe de *j'aimai*; par *es*, comme dans *les*, *tes*, *mes*; par *aix*, comme dans *paix*, *faix*, etc.

Sans nous arrêter à toutes ces finesses de grammairien, nous insisterons seulement sur l'*e* muet, qui est une des originalités de la langue française. Cette lettre, en effet, n'existe on du moins ne s'écrit dans presque aucune des autres langues; non point que l'inflexion qu'elle représente leur manque, mais elles n'ont pas jugé bon de la noter; nous, tout au contraire.

Le son de l'*e* muet, à le bien prendre, est fondamental dans toute langue articulée. En effet, *aucune* consomme ne

peut être prononcée isolément ; une consonne n'existe que si elle modifie une voyelle qui la suit.

S'il n'y a pas de voyelle et que la consonne termine un mot, involontairement, naturellement, nous introduisons le son de l'*e* muet afin de pouvoir prononcer la consonne ; si bien que si nous voulons faire sentir la consonne finale dans *David, dégel*, nous prononçons comme s'il y avait *Dauid, dégele*. Si dans l'intérieur d'un mot deux consonnes se rencontrent, nous introduisons un *e* muet pour celle d'entre elles qui n'a pas de voyelle à son usage ; voyez : *psaume, Strasbourg, absent, plaisir*, ne saisissez-vous pas l'*e* muet, excessivement ténu, qui malgré vous s'introduit dans votre prononciation, comme s'il y avait *pe-saume, Se-te-ra-se-boure, abe-san, pe-laisir* ?

Cette observation est commune à toutes les langues ; ce que l'on doit remarquer seulement, c'est que certains go-siers, exercés par l'éducation et l'habitude, parviennent à escamoter si rapidement tous ces petits *e* muets qui s'infiltrèrent partout, qu'ils semblent ne donner qu'une seule émission de voix pour des syllabes où *sept* consonnes de suite sont parfois rapprochées, comme dans le mot allemand *geschichtschreiber* (historien).

Eh bien, la langue française a cela de particulier qu'elle a jugé à propos de noter fréquemment ces *e* muets que les autres langues négligent dans l'orthographe ; de sorte que notre langue est toute remplie d'*e* qui ne sonnent pas et au silence desquels les étrangers ont bien de la peine à s'accoutumer. On l'a attaquée beaucoup à ce sujet. Mieux que personne Voltaire a répondu à ces attaques : « Vous nous reprochez, écrit-il à l'Italien Tovazzi, nos *e* muets comme un son triste et sourd, qui expire dans notre bouche ; mais c'est précisément dans ces *e* muets que consiste la grande harmonie de notre prose et de nos vers. *Empire, couronne, diadème, flamme, tendresse, victoire*, toutes ces désinences heureuses laissent dans l'oreille un son qui subsiste encore après le mot prononcé, comme un clavecin qui résonne quand les doigts ne frappent plus les touches. »

On sait que dans la poésie comme dans la conversation cet *e* muet s'élide, et que la syllabe où il se trouve ne compte pas dans le vers, lorsque la syllabe suivante commence par une voyelle ou une *h* muette ; ainsi :

Le destin se déclare, et nous venons d'entendre
Ce qu'il a résolu du beau-père et du gendre.

Lorsque, au contraire, l'*e* muet est suivi d'une consonne, la syllabe où il se trouve compte dans le vers ; ainsi :

Ariane, ma sœur, de quelle amour blessée
Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée !

La suite à une autre livraison.

LECTURE ET CONVERSATION.

La lecture où il se trouve quelque chose qui peut façonner l'esprit et fortifier l'âme est celle que j'aime le plus. Surtout j'ai une extrême satisfaction à lire avec une personne d'esprit ; car, de cette sorte, on réfléchit à tout moment sur ce qu'on lit ; et des réflexions que l'on fait il se forme une conversation la plus agréable du monde et la plus utile.

LA ROCHEFOUCAULD.

LA FORÊT PÉTRIFIÉE DE BALD-HEAD

(AUSTRALIE OCCIDENTALE).

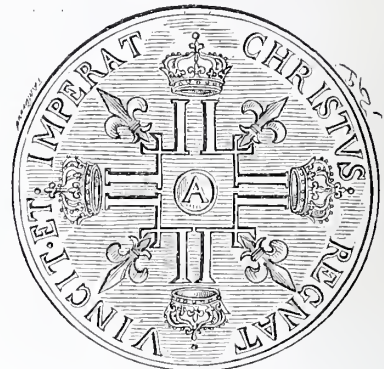
Albany, la ville principale de la côte méridionale de l'Australie occidentale, est située sur le bord du golfe du Roi-Georges. A l'extrémité du promontoire qui sépare, au

sud, ce golfe de la mer, se trouve une sorte de petite forêt pétrifiée d'un aspect extraordinaire. D'un sable fin où l'on voit des morceaux de corail et des restes de coquilles sort un fouillis de pierre grise composée de troncs, de branches d'arbres et de débris de rameaux entrelacés. On suppose que ce hallier autrefois verdoyant a été enseveli par les sables, que des eaux chargées de calcaire auront peu à peu pénétré les bois pourrissants qu'enveloppait le sable devenu roche compacte, et qu'enfin les vents et les météores, désagréant la roche, auront laissé apparaître cette singulière curiosité naturelle.

PIÈCES DE PLAISIR

ET MIRLITONS.

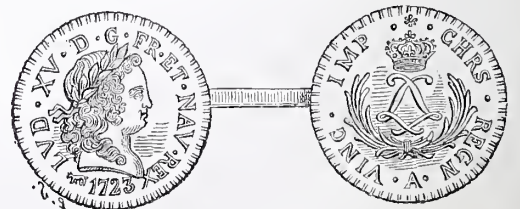
En 1640, le roi Louis XIII fit fabriquer de nouvelles pièces d'or auxquelles s'attacha son nom. C'est à partir de cette époque que le mot d'*écu*, dont on se servait auparavant tant pour les monnaies d'or que pour les monnaies d'argent, fut exclusivement réservé à ces dernières. En même temps que les premiers louis, dont la valeur était de dix livres, on en fabriqua d'autres valant, les uns le double, les autres la moitié, c'est-à-dire vingt et cinq livres. On fit aussi quelques pièces de quatre, de six, de huit et de dix louis, qui n'étaient pas employées généralement dans le commerce et qui étaient considérées comme des pièces de *curiosité* ou de *plaisir*.



Pièce de plaisir, valant dix louis.

Ces pièces avaient pour type, d'un côté, la tête du roi Louis XIII, tournée de profil à droite, ceinte d'une couronne de laurier, et, au revers, une croix formée de huit L couronnés, cantonnés de quatre fleurs de lis, avec la lettre monétaire au centre ; autour régnait la légende : *Christus regnat, vincit, imperat* (Le Christ règne, est vainqueur, commande).

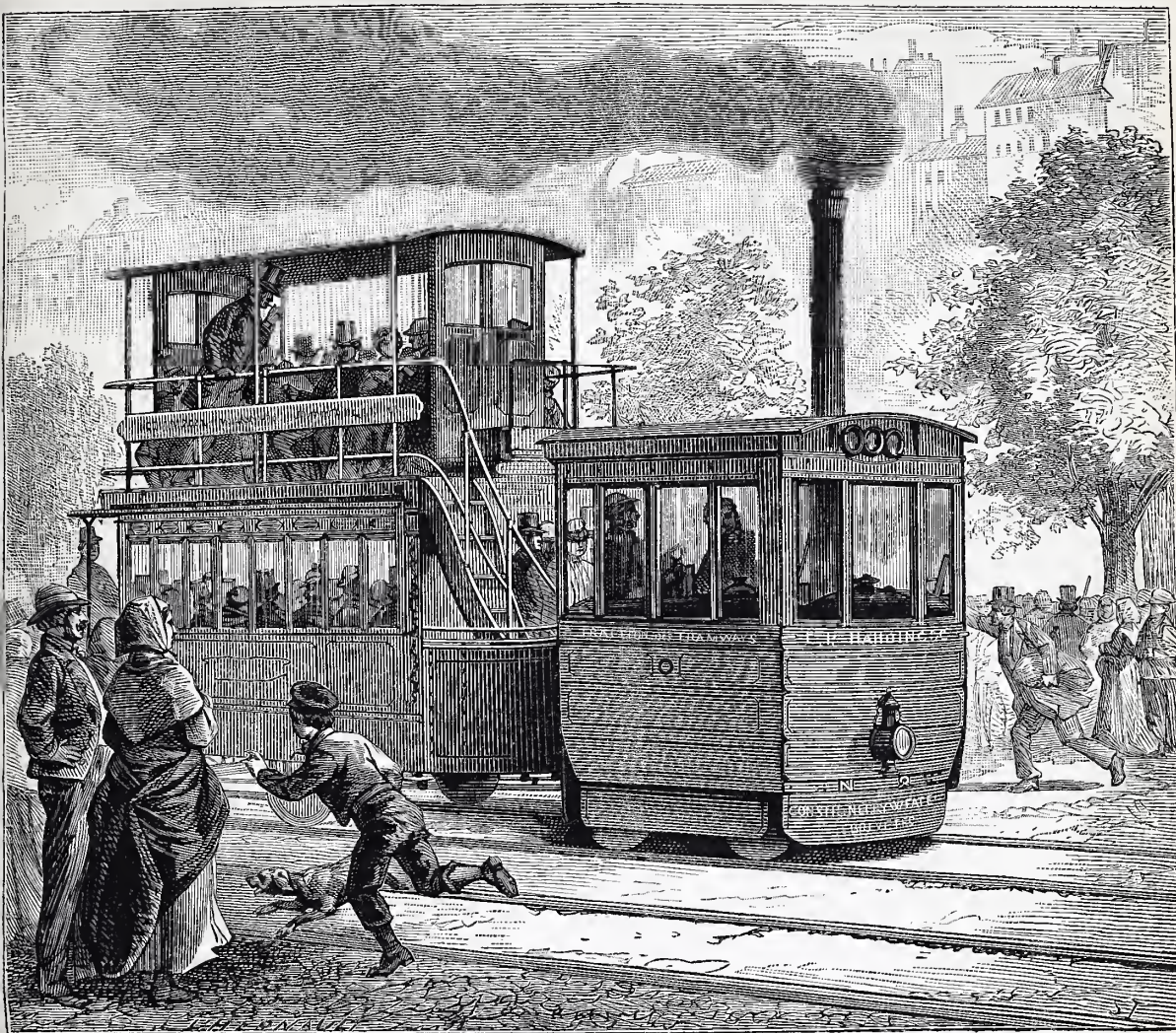
Sous Louis XV, le public donna le nom de *mirlitons* à



Mirliton.

des louis fabriqués pour la première fois en 1723, et valant vingt-sept livres. Ces pièces avaient pour emblème le buste juvénile du roi, et, au revers, deux L majuscules, entrelacés de face, surmontés de la couronne royale et placés entre deux palmes.

LES TRAMWAYS DE PARIS.



Tramway à vapeur. — Dessin de L. Hernault.

C'est depuis quelques années seulement que l'on commence à établir des tramways en France. Paris n'a adopté ce mode de locomotion, qui rend de si grands services, qu'après Londres, Bruxelles, Vienne, Madrid, Constantinople.

La rapidité avec laquelle s'étend maintenant chez nous ce nouveau réseau de voies ferrées semble indiquer le vif désir de regagner le temps perdu. En 1872, la longueur des voies publiques sur lesquelles le gouvernement français avait autorisé la construction des tramways était de 119 kilomètres environ; en août 1876, elle s'élevait à plus de 439 kilomètres, et, depuis, le nombre des concessions a augmenté dans une proportion très-considérable.

La première concession de tramways en France date du 16 août 1853; elle fut accordée à M. Loubat qui, ayant vu fonctionner ce genre de transport à New-York, voulut en faire l'application à Paris; on appela d'abord les tramways des « chemins de fer américains. »

C'est entre la place de la Concorde, Sèvres et le rond-point de Boulogne, que furent posés les premiers rails, et plusieurs années s'écoulèrent encore avant qu'on osât en établir dans l'intérieur de Paris.

On craignait les accidents; on signalait la gêne que devaient causer à la circulation des voitures ordinaires ces

gros véhicules, obligés de suivre une direction inflexible; on redoutait les difficultés d'entretien des chaussées. Ces appréhensions, fondées dans une certaine mesure, étaient cependant exagérées, et les inconvénients ne sont pas à mettre en comparaison des avantages.

Le tramway est le transport rapide et à bon marché; il s'effectue sans secousses, sans bruit, confortablement. Les chevaux n'ont plus à déployer ces violents efforts, si pénibles à voir, pour faire partir ou arrêter la voiture; atelés sans brancard ni timon, ils sont beaucoup plus libres dans leurs mouvements, et peuvent avec moins de fatigue produire un travail plus utile.

Les véhicules eux-mêmes sont moins lourds d'aspect que les omnibus ordinaires; ceux qui sont sans impériale et qu'on appelle des *cars* sont particulièrement commodes et de dimensions relativement légères.

En 1876, époque à laquelle la longueur des tramways en exploitation à Paris était encore très-restreinte, le nombre des voyageurs transportés, seulement pendant le mois de septembre, s'est élevé à plus de quatre millions; les statistiques diront quel a été ce nombre pendant la durée de l'Exposition universelle de 1878.

D'après les règlements administratifs, on ne peut installer, à Paris, un tramway que sur les chaussées pré-

sentant une largeur *minima* de 7^m.15 entre trottoirs, ou 9^m.80 si le tramway doit être à double voie; la règle générale est de placer la voie au milieu de la chaussée et de lui donner comme largeur 1^m.445, celle qui est adoptée sur les chemins de fer ordinaires.

On tend à substituer, sur la plupart des tramways, la traction mécanique à la traction par les chevaux. De nombreuses expériences ont été entreprises à Paris. Dès le commencement de l'année 1876, une commission avait été instituée par le ministre des travaux publics pour examiner et comparer les différents systèmes de moteurs mécaniques applicables aux voitures de tramways.

Les principaux systèmes expérimentés ont été ceux de MM. Harding, Francq et Mekarsky.

La machine Harding est une machine à vapeur installée dans une cage en menuiserie dont l'ensemble offre l'aspect d'une voiture de tramway de petite dimension; elle remorque, comme une locomotive, les véhicules dans lesquels sont montés les voyageurs. La machine Francq est aussi une machine à vapeur, mais sans foyer, c'est-à-dire qu'avant son départ elle s'approvisionne de vapeur en quantité suffisante pour le trajet qu'elle a à parcourir et le poids qu'elle a à traîner. La machine Mekarski est toute différente; elle fonctionne par l'air comprimé. Sous la voiture sont placés des réservoirs en tôle dans lesquels on introduit, au départ, de l'air sous une forte pression; cet air se rend dans un appareil ingénieusement combiné, placé sur la plate-forme d'avant de la voiture, et de là dans les cylindres moteurs.

Chacun de ces systèmes a ses avantages et peut être utilement appliqué. Il n'y aura probablement jamais pour les tramways, comme pour les chemins de fer, des machines d'un type uniforme; les conditions d'établissement et d'exploitation peuvent présenter des différences très-sensibles suivant les parcours et les localités à desservir, et, par suite, tel moteur mécanique doit être, dans certains cas, préféré à tel autre.

LE SYSTÈME DU MONDE.

CONCOURS DES SCIENCES.

Que de sciences il a fallu inventer l'une après l'autre et mettre bout à bout pour s'élever à la connaissance du système du monde physique! La plupart d'entre elles semblaient n'avoir aucun rapport avec les résultats auxquels elles devaient aboutir.

Pour avoir une juste idée des mouvements des corps célestes, il a fallu l'observation, la géométrie (Pythagore, Euclide); la science des pesanteurs spécifiques, la mécanique (Archimède); la science de la chute des graves (Galilée); l'application des sections coniques (Kepler), l'application de l'algèbre à la géométrie (Descartes), le calcul différentiel (Fermat, Leibniz, Newton), l'optique (Newton), le télescope (Galilée); la dynamique, la science du mouvement (Laplace), la météorologie. (1)

ALLUMETTES A RETROUVER.

Il y avait, chez mes parents, sur la cheminée du salon, un vase en cristal plein de petits tubes en verre très-minces, de la grosseur d'une plume, longs de cinq ou six pouces, fermés hermétiquement à leurs deux bouts et renfermant un fil qui, je crois, était enduit de cire. En de rares occasions, les jours de réception, on brisait un de ces tubes, et le fil en sortait tout allumé: il servait d'al-

(1) Edgar Quinet.

lumette. Quand j'ai été assez grand pour comprendre ce qu'il y avait d'ingénieux dans ces petits objets, il m'a été impossible d'en retrouver un seul: la provision était épuisée. J'ai cherché depuis à m'en procurer chez les opticiens, physiciens et autres, à Paris et ailleurs; ma recherche a toujours été vaine; on ne savait pas ce que je voulais dire; on ne se rappelait pas avoir rien vu de pareil. Bien plus, des professeurs de science m'ont paru embarrassés pour expliquer comment en ce temps-là (il y a plus d'un demi-siècle) on avait trouvé le moyen de produire ainsi une flamme subitement, au seul contact de l'air.

Je livre ce souvenir à la publicité. De semblables allumettes, agréables à la vue, délicates au toucher, sans aucune odeur, seraient, je crois, recherchées.

UN BON SAMARITAIN.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 406.

La vallée de Faretsch, qui s'étend, en remontant de Dissentis à Rueraas, au pied de l'Oberalp, et court constamment entre de froides parois de rochers qui s'élèvent jusqu'au ciel, est d'un aspect attristant. Au fond du Cassia, le Rhin naissant vient briser ses ondes écumantes contre le roc, et le voyageur chemine des heures entières sans rencontrer trace d'habitation humaine. Au bord de la route étroite et rocailleuse s'élève çà et là une petite chapelle, au mur de laquelle une inscription à demi effacée parle de la mort violente de quelque voyageur. Peut-être est-ce le souvenir de mainte catastrophe de ce genre, autant que la monotonie du paysage, qui donne à cette vallée une teinte si mélancolique.

Le lendemain du jour où s'étaient passés les événements que nous avons racontés, deux hommes descendaient dans la matinée la route de Rueraas. Le plus âgé portait un grand manteau noir; le plus jeune, à l'air hardi, entreprenant, était vêtu de la blouse grisâtre des montagnards d'Uri. Ils marchaient côte à côte et silencieusement, s'arrêtant de temps à autre pour écouter le bruit qui se faisait entendre dans les montagnes, à leur gauche, comme un tonnerre continu. Le brouillard s'était légèrement élevé vers les hauteurs, ce qui permettait de voir dans toute sa longueur la sombre vallée, tandis que le ciel et les pics des rochers demeuraient couverts de nuages gros de neige.

C'était un de ces jours de lumière livide fréquents à la fin de l'automne, même dans les contrées moins âpres que celle-ci, quand le vent enlève la dernière feuille aux arbres et que la terre, dépouillée de tout ornement, semble se draper d'un linceul. Le deuil dans lequel la nature paraît alors plongée remplit l'âme de pressentiments qui l'oppressent péniblement.

C'est ce qu'éprouvaient sans doute les deux voyageurs; tout au moins, leur silence n'annonçait pas que leurs cœurs fussent livrés à la joie.

— Conrad, dit enfin le plus jeune, je crois que tu as encore quelque chose sur le cœur, depuis que ma mère t'a fait des observations au sujet de l'enfant étrangère. Crois bien pourtant qu'elle pensait autrement qu'elle ne parlait.

— Je ne sais trop, Jost, répondit Conrad; mais je ne pouvais pourtant pas laisser cette pauvre créature sur la route, et il n'était pas charitable à la cousine de me reprocher pour cela le besoin momentané où je me trouve... Mais non, reprit le chasseur après une pause, il y a encore autre chose en moi, et il me semble... je ne saurais dire comment... que je ne suis pas au bout de mes malheurs aujourd'hui.

— Courage! dit Jost, c'est le temps sombre de cette matinée qui te donne ces idées noires. Avant la nuit nous aurons sans doute quelques rafales de neige; peut-être aussi es-tu préoccupé de ce qu'ils font par-là, à gauche... écoute!

Les détonations le long de la montagne retentissaient avec plus de force qu'auparavant. On pouvait maintenant distinguer facilement les coups qui se succédaient rapidement, et que répercutaient les échos d'alentour.

— La canonnade se rapproche, fit Conrad l'oreille au vent; les Russes auront dû battre en retraite par la montagne.

— Nous avons fait une sottise, dit Jost, en n'emportant pas nos carabines; mais le couteau de chasse suffira probablement pour nous défendre contre ceux qui essaieraient de nous serrer de trop près.

Tout en disant ces mots, le jeune homme avait mis la main sur la poignée de l'arme qu'il portait cachée sous sa blouse de pâtre, comme s'il eût été déjà au moment de dégaîner devant l'ennemi.

— Viens, dit Conrad avec l'autorité que pouvaient lui donner sur son compagnon de route ces quelques années qu'il avait de plus; faisons avant tout encore une œuvre de paix, et pour le reste comptons sur le secours de Dieu.

Au bord de l'chemin s'élevait une chapelle toute grise de vétusté. Les deux jeunes hommes y entrèrent en se découvrant, et prièrent devant l'image de saint Georges pour le succès de leur voyage et leur heureux retour aux logis. Puis ils se remirent en route.

A peine les deux amis avaient-ils vu blanchir les tours et les murs du couvent de Dissentis, qu'ils entendirent un bruit confus de tambours et de trompettes venant du bourg même. A ce moment, Conrad resserra la ceinture qui soutenait son fidèle couteau de chasse.

— Si au moins nous rencontrions quelque part le drôle qui a fait hier visite à Marthe! dit Jost.

Conrad ne fit aucune réponse; mais ses yeux qui jetaient des étincelles en disaient plus que beaucoup de paroles.

Quand nos voyageurs arrivèrent au bourg, les rues fourmillaient de soldats étrangers. Ici, l'on voyait un groupe de cosaques barbues, près de leurs maigres et fidèles chevaux; là, des artilleurs autrichiens se chauffaient à un feu qu'ils entretenaient avec les débris d'un affût fracassé par quelque boulet ennemi, tandis que d'alertes chasseurs styriens s'exerçaient à la cible dans un enclos voisin. Du reste, point de postes, point de Qui vive? rien qui empêchât d'aller et de venir: c'était un point de ralliement de colonnes en déroute, une confusion complète.

Les deux amis eurent quelque peine à se frayer un passage à travers les rues étroites, encombrees d'une foule tumultueuse. Ce fut sur la place du Marché seulement qu'ils trouvèrent un peu d'ordre. Il y avait là des canons braqués devant la maison communale et gardés par un détachement de chasseurs styriens. Conrad regardait comment officiers et soldats entraient et sortaient en foule du corps de garde installé au rez-de-chaussée, quand il s'écria tout à coup: — Attention! voilà l'homme!...

En même temps, d'un mouvement rapide et avec plus de courage et de colère que de réflexion, il rejetait en arrière le manteau qui couvrait son épaule droite, et saisissait son couteau de chasse.

— Qu'est-ce donc? se hâta de demander Jost, qui porta aussi la main à son arme.

— Le coquin d'hier vient de se glisser dans le corps de garde, murmura Conrad.

— Alors nous allons faire le guet, lui dit son camarade d'un ton satisfait. Il ne tardera sans doute pas à sortir, et il faudrait que je devinsse aveugle aujourd'hui même pour perdre l'oiseau de vue lorsque tu me l'auras fait connaître.

Les deux amis s'approchaient lentement de la maison de ville, sans remarquer, dans leur préoccupation, que les chasseurs styriens avaient les yeux dirigés sur eux, quand tout à coup l'individu que poursuivait Conrad reparut sur le seuil de la porte accompagné d'un officier, et désigna du doigt les deux montagnards.

— Le coquin nous a déjà vus, fit Conrad. Je erois qu'il vaut mieux se tenir à l'écart un moment... Regarde, les voilà là-bas qui prennent les armes.

Jost remarqua également qu'ils étaient l'objet de tons les regards, et à peine s'était-il détourné vers une ruelle latérale, qu'il entendit retentir derrière lui ces mots:

— Halte-là! tu es prisonnier!

Conrad venait d'être arrêté par deux soldats. Jost ne réfléchit pas longtemps: saisir par le cou l'un des deux hommes et le jeter à la renverse sur le pavé ne fut pour lui que l'affaire d'une seconde.

— Au nom du ciel, Jost, sauve-toi! s'écria Conrad; ils sont trop nombreux ici.

— C'est ce que nous allons voir! répliqua Jost en grinçant les dents de colère.

Et il s'élança sur le second soldat d'un bond si furieux, que le pauvre diable s'affaissa sur lui-même et tomba comme une botte de paille.

— Maintenant, jouons des jambes! cria Jost en tournant le coin de la rue.

Conrad suivit son libérateur, et tous deux remontèrent la rue en courant; mais à peine le mari de Marthe avait-il fait une vingtaine d'enjambées, que plusieurs coups de feu partirent à la fois, et qu'il tomba blessé à la cuisse.

Minuit avait sonné depuis longtemps. Un homme, sortant d'une échoppe en ruine, se glissait le long du mur extérieur du couvent de Dissentis, regardant avec circonspection autour de lui à travers les tourbillons de neige. Le vent sifflait lugubrement dans ces vastes cours désertes, agitant la petite cloche qui surmontait le portail d'entrée, au point qu'elle tintait tristement dans la nuit, comme agitée par une main invisible. Dans la vallée, il ne sortait aucune voix humaine des maisons du bourg.

— Oh! murmura l'homme aux allures mystérieuses, je suis bien sûr que par un temps pareil pas un homme, pas même un animal, ne s'aventurerait à sortir. On ne voit de lumière à aucune cellule du couvent.

L'homme avança encore à pas lents et en s'appuyant au mur jusqu'à ce qu'il fût arrivé à une espèce de poterne. Là, il appliqua la bouche au trou de la serrure, et cria en couvrant autant que possible sa voix:

— Dieu et saint Hubert!

Aussitôt une clef tourna dans la serrure.

— Est-ce toi, Jost? demanda-t-on à voix basse.

— C'est moi, répondit le jeune homme en entrant dans un corridor par la poterne qui venait de s'ouvrir. Quelles nouvelles, père Ambroise?

— Mauvaises, très-mauvaises, mon fils, répondit le religieux; mon Dieu!... la pauvre Marthe! cette nouvelle la mettra au tombeau.

— Vous m'effrayez, mon père; pour l'amour de Dieu, qu'y a-t-il donc? demanda Jost avec instance.

— Conrad va être fusillé.

— Fusillé! s'écria Jost en faisant un bond... Fusillé!

— Pour l'amour de Dieu, silence! dit le moine. La colère et la force ne peuvent rien ici; il ne nous reste qu'à songer aux derniers devoirs chrétiens que nous avons à remplir.

— Mais qu'a-t-il donc fait? demanda le jeune homme, se faisant violence et donnant libre cours à ses larmes. Quel est le crime du bon, du brave Conrad?

— Ce qu'il a fait? répliqua le moine en joignant les mains; eh! que de sang innocent ne se verse-t-il pas à toute heure en ces temps malheureux! Va demander aux milliers de cadavres étendus au fond des abîmes ou entraînés par les torrents, ce qu'ils avaient fait, eux aussi! L'homme qui a accusé notre ami est, ainsi que me l'a dit le colonel, un espion des Autrichiens. Il soutient que Conrad espionne pour les Français, et prétend que, pas plus loin qu'hier matin, il a tué et dévalisé un courrier autrichien sur la route du Saint-Gothard. Malheureusement... que Dieu ait pitié de son âme!... malheureusement, le manteau que portait Conrad était marqué d'une aigle autrichienne à peine visible.

— Oh! l'infâme coquin! ne put s'empêcher de s'écrier Jost dans un nouvel accès de colère. Mais Conrad n'a-t-il donc pas dit d'où lui est venu le manteau, et comment ce bandit avait voulu piller sa maison?

— Il a tout raconté, le pauvre brave homme; mais les juges au conseil de guerre ont fait observer qu'un espion n'est jamais embarrassé pour inventer une histoire, et qu'il fallait d'ailleurs faire un exemple, parce qu'une attaque des Français de ce côté-ci des montagnes pourrait être fatale à l'armée entière opérant sa retraite... O infortunée Marthe! puisse le Seigneur t'accorder dans sa grâce la force nécessaire pour supporter les douleurs réservées à ton pauvre cœur!

Jost alla appuyer contre la froide pierre son front brûlant. Le vent hurlait toujours si lugubrement aux angles des murs et autour des coupoles, qu'on eût dit que l'esprit qui le faisait souffler voulait s'harmoniser avec les sentiments douloureux de ces deux cœurs brisés.

— Écoute, reprit enfin le religieux, sa prière terminée; écoute, Jost : le seul service que tu puisses encore rendre à ton ami, c'est d'aller informer sa malheureuse femme de ce qui se passe. Ce sera peut-être pour elle, pendant toute sa vie, une consolation que d'avoir vu encore une fois, avant qu'il ait quitté ce monde, le père de son enfant. Tu arriveras facilement sur l'Oberalp avant la pointe du jour.

— Non, répondit le jeune homme après un moment de réflexion; je ne saurais le faire.

— Tu ne veux pas remplir cette mission de charité? demanda le révérend père étonné.

— Non, je ne pourrais pas m'en acquitter convenablement, répondit Jost d'une voix émue. Je ne me sens de force que pour la vengeance! non, je ne le saurais.

— Mais, pour l'amour de Dieu, Jost, mon enfant, reprit le religieux, songe donc qu'avant qu'il soit midi la vallée tout entière sera remplie de Russes et d'Autrichiens venant de Pannix; veux-tu que ta pauvre mère soit bientôt aussi une veuve sans enfant? Les coups que tu as donnés là-bas, sur la place du Marché, ne sont point oubliés, et tu ne peux être d'aucun secours à Conrad.

— N'importe! je demeurerai ici jusqu'à ce qu'ils l'aient tué; je veux le voir mourir... et après...

— Après?

— Ensuite je m'attacherai aux traces du Judas qui l'a trahi, dussé-je prendre plus de formes que n'en revêt l'esprit du mal pour perdre une âme. L'infâme payera de son sang la mort de mon ami... je le jure!

— Dieu de miséricorde! soupira le révérend père; tous ne pensent qu'au sang et à la loi du talion. Il faudra alors que je passe moi-même la montagne pour aller porter à la pauvre femme ce message de deuil.

— Faites cela, révérend père, dit Jost ému et en prenant la main du vieillard : votre récompense sera au ciel; pour moi, je ne saurais la mériter. En attendant, j'irai voir s'il y a encore, par là-haut, quelques jeunes gars sachant siffler un air suisse.

En disant ces mots, il sortit rapidement par la poterne, se jeta résolument dans la tourmente, et, laissant le couvent de côté, courut vers la montagne.

— Oh! seulement une douzaine de braves gens! disait-il en élevant son poing serré; seulement une douzaine de hardis compagnons pour tomber sur eux au bon moment!...

Arrivé à un quart de lieue environ au-dessous de Disentis, il se présenta à la porte d'une chaumière cachée sous une saillie de rocher comme un nid d'hirondelles sous un toit. A peine eut-il frappé légèrement à la porte, qu'elle s'ouvrit, et une voix fortement accentuée lui souhaita la bienvenue.

La suite à la prochaine livraison.

CRABES MONSTRUEUX.

On lit dans le *Livre des Merveilles* (1) les deux anecdotes suivantes.

Mardouïa, fils de Zérâkht, un des marins de la Chine et des pays de l'or, racontait que, naviguant un jour dans les parages de l'île du Rih, il passa entre deux pointes élevées au-dessus de la mer, qu'il prit pour les sommets de deux montagnes sous-marines. Et quand il les eut dépassées, elles plongèrent dans l'eau, et Mardouïa reconnut que c'étaient les deux pinces d'un crabe.

Là-dessus je dis à Abou-Mohammed :

— D'où tiens-tu cette histoire?

— Je l'ai entendue de mes oreilles, répondit-il. C'est une chose bien extraordinaire, et je ne sais qu'en dire, si ce n'est que le crabe atteint dans la mer des grosseurs prodigieuses.

Un autre marin des pays de l'or, Ismaïl, fils d'Ibrahim, fils de Mardâs, généralement connu sous le nom d'Ismaïlouïa, gendre d'Achkatîn, me disait que durant un de ses voyages aux pays de l'or, un accident arrivé au navire l'obligea à gagner la terre dans le voisinage de Lâmeri. Voulant faire halte, il fit jeter la grande ancre; mais le navire, sans qu'on sût pourquoi, continua sa marche. Le capitaine dit au plongeur : « Descends le long du câble de l'ancre, et vois ce qui se passe. » Et le plongeur s'appuyant à descendre regarda sous l'eau; et voici que l'ancre était entre les pinces d'un crabe qui jouait avec l'instrument et entraînait le navire. Les matelots poussèrent des cris, lancèrent des pierres à l'eau. On retira l'ancre pour la jeter en un autre endroit. Or son poids s'élevait à six cents *mannas* et plus.

On est d'abord disposé à ne faire que sourire de ces récits exagérés du dixième siècle. Toutefois, des faits très-modernes obligent à quelque circonspection.

En 1867, M. Émile Blanchard présentait à l'Académie des sciences un crabe monstrueux, pareil de forme à ceux de nos côtes, mais dont les bras avaient 1^m.20 de longueur, ce qui donnait pour l'envergure totale de l'animal environ 2 mètres et demi. Il venait des mers du Japon. D'autres voyageurs affirment avoir vu, dans les mêmes parages, des crabes dont les bras dépassaient 2 mètres de long, supposant ainsi une envergure de 4 mètres et plus.

À cette occasion, M. Blanchard fait remarquer que la taille des animaux marins, tels que crabes, homards, moules, etc., que l'on pêche sur nos côtes, est bien petite que celle des individus qui vivent dans les parages où la pêche ne s'exerce pas. Le savant naturaliste pense que l'homme, qui, en définitive, recherche ces animaux pour sa nourriture, détruit les conditions favorables à leur accroissement, et ramène ces êtres à la taille que nous

(1) Voy. p. 82.

leur connaissances, et qui est bien inférieure à celle qu'ils pourraient acquérir dans des mers peu explorées. En effet, selon M. Blanchard, pour les crustacés du moins, la croissance ne s'arrête pas à l'âge adulte, mais elle continue presque indéfiniment. Si le crustacé habite des parages dont les eaux ne soient pas troublées et où la pêche ne s'exerce pas, il vit très-longtemps et peut atteindre de monstrueuses proportions.

UN PAYSAGE.

De jolis arbres, sveltes, élancés, à la fine ramure, au feuillage léger, se dressant sur les rives rocheuses et gazonnées d'un ruisseau ;

Au delà, entre ces deux parois verdoyantes qui dirigent le regard, une échappée de vue sur une plaine lumineuse enfermée dans une lointaine enceinte de bois ;



Salon de 1878; Peinture. — Un Paysage, par Grandsire. — Dessin de Grandsire.

Dans un coin, au bord d'une futaie, une maison rustique, petite ferme isolée, d'où sortent quelques vaches allant au pâturage ;

Un tel paysage plaira toujours aux yeux, une telle idylle nous séduira toujours, parce qu'elle répond à une

éternelle aspiration du cœur de l'homme, à ce désir de paix, de repos, d'innocence, que nous portons tous en nous et que l'expérience de la vie ne fait qu'accroître.

LA VIE SINCÈRE.

Suite. — V. p. 22, 36, 78.

NOTRE STATUE.

Suite.

L'ADOLESCENCE. — LA JEUNESSE.

L'univers n'a pas de plus beau spectacle que l'âme de l'adolescent dont aucune basse influence n'a troublé et fait dévier les aspirations sincères.

Condivi, biographe de Michel-Ange, raconte que lorsque ce grand artiste avait à entreprendre une nouvelle œuvre, on le voyait, pendant un mois entier, errer, oisif en apparence, dans les champs ou dans la ville, s'arrêtant devant les belles fleurs, les beaux arbres, et toutes les autres belles œuvres de la création. Au milieu de ces contemplations, l'image intérieure naissait, non d'elle-même assurément et sans travail, car, à travers ses studieuses rêveries, Michel-Ange la voulait, la cherchait, la poursuivait sans cesse; mais l'aurait-il créée si digne de l'applaudissement unanime et prolongé des hommes, sans cet attrait irrésistible, sans cet amour élevé pour tout ce qui mérite l'admiration, sans cet harmonieux et volontaire accord de son génie avec les diverses beautés de la nature?

Ce mois de Michel-Ange, c'est l'adolescence de l'homme, le temps heureux où naît et se révèle l'idéal de la vie dans toute sa pureté.

L'adolescent comprend la vie en artiste. Il a un sentiment vrai de sa grandeur. Les mystères infinis du monde visible et invisible l'attirent, l'émeuvent et ne l'accablent point. Rien de ce qui est supérieur ne l'étonne. C'est l'habitude de son regard de se porter en avant vers les hauteurs: il n'est pas de cime élevée qui lui paraisse inaccessible. Les récits des plus grandes actions ne le trouvent point incrédule: il y a des échos qui les attendaient dans son cœur. Que les circonstances qui ont fait les héros renaissent pour lui, et il en montrera au monde un nouvel exemple. Il a la confiance que les nobles facultés qui s'agitent en lui ne peuvent lui avoir été données en vain: il les respecte et ne saurait concevoir qu'un emploi digne d'elles. Devenir homme! ces deux mots retentissent et vibrent dans son âme comme l'appel d'un clairon magique! Devant son œuvre inconnue mais prochaine, il palpète, il tressaille de fierté, d'impatience et d'espoir, et cette œuvre qui l'emplit de son attente, qui lui fait éprouver les douces angoisses de l'invention, ce n'est pas un détail, une fraction de l'activité humaine, c'est sa vie tout entière: « Mon art, c'est vivre! »

Qui n'admire souvent cette lueur fluide dont se baigne et se voile à demi le regard distrait du jeune homme? Qui ne se plaît à lire sur l'aimable mobilité de sa physionomie les doux et brillants reflets de la belle émotion qui secrètement l'inquiète et le charme? Il cherche, il écoute, il attend. Parfois il semble poursuivre dans une sorte de ravissement les ombres flottantes de ses désirs, tour à tour souriant ou soupirant, comme entouré de belles invisibles dont seul il entend les voix. A d'autres heures, il se recueille, plonge et sonde aussi à fond de lui-même qu'il peut atteindre, ou encore, attiré et captivé par les splendides tableaux de la nature, s'enivrant de solitude et de silence, il aspire avec la vive fraîcheur de ses facultés le mystérieux esprit des choses, le sens intime des images du grand modèle divin.

« Laissez rêver les jeunes âmes pures, dit gracieusement le poète et le philosophe Emerson.

» Ne crois pas que mon âme soit oisive, lorsque tu me vois immobile, les bras croisés, au bord du ruisseau. Cette

surface pure est une page où chaque nuée qui traverse les cieux écrit une ligne.

» Ne me reprochez pas, amis laborieux, les heures passées à cueillir les herbes et les fleurs des champs; chacune de ces brillantes corolles, en entrant dans ma demeure, fléchit sous le poids d'une pensée.

» Il n'est pas de mystère qui ne soit figuré dans les fleurs, pas d'histoire charmante si secrète que les oiseaux ne la chantent dans le feuillage.

» Laboureur, tes bœufs vigoureux traînent vers ta maison tes chariots pleins de gerbes; mais il y avait encore une autre moisson dans tes champs, et moi je l'emporte dans mon cœur! »

« Il y a des orateurs dans les arbres, dit le vieux duc exilé de Shakspeare, des livres dans les ruisseaux murmurants, des sermons dans les pierres, et le bien en toutes choses. » (1)

L'austère sagesse de Nicole dit de même: « Il faut entendre le langage des forêts; toutes les créatures ont un langage. »

Ces mille voix diverses de la nature, l'homme ne les comprendra jamais aussi vivement qu'au jeune âge. Tout est avertissement, leçon, encouragement, pour cet élève ardent et ému de l'univers, à qui n'échappe nul rayon, nul murmure. Chacun de nous, dans le court espace de son existence, passe par les âges successifs de l'humanité. Dans le printemps de notre vie se reflète l'aurore du monde. A seize ans, nous sentons en nous tous les gracieux épanouissements de l'Inde et de la Grèce.

Les hommes assez malheureux pour regarder de haut, avec un dédaigneux sourire, ces libres et hardies aspirations de la jeunesse, en ont oublié les ineffables jouissances et le charme fécond. Si avide que soit devenu leur maturité sous la préoccupation trop exclusive des soins qu'ils croient devoir à leur fortune ou bien à leur vanité, il ne saurait se faire cependant qu'il ne reste plus rien en eux de l'esprit affectible, généreux et rêveur de leurs jeunes années. Qu'ils y regardent avec attention, et ils trouveront sûrement que leur vie, toute positive qu'ils aient voulu la faire, ne vaut encore que par les traces ineffacées de ce qu'ils ont éprouvé, aimé et espéré, à cet âge désintéressé des rêves. S'ils n'avaient conservé, même à leur insu et peut-être malgré eux, quelque peu de la vocation d'artiste naturelle à tous les hommes, ils auraient perdu le sens et le goût de la vie.

Qui n'aime plus, à vrai dire ne vit plus. Celui qui s'est mis en dehors des conditions qui font seules la valeur et la grandeur de l'existence humaine, peut encore respirer, marcher, parler, avoir l'air d'être vivant: en réalité, il se survit.

C'est parfois un sentiment confus de regret ou de honte qui porte les hommes à nier qu'ils aient jamais senti les pures et nobles impulsions de l'adolescence, comme ces infidèles qui, pour apaiser leurs remords, veulent se persuader que jamais elles n'ont véritablement aimé les cœurs confiants qu'elles ont trahis.

Tendre résolument à toute perfection! aimable et admirable audace de l'adolescent, non-seulement louable et permise, mais raisonnable et nécessaire!

Quel jeune peintre, sculpteur ou poète, digne de ce nom, n'a l'espérance, mieux encore, la conviction de parvenir à faire un chef-d'œuvre en accord avec les facultés dont il est doué et suivant la nature propre de son génie?

Oui, c'est une légitime prétention pour tout jeune homme de vouloir élever à son plus haut degré la puissance qu'il a d'aimer, de comprendre et de bien agir. Qui n'ambitionne pas, à seize ans, toute une vie de vertu active

(1) Dans le drame intitulé: *As you like it* (Comme il vous plaira).

et victorieuse, est déjà un être découragé, hors de concours, vaincu avant le combat.

Ambition chimérique ! disent quelques-uns.

Et où donc est l'impossibilité ?

Comment admettre que Celui qui a placé comme but devant l'homme, au seuil de la vie, le perfectionnement indéfini, lui ait refusé la force et les moyens de l'atteindre ?

Notre vocation de faire excellemment notre métier d'homme est la première de toutes et la seule qui soit infailliblement vraie. Répudier ce noble sentiment de notre destinée, c'est être sourd à Dieu et à la nature, c'est nous trahir nous-même.

N'est-ce pas d'ailleurs la marque d'un vain orgueil ou la preuve d'une grande indigence de l'imagination, que de contester aux autres hommes la possibilité de réussir parce que l'on a échoué, et de prétendre donner sa propre faiblesse pour la mesure véritable de toutes les forces humaines ?

Quoi ! nous ne résistons point à l'évidence de l'infini, non-seulement dans les profondeurs des voûtes célestes, mais jusque dans la goutte d'eau ou le grain de poussière, et nous voudrions peser, mesurer et enfermer dans les bornes les plus étroites du fini l'activité et la variété immense des libres tendances de la vie morale ?

S'il est triste de penser qu'en bas de l'espèce humaine il y a des infortunes qui touchent à la limite où rampent l'immonde et le venimeux, il est juste et consolant de croire qu'il y a des êtres assez forts et assez persistants dans leur volonté du bien pour s'élever aussi près de la perfection que le comporte la nature finie de l'homme.

Est-il donc invraisemblable que « parmi ces infinités d'âmes qui entrent en pleine innocence dans l'univers, il y en ait qui réussissent à tirer parti de leur liberté de manière à demeurer sans souillure dans le droit chemin », et pouvons-nous oublier « les témoignages encourageants de tant d'illustres génies qui ont laissé parmi nous, en sillons de lumière, les traces de leur passage, et tant de saintes et modestes natures qui, parmi les femmes surtout, n'ont marché qu'en consolatrices et en bienfaitrices ? » (1)

La suite à une prochaine livraison.

DÉVOUEMENT A LA SCIENCE.

En calculant la durée de la vie de Faraday (2), dit M. Tyndall, on voit que ce fils de forgeron, cet apprenti relieur, eut à choisir entre une fortune de 150 000 livres d'un côté, qu'il aurait aisément gagnée dans la chimie analytique, et sa science désintéressée de l'autre. Il choisit la dernière et mourut pauvre. Mais il eut la gloire de maintenir très-haut pendant quarante ans le renom scientifique de l'Angleterre parmi les autres nations.

Nous pourrions citer plus d'un exemple semblable en France.

LE TRÉSOR DE L'INCA.

Quand on a lu à peu près tous les anciens ouvrages espagnols qui traitent de la conquête du Pérou, on se demande, non sans quelque raison, si les Incas possédaient un trésor. En fait, le trésor de l'Inca brillait surtout dans l'imagination des *conquistadores*.

Les Péruviens n'avaient aucune idée d'un système monétaire ; mais ils faisaient un usage incessant des métaux précieux, et personne n'ignore que lorsqu'on eut conçu la fatale idée de mettre à rançon l'infortuné Atahualpa, les

conquérants qui venaient de le dépouiller de ses États assignèrent dans l'enceinte même de la demeure impériale plusieurs chambres qu'on devait, à une époque donnée, remplir d'or et d'argent, jusqu'à ce que la réunion des armes, des vases ou des ustensiles métalliques offrit, par son ensemble, une masse pouvant arriver jusqu'à un niveau grossièrement tracé qui marquait l'impôt qu'on prétendait être en droit d'exiger. (Voy., à ce sujet, l'excellent exposé de M. J. Zarragoza.)

L'Inca « offrit aux Espagnols, qui l'avaient instruit dans la religion, dit Xerez (1), secrétaire de Francisco Pizarre, une grande quantité d'or et d'argent. Le gouverneur lui demanda combien il en donnerait et à quelle époque. Atahualpa promit de remplir en morceaux d'or, seaux, vases, lingots et autres pièces semblables, une grande salle longue de 22 pieds sur 17 de large, jusqu'à une raie blanche qui marquait la moitié de la salle, laquelle, suivant lui, avait une toise et demie de haut. De plus, en argent, il livrerait deux fois la capacité de cette chambre tout entière, et cela dans deux mois. »

On sait que ces conventions ne purent être accomplies et que la mort d'Atahualpa fut le résultat d'une trame odieuse que l'histoire a justement flétrie.

Lorsque le terrible Ruminahui rentra dans Cuzco pour venger son maître, il savait mieux que tous les autres Péruviens ce que le trésor improvisé de l'Inca avait coûté de larmes et de sang à ses compatriotes. Il pilla la ville qui avait laissé s'accomplir le crime, et de ces vases d'or, de ces statues d'argent, il fit, dit-on, un monceau qu'il enfouit secrètement dans la terre.

Nous reproduisons, en copiant le magnifique ouvrage que vient de publier le gouvernement espagnol sous le titre de *Cartas de Indias* (2), l'étrange série d'édifices qui, à Cuzco, auraient servi au dépôt des richesses métalliques de l'Inca, et dont quelque soldat de l'expédition donna une prétendue image. Tout imparfait qu'il est, tout fantastique même qu'il se montre, ce petit dessin, si grossier qu'il soit, se trouve d'accord, en un certain point, avec les révélations précises qu'on peut tirer des écrits de Xerez.

Jamais, sans aucun doute, les Quichuas et leurs prédécesseurs les Aymaras n'ont mêlé à leurs solides édifices ces obélisques soutenus élégamment sur un piédestal qui leur sert d'appui ; jamais on n'a vu chez eux de telles maisons, qui ressemblent à celles d'un bourgeois du moyen âge ; jamais, non plus, leurs cités n'ont été défendues par des murailles crénelées. Dans toutes les cosmographies à figures exécutées en ce temps (et elles sont nombreuses) pour marquer l'emplacement d'une ville importante, à quelque région du globe qu'elle appartint, le dessinateur n'a pas cru devoir procéder autrement ; on peut s'en assurer en feuilletant les in-folio qui nous ont été laissés par les Sébastien Munster, les André Thevet, les Josse Amman et les Belleforest. Cet ensemble d'édifices semble être stéréotypé chez eux.

Ce qu'il y a de vrai ici, ce sont les deux petites huttes se terminant en dôme qu'on voit au second plan. La porte d'entrée en est fort basse, et l'on n'y remarque pas même l'étroite fenêtre de forme si exiguë que le maçon péruvien

(1) Voy. la *Relation véridique de la conquête du Pérou et de la province de Cuzco nommée Nouvelle-Castille*, par François Xerez, dans la collection de Ternaux-Compans.

(2) Ce précieux ouvrage in-folio, publié par les ordres de M. Toreno, ministre du progrès (*del fomento*), est certainement le recueil le plus important qu'on ait donné sur l'Amérique ancienne depuis le vaste ouvrage de Fernandez de Navarrete ; il reproduit *in extenso* une grande quantité d'autographes des seizième et dix-septième siècles. Il y a là telle lettre de Colomb ou de Cortez qu'on voit apparaître pour la première fois et que le format du livre a seul permis de publier sous sa forme réelle.

(1) Ces dernières lignes sont extraites des œuvres si savantes et si profondes de Jean Reynaud.

(2) Voy., sur Faraday, t. XXXVII, 1869, p. 402.

ouvrait sur la portion latérale pour éclairer faiblement l'intérieur de l'habitation (1).

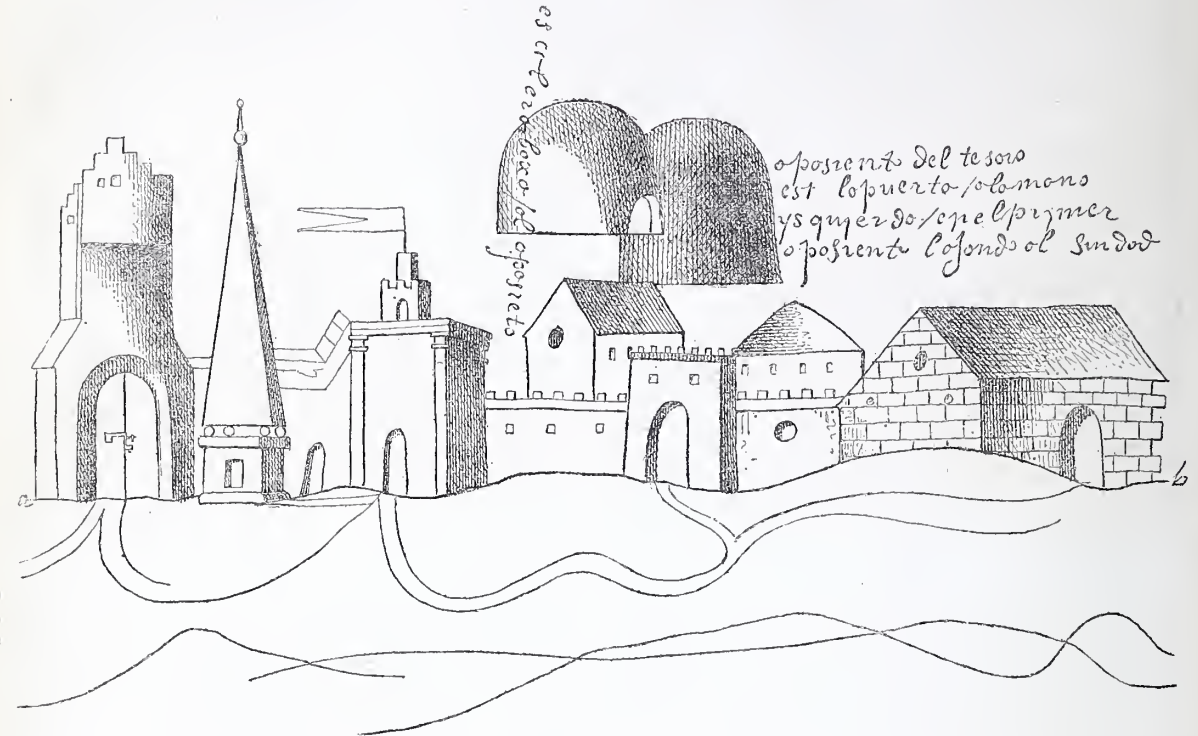
C'était là, nous apprend le livre des *Cartas de Indias*, qu'étaient probablement renfermés les objets métalliques dont se composait le trésor si envié des conquistadores.

On a prétendu, d'autre part, qu'on avait creusé sous ces habitations des caves profondes, destinées également à recevoir d'immenses richesses. La légende péruvienne dit positivement qu'il existait, sous les grands édifices dont elle parle avec tant d'exagération, des souterrains qui se prolongeaient à des distances incommensurables, et qui servaient de caves aux maisons de Cuzco, ou de Quito. Ve-

lasco lui-même, l'un des historiens les plus dignes de confiance dont les ouvrages nous aient été conservés, rapporte à ce sujet des récits merveilleux qu'avec un peu de critique il eût réduits à leur juste valeur.

L'archéologie américaine, mieux étudiée aujourd'hui, prouve que nul édifice au Pérou n'était construit sur des excavations de quelque profondeur; elle met à néant mille contes étranges que l'on répète depuis plus de trois cents ans (1).

On s'est longtemps imaginé que les Incas habitaient de vastes demeures; c'est qu'on a toujours confondu les petits palais de ces descendants des dieux avec les temples con-



Fragment des *Cartas de Indias*. — Édifices qui auraient contenu les trésors de l'Inca Atahualpa.

sacrés à l'adoration du Soleil et avec les habitations accessoires qu'occupaient les pontifes et les vestales américaines.

Le palais incasique de Vilcasuham, le plus grand de ceux que l'on connaisse au Pérou, avait simplement 17^m.80 de longueur sur une largeur indéterminée. Il n'en reste aujourd'hui qu'un côté, qui sert de soubassement à une église. Cette demeure royale ne se composait, après tout, que d'une vaste salle séparée en plusieurs chambres par des cloisons.

Le palais de l'Inca à Chocquequirao, près de Vilca-Bamba, composé de deux corps de bâtiment parallèles et parfaitement identiques l'un à l'autre, n'avait guère de plus grandes dimensions. Les deux parties du palais étaient séparées seulement par un espace de 5 mètres. L'une comptait 12^m.50 de long, et l'autre 11 mètres, divisées en deux dans la longueur et se composant d'un rez-de-chaussée et

d'un premier étage sous toit. Il est vrai que le revêtement intérieur de ces somptueuses habitations, dont les faibles mesures ont bien droit de nous surprendre, était formé de plaques épaisses d'or et d'argent, tandis que les murs qui soutenaient les terrasses étaient enduits d'un « bitume rouge très-brillant. » Ces chambres rondes, qui se groupaient ensemble, étaient peintes « d'un blanc aussi pur que la neige. »

On lit dans le même chroniqueur (Xerez), dont le style est loin de pécher par l'imagination : « On compte dans cette ville une vingtaine de maisons dont les murailles sont garnies de feuilles d'or dans l'intérieur, et au dehors elle possède beaucoup de riches édifices, où Cuzco (2) conservait son trésor, qui se composait de trois petites chambres remplies de monceaux d'or, cinq autres d'argent, et de cent mille *tejuelos* (lingots d'or circulaires), qu'on avait retirés des mines; chacun de ces *tejuelos* pèse 50 *castellanos* : c'était le produit des pays qu'il avait subjugués. »

(1) La seule habitation privée datant de l'époque des Incas qui nous soit intégralement parvenue est figurée dans le précieux ouvrage intitulé : *Travels in Peru and India*, by Clement R. Markham (London, 1862, in-8). Elle est située à Azangaro, la capitale de la province de ce nom. Son aspect rappelle assez bien la forme circulaire qu'affectent les deux petites maisons voûtées que reproduit notre grossier dessin. On en retrouvera la représentation à la page 193 du livre anglais. Après avoir servi de domicile à l'une des familles principales du pays, elle sert aujourd'hui de cuisine, et telles sont cependant les causes de destruction qui menacent ces petits édifices, qu'une commission des monuments historiques instituée comme la nôtre ne manquerait pas de la prendre sous sa sauvegarde.

(2) La seule indication admise d'un sous-sol creusé au Pérou sous un édifice quelconque, est d'origine aymara. Elle se rapporte à la sépulture (*chulpa*) de Maleuamalla, que l'on rencontre à deux lieues à l'ouest de Tiahuanaco. Il y a encore un autre monument du même genre entre les villages d'Ayo-Ayo et de Calamana. C'est un édifice à deux étages; le second s'élève au-dessus du niveau du sol. On voit qu'il y a loin de là aux vastes souterrains des Fils du Soleil.

(3) C'est le nom que le vieil historien donne à l'empereur péruvien, confondant ainsi le nom du souverain avec celui de la cité.

SAINTE-ODILE

(ALSACE).



Les Pèlerins de Sainte-Odile, peinture de Brion. — Dessin de Donjean.

La poétique légende de sainte Odile est connue de tous en Alsace. Elle naquit dans la seconde moitié du septième siècle; elle était fille du duc d'Alsace Adalric. Quand elle vint au monde elle était aveugle. Son père, voyant dans cette infirmité un signe de la colère céleste, ordonna de la mettre à mort; mais, vaincu par les prières et par les larmes de la mère d'Odile, il consentit à ce qu'on emmenât l'enfant hors de ses États, à condition qu'elle ne reparaitrait jamais devant lui. Odile fut élevée en Bourgogne, grandit, recouvra la vue, et dès lors n'eut plus qu'un désir, celui de revoir sa famille, de rentrer dans la maison paternelle. L'un de ses frères, Adailard, osa, malgré la défense d'Adalric, favoriser le retour de la jeune fille et l'introduire lui-même au château. A la vue d'Odile, le duc, transporté de fureur, se jeta sur son fils et le tua. Mais, tourmenté de remords, il accueillit Odile et lui donna le château de Hohenbourg, où elle se retira et fonda un couvent de religieuses. Elle y resta toute sa vie, et devint célèbre par la ferveur de sa piété; elle fut canonisée, et sainte Odile est l'une des patronnes les plus vénérées de l'Alsace.

Le monastère de Sainte-Odile est situé sur le flanc abrupt d'une montagne, à quatre ou cinq cents mètres au-dessus de la plaine. L'ancien bâtiment, qui reçut dans ses murs les filles pieuses de la plus haute noblesse d'Alsace et de Bourgogne, fut détruit par un incendie en 1546. Reconstitué et habité par des religieux prémontrés au commencement du dix-septième siècle, évacué pendant la révolution française, et successivement occupé depuis par différents propriétaires, le couvent fut racheté, en 1853, par l'évêque de Strasbourg, qui, après l'avoir fait restaurer, y installa les sœurs du tiers ordre de Saint-François. L'une des chapelles de l'église contient le tombeau de sainte Odile et une châsse renfermant ses reliques. A peu

de distance du couvent se trouve une fontaine coulant sous une voûte creusée dans le rocher, et dont on attribue la création miraculeuse à la sainte abbesse. Ce lieu est redevenu, comme au moyen âge, les jours de fêtes religieuses, le rendez-vous de nombreux pèlerins qui, en gravissant la montagne à travers le bois de pins, se reposent et prient devant de petites images de sainte Odile, abritées dans des niches de bois et fixées aux troncs des arbres.

UN BON SAMARITAIN.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 106, 114.

Le malheur a des messagers infernaux qui sont à lui : ils s'en vont sur des coursiers ailés et invisibles parcourir le pays, frapper aux fenêtres des châteaux et des chaumières, pour annoncer aux habitants consternés les fatales nouvelles. Ceux qui habitent dans le voisinage de l'événement n'en ont encore rien appris, que déjà la rumeur s'est répandue avec la rapidité de l'éclair. Qui l'a apportée, cette nouvelle? Personne ne saurait le dire. Peut-être est-ce la sympathie des cœurs qui donne, au moment où fond le malheur, des pressentiments dont on aura plus tard la confirmation.

Depuis le départ de son mari, Marthe n'avait pas quitté la cousine de Conrad, la mère de Jost. Après la scène de la veille, une inquiétude bien naturelle ne lui aurait pas laissé un instant de repos, si elle eût dû demeurer seule dans la maisonnette isolée qu'elle habitait hors du village; puis, chez la cousine, il y avait encore au moins une miche de pain à partager.

Il est vrai que la pauvre femme sentit son cœur se serrer en acceptant cette aumône, après que la mère de Jost eut

témoigné de l'humeur à propos de la petite étrangère ; mais la soucieuse vieille femme ne resterait pas longtemps, pensa-t-elle, sans marquer elle-même quelque amitié à la pauvre orpheline, qui était là si tranquillement, si pieusement assise, qu'elle ressemblait aux petits anges du grand tableau de l'église du village. Lorsqu'elle levait ses grands yeux bleus sur la vieille mère, il semblait à celle-ci que le regard de l'enfant faisait rentrer dans le plus profond de son cœur ses plus dures pensées. Et quand elle s'en vint à lui dire, avec son accent étranger, mais plein de grâce et de charme : « Grand'mère, n'en veuillez ni à moi ni au brave homme ; quand j'aurai retrouvé mon père, je lui dirai combien vous avez été bonne pour moi », la vieille sentit tout à coup des larmes venir à ses yeux.

— Oui, oui, petite enchanteresse, dit-elle avec un sanglot presque comique, tu m'as jeté un charme ; si ceux de chez Conrad ne peuvent te garder, tu resteras auprès de moi, aimable et douce enfant.

Ces paroles étaient nécessaires pour soulager le cœur de Marthe, que l'inquiétude oppressait. Elle se prit même à sourire en voyant le petit Conradin tendre ses bras potelés à la jeune fille.

— En voilà une qui s'y entend aussi, dit la bonne vieille avec un sourire ; vois un peu comme elle prend le petit avec grâce et le porte gentiment sur son bras ; on dirait qu'elle l'a vu faire dans quelque château de comte. A propos, je voudrais bien lui demander encore une fois qui est son père et où demeure sa famille.

— Oh ! mère, laisse pour le moment ces questions de côté ! lui dit Marthe d'un ton suppliant ; tu sais combien elle a déjà pleuré aujourd'hui ; pourquoi renouveler son chagrin ?

Ainsi se passaient les heures, sans autre souci grave que celui de la situation précaire dans laquelle se voyait la petite famille, au milieu de la détresse générale.

Les femmes ne s'inquiétaient que médiocrement de l'absence des deux jeunes hommes, étant accoutumées à les savoir éloignés et exposés aux dangers des courses dans les montagnes ; mais quand l'après-midi vint, la petite fille montra tout à coup une inquiétude inexplicable. Jusqu'à ce moment elle s'était tenue assise, calme et silencieuse ; mais maintenant elle n'avait plus de repos, et passait impatiente d'une place à l'autre comme agitée par un génie malfaisant. L'enfant allait de la fenêtre à la porte, et de la porte s'avancait sur la route pour regarder du côté de l'Oberalp, demandant avec insistance pourquoi elle ne voyait pas revenir « l'homme bon », comme elle l'appelait.

Marthe et sa parente prêtèrent d'abord peu d'attention à cette impatience de l'orpheline ; mais lorsque la nuit arriva, amenant une bourrasque de neige, quand la tourmente commença à hurler dans les gorges de la montagne sans que les voyageurs eussent reparu, alors l'anxiété s'empara aussi de leurs cœurs. Minuit allait sonner, et personne de retour ! Un craquement s'étant fait entendre à la porte, elles avaient espéré un instant ; mais, hélas ! ce n'était que le vent descendant bruyamment dans la vallée par violentes rafales.

Tout à coup, l'enfant poussa un grand cri, joignit ses petites mains, ferma les yeux, et tomba renversée sur les genoux de Marthe. Les deux femmes, effrayées, s'efforcèrent de la rappeler à la vie. L'orpheline promena longtemps autour de la chambre de grands yeux égarés ; puis elle dit avec un profond soupir :

— Oh ! que je souffre au cœur ! L'homme bon pleure, parce qu'il ne peut revenir...

En entendant ces mots, la vieille bonne femme recula de saisissement, et, joignant les mains, dit tout bas :

— Mon Dieu ! il est arrivé un malheur ! La petite le voit... C'est une enfant née le dimanche !

Un quart d'heure à peine après cette scène, on frappait doucement à la fenêtre, et la voix bien connue d'un voisin priait la cousine de sortir un instant. Marthe, pâle comme la mort, s'assit sur le lit de son enfant.

Dehors, sous le vent et la pluie, la vieille femme apprit du voisin, lequel venait d'Andermatt, qu'on disait par là-bas que le Conrad aux chamois avait été arrêté à Dissentis, et qu'il devait être fusillé le matin.

Une obscurité profonde remplissait encore les vallées, et à peine pouvait-on distinguer le premier rayon de l'aurore sur les sommets couverts de neige. La tourmente avait cessé à l'approche du jour.

Voici venir d'Andermatt, par les hauteurs escarpées de l'Oberalp, une petite caravane qui a passé la nuit dans les larmes et l'insomnie. C'est Marthe avec son nourrisson sur le bras, et la vieille mère de Jost conduisant par la main la petite étrangère. Il y a bien peut-être un pied de neige ; mais Marthe redouble d'efforts pour avancer, bien que la sueur coule déjà en grosses gouttes de son front, et qu'elles n'aient pas encore gravi la dixième partie de la hauteur ; Andermatt est toujours là à leurs pieds, dans la sombre profondeur de la vallée.

— Je n'en peux plus ! dit la vieille mère en soupirant et s'accroupissant dans la neige ; je n'en peux plus, quand bien même il s'agirait de ma vie et que je ne devrais plus revoir la bonne et franche figure de mon pauvre fils !... Oh ! vieille et inutile créature que je suis !

— Retourne à la maison, cousine, fit Marthe d'une voix entre coupée par sa pénible respiration ; rentre au logis, j'irai bien seule... Quelle nécessité y a-t-il que tu viennes ? Ce n'est pas Jost, continua la malheureuse femme en sanglotant, c'est Conrad, Conrad seul...

La douleur est quelquefois égoïste.

— Oui, j'ai trop présumé de mes forces, reprit la cousine hors d'haleine ; il faut que je retourne sur mes pas si je ne veux pas être pour toi un embarras. Que le bon Dieu t'accorde les forces nécessaires, ma pauvre Marthe, et qu'il te réserve toute ses consolations... Allons, adieu et bon courage ; je vais ramener la petite fille.

— Non, non, grand'mère, interrompit l'enfant en retirant précipitamment sa main. Dans mon pays, j'ai souvent passé des montagnes, et je le ferai encore aujourd'hui, car le « bon homme » m'attend.

La pauvre femme se mit à pleurer.

— Va, mon enfant, dit-elle... va ; je retournerai seule. Embrasse Jost de la part de sa mère ; s'il doit mourir, lui aussi, je ne demeurerai pas longtemps sur cette terre... Que Dieu vous accompagne !

Les voyageuses avaient depuis longtemps disparu dans le crépuscule, et la bonne parente regardait encore, pleurant et la prière aux lèvres, dans la direction qu'elles suivaient. Enfin, elle reprit en chancelant le chemin du village.

Cependant le brouillard fuyait dans les gorges des montagnes, dont les sommets rougissaient sous les feux de l'aube naissante ; et au milieu de cette nature morte, pas un bruit, pas un cri, pas même la trace à demi effacée des chamois, qui avaient cherché sous la neige un abri contre la tourmente !

Combien étaient différents les sentiments qui l'animaient, pauvre Marthe, le jour où tu descendais gaiement ce sentier au bras de ton fiancé, contemplant avec joie, de ces hauteurs, les prairies verdoyantes de ta nouvelle patrie ! Alors le printemps et ses fleurs émaillaient les vallées ; les sommets, couverts de neige et dorés par le soleil, couronnaient les sombres masses des rochers comme les blanches roses paraient ce jour-là ta noire chevelure. Les alpages se déroulaient devant tes yeux avec toute la

richesse de leurs couleurs variées, avec les parfums de leurs fleurs... Et aujourd'hui!... Vois-tu, là... n'est-ce pas la paroi de rocher derrière laquelle les amis de Conrad s'étaient embusqués pour te saluer de leurs salves joyeuses et des sons de la corne des Alpes? Voici le sentier qui contourne là-bas vers Ruaeras; le jour de tes noces, il te conduisait vers la joie et le bonheur, tandis qu'aujourd'hui!... Marthe infortunée!... il te mène vers la place sanglante où ton malheureux mari va être mis à mort injustement!... Oh! redouble d'efforts, ne perds pas un instant, ou tu n'arriveras que quand ses yeux éteints ne pourront plus t'envoyer un regard d'adieu; lorsque ses lèvres, à jamais muettes, seront incapables de te consoler par la douce espérance du revoir au ciel.

Aiguillonnée par ces pensées poignantes, Marthe montait, montait toujours. Le soleil éclairait alors de toute sa force les éblouissantes nappes de neige; mais il y avait devant ses yeux comme un réseau vapoureux qui ne lui permettait de distinguer les objets que comme les entendoient les yeux à demi fermés des personnes qui s'endorment: ses membres harassés ne secondaient plus l'ardeur de sa volonté.

— Encore cette dernière hauteur, dit-elle d'une voix brisée, et nous verrons la vallée s'ouvrir devant nous.

Les deux voyageuses entendaient l'une et l'autre les battements de leurs cœurs et sentaient sur leurs tempes les pulsations de la fièvre. Enfin elles ont gagné le sommet, atteint un petit plateau; mais Marthe a beau regarder, on ne voit s'ouvrir aucune vallée. A leurs pieds brille comme un miroir un lac des Alpes, et sur la rive opposée s'élève jusqu'au ciel des rochers à pic qui forment une barrière infranchissable.

— Grand Dieu! s'écria Marthe paralysée de terreur, nous nous sommes égarées!...

Un frisson glacial agita tous ses membres, ses yeux se voilèrent, puis elle tomba comme inanimée en poussant un cri et étouffant convulsivement le nourrisson contre son sein.

Un cri de douleur qu'avait poussé sa mère, le petit Conradin s'était réveillé. La jeune étrangère, au comble du désespoir, appelait d'une voix déchirante cette femme qui ne pouvait lui répondre. Bientôt elle-même tomba à genoux auprès de Marthe, et une irrésistible torpeur, un sommeil de plomb vinrent clore ses paupières.

L'écho des rochers, répétant un cri au milieu de la solitude, la tira de sa torpeur; elle se releva. L'écho retentit encore une fois... c'est une voix humaine qui appelle; mais l'enfant est trop faible pour répondre... Un religieux et un frère lai apparaissent au-dessus des ondulations de la neige: c'est le père Ambroise qui va chercher et avertir Marthe à Ursern.

A Dissentis et aux environs, c'était un bruit, un tumulte de gens de guerre tel qu'on n'en avait certainement pas vu de pareil en ce pays depuis les grandes invasions des peuples barbares. L'armée russe, en pleine retraite, réunissait ses dernières forces pour prévenir un mouvement des Français, que l'on craignait à chaque instant de voir fondre par l'Oberalp sur les flancs des vaincus. Des troupes autrichiennes arrivées de Coire et de l'Engadine devaient seconder ces dispositions. A Dissentis, la discipline militaire avait rétabli l'ordre. Dans la matinée, le général autrichien de Plinzgau était arrivé avec un nombreux état-major, et d'heure en heure débouchaient dans les rues de nouveaux régiments, enseignes déployées et musique en tête. Arrivés sur la place du Marché, ils faisaient halte pour prendre des vivres et des munitions, puis ils allaient continuer leur route dans la direction de Ruaeras.

Derrière les rangs d'un régiment autrichien qui se courbait en un arc immense pour maintenir libre la grande place, devant le corps de garde, une foule de curieux se pressaient le long des maisons du marché. Il n'y avait là toutefois que peu de figures insignifiantes: on pouvait remarquer un sentiment sérieux, de l'irritation même dans les regards des hommes, et çà et là, parmi les groupes, les gens parlaient bas et avec une certaine animation. Plus d'un poing serré servait de commentaire à quelque menace proférée à demi-mot, et des larmes brillaient dans les yeux de plus d'une femme; mais l'indignation, impuissante contre l'injustice, était obligée de se dissimuler, et la pitié seule ne pouvait rien pour le pauvre Conrad aux chamois, bien connu dans la vallée, qui allait être passé par les armes. Les autorités militaires semblaient retarder volontairement l'exécution afin de laisser grossir la foule des spectateurs. Ne voulaient-elles pas frapper un grand coup et donner un terrible exemple?

— C'est fini... il n'y a maintenant plus rien à faire, dit à l'oreille de son voisin un homme aux larges épaules et à la jaquette brune des chasseurs de chamois de l'Oberland; la chose eût peut-être été facile hier, au milieu du désordre; mais voici qu'aujourd'hui tout est de nouveau tiré au cordeau comme pour une parade.

Celui auquel s'adressaient ces paroles et qu'on pouvait reconnaître, malgré son accoutrement de chasseur de Glaris, pour l'ami de Conrad, ne semblait se ranger qu'avec peine à cette opinion. Il répondit entre ses dents, avec une imprécation de colère:

— Il y en a un pourtant auquel nous devons donner son compte!... Vois comme l'infâme coquin se dandine là-bas, souriant et ricanant dans sa barbe...

En disant ces derniers mots, Jost indiquait la porte de la maison communale, devant laquelle l'espion autrichien allait et venait d'un pas qui affectait la plus parfaite indifférence.

— Oh! attends encore, dit le camarade avec amertume; avant demain, il saura à quelle distance vise l'œil et porte la balle d'un chasseur des Grisons...

— Ou combien pèse le poing d'un montagnard d'Uri, reprit Jost; ce serait faire trop d'honneur à ce lâche que de lui envoyer une noble balle de carabine.

Le son voilé d'un tambour drapé de noir interrompit ce dialogue précipité. Debouchant à l'angle d'une rue, deux compagnies de grenadiers firent conversion à droite et à gauche en remontant la place; entre elles marchaient six chasseurs styriens, la courte carabine au bras. Bientôt un officier commanda: Halte! et le son lugubre du tambour de deuil cessa de se faire entendre.

— Voilà le commencement de la fin! s'écria Jost avec un soupir et en pressant ses deux mains contre son cœur. Si je pouvais au moins trouver une prière pour l'âme de notre pauvre ami!... Mais, vois donc comme ce maudit gredin cligne des yeux et sourit, dans son infernale satisfaction... Va, le diable ne rira pas autrement quand ton âme lui arrivera au fond de l'enfer.

— Allons, puisqu'il n'y a plus rien à faire, visez au moins juste, chasseurs noirs de Styrie, murmura le Grison. Vois pourtant, Jost: ces braves soldats ont l'air de penser qu'ils aimeraient tout autant utiliser d'une autre manière leurs carabines, fût-ce même en s'exposant au feu de l'ennemi... Mais, Dieu du ciel! voilà qu'on l'amène.

Conrad s'avancait en effet, la main droite appuyée sur le bras d'un prêtre, vers le seuil de la maison communale. Par suite de la blessure qu'il avait reçue à la cuisse, il marchait d'un pas mal assuré; mais sa figure, bien que fort pâle, était calme.

La fin à la prochaine livraison.

NOS ENNEMIS.

Nous passons ici-bas sans nous connaître. La tempête perpétuelle qui agite le monde nous aveugle et nous jette les uns contre les autres, et nous ne sentons que ce choc, jusqu'à ce que quelque circonstance vienne, qui pour la plupart ne vient pas, où nous nous découvrons les uns aux autres, où nous apercevons les uns chez les autres ce fond humain de sincérité et de bonté par où tous les braves gens se tiennent, et alors nous sommes tout heureux de nous être défaits d'une injustice et d'une haine.

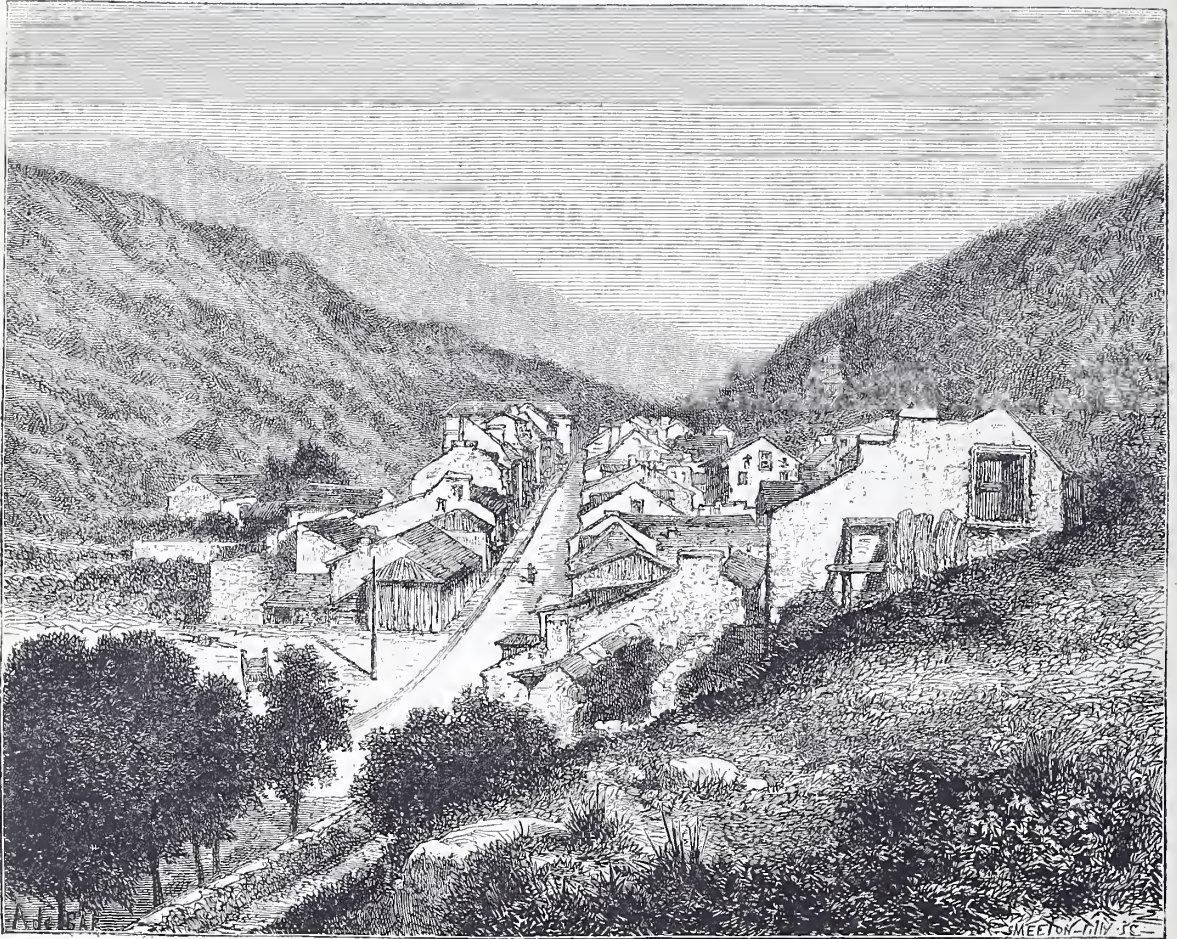
Combien de fois les ennemis ne sont que des amis méconnus!

E. BERSOT.

BARÈGES

(HAUTES-PYRÉNÉES).

Le village de Barèges est placé dans un site singulièrement morne et désolé. Le sol de la vallée est nu, aride, encombré d'amas de sable ou de traînées de cailloux qui semblent y avoir été récemment apportés et roulés par un



Entrée de Barèges. — Dessin de A. de Bar, d'après une photographie de Pacault.

torrent. Là où l'herbe pousse, elle est maigre, foulée, à demi desséchée. Le gave de Bastan coule au milieu de pierres grisâtres qui ressemblent à des débris et sous lesquelles souvent ses eaux disparaissent. Les montagnes environnantes présentent leurs flancs pelés, tout au plus couverts de broussailles rampantes, et souvent crevassés, ouverts, montrant leurs entrailles blanchâtres.

Le village n'offre pas un aspect plus riant. Il se compose d'une seule rue formée par deux files de maisons basses et laides, mêlées de baraques et de cahutes de bois. Ces maisons ne sont habitées qu'en été. Quand vient l'hiver tout le monde émigre; on cède la place à la neige, qui va ensevelir le sol sous une couche de dix, de quinze pieds d'épaisseur. On laisse seulement dans le village quelques montagnards, avec des provisions, pour veiller sur les maisons closes. Au mois de mai, les propriétaires et les industriels reviennent: on répare les toitures, les façades, les portes et les fenêtres, pour recevoir les hôtes que l'été va ramener.

Autrefois, Barèges était souvent ravagé par des ava-

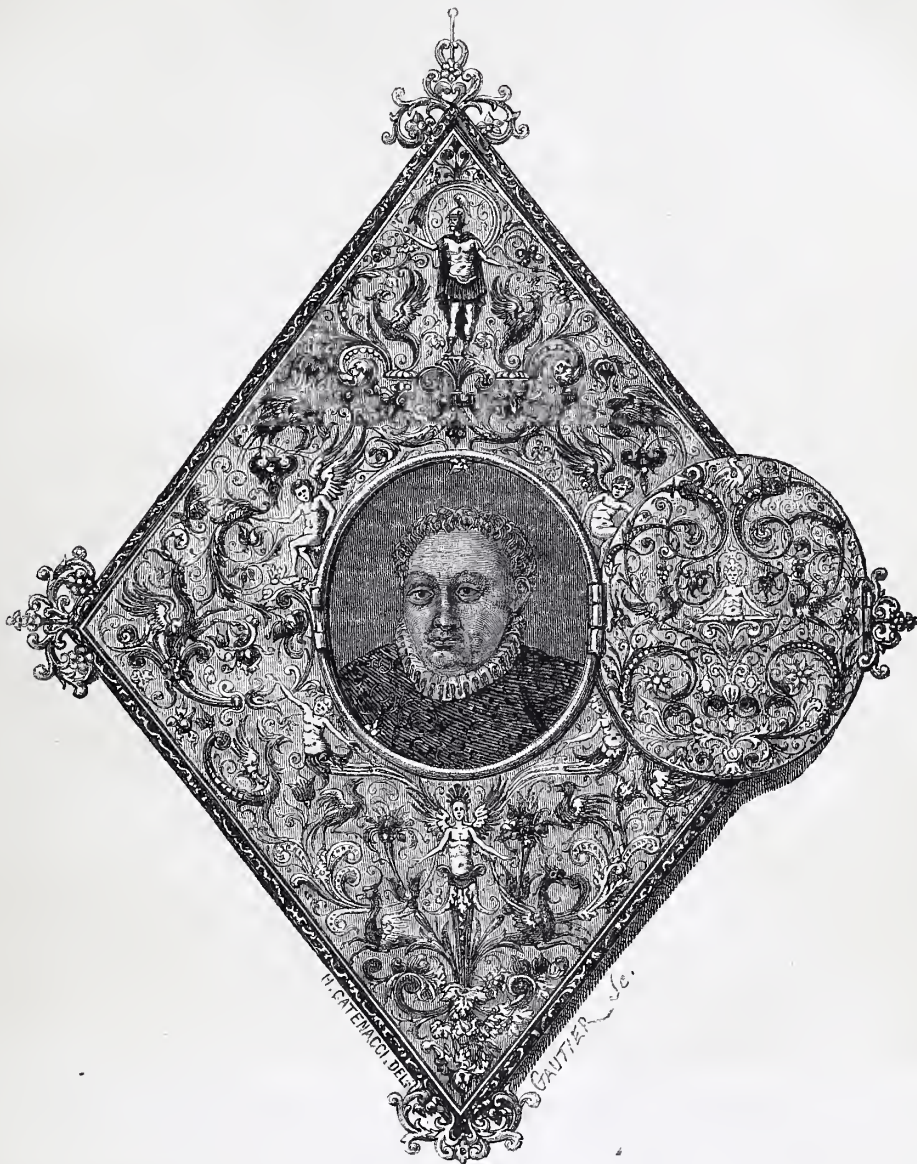
lanches qui se formaient sur la montagne de Labas-Blancs, au nord du village, descendaient par plusieurs ravins dans la vallée, franchissaient le torrent, et emportaient des maisons avec leurs meubles, qu'elles jetaient sur le versant opposé, celui du pic d'Ayré, à plusieurs centaines de mètres de hauteur. Ce danger n'existe plus, ou du moins a beaucoup diminué. On a mis obstacle à la descente des neiges en pratiquant sur les parois des ravins des banquettes de deux, trois ou quatre mètres de largeur, qui les retiennent, et en plantant des pieux en fonte disposés en quinconce, sorte de forêt artificielle et provisoire que remplaceront plus tard les arbres plantés au-dessous, quand, grâce au rempart qui les protège, leurs troncs auront acquis un développement suffisant.

VERRE ÉMAILLÉ.

Ce cadre émaillé paraît être une œuvre italienne du seizième siècle: son couvercle ouvert laisse voir le por-

trait d'une femme inconnue. Les arabesques qui le couvrent entièrement sont d'un style fin et délicat. L'art de l'émaillerie sur verre a été aussi très-répandu en Allemagne aux seizième et dix-septième siècles. « Johann Keyll, H. Beuchert, couvraient enrore, au dix-septième siècle, de leurs émaux puissants les verres et les coupes. En 1609,

Gaspar Lehman, de Prague, décorait la verrerie de fines gravures et communiquait son talent à Georges Schwamhard, son élève. Mais l'artiste le plus surprenant en ce genre a été Johann Schaper, de Nuremberg, qui savait jeter sur le verre des sujets et des arabesques d'une finesse telle qu'au premier aspect le travail apparaît comme une



Collection de la Voûte Verte, à Dresde. — Cadre en verre émaillé. — Dessin de Catenacci. (1)

simple nébulosité du verre. » (1) On ne doute point, du reste, que le secret des décors émaillés sur verre ne soit venu d'Orient, de la Chine, de l'Inde et de la Perse.

L'AGRICULTURE ET LES TRAVAUX PUBLICS.

Sous le titre de service hydraulique, les ingénieurs des ponts et chaussées donnent aux agriculteurs de la France un concours des plus actifs et des plus efficaces dans les localités qui sont aptes à en profiter. Ils dressent et réalisent des projets d'assainissement pour les terrains inondés et fiévreux ; ils étudient et exécutent des plans d'irrigation pour des champs susceptibles d'être mis en prairies ou de porter des plantes fourragères. L'augmentation des produits et des bestiaux en est la conséquence prochaine.

(1) *Histoire du mobilier*, par A. Jacquemart.

Aussi la prospérité publique n'est pas moins directement intéressée que les cultivateurs à l'extension et au développement du service hydraulique confié au corps savant et patriotique des ponts et chaussées.

Quelques exemples puisés dans les notices et les dessins que le ministère des travaux publics avait placés dans son pavillon, à l'Exposition de 1878, serviront à la fois et pour donner la preuve des bienfaits dont l'agriculture est redevable au service hydraulique, et pour encourager les particuliers qui auraient la bonne pensée de recourir aux lumières des ingénieurs, en apportant, de leur côté, une part des dépenses de l'opération.

Dans le bassin de la Mare, petite rivière du Forez (Loire), un syndicat de quinze communes s'est organisé, en 1859, pour assainir 13 312 hectares. Les travaux sont

(1) *La Voûte Verte de Dresde*, 100 planches in-fol. — J. Baudry, rue des Saints-Pères, Paris.

à peu près terminés. La dépense, de cinq à six cent mille francs environ, a été répartie entre les propriétaires intéressés pour la moitié, l'état pour un tiers, le département pour un sixième. Or voici ce qui se passe actuellement. Les fièvres paludéennes ont entièrement disparu de plusieurs communes; elles deviennent de plus en plus rares et bénignes dans les autres. La culture peut être appliquée sur des terrains d'où l'humidité l'éloignait. La production agricole s'est accrue au point que l'on estime à plus de quatre millions la plus-value du sol. — Dans un bassin tout voisin, celui de la rivière Vizézy, il s'est formé un syndicat de dix communes pour assainir 8 212 hectares moyennant une dépense de deux cent cinquante à trois cent mille francs. La moitié des travaux terminée aujourd'hui présente un résultat semblable au précédent.

Dans ce même Forez, un canal d'irrigation subventionné a été concédé, en 1863, par l'État au département de la Loire, pour irriguer une surface qui pourra par la suite s'étendre à 26 000 hectares. Actuellement, 500 hectares sont arrosés et payent une redevance annuelle de vingt mille francs pour la jouissance des eaux. La valeur de l'hectare est augmentée par l'arrosage d'un millier d'écus en moyenne.

Le service hydraulique a terminé, dans le département de la Haute-Garonne, le canal d'irrigation de Saint-Martory, destiné à répandre ses bienfaisantes eaux sur 14 000 hectares; le réseau des rigoles secondaires aujourd'hui construites peut desservir un millier d'hectares. Des terres labourables ont été converties en prairies, et tandis qu'elles ne donnaient précédemment en blé et en maïs qu'un revenu de 50 à 60 francs, elles rapportent net plus de 300 francs par an et par hectare. Les frais nécessaires pour transformer en prairie un hectare irrigué s'élevaient à 500 francs environ, dont 350 francs consacrés au nivellement du sol et au creusement des petites rigoles, le reste pour les frais de fumure et d'ensemencement.

On trouve un résultat analogue pour le canal d'arrosage de Lestelle, dans le même département, où des propriétaires se sont associés et ont employé 45 000 francs à établir un canal de 3 760 mètres servant à l'irrigation de 90 hectares. Ces propriétaires ont ajouté, pour la préparation de leur sol, nivellements et rigoles, une somme à peu près égale, soit en tout mille francs par hectare. Les travaux datant de plusieurs années déjà, il n'y a plus à faire des hypothèses sur les résultats: au lieu de 80 francs que rapportait moyennement l'hectare de culture avant le canal, on en retire aujourd'hui plus de 350 francs après la mise en prairie, et sa valeur vénale a passé de 2 500 à 7 500 francs.

Il est utile de répéter que dans tout ce qui précède il ne faut pas voir seulement l'intérêt immédiat du propriétaire, mais encore les avantages que la contrée environnante et les catégories d'ouvriers retirent de l'accroissement de la production. La terre était douée d'une force virtuelle latente que l'art de l'Ingénieur uni à celui de l'Agriculteur ont dégagée et rendue aussi palpable que féconde.

DE L'EMPLOI DU TEMPS (1).

On a beau nous dire que le temps est l'étoffe dont la vie est faite, nous ne nous rendons pas bien compte que quand nous perdons une heure, c'est une heure de notre vie que nous gaspillons, et que nous devrions en être véritablement avares; mais il y a malheureusement dans la vie une illusion perpétuelle: ce que nous voyons tou-

(1) Voy., aux Tables, l'indication de différents articles sur le même sujet.

jours devant nous, ce n'est pas le présent, c'est l'avenir.

Nous disons trop souvent: «A demain les affaires sérieuses; ce que nous ne faisons pas aujourd'hui nous le ferons demain.» Mais demain viendra-t-il? Demain, c'est le grand ennemi d'aujourd'hui; c'est lui qui paralyse nos forces et nous réduit à l'impuissance en favorisant chez nous l'inaction.

La première règle de toutes pour bien employer le temps, c'est de se lever de bonne heure. Il y a un vieux proverbe qui dit: «Se lever tôt donne santé, fortune et sagesse», assurément les trois choses les plus précieuses du monde.

Comment se lever tôt donne-t-il la santé? C'est aux médecins à l'expliquer. Cependant tout le monde sait que la fraîcheur du matin inspire une énergie, une activité qu'on ne possède jamais le soir. C'est le matin que les oiseaux chantent, que la nature s'éveille; il faut faire comme la nature, c'est la règle par excellence.

Comment se lever tôt est-il la fortune? J'ai fait à ce sujet une grande découverte que je vais vous communiquer. Qu'est-ce que la richesse? C'est du travail accumulé. Pour travailler, il faut avoir du temps; pour avoir du temps, il faut se lever de bonne heure. Qu'est-ce qu'une journée de travail? Ordinairement on l'évalue à dix heures, de huit heures du matin à huit heures du soir, avec deux heures pour la nourriture et le repos. Eh bien, celui qui se lève à sept heures a par mois trente heures de plus et à la fin de l'année 365 heures de plus dont il dispose, par conséquent plus d'un mois de travail utile. L'année, pour l'homme qui se lève à sept heures, a treize mois, à supposer que pour celui qui se lève à huit heures elle en ait douze; mais pour celui qui se lève à six heures elle en a quatorze; elle en a quinze pour celui qui se lève à cinq heures. En d'autres termes, vous vivez d'autant plus longtemps que vous vous levez plus matin. La fortune va chez les gens qui se lèvent de bonne heure; l'occasion passe en courant, il faut la prendre aux cheveux; mais quand on est dans son lit, on ne prend rien.

Le second moyen, c'est de ne jamais remettre au quart d'heure qui suit ce qui est à faire à présent.

Le duc de Wellington, qui était le général en chef de l'armée d'Angleterre et qui était célèbre par son activité, poussait cela si loin que, recevant chaque matin des milliers de lettres, il répondait à chaque lettre sur la lettre même, en laissant à ses secrétaires le soin d'expédier ses réponses; de telle sorte que cet homme qui avait à administrer l'armée anglaise avait sa correspondance à jour tous les matins.

Ne rien ajourner, c'est le secret par excellence pour qui sait le prix du temps. Quand on remet au lendemain, on ne pense pas que chaque jour et chaque heure apporte une besogne nouvelle.

On réussit ici-has non par un effort extraordinaire, mais par un travail constant, assidu, réglé. C'est l'ordre qui amène à sa suite la fortune. Or le premier principe de l'ordre, c'est de ne jamais avoir rien d'arriéré; l'ordre, c'est l'économie du temps; une maison où il n'y a pas d'ordre est une maison destinée à périr. De même que dans une maison bien tenue la bonne ménagère ne laisse jamais rien traîner, de même dans vos études il ne faut jamais rien laisser en arrière.

Un troisième moyen est de ne jamais faire qu'une chose à la fois; cela est très-important. Il y a une foule de gens qui pensent à une foule de choses à la fois; ceux-là se créent des embarras dont ils ne peuvent plus sortir. L'homme véritablement distingué, c'est celui qui peut concentrer toute son attention sur une chose et oublier tout le reste; la concentration, c'est la grande force de

l'esprit humain. Tous les grands généraux, les grands savants, les grands hommes d'État, qui ont paru dans le monde, ont été des hommes qui savaient ne faire qu'une chose à la fois.

Un autre conseil, c'est d'être, autant que possible, de bonne humeur. La mauvaise humeur fait perdre du temps. On ne change pas les choses ; elles ne s'inquiètent point de nous. Quand on est en face d'une besogne qui déplaît, il faut l'attaquer franchement et y mettre de la bonne humeur. Avec de la bonne humeur on vient à bout des choses les plus difficiles, et on n'empoisonne pas la vie, qui a bien assez de douleurs inévitables pour qu'on ne s'en crée pas d'imaginaires. Les esprits chagrins sont presque toujours envieux et impuissants. Les hommes d'action, les vrais maîtres de l'heure présente, n'ont pas de temps à perdre ; ils prennent résolument leur parti et ne s'attardent pas à pleurer.

En résumé, se lever matin, ne jamais remettre au lendemain ce qu'on peut faire le jour même, ne faire qu'une chose à la fois, et être de bonne humeur, telles sont les règles principales à suivre. Il est entendu qu'il faut que ce que l'on fait soit utile. (1)

GÉNÉROSITÉ DÉLICATE.

Quelque désintéressement qu'on ait à l'égard de ceux qu'on aime, il faut parfois se contraindre pour eux, et avoir la générosité de recevoir.

Celui-là peut prendre, qui goûte un plaisir aussi délicat à recevoir que son ami en sent à lui donner.

LA BRUYÈRE.

MADemoiselle SAUVAN.

M^{lle} Lucile Sauvan, née le 23 mars 1784, à Paris, morte le 10 janvier 1867, est une des personnes qui de notre temps ont rendu le plus de services à l'éducation.

A sa naissance, sa famille était riche ; mais, avant même son adolescence, M^{lle} Sauvan connut sinon la pauvreté, du moins la gêne, et jamais la fortune ne revint à elle. A douze ans, elle savait à peine lire ; à vingt ans, son instruction était très-variée et très-étendue. Elle était très-petite de taille et frêle, dit-on, comme un roseau ; moralement, elle était forte et grande ; on l'a décrite ainsi : « Une intelligence vive et originale, un jugement sûr et ferme, une âme élevée, beaucoup d'indépendance de caractère, avec une franchise qui ne sut jamais dissimuler la vérité ; une énergie de volonté à toute épreuve, assez d'esprit pour étonner ceux qui en avaient le plus, et pourtant, ce qui est peut-être plus rare que l'esprit, une modestie charmante, qui n'avait d'égale qu'une inépuisable bonté. »

Bouilly, l'excellent auteur des *Contes à ma fille*, dont beaucoup de personnes âgées aujourd'hui ne peuvent parler qu'avec reconnaissance, avait autant d'estime que d'affection pour M^{lle} Sauvan, liée d'une intime amitié avec sa fille Fulvie. Quelques-unes des lettres échangées entre les deux jeunes amies, de 1806 à 1812, vingt-sept, existent

(1) Extrait d'un discours prononcé par M. Édouard Laboulaye à la distribution des prix de l'École professionnelle de Versailles (3 août 1878).

M. Édouard Laboulaye a mis ingénieusement en scène, dans ce discours, deux personnages qu'il nomme l'un *M. Futur* et l'autre *M. Présent*. *M. Futur* n'est jamais pressé ; il prend en pitié ceux qui semblent toujours craindre d'être en retard ; il est persuadé que ses habitudes sont les meilleures, et il s'écrie comiquement : « Comme le temps passe quand on est occupé ! Des paresseux, comme *M. Présent*, ont toujours du loisir pour tout faire, tandis qu'avec l'activité de mon esprit je n'ai jamais une minute à moi. »

encore, et montrent combien étaient justes leurs idées et combien étaient élevés leurs sentiments.

A vingt-sept ans, elle prit la direction d'une maison d'éducation située à Chaillot, et que son père avait achetée au prix du peu d'argent qui lui restait. De ce pensionnat ignoré, elle fit en peu d'années la première des institutions de jeunes filles. « Les plus grandes familles, dit une de ses anciennes élèves, étaient désireuses de confier à cette femme supérieure l'éducation de leurs filles. Vénérée des parents et chérie des élèves, elle eût pu assurer sa fortune, si, non contente de faire vivre dans une grande aisance toute sa famille, elle n'avait encore accepté gratuitement comme élèves des jeunes filles qui, frappées par des revers de fortune, s'adressaient à son inépuisable bonté, à son infatigable dévouement.

» Levée à cinq heures du matin, elle consacrait sa journée tout entière à ses élèves : elle surveillait leurs études, dirigeait leur esprit, formait leur cœur par des entretiens élevés, toujours intéressants... Elle nous avait inspiré un si profond attachement, que nous n'aurions pas pu vivre heureuses si nous en avions été privées. »

M^{lle} Sauvan était arrivée à l'une des situations les plus honorables et les plus dignes qu'il soit possible à une femme de désirer, lorsque « des raisons de famille, dit l'élève que nous venons de citer, l'obligèrent à quitter cette maison qu'elle aimait et qu'elle avait dirigée pendant dix-sept ans, et à rentrer dans la vie privée. » Elle se retira pauvre ; elle avait alors quarante-quatre ans, et le temps du repos était loin d'être venu pour elle. Les hommes éminents qui s'intéressaient le plus à l'éducation avaient apprécié son caractère et les services qu'elle avait rendus. Au mois de mai 1831, elle fut appelée à faire des conférences à un cours normal institué dans l'intérêt des jeunes filles qui se destinaient à l'enseignement. Elle a rédigé ces conférences, qu'elle continua gratuitement, avec le plus remarquable succès, jusqu'en 1835, sous le titre de *Cours normal*, ouvrage couronné par l'Académie française.

Le 13 avril 1835, M^{lle} Sauvan fut nommée inspectrice des écoles communales de filles de la ville de Paris. Cette fonction, qui lui convenait si parfaitement, avait été créée pour elle et sur la désignation unanime des directrices d'écoles et des dames patronnesses. Elle y a fait preuve jusqu'à la fin de sa vie de qualités supérieures, et l'heureuse influence qu'elle a exercée mérite que son nom soit inscrit à côté de ceux qui ont été à juste titre considérés comme des maîtres et des bienfaiteurs dans la carrière si noble et si difficile de l'enseignement. Son expérience se trouve comme résumée dans le livre qu'elle a intitulé : *Manuel pour les écoles communales*, et auquel l'Académie française a aussi décerné un prix. On ne saurait trop recommander aux jeunes institutrices la lecture de cet ouvrage ; il est surtout pédagogique et complète très-utilement le *Cours normal*, dont les extraits suivants feront apprécier le caractère :

« Élever et instruire, dit M^{lle} Sauvan, est une tâche qui suffit à l'occupation de toute une vie et à l'emploi de toutes les facultés.

» Il y a des enfants dont les progrès sont lents et pour ainsi dire imperceptibles ; ce sont ces progrès-là qu'il faut apercevoir et apprécier. Ne dédaignez rien ; ce qui vous paraît peu de chose a peut-être coûté de grands efforts ; peut-être l'enfant croit-il, peut-être même sent-il qu'il ne saurait aller plus loin ; il est content de lui, il se fait une joie de votre contentement. Quel ne serait pas son mécompte si votre approbation venait à lui manquer ? Il ne tenterait plus rien, certain de ne pas réussir ; vous le jetteriez dans le découragement, et sa paresse se ferait bien vite un prétexte de son impuissance.

» Si vous n'aviez pas la patience d'enseigner, comment exigeriez-vous qu'un enfant eût la patience d'apprendre ?

» Qu'est-ce qu'un défaut ? Une mauvaise disposition qui nous domine constamment. — Qu'est-ce qu'une faute ? Une mauvaise disposition à laquelle nous cédon's par faiblesse, par légèreté. — La faute est un fait isolé ; le défaut est la répétition fréquente de ce fait. Pour le défaut, il faut punir ; pour la faute, il faut simplement avertir.

» Il faut paraître attendre beaucoup d'un enfant pour obtenir un peu. L'éloge est un grain qui germe et produit souvent.

» Cherchez à corriger les enfants moins des défauts dont vous souffrez que de ceux dont ils auraient à souffrir un jour.

» Avec les enfants, il faut être préparé à toutes sortes de questions, et il ne faut jamais les tromper... L'enfant que vous renvoyez sans réponse adressera à d'autres la question à laquelle vous n'avez pas voulu répondre ; car la curiosité n'est éteinte que quand elle est satisfaite. Êtes-vous sûres que chacun imitera votre silence, ou qu'un autre répondra mieux que vous ne l'auriez fait ?

» Pris dans le sens moral, l'ordre, c'est la vertu ; car tout ce qui est blâmable est hors de l'ordre. La soumission aux lois, c'est l'ordre ; le respect des propriétés, c'est l'ordre ; la stricte observation des droits de chacun, c'est l'ordre. » (1)

CHARLES-GUSTAVE DE SUÈDE.



Charles-Gustave, roi de Suède (2).

Ce gros homme à la figure paternelle, aux bras courts, aux jambes épaisses, qui a dû renoncer à boutonner son pourpoint sur sa poitrine rebondie, et qui s'appuie bravement sur une canne pour assurer l'équilibre de sa lourde personne, n'est autre que le roi de Suède Charles-Gustave, un conquérant, un preneur de villes. On serait tenté de croire que le graveur l'a représenté ainsi par antiphrase, dans l'intention d'ajouter une épigramme aux critiques des mécontents qui, du vivant de Charles-Gustave, blâmèrent son humeur belliqueuse, et qui, lors de sa mort, en 1660, déclarèrent que cette mort était un bonheur pour la Suède épuisée par les guerres.

Charles, en effet, fut un infatigable batailleur. Il n'eut pas plus tôt succédé à Christine, en qualité de fils d'une sœur de Gustave-Adolphe, qu'il se mit en campagne. Est-

(1) On trouvera beaucoup d'autres développements intéressants et utiles dans l'ouvrage intitulé : *Mademoiselle Sauban*, par M. Émile Gossot. — 1878.

(2) D'après une médaille conservée au Musée de la Monnaie.

ce parce qu'il était pauvre et qu'il voulait refaire sa fortune aux dépens d'autrui ? Il est certain qu'au moment où il monta sur le trône sa détresse était extrême : Christine, en abdiquant, s'était fait allouer une énorme pension, écrasante pour les revenus de l'État ; de plus, elle avait eu soin d'emporter tout ce qu'elle avait pu ; le nouveau roi trouva son château vide, les chambres dégarnies même de leurs tentures ; tous les meubles, sauf un vieux lit, disparus. On dut, à l'occasion de son couronnement, emprunter une batterie de cuisine, se servir en partie de vaisselle d'étain et même de bois.

D'ailleurs, Charles était persuadé qu'un roi n'avait rien de mieux à faire que de guerroyer, tant pour occuper ses sujets que pour se rendre redoutable à ses voisins et reculer autant que possible les frontières de son pays. Il commença donc, dès 1655, par se jeter sur la Pologne, par la raison qu'elle était faible, et Varsovie, Cracovie, Thorn, furent bientôt tombées en son pouvoir. La guerre se faisait alors avec une cruauté inouïe. Les villes et les villages qu'envahissaient les troupes suédoises étaient livrés aux flammes ; les maisons, les chaumières, les granges, brûlaient avec les habitants, nobles et paysans, hommes et femmes, qui s'y étaient réfugiés. Le roi lui-même, le vainqueur, faillit périr dans un de ces incendies.

Deux ans après, le roi de Danemark rendit à Charles-Gustave le service de lui déclarer la guerre, et bientôt l'intrépide prince suédois, s'étant rendu maître de la partie continentale du royaume, exécuta l'entreprise la plus téméraire, la plus extraordinaire peut-être, dont l'histoire fasse mention. Il osa passer avec ses troupes de la péninsule dans les îles danoises, Fionie, Laaland et Seeland, en traversant à pied la mer gelée. On vit une armée s'avancer sur la glace, les cavaliers tenant leurs chevaux par la bride et les faisant marcher à distance les uns des autres, les canons régulièrement espacés pour ne pas trop peser sur un même point et briser la croûte gelée. Les difficultés, les dangers, les souffrances, furent extrêmes. Terlon, ambassadeur de Louis XIV, qui accompagna Charles-Gustave, les a racontés dans ses Mémoires. Il rapporte que le froid était si grand qu'il fallait couper le pain, le vin et la bière avec une hache et en faire dégeler les morceaux ; que les viandes, dures comme de la pierre, étaient placées dans des poêles, d'où le plus souvent elles sortaient gâtées. « Il y avait quelque chose d'affreux, dit-il, à marcher sur cette mer gelée, parce que la multitude des chevaux avait, en frayant le chemin, fait fondre la neige, en sorte qu'il y avait plus de deux pieds d'eau par-dessus la glace, et on était toujours dans la crainte de trouver la mer ouverte en quelque endroit. Il y eut plusieurs traîneaux qui s'égarèrent dans l'obscurité de la nuit et qui périrent malheureusement, pour avoir trouvé la glace trop faible par le chemin qu'ils avaient pris. » Un jour, le carrosse du roi fut englouti ; un autre jour, toute une compagnie se noya. Charles ne tenait pas compte de ces accidents, il n'avait en vue que d'arriver à Copenhague, et il y arriva.

Charles-Gustave eût sans doute poursuivi le cours de ses entreprises aventureuses, si la mort, après six ans de règne, ne l'eût arrêté. Une fièvre chaude l'emporta subitement. Il n'avait que trente-sept ans. Ses sujets et surtout ses voisins ne purent regretter un roi qui avait pour maxime « qu'il suffisait, pour avoir un juste motif de déclarer la guerre, qu'un pays ou un prince n'eussent pas les forces nécessaires pour résister. » Il disait encore, ironiquement sans doute, que « Dieu ne punissant pas immédiatement les fautes des grands de ce monde, la faiblesse d'un voisin était comme un signal donné par la divinité et imposait le devoir de se constituer à son égard le représentant de la vengeance céleste. »

INNSBRUCK,
CAPITALE DU TYROL.



La Neustadt, à Innsbruck. — Dessin de Lancelot, d'après une photographie.

« Les loups qui rôdent sur les cimes regardent dans les rues d'Innsbruck. »

Ce vieux dicton fait allusion aux montagnes, hautes de deux mille à trois mille mètres, qui dominent Innsbruck et se couvrent de neige pendant une grande partie de l'année. Il ne faudrait pas supposer, cependant, qu'elles assombrissent la ville et lui dérobent le soleil : elles en sont éloignées de plusieurs milles. En réalité, Innsbruck s'épanouit, toute lumineuse, au milieu d'une belle vallée. Si, de ses maisons, on peut avec une bonne longue-vue apercevoir les loups, ce qui est plus que douteux, à coup sûr on ne saurait entendre leurs aboiements.

En 1838, l'ex-empereur Ferdinand étant venu visiter la ville, on écrivit son nom en lettres de feu sur le flanc des montagnes : cette inscription flamboyante s'étendait sur un espace d'environ six kilomètres.

« Innsbruck, la capitale du Tyrol ⁽¹⁾, est un peu moins grande que Salzbourg, bien que mieux située encore pour le commerce, dans la plaine maîtresse de l'Inn, à la jonction de deux autres vallées et au pied de la montée du Brenner, sur le chemin de fer qui rattache l'Allemagne centrale à l'Italie. La ville tyrolienne, aux maisons ornées de fenêtres en encorbellement, est dans un admirable site, au bord d'un fleuve que traversent deux ponts toujours frémissants sous l'effort de l'eau rapide, au milieu d'une large vallée fertile, bien arrosée... »

On pourrait imaginer que l'un de ces deux ponts doit être très-ancien et que c'est de lui que la ville a tiré son nom (*bruck*, pont), « pont sur l'Inn. » Un vieux pont a existé, en effet, mais il est remplacé depuis longtemps par

⁽¹⁾ Nouvelle géographie universelle, ÉL. Reclus.

un pont de fer suspendu ; l'autre est en bois. Il en est de même de l'ancienne ville tout entière : elle a à peu près disparu. L'impression que l'on rapporte d'un passage à Innsbruck est surtout celle de vastes rues, de belles places, de hautes maisons bien éclairées.

La rue principale, que représente notre gravure, est décorée à son extrémité méridionale par un arc de triomphe que les habitants ont élevé, dans l'année 1765, en souvenir du mariage de l'empereur Léopold II avec l'infante Marie-Louise, et pour l'entrée de l'impératrice Marie-Thérèse et de François I^{er}. C'était d'abord un monument de pierre. Quand François I^{er} mourut subitement ⁽¹⁾, Marie-Thérèse fit reconstruire cet arc en marbre.

Au delà, dans la même rue, on voit une de ces colonnes que les Allemands nomment *Mariensäule* (colonne de Marie) : elle a été élevée en 1706, pour célébrer les victoires remportées par les Tyroliens en 1703.

C'est aussi dans la Neustadt qu'est situé le *Landhaus*, l'hôtel où se réunit le Parlement tyrolien.

Parmi les monuments curieux de la ville, il faut citer le *Toit d'or*, édifice de petite dimension, recouvert de tuiles de cuivre qui paraissent tantôt noires, tantôt brillantes comme l'or, selon qu'elles sont ou non frappées par les rayons du soleil. Nous l'avons déjà représenté, et nous avons dit comment l'idée de le construire était venue, par esprit de bravade, en 1425, au duc Frédéric, surnommé *la Poche vide* ⁽²⁾.

Le Musée Ferdinand (*Museum Ferdinandeum*), bâti en

⁽¹⁾ Le 13 août 1765, François I^{er} fut frappé d'une attaque d'apoplexie en rentrant du théâtre.

⁽²⁾ Voy. t. VII, p. 286 ; et t. XXVII, p. 25.

1842-1844, à frais communs par les habitants, les États et l'empereur, commence à devenir une collection très-intéressante de tableaux, d'estampes, de ciselures en bois des artistes tyroliens, mais surtout d'histoire naturelle et de spécimens des industries nationales. On y conserve l'épée d'André Hofer (1), un amulette qu'il portait, et sa dernière lettre.

Devant une façade du palais du gouvernement, le Burg, qui d'ailleurs n'a rien de remarquable, on a érigé une statue équestre en bronze à l'archiduc Léopold V : c'est un médiocre ornement du Rennplatz, qui, avec le Hofgarten et le jardin anglais, est la promenade favorite des habitants.

Le monument d'Innsbruck incomparablement le plus digne de l'attention des voyageurs, est la *Franciscaner-kirche* (église des Franciscains).

La fin à une autre livraison.

UN BON SAMARITAIN.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 106, 114, 121.

Par un mouvement spontané, toutes les têtes se découvrirent, et un murmure mêlé de colère et de compassion s'éleva du milieu de la foule. Le religieux indiqua du doigt l'espion à Conrad, l'exhortant encore à pardonner, avant de quitter cette terre, à son accusateur.

— Mon pardon lui est parfaitement inutile, répondit le condamné d'une voix haute et ferme ; le jugement de Dieu l'attend.

Ces paroles, dites avec assurance, allèrent au cœur des soldats, et un léger murmure d'approbation courut dans les rangs, pendant que les chasseurs styriens portaient spontanément l'arme en l'honneur de celui qui allait mourir.

Il y eut alors un moment de silence solennel, qu'interrompit tout à coup un bruit précipité de pas de chevaux.

Un jeune aide de camp arrivait à toute bride, escorté de deux dragons, par la grande route qui remonte la vallée. La foule serrée, compacte, s'entr'ouvrit devant ces chevaux lancés au grand galop.

— Halte, camarade ! dit, à l'officier qui commandait les grenadiers, l'aide de camp en mettant pied à terre devant la maison communale. Vous aurez bientôt de meilleure besogne à faire que celle-là.

Puis il donna la bride de son cheval à l'un des dragons qui l'avaient escorté, monta rapidement les degrés de l'escalier et franchit le seuil de la porte.

— Que signifie tout ceci ? chuchota Jost à l'oreille de son ami non moins étonné que lui. Les Français arriveraient-ils déjà ?

— Je ne sais, répondit le chasseur grison ; mais il se passe sans doute quelque chose de grave... Vois comme l'espion cherche à se faire petit et à se dissimuler là-bas, contre le mur !

— Attention ! reprit Jost en attachant sur son ennemi un regard brillant de satisfaction. Tenons-nous prêts. N'oublie pas le signal à faire aux camarades.

Mais, à ce moment, l'attention du jeune homme fut détournée de l'objet de sa haine par un spectacle inattendu. Suivant la route de la montagne et se dirigeant vers la place, arrivait une étrange caravane qui rappelait presque la fuite en Égypte. Sur un âne, qu'un vieux moine à l'air vénérable conduisait par la bride, était assise une jeune femme au teint pâle et fatigué, un nourrisson entre les bras ; à côté marchait le frère lai, tenant par la main la petite fille étrangère.

(1) Voy. t. IV, p. 25 ; t. V, p. 161 ; et t. VII, p. 288.

— Miséricorde de Dieu ! s'écria Jost, voilà Marthe et Ambroise ! Oh ! c'en est trop pour moi, je ne saurais voir cela.

Il cacha sa figure dans ses mains, et un torrent de larmes s'échappa de ses yeux, qui n'avaient brûlé jusque-là que du feu de la colère et de la vengeance.

Un instant après, on voyait sortir de la maison de ville et s'avancer rapidement au-devant de la modeste caravane, un officier supérieur auquel toutes les troupes présentèrent les armes. D'une voix profondément émue, il s'écria en courant à la petite fille, qu'il serra tendrement dans ses bras :

— Bertha ! Bertha ! mon enfant chérie, je t'ai donc retrouvée !

Jost leva la tête et vit, au bas des marches de la maison communale, Marthe suspendue au cou de Conrad, à qui le général, tenant sa petite fille par la main gauche, tendait la main droite.

— Qu'est cela ? demanda Jost presque fou de joie et essuyant ses larmes du revers de la main.

— Regarde, répondit son camarade. Je crois que Dieu vient déjà de mettre le coupable en jugement, ainsi que Conrad le prédisait il n'y a qu'un moment. Vois comme le coquin cherche à se glisser derrière les soldats.

— Il essaye sans doute de jouer des jambes, s'écria Jost, qui sentit la rage lui remonter au cœur. Sus, amis, sur cet oiseau de potence !

— Attends, lui dit le Grison transporté de joie, voilà que le général embrasse la pauvre Marthe !...

Mais Jost ne l'entendait plus. D'un élan qui renversait tout, il avait percé la foule et se précipitait dans la direction où l'espion venait de disparaître. Son camarade fit alors entendre un coup de sifflet sec et perçant, et aussitôt de vigoureux gaillards vêtus de la jaquette brune des chasseurs des Alpes, se jetèrent à toutes jambes sur les traces de Jost leur ami.

A un signe du général, les deux compagnies de grenadiers et les carabiniers styriens avaient évacué la place. Conrad, ne s'expliquant pas encore très-bien ce qui se passait, fut reconduit à la maison de ville par le jeune aide de camp. Marthe le suivait, rayonnante de joie, en donnant la main au général, et l'enfant montait gaiement devant eux les marches de l'escalier.

L'intérêt que la foule étonnée prenait à ce changement de situation subit et inattendu, provoquait sur la place des cris d'enthousiasme qui n'avaient pas encore cessé lorsque l'aide de camp reparut, paraissant chercher à découvrir quelqu'un. Puis il étendit la main au-dessus de la foule, comme s'il eût voulu lui demander de faire silence.

— Monsieur l'officier, s'écria le chasseur grison, demeuré là pour observer et qui donna à sa voix le développement nécessaire pour dominer le bruit de la foule, monsieur l'officier, si vous cherchez l'espion, il ne tardera pas à vous être livré. Nous faisons bonne police dans ce pays-ci. Holà, les gars !

Le chasseur fit suivre cet appel d'un second coup de sifflet, auquel il fut répondu du fond d'une rue latérale. Le peuple restait silencieux dans l'attente. L'aide de camp, s'approchant de l'homme qui l'avait interpellé, lui demanda d'un air étonné ce que signifiait ce coup de sifflet.

— Monsieur l'officier, répondit le Grison en portant la main au chapeau pour faire le salut militaire, il m'est permis de le dire maintenant : si l'innocent Conrad avait été fusillé, celui qui l'a calomnieusement accusé l'aurait promptement suivi, non pas au ciel, mais en enfer. Nous sommes ici une douzaine de gars des montagnes qui l'avions juré sur nos carabines ; mais je crois qu'à présent il n'est plus besoin de nos balles. Voyez, les amis vous l'amènent.

L'espion, en effet, la terreur empreinte sur ses traits avilis, était ramené à ce moment sur la place par les jeunes gens qui l'avaient poursuivi. La peur s'étant éveillée en lui à la tournure inattendue que prenaient les événements, il avoua ce qu'on aura peut-être déjà deviné. Comme il avait appris que le général autrichien de Plinzgau, croyant les Français éloignés des routes par l'armée russe, avait fait remettre sa fille unique, encore enfant, à un homme de confiance qui devait la conduire sur les bords du Rhin par le Saint-Gothard, le misérable s'était mis en embuscade dans la montagne, espérant faire un bon coup de main. C'était lui qui avait frappé mortellement le gardien de l'enfant, puis il avait pris la fuite en apercevant les chasseurs de la légion du Léman qui voulurent arrêter la voiture : on se rappelle que l'un d'eux avait tiré sur le cheval. Pour écarter de sa personne tout soupçon et satisfaire en même temps sa propre vengeance, l'espion, en voyant arriver Conrad à Dissentis avec le manteau noir de sa victime, s'était hâté de l'accuser du meurtre.

Il fut promptement jugé et exécuté. Jost avait dit juste : ceux qui le condamnèrent ne l'estimèrent pas digne d'être passé par les armes. Après qu'on lui eut fait subir la dégradation militaire, on le pendit à un arbre, à quelques centaines de pas du bourg.

Avant cette terrible expiation, le général, heureux d'avoir retrouvé son enfant, avait dit à Conrad, en lui secouant la main dans un élan de reconnaissance :

— Maintenant, comment pourrai-je assez vous récompenser, brave Samaritain ? Il m'est impossible de vous faire oublier les tourments, l'angoisse mortelle de votre courageuse femme ; mais vous avez été dépouillé du petit troupeau qui nourrissait votre famille, et votre habitation n'est plus qu'une ruine. Vous êtes chasseur ; j'ai un château et des forêts giboyeuses dans les montagnes de Styrie, et je vous prie d'aller vous y établir avec votre femme et votre enfant. Vous me servirez, à votre gré, d'intendant ou de régisseur, et personne n'aura d'ordres à vous donner. Votre bonne carabine ne manquera jamais de besogne ; il y a aussi des chamois, là-bas, sur la crête des rochers.

Conrad, après avoir entendu cette proposition, n'eut pas besoin de longues réflexions pour répondre :

— Général, je ne saurais accepter votre offre généreuse ; je ne saurais vivre qu'au milieu de nos montagnes, près de mes amis dont je partage les fatigues, les périls et les joies.

— Je vous comprends, répartit le général en souriant ; l'aigle plane plus volontiers autour des rochers qui portent son nid qu'au-dessus de la plaine. Il faudra donc que je cherche à m'acquitter d'une autre manière envers vous, brave montagnard.

Le lendemain, Conrad repassa l'Oberalp avec sa femme et son enfant, et en compagnie de Jost, emportant assez d'argent et de provisions pour passer l'hiver dans l'abondance. Au printemps, quand la neige eut disparu et que la terre se reprit à reverdir dans la prairie d'Ursern où s'élevait la chaumière de Conrad, on entendit un bruit de scies et de marteaux qui auraient pu faire supposer aux superstitieux que tous les gnomes industriels et les actifs farfadets de la montagne s'étaient donné rendez-vous pour rivaliser d'ardeur au travail. L'été vit s'achever une jolie maison, avec des étables commodes dans lesquelles mugissait un beau bétail. Lorsque le dernier coup de rabot eut été donné, le maître ouvrier, appliquant encore une échelle contre la façade et s'armant d'un ciseau, se mit à graver, sur la large pierre qui couronnait la porte d'entrée, l'inscription suivante : AU BON SAMARITAIN.

— Voilà ce que m'a commandé de faire le général comte

de Plinzgau, dit-il en remettant à Conrad les clefs de la maison.

Il y a vingt-cinq ou trente ans, le voyageur, montant la route du Saint-Gothard, pouvait encore voir la maison, qui s'élevait au-dessous d'Hospenthal, dans la prairie à droite. S'il y entrait et témoignait quelque intérêt à ceux qui l'habitaient, l'histoire qu'on vient de lire lui était racontée, bien mieux que nous n'avons su le faire ici, par celui des personnages qui n'a pas dit un mot dans tout le cours de ce récit, c'est-à-dire par le petit Conradin, fort grandi depuis cette époque. Ce qu'il rappelait peut-être avec le plus de plaisir, c'est que quinze ans environ après les événements qu'on vient de lire, Bertha de Plinzgau arriva un matin au *Bon Samaritain*, et que pendant dix jours qu'elle y passa avec son jeune époux, elle charma et ravit, par son entrain et sa gaieté, le père Conrad et la mère Marthe.

LA RAISON.

Il est une loi véritable, la droite raison, conforme à la nature, se répandant sur tous, éternelle, dont les ordres sont destinés à appeler au devoir, les prohibitions à détourner du mal. Soit qu'elle commande, soit qu'elle défende, ses paroles, impuissantes pour les méchants, ne sont jamais vaines auprès des bons. Il n'est permis ni de l'abroger tout entière, ni d'y déroger en partie. Le sénat ni le peuple n'ont le pouvoir de nous délier envers elle de l'obéissance. Elle n'a besoin de personne pour interprète ou organe. Cette loi ne sera pas autre dans Rome, autre dans Athènes ; elle ne sera pas demain autre qu'aujourd'hui, mais une, éternelle, immuable, elle dominera tous les peuples et tous les temps ; car le maître et le souverain seigneur de l'universalité des choses, Dieu, l'a conçue, discutée, promulguée. L'homme ne peut la méconnaître sans se fuir lui-même, sans renier sa nature, et, par cela seul, sans subir les plus dures expiations, eût-il évité d'ailleurs tout ce qu'on appelle châtement et supplice.

RENOUARD.

LOUISE DE SAVOIE.

Nous reproduisons une médaille représentant la régente Louise de Savoie, mère de François I^{er}. Il y a quelque chose de curieux dans les titres qu'on y lit de « duchesse de Valois » et « comtesse d'Angoulême. » En effet, le titre de duchesse de Valois appartenait encore, en 1520, à sa belle-sœur Jehanne d'Orléans, femme de Charles de Taillebourg, à qui il avait été donné, en 1516, par François I^{er}, son neveu. C'est bien ainsi que l'appelle Louise de Savoie elle-même dans ses Mémoires : « Ma sœur de Taillebourg, à présent duchesse de Valois », dit-elle en propres termes.

Par contre, à partir de 1616, le comté d'Angoulême était érigé en duché (1), et il serait étrange que postérieurement à cette date l'orgueilleuse Louise de Savoie se fût contentée du titre de comtesse. Il y a là un petit problème historique sur lequel la publication de cette médaille attirera peut-être l'attention.

Nous n'avons point à faire ici la biographie de cette princesse, dont le nom bien connu est mêlé à quelques-uns des événements les plus importants de l'histoire de François I^{er}. Donnons seulement quelques dates. Louise de Savoie naît à Pont-de-l'Ain en 1476 ; elle est mariée, en 1487, à Charles d'Orléans, comte d'Angoulême. Son père n'était alors qu'un seigneur peu important ; il était comte de Baugé et seigneur de Bresse ; il lui donna trente

(1) Voy. le P. Anselme, *Histoire générale de la maison de France*, tome I^{er}.

mille livres tournois pour tous droits. Mais, par la mort successive de Charles VIII et de Louis XII, son fils François I^{er} se trouva, en 1515, l'héritier de la couronne de France. Elle fut régente du royaume plusieurs fois pendant le règne de son fils; sa politique fut quelquefois habile, en particulier dans la négociation de la *paix des dames*. Mais les contemporains s'entendent à reconnaître qu'elle se laissa trop souvent conduire par ses seuls intérêts et par ses passions. « Elle estoit dame absolue en ses volontez, dit Pasquier, desquelles, bonnes ou mauvaises, elle vouloit estre creue. »

On remarquera la coiffure que porte ici Louise de Savoie : c'est celle des veuves. Malheureusement, la médaille ne peut nous en indiquer la couleur. Ses prétentions s'élevèrent-elles jusqu'à porter le deuil *en blanc*, privilège



Louise de Savoie. — Médaille conservée au Musée de la Monnaie.

qui n'était accordé qu'aux veuves des rois de France? On sait que de là vint le nom de *reines blanches*, donné quelquefois aux reines douairières. Quelques auteurs cependant ont pensé que ce nom était un souvenir de l'excellente administration de la régente Blanche de Castille, mère de saint Louis, et qu'il y eut là dans la suite une sorte d'hommage rendu par les reines veuves à celle qu'elles devaient toutes prendre pour modèle.

L'ALGAZELLE D'ABYSSINIE.

Toutes les personnes qui se sont adonnées à l'étude des animaux ont pu constater combien un même type zoologique était susceptible de se modifier pour s'adapter aux conditions de milieu et de régime, pour se plier à tel ou tel genre de vie; c'est ainsi que dans un même groupe on voit, à côté d'espèces aux formes massives, aux habitudes sédentaires, d'autres espèces taillées pour la course et admirablement conformées pour une existence nomade. L'ordre des ruminants offre, peut-être plus qu'aucun autre, de semblables contrastes, et comprend des animaux lourds comme les Bœufs, des animaux agiles comme les Chèvres, et des animaux rapides comme les Antilopes. Ces dernières, à leur tour, présentent une extrême variété de formes, et il suffit pour s'en convaincre de faire une visite au Jardin des plantes : on y voit dans des parcs contigus des Gnous qui rappellent à la fois les Chevaux par leur corps élancé et leur queue touffue, et les Bœufs par leur tête volumineuse, leurs cornes courtes et leurs sabots fendus; des Cannas aux fanons pendants, aux cornes spiralées; des Nilgauts aussi grands que les Cannas, mais

à tête plus fine, à cornes plus courtes, presque lisses et légèrement recourbées en avant; des Gazelles au corps svelte, aux jambes grêles, aux yeux fendus en amande, à la robe lustrée, agréablement nuancée de blanc, de noir et de fauve; de charmants Céphalophes ou Antilopes naines, au mufler large, à la tête surmontée, entre les cornes, d'une petite touffe de poils; des *Bless-Bocks* ou *Damalîs*, au pelage d'un gris vineux, avec de larges bandes blanches; des *Strepsicères*, des *Algazelles*, etc., etc. Nous ne pouvons évidemment passer en revue toutes ces Antilopes de la ménagerie du Muséum, et nous sommes obligés de faire un choix parmi toutes ces formes intéressantes. Aussi, laissant, non sans regret, toutes les autres de côté, nous n'entreprendrons nos lecteurs que des *Algazelles*, pour lesquelles les naturalistes ont créé le genre *Oryx*.

Les *Algazelles*, que l'on a souvent, mais à tort, confondues avec les *Gazelles*, se distinguent de ces dernières par leur taille sensiblement plus forte, les nuances plus tranchées de leur pelage et les dimensions beaucoup plus considérables de leurs cornes, qui sont grêles, faiblement annelées à la base et dirigées en arrière comme deux longues piques légèrement recourbées. Ces animaux sont connus depuis la plus haute antiquité, et leur image se trouve fréquemment reproduite sur les monuments de l'Égypte; ils sont représentés d'ordinaire la corde au cou ou les jambes prises dans un lacet; d'autres fois on les voit poursuivis par des chiens ou entourés des chasseurs qui les criblent de flèches; quelquefois même l'artiste ne leur a attribué qu'une seule corne. Se fondant sur cette particularité, quelques auteurs ont supposé que la figure ainsi altérée de l'*Algazelle* avait pu donner naissance à la fable de la Licorne; mais cette hypothèse ne paraît pas reposer sur des bases bien sérieuses. Quoi qu'il en soit, il est certain que les anciens attribuaient à l'*Algazelle* un pouvoir merveilleux : elle pouvait, suivant eux, changer de cornes à volonté et troubler à son gré l'eau pure des fontaines.

Les Antilopes du genre *Oryx* ont le nez légèrement busqué, le cou garni en dessus et en dessous d'une sorte de crinière, et les sabots rétrécis en avant. Les unes, comme l'*Oryx Gazella* ou *Gemsbock*, et l'*Oryx beisa*, ont les cornes presque droites; les autres, comme l'*Oryx leucoryx*, ont les cornes légèrement arquées; mais toutes sont à peu près de la même taille et offrent non-seulement la même structure, mais encore le même système de coloration.

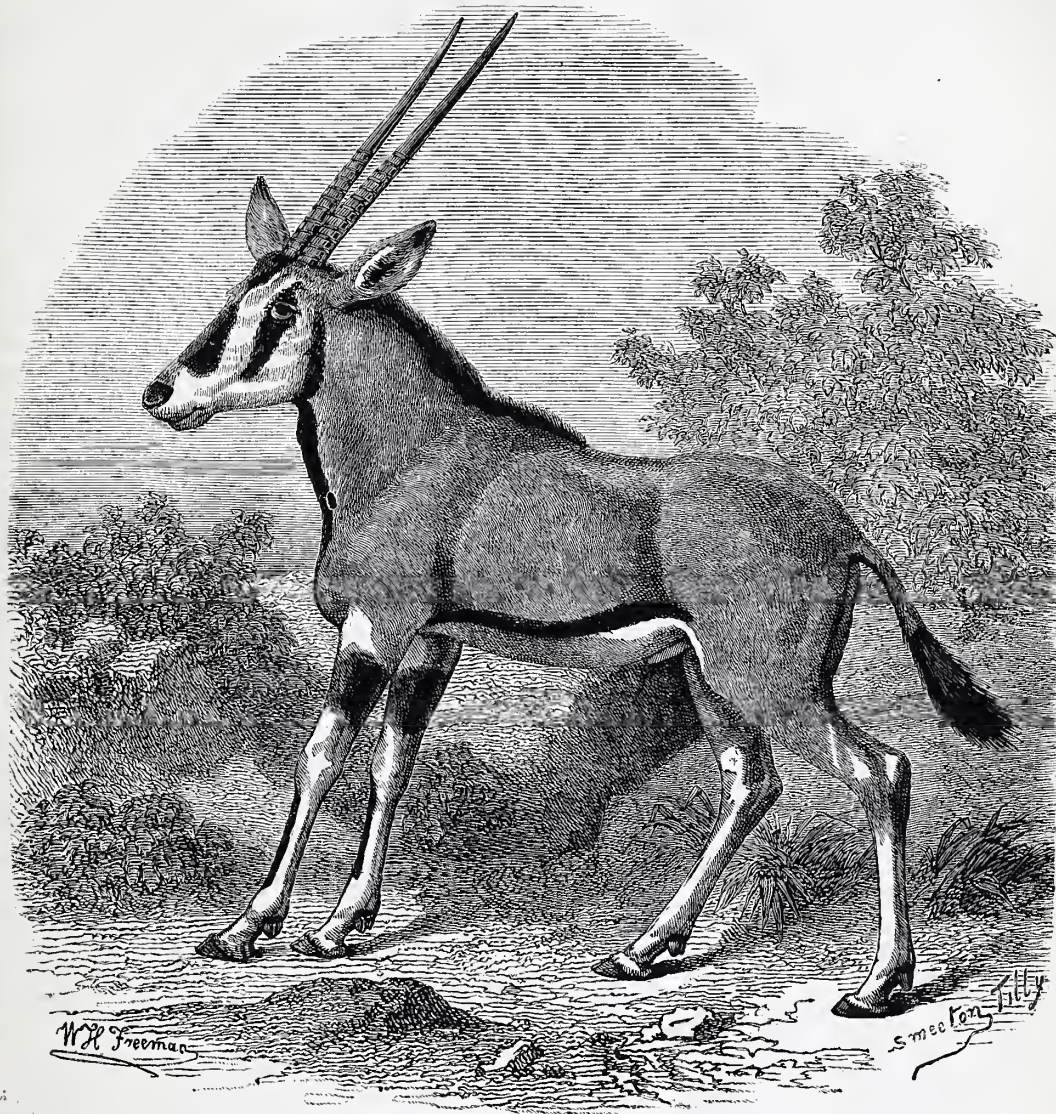
L'*Oryx leucoryx*, ou *Oryx* de Nubie, n'habite pas exclusivement, comme son nom l'indique, la Nubie et les régions avoisinantes, telles que le Kordofan et le Sennaar; elle se trouve aussi au Sénégal, et, comme cela arrive pour un grand nombre d'espèces de la faune africaine, on ne constate aucune différence entre les individus provenant de la région orientale et ceux de la région occidentale. Ses cornes atteignent environ la moitié de la longueur du corps, qui mesure, chez les vieux mâles, environ deux mètres sur 1^m.30 de hauteur au garrot. Son poil, qui est partout assez court, sauf sur la nuque et sur la gorge, est en général d'une teinte fauve variée de roux; mais sur la tête on remarque des taches brunes situées sur le chanfrein, entre les oreilles, entre les cornes et dans le voisinage des yeux.

Chez le *Gemsbock* ou *Pasan* (*Oryx Gazella*), qui ne se trouve que dans l'Afrique australe, les cornes sont également fort développées, mais un peu courbées, ornées de vingt anneaux dans leur tiers inférieur et terminées par une pointe lisse; la nuque porte une petite crinière, et la gorge une touffe de soies de couleur noire. Le pelage, dont les teintes varient suivant les saisons, est en été d'un blanc jaunâtre sur la nuque, le dos et les flancs, et d'un blanc pur sur la poitrine, le ventre, la face interne des membres

et la tête, où il existe d'ailleurs, comme chez l'*Oryx leucoryx*, un certain nombre de taches brunes. Celles-ci, toutefois, ne sont pas disposées comme dans l'*Oryx* de Nubie; elles se réunissent en partie sous le menton et dessinent une sorte de licou. En hiver, sur une grande partie du corps, la couleur fauve est remplacée par du gris bleuâtre.

Enfin, dans l'*Oryx beisa*, dont nous mettons sous les yeux de nos lecteurs un dessin fait d'après l'individu actuellement vivant au Jardin des plantes, le pelage est en

majeure partie d'un blanc pur et d'un jaune clair, et les taches de la tête ne forment point une bride autour du museau; elles sont indépendantes les unes des autres. L'une d'elles s'étend sur le dessus du nez et deux autres marquent les joues. Des taches de même couleur, c'est-à-dire d'un brun noirâtre, existent aussi sur divers points du corps; il y a des stries allongées sur la gorge, sur le dos, les côtés de l'abdomen, sur la face des tarses antérieurs, et une bande circulaire autour des jambes de devant, un



Muséum d'histoire naturelle. — Antilope Algazelle d'Abyssinie. — Dessin de Freeman.

pen au-dessus de ce qu'on nomme vulgairement, mais à tort, le genou.

Les Algazelles, pour la sobriété, rendraient des points au Chameau : aussi peuvent-elles vivre dans les steppes les plus arides, où, dans les temps de sécheresse, leur nourriture consiste exclusivement en feuilles de mimosa et en touffes de liliacées. Elles vont ordinairement par couples ou en petites troupes composées d'un mâle, d'une femelle et de ses petits, et sont d'une méfiance extrême; la vue d'un cavalier leur fait prendre la fuite. Leur course est très-rapide, et quand elles sont lancées au galop, les meilleurs chevaux sont seuls en état de les atteindre. En raison même de la difficulté qu'il y a à forcer ces Antilopes, les Arabes se font un plaisir de les chasser à courre, et au moment où elles leur font tête, ils les frappent d'un coup

de lance à la poitrine. Cette chasse demande une grande sûreté de main et un coup d'œil exercé; car si l'Algazelle n'est pas tuée sur le coup, elle se précipite sur son adversaire, la tête baissée, et lançant de furieux coups de cornes. Les chiens sont souvent transpercés de part en part, et, si l'on en croit les voyageurs, la Panthère et le Lion lui-même ne sortent pas toujours vainqueurs de leurs luttes avec l'Algazelle.

D'après ce que nous venons de dire, on comprend qu'il est fort difficile de prendre vivants des Oryx pour les envoyer en Europe : aussi ces Antilopes sont-elles fort rares encore non-seulement dans les ménageries, mais encore dans les musées. En ce moment, cependant, le Muséum d'histoire naturelle possède plusieurs Algazelles venant, les unes de Nubie, les autres du Sénégal. Ces dernières

sont un présent de M. le colonel Brière de l'Isle, gouverneur du Sénégal. Jusqu'à présent elles sont assez dociles; mais il ne faudrait pas trop s'y fier; car, même en captivité, les Oryx sont entêtés, jaloux, capricieux, et sujets à de violents accès de colère.

En Afrique, on utilise la peau des Algazelles et on mange leur chair, qui ne vaut pas la viande de bœuf, mais qui n'est pas dépourvue de qualités. Leurs cornes servent à fabriquer des pointes de lance, ou, soigneusement polies et surmontées d'une pomme élégante, sont transformées en cannes qui sont, paraît-il, fort recherchées par les colons européens du cap de Bonne-Espérance.

LES SAUVAGES DU BRÉSIL (1).

RELIGION. — FABLES ET CONTES.

Les tribus fort diverses qui vivent encore, en grande partie à l'état sauvage, depuis l'Amazone jusqu'à la Plata, possèdent un même fonds de traditions religieuses. Elles parlent des langues qui se rapprochent beaucoup de la « langue générale », c'est-à-dire du *tupi*, idiome fort remarquable, dont l'étude est devenue facile grâce aux travaux d'un savant Brésilien fort distingué, le docteur Couto de Magalhaens.

Les sauvages brésiliens reconnaissent une puissance occulte, supérieure à toutes les autres, qu'ils ont appelée *Tupan* (ce que nous traduisons par Grand-Esprit).

Immédiatement au-dessous ils placent trois divinités :

Le Soleil, dont le nom *tupi* est féminin : c'est la *mère* de tous les animaux ;

La Lune : c'est la mère de toutes les plantes ;

Peruda ou *Ruda* : c'est le dieu aimant et qui fait aimer.

Ils reconnaissent en outre, comme les anciens Grecs, une multitude de génies protecteurs soumis aux ordres des trois dieux précédents. Chaque espèce animale ou végétale, chaque fleuve, rivière ou lac, a son dieu particulier, ou plutôt sa mère.

Ils n'ont pas d'esprit absolument méchant, faisant le mal pour le mal, comme notre Diable. L'esprit malin est représenté par *Jurupari*, le génie des mauvais songes, des cauchemars, qui fait parler l'homme malgré lui pendant le sommeil, qui l'expose (en imagination) aux plus grands dangers, et lui retire la faculté de crier.

Certains dieux jouent à l'égard des tribus sauvages le même rôle que les gendarmes et les gardes champêtres vis-à-vis de nos populations rurales. Ils ne sont point malfaisants, mais ils punissent le sauvage qui abuse d'une manière quelconque des biens de la nature, poursuivant de leur colère le chasseur qui tue la femelle allaitant son petit, le cultivateur qui brûle une portion de forêt sans nécessité, etc.

Anhanga est le dieu de la chasse en plaine. Il s'oppose à toute cruauté inutile et protège le gibier, seule ressource de ces peuples chasseurs, qui fort souvent n'élevaient pas d'animaux domestiques. De là l'importance des fonctions d'*Anhanga*, attestée par des milliers de contes où figurent tous les mauvais tours que joue ce dieu aux chasseurs trop passionnés. Il prend d'ordinaire la figure d'un grand cerf blanc avec des yeux de feu.

Comme exemple, citons l'un de ces récits :

Dans le voisinage de la ville de Santarem, un Indien Tupinamba poursuivait une biche suivie de son faon encore à la mamelle. Après avoir blessé la mère, le chasseur s'empara du petit, se cacha derrière un arbre, et le fit crier.

(1) Le collaborateur auquel nous devons cette étude est M. Guignet, savant chimiste, professeur à l'École polytechnique de Rio-Janeiro.

Attirée par les cris de son faon, la biche blessée revint sur ses pas jusqu'à une petite distance de l'Indien, qui lui lança une flèche.

Elle tomba.

Mais quand le chasseur, tout joyeux, courut saisir sa proie, quel ne fut pas son désespoir ! *Anhanga* l'avait trompé ; cette biche n'était autre que la propre mère de l'Indien ! En mourant elle reprit la forme humaine, et son fils reconnut que la flèche lui avait traversé le cœur, et qu'elle avait le corps tout déchiré par sa course à travers les épines.

Cahipora est un géant tout velu comme un animal, le plus souvent monté sur un énorme sanglier : c'est le génie protecteur de la chasse au bois.

On ne l'aperçoit que très-rarement, et surtout quand les chasseurs, entourant une famille entière d'animaux sauvages, prétendent la détruire d'un seul coup.

Malheur à celui qui voit *Cahipora* ! Il est sûr de ne plus réussir à rien, et traîne dans l'infortune le reste de ses jours.

Guirapurû est le dieu des oiseaux. Il se montre sous la forme d'un oiseau du même nom, qu'on voit d'ordinaire entouré de beaucoup d'autres oiseaux. On croit encore, dans la province du Para, que celui qui possède un *guirapurû* est sûr de voir arriver beaucoup d'hôtes dans sa maison : aussi les hôteliers du Para, de l'Amazone et du Maragnon, ont coutume d'enterrer un *guirapurû* sous le seuil de l'auberge, de manière à attirer les clients.

Le sort des poissons a été confié à *Uanyara*. Pendant les plus beaux clairs de lune, les tribus de l'Amazone ont vu souvent le fleuve et les lagunes illuminés ; elles ont entendu les chants de fête et jusqu'aux bruits des danses ordonnées par le dieu dans ses palais humides. Ce dieu-poisson est le héros d'une foule de contes souvent grotesques et extravagants, d'autres fois mélancoliques et tendres.

Parmi les dieux soumis à la Lune, il faut distinguer *Curupira*, le protecteur des forêts. Quand on voyage sur les grands fleuves, on entend souvent des coups frappés au loin dans la forêt vierge : c'est *Curupira* qui frappe sur le tronc des arbres (principalement sur les *sapupemas*) pour s'assurer qu'ils sont assez forts pour résister à quelque tempête prochaine. Tout homme qui coupe ou mutilé les arbres sans nécessité est condamné par *Curupira* à errer indéfiniment dans la forêt, sans pouvoir retrouver le chemin de sa case, ni rejoindre les siens par aucun autre moyen.

Ruda a la figure d'un guerrier qui réside dans les nuages. Sa mission consiste à agir sur le cœur des hommes, à leur inspirer le regret de la patrie, et à les ramener dans leur tribu après les interminables pérégrinations de la vie sauvage.

Comme les autres dieux principaux, *Ruda* tient sous ses ordres des divinités inférieures, par exemple :

Cairé, ou la pleine lune, et *Catiti*, ou la lune nouvelle ; cette dernière est spécialement chargée d'allumer dans le cœur des absents le désir du retour.

Les sauvages regardent la pleine lune et la nouvelle lune comme deux êtres distincts et différents de la Lune, considérée comme *mère des plantes*.

Voici une invocation à *Ruda* que chantait une jeune Indienne sur un air monotone et mélancolique (comme sont presque tous les chants des sauvages brésiliens). Son fiancé était absent depuis longtemps, entraîné dans une expédition de guerre ou de chasse avec tous les guerriers de la tribu. Elle étendait le bras du côté où elle supposait que le fiancé devait se trouver, et chantait ainsi, au coucher du soleil :

O Ruda, toi qui résides aux cieux, toi qui aimes les pluies!
O Ruda, toi qui résides aux cieux! fais qu'il trouve laides toutes les jeunes filles qu'il rencontrera! Fais qu'il se souvienne de moi quand le soleil disparaîtra du côté de l'occident!

Voici une autre invocation, à la pleine lune :

Je te supplie, ô Cairé ma mère! fais arriver cette nuit dans son cœur un souvenir de moi!

Mais l'invocation à la lune nouvelle est un peu différente dans la forme et ne se confond jamais avec la précédente :

Cafiti, Cafiti, souffle-lui un souvenir de moi! Me voici en ta présence : fais que seule j'occupe son cœur!

Ruda avait à son service un terrible serpent, qui reconnaissait à première vue la jeune fille mauvaie et la dévorait aussitôt, tandis qu'il acceptait de bonne grâce les présents que lui apportait la jeune fille sage.

Les Tupinambas (province du Para) croyaient qu'un de ces serpents habitait le lac Jua, un peu au-dessus de Santarem.

Parmi les légendes qui se rapportent à la création du monde, nous choisirons celle qui raconte la naissance de la Nuit. Nous citerons aussi quelques fables où les caractères des divers animaux sont aussi bien observés que dans les vieilles fables hindoues, fonds commun où tous les fabulistes ont puisé. Dans ces naïfs récits, le Renard (espèce américaine) est le personnage rusé par excellence; l'Once et le Tapir représentent la bêtise et la férocité; le Cerf, la timidité; le Jabuti (espèce de tatou) est le philosophe par excellence, plein de bonne humeur et d'habileté pour sortir des plus mauvais pas. C'est un caractère d'artiste, vaniteux, intrépide et toujours joyeux.

ORIGINE DE LA NUIT.

Au commencement, il n'y avait pas de nuit, mais seulement le jour pendant tout le temps. La Nuit était endormie au fond des eaux. Il n'y avait pas d'animaux; toutes les choses parlaient.

La fille du Grand-Serpent, d'après ce que l'on raconte, avait épousé un jeune homme.

Ce jeune homme avait trois serviteurs fidèles. Un jour, il les appela et leur dit : — Allez vous promener; vous intimidez ma femme.

Les serviteurs s'en allèrent, et le jeune homme appela sa femme.

— D'où vient que je ne vois pas arriver la Nuit? dit la fille du Grand-Serpent.

— Il n'y a point de nuit, répliqua le jeune homme, mais seulement le jour.

— Mon père possède la Nuit, reprit la jeune femme, envoie la chercher du côté du grand fleuve.

Le jeune homme appela ses trois serviteurs; la jeune femme leur ordonna d'aller chercher, à la case de son père, une noix de coco renfermant la Nuit.

Les serviteurs partirent aussitôt, arrivèrent à la case du Grand-Serpent, qui leur remit une noix de coco très-bien fermée, en leur disant :

— La Nuit est là dedans, emportez-la. Mais surtout n'ouvrez pas la noix, sinon toutes choses se perdront.

Les serviteurs s'en allèrent; et ils entendaient du bruit dans l'intérieur de la noix, à peu près comme ceci : *tin, tin, tin... schii, schii...* C'était le bruit des grillons et des petits erapauds qui chantaient de nuit.

Ils étaient déjà loin, quand un des serviteurs dit à ses compagnons :

— Voyons donc ce que peut être ce bruit.

— Non pas, répondit le pilote; nous serions perdus! Allons, courage, et ramez vivement!

Ils ramèrent et continuèrent à entendre ce bruit dans la noix, sans pouvoir deviner ce que c'était.

Quand ils furent encore plus loin, ils s'assirent au fond du canot, allumèrent du feu, firent fondre la résine qui fermait la noix et l'ouvrirent. Aussitôt tout s'obscurcit.

— Nous sommes perdus! s'écria le pilote; et la jeune femme sait déjà que nous avons ouvert la noix.

Ils continuèrent le voyage dans les ténèbres.

Cependant la fille du Grand-Serpent disait à son mari :

— Voilà qu'ils ont laissé échapper la Nuit!

Alors toutes les choses éparses dans la forêt se changèrent en animaux terrestres et en oiseaux.

Les choses que contenait le fleuve formèrent des canards et des poissons. C'est ainsi que le pêcheur et son canot donnèrent naissance au canard : la tête du pêcheur forma la tête et le bec; le canot donna le corps, et les rames, les pattes du canard.

La fille du Grand-Serpent, voyant se lever l'étoile du matin, dit à son mari :

— Le jour va paraître. Je vais séparer le jour de la nuit.

Alors elle enroula un fil et lui dit :

— Tu seras le *cujubin* (espèce de coq de bruyère).

C'est ainsi qu'elle fit le *cujubin*; elle lui peignit la tête en blanc avec de l'argile blanche; puis les pattes en rouge avec du rocou. Enfin, elle lui dit :

— Tu chanteras toujours, pour chacun, aux premiers rayons du matin.

Ensuite, elle enroula un autre fil, le poudra d'un peu de cendres et dit :

— Tu seras le *nhambu* (espèce de gallinacé semblable à une perdrix), pour chanter aux diverses heures de la nuit, jusqu'au matin.

Depuis lors jusqu'aujourd'hui, chaque oiseau chanta à ses heures, et tous ensemble le matin, pour donner de la joie au commencement du jour.

Quand les trois serviteurs arrivèrent, le jeune homme leur dit :

— Vous n'avez pas été fidèles; vous avez ouvert la noix de coco, vous avez laissé échapper la Nuit, et toutes choses se sont perdues, et vous aussi; car dès à présent vous voilà changés en singes, et pour toujours vous sauterez de branche en branche sur les plus grands arbres.

On assure que la couleur noire de la bouche et la raie jaunâtre qu'ils portent sur le bras, sont dues à la résine qui coula sur eux quand ils chauffèrent la noix de coco pour l'ouvrir.

La suite à une autre livraison.

RAISONNEMENT FAUX.

Un raisonnement faux peut être très-faible et cependant difficile à réfuter à cause de sa faiblesse même. D'un coup de sabre, à dit quelqu'un, on tranche plus aisément une planche qu'un coussin.

FRAIS DE PRISON.

On lit, dans un rapport de M. le docteur Marjolin sur les orphelinats agricoles, qu'après avoir calculé toutes les sommes appliquées à la nourriture, au logement, à l'entretien et à la surveillance d'un de ces jeunes vagabonds dont la vie se passe généralement dans les prisons, on trouve une dépense trois fois plus élevée pour chacun d'eux que celle d'une bonne éducation pour un travailleur honnête. Sans parler des pertes occasionnées par les effractions et les destructions d'objets compromettants, sans mettre en ligne de compte les désastres qui peuvent en résulter pour les victimes, il y aurait encore à mesurer, si cela était possible, les dégâts moraux que les paroles perverses et les exemples contagieux du voleur

peuvent multiplier parmi les hommes faibles et paresseux. On ne saurait donc trop recommander la fondation d'orphelinats pour recueillir et élever les enfants orphelins, abandonnés ou maltraités à l'excès, quand les circonstances assurent qu'on ne fera point abus de ce recours à la protection publique. La charité privée ne suffit pas malheureusement à tout.

DINER AU COUVENT DE SAINT-METROPHAN,

A WORONESCH (RUSSIE).

Nous allâmes visiter le couvent de Saint-Metrophan, où vivent quatre-vingts moines. L'archirei nous reçut bien et nous invita à dîner. Une longue table, la nappe et la serviette peu fines mais propres, les assiettes comme le reste du service également brillantes de propreté, enfin des bancs de bois, voilà ce que nous vîmes en entrant dans la salle à manger. Le dîner se composait de la *botwinja*, soupe au sterlet, et d'une pâte au millet. Les plats étaient bien préparés, le pain me parut excellent, et il y avait du bon *quass* pour boisson : pas de luxe, on le voit, bien que le couvent soit riche. Nous fûmes servis par des novices. L'archirei donnait ses ordres au moyen d'une cloche suspendue à côté de la place qu'il occupait.

Les têtes et la physionomie de la plupart des moines étaient remarquables. L'archirei lui-même, d'une taille élancée et d'un maintien imposant, avait quelque chose de rêveur dans le regard. A côté de moi, à table, était assis un vieillard dont la belle barbe blanche ornait une bonne figure, respirant la bienveillance et l'honnêteté. Je ne me lassais pas de regarder un moine placé en face de moi. Agé d'à peu près trente ans, de taille moyenne, un peu gras, au teint pâle nuancé de quelque chose de jaunâtre, il me faisait involontairement songer à Hamlet. C'étaient les traits nobles du prince danois, c'était son œil voilé et plein de pensées mélancoliques, sa secrète souffrance, enfin son irrésolution pour ainsi dire féminine. Je remarquai aussi un autre moine, petit vieillard jovial, qui avait servi comme officier dans les guerres de 1813 et de 1815.

Avant le repas, un beau chant religieux à plusieurs voix fut exécuté avec beaucoup de précision. On servit ensuite une assiette remplie de petits pains blancs; chaque convive en prit un. A la fin du dîner, l'archirei coupa un petit pain en portions égales dont il accompagna la distribution par une prière. Soulevant ensuite un grand gobelet de *quass*, il fit boire les assistants, qui reçurent sa bénédiction. Un second chant à plusieurs voix termina le dîner. (1)

JOUETS DES ENFANTS.

LAQUES D'ÉOSINE.

Les jouets d'enfants, en bois, en carton ou en métal, ont été jusqu'en ces derniers temps coloriés avec des substances toxiques, dangereuses, contenant du plomb, du cuivre, du mercure, de l'arsenic, etc. Peu à peu on a substitué à ces couleurs le blanc de zinc, le noir de charbon, l'outremer bleu, le vert Guignet, le chromate de zinc, etc. Mais jusqu'ici, parmi les couleurs inoffensives, le rouge et l'orangé faisaient complètement défaut. On a trouvé récemment plusieurs couleurs rouges entièrement inoffensives, propres à la peinture à l'huile, à la gouache et à l'aquarelle. Ces couleurs sont des laques à base d'éosine (2).

(1) Auguste de Harthausen.

(2) L'éosine est de la fluorescéine tétrabromée, se présentant sous la forme d'une poudre rougeâtre amorphe, dont certaines parties, vues par réflexion, paraissent verdâtres avec des reflets métalliques.

« La découverte des laques solides d'éosine (a dit M. Cloez à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale) comble la grande lacune qui existait dans la série des couleurs inoffensives; elle permettra à l'administration de proscrire d'une manière absolue l'emploi des matières toxiques pour la décoration des jouets, comme elle l'a fait depuis longtemps pour la coloration des bonbons et de certains produits comestibles. » (1)

COUTEAU A OUVRIR LES HUITRES.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

« Nos aïeux les Gaulois, dit M. Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire du mobilier*, étaient grands mangeurs d'huîtres; car on retrouve des écailles de ces coquillages en grande quantité dans les tombeaux et les traces d'habitations antérieures à la conquête romaine, sur toutes les côtes de la Manche et jusque dans le voisinage de Paris. » De son côté, Pline cite avec éloge les huîtres du Médoc, appelées huîtres de Bordeaux, et Ausone les représente comme étant douces, grasses et n'ayant de sel que ce qu'il en faut pour plaire; il les compare à celles de Baïes, si estimées des Romains, et prétend que leur renommée leur a procuré plus d'une fois l'honneur de paraître à la table des Césars.

Ce goût pour les huîtres s'est transmis en France à travers les siècles, et dès le moyen âge on avait dû inventer des couteaux spéciaux pour faciliter l'ouverture tou-



Couteau à ouvrir les huîtres (dix-septième siècle).

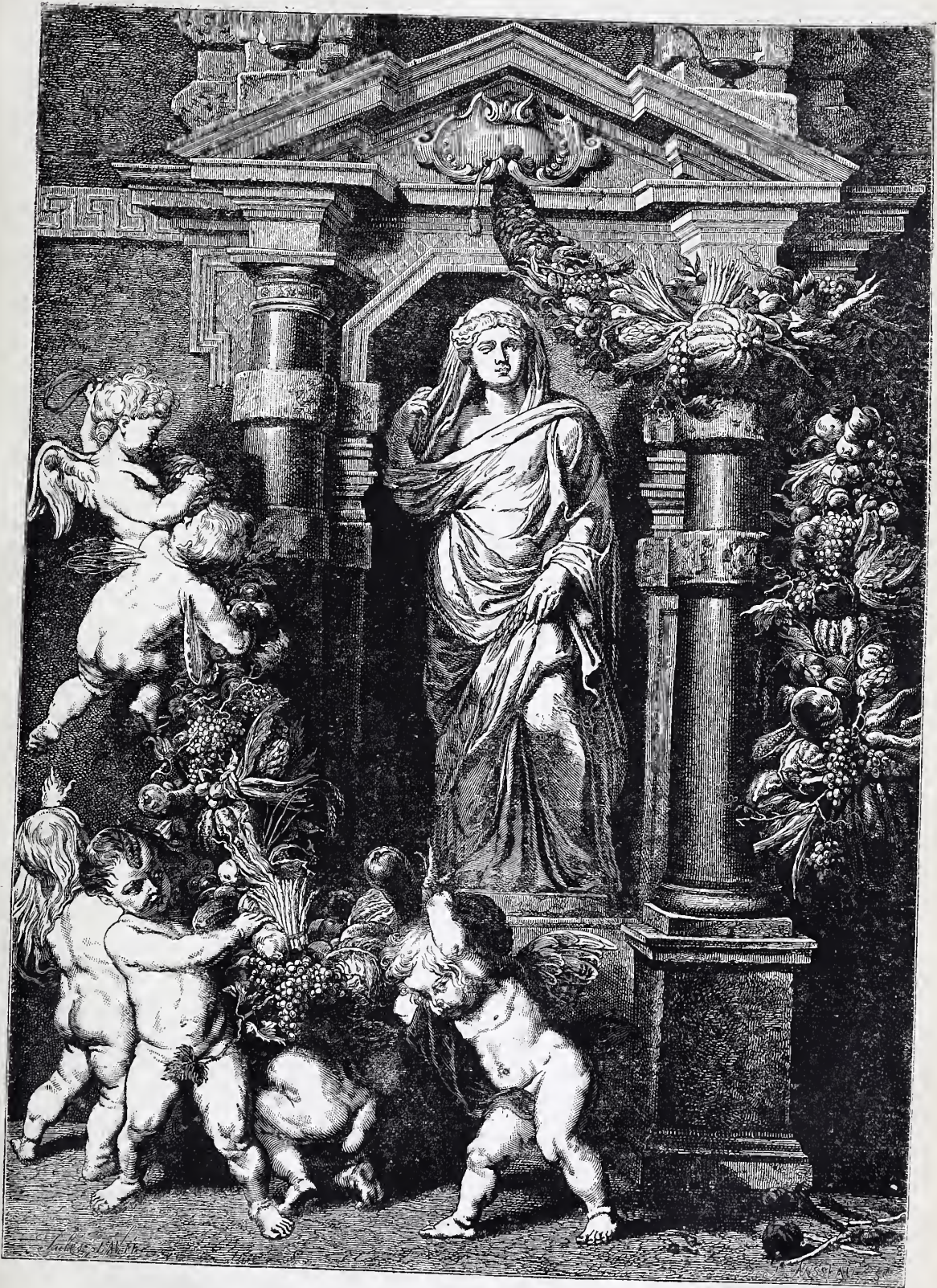
jours difficile de ces mollusques si recherchés. Le Musée de Cluny en possède un, antérieur d'un siècle à peu près à celui que représente notre gravure. Dans ces deux couteaux, dont la forme du manche diffère seule, la lame en fer est enrichie d'inscriptions et d'ornements gravés, et le manche, très-plat, se compose de deux plaques de cuivre jaune ajourées.

Ces sortes de couteaux devaient être rares, à en juger par le petit nombre de ceux que l'on voit aujourd'hui dans les collections.

(1) Rapport lu à la séance du 24 mai 1878.

HOMMAGE RENDU A CÉRÈS PAR LES GÉNIES DE L'ABONDANCE.

TABLEAU DE RUBENS,



Musée de l'Ermitage, à Saint-Petersbourg; Peinture. — Hommage à Cérès, par Rubens. — Dessin de Jules Lavée.

Rubens avait un esprit tranquille, un caractère peu irritable. Sa haine des contestations et des disputes, son horreur de la guerre, suffiraient pour le prouver. Un grand nombre de ses tableaux prêchent le calme, l'indulgence, la charité, la concorde. Il avait adopté cette maxime évangé-

lique : — Être utile à beaucoup de monde, ne nuire à personne. — Il y avait en lui un fond de bonhomie, que n'indiquent pas ses portraits peints par lui-même, où il pose toujours en grand seigneur, mais que Van Dyck a très-bien exprimé dans une double image, où le maître et

le disciple sont gravés sur une même feuille. Là nous voyons Rubens sans chapeau, les cheveux un peu en désordre, avec une physionomie simple, aimable et douce, sans aucune prétention. Il devait être ainsi dans son intérieur, dans la compagnie de sa femme, de ses enfants, de ses nombreux amis, de ses élèves préférés.

Ces calmes dispositions, qui lui étaient habituelles, ont eu pour conséquence de lui faire aimer les tableaux décoratifs, où l'habileté de la facture le préoccupait seule. Quand un accès d'indignation morale ne l'agitait pas, quand un sujet dramatique n'exaltait point son imagination, il se plaisait à traiter avec soin des données absolument tranquilles, ne pouvant exciter l'intérêt que par l'adresse de la composition et les mérites du travail. Ces sortes de tableaux charment les yeux, mais ne font naître aucune émotion. Tel est celui dont nous offrons la gravure au lecteur. Il orne, à Saint-Petersbourg, le Musée de l'Ermitage, où il porte le numéro 593.

Le motif est une pure fantaisie : la statue de Cérès, autour de laquelle six enfants ailés suspendent, comme un hommage, deux guirlandes de fruits et de légumes. Un des cordons est déjà placé : les génies enlèvent l'autre avec peine, pour attacher une des extrémités au sommet de la niche où est logée la statue.

Quelle raison a pu engager Rubens à traiter un sujet pareil ? Il voulait sans le moindre doute satisfaire un caprice, cherchait l'occasion de produire certains effets en dehors de ses travaux habituels. Une construction d'architecture florentine, où règne un style compliqué, abrite l'image de Cérès. La patronne des cultivateurs est représentée debout, vêtue d'une immense étoffe qui remonte jusqu'à sa tête et l'enveloppe comme une mantille ; elle l'écarte de la main droite pour dégager son visage et le haut de son buste ; la main gauche tient des épis. L'attitude est pleine de dignité, la figure très-noble et la draperie du plus beau style. Évidemment Rubens avait eu l'idée de faire une statue à sa manière, et il a contenté sa puissante imagination.

Il voulait aussi peindre des fruits et des légumes, comme son élève *Snyders* ; montrer que son adroit pinceau pouvait traiter tous les motifs, se jouer de tous les obstacles, et ses guirlandes de pommes, de poires, de grenades, de melons, de raisins, de choux, de navets, d'asperges et de graines de maïs, sont resplendissantes.

Mais il fallait animer ce tableau composé d'objets inertes. Il est vivifié par les petits génies occupés à enlever une des guirlandes, avec des attitudes variées et des mines spirituelles. Dans leurs formes potelées, le maître a déployé toute la souplesse et la verve de son dessin, toute sa connaissance du nu ; dans leurs colorations, toutes les richesses et les délicatesses de son pinceau. Leurs chairs grassement peintes rayonnent d'un ton d'or, qui pare, égaye, embellit, rehausse tout le tableau. On a ainsi trois effets différents produits par la blancheur ou les nuances grises de la pierre, l'éclat des fruits et des légumes, la chaude et harmonieuse splendeur des génies de l'abondance.

La peinture est sur bois, matière que Rubens employait de préférence, lorsqu'il voulait terminer soigneusement une œuvre et lui donner l'aspect d'un grand fini.

PYTHAGORE

ET L'ORDRE PYTHAGORICIEN.

Fin. — Voy. p. 44 et 110.

D'autres maximes pythagoriciennes que celles des *Vers d'or* sont citées par divers auteurs anciens :

— La science est semblable à une couronne d'or : c'est une parure, mais qui a en même temps une valeur précieuse.

— Le sage doit sortir de la vie comme d'un banquet, avec une attitude décente.

— La plaisanterie est comme le sel : il faut en user discrètement.

— Un repas sans conversation, ou la richesse sans la vertu, perd tout son charme.

— Le commencement est la moitié du tout. (1)

— N'enlevez pas l'autel du temple ; n'ôtez pas du cœur la pitié.

— N'écris rien sur la neige.

La lettre T était un symbole usité par les pythagoriciens pour représenter le cours de la vie humaine. Chaque homme, disaient-ils, après avoir traversé l'adolescence, arrive à un point où la route se partage en deux : à droite, un chemin escarpé, difficile, qui mène à la vertu et au bonheur ; à gauche, la voie large et douce du plaisir, qui conduit aux abîmes. Est-ce le pythagorisme qui a donné ainsi naissance à la fable d'Hercule entre le Vice et la Vertu ?

Le meilleur gouvernement d'un peuple était, suivant Pythagore et ses disciples, celui qui aurait eu pour chefs les citoyens les plus intelligents et les meilleurs ; en d'autres termes, une aristocratie intellectuelle et morale, ce qu'on a appelé de nos jours une sophocratie. Quelques auteurs ont en voir aussi dans ce système l'utopie d'un prince parfait, d'un tyran juste et modéré, maintenant l'ordre sans détruire la liberté. Cependant Porphyre et Jamblique représentent Pythagore comme ayant soufflé lui-même ou par ses adhérents, à toutes les villes de Sicile et d'Italie, un esprit généreux d'indépendance et de liberté, et comme les ayant rendues, de sujettes qu'elles étaient les unes des autres, indépendantes et libres.

Il parvint, dit Jamblique, « à détruire les tyrannies, à rétablir l'ordre dans les États troublés, et la liberté dans les villes tombées en esclavage. »

Il décida un tyran sicilien à abdiquer son pouvoir usurpé, et à renoncer à ses richesses mal acquises.

Cette puissance personnelle de Pythagore avait un caractère assez étrange ; on l'a accusé d'avoir eu recours, pour l'accroître, à des moyens qui n'auraient pas été à l'abri de tout reproche. Ainsi, d'après le témoignage d'Hermippe, qui vivait deux cents ans avant l'ère chrétienne, Pythagore, ayant fait répandre le bruit de sa mort, se retira dans un endroit connu de sa mère seule et où elle lui faisait parvenir les nouvelles exactes des événements qui se passaient à Croton. Puis un jour il apparut au milieu de ses disciples, maigre et pâle, leur disant qu'il revenait des enfers et leur racontant ce qu'il y avait vu.

Il s'attribuait, dit-on, le don de prophétie, et il prétendait se souvenir d'avoir vécu plusieurs fois.

L'ordre qu'il avait formé, dont la société mère était à Croton, et qui s'était répandu en groupes semblables dans toutes les villes de Grèce, n'était pas de tout point assimilable à une association secrète ; cependant les membres se servaient entre eux de signes particuliers de reconnaissance, de formes convenues de s'aborder et de se saluer.

Pythagore ne fut ni roi, ni chef d'État, ni même l'un

(1) Horace a mis en vers cette maxime des pythagoriciens :

Dimidium facti qui cepit habet... incipe.

Commencer, c'est avoir à moitié fait.

(Épître à Lollius.)

C'est un conseil utile à donner à ceux qui ont toujours l'intention de faire quelque chose et ne se mettent jamais sérieusement à l'œuvre. Il faut ajouter qu'un bon commencement suppose qu'on a une complète compréhension de l'ensemble de l'œuvre.

des magistrats principaux de Crotona. Son ambition était plus haute : il voulait, comme nous l'avons dit, amener toute la Grèce à réaliser son idéal de vie religieuse et morale en se conformant au modèle vivant qu'il mettait sous ses yeux. On estime que son influence dura trente ou quarante ans ; mais à la fin les instincts démocratiques se soulevèrent contre lui, en raison de ses tendances aristocratiques. Une révolte éclata dans Crotona.

Une foule irritée se porta vers le lieu ordinaire des séances des pythagoriciens : c'était la maison du célèbre athlète et glorieux général Milon ; elle était située près du temple d'Apollon. La populace mit le feu à l'édifice. Les affiliés, en ce moment au nombre de quarante, furent brûlés ou massacrés, à l'exception de deux, Archippe et Lysis, qui eut plus tard pour disciple Épaminondas.

Que devint Pythagore ? Dicéarque croit qu'il était avec ses disciples dans la maison de Milon, et que, sauvé par leur dévouement, il échappa avec Archippe et Lysis, et réussit à gagner le port de Caulonia, d'où il se rendit à Locres, mais où l'on ne voulut point le laisser séjourner.

D'après d'autres traditions, Plutarque raconte qu'il fut brûlé par le peuple à Métaponte. On suppose aussi qu'il s'y serait laissé mourir de faim dans le temple des Muses. Cicéron disait avoir vu dans cette ville la maison où ce grand philosophe avait rendu le dernier soupir, et le siège où il avait coutume de s'asseoir.

L'ordre pythagoricien, en tant qu'association politique, ne tarda pas à se dissoudre après la mort du maître ; mais l'école elle-même se maintint encore à l'état de secte philosophique distincte pendant deux ou trois siècles.

CONSCIENCE.

S'il est contraire à la morale d'agir contre sa conscience, il ne l'est pas moins de se faire une conscience d'après des principes faux et arbitraires : l'obligation de faire sa conscience est antérieure à l'obligation de suivre sa conscience. (1)

MIRABEAU.

LES SOUVENIRS DE JEAN LE TYPOGRAPHE.

AUTOBIOGRAPHIE.

Je n'ai été qu'un simple typographe appelé Jean. Jean, il est vrai, s'éleva jusqu'à la dignité d'académicien de province et de conseiller municipal ; mais il eût été le Grand Kan dont Marco-Polo nous a narré si magnifiquement l'histoire, qu'en vérité il n'aurait à se rappeler son passé ni plus de fierté, ni plus de plaisir.

Jean reçut du ciel un premier avantage : celui de naître joyeux dans une famille joyeuse. Les éclats de rire de mon père, quoique je l'aie perdu jeune (à dix-huit ans), ont encore aujourd'hui leur écho dans tout mon être. Il paraît que l'on rit ainsi de père en fils dans notre famille ; c'est un héritage, disait mon père, qui nous vient des Gaulois.

J'ai vu, en effet, à l'Exposition des arts rétrospectifs, au Trocadéro, parmi les antiquités gauloises, des statuettes du dieu *Rire*, qui me rappelaient les contenance paternelles en certains jours de gala.

Aux Rois, par exemple, mon père, qui était boulanger dans une grande ville de province, et qui avait cinq enfants (trois garçons et deux filles), faisait une colossale galette, et invitait à dîner son frère et deux sœurs établis dans la même ville. Cet oncle et ces deux tantes, accompagnés de leurs propres enfants, venaient au nombre de vingt-trois. Nous étions donc une trentaine à table.

(1) Cette pensée est fort juste ; il est à regretter que son auteur n'en ait senti toute la vérité que trop tard dans le cours de sa vie.

Nulle gêne, nul cérémonial ; les plus petits avaient leur tour pour parler et chanter. Les parents racontaient de joyeuses histoires du vieux temps.

Et puis au dessert venaient les chansons le plus en vogue.

J'étais le dernier des enfants de toute la famille, et de plus, à treize ans, on m'en eût donné sept, tant j'étais petit, fluet et mièvre ; avec cela pas beau, mais vif, léger, amusant comme un écureuil. Je chantais bien, et pour me mettre en évidence aux yeux de tous les convives, on me faisait monter sur la table. Perché au milieu des plats, comme un petit sapajou, j'accompagnais mes chansons des pantomimes les plus imprévues : cela me valait de grands applaudissements ; mais, loin d'en tirer vanité, je me rappelle très-bien que, la représentation terminée, j'en éprouvais plutôt une sorte de honte. J'avais des tendances à admirer les gens sérieux, tout en ne les aimant pas beaucoup ; mais je me les figurais supérieurs en intelligence.

Ma mère, moins gaie que mon père, était une petite femme avisée, active, toute à son ménage, parlant peu, travaillant toujours, lisant quelquefois ou cousant *au comptoir*, tout en recevant les allants et venants.

Nous habitons un faubourg, et il y avait, à dix minutes de chez nous, une jolie prairie avec des sources et de clairs ruisseaux peuplés de vérons, cabots, épinoches, crevettes, sangsues, dytiques, couturiers, gyryns, larves, vers. Que de pêches miraculeuses ! mais aussi que de reproches maternels elles me valurent ! Je rapportais ces bestioles dans mes deux souliers remplis d'eau et transformés en aquariums. J'avais mis un jour une trentaine d'épinoches dans le seau du garçon boulanger, qui, n'y prenant pas garde, versa le tout dans la pâte. Mon père, qui ce jour-là ne ressemblait en rien au dieu *Rire*, me donna deux grands coups de son bonnet ; j'en eus les yeux tout remplis de farine, ce qui me dégoûta de la *boulangerie*.

Au reste, des trois garçons que nous étions, aucun n'a suivi la carrière paternelle. L'aînée de nos sœurs resta seule dans la partie, ayant épousé le garçon boulanger, digne et brave jeune homme qui succéda à notre père.

Mais, n'ayant nullement à écrire l'histoire de ma famille, qui d'ailleurs jetterait les hauts cris de se voir livrée à la publicité, je ne parlerai que le moins possible de mes frères et sœurs ; c'est pour cela que je ne me laisserai connaître que sous mon petit nom de Jean. Je resterai donc, lecteur, si vous le permettez, *Jean le typographe*.

Comment suis-je arrivé à cette profession ? Le *Magasin pittoresque* a joué son rôle là-dedans. Un article que j'y lus sur Gutenberg m'impressionna vivement ; mais ce ne fut pas tout. La boulangerie de mon père, située, je l'ai dit, dans un faubourg, occupait toute une vaste maison, dont un petit pavillon, au bout d'un assez grand jardin, était habité par une excellente famille appelée Cardot. Le chef de cette famille était employé comme prote dans une imprimerie. J'aimais ce brave homme, et il me fit aimer même sa profession, dont il était fier et dont il parlait avec enthousiasme. J'appris de lui à lever la lettre, à tenir le composteur. J'avais d'ailleurs le goût de l'étude et de la lecture, et il me parut que d'avoir à imprimer des livres, il en devait toujours rester quelque chose. Dès l'âge de seize ans, au sortir de l'école primaire, j'entrai dans l'imprimerie où travaillait le bonhomme Cardot.

Voilà comment je devins « enfant de Gutenberg » ; mais je dois dire un mot de mes années d'écolage.

Des études d'enfant qu'on nous faisait faire, une seule, jusqu'à l'âge de onze ans, m'avait intéressé : c'était la géographie, et toute ma littérature se bornait à un seul livre que le hasard m'avait mis dans les mains, l'histoire de Robinson Crusé. Voir le monde, parcourir au moins une petite portion de cet univers dont on nous faisait de si

séduisantes descriptions, voilà quel était le rêve de tous mes instants. Au contraire, on eût trouvé difficilement des personnes moins voyageuses que mon père et ma mère. Ils étaient nés l'un et l'autre au quartier le plus peuplé de la ville que nous habitons, et je doute qu'ils s'en fussent éloignés jamais d'une distance de plus de trois à quatre kilomètres. Pour moi, je n'avais d'autre idée de la nature que ce que m'en avait donné notre jardin entouré de vieux murs, et la prairie où j'allais faire de si jolies pêches avec les autres bambins du quartier.

Mais il y avait, en face de la maison paternelle, une très-ancienne auberge ayant pour enseigne : *A l'Image saint Christophe*, et l'on voyait au-dessus de la porte le saint

représenté marchant sur la mer. Cette peinture des flots avec des rochers dans le lointain m'était une incessante excitation à courir le monde.

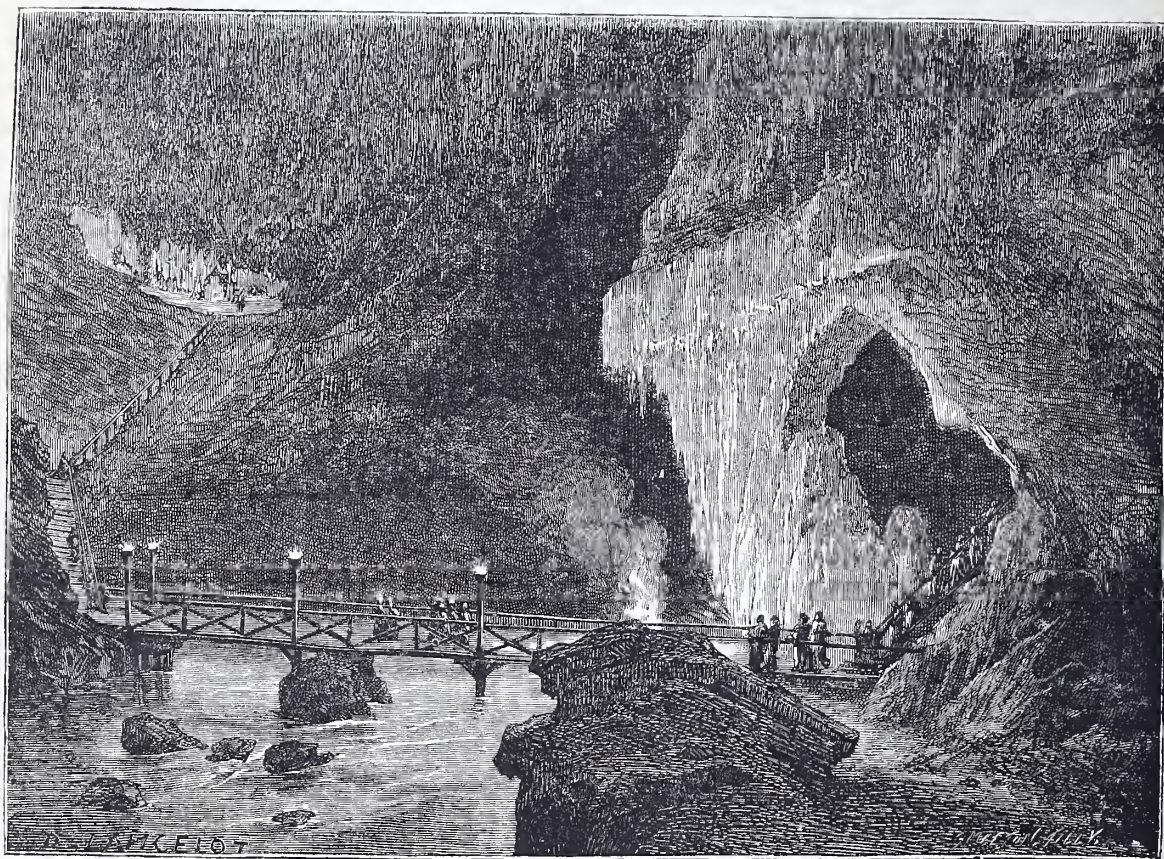
La suite à la prochaine livraison.

LA GROTTTE D'ADELSBERG

(CARNIOLE, ÉTATS AUTRICHIENS).

Quand M. N... apprit que je me proposais d'aller de Trieste à Vienne, il me dit :

— Au Karst, défiez-vous du *Bora*, et regardez bien les *dollinas* et les *taubenlöcher*.



Grotte d'Adelsberg. — Le Puits. — Dessin de Lancelot.

— Me parlez-vous hébreu? répondis-je. Qu'est-ce que Karst?

— Le Karst, c'est le *Grabrek* en slave, et *il Carso* en italien.

— Mais encore?

— Vous ignorez!... je m'étonne.

— J'en ai honte; mais plutôt que de feindre de savoir, j'aime mieux interroger pour m'instruire.

— Le Karst est une ramification des Alpes Juliennes, qui sépare la Carniole du littoral de l'Adriatique et s'étend de Fiume à Goritz.

— Et ce *Bora* dont il faut se méfier, est-ce quelque brigand?

— Oui, n'en plaisantez pas! c'est un vent du nord-est, exécrable, terrible, qui lorsqu'il se déchaîne renverse les voitures et les wagons les plus lourds.

— Et n'avez-vous pas encore prononcé deux autres noms? *Dollinas*?... j'oublie l'autre.

— L'autre, les *taubenlöcher*, sont de nombreux trous où nichent les pigeons sauvages. Quant aux *dollinas* ou *forbas*, ce sont de très-larges et profonds entonnoirs verdoyants au milieu du désert le plus aride du monde. Une

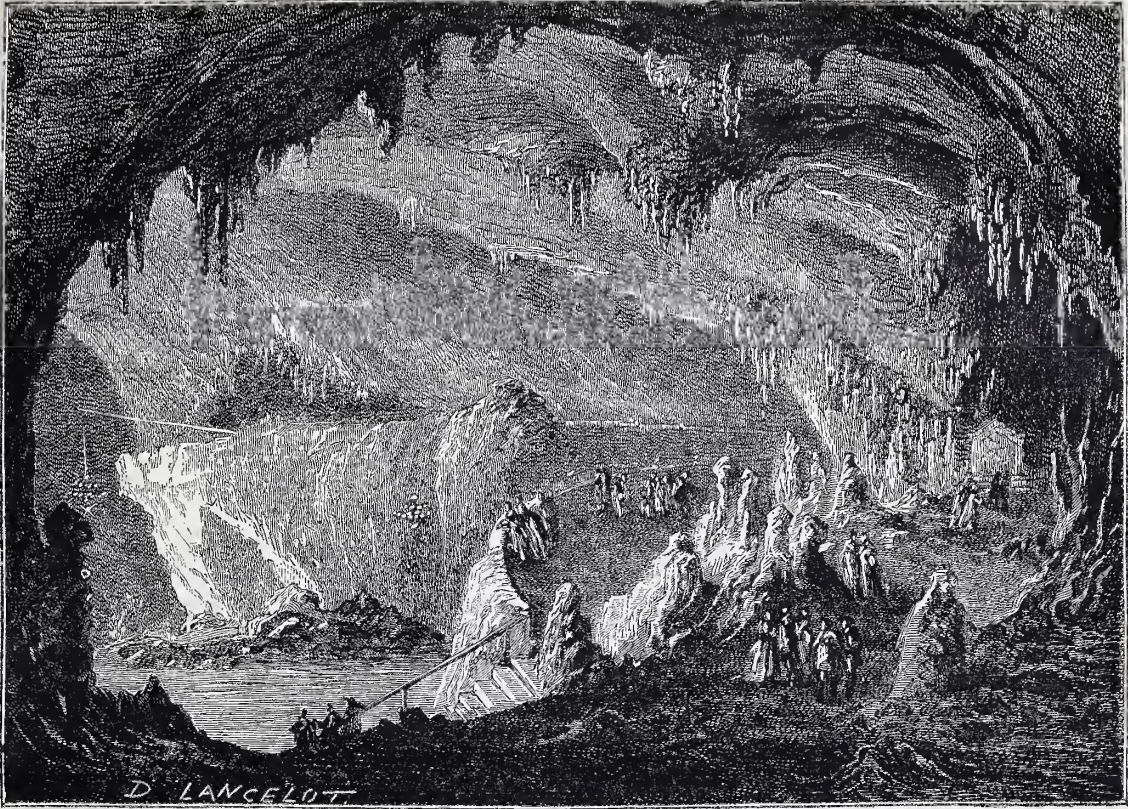
fois, on jeta dans l'un d'eux, d'une hauteur de près de deux cents mètres, un chien en croyant le tuer. La pauvre bête se releva tout élopée, trouva une issue, arriva à une caverne, puis à deux, à vingt, et, passant ainsi de caverne en caverne, de grotte en grotte, sans remonter sur terre, ne parvint à sortir de ce monde souterrain qu'après avoir fait plusieurs centaines de lieues.

— Les légendes, a dit un maître, sont la moitié de l'histoire. Qu'est-ce que toutes ces cavernes?

— La plupart sont des grottes immenses, pleines de stalactites aux formes les plus étranges, traversées par des rivières, et dont on est loin de connaître toute l'étendue. Vous ne pouvez pas ignorer le nom de la plus vaste, qui est voisine du bourg d'Adelsberg. Il est entendu qu'un voyageur intelligent ou simplement curieux ne saurait s'abstenir d'en parcourir les merveilleuses galeries. Elle attend leur visite et est toujours préparée à les recevoir.

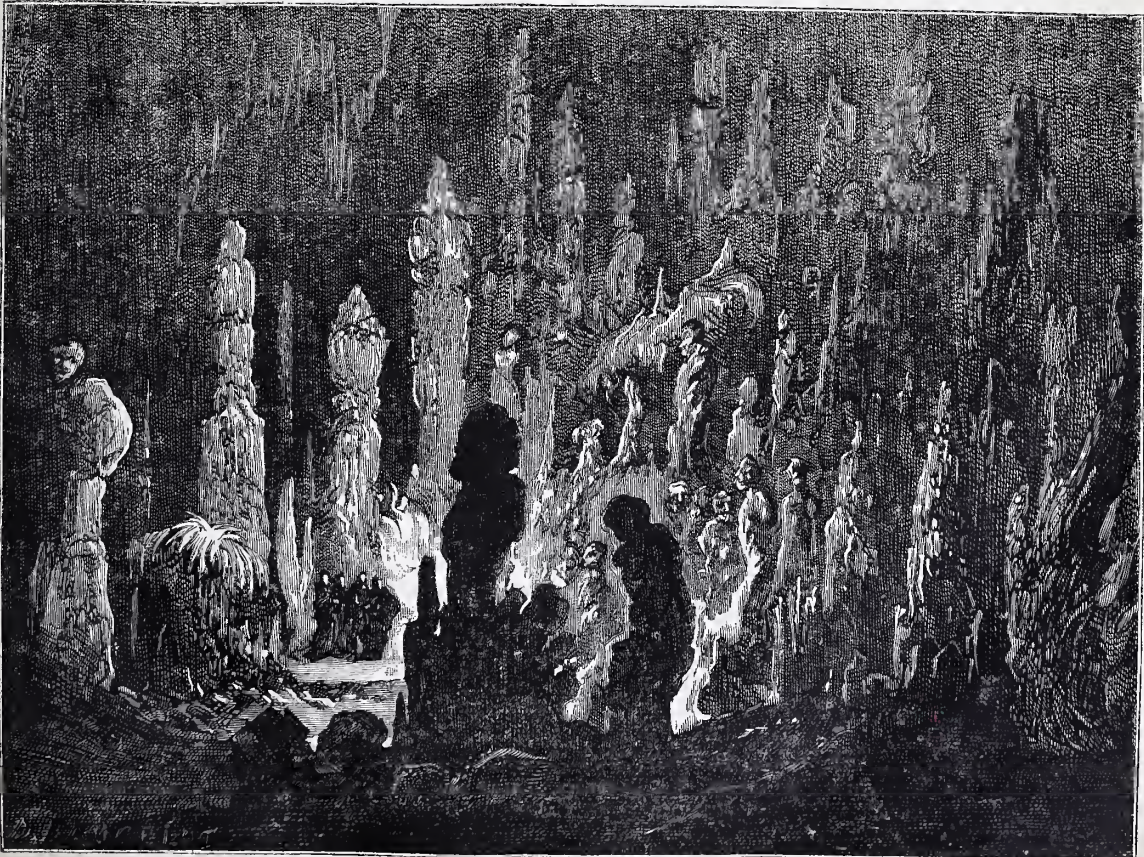
— Est-ce une cause de grand retard? Combien faut-il d'heures?

— Si l'on a hâte d'arriver à Vienne, on monte ici dans le train du soir, on visite la grotte pendant la nuit, et on repart le matin pour Gratz et Vienne; mais c'est beaucoup



Grotte d'Adelsberg. — Le Dôme. — Dessin de Lancelot.

de fatigue; la route, d'ailleurs, est très-intéressante. Le | particulière ou en poste qu'en chemin de fer. A Adels-
 voyage de Trieste à Adelsberg est plus court en voiture | berg, descendez à l'hôtel de la Couronne-d'Or ou à celui



Le Calvaire. — Dessin de Lancelot.

de la veuve Doxat. C'est l'administration du bourg qui exploite la grotte, ou, si vous voulez, les voyageurs. Un caissier procure les guides. Le prix d'entrée est de 70 kreutzers ⁽¹⁾ par personne; le prix d'un guide est de 80 kreutzers; même étant seul, on doit être accompagné de trois guides. Les lumières (torches ou chandelles) coûtent 50 kreutzers la livre; on est obligé d'en payer plus ou moins, selon que l'on demande une grande illumination, une moyenne ou une petite. Voici, du reste, une note du tarif :

Prix d'entrée pour deux personnes (à 70 kr. chacune).	1 florin 40 ⁽²⁾
Trois guides et deux porto-lumières (à 80 kr. chacun).	4 »
La grande illumination, tous frais compris	5 25
Vingt-sept cierges pour éclairer le candélabre au Belvédère.	» 52
	41 flor. 17

Le prix d'une chaise à porteurs est de 6 florins. Les dames doivent se munir de manteaux et de fortes chaussures pour se garantir de l'humidité. La visite dure ordinairement trois ou quatre heures. Il ne faut que très-peu de temps pour se rendre à pied du bourg à la grotte.

Je remerciai M. N..., et quelques jours après je reconnus que ses informations étaient exactes, sauf quelques variations dans les prix. A vrai dire, je ne me promettais pas un grand plaisir de la visite de cette grotte : j'avais déjà tant vu de stalactites et de stalagmites ! ⁽³⁾ Mais je n'eus pas à regretter ma journée : ces galeries sont certainement les plus belles et les plus vastes de l'Europe ⁽⁴⁾. J'eus l'avantage de trouver à Adelsberg une assez nombreuse société de touristes, ce qui réduisit de beaucoup les frais pour chacun de nous.

Après avoir passé une porte à treillage, à vingt mètres au-dessus de la Poik, qui se précipite au pied d'un rocher dans une ouverture, on monte d'abord, puis on descend treize marches, pour traverser un pont de rocher d'où l'on entend mugir, comme dans un puits, la Poik qu'on ne voit pas. Un autre pont conduit au « Balcon », d'où l'on contemple le *Grosse Dom*, haut de 23 mètres. On arrive ensuite par un pont de bois à la grotte Ferdinand, découverte en 1818. Ce fut un ouvrier qui, travaillant dans cette partie de la caverne, ouvrit par hasard une entrée conduisant à un groupe admirable de stalactites. Les guides nomment successivement les curiosités au milieu desquelles on avance : la Chaire, la Madone, la Cascade, le Lion, les Fonts baptismaux, la Loge, l'Étoile du Nord, la Chaire de saint Pierre, etc., etc. On est déjà presque las d'entendre tant de noms plus ou moins bien appropriés à ces pierres étranges, lorsqu'on entre dans la « Salle de bal », haute de 130 mètres, longue de 50 mètres, large de 30. Chaque année, le lundi de la Pentecôte, jour de fête de la grotte, plus de mille personnes viennent la nuit y chercher des émotions, et se livrer, dans cette salle souterraine, à des danses fantastiques.

Au delà recommence le défilé des formes bizarres; parmi les noms les plus singuliers qui me restent dans la mémoire je retrouve : le Drap de lit, saint Antoine de Padoue, la Vierge de Mariazell, la Glace, la Tortue, la Cloche, le Lustre, les Saules pleureurs, le Clair de lune, le Bouquet de fleurs, le Portrait, l'Église de village, les Momies, l'Éponge, le Tombeau, le Jabot, le Confessionnal, le Rideau (qui est vraiment admirable), le Sabre turc, etc.

Dans la grotte de l'Archiduc-Jean, on remarque sur-

tout : la Carte géographique, l'Allée des colonnes, la Cuisine anglaise, celle du Docteur; plus loin on arrive au Calvarienberg, où l'on voit la Tête de mort, saint Nicolas, la plus haute colonne de la grotte, le Phare de Trieste, l'Arche de Noé, etc. A quelque distance, on peut encore visiter le Lac et le Tartare. Mais toutes ces désignations écrites ne sauraient faire naître dans l'esprit qu'une impression bien vague; les moindres gravures en disent plus que les mots.

Un des voyageurs demanda aux guides de lui montrer le bizarre animal aveugle, lézard et poisson, qu'on nomme le *Proteus anguineus* ⁽¹⁾; on lui répondit qu'on ne le trouvait guère qu'à la grotte Noire ou de la Madeleine, située à une heure d'Adelsberg au nord-ouest.

L'exploration de la grotte avait duré deux heures et demie. Les touristes, revenus au bourg, se dispersèrent pour parcourir cette contrée si riche en belles ruines, en phénomènes et en curiosités de toutes sortes, entre autres : la doline et les grottes de Saint-Canzian; le lac de Zirknitz (*lacus Lugeus*), qui disparaît périodiquement pendant des semaines et des mois, laissant à sec des champs qu'on cultive, puis reparaissant avec ses poissons, au grand contentement des pêcheurs; il se vide en vingt jours et se remplit en vingt-quatre; — les grottes de Planina, de Kleinhöusel; — des cascades, des rivières qui s'engouffrent et vont reparaître au loin. Mais qui pourrait tout énumérer?

LA BONTÉ.

Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté... la bonté devait donc faire comme le fond de notre cœur.

BOSSUET.

BAGAGE DU VOYAGEUR ⁽²⁾.

Suite. — Voy. p. 55, 95.

BOUSSOLE MARINE OU COMPAS DE MER. — CHRONOMÈTRE. — SEXTANT. — CADRAN SOLAIRE. — DÉTERMINATION DU MÉRIDIEN, DE LA LATITUDE ET DE LA LONGITUDE D'UN LIEU QUELCONQUE A L'AIDE DE CES INSTRUMENTS. — LUNETTE ASTRONOMIQUE ET LUNETTE D'APPROCHE.

Tout voyageur qui veut entreprendre un voyage de long cours, ou bien explorer des régions lointaines, doit se munir d'une *boussole*, d'un *chronomètre* et d'un *sexant*, afin de pouvoir connaître la direction qu'il suit, la méridienne du lieu où il se trouve, et, finalement, la latitude et la longitude de ce même lieu.

La boussole, dont l'histoire et la description ont été données dans le *Magasin pittoresque* (voy. les Tables), a reçu, suivant les usages auxquels on la destine, les noms de boussole de *déclinaison* et d'*inclinaison absolue*, d'*intensité*, des *variations en déclinaison* et en *inclinaison*, de *compas de mer*, de *boussole d'arpenteur*, etc., etc. Celle qu'il importe de faire connaître ici, et dont nous croyons devoir rappeler la construction et définir les propriétés, s'appelle indifféremment boussole de déclinaison, boussole

(1) Voy. t. IV, 1836, p. 235; — t. XI, 1843, p. 72.

(2) Parmi les ouvrages que l'on doit recommander aux personnes qui entreprennent de voyager avec l'intention de faire des observations utiles, nous croyons pouvoir citer : — le *Manuel du voyageur*, par le D. Kalthrunner. Zurich, 1879. — *Hints to Travellers*, F. Galton. Londres, 1878. — *Istruzioni scientifiche per viaggiatori*, A. Issel. Rome, 1875. — *Anleitung zu Wissenschaftlichen Beobachtungen auf Reisen*, Dr. G. Neumayer. Berlin, 1875. — *Instructions générales aux voyageurs*, publiées par la Société de géographie. Paris, 1875. — *A Manual of scientific inquiry*, sir John Herschell. Londres, 1871. — *What to observe or the Traveller's Remembrance*, col. Jackson. Londres, 1861.

(1) Le kreutzer vaut moins de 5 centimes.

(2) Le florin d'Autriche vaut 2 fr. 58 cent.

(3) Voy., aux Tables, de nombreuses descriptions.

(4) Les grottes de Mamouth, dans le Kentucky (Amérique du Nord), paraissent être plus vastes encore.

marine ou compas de mer, et a pour but de mesurer la déclinaison de l'aiguille aimantée pour chaque point du globe, ou, en d'autres termes, l'angle que fait la ligne qui passe par ses pôles avec le méridien terrestre. Elle se compose d'une boîte, suspendue suivant le système de Cardan, afin qu'elle puisse toujours conserver la position horizontale malgré les oscillations du bâtiment; au centre de cette boîte est un pivot d'acier qui supporte un disque de mica, au-dessous duquel est fixée l'aiguille aimantée. Ce disque est divisé en 360 degrés partagés en trente-deux parties égales qui ont reçu les noms d'*aires de vent* ou de *rumbs*, et dont l'ensemble constitue ce qu'on appelle la *rose des vents*. Lorsque cet instrument doit servir de guide au timonier, la partie inférieure de sa caisse est ouverte et munie d'un miroir incliné à 25 degrés, sur lequel se reflètent les divisions du disque, éclairé la nuit par une lampe à réflecteur. Enfin, dans l'intérieur de la boîte, et sur la paroi qui fait face à l'avant du navire, est un trait vertical situé dans le plan qui passe par le pivot de l'aiguille et par l'axe du bâtiment. Ce point de repère permet au timonier de connaître, à tout instant du jour ou de la nuit, l'angle que fait la boussole avec l'axe du navire. Étant donné, d'autre part, l'angle que forme l'aiguille aimantée avec le méridien, on en déduit la direction que suit le bâtiment, et celle qu'il convient de lui faire prendre.

En général, chaque navire possède deux boussoles : la première, installée sur le pont, et qui est spécialement affectée au service du timonier; la seconde, placée dans la chambre du capitaine, et qui sert aux officiers pour établir les variations de la déclinaison. Cette seconde boussole (fig. 1) ne diffère de la précédente qu'en ce que sa

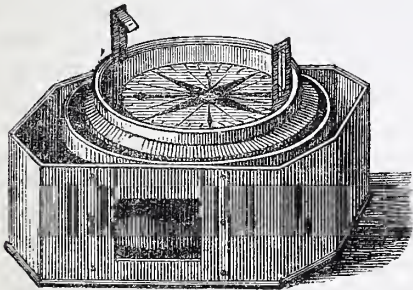


FIG. 1. — Boussole marine.

boîte porte à sa partie supérieure deux pinnules situées aux deux extrémités d'un même diamètre. L'une des pinnules est percée d'une large ouverture rectangulaire, et divisée en deux parties égales par un fil à plomb; l'autre, seulement fendue dans sa longueur par un trait de scie parallèle au fil à plomb, supporte un petit miroir dont la surface réfléchissante est tournée en bas, et dont l'extrémité supérieure, non recouverte de tain, laisse passer le rayon qui va de la fente au fil à plomb.

Lorsqu'on veut, avec cette boussole, connaître la déclinaison de l'aiguille aimantée pour le lieu de l'observation, il suffit de placer l'œil devant la fente de la pinnule qui supporte le miroir, et de diriger le plan passant par les deux pinnules vers une des étoiles circompolaires. On lit alors sur le miroir la division du limbe qui passe par ce plan et qui donne l'angle fait par le plan vertical de l'astre avec celui du méridien magnétique. On trouve ensuite dans les tables de la *Connaissance des temps*, publiée par le Bureau des longitudes, la valeur de l'angle formé, dans le lieu et à l'heure de l'observation, par le plan de l'astre avec celui du méridien terrestre. La différence des deux angles obtenus représente la valeur de la déclinaison.

Quand on fait usage de la boussole, on doit toujours tenir compte de l'action perturbatrice du vent et des courants marins sur la marche des navires, des variations de l'aiguille aimantée pour chaque point du globe, et de l'influence des masses de fer que peut contenir le bâtiment. L'action qu'exercent les navires sur la direction de la boussole est indiquée par le *compensateur de Barlow*, dont presque tous les navires sont pourvus; quant aux variations de la déclinaison, elles sont inscrites sur les cartes dressées pour les navigateurs.

Le chronomètre, dont la description a été donnée aussi dans le *Magasin pittoresque* (voy. les Tables), est une horloge de précision qui sert, comme nous le verrons bientôt, à déterminer la longitude du lieu où l'on se trouve. Indiquons d'abord ce qu'on entend par *méridien* et par *ligne méridienne*.

On donne le nom de méridien au plan vertical qui partage en deux parties égales la course d'un astre au-dessus de l'horizon, et l'on appelle méridienne la ligne d'intersection de l'horizon par le plan du méridien. Pour déterminer cette ligne, on vise une étoile quand elle s'élève au-dessus de l'horizon, puis on trace la projection horizontale du rayon visuel; on en fait autant, pour la même étoile, lorsqu'elle se trouve, en descendant, à la même hauteur au-dessus de l'horizon. La bissectrice de l'angle des deux projections est la méridienne du lieu d'observation. La méthode que nous venons d'indiquer s'applique également au soleil, mais alors il faut se rappeler que le cercle décrit par cet astre n'est pas parallèle à ceux des étoiles, si ce n'est au solstice; il faut donc opérer ce jour-là, ou bien prendre la bissectrice de deux méridiennes obtenues, l'une un certain nombre de jours avant le solstice, et l'autre un même nombre de jours après.

En mer, la hauteur des astres, la hauteur du pôle et la position du méridien se déterminent avec le *sextant*. Cet appareil, décrit dans tous ses détails dans le *Magasin pittoresque* (voy. les Tables), tient lieu tout à la fois de la lunette méridienne et du cercle mural en usage dans les observatoires. Il est établi sur le principe que l'angle de deux réflexions, faites dans le même plan, par un rayon lumineux, est double de celui que les deux surfaces réfléchissantes font entre elles. Il consiste en un secteur de cercle (fig. 2) divisé en 60 degrés, et qui porte, d'un côté, un

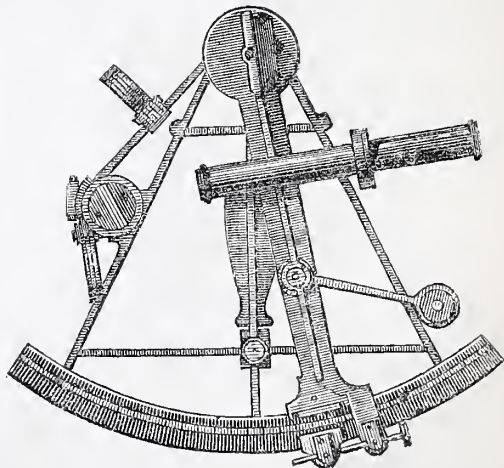


FIG. 2. — Sextant.

petit miroir fixe dont une portion seulement est recouverte de tain; l'autre bras est muni d'une petite lunette dirigée sur la ligne qui sépare les deux parties de ce miroir, de sorte que l'observateur voit en même temps l'image de l'astre qu'il veut examiner, et sa réflexion renvoyée par un

second miroir fixé sur une alidade mobile au centre du secteur. La moitié de l'angle formé par la réflexion des deux miroirs se mesure au moyen d'un *vernier* placé sur l'alidade, et par les degrés compris entre celle-ci et le bras qui porte la lunette.

Les cadrans solaires, dont il a été déjà parlé dans le *Magasin pittoresque*, peuvent également servir à déterminer la méridienne d'un lieu quelconque ; le plus simple consiste à tracer sur un plan horizontal (fig. 3) une série de cercles concentriques D, D', D'', au centre desquels on élève un style vertical S. Quand le soleil se lève, l'ombre projetée par le style est très-longue ; elle s'accourcit peu à peu, puis s'allonge de nouveau après avoir atteint son minimum de longueur ; on inscrit alors sur chaque circonférence les points A, B, C, et A', B', C', où l'ombre les coupe ; on joint ensuite deux à deux les extrémités d'ombres égales, puis on abaisse du centre, sur toutes les cordes, une série de perpendiculaires qui doivent se confondre en une seule. Cette dernière, PS, représente la méridienne cherchée. Ici encore, on devra tenir compte du

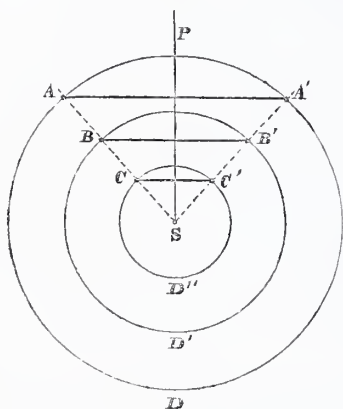


FIG. 3

mouvement propre du soleil, à moins que l'on n'ait opéré le jour même du solstice.

La latitude d'un lieu quelconque est la distance de ce lieu à l'équateur, comptée sur le méridien qui passe par ce lieu et l'équateur ; sa longitude, l'angle que le méridien de ce lieu fait avec un autre méridien pris pour point de départ. Ainsi, si l'on représente (fig. 4) par A le point du

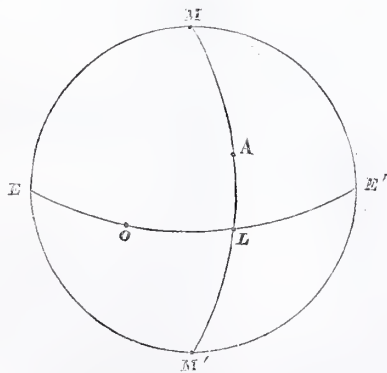


FIG. 4.

globe dont il importe de déterminer la position, on trouve que le méridien MAM' coupe l'équateur EE' au point L : la distance de ce point L au point O, pris sur l'équateur, est la longitude du point A ; la distance AL du point A à l'équateur, comptée sur le méridien MLM', est ce qu'on est convenu d'appeler sa latitude.

En mer, on détermine la latitude d'un lieu au moyen du sextant. A cet effet, on attend le passage du soleil au mé-

ridien, et lorsque cet astre y est arrivé, on cherche avec la lunette sa hauteur au-dessus de l'horizon ; on prend ensuite, dans la *Connaissance des temps*, la déclinaison du soleil pour le jour de l'observation, et la différence des deux angles trouvés donne la latitude du lieu où l'on est.

Voici un autre procédé qui permet également de connaître la latitude d'un lieu. On détermine la hauteur d'une des étoiles circompolaires, d'abord au moment de son *passage supérieur*, c'est-à-dire lors de son premier passage au méridien, puis douze heures après, au moment où elle y passe pour la seconde fois, autrement dit, à l'instant de son *passage inférieur*. La moitié de la différence entre les deux observations donne la distance de l'étoile au pôle, et la moitié de leur somme la latitude cherchée.

La latitude d'un lieu se compte de zéro à 90 degrés ; elle est nulle à l'équateur, et de 90 degrés à chaque pôle. On dit que la latitude est *boréale* ou *australe*, selon que le lieu dont il s'agit est situé dans l'hémisphère boréal ou dans l'hémisphère austral.

La détermination des longitudes est fondée sur la rotation uniforme de la terre, dont chacun des points décrit un arc d'un degré en quatre minutes de temps, puisque les 360 degrés qui divisent sa circonférence passent successivement devant le soleil dans l'espace de 24 heures, que chaque heure correspond à 15 degrés, qu'une minute de temps correspond à 15 minutes de degré, et une seconde de temps à 15 secondes de degré. De là résulte qu'au moment où le soleil passe au méridien d'un lieu quelconque, il y a déjà une heure qu'il a franchi le méridien d'un lieu situé à 15 degrés de longitude orientale, et que ce n'est qu'une heure plus tard qu'il passera au méridien d'un lieu se trouvant à 15 degrés de longitude occidentale. Si donc nous supposons qu'un voyageur, parti de Paris, s'avance vers l'orient ou l'occident, son chronomètre, suivant la direction qu'il aura prise, retardera ou avancera de plus en plus sur l'heure des différents lieux qu'il traversera ; par conséquent, il sera éloigné de Paris d'autant de fois 15 degrés de longitude est ou ouest, que sa montre indiquera d'heures de retard ou d'avance.

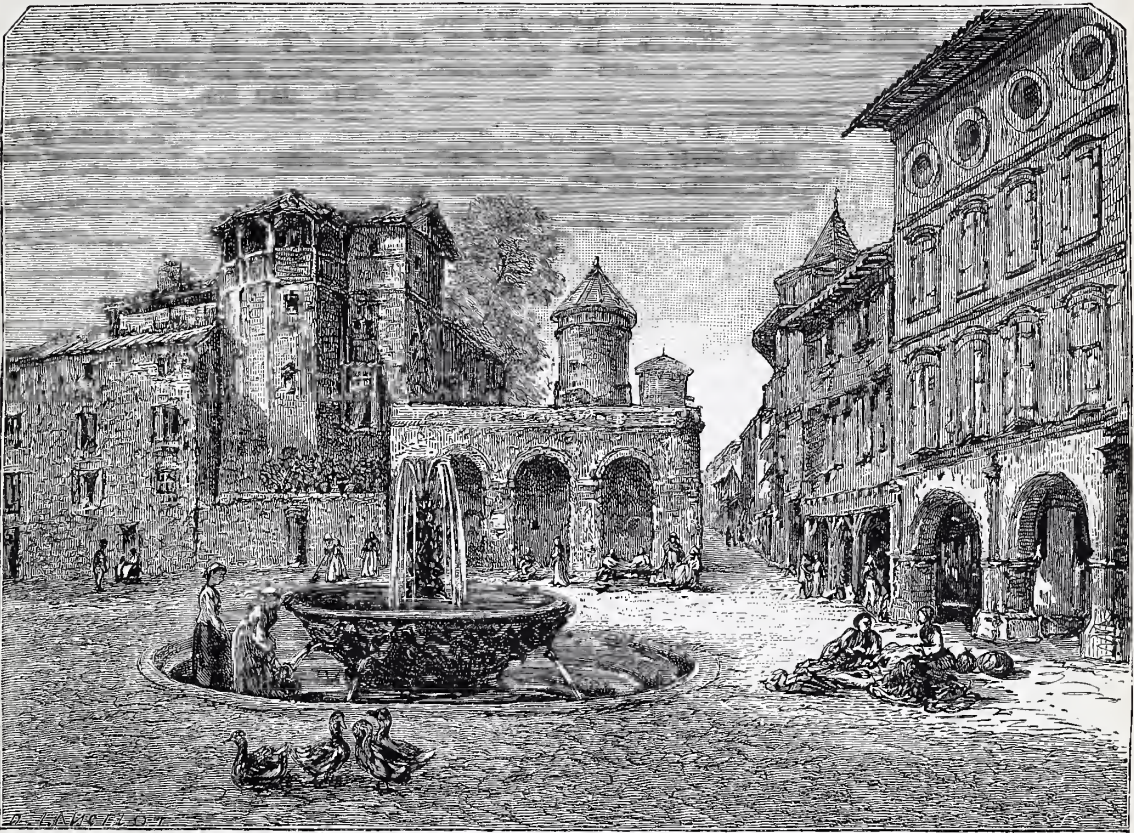
En mer, le moyen le plus sûr de déterminer la longitude consiste, d'après la méthode de Morin, à observer avec le sextant la distance angulaire de la lune aux étoiles ou au soleil. Comme on trouve, dans la *Connaissance des temps*, sa position relativement à ces astres, il ne s'agit plus que de rapporter la distance reconnue avec les indications données pour Paris, ou de faire accorder l'heure du lieu, ou sa longitude, avec celle du premier méridien, au moyen des positions indiquées.

La longitude d'un lieu est *orientale* ou *occidentale*, suivant qu'elle se trouve à l'est ou à l'ouest du méridien pris comme point de départ ; elle se compte en degrés, minutes et secondes, de zéro à 180 degrés en allant à l'est, et de zéro à 180 degrés en se dirigeant vers l'ouest.

En plus des instruments que nous venons de décrire, et dont nous avons indiqué l'emploi, nous conseillerons aux voyageurs de se pourvoir d'une *lunette astronomique* et d'une lunette terrestre. Ces instruments étant connus de tout le monde, nous n'en ferons pas la description, seulement nous avertirons le lecteur que, dans la lunette astronomique, le grossissement est d'autant plus considérable que l'objectif est moins convexe et d'un plus grand diamètre, et que l'oculaire, au contraire, est plus convexe. Nous lui rappellerons aussi que la lunette astronomique ne peut servir de lunette d'approche, parce qu'elle a l'inconvénient de renverser les images ; on corrige ce défaut en interposant deux lentilles convergentes entre l'objectif et l'oculaire, autrement dit en transformant la lunette astronomique en lunette terrestre.

GAILLAC

(DÉPARTEMENT DU TARN).



La Place de Gaillac, peinture par Salabert. — Dessin de Lancelot.

Une place assez irrégulière quant aux constructions qui l'entourent, des maisons avec des arcades qui font beaucoup d'ombre, des restes de tours et tourelles, des apparences de débris de donjon, en voilà plus qu'il ne faut pour nous faire deviner, d'abord que nous sommes dans une ancienne ville où l'on a détruit et reconstruit, ensuite que nous sommes dans une ville du Midi où l'on cherche un abri contre l'ardeur du soleil, et enfin que l'existence n'a pas toujours été tranquille et pacifique en ce séjour.

La ville de Gaillac, dont notre gravure représente la place, a eu à souffrir de guerres violentes; et dans certains quartiers, — le fond de notre gravure le montre, — il reste des constructions qui font songer à des époques où l'on n'était en sûreté chez soi qu'à condition de vivre dans des façons de forteresses, c'est-à-dire de prisons.

La ville de Gaillac est très-ancienne, car il est fait mention du village de *Galliacum* dans le testament de l'évêque Didier, au milieu du septième siècle. Didier faisait donation de ce village à l'Église d'Alby. Au commencement du neuvième siècle, Pépin 1^{er}, roi d'Aquitaine, y fonda un monastère dédié à saint Quentin, qui était soumis à l'abbaye de Figeac, et qui, après avoir été détruit par les Normands, dont les dévastations s'étendaient partout, se releva au dixième siècle et fut dédié à saint Michel. Ce monastère reçut de riches domaines de la munificence des seigneurs du pays, tels que les comtes d'Alby et de Toulouse. La ville même de Gaillac fit, entre autres, partie de ces donations. Au treizième siècle, l'abbé partageait avec le comte de Toulouse la seigneurie de Gaillac, mais pour un quart seulement. Vers le milieu du seizième siècle, le

pape Paul III sécularisa ce monastère et l'érigea en collégiale, tout en lui conservant le titre abbatial. Les abbés de Saint-Michel ont conservé leur petite seigneurie de Gaillac jusqu'en 1789.

Gaillac ne joua aucun rôle dans la guerre des Albigeois; les habitants se soumièrent sans résistance à Simon de Montfort. Lorsque les comtes de Toulouse reprirent avantage sur les Montfort, Raymond VII, pour ramener les gens de Gaillac dans son parti, leur confirma tous les privilèges dont ils jouissaient. Quand la réunion de l'héritage de Jeanne, fille de Raymond VII, au domaine royal (1271), fit passer l'Albigeois sous de nouveaux maîtres, la municipalité de Gaillac rédigea des statuts pour assurer ses franchises, et Philippe le Bel, prince ombrageux mais adroit, les approuva. Sous le règne de Charles V, Gaillac se soumit aux Anglais, qui emportèrent ses archives à la Tour de Londres et qui les y gardent encore aujourd'hui.

Les habitants de Gaillac étaient d'habiles commerçants et de bons agriculteurs. Les vins de Gaillac étaient très-renommés, et très-recherchés des Anglais, des Hollandais et des Polonais. On les appelait *vins du Coq*, à cause des armoiries de la ville empreintes sur les tonneaux; ces armoiries, en effet, sont : *d'azur à un coq d'argent crêté et membré d'or, et trois fleurs de lis d'or en chef*. Les Anglais avaient même pour ces vins une prédilection tellement particulière, qu'au quatorzième et au quinzième siècle ils avaient fait un arrangement sous forme de traité, avec les magistrats de Gaillac, pour affranchir de tous droits les vins d'Albigeois.

Cependant cette prospérité et la paix dont jouissait ce pays avaient amolli les cœurs et, il faut le dire, relâché les

mœurs. Quand les doctrines de Calvin pénétrèrent dans le pays, elles s'y répandirent assez rapidement, et les guerres de religion troublèrent cruellement l'ancienne quiétude. La ville fut successivement au pouvoir des protestants et des catholiques, qui la saccagèrent, la dévastèrent, et exercèrent les uns à l'égard des autres d'atroces représailles. A l'époque de la Saint-Barthélemy, un certain capitaine Mous abusa avec la plus grande cupidité et férocité du pouvoir dont il était investi. Il fut, du reste, révoqué par le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc. On trouve dans des Mémoires du temps de lugubres et dramatiques détails, particulièrement au sujet du carnage de quatre-vingts huguenots renfermés dans les prisons de Gaillac :

« Le mandement arriva de Toulouse qu'on les fit tous mourir, qui fut cause que le soir cinquième octobre 1572, sur l'heure de dix à onze heures, vinrent aux susdites prisons, avec soldats et entorches, ceux qui avoient prinse la charge de meurtrir et faire le massacre desdits huguenots prisonniers, portant haches bien aiguisées, hallebardes, fourchettes, grandes dagues et poignards en leurs mains, ouvrant avec grande terreur et espouvantement des pauvres prisonniers les portes desdites prisons; ils se ruoient sur ces transis désarmés, qui, se mettant les uns derrière les autres et parant les bras aux coups, en criant et se plaignant du tort et de l'injure qu'on leur faisoit, estoient néanmoins par ceux qui n'en avoient aucune pitié mis à mort, détranchés, et coupés en plusieurs endroits de leur personne; ce qui apporta une telle frayeur et espouvante qu'il y en eut qui, comme désespérés, se précipitoient en bas desdites tours, et un s'ensauva miraculeusement. Tant y a qu'il en fut tué jusques au nombre de septante-quatre, et aussitôt leurs maisons pillées et saccagées non-seulement, mais encore plusieurs furent ruinées et abattues jusques aux fondements. »

Les habitants de Gaillac, un peu plus tard, prirent parti pour la Ligue et ne reconnurent Henri IV qu'en 1596. A partir de cette époque, Gaillac n'a plus connu les troubles ni les guerres, et sa prospérité un instant arrêtée a repris son cours.

Cette ville est bâtie dans une situation charmante, au milieu de la riche vallée qui s'étend d'Alby au confluent du Tarn et de la rivière d'Agout. Elle se développe par les faubourgs; quant au centre, ce sont les vieux quartiers, avec des rues obscures, étroites et mal bâties, dans lesquelles toutefois un ami des jeux de la lumière et des lignes pittoresques ne se trouverait pas avoir perdu son temps, si la curiosité l'y engageait.

INFLUENCE DES MÈRES.

On rapporte que les directeurs d'une grande fabrique, avant d'y recevoir un enfant, s'informent avant tout du caractère de la mère. Il leur paraît que les bonnes impressions qu'il aura reçues d'elle auront plus d'influence même que l'exemple de mauvaises habitudes paternelles.

LES SOUVENIRS DE JEAN LE TYPOGRAPHE.

AUTOBIOGRAPHIE.

Suite. — Voy. p. 139.

L'auberge de Saint-Christophe était tenue par un grand vieillard d'apparence toute rustique, appelé le père Famine (quel nom pour un aubergiste !); mais ce nom était une véritable plaisanterie du sort. Nulle auberge n'était au contraire mieux fournie, plus abondante et mieux tenue. Les voyageurs qui de la banlieue environnante arrivaient à la

ville par notre faubourg, le savaient très-bien : aussi, aux jours de marché, quelles enfilades de voitures remisées dans la cour et jusque dans la rue ! Le directeur de la rustique hôtellerie avouait pourtant que pour rien au monde il n'eût osé mettre sur son enseigne : *Famine, aubergiste*; et voilà pourquoi il l'avait mise sous le vocable de saint Christophe, son patron : il s'appelait Christophe Famine. Il y avait aussi, dans la maison, la mère Famine, laquelle, je vous assure, y tenait carrément sa place; et puis venaient trois personnes charmantes, les demoiselles Famine, qui pouvaient avoir de dix-neuf à vingt-quatre ans lorsque j'en avais dix. J'étais le petit favori de ces aimables filles, qui, toujours au travail et cousant dans une petite salle, m'apprenaient toutes sortes d'histoires et de chansons.

L'une d'elles (l'aînée), cependant, servait quelquefois à table, au jour du marché, certains voyageurs privilégiés et bien connus. Le plus considéré de ces voyageurs était un bonhomme très-petit de taille, mais, en revanche, très-gros. Maître Labordette, comme on l'appelait, venait tous les huit jours régulièrement, conduisant une grandissime voiture en forme de fourgon, recouverte d'une bâche sur laquelle on lisait : *Labordette, messenger à la Vieux-Mare*. Qu'était-ce que la Vieux-Mare? Aucune de nos Géographies ne mentionnait ce pays.

Or, il arrivait souvent que j'aidais l'aînée des demoiselles Famine à servir le repas du bonhomme Labordette, et comme rarement il se trouvait seul dans la salle, je l'entendais parler aux autres convives des événements de la Vieux-Mare avec une importance qui, dans ma jeune imagination, transformait ce pays en une localité des plus extraordinaires.

J'avais demandé à mon ami Cardot le typographe des renseignements sur la Vieux-Mare; mais il n'en savait guère plus que moi sur ce pays, bien qu'il se publiât dans son imprimerie un journal quotidien, ce qui pour moi supposait chez tous ceux qui travaillaient à ce journal la science universelle, puisque dans les journaux on parlait de tout.

Comment dire de quel œil, chaque semaine, je voyais l'énorme messenger et tout son équipage repartir pour la Vieux-Mare?

Or, un certain jour, Labordette, sa voiture chargée, prête à partir, était à boire un dernier coup, lorsque subitement, par une sorte d'inspiration diabolique, je m'élançai au fond de la carriole, m'y blottis parmi les paquets, les pouches, les bâluts, et là, plié en deux, dans une angoisse inexprimable, j'attendis...

Labordette enfin parut, le fouet à la main; il jeta sur son chargement un dernier regard qui me fit tressaillir, car je le voyais très-bien par les petits intervalles que laissaient entre eux les colis; mais lui ne put m'apercevoir. Cette inspection terrible achevée, il se place près de son cheval, fait entendre le *Hue!* du départ, et me voilà, à l'insu de tous, en route pour la Vieux-Mare.

Serré, cahoté, froissé, meurtri de tous les côtés par les ballots et les caisses, n'osant me plaindre, n'osant remuer, j'eus le courage d'endurer ce supplice pendant plus de deux heures. Si encore par quelque trou j'avais pu apercevoir les paysages! mais, bien qu'il fit encore jour, il n'y avait pour moi que ténèbres. Je finis cependant par aviser qu'en un certain endroit la bâche commençait à se décroûdre; j'essayai d'agrandir l'ouverture; mais, un bruit s'étant produit, Labordette, qui depuis près d'une heure déjà était monté dans la voiture, se retourna et vit une main occupée à décroûdre sa bâche... Ah! tout mon sang se fige, même après cinquante ans, au souvenir du juron qui lui échappa.

— Petit malheureux! petit voleur!...

Malgré les sanglots et la terreur qui me suffoquaient, je pus encore lui répondre :

— Non, monsieur Labordette, je ne suis pas un voleur, je suis un voyageur.

— Eh!... (ici un juron) c'est le petit de l'Image Saint-Christophe...

J'essayai tout en pleurant de lui donner quelques explications, et je crus un moment que Labordette allait rire; mais, reprenant son sérieux, il me dit :

— Que veux-tu maintenant que je fasse de toi? nous voilà trop loin pour que je te renvoie, il faut que je t'emporte jusqu'à la Vieux-Mare. Mais que va-t-on penser chez toi?

Et les affreux jurons recommencèrent.

Labordette avait arrêté son cheval, et, m'ayant délogé du fond de la voiture, il avait rassuré tout son échafaudage de colis; puis, se remettant en route, il me dit assez paternellement :

— Viens t'asseoir auprès de moi; et si tu as faim, mange-moi ça, ajouta-t-il, en tirant d'une boîte un morceau de pain.

La nuit approchait, le ciel était couvert, et ce soir-là il n'y avait pas de lune. La loi qui prescrit aux conducteurs de voiture d'avoir une lanterne n'existait pas encore, et je ne me doutais guère, pauvre enfant de la ville, de ce qu'est la nuit en pleine campagne.

Sans rien voir de ce qui m'entourait, je me sentais emporté irrésistiblement dans ce noir... et j'éprouvais d'inexprimables terreurs. Comme on était entré dans un chemin étroit, les feuilles des arbres me frôlaient le visage, et tout mon sang se figeait.

Après je ne sais quel temps de cet horrible supplice, la voiture s'arrêta, une lumière parut... nous étions arrivés. Je vis, à la lueur de cette lumière, ce que je n'avais jamais vu ni soupçonné : une maison bâtie en boue et couverte en paille pourrie... Je vis, étant entré dans cet affreux logis, l'immense cheminée... nul pavage, et pour plancher une terre noire humide. La mère Labordette apparut, puis le gars, valet de ferme de dix-neuf à vingt ans, puis une grande fille (Eulalie Labordette) d'une douzaine d'années. Tous criaient et paraissaient se quereller.

On m'avait fait asseoir dans un coin de la sombre cheminée, et, transi d'épouvante et de froid, j'entendais de loin les va-et-vient, les cris et les jurons.

À la suite de ce tumultueux remue-ménage, on mangea la soupe (quelle soupe, ô mon Dieu!) et l'on alla se coucher, non sans explications sur ce qui me concernait et sur ce qu'il y avait à faire de ma personne. Me renvoyer à ma famille, on n'y pouvait songer : il n'y avait entre la Vieux-Mare et la ville nulle autre communication que le voyage hebdomadaire de Labordette. Il fallait donc que l'on me gardât huit jours. Seulement, il fut convenu que, dès le lendemain matin, on écrirait à mon père pour le prévenir de mon escapade.

Ces résolutions prises, on m'envoya coucher avec le gars.

Mais le gars couchait à l'écurie, dans une cage suspendue au-dessus des chevaux. Quel dortoir! Et puis, coucher avec le gars m'effrayait; pourtant, je vis, l'ayant bien observé, que malgré la lourdeur de son allure et malgré sa grosse voix, surtout avec les animaux, il n'avait à mon endroit rien d'effrayant; il montra, au contraire, quelque complaisance à me mettre au courant des choses. Il me fit grimper à la cage, m'y fit coucher le premier, et n'éteignit la lanterne qu'après s'être assuré que tout allait bien. À peine était-il couché près de moi que je l'entendis ronfler; combien j'étais loin de l'imiter!... Les yeux tout grands ouverts, j'essayais, mais en vain, d'apercevoir quelque chose dans ces ténèbres inexorables. En revanche,

que de bruits effrayants! Les chevaux se battirent. Je crus que de leurs ruades ils pouvaient nous atteindre. Il y eut pis encore : les hurlements des chats-huants. Ah! l'épouvantable insomnie!...

La suite à la prochaine livraison.

INNSBRUCK.

Suite et fin. — Voy. p. 129.

L'empereur Maximilien I^{er}, de poétique mémoire, le héros du *Theurdanck* (1), est enseveli derrière l'autel de l'église de l'ancien château des ducs de Babenberg (2), à Neustadt, ville où il est né, ainsi que Frédéric III, et qui est située à cinquante et quelques kilomètres de Vienne. Mais sa sépulture honoraire décore splendidement, à Innsbruck, la nef de l'église qu'on nomme soit église des Franciscains (*Franciscanerkirche*), soit église de la Cour (*Hopkirche*). Ce tombeau, que vingt-huit statues colossales en bronze semblent garder et honorer, a un caractère original qui fait qu'on ne peut le comparer à aucun autre. Un de nos académiciens (3) l'appelle une « épôée en bronze des fabuleuses chevaleries, des premiers temps historiques et des gloires du moyen âge. » Il est de marbre blanc et entouré d'une grille de fer. Orné aux quatre angles de quatre figures allégoriques en bronze, — la Justice, la Prudence, la Force et la Modération, — il est surmonté d'une statue en bronze de l'empereur Maximilien, représenté à genoux, la face tournée du côté de l'autel. Cette statue fut fondue en 1582, ainsi que les figures allégoriques des angles, par Ludovico della Duca, artiste sicilien. Vingt-quatre bas-reliefs en marbre de Carrare, hauts de 45 centimètres et larges de 60, séparés par seize piliers de marbre noir, décorent les quatre pans latéraux du tombeau. Ces bas-reliefs, dérobés à la vue par des écrans (il faut s'adresser au sacristain : on lui donne de 15 à 20 kreutzers pour se les faire montrer), ont été exécutés, de 5 à 24, par Alexandre Collin, de Malines (moyennant 240 florins pour chacun d'eux); ils furent terminés en 1566. Leur composition n'est pas moins remarquable que leur exécution. Quelques-unes des têtes sont des portraits. Les costumes et les armes du temps, qui y sont reproduits avec la plus scrupuleuse exactitude, leur donnent en outre une grande valeur historique. Les quatre autres, de 1 à 4, sont des frères Bernhard et Arnold Abel, de Cologne. D'après Weber, ces deux sculpteurs auraient, au contraire, exécuté les quatre derniers. Ces admirables bas-reliefs représentent les épisodes les plus remarquables de la vie de Maximilien.

Vingt-huit statues colossales de bronze sont rangées en deux lignes de chaque côté du monument. On passe entre elles et le tombeau lorsqu'on se dirige vers le chœur.

Voici l'ordre dans lequel ces statues se présentent lorsqu'on les passe en revue, en commençant par la gauche :

1. Jeanne, femme de Philippe I^{er}, fille de Maximilien et mère de Charles-Quint, morte à Burgos, en 1555. —
2. Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon, conquérant de Grenade en 1480, père de Jeanne. —
3. Cunégonde, fille de l'empereur Frédéric III, épouse du duc Albert IV de Bavière, sœur de Maximilien, morte en 1520. —
4. Éléonore, princesse de Portugal, épouse de l'empereur Frédéric III, mère de Maximilien, morte en 1467. —
5. Marie de Bourgogne, première épouse de Maximilien, née en

(1) Voy. t. III, 1835, p. 233.

(2) Léopold I^{er} de Babenberg fut nommé margrave d'Autriche en 983.

(3) X. Marmier, *Voyage pittoresque en Allemagne* (partie méridionale).

Nous avons déjà représenté (t. XII, 1844, p. 148 et 149) deux des statues qui ornent ce tombeau.

1457, morte en 1482. — 6. Elisabeth, épouse de l'empereur Albert II, fille de Sigismond roi de Hongrie et de Bohême, née en 1396, morte en 1442. — 7. Godefroid

de Bouillon, en 1099 roi de Jérusalem, mort en 1100. — 8. Albert 1^{er}, roi et duc d'Autriche, plus tard empereur, né en 1248, mort assassiné en 1308. — 9. Frédéric IV

STATUES COLOSSALES EN BRONZE PRÈS DU TOMBEAU DE MAXIMILIEN.



Arthur, roi d'Angleterre. — Théodebert, duc de Bourgogne. — Ernest, dit *de Fer*, duc d'Autriche. — Théodoric, roi des Ostrogoths.
Dessin de Sellier, d'après une photographie.

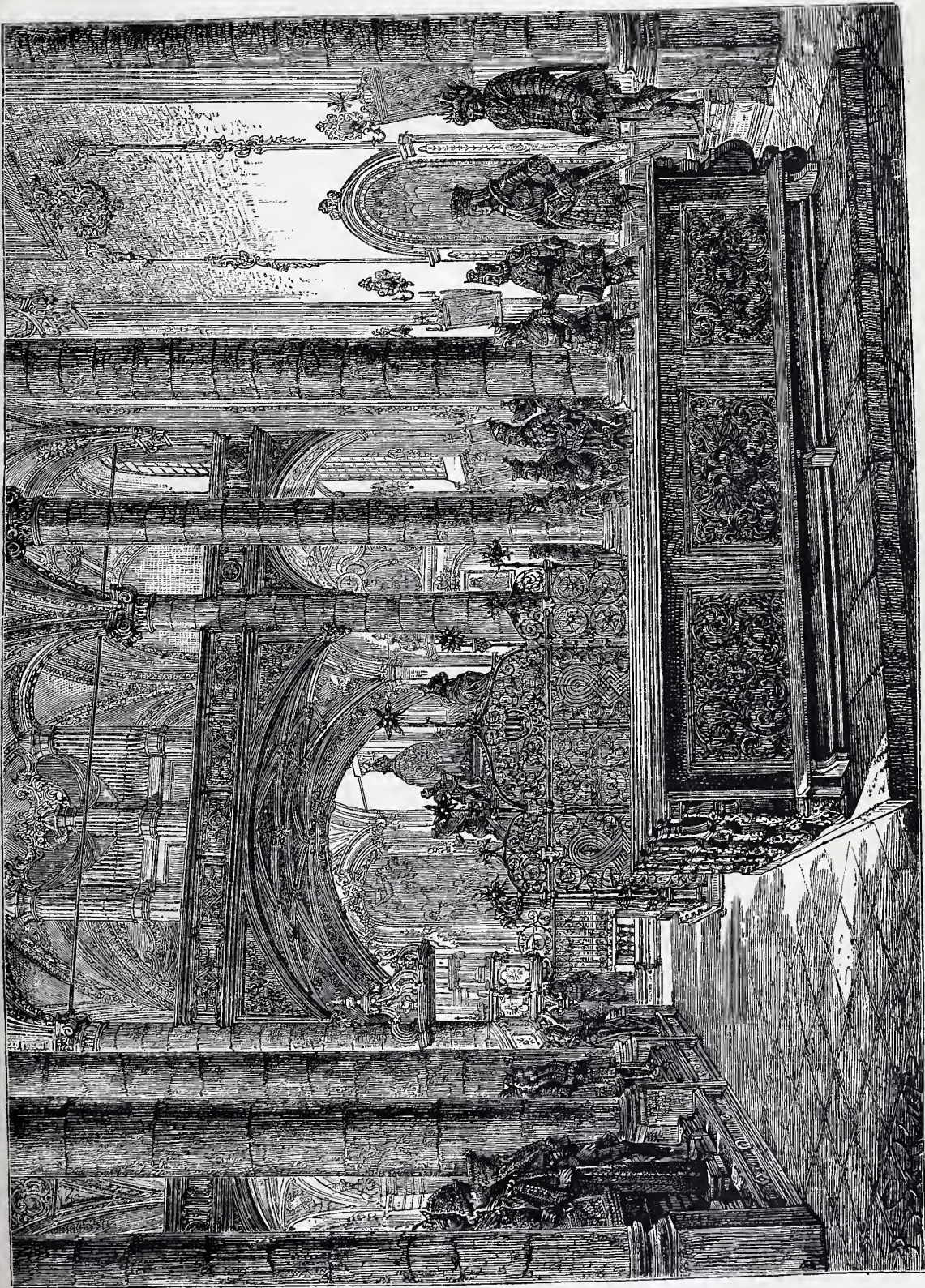
d'Autriche, comte du Tyrol, surnommé à la Poche vide, mort en 1439. — 10. Léopold III, dit le Pieux, duc d'Autriche, bisaïeul de Maximilien 1^{er}, mort à Sempach. — 11. Rodolphe, comte de Habsburg, grand-père de Rodolphe roi des Romains, né en 1196, mort en 1232.

— 12. Léopold le Saint, marquis d'Autriche, et depuis 1506 le patron de ce pays, né en 1073, mort en 1136. — 13. L'empereur Frédéric III, père de Maximilien 1^{er}, né en 1415, mort en 1495. — 14. Albert II, duc d'Autriche et empereur d'Allemagne, mort en 1439.

Du côté opposé, en commençant par la droite :

15. Clovis, premier roi de France, né en 466, mort en 511. — 16. Philippe I^{er}, ou le Beau, fils de Maximilien I^{er}, né en 1478, mort en 1506. — 17. L'empereur Rodolphe I^{er}, fondateur de la maison de Habsburg, né en 1218,

mort en 1291. — 18. Le duc Albert le Sage, trisaïeul de Maximilien I^{er}, né en 1298, mort en 1358. — 19. Théodoric, roi des Ostrogoths, né en 455, mort en 526. — 20. Ernest, surnommé de Fer, duc d'Autriche et de Styrie, grand-père de Maximilien I^{er}, né en 1377, mort en



Le Tombeau de Maximilien, dans l'église de la Cour, à Innsbruck. — Dessin de Seiliger, d'après une photographie.

1421. — 21. Théodebert, duc de Bourgogne, mort en 640. — 22. Le roi Arthur d'Angleterre, le héros des légendes poétiques, qui serait mort vers l'an 542 environ. — 23. L'archiduc Sigismond, dit le Riche, comte du Tyrol, né en 1427, mort en 1496. — 24. Maria Bianca Sforza,

seconde femme de Maximilien I^{er}, morte en 1510. — 25. L'archiduchesse Marguerite, fille de Maximilien I^{er}, morte en 1530. — 26. Cymburgis de Massovie, la belle épouse du duc Ernest, dit de Fer, morte en 1429. — 27. Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, père de l'hé-

ritière Marie de Bourgogne et beau-père de Maximilien I^{er}, né en 1433, mort à la bataille de Nancy, en 1477. — 28. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, père du précédent, fondateur de l'ordre de la Toison d'or, né en 1396, mort en 1467.

Ces statues ont été fondues, de 1563 à 1583, par les frères Étienne et Melchior Godl, Grégoire, Lœffler et Hans Lendenstreich. (1)

Si somptueux et si extraordinaire que soit le tombeau de Maximilien, il ne détourne pas l'attention d'un monument très-modeste élevé à André Hofer, le héros tyrolien, à l'entrée de la même église (2). Nous avons eu l'occasion, en donnant le portrait de Philippine Welser, de faire mention de la « chapelle d'argent », qui est aussi une des curiosités de la Hopkirche. (3)

LES FATIGUÉS.

Les anciens disaient, pour distinguer ceux qui meurent, « les fatigués. »

NOTES SUR LA PRONONCIATION FRANÇAISE.

Suite. — Voy. p. 7, 42, 79, 111.

Autrefois on était moins sévère sur toutes ces règles ; par exemple, les *e* muets qui terminaient les imparfaits pluriels pouvaient parfaitement compter dans le vers, tandis qu'ils ne comptent plus aujourd'hui ; voici un exemple ancien :

Cette fable est petite :
Pour cet exemple est dite
Que pour nul vêtement
Ne se devroient gent
L'un vers l'autre orgueillir,
Ne pour draps ennoblir.

Et voici un exemple moderne :

Le Chat et le Renard, comme beaux petits saints,
S'en alloient en pèlerinage.
C'étoient deux vrais tartufs, deux archipatelins.

Dans le premier cas *ent* fait nombre dans le vers ; il ne compte pas dans le second. Par contre, on pouvait assez facilement ne pas prendre garde à des *e* muets, même quand ils étaient placés devant une consonne ou à l'hémistiche. Ronsard, au seizième siècle, songeait encore à conserver quelque chose de l'ancien usage. « Tu dois aussi noter, dit-il, que rien n'est si plaisant qu'un carme (un vers) bien façonné, bien tourné, non entr'ouvert ny béant ; et pource, sauf le jugement de nos aristarques, tu dois oster la dernière *e* féminine, tant des vocables singuliers que pluriels. . . Ainsi, dans les mots terminés en *oue* et *ue*, comme *roue*, *joue*, *nue*, *venue*, et mille autres qui doivent recevoir syncope au milieu de ton vers, si tu veux que ton poëme soit ensemble doux et savoureux, pour ce tu mettras *rou'*, *jou'*, *nu'*, contre l'opinion de nos maîtres qui n'ont de si près avisé à la perfection de ce métier. »

Nous emprunterons à Ronsard lui-même quelques exemples d'une telle liberté (nous dirions aujourd'hui licence) :

Orphé', que t'a servi ta mère Calliope ?

Ou encore :

Ami passant, je te suppli' d'attendre.

Malherbe et les poètes sévères de l'âge classique se sont

(1) Joanne.

(2) Voy. la statue de ce monument, t. V, 1837, p. 161.

(3) Voy. t. XLVI, 1878, p. 242, note 2.

enlevé à eux-mêmes le droit que Ronsard s'accordait de si bonne grâce. Il en est cependant resté quelque chose dans la versification postérieure ; par exemple, pour le mot *encore*, où l'on retranche parfois l'*e* final pour la mesure du vers :

Non, je n'espère plus de vous revoir *encor*,
Sacrés murs que n'a pu conserver mon Hector.

Remarquez qu'il arrive quelquefois, mais rarement, qu'on élide l'*e* de *le* pronom, même quand cet *e* se rencontre avec un autre mot que le verbe dont il dépend ; je dis rarement, parce que cet *e* sonnait *eu* dans la conversation, on hésite à le faire disparaître comme un *e* muet. Cependant Molière dit très-bien :

Mais, mon petit monsieur, prenez-*le* un peu moins haut.

Prononcez *prenez l'un* un peu moins haut.

Et la Fontaine :

Voyons-*le* avec Ésope, en un sujet semblable.

On a fait aussi, à propos de la prononciation de l'*e* non accentué, une remarque qu'il n'est pas inutile de reproduire ici. Lorsqu'il y a plusieurs *e* non accentués de suite dans une phrase, on doit, par une alternative aussi constante que les consonnes qui précèdent ou qui suivent cet *e* le permettent, en élider un pour appuyer sur l'autre, en les prenant deux à deux ; comme dans *Je ne le reprendrai pas*, on dit *Jeu n'leu r'prendrai pas*. Au reste, c'est surtout l'oreille qui doit décider dans des cas semblables.

L'*e* rapproché de diverses consonnes prend des sons fort divers ; nous noterons les cas où il précède un *l* ou un *r*. Il est probable qu'autrefois les finales en *el* ne se prononçaient pas comme aujourd'hui : de *quel* on faisait probablement *queu* ou *qué* ; de *ciel*, *cieu* ou *cié*. Ainsi, au seizième siècle, c'était un rébus à la mode et qui courait parmi les « glorieux de court », les « transposeurs de mots », de peindre un *lit sans ciel* pour signifier un *licencié* ; la prononciation du second mot nous donne celle des premiers. Aujourd'hui encore quelquefois on entend dire dans les classes non lettrées : *Qué malheur ! Qué déveine !* et cette tradition n'a pas été sans laisser une trace dans la conversation des personnes éclairées : on entend fréquemment dire *quéqu'un* pour *quelqu'un*. Chifflet, d'ailleurs, dans sa Grammaire, conseillait de dire *quéconque*, *quécun*, *quéque*, tout en écrivant *quel* dans chacun de ces mots. Le mot *pluriel* se prononce encore *plurié* en beaucoup de pays. Ronsard, nous l'avons vu tout à l'heure, l'écrivait *plurier* par analogie avec le mot *singulier* ; on a même fait le féminin *plurière*. Ce désaccord sur la façon d'orthographier le mot prouve bien que la consonne finale ne sonnait pas ; c'est là, d'ailleurs un fait général et sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

La prononciation sourde de nos infinitifs de la première conjugaison, terminés en *er*, est encore une trace de cette règle ancienne. Aujourd'hui la tendance semble se manifester de faire sonner l'*r* légèrement : à l'heure qu'il est c'est encore du pédantisme, demain ce sera peut-être le bon usage. C'est précisément ce qui est arrivé aux verbes en *ir* : *finir*, *mourir*, etc., qui autrefois se prononçaient probablement *fini*, *mouri*, etc.

Il est aussi une mauvaise tendance qui devient de plus en plus sensible à l'occasion de l'*e* muet, et contre laquelle il n'est pas mal de réagir. Elle s'est jusqu'ici localisée à peu près au théâtre. Les acteurs en ont le privilège et devraient bien s'en dépouiller au plus vite. Quand deux voyelles dont la seconde est un *e* muet terminent un mot, ils s'appliquent à faire sentir, à mouiller cet *e* muet, et à dédoubler en quelque sorte la syllabe formée par le rap-

prochement de ces deux voyelles. Cela se remarque surtout dans les fins de vers terminées par des mots en *ie* ; par exemple :

La vertu dans le monde est toujours poursuivie.
Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.

Insister plus que de raison sur l'*e* final de ces deux vers, c'est non-seulement étonner l'auditeur peu habitué à une pareille façon de dire, mais en plus faire un vers faux, en y ajoutant un demi-pied au moins. La véritable façon de prononcer ces mots, c'est d'observer une prosodie exacte, et de donner au son de la voyelle qui précède l'*e* muet final une insistance marquée et la valeur d'une syllabe longue. Il est probable que le mauvais usage qui vient d'être indiqué s'est propagé du chant à la parole et de la musique à la déclamation : la nécessité de faire sentir toutes les notes d'un air peut imposer aux chanteurs des nécessités contre lesquelles il faut réagir dans la langue du théâtre comme dans la conversation.

C'est encore au théâtre qu'une lutte singulière s'est engagée sur la prononciation du mot *désir*. Il y a trois opinions : selon les uns, on dit *désir* ; selon d'autres, *desir*, en donnant à l'*é* le son *eu* ; selon d'autres enfin, on fait de l'*é* un *e* muet et on dit *d'sir*. Cette dernière prononciation est la plus répandue, et c'est, je crois, la plus mauvaise : elle fausse inutilement les vers dans lesquels ce mot est employé. M. Regnier pense qu'il faut dire *desir* (*deusir*), et il donne pour raison (outre la tradition de la Comédie française) le fait que ce mot était toujours autrefois écrit sans accent. Cela est vrai ; mais le motif est-il suffisant ? On accentuait fort peu dans l'orthographe ancienne ; ainsi les mots *gemir*, *gesir*, *ferir*, *perir*, et bien d'autres, étaient écrits sans accent, et pourtant, l'on n'en doit pas douter, ils se prononçaient de même qu'aujourd'hui. Comme argument en faveur de la prononciation *désir* (*daisir*), je ferai remarquer d'abord qu'elle est en usage dans la conversation courante, qui elle-même la tient probablement de l'ancienne tradition ; en outre, il est curieux de noter que Marot, qui recherche si volontiers les doubles assonances à la fin de ses vers, fait le plus souvent rimer *désir* avec *plaisir*, *saisir*, etc. :

Quel hault souhait, quel bienheureé *desir*,
Feraï je, las ! pour mon dueil qui *empïre* ?
.....
Desireray-je un règne ou un *empïre* ?

Encore un mot sur un point débattu : c'est la prononciation du mot *hymen*.

L'Académie veut qu'on dise *hymèn'*, en faisant sentir l'*n* final ; mais certaines personnes disent *hymain*. Des poètes l'ont employé avec ce dernier son ; Delille fait rimer *hymen* avec *main*.

Béranger, que les meilleurs écrivains de son temps consultaient, dit :

La terre, après tant de désastres,
Forme avec le ciel un *hymen*,
Et la loi qui régit les astres
Donne la paix au genre *humain*.

Nous n'avons pas rencontré d'exemple, dans les poètes du dix-septième siècle, où l'on ait employé ce mot à la rime ; il y en a probablement, mais ils nous ont échappé. Chifflet disait qu'il fallait prononcer *hymèn'*. Il semble bien que Corneille l'ait entendu ainsi ; car s'il avait été d'avis de prononcer *hymain*, il aurait mis ce mot à la rime dans les vers suivants, et se serait évité le désagrément d'avoir dans son dernier hémistiche une consonnance disgracieuse :

Je ne demande plus d'où parloit ce dédain,
Quand j'ai voulu vous faire un *hymen* de ma main.

Évidemment il faut prononcer ici : un *hymèn'* de ma

main, car un *hymain* de ma *main* serait plus rude qu'il n'est permis à Corneille lui-même.

La suite à une autre livraison.

LES COUQUES DE DINANT.

Le mot wallon *couque* ou *kouque* (en rouchi *coucke*), évidemment dérivé du néerlandais *kock* (allemand *kuchen*), désigne en Belgique différentes espèces de gâteaux, mais plus spécialement sur les bords de la Meuse et dans les pays avoisinants. Cependant il y a lieu de distinguer du pain d'épice proprement dit la couque de Dinant, célèbre entre toutes : il n'y entre absolument que de la farine d'épeautre et du miel ; elle répond au gâteau plat des Romains (*placenta*), dont elle est peut-être l'héritière directe.

La couque de Dinant est mince, cassante, d'un jaune brunâtre à l'envers, qui porte toujours un dessin en relief ; plutôt blanchâtre au revers, uni et sans empreinte. Les dessins sont très-variés : ce sont des figures de saints (notamment de saint Nicolas, cher aux enfants ; de saint Lambert, patron de l'évêché de Liège ; et de saint Perpète, patron des Dinantais), des bonshommes, des dames en grand costume du bon vieux temps, le plus souvent des poissons, divers animaux, des bouquets de fleurs et de fruits dans un cadre rond, etc. Sur les anciens moules figurent des têtes casquées, d'empereurs romains, des sujets mythologiques, etc. Dans les derniers temps, on s'est mis à représenter des vues de villes ou de châteaux, des tableaux de tout genre, le roi et la reine, tel personnage célèbre. Rien n'a été changé à la fabrication de la pâte, mais on a visé de plus en plus à l'élégance du dessin. Il y a des couques de toute dimension, de tout poids ; celles que saint Nicolas apporte aux enfants le 6 décembre atteignent quelquefois le diamètre d'une roue de brouette, et pèsent jusqu'à quatre ou cinq kilogrammes.

On sait que la ville de Dinant s'acquit un grand renom, au moyen âge, par l'industrie de ses batteurs en cuivre, les *copères* (de *cuprum*, en flamand *coperslagers*), dont le nom se retrouve dans le sobriquet *copères* qu'on applique encore quelquefois aujourd'hui aux Dinantais.

Certains boulangers possèdent encore des moules fort anciens, les uns en cuivre, les autres en plomb, d'autres enfin en terre cuite. On y retrouve, nous apprend un honorable archiviste dinantais, les têtes coiffées de casques, les saint Lambert, les ornements et les sculptures qui ornent les plats, les bassins, etc., conservés dans les musées. On peut dire que l'industrie des couques est la petite sœur de la dinanderie métallique : elles sont contemporaines ou peu s'en faut ; l'une est une application de l'autre. Les objets domestiques en cuivre battu travaillés au repoussé présentent en creux, à la surface inférieure, les mêmes figures qui s'arrondissent en bosse à la face supérieure. Les boulangers ont été naturellement amenés à faire marteler des dinanderies à leur usage, comme nos cuisinières donnent une forme plus ou moins élégante à leurs pâtés au moyen de moules métalliques. L'originalité de la couque de Dinant est là tout entière. Le dessin s'imprime sur la pâte à l'état solide. Au reste, il y avait autrefois deux espèces de moules, les uns creusés dans le métal coulé, cuivre ou plomb, les autres en terre cuite, puis d'autres travaillés au marteau dans des lames de cuivre.

La dinanderie était, au quatorzième siècle, une industrie considérable, renommée en Angleterre et en France. Les guerres intestines, les vicissitudes politiques, lui firent le plus grand tort : le sac de Dinant par Charles le Téméraire (1467) lui porta un coup mortel ; les ouvriers se dispersèrent. Une ordonnance du prince-évêque de

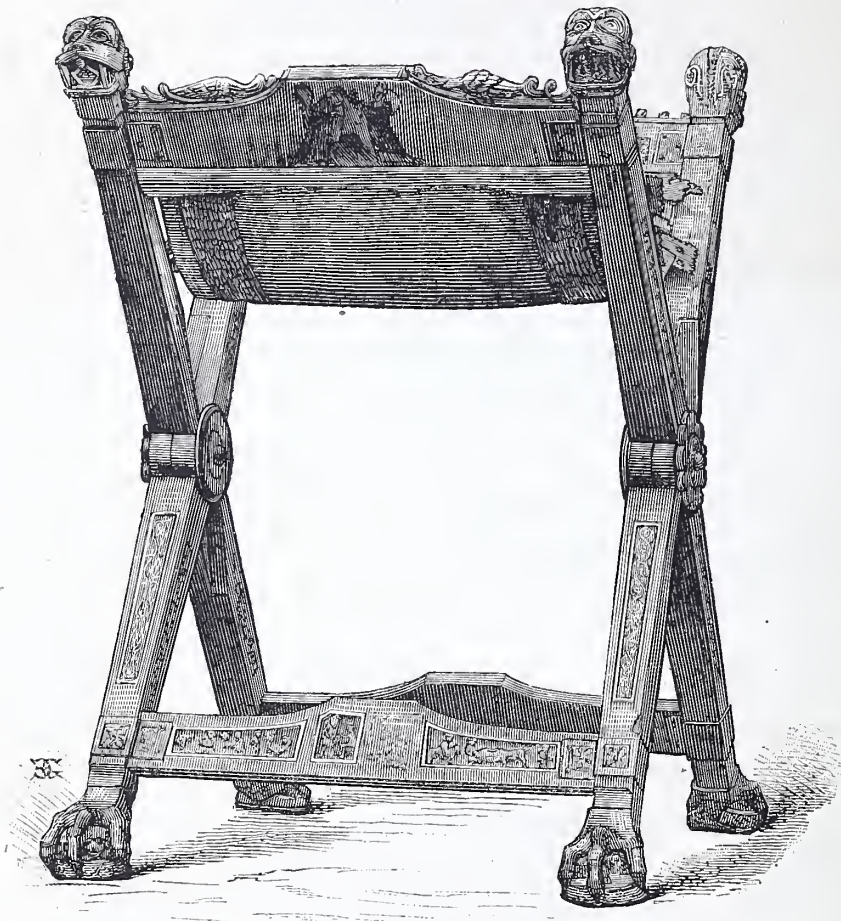
Liège Ferdinand de Bavière (13 octobre 1622) nous apprend que la corporation des poliers et fondeurs s'était reconstituée au dix-septième siècle; mais les jours de splendeur étaient passés. On travailla encore pour les églises, mais ce furent surtout les moules de couques qui conservèrent leur vogue. Aujourd'hui, les artistes creusent les dessins sur le bois de poirier.

L'industrie des gâteaux resta longtemps le privilège de certaines familles; on cite notamment les Lahaye et les Fresse, qui augmentèrent la fabrication par leur activité et les nouveaux dessins d'ornementation. Peu à peu tout le monde s'en mêla; cependant l'exportation, au siècle dernier, ne s'étendait guère au delà des limites de la principauté de Liège. Elle a pris de nos jours une extension beaucoup plus grande. Une fois qu'on eut renoncé aux anciens sujets, on ne s'arrêta plus: de véritables artistes ont travaillé pour le pain d'épice, qui se conserve plus d'une année sans la moindre altération. (1)

PLIANT DU QUINZIÈME SIÈCLE.

On sait que, dans les premiers siècles du christianisme, les basiliques renfermaient des sièges élevés, disposés en demi-cercle derrière l'autel, et sur lesquels prenaient place l'évêque et les prêtres qui l'accompagnaient; presque toujours en pierre ou en marbre, ils étaient fixés, souvent scellés dans la muraille et quelquefois même taillés en relief dans l'épaisseur du mur lui-même, comme cela a lieu encore en Grèce et en Russie, où les traditions de la primitive Église se sont presque toutes conservées dans leur pureté, et ainsi qu'on le voit, par exemple, à la curieuse église de Torcello, près de Venise (2).

Plus tard, on se servit de sièges de métal ou de bois en forme de *pliants*, semblables à ceux qui étaient en usage dans la vie civile et qui pouvaient facilement être transportés; recouverts d'étoffes et de coussins d'une plus ou moins grande richesse, ils servaient de sièges aux souve-



Musée de Munich. — Pliant du quinzième siècle. — Dessin d'Edouard Garnier.

rains, aux grands seigneurs et aux évêques. Le plus ancien meuble connu en ce genre est certainement le fauteuil dit, à tort ou à raison, de *Dagobert*, que nous avons publié (tome I^{er}, page 388). C'était, dans l'origine, un véritable *pliant* qui, après avoir été restauré, est devenu rigide par suite de l'adjonction d'un dossier en bronze (3).

L'usage de ces sortes de pliants ou *faudesteuils* se conserva longtemps; les sculptures en ivoire et les miniatures nous en montrent fréquemment qui sont d'une très-grande richesse d'ornementation, et, suivant M. de La-

borde, c'était, au moyen âge, la chaise par excellence, le siège d'honneur; leur fourniture rentrait dans les attributions du peintre de la cour qui en faisait lui-même les peintures, tandis que le bois et les sculptures qui l'ornaient étaient exécutés par les imagiers.

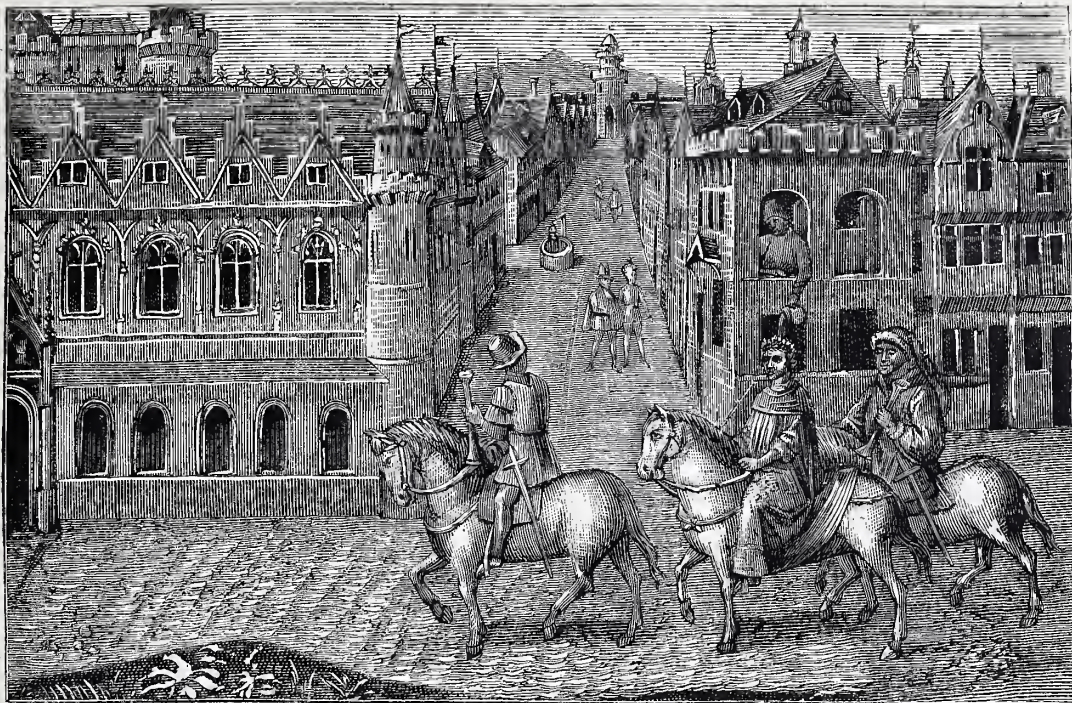
Le pliant que représente notre gravure devait être un de ces meubles. Il est à la fois décoré de peintures et de sculptures, et d'autant plus intéressant, outre son mérite artistique, que c'est un des rares « faudesteuils » du quatorzième ou du commencement du quinzième siècle qui soient parvenus jusqu'à nous, ou du moins que possèdent les musées ou les collections ouvertes au public.

(1) Auguste Hock (*Méluſine*).

(2) La partie supérieure du dossier de ce fauteuil, en bronze ciselé, paraît être une restauration du temps de Suger. — Voy. t. I^{er}, p. 142, de l'*Histoire de France* de MM. Henri Bordier et Édouard Charton.

(3) Voy. t. XL, 1872, p. 57 et 97.

LOUIS IX TRAVERSANT PARIS.



Miniature d'un manuscrit du quinième siècle (Bibliothèque royale de Bruxelles). — Dessin d'Édouard Garnier.

Des trois personnages chevauchant que représente notre vignette, l'un, celui du milieu, est un roi, un grand roi. Tous trois s'en vont, en simple appareil, par les rues de Paris. Le petit jour pointe à peine sur les toits, mais déjà les matineux et les besogneux sont sur pied ; on le voit bien par les silhouettes qui se détachent sur le pavé de la rue. A la fenêtre d'une maison, tout juste au moment où passe la chevauchée, un homme en bonnet de nuit met le nez à l'air, et ce n'est pas pour humer la fraîcheur du matin : on suppose qu'il fait acte de malice méchante, avec une pointe de mépris pour les cavaliers sitôt levés et qui semblent marcher à quelque besogne pressée. En réalité, l'anecdote serait mince, s'il ne s'y rattachait un fait particulier conservé par l'histoire.

Disons que notre gravure est la reproduction sur bois d'une miniature tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Ce manuscrit, un de ces splendides *codices* que l'art flamand exécutait pour la maison de Bourgogne, est une sorte de résumé de la doctrine et de la morale de l'Église, extrait des livres saints, des Pères, des légendes, etc. Il contient de très-belles grisailles ; le texte en a été « grossé » par David Aubert, « très humble et très indigne escrivain » du duc Philippe le Bon, « en la ville de Brouxelles, l'an mil cccc et LXII. »

Voici le paragraphe relatif à la miniature :

« Exemple au propos de humilité. Et cōment saint Loys roy rendy à ung estudiant de Paris le bien pour le mal sans contrainte.

» Cy nous dist cōment le bon roy saint Loys de France aloit une fois de nuit aux matines aux Cordeliers de Paris et deux sergans d'armes avecques luy. Et ung estudiant par mesprison luy tumba son orinal sur son chief. Et le lendemain il manda l'estudiant et luy donna la prebende de Saint Quentin en Vermendois pource qu'il estoit coutumier de soy relever à celle heure pour estudier. Mais il peust sur tel avoir tumbé son orinal quy ne l'eust pas si

bien payé. Car ja soit ce qu'il ne le feist mie à escient ne de fait apensé, plusieurs sont quy s'en fussent courouchiés. Mais le très humble roy saint Loys vouloit accomplir les commandemens de nostre Seigneur Dieu qui nous commande que nous rendons bien pour mal. Si sourmonterons toutes autres gens. Mais ceulx ne s'en prennent point garde que ee que l'on leur a meffait ne veulent pardonner nullement pour l'amour de Jhesucrist nostre souverain Seigneur. »

LES SOUVENIRS DE JEAN LE TYPOGRAPHE.

AUTOBIOGRAPHIE.

Suite. — Voy. p. 139, 146.

Le jour commençait à poindre. Le gars s'habilla, descendit de son perchoir, donna du foin aux chevaux, les étrilla, les sortit de l'écurie, et s'en alla.

J'étais donc seul maintenant dans cette vaste et sombre écurie ! Seul ! oh ! que non pas. Je ne tardai pas de voir par centaines voler les chauves-souris ; elles rentraient du dehors et se fauflaient entre les solives ; plusieurs me rasèrent les yeux de leurs ailes immondes. Ce fut ensuite des rats, puis un gros animal inconnu que j'ai su depuis être un putois.

Finalement, il fallut se lever, car l'appétit venait. Je m'habillai comme je pus, emboîté dans ma cage ; mais impossible de retrouver mes souliers. J'avais dû les laisser choir dans la litière des chevaux ; mais la litière était devenue fumier : c'est là qu'en effet je retrouvai ma chaussure ; encore me fallut-il, pour la retrouver, marcher avec mes bas dans tout ce gâchis. J'arrivai bien propre devant M^{me} Labordette. Heureusement, la brave femme n'y prit nulle attention. Je dois dire tout de suite, pour n'y plus revenir, que dans les huit jours que je passai chez elle, elle ne s'occupait de moi que pour me donner à man-

ger; les mains, les pieds, la figure, les cheveux, les habits, tout cela devint ce qu'il put.

Mais comment se passèrent ces huit jours? On me fit bel et bien travailler: j'aidais les gars à vider l'écurie et l'étable; je charriais l'eau, le fourrage; j'aidai un jour à vanner l'avoine, un autre jour à battre le beurre; je portais au gars la collation dans les champs.

Ce fut une vraie semaine de travaux forcés, châtement dû à ma faute, je le sentais bien. J'oublie de dire que toute la semaine il plut. Le gars, pour aller aux champs, avait aux pieds des galoches comme tout le personnel de la ferme; mais que devinrent mes souliers de ville dans la terre nouvellement labourée? que devinrent mes vêtements mouillés et resséchés dix fois, couverts de boue un jour, et l'autre de poussière, sans que jamais la brosse atténuaît la souillure? Je fus pris moi-même d'un superbe rhume de cerveau, et j'étais sans mouchoir!

Avec tout cela, je n'avais rien vu encore du pays que la maison en terre de Labordette, son champ, qui ne me paraissait que boue; et puis l'écurie, l'étable, la porcherie, qui n'étaient que fumier.

Le soir du sixième jour était arrivé sans que j'en susse rien, et je me disposais à coucher encore dans la cage avec le gars, lorsque Labordette me dit: «Petiot, en route!» et nous voici de nouveau dans la carriole. Le soleil venait de se lever quand nous arrivâmes à l'Image Saint-Christophe; mon père, ma mère, mes frères, mes sœurs, le vieil ami Cardot, le cher typographe, et tout le personnel de Saint-Christophe, et tous les voisins, attendaient devant l'auberge le retour du fugitif. Ce fut un cri de joie quand on aperçut de loin la voiture de maître Labordette; mais ce fut un cri d'horreur quand on m'aperçut moi-même, cri d'horreur qui bien vite se changea en éclats de rire, lesquels éclats de rire gagnèrent, je crois, tout le quartier.

Ma mère, sans rien dire, me prit par la main, me fit monter dans sa chambre, et me plaça devant une glace. Peu s'en fallut que moi-même je ne me méconnusse.

Vint le quart d'heure du nettoyage; besogne difficile. On en vint à bout toutefois, le savon aidant et la patience.

Cette mésaventure ne me fit pas perdre le goût de la géographie, mais elle me fit perdre tout à fait le goût des voyages. La vue seule d'une charrette me faisait frémir, et jamais plus je ne remis le pied à l'auberge les jours de marché, dans la crainte d'y rencontrer Labordette. D'ailleurs, je commençais à grandir. J'allais à l'école plus assidûment, et j'aidais quelquefois à porter le pain, et puis je passais une partie de mon temps (le dimanche surtout) avec notre voisin le typographe. Nous nous promenions ensemble, mais à la condition de ne jamais dépasser les barrières d'octroi; la campagne, aperçue même de loin, m'épouvantait.

J'avais aimé de tout temps la lecture, mais il s'y joignit, vers quinze ans, la passion du théâtre. Il y avait heureusement dans notre ville une assez bonne troupe, et l'on y jouait encore, en ce temps-là, quelques-uns de nos chefs-d'œuvre classiques. Les acteurs en renom venaient quelquefois, et je pus entendre Rachel, M^{lle} Georges, Samson, Monrose, etc.

J'apprenais dans Molière ou Corneille des rôles tout entiers, et je les récitais, je les jouais, n'ayant que moi-même pour spectateur, mais spectateur plein d'enthousiasme.

Cela me donna le goût des vers, et je ne tardai pas d'en faire; heureusement ils ne furent connus que de moi et de mon ami Cardot, qui eut la bonne foi de les trouver mauvais, en quoi il me rendit un grand service.

A seize ans, ainsi que j'ai dit, j'étais entré à l'imprimerie; je commençai par y composer des affiches, et puis,

assez vite, grâce aux bons conseils de Cardot, j'arrivai à travailler au journal. Les ouvriers que j'y connus étaient tous assez bons enfants, et quelques-uns intelligents et instruits. Je me liai d'amitié avec deux ou trois d'entre eux; nous nous entre-prêtions des livres; nous nous réunissions le dimanche et nous causions. Art, science, littérature, philosophie, tout y passait, avec une liberté, un sans-gêne, mais en même temps avec une naïveté et une bonne foi d'appréciation qui donnaient à nos causeries un charme inexprimable. Et quelles bonnes histoires! quels joyeux éclats de rire! Nous avions dans le sang les petitements de la Gaule; mais nous ne le savions pas, nous n'y pensions pas; nous nous cachions même un peu pour être gais à notre cœur content. Nous avions, ô ciel! la bonhomie de nous croire méchants. Il faut expliquer ceci. Nous imprimions un grand journal quotidien. Outre le rédacteur en chef, il y avait les rédacteurs en sous-ordre, chargés, l'un des théâtres, l'autre de la chronique judiciaire, un troisième de la chronique locale, le quatrième des arts, des lettres et des sciences; enfin venait la petite rédaction officieuse. Mais le plus amusant de tous, c'était le rédacteur en chef. En chef! c'était bien le mot. Hauteur du monsieur, 1^m.97; poitrine vaste et sonore, chevelure de lion, mais déjà grisonnante; visage tout en moustaches, et l'attitude d'un tambour-major; voilà pour le physique. Quant au moral de cette grande machine, ce n'était que timidité, mélancolie, désespérance. Jamais on ne l'avait vu rire; il ne se plaisait qu'aux histoires lugubres. Chaque matin, au réveil, les lecteurs de notre journal trouvaient, pour la France et l'Europe, l'annonce de quelque épouvantable catastrophe. Je fus quelquefois chargé d'aller prendre chez lui sa « copie »; je le trouvais en train de l'écrire, et pouvais le contempler. On eût dit véritablement qu'assis au bord des fleuves de Babylone, il pleurait la ruine de Jérusalem. Je savais un peu dessiner, et je faisais au retour les charges les plus drôles. Il en résulta même une aventure qui faillit ne pas être risible pour moi. Le rédacteur en chef écrivait ses articles sur tous les papiers qui lui tombaient sous la main, et que souvent il ramassait par terre dans son bureau ou à l'atelier, lorsqu'il y venait corriger ses épreuves. C'est ainsi qu'un jour une feuille tombée de ma poche fut recueillie par lui, sur laquelle je l'avais représenté versant d'une lucarne ses larmes dans la gouttière, d'où elles s'écoulaient dans un lugubre réservoir au-dessus duquel on pouvait lire le titre du journal. Sans prendre garde au dessin, il écrivit sur le côté opposé une de ses jérémiades les plus désolées. Le hasard voulut même qu'il la terminât par cette phrase: « Ah! pleurons, pleurons toutes nos larmes en voyant la malheureuse France livrée aux périls imminents et terribles d'une politique qui... » Là-dessus, tournant son feuillet et le plaçant sur ceux qui l'avaient précédé, il aperçut sa charge.

Notez que j'étais là présent... Je le vis d'un mouvement convulsif porter sa main à son front; on eût pu le croire atteint de pétrification, et j'étais moi-même comme paralysé. Cependant la circulation reprit son cours chez l'un et chez l'autre, et je vis le rédacteur en chef diriger lentement vers moi deux yeux effrayants, non pas de colère, mais de sombre tristesse.

— Jean, me dit-il, c'est vous qui avez fait cela.

Je ne pus répondre. Il reprit:

— C'est mal. Vous pouviez vous moquer de moi, mais vous deviez respecter le journal.

Ce fut tout. Jamais depuis il ne me reparla de rien, et je vis qu'il y avait du bon dans cette âme, au milieu de tant de choses risibles.

Mais ce qui me le fit encore plus respecter, c'est que

lui-même il cessa pour toujours de parler dans sa prose de sanglots et de larmes : la critique d'un enfant avait suffi pour qu'il se corrigéât d'un défaut ; ceci lui faisait honneur. Je ne riais donc plus du rédacteur en chef ; mais les autres, nous en sommes-nous assez divertis ! Il y eut entre autres, pendant deux ou trois ans, un petit noir chargé de la chronique locale et du théâtre... Et puis un gros bonhomme, pour la partie scientifique, dont la suffisance et les grands airs d'infatuation et de respect pour lui-même faisaient notre bonheur.

Et cependant, sauf un très-petit nombre d'exceptions, je finissais toujours par découvrir en chacun d'eux quelque chose qui me les faisait prendre en amitié, et je reconnus de bonne heure combien sont rares les caractères complètement méprisables. Me voilà vieux aujourd'hui ; mais quand je résume mes souvenirs, j'y retrouve tout au plus deux ou trois exemples d'une dégradation morale complète.

La suite à la prochaine livraison.

ADMINISTRATION DE LA FRANCE

— AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 89.

LES SERGENTS ET HUISSIERS.

C'a été un ample sujet de malédictions et de railleries, de quolibets et de violences, pour la verve parfois brutale de nos pères, que les humbles fonctions du *sergent* ou *huissier*. Humble, en effet, était le personnage, humble la mine, humble le rôle : *sergent* vient de *servire*, servir, celui qui sert, presque le domestique. Pasquier, dans ses *Recherches*, discute une autre étymologie qui, si elle n'est point vraie, est du moins plaisante : « Quelques-uns, dit-il, affirment que c'est un mot composé : *sergens*, de *serre-gens*, d'autant que leur état est voué à la capture des malingisans. Toutefois, je ne doute point, ajoute-t-il, qu'il n'en vienne point, mais de *serviens*, mot latin, par un changement de *v* en *g* qui nous est très-familier. »

Huissier vient de *huis*, qui veut dire porte. C'est donc l'homme qui garde la porte, qui rôde tout autour à l'intérieur et à l'extérieur, qui empêche d'entrer ceux qui sont dehors et de sortir ceux qui sont dedans ; c'est lui dont la voix aigre, comme dans le *Mariage de Figaro*, agace l'oreille de l'auditoire en glapissant trois fois : « Silence, Messieurs ! silence ! » C'est lui encore qui, dans les moments de débâcle, lorsque la ruine et le déshonneur menacent une famille en larmes, entre doucement, l'oreille basse, et, de sa voix la plus bénigne : — « Monsieur, c'est un petit exploit », dit-il ; et cet exploit n'est rien que le signal de la faillite, et pour quelques hommes le premier coup de poignard dans le cœur. Vous connaissez la chanson de la femme du pauvre et son triste refrain :

Jacque, il me faut troubler ton somme.
Dans le village, un gros huissier
Rôde et court, suivi du messier.
C'est pour l'impôt, las ! mon pauvre homme.

Lève-toi, Jacques, lève-toi ;
Voici venir l'huissier du roi.

Regarde : le jour vient d'éclorer ;
Jamais si tard tu n'as dormi.
Pour vendre, chez le vieux Remi,
On saisissait avant l'aurore.

Lève-toi, Jacques, lève-toi ;
Voici venir l'huissier du roi.

Elle appelle en vain ; il rend l'âme.
Pour qui s'épuise à travailler
La mort est un doux oreiller.
Bonnes gens, priez pour sa femme.

L'huissier mérite-t-il tant de colère et tant de haine ? Est-ce lui le vrai coupable, comme il est vraiment parfois le martyr ? Les fonctions sont peu relevées, mais le but est utile et bon ; car, en somme, ce *sergent*, de qui est-il le serviteur ? De la Loi. Qui l'envoie ? La Justice. A quelle porte veille cet *huissier* ? A la porte du tribunal. Voilà ce qui relève singulièrement son rôle, ce qui l'a mis justement, de nos jours, dans un rang plus honorable et plus digne. Mais nos pères n'ont pas toujours voulu voir ce qu'il y avait derrière cet homme au visage triste ; ils n'ont pas voulu savoir qui l'envoyait, et il nous ont légué son nom chargé ainsi d'un souvenir ineffaçable de ridicule ou de mépris.

Voyons quelle est son histoire. Chose curieuse, chez les Romains, peuple tant ami des procès, et où l'organisation de la justice était allée si loin, l'huissier n'est apparu que très-tard, et semble n'avoir jamais eu la même importance que chez nous. La coutume était que l'adversaire appellât lui-même sa partie au procès. Dans une satire d'Horace, le poète se promène par les rues de Rome, escorté d'un fâcheux dont il ne peut se défaire. Heureusement cet homme est en procès ; il est rencontré par son adversaire, et celui-ci : « Où vas-tu, scélérat ? s'écrie-t-il à haute voix ; il faut, il faut venir à l'audience ! » Il lui met la main sur le collet et veut l'entraîner au tribunal ; l'autre résiste ; cris de part et d'autre ; tumulte et concours de peuple, dont Horace profite pour s'esquiver. Voilà les scènes qui se passaient parfois dans les rues de Rome, et qui prouvent bien que l'huissier n'est pas chez nous un officier inutile.

L'origine des sergents et huissiers, dans notre histoire moderne, se rattache à la féodalité. Elle emprunte même à cette source quelque chose de noble et de chevaleresque, qui ne tarda pas à se perdre. Au début, alors que tous les individus étaient en armes les uns contre les autres, et que les délinquants attendaient de pied ferme, le pot en tête et l'épée à la main, les hommes du seigneur suzerain chargés de les appeler en justice ; en ces temps-là, la charge de sergent n'était point sans périls sérieux ; il fallait du cœur pour porter des exploits. Aussi la Coutume de Normandie qualifie très-noblement le rôle des premiers sergents :

« Sous les vicomtes, dit-elle (on sait que les vicomtes remplissaient en Normandie les mêmes fonctions que les prévôts dans d'autres parties du territoire), sous les vicomtes sont les sergens de l'épée, qui doivent tenir les vües et faire les semonces (sommations) et les commandemens des assises, et faire tenir ce qui y est jugé et délivrer par droit les namps (gages) qui sont saisis. C'est pourquoi ils sont appelés *sergens de l'épée* ; car ils doivent justicier vertueusement à l'épée et aux armes tous les malfaiteurs, et tous ceux qui sont diffamés d'aucuns crimes, et les fugitifs. Et c'est pour cela qu'ils ont été établis principalement, afin que ceux qui sont paisibles fussent par eux tenus en paix. »

Certes, voilà un idéal assez beau du rôle des sergents. Malheureusement ils s'efforçaient assez peu de le mettre en pratique. Brutaux au milieu de mœurs brutales, ils se livraient fréquemment à des actes de violence qui déshonoraient cette épée de la justice qu'ils avaient entre les mains. Dès les temps anciens, le proverbe suivant les englobait, avec d'autres êtres nuisibles, dans la malédiction populaire :

Un mauvais gouverneur en une ville,
Un noyer en une vigne,

Un pourcean en un blé,
Un amas de taupes en un pré,
Un sergent en un bourg :
C'est assez pour gaster tout.

Aussi la royauté, qui se servit fréquemment de ces utiles auxiliaires, s'efforça de mettre un terme à leurs excès. La plupart des ordonnances qui s'occupent de l'administration de la justice se gardent bien d'oublier la réforme de la *sergenterie*.

On les met, en 1309, sous l'autorité directe des baillis. Cette même année, une ordonnance importante règle leur nombre et leurs attributions, au moins dans la ville de Paris. Les considérants sont curieux : « Comme plusieurs plaintes sont venues à notre seigneur le Roy, pour raison de son peuple qui estoit grièvement grevé et opprimé, par la grande multitude et oppression des sergens à cheval et à pied du Châtelet de Paris, par les grandes extorsions qu'ils fesoient; etc. » Cette ordonnance met la nomination des sergens dans les attributions du prévôt de Paris; elle en limite le nombre à soixante à cheval et quatre-vingt-dix à pied, plus douze *sergens à la douzaine*, pour servir de garde au prévôt lui-même. « Nul sergent à pied ne pourra faire arrest, ni saisie, ni mettre personne en prison, si ce n'est par l'express commandement du prévôt ou de son lieutenant. Le sergent à cheval n'aura pour sa journée que six sous parisis; le sergent à verge, pour commandement ou exécution faite hors des portes de Paris, n'aura que quatre deniers, et dans les portes deux deniers. Toutes les fois que l'on criera à la justice du Roy, tous les sergens viendront sans délai, à moins qu'ils ne soient hors de la ville et qu'ils n'aient excuse ou dispense du prévôt de Paris. Et toutes les fois que le Roy viendra à Paris ou s'en ira, ils viendront recevoir les ordres du prévôt, et ils feront la même chose quand le feu sera à Paris. Enfin, quiconque sera trouvé sergentant, qui ne sera pas du nombre prescrit par cette ordonnance, sera mis en prison au Châtelet pour être puni, et tous ceux qui seront trouvés contrevenant aux choses marquées ci-dessus, seront également punis et privés de leur office. »

Ni cette ordonnance, ni tant d'autres qui se succédèrent pendant tout le cours du quatorzième et du quinzième siècle, n'empêchèrent les sergens de croître en nombre. Écoutons les doléances des états généraux en 1483 : « Et quant aux sergens, qui sont les moindres officiers de la justice, toutefois sont-ils les premiers ministres; car ce sont ceux qui évoquent et appellent les parties en jugement. Il semble aux Estats que le nombre de ces gens doit être réduit et ramené au nombre ancien; car en un bailliage ou une sénéchaussée, où il y avoit autrefois seulement vingt ou trente sergens, on en trouve aujourd'hui cent ou deux cents; et ce sont gens oiseux (paresseux), excommuniés, et le plus souvent de mauvaise et dissolue vie. Et ces sergens devroient être gens honnêtes et de bonne renommée, sachant lire et écrire, et mettre en termes honnêtes les relations de leurs exploits; et il doit être prohibé et défendu aux baillis et sénéchaux de créer à l'avenir de nouveaux sergens en plus grand nombre que les anciennes ordonnances l'indiquent, et surtout qu'ils gardent lesdites ordonnances. »

Au sujet de l'ignorance des sergens à laquelle il est fait allusion ici, certaines anecdotes couraient dont la liste serait longue. En voici deux.

Deux huissiers nouvellement reçus, et qui n'avaient encore guère fait de procès-verbaux, furent chargés d'une contrainte contre un village pour le recouvrement de la taille. Ils eurent affaire à des gens qui prirent mal la chose, et ils furent battus d'importance. Ils ne manquèrent pas d'en dresser un grand procès-verbal et d'exagérer les excès

commis contre des membres de la justice : « Lesquels assassins, disaient-ils, en nous outrageant et excédant, prenoient Dieu à témoin depuis la tête jusqu'aux pieds, et proféroient tous les blasphèmes imaginables contre ledit Dieu, soutenant que nous étions des coquins, des fripons, des scélérats et des voleurs, *ce que nous affirmons véritable*; en foi de quoi, etc., etc. » Ces huissiers furent admonestés pour leur ignorance.

Plus tard, au dix-huitième siècle, lors des luttes religieuses qui se manifestèrent à l'occasion du refus des sacrements aux jansénistes, le curé d'un bourg près de Paris refusa l'extrême-onction à un moribond, sous prétexte d'une doctrine erronée. Les parents du malade eurent recours à un huissier pour sommer le pasteur d'administrer le mourant, et cet huissier dressa son acte en ces termes : « Sommé et interpellé M..., euré de..., d'administrer dans le jour les derniers sacrements au sieur..., son paroissien, étant actuellement dangereusement malade, sinon, et faute de ce faire dans ledit jour, et icelui passé, proteste que ladite sommation *vaudra lesdits sacrements*. A ce qu'il n'en ignore, etc. »

On voit que cette ignorance ne donnait pas lieu sans raison aux plaisanteries des rieurs, puisqu'une assemblée grave, comme celle des états généraux de 1483, s'occupait sérieusement d'y porter remède.

Ces plaintes nouvelles furent encore suivies de nouvelles tentatives de réforme. On rappela encore une fois les anciennes ordonnances, on en fit de nouvelles; le mal gagnait cependant, et en 1485 on croyait faire une œuvre importante en réduisant à deux cent vingt le nombre des sergens à cheval et des sergens à verge du Châtelet de Paris.

Dès cette époque, d'ailleurs, les fonctions des sergens étaient différentes de celles des huissiers. Tandis que les premiers étaient, comme on le voit, plus spécialement investis de tous les actes qui se passaient hors du tribunal, comme citations, exécutions et jugements; les autres, au contraire, restaient à l'intérieur, faisaient la discipline de l'assemblée, introduisaient les témoins et les parties, enfin se chargeaient de tout le service de l'audience. Peu à peu cette distinction s'accrut tellement, que les sergens se séparèrent presque complètement du service de la justice. Leur nom, d'ailleurs, tendait à se confondre avec celui des sergens d'armes, soldats spéciaux dont les rois se servirent d'abord comme de gardes, et dont ils firent bientôt le noyau de l'armée royale opposée à l'armée féodale.

Les huissiers, au contraire, prirent une importance de plus en plus grande. A mesure que l'ancien caractère féodal de la nation tend à disparaître, que l'autorité du roi devient plus forte, que les procès se multiplient, que le règne de la paperasserie s'étend, les huissiers gagnent aussi et s'accroissent. Dès la fin du moyen âge, leurs charges entrent définitivement dans la série des offices judiciaires, et deviennent vénales.

La suite à une autre livraison.

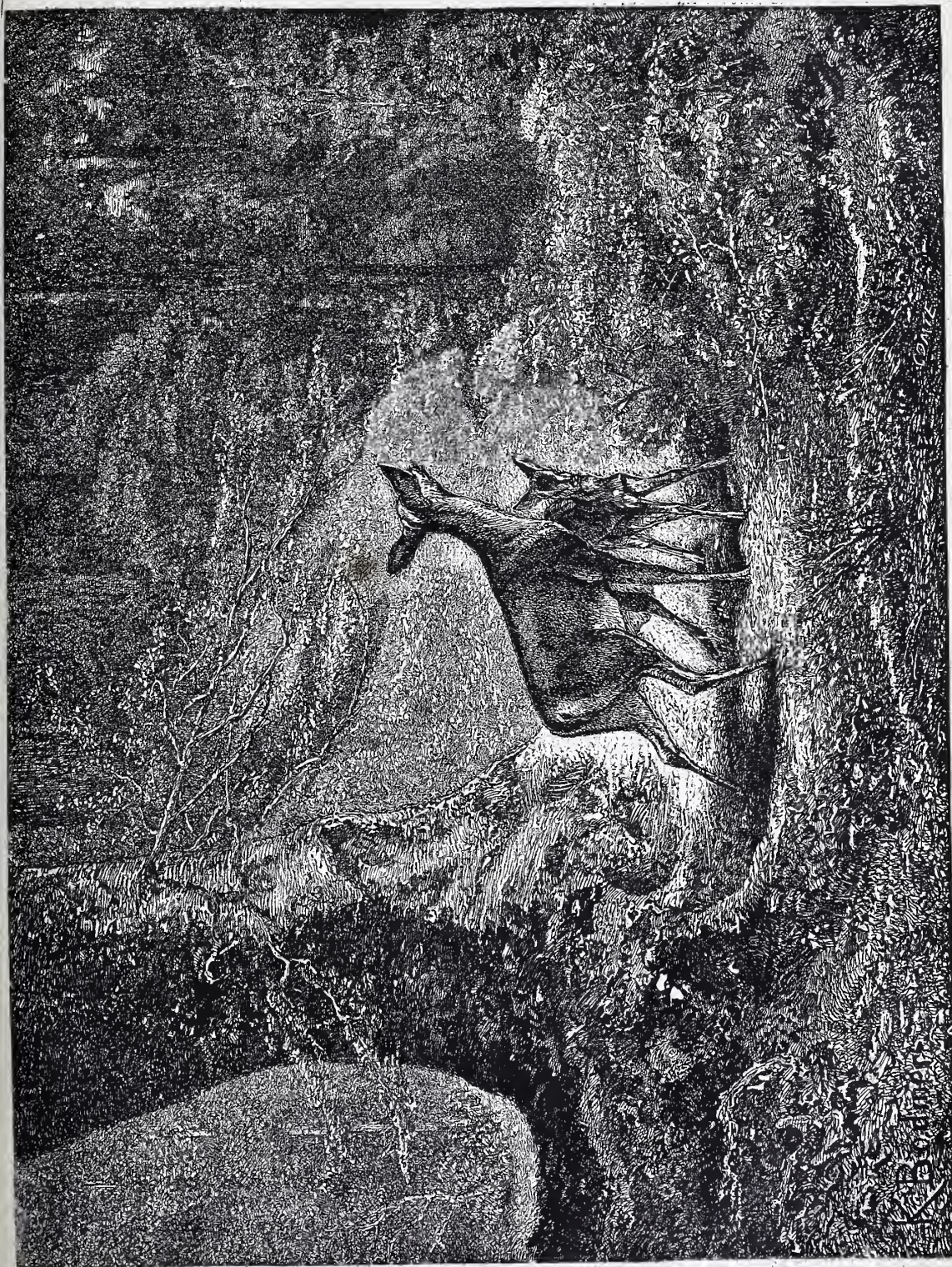
LA CHEVRETTE ET SON FAON.

Les animaux les plus faibles, les plus timides, chez lesquels la simplicité de leurs actes ordinaires dénote des instincts assez bornés, semblent, à de certaines époques de leur vie, particulièrement quand ils ont des petits, acquérir des facultés supérieures. Il en est ainsi de la femelle du chevreuil. La chevrette montre habituellement peu de prudence; elle ne paraît pas avoir, non plus que le mâle, une notion bien claire du danger. On les surprend souvent tous deux dans des endroits découverts, dans les

clairières des bois ou dans les champs environnants ; on peut s'approcher d'eux à de faibles distances et les observer longtemps sans qu'ils cessent de paître ; ou bien ils lèvent la tête et vous regardent avec curiosité, sans bouger, sans songer à fuir. Un pas de plus, un geste, le bruit de la voix, leur révèlent tout à coup le danger auquel ils sont

exposés, et en quelques bonds d'une rapidité extraordinaire ils disparaissent dans le taillis.

Quand la chevrette est mère, elle agit tout autrement ; elle devient extrêmement clairvoyante et circonspecte. Elle se tient avec son faon dans les fourrés les plus épais et les plus retirés ; elle a toujours l'œil et l'oreille au guet ;



La Crainte, tableau par Karl Bodmer. — Dessin de Karl Bodmer.

au moindre bruit lointain, elle tressaille, elle est prête à partir. Quand le vent change, elle change aussi de retraite, pour être à portée de sentir et d'entendre ce qui peut venir la menacer du dehors. Elle ne s'écarte jamais de son petit ; elle l'emmène partout avec elle ; elle ne le laisse jamais s'éloigner ; elle ne veut pas le perdre de vue in-

stant. Il n'y a qu'une circonstance où elle se décide à le quitter, et c'est pour le sauver par une ruse dont se servent aussi certains oiseaux : quand un ennemi, un animal carnassier ou un chien de chasse, la découvre, elle fuit devant lui, mais de façon à se laisser apercevoir ; elle attire et retient sur elle son attention ; puis, quand elle l'a ainsi

entraîné loin de son petit, elle se dérobe et retourne en toute hâte à l'endroit où elle a laissé celui-ci.

Une chevrette à qui on a enlevé son faon oublie sa timidité, suit longtemps le ravisseur, témoigne sa douleur en courant de tous côtés, en faisant entendre des appels lamentables. « Cette tendresse maternelle, dit un naturaliste, m'a plus d'une fois touché et m'a fait remettre en liberté le faon que j'avais enlevé. La mère, à ma grande satisfaction, examinait soigneusement si rien n'était arrivé à son nourrisson; elle exprimait par ses caresses et ses gambades toute la joie qu'elle éprouvait à le retrouver sain et sauf. »

MICHELI (1).

« Je suis touché de l'instinct de ces petites bêtes (les hirondelles) qui, ayant à leur disposition toutes les maisons de la ville et de la campagne, s'en iront de choix faire leur nid au fond de quelque pauvre cour humide, obscure; et là, par leur gazouillement si gai, par leurs mouvements gracieux, viennent réjouir quelque pauvre infirme dont cette cour est tout l'horizon.

» Il y a, comme cela, des êtres humains, des cœurs humains, qui, même en dehors du devoir chrétien, ont ce doux instinct de descendre dans les bas-fonds de la société, avec leurs paroles de sympathie, et qui préfèrent cette atmosphère-là aux cercles brillants où leur naissance leur donne place. »

Sans doute, il y a heureusement de ces cœurs humains, et celui d'où sortit un jour ce charmant apologue en était un; s'il battait encore, on n'oserait pas en parler ouvertement et le louer en toute justice. Mais aujourd'hui qu'on n'a plus la crainte d'offenser sa modestie, il est permis de le citer en exemple; aussi bien fait-on déjà mieux que cela: on l'imite.

Une pauvre femme, recevant un cadeau d'aliments, disait, il y a peu de temps: — « Je veux imiter M. Micheli. » Et elle envoya à un plus pauvre qu'elle une part du don qu'elle avait reçu.

Un homme qui passait devant une maison où son goût naturel ne le portait pas à entrer, se dit: — « Je veux faire comme M. Micheli. » Et il franchit le seuil d'une demeure où sa venue causa de la joie.

Pendant près de trente années, Micheli, qui avait une assez belle fortune, participa activement à la direction d'une école de jeunes garçons. Sa grande œuvre consistait dans les visites aux parents des élèves. Il allait les voir à tour de rôle; puis il faisait des visites spéciales toutes les fois que les circonstances l'y appelaient. Un élève donnait-il lieu à quelque plainte grave, Micheli arrivait dans la famille, la prévenait, et, avec son âme tendre et sa fine intelligence, il tenait conseil avec les parents et cherchait avec eux ce qu'il y avait de mieux à faire. Le lit d'un écolier malade le voyait arriver avec sa douce figure, ses paroles affectueuses, et des biscuits, si c'était chose permise. Il s'asseyait et jouait parfois avec les jeunes malades. Ce qu'il a pu répandre ainsi de bons germes dans les âmes, Dieu seul le sait.

Dans sa manière de faire l'aumône, il n'avait pas, dit M. Ernest Naville (2), la banalité inconsidérée de ces bons cœurs qui ne sont pas des cœurs bons, mais des cœurs faibles et paresseux. Il savait le mal que peuvent faire des dons qui alimentent le vice au lieu de soulager la misère.

(1) Né à Genève en 1812, mort en 1875. Il fut appelé à diverses magistratures à titre gratuit; mais il n'a exercé aucune profession lucrative.

(2) *Souvenir de Jean-Louis Micheli*. 1877.

Avant de faire l'aumône, il voulait des renseignements; il prenait la peine de les chercher lui-même. Il recevait les indigents et les questionnait. Il savait faire disparaître le côté froissant de l'aumône. Dans sa manière d'être, les rapports fraternels d'homme à homme couvraient les rapports de riche à pauvre.

Il savait aussi que dans les familles atteintes par la misère, on manque de joie autant et parfois plus que de nourriture et de vêtements. Là où il portait un bon de viande ou de pain, il apportait aussi des fleurs, des jouets pour les enfants. Il jugeait ce superflu chose fort nécessaire. Voici ce qu'il a écrit à ce sujet:

« Pour un grand nombre de ceux qui font l'aumône, un pauvre est quelqu'un qui a besoin d'être logé, vêtu, nourri, rien au delà; mais ce pauvre a aussi un cœur, et s'occuper de ce cœur, soyez-en sûrs, c'est un des meilleurs moyens pour atteindre son âme. Un jour vous apportez une somme assez ronde, montant du loyer, et vous lancez, en sortant, quelque parole bien sèche sur le luxe ridicule d'avoir un chicon ou un canari. Il aurait mieux valu ne rien donner pour le loyer et ne pas injurier l'oiseau. Votre argent n'aura fait aucun bien. Le cœur est ulcéré; et quand, regardant vers la fenêtre ce canari qu'on lui reproche, la vieille fille vous voit traverser la cour, il n'y a pas d'amour pour vous dans son cœur malgré votre beau présent. »

Il avait fait la connaissance d'un prêtre catholique tombé dans la misère. Un jour de Noël, de grand matin, il arrive à la porte de ce pauvre homme. Il sonne, dépose un panier, et se retire à la hâte pour que le don restât pur, le donateur demeurant inconnu. Le panier renfermait du vin, des fruits, quelques gâteaux et un peu d'argent. Micheli avait préparé le tout à l'insu des domestiques de sa maison: sa femme avait été sa seule confidente.

Il se faisait un devoir de la simplicité de la vie, et il en avait le goût. Consommer dans des recherches de sensualité ou dans le luxe l'argent remis aux riches comme un dépôt à utiliser pour les pauvres, lui paraissait une faute grave. Son état de maison était modeste. Même lorsqu'il recevait des hôtes, il ne se permettait pas ces profusions de mets et de vins qui exercent une si triste influence et sur les convives et sur les domestiques.

Il écrivait un jour à un serviteur chargé de porter un don de fruits: — « Qu'ils soient beaux! Quand je donne, je ne veux pas que mes dons sentent l'économie. »

Il était pleinement affranchi de la gêne qui résulte de certaines règles conventionnelles relatives à la distinction des manières. C'était un homme « comme il faut » dans la bonne acception du mot. Il n'affectait aucun laisser aller, aucune négligence dans sa toilette; mais fallait-il remplir un devoir, il bravait sans scrupule les préjugés des esprits étroits. Prendre dans sa voiture une vieille femme pauvre, fatiguée d'une longue route, traverser la ville un panier à la main pour porter des fruits ou des œufs frais à des malades, lorsqu'il eût fallu trop de retard par les domestiques employés ailleurs, c'était pour lui des actions simples, accomplies sans aucun sentiment de fausse honte, encore moins d'ostentation.

Il était très-bienveillant envers ses domestiques; voici quelques-unes de ses réflexions à ce sujet:

« On médit beaucoup des domestiques d'à présent; je voudrais qu'on fit aussi la part des maîtres. Je ne trouve pas tant d'ingratitude, là où les maîtres sont bons. Il y a des gens qui, parce qu'ils donnent de gros gages, veulent être payés d'affection, de dévouement; mais les écus sortent de la bourse et l'affection du cœur. Ce qui vient du cœur va seul au cœur.

» Que de fois au renouvellement des gages n'ai-je pas entendu dire: — Concevez-vous cela? Voilà une personne

qui est depuis deux ans chez nous, pour qui ma femme a eu mille bontés, et qui nous quitte pour trois écus? C'est une ingratitude inouïe! Ah! on voit bien que ces gens-là ne servent que par intérêt. — La cuisinière ne pourrait-elle pas répondre : Je sers pour gagner ma vie et celle de mes vieux parents. Trois écus pour vous sont peu de chose; pour eux et pour moi c'est beaucoup. Je vous ai servi de mon mieux, et vous me laissez me retirer pour trois écus! Puis-je croire à votre attachement?

» Le fossé entre ces deux classes de la société (les maîtres et les domestiques) va s'élargissant chaque jour davantage. Notre époque est spécialement répréhensible sur ce point-là. Je prends pour exemple un détail facile à constater : le logement. Comparez les chambres des domestiques dans les anciennes et dans la plupart des nouvelles maisons. Certains architectes font hautement profession d'humanité envers les ouvriers; ils s'occupent de leur construire des logements salubres, avec un certain degré de confort. Mais s'agit-il des domestiques, il semble parfois qu'on n'y ait pas pensé, et qu'après la maison terminée on se soit dit : « A propos, et les domestiques? » Alors on organise un diminutif d'alcôve dans la cuisine, un réduit sur l'escalier, une soupenette étouffée; et l'on s'étonnera que, logés ainsi, ils aient facilement un peu d'humeur. Et puis, vienne la maladie! Comment voulez-vous soigner là une fluxion de poitrine, une fièvre biliaire? C'est impossible; et ainsi se prend l'habitude d'envoyer ses domestiques à l'hôpital. Autrefois on les traitait comme membres de la famille. »

Micheli pratiquait fidèlement cette vertu qu'il attribuait à nos pères. Sa bienveillance, sous ce rapport, ne se limitait pas à l'enceinte de sa propre demeure. Dans bien des maisons amies, il avait noué des relations affectueuses avec les domestiques aussi bien qu'avec les maîtres. La vanité des sots ne pouvait lui imposer la moindre contrainte quand il avait la conviction que ses actions étaient justes et bonnes.

M. Ernest Naville, qui a recueilli ces faits et beaucoup d'autres semblables, a dit avec raison : « Jean-Louis Micheli a été, dans la haute et pleine acception de ce terme, un homme de bon exemple. »

SALUT INESPÉRÉ D'UN ENFANT.

Parmi les histoires singulières de marins, voici ce que racontait, au sujet d'un nommé Merdabchah, un des capitaines de navires qui vont aux pays du poivre et autres lieux.

Ce Merdabchah avait atteint soixante-dix ans sans avoir d'enfants. Il lui en naquit un qu'il nomma El-Merzaban. Cet enfant devint l'objet de sa plus vive affection; il l'emmenait avec lui dans son navire avec la mère. Un jour qu'il naviguait dans la mer de Barnan pour atteindre Koulam, il demanda l'enfant à la mère qui était dans la cabine. Elle le lui mit entre les bras, et il s'amusa à le balancer, à le faire sauter, jusqu'au coucher du soleil. En ce moment, le vent se mit à souffler avec violence et un des mâts se fendit. Il voulut rendre l'enfant à la mère, mais dans sa précipitation il le laissa tomber dans l'eau sans s'en apercevoir. Le vent soufflait en tempête; il lui fallut s'occuper du gouvernement du navire jusqu'à l'heure de la prière du matin. A l'aube, la mer redevenue calme et le navire en paix, il s'assit et redemanda son fils.

— Mais, dit la mère, tu l'as depuis le commencement de la nuit.

A ces paroles, le vieillard s'arrache la barbe et se frappe la tête; il cherche dans tout le navire.

Le timonier lui dit :

— Sache que depuis la chute du jour le gouvernail est lourd sous ma main. Regardes-y.

On y regarde, et voici que sur la *figure* du gouvernail on découvre une masse qui ne bougeait pas. C'était l'enfant : un homme descend aussitôt et remonte l'enfant, qui n'avait aucun mal. Il le donne à la mère qui présente le sein au nourrisson, et le nourrisson tette paisiblement. Il avait alors quinze mois. (*)

BARTOLOMEO BORGHESI,

FONDATEUR DE L'ÉPIGRAPHIE LATINE.

NÉCESSITÉ DE L'ÉTUDE DE CETTE SCIENCE NOUVELLE
POUR L'INTELLIGENCE DE L'HISTOIRE ROMAINE.

Suite. — Voy. p. 20.

Afin de mieux faire comprendre toute l'utilité, — disons mieux, — la nécessité des études épigraphiques fondées par Borghesi, pour faciliter la connaissance véritable de l'histoire des institutions et de l'administration romaines, nous pensons que rien ne saurait suppléer aux exemples, et nous prenons au hasard quelques monuments épigraphiques dont l'explication permettra de saisir toute la nouveauté et tout l'intérêt de cette étude.

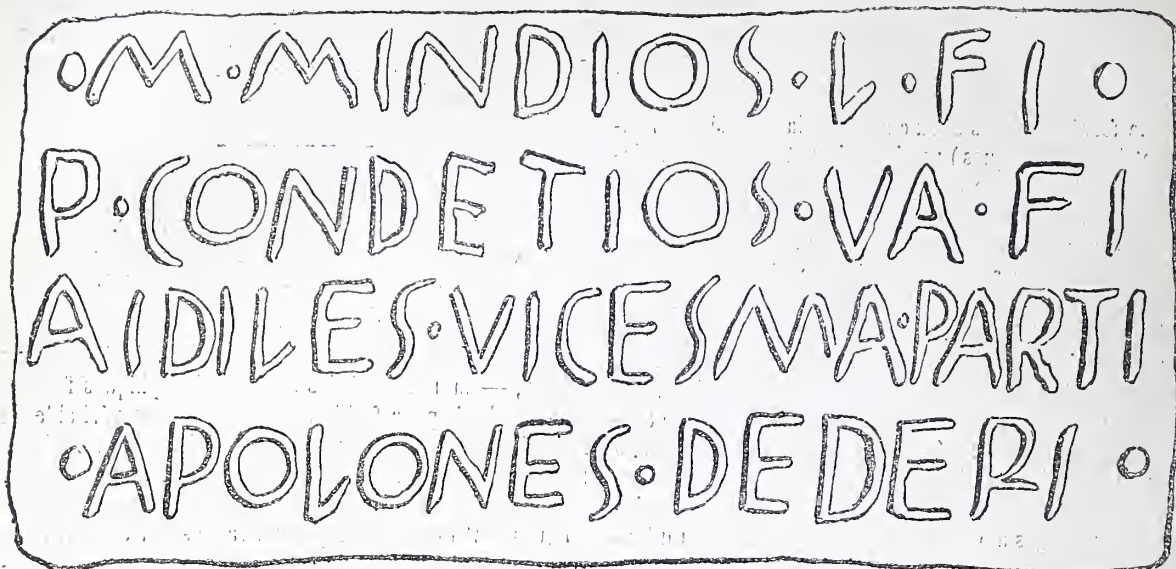
L'Académie de Berlin a entrepris depuis l'année 1863 la publication du recueil universel des inscriptions latines dont la France avait la première conçu le plan, vingt ans auparavant, sous le ministère Villemain. MM. Letronne, Burnouf père, le Clerc, Hase et Egger, formaient une commission qui devait en préparer l'exécution. Malheureusement, parmi ces savants ne se trouvait pas un seul épigraphiste de profession, c'est-à-dire pas un seul disciple de Borghesi. M. Léon Renier ne s'était pas encore fait connaître, et lorsque, longtemps après, la chaire d'épigraphie fut créée pour lui au Collège de France, les Allemands, qui s'étaient déjà fait un nom dans la science nouvelle et s'étaient établis par leur institut archéologique de Rome au centre le plus favorable pour la préparation et la mise en œuvre de cette belle entreprise, en avaient arrêté les bases et réuni les éléments. Aujourd'hui sept volumes in-folio du *Corpus inscriptionum latinarum* de Berlin ont déjà paru, et ils comprennent les monuments antérieurs à Auguste (t. 1^{er}); ceux de l'Espagne (t. II); de l'Orient, de la vallée du Danube, de l'Illyrie et de la Grèce (t. III); ceux de la Bretagne (t. VII), de la Gaule Cisalpine (t. V), une partie de ceux de Rome (t. VI) et de Pompéi (t. IV). Ce vaste répertoire une fois achevé et tenu au courant par la publication parallèle des *desiderata* dans l'*Ephemeris epigraphica*, tous les anciens recueils deviendront inutiles. Le *Corpus* de Berlin est donc, à l'heure présente, le monument le plus important, disons mieux, le seul monument essentiel de la science fondée par Borghesi. Des cours spéciaux sont professés à l'Université de Berlin, et à Paris (Collège de France, École des Hautes Études). Une foule de recueils locaux et d'ouvrages spéciaux ont vu le jour : les uns donnent simplement des textes et parfois des lectures; les autres, des explications d'un certain nombre de monuments. Une grande activité scientifique s'est manifestée surtout dans ces derniers temps. M. Mommsen a eu pour disciples en Allemagne de jeunes savants devenus déjà maîtres à leur tour, les Hübnér, les Hirschfeld, les Wilmanns qu'une mort prématurée vient d'enlever à nos études; l'Italie et la France ne sont pas restées en retard dans ce renouvellement de l'histoire par la science. Depuis vingt ans, tout le monde semble comprendre cette double vérité désormais incontestable, à sa-

(*) *Merveilles de l'Inde*. — Voy. p. 82.

voir, que l'histoire est une science positive et que l'analyse doit précéder la synthèse.

Pour donner au lecteur une idée des plus anciennes inscriptions de la République romaine, nous prendrons d'a-

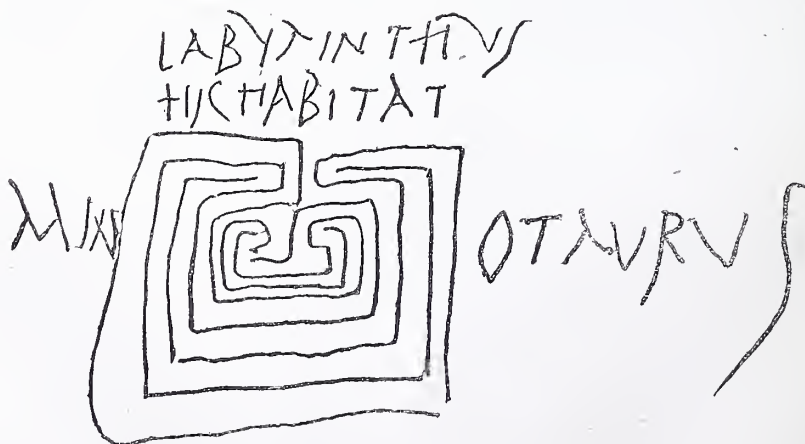
bord la plaque de bronze que donne le *Corpus* dans le tome 1^{er}, et que M. Ritschl a reproduite en fac-simile dans ses *Monumenta priscae latinitatis*. On estime, d'après le style archaïque du texte et la forme des lettres, qu'elle doit



remonter au troisième siècle avant notre ère et qu'elle a précédé par conséquent les guerres puniques. Elle doit se lire : *M(arcos) Mindios, L(ucii) fi(lios), P(ublios) Condetios, Va(lerii) fi(lios), aediles, vices(i)ma(m) parti(m) Apollones dederi*; ce qui en latin de la bonne époque deviendrait : *Marcus Mindius, Lucii filius, et Publius Condetius, Valerii filius, aediles, vicesimam partem Apollini dederunt*; c'est-à-dire : « Marcus Mindius, fils de Lucius Mindius, et Publius Condetius, fils de Valerius, édiles, ont donné à Apollon la vingtième partie du butin. » Ce texte, d'une si vénérable antiquité, confirme les passages bien connus des auteurs classiques qui nous font connaître les offrandes faites aux dieux d'une partie des dépouilles des ennemis vaincus, et nous apprend qu'en certaines circonstances, c'étaient les édiles du peuple qui étaient chargés de faire ces offrandes.

Depuis la découverte des premières maisons de Pompéi, on avait remarqué sur les murs extérieurs et intérieurs des inscriptions en écriture cursive, gravées fort irrégu-

lièrement à la pointe du couteau ou à l'aide d'une aiguille ou d'un clou par la fantaisie des passants ou des habitants, souvent même par les enfants des rues; comme de nos jours; des croquis, des petits dessins, des caricatures même, ont été ainsi trouvés et recueillis avec soin. Plusieurs savants s'étaient livrés à cette étude, divertissante sans doute, mais encore plus difficile, d'abord parce que l'écriture courante, et le plus souvent fort négligée, dont on se servait en pareil cas, est formée d'autres caractères que ceux des inscriptions ordinaires et des *papyri* de ce temps, qui ont été retrouvés calcinés, mais encore lisibles, dans la fameuse bibliothèque épicurienne d'Herculanum; ensuite, parce que ces *graffiti*, — car tel est le nom qu'on a donné à ce genre d'inscriptions, — nous apparaissent étrangement enchevêtrés les uns dans les autres, comme sur une table ou sur un mur de collége qui n'auraient pas été réparés depuis vingt ans; enfin, parce que les circonstances ou l'allusion que renferment ces petits textes nous échappent le plus souvent. Nous reproduisons en fac-simile

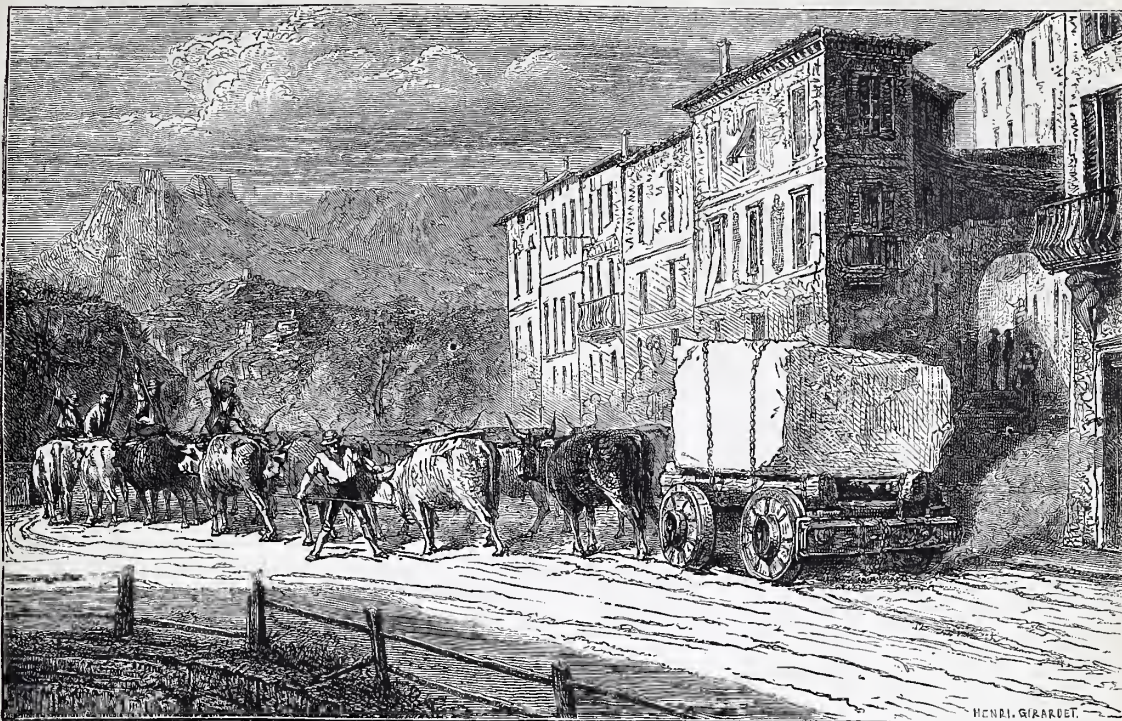


un petit dessin recueilli sur un des murs de Pompéi, représentant le labyrinthe de Crète tracé par la main inhabile d'un enfant qui l'a accompagné de son explication : *Labyrinthus. Hic habitat Minotaurus*; « le Labyrinthe. Ici habite le Minotaure. » C'est assurément un des *graffiti* les

plus lisibles; sauf l'r du mot *labyrinthus*, qu'il est facile de deviner par le contexte, toutes les lettres nous sont connues. Mais il en est d'autres dont chaque caractère est emprunté à un alphabet très-différent du nôtre.

La fin à une autre livraison.

LES MARBRES DE CARRARE.



Transport d'un bloc de marbre, à Carrare, peinture par A. de Pinelli. — Dessin de Henri Girardet.

Entre la Spezzia, grand port militaire de l'Italie, et Pise, s'étend la belle vallée de la Magra, qui doit son nom à un torrent. Dans sa partie inférieure, on l'appelle la Lunigiana, en souvenir de l'antique ville de Luni, dont l'on voit encore quelques restes à plus d'un mille de la mer. « C'est à l'issue de cette vallée, dit M. E. Reclus ⁽¹⁾, au sud de la charmante ville de Sarzana, que les Alpes Apuanes, en se rapprochant de la mer, forment ce défilé, si important dans l'histoire, où se trouvent les villes de Carrara et de Massa. »

Carrara, dont le nom signifie simplement « carrière », est la ville qui a remplacé Luni comme lieu d'expédition des beaux marbres blancs que la statuaire demande aux montagnes voisines, et dont le mètre cube vaut jusqu'à deux mille francs pour les qualités les plus précieuses.

Les hauteurs environnantes sont perforées de sept cent vingt carrières, dont environ trois cents sont en pleine exploitation.

Les carrières qui fournissent le marbre statuaire sont seulement au nombre de sept.

On transporte chaque année le marbre brut ou travaillé sur plus de cent navires; on évalue en moyenne la somme que produit cette exportation à l'étranger à près d'un million et demi.

Les montagnes, tout entières de marbre, ont environ huit kilomètres d'étendue sur 780 mètres de hauteur : en beaucoup de parties, elles apparaissent toutes blanches.

Plus de deux mille deux cents ouvriers sont sans cesse employés à extraire le marbre, à le dégrossir, à le scier, à le polir, et aussi à le sculpter, surtout lorsqu'il est destiné à des parties d'ornementation, escaliers, rampes, colonnes, cheminées, portes.

L'abondance de cette belle pierre est telle que les habitants l'emploient aux usages les plus communs : nous avons vu à Carrare des auges en marbre.

Le marbre n'est qu'une variété de la pierre calcaire qui fournit les moellons, les pierres d'appareil et les éléments du mortier : ce qui fait sa supériorité est la finesse de son grain, qui permet de lui donner le poli nécessaire aux œuvres de décoration et à la sculpture.

LES SOUVENIRS DE JEAN LE TYPOGRAPHE.

AUTOBIOGRAPHIE.

Suite. — Voy. p. 139, 146, 153.

J'étais à l'imprimerie depuis deux ans, et je venais d'entrer dans ma dix-neuvième année, lorsqu'une fluxion de poitrine, en six jours, nous enleva mon père. Ce fut le signal de la dispersion pour mes deux frères, qui, l'un employé de commerce et l'autre sculpteur sur bois, quittèrent tous les deux la ville natale. La plus jeune de mes sœurs, qui se maria la première, épousa un honnête menuisier, et l'aînée devint la femme du garçon qui pendant deux ans, sous le nom de ma mère, continua de faire valoir l'établissement dont il devait prendre la suite. J'avais donc vingt ans lorsque ma mère quitta la maison où ma sœur allait lui succéder. Elle loua dans le même quartier un petit appartement, et je continuai d'habiter avec elle; cela fut cause que je ne me maria pas, ce que je tenais à dire tout de suite, afin que le lecteur ne s'attende pas à trouver dans ma vie une suite d'événements compliqués. Ma mère avait quarante-quatre ans à la mort de mon père, et j'ai pu la conserver avec moi quarante-un ans. Lorsque je la perdis, j'en avais moi-même cinquante-neuf, et elle en avait quatre-vingt-cinq. Énergique et active jusqu'au dernier jour, elle mit autour de moi l'ordre, l'économie, et je pus, grâce à elle, me livrer tout entier à mon goût pour la réflexion et l'étude. En dehors du travail de l'atelier, ma vie resta libre de tous soins. Je me sentais, avec ma mère, surveillé et gardé providentiellement. L'excellente femme s'était ha-

⁽¹⁾ Nouvelle géographie universelle.

bituée d'ailleurs à voir en moi un personnage extraordinaire. Elle avait naturellement une forte tendance, comme toutes les mères, à s'illusionner de ce côté-là; mais deux ou trois circonstances avaient contribué à augmenter son illusion. J'avais environ trente ans, lorsque, après d'assez patientes recherches, je m'avisai d'écrire et d'imprimer de mes mains une brochure sur l'histoire de la typographie dans la ville que nous habitons. Cette brochure fut cause que trois ou quatre ans plus tard je fus nommé de l'Académie de cette même ville, puis membre du conseil des prud'hommes, puis finalement conseiller municipal. C'était pour ma mère le comble des honneurs où pût jamais atteindre le fils d'un simple boucher.

Je dois ajouter qu'entré à l'imprimerie sous les auspices de notre voisin Cardot, à l'âge de quinze ans, ainsi qu'on l'a vu, j'y suis encore à l'heure où j'écris ces Mémoires, bien qu'arrivé à l'âge de soixante-deux ans. J'ai changé de patron deux fois, parce que le premier mourut, et que le second vendit son imprimerie et son journal; mais je n'ai jamais changé d'atelier, et nous sommes plusieurs dans le même cas. Quant au bonhomme Cardot, voilà, je crois, vingt-huit ans que nous l'avons perdu. Il mourut le composteur à la main, frappé d'apoplexie, à l'âge de soixante ans.

On excusera, je l'espère, ces renseignements autobiographiques; ils m'ont paru nécessaires pour bien faire comprendre la causerie qui va suivre.

Je retourne donc, après ces explications, à mes années d'apprentissage.

J'avais eu d'abord, ainsi qu'on l'a pu voir, une grande tendance à la raillerie; mais je n'avais pas tardé de comprendre que s'il y a grandement lieu à rire des hommes, il y a lieu aussi à les aimer et à les respecter. Notre grand diable de rédacteur en chef, avec ses longues moustaches, ses six pieds de haut et sa mélancolie, m'amusa d'abord, et finalement je le pris en amitié. Chose singulière, cet homme qui ne se déridait jamais, dont le visage même paraissait privé des muscles du rire, on lui faisait du bien en riant devant lui. Il avait une femme et des enfants qu'il aimait beaucoup; mais, ne pouvant les égayer lui-même, il était heureux de les égayer par autrui. Étranger à la ville dont il rédigeait le journal, il ne s'y était créé, à cause peut-être de son humeur sombre, qu'un très-petit nombre de relations. Je fus donc un jour bien surpris (c'était quelques mois seulement après la mauvaise plaisanterie dont j'ai parlé) de l'entendre me dire :

— Jean, êtes-vous libre de vos dimanches?

— Oui et non, Monsieur; je suis libre, mais à la condition d'avoir ma mère avec moi, quand nous ne passons pas la journée chez ma sœur.

— Où demeurez-vous?

— Rue au Chat, 23.

— Ma femme et moi nous désirons connaître M^{me} votre mère. Quand la trouve-t-on chez elle?

— Tous les jours, Monsieur, excepté le dimanche, où nous nous promenons ensemble.

Le lendemain, achevant de dîner, ma mère et moi, nous vîmes arriver le rédacteur en chef accompagné de son épouse, presque aussi haute que lui, mais de figure moins rébarbative. Je fus au fond extrêmement touché de cette démarche si pleine de cordialité et de bonhomie. Le rédacteur en chef d'un grand journal visitant le premier et invitant à dîner un simple typographe, ce n'est pas un fait ordinaire, et je compris très-bien ce qu'il avait d'honorable pour celui qui en prenait l'initiative. Ma mère, en sa simplicité un peu sauvage, n'était pas sans quelque effroi de cette fréquentation disproportionnée; mais son inquiétude disparut dès la première réception, qui fut

charmante et vraiment cordiale de la part de toute cette famille, un peu bizarre peut-être, mais affectueuse et bienveillante.

Le rédacteur en chef avait trois garçons (onze, quatorze et seize ans). Contre toute espèce d'attente, ces trois garçons étaient gais autant que leur père était triste. Il y avait même dans leur esprit, dans leur caractère et dans leurs habitudes un peu de turbulence. La maison qu'ils habitaient avait un jardin dans lequel on avait établi une gymnastique et des balançoires. Dieu sait si, dès le premier jour, les trois garçons et moi nous nous en donnâmes à cœur-joie!

Ce jardin de notre rédacteur en chef, le souvenir du jardin paternel et celui de la prairie, des sources et des ruisseaux dont j'ai parlé, c'est à peu près tout ce que j'ai jamais vu de la nature végétale. Il y en avait bien en mon fameux séjour à la Vieux-Mare chez le messager Labor-dette, mais on sait quelles impressions j'en avais rapportées. Il y avait aussi les jardins publics, ce qu'on appelle aujourd'hui des squares; mais ces jardins, qui se ressemblent tous et que l'on rend de plus en plus monotones en les décorant chaque année des mêmes massifs uniformes, uniflores, unicolores, ne m'ont jamais inspiré qu'un médiocre intérêt.

Le jardin du rédacteur, cultivé sans un très-grand soin, mais beaucoup plus varié de fleurs que tous les squares de la ville, eut aussi pour moi beaucoup plus de charmes. Le rédacteur et ses fils, qui s'entendaient très-bien en botanique, me donnèrent quelques explications de la vie végétale, et ces explications eurent pour moi le plus vif attrait.

Après les balançoires et la gymnastique, notre divertissement le plus ordinaire était la lecture à haute voix. Nous choissions de préférence les œuvres dramatiques, où chacun de nous avait sa partie. Il arriva même que, les rôles étant sus par cœur, nous nous aventurâmes jusqu'à jouer les pièces entières; mais il fallait pour cela s'adjoindre quelques camarades: l'imprimerie nous les fournit aisément. Nous nous fîmes ainsi des dimanches enchantés.

Ces amusements de la jeunesse ont souvent sur le reste de l'existence des résultats qu'on ne remarque pas assez. Cette habitude de jouer la comédie dès le collège nous a peut-être valu Molière, et l'on pourrait citer sans doute plusieurs autres exemples du même genre.

Il arriva donc que le second fils de notre rédacteur eut dans nos représentations dramatiques de véritables succès. Sa réputation se propagea dans toute la ville. Quelques acteurs qui en entendaient parler voulurent le voir, l'applaudirent, et lui donnèrent quelques utiles conseils dont il sut parfaitement profiter. Tant il y a que, prenant goût au théâtre, le jeune homme est devenu l'un des acteurs français les plus aimés et les plus applaudis du public.

J'ai connu plus tard un collégien de douze ans qui, dans son collège même, avait organisé toute une cour d'assises avec magistrats, jurés, avocats, témoins et criminels. Lui, le jeune organisateur de ce tribunal d'enfants, se chargeait de défendre les accusés. J'eus l'occasion de l'entendre une fois. Je fus émerveillé de voir tant d'assurance et une telle facilité de parole chez un Cicéron de douze ans. Ce Cicéron est aujourd'hui un de nos avocats et de nos orateurs politiques les plus célèbres. Au même âge, Linné se sauvait seul dans la campagne pour y cueillir des fleurs; et l'on se rappelle Watt tout enfant regardant bouillir les théières.

Les goûts et les habitudes de l'enfant de façon où d'autre se retrouvent chez l'homme. Béranger disait: « J'avais dans mon enfance une patience et une habileté extraordinaires à tailler dans un noyan de cerise un petit pa-

nier, une corbeille, une jolie sèbile, un vase, une coupe. Je passais à sculpter ou ciseler un de ces objets des journées entières. Aussi, toute ma vie, je n'ai réussi que dans le petit. Telle chanson taillée dans un noyau de cerise m'a demandé deux années de travail. »

Un instituteur primaire des plus respectés, et qui a fini par se faire un nom dans l'enseignement, me disait que, fils d'un cultivateur, il mettait à neuf ans du grain dans ses poches, le semait autour de lui pour attirer les poulets, dindons et canards de la ferme, auxquels il s'efforçait d'apprendre à lire. On citerait de ces exemples à l'infini.

Nos représentations dramatiques avaient donc fini par éveiller la curiosité de quelques amateurs ; mais les deux fils aînés de notre rédacteur ayant quitté le collège pour aller à Paris achever leur éducation, notre troupe, privée de son principal artiste, ne fit plus que languir, et nous suspendîmes bientôt nos représentations.

Ces amusements m'avaient fait cependant une instruction dramatique plus développée qu'elle ne l'est chez beaucoup de mes confrères en typographie, et je constatai *in petto* que le jeune rédacteur (le petit noir dont j'ai parlé), chargé dans notre journal de la partie théâtrale, s'en tirait assez piteusement.

Je ne pus si bien faire que mon opinion en deux ou trois circonstances ne se manifestât. Le jeune littérateur eut donc avec Jean le typographe plusieurs scènes désagréables, et qui eussent pu tourner au mélodrame sans la sagesse et la bonté patiente du rédacteur en chef. Dans la querelle qui avait eu lieu entre l'écrivain et le typographe, tout l'atelier avait pris parti pour ce dernier ; mais le petit noir, qui était bachelier, et qu'une réputation naissante de journaliste avait déjà grisé, n'admettait pas que des ouvriers eussent sur ses appréciations aucun droit de contrôle. Il lui vint donc en pensée d'établir solidement aux yeux de tous sa compétence contestée en matière théâtrale. Il fit un drame-vaudeville en trois actes, que directeur et acteurs eurent la faiblesse de représenter. (Que ne fait-on pas pour un journaliste ?)

Au jour de la première représentation, la salle était comble. Le commencement du premier acte fut écouté avec assez d'attention ; mais le dialogue alambiqué se prolongeant sans que l'on entrevit l'action, l'ennui s'empara des spectateurs, et les murmures et les cris : *Assez ! assez !* accompagnèrent la fin de ce premier acte. Le second, dès le lever du rideau, fit voir et entendre au public de telles impertinences que la fureur, les protestations, les sifflets mêlés de hurlements, éclatèrent de tous les côtés. Je n'avais jamais vu avant et n'ai jamais revu depuis rien de comparable. On dut renoncer à continuer la pièce, et les cris éclatèrent contre l'auteur jusque dans la rue. Le malheureux en ressentit une telle confusion, qu'il quitta le journal et abandonna la ville. J'ai su quelques années plus tard qu'il avait trouvé à se caser, à Paris, dans l'administration des postes.

Toujours est-il que les fils du rédacteur en chef avaient dû, pour entrer dans des écoles spéciales, quitter la maison paternelle, et qu'on ne les y voyait plus qu'aux vacances. Nos réunions du dimanche étaient, en conséquence, devenues assez rares. Je dus me créer quelques autres relations ; car, je l'avoue, je n'ai jamais su, dans ma jeunesse surtout, vivre sans amitiés. Mais je ne pus jamais non plus me contenter des amitiés banales. Il me fallait mon petit monde à part, bien choisi et cadrant à mes goûts.

Il y avait dans une autre imprimerie de la ville un typographe avec lequel je fis un jour connaissance au théâtre, où l'un et l'autre nous étions allés voir Rachel. Il était un peu plus âgé que moi, aimait fort son métier de typo-

graphe, et s'était fait une collection remarquable d'anciens livres et d'anciens imprimés. Il avait classé tout cela chronologiquement avec beaucoup de soin, et c'est lui qui me donna l'idée de rédiger un travail sur l'histoire de l'imprimerie dans notre ville. Sa collection et les notes qu'il avait recueillies me furent très-utiles, et je lui proposai de mettre son nom avec le mien en tête de la brochure ; mais sa modestie n'y consentit pas. Il était d'ailleurs de ces esprits timides qui se font une vraie terreur de voir leur nom livré à la publicité. « Oh ! Monsieur, je ne veux pas qu'on parle de moi dans le journal. » Que de fois j'ai entendu chez nous d'honnêtes et tranquilles braves gens prononcer cette phrase avec effroi ! Il est vrai que d'autres, et en bien plus grand nombre, ont la maladie contraire.

Je fus témoin, à cette occasion, d'une scène amusante.

Un accident était arrivé dans la ville : le reporter avait dit dans son article que l'événement s'était passé vis-à-vis le petit établissement Michaud, fabricant de pain d'épice. Michaud vint à la rédaction se plaindre amèrement d'avoir été nommé. Était-ce à ses yeux un danger ou un déshonneur ? Je n'en sais rien ; mais c'était peut-être l'un et l'autre. Dans tous les cas, il ne pouvait concevoir qu'en le nommant on n'eût pas commis un acte de malveillance. — Oh ! répétait-il, c'est très-mal de livrer ainsi une famille à la publicité.

Il était à peine sorti que le voisin d'en face arrivait à son tour,

— En quoi ai-je démérité de vous, Monsieur ? je suis pourtant votre abonné depuis quinze ans. Nous sommes dans la même rue deux fabricants de pain d'épice établis en face l'un de l'autre : un accident arrive entre les deux maisons, c'est celle de Michaud que l'on nomme, lui faisant ainsi gratis une réclame que toute la ville lira. Pourquoi ne m'a-t-on pas nommé aussi bien que Michaud ?

Mais revenons au typographe bibliophile. Ce typographe n'avait pas seulement le goût des vieux livres ; il avait aussi la passion du théâtre, ce qui fut encore un lien de plus entre nous. Nous réorganisâmes nos soirées dramatiques du dimanche ; mais, cette fois-ci, sur une donnée nouvelle. A la façon des anciens théâtres de la foire, nous improvisâmes nos pièces après en avoir préalablement conçu le sujet et le *scenario*.

La suite à la prochaine livraison.

LE TEMPS.

Le temps est le plus grand des novateurs.

BACON.

LE PREMIER TAUREAU A OTAÏTI.

Otaïti vit maintenant sous la protection de la France, et ses riantes vallées si bien décrites par Bougainville sont couvertes de nombreux troupeaux. Il n'en était pas ainsi en l'année 1804. Pomaré, le roi puissant, ancêtre de la reine décédée récemment, n'y faisait servir que du porc sauvage aux convives qu'il voulait honorer. Le cochon des bois était le plus grand quadrupède de l'île.

« Le premier animal de race bovine, dit le voyageur John Turnbull, fut débarqué à Otaïti par un navire marchand qui venait de l'île d'Owhihée ou Hawaii, dans l'archipel de ce nom. Cet animal était un jeune taureau de race espagnole. Il avait à peu près huit mois quand on le mit à terre du vaisseau *le Nautilus*. Sa destination était pour le port Jackson ; mais il avait tellement souffert dans sa traversée des îles Sandwich qu'on fut obligé de le déposer à Otaïti, où il arriva à demi mort et n'ayant littéra-

lement que la peau et les os. — Un des missionnaires l'acheta, dans cet état, du capitaine du *Nautilus*.

» Cet animal, dès l'instant de son arrivée, fut mis dans un excellent pâturage où il recouvra bientôt toute sa force et devint la terreur des naturels. Quand ils le voyaient venir à eux les cornes baissées, ils couraient se cacher derrière les arbres à pain et les cocotiers, ou au fond de leurs canots. On eût dit que l'animal se plaisait à les effrayer, car d'ailleurs il était docile avec les Européens et se laissait caresser par eux.

» Avant mon arrivée dans l'île, les naturels m'avaient souvent demandé si je connaissais ce terrible animal; mais comme ils me le dépeignaient imparfaitement, je ne savais de quel quadrupède ils voulaient parler. Suivant eux, c'était un *booa a tora no popohee*, un très-gros cochon d'Owhihée. Comme nous arrivions de cette île, ils désiraient sans doute d'apprendre s'il y existait beaucoup de ces animaux, et si nous en avions vu quelques-uns. Quand je leur répondais que je ne les entendais pas, ils paraissaient très-surpris de mon peu de conception, après toutes les peines, disaient-ils, qu'ils avaient prises pour s'expliquer.

» Je ne doute pas qu'ils ne voulussent parler des animaux laissés par le capitaine Cook, et qu'ils savaient, par tradition, avoir été apportés de notre pays; car la plupart des insulaires qui avaient vu le capitaine étaient morts. — Pour derniers renseignements, ils placèrent deux bâtons sur le devant de leur tête, pour imiter les cornes de l'animal, et, après avoir contrefait son mugissement, ils me disaient: *Witte de ye?* « Eh bien, comprenez-vous maintenant? »

Turnbull n'apprit qu'au port Jackson qu'il s'agissait d'un taureau. (1)

INSTITUTRICES.

En Autriche, en Allemagne, aux États-Unis, les classes élémentaires de garçons sont souvent confiées à des institutrices. Beaucoup de jeunes Américaines donnent à cet enseignement, sous la surveillance de la direction locale, deux ou trois années de leur adolescence: elles ne demandent pas des salaires élevés. Cette profession provisoire d'institutrice paraît une sorte de stage où la jeune fille attend un établissement conforme à ses goûts.

A Paris, on fait l'essai de cette innovation. Deux écoles élémentaires de garçons dirigées par des institutrices mariées y sont très-recherchées (2).

« En passant de la salle d'asile ou école maternelle proprement dite à l'école primaire, le petit garçon le mieux doué éprouve une sorte de saisissement et d'arrêt. L'instituteur représente la règle virilement; le plus souvent l'utilité des tempéraments lui échappe. Il ne connaît pas, et il a généralement peu de goût à étudier les accès si divers, si multiples, de ces jeunes intelligences; or, c'est la chose qui demande le plus d'expérience. L'institutrice peut mieux acclimater l'enfant à l'école. La femme a l'instinct de l'éducation. Comme fille, comme sœur, comme épouse, comme mère, elle est habituée à l'abnégation, au sacrifice. Sa fermeté imprégnée de tendresse captive l'enfant. Son intelligence pénétrante et déliée se prête aux désirs de la naïve créature, sans s'y asservir; elle s'empare, sans efforts ou par un effort aimable, de tous les ressorts de son esprit et de

(1) *Voyage fait autour du monde en 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804*, par John Turnbull, dans lequel l'auteur a visité les îles principales de l'Océan Pacifique, etc. Trad. de l'anglais par A.-J.-N. Lallemant. Paris, 1807, in-8, p. 362. — John Turnbull, qui faisait dans l'Océanie le commerce des chairs salées, avait pris à son bord, à Port-Jackson, les deux Otâitiens qui racontaient ainsi leur terreur à la vue de l'hôte du *Nautilus*.

(2) Rue du Faubourg-Saint-Martin et boulevard Malesherbes.

son cœur. Riche en ressources, ingénieuse, inventive, elle sait varier ses moyens d'action. Ce qu'on ne lui a pas appris, elle le devine. Jamais l'enfant ne s'ennuie avec elle, parce qu'elle ne s'ennuie jamais avec lui. M^{me} de Maintenon, qui s'y connaissait, disait un jour: « Il n'est personne qui ne puisse, avec de bons conseils, élever les enfants à partir de dix ans; mais jusqu'à cet âge, toutes les finesses des règles ne suffisent pas; il faut le génie, et les hommes n'y entendent rien. »

On constate que les petites classes de garçons dirigées par des femmes ont un air animé, riant, heureux, et que cette atmosphère plus tempérée, ce milieu moins froid, semble favorable à l'épanouissement des facultés de l'enfant. (1)

PENSÉES DE JOHN FOSTER.

Voy. les Tables.

— Tout plaisir doit être acheté au prix d'une peine. Toute la différence entre les plaisirs faux et les plaisirs vrais se réduit à ceci: pour les plaisirs vrais, nous payons avant d'en jouir; pour les faux, nous payons après.

— Qu'il est à regretter le plus souvent que, semblables à des comètes, les idées et les sentiments les plus dignes d'intérêt ne fassent que traverser l'esprit! Qui découvrira le moyen de les changer en astres fixes, et de faire ainsi de l'esprit un firmament toujours resplendissant?

— Les opinions religieuses de certaines personnes ne sont pas autre chose qu'un pieu stérile enfoncé dans le sol. Il ne croît point, ne verdit point; il demeure là où on l'a planté et tel qu'on l'y a planté.

— Que chacun cultive jusqu'à son extrême limite le talent qui lui est propre, mais en se rappelant toujours que chacune des parties de l'esprit dépend étroitement du tout, que par suite chacune de nos facultés doit être l'objet d'une culture assidue, et que des connaissances variées sont nécessaires pour faire porter tous leurs fruits à celles dans lesquelles nous voulons exceller.

LES BONS CAMARADES.

Il n'a rien de gai, hélas! cet intérieur hollandais peint, nous dit-on, au petit port de Scheveningue.

La pâle lumière qui descend d'un ciel gris et traverse la terne fenêtre invisible, semble n'éclairer qu'à regret de sa demi-teinte cette scène qui fait rêver de deuil et de misère.

Sont-ils les seuls habitants de cette triste chambre, ce vieillard et ce chétif enfant? On croit apercevoir sur une chaise un travail d'aiguille. Qui est sorti? La mère? la grand-mère? Où est le père? Des ombres de mort ne flottent-elles pas dans cette obscurité? On peut chercher, imaginer. Le peintre nous laisse libre de nous construire à nous-même un roman: il n'a voulu arrêter notre attention que sur ces deux pauvres êtres, le grand-père et le petit-enfant, qu'il a bien réellement vus.

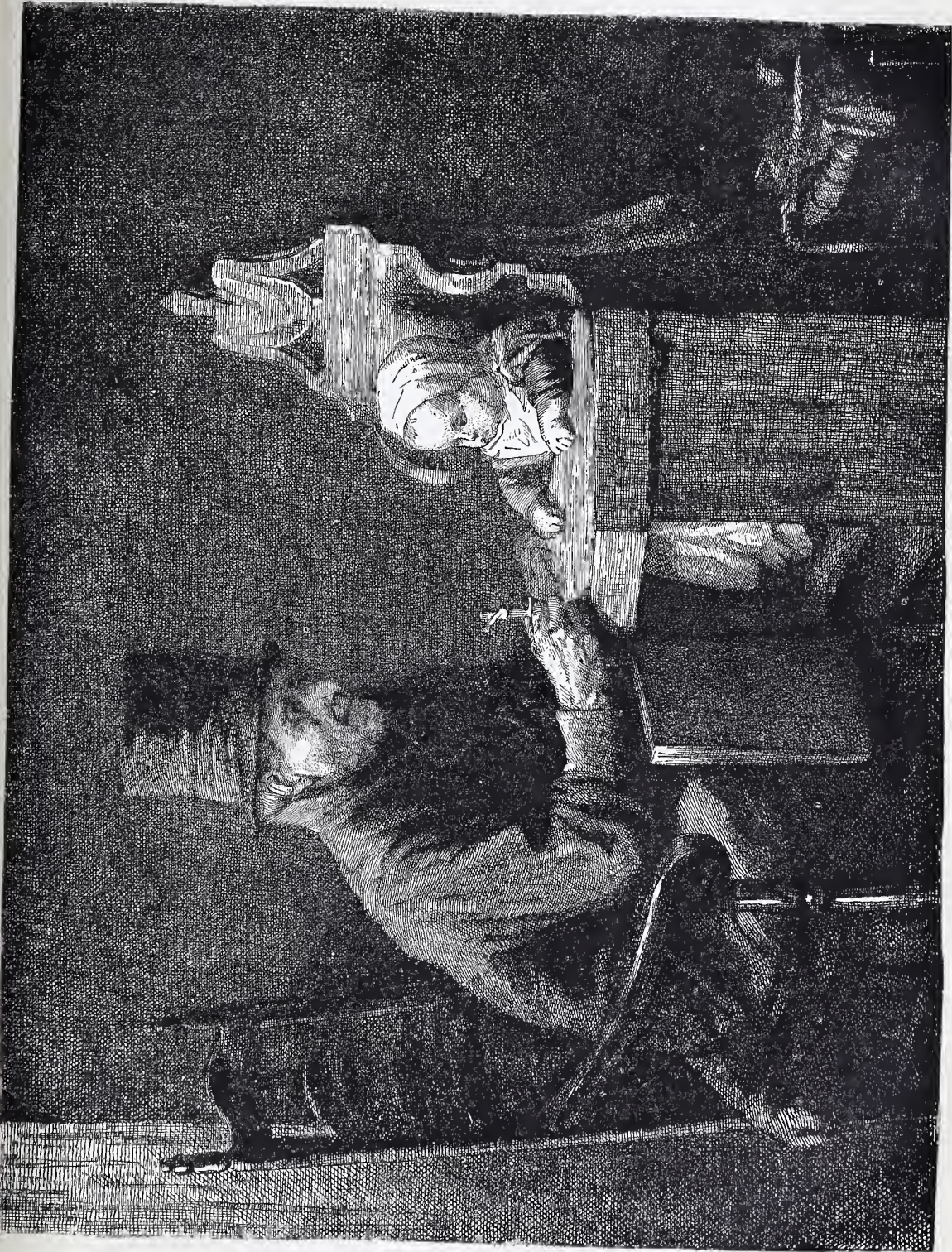
L'enfant ne rit pas; il s'intéresse cependant à cet informe petit pantin de bois que le bon vieux a fabriqué lui-même et fait mouvoir devant lui. Voilà pour ce pauvre petit le spectacle le plus beau du monde! Le vieillard parle-t-il? Il n'y paraît pas: on croit sentir le silence; mais, à coup sûr, s'il murmure quelque vieux refrain, c'est bien bas et sur un ton lent et lugubre. L'enfant n'a pas une seule étincelle dans ses yeux. Vivra-t-il? Après tout, il faut l'espérer; ce flegme est dans la nature de sa race: ce sera peut-être un

(1) Gréard.

homme grave, réfléchi, qui supportera honnêtement et avec patience la dure épreuve de la vie.

« Les bons camarades », a dit simplement l'artiste. C'est toute la pensée du tableau. Ils s'aident, ils s'aident à passer les longues heures monotones du jour. Tout ce qu'il y a

encore de chaleur dans le cœur du vieillard se déverse sur cet être, faible et encore inconscient de son existence : ils se sont nécessaires l'un à l'autre. Ah ! si l'enfant mourait, le grand-père ne serait pas longtemps à le suivre : c'est le dernier lien qui le retient attaché ici-bas. S'il lui



Les Deux Compagnons. — Peinture par Joseph Israëls. — Fac-similé de la gravure de Leenhoff.

reste un seul désir, c'est de vivre encore assez pour entendre son petit-fils balbutier ces mots : « Grand-père, je t'aime ! »

M. JOSEPH ISRAËLS.

M. Joseph Israëls, l'auteur de ce tableau, a fait ses premières études à Paris, dans l'atelier de Picot. A son retour

en Hollande, après s'être essayé d'abord dans le genre de l'histoire, il s'est attaché à ce que l'on appelle la peinture de genre. Observateur sincère, on peut dire profond, il a peint avec une vérité touchante les scènes qu'il avait sous les yeux, choisissant surtout, selon son caractère sans doute, les sujets qui font naître de graves pensées : *la Mère malade, les Orphelins d'Amsterdam, les Deux Com-*

pagnons, etc. Sa réputation se répandit en peu d'années en Angleterre. On n'a commencé à apprécier, en France, l'originalité de son talent qu'à l'occasion de l'Exposition universelle de 1867. Depuis, il est classé sans contestation parmi les maîtres. Il a trouvé un interprète digne de lui, et qui l'a bien compris, dans notre habile graveur M. Ferdinand Leenhoff (1).

LA VIE SINCÈRE.

Suite. — Voy. p. 22, 36, 78, 118.

NOTRE STATUE.

Suite.

DANGER DU MYSTICISME.

Le danger le plus sérieux pour certaines âmes sincères est de vouloir se séparer de la société pour se vouer à un idéal qui ne soit pas réalisable selon les conditions de notre organisation et de notre destinée terrestre.

Tel est le mysticisme. Je l'aimai à dix-huit ans, et je faillis céder à sa séduction.

« Viens, semblait-il me dire, viens, et, sous mon voile, tu traverseras ce monde sans rien voir de ses avilissements, de ses hontes, de ses crimes; sans rien entendre de ses sophismes, de ses imprécations, de ses blasphèmes, moins révoltants et moins odieux encore que l'allégresse brutale de ses desirs et de ses joies. »

Mais je compris à temps où m'entraînerait ce doux délire. Pour m'élever par un essor anticipé vers le pur éther des futures harmonies, la voix mystérieuse n'exigeait de moi rien moins que le suicide de ma raison. Le mystique ne fait la belle vie qu'en rêve. L'art sain et vrai est de la faire digne et pure, non dans les nuages d'une existence semblable à un sommeil, mais sur son piédestal réel, qui est la terre avec tous les éléments du travail que Dieu met à portée de nos mains, et à l'aide des tendres affections que sa bonté envoie à la rencontre de nos cœurs.

LES SECOURS : — L'AMITIÉ.

Le premier de ces doux auxiliaires humains, et le plus voisin du cercle de la famille, c'est l'amitié.

Le jeune Tobie, au moment d'entreprendre son long voyage sur une terre inconnue, fit quelques pas sur la place publique, et un beau jeune homme s'offrit à lui pour compagnon de route et pour ami.

La nature, qui nous donne le pur miroir des eaux pour y connaître notre visage, nous ouvre le cœur d'un ami pour que nous voyions s'y réfléchir notre âme.

Combien ils sont aimables et d'heureux augure, les entretiens sincères, sans cesse interrompus, sans cesse renoués, de deux jeunes âmes sur les grands problèmes de la destinée humaine! Les préjugés du temps, l'autorité passagère des écoles et des doctrines victorieuses, n'ont pas le pouvoir d'intimider la libre hardiesse de ces âmes sincèrement ouvertes à la curiosité et à l'amour du vrai. C'est par l'impulsion de ces confidences alternatives de leurs pensées, de leurs pressentiments, de leurs inspirations, qu'ils s'élèvent ensemble, comme par degrés, sur cette échelle lumineuse dont le premier échelon touche à la terre et les derniers se perdent dans les éblouissements du ciel. Cette échelle est aussi vaste que la terre, et l'humanité peut y monter tout entière à la fois.

Le découragement, qui abat du premier coup une âme solitaire, ne saurait faire fléchir qu'à demi le jeune couple

(1) M. F. Leenhoff avait exposé au Salon de 1878 deux gravures : *les Bons Camarades* et *la Fuite de Loth*; le jury lui a décerné une médaille.

uni par une vertueuse affection. A l'instant où l'un des deux fronts s'incline, l'autre encore debout le relève.

Willibald, fils du vieux seigneur ou roi Richard, raconte que, passant à Rome avec son frère pour aller à Jérusalem, tous deux furent atteints d'une fièvre qui les obligea de s'arrêter dans une pauvre maison d'un des faubourgs de la ville éternelle; mais, par une heureuse rencontre qu'il estima un bienfait de la miséricorde divine, leur mal alternait si bien que chacun d'eux, pendant l'intervalle de ses accès, pouvait secourir l'autre; et ainsi, tous deux, revenus à la santé, fortifiés dans leur mutuelle affection, poursuivirent avec une confiance et une ardeur nouvelle leur pèlerinage au tombeau du Christ.

La vue même de la défaillance morale où semble près de tomber un ami nous fait honte de la nôtre ou la prévient, et nous trouvons, pour ranimer cette âme que nous ne voulons pas voir souffrir et succomber, le courage qui peut-être commençait à nous faire défaut pour nous-même.

Des amis vrais et voulant le bien sont une escorte d'honneur qui nous garde à toute heure sur la droite ligne de la vie, et nous défend à la fois contre les tentations du dehors et les faiblesses du dedans.

Celui-là est bien aveuglé sur les intérêts de son propre bonheur qui, las d'obscurité ou de médiocre aisance, s'arrache un jour du cercle des douces et salutaires habitudes de la jeunesse, et, répudiant tout à coup l'affectueuse censure de ses amis, va se mêler aux rangs d'ambitieux dont jamais il n'obtiendra la confiance, et dont l'estime et l'approbation ne sont d'ailleurs d'aucun prix.

En ces derniers temps, je ne pouvais pas voir passer un de ces transfuges du véritable honneur sans me dire avec surprise et tristesse : « Il n'avait donc pas d'amis ! »

Il nous est difficile, au déclin de l'âge, de faire le juste partage de ce que nous devons à nos amis ou uniquement à nos propres efforts. Une marque de froideur, un mouvement du front ou de la lèvre, un étonnement du regard subitement réprimé, ont parfois fait secrètement leur chemin dans notre âme, et, après de longues années, se sont traduits, à notre insu, en convictions et en actes.

L'ami entend l'ami exprimer, comme née spontanément en lui-même, une pensée, une résolution qu'il sait bien lui avoir inspirée. Il en est ému de plaisir : il a réussi, il aime.

Ainsi s'avance le jeune homme au cœur des belles années que les poètes appellent le printemps de la vie :

La gioventu primavera della vita.

Le modèle, insensiblement formé, s'ennoblit de jour en jour sous les influences les plus douces de la vie de famille, des surprises et des conquêtes de l'esprit, des impressions pénétrantes de la nature, des sollicitudes délicates de l'amitié.

Que faut-il pour qu'il s'achève?

Un souffle, un éclair, une flamme.

Un jour, l'âme du jeune homme est tout à coup saisie, transportée, embrasée. Il se sent naître à une vie nouvelle (*vita nuova*) plus poétique, et plutôt divine qu'humaine. Il aime.

La suite à une prochaine livraison.

DEUX LACS SUPERPOSÉS.

Parmi les curiosités de la nature, on peut ranger celle que présente le lac Chirtaush, d'une profondeur de trois mètres et demi, qui est séparé d'un autre lac, inférieur à lui et plus profond, par une couche de terre d'environ un mètre et demi d'épaisseur. Il est situé en Russie, dans la chaîne de l'Oural, au milieu de la région auri-

fère, au pied d'un mont isolé nommé Ilmantou, et à quelques lieues de la ville de Maïas où s'opère le lavage de l'or.

Ce phénomène a sans doute la même origine que les *Blouses* des landes de Gascogne dont nous avons assez longuement décrit la formation (t. II, 1834, p. 139).

Le lac inférieur aura d'abord été seul dans une sorte de cuvette profonde et imperméable. Sa surface se trouvait à environ cinq mètres en contre-bas du sol, et elle demeurait abritée contre les vents. Les poussières légères de l'atmosphère s'y posaient lentement sans s'y enfoncer, et s'y accumulaient peu à peu, de manière à y former une croûte semblable à la croûte de sables fins qui recouvre les flaques d'eau des blouses des landes. La végétation aquatique et les semences fines transportées par les courants atmosphériques ont bientôt concouru à consolider et à épaissir cette croûte envahissante, ainsi que cela se passe de nos jours sur le lac de la province de Kadouga, également en Russie (t. XXI, 1853, p. 99). Dès que la couche superposée au lac inférieur eut atteint une épaisseur suffisante, elle ne laissa plus filtrer au-dessous d'elle les eaux de pluie; elle les retint, au contraire, de manière à constituer un nouveau fond pour le lac supérieur, qui a grossi peu à peu par les pluies et dont la surface est venue affleurer au niveau du terrain environnant. — Il serait même fort possible, si la cuvette est assez profonde, qu'il y eût un troisième lac au-dessous du second, et que celui-ci se fût formé sur le lac inférieur de la même manière que s'est formé au-dessus de lui le lac supérieur, le lac Chir-tanish.

RICHE ET PAUVRE.

Il n'y a pas de riche qui ne puisse recevoir; il n'y a pas de pauvre qui ne puisse donner.

DE GÉRANDO.

CE N'EST PAS MOI.

ANECDOTE.

Après avoir rempli avec succès pendant quelques années les fonctions de professeur de rhétorique, il avait été professeur d'un lycée important. Mais quand je le connus, il était marchand de balais au fond d'un village. Le malheureux était ivre et couché sur ses balais, au coin d'un bois, la première fois que je le rencontrai. Malgré ses haillons, malgré son état de misère et d'abandon, quelque chose de distingué se remarquait encore dans son visage. L'expression douce et honnête de son regard, la façon dont il me salua, furent cause que, passant tout près de lui, je ralentis le pas. Il se souleva, et, sa casquette à la main, me dit avec mélancolie :

— Ce n'est pas moi, Monsieur.

Informations prises dans le pays, je sus qu'il s'appelait Maclou, qu'il appartenait à une famille aisée... Les abus alcooliques l'avaient conduit à une sorte d'abrutissement tranquille.

Né de parents cultivateurs, il avait toute sa vie aimé la campagne, et c'est à la campagne que, dans sa dégradation morale, il était retourné pour s'y faire fabricant et marchand de balais, métier de son grand-père maternel. Mais, par un sentiment de pudeur, il avait choisi pour s'y livrer à cette industrie un pays éloigné du lieu de sa naissance.

Il ne s'en tenait pas aux balais pour gagner sa vie. Le dimanche, il s'installait chez le perruquier du village, et là, pour cinq sous, faisait au crayon le portrait de tous ceux qui désiraient avoir leur image à offrir à quelqu'un ou à

garder pour eux-mêmes. D'autres fois, il faisait la correspondance de ceux qui ne savaient pas écrire. Mais les quelques sous gagnés ainsi chez le perruquier s'écoulaient vite chez le cabaretier, et presque toujours il sortait de là dans l'état où pour la première fois j'avais fait sa rencontre, répétant à tous sans y manquer : — Ce n'est pas moi.

Un jour, cependant, que je le trouvai de nouveau couché sur ses balais, il mit une variante dans sa lamentation :

— Pauvre Maclou, qu'es-tu devenu? s'écriait-il.

Malgré le sentiment de sa déchéance, il devenait quelquefois, avec les paysans, grand parleur et grand phrasieur; faisant alors parade de son savoir, il invoquait les souvenirs historiques, citait les auteurs, lançait même les phrases latines et grecques.

Dans les choses de sentiment, il était resté sain; mais la raison, la volonté, le jugement, n'apparaissaient chez lui qu'à l'état de lueurs pâles et vacillantes.

J'eus avec lui, par la suite, plusieurs entretiens assez longs. A travers mille propos diffus, je constatai qu'il se figurait avoir eu deux existences; ou plutôt il parlait du premier Maclou comme d'un personnage tout à fait étranger à lui-même; les souvenirs de ce temps heureux lui restaient présents. Mais le Maclou d'autrefois n'avait à ses yeux rien de commun avec le Maclou d'aujourd'hui; de là le mot toujours répété : — Ce n'est pas moi.

Dédoulement de la conscience et de la personnalité!...

Mais qu'était devenu l'ancien Maclou? Il se le demandait quelquefois : — « Pauvre Maclou, qu'es-tu devenu? » Seulement, je n'ai jamais bien pu démêler ce que lui-même il croyait être. Il semblait n'avoir qu'un sentiment très-vague de sa nouvelle existence, sur laquelle, d'ailleurs, il aimait à fermer les yeux, tandis qu'au contraire il tenait son souvenir perpétuellement en éveil sur la partie saine de sa vie, tout en l'attribuant à un autre. Il en ressaisissait et retenait à plaisir les moindres détails; les circonstances de ce temps-là s'embellissaient dans son souvenir, et l'imagination s'ajoutait à la mémoire. Aussi rappelait-il tout ce passé avec délices; mais pour son état de honte et de misère actuelle, il n'avait qu'une impression, qu'un mot : — Ce n'est pas moi.

J'essayai un jour de le féliciter d'avoir été autrefois un professeur de talent; mais je n'en obtins que l'éternelle réponse... Un remerciement, une récompense, un simple salaire ou un acte de gratitude pour un fait de ce temps-là, il les eut repoussés, alléguant toujours que ce n'était pas lui!

Où, quand, comment le Maclou professeur, le Maclou glorieux, avait-il cessé d'exister? Son souvenir paraissait sur ce point anéanti. Ceci avait été peut-être le résultat d'une crise cérébrale violente; mais on eût pu croire aussi que cet anéantissement du souvenir touchant certains points avait été le résultat d'un dernier effort de la volonté, qui, sous cet effort, avait elle-même succombé. La volonté morte, tout s'en était allé... Et j'en conclus que la volonté est en l'homme la faculté souveraine, la faculté morale, celle à qui l'homme doit sa dignité personnelle et sa vraie force, celle enfin qu'il importe de toujours appeler à la présidence des autres facultés.

Oh! personne ne m'inspira jamais plus de réflexions philosophiques que le marchand de balais.

Chez lui, l'ivresse alcoolique avait remplacé les plus nobles facultés; par elle était venue peu à peu la paralysie cérébrale presque complète. La mémoire, détruite sur plusieurs points, avait mis dans cette existence des solutions de continuité. Plusieurs des mots de Sosie eussent été dans sa bouche très-bien placés :

Ce moi qui n'est pas moi.

Un jour que, dans ses rêveries solitaires d'alcoolisé, il s'écriait :

— Maclou! Maclou! où es-tu?

— Mais Maclou, lui dis-je, c'est vous-même.

— Non, Monsieur, ce n'est pas moi!... Maclou était un homme; il était professeur, ses élèves l'aimaient; on le respectait; il instruisait de futurs orateurs en l'art des beaux discours; mais moi, toute mon éloquence est de crier : *Balais! balais! balais!* Oh! non, Maclou, *ce n'est pas moi!*...

Le pauvre fou vivait ainsi depuis sept ou huit ans, de plus en plus délirant et misérable, lorsque des bûcherons, un matin d'hiver, le trouvèrent mort et glacé sous la neige.

ENFANTS ET VIEILLARDS.

L'enfant qui vient de naître a moins de chance qu'un octogénaire de vivre jusqu'à l'année suivante. En effet, sur cent enfants venant au monde, il en meurt dix-sept dans la première année de leur existence, tandis que sur cent vieillards de quatre-vingts ans, quatorze seulement n'atteindront pas l'âge de quatre-vingt-un ans, selon les probabilités déduites des tables de mortalité. On a même calculé, en serrant les chiffres de plus près, que l'enfant naissant avait moins de chances de vivre une semaine qu'un vieillard de quatre-vingt-dix ans.

Peut-on voir une plus frappante application du proverbe *Les extrêmes se touchent?* C'est aux premières heures de

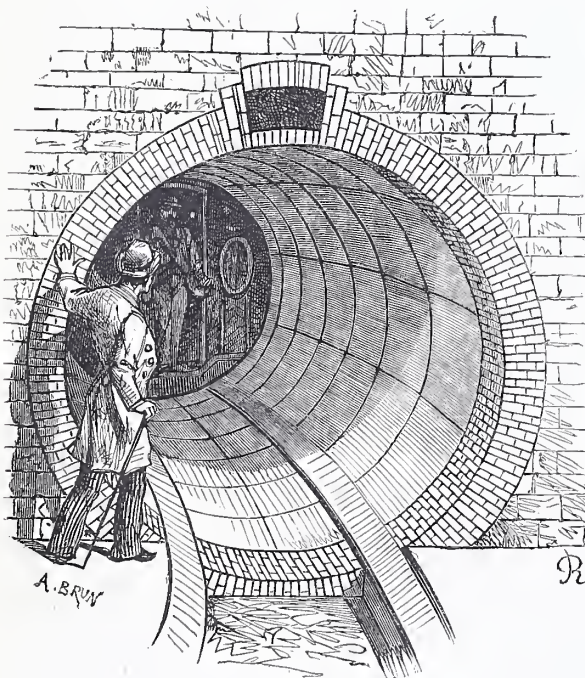
la vie que l'être est le plus près de la tombe, qui ne devrait s'ouvrir que pour les derniers jours.

Les chances de mortalité ne sont pas les mêmes dans tous les départements : ainsi, l'on a remarqué dans un relevé de naissances et de décès d'enfants, durant les années de 1840 à 1849, que dans certains départements voisins de Paris, il mourait deux cent quarante enfants dans l'année qui suivait la naissance, tandis que dans les Pyrénées Hautes et Basses, il n'en mourait que cent. La principale cause de cette différence de mortalité paraît être l'usage, si général à Paris parmi les classes laborieuses, de confier, dans le voisinage de la capitale, les enfants naissants à des femmes étrangères, éloignées de la surveillance des parents, et de qui l'on ne peut raisonnablement attendre les soins passionnés, les sollicitudes renaissantes et les intuitions instinctives de la mère aux moments où quelques dangers menacent des têtes si chères.

CHEMIN DE FER ATMOSPHÉRIQUE.

On a construit, il y a quelques années, à New-York (États-Unis), un petit chemin de fer à pression atmosphérique, menant de Warren-Street à l'extrémité la moins élevée de la cité, près de la rivière du Nord.

Le tunnel, de forme cylindrique, porte à sa partie inférieure deux rails sur lesquels se meut un véhicule ou wagon qui a presque le même diamètre que le tunnel à l'intérieur duquel il circule. Ce wagon est mis en mouve-



Vagon du chemin de fer atmosphérique de New-York (États-Unis). — Tube intérieur d'un wagon.

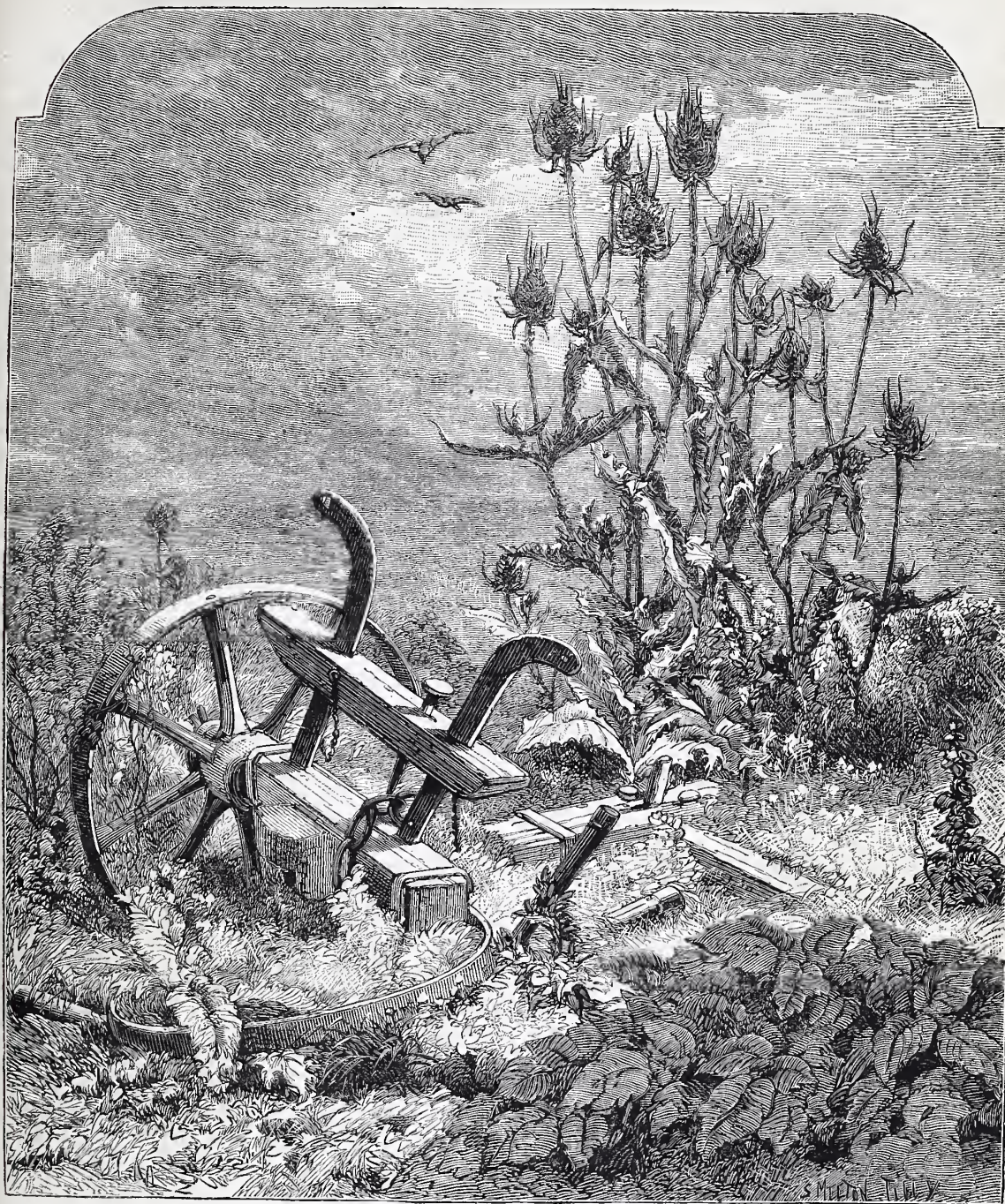
ment, non par la vapeur, mais par la seule pression de l'air.

On doute encore que ce système de locomotion, qui a été aussi essayé à Londres, puisse être appliqué à de grandes lignes.

A Paris, l'administration des lignes télégraphiques a fait l'essai d'une communication, à l'aide de l'air comprimé, entre les deux stations du Grand-Hôtel et de la place de la Bourse. Un tube de 1 100 mètres de longueur et de 0^m.65 de diamètre relie, à chacune de ses extrémités, deux chambres qui servent à introduire dans le tube ou à en extraire un piston porteur de dépêches. Ce piston, de forme

cylindrique, n'est autre chose qu'une boîte fermée par un bout, et munie à l'autre d'un couvercle mobile : c'est à l'intérieur que les dépêches, mises sous enveloppe, sont placées. La compression de l'air, qui met en mouvement ce piston-chariot, s'opère à l'aide de la pression de l'eau des réservoirs de la Ville. Le piston, chassé dans le tube par la force de l'air comprimé, arrive à destination en 90 secondes, ce qui donne une vitesse moyenne de 12 mètres par seconde. Le *Pneumatic Dispatch* de Londres a pour agents l'air comprimé qui pousse en avant, et aussi la raréfaction de l'air qui détermine le retour.

LA GUERRE.



Fructus belli (les Fruits de la guerre), peinture par Guillon. — Dessin de Jules Laurens.

La guerre est le plus horrible des malheurs ; même dans les temps reculés de l'histoire, où elle était continuelle et pour ainsi dire l'état normal des peuples, elle était considérée comme un fléau comparable à la peste, aux catastrophes naturelles les plus effroyables. La guerre détruit en un instant le fruit de longues années de paix et de travail ; là où les efforts patients de nombreuses générations avaient créé l'abondance et la prospérité, elle met tout d'un coup la ruine et la misère ; les villes voient leurs plus beaux monuments dévastés ; les campagnes, naguère peuplées, cultivées, heureuses, se changent en solitudes désolées ; la nature sauvage, qu'il avait fallu tant de peine pour soumettre et transformer, reprend sa stérile indépendance ; les plantes inutiles, l'ortie, la ronce, le chardon,

envahissent les sillons que creusait la charrue et qui se couvraient de riches moissons ; quelques pans de murs effondrés, noircis par l'incendie, indiquent seuls la place des fermes, des villages. Mais ces ruines ne sont rien auprès des douleurs morales qui sont entrées dans le cœur des hommes. Les pères ont perdu leurs fils, les femmes et les enfants ont perdu les maris, les pères qui étaient leur unique soutien. Et ce qui augmente l'amertume des maux de la guerre, c'est que, l'homme en est l'auteur ; il les a faits lui-même. Il emploie son courage, son génie, sa science, à rendre la guerre plus terrible, le meurtre plus sûr, les désastres plus irréparables. Une idée de crime s'ajoute au malheur, le remords s'unit à la souffrance.

Si presque toutes les guerres qui attristent l'histoire de

l'humanité ont des causes méprisables, l'ambition ou la vanité des chefs des nations, on ne peut nier qu'il y en ait quelquefois de justes et de nécessaires. La guerre est juste quand il s'agit de défendre le sol de la patrie attaqué, l'indépendance nationale menacée. Courir au-devant du meurtre, du sang répandu, des liens de famille brisés, peut devenir une déplorable obligation. Mais ceux-là mêmes à qui le devoir met de force les armes à la main, quels excès, quelles cruautés la colère et la haine ne les poussent-elles pas souvent à commettre ! Une fois la lutte terminée par l'épuisement du plus malheureux des deux peuples acharnés à s'entre-détruire, de quels forfaits n'ont-ils pas, l'un aussi bien que l'autre, à s'accuser !

C'est sur ce sentiment de regret et de culpabilité que nous pouvons nous appuyer pour espérer que la guerre ne sera pas éternelle sur la terre. Le progrès, que l'histoire ne permet plus de nier, n'est autre chose que la décroissance de la contradiction qui existe entre notre idéal moral et notre conduite. Tous les peuples civilisés condamnant la guerre, protestent contre elle. Ce n'est sans doute pas une chimère de croire que la race humaine commettra de moins en moins et cessera enfin tout à fait de commettre des actes que sa conscience réprovoque de plus en plus.

LES SOUVENIRS DE JEAN LE TYPOGRAPHE.

AUTOBIOGRAPHIE.

Suite. — Voy. p. 139, 146, 153, 161.

C'est alors qu'il commença de se manifester en moi quelque chose d'extraordinaire que rien jusqu'à cette époque ne m'avait fait pressentir.

J'improvisais ma part des pièces que nous représentions, mais je l'improvisais sur le moment même, comme autrefois Turlupin, Gauthier Garguille, Gros-Guillaume et Arlequin.

Les gens âgés du pays vous diraient encore que je mettais à ces inventions une verve d'auteur et d'acteur dont on était émerveillé; mais le plus singulier, et ce que le public ne soupçonnait guère, c'est que, la représentation terminée, non-seulement je ne me rappelais rien de mon rôle, mais que même il ne me restait aucun souvenir d'avoir pris part à la pièce. Ce qui étonna encore plus mes camarades et moi-même, quand on m'eut conté le fait, c'est que, reprenant le même rôle, tout me revenait exactement en mémoire, je retrouvais mêmes mots, mêmes gestes et même verve.

C'était à peu près ce que les physiologistes ont nommé « phénomène de double conscience. » J'avais une vie d'acteur détachée en quelque sorte de ma vie individuelle, et si dans ma vie normale je n'avais aucun souvenir de ma vie fictive, je perdais en revanche toute notion de ma vie réelle tout le temps que je jouais un rôle fictif; je devenais le personnage même de ce rôle et n'avais conscience de rien autre chose. Jean le typographe n'existait plus, ou plutôt il était effacé de sa propre mémoire. Le personnage imaginaire se substituait à lui-même.

Quand j'eus connaissance de ce dédoublement de mon être et de ma conscience, je fus pris d'une grande tristesse, d'une grande frayeur des troubles très-graves qui pourraient en résulter dans mon organisation cérébrale, et je renonçai à toute invention et à toute action dramatique. Je tenais trop à rester moi-même. J'y réussis; les phénomènes de double conscience cessèrent de se manifester, et je retrouvai ma gaieté native en reprenant mon unité.

L'excitation artistique avait évidemment amené cette

névrose. Je renonçai même pour un temps aux livres de pure imagination. Il y avait eu ébranlement des facultés, il fallait remettre l'esprit en équilibre; mais il fallait aussi le sortir du vague, lui donner une base solide. Je ne voulus plus avoir pour occuper mes loisirs que les sciences exactes. L'astronomie, si précise et si infaillible, la physique, la chimie, devinrent mes divertissements. Ces sciences étaient enseignées publiquement le dimanche dans notre ville par d'excellents professeurs: je suivis exactement leurs cours.

On me disait quelquefois: — A quoi cela vous sert-il?

Je répondais: — A me donner la paix et le bonheur.

J'avais mis fin, on le voit, à cet odieux dédoublement de ma personnalité; mais ceci fut pour moi le signal de l'entrée en sagesse. Je renonçai aux divertissements trop vifs.

C'est le temps où je commençai d'écrire mon Histoire de la typographie dans notre ville. J'étais devenu un homme sérieux, sérieux au travail, sérieux à l'étude et dans tous mes rapports sociaux; mais l'humeur était restée joyeuse. La Gaule tenait toujours bon dans mon esprit, et souvent je reprochais aux écrivains de ce temps-ci de n'être pas assez Gaulois, de s'être trop agglomérés et germanisés. Aussi mon goût personnel en littérature me relint toujours dans le grand courant national. Il y a, certes, dans les courants dérivés beaucoup de choses très-dignes de respect et d'éloge; mais mon idéal à moi n'était pas là. Je n'entends nullement établir que j'eusse raison d'être ainsi; mais j'étais ainsi, bien persuadé d'ailleurs que d'autres ressentent des impressions différentes des miennes, sans en éprouver ni scandale, ni colère, ni désir trop impérieux d'amener les autres à penser comme moi.

— Eh! disais-je, autant vaudrait amener tout le monde à marcher de la même façon. Les jambes et les dispositions du corps n'étant point identiquement semblables chez tous, il faut bien que la marche et la tenue de chacun soient différentes aussi. Aux grandes jambes les grandes enjambées, les petits pas aux petites: la cigogne ne peut trotter menu comme le passereau.

Je ne m'instruisais pas seulement dans les livres: ma vie quotidienne à l'imprimerie, mes rapports avec la rédaction et l'administration du journal, mes fonctions de membre du conseil des prud'hommes et bientôt du conseil municipal, tout cela me donna une connaissance des affaires et des hommes que difficilement on pourrait acquérir dans les livres. Ma verve gauloise trouvait souvent à s'exercer dans ces occupations. J'y découvrais de bien amusantes comédies, et je me demandais comment notre théâtre contemporain a pu rester si pauvre... — Oh! je me garderai d'indiquer ici les réponses qui me venaient en foule: ce serait vouloir dans un petit écrit en intercaler un gros.

J'ai vu la rédaction du journal se renouveler plusieurs fois; les esprits y sont certainement aujourd'hui plus fermes et plus lucides, mais je ne remarque pas qu'un progrès analogue se soit fait dans les caractères. Je trouve à cela aussi bien des causes que je ne dirai pas; mais, parmi ces causes, j'en peux et dois citer une: c'est l'habitude de fumer. La cigarette et la pipe, si l'on n'y prend garde, dévoreront la vieille énergie française.

— Eh! mais! vous-même, vous ne fumez donc pas?

— Vraiment non; et vous seriez bien surpris si parmi nos contemporains je vous citais ici les non-fumeurs, les non-priseurs, les non-buveurs de bocks, de bitter, d'absinthe et de cognac. Ce que la sobriété et la non-excitation nerveuse nous mettent dans l'esprit de rectitude et de lucidité, on ne l'a pas encore assez dit.

Mais combien la sobriété est rare! Michelet, il y a quel-

ques années, disait à l'un de ses amis : « La plupart des nations sont de nos jours encore ivres ou hallucinées ; alcool, opium, haschisch, etc., tiennent une partie du genre humain en délire. Une histoire de l'ivresse serait une histoire universelle. »

Qui saura dégriser le monde ?

Depuis une dizaine d'années, je suis devenu le prote du journal, et cela m'a mis plus encore qu'autrefois en rapport avec la rédaction. Le journal a pris d'ailleurs, depuis 1870, beaucoup plus d'importance ; ses relations se sont multipliées ; les articles, les lettres, les communications de toutes sortes, m'ont fait passer sous les yeux les écritures les plus diverses : cela me donna l'idée d'une collection d'autographes ; grâce aux échanges avec d'autres collectionneurs, j'ai pu en quelques années réunir cinq ou six cents lettres fort curieuses ; quelques-unes pourraient être publiées et le seront sans doute un jour. Il y a là toutes sortes de révélations instructives.

J'ai été mis à même de former encore une autre collection non moins intéressante.

On ne sait point tout ce qu'il y a de jeunes poètes en France restés inconnus faute d'avoir pu jamais se faire imprimer. Il faut avoir vécu dans les bureaux d'un grand journal pour savoir combien d'essais poétiques restent ainsi condamnés à l'oubli. Pas une semaine ne se passe chez nous sans que plusieurs pièces de vers ne nous soient ainsi adressées. Il en vient non pas seulement du crû, mais de tous les coins de la France.

Les journaux seraient remplis de vers si l'on n'y mettait ordre. Il était de règle chez nous de n'en insérer jamais (1). Je me mis donc à collectionner tous ceux qui nous venaient. Il en est de bien ridicules, sans doute, et de bien mauvais ; mais il en est aussi qu'on regrette de ne pouvoir publier ; car, hélas ! si une fois on ouvrait cette porte, qui pourrait jamais la refermer ? J'ai pu composer de ces pauvres *refusés* un joli recueil où se trouvent des pièces originales et touchantes.

J'ai dressé aussi pour notre province le catalogue des inventeurs incompris. On en pourrait citer de bien drôles.

Molière a mis en scène dans les *Fâcheux* deux savants dont l'un veut réformer les enseignes et l'autre mettre toute la France en ports de mer. On voit de bien autres réformateurs dans les bureaux d'un journal.

Le nombre est encore infini des gens qui se figurent qu'un article de journal peut subitement les transformer en grands hommes. Hélas ! j'en ai vu qui, tout au rebours, se trouvaient transformés en grands sots.

Un brave homme, tisserand de son métier, très-honnête d'ailleurs et très-industrieux, avait imaginé pour ses chaînes un nouveau procédé d'encollage. J'obtins du rédacteur en chef qu'il dit dans le journal un mot de son invention. Le pauvre diable éprouva une telle joie, un tel orgueil, un tel éblouissement, à voir son nom dans le journal, qu'il en devint tout à fait fou. Je lui avais rendu, comme on voit, un bien joli service ! C'est qu'en effet tous les hommes n'ont pas un tempérament à supporter la publicité. Si le malheur veut que pour avoir vu son nom dans le journal on se figure que l'Europe entière a les yeux sur vous, c'en est fait, l'on n'en revient plus.

J'ai connu des gens qui pour moins que cela se sont affolés : il a suffi qu'ils parussent en public quelque part sur une estrade. Des centaines d'yeux les ont regardés ; la boîte à la vanité s'est ouverte pour ne se refermer jamais.

Le bureau du journal est le rendez-vous de toutes les excentricités, de toutes les folies locales ; mais c'est aussi le lieu où ne peuvent manquer d'avoir affaire les hommes

(1) C'est aussi la règle qu'a dû s'imposer depuis longtemps le *Magasin pittoresque*, par les motifs que l'on donne ici.

de mérite en tous genres. Pour moi, j'ai connu là de bien singulières originalités.

La fin à la prochaine livraison.

BERCEUSE AUTOMOTRICE.

Un système phonographique communiqué avec le berceau. Les premiers cris de l'enfant font vibrer les lames. Les lames, en vibrant, décrochent un appareil, et le berceau entre en mouvement régulier de va-et-vient. Sous l'influence de ce moelleux balancement, l'enfant s'apaise peu à peu ; les cris devenant moins forts, les lames tendent au repos et le berceau à l'équilibre. Bientôt tout s'arrête, plaintes et balancelle.

LA BONTÉ.

La bonté de cœur est une qualité transcendante ; elle appartient à un ordre de choses qui atteint bien au delà de cette vie et ne saurait se mesurer à aucune autre perfection.

SCHOPENHAUER.

AR-MEN.

PHARE SUR LA CHAUSSÉE DE SEIN

(DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE).

TRAVAUX EXTRAORDINAIRES.

Nous donnons à nos lecteurs une carte qui prouve d'une manière saisissante la grande nécessité du phare que l'on est heureux de pouvoir construire actuellement sur la roche Ar-Men, à l'extrémité occidentale de la chaussée de Sein. Le nom Ar-Men signifie, en bas breton, *la Pierre*.

Lorsque les navires se rendent à Brest, ils ont à s'engager dans l'espace de mer nommé *l'Iroise*, bordé au nord et au sud par des hauts-fonds hérissés de têtes de roches innombrables et sur lesquels ils se perdraient infailliblement. On s'en rend parfaitement compte avec la carte.

L'intervalle libre qui sépare la chaussée des *Pierres-Noires*, sur la limite septentrionale de l'Iroise, et la chaussée de *Sein*, sur la limite méridionale, ne dépasse guère une douzaine de milles marins (1).

Plusieurs phares facilitent la navigation de ces parages. Au nord, ce sont ceux : 1° de l'île d'Ouessant, avec une trompette à vapeur ; 2° des *Pierres-Noires*, avec une cloche ; 3° de la pointe Saint-Mathieu et de la pointe du Minou, qui, vus l'un par l'autre, forment un alignement très-précieux pour se diriger vers l'entrée du goulet ; 4° de la pointe Toulanguet et de la pointe des Capucins sur la presqu'île de Kelern ; ils fournissent aux navigateurs des indications suffisantes.

Au sud de l'Iroise, on trouve deux phares seulement : celui de la pointe du Raz, au bord de la *baie des Trépassés* de lugubre mémoire, et celui de *l'île de Sein*, érigé à cinq milles dans l'ouest du précédent. L'éclairage de cette partie de la côte est loin de suffire, car, à la suite de l'île, la chaussée de Sein se prolonge au large jusqu'à huit milles (environ quinze kilomètres). C'est une affreuse chaîne de roches entre lesquelles la mer fait rage avec des courants de foudre. A mesure que ces roches s'éloignent de l'île de Sein, dans l'ouest, elles s'abaissent de plus en plus ; quelques-unes ne découvrent qu'aux plus basses marées, et le plus grand nombre reste à fleur d'eau. L'extrémité la plus avancée de la chaussée se termine par des hauts-fonds dont les marins naviguant dans ces parages ne peuvent juger exactement la position faute de repères.

Les seuls objets qui puissent servir de reconnaissance

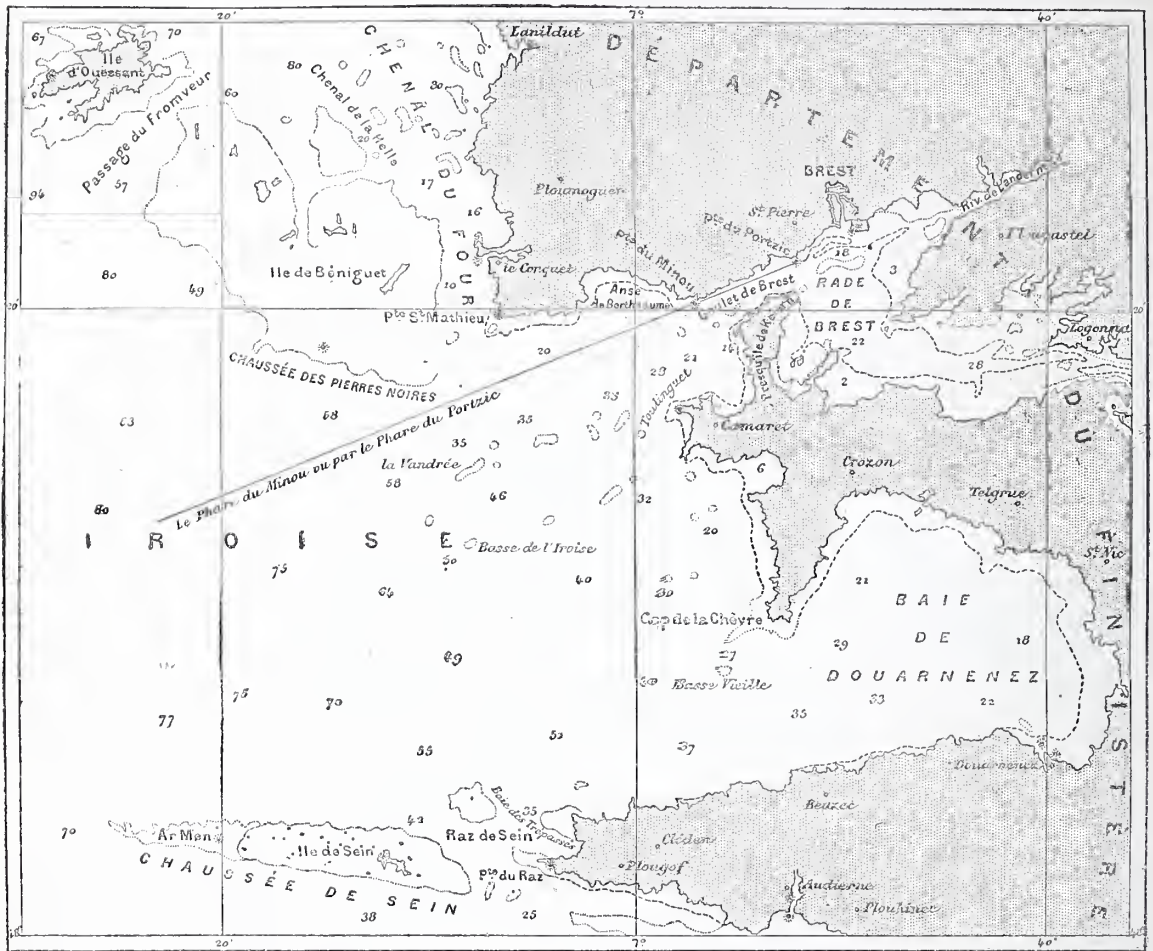
(1) Le mille marin, tiers de lieue marine, est de 1 852 mètres.

à un marin pour se rendre compte de la position de son navire, lorsqu'il approche de la chaussée de Sein, sont les deux phares. La ligne droite qui passerait par l'un et par l'autre passe aussi par l'extrémité occidentale de la chaussée, de sorte qu'un capitaine de marine qui attaque l'atterrage de Brest par le sud de l'Iroise saura que s'il distingue le phare de l'île à droite ou à gauche du phare de la pointe du Raz ou dans le même alignement, son navire est au nord ou au sud, ou dans la direction même de la chaussée de Sein.

Mais si l'atmosphère est brumeuse, la portée de l'éclairage des phares pourra ne pas dépasser la limite des dangers, et le marin courrait le risque de donner sur les ro-

ches en se rapprochant de la terre pour reconnaître les feux. D'ailleurs, même en temps très-clair, le phare de l'île est trop en dedans des récifs et trop éloigné de l'extrémité de la chaussée de Sein pour qu'un navigateur puisse apprécier la distance où il se trouve de cette extrémité lorsqu'il a ce phare en vue.

Il était donc de la plus grande importance de placer un feu au large sur les dernières roches de la chaîne des récifs. On le savait bien en 1825, alors qu'on s'attachait à compléter l'éclairage maritime; mais on n'aurait pu faire mieux que ce que l'on fit alors, c'est-à-dire la construction des deux phares dans la position qu'ils occupent. Le lecteur en jugera par le détail des difficultés que nous al-

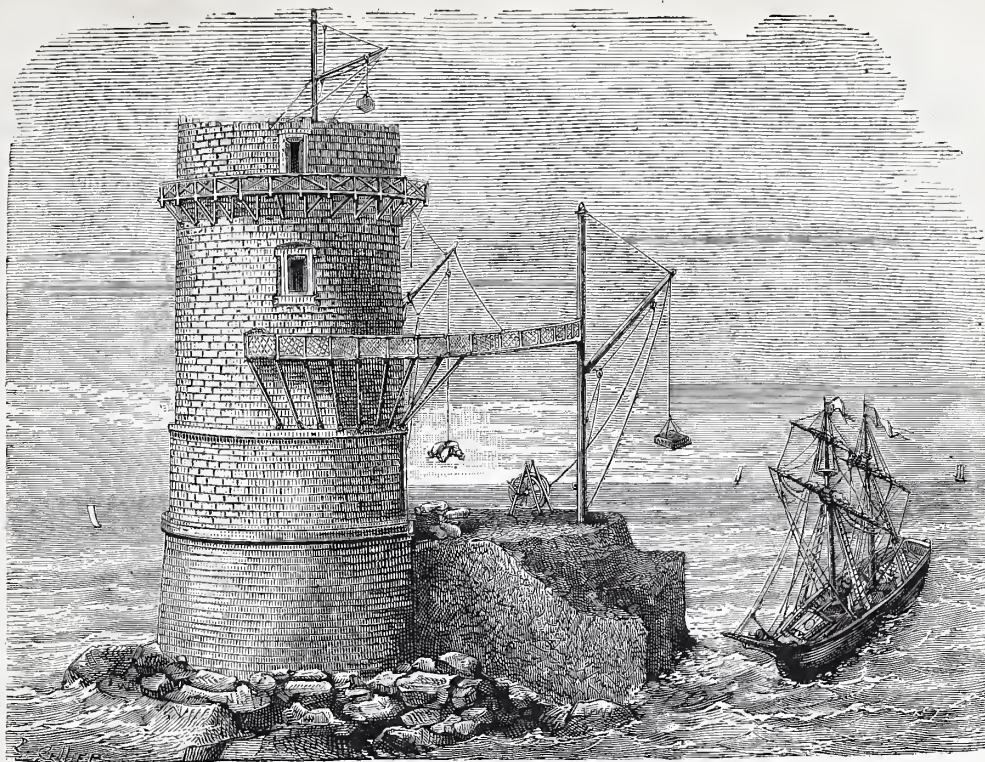


Carte de l'Iroise, de la chaussée de Sein et de l'entrée de Brest.

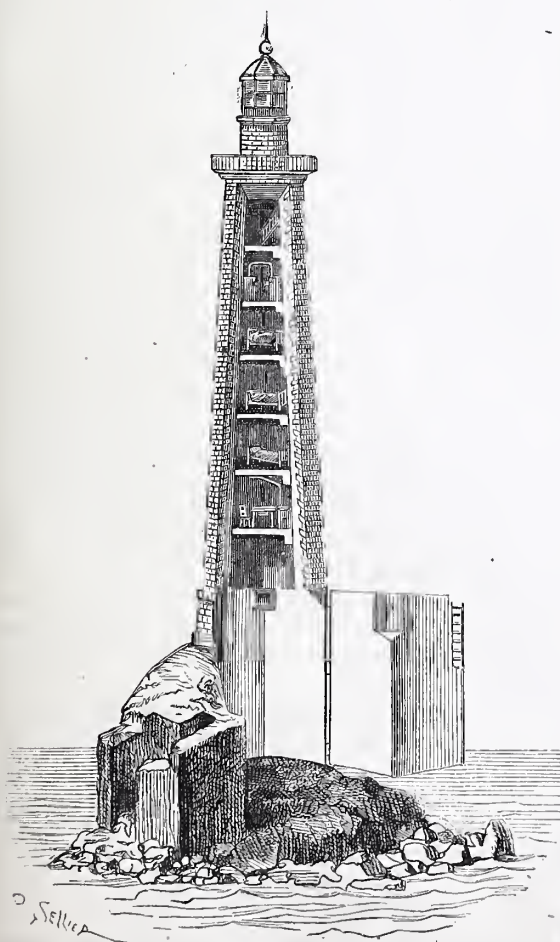
lons décrire, et que les ingénieurs sont maintenant en état de surmonter, avec l'aide de procédés et de ressources dont on ne disposait pas il y a un demi-siècle.

Sur la demande de la direction des phares, une commission d'ingénieurs et d'officiers de marine fit, en juillet 1860, une nouvelle et très-sérieuse reconnaissance de l'extrémité de la chaussée de Sein. Elle s'assura que trois têtes de roches apparaissaient au-dessus de l'eau dans les grandes basses mers, et que d'entre elles affleuraient à peine, tandis que la troisième, AR-MEN, émergeait d'environ 4^m.50. La commission, après avoir essayé vainement de débarquer sur Ar-Men, dont les dimensions lui paraissaient d'ailleurs insuffisantes, fut conduite à proposer une roche beaucoup plus rapprochée de l'île pour servir à l'érection du phare projeté. C'en fut une trop faible amélioration à l'état de choses existant. Toute solution fut donc ajournée.

Cependant, l'établissement d'une ligne de paquebots transatlantiques entre le Havre et New-York avec escale à Brest rendait plus impérieux le besoin d'un meilleur éclairage de la chaussée de Sein. Les navires appartenant à une compagnie commerciale de transports n'ont pas, comme ceux de l'État, le loisir d'attendre quelque temps au large une atmosphère assez claire pour leur permettre de prendre connaissance des bouées et des feux; ils sont obligés d'arriver à peu près à jour fixe; cette régularité est la condition de leur succès. Le phare à ériger vers l'extrémité de la chaussée de Sein revint donc en question. Un ingénieur hydrographe expérimenté, M. Ploix, fut chargé d'une nouvelle reconnaissance en 1866. Il ne fut pas plus heureux que la commission de 1860 dans ses tentatives d'abordage sur la roche Ar-Men; il n'en put approcher qu'à la distance de quinze mètres; mais il se convainquit à un tel degré de la nécessité d'un phare sur ce point dange-



Le Phare d'Ar-Men, sur la chaussée de Sein (Finistère). — Dessin de Sellier.



Coupe du Phare (voy. ci-contre, en a). — Dessin de Sellier.

reux, qu'il insista vivement dans son rapport pour qu'on tentât l'impossible.

Quelque temps après, M. Joly, ingénieur des ponts et chaussées, rangea la roche de plus près, et put s'assurer que la surface découverte aux basses mers était fort inégale, fissurée, et ne présentait que huit mètres de large sur douze ou quinze de long. On désirait mieux, mais il fallait se contenter de ce qu'on avait. On continua donc à chercher les chances de débarquement.

Enfin, cette même année 1866, le syndic des gens de mer de l'île de Sein, rencontrant une circonstance favorable, parvint à descendre sur la roche; il en détacha un échantillon : c'est un gneiss d'une certaine dureté, bien qu'étant en décomposition sur quelques points.

Dès lors, on se prépara pour l'exécution. M. Léonce Reynaud, l'habile et expérimenté directeur des phares, conçut et arrêta les parties essentielles de la construction. Il fut décidé que la surface de la roche serait percée, sur tout l'emplacement destiné au phare, par des trous de trente centimètres de profondeur, espacés de mètre en mètre; qu'on y scellerait des goujons en fer ayant le double but de fixer la maçonnerie sur le rocher et de relier les parties fissurées en les rendant solidaires du bloc compacte qui devait être construit au-dessus d'elles. Il fut également décidé qu'on introduirait successivement dans la maçonnerie, pendant qu'elle s'éleverait, d'autres goujons verticaux et de fortes chaînes horizontales en fer qui solidifie-

a. Dans le bas de la gravure, à droite, on remarque une pièce attachant à la construction et qui était sur le modèle du Champ de Mars. On a coupé, dans ce modèle, une portion de la base de l'édifice, et l'on a fait tourner cette portion sur une charnière le long d'une arête de la paroi extérieure, afin de montrer la disposition intérieure de la maçonnerie, ainsi que la position des goujons verticaux et des chaînes de fer horizontales qui sont noyées dans le massif de pierres pour les relier en tous sens les unes avec les autres. Le dessinateur a oublié d'indiquer ces liens de fer, qui étaient marqués en lignes bleues sur le modèle.

raient en les reliant entre elles toutes les assises de la construction.

Il n'était pas prudent de confier à des maçons ordinaires le soin de percer des trous de fleuret sur une roche si rarement abordable et sans cesse battue de la mer, même de beau temps et à basse marée. Ce fut aux pêcheurs de l'île de Sein que les ingénieurs s'adressèrent. Ces marins, qui exerçaient depuis l'enfance leur industrie au milieu des roches de la chaussée, avaient plus de facilités que tous autres ouvriers pour juger les occasions favorables à un débarquement sur Ar-Men, pour en profiter, et pour ne quitter qu'à la dernière minute le travail du creusement. — On se mit d'accord pour commencer en 1867.

Cette année-là, dès que le vent, l'état de la mer et le niveau de la basse marée faisaient présumer la possibilité de descendre sur Ar-Men, des bateaux de pêcheurs y arrivaient de divers côtés. De chacun d'eux sortaient deux hommes, munis de ceintures de liège, qui se couchaient sur la roche, s'y cramponnaient, et travaillaient fiévreusement à percer des trous en dépit des assauts de la vague. Lorsqu'un d'eux était emporté par la mer, une barque s'élançait à sa suite, le repêchait, et le ramenait sur le travail.

La première campagne fut assez heureuse pour qu'on pût bien augurer du succès de l'entreprise. Cependant ce premier résultat paraîtra bien mince, car on ne put, dans tout le cours de la belle saison, se cramponner à la roche que sept fois; on ne put y rester que huit heures en tout, et l'on ne parvint à creuser que quinze trous sur les points les plus élevés de la surface.

L'année suivante, 1868, il fallut opérer sur des points plus bas, où l'ouvrier était plus souvent submergé; mais on avait acquis de l'habitude, et la saison fut plus favorable. On eut seize débarquements, dix-huit heures de travail, et l'on put percer quarante trous. On parvint aussi à faire le dérasement des inégalités de la surface, afin de rendre plus facile la construction de la première assise.

Aucune description ne démontrerait mieux que les chiffres précédents les difficultés du travail et le courage obstiné des pêcheurs. C'étaient comme des soldats montant hardiment à l'assaut, mais non pour égorger leurs semblables au sommet de la brèche; ils voulaient au contraire assurer, au prix de fatigues et de périls inouïs, la construction d'un édifice de salut destiné à faire éviter aux navigateurs ces récifs funestes où le vent et la mer les poussent implacablement durant les longues nuits hivernales.

En l'année 1869, on eut vingt-quatre accostages, et l'on put demeurer quarante-deux heures dix minutes au travail. C'est l'année la plus favorable qu'on ait eue jusqu'en 1877; elle vit commencer la construction. On employa d'abord de petits moellons bruts et un ciment dont la prise était des plus rapides; cette rapidité de prise était absolument nécessaire au milieu des lamès qui brisaient sur la roche et arrachaient parfois la pierre aux mains de l'ouvrier. Un marin en vedette annonçait les accalmies et l'arrivée des grosses vagues; les maçons en profitaient ou pour agir, ou pour se cramponner; ils avaient d'ailleurs des ceintures de sauvetage et étaient chaussés d'espadrilles pour marcher plus sûrement. — Le personnel arrivait sur une chaloupe à vapeur remorquant les canots d'accostage et portant les matériaux. — A la fin de cette première campagne, on avait exécuté vingt-cinq mètres cubes de maçonnerie, que l'on retrouva intacts l'année suivante. L'espérance se fortifia dès lors, et l'on ne douta plus du succès de l'entreprise.

Les accostages des années suivantes jusqu'en 1877 furent au nombre de 8, 12, 13, 6, 18, 23, 23 et 30; 30

aussi en 1878; les durées du séjour sur la roche furent de 18 h. 5 m., 22 h. 10 m., 34 h. 20 m., 15 h. 25 m., 60 h. 40 m., 110 h. 55 m., 162 h. 45 m., 261 heures. Il n'y a eu que 207 h. 30 m. en 1878, où l'on a ajouté 125 mètres cubes de maçonnerie aux 702^m.85 déjà construits, et 100 000 francs de dépenses aux 517 136 francs des années précédentes.

Hâtons-nous de dire que les conditions d'accostage et de séjour s'améliorèrent progressivement par suite de l'avancement des travaux. On avait installé sur Ar-Men un mât de charge, afin de faciliter le débarquement des matériaux. La hauteur croissante des assises de la construction permettait aussi de demeurer plus longtemps à chaque marée. Ce n'est qu'en 1874 que le massif de maçonnerie atteignit et dépassa le niveau des hautes mers; jusqu'alors les grandes eaux l'avaient couvert.

Parmi les difficultés de l'entreprise, il faut compter celle d'installer des appareils et d'employer un nombreux personnel sur l'espace restreint que présente la tête de la roche. Il faut remarquer aussi que plus l'édifice s'élève et plus grande est la hauteur à laquelle il faut monter les matériaux; les soins de la maçonnerie des parties supérieures demandent aussi plus de temps. Le nombre des accostages et la durée des séjours sur Ar-Men sont encore des éléments très-influents de la dépense. Ainsi, le mètre cube de maçonnerie, qui a coûté jusqu'en 1870 plus de 2 000 fr., n'a plus coûté que 726 francs en 1871 et 1872; il a remonté à près de 3 000 francs en 1873, est descendu à 375 en 1875. La moyenne jusqu'en 1878 est de 736 francs. A la fin de cette année, la hauteur totale de la portion bâtie est de 23^m.90; elle est de 19^m.40 au-dessus des hautes mers. Le phare aura son foyer élevé à 28^m.80 au-dessus de ces hautes mers; il sera de second ordre, à feu scintillant. On aurait voulu, mais on n'a pas osé dépasser cette limite, de crainte de compromettre la stabilité d'une haute construction édiflée sur une base d'un diamètre si restreint (7^m.20).

Toute la flotille attachée à la construction du phare Ar-Men a été commandée depuis le commencement des travaux par un homme très-dévoué, le contre-maitre au cabotage Pouquet. L'accostage de la roche s'est exécuté constamment sous les ordres du pilote Coquet, jusqu'à la campagne de 1876, et ensuite sous ceux du pilote Guitcher. Ces deux marins, également remarquables par la sûreté du jugement, par le courage et le sang-froid, ont rendu les plus grands services dans cette hardie entreprise, qui a toujours été difficile et presque toujours très-dangereuse.

Les beaux travaux de la construction du phare Ar-Men ont été conçus et arrêtés en ce qui est essentiel par M. Léonce Reynaud, directeur du service des phares. Deux ingénieurs en chef, MM. Planchat et Fénoux, en ont eu successivement la direction; trois ingénieurs ordinaires y ont pris une part active: MM. Joly, de 1867 à 1868; Cahen, de 1868 à 1874; Mengin, depuis 1875. Le conducteur Lacroix, en 1869 et 1870, et, depuis 1871, le conducteur Roberteau, ont eu la surveillance des chantiers.

Nous avons voulu consigner tous ces noms dans le *Magasin pittoresque*, parce qu'ils méritent la reconnaissance des marins pour l'œuvre périlleuse et bienfaisante à laquelle ils ont été voués.

ÉDUCATION DU SENS MORAL.

Le sens moral, disait Jefferson, vient à l'homme comme ses bras et ses jambes. Il ne s'agit donc que de le développer, et on ne saurait le faire ni trop tôt, ni avec trop

de persévérance. Les préceptes théoriques y peuvent contribuer sans doute ; mais c'est de l'action incessante sur la conscience et sur la volonté qu'il faut attendre le plus puissant effet. Le respect de Dieu, le sentiment des devoirs envers la patrie, l'amour des parents, le goût de la vérité et de la justice, l'effort sur soi-même, sont des vertus qu'il est facile d'exercer ou de créer sur l'enfant, en le tenant toujours en éveil sur ses actions et sur les motifs qui les ont déterminées, en faisant appel à ses meilleurs instincts, en l'animant au bien. Toutes les semences de savoir utile que l'instruction proprement dite peut déposer en lui, c'est à l'éducation qu'il appartient de les féconder par la vivifiante chaleur des bons sentiments. Il y a longtemps qu'un des maîtres de la morale antique l'a dit, « L'esprit des enfants n'est pas un vase que nous ayons à remplir ; c'est un foyer qu'il faut échauffer. »

GRÉARD.

UN FILS DE FERMIER.

Un jour, je venais de lire le précieux opuscule du savant Boussingault, intitulé : *la Fosse à fumier* (1). Je songeais aux grands services que devaient rendre ces conseils si sages, donnés dans un langage si simple, lorsque je reçus la visite d'un propriétaire de mon département. Je lui parlai de cet ouvrage.

— Je connais quelqu'un, me dit-il, qui serait bien heureux de le lire.

— Qui donc ?

— Le fils de mou fermier

— A Beauchamp ?

— Oui.

— Eh bien, un dimanche, passant par là, je le lui porterai.

En effet, quelques semaines après, je m'arrêtai à la ferme de Beauchamp.

Le fermier et sa femme me reçurent avec cette politesse de la campagne qui, pour n'avoir pas toutes les manières des salons, n'en est pas moins très-vraie, très-sympathique dans sa sincérité et sa simplicité. Je leur parlai de leur fils, et les premières paroles du père furent :

— C'est un excellent laboureur : il en fait, ma foi, autant que moi-même, et il en sait plus long.

La mère releva un peu la tête, et dit :

— Il aurait pu faire autre chose s'il avait voulu. Il est assez instruit pour cela.

— Il aurait eu tort, reprit le père, et tu aurais regret. S'il nous avait quittés, il serait sans doute moins heureux, et nous aussi.

La mère ne répondit que par un sourire d'approbation : après tout, elle était heureuse d'avoir gardé son fils près d'elle.

Ces bons et braves parents me conduisirent vers le jeune homme. Il était assis devant une table, dans une chambre très-simple, blanchie à la chaux, et dont la fenêtre s'ouvrait sur un verger.

C'était un dimanche : il faisait les comptes de la semaine.

Je remarquai tout d'abord l'ordre et la grande propreté de sa chambre : ce sont de bons signes. Sur l'un des murs était clouée une carte de géographie. Sur une planche étaient rangés vingt ou trente volumes.

Il se leva et m'invita à m'asseoir en m'offrant le meilleur siège. Puis nous causâmes tout à l'aise.

Je l'écoutai avec le plus grand plaisir. Il parlait sensément, avec modestie. Je trouvai que non-seulement il avait

de bons sentiments qu'il exprimait sans aucune affectation, mais aussi qu'il était instruit de beaucoup de choses.

Je le priai de me raconter comment s'étaient passées son enfance et son adolescence, et voici ce que j'appris.

Il avait été à l'école voisine pendant trois ans ; jamais il n'avait eu d'autre maître que l'instituteur. Mais, grâce à ce maître qui entendait bien sa profession, grâce aussi sans doute au bon sens et aux honnêtes pensées de son père et de sa mère, il était sorti de l'école avec le respect et le désir de l'instruction, avec la volonté de profiter de l'art de la lecture pour s'éclairer lui-même.

N'est-ce point là, pensais-je, ce qu'il importe que l'on fasse avant tout dans nos écoles : inspirer le goût, la curiosité de l'instruction ? C'est un grand instrument que la lecture, mais à la condition que l'on en saura faire un bon usage. A quoi servira le meilleur outil du monde, si celui qui l'a dans les mains n'a pas la volonté de s'en servir utilement et pour bien faire ?

Le jeune homme dont je parle avait eu le bon esprit, dès l'âge de quinze ans, de consulter un homme bienveillant sur le choix des livres qui lui conviendraient le mieux.

Il m'avoua que ses premières lectures s'étaient rapportées à l'agriculture même. Il avait voulu aider son père, il avait voulu lui témoigner que les livres bien faits, par les hommes supérieurs et sincères, peuvent aussi venir en aide à la pratique et à l'expérience. Il voulait, d'ailleurs, rester fidèle à l'agriculture et s'y perfectionner. Une fois, au moyen d'une excellente revue, il avait été assez heureux pour éviter à son père d'être la dupe d'un charlatan qui était au moment de lui vendre fort cher un mauvais engrais.

Il avait voulu ensuite connaître l'histoire de France. Tout homme doit savoir l'histoire de sa patrie.

Il avait aussi étudié un peu l'histoire et la géographie du reste du monde. Nous sommes tous les citoyens de l'univers. La terre est notre domaine, notre maison : nous devons la connaître.

Enfin, il s'était épris de goût pour les éléments des sciences physiques qui expliquent les secrets de la nature et qui la font mieux admirer et comprendre ; et en même temps il avait parcouru quelques-uns des beaux livres où des hommes de génie, dans des récits intéressants, dans de belles pensées, ont étudié et peint le cœur humain, la vie humaine, avec des accents touchants et sublimes.

Mais c'est immense ! s'écriera-t-on ; mais ce jeune homme est un savant ! mais combien de livres a-t-il donc lus ? Et où a-t-il trouvé tout le temps nécessaire pour apprendre tant de choses ?

Non, ce jeune homme n'est pas un savant, et il n'a pas la prétention de l'être ; ce n'est pas un génie, son intelligence est moyenne. Il travaille à la terre avec son père comme un vrai et vaillant laboureur. Il ne lit pas plus de cinq ou six heures par semaine, l'hiver excepté, et, en huit ou dix ans, il n'a pas lu plus de trente volumes, qui, achetés un à un sur ses économies, ne lui ont pas coûté quatre-vingts francs.

Mais il connaît bien ces trente volumes, si bien choisis, grâce aux conseils qu'il a eu la modestie et la sagesse de demander.

Il m'a raconté, par exemple, que pendant toute une année et un long hiver, il n'a fait que lire, relire et méditer une petite Histoire de France qui lui avait coûté trente sous. Et il sait, je vous l'assure, tout ce qu'il y a d'essentiel et d'utile dans notre histoire nationale, non pas les dates de toutes les naissances de princes et de rois, non pas les aventures et les intrigues des cours, mais les grands mouvements de la civilisation française.

(1) Il est très-désirable que ce petit livre soit répandu le plus possible dans les campagnes.

Voilà comment, avec peu de volumes bien choisis et bien étudiés, ce jeune homme est plus sérieusement, plus solidement instruit, à mon gré, que beaucoup de nos jeunes bacheliers ès lettres.

Il confirme pleinement pour moi ce que me disait un ami, qui était, en même temps qu'un grand écrivain, un homme d'un admirable bon sens et d'une inépuisable charité :

« Un jeune ouvrier, un jeune cultivateur qui lit peu à peu, avec attention, avec persévérance, des livres bien choisis, devient, après quelques années, facilement et réellement plus instruit que le bachelier qui, une fois son examen passé, se déshabitude de lire. » (1)

JACQUES BOICEAU,

HOMME DE GUERRE ET HORTICULTEUR.

Jacques Boiceau, sieur de la Barrauderie, n'occupe pas une grande place dans l'histoire. Le Dictionnaire historique de Moréri, les grandes biographies modernes, ont omis son nom. Cependant il fut, de son temps, un personnage de quelque importance. Dans la devise gravée sur la médaille que nous représentons et qui fait partie du Musée de la Monnaie, il dit lui-même, se comparant à la chenille qui devient papillon et prend son essor, que, parti d'en bas, il s'est élevé par son travail jusqu'au ciel. Il existe dans la même collection une autre médaille de Jacques Boiceau dont la devise nous apprend également que de son labeur vint sa faveur (*Hic labor, inde favor*); et le travail auquel il se livra est désigné par une image de la déesse de l'agriculture, une bêche à la main.

Jacques Boiceau, sieur de la Barrauderie, vécut sous les rois Henri IV et Louis XIII. Sous le premier de ces princes, il fut homme de guerre et se signala, paraît-il, à la bataille de Coutras. Dans la seconde moitié de sa vie, il s'appliqua à l'horticulture et fut nommé par Louis XIII intendant des jardins des maisons royales. Il fut le Nostre de son temps.

Son neveu, Jacques de Menours, qui lui succéda dans sa charge, publia en 1638 un ouvrage composé par son oncle; dans la dédicace au roi Louis XIII, il s'exprime ainsi :

« C'est un travail, Sire, composé par lui en sa vieillesse, avec intention de l'offrir à Votre Majesté pour lui témoigner que, comme il avoit employé la première et plus vigoureuse partie de son âge au service du roi Henri le Grand, de très-glorieuse mémoire, en affaires de la plus grande importance, il se croyoit aussi obligé d'en consacrer la dernière aux plaisirs de Votre Majesté en l'embellissement de ses jardins, desquels il a été si soigneux durant sa vie qu'il a eu le bonheur que Votre Majesté a démontré en avoir eu de la satisfaction... »

L'ouvrage de Boiceau est intitulé : *Traité de jardinage selon les raisons de la nature et de l'art*, par Jacques Boiceau, escuyer, sieur de la Barrauderie, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et intendant de ses jardins. — Il est suivi de nombreuses planches, très-bien gravées, représentant les formes géométriques qu'il était de mode à cette époque de donner aux jardins, et les dessins compliqués suivant lesquels on disposait les fleurs et les buis des parterres.

Jacques Boiceau n'était pas seulement un homme de cour et un jardinier renommé; il partageait les sentiments religieux de beaucoup d'hommes de son siècle, et il ne paraît pas que dans ces sentiments il y eût rien d'étroit et de sectaire. Dans son livre, avant de traiter les questions techniques de jardinage concernant l'atmosphère, le sol,

(1) Extrait d'une conférence dans le département de l'Yonne.

les engrais, la plantation et la greffe des arbres, les jardins utiles et les jardins d'agrément, les fontaines, etc., il éprouve le besoin de rendre hommage au Créateur; il commence ainsi :

« Parlerons-nous de ces œuvres de Dieu merveilleuses sans admirer sa grandeur? Posséderons-nous son héritage sans lui rendre hommage? Penserons-nous à elles sans craindre et révéler sa puissance? Et nous réjouirons-nous,



Jacques Boiceau, intendant des jardins sous Louis XIII. — Médaille.

les voyant, sans chanter les louanges de sa gloire et de sa bonté qui les a faites pour nous? »

Et il continue par cette invocation à Dieu en vers assez remarquables :

O Dieu, dont la parole, en miracles féconde,
Des ombres du néant mit au jour ce grand monde,
Et qui sage ordonna les humides chalcurs
Dont la terre conçut les herbes et les fleurs,
Les arbres chevelus et les plantes utiles,
Et de blés nourriciers fis les terres fertiles;
Illumine nos sens incapables de voir
Les ressorts merveilleux de ton divin pouvoir;
Apprends-nous les secrets de ta fille Nature,
Dont nous suivrons la trace en notre agriculture;
Donne-nous de là-haut les soleils modérés,
Verse les douces eaux sur nos champs altérés,
Retiens des aquilons la vigoureuse haleine,
Et d'un puissant secours seconde notre peine.

LE MARIAGE ARABE

EN ALGÉRIE.



La Parure de la mariée, en Algérie, peinture par Boyle. — Dessin de Duvivier,

En Algérie, chez les Arabes comme chez les Kabyles, il ne se conclut aucun mariage sans qu'une dot soit apportée, non pas par la fiancée à celui qui l'épouse, mais par ce dernier au père de la jeune fille. Le mari achète positivement sa femme. Aussi le grand nombre des filles

dans une famille est-il considéré comme une richesse. Cette dot consiste en une somme d'argent (assez ordinairement cent douros, environ 540 francs), à laquelle s'ajoute quelquefois, selon la fortune du futur époux, le don d'un ou de plusieurs nègres ou négresses. Le père exige, en outre,

pour sa fille des présents dont il fixe la nature et la valeur : colliers, bracelets de bras et de pieds, étoffes du Soudan, divers vêtements, avec une quantité déterminée de blé, d'orge, de beurre, d'épices et de parfums.

Quand les deux familles sont tombées d'accord et que le *cadi* a écrit leurs conventions, les présents sont apportés par un certain nombre de parentes du fiancé. La jeune fille, sa mère, ses sœurs, ses amies, accueillent leur arrivée par ces cris joyeux et retentissants, *you, you, you*, que les femmes font entendre dans les fêtes, et qu'elles produisent en se frappant précipitamment la bouche avec la main de façon à entrecouper la voix. Puis, on examine les cadeaux étalés à terre sur des tapis, et quand l'un d'eux excite particulièrement l'admiration de l'assemblée, les cris éclatent de nouveau. Le soir, un double souper réunit les femmes dans une pièce, les hommes dans une autre, tandis que des musiciens, assis à la porte de la maison et entourés par la foule, jouent de la flûte ou du tambourin, et chantent des chansons joyeuses. Après le repas, les femmes sortent et se mettent à danser ; les hommes arrivent à leur tour, se précipitent au milieu des danseuses, et, en signe de réjouissance, augmentent la confusion et le tapage en tirant force coups de fusil.

Le lendemain a lieu la principale cérémonie du mariage. Le jeune homme, vêtu de ses plus beaux habits, paré de ses armes les plus riches, escorté de ses amis, se rend à la maison de son beau-père pour enlever sa fiancée, car une jeune fille ne doit pas quitter ses parents sans avoir l'air de céder à la force. Une lutte simulée s'engage entre les arrivants et ceux qui jouent le rôle de défenseurs de la famille attaquée ; les deux troupes se mêlent, on se bat corps à corps, on pousse des cris, les coups de fusil retentissent ; enfin, la victoire reste aux assaillants, qui se rallient et se groupent sur le seuil de la porte. Alors la jeune fille sort, montée sur un cheval ou sur un mulet richement caparaçonné, conduit par deux serviteurs nègres. Ses amies l'accompagnent.

En ce moment, quelques paroles solennelles sont prononcées par le marié et par la mère de la fiancée.

« O maîtresse de la maison, dit le premier, que Dieu me bénisse avec toi ! »

La mère s'avance aussitôt et s'adresse à sa fille en ces termes :

« Vous allez quitter ceux dont vous êtes sortie ; vous allez vous éloigner du nid qui vous a si longtemps abritée, d'où vous vous êtes élancée pour apprendre à marcher ; cela pour vous rendre chez un homme que vous ne connaissez pas, à la société duquel vous n'êtes pas habituée.

» Je vous conseille d'être pour lui une servante, si vous voulez qu'il soit pour vous un serviteur.

» Contentez-vous de peu. Veillez constamment sur ce que ses yeux pourraient voir, et que ses yeux ne voient jamais d'actions mauvaises.

» Veillez à sa nourriture, veillez à son sommeil : la faim cause l'emportement, l'insomnie inspire la mauvaise humeur.

» Ayez soin de ses biens ; traitez avec bonté ses parents et ses esclaves. Soyez muette pour ses secrets.

» Lorsqu'il sera joyeux, ne vous montrez pas chagrine.

» Lorsqu'il sera chagrin, ne vous montrez pas joyeuse. Dieu vous bénira ! »

« Dieu vous bénisse ! Dieu vous bénisse ! » s'écrie la foule assemblée, vieillards, femmes, enfants, en agitant en l'air des mouchoirs, au milieu des détonations de la poudre. Puis tout le cortège se met tumultueusement en marche vers la demeure du marié ; les deux époux y entrent seuls.

La foule, restée dans la rue, s'assied sur le sol ; elle

attend le festin qui va lui être servi. Bientôt on voit apparaître des serviteurs chargés de différents mets, le kouscousou, des moutons entiers rôtis, des dattes, du lait frais et du lait aigre, qu'il dépose à terre, sur des nattes en palmier, devant les convives. Quelquefois plusieurs centaines de personnes prennent part à ce banquet en plein air. Quand il est terminé, tous les assistants sont admis dans la maison ; ils s'y précipitent pour voir et complimenter la mariée. Celle-ci est assise sur un tapis, la figure découverte, parée de tous ses bijoux ; ses cheveux, qui en toute autre circonstance doivent rester cachiés, flottent sur ses épaules.

Ces réjouissances, ces réceptions, durent jusqu'à sept jours. M. le général Daumas, à qui nous avons emprunté ces détails, fait observer que tous les mariages ne se célèbrent pas d'une manière aussi brillante, mais que le même cérémonial, consacré par l'usage, s'observe dans les plus modestes.

LES SOUVENIRS DE JEAN LE TYPOGRAPHE.

AUTOBIOGRAPHIE.

Fin. — Voy. p. 139, 146, 153, 161, 170.

La mise au théâtre d'un bureau de rédaction, que personne, je crois, n'a essayée de nos jours, le fut, il y a près de deux siècles, par Boursault dans son *Mercurie galant*. Mais le journalisme n'était encore qu'à son état d'enfance ; et pourtant quelle belle enfilade d'originaux Boursault nous fait déjà passer sous les yeux dans les bureaux du *Mercurie* !

..... — Il faut que chacun meure ;
On le voit tous les jours, on l'éprouve à toute heure ;
Et jusques à ce jour on n'a pu découvrir
D'infaillible moyen pour ne jamais mourir.
— Et ce qu'on n'a point fait, prétendez-vous le faire ?
Le secret serait beau. — Non, Monsieur, au contraire :
Je serais bien fâché que l'on ne mourût pas ;
Je ne puis être heureux qu'à force de trépas.
Mais, Monsieur, jusqu'ici les billets nécessaires
Pour inviter le monde aux convois mortuaires
Ont été si mal faits qu'on souffrait à les voir,
Et pour le bien public j'ai tâché d'y pourvoir.
J'ai fait graver exprès, avec des soins extrêmes,
De petits ornements de devises, d'emblèmes,
Pour égayer la vue et servir d'agrémens
Aux billets destinés pour les enterremens.
Je vendrais ces billets trois louis d'or le mille ;
Et si l'année est bonne.

Plus loin, voici venir un professeur indigné :

— Force gens à Paris enseignent quelque langue,
Celui-là l'espagnol, celui-ci le latin ;
Et sans autre secours ils subsistent enfin.
J'en connais deux ou trois tellement à leur aise,
Que depuis quelque temps ils ne vont plus qu'en chaise ;
Et, cherchant un emploi que l'on ne pût m'ôter,
Je crus pour m'enrichir les devoir imiter.
Je pris dans un faubourg une maison fort grande,
Et mis un écriteau pour la langue normande,
M'offrant de l'enseigner avec affection
A qui voudrait l'apprendre en sa perfection.
Pendant le premier mois il ne me vint personne.
— Quoi, pas un écolier ? — Pas un. — Je m'en étonne ;
Un succès plus heureux devait suivre vos soins.
Le second mois, sans doute, alla bien ? — Encor moins.
Pour me manifester tant aux pauvres qu'aux riches,
Ces deux mois écoulés j'eus recours aux affiches,
Et par tous les endroits où j'étais affiché,
Je voyais en passant force monde attaché.
J'en conçus de la joie ; et la chose étant sue,
Je me fis assuré d'en avoir bonne issue,
Et crus que ma maison crèverait d'écoliers.
Mais le troisième mois eut le sort des premiers ;
Pas une âme ne vint. Je disais à moi-même,
En songeant quelquefois à mon malheur extrême :
« Tous les gens de commerce ont affaire à Rouen,
» A Bayeux, à Falaise, à Dieppe, au Havre, à Caen ;

» Peu de gens ont affaire à Florence, à Venise,
 » Et c'est par conséquent une grande sottise
 » D'ignorer le normand et de savoir si bien
 » L'extravagant jargon qu'on nomme italien. »

— Et que puis-je pour vous en semblable occurrence,
 Monsieur? — Réprimandez la noblesse de France,
 Qui parle italien, espagnol, allemand,
 Et qui ne peut parler le langage normand;
 Qui sait parfaitement deux ou trois langues mortes,
 Et qui n'en sait pas une usitée à ses portes;
 Qui, sans avoir dessein d'aller jamais fort loin,
 Des pays étrangers apprend le baragouin.

Les extravagants et les extravagantes se succèdent ainsi pendant cinq actes dans la comédie de Boursault, et le rédacteur en chef à la fin s'écrie :

Que l'auteur du *Mercur*e a de fous sur les bras !

Ce qui est encore aujourd'hui, tenez-le pour certain, le cri de tous les rédacteurs en chef de tous les journaux du monde.

Cette vieille comédie d'un auteur aujourd'hui fort oublié me ramène au théâtre que depuis bien des années j'ai cessé de fréquenter. Mais, en revanche, je suis devenu un infatigable lecteur de toute œuvre dramatique. Je me suis même composé, en ce genre, une bibliothèque assez curieuse. Plus j'ai eu à ma disposition d'éléments d'étude et de comparaison relatifs à l'art dramatique, plus j'ai reconnu qu'il fut vraiment le grand art de la France, celui où elle est restée sans rivale, de même qu'en l'art épistolaire, qui, lui aussi, semble n'être qu'une des branches de l'art gaulois et français entre tous : l'art de la conversation. Jamais il n'y eut salons comparables aux salons du dix-huitième siècle. Ils ont changé le monde. Eh bien, comme action morale et politique, jamais non plus il n'y eut rien de comparable au théâtre de Corneille, au théâtre de Molière, au théâtre de Beaumarchais.

Au journalisme, grande causerie publique, nous avons brillé par le bon sens et la verve. Que de noms on pourrait citer depuis un siècle jusqu'à nos jours ! Mais ne pourrait-on pas aussi placer au nombre des journalistes les auteurs de la *Ménippée* ?

L'art oratoire tient encore de bien près à l'art de la conversation, et voilà pourquoi nous y avons excellé, pour quoi l'Église eut son plus grand prédicateur moderne en Bossuet, et pourquoi tant de puissants paroleurs politiques se sont trouvés en France également depuis Mirabeau jusqu'à nos jours.

J'avais pris l'habitude, on le voit, de noter mes réflexions sur chaque livre où s'arrêtait ma pensée.

Je ne tardai pas de me faire ainsi un calepin fort curieux, où je retrouve en ce moment même toutes ces réflexions auxquelles sont empruntées quelques-unes de celles que j'ai reproduites ici.

Qui sait si quelque jour ce singulier registre ne servira pas aux futurs historiens de notre ville ? Je compte, en effet, le léguer à notre bibliothèque publique. On a trop peu de ces mémoires personnels : pour les quelques localités où l'on a pu en conserver, ils ont été une vraie mine à renseignements. Il serait plaisant qu'un jour ces notes manuscrites de Jean le typographe fussent publiées comme documents historiques. En attendant, j'ai cru pouvoir publier moi-même les présents *Souvenirs*. Puisse-tu, ami lecteur, trouver à les lire le plaisir que j'ai goûté moi-même en les écrivant.

LES CRIS.

CRIS DE GUERRE, D'ARMES OU DE BATAILLE.

Les cris étaient inscrits sur les drapeaux, les bannières, les cottes d'armes, et servaient à rallier les troupes ou à

ranimer leur courage. Il y avait autant de cris que de bannières. Beaucoup de familles nobles, de l'époque chevaleresque, retinrent le cri qui leur était particulier et en décorèrent leurs armes, souvent en guise et en l'absence de devise. La création des compagnies d'ordonnance, dans le quinzième siècle, fit cesser l'usage du cri de guerre, qui se place au-dessus des armoiries du chef de famille (1). La connaissance de ces cris de guerre n'est pas inutile, en ce qu'ils accompagnent parfois des armoiries, et servent à faire reconnaître les familles.

Voici les principaux cris ; nous inscrivons à côté les noms des familles ou des villes qui les avaient adoptés.

ABBEVILLE ! — le sieur de Boubersch en Ponthieu.

AGEN ! — la ville d'Agen.

AGINCOURT OU AZINCOURT ! — Le baron Wodehouse.

AH ! FUGE ! — Berniac.

AILLEURS JAMAIS ! — Bouton de Chamilly.

A JAMAIS CARDEVAC ! — de Cardevac d'Havrincourt en Artois.

A LA BELLE ! — de Pot-Willenors.

A L'ATTRAIT DES BONS CHEVALIERS ! — la Châtre.

A L'ÉCLAT DES ROSES ! — Lefèvre-Graintheville.

ARRAS ! — les Flamands, au treizième siècle.

ARTOIS LE NOBLE ! — Fiennes.

A TOUT ! — Villeneuve-Vences.

AUBIGNY ! — Aubigny en Corbis.

AU BRUIT ! — Vaudenay.

AU CIEL BEAUMONT ! — Cardevac d'Avriancourt.

AU GUET ! — Cramailles.

AU PEIGNE D'OR ! — Touron.

AU PLUS DRU ! — Tulant-Simiane.

AU SEIGNEUR DE GLÉON ! — Gléon.

AUX CHATELAINS ! — Recourt du Sart, seigneur de Bruères.

BATAILLE POUR DIEU ! — Bataille de Mandelot, en Bourgogne.

BATTONS ET ABATTONS ! — le Clerc de Juigné.

BEAUFREMONT ! — Beaufremont de Charny.

BEAUMÉS ! — Escaillon.

BEAUVEAU ! — Beauveau.

BELLECOMBE ! — Bellecombe.

BEPRET CREUR (Toujours fort) ! — du Botdêru, en Bretagne.

BERGHES ! — Berghes Saint-Winnoks.

BERNEMICOURT ! — Belleforive.

BOULOGNE ! — Bertincourt.

BOULOIGNE ! — Picquegny de Saint-Sautflieu, les anciens comtes de Boulogne-sur-Mer.

BOULONGNE ! — Trie et Piqueny.

BOURBON ! — Combaud.

BOURBON NOTRE-DAME ! — famille de Bourbon.

BOURNE ! — Thiembronne, en Boulonnais.

BOUSIER ! — Happlincourt, en Vermandois.

BROSSE ! — Saint-Sever.

BURY ! — Bury.

BUVES TOST ASSIS ! — Buves

CÉSAR-AUGUSTE ! — Préaux.

CAMBERON ! — Boufflers.

CAMBRAIS ! — Baudet-Blécourt.

CAMBRESIS ! — Cantoing.

CARPENTIER ! — Carpentier de Crécy.

CHASTILLON ! — Vassy.

CHASTILLON ! CHASTILLON ! — Chastillon-Chemilla.

(1) *Dictionnaire des devises*, etc., par A. Chassant et Henri Tausin. — Dumoulin, 1878.

CHATEAUNEUF ! — Châteauneuf-Roudon.
 CHATEAUVILLAIN A L'ARERE D'OR ! — Chateauvillain.
 CHATILLON ! — Bazoches.
 CHEVALIERS PLEUVENT ! JÉRUSALEM ! — Chauvigny.
 CHÈVRE ! — Desclobes.
 CIEL A CIEL ! — Des Cordes-Watripont.
 CLERMONT ! — Clermont-Tonnerre, — Gaucourt, en Beauvoisis.
 CLERMONT DE LODÈVE ! — Clermont.
 COUCHY A LA MERVEILLE ! — Coucy-Château-Vieux, — Coucy, en Vermandois.

La suite à une autre livraison.

DE LA MANIÈRE DE FAIRE DES OBJECTIONS.

Il faut éviter les formes de discussion qui peuvent tourner à l'aigreur.

C'est un des moyens de maintenir ce que Nicole appelle « la paix avec les hommes », cette paix si désirable, si douce, si nécessaire à la concorde dans la famille, dans les amitiés, dans les rapports de chaque jour avec tous ceux qui approchent de notre vie.

Ce sujet mériterait d'être étudié sérieusement par un moraliste.

Ce qui nous en donne l'idée est un exemple que nous avons sous les yeux.

Entre D et nous (ce *nous* est mis ici pour le mot *moi* qui est d'un emploi désagréable), il y a une différence très-sensible d'âge, d'éducation, d'habitudes dans les directions de la pensée. Nous nous aimons cependant, et nous avons souvent, tous deux, le désir d'échanger nos idées sur beaucoup de questions.

Or, j'ai été longtemps sans remarquer assez que, quelle que paraisse être notre divergence à l'occasion de beaucoup de problèmes de religion, de philosophie ou de morale, jamais le ton de notre conversation ne cesse d'être calme, modéré, sympathique, et qu'après de longues discussions où chacun de nous a soutenu son opinion en toute liberté, nous nous séparons aussi affectueux qu'auparavant, sans la moindre amertume à l'égard l'un de l'autre, sans aucun ressentiment contre quelque parole qui nous aurait paru blessante, sans aucun regret ou petit remords pour des expressions trop vives qui *nous* auraient échappé dans la chaleur du débat.

En y réfléchissant, j'en arrive à reconnaître que la cause en est dans la manière aimable et délicate, familière à D lorsqu'il fait une objection.

Il ne la présente pas brusquement, comme lorsqu'on oppose, dans un assaut ou un duel, une épée à une épée.

Il ne l'insinue pas cependant, il ne l'enveloppe pas de paroles timides ou doucereuses : il l'exprime avec franchise et netteté ; mais telle est son aménité naturelle et son urbanité exquise, que son objection, si fondamentale qu'elle soit, si contraire qu'elle soit en réalité à ce qu'on a dit, n'apparaît que comme une nuance de la conversation ou une invitation à entrer dans d'autres développements. Souvent alors il arrive qu'on s'aperçoit aussitôt, par un retour sur soi-même, qu'on vient d'être trop affirmatif, trop tranchant ; qu'on a, sans le vouloir, dépassé la mesure de ce que l'on avait dans la pensée ; ne se sentant pas blessé, on s'atténue sans peine, on se corrige, et, par une déviation insensible dans une direction plus droite, on se rapproche et on s'accorde à approfondir paisiblement le sujet de l'entretien, en se tenant compte réciproquement d'arguments évidemment dictés, non par un goût puéril de controverse, non par une irritation et une obstination quelconque d'amour-propre, mais par le désir mutuel de se

faire une conviction fondée sur la raison et sur la bonne foi.

Est-ce pen de chose que cette puissance secrète d'un beau caractère qui réussit avec simplicité, sans effort, à éviter autour de soi les dissentiments trop vifs, et à ne point laisser se dissiper ou se refroidir la douce et salutaire chaleur de tendresse ou d'affection si utile à notre félicité ?

CLOTILDE DE SURVILLE.

VERSELETS A MON PREMIER-NÉ.

O cher enfantelet, vray pourtraict de ton père,
 Dors sur le seyn que ta bousche a pressé !
 Dors, petiot ; cloz, amy, sur le seyn de ta mère,
 Tien doux œillet par le somme oppressé.

Bel amy, cher petiot, que ta pupille tendre
 Gouste ung sommeil qui plus n'est fait pour moy !
 Je veille pour te veoir, te nourrir, te deffendre...
 Ainz qu'il m'est doux ne veiller que par toy !

Dors, mien enfantelet, mon souley, mon idote !
 Dors sur mon seyn, mon seyn qui t'a porté !
 Ne m'esjouit eneor le son de ta parole,
 Bien ton soubrirz cent fois m'aye enchanté.

Me soubriraz, amy, dez ton reveil peut-estre ;
 Tu soubriraz à mes regards joyeux...

Jà prou (*assez*) m'a diel le tien que me savoz cogneestre,
 Jà bien appriz te mirer dans mes yeux.

.....
 Estend ses brasselets ; s'espand sur luy le somme ;
 Se elost son œil, plus ne bongee... il s'endort...
 N'estoit ce tayn floury des conleurs de la pomme,
 Ne le diriez dans les bras de la mort ?

Arreste, cher enfant !... j'en frémy toute engtière !
 Reveille-toy ! chasse ung fatal propoz !
 Mon fils... pour ung moment, ah ! revoy la lumière !
 Au prix du tien rends-moy tout mon repoz !

Doulee erreur ! il dormoit... c'est assez, je respire ;
 Songes legiers, flattez son doux sommeil.
 Ah ! quand voyray cestuy pour qui mon cneur souspire
 Aux mieus costez jouir de son reveil ?

Quand te voyra cestuy dont az reçu la vie,
 Mon jeune epoux, le plus beau des humains ?
 Ouy, dejà eude veoir ta mère aux cieulx ravie
 Que tends vers luy tes innocentes mains.

Comme ira se duysant à ta prime caresse !
 Aux mens baysers eom' l'ira disputant !
 Ainz ne eompte, à toy seul, d'espuyser sa tendresse,
 A sa Clotilde en garde bien autant.

.....
 O cher enfantelet, vray pourtraict de ton père,
 Dors sur le seyn que ta bousche a pressé !
 Dors, petiot ; cloz, amy, sur le seyn de ta mère,
 Tien doux œillet par le somme oppressé !

Ces vers auraient été composés au quinzième siècle par Clotilde de Vallon-Chalys, née, vers l'an 1405, au château de Vallon, dans le bas Vivarais, et mariée, en 1421, à Bérenger de Surville. Les périls de Charles VII ayant séparé Clotilde de Bérenger, elle en aurait exprimé ses regrets dans une héroïde touchante. Bérenger fut tué au siège d'Orléans. Charles d'Orléans, Christine de Pisan, auraient beaucoup admiré les poésies de Clotilde, et la dauphine Marguerite d'Écosse lui aurait même envoyé une couronne de laurier, surmontée de douze marguerites à boutons d'or et à feuilles d'argent, avec cette devise : « Marguerite d'Écosse à Marguerite d'Helicon. » Alain Chartier, jaloux de l'art de Clotilde, aurait cherché à la discréditer et la faire oublier.

Mais Clotilde a-t-elle réellement existé ? La question a

été fort discutée par différents auteurs (1); elle ne semble pas être très-définitivement résolue : c'est là un de ces problèmes curieux de la littérature, qui ont tant d'attraits pour les amateurs d'un goût fin et délicat (2). Le véritable



Sculpture. — Clotilde de Surville, statue par Jean Gautherin. — Dessin de Duvivier.

auteur pourrait être le marquis Joseph-Étienne de Surville, né en 1755, poète peu connu de la fin du dix-huitième

siècle, qui aurait en l'idée de vieillir sa muse et d'attirer sur elle la curiosité publique à l'aide d'une fable : on

(1) Auguis, *Collection des poètes*; — Villemain, *Tableau de la littérature au moyen âge*; — Sainte-Beuve, *Revue des Deux Mondes* (1^{er} novembre 1844); — Macé, *Un procès d'histoire littéraire* (1874); — Vaschalde, *Clotilde de Surville et ses poésies* (1873); — Vapereau, *Dictionnaire des littératures* (1876).

(2) Les secrétaires ou auxiliaires de Mirabeau sont-ils pour beaucoup dans ses discours? — Combien de vers de sa composition Delatouche a-t-il mêlés à ceux de Chénier? — Quelle a été la part de M. de Barante dans les *Mémoires de Mme de la Rochejaquelein*? Etc., etc. — En Angleterre, quel est le véritable auteur des *Lettres de Junius*? Etc.

a dit de ce recueil des poésies de Clotilde, publié pour la première fois en 1803, que c'était « une petite construction gothique, élevée à plaisir par un moderne architecte. » Il est certain qu'aucun manuscrit original, aucun document historique de quelque autorité, ne proteste contre le soupçon de ceux qui, dans l'œuvre de Clotilde, ne voient rien de plus qu'un pastiche. Mais, de quelque parti qu'on se range, on ne peut méconnaître ce qu'il y a, dans cette œuvre, de talent, de distinction et de charme.

NOTES SUR LA PRONONCIATION FRANÇAISE.

Suite. — Voy. p. 7, 42, 79, 111, 150.

LI. — Arrivons maintenant à une lettre qui était fort prisée par nos aïeux, si nous en croyons un auteur qui écrivait au treizième siècle.

On lit dans la *Significiance de l'Abbe* :

Après vous conterai de l'i ;
N'y a meilleur lettre de (*que*) li.
Plus est au mont (*monde*) li delis cors (*le plaisir court*)
Que de l'i n'est petit le cors.

L'estime particulière dans laquelle était tenue cette lettre venait probablement du grand usage qu'en faisait l'ancienne orthographe. On la mettait un peu à toutes sauces, on la rapprochait de presque toutes les autres voyelles pour les modifier, les accentuer, former avec elles des sons nouveaux et des diphthongues. Elle était d'ailleurs de bonne composition : le son qui lui est propre disparaissait volontiers dans les alliages ; les autres lettres plus tapageuses absorbaient tout ; le plus souvent l'*i* ne comptait pas ou comptait peu. Ainsi dans *aigu*, *langaige*, *Paikes*, que l'on prononçait probablement *agu*, *Montagu*, *langage*, *Pâques*. On écrivait *Saint-Pierre*, et on disait souvent *Saint-Père* ; c'est le nom d'un célèbre monastère de Chartres. On écrivait *pe* ou *pie*, mais on prononçait *pé*, pour dire *piéd*. On écrivait *baigner*, et on disait *ba-gner* ; Théodore de Bèze témoigne que c'était encore l'usage de son temps. On mettait un *i* dans *cigoigne*, *Poloigne*, *besoigne* ; mais on prononçait comme de nos jours. Là où cet *i* a subsisté aujourd'hui, il se prononce, si bien que la rime d'*éloigne* avec *Poloigne* employée par Sarasin, et qui était bonne de son temps, ne vaut plus rien aujourd'hui :

Puisque Voiture s'éloigne,
Je m'en vais dans la Poloigne.

Il est probable même qu'on prononçait *le pon*, tout en écrivant *le poing* ; voici des vers composés en 1515 par Clément Jeannequin qui semblent le prouver :

Aventuriers, bons compagnons,
Ensemble eroisez vos tromblons.
Nobles, sautez dans les arçons ;
Frappez dedans, la lance aux *poings*,
La lance au poing, hardis et prompts.

Et, dans un exemple antérieur, on trouve ces vers à la louange de du Guesclin et de son grand appétit :

Adonc s'assit Bertran à sa devision (*à sa volonté*) ;
Où qu'il voit à *mengier*, il y prend à plein *poing* ;
En luy n'avoit manière en plus qu'en un mouton.

On voit dans cet exemple que l'on mettait un *i* dans *mengier*, on faisait ainsi pour *penchier*, *vengier*, etc. L'*i* cependant ne se prononçait pas là non plus.

L'orthographe moderne a quelquefois gardé cet *i* intercalaire, comme dans *sanglier*, *bachelier*, *bouclier* ; le plus souvent elle l'a rejeté ; mais aujourd'hui, comme nous donnons à cet *i* toute sa valeur, nous nous trouvons dans le plus grand embarras quand il faut prononcer les vers de

nos poètes classiques, où *sanglier*, *bouclier*, sont comptés de deux syllabes seulement :

Cependant un sanglier, monstre énorme et superbe,
Tente encor notre archer. (La Fontaine.)
J'en parerai les coups du bouclier de la foi. (Rotrou.)

M. Littré dit qu'on prononçait peut-être *sanlié*, *boulié*, en laissant tomber une des consonnes ; mais la prononciation *sanglé*, *bouclé*, nous semble beaucoup plus s'accorder avec l'ensemble des exemples que nous avons cités sur l'usage de l'*i* dans l'ancienne langue.

Génin pense avoir trouvé dans cette élisian de l'*i* l'origine d'un certain nombre d'appellations à tournure bizarre, comme la rue *Quincampoix*, la rue *Tiquetonne*, etc. Rue *Quincampoix*, c'est, dans les vieux titres, la rue *Qui qui en poist*, c'est-à-dire *Qui qui s'en fâche*, malgré qu'on s'en fâche ; on élidait le second *i* : *Qui qu'en poist*. On en fit autant pour *Qui qu'en grogne*. Une *Quiquengrogne* était la maîtresse tour d'un castel picard, la plus alliée, construite, pour ainsi dire, malgré l'opposition de ceux qu'elle menace : Je la bâtirai, *qui qui en grogne*.

La rue *Qui qui entonne* serait devenue par corruption la rue *Tiquetonne*, dont le nom moderne est aussi insignifiant que celui de la rue *Quincampoix*. On aimait alors cette forme d'appellation. Il y avait encore la rue *Qui n'y trova si dure*, abrégée, du temps de Sauval, en rue *Trop va qui dure* ; c'est aujourd'hui la *Vallée de misère*, quai des Augustins.

Aujourd'hui la lettre *i* a plus d'importance : là où on l'écrit, on la prononce, même auprès d'une autre voyelle ; c'est même une des difficultés de notre langue de savoir dans quels mots il faut détacher la lettre *i* de la voyelle qui la suit, et de la faire entendre isolément en la comptant pour une syllabe. Ainsi, dans les mots *diabolique*, *diadème*, *ammoniac*, *Priam*, etc., vous prononcez les deux syllabes très-distinctes : *di-abolique*, *Pri-am*, etc., tandis qu'*ia* forme une diphthongue et se prononce d'une seule émission de la voix dans les mots *diacre*, *fiacre*, *diamant*, *milliard*, etc. La même difficulté, dont l'usage seul peut apprendre la solution, se retrouve dans tous les mots où l'*i* est suivi d'une autre voyelle. Pour bien des mots même la chose n'est pas définitivement réglée ; c'est ici qu'il faut faire une notable différence entre la poésie et la conversation : les poètes, en effet, pour donner plus d'ampleur à leurs vers, comptent souvent deux syllabes dans des mots où la conversation courante prononce les groupes *ia*, *ie*, *io*, etc., comme une simple diphthongue. Ainsi, dans *curieux*, *furieux*, que l'on prononce toujours en deux syllabes, les poètes en comptent toujours trois :

Déchirera son sein, et d'un œil cu-ri-eux
Dans son cœur palpitant consultera les dieux. (Racine.)

Et qu'ont produit mes vers de si perni-ei-eux,
Pour armer contre moi tant d'auteurs fu-ri-eux ? (Boileau.)

Si quelqu'un, dans le langage ordinaire, s'avisait de dire : « Je suis fu-ri-eux ! » sa fureur paraîtrait fort ridicule.

C'est sur le mot *hier* qu'il y a eu les plus longues hésitations. Il a été monosyllabe jusqu'au dix-septième siècle. On disait *er matin*, *er soir* et même *arsoir*, pour dire hier matin, hier soir. Dans les vers de la littérature classique, le mot compte tantôt pour un seul pied, tantôt pour deux.

Molière le fait monosyllabe :

Hier j'étais chez des gens de vertu singulière.

Mais Racine et Boileau le comptent toujours de deux syllabes :

Je l'observais hier, et je voyais ses yeux
Lancer sur le lieu saint des regards furieux. (Racine.)

Par contre, dans *avant-hier* le mot reste monosyllabe, et le même Boileau dit :

Le bruit court qu'avant-hier on vous assassina.

On voit que dans ce vers *avant-hier* ne compte que pour trois pieds.

Voyons ce qu'il en est de la prononciation d'un autre monosyllabe plus fréquemment employé encore, le mot *il*.

Dans ce mot *il*, nous faisons le plus souvent aujourd'hui sonner l'*l* final, même au pluriel : *ils* (ils faisaient, etc.). Il n'en était pas ainsi autrefois ; il y avait là des nuances de prononciation que Chifflet, grammairien du dix-septième siècle, nous expose très-clairement :

« L'*l* ne sonne point devant les consonnes : *il dit*, prononcez *i dit* ; ni aux interrogations : *que dit-il ?* prononcez *que dit-i ?* parle-t-il à vous ? dites *parle-t-i à vous ?* Mais hors de l'interrogation il sonne *l* devant les voyelles : *il a*, *il aime* ; au pluriel il ne sonne que l'*s* : *ils ont*, dites *iz ont*. »

On voit quelle différence il y avait entre ces règles et les nôtres. Nous avons bien conservé quelque chose de cet ancien usage ; il y a certaines provinces où *ils* au pluriel est toujours prononcé *i*. On entend souvent dire : *i vont vite pour ils vont vite*. Et même, dans la conversation courante, ne disons-nous pas : *Quelle heure est-i ? Quel temps fait-i ?* A qui n'est-il pas arrivé de prononcer ainsi qu'il suit : *i m' l'a dit*, pour *il me l'a dit* ? Mais cela commence à être de mauvais ton, et les maîtres d'école ne sont plus seuls à dire : *Quelle heure est-ill ?* On trouve des gens qui, voyant là un rigorisme, ne se tiennent pas d'aise de pouvoir répondre malicieusement : *Il est minuit-un quar-t-et quelque chose*.

Nous pourrions ajouter ici quelques mots sur l'accentuation particulière donnée à l'*i* quand il y a deux *l* qui le suivent ; mais nous nous réservons de traiter cette question à l'occasion des *ll* mouillées.

La suite à une autre livraison.

SCHOUARDIN.

Kléber avait attaqué avec quatre mille hommes, en avant de Torfou, le 19 septembre 1793, vingt mille hommes commandés par Lescure, Bonchamp et Charette. La victoire était impossible. Kléber fut blessé, et l'artillerie prise ; il fallut reculer : la retraite menaçait de devenir une déroute. Au pont de Boussay, sur la Sèvre, auprès de Clisson, Kléber fit placer deux pièces de canon, et dit à Schouardin, qui commandait le bataillon des chasseurs de Saône-et-Loire :

— Faites vous tner avec votre troupe.

— Oui, mon général, répondit simplement Schouardin ; et il tint parole.

Il resta là longtemps, arrêtant l'effort de l'ennemi. Il y mourut avec cent des siens, mais assura par son dévouement la retraite de ses camarades. Kléber put rallier les Mayençais et refouler ensuite les Vendéens, qui furent forcés de s'arrêter là.

SENTENCES ET PROVERBES

EXTRAITS DES LIVRES DE LA TRADITION JUIVE (1).

— Ce qui soutient le monde, c'est la pure haleine des enfants qui fréquentent les écoles.

Un *commentaire* dit : C'est l'innocence des enfants qui

(1) *Sentences et proverbes du Talmud et du Midrasch*, suivis du *Traité d'Abothi*, par Moïse Schubi, rabbin, officier d'académie. 1878, Imprimerie nationale. Avec les textes hébreux et des commentaires.

Voy., sur le Talmud, les Tables.

sauve le monde. — L'interprétation peut être différente.

— Un homme a plus de satisfaction avec une petite mesure de bien qu'il a acquis lui-même par son travail, qu'avec dix mesures de ce qui appartient aux autres.

— On doit avouer ses qualités à voix basse, et ses défauts à haute voix.

— On dit à la guêpe : « Ni ton miel, ni ton dard. »

Commentaire. — Il faut éviter certaines gens, et refuser leurs bons comme leurs mauvais services.

— Ne dût-il exister qu'un seul juste, cela suffirait pour que le monde méritât d'être créé.

— Même au moment du plus grave péril, n'abdiquez jamais votre dignité.

— Vends tes marchandises, pendant que la poussière de la route est encore sur tes vêtements.

Commentaire. — A peine rentré des achats, il faut se hâter de vendre ses marchandises, afin de pouvoir renouveler son stock. Il vaut mieux vendre et racheter souvent, même avec un léger bénéfice, que de garder ses marchandises pour attendre un grand profit.

— Si un seul homme te dit que tu as des oreilles d'âne, n'y fais pas attention ; mais si deux te le disent, attache-toi une bride.

Commentaire. — Il faut tenir compte de l'opinion.

— Uischa, fils d'Abouyah, disait : — Un homme vertueux qui acquiert la science ressemble à un architecte qui établit ses fondations en pierre de taille, dût-il construire dessus des murs en brique : un pareil bâtiment résistera aux plus fortes inondations. Mais un homme qui acquiert la science sans pratiquer la vertu ressemble à l'architecte qui ferait ses fondations en briques et les murs en pierre de taille ; il suffira du moindre débordement pour renverser un bâtiment construit de cette manière.

— Un homme qui acquiert la science sans pratiquer la vertu ressemble à un cheval sans mors, qu'il est impossible de retenir et qui renverse du premier coup son cavalier.

— Malheur aux hommes qui voient sans savoir ce qu'ils voient, qui se tiennent debout sans savoir où ils sont.

Commentaire. — Il s'agit des hommes étourdis et non-chalants.

— Ne persistez pas avec opiniâtreté dans vos disputes. Prêtez-vous aux accommodements, et montrez un caractère conciliant.

— Si la passion veut te faire succomber, repousse-la par l'étude.

— La plus grande pauvreté, c'est le manque d'entendement.

— N'invitez pas quelqu'un à se mettre à votre table, quand vous savez qu'il ne peut pas accepter ; n'offrez pas de cadeaux, quand vous êtes sûr qu'ils seront refusés ; ne faites pas semblant de mettre exprès le vin en perce pour un invité, quand, en réalité, vous l'auriez percé aussi sans la présence de votre hôte ; et n'allez pas présenter à quelqu'un un vase vide en lui faisant accroire qu'il contient de l'huile odoriférante.

Commentaire. — Ne cherchez pas à capter frauduleusement la bienveillance de quelqu'un ; ne faites pas semblant de l'honorer si votre cœur n'y est pas ; n'agissez pas de manière à vous attirer injustement la reconnaissance et l'amitié de celui que vous trompez.

— Il y a des hommes qui mangent et boivent ensemble, et qui cependant s'entretiennent avec les poignards de la calomnie.

— Ne cherchez point à calmer un homme, lorsqu'il est dans le premier feu de sa colère.

— Celui qui rougit devant lui-même ne ressemble pas à celui qui rougit seulement devant les autres.

— Si tu vois le méchant prospérer, ne t'en dépite point.
— Ta femme est-elle petite, baisse-toi pour la consulter.

— Pendant que vous buvez d'une coupe, ne jetez pas les yeux sur une autre coupe.

— Voici des vertus qui assurent à l'homme un bonheur dont il touche l'intérêt dans ce monde, et dont le capital lui est réservé pour le monde à venir; ce sont : la piété filiale, la charité, l'hospitalité, le rétablissement de la paix entre les hommes.

— Si vous ne recherchez pas la science, ce ne sera certes pas elle qui ira vous chercher.

— Si quelqu'un te dit : Je me suis donné de la peine, et cependant je ne suis pas parvenu à acquérir la science, ne lui ajoute pas foi. S'il dit : J'ai acquis la science sans peine, ne lui ajoute pas foi. Mais s'il dit : Je me suis donné de la peine, et aussi ai-je acquis la science, alors tu peux croire qu'il y a de la vérité dans ses paroles.

— Vous avez beau accorder à un pauvre tous les secours du monde, si vous le faites à contre-cœur et que votre cœur trahisse votre dépit, c'est comme si vous n'aviez rien donné du tout.

— Une fois que le premier nœud est défait, les autres peuvent se défaire facilement.

— Le bouton montre déjà ce que sera le fruit.

— N'exprime pas tout haut tes sentiments secrets dans une plaine entourée de collines.

Commentaire. — L'écho pourrait les dévoiler en les répétant.
La suite à une autre livraison.

ÉTUIS A BESICLES

DES SEIZIÈME ET DIX-HUITIÈME SIÈCLES.

C'est à la fin du treizième siècle, entre les années 1280 et 1290, que l'on fait remonter l'invention des lunettes. Il paraît vraisemblable qu'elles furent trouvées ou retrouvées en Italie par un Florentin, Salvino degl' Armati, ou par un savant dominicain, Alessandro Spina.

Ce qui est certain, c'est que dans beaucoup d'écrits italiens de la fin du treizième siècle, il est déjà question des lunettes : « Je suis si vieux, écrit Scandro Dipopozzo en 1298, que je ne puis plus lire ni écrire sans verres qu'on nomme lunettes. »



Étui à besicles, en fer gravé, seizième siècle.



Étui à besicles, en bois sculpté, dix-huitième siècle.

Le mot *besicle* ne vient pas, comme on le croit assez communément, du latin *bis oculi* (deux yeux), mais bien de l'ancien mot français *béricle* (écrit quelquefois *béryl* et aussi *bézicle*), qui désignait le cristal dont on faisait les verres de lunettes; plus tard on donna ce nom au verre artificiel qui servait au même usage, et qu'on distinguait du cristal naturel, et enfin, par extension, aux besicles elles-mêmes (1). Le mot *béryl* est encore employé aujourd'hui pour désigner une sorte d'émeraude.

On portait les besicles suspendues au cou ou à la cein-

ture, dans la poche, et quelquefois même dans les livres d'heures, où une place leur était réservée par le relieur. Elles étaient renfermées plus habituellement dans des étuis artistement ornés, et dont nous donnons deux intéressants spécimens : l'un en fer gravé, travail allemand de la fin du seizième siècle, et l'autre, du dix-huitième, en bois curieusement et élégamment fouillé. Le premier devait être suspendu à la ceinture, le second était peut-être en-fermé dans une des poches du gilet.

(1) De Laborde, *Notice des émaux du Louvre*; glossaire.

MESSEMVRIA

(COTES SEPTENTRIONALES DE LA MER NOIRE).



L'Église Saint-Michel, à Messemvria, en Roumélie. — Esquisse de Jules Launens, d'après le monument.

Située en Roumélie, sur une presqu'île assez élevée qui domine la côte, l'ancienne Mesambria, fondée, d'après Philippe Lebas, par les Chalcédoniens et les Mégariens, est d'un aspect très-pittoresque; ce n'est plus toutefois qu'une assez pauvre petite ville ou bourgade gréco-turque, indiquée sur les cartes entre la ville d'Ankialou au sud, et le cap Emona au nord.

Ankialou est le chef-lieu de district de ces parages, et la résidence d'un aga dépendant directement du pachà de Varna et d'un cadî de Constantinople.

Le cap Emona est l'extrémité, sur ce littoral, de la branche orientale de la chaîne des Balkans, formée de montagnes encore peu élevées, ondulées et couvertes de bois. On ne voit point là de véritables vallées et de rivières. La population, très-clair-semée, est adonnée à la vie agricole. Mêlée de Bulgares, elle participe déjà, au milieu de l'oisiveté et de l'incurie turques, à l'activité des populations, en grande partie slaves, qui vivent de l'autre côté des Balkans.

Les églises grecques orthodoxes de Messemvria se font remarquer par un caractère d'architecture que l'on peut croire unique, au moins pour son genre d'éclectisme. Deux de ces églises entre autres sont bâties de pierres et de briques combinées de la façon la plus originale. C'est un mé-

lange bizarre, mais élégant, de tous les styles connus. Il y a du bas-empire dans la disposition générale de l'appareil; du byzantin dans les colonnes et les chapiteaux, exactement semblables à ceux de Sainte-Sophie de Constantinople; de l'arménien dans la multiplicité des arceaux postiches couvrant tout le champ des surfaces extérieures; du persan par l'importance des briques comme matériaux; et de l'arabe par le caprice de certaines découpures. Il est intéressant de noter l'emploi, dans le système et dans le détail de leur ornementation extérieure, d'imbrications de petites rosaces, de trèfles, ou divers fleurons en terre cuite, de couleur verte vernissée et naïvement fichés dans le mortier frais en affleurement de surface. Cependant l'ensemble n'est rien moins qu'oriental. On y sent le rapprochement de nos formes d'Occident dites romanes.

L'église Saint-Michel, que représente notre gravure, se trouve à peu près au centre de la ville. Elle tombe en ruine et sert de grenier à paille. Toutes ses voûtes ont été construites de briques avec couches de mortier; toutes ses fenêtres et portes sont en plein cintre. Diverses parois étaient revêtues de peintures dont on ne voit guère plus que les traces. Partout le regard rencontre des débris païens, colonnes, autels, pierres tumulaires, frises, utilisés dans le gros de l'œuvre et dans ses accessoires chrétiens.

L'église Saint-Jean, très-importante, est aussi en ruine. Elle sert de magasin de blé. Elle n'a jamais été achevée, l'architecte étant mort pendant sa construction. Une voûte centrale manque, et on ne voit pas qu'il ait été jamais élevé de clocher. Chaque chapiteau, d'un style d'une sorte de corinthien composite, diffère des autres par ses proportions et ses ornements. Toutes les colonnes ont évidemment appartenu à des monuments anciens qui ne peuvent avoir été que grecs.

Les premières colonies de ces contrées furent toutes détruites lors de la grande invasion, et les villes du Bas-Empire ne furent créées que longtemps après sur leurs ruines. A l'architecture gréco-romaine avait succédé l'architecture byzantine; tout ce que l'on peut trouver de parties ou détails d'un style différent doit être attribué à une époque lointaine. L'état de ces monuments prouve, du reste, que ces cités n'étaient pas opulentes et ne pouvaient point faire venir du marbre de la Grèce.

Il reste quelques débris de l'enceinte antique de Me-sambria, reconnaissables parmi ceux du Bas-Empire. Ce sont des pans de mur dont la base est formée d'énormes pierres taillées en bossage. Les masses d'angle entassées autour de l'unique porte d'entrée, ont incontestablement la même origine. Plusieurs autres fragments de murs plongent aujourd'hui dans la mer.

ADMINISTRATION DE LA FRANCE

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 89, 155.

LES SERGENTS ET HUISSIERS.

Suite.

Dorénavant toutes les ordonnances importantes sur le fait de l'administration et de la justice s'occupent des huissiers, règlent leurs fonctions, taxent les frais qu'ils pourront prélever. Il faut croire que la science n'avait pas fait chez eux de bien grands progrès; car plusieurs ordonnances du seizième siècle répètent la défense d'accorder le titre d'huissier à des gens qui ne sachent point du moins écrire leur nom. Comme signe distinctif, on leur accorda, sous Charles IX, le droit de porter un écusson de trois fleurs de lis, « pour être connus et obéis en l'exercice de leurs états et charges. » Plus tard, il fut arrêté qu'ils porteraient à la main « une verge de laquelle ils toucheraient ceux auxquels ils auront charge de faire exploits de justice, lesquels seront tenus d'y obéir sans résistance, sous peine de déchéance de leurs droits, ou d'être autrement punis à la volonté du juge. »

Ces dispositions successives finirent pas régler les fonctions des huissiers d'une façon définitive. Elles furent dès lors analogues, à celles qu'ils exercent encore aujourd'hui, c'est-à-dire qu'ils étaient des officiers de justice chargés principalement de veiller à la police du tribunal, de faire les citations et notifications nécessaires soit pour l'instruction des procès, soit pour l'exécution des jugements, soit pour la conservation des droits de partie.

Dans ces fonctions, ils étaient accueillis le plus souvent d'une singulière façon par la mauvaise humeur des plaidants.

Ils recevaient force injures et force coups. Les injures ne comptaient guère pour eux; mais quand c'était les coups qui pleuvaient, l'aubaine était bonne, et ils recevaient cela comme argent comptant. Voici comment les choses se passaient, d'après un auteur comique du seizième siècle :

« Ces gens-là, dit-il, gagnent leur vie à être battus; de

sorte que si ils demeuroient longtemps sans être battus, ils mourroient de male mort, eux, leurs femmes et leurs enfants. La manière est telle : quand un moine, prestre, usurier ou advocat veut mal à quelque gentilhomme de son pays, il envoie vers lui un de ces hommes. L'huissier le citera, l'adjournera, l'outragera, l'injuriera impudemment, suivant son record et instruction, tant que le gentilhomme, s'il n'est paralytique de sens et plus stupide qu'une grenouille, sera contrainct de lui donner bastonnades et grands coups d'épée sur la tête, ou la belle jarretade (lui couper les jarrets), ou mieux le jeter par les cressneaux et fenêtres de son chasteau. Cela fait, voilà l'huissier riche pour trois mois, comme si les coups de bâton feussent ses vraies moissons. Car il aura du moins, de l'usurier ou advocat, salaire bien bon et réparation du gentilhomme, quelquefois si grande et si excessive que le gentilhomme y perdra tout son avoir, avec danger de misérablement mourir en prison, comme s'il eût frappé le roi. »

Il est à croire que cette tradition ne se perdit pas dans la corporation des huissiers; car, plus de cent ans après, Racine put reprendre ce thème, et le mettre à la scène, dans sa comédie des *Plaideurs*.

Isabelle, fille de *Chicaneau*, plaideur enragé, a déchiré un exploit que lui présente l'*Intimé* déguisé en huissier. A ce moment, *Chicaneau* arrive, et essaye d'excuser sa fille :

CHICANEAU.

..... Monsieur, de grâce, excusez-la. Elle n'est pas instruite; et puis, si bon vous semble, En voici les morceaux que je vais mettre ensemble.

L'INTIMÉ.

Non, non.

CHICANEAU.

Je lirai bien.

L'INTIMÉ.

Jé ne suis pas méchant.

J'en ai sur moi copie.

CHICANEAU.

Ah! le trait est touchant.

Mais, je ne sais pourquoi, plus je vous envisage, Et moins je me remets, Monsieur, votre visage. Je connois force huissiers.

L'INTIMÉ.

Informez-vous de moi;

Je m'acquitte assez bien de mon petit emploi.

CHICANEAU.

Soit. Pour qui venez-vous?

L'INTIMÉ.

Pour une brave dame, etc.

Chicaneau prend alors l'exploit des mains de l'*Intimé*, et lit :

Voyons ce qu'elle chante. Hon... « Sixième janvier,

» Pour avoir faussement dit qu'il falloit lier,

» Étant à ce porté par esprit de chicane,

» Haute et puissante dame Yolande Cudasne,

» Comtesse de Pimbèche, Orhèche, et cætera,

« Il soit dit que sur l'heure il se transportera

» Au logis de la dame, et là, d'une voix claire,

» Devant quatre témoins assistés d'un notaire,

» (Zeste!) ledit Hiérôme avoua hautement

» Qu'il la tient pour sensée et de bon jugement.

» LE BON. » C'est donc le nom de votre seigneurie?

L'INTIMÉ.

Pour vous servir. (A part.) Il faut payer d'effronterie.

CHICANEAU.

Le Bon! Jamais exploit ne fut signé le Bon!

Monsieur le Bon...

L'INTIMÉ.

Monsieur?

CHICANEAU.

Vous êtes un fripon.

L'INTIMÉ, d'un air doux.

Monsieur, pardonnez-moi, je suis fort honnête homme.

CHICANEAU.

Mais fripon le plus franc qui soit de Caen à Rome.

L'INTIMÉ.

Monsieur, je ne suis pas pour vous désavouer ;
Vous aurez la bonté de me le bien payer.

CHICANEAU.

Moi, payer ! en soufflets.

L'INTIMÉ.

Vous êtes trop honnête ;

Vous me le paierez bien.

CHICANEAU.

Oh ! tu me romps la tête.

Tiens, voilà le paiement.

L'INTIMÉ.

Un soufflet ! écrivons :

« Lequel Hérôme, après plusieurs rébellions,
» Auroit atteint, frappé, moi, sergent, à la joue,
» Et fait tomber d'un coup mon chapeau dans la boue. »

CHICANEAU, lui donnant un coup de pied.

Ajoute cela.

L'INTIMÉ.

Bon ! c'est de l'argent comptant ;

J'en avois bien besoin. « Et, de ce non content,

» Auroit avec le pied réitéré. » Courage !

« Outre plus, le susdit seroit venu de rage

» Pour lacérer ledit présent procès-verbal. »

Allons, mon cher Monsieur, cela ne va pas mal.

Né vous relâchez pas.

CHICANEAU.

Coquin !

L'INTIMÉ.

Né vous déplaît,

Quelques coups de bâton, et je suis à mon aise.

CHICANEAU, tenant un bâton, s'avançant pour le frapper.

Oui-da, je verrai bien s'il est sergent.

L'INTIMÉ, en posture d'écrire.

Tôt donc,

Frappez, j'ai quatre enfants à nourrir.

CHICANEAU.

Ah ! pardon,

Monsieur, pour un sergent je ne pouvois vous prendre ;

Mais le plus habile homme enfin peut se méprendre.

Je saurai réparer ce soupçon outrageant.

Oui, vous êtes sergent, Monsieur, et très-sergent.

Touchez là ; vos pareils sont gens que je révère,

Et j'ai toujours été nourri par feu mon père

Dans la crainte de Dieu, Monsieur, et des sergents.

L'INTIMÉ.

Non, à si bon marché l'on ne bat point les gens.

CHICANEAU.

Monsieur, point de procès.

L'INTIMÉ.

Serviteur ; contumace,

Bâton levé, soufflet, coup de pied ; ah !

CHICANEAU.

De grâce,

Rendez-les-moi plutôt.

L'INTIMÉ.

Suffit qu'ils soient reçus.

Je ne les voudrois pas donner pour mille écus.

Si cette méthode particulière de s'enrichir, si gaiement exposée par les deux coniques, était parfois du goût des huissiers et des sergents, il y avait des circonstances où ils ne tiraient point aussi facilement leur épingle du jeu. Parmi les plaideurs, il s'en trouvait qui avaient la main lourde et qui frappaient trop fort ; mal en prenait à l'officier du roi d'avoir affaire à telles sortes de gens.

En 1323, Jourdain de l'Isle, seigneur de Casaubon, neveu du pape Jean XXII, assomma d'un coup de son bâton fleurdélié un huissier au Parlement de Paris, qui alla lui signifier une sentence de comparution. Dans ce cas particulier, le seigneur qui attaqua l'autorité du Parlement se frottait à trop forte partie. L'assemblée souveraine prit en main la vengeance de son serviteur. Malgré sa naissance, le noble assassin fut accusé, condamné à mort, et le Parlement eut assez d'autorité pour le faire pendre.

Mais il arrivait le plus souvent que des peccadilles de ce genre n'avaient pas des suites aussi fâcheuses. Les protections à la cour, les pots-de-vin distribués avec habileté, parfois quelque composition pécuniaire, valaient au coupable l'impunité. Les rois eux-mêmes semblaient

prendre des précautions contre leur propre indulgence en ces matières, lorsqu'ils disaient, dans une des ordonnances citées plus haut : « Nous défendons sous peine de vie à tous nos sujets, de quelque qualité qu'ils soient, d'outrager ou excéder aucun de nos officiers, huissiers ou sergents, faisant ou exploitant acte de justice. Nous entendons qu'aucune lettre de grâce ou de rémission ne sera expédiée à raison de ce fait ; et si par impétuosité aucune (c'est-à-dire par précipitation quelconque) une de ces lettres étoit accordée, nous voulons qu'on n'y ait nul égard. »

De pareils réglemens, si sages qu'ils fussent, étaient par avance lettre morte. Les mœurs l'emportaient sur les lois ; des recueils d'anecdotes contenaient maint traits de ce genre que l'on trouvait plaisants. Le duc de Nemours avait chassé toute la matinée sans rien prendre ; fâché de cela, il vit venir de loin un homme, manière de bourgeois, monté sur un assez bon cheval ; il le reconnut bientôt pour l'huissier d'une femme qui plaidait contre lui ; aussitôt il mit ses chiens après, disant que c'était la meilleure chasse qu'il pût faire. L'huissier, qui ne s'attendait pas à cela, pique des deux et s'enfuit au galop pour éviter les chiens qui l'eussent dévoré. Le duc de Nemours et ceux qui étaient avec lui riaient à gorge déployée en entendant crier le malheureux homme de loi, qui se tenait aux crins du cheval, et qui demandait miséricorde à tous les passants. Enfin, par bonheur, trouvant la porte d'une basse-cour, il se jeta dedans, et il fut obligé de courir jusque dans la cuisine pour échapper aux chiens qui le poursuivaient. (*Arlequiana*.)

Un autre huissier se tira d'une situation plus critique encore par un trait d'esprit et de sang-froid. Le comte de Montsoreau se rencontra un jour chez un hôtelier, à qui un sergent vint apporter un exploit. — « Comment, coquin, lui dit-il, apporter un exploit à un homme chez qui je loge ! » Il le prend, dit qu'il fallait le condamner à être pendu, fait des juges de ses coupe-jarrets. On le condamne : « Il faut, dit-il, le confesser, et pour le communier lui faire avaler son exploit. » On fait un capuchon avec le collet d'un manteau ; un des brigands s'en revêt comme d'un habit ecclésiastique. — « Oui-da, dit le sergent, qui faisait le bon compagnon, quoiqu'il passât assez mal son temps, j'avalerais fort bien mon exploit, pourvu qu'on me donne un verre de vin par-dessus. — Va, lui dit le comte, tu communieras cette fois sous les deux espèces. » Effectivement, ils lui firent avaler son exploit par petits morceaux, et puis le laissèrent aller. (*Warée, Curiosités judiciaires*.)

C'est au milieu de toutes ces vicissitudes, à la fois tyrans et souffre-douleur, craintifs et redoutés, que les huissiers gagnèrent la fin de l'ancien régime. Contrairement à beaucoup de charges analogues, leurs fonctions ne disparurent pas dans le grand orage de la révolution. Quelques-uns d'entre eux même mirent dans ces violences quelque chose du fiel qu'ils avaient accumulé depuis si longtemps au bas de l'échelle sociale. L'huissier Maillart, homme habile et fin, voisin des foules par ses fonctions, sachant parler leur langage, fut un des héros de la Bastille, et un de ceux qui conduisirent les femmes de Paris chercher à Versailles la *boulangère*, la *boulangère* et le *petit mitron*. (Le peuple de Paris mourait de faim alors, et ce sont les sobriquets qu'il avait donnés à Louis XVI, à Marie-Antoinette et au Dauphin.)

La tempête une fois passée, les choses remises à leur place, l'ordre rétabli et les lois restaurées, les huissiers retrouvèrent leur place habituelle au dedans du tribunal et au dehors. Les nouveaux codes réglaient leurs fonctions, les rendaient plus honorables, y introduisaient un esprit de surveillance et d'honnêteté, dont les huissiers

furent les premiers à profiter. Aujourd'hui, dans les fatigues, les responsabilités, les déboires, auxquels les exposent leurs ingrates fonctions, ils rompent avec les anciennes traditions du métier; nous ne citerons qu'un exemple des plus honorables : le sieur Poultier, huissier-priseur, mort en 1819, a reçu de l'Académie française le prix de vertu pour le désintéressement noble et simple avec lequel il a refusé un legs de près de deux cent mille francs, en exhortant le testateur de laisser son bien à ses héritiers naturels. Le sieur Poultier a accepté la médaille d'or; mais il en a remis la valeur, qui est de mille quatre-vingts francs, au secrétaire de l'Académie, comme un don qu'il fait de son propre mouvement au nommé Chassin, portier, pour une action du même genre.

La suite à une autre livraison.

LE CHEVAL DU ROI D'ESPAGNE.

Malouet, le célèbre membre de l'Assemblée constituante, avait été, dans sa jeunesse, attaché à l'ambassadeur de France à Lisbonne. En traversant l'Espagne pour se rendre à son poste, il prit note des coutumes du pays et surtout des usages de la cour. Voici une de ses remarques :

« J'ignore, dit-il dans ses Mémoires, si l'on a conservé à la cour une étiquette dont j'eus l'indiscrétion de me moquer, ce dont je fus fort réprimandé. Ce n'est point la génuflexion des courtisans, qui n'abordent le roi qu'à genoux; j'étais prévenu de cet usage, et quoiqu'il me parût avilissant, je n'avais garde d'en rire. Mais, au retour de la chasse, Sa Majesté étant rentrée dans ses appartements, j'aperçus tous les assistants chapeau bas, qui se rangeaient en haie pour laisser passer le cheval du roi conduit par un écuyer, lequel, ayant lui-même son chapeau à la main, provoquait ainsi, pour lui et pour son cheval, le salut des passants. »

LE LAIT D'ARBRE.

Voyez tome IX, 1841, p. 262-264.

Au temps de la restauration, Alexandre de Humboldt avait recommandé à un jeune Français qui se rendait à la Nouvelle-Grenade, M. Boussingault, depuis si célèbre, l'étude de l'arbre à vache, l'arbre à lait, qui est le *Brosimum galactodendron* des botanistes (1). Il y a quelques mois, M. Boussingault a donné à l'Académie des sciences des détails intéressants sur ce singulier végétal.

L'arbre à lait atteint une hauteur de quinze à vingt



Rameau et Fruit du *Brosimum galactodendron*. — Le Rameau est à $\frac{1}{3}$ de grandeur naturelle; le fruit, à $\frac{1}{2}$ grandeur.

1. Fruit dans son calice. — 2. Fruit dépouillé d'une partie de son calice. — 3. Coupe de la graine.

mètres, et quelquefois de trente mètres; on le trouve en abondance dans le Venezuela. Ses feuilles sont oblongues, alternes, et son tronc fournit, quand on l'incise, un liquide abondant, blanc, visqueux, ayant, en apparence au moins, toutes les propriétés du lait.

M. Boussingault raconte que dans le Venezuela, qu'il parcourait, chaque jour les Indiens lui apportaient du lait végétal. Il en a consommé ainsi pendant un mois, mêlé à du café et à du chocolat.

Plus tard, pendant la guerre de l'indépendance, il vit des soldats se diriger vers une montagne avec des bidons

vides, et comme il leur demandait ce qu'ils allaient faire, ils répondirent : « Nous allons traire l'arbre. » Il les suivit, les vit entailler à coups de sabre des galactodendrons, et en moins de deux heures tous les bidons étaient remplis d'excellent lait.

L'arbre à lait rend de grands services aux habitants de l'Amérique tropicale. Les enfants en boivent beaucoup. Le lait de galactodendron est plus consistant que le lait de

(1) Il fait partie de la famille botanique des Artocarpées, qui possède également le Jaquier ou arbre à pain, qu'on rencontre aux îles de la Sonde et aux Moluques.

vache. Sa réaction est faiblement acide; à l'air il s'aigrit vite, en laissant une partie caillée.

L'analyse chimique qu'a faite M. Boussingault révèle la présence dans le lait d'arbre de quatre groupes de prin-

cipes : 1^o une substance grasse, saponifiable, qui fond à 50 degrés, analogue à la cire des abeilles; M. Boussingault a pu en faire de la bougie; 2^o une substance azotée analogue au caséum, et rappelant par sa nature la fibrine



L'Arbre à lait (*Brosimum galactodendron*). — Dessin de Godard.

végétale; 3^o une matière sucrée; 4^o divers sels, surtout de potasse, de soude et de magnésic, principalement à l'état de phosphates. En tout, on dose 42 pour 100 de matière fixe.

M. Boussingault a pu reprendre et compléter en France ses premières analyses. Il a reçu de nombreux échantillons de lait végétal concentré par l'évaporation au bain-marie,

et il a pu étudier, à l'Exposition universelle de l'an dernier, un certain nombre de flacons de lait végétal parmi ceux que le gouvernement de Venezuela a eu l'heureuse idée d'envoyer au Champ de Mars. L'extrait de lait végétal donne à l'analyse 84 pour 100 de cire et de matière saponifiable, tandis que le même lait non concentré n'en donne que 35.

En réalité, le lait végétal ne saurait être comparé au lait animal ; il se rapproche beaucoup, au contraire, de la crème. On en jugera facilement d'après la composition des deux substances :

	Crème.	Lait végétal.
Beurre	34	35
Sucre	4	3
Phosphate	4	4
Eau	58	58

On peut s'expliquer facilement d'après ces chiffres les propriétés nutritives du lait végétal.

Ne pourrait-on acclimater dans nos colonies des Antilles, ou à Bourbon, l'arbre à lait? M. Boussingault ne saurait rien préciser à cet égard. C'est un arbre très-robuste, très-vigoureux, qui exige une température moyenne de 22 degrés ; mais il faut joindre à la température des conditions d'humidité qu'on ne trouve pas partout. L'arbre serait précieux à introduire, en raison de la quantité énorme de cire que l'on pourrait en retirer.

LE ROY ET MAITRE DES MÉNÉTRIERS DE FRANCE.

Le dernier musicien qui porta ce titre se nommait Grignon. Des lettres patentes lui conférèrent cette espèce de dignité le 15 janvier 1741. Un an environ avant sa mort, Grignon abdiqua : c'était en 1773. Le 3 janvier 1774, il mourut âgé de près de quatre-vingts ans. La fonction et le titre furent supprimés. Les ménétriers et « joueurs de musique », à Paris, étaient organisés en corporation dès le treizième siècle.

SE DISTINGUER.

Nous voulons nous distinguer ; mais il ne nous suffit pas de le faire en général ; nous voulons encore le faire à chaque moment et pour ainsi dire en détail ; et c'est ce que les qualités réelles, la probité, la bonne foi, la modestie, ne donnent pas ; elles font seulement un mérite général, mais il nous faut une distinction pour le moment présent. Voilà d'où vient que nous disons souvent un bon mot qui nous déshonorerait demain ; que pour réussir dans une société nous nous perdons dans quatre, et que nous copions sans cesse des originaux que nous méprisons.

MONTESQUIEU.

LA GRAND'MÈRE.

I

La pauvre vieille femme a sur ses genoux un tout petit enfant. Elle lui a fait de ses deux bras comme un berceau qui l'entoure et le soutient de tous les côtés. Le petit sommeille ; de temps en temps il entr'ouvre ses grands yeux, cherche, et dit d'une voix triste : « Maman ! » Alors la pauvre vieille femme détourne la tête pour que l'enfant ne voie pas les grosses larmes qui lui viennent aux yeux quand elle l'entend appeler sa mère ; puis elle le berce doucement, et le petit se rendort.

Elle pleure silencieusement, la pauvre vieille, et ses yeux rougis témoignent que depuis de longues heures elle n'a pas cessé de pleurer. La mère du petit enfant était sa fille ; elle est morte. Pendant que les amis et les voisins sont au cimetière, la vieille grand'mère songe à ces dernières années, puis à ces dernières heures ; et quand elle compare le bonheur qu'elle espérait, qu'elle avait, avec la misère présente, elle sent son cœur se briser, et elle sangloterait si elle n'avait pas peur de réveiller le petit enfant.

Un jour, — elle s'en souvient, — sa fille est partie pour

la ville : elle était devenue la femme d'un bon et brave ouvrier. Elle se souvient, la pauvre grand'mère, qu'elle en voulait presque à celui qui lui enlevait son unique enfant, sa fille si douce, si active, si courageuse, si gaie ; sa fille, la joie et la fête de la maison. Elle se souvient aussi que son mari, à elle, lui disait en riant : « Mais c'est justement parce qu'elle est bonne et laborieuse qu'on te l'enlève, ta fille ; tu devrais être trop heureuse de savoir qu'elle fera le bonheur d'un honnête homme. » Les paroles de son mari, il lui semble les entendre encore ; il lui semble entendre son bon rire joyeux, et ce souvenir adoucit un instant l'amertume de ses regrets.

Puis, elle se souvient que, peu de mois après, sa fille et celui qu'elle appelait alors son fils sont venus au village la chercher. Elle était seule : la mort avait passé brusquement par son humble demeure et lui avait durement enlevé le compagnon de sa vie, celui qui avait si longtemps partagé ses bons et ses mauvais jours, celui qui lui avait rendu ses joies plus agréables et ses peines plus légères. Elle se souvient que sa tête était vide, qu'elle n'avait plus la force de penser à rien, et que ses deux enfants l'avaient emmenée chez eux, sans qu'elle eût résisté plus que ne résiste le petit qui est là sur ses genoux.

Quand elle avait compris ce qui s'était passé, elle avait pleuré longtemps son bonheur perdu sans retour ; mais sa douleur n'était plus du désespoir : elle les voyait tous les deux si bons, si empressés, si aimants, si pénétrés de son affliction à elle, qu'elle ne voulait pas les désoler davantage. Et ce soin constant qu'ils prenaient ensemble, eux de la consoler, elle de les rassurer et de les remercier, était un lien de plus qui unissait leurs cœurs et rattachait la pauvre veuve à la vie.

II

Lorsque le petit enfant fut venu au monde, et qu'on l'eut apporté à la veuve, elle eut un tressaillement de cœur ; sa figure, malgré ses yeux fermés, avait ce je ne sais quoi de ressemblance vague avec une figure connue, que l'on sent et que l'on devine plutôt qu'on ne le voit. Elle n'en dit rien à personne, parce qu'elle avait peur d'avoir mal vu, et qu'elle ne voulait pas être détrompée ; mais elle avait cru reconnaître le cher visage mâle et hâlé de son mari mort, dans la petite figure ronde et bouffie du nouveau-né !

Un matin, l'enfant ouvrit les yeux tout grands ; la veuve poussa un cri de joie : ils étaient de la couleur de ceux du défunt. Cette fois elle était tellement certaine de ce qu'elle voyait, qu'elle appela en hâte sa fille et le mari de sa fille, et leur raconta sa découverte. Ils trouvèrent qu'elle avait raison, et même le mari de sa fille lui assura que l'enfant avait le regard du grand-père. Ce fut pour la pauvre veuve un bonheur indicible, et elle s'étonna qu'il y eût encore pour elle tant de joie en ce monde.

Quand l'enfant commença à sourire, la veuve trouva qu'il avait le sourire doux et franc du grand-père. Il se forma ainsi tous les jours entre l'enfant et la veuve de nouveaux liens de plus en plus forts qui rattachaient à la terre et à la vie l'âme de la pauvre désolée ; et maintenant elle désirait vivre presque autant qu'elle avait désiré mourir ; car elle sentait qu'elle aimait et qu'elle aimerait ce petit de toutes les forces de son cœur et de son courage.

Le premier regard de l'enfant avait été pour la grand-mère ; le premier mot qu'il prononça, il le prononça dans ses bras. Elle le disait et le redisait avec orgueil, la pauvre veuve ; et la jeune mère n'était pas jalouse de cette joie ; et le père était heureux de ce triomphe et n'en voulait pas à la grand-mère d'avoir pris pour elle le premier regard et la première parole de leur enfant, puisque c'était une

consolation que Dieu avait envoyée à cette âme si durement éprouvée.

III

L'épreuve n'était pas finie : la mort s'abattit sur celui que la veuve regardait et aimait comme son fils. Dans son rude métier, — il était charpentier, — le danger est toujours là. Une poutre tomba sur lui et lui écrasa la poitrine. Il respirait encore, mais on ne pouvait songer à le transporter. A tout hasard, un compagnon courut chercher sa femme, pensant que toutes les précautions qu'on pourrait prendre pour la préparer à son malheur ne vaudraient pas pour elle le douloureux bonheur de serrer une dernière fois la main au mourant et de recueillir son dernier soupir.

Quand la femme partit avec le compagnon, la veuve partit aussi avec eux. Elle voulait voir son « garçon », comme elle disait. Le petit enfant ne pourrait comprendre ce qui était arrivé et n'aurait pas peur; elle l'emporta pour que son père lui donnât encore un baiser, s'il en avait la force, et qu'il vit autour de lui tous ceux qu'il aimait. De cette façon, pensait-elle, il mourrait moins abandonné et moins triste.

Le pauvre homme était étendu par terre, les yeux fermés. Les camarades avec leurs blouses lui avaient fait un oreiller pour lui soutenir la tête, car à chaque instant le cœur lui tournait, tellement il était oppressé. Du reste, sa figure, quoique toute pâle, était calme; il avait un peu de salive rougeâtre sur les lèvres, mais son aspect n'avait rien d'effrayant; on aurait dit plutôt un malade qui s'endort qu'un homme qui va mourir.

Les deux femmes s'agenouillèrent l'une à sa droite, l'autre à sa gauche, et lui prirent chacune une main. Il ouvrit lentement les yeux, les reconnut toutes les deux, serra faiblement leurs mains, et trouva dans cette joie suprême la force de leur sourire. La grand'mère se pencha alors vers lui et lui effleura les lèvres avec la petite joue rose de l'enfant. Il eut comme une flamme rapide qui lui passa dans les yeux; une légère rougeur parcourut son front pâle, et la grand'mère crut l'entendre murmurer : « Merci ! » Comme elle se félicita d'avoir eu cette idée ! La mort lui paraissait quelque chose de moins affreux avec ce sourire, ce baiser, ces serremments des mains, avec toute cette bonne, simple et courageuse affection.

Les deux femmes restaient là sans bouger, tenant toujours les mains du mourant, dont les yeux se refermaient peu à peu. Elles sentirent que ces mains s'alanguissaient de plus en plus et devenaient inertes; puis elles entendirent un soupir, et ce fut la fin. Alors leurs sanglots éclatèrent; les compagnons se découvrirent par respect pour le camarade qui parlait de ce monde, et le vieux contre-maître dit d'une voix émue : « C'était un bon, celui-là, les enfants ! Dieu ait son âme ! »

IV

La jeune femme avait été frappée au cœur. Elle aimait bien sa mère, elle aimait bien son enfant, mais elle ne pouvait oublier celui à qui elle avait confié sa vie entière; ce rude travailleur si fort et si doux, cet homme qui aurait pu être terrible comme un lion, et qui était si calme, si bon, si naïf, si juste. Elle le revoyait sans cesse, revenant le soir de son dur labeur, souriant à sa mère qu'il saluait toujours avec politesse et affection, souriant à son petit enfant qu'il prenait dans ses bras et qu'il balançait en chantant un bout de refrain pour l'amuser, et lui offrait ensuite à elle sa large main rugueuse qu'il faisait souple et caressante pour ne pas froisser la petite main qu'elle lui tendait. Il n'était pas grand parleur de sa nature, mais elle savait, sans qu'il eût besoin de le dire, tout ce que

cette simple poignée de main signifiait de dévouement, de tendresse et de protection.

Et maintenant c'était fini, fini pour toujours ! Oh ! comme elle comprenait à cette heure dans toute son amertume la douleur qui s'était emparée de sa mère quand son père était mort; car son père était un homme fort, simple et bon comme son mari. Elle se rappelait alors les paroles par lesquelles son mari et elle avaient cherché à consoler la pauvre veuve, les soins dont ils l'avaient tous les deux entourée, la résignation qu'ils avaient réussi à faire naître peu à peu dans cette pauvre âme désolée; mais elle songeait aussi avec une sorte de joie douloureuse que ces consolations-là elle ne pourrait les avoir, que cette résignation-là nul ne pourrait la lui donner, et que son affliction durerait toujours aussi profonde, toujours aussi poignante.

Elle se sentait vaincue par le chagrin, et l'idée de lutter lui semblait un manque de foi à la mémoire du mort. Faut-il la blâmer de cette défaite acceptée d'avance ? Ceux qui n'ont jamais souffert comme elle peuvent la condamner; mais Dieu seul peut juger ces âmes qui succombent devant la douleur, car seul il sait le poids des croix qu'elles ont à supporter. Du reste, son désespoir n'avait rien de farouche ni d'égoïste : elle était toujours tendre et dévouée pour sa mère et pour son enfant, toujours active et consciencieuse dans son travail, toujours obligeante et serviable pour ceux qui avaient besoin d'elle.

Cependant le mal l'usait. Ses forces finirent par s'épuiser jusqu'au bout. Elle pria sa mère de lui pardonner cette faiblesse qui l'abattait; puis ce fut l'affaire de quelques jours : elle se coucha pour ne plus se relever. Et voilà pourquoi la pauvre vieille femme, qui a sur ses genoux un petit enfant, détourne la tête pour que l'enfant ne voie pas les grosses larmes qui lui viennent aux yeux quand elle l'entend appeler sa mère.

La fin à la prochaine livraison.

LA NOCTUELLE DE LA POMME DE TERRE.

Du temps de Linné, les Noctuelles étaient réunies en un seul genre sous le nom de *Noctua*. Les auteurs modernes en ont formé la famille des Noctuérides, subdivisée elle-même en un certain nombre de groupes.

C'est ainsi que l'insecte dont nous donnons la figure s'appelle aujourd'hui la *Triphène frangée* (*Triphena fibrata* L.) ; c'est la *Noctuelle de la pomme de terre* de Fabricius, la *Noctuelle frangée* de Linné.

Les antennes des Noctuelles sont sétacées, comme disent les entomologistes, c'est-à-dire qu'elles diminuent insensiblement d'épaisseur de la base à la pointe. Ces appendices, un peu plus courts que le corps, sont placés sur le sommet de la tête, près des yeux. Ils se composent d'un grand nombre d'articles si peu distincts et si courts, qu'il est difficile de les compter. La trompe est longue, mince et roulée en spirale; le corselet, grand et couvert de longs poils qui se détachent facilement; l'abdomen, conique et moins velu que le corselet. Les jambes sont armées de deux piquants d'inégale longueur, et les tarsi, formés de cinq articles, se terminent par deux crochets à peine apparents.

Les ailes, couvertes de petites écailles finement imbriquées, sont diversement colorées. Les supérieures, en général plus longues et plus étroites que les inférieures, sont aussi plus chargées d'écailles. Elles sont toujours marquées, vers le milieu, de deux taches caractéristiques que les naturalistes appellent *taches ordinaires*, et qui ont reçu plus spécialement, en raison de leur forme, les noms de *tache orbiculaire* pour celle qui est la plus près du corps,

et de tache réniforme pour la plus éloignée. Les écailles, en s'entremêlant, composent des dessins bizarres et parfois très-complicés dont les teintes sombres sont rehaussées par des bandes claires. La coloration des ailes de la seconde paire est plus uniforme; leur bord postérieur est arrondi et garni d'une sorte de frange composée de poils longs et fins.

Les Noctuelles ont le corps plus gros et les ailes moins



La Noctuelle de la pomme de terre et sa larve.

étendues que la plupart des autres papillons; leur livrée moins brillante paraît aussi mieux convenir à leurs habitudes. Elles fuient la lumière, qui semble les incommoder, et restent ordinairement cachées pendant le jour. Si on les force à s'envoler lorsque le soleil est encore au-dessus de l'horizon, on s'aperçoit que leur vol est court, rapide et incertain. C'est seulement à la tombée de la nuit que les mâles commencent à voltiger; les femelles ne sortent qu'un peu plus tard de leurs cachettes, et c'est principalement au milieu des ténèbres que ces insectes butinent de fleur en fleur. Leur vie à l'état parfait est d'ailleurs très-courte, et quelques espèces même ne prennent, sous cette forme, presque aucune nourriture.

Les chenilles, de couleur sombre, sont cylindriques, lisses ou quelquefois veloutées. Elles vivent sur les plantes basses, se réfugient dans la journée sous les pierres, sous les feuilles mortes, et, comme les insectes parfaits, ne sortent que la nuit pour chercher des aliments. Les unes s'attaquent seulement aux feuilles, d'autres préfèrent les racines, et, bien que la plupart soient phytophages, on en a vu quelques-unes immoler d'autres chenilles, sans même respecter celles de leur propre espèce; elles les saisissent par le milieu du corps, et les sucent jusqu'à ce qu'il ne reste que la peau.

Presque toutes entrent en terre pour se métamorphoser; elles se construisent alors une coque solide, capable de résister à la pluie et aux insectes destructeurs.

Les chrysalides sont luisantes et de forme cylindrico-conique. Cet état transitoire ne dure que peu de temps pour le plus grand nombre des Noctuelles; il en est cependant chez lesquelles il se prolonge pendant tout l'hiver.

La famille des Noctélides est assez difficile à étudier, par suite des caractères peu tranchés qui différencient les

espèces; on en connaît environ huit cents répandues dans toutes les parties du monde. Elles se trouvent un peu partout, dans les bois, dans les champs cultivés, dans les jardins.

La Noctuelle de la pomme de terre est un papillon de taille moyenne dont l'envergure ne dépasse pas six ou sept centimètres. La tête et le corselet sont d'un gris fauve; l'abdomen jaune en dessus, blanchâtre en dessous. Les ailes de la première paire, de la même couleur que le corselet, portent les deux taches ordinaires bien marquées et quatre lignes transversales blanchâtres. Les ailes postérieures sont d'un jaune orangé assez vif, avec une large bande noire. La chenille est d'un gris un peu fauve; une ligne blanchâtre se dessine sur le dos, et les côtés sont armés de points noirs entourés d'un cercle plus clair. Elle vit dans la terre humide, aux dépens des racines de pomme de terre et de primevère. Cet insecte est assez répandu en France et en Allemagne.

Lorsque les circonstances climatériques sont favorables à leur développement, les Noctuelles se montrent en assez grand nombre pour causer des ravages considérables. C'est ainsi qu'en 1865, la *Noctuelle des moissons* dévasta les cultures de betteraves des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Ainsi que nous l'avons dit, les chenilles de ces Lépidoptères subissent dans la terre leurs métamorphoses; les terrains meubles et friables, les endroits bien cultivés, sont l'objet de leurs préférences. On voit, d'après cela, que les progrès de l'agriculture tendent à augmenter le nombre des Noctuelles, tandis que les moyens de destruction restent toujours bornés, en raison même des mœurs nocturnes de ces petits animaux.

Certains auteurs recommandent de recueillir les insectes parfaits et les chenilles, de ramasser les œufs et de les brûler; mais n'est-ce pas là un travail bien pénible, en comparaison des résultats qu'il peut donner? D'autres engagent les cultivateurs à propager les taupes; en effet, malgré le préjugé qui les condamne, ces petits mammifères ne causent pas, en creusant leurs galeries, des dégâts comparables aux services qu'ils rendent en dévorant des larves de toutes sortes.

Les collectionneurs se procurent les Noctuelles à l'état parfait par différents procédés assez curieux à décrire.

La chasse à la *miellée* consiste à délayer dans de l'eau du miel ou de la mélasse, et à enduire de cette préparation les troncs des arbres, sur le bord d'un bois ou dans une clairière. Ces préparatifs se font au soleil couchant. Lorsque la nuit est arrivée, le chasseur, muni d'une lanterne, vient visiter ses appâts sur lesquels il trouve, souvent en grand nombre, des Noctuelles qui se laissent piquer sur place. Les mois de septembre et d'octobre sont particulièrement favorables pour ce genre de chasse. Si les arbres font défaut, on les remplace par des piquets et des cordes tendues qu'on recouvre de la liqueur sucrée.

Quelques entomologistes choisissent comme appâts des pommes à demi séchées au four, les pommes tapées du commerce. Ces pommes, plongées dans l'éther nitrique, répandent une odeur agréable et pénétrante qui attire les papillons.

D'autres amateurs font usage de pommes trempées dans du sucre en poudre jusqu'à ce qu'elles soient entourées d'une sorte de sirop. Dans les pays de plaines, enfin, on se contente d'étendre à terre une serviette ou un drap sur lequel on place une lanterne. On prend alors, à l'aide du filet, les papillons attirés par la lumière.

Ces différentes méthodes permettent aux entomologistes de capturer à peu de frais des espèces souvent fort rares et qu'il serait difficile de se procurer autrement.

BAR-LE-DUC

(DÉPARTEMENT DE LA MEUSE).



Le pont Notre-Dame, à Bar-le-Duc. — Dessin d'Émile Laborne.

Bar-le-Duc ou Bar-sur-Ornain (*Barrum*, *Barri-Villa*, *Barum Leucorum*, *Barum ducis*, et aussi *Barri-Dux*) est une ville d'une antiquité fort respectable. D'après certaines opinions, elle aurait été fondée au dixième siècle par Frédéric I^{er}, duc de la Lorraine Mosellane. Ce duc commença par faire bâtir en ce lieu une forteresse qu'il nomma *Bar-rum* ou *Barra*, c'est-à-dire *Barre*, à cause de sa situation sur les frontières de France et de Lorraine, et aussi à cause de ce que cette forteresse servait de barrière aux Lorrains contre les Champenois.

D'autres opinions plus modernes et très-fondées feraient remonter Bar jusqu'à l'époque où les invasions commencèrent à menacer du côté du Rhin. Peut-être était-ce un village; peut-être était-ce le camp romain établi sur les hauteurs de Fains, et dont on voit encore des restes? Ce camp servit plus d'une fois de refuge aux malheureux habitants de ce pays, qui se savaient devant les hordes dévastatrices des barbares, et qui lui donnèrent, en souvenir de la « barrière » opposée à leurs sauvages ennemis, le nom gaulois de Bar.

Selon d'autres opinions encore, la ville doit son nom de Bar à un poisson, le barbeau, très-commun dans l'Ornain; et cette étymologie s'appuie au besoin sur la composition des armoiries de la ville; ses armes sont, comme disent les livres de blason, « d'azur semé de croix recroisetées, au pied fiché d'or; à deux bars adossés de même, dentés et allumés d'argent, brochant sur le semé. »

Quoi qu'il en soit de ces questions étymologiques, on

trouve des détails relatifs à l'histoire de Bar dans des temps assez reculés.

Childéric, fils de Mérovée, ayant été obligé, par la révolte des Francs, de se retirer en Thuringe, chargea son confident Véomade de le prévenir du moment où il serait bon de revenir. Lorsque au bout de quelque temps il reçut de Véomade un avis favorable et reprit le chemin de la Gaule, c'est à Bar que Véomade vint le recevoir. Les habitants de Bar firent si bon accueil à Childéric que, pour leur en témoigner sa reconnaissance, il les exempta d'impôts et les autorisa à établir chez eux une sorte de municipalité; il est vrai que l'esprit romain n'avait guère pénétré chez les Leuks, et, par conséquent, le municipale ne fut point constitué.

On a dit aussi, mais sans preuve bien certaine, que Chlodwig, en 496, après la victoire remportée sur les Alamans à Tolbiac, passa par Bar en se rendant de Toul à Reims. La chose n'est peut-être pas bien démontrée, mais elle est fort probable, attendu qu'il n'y avait à cette époque, en Gaule, d'autres moyens de communications que les voies romaines, et qu'il en existait justement une dans la direction citée plus haut.

L'histoire de Bar ne commence d'une manière suivie qu'à partir de l'époque où Frédéric I^{er} fit bâtir la forteresse dont on voit encore les débris. Autour de cette forteresse se forma ce qu'on appelle aujourd'hui la ville haute, qui est, par conséquent, moins ancienne que la ville basse. Le même Frédéric échangea les domaines de sa femme

contre des terres qui entouraient le château, et prit le nom de duc de Bar.

L'histoire de Bar est celle de toutes les villes au moyen âge : fondations religieuses, guerres avec les voisins, mariages.

Au onzième siècle, un duc de Bar, Frédéric II, ne laissa que deux filles, Sophie et Béatrix. Béatrix, mariée à Boniface, marquis de Montferrat, fut la mère de Mathilde, comtesse de Toscane, la *grande comtesse Mathilde*, qui joua un si grand rôle en Italie pendant les démêlés des papes et des empereurs d'Allemagne, et dont l'héritage fut pendant deux siècles l'objet d'une lutte ardente entre le saint-siège et l'empire. Quant à Sophie, elle épousa Louis de Montbelliard, comte de Mousson, homme de noblesse inférieure et de faible caractère, qui n'osa prendre le titre de duc, et qui abandonna toute l'autorité à sa femme, princesse remarquable d'ailleurs par son intelligence et sa fermeté. Les seigneurs de Bar ne se qualifièrent plus dès lors que du titre de comtes, jusqu'à Robert, genre du roi Jean, qui se fit duc. Les réclamations ultérieures de la France sur le Barrois *mouvant*, c'est-à-dire dépendant, d'après les lois féodales, n'ont pas eu d'autre origine.

L'empire eut plus tard, lui aussi, des prétentions à la suzeraineté du Barrois, et voici sur quoi les historiens allemands fondent ces prétentions. Un arrière-petit-fils de la comtesse Sophie, Renaud I^{er}, qui fit la guerre au comte de Luxembourg, à l'évêque de Verdun et à l'empereur lui-même, fut assiégé par ce dernier dans son château, fait prisonnier et emmené en cette qualité.

On retrouve des seigneurs de Bar aux croisades, et ils s'y font même remarquer par leur bravoure.

Sous Thibaut II, personnage habile et guerrier à la fois, le Barrois se consolide et exerce une véritable influence dans les affaires de la Lorraine et de la Champagne. Henri III, comte de Bar et gendre d'Édouard I^{er}, roi d'Angleterre, ayant pris parti contre Philippe le Bel, ravagea la Champagne et brûla l'abbaye de Beaulieu, mais fut vaincu et fait prisonnier par Gaucher de Précy, connétable de Champagne. On le conduisit à Bruges; il ne sortit de captivité qu'au bout de deux ans, et encore ce fut pour signer un traité désastreux (1301). Il s'obligeait, pour lui et ses héritiers, à faire hommage lige au roi de France et à ses successeurs, de sa ville et châtellenie de Bar, et de tout ce qu'il tenait en franc-aleu en deçà de la Meuse; — à réparer, dans un très-bref délai, les ravages faits par lui et ses gens à l'abbaye de Beaulieu; — à faire la guerre en Chypre, et à y résider jusqu'à ce qu'il plût au roi de le rappeler. La noblesse du Barrois eut beau protester contre cette aliénation d'une souveraineté qui avait été indépendante de tout temps, la France passa outre, l'indépendance du duché de Bar fut ébranlée par le traité de 1301; quant au duc Henri, il mourut en allant à l'île de Chypre.

Des démembrements, des donations, des fondations religieuses, les ravages des grandes compagnies, des guerres continuelles avec la Lorraine, continuent l'affaiblissement et l'appauvrissement du pays pendant le quatorzième siècle.

Édouard III, duc de Bar, périt à Azincourt (1415). Un de ses frères, Louis de Bar, évêque de Verdun et cardinal, profita de cette mort pour s'emparer du Barrois. Mais l'héritage ne tarda pas à lui être disputé par sa sœur aînée Marie, femme du duc de Mont, attendu que la loi salique n'était pas reconnue dans le Barrois. Comme le duc de Mont avait des forces respectables, le cardinal de Bar, pour sortir d'embaras sans céder à son rival, se démit du duché, à Saint-Mihiel, en faveur de René d'Anjou, comte de Guise, son petit-neveu. Pour consolider la situation de son favori, le cardinal lui fit en outre épouser la fille de Charles II, Isabelle de Lorraine, unique héritière de ce

duché. Le duc de Mont continua la lutte, encouragé d'ailleurs par les sentiments des gens du Barrois, qui voyaient bien que c'en était fait de leur indépendance, et qu'ils seraient absorbés par la Lorraine. Le duc de Mont eut d'abord des succès, mais il fut ensuite battu et pris par le duc Charles. On ne lui rendit sa liberté que lorsqu'il « quitta son droit qu'il disoit avoir au duché de Bar. » A partir de ce moment, le Barrois fut considéré et traité par la Lorraine comme pays annexé, et sa population ainsi que son commerce ne firent plus que décroître.

La justice était rendue dans le Barrois d'après des coutumes locales; et l'on y trouve, entre autres, cet usage singulier, consacré du reste par l'Établissement de saint Louis, d'accorder de la responsabilité morale aux animaux et de les châtier comme de vrais coupables d'après les lois en vigueur. Ainsi, on voit à Bar, en 1467, « maître Didier, sergent et exécuteur de la haute justice, pendre à la potence des Preys un chat qui avait étranglé un enfant de quatorze mois, au lieu de Longeville, en la maison de Clément le bachelier dudit lieu. »

Les ducs et comtes de Bar faisaient frapper de la monnaie dans quatre villes de leur principauté. Bar était une de ces quatre villes. Les ateliers de fabrication furent fermés à l'avènement du duc René au trône de Lorraine.

En 1474, le roi de France Louis XI, craignant ou plutôt prétextant la crainte que Charles le Téméraire ne fit passer son armée par le Barrois pour pénétrer en Champagne, se rendit maître de Bar, et en fit réparer les murs et fortifier les portes, sur lesquelles on mit les armes de France. A la mort de Louis XI, la régente Anne de Beaujeu rendit le Barrois au duc René. Mais l'occupation avait duré onze années, et pendant ce temps l'esprit français avait pénétré dans le pays : la preuve en est que le peuple, qui s'était accoutumé à appeler des sentences de la justice de Bar aux présidiaux de Vitry, de Sens, de Châlons et de Chaumont, quelquefois même au Châtelet de Paris, ne perdit pas cette habitude, même après la restitution du Barrois, et préféra la juridiction des tribunaux du roi à celle des Grands-Jours de Saint-Mihiel.

En 1589, au moment de l'assassinat de Henri III, roi de France, Bar fut pris et maltraité par les bandes protestantes du prince palatin Casimir, qui venait au secours de Henri IV.

Le duc Charles IV, dès le début de son règne, essaya de se soustraire à l'influence française, et fit quelques tentatives et manœuvres qui fournirent à Richelieu un prétexte pour envahir ses États. Louis XIII prit en personne la ville de Bar, qui reçut garnison française. Les ducs de Lorraine y rentrèrent rarement pendant cette occupation; elle eut, du reste, pour bon résultat de préserver la ville des ravages dont la Lorraine fut affligée pendant le long règne de Charles IV, prince brouillon et remuant, que rien ne pouvait corriger de sa légèreté et de son irréflexion.

Pendant les premières années du règne de Louis XIV, la malheureuse ville fut prise et reprise par les uns et par les autres. Le roi de France s'en empara définitivement en 1670, et fit démolir les dix-sept tours des remparts de la ville; on ne conserva que la tour de l'horloge pour servir de beffroi.

Le traité de Ryswick restitua Bar au duc Léopold, second successeur de Charles IV, et ce fut dans la ville de Bar que ce prince, en 1698, épousa M^{lle} de Chartres, fille du duc d'Orléans. Sous le règne heureux et tranquille de Léopold, Bar put réparer une partie de ses désastres.

En 1735, le traité de Vienne donna la Lorraine et par conséquent le Barrois à Stanislas, roi de Pologne. A la mort de Stanislas, Bar devait revenir à la France avec tout le Barrois.

Bar est aujourd'hui une ville industrielle et commerciale. On y trouve, entre autres, des manufactures où l'on travaille le coton sous plusieurs formes, des tanneries, des teintureries en rouge d'Andrinople, des broseries. Les vins du Barrois ont de la réputation, et les gourmets ont une prédilection particulière pour les confitures de groseilles connues sous le nom de « confitures de Bar. »

La ville renferme plusieurs édifices qui méritent la visite des archéologues. L'église Saint-Pierre possède le squelette en marbre blanc, statue réaliste et célèbre du grand sculpteur Ligier Richier, dont malheureusement les œuvres sont peu nombreuses.

Le pont Notre-Dame avec sa petite chapelle, les berges couvertes d'herbes qui maintiennent la rivière des deux côtés et qui sont garnies ou de peupliers ou de maisons d'aspects variés, font un ensemble pittoresque, suffisamment ville et suffisamment campagne pour arrêter quelques instants l'artiste en quête de paysages verdoyants et d'une gaieté tranquille.

BIEN PARLER, BIEN ÉCRIRE.

Le grand secret pour bien parler comme pour bien écrire, est de posséder parfaitement le sujet que l'on veut traiter, de le voir tout lumineux et tout entier au fond de soi-même, sans ombre et sans lacune, ce qui ne peut se faire que si l'on y a suffisamment réfléchi en s'aidant de toutes ses facultés et de toutes les études nécessaires.

Une autre condition essentielle est de ne dire rien de trop ni aussi rien de plus que ce qu'il faut, simplement et sans aucune affectation.

LE DIVIN PATRIOTISME DE L'ÂME.

Il y a profit pour la jeunesse à embrasser, au moins sommairement, dans leur ensemble les vérités dont la possession fait l'honneur de l'esprit humain. C'est ainsi qu'elle s'élève au-dessus des petits intérêts de la vie, vers les régions supérieures où aspire ce que M. Villemain appelait si noblement et si justement « le divin patriotisme de l'âme. » (1)

LES SAUVAGES DU BRÉSIL.

RELIGION. — FABLES ET CONTES.

Suite. — Voy. p. 134.

HISTOIRE DU JABUTI.

I. — Le Jabuti et le Tapir.

Le Jabuti (espèce de petit tatou) est une bonne bête : on peut affirmer qu'il n'est point méchant. Un jour, il était au pied d'un tapereba, rassemblant des fruits pour sa nourriture. Le Tapir accourt du fond de la forêt et lui dit :

— Retire-toi, Jabuti, retire-toi d'ici.

— Je ne sors pas d'ici, répond le Jabuti, parce que je suis au pied de mon arbre.

— Retire-toi, Jabuti, sinon je te foule aux pieds.

— Me fouler aux pieds ! tu verras si je suis un héros !

Le Tapir, mauvais diable, foula aux pieds le pauvre petit Jabuti et s'en retourna dans la forêt.

— Attends, mauvais diable, se dit le Jabuti enfoncé dans la terre ; quand la saison des pluies reviendra, je sortirai et je suivrai ta trace jusqu'à te rencontrer ; et je me vengerai de mon enterrement, moi-même !

Les pluies arrivèrent, et le Jabuti délivré suivit les

(1) Egger.

traces du grand diable. Il interrogea les empreintes de pas, leur demandant : — Combien y a-t-il de temps que votre maître vous a laissées ?

— Bien longtemps déjà, répondirent les empreintes.

Un mois après, le Jabuti rencontra des empreintes plus fraîches et demanda : — Ton maître est encore loin ?

— Après deux jours de marche, tu le rencontreras, répondirent les empreintes de pas.

— Je suis las de le chercher ; il est peut-être parti d'un autre côté.

— Pour quel motif t'obstines-tu à le rencontrer ?

— Pour rien. Je veux simplement causer avec lui.

— Alors, va seulement jusqu'au petit bras du fleuve : là tu trouveras notre respectable père.

— J'y vais de ce pas, répliqua le Jabuti.

Arrivé près du fleuve : — O fleuve, réponds-moi ; où est ton maître ?

— Je ne sais pas.

— O fleuve, pourquoi me réponds-tu ainsi ?

— Parce que j'ai su ce que mon père t'a fait.

— Laissons cela, dit le Jabuti ; je le trouverai quand même. Maintenant, ô fleuve, je te quitte : tu ne me reverras qu'avec le cadavre de ton père !

— Ne dérange pas mon père, s'écria le fleuve ; laisse-le dormir.

— Je me sens tout réjoui. Adieu, fleuve, je m'en vais.

— O Jabuti ! tu pourras bien te faire enterrer une seconde fois.

— Je ne veux pas figurer dans le monde comme une pierre. Je vais voir maintenant si je suis aussi vaillant que je le prétends. Adieu, fleuve, je m'en vais.

Il partit, et rencontra le Tapir dormant au bord du petit bras du fleuve.

— Est-ce bien moi, oui ou non ? cria le Jabuti. Tu vas avoir affaire à moi, et tu verras si je suis un héros !

Aussitôt il prit le Tapir à la gorge en s'écriant vaillamment : — Que le feu te brûle tout entier !

Le Tapir tressaillit et s'éveilla : — Par la bonté du Grand-Esprit, Jabuti, laisse ma gorge.

— Je ne la laisse point, car je veux voir par moi-même quelle est ta vaillance.

— Alors je m'en vais, dit le Tapir.

Il se leva et courut se jeter dans le petit bras du fleuve ; mais à la fin du second jour il mourut de ses blessures.

— Eh bien, dit alors le Jabuti, t'ai-je tué, oui ou non ? Maintenant je vais chercher mes parents pour te manger.

II. — Le Jabuti et l'Once.

— Mes parents ! cria le Jabuti ; mes parents ! venez.

L'Once entendit et accourut, demandant :

— Qu'est-ce que tu cries là, Jabuti ?

— J'appelle mes parents pour manger le Tapir, une grande chasse que j'ai faite.

— Veux-tu que je te fasse les parts ? dit l'Once.

— Je veux bien : tu prendras une moitié pour toi et l'autre sera pour moi.

— Bien, dit l'Once ; en attendant, va chercher le bois pour le feu.

Le Jabuti s'éloigna ; mais l'Once chargea tout le gibier sur son dos et s'enfuit.

En revenant, le Jabuti trouva à peine quelques débris. Il se fâcha contre l'Once et s'écria : — C'est bon ! un de ces jours je me rencontrerai avec toi.

III. — Le Jabuti et le Cerf.

Allant chercher ses parents, le petit Jabuti rencontra le Cerf.

— Où vas-tu? lui demanda celui-ci.

— Je vais appeler mes parents pour manger le Tapir, ma grande chasse.

— Allons donc! dit le Cerf; tu as tué le Tapir, toi! Va, appelle tout ton monde; quant à moi, je reste ici pour voir arriver tous ces gens.

— Alors je n'y vais plus; je vais seulement tout à côté et je reviens tout de suite. J'attendrai que le Tapir tombe en pourriture, et je prendrai un de ses tibias pour me faire une flûte. C'est bon, Cerf, c'est bon; je reviens tout de suite.

— Tu as tué le Tapir, dit le Cerf; à présent je veux essayer de courir avec toi.

— Eh bien, répond le Jabuti, attends-moi ici; je vais examiner le champ de course.

— Tu vas courir sur l'autre rive du fleuve, dit le Cerf, et moi sur celle-ci; et quand je crierai, tu répondras, afin que je sache où tu seras.

— C'est dit, je m'en vais, réplique le Jabuti.

— Allons, dépêche-toi, que j'admire ta vaillance!

— Attends encore un peu; laisse-moi arriver sur ma piste.

Aussitôt hors de vue, le Jabuti appela tous ses parents et les posta tout le long de la rive en les chargeant de répondre au Cerf, l'un après l'autre. Puis il cria :

— Cerf, es-tu prêt?

— Je suis tout prêt.

— Qui est-ce qui part le premier?

— C'est toi, petit misérable Jabuti, répondit le Cerf en riant.

Le Jabuti ne courut point; mais il trompa le Cerf imbecile et alla l'attendre au but.

Le Cerf se reposait tranquille, se fiant à ses jambes.

Au bout de quelque temps, le premier parent du Jabuti appela le Cerf :

— C'est bon, je pars, répondit le Cerf.

Il courut, courut, et cria :

— Jabuti!

Un autre parent répondit, toujours en avant.

— Voici que j'arrive, ô héros! criait le Cerf.

Il courut, courut et courut encore, puis il cria :

— Jabuti!

Toujours un nouveau Jabuti répondait en avant.

— Cette fois, je vais boire de l'eau, dit le Cerf épuisé et haletant. Mais il ne put aller plus loin et se tut.

Le Jabuti cria, cria, cria encore. Personne ne lui répondit.

— Ce héros de la forêt! il est peut-être mort, dit le Jabuti. Compagnons, laissez-moi; je vais aller tout doucement voir ce qu'il est devenu.

— Voyez donc, ajoutait-il, en se montrant sur la rive du fleuve, pas une goutte de sueur après avoir tant couru! Cerf, Cerf, où es-tu?

Mais le Cerf ne répondit rien.

Les compagnons l'examinèrent de loin et dirent :

— En vérité, il est déjà mort.

— Allons lui tirer un tibia, dit le Jabuti.

— Que veux-tu en faire? demandèrent les autres.

— Je veux souffler sans cesse dans cet os qui me servira de flûte. Je pars d'ici pour quelque temps.

La suite à une autre livraison.

UNE PHARMACIE EN ALSACE.

La pharmacie de M. Gutmann était au centre de la petite ville de S..., à l'angle de la place de la Mairie et de la rue du Vieil-Écu. Dans une première salle se tenait

un élève qui exécutait les ordonnances les plus simples; au fond de cette salle, une large porte s'ouvrait sur l'officine de M. Gutmann. Le brave homme y restait du matin au soir, tantôt manipulant, debout près d'une table, tantôt dans un vieux fanteuil, un livre à la main.

Le mardi, jour de marché, plus d'un paysan entra dans l'officine et demandait au pharmacien des conseils que celui-ci donnait assez volontiers : aussi les méchantes langues l'accusaient d'exercice illégal de la médecine. Quand l'unique médecin de la ville de S..., le docteur Müller, entendait ces propos, il haussait les épaules : — Que vous importe? disait-il. Je vous assure que les consultations de Gutmann ne lui rapportent guère.

La vérité est que le pharmacien donnait gratuitement aux pauvres gens non-seulement ses conseils, mais souvent aussi ses médicaments.

C'était un mardi. La première salle était pleine de monde. Dans l'officine, M. Gutmann causait avec une paysanne qui avait posé à terre son panier et son grand parapluie rouge. La porte s'ouvrit brusquement, et une femme entra, tenant à la main un enfant de huit à dix ans.

Cet enfant avait un bandeau sur l'œil gauche. Sa veste était déchirée en deux ou trois endroits. La mère, qui pleurait, commença à parler avec volubilité, se plaignant de son fils, disant qu'elle employait le meilleur de son temps à lui raccommoder ses vêtements, et que cet enfant la ruinerait, et qu'il finirait mal.

Le pharmacien l'interrompit :

— Tout cela, dit-il, ne m'apprend pas ce qui est arrivé à votre fils.

— Eh! que voulez-vous qui lui soit arrivé, sinon qu'il s'est battu avec ses camarades?... comme hier... comme avant-hier... Dieu veuille qu'il ne perde pas un œil!

Et elle recommença à pleurer.

— Enlevez ce bandeau, dit le pharmacien.

La mère obéit. L'enfant ne bougeait pas : sur sa physionomie mobile on voyait encore l'ardeur de la lutte, la crainte, la colère, et peut-être aussi un peu de remords de ce qu'il avait fait. Après l'avoir examiné un instant, le pharmacien reprit en souriant :

— Ce ne sera rien; on ne perd pas toujours l'œil pour un coup de poing reçu à l'école.

Il s'approcha de la table pour préparer une compresse.

Alors la paysanne au panier et au grand parapluie rouge dit à la mère :

— Si j'étais à votre place, je le corrigerais, et il n'aurait pas envie de recommencer.

— Non, répondit la mère, je ne veux pas le frapper; mais il soupera ce soir de pain et d'eau.

Pendant que les deux femmes causaient ensemble, M. Gutmann revint près de l'enfant. Il lui lava l'œil avec soin, posa la compresse et donna au gamin une petite tape amicale sur la joue.

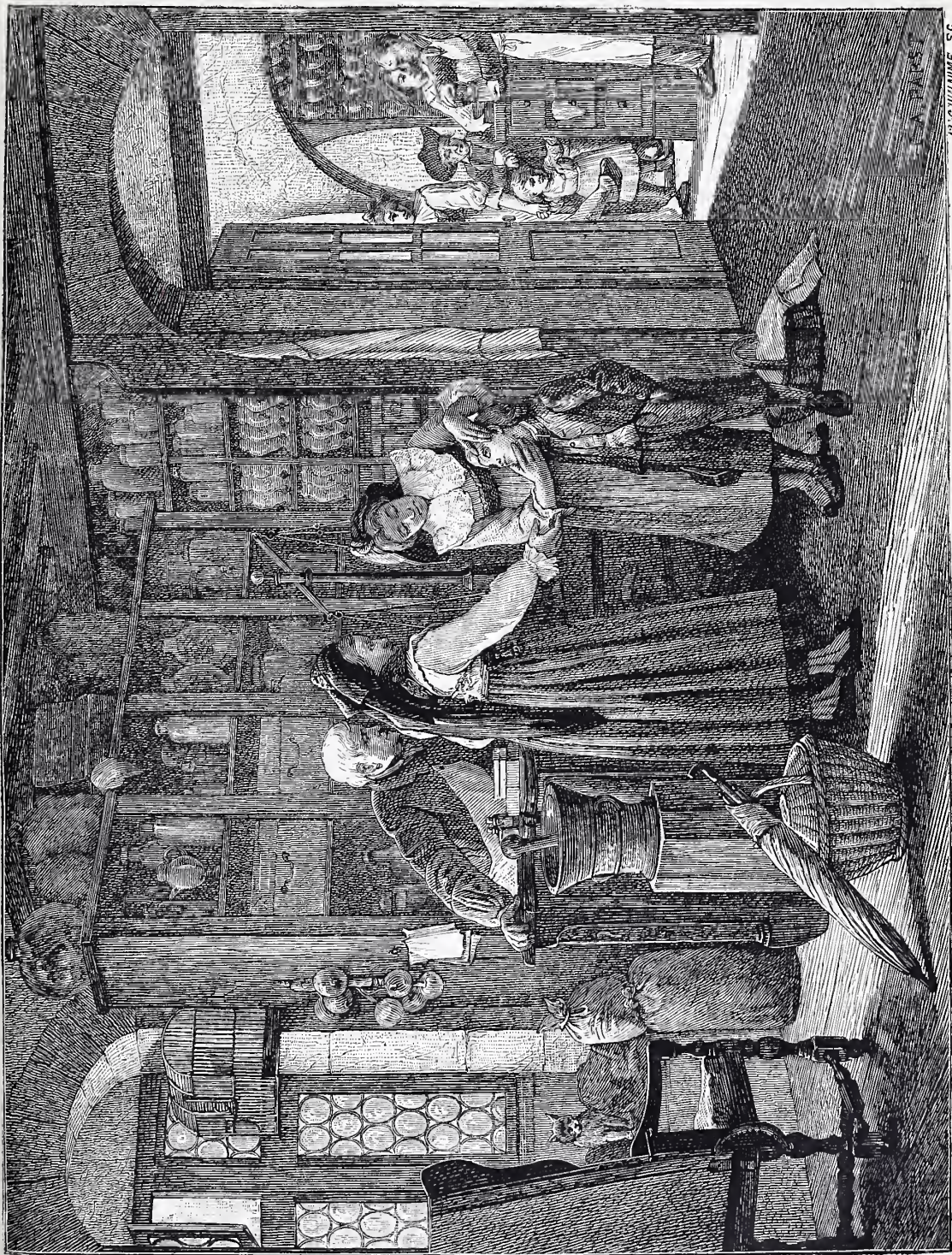
— Que vous dois-je, Monsieur? demanda la mère.

— Vous ne me devez rien, dit le pharmacien, et, si vous le voulez, je vous donnerai encore un petit conseil pardessus le marché. Vous avez dit que vous ne frappez point votre fils, et vous avez bien dit : les coups dégradent celui qui les reçoit et quelquefois celui qui les donne. Mais vous avez parlé de pain sec et d'eau : est-ce ainsi que vous agirez sur l'esprit de votre enfant, que vous l'obligerez à faire un retour sur lui-même?... Il me semble que si cet enfant était mon fils, je le punirais autrement. « — Tu as déchiré tes vêtements, lui dirais-je; eh bien, tu porteras tes vêtements déchirés demain, et après-demain, et toute la semaine. Si tu es humilié de te montrer dans cet état devant tes camarades, tu penseras que la faute en est à toi. Ce sera là ta seule punition. »

On le voit, notre pharmacien était un peu philosophe. La mère comprit-elle la leçon, et surtout en fit-elle son profit? Je n'oserais l'affirmer.

Ce que le bonhomme voulait dire sans doute, c'est qu'il

faut développer de bonne heure le sentiment de la responsabilité chez l'enfant; — c'est qu'il faut lui faire comprendre que le véritable châtiment d'une faute, petite ou grande, est dans les suites de cette faute.



Une Pharmacie en Alsace, peinture par Camille Pabst. — Dessin d'Édouard Garnier.

PENSÉES SUR L'ÉDUCATION MORALE.

Souvenez-vous toujours que bien élever un enfant n'est pas une chose facile et simple, mais est au contraire extrêmement difficile : c'est la plus rude tâche de la vie adulte.

Si vous voulez appliquer avec succès un système raisonnable et juste, il faut vous attendre à un vigoureux travail d'attention.

Il vous faudra journellement analyser les motifs de la

conduite de l'enfant; distinguer entre les actions vraiment bonnes et celles qui semblent l'être, mais qui ont pour mobiles des sentiments d'ordre inférieur; tandis que vous devrez être sans cesse sur vos gardes contre la méprise cruelle et si fréquente que l'on fait à l'égard des enfants, en prenant pour mauvaises des actions indifférentes, et en leur attribuant des sentiments plus mauvais que ceux qu'ils éprouvent.

Vous aurez à modifier plus ou moins la méthode que

vous aurez adoptée, afin de la mettre en rapport avec les dispositions particulières de chaque enfant, et à la modifier encore à mesure que ces dispositions entrent dans des phases nouvelles.

Il vous faudra une conviction ferme pour persister dans une ligne de conduite qui semblerait ne produire que peu ou point d'effets.

Non-seulement vous devrez analyser les motifs de votre enfant, mais aussi vos motifs à vous-même : distinguer entre les suggestions qui émanent de la vraie sollicitude paternelle et celles qui naissent de votre égoïsme, de votre besoin de repos, de votre goût de domination ; et ensuite, ce qui est plus pénible, après avoir découvert la nature de vos impulsions, vous devrez vaincre ces impulsions lorsqu'elles seront reconnues mauvaises.

Bref, vous devrez faire votre propre éducation en même temps que vous ferez celle de votre enfant.

Au point de vue intellectuel, vous avez à étudier la nature humaine et ses lois, telles qu'elles se montrent chez votre enfant, chez vous-même et dans le monde.

Au point de vue moral, vous devez faire un constant appel à vos sentiments les plus nobles, et refréner vos sentiments moins élevés.

C'est une vérité qui est encore généralement à reconnaître, que la dernière phase du développement intellectuel et moral, chez l'homme et chez la femme, ne peut être atteinte que par l'accomplissement vrai de leurs devoirs envers leurs enfants ; et quand cette vérité sera reconnue, « on verra combien est admirable cet arrangement des choses qui conduit l'être humain, par le moyen de ses affections les plus fortes, à se soumettre à une discipline que sans cela il éluderait. » (1)

LA GRAND'MÈRE.

Fin. — Voy. p. 490.

V

Les voisins sont revenus du cimetière. La grand'mère est toujours là, avec l'enfant sur ses genoux. Les larmes l'étouffent, mais elle les contient. Chose étrange ! elle aime cet enfant comme s'il était à elle. Ce n'est pas sa faute à lui, dit-elle, si elle est malheureuse. Il ne faut pas qu'il en souffre, le cher innocent ! Elle se sent désormais si nécessaire au petit orphelin, qu'elle frémit en songeant qu'elle pourrait lui manquer ; et l'idée du devoir, que Dieu a mise dans l'âme de l'homme pour être la lumière de sa conscience et la force de sa raison, apparaît si simple et si puissante à la pauvre veuve, qu'elle s'oublie plus que jamais.

La pensée d'avoir résisté à un pareil malheur lui fait venir comme par un instinct mystérieux la croyance qu'elle a encore quelque chose à faire en ce monde ; la vue de ce petit être si faible, si dénué de tout, qui ne peut pas se passer d'elle, lui inspire une vaillante pitié. Il mourrait si elle ne vivait pas ; elle aura donc la force de vivre pour qu'il ne meure pas. Ses malheurs à elle doivent passer après le soin de l'enfant. Il est dans l'essence et dans la dignité de l'âme humaine, alors même qu'elle est des plus humbles, de se retremper souvent dans la douleur la plus cruelle ; et plus elle aura été meurtrie, plus haut elle montera sur les ailes du sacrifice et du dévouement.

Le pauvre petit aura donc une mère. Les voisins, qui sont de bonnes gens, offrent à la veuve de garder l'enfant, quand elle aura besoin d'aller et de venir ; ils le prendront chacun à leur tour ; ils ont tous des enfants, et un de plus dans une famille n'est pas une gêne. Mais la veuve, tout en les remerçant de leur bon cœur, a d'autres projets.

(1) Spencer.

Elle ne veut pas rester dans cette ville où sont morts son fils et sa fille, où tout ne lui rappellerait que de tristes souvenirs, où elle ne serait pas sûre de conserver son courage et sa force. Elle retournera dans son village : là on aimait son mari, là on sera bon pour elle, là elle pourra travailler sans jamais s'éloigner de « son enfant. »

VI

Les voyageurs arrivent de tous les côtés dans la gare. La pauvre veuve est comme étourdie de cette foule et de ce tumulte ; et certes elle irait se heurter contre l'un ou contre l'autre ; mais à la vue du petit enfant qu'elle porte, on se range pour lui faire place. O force de la faiblesse ! Des gens riches, des gens élégants, à qui la pauvre femme n'oserait même pas adresser la parole, la regardent d'un air aimable, lui sourient, la laissent passer, lui demandent où elle va, lui souhaitent bon voyage, parce qu'elle a dans ses bras un petit être faible et innocent. La veuve se sent le cœur pénétré d'un sentiment d'une douceur étrange : il lui semble que l'enfant la fait respecter ; elle lui donne un baiser, et dans ce baiser il y a de la reconnaissance.

C'est que la veuve n'est pas de ces personnes qui ne voient que le mauvais côté des choses, qui croient que tout leur est dû, et qui trouvent qu'on n'en fait jamais assez pour elles. Quand on est bon, on suppose volontiers que les autres sont bons. Elle a toute sa vie fait de son mieux ; elle a eu un brave mari, de braves enfants, qui faisaient aussi de leur mieux. C'est pourquoi son cœur est plus prompt à croire au bien qu'au mal. Le malheur lui a fait verser bien des larmes, mais ne lui a donné ni aigreur ni injustice ; et elle reçoit avec une naïve et simple gratitude les témoignages de bienveillance que lui vaut son petit enfant.

On lui parle, à ce petit ; et quand il voit ces figures souriantes qui se penchent vers lui, il sourit à son tour. On part : le coup de sifflet du signal, l'ébranlement des voitures, les objets qui ont l'air de marcher, tout cela étouffe le petit enfant. Il ouvre de grands yeux et regarde de tous côtés d'un air interrogateur ; les voyageurs lui font fête ; son étonnement disparaît bien vite ; le bruit, le mouvement, l'amusement, il jase, il joue ; cette joie enfantine occupe la grand'mère et la distrait malgré elle. C'est comme un rayon de douce lumière dans la nuit sombre de son malheur.

Cependant on a dépassé les faubourgs. On a laissé derrière soi ces grandes maisons grises aux nombreux étages, aux cours étroites et noires, où pénètre à peine un peu d'air et de soleil, et qui font à la grande ville comme une ceinture de tristesse. La grand'mère ne les regarde pas. Nulle pensée d'adieu ne lui vient au cœur. Elle songe à ses deux enfants qui sont ensevelis au milieu de cette foule ; elle emporte leur souvenir dans le fond de son âme, mais la terre où ils reposent lui semble une terre d'exil, et elle la quitte sans regret, sans espoir ni désir d'y revenir jamais.

Voici la campagne enfin ! Les prairies s'étendent à droite et à gauche ; on longe le fleuve qui décrit des courbes calmes et majestueuses ; ici se dressent des peupliers dont le murmure semble s'approcher ou s'éloigner selon que le vent souffle d'un côté ou de l'autre ; là se penchent des saules au pâle feuillage ; à travers leurs branches grêles et frémissantes, on voit l'eau qui frissonne et scintille. Au loin les collines bleuâtres ferment l'horizon. La grand'mère relève la tête ; elle regarde la terre, et puis le ciel ; il lui semble qu'elle respire plus librement, et que son cœur est soulagé peu à peu du poids qui l'oppressait.

Mais le jour baisse ; les oiseaux traversent l'air en toute hâte avec des cris empressés ; le vent tombe, les feuillages

cessent de frémir; les arbres, les prés, les petites maisons éparses çà et là, se colorent de nuances dorées qui vont toujours en s'adouciissant et finissent par se transformer en une gaze légère. Puis les objets perdent peu à peu leurs contours; les formes deviennent indécises et flottantes. De temps en temps on traverse, on longe des jardins; des massifs de fleurs se laissent entrevoir et se détachent sur la verdure assombrie des tapis de gazon; des parfums doux et pénétrants parcourent l'air. Il se fait un grand calme dans la nature, et ce calme enveloppe et charme l'âme de la pauvre veuve, qui contemple son petit enfant endormi et se laisse aller comme dans un demi-sommeil à des rêves de vague espérance.

Le train se ralentit. Malgré l'obscurité, les yeux de la veuve reconnaissent ces formes familières que rien, ni joies, ni douleurs, n'a pu effacer de son souvenir. Voici la petite rivière: elle l'entend, comme elle l'entendait jadis, bruire en se brisant sur les poteaux du pont de bois. Voici le pont de bois qui mène du bout du village dans les champs. Voici le petit clocher dont la pointe se distingue encore nettement sur le ciel. Cette masse sombre, ce sont les grands noyers qui ombragent la place de l'église. Cette lueur rouge tout là-bas, c'est la forge du maréchal ferrant; par moments on entend les coups du marteau sur l'enclume sonore.

La pauvre veuve sent son cœur inondé de joie et de tendresse, comme si elle retrouvait des amis, des parents qu'elle aurait longtemps crus perdus. On s'arrête; avant de descendre, elle remercie tous ses compagnons de voyage, qui ont été si bons pour elle et pour son enfant. On embrasse avec précaution le petit qui dort. « Dieu vous bénisse, pauvre mère! » dit-on à la veuve. Cette parole résonne encore à son oreille pendant qu'elle suit le sentier qui mène au village; il lui semble, en effet, que la bénédiction de Dieu est avec elle: les images du passé reviennent à sa mémoire, tristes mais consolantes, car elles lui apparaissent dans le doux reflet des espérances de l'avenir.

VII

La grand'mère a repris ses habitudes d'autrefois; son travail suffit à la faire vivre, elle et le petit enfant: il leur faut si peu de chose! Elle peut cultiver son petit jardin, tandis que l'enfant, assis à côté d'elle, joue et lui bégaye dans son langage mille choses qu'elle comprend. Une fleur qu'elle lui donne, un papillon qui voltige, un beau nuage qui flotte au ciel, un oiseau qui chante, le bruit des clochettes d'un cheval qui passe dans le lointain, tout l'étonne et le ravit, tout l'anime et le fait rire aux éclats. « Comme c'est bien son caractère! dit-elle en pensant à celui qu'elle a vu si longtemps dans ce petit jardin et dans cette humble chaumière; il sera gai, il sera heureux comme lui! »

L'enfant était un peu pâle à la ville; ici, au milieu de l'air pur des champs, il se développe en liberté. Ses joues sont maintenant toutes roses; ses grands yeux sont vifs; ses mouvements sont souples. Il se traîne joyeusement par terre; il essaye de pousser de petites pierres, de petits morceaux de bois; quand il tombe, il ne pleure jamais, mais se relève en riant; la grand'mère n'en revient pas de son adresse et de sa vigueur. « Comme c'est bien lui! dit-elle en pensant à celui qui n'est plus; il sera grand, il sera fort, il sera adroit comme lui! »

Les jours et les mois se passent; l'enfant marche et court tout seul. Il appelle toujours la pauvre veuve « maman! » c'est elle qui lui a appris ce mot. N'est-elle pas sa mère, après tout? Ils causent tous les deux. Elle lui raconte de petites histoires bien simples, comme son humble intelligence à elle peut les trouver, et comme sa naïve in-

telligence à lui peut les comprendre. Elle lui dit les aventures qui sont survenues aux bêtes des voisins; et quand il entend qu'il leur est arrivé du mal, son petit cœur se gonfle et des larmes coulent de ses yeux. La grand'mère raconte alors que le mal de la pauvre bête est passé, et le sourire revient sur ses lèvres roses et dans ses grands yeux gais. « Comme c'est lui! se dit la veuve en pensant à son brave mari; comme il aura bon cœur! Il se fera aimer comme lui! »

L'enfant est devenu assez grand pour aller à l'école. La grand'mère était fière de son mari, qui savait lire, écrire et compter couramment; il faut que son enfant la rende fière aussi. D'ailleurs, il est si fin! comment n'apprendrait-il pas ce que le maître lui enseignera? Et elle a raison, la grand'mère: il est bientôt capable de lire, sans trop épeler, les petites histoires de son livre d'école. Le premier jour où, en suivant les lignes du bout de son petit doigt, il lui lit une page tout entière, elle est saisie d'admiration. « C'est lui, c'est tout à fait lui! dit-elle, il sera savant comme lui! il en saura presque autant qu'un monsieur! »

VIII

L'enfant est devenu un jeune homme. Il a maintenant un métier. Le vieux maître charron du village, qui avait eu le grand-père comme ouvrier, dit à qui veut l'entendre que le petit-fils le vaut comme habileté et comme honnêteté. Il est bien cassé, le vieux maître charron, ses mains ne soulèvent plus les lourds marteaux; mais il est tranquille, sa forge aura toujours bonne renommée. Il a un fort et gai compagnon qui entraîne les autres par son exemple, qui est toujours prêt à la besogne, et qui trouve moyen d'obliger les camarades sans faire de jaloux ni d'ingrats.

La pauvre grand'mère est aussi bien cassée: elle a tant travaillé, tant souffert! Sa tête est affaiblie; les années lui ont enlevé la mémoire: elle a oublié tout ce qui s'est passé dans son existence, tout, excepté les années de sa jeunesse, et elle croit être aux jours d'autrefois. D'ailleurs, son petit-fils est la vivante image du grand-père; quand il revient le soir, elle croit voir revenir celui qui n'est plus; elle l'attend, elle l'accueille avec le plus affectueux sourire, avec les plus affectueuses paroles, avec les meilleures pensées de son cœur fidèle. Béni soit Dieu, qui fait venir la joie des larmes, et de la suprême misère sait tirer la suprême consolation!

PIERRE MATHIEU.

Historiographe de Henri IV, né le 10 décembre 1563, à Pesmes, en Franche-Comté, mort le 12 octobre 1621. Il a composé un grand nombre d'ouvrages d'histoire et des tragédies. Il semble que de tout ce qu'il a écrit, on ne se souvienne guère généralement que de ses *Tablettes de la vie et de la mort*, ou *Quatrains de la vanité du monde*, contenant deux cent soixante-quatorze quatrains moraux. En voici un qui mérite bien d'échapper à l'oubli:

La main n'oblige point si le cœur ne l'ordonne;
Ce qui ne vient de lui n'a grâce ni faveur:
Celui donne beaucoup qui soy-même se donne;
Celui ne donne rien qui réserve le cœur.

SUR LES HAUTEURS.

A mesure que l'on s'élève davantage sur la montagne, que l'on approche des hauts sommets, on voit les mani-

festations de la vie diminuer autour de soi. Les grands arbres ont disparu ; les arbustes, les buissons, les herbes elles-mêmes, ont cessé de croître ; on n'aperçoit plus que d'abruptes parois de pierre, de vastes croupes de roche nue, et au loin, de tous côtés, des cimes, des pentes revêtues de glace et de neige. Un silence absolu, tel que la plaine n'en connaît pas, vous environne ; l'image de la mort se présente à vous de toutes parts et vous plonge dans une sorte de morne stupeur. Mais bientôt l'œil s'habitue à ce spectacle ; l'esprit, un moment abattu, se réveille, sonde et pénètre cette nature en apparence inanimée, et y découvre une vie bien différente de celle que la pré-

sence des hommes, des animaux, des plantes, nous a habitués à voir, mais une vie encore active et énergique. Ces rochers ne sont pas inertes, ils palpitent, ils vivent à leur manière. Les uns pèsent d'un poids énorme sur ceux qui les supportent, tendent à les écraser, et ces derniers résistent, ne tiennent bon que par un continu effort. Les molécules qui les composent sont animées de forces puissantes qui les sollicitent en sens divers, et leur immobilité n'est que l'équilibre résultant de ces forces contraires qui luttent entre elles et se balancent. Et ces colosses de pierre, dans le sein desquels circule la vie minérale, depuis combien de centaines, de milliers de siècles existent-



Aux Alpes.

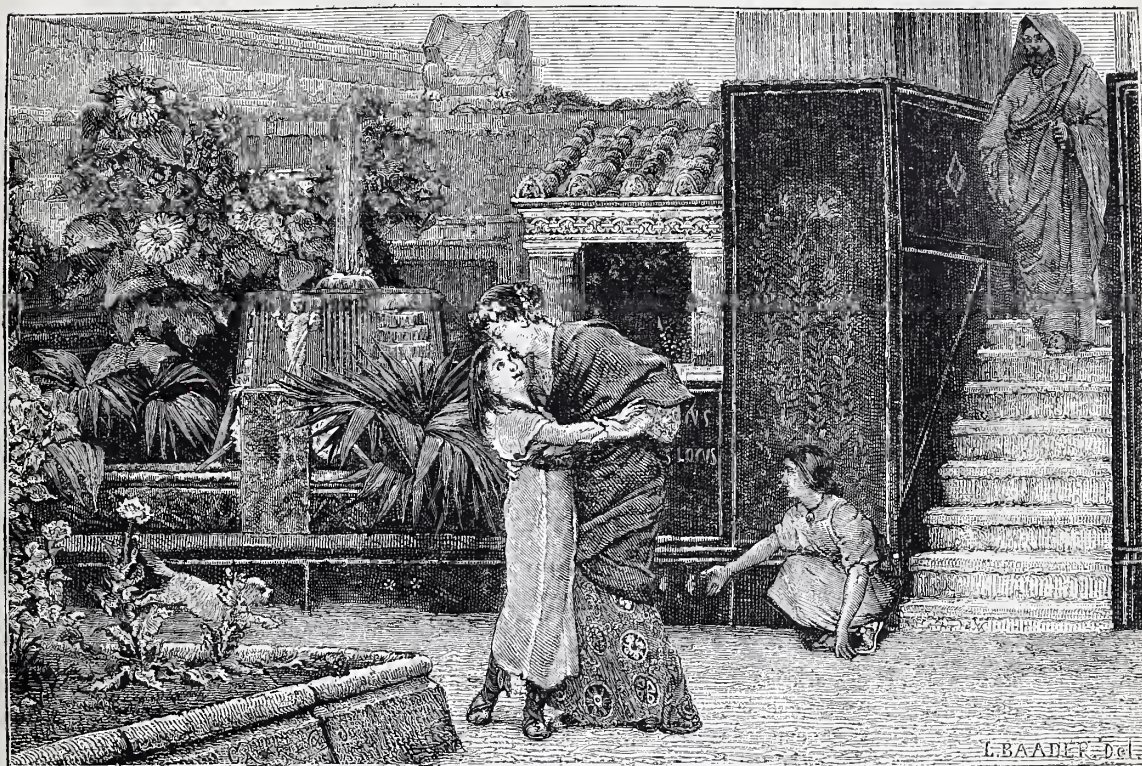
ils ? Et dans des centaines, dans des milliers de siècles ils existeront, à peine entamés par les tempêtes, par les orages, par les torrents ou les avalanches. Que sommes-nous, atomes éphémères, apparition d'un moment, auprès de ces grands corps ?

Mais à ces premières impressions succèdent des réflexions plus profondes et plus vraies ; l'homme, reportant sa pensée sur lui-même, se retrouve, reprend conscience de sa valeur, et il se dit avec un écrivain contemporain (1) : « Je le sais, je ne suis qu'un atome ; pour m'anéantir, il suffit de la moindre de ces pierres. Toute mon action, et l'action des machines inventées depuis soixante siècles, n'irait pas jusqu'à gratter un des feuillettes de la croûte minérale qui me supporte et me nourrit. Et cependant, dans cette toute-puissante nature, je suis quelque chose. Si, entre ses œuvres, je suis la plus fragile, je suis la dernière ; si elle me confine dans un coin de son étendue, c'est à moi qu'elle aboutit. C'est en moi qu'elle atteint le point invisible où elle se concentre et s'achève ; et cet esprit par qui elle se connaît lui ouvre une nouvelle carrière

(1) M. Taine, dans son ouvrage sur les Pyrénées.

en reproduisant ses œuvres, en imitant son ordre, en sentant sa magnificence et son éternité. En lui s'ouvre un second monde qui réfléchit l'autre, qui se réfléchit lui-même, et qui, au delà de lui-même et de l'autre, saisit l'éternelle loi qui les régit tous les deux. Je mourrai demain et je ne suis pas capable de remuer un pan de cette roche. Mais pendant un instant j'ai pensé, et dans l'enceinte de cette pensée la nature et le monde ont été compris. » Pascal a exprimé la même idée dans un passage connu de tous, mais qu'on ne saurait trop se rappeler : « Par l'espace l'univers me comprend et m'engloutit ; par la pensée je le comprends... L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant. Il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser. Une vapeur, une goutte d'eau, suffit pour le tuer. Mais quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt ; et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien... Toute notre dignité consiste donc en la pensée. C'est de là qu'il faut nous relever, non de l'espace et de la durée que nous ne saurions remplir. »

DES JARDINS CHEZ LES ROMAINS.



Un Jardin romain, peinture par Alma Tadéma. — Dessin de Baader.

Il ne faudrait pas désirer trop de détails précis sur le jardinage dans la haute antiquité. Les renseignements que l'on a sont fournis ou par des poètes qui embellissent, ou par des écrivains qui ne s'occupent pas d'être complets. On a beaucoup vanté les «jardins suspendus» de Babylone, mais ceux qui en ont parlé ont oublié de nous dire comment ils étaient faits. Les jardins des Hespérides et ceux de Calypso sont des inventions. La description des jardins d'Alcinoüs et de Laërte, dans l'*Odyssée*, nous apprend cependant qu'à une époque très-reculée, les Grecs possédaient des jardins fruitiers régulièrement ordonnés, de manière à présenter de la symétrie au regard du spectateur, et de la commodité à la main du cultivateur. On a bien quelques lignes consacrées, dans les anciens auteurs, à la description et surtout à l'éloge de plusieurs jardins d'Asie, d'Égypte ou de Grèce; mais il faut avouer que ce sont des documents trop incomplets pour celui qui voudrait se faire une idée nette du sujet.

Avec les Romains, les détails précis abondent, et la curiosité n'en est plus aux hypothèses ou aux regrets. Ce peuple, qui, dans l'histoire, nous apparaît surtout comme guerrier et conquérant, avait conservé de son origine rustique un goût particulier pour les bois, la verdure, les plantes, en général pour tout ce qui touche à la terre. En beaucoup d'endroits de Rome, dans le cœur de la ville même, on trouvait des arbres, arbustes, buissons, bosquets et bois sacrés, qui se rattachaient à d'antiques traditions, que le respect religieux du peuple entretenait, mais que son goût naturel pour les plantes et les arbres entourait aussi de soins et de protection.

Si loin qu'on remonte dans l'histoire romaine, on y voit des jardins. Tite-Live parle des jardins de Tarquin. Caton l'Ancien, qui ne sacrifiait pas tous les jours aux Grâces,

recommande de semer dans les jardins de quoi faire des couronnes. Or, on sait que dans les festins des Romains les couronnes et guirlandes de fleurs étaient d'un emploi fréquent, ce qui dénoterait une horticulture assez habituelle et générale.

On ne devrait pas supposer, toutefois, qu'au début les jardins des Romains fussent de pur agrément, comme le furent plus tard les splendides propriétés des Lucullus, des Pompée, des César, des Salluste, des Torquatus, des Asinius Pollion et autres riches Romains. Dans les temps primitifs, les jardins servaient surtout à fournir des aliments; c'était le champ du pauvre, comme disent les écrivains latins. La culture du jardin était la tâche de la femme, et l'on regardait comme une mauvaise ménagère (*nequam matrem familias*) la maîtresse de maison dont le jardin était négligé.

Mais avec l'accroissement de la prospérité et du luxe, les jardins changèrent de nature. On en fit des objets d'agrément, des lieux de plaisance; on les introduisit dans Rome même; et l'on tint à honneur, quand on était opulent, d'avoir des jardins magnifiques autant que d'avoir une magnifique maison. Comme le nombre de ces jardins se multipliait, on les établit dans les faubourgs et dans la région transtibérine: on avait de l'espace pour se développer, et la vue, de certains côtés, pouvait s'étendre sur d'admirables paysages.

Un fait assez curieux, c'est que les Romains, qui dépensaient de si grosses sommes pour leurs jardins, et qui cherchaient de beaux points de vue (ce qui prouve qu'ils aimaient la nature), ne s'appliquaient pas à imiter cette nature dans sa simple beauté, mais la défiguraient et la tourmentaient, pour ainsi dire, par leurs inventions capricieuses et souvent du plus mauvais goût. Un certain Caius Matius,

chevalier romain du temps d'Auguste, inventa l'art de sculpter les buissons et de leur faire prendre toutes les formes; et cette invention fit fureur par la suite. Elle a même survécu à l'empire romain, et les ifs et les buis des jardins du dix-septième siècle sont là pour attester la ténacité de ce goût bizarre en fait d'ornementation.

Un des renseignements les plus complets et les plus précieux que nous ayons sur les jardins ou parcs d'agrément chez les Romains du temps de l'empire, nous est fourni par une curieuse lettre de Pline le Jeune (ep. V, 6), dans laquelle le spirituel écrivain décrit sa maison de campagne de Toscane. Nous en extrairons tout ce qui a rapport au jardin ou parc proprement dit :

« Devant le portique (de la maison) on voit un parterre (*xystrus*), dont les différentes figures sont tracées avec du buis. Ensuite est un lit de gazon en pente, autour duquel le buis représente plusieurs animaux qui se regardent. Plus bas est une pelouse toute couverte d'acanthes, si douces aux pieds qu'on dirait presque de l'eau. Cette pelouse est environnée d'une allée d'arbres (*ambulatio*) pressés les uns contre les autres, et diversement taillés. Après est une promenade (*gestatio*) tournante, en forme de cirque, au dedans de laquelle on trouve du buis taillé de différentes façons, et des arbres de petite taille que l'on empêche de grandir. Tout cela est encloué de murailles, qu'un buis en étages recouvre et dérobie à la vue. De l'autre côté est une prairie, aussi remarquable par sa beauté naturelle, que les objets précédents par les efforts de l'art. Ensuite sont des champs, des prés et des arbrisseaux... »

Au-dessous des fenêtres d'une salle de la villa « est une pièce d'eau (*piscina*) qui réjouit également les yeux et les oreilles; car l'eau tombe de haut dans un bassin de marbre, blanchissante d'écume... » Devant une partie des bâtiments « est un vaste manège (*hippodromus*)... il est entouré de platanes, et ces platanes sont revêtus de lierre; ainsi le haut de ces arbres est vert de son propre feuillage, le bas est vert d'un feuillage étranger (réflexion banale et de mauvais goût, mais qui prouve, en tout cas, un amour bien prononcé pour la verdure). Ce lierre court autour du tronc et des branches, et, s'étendant d'un platane à l'autre, les lie ensemble. Entre ces platanes sont des buis; et ces buis sont par dehors environnés de lauriers, qui mêlent leur ombrage à celui des platanes. L'allée du manège est droite; mais, à son extrémité, elle change de figure et se termine en demi-cercle. Ce manège est entouré et couvert de cyprès, qui en rendent l'ombre et plus épaisse et plus noire. Les allées circulaires, qui sont en grand nombre dans l'intérieur, sont au contraire éclairées d'un jour très-vif. Les roses y naissent de tous côtés, et les rayons du soleil s'y mêlent agréablement à la fraîcheur de l'ombre. Après plusieurs détours, on retrouve l'allée droite qui, des deux côtés, en a beaucoup d'autres séparées par des buis. Là est une petite prairie; ici, le buis même est taillé en mille figures différentes, quelquefois en lettres qui donnent le nom du maître ou celui de l'ouvrier. Entre ces buis, vous voyez s'élever tantôt de petites pyramides, tantôt des arbres chargés de fruits : à l'ouvrage de l'art se mêle tout à coup l'imitation de la nature rustique. Un double rang de platanes peu élevés occupe le milieu.

» Aux platanes succède l'acanthé flexible, serpentant de tous côtés, et ensuite un plus grand nombre de figures et de noms tracés en verdure. A l'extrémité est un lit de repos de marbre blanc, couvert d'une treille, soutenu par quatre colonnes de marbre de Caryste. On voit l'eau s'échapper du lit de repos, comme si le poids de celui qui s'y couche la faisait jaillir. De petits tuyaux la conduisent dans une pierre creusée exprès; et de là elle est reçue dans

un bassin de marbre, d'où elle s'écoule par des conduits cachés, ménagés si adroitement qu'il est toujours plein et pourtant ne déborde jamais... A l'un des côtés est une fontaine jaillissante, qui donne et reçoit l'eau en même temps; car l'eau, après s'être élancée, retombe sur elle-même, et, par deux ouvertures qui se joignent, elle descend et retombe sans cesse. »

Vient ensuite la description d'une délicieuse chambre de repos en marbre et en verdure. L'auteur termine par ce détail qui a bien son charme : « Dans tout le manège, vous entendez le murmure des ruisseaux qui, dociles à la main de l'ouvrier, suivent par de petits canaux le cours qu'il lui plaît de leur donner. »

En vérité, ne croirait-on pas lire la description d'un de ces jardins princiers comme en créèrent les jardiniers de la renaissance et du dix-septième siècle, en Italie et en France ?

Les arbres et arbrisseaux le plus généralement employés dans la composition des jardins étaient le platane, le buis, l'acanthé, le laurier, le cyprès, déjà cités dans la lettre de Pline. Il faut y joindre le pin, l'if, le peuplier blanc, le myrte, le figuier, le mûrier, le romarin, dont il est question dans d'autres auteurs. Avec des poteaux supportant un échassis en treillage que garnissait une vigne, on formait aussi une fraîche et agréable galerie de verdure.

Quant aux fleurs que les Romains cultivaient, elles n'étaient ni aussi nombreuses ni aussi belles que les nôtres. Celles que l'on voit le plus fréquemment citées sont des roses, des lis rouges et blancs, des jacinthes, des gueules-de-lion, des narcisses, des soucis, des giroflées, des pavots, des violettes.

Comme ornement, les gens riches mettaient fréquemment dans leurs jardins des statues, des vases, des objets d'art achetés ou volés dans les provinces étrangères où ils avaient pu exercer un commandement. On disposait aussi en différents endroits des cavernes artificielles; on appelait dans certains cas « musée », c'est-à-dire asile des muses, ce genre de retraite. On plaçait quelquefois dans les jardins des monuments funéraires, qui servaient à la fois de décoration et de témoignage d'affection et de regret.

Une chose à remarquer, c'est que l'irrigation était parfaitement entendue par les anciens Romains : pièces d'eau, rigoles, conduits, fontaines, aqueducs, canaux, de tailles variées et de formes appropriées à tous les besoins, étaient établis partout avec profusion. Du reste, les Italiens sont restés maîtres, on peut le dire, dans l'art d'aménager et de distribuer l'eau, soit dans les villes, soit dans les jardins.

Les Romains avaient certains raffinements de précaution pour des fruits, fleurs ou légumes plus délicats que les autres. Ils les plaçaient sur des estrades roulantes, nommées *horti pesiles*, de manière à les exposer au soleil pendant le jour, et à les retirer pour la nuit dans un abri.

Les serres leur étaient connues. Columelle, Sénèque, Pline le Naturaliste et d'autres, parlent de chambres où l'on cultivait des fleurs, des légumes, des arbres fruitiers et des vignes, même en hiver.

Il est probable que le terme *hortulanus*, que l'on rencontre souvent, et qui semble signifier jardinier en général, se restreignait à l'occasion pour désigner le jardinier fleuriste. Le jardinier du potager s'appelait *olitor*. Le mot *topiarius* s'applique spécialement au jardinier artiste, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qui s'occupait des arbres et arbrisseaux, des tonnelles et des bosquets, et qui taillait les arbres verts pour leur donner ces formes singulières et extravagantes dont parlent Pline le Jeune et d'autres auteurs. Ce genre de travail s'appelait l'*opus topiarium*.

La même étymologie se retrouve dans le mot *topia*, par lequel on désignait des paysages peints servant à décorer les murs des maisons. On a trouvé beaucoup de ces *topia* dans les maisons de Pompéi, et l'usage s'en est conservé en Italie. Ce sont des compositions, ou plutôt des entassements de temples, maisons, portiques, tombeaux, ponts, ruines, statues, agrémentés de mouvements de terrain, d'arbres isolés ou en groupe, de quelques animaux et de quelques personnages. Le tout est d'une fantaisie plutôt incohérente que vraiment pittoresque, et les *topia* des peintres sont assez bien faits pour aller de concert avec l'*Opus topiarium* des jardiniers. L'étymologie des deux expressions, du reste, est un mot grec qui a le sens de lieu, pays, paysage. Dans une des chambres de la maison de campagne de Pline se trouve « une peinture qui représente un feuillage et des oiseaux sur les branches », et qui est au moins un essai de représentation simple de la nature.

Les Romains avaient un goût si prononcé pour tout ce qui était jardin, qu'ils construisaient des étages de pierres ou de briques reposant sur des voûtes, et supportant, en forme de terrasses, des couches de terre où l'on plantait des arbres et des fleurs comme dans un sol naturel. Ces jardins vraiment suspendus portaient le nom de *pensiles horti*, comme les estrades mobiles dont nous avons parlé plus haut, et qu'ils rappelaient en grand. On a supposé, non sans raison, que les fameux jardins suspendus de Babylone étaient installés de cette façon-là avec des proportions gigantesques.

Enfin les Romains avaient même imaginé d'utiliser les *solaria*, c'est-à-dire les terrasses des maisons à toit plat, pour y installer des parterres et des bosquets. Pline nous apprend qu'on employait surtout à cela des arbres étrangers, dont le feuillage original et les jolies fleurs faisaient une élégante décoration au milieu de toutes les lignes architecturales. On poussait le raffinement jusqu'à disposer dans ces jardins des piscines ou pièces d'eau assez grandes pour porter des barques.

Il n'était pas jusqu'aux pauvres qui n'eussent leurs petits jardins suspendus, consistant en caisses ou en pots établis sur leurs fenêtres, tant il est vrai que la plus petite fleur, la plus humble plante, est toujours une fête pour les yeux !

UNE DOT IMPRÉVUE.

LA BRUYÈRE ET MADEMOISELLE MICHALLET.

On connaissait à peine les événements de la vie de la Bruyère, lorsque l'abbé d'Olivet écrivait, dans l'histoire de l'Académie française, parue en 1729, tout ce que la tradition lui en avait appris. Il s'y est borné à quelques lignes renfermant des erreurs reconnues aujourd'hui, et qui sont le seul fond cependant où les biographes postérieurs ont puisé. C'est aussi tout ce que nous en avons dit dans l'article de notre dix-neuvième volume consacré à l'illustre écrivain.

On en sait quelque peu davantage maintenant, d'après des correspondances, des actes publics et divers passages de livres publiés depuis l'histoire de d'Olivet.

Le plus curieux de ces documents est celui que l'on trouve dans les Mémoires de l'Académie de Berlin pour 1787, qui parurent en l'année 1792. Nous le reproduisons ici textuellement.

« M. de la Bruyère venait presque journellement s'asseoir chez un libraire nommé Michallet, où il feuilletait les nouveautés, et s'amusait avec un enfant fort gentil, la fille du libraire, qu'il avait prise en amitié. Un jour, il tira un manuscrit de sa poche, et dit à Michallet : «—Voulez-

vous imprimer ceci? Je ne sais si vous y trouverez votre compte; mais, en cas de succès, le produit sera la dot de ma petite amie. » — Le libraire, plus incertain de la réussite que l'auteur, entreprit l'édition; mais à peine l'eut-il exposée en vente, qu'elle fut enlevée, et qu'il fut obligé de réimprimer plusieurs fois de suite ce livre, qui lui valut deux ou trois cent mille francs. Et telle fut la dot imprévue de sa fille, qui fit par la suite le mariage le plus avantageux, et que M. de Maupertuis a connue. »

Ce récit est de Formey, membre de l'Académie de Berlin, qui le tenait de Maupertuis.

Le manuscrit remis au libraire était bien loin de l'ouvrage complet que la Bruyère nous a laissé. Cette première édition, qui porte la date de 1688, du format in-12, avec approbation du 8 octobre 1647, contient à peine plus du tiers des Caractères, au nombre de 1119, qui se trouvent dans la neuvième édition, sous presse en 1696, à l'époque de la mort de l'auteur.

Sur la foi de l'abbé d'Olivet, nous avons écrit, comme les précédents biographes, que la Bruyère était né à Dourdan en 1639. Or, l'acte de décès, dans lequel figurait un des frères de la Bruyère, énoncé que le défunt était âgé de cinquante ans ou environ, ce qui excluait l'année 1639. Un portrait donnait aussi une autre date, et Paris pour lieu de naissance. D'après ces indices, un chercheur consciencieux et infatigable, M. Jal, historiographe de la marine, s'est mis à feuilletter successivement les registres des paroisses de Paris (il y en avait soixante). Après cinq mois de patience, il a fini par mettre la main sur l'acte de baptême de Jean de la Bruyère, daté du 17 août 1645.

Un autre savant du même ordre, M. Édouard Fournier, a découvert, il y a une vingtaine d'années, que le mari, jusqu'alors inconnu, de la fille de Michallet s'appelait Charles-Remi de July ou de Juilly, d'abord secrétaire « du Roy et de ses finances », puis plus tard fermier général. Ce financier eut cette bonne fortune que, dans un écrit satirique du temps, il fut signalé comme étant « de grande probité, et l'homme du monde le plus droit et le plus uni. » — La dot de la Bruyère a porté double bonheur à sa protégée.

On pourrait croire que si la Bruyère eût prévu le succès, il n'eût point fait son généreux abandon. Non; il a persisté dans son désintéressement. Il eût pu recouvrer ses droits lorsque, avant l'expiration du privilège, Michallet s'occupait de le faire renouveler; mais il s'employa pour obtenir le maintien du privilège au libraire, et ne voulut rien reprendre de sa parole; il se montra moraliste en action comme en écrit.

LE MALHEUR.

Le malheur, s'il peut affaiblir la confiance, ne doit pas atteindre la conviction. Charles DE RÉMUSAT.

LE SOLDAT JACQUES.

Sous Louis XIII, en 1621, au siège de Saint-Jean-d'Angély, Bassompierre avait eu sept gabions renversés dans un fossé : il voulait les ravoire; mais le feu de la place balayait le chemin, et il paraissait presque impossible de s'y aventurer. Un soldat nommé Jacques s'avance tranquillement, sans hâter le pas, sous une grêle de balles. Il enlève six gabions, s'en sert comme de boucliers, et les présente au maréchal.

— Abandonnons le septième, dit Bassompierre. Il ne vaut pas qu'un brave comme vous risque sa vie. Restez ici.

— Ce n'est pas là mon compte, répond Jacques. Je vous en ai promis sept : il me faut le septième, et je le prendrai à la barbe de l'ennemi.

Il part, échappe par bonheur à une mort qui paraissait certaine, et apporte à Bassompierre le septième gabion.

Notre histoire militaire pourrait fournir de pareils traits d'héroïsme par milliers.

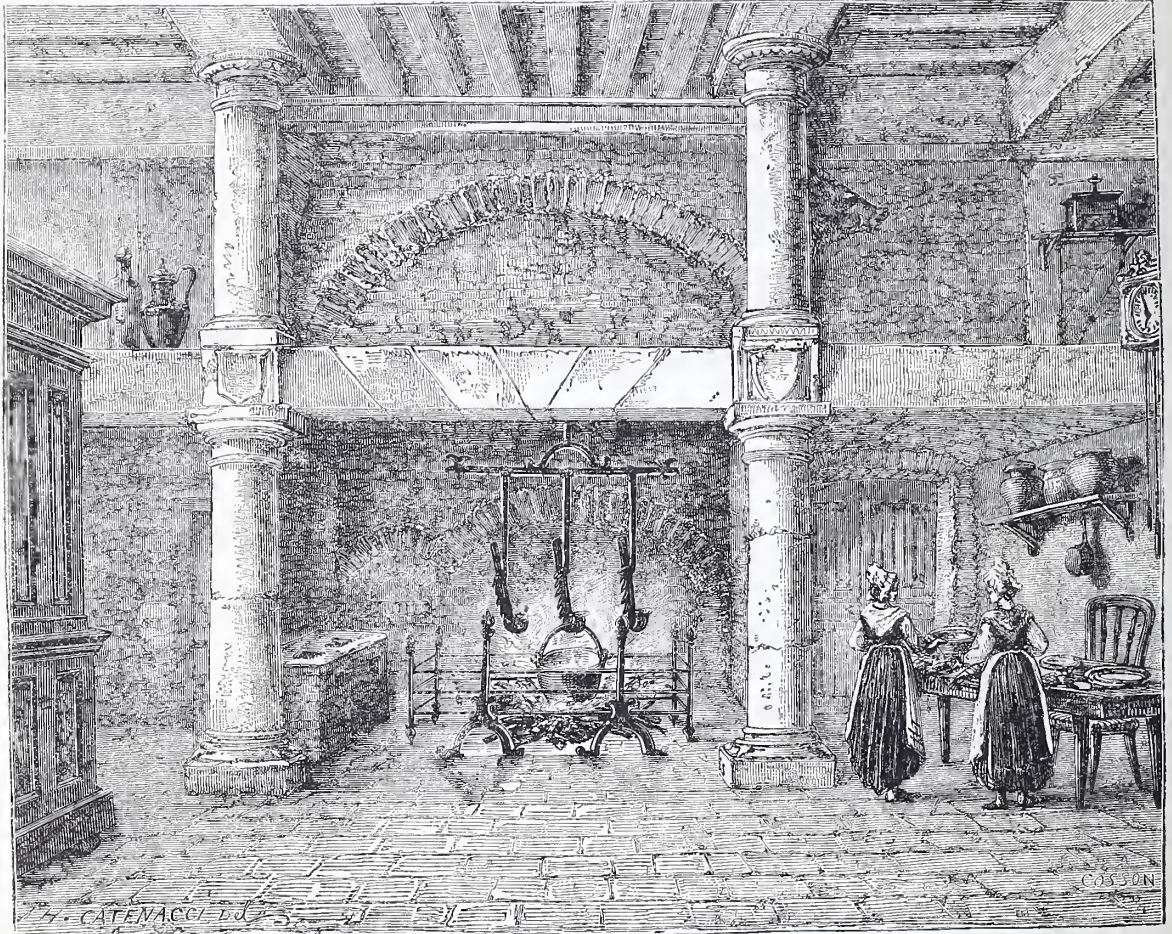
JEAN ANGO.

Voy. t. II, 1834, p. 258.

On montre encore à Varengville-sur-Mer, près de Dieppe, le manoir d'Ango, le grand armateur du seizième

siècle ⁽¹⁾. La promenade de Varengville est une des plus intéressantes qu'on puisse faire aux environs de Dieppe. Jules Janin, qui en avait rapporté de vives impressions, a écrit une jolie page sur le manoir d'Ango :

« Derrière une haie vive, couverte d'abeilles murmurantes, se cache cette charmante petite maison en pierres de taille, qui est une maison de la renaissance. La maison est gracieusement abritée par un bouquet de vieux arbres, et le petit jardin qui l'entoure est rempli de fleurs. A chacune de ses fenêtres, qui conservent encore l'ornement du ciseau des sculpteurs, vous croyez qu'à chaque instant le roi François I^{er} va passer sa tête curieuse. A cet escalier tournant, d'un effet svelte et léger, a monté cependant toute la cour du roi de France, les jeunes cavaliers, les



Une Cuisine du manoir d'Ango, à Varengville (Seine-Inférieure). — Dessin de Catenacci.

belles dames, les hardis capitaines, à la poursuite de la gloire et des fêtes... Mais voilà toujours la même histoire ! Le manoir d'Ango n'est plus aujourd'hui qu'une ferme ; la cour d'honneur est devenue une basse-cour ; l'élégant escalier tient la place d'une échelle ; la grande salle du manoir de Varengville, c'est une grange ! »

Jules Janin dit vrai, le manoir est devenu une ferme ; mais cette ferme a sa poésie et ses souvenirs. Elle rappelle le nom d'un homme qui, simple marchand, joua un rôle considérable et fit de sa fortune un usage magnifique.

Jean Ango, né à Dieppe vers 1480, était fils d'un armateur. Dans sa jeunesse, il explora les côtes d'Afrique et celles d'Amérique. Il se fixa ensuite à Dieppe, d'où il expédiait ses navires vers divers points du globe.

La fin du quinzième siècle avait été marquée par deux grands faits : Christophe Colomb avait abordé aux îles d'Amérique (1492) ; Vasco de Gama avait doublé le cap de Bonne-Espérance (1497). Ces deux découvertes eurent

pour résultat de transformer la politique commerciale du vieux monde. L'Espagne, le Portugal, inaugurèrent le système des colonies, non pour porter au loin leur administration et leurs lois, comme avait fait Rome, mais pour s'enrichir en trafiquant.

Ce fut l'or qu'on chercha d'abord ; plus tard, on comprit que l'or n'est pas la seule richesse, et on importa en Europe le coton, le sucre, le café, le cacao, le quinquina, la cochenille, l'indigo, etc.

Nos marins bretons et normands ne tardèrent pas à suivre la voie ouverte par les Espagnols et les Portugais. C'est Denis, de Honfleur, qui établit des relations commerciales avec le Brésil ; c'est Aubert, de Dieppe, qui explore Terre-Neuve ; c'est Cartier, de Saint-Malo, qui fonde une première colonie au Canada.

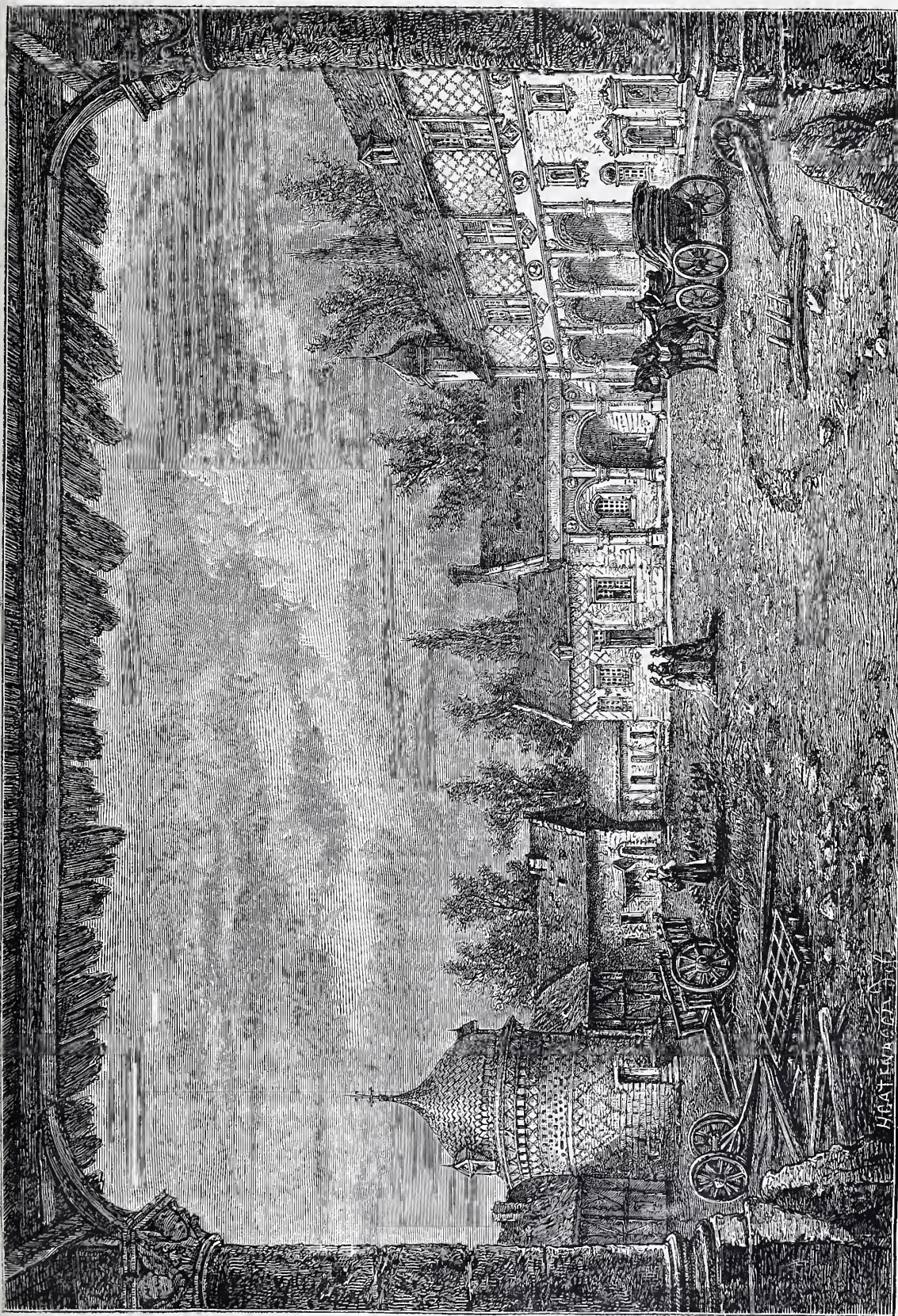
Il y eut alors un certain nombre d'hommes hardis qui trouvèrent la réputation, la fortune, dans les grands

(1) Sur le manoir d'Ango, voy. t. X, 1842, p. 198.

voyages et le commerce lointain : Ango fut un de ces hommes.

Le commerce maritime, au seizième siècle, se faisait dans d'autres conditions qu'aujourd'hui. Un navire mar-

chand n'était pas protégé, comme de nos jours, par le droit des gens. Était-il rencontré par un vaisseau ennemi, non-seulement la cargaison était pillée, mais l'équipage était massacré. Il ne faut donc pas nous étonner de voir



Vue générale du manoir d'Ango, à Varengeville. — Dessin de Catenacci.

Ango armant en guerre ses bâtiments et formant des flottes de quinze à vingt navires.

Un de ces navires, séparé par un coup de vent de la flotte dont il faisait partie, fut pris par un vaisseau portu-

gais. Les matelots furent passés par les armes; le navire, chargé de marchandises, fut conduit à Lisbonne. Lorsque Ango apprit cette nouvelle, il éprouva une colère terrible. Bientôt ses bâtiments entraient dans les eaux du Portugal,

brûlaient les villages de la côte, et, bloquant l'embouchure du Tage, menaçaient la capitale même.

Le roi de Portugal envoya des ambassadeurs à François I^{er} pour demander la paix. « — Messieurs, leur dit François I^{er}, ce n'est pas moi qui vous fais la guerre; adressez-vous à Ango, et arrangez-vous avec lui. » Les ambassadeurs se rendirent à Varengeville, où se trouvait Ango. Celui-ci ne mit qu'une condition au rappel de sa flotte : l'engagement, par le roi de Portugal, de respecter à l'avenir le pavillon de France.

L'histoire d'Ango tient de la légende. S'il eût vécu à une époque plus reculée, nous pourrions considérer comme un personnage fabuleux ce marchand qui arme des flottes, gagne des batailles, et traite avec un roi de souverain à souverain. Son faste, paraît-il, était celui d'une cour royale. Dans sa maison de Dieppe, dont la façade était en bois de chêne sculpté, il donna l'hospitalité à François I^{er}. Ce prince, habitué aux splendeurs de Chambord, fut émerveillé; il fit Ango vicomte et commandant de la ville et du château de Dieppe.

Dans la France du seizième siècle, Ango fut une sorte de Médicis. Quand l'État avait besoin d'argent, il ouvrait ses coffres. Si la France était en guerre avec une nation voisine, il prêtait ses vaisseaux. Ainsi la physionomie de l'armateur dieppois se complète : elle n'est plus seulement originale, elle prend cet air de grandeur que la tradition lui a conservé.

Ango mourut à Dieppe en 1551, dans l'isolement, presque dans la pauvreté. Le roi qui avait été son protecteur, son ami, l'avait précédé dans la tombe. Des opérations de commerce malheureuses, des navires perdus, un procès avec d'anciens associés, avaient amené sa ruine.

Il passa les derniers mois de sa vie enfermé dans le château de Dieppe, maudissant l'ingratitude des hommes. Lui-même était-il sans reproche? Il avait fait de ses richesses un noble emploi, sans doute; mais avait-il su se garder de l'orgueil dans la prospérité?

Il fut inhumé dans une chapelle de l'église Saint-Jacques de Dieppe.

En 1849, sur la proposition de M. l'abbé Cochet, auteur de la *Galerie dieppoise*, et par les soins de la Chambre de commerce, l'inscription suivante a été placée dans la chapelle : « A la mémoire de Jean Ango, armateur, vicomte de Dieppe, bienfaiteur de cette église, inhumé dans cette chapelle en 1551. »

GÉOGRAPHIE

RAPPEL DE NOTIONS SOMMAIRES.

Alors même que l'on n'ignore pas les éléments d'une science, on aime à les rencontrer enseignés avec ordre et clarté par quelque homme habile et d'une compétence certaine. On se retrace ainsi dans la mémoire, en traits plus fermes, les connaissances que l'on a déjà acquises, ce qu'il est presque toujours prudent de faire, de loin en loin, surtout si l'on n'est pas doué d'une de ces mémoires puissantes qui ne laissent jamais rien échapper de ce que l'étude leur a une fois confié. C'est par ces motifs qu'il nous paraît utile de reproduire les lignes suivantes, empruntées à un recueil nouveau appelé, ce nous semble, à rendre de sérieux services à la géographie (1).

Le domaine de l'homme ne s'étend qu'à la superficie du globe terrestre, soit sur 510 millions de kilomètres

(1) *Géographie contemporaine*, d'après les voyageurs, les émigrants, les colons, les commerçants, etc.; par Charles Hertz. — Librairie des connaissances utiles.

carrés, dont plus de 375 sont couverts par les eaux, les glaces et les neiges éternelles, — et moins de 135 restent aux hommes pour leur culture et leurs abris.

Quant à l'étendue de ce domaine dans le sens de la hauteur et de la profondeur, elle est bien autrement restreinte. Nos ballons n'ont pas atteint 10 000 mètres au-dessus du niveau de la mer, nos sondes ne sont pas descendues à 10 000 mètres au-dessous de ce niveau.

Toutefois notre propriété est encore belle; si toute la terre habitable était également bien cultivée, elle pourrait nourrir 25 milliards d'êtres humains; cependant, dans son état actuel, elle n'en nourrit pas un milliard et demi.

Vue de la Lune, la Terre apparaîtrait comme une belle orange un peu rugueuse, à la surface de laquelle nous rampons, chétifs humains, — si chétifs que la plus grande de nos villes s'effondrerait dans le creux formé par la plus fine piqure d'aiguille.

Nous habitons donc un globe très-légèrement aplati à deux points opposés qu'on appelle pôles.

Comme tous les points d'un globe se ressemblent, pour les distinguer les uns des autres, on a imaginé la Terre enveloppée d'un filet très-régulier présentant un assemblage d'échelles juxtaposées qui se recourbent à leur extrémité supérieure vers chaque pôle.

Les montants de l'échelle s'appellent *longitudes*; ils correspondent aux lignes qui séparent les quartiers de l'orange. Toutes les longitudes sont égales.

Les échelons s'appellent *latitudes*; ils correspondent à des rondelles que l'on aurait taillées dans le sens transversal de l'orange.

Les latitudes forment des cercles inégaux. La plus grande est l'*équateur* et se trouve à égale distance des deux pôles.

On compte les degrés de latitude à partir de l'équateur et en allant vers chaque pôle. Il faut distinguer les degrés de latitude Nord et les degrés de latitude Sud. Il y en a quatre-vingt-dix dans chaque *hémisphère* ou moitié du globe. Le degré équatorial est désigné par le chiffre zéro.

Tous ces degrés sont à égale distance (111 kilomètres) les uns des autres, mais ils diminuent parallèlement à mesure qu'ils approchent de chaque pôle; le quatre-vingt-dixième se réduit en un point qui est le centre du pôle lui-même.

On donne indifféremment aux degrés de latitude le nom de *parallèles*.

Les degrés de longitude s'appellent aussi *méridiens*.

Ils se comptent à droite et à gauche d'un d'entre eux que l'on désigne par le chiffre zéro. Ce premier méridien, méridien initial, passait autrefois par l'île de Fer (archipel des îles Canaries); maintenant chaque peuple veut qu'il passe par sa capitale, les Français par Paris, les Anglais par Londres, les Prussiens par Berlin, etc., quoique les Allemands aient encore, en général, conservé le méridien de l'île de Fer.

A partir du méridien initial, on comptera donc 180 degrés de longitude ou méridiens Est, et 180 degrés de longitude ou méridiens Ouest; le 180° longitude Est et le 180° longitude Ouest se confondent en une seule ligne.

Entre deux degrés consécutifs quelconques, méridiens ou parallèles, on peut faire passer soixante divisions, tracées à distances égales, qui prennent le nom de minutes, et, entre deux minutes consécutives, soixante autres divisions qui portent le nom de secondes. Ces subdivisions se font aux cartes les plus amplifiées.

Il en résulte qu'on peut désigner un point quelconque de la surface terrestre en indiquant sa position en latitude et en longitude.

C'est ainsi que Paris se trouve par 0° de longitude et

par 48° 50' de latitude Nord; Bordeaux, par 2° 54' de longitude Ouest et 44° 50' de latitude Nord; le cap de Bonne-Espérance, par 16° 8' longitude Est et 34° 22' latitude Sud.

Veut-on une désignation plus précise? Pour Paris, par exemple: l'Observatoire est par 48° 50' 41" latitude Nord et 0° 0' 0" longitude;

Le Panthéon, par 48° 50' 49" latitude Nord et 0° 0' 38" longitude Est.

Ce qu'il faut lire: 48 degrés 50 minutes 49 secondes de latitude ou parallèle Nord; et 0 degrés 0 minutes 35 secondes de longitude à l'Est de l'Observatoire de Paris.

La zone équatoriale s'étend aux 23° 27' 28" de latitude, au Nord et au Sud de l'équateur. Dans cette zone, il y a pour chaque pays un jour dans l'année où le Soleil occupe exactement à midi le centre supérieur du dôme céleste, *Zénith*.

La zone tempérée du Nord ou boréale, dans laquelle la France se trouve comprise, est séparée de la zone équatoriale par un parallèle appelé *tropique du Cancer*; elle s'étend entre les 23° 27' 28" et 66° 31' 32" latitude Nord. Elle est séparée de la zone polaire *Glaciale Nord, Boréale* ou *Arctique* par ce dernier parallèle. La zone polaire forme une calotte sphérique.

On retrouve les mêmes divisions en sens inverse et à égales distances au sud de l'équateur: le tropique du Sud prend le nom de *tropique du Capricorne*; la zone tempérée, celui de *zone tempérée australe*; la calotte du pôle Sud, celui de zone polaire *glaciale Sud, Australe* ou *Antarctique*.

Dans la zone tempérée du Nord, le Soleil ne s'élève jamais jusqu'au zénith, mais il y a toujours une nuit et un jour en vingt-quatre heures. Il en est de même pour la zone tempérée du Sud, avec cette différence qu'ici le Soleil incline toujours du côté du Nord.

Dans les deux zones polaires, cet effet est encore plus sensible. Les nuits et les jours dépassant alternativement vingt-quatre heures, aux abords du pôle, il n'y a plus qu'une nuit et un jour par an, de six mois chacun; pendant le jour, le Soleil reste constamment au niveau de l'horizon.

La Terre tourne sur elle-même en présence du Soleil, et présente ainsi successivement toutes ses faces à l'astre central pour en recevoir la lumière, la chaleur, et, par conséquent, sa vie superficielle.

Si le Soleil et la Terre étaient placés sur un même plan, il n'y aurait pas de saisons; mais le plan sur lequel la Terre décrit son cercle (*orbite*) autour du Soleil, est assez incliné par rapport au plan du Soleil qu'on nomme *écliptique*. Il en résulte que, pendant six mois, la Terre, en parcourant la partie supérieure de son plan, présente son pôle Sud à l'action du Soleil, le pôle Nord restant dans l'ombre.

Pendant les six autres mois, la Terre, en parcourant la partie inférieure du plan, présente alors le pôle Nord aux rayons du Soleil, le pôle Sud restant dans l'ombre.

STEAMSCOOP, ÉCOPE A VAPEUR

MACHINE A CREUSER ET A NIVELER LE SOL.

L'exposition agricole de l'Angleterre a jeté un vif éclat, l'année dernière, au Champ de Mars. Elle était située dans la partie la plus septentrionale de l'annexe construite le long de l'avenue Suffren. Une telle position, en dehors de l'enceinte du palais, a pu nuire pendant les premiers jours à l'affluence des visiteurs; mais, en re-

vanche, lorsque cette exposition a été signalée à l'attention, elle a reçu des visites redoublées de la part des amis de l'agriculture et des admirateurs de la mécanique. Concentrée en un même lieu, elle a eu sur l'exposition agricole française le grand avantage de pouvoir offrir un spectacle d'ensemble, tandis que celle-ci, morcelée en plusieurs quartiers, avait sa partie principale tellement éloignée du centre de l'Exposition que son emplacement n'a pu être compris dans les plans indicateurs vendus au public. Aussi les longues galeries du quai d'Orsay, prolongées depuis les environs du pont d'Iéna jusqu'au pont de l'Alma, ont-elles souvent échappé aux visiteurs qui ne disposaient que d'un temps limité.

L'exposition anglaise, bien massée, bien ordonnée, rangée souvent sur des estrades à tapis, était parée avec une coquetterie qui pouvait paraître exagérée; mais la beauté des appareils, leur aspect majestueux, leur ampleur imposante, la puissance dont ils témoignaient de la part des agriculteurs qui les emploient, commandaient bientôt le respect à la critique, et laissaient la place à un étonnement admiratif.

Les grands constructeurs anglais ont des usines montées sur le plus grand pied, et produisent des machines agricoles qui rivalisent avec les machines industrielles les plus considérables. L'un des plus distingués parmi eux est John Fowler, qui s'est principalement voué aux progrès de la culture à vapeur. Son nom n'est pas seulement connu en France; dans presque toutes les contrées de l'univers on trouve quelques-uns de ses appareils, et l'on peut y avoir des renseignements sur leurs qualités.

Celle de ces machines que nous reproduisons par notre gravure est toute nouvelle. Elle ne figurait à l'Exposition qu'à l'état de modèle, auprès du bureau du gracieux représentant de Fowler, et elle a dû demeurer inaperçue de la plupart des visiteurs. Elle est employée en Australie, où elle creuse d'immenses réservoirs. Elle l'est aussi dans la Guyane anglaise, aux environs de Demerary, pour niveler des terrains à surface inégale, jouant, dans ce cas, à l'état gigantesque, le rôle que joue en France, dans les défrichements, l'espèce de pelle, tirée par un cheval, que l'on nomme la *Ravale*. La maison Fowler lui donne le nom de *Steamcoop*, dont la traduction littérale est *Écope à vapeur*.

Cette machine à creuser fut originairement inventée par la maison Fowler pour venir en aide à de grands propriétaires de moutons en Australie. Dans certains districts de ce continent, il règne des sécheresses prolongées et désastreuses pendant lesquelles les troupeaux subissent des pertes énormes. Pour faire apprécier l'importance et l'étendue de ce fléau, nous nous bornerons à dire que, dans la Nouvelle-Galles du Sud seulement, on évaluait à quatre millions déjà le nombre des moutons qui avaient péri quelques semaines avant la fin de la sécheresse de 1877, qui dura jusqu'au milieu de février 1878.

Les propriétaires australiens firent creuser, afin de remédier au mal, des réservoirs d'une étendue extraordinaire pour recevoir et conserver les eaux de pluie. Ils leur donnaient cent *yards* de long, autant de large, et cinq de profondeur, formant ainsi une capacité d'environ trente-huit mille mètres cubes. (Le yard équivaut à 914 millimètres et 38 centièmes de millimètre.)

Ces réservoirs revenaient à 9 000 livres sterling, ou plus de 225 000 francs. Avec la machine à creuser de Fowler, on construit des réservoirs semblables au prix de 1 200 livres sterling environ, c'est-à-dire pour une trentaine de mille francs.

La différence des prix de revient est énorme, et le service rendu par la maison Fowler est considérable.

Par la vue de la gravure, on s'explique en gros la manœuvre du steam-scoop.

L'appareil est tiré en avant et ramené en arrière, de la même manière que la charrue double à trois ou à quatre soes dans le labourage à vapeur, par deux machines locomobiles anérées en deçà et au delà du terrain à excaver et du lieu de dépôt des déblais (voir les gravures de 1865, p. 340 et 341).

Le câble de l'une des locomobiles est attaché en avant de l'appareil, à la chaîne qui pend du haut de l'espèce de capote placée au-dessus de la partie rez terre qui doit entamer et couper les tranches du sol. Le câble de l'autre locomotive est enroulé et continuera de s'enrouler, pendant la marche en avant, sur le tambour que l'on aperçoit au-dessus du bâti de la machine.

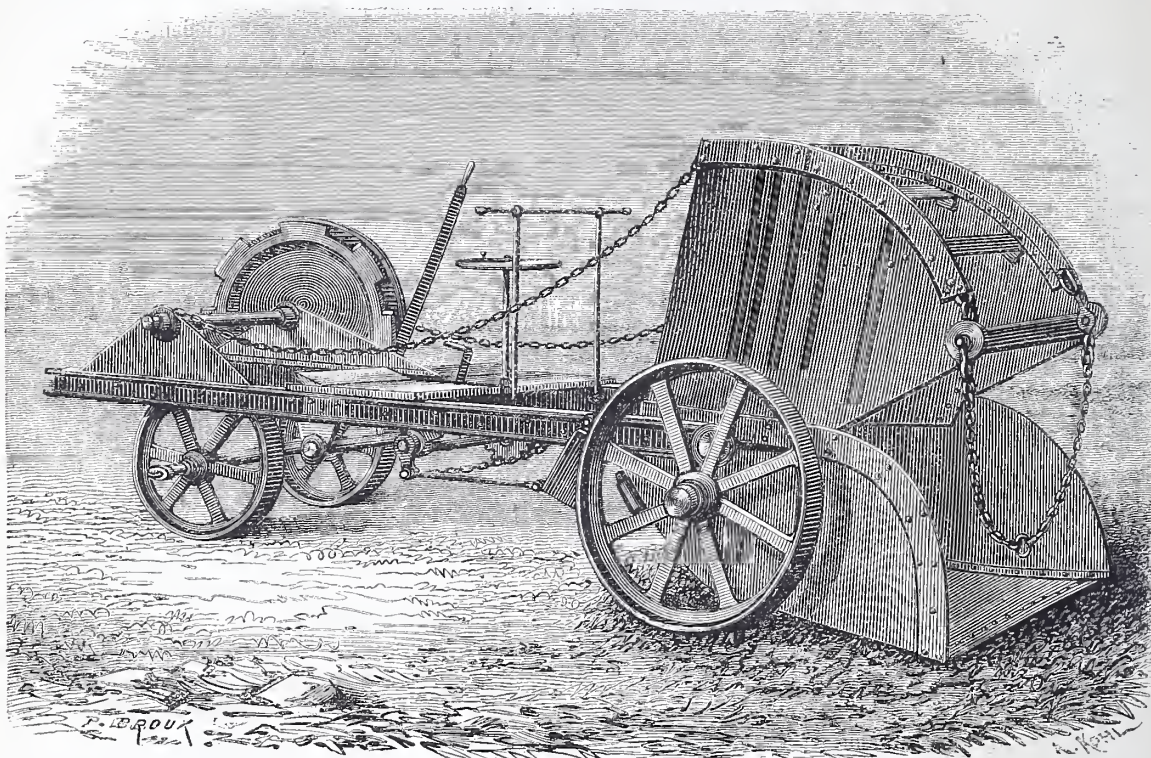
Lorsque l'écope est tirée en avant, elle entre dans le

sol à une profondeur qui varie, mais qui est généralement de trente centimètres; elle avance de quatre à cinq mètres, et se charge dans toute sa largeur, qui est de deux mètres, d'un cube de terre pouvant peser environ trois tonnes.

A ce moment, on arrête l'action de la locomobile qui tirait en avant, et l'on met en jeu la locomobile qui tire en arrière. En ramenant vers elle la machine à creuser, elle déroule le câble fixé sur le tambour.

En même temps, la double chaîne que l'on voit allongée derrière la capote de l'écope, s'enroule sur l'axe du tambour, rappelle cette capote en arrière en la faisant tourner sur elle-même, puis on la fait culbuter au moment où l'appareil arrive sur le terrain de dépôt des déblais.

Ainsi, les terres coupées par le tranchant de l'écope et ramassées sur la partie horizontale de la pelle sont enlevées, retournées, et viennent tomber sur le sol par la partie



Le Steam-scoop, ou Écope à vapeur, de John Fowler.

vide de la capote entièrement renversée sur elle-même.

Puis la locomobile d'avant recommence à tirer vers elle, ramène l'écope à sa position primitive, et l'opération se répète.

On voit que la machine est automotrice et qu'elle exécute d'elle-même, au moyen des chaînes et du tambour, tous les mouvements de découpage du sol, de chargement de terres, de renversement des déblais. La simple traction alternative des deux locomobiles à vapeur et la conduite d'un seul homme suffisent à tout.

Une tournée peut être accomplie pendant un laps de temps qui varie entre deux et huit minutes, en raison de la distance du point de creusement.

Le coût de l'écope seule est de 180 à 200 livres sterling (4 500 à 5 000 francs). Si l'on n'avait pas déjà les locomobiles pour le labourage à vapeur, qui sont chacune d'une force nominale de vingt chevaux, le tout coûterait 2 000 livres sterling (environ 50 000 francs). La dépense par jour, en y comprenant les salaires, la consommation du charbon et les faux frais, est d'environ 65 francs. Pour ce prix, on peut déplacer, à 100 ou 150 mètres de distance par journée de dix heures de travail, un cube de terre du

de 360 tonnes, en supposant que chaque tournée se fasse en cinq minutes, ce qui est la moyenne de la durée d'un tour d'écope.

Cette machine pourrait être fort utilement employée dans les grands travaux d'irrigation, soit pour opérer le nivellement des terrasses arrosables, soit pour former économiquement de vastes bassins destinés à recevoir les eaux d'arrosage. Nous croyons devoir aussi la signaler aux viticulteurs qui veulent combattre par l'eau le *phylloxera vastatrix*. On sait maintenant que la submersion prolongée des vignobles est un moyen certain de détruire, en les noyant, les innombrables colonies souterraines de l'insecte. Un assez grand nombre de propriétaires qui ne peuvent faire descendre directement les eaux sur leurs terrains, les prennent en dessous, et les font monter à la surface du vignoble par des machines élévatoires. Ce procédé ne peut guère se généraliser qu'au moyen d'une entente entre des propriétaires voisins pour faire arriver, à frais communs, des eaux éloignées dans un vaste réservoir creusé à proximité des vignobles. La machine ingénieuse de Fowler facilitera ces travaux par la grande économie qu'elle permet de réaliser sur la main-d'œuvre.

JEANIE.



Musée de Lille. — La Becquée, peinture par Millet (1). — Dessin de Jules Laurens.

Jeanie est seule dans la cour de la ferme. Le soleil n'est pas encore bien haut sur l'horizon, et déjà le ménage est fait, les bêtes soignées, les hommes aux champs; comme l'ouvrage a été vite ce matin! Ah! pauvre Jeanie! c'est qu'il n'est plus là, le petit Jacques, qui la retardait toujours, se pendant à ses jupes, quêtant un baiser, criant: Maman! maman! de sa douce petite voix. « Jacques, veux-tu rester tranquille! lui disait-elle, s'efforçant de le gronder; tu me fais perdre mon temps! » Mais Jacques ne savait pas ce que c'est que le temps, lui; et il croyait la vie faite pour jouer, pour rire et pour caresser sa

mère. Pauvre Jeanie! si elle avait su qu'elle le garderait si peu, son petit Jacques, comme elle aurait trouvé que le seul temps perdu c'était celui où elle ne le tenait pas serré dans ses bras, tout près de son cœur! Il est parti, et la pauvre mère regarde autour d'elle avec découragement. Tout prospère dans la ferme, à l'étable et aux champs: à quoi bon? et pour qui? Elle essaye une prière; elle cherche à se dire que Jacques est heureux; que c'est un ange de plus en paradis; et, levant les yeux au ciel, elle s'attend presque à voir apparaître, au milieu de ces beaux nuages

(1) Tableau donné en 1871 au Musée de Lille par M. G. Marraci.

blancs qui flottent dans l'azur, la tête souriante de son enfant entre deux petites ailes blanches...

Tout près d'elle, un léger bruit ramène ses regards et ses pensées vers la terre. A la barrière qui ferme la cour, trois petites filles sont appuyées, regardant les poules qui picorent çà et là.

— Ah! se dit Jeanie, les enfants de la voisine! Elle en a trois, elle, qui ne peut seulement pas les nourrir! et moi...

Elle détourne les yeux; mais les petites voix arrivent encore à son oreille.

— J'ai faim! dit la plus jeune des enfants.

— Tiens, Lisa, voilà du pain! répond l'aînée.

— Non, Marie, dit la cadette; c'est ton pain, garde-le pour toi; elle a mangé tout le sien.

Lisa comprend qu'elle ne doit pas prendre le pain de sa grande sœur, et elle retire sa main qu'elle tendait déjà; mais elle a encore faim, et elle se met à pleurer.

Cette plainte d'enfant est allée droit au cœur de Jeanie.

— Si mon petit Jacques était là, se dit-elle, je sais bien ce qu'il ferait: il avait si bon cœur, le cher ange!

Elle va ouvrir la barrière, et, tâchant de sourire aux petites filles:

— Voulez-vous manger une bonne soupe chaude? leur dit-elle.

Une bonne soupe chaude! A cette offre séduisante, comme les trois paires d'yeux brillent de convoitise! Les trois petites filles entrent dans la cour, serrées l'une contre l'autre, suivant du regard tous les mouvements de la fermière. Les voilà tout inquiètes: Jeanie a disparu; où donc est-elle allée? Ah! elle revient; elle sort de la maison, une écuelle à la main, une écuelle fumante, qui sent bon! Lisa n'a jamais mangé une soupe pareille; Marie se rappelle vaguement cette odeur-là, du temps où elle était toute petite, avant la maladie de son père, qui a duré si longtemps, et qui a coûté tout l'argent de la maison.

— Asseyez-vous là! dit Jeanie, en indiquant aux petites filles le seuil de la porte.

Elle se met en face d'elles, sur un petit banc, elle plonge la cuiller dans l'écuelle... et c'est Lisa qui ouvre la bouche la première: elle a si grand faim, la pauvre petite! Suzon la regarde avec des yeux qui disent clairement: Après elle, ce sera mon tour! Marie attend avec patience; c'est l'aînée, elle est déjà accoutumée aux privations.

Les cuillerées se succèdent; et, à mesure que Jeanie nourrit les pauvres affamées, elle sent pénétrer dans son cœur, non pas la consolation, mais un attendrissement qui adoucit sa douleur. Elle prend plaisir à voir ces petites bouches avides et ces regards reconnaissants; elle détourne sur ces pauvres enfants un peu de la tendresse qu'elle portait à son cher trésor perdu. Aux cœurs qui souffrent, rien n'est bon comme d'aimer!

L'écuelle est vide, et les enfants n'ont plus faim: Lisa elle-même ne demande plus rien. Marie emmène ses petites sœurs, en remerciant la bonne fermière par un naïf: « Dieu vous le rende, madame Jeanie! »

Jeanie les regarde s'éloigner, et il lui semble qu'elles emportent le faible rayon de joie que leur présence avait fait luire dans son logis. Puis, elle pense qu'il ne tient qu'à elle de se procurer chaque jour cet instant de douce paix; et, les rappelant au moment où elles franchissaient la barrière:

— Marie, dit-elle, que ta mère ne se mette pas en peine de vous donner du pain le matin; jusqu'à ce que ton père soit bien guéri et capable de travailler, il y aura toujours de la soupe pour vous ici.

LES CHAUFFEURS EN NORMANDIE

A LA FIN DU SIÈCLE DERNIER.

Au bois de la Fouillouse
Il y a vingt voleurs.

Ainsi chantaient, au temps passé, les paysans du Forez. Ainsi eussent pu chanter les paysans de tous les villages voisins de quelque forêt.

Les voleurs, ou plutôt les *chauffeurs*, dont il va être question, avaient pour centre de leurs opérations le bois de la Valette, dépendant de la forêt de Roumare, à deux lieues de Rouen.

Tout près de cette forêt, à Pissy, se trouvait, à la fin du siècle dernier, une ferme occupée par le citoyen Jacques Doury.

Le bois de la Valette avait alors la même célébrité que la forêt de Bondy. Il était, en effet, hanté par une bande de *chauffeurs* conduite par un chef célèbre, appelé Duramé. C'était un ancien tisserand du village de Bondeville. Ce nom de Duramé, en quelques années, était devenu la terreur du pays. Bondeville n'était éloigné de Pissy que de 4 à 5 kilomètres.

Or, il arriva que le 46 germinal an 4 de la République (mardi 5 avril 1796), le nommé Jean-Baptiste Marie, charretier chez Jacques Doury, trouva, à son grand effroi, derrière un bâtiment de la ferme, un billet ainsi conçu:

« *Non timet, nobis victoria.* (1)

» Enfin, depuis plus de deux mois que tu perds patience, je t'apprendrai que c'est demain qu'il faut avertir la troupe pour le jour indiqué dans la précédente. J'ai averti Larose, Laviolette et Brûlemonstache, qui avertiront leur troupe pour se rendre à onze heures et demie à Pissy, pour entrer de front dans les six maisons que tu sais. Le feu suivra la victoire. Trouve-toi là où tu sais.

» *Puniantur mortem.*

DURAMÉ. »

Au nombre des six maisons désignées pour le pillage se trouvait vraisemblablement la ferme assez importante de Jacques Doury. Celui qui écrit ces lignes est par sa mère petit-fils du fermier Doury.

Le billet trouvé par le charretier, et déposé aux mains de la justice, amena l'arrestation d'une partie de la troupe, et, par suite, la condamnation à mort de Duramé et de sept de ses complices. Un magistrat rouennais, M. Thiessé, déploya dans le procès des chauffeurs un zèle d'autant plus justifié qu'il avait avec lui la population tout entière, qui ne désirait rien tant que de voir mettre fin au brigandage des chauffeurs. Faut-il ajouter que pour l'exécution de la sentence prononcée contre les huit brigands, on vit paraître pour la première fois à Rouen le nouvel instrument de supplice, la guillotine? Mais une partie de la bande avait échappé à la justice; un nouveau chef en prit donc le commandement, et les exploits recommencèrent plus terribles.

Deux ans plus tard, en 1798, le grand-père avait quitté la commune de Pissy pour s'installer à 4 ou 5 kilomètres de là, au milieu des bois de Bondeville, dans une ferme plus considérable appartenant à M. de Radepont. Il occupait depuis deux ans cette ferme nouvelle, et l'on était en 1800, lorsque arriva une bien étrange aventure, que peuvent se rappeler encore les anciens du pays, au moins pour l'avoir entendu raconter, car l'affaire fit grand bruit.

Rien n'était plus connu à Rouen que la ferme du grand-père. On y allait le dimanche se promener au bois, faire la collation et danser, car on y tenait un bal de bonne

(1) Détestable latin: « Ne crains rien; la victoire est à nous. » Et plus bas: « Qu'ils soient punis de mort. »

compagnie. Jacques Doury, un très-brave homme, vigoureux, vif, pétulant, était, malgré sa bonne santé, d'une maigreur qui lui avait mérité le surnom de Père Boissette.

Et puis, il y avait, dans toute sa personne, on ne sait quoi d'amusant et de sympathique. Il était dans l'aisance, mais on le croyait très-riche. Sa femme, Marianne Thirel, a laissé dans la famille une réputation de vaillance, de douceur et de bonté, telle que même ses petits-enfants, qui ne l'ont pas connue, ne parlent d'elle qu'avec émotion et respect.

Un jour donc, au mois de mars 1800, Jacques Doury était à Rouen pour affaires; Marianne Thirel était seule à la ferme avec ses trois petites filles, qui ne comptaient encore que dix, douze et treize ans. Il y avait bien un fils aîné, mais il était pensionnaire à l'excellente école de Fresquiennes, village situé à deux lieues de distance.

Marianne était sur le point de mettre au monde un cinquième enfant. Un jour donc, qu'elle se trouvait seule avec ses trois fillettes, les charretiers et autres domestiques étant au dehors et le mari à la ville, voici qu'elle voit venir un mystérieux voyageur.

— Madame, ne vous effrayez pas, lui dit-il, je suis un gendarme déguisé, et je vais être suivi de douze camarades déguisés comme moi qui vont arriver les uns après les autres, chacun par un sentier différent. Nous venons pour protéger votre maison et votre famille, qui doivent être attaquées cette nuit par une bande de chauffeurs; mais il faut que vous en sortiez avec vos enfants pour n'avoir à courir aucun danger dans la lutte qui doit s'engager à minuit précis. Ainsi, permettez que je vous enferme dans quelque autre bâtiment avec vos trois petites. Où est votre mari ?

— A Rouen.

— Rentrera-t-il de bonne heure ?

— Dans la soirée, je pense.

— Très-bien ! nous aurons besoin de lui.

Voilà donc ma grand-mère enfermée dans le pressoir, entourée de ses fillettes; pleine de courage et de sang-froid pourtant, elle s'arma du grand et terrible couteau à pressoir. — Je vois encore ma mère me raconter cela : « — Taisez-vous, nous dit-elle, et ne craignez rien; je saurai bien vous défendre. »

Hélas ! la pauvre femme, aussi bien que ses enfants, était persuadée que les prétendus gendarmes n'étaient autres que les brigands eux-mêmes. Depuis l'aventure du billet de Pissy, qui avait conduit à l'arrestation de Duranié, on avait toujours craint dans la famille que la troupe ne se vengeât.

Les domestiques, à mesure qu'ils rentrèrent, furent, l'un après l'autre, enfermés dans la grange; car il importait que l'on n'allât pas éventer l'aventure aux villages de Bondeville et de Maromme.

Jugez de la surprise et de l'épouvante du grand-père, lorsqu'en rentrant au soir il vit douze étrangers, pistolets sur la table et fusils en bandoulière, soupant tranquillement.

— Où sont Marianne et les petites ?

— Citoyen Doury, votre femme, vos enfants et tous vos domestiques sont en lieu sûr. Mais, quant à vous, vous resterez avec nous, s'il vous plaît, pour le moment décisif.

La nuit était affreuse, pluvieuse et glaciale.

Il importe ici de savoir que la maison avait deux entrées : une très-large, et l'autre très-étroite. Il s'agissait de faire entrer les brigands un à un par la petite porte.

A minuit, des cavaliers arrivent, font retentir le heurtoir.

— Qui va là ?

— Jacques Doury, mon ami, c'est le prince de Montmorency avec sa suite qui vous demandent pour quelques instants un abri.

— Je ne peux seul ouvrir la grande porte; voulez-vous bien, Monseigneur, entrer de l'autre côté, par le potuis ?

L'entrée se fit, les gendarmes se précipitèrent sur les brigands; une lutte affreuse s'engagea; un des brigands recut en pleine mâchoire un coup de feu qui le tua roide. Le grand-père, épouvanté, prit la fuite, et, confondu par cette imprudence avec les brigands, fut légèrement frôlé d'une balle; il courut en criant au feu jusqu'au village, d'où l'on accourut toute la nuit avec des seaux.

Cette attaque émut fort la contrée; la justice, dirigée par M. Thiessé, se remit à l'œuvre, et, grâce à son zèle, la troupe ne tarda pas d'être découverte, condamnée, et décapitée sur la place du Vieux-Marché.

Il en fut donc des forêts de Normandie comme de celles du Forez, et l'on y chante depuis lors :

Au bois de la Fouillouse
N'y a plus de voleurs.

LE DOUTE.

C'est une partie de bien juger que de douter quand il le faut. Celui qui juge certain ce qui est certain, et douteux ce qui est douteux, est un bon juge.

BOSSUET, *Traité de la connaissance de Dieu.*

LA GIRBA.

On appelle ainsi, dans l'Inde, une peau de bœuf taillée carrément et dont on fait une outre bien cousue par une double couture, presque semblable à la couture des ballons, de manière qu'elle ne laisse point échapper l'eau. Il y a au haut de la girba une ouverture semblable au trou qui est au-dessus d'un baril; tout autour de ce trou, le cuir est plissé et prolongé d'environ quatre travers de doigt, et quand la girba est pleine, on noue bien fort ce cuir avec de la ficelle. Ces girbas contiennent environ deux cents quarante pintes chacune, et deux girbas font la charge d'un chameau. (1)

BOUCHON HERMÉTIQUE.

Il est très-important, dans beaucoup de circonstances, de fermer hermétiquement un vase ou un flacon afin d'empêcher les substances qu'ils renferment d'avoir la moindre communication avec l'air extérieur. Sans cette précaution, les corps volatils finiraient par disparaître du flacon, et l'on pourrait voir aussi des altérations se produire par le contact de l'oxygène de l'air avec les matières déposées dans un vase mal bouché.

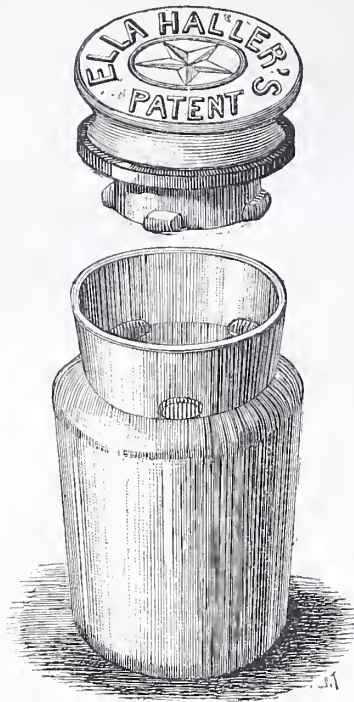
Fermer hermétiquement le flacon contenant des substances alimentaires destinées à être conservées pendant un long espace de temps, c'est la base de l'industrie des conserves, qui a pris un si grand développement depuis le commencement de ce siècle, et surtout depuis une trentaine d'années.

Nous avons remarqué à l'Exposition, dans une section étrangère, un petit vase hermétiquement bouché par un système simple, prompt et peu coûteux. Les éléments de ce système ne sont pas absolument nouveaux, et l'on peut les combiner de diverses manières.

La gravure (p. 212) nous montre au-dessous de la tête du bouchon une circonférence de verre entourée d'une rondelle circulaire de caoutchouc. Au-dessous de cette circonférence, le cylindre de verre qui termine le bouchon porte trois saillies dont la surface supérieure est oblique; le goulot porte aussi intérieurement trois saillies pareilles dont

(1) *Voyage en Nubie et en Abyssinie*, édition Panckouke, tome IV, page 384.

la surface inférieure est oblique, et sous lesquelles on place les saillies du bouchon en imprimant à celui-ci un petit mouvement de droite à gauche. L'obliquité des surfaces



Bouchon hermétique.

des saillies fait que plus on tourne, plus le bouchon descend dans le goulot; et comme celui-ci est légèrement conique, la circonférence de verre garnie de la rondelle en caoutchouc se serre de plus en plus, en descendant, contre la paroi intérieure dudit goulet. L'occlusion est complète.

Il est bien entendu que pour appliquer ce système, il ne faut pas que les matières de l'intérieur du flacon puissent avoir une action chimique sur le caoutchouc.

LES NIDS DE GUÊPES.

La merveilleuse industrie des Abeilles a, de tout temps, fait l'admiration des observateurs de la nature. Chantée depuis Virgile jusqu'à nos jours par les poètes de tous les âges, leur surprenante architecture a frappé d'étonnement les mathématiciens les plus célèbres par l'esprit d'économie qui y préside. Les Guêpes nous offrent un nouvel exemple de l'instinct des insectes poussé jusqu'à ses dernières limites, et si elles n'atteignent pas tout à fait le degré de perfection auquel les Abeilles nous ont habitués, elles nous montrent au moins une diversité dans les formes et dans l'arrangement intérieur de leurs constructions digne d'attirer notre attention.

On désigne vulgairement sous le nom de *Guêpes* des insectes hyménoptères rangés dans différents genres et réunis par les auteurs dans une grande famille, les Polistides; ainsi, la Poliste française (*Polistes gallica*), le Frélon (*Vespa crabro*), et toutes les espèces des mêmes groupes sont, dans la plupart des cas, confondues sous la dénomination commune de *Guêpes*.

Les *Guêpes* donc, du moins celles qui nous occupent, vivent en société; mais leur association n'est que temporaire.

Si, par exemple, au commencement de l'automne, nous observons un essaim de ces animaux, nous trouvons la société au grand complet. Elle se compose d'ouvrières, de

mâles, et de femelles fécondes. Les mâles et les ouvrières périront bientôt, tandis que les femelles se sépareront dès les premiers froids, et chercheront dans les murs, sous les toits, dans les appartements même, un refuge contre les rigueurs de l'hiver. Chacune se retirera dans un réduit particulier où elle restera engourdie pendant toute la mauvaise saison. Aux premiers rayons du soleil printanier, la jeune reine sortira de sa torpeur, prendra son essor, et cherchera un endroit propice à son installation. Seule et isolée, elle se mettra au travail, et posera les premiers fondements d'une colonie qui bientôt deviendra prospère. La ponte commencera vers cette époque, et ses soins devront se multiplier; elle aura non-seulement à continuer le vaste travail architectural qu'elle aura entrepris, mais il lui faudra encore pourvoir à la nourriture de sa progéniture, qui chaque jour s'augmentera par de nouvelles naissances. Il est vrai que bientôt les nouveaux-nés, ayant atteint l'état parfait, viendront lui prêter un utile concours, se chargeront à eux seuls d'achever l'œuvre qu'elle aura commencée, l'entoureront de leurs soins, et lui laisseront terminer sa vie dans une quiétude qu'elle aura gagnée au prix de tant d'efforts. Toute cette progéniture engendrée par une seule mère se compose, comme dans l'essaim que nous avons pris pour exemple, d'ouvrières, de mâles et de femelles.

L'automne arrive, les ouvrières et les mâles périssent, tandis qu'un nouveau cycle commence pour les femelles.

Telle est, esquissée à grands traits, l'histoire d'une colonie de *Guêpes* sociales; il nous reste à examiner en détail les moyens qu'elles emploient pour édifier les nids dont nous représentons quelques-uns des principaux types.



La Poliste française (*Polistes gallica*).

Ainsi que le montre notre dessin, les méthodes employées par les industriels insectes sont parfois très-différentes. Les matériaux dont ils font usage consistent en fibres de bois mort entrant déjà en décomposition, ou bien encore en brins d'écorces enlevés aux arbres vivants. Leurs outils sont les divers organes de la bouche: aussi ces organes sont-ils merveilleusement appropriés aux fonctions multiples qu'ils doivent remplir.

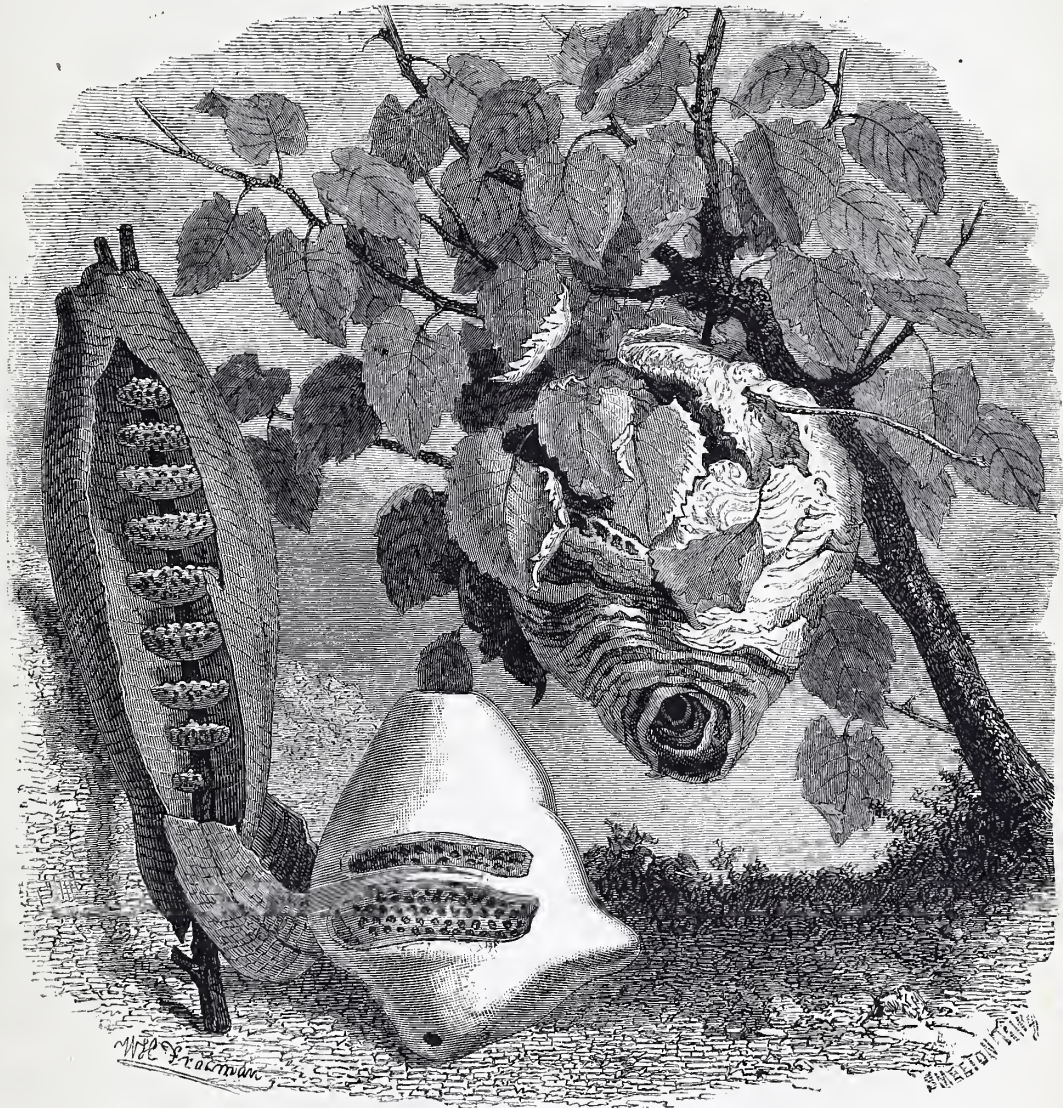
Les mandibules servent à détacher, à diviser et à comprimer les fibres de bois mort et celles de l'écorce vivante. Ramenées à un petit volume, ces fibres sont agglutinées à l'aide d'une matière visqueuse dégorgée par la bouche. Transportées au nid, toujours au moyen des mandibules, réduites en lames minces par les mêmes organes, et mises en place, elles sont enfin recouvertes, avec la langue, de la même liqueur gluante qui a servi à les agglomérer. Dans cet état, elles ont un aspect brillant et argenté qui ne s'efface qu'avec le temps.

Plusieurs espèces de *Guêpes* construisent leur nid sous terre, et choisissent pour le placer une cavité creusée à cinq ou six centimètres au-dessous du sol. C'est par le haut que la construction est commencée: aussi l'insecte recherche-t-il un réduit contenant une racine assez solide pour lui permettre de fixer ses premiers matériaux. Les

nids de cette nature se composent d'une enveloppe extérieure ou *manteau*, et de gâteaux placés horizontalement. Ces gâteaux, formés par une série de cellules hexagonales dont l'ouverture est tournée vers le bas, sont au nombre de sept ou huit quand le nid est terminé. Aucun d'eux ne touche par ses côtés à l'enveloppe extérieure, et l'espace qui les sépare est assez grand pour que les habitants puissent circuler librement. Le premier gâteau est attaché à la voûte de l'édifice par des espèces de piliers fabriqués avec les matériaux que nous avons vu préparer. Le second est

suspendu au premier par le même procédé, le troisième au second, et ainsi de suite.

Les brins de bois apprêtés par les Guêpes acquièrent par la trituration une sorte de consistance pâteuse qui permet à ces industrieux insectes de les modeler à leur gré. C'est ainsi que l'enveloppe extérieure du nid est formée de minces lames superposées et soudées les unes aux autres, que les cellules sont des prismes hexagonaux fermés par de petites cupules, que les piliers enfin sont des cylindres terminés par des empâtements, sortes de chapiteaux



Nids de diverses espèces de Guêpes (Guêpe tatou, Guêpe cartonnière, etc.). — Dessin de Freeman.

qui leur donnent avec les gâteaux l'adhérence nécessaire.

Lorsqu'une jeune femelle veut fonder une colonie, après avoir fait choix de la cavité qui lui convient, elle construit un pilier qu'elle attache à la voûte. A l'extrémité de ce pilier, elle fabrique d'abord une cellule, puis d'autres autour de la première. Chacune de ces cellules reçoit un œuf donnant naissance à une larve. A ce moment, le travail de la femelle se ralentit, et elle a à pourvoir non-seulement à l'édification de nouvelles cellules, mais encore à la nourriture des larves déjà écloses. Les premiers œufs produisent des ouvrières qui, bientôt parvenues à l'état parfait, prennent part à la construction du guépier et à l'éducation des nouvelles larves. Le nid prend alors plus d'extension; le trou qui le contient devient l'objet de tra-

vau de déblai qui consistent à emporter au dehors les parcelles de terre et les grains de sable encombrants; la cavité s'agrandit, les gâteaux se multiplient, l'enveloppe s'achève, et le guépier terminé offre l'aspect d'une masse ovoïde dont l'entrée, de la grosseur du doigt, est située à la partie inférieure.

La construction que nous venons de décrire est l'œuvre de la Guêpe vulgaire (*Vespa vulgaris*). On trouve souvent sur les arbres, au plus fort de la feuillée, des guépiers exactement semblables, pour la forme, le volume et la disposition intérieure, à ceux de la Guêpe vulgaire; ces nids, dont nous donnons la figure, sont dus à une autre espèce du genre *Vespa*, la Guêpe rousse (*Vespa rufa*).

Les Polistes, voisines des Guêpes proprement dites, ont

un mode de nidification différent, bien qu'elles emploient les mêmes matériaux. Leurs colonies sont moins nombreuses, et, par suite, leurs nids moins volumineux. Ils sont dépourvus d'enveloppe extérieure, mais toujours placés à une bonne exposition, dans un lieu très-chaud et abrité du vent. On en trouve souvent attachés aux branches des arbustes, le long des espaliers, ou sur les murs exposés au midi; ils sont quelquefois fort nombreux dans les champs de genêts.

La femelle Poliste commence son nid en entourant d'un collier solidement fixé la branche qui doit servir de point d'appui à l'édifice. A l'extrémité de ce collier, elle bâtit ses cellules qui, au lieu d'être verticales comme celles des Guêpes du genre *Vespa*, sont au contraire horizontales. Le gâteau s'élargit du centre à la circonférence, et finit par représenter une sorte de calotte sphérique. Lorsqu'il devient nécessaire d'ajouter un second gâteau au premier, un pilier installé au milieu de ce dernier sert de base à la nouvelle construction. Chacun a pu admirer, dans les champs et les jardins, ces élégants guépriers dus à la Poliste française (*Polistes gallica*) qui n'est pas rare aux environs de Paris.

L'Amérique méridionale abonde en Polistides dont les habitations sont remarquables par leur légèreté et le fini de leur travail. La Guêpe tatou (*Epipona tatuā*), originaire de Cayenne, établit sa demeure autour d'une branche d'arbre; les gâteaux, circulaires, y sont disposés par étages, complètement isolés les uns des autres, et seulement réunis à la branche par une sorte de pédicule. Autour des gâteaux règne un vaste espace libre, entouré par une gaine protectrice enveloppant dans leur ensemble le nid et la branche qu'il traverse. Cette gaine, construite en forme de fuseau, ressemble grossièrement à une carapace de Tatou, de là le nom spécifique donné à la Guêpe.

Nous ne nous sommes occupés jusqu'ici que des guépriers dont la charpente est fabriquée avec cette matière grise, analogue par l'aspect et la solidité au papier d'emballage. Le genre *Chartergus* nous offre un exemple bien plus surprenant encore du degré de perfection que peuvent atteindre certaines Guêpes américaines. Soit que le choix des matériaux ait une influence prépondérante, soit que les organes buccaux se prêtent mieux au travail, les *Chartergus* fabriquent de véritable carton, ce qui les a fait désigner sous le nom de *Guêpes cartonnnières*.

« L'enveloppe, dit Réaumur en parlant des guépriers fabriqués par ces insectes, est une espèce de vase solide qui soutient une forte pression. Il est d'un carton qui ne le cède en rien au plus beau, au plus blanc, au plus fort que nous sachions faire. Qu'on remette ce vase entre les mains d'un de nos ouvriers en carton, sans lui dire par qui celui-ci a été fabriqué, il aura beau le tourner et le retourner, l'examiner en tous sens et le déchirer, il ne lui viendra jamais dans l'esprit de soupçonner qu'il puisse avoir été fait par quelqu'un qui n'est pas de sa profession. »

Les nids de Guêpes cartonnnières sont du genre de ceux que M. de Saussure appelle *nids indéfinis*. Leur base est attachée à une branche d'arbre par une gaine cylindrique qui supporte le premier plafond. La construction des parois latérales commence aussitôt, et lorsqu'elle a atteint un développement suffisant, un second plafond vient fermer la boîte. Les cellules sont alors installées sur la surface qui a servi de base, et qui dès lors est protégée par le second plafond. Pour bâtir un nouvel étage, la Guêpe prolonge l'enveloppe de carton, la fait descendre au-dessous du fond du nid, et travaille à un nouveau couvercle; de sorte que, quand cet ouvrage est terminé, l'ancien fond se trouve renfermé dans le guéprier, et reçoit une nouvelle couche de cellules. De cette manière, les cellules sont toujours abri-

tées, puisqu'elles ne sont construites que lorsque le plafond sur lequel elles s'appuient est déjà renfermé; d'autre part, il est clair que le nombre des étages du guéprier n'est pas limité et peut augmenter à l'infini.

Les nids des Guêpes cartonnnières contiennent souvent de dix à douze rayons adhérents à l'enveloppe extérieure, mais n'ayant entre eux aucun point de contact. L'entrée de l'habitation est un trou placé à la partie inférieure, et auquel correspond, dans chaque gâteau, un trou semblable qui permet la circulation des ouvrières. L'union de chaque gâteau avec la gaine est tellement intime qu'il semble que le tout ait été coulé dans le même moule; c'est d'ailleurs une conséquence du mode de construction adopté par les ingénieux hyménoptères dont nous venons de décrire les travaux.

FAIS CE QUE TU FAIS.

NOUVELLE.

I

La leçon d'écriture vient de finir. Le père Chanette, notre vieux maître, regagne sa chaire, le dos arrondi, les deux mains dans les poches de sa grande houppelande. Il tire lentement son vaste mouchoir à carreaux, pour essuyer ses lunettes, avant de passer à un autre exercice. Tout à coup, il se retourne, replonge le mouchoir à carreaux dans les profondeurs de sa poche, ramène ses épais sourcils sur ses yeux, et s'écrie :

— Ce sera donc toujours la même chose! Conrad, Limousin, Kieffer, pourquoi êtes-vous debout?

— Les écoliers, comme on le sait, s'ennuient toujours un peu dans les écoles; ils ont toujours des inquiétudes dans les jambes: aussi profitent-ils du moindre prétexte pour se lever d'un air affairé; cela fait grand plaisir de se lever un peu quand on a été longtemps assis.

— Comme si on avait besoin de se lever, continue le père Chanette, pour ranger un cahier d'écriture dans un carton que l'on a sous la main!

Au fait, le père Chanette a raison; mais pourquoi s'adresse-t-il particulièrement à Conrad, à Limousin et à Kieffer, puisque la moitié de la classe est debout?

Le père Chanette produit un petit bruit sec avec sa langue; les écoliers timides retombent assis avant qu'il ait eu le temps de compter jusqu'à trois; les écoliers effrontés prennent un air distrait, et font semblant de n'avoir pas entendu; quelques-uns même poussent le sans-gêne jusqu'à s'étirer les bras. Moi, aujourd'hui, je ne suis ni dans les timides ni dans les effrontés, car je ne me suis pas levé du tout.

Je ne me suis pas levé, et cependant, moi aussi, j'ai des inquiétudes dans les jambes; mais je me sens lâche, mou et indolent. Ma mère dit que c'est à cause du printemps; mon père prétend que c'est un effet de la paresse; et moi je crois bien que c'est un effet de ces deux causes combinées.

II

J'ai les yeux bien ouverts, du moins à ce qu'il me semble, et cependant je vois les choses et les personnes comme dans un nuage ou comme dans un rêve. La joue appuyée sur la paume de ma main droite, je regarde la poussière fine qui monte entre les tables, d'un gris bleuâtre à l'ombre, blonde et dorée lorsqu'elle est entrée dans un rayon de soleil; et c'est à travers cette poussière que j'entrevois mes camarades. Otto lèche un pâté qui est venu, je ne sais d'où, s'abattre au beau milieu de sa page d'écriture. Fritz répand sur la sienne de la belle poudre bleue qu'il a tirée d'une ancienne boîte à plumes de fer.

Le père de Fritz est riche, on dit qu'il est avare. Je me figure que Fritz l'est aussi, car il ne donne jamais de sa belle poudre bleue à personne. Hermann coupe la table avec son canif; le canif est fraîchement émoulu, car la lame lance des éclairs! Et puis, toujours cette poussière d'or qui danse au soleil.

III

— Enfin, Müller, à qui est-ce que je parle? Te décideras-tu, à la fin?

Müller, c'est moi, et c'est à moi que s'adressent ces paroles prononcées par le père Chanette d'une voix sévère et caverneuse.

Je tressaille, et je me réveille comme d'un songe. Il paraît que le père Chanette m'a déjà adressé la parole. Comme je ne me doute pas de ce qu'il me veut, je ne sais quelle figure faire; et, naturellement, tous les autres se mettent à rire.

Je regarde le père Chanette; il tient à la main un petit volume que je connais bien: c'est l'*Abrégé de l'Histoire sainte*, dont nous apprenons une page tous les jours. Un de ses doigts est passé entre les feuillets du livre; par-dessus le livre, qu'il appuie contre son nez, et par-dessus ses lunettes, le père Chanette me contemple avec des regards surpris et irrités.

Je regarde mes camarades. La scène a changé brusquement autour de moi, sans que je m'en sois aperçu. Tous les écoliers sont assis. Où donc ai-je été prendre qu'il y en avait une bonne moitié debout? Ils ont tous leur Histoire sainte ouverte devant eux sur la table, et ils ont tous les yeux fixés sur moi. J'ai certainement rêvé que mon camarade Otto léchait un pâté sur sa page d'écriture, que Fritz répandait de la poudre bleue, et qu'Hermann coupait la table avec son canif; je ne vois plus trace ni de pâté, ni de poudre bleue, ni de canif. De deux choses l'une: ou bien j'ai rêvé tout cela, et je n'en serais pas surpris; ou bien je l'ai vu réellement, et j'ai fait un petit somme depuis, ce qui est terrible à penser.

IV

— Pour la troisième et dernière fois, te décideras-tu? me dit lentement le père Chanette, au milieu d'un silence de mort.

Mes voisins pouffent de rire, ce qui ne les empêche pas, par esprit de corps, de venir charitablement à mon aide. Mon voisin de droite fourre précipitamment mon cahier d'écriture dans mon carton; mon voisin de gauche me pousse sous le nez mon livre d'Histoire sainte, ouvert à la page 35.

— Leçon du jour! dit le père Chanette d'un ton bref et sévère.

Je commence seulement à comprendre que le père Chanette va nous lire et nous expliquer la leçon du jour. Mais j'ai la tête tellement lourde que je suis obligé de faire un grand effort de volonté et de mémoire pour me rappeler que tous les jours, à la même heure, l'explication de l'Histoire sainte suit la récitation, qui vient elle-même après la leçon d'écriture.

Néanmoins, à la réflexion, il me vient un scrupule, et il me semble que le père Chanette se trompe; d'habitude, il n'explique la leçon du lendemain qu'après nous avoir fait réciter celle du jour. Je me penche vers mon voisin, et je lui demande tout bas:

— Pourquoi ne récite-t-on pas l'Histoire sainte aujourd'hui?

Ma demande n'a rien de risible, et cependant mon voisin est pris d'un violent accès de fou rire.

— Qu'est-ce qu'il y a? demande le père Chanette d'un ton sévère.

Pour se justifier, mon voisin se lève et dit: — Müller me demande pourquoi on ne récite pas la leçon d'Histoire sainte aujourd'hui.

Toute la classe part d'un immense éclat de rire; le père Chanette, d'un air profondément découragé, laisse tomber ses deux bras, et penche son menton sur son gilet.

— On l'a récitée! me crient quelques voisins obligeants.

Décidément, j'ai dormi. On s'endort donc comme cela, sans s'en apercevoir? Il faut le croire.

V

— Vocation d'Abraham, dit le père Chanette, avec une solennité qui me glace le sang dans les veines.

Et, aussitôt, la voix solennelle reprend:

— Müller, dis-nous un peu, si tu es complètement réveillé, ce que tu entends par le mot de vocation.

Müller voudrait être au fond de la rivière; Müller a la gorge sèche et la langue épaisse; Müller, cependant, explique tant bien que mal que son cousin Heumann a eu la vocation d'être cuirassier, et que le fils de M. Waldeck a la vocation d'être prêtre. Müller n'a garde d'ajouter que sa vocation à lui serait d'être marin; oui, il voudrait être marin: d'abord, pour quitter l'école, où il s'ennuie à périr; et puis, pour aller sur mer, pour voir les pays où les singes passent leur vie à jeter des cocos aux marins. Cela, il en est parfaitement sûr; car, de ses propres yeux, il l'a lu dans un livre qu'il dérobe à tous les regards, derrière le grand coffre, au grenier.

Les camarades écoutent Müller; mais c'est la figure du maître qu'ils regardent, tout prêts, soit à rire de Müller, soit à le considérer comme un puits de science, selon que le maître acceptera ou rejettera son explication. Car, avec Müller, on ne sait jamais d'avance à quoi s'en tenir; quand il dort les yeux ouverts, il répond par des coqs-à-l'âne; quand il est bien réveillé, il ne manque ni de raisonnement, ni de bon sens.

Je ne sais pas si tout le monde est fait comme moi; mais quand on m'écoute sans m'interrompre, je suis pris d'une sorte de fièvre nerveuse; je parle, je parle, sans pouvoir m'arrêter; et pour ne pas rester court, j'arrive à dire des choses que j'aurais bien mieux fait de garder pour moi. Comme le père Chanette me laissait aller sans faire aucun signe d'approbation ou d'improbation, je commençai à barboter, à chercher mes idées, et je fus sur le point d'avouer que ma vocation à moi serait d'être marin.

VI

Enfin, le père Chanette rompit le silence; il était temps. Avec une condescendance et une bonté dont je me sens tout à fait indigne, il me dit que mon explication n'est pas mauvaise et dénote du bon sens; mais qu'elle est inexacte en ce qui concerne la vocation d'Abraham. Il se met alors à m'expliquer le vrai sens du mot *vocation* dans ce cas particulier.

Quoiqu'il s'adresse à moi personnellement, je suis hors d'état de le suivre et de le comprendre. Je frémis, en revoyant, après coup, le péril épouvantable auquel je viens d'échapper. Mes cheveux se dressent sur ma tête, à l'idée de l'esclandre que j'ai été sur le point de causer. J'ai beau faire, mes idées m'entraînent malgré moi. Ma sœur Catherine sera-t-elle discrète jusqu'au bout? car elle est de moitié dans le secret de ma vocation. Je lui ai formellement promis de lui rapporter un singe, non pas un singe empaillé, comme celui qui guette un scarabée dans le cabinet de M. Waldeck, mais un singe vivant et parlant. Car j'en suis encore à croire que les singes parlent; et, au fait, pourquoi ne parleraient-ils pas? les perroquets parlent

bien. Quant aux perroquets, ceux que Catherine préfère...

Mais je m'aperçois que l'explication est terminée : premièrement, parce que l'on n'entend plus la voix du père Chanette; secondement, parce que tous mes camarades se mettent les pouces dans les oreilles, et bourdonnent comme un essaim de mouches à miel. Ils marmottent du bout des lèvres la leçon de grammaire qui devra être récitée dans trois quarts d'heure.

— Où est-ce ?

Le camarade à qui s'adresse cette question est pris d'un second accès de fou rire. Quand il s'est un peu calmé, il allonge vivement la main sur mon livre, et, avec l'ongle du pouce, trace deux entailles profondes sur la page, l'une au commencement, l'autre à la fin de la leçon.

Je m'introduis aussitôt les deux pouces dans les oreilles, et je me joins avec une sincère ardeur au bourdonnement général.

La suite à la prochaine livraison.

LA MOISSONNEUSE,

PAR K. MULLENHOFF.

Le fils unique d'une femme de Ballum (*), accusé d'un gros crime, fut reconnu coupable et condamné à mort. Dans son angoisse, la mère courut trouver le juge, qui était le comte de Schackenbourg; elle se jeta à ses pieds, et implora avec larmes la grâce de son fils, sa seule consolation, l'unique soutien de sa vieillesse. Déjà le soleil était à mi-journée. Pour se débarrasser de la femme et de ses larmes, le comte dit :

— Si avant le coucher du soleil tu peux me moissonner trois acres d'orge, ton fils aura sa liberté.

La mère alors courut aux champs; et il fallait la voir jouer de la faucille! Les andains tombaient l'un après l'autre sans qu'elle détournât ou levât les yeux. Bientôt un acre, puis un second, virent leur moisson à bas, et la dernière tige d'orge du troisième tombait au moment même où disparut le soleil. Mais, épuisée par l'excès du travail, ou suffoquée par la joie d'un succès qu'elle osait à peine espérer, la mère s'affaissa elle-même, et morte on l'emporta des champs.

Elle est enterrée au cimetière de Ballum. On y montre encore une pierre grise et moussue qui fut jadis posée sur sa tombe pour perpétuer le souvenir de la vaillante moissonneuse. Sur cette pierre est sculptée une femme avec une faucille et des gerbes entre les bras.

SÉJOUR DE MICHEL-ANGE

A CARRARE.

Nous avons dit ailleurs qu'entre les villes d'Avenza et de Massa, situées sur la rivière du Levant du golfe de Gènes, et couvertes au nord par les Alpes Apuanes, se trouve la ville de Carrare, à laquelle mène, depuis Avenza, un embranchement de chemin de fer de 5 kilomètres. Au-dessus de Carrare, les curieux vont visiter les célèbres carrières de marbre, connues des anciens, qui en tirèrent les marbres du Panthéon. Les montagnes dont on les tire ont 8 kilomètres d'étendue, et près de 800 mètres de hauteur; le tout est marbre depuis la base jusqu'au sommet.

Michel-Ange séjourna plusieurs fois à Carrare depuis 1505 jusqu'à 1521. En 1505, « la première année où Jules II me commanda son tombeau, dit-il dans une de

ses lettres, j'y restai huit mois. » Il fit marché, pour le prix de 62 ducats d'or, avec deux patrons de barques qui s'engagèrent à lui transporter à Rome 34 charges de marbres et deux figures ébauchées.

Le 1^{er} novembre 1516, Michel-Ange est de nouveau à Carrare; il donne 100 ducats d'or pour arrhes et à-compte de paiement, pour le transport au pied de la carrière de quatre grandes statues ébauchées au point où il le trouvera convenable, et quinze autres statues. L'entrepreneur s'engage à en transporter une tous les deux mois.

En 1517, on retrouve encore Buonarrotti à Carrare. Par un acte du 7 avril, il annule, de consentement mutuel avec l'entrepreneur, le contrat précédent (de 1516), et celui-ci restitue 100 ducats à Michel-Ange. La cause de cette annulation est que Léon X, peu soucieux du tombeau de son prédécesseur, a chargé Michel-Ange, malgré toutes ses réclamations, d'élever à Florence la façade de l'église San-Lorenzo.

Le 22 avril 1518, nouveau marché pour transport de marbres destinés à la sacristie de San-Lorenzo et aux tombeaux des Médicis.

Sur la petite place que représente notre gravure est la maison que Michel-Ange habitait pendant le séjour qu'il faisait à Carrare pour surveiller l'extraction des marbres. C'est à sa mémoire qu'a été élevée la petite fontaine surmontée d'une statue, de style fort peu michelangesque.



Maison habitée par Michel-Ange à Carrare. — Statue élevée à sa mémoire.

Peut-être a-t-on exagéré la perte que ces divers séjours du grand artiste à Carrare ont dû causer à l'art. On voit, dans ses divers contrats avec les entrepreneurs, que parmi les blocs de marbre transportés il y avait des statues ébauchées. Là encore Michel-Ange continuait à se servir du ciseau et du maillet.

(* Ballum est un village de la côte ouest du Sleswig, en face de l'île de Romo.

Mullenhoff dit que cette histoire lui a été communiquée par l'instituteur Hansen, de l'île de Sylt, située presque en face de Ballum.

LE DÉSHABILLÉ A LA SUZANNE

(MODE DE 1785).



Portrait par Watteau, exposé en 1878 au palais du Trocadéro.

Après le grand succès du *Mariage de Figaro*, en 1785, les costumes des principaux personnages de cette comédie devinrent à la mode : on vit paraître le bonnet à *la Figaro*, les robes à *la comtesse*, les coiffures à *la Chérubin*, et aussi le déshabillé à *la Suzanne*, qui fut adopté avec d'autant plus d'engouement que l'on venait de renoncer aux paniers, aux falbalas, aux garnitures exagérées qui avaient fait fureur au commencement du règne de Louis XVI.

Beaumarchais a pris lui-même le soin de nous décrire

le costume de *Suzanne* en tête de sa pièce : « Son vêtement des quatre premiers actes est un juste blanc à basquines, très-élégant ; la jupe de même, avec une toque, appelée depuis, par nos marchandes, à *la Suzanne*. » Si l'on y ajoute un tablier, un fichu, un chapeau à *la Figaro*, orné de fleurs, on aura le costume que le crayon si fin et si spirituel de Watteau a reproduit dans ce portrait anonyme qui figurait à l'Exposition universelle.

FAIS CE QUE TU FAIS.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 214.

VII

Au bout d'une minute, il me semble que mes deux pouces sont brûlants comme du fer rouge, et je les retire pour un instant. Je risque un coup d'œil du côté de la chaire : le père Chanette s'est assoupi, les mains croisées sur le ventre, le menton perdu dans sa cravate. Personne que moi n'a l'air de s'en apercevoir, et je garde charitablement pour moi le secret de ma découverte. Après tout, le père Chanette n'est plus jeune, et si la classe l'ennuie autant que moi, il est bien excusable de faire un petit somme. C'est autant de pris sur l'ennemi.

Au moment où je recommence à bourdonner avec une frénésie désespérée, un petit scélérat de rayon de soleil m'arrive obliquement sur la joue droite; c'est comme une caresse; je me tourne un peu pour recevoir la caresse plus en plein. Alors, le soleil, au lieu de m'effleurer seulement la joue, se pose sur l'extrémité des cils de mon œil droit. Je cligne involontairement les yeux; aussitôt, ô merveille ! entre mes cils demi-clos, j'entrevois toutes les couleurs de l'arc-en-ciel; oui, elles y sont toutes ! Communiquerai-je à mes voisins une découverte si extraordinaire ? Sans aucun doute; il y a des choses qu'on n'a pas le droit de garder pour soi tout seul. Au fait, j'attendrai la fin de la classe, ce sera plus convenable. Il me semble qu'en ce moment je fais un sacrifice héroïque, et je me flatte de l'idée qu'après tout, je vaud mieux que ma réputation. Mais, par exemple, si je pousse le scrupule jusqu'à respecter le travail de mes voisins, il ne m'est pas interdit, je pense, de renouveler sur mon œil gauche l'expérience qui m'a si bien réussi sur mon œil droit. L'expérience est faite, à mon entière satisfaction; il ne me reste plus qu'à introduire de nouveau mes pouces dans mes oreilles et à étudier ma grammaire.

VIII

Comme ma figure est tournée du côté de la fenêtre, je ne puis m'empêcher de remarquer que le ciel est d'un bleu admirable, humide, profond et transparent à la fois; il y a dans cette couleur quelque chose de fin et de soyeux qui me fait songer à la robe de satin bleu de M^{me} la comtesse de Berkheim; je veux parler de cette robe qu'elle portait dimanche dernier, à la messe, pour quêter. La fenêtre, une vraie fenêtre d'école ou de prison, s'ouvre très-haut au-dessus de nos têtes. Aussi, nous ne pouvons rien voir de ce qui se passe au dehors. Comme je suis en train de maudire très-sincèrement l'architecte qui a fait le plan de la maison d'école, et les maçons qui l'ont bâtie, je remarque sur le bleu du ciel une série de petits nuages d'argent qui ont l'air de se poursuivre. Au même moment, j'entends très-distinctement le son de la cloche du village de Freudenstein qui sonne un mariage; aussitôt je pense en moi-même : « Le vent vient de Freudenstein et passe sur le parc et les bois de Berkheim. »

Involontairement, je m'appuie sur le coude gauche et je pose ma joue sur ma main, les yeux toujours fixés sur le ciel, et songeant à cette brise qui emporte les volées de cloche de Freudenstein par-dessus les grands bois de Berkheim. J'entends pour ainsi dire le bruissement de la feuillée au sommet des grands arbres.

Quand le vent vient de Freudenstein, c'est signe de beau temps chez nous; quand par bonheur ce vent-là souffle un jeudi ou un dimanche, nous nous en allons dans le bois de Berkheim, avec mon ami Crespel, ma sœur Catherine,

mon petit frère Frantz, et leur camarade Hitmans.

Il y a là, au pied des rochers de l'Aigle, un petit coin que nous connaissons bien et où nous retournons toujours. C'est une clairière où il y a toujours, en été, des herbes qui vous montent plus haut que le genou, des plantes qui sentent bon, des myrtilles dont on se régale dans la saison, et des quantités de papillons.

Les rochers de l'Aigle coupent le vent. Aussi, il n'y a jamais que les hautes branches des arbres qui remuent avec un bruit de ruisseau quand le vent est doux, et de cascade quand il est plus fort.

Au pied des arbres, dans le bois, c'est un silence qui nous fait toujours un peu peur : aussi nous parlons tout bas comme dans une église. Dans la clairière, nous sommes chez nous; et nous ne nous gênons pas pour crier, pour rire et pour faire les fous. Crespel et moi, nous donnons la chasse aux papillons; les petits cueillent des myrtilles à pleins paniers. Hitmans, lui, comme un gros paresseux, se couche tout de son long dans l'herbe fraîche; mon petit frère va s'asseoir à côté de lui. Catherine leur raconte des histoires tout en tricotant, car on n'a jamais vu Catherine innocupée. Jeudi dernier...

IX

— Eh bien, Müller, voyons un peu cette leçon de grammaire.

Ces paroles si simples me firent autant d'effet que si l'on avait tiré un coup de canon pas loin de mon oreille. Je tressautai sur mon banc, et mon livre tomba par terre; je jetai un regard suppliant à la pendule, mais la pendule marquait impitoyablement onze heures. Ainsi, je venais de passer près d'une heure dans les bois de Berkheim.

— Tu ne sais pas ta leçon ? me demanda le père Chanette d'une voix lente.

— Non, monsieur Chanette, répondis-je en baissant la tête.

— Tu étais trop sage, reprit le brave homme en fronçant les sourcils, j'aurais dû me douter de quelque chose. Gageons que tu ne l'as même pas lue, cette leçon.

— Non, monsieur Chanette, répondis-je d'une voix faible et indistincte.

Le père Chanette, avec une lenteur effrayante, tira son mouchoir et essuya les verres de ses lunettes. Quand il les eut bien essuyés, il me regarda par-dessus; c'était effrayant, parce que dans ce cas-là ses yeux se rapetissaient et devenaient tout luisants. Ensuite, il ouvrit solennellement le cahier où il inscrivait nos méfaits, et établit mon compte sur un papier à part.

Un murmure étouffé courut à travers les bancs. Chacun communiquait ses réflexions à son voisin sur la punition exemplaire qui allait m'être infligée.

Le père Chanette produisit avec sa langue ce petit claquement que nous connaissions si bien, et le silence se rétablit tout de suite.

X

— Lève-toi, me dit-il d'un ton bref.

Je me levai.

— Écoute-moi bien.

Je croisi mes bras sur ma poitrine. Oh ! comme mon cœur battait fort ! Le silence était si profond que j'entendais bien loin, bien loin, du côté de la Mulotière, une poule qui criait, toute fière d'avoir pondu un œuf. Était-ce dans le fenil qu'elle avait pondu ou bien dans une haie ? parce que quelquefois les poules, quand elles sont toutes jeunes...

— Tu m'écoutes, n'est-ce pas ?

Je serrai fortement mes bras contre ma poitrine, et avec une énergie désespérée je repoussai les images de haies,

d'arbres, de grandes herbes, que le cri de cette maudite poule avait évoquées en moi.

— Oui, monsieur Chanette, répondis-je d'une voix tremblante.

— Je t'ai pardonné le mois dernier, reprit-il, en parlant avec une tristesse qui me perça le cœur, parce que j'ai cru que tu avais du courage et que tu ferais des efforts pour te montrer reconnaissant. Je me suis trompé. Ce mois-ci commence encore plus mal que l'autre n'a fini. Lundi, tu as fait des bonshommes sur ton cahier d'écriture, au lieu de copier le modèle...

C'était vrai : j'avais dessiné des navires copiés sur la girouette de M. Conrad ; et j'y avais ajouté de mon crû des soldats qui tiraient des coups de fusil, et des matelots qui grimpaient dans les cordages.

— Mardi, tu n'as pas pris l'énoncé des problèmes, et tu es revenu le soir sans avoir même l'air de te douter que tu avais des problèmes à faire dans l'entre-classe.

C'était encore vrai ; et même, ce jour-là, j'avais taché ma veste en tripotant du mastic que les vitriers avaient laissé traîner. J'avais passé tout mon temps à modeler des figures et des fleurs.

— Enfin, aujourd'hui, mercredi, tu n'as même pas lu ta leçon de grammaire. Il faut que tout cela finisse, et que tu apprennes à faire chaque chose en son temps. C'est pourquoi demain, jeudi, tu viendras ici le matin de neuf heures à onze, et le soir de deux heures à cinq.

Aussitôt après qu'il eut prononcé cette terrible sentence, mes camarades commencèrent à réciter la leçon de grammaire, et je m'abandonnai à mes tristes réflexions.

XI

Vous tous qui avez été écoliers, je fais appel à vos souvenirs. Vous rappelez-vous comme on est désorienté quand on ne fait pas la même chose que ses camarades, qu'il s'agisse de jouer ou de travailler ?

Un jour de l'été précédent, mon père m'avait dispensé d'aller à l'école, en l'honneur d'un de mes oncles qui habite Paris, et qui vient très-rarement en Alsace. Le matin, en me réveillant, j'étais comme fou de joie à l'idée de cette longue journée que j'allais passer sans rien faire. On était resté très-longtemps à table, et j'avais regardé plus d'une fois la porte avec impatience. Comme mes parents désiraient s'entretenir avec mon oncle, on nous avait rendu notre liberté, à Catherine, à Frantz et à moi.

Aussitôt libres, nous nous étions sauvés à la clairière de l'Aigle.

Le temps était très-beau ; nous avions de l'herbe pour nous rouler, des fleurs à cueillir, et des myrtilles à récolter, et des papillons à nous rendre fous ; je n'en ai jamais tant vu de ma vie, c'était comme un fait exprès. Mais, sans oser nous le dire encore, nous sentions qu'il nous manquait quelque chose pour être tout à fait heureux. Frantz et Catherine regrettaient leur gros Hitmans, et moi, sans Crespel pour m'émoustiller, je ne poursuivais les papillons que par acquit de conscience.

Frantz fut le premier à dire nettement et franchement qu'il s'ennuyait. Par amour-propre, je lui faisais des raisonnements pour lui prouver que nous nous amusions comme des fous. « Oui, oui, disait gentiment le pauvre petit, je sais bien que nous nous amusons beaucoup, mais je m'ennuie un peu tout de même. » Catherine ne disait rien ; mais je voyais bien à sa mine qu'elle s'ennuyait aussi, et encore avait-elle la ressource de tricoter ! Quant à moi, je suis sûr que je m'ennuyais à moi tout seul au moins autant que les deux autres à la fois. Je proposai d'aller à la rivière ; mais là encore il nous manquait quelque chose. Je n'eus, ce jour-là, le cœur tout à fait satisfait que quand les

camarades sortirent de classe, et que Crespel et Hitmans vinrent nous rejoindre.

XII

Mais si l'on s'ennuie de jouer lorsque les autres travaillent, on s'ennuie bien plus d'être enfermé pour travailler à l'heure où les autres courent les champs et jouent en toute liberté.

C'était la première fois que le père Chanette me mettait en pénitence un jeudi. Je ne me figurais donc pas combien une salle d'école est froide à l'œil et au cœur, combien elle est triste et silencieuse quand les écoliers sont partis. Tout me parlait de mes camarades absents et de l'animation des jours de classe : les taches d'encre sur les murs, les entailles des tables, les noms profondément gravés dans le bois, les débris de plumes que le balai n'avait pu atteindre dans les érevasses et dans les fentes du carrelage ; une bille surtout qui était à la place de Crespel me causa une émotion si pénible que j'en avais le cœur tremblant et les yeux humides.

Le père Chanette ne me fit point de reproches ni de remontrances ; il m'avait dit la veille tout ce qu'il avait à me dire. Seulement, il prit la peine de m'expliquer ce que j'aurais à faire, m'affirmant qu'il ne m'en voulait pas, qu'il me punissait pour mon bien, qu'il me donnait occasion de réparer le tort que je m'étais fait dans l'esprit des autres, et de regagner ma propre estime. Si je prenais les choses vaillamment, comme doit les prendre un homme de cœur, je sortirais de l'école, après avoir subi ma peine, le cœur plus content, la conscience plus tranquille.

De sa plus belle écriture, il traça sur le tableau les paroles suivantes : *Fais ce que tu fais !* me recommandant de les copier pour ma page d'écriture. Je ne ferais pas mal non plus de me les rappeler toutes les fois que je serais tenté de penser aux bois, aux prés, aux champs, aux papillons, et surtout à mes camarades, qui allaient passer leur journée à courir en liberté !

— Pauvre petit, me dit-il en me posant doucement la main sur l'épaule, avant de refermer la porte sur moi, tu me trouves peut-être bien sévère et bien dur en ce moment ; c'est parce que ton cœur est gonflé de chagrin et peut-être rempli d'amertume. Quand tu seras plus calme, tu réfléchiras, et tu comprendras que tu ne dois pas m'en vouloir ; car moi, ce n'est pas parce que je t'en veux que je te prive de tes plaisirs. Quand tu seras un homme, tu verras comme nos moindres fautes se retournent contre nous, et avec quelle cruauté elles nous punissent. Tu n'as pas encore assez de vaillance pour te corriger toi-même et pour travailler ton âme ; car je sais que tu pêches surtout par faiblesse, et non pas par méchanceté. Tu te souviendras de la journée d'aujourd'hui quand tu seras tenté de réviser et de remettre au lendemain ce qu'il faut faire le jour même. Travaille de ton mieux, mon enfant ; d'abord, le temps te paraîtra moins long, et puis, je te le prédis à coup sûr, tu seras heureux d'avoir réparé ta faute.

La suite à la prochaine livraison.

ÉCOLE D'ÉPIEURE.

L'école d'Épieure (dans l'antiquité) n'a jamais formé un orateur ou un citoyen.

SAINTE-BEUVE.

LE SOMERSET.

En Angleterre, on donne ce nom au saut cubistique ou culbute. On prétend que le mot date du règne de Jacques I^{er}, qui avait pour favori Robert Carr, comte de Somerset, très-habile en cet exercice. Mais il paraît bien

que *somerset* est une forme corrompue pour *somersault*, qui lui-même est une altération du mot *soubresaut*, lequel dérive du *soprasalto* des Italiens.

Ce divertissement était d'ailleurs d'une origine beaucoup plus ancienne en Angleterre. Les jongleurs se livraient à ces tours d'agilité pour égayer les princes saxons et les rois normands; ils parcouraient les campagnes, s'arrêtant dans les manoirs et s'y donnant en spectacle. Quelquefois ils allaient chevauchant, pour faire encore mieux briller leur souplesse.

On lit dans les chroniques qu'un jour le roi Édouard II (quatorzième siècle) se divertit considérablement à voir un de ces bouffons qui courait devant lui et qui, de temps en temps, sautait de cheval en faisant ses culbutes. Le roi lui fit compter 20 schillings.

M. Depping fait observer que le goût très-vif de la noblesse anglaise pour ces exercices a été cause d'une singulière méprise. Dans les miniatures d'anciens manuscrits (treizième et quatorzième siècle), on voit la fille d'Hérodiade, Salomé, faire le *somerset* devant Hérode pour obtenir du roi la tête de saint Jean-Baptiste.

Dans plusieurs bas-reliefs de cathédrales, on a aussi représenté Salomé dansant la tête en bas et les pieds en l'air. L'Écriture sainte dit simplement qu'elle dansa (*).

LA PASSION DE LA CHASSE

CHEZ LES SOUVERAINS.

J'ai toujours pensé que si les rois sont si passionnés pour la chasse, c'est surtout parce que, pendant qu'ils courent à travers les bois, ils n'ont pas à soutenir l'assaut de leurs ministres, des solliciteurs, et quelquefois de leur propre famille. On cite, dans notre histoire, des anecdotes assez tristes, où l'on voit cette hâte de souverains à fuir les affaires pour poursuivre des sangliers ou des cerfs, aux heures mêmes où de leur absence pouvaient dépendre la destinée de leur couronne et celle de la nation. Quoi qu'il en soit de cette supposition, il est certain que la passion de la chasse a presque toujours été, ou est devenue, chez beaucoup de rois, singulièrement irrésistible. En voici un exemple :

Don Carlos III, fils de Philippe V, avait coutume de courir le cerf ou le sanglier huit heures par jour. Son confesseur crut devoir lui interdire ce plaisir-là, au moins pendant les dimanches et les fêtes. Ce fut une grande privation pour le roi, les fêtes, en ce temps-là, et surtout en Espagne, étant fort nombreuses; il chercha et trouva un moyen de se soustraire, autant que possible, à cette sévère épreuve. Il faisait venir devant les fenêtres de son palais des cages remplies de toutes sortes d'oiseaux; on ouvrait les portes de ces cages à son signal, et alors il tirait pendant de longues heures contre les pauvres volatiles: c'était une tuerie plutôt qu'une véritable chasse, et c'est aussi ce qu'on peut dire de la plupart de ces prétendues chasses qui se font dans beaucoup d'enclos.

SŒUR ET FRÈRE.

Voici ce que M^{lle} de Condé (2) écrivait à propos de son frère le duc de Bourbon, qu'elle appelait le *petit*, bien qu'il fût plus âgé qu'elle :

« Depuis mon enfance j'aime le *petit*. A quatre ans je ne savais sûrement pas pourquoi je l'aimais; mais cepen-

dant cela existait. La preuve en est que ses chagrins m'étaient plus sensibles que les miens; que je souffrais ses petits caprices et ses petites humeurs sans jamais m'en plaindre, de peur qu'il ne fût grondé; que même il me battait quelquefois, emporté par la vivacité, et que, quand on s'en apercevait, je disais pour l'excuser que ce n'était pas sa faute, qu'il ne l'avait pas fait exprès, et je pleurais du chagrin qu'on lui faisait à cause de moi. Nous avions une gouvernante qui avait plus de faiblesse pour moi que pour lui, et qui me gâtait: je me souviens parfaitement que je lui savais mauvais gré de ne pas mieux aimer le *petit*. Quand le *petit* me marquait de l'amitié, qu'il me caressait, je me sentais toute contente. Depuis ce temps, j'ai toujours été la même pour lui, et lui m'a toujours aimée aussi, et ne m'a plus battue. Il s'est marié à quatorze ans (1), et a été son maître à quinze. Je suis restée dans le couvent jusqu'à douze ans: après cette époque, les plaisirs, la mauvaise compagnie, ses courses perpétuelles, rien ne lui a fait oublier sa *bonne* (2); il aime à la voir, il l'embrasse de tout son cœur, il lui trouve des qualités qu'il aime; elle est même aimable, selon lui. Il ferait beaucoup pour elle dans des occasions importantes; il aime à s'occuper d'elle quand il ne la voit pas... Je l'aime bien tendrement, ce *petit*; les sacrifices pour lui ne me coûteraient rien. »

JAUJAC

(ARDÈCHE, ARRONDISSEMENT DE LARGENTIÈRE).

Voici une petite ville qui n'a pas d'histoire, ou du moins si son nom se trouve dans les documents et mémoires historiques, il ne l'est qu'en passant. On peut supposer que, comme toutes les localités du Vivarais, elle put et dut souffrir plus ou moins des affreuses guerres de religion qui dévastèrent ce pays; mais les détails manquent à ce sujet. On trouve dans le voisinage quelques constructions et quelques ruines qui n'ont pas assez d'importance pour que les archéologues aient pris la peine d'en parler de manière à intéresser. Un grand dictionnaire géographique du dix-huitième siècle s'exprime à propos de cette ville dans les termes suivants, dont la banalité égale la sécheresse: « Jaulnac ou Jaujac, dans le Vivarais, en Languedoc, diocèse et recette de Viviers, parlement de Toulouse, généralité de Montpellier, intendance de Languedoc. On y compte 242 feux. Son terroir abonde en pâturages excellents. »

Il faut dire qu'on ne voyageait guère pour son agrément au siècle dernier; sans quoi on aurait pu ajouter à cette maigre notice quelques traits pittoresques; le pays les mériterait. Aujourd'hui, les routes sont nombreuses et commodes dans le Vivarais (qui a formé le département de l'Ardeche). Le touriste et le peintre peuvent s'y promener; les sites y abondent, et il en est dont la grandeur est bien faite pour frapper les regards et l'imagination d'un artiste.

Les montagnes qui entourent Jaujac dépendent de la chaîne des Cévennes méridionales, et font à ces modestes habitations un cadre grandiose. Il n'est pas jusqu'à ce pont en mauvais état qui, par sa forme, ses ouvertures et sa couleur, n'ajoute à l'effet du tableau. Ces berges, ou plutôt ces falaises à pic, sont des basaltes du plus curieux effet. A une époque préhistorique, quand toute cette partie de la France était tourmentée et soulevée par le feu souterrain, un volcan vomit dans la vallée des basaltes en immense quantité. L'eau est venue ensuite modifier le travail du feu et donner au paysage un caractère tout particulier. Si l'on suit les bords de la rivière ou plutôt du torrent qui passe

(1) Évangile de saint Marc (chap. VI, vers. 22 et suiv.).

(2) Morte en 1824 supérieure d'un couvent fondé sur l'emplacement du palais du Temple, à Paris.

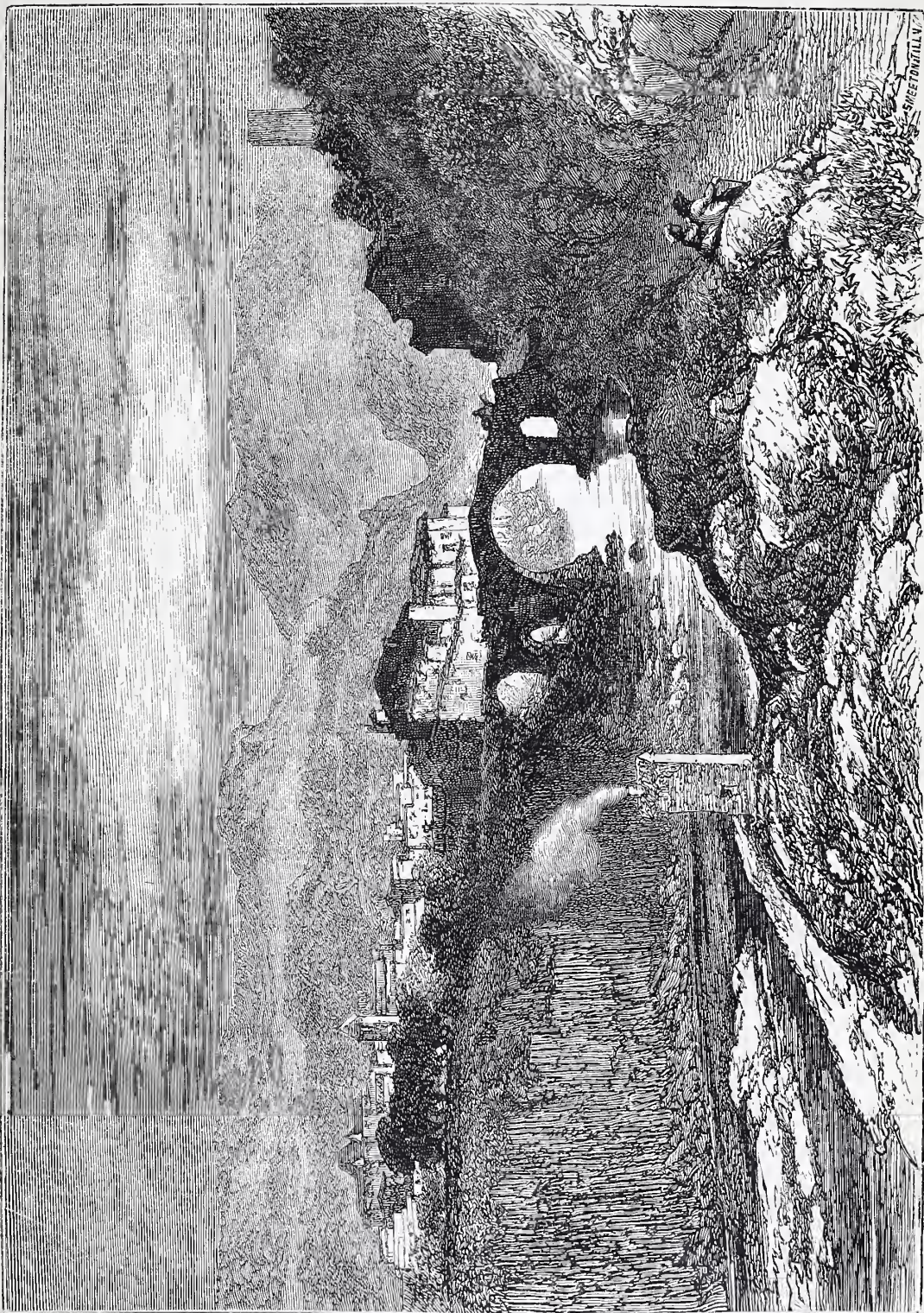
(1) Le duc de Bourbon épousa, à cet âge, en 1770, Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans.

(2) Il appelait ainsi sa sœur.

sous le pont, et qui a l'air si tranquille et si inoffensif en ce moment, on voit, pendant près d'une lieue et demie, le lit étrange qu'il s'est creusé en rongant et minant les laves sorties du volcan et déversées dans toute la vallée. Il en est résulté une colonnade basaltique dont la hauteur va

par endroits jusqu'à cent cinquante pieds. En face des basaltes, de l'autre côté du torrent, se dressent en masses pittoresques des escarpements granitiques de la même hauteur.

Aujourd'hui, le volcan est éteint, ou du moins profondément endormi. L'antique cratère, qu'on appelle la *Coupe* de



Jaujac. — Dessin de J.-B. Laurens.

Jaujac, est couvert, ainsi que ses flancs, d'une magnifique forêt de châtaigniers, image verdoyante et puissante de la vie sur ce sol qui, pendant un nombre incalculable de siècles peut-être, a produit la dévastation et la mort. Au pied de la montagne volcanique jaillit une source minérale chargée d'acide carbonique. Le sous-sol est de formation houillère ;

les montagnes qui entourent le cratère sont de granit. On extrait aussi du sol du plomb sulfuré.

Le torrent de Jaujac s'appelle l'Alignon ou le Lignon. Il se jette à peu de distance de Jaujac dans l'Ardèche. La partie de son cours qui se trouve entre Jaujac et l'Ardèche est la plus curieuse : c'est celle où l'on voit ce gigantesque

défilé de basaltes et de granit. Du reste, aux laves vomies par le cratère de Jaujac se sont ajoutées à l'origine celles d'un autre volcan voisin, la Gravenne de Souhiof, qui se dresse à une petite distance du confluent de l'Ardèche et du Lignon. Au pied de ce volcan jaillit, comme au pied de la Coupe de Jaujac, une source minérale chargée d'acide carbonique.

Il faut se garder de confondre le Lignon de Jaujac avec le Lignon célébré dans les romans d'Honoré d'Urfé. Ce dernier s'appelle aujourd'hui le Lignon du Nord (département de la Loire). Il prend sa source dans les montagnes du Forez, et se jette ou plutôt se perd dans la Loire au-dessous de Feurs, après un cours de douze à treize lieues dans une vallée aux frais ombrages, aux riants paysages, aux sites pittoresques bien faits pour inspirer le romancier.

Il y a encore le Lignon du Sud dans la Haute-Loire, qui se jette dans la Loire au hameau de Confolent, au sud de Monistrol. Les gorges profondes qu'il traverse donnent au paysage une majesté sévère.

NOTES SUR LA PRONONCIATION FRANÇAISE.

Suite. — Voy. p. 7, 42, 79, 114, 150, 182.

L'O. —

L'o est rond comme le monde,

dit un ancien poète.

Nous avons peu de finales en *o*, tandis qu'elles abondent dans la langue italienne ; je ne citerai pour exemple que les premiers vers de la *Jérusalem délivrée* :

Canto l'armi pietose e l' capitano
Che l' gran Sepolcro libero di Cristo.
Molto egli opro col senno, e con la mano, etc.

Un son analogue à celui de notre voyelle *o* est indiqué dans notre langue par diverses combinaisons d'autres lettres, au par exemple : *autre* se prononce à peu près comme *nôtre*.

Chacun, d'ailleurs, connaît la différence qui existe entre la prononciation de l'*o* profond et grave et de l'*o* ouvert. Le plus souvent l'orthographe indique cette différence en mettant sur l'*o* grave un accent circonflexe, comme dans *hôte* ; cependant cette règle n'est pas absolue : combien n'avons-nous pas de mots où l'*o* se prononce grave et profond quoiqu'on ne le surmonte point d'un accent circonflexe ; par exemple, *os*, *oser*, *chaos*, *météore*, *Saint-Jean de Losne*, *explosion* ; et, par contre, combien d'*o* accentués se prononcent comme s'ils étaient ouverts ; par exemple, dans *Pentecôte*, *aumône*, *hôtel*, etc. C'est encore là une des bizarreries de notre orthographe soi-disant étymologique.

Ce qu'il est bon d'observer, c'est que la prononciation de notre *o* simple n'est pas décidée depuis bien longtemps. Voici ce que dit Vaugelas à ce sujet : « Il est vrai qu'on a fort longtemps prononcé en France l'*o* simple comme s'il y eût en un *u*, comme *chouse* pour *chose*, *foussé* pour *fossé*, *arroiser* pour *arroser*, et ainsi plusieurs autres ; mais depuis dix ou douze ans ceux qui parlent bien disent *arroser*, *fossé*, *chouse*. » Ronsard n'hésitait pas à faire rimer *chouse* avec *jalouse* :

Mais la main des dieux *jalouse*
N'endura que telle *chouse*
Suivit son train régulier.

La mode cependant n'en dura guère. Chifflet raconte à ce sujet une assez jolie anecdote : « J'ai vu le temps, dit-il, que la France étoit pleine de *chouses* ; tous ceux qui se piquoient d'être diserts *chousoient* à chaque période ; et je me souviens qu'en une belle assemblée un certain lisant hautement ces vers :

Jetez-lui des lys et des roses,
Ayant fait de si belles choses,

quand il fut arrivé à *chouses*, il s'arrêta, craignant de faire une rime ridicule ; puis, n'osant démentir sa nouvelle prononciation, il dit bravement *chouse*. Mais il n'y eut personne de ceux qui l'entendirent qui ne baissât la tête pour rire à son aise sans lui donner trop de confusion. Enfin le pauvre *chouse* vint à tel mépris que quelques railleurs disoient que ce n'étoit plus que la femelle d'un chou. »

Le voisinage de l'*o* avec certaines lettres de l'alphabet peut modifier sa prononciation d'une façon très-remarquable : insistons-y quelque temps.

Nous avons déjà signalé ce fait que le rapprochement de l'*a* et de l'*o* donne quelquefois lieu à la chute de l'une ou l'autre de ces deux voyelles : ainsi, *Laou*, *paon*, se prononcent *Lan*, *pan*, tandis que *taon* se prononce *ton*.

Le groupe *oe* donne à son tour plusieurs sons fort différents l'un de l'autre : comparez simplement les mots *poétique* et *poète*, *Arsinoé* et *moelle*. Autrefois ce groupe orthographique servait le plus souvent à noter le son que nous indiquons aujourd'hui par *oi* : ainsi dans les mots *boîte*, *coiffe*, etc., que l'on écrivait *boëte*, *coëffe*, etc. Cette ancienne façon d'écrire ne nous est guère restée que dans le mot *poêle* et ses composés, que nous prononçons *poile*, *poilon*, sans hésiter.

La tendance à exprimer dans la prononciation toutes les lettres écrites dans l'orthographe fait que nous décomposons aujourd'hui en deux syllabes cette ancienne diphthongue *oe*. Ainsi le mot *poète* comptait pour deux syllabes seulement dans les auteurs du début du dix-septième siècle, et le mot *Noël* pour une ; on prononçait probablement ce dernier mot *Noil*, en faisant à peine sentir l'final. C'est ainsi que Gresset l'a fait encore dans son *Vert-Vert* :

Tous les Noël's anciens et nouveaux.

Il semble, d'ailleurs, que la prononciation ancienne du mot *noël* dans le sens d'hymne ait quelque peu différé de celle du mot *Noël* dans le sens de fête religieuse. Voici une remarque de Pasquier où cette différence se manifeste jusque dans la manière d'orthographier :

« Dans ma jeunesse, dit-il, c'étoit une coutume que l'on avoit tournée en cérémonie de chanter tous les soirs, presque en chaque famille, des *noels*, qui étoient chansons spirituelles faites en l'honneur de Nostre-Seigneur, lesquelles on chante encore en plusieurs églises, pendant que l'on célèbre la grand'messe, le jour de *Noël*, lorsque le prestre reçoit les offrandes. »

Lorsque dans l'orthographe les lettres *o* et *e* sont rapprochées l'une de l'autre, *œ*, leur valeur dans la prononciation se réduit généralement à celle d'un *e* simple, par exemple dans *(Eu)one*, *bœuf*, etc. Le mot *œil* et ses composés, *œillet*, *œillade*, etc., font cependant exception ; la présence de l'*i* modifie la prononciation d'une façon singulière, et on prononce *œuil*, *œillet*, quoiqu'on ait essayé, vers la fin du seizième siècle, d'introduire la prononciation *eil*, comme dans ces vers de Bertaut :

Je n'ai vu qu'à regret la clarté du soleil,
Depuis qu'en soupirant j'éloignai ce bel œil.

Cette tentative ne réussit pas, et l'on maintint l'ancienne prononciation. Cela est bien prouvé, entre autres exemples, par la rime d'*œil* avec *cercueil* dans le curieux dicton suivant, qui est du seizième siècle :

Par l'œil, par l'oreille et l'épaulle,
Dieu a frappé trois rois en Gaule ;
Par l'épaulle, l'oreille et l'œil,
Dieu a mis trois rois au cercueil ;

Par l'espaule, l'œil et l'oreille,
Dieu a puni par grand merveille
Antoine, François et Henri,
Qui s'étoient bandés contre lui. (1)

Nous avons déjà eu l'occasion d'insister, à propos de la diphthongue *ai*, sur l'ancienne prononciation de *oi*, et de raconter la longue lutte des *François* et des *Français*. Dans tous les mots où la syllabe *oi* est restée actuellement avec le son propre que nous lui donnons dans *moi*, *loi*, par exemple, la prononciation ancienne n'était pas identique à la nôtre : on disait probablement *oé*; *étoiles* devait se prononcer *étoèles*; *miroir* se disait *miroér*.

Ainsi, Marguerite, sœur de François I^{er}, reine de Navarre, fait rimer sans difficulté *étoiles* avec *damoyelles* :

Allez où sont dames et *damoyelles*,
Comme un soleil au milieu des *étoiles*.

Au dix-huitième siècle, Jean-Jacques Rousseau attaqua la rime d'*angoisse* et *tristesse*; mais l'abbé Petit, curé de Montchauvet en Normandie, l'illustre auteur de *David et Bethsabée*, défendit hardiment cette rime qu'il avait employée. Elle est restée en usage jusqu'à nos jours, et un auteur tout à fait contemporain n'a pas hésité à se servir d'un droit appuyé plutôt sur la tradition ancienne que sur l'état actuel de la prononciation :

Ah! les étoiles éternelles
Nous attirent comme un aimant,
Avec leurs étranges prunelles
De topaze et de diamant!
Où vont silencieusement,
Trouant la nuit aux sombres toiles,
Ces abeilles d'or essaimant?
— Ne regarde pas les étoiles!

Car ces mystiques sentinelles
Versent dans nos cœurs le tourment
De l'infini qui luit en elles.
Nous qui vivons nous consumant
Parmi les rêves d'un moment,
Cela nous fait froid dans les *moelles*.
Qui veut vivre tranquillement
Ne regarde pas les *étoiles*.

On remarquera que ces deux couplets d'une ballade sont faits tout entiers sur deux rimes seulement, la rime en *ment* et la rime en *elles* ou *oiles*, que l'auteur a cru pouvoir accepter. *La suite à une autre livraison.*

COMMERCE ET MARINE EN NORMANDIE

AU SEIZIÈME SIÈCLE.

SOIE. — POTERIE. — IMPRIMERIE. — DRAPS. — ARTICHAUTS.
TABLEAUX. — COMESTIBLES. — MARINE.

La fabrication des tissus de soie était très-florissante en Normandie vers la fin du seizième siècle.

« Un arrêt du Parlement constate, dit M. Gosselin, qu'à la date du 10 mars 1581 il existait à Rouen plus de deux mille cinq cents tisserands en soie établis. »

Quelques années plus tard, en 1604, au moment où Corneille allait naître, un passementier de Rouen, nommé Charles Benoist, associé à un Languedocien, Isaac Mayaffre, entreprit, non sans succès, d'élever le ver à soie, et demanda au roi Henri IV l'autorisation d'établir une magnanerie dans une maison appartenant à Messieurs de la ville. Mais « Messieurs de la ville », qui pour la plupart étaient des fabricants de toiles de lin, firent tout ce qu'ils purent

(1) C'est un dicton protestant du temps des guerres de religion. Il fait allusion à Henri II, roi de France, qui mourut d'un coup de lance dans l'œil; François II, son fils, qui mourut d'un abcès dans l'oreille; et Antoine, roi de Navarre, mort d'une blessure à l'épaule.

pour empêcher l'industrie nouvelle de s'établir parmi eux. Les mûriers étaient, paraît-il, fort nombreux alors dans la contrée; les propriétaires refusèrent de donner les feuilles de leurs arbres, même pour argent. Ce fut, comme on voit, une véritable coalition.

C'est alors qu'un Flamand, Jehan van der Veken, s'avisait d'établir à Darnetal, près de Carville (à 3 kilomètres de Rouen), une vaste pépinière de mûriers dont il confia la culture à Simon Legal, qu'il avait fait venir de Nîmes.

N'omettons pas qu'au milieu de ces documents sur les différentes industries rouennaises, Gosselin a recueilli de très-curieux détails sur la fabrication des poteries. Peut-être les amateurs des vieilles faïences rouennaises nous sauront-ils gré de les mettre sur cette voie.

L'imprimerie en caractères fut importée à Rouen en 1488.

Au commencement du dix-septième siècle, une grande agitation et de grands troubles éclatèrent dans l'industrie drapière par suite de l'introduction du moulin à fouler, qui, rien que dans la ville de Rouen, non compris la banlieue, réduisit à la plus affreuse misère sept mille foulonniers à la main et au pied.

La machine fut proscrite; mais, les drapiers des autres villes de France l'ayant adoptée, les drapiers rouennais se virent bientôt dans l'impossibilité de rivaliser avec eux, et leur industrie ne tarda pas à languir. Il fallut donc bien réhabiliter la machine à fouler. Grâce à son adoption, la draperie rouennaise se remit en état de lutter contre ses rivaux.

Rouen est une des villes de France les plus renommées aujourd'hui pour sa culture maraîchère; mais il en était de même dès le seizième siècle.

Ainsi, l'on sait que les artichauts ne furent introduits en France que dans les premières années du seizième siècle. Eh bien, voilà que, le 22 avril 1588, Pierre Danyel, jardinier en la paroisse Saint-Gyre de Répainville, vend à Denis Trémol, marchand fruitier, « tous les artichauts qui croîtront cette année dans son jardin nommé Lapyé, sis audit Saint-Gyre de Répainville, et ce à raison de dix sols la douzaine, composée de quatorze artichauts. » Et le 26 octobre suivant, il vend encore au même, et par le même prix de dix sols, « deux cents douzaines d'artichauts à compter quatorze pour douze. »

Il existait dans cette vieille ville normande une industrie bien inattendue : c'était celle du « nommé Henry Tillieu, fabricant de tableaux à l'huile et à la détrempe. » Il occupait à cette fabrication un assez grand nombre d'ouvriers, et il expédiait ses produits, par marine, à toute l'Europe.

Voici un autre document qui a sa valeur.

André Bracas de Villards, récemment nommé gouverneur du Havre, voulut offrir un festin aux autorités de la ville; mais il ne put trouver qu'à Rouen un rôtisseur capable de faire les choses avec assez de munificence.

Acte fut passé par-devant notaire en ces termes :

« Du 20 août 1584. — Andrieux de Lyvey, rôtisseur-cuisinier à Rouen, paroisse Saint-Pierre l'Honoré, s'oblige envers messire André de Villards, lieutenant et gouverneur pour le roy au Havre-de-Grâce, à livrer audit seigneur, audit lieu du Havre, pour le souper du mercredi 22 courant, heure de midi, savoir : deux cochonnets, quatre courricurs, quatre panneaux, deux levraux, deux marquassins, huit perdreaux, douze tourtres, douze cailles, quatre petits poulets d'Inde, deux oisons gras, douze beccasines, huit ramcaux, quatre lapins de garenne, quatre levraux francs, quatre guelinottes à fleur, un chevreuil, quatre cercelles, douze petits poulets, et douze petits pingeonneaux, le tout pour le souper dudit jour mercredi.

» Et pour le dîner du lendemain, semblable nombre et

quantité de viandes, le tout lardé et accommodé, prêt à mettre en broche.

» Le tout moyennant le prix de 50 escus 2 tiers. Et s'il ne pouvoit fournir lesdits marquassins, il sera déduit 2 escus de la somme ci-dessus. »

Mais passons aux documents sur le commerce maritime.

Le petit port de la Bouille était habité par d'intrépides armateurs qui s'en allaient commercer et pirater sur tous les points du globe.

En 1542, Richard Simon et Thomas Buisson revenaient sur le navire *la Madelaine* des côtes de Guinée, armés en guerre, avec une riche cargaison.

De retour à la Bouille, ils en repartirent incontinent pour les Indes. Mais ils firent en mer la rencontre d'un riche navire espagnol qu'ils attaquèrent et pillèrent. Or, ne voilà-t-il pas que le navire appartenait à l'empereur *Charles d'Autriche* ! Il fallut, pour apaiser cette affaire, l'intervention du roi de France ; les armateurs de la Bouille furent dépossédés de tous leurs biens et bannis du royaume.

On peut voir aussi, par l'aventure d'un riche bourgeois de Rouen, nommé Michel Durand, quelles étaient les

mœurs maritimes d'alors, et la belle justice, suivant l'expression de Scapin, qui régnait en pleine mer.

CHANT

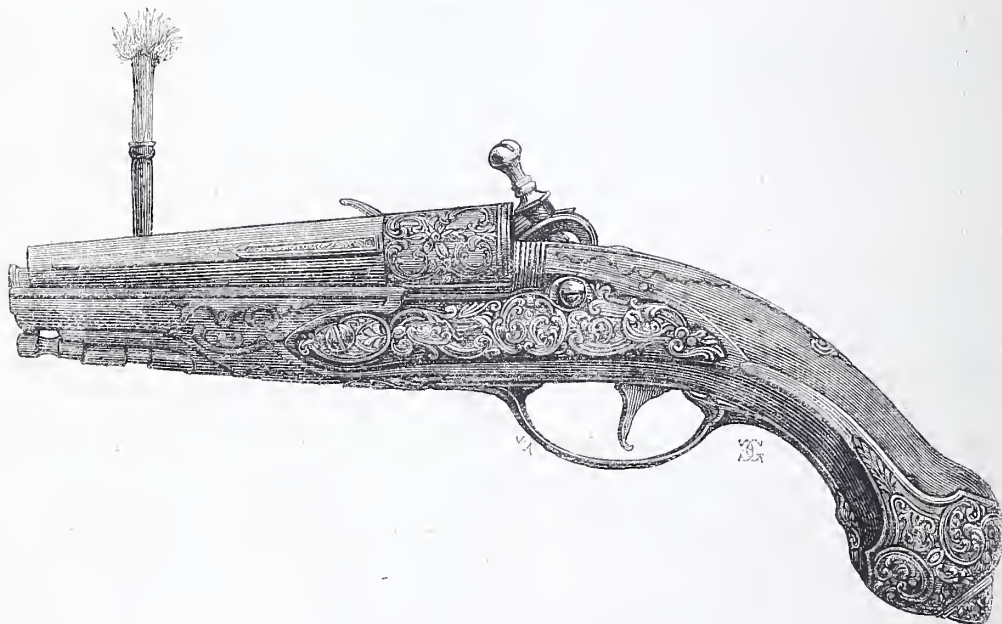
EN L'HONNEUR DES MORTS DES THERMOPYLES,
PAR SIMONIDE (1).

Ceux qui sont morts aux Thermopyles ont un sort glorieux, une belle destinée, la tombe pour autel, le souvenir au lieu de lamentations, et des éloges en place de deuil. L'épithète des *hommes braves*, ni la mousse envahissante, ni le temps qui dompte tout, ne l'obscurciront.

Dans leur chambre souterraine est venue habiter la gloire de la Grèce ; et Léonidas, le roi de Sparte, en témoigne par l'ornement sublime et la renommée éternelle de vertu qu'il a laissée.

PISTOLET-BRIQUET DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Parmi les ustensiles dont l'usage, comme celui des mouchettes, a presque entièrement disparu, il faut citer le bri-



Pistolet-Briquet du dix-huitième siècle. (Collection de M. Henry.)

quet, remplacé partout aujourd'hui par les allumettes chimiques. Bien avant qu'on les eût inventées, on avait imaginé un grand nombre de briquets dont la construction reposait sur divers principes scientifiques ; mais aucun n'avait réussi à remplacer tout à fait l'ancien instrument incommode désigné le plus souvent sous le nom de *fusil* ou *foisil* (de l'italien *foçile*, caillou), qui consistait en un morceau d'acier dont la percussion sur un silex faisait jaillir des étincelles communiquant le feu à des matières très-inflammables, telles que l'amadou, le bois pourri, le papier, le vieux linge brûlé, etc. Cette sorte de batterie perfectionnée fut appliquée, vers 1685, au mousquet, et lui donna alors son nom de fusil.

On rencontre assez communément, dans les collections, d'anciens briquets ayant la forme des batteries de fusil ; mais les *pistolets-briquets* semblables à celui que représente notre gravure sont très-rares.

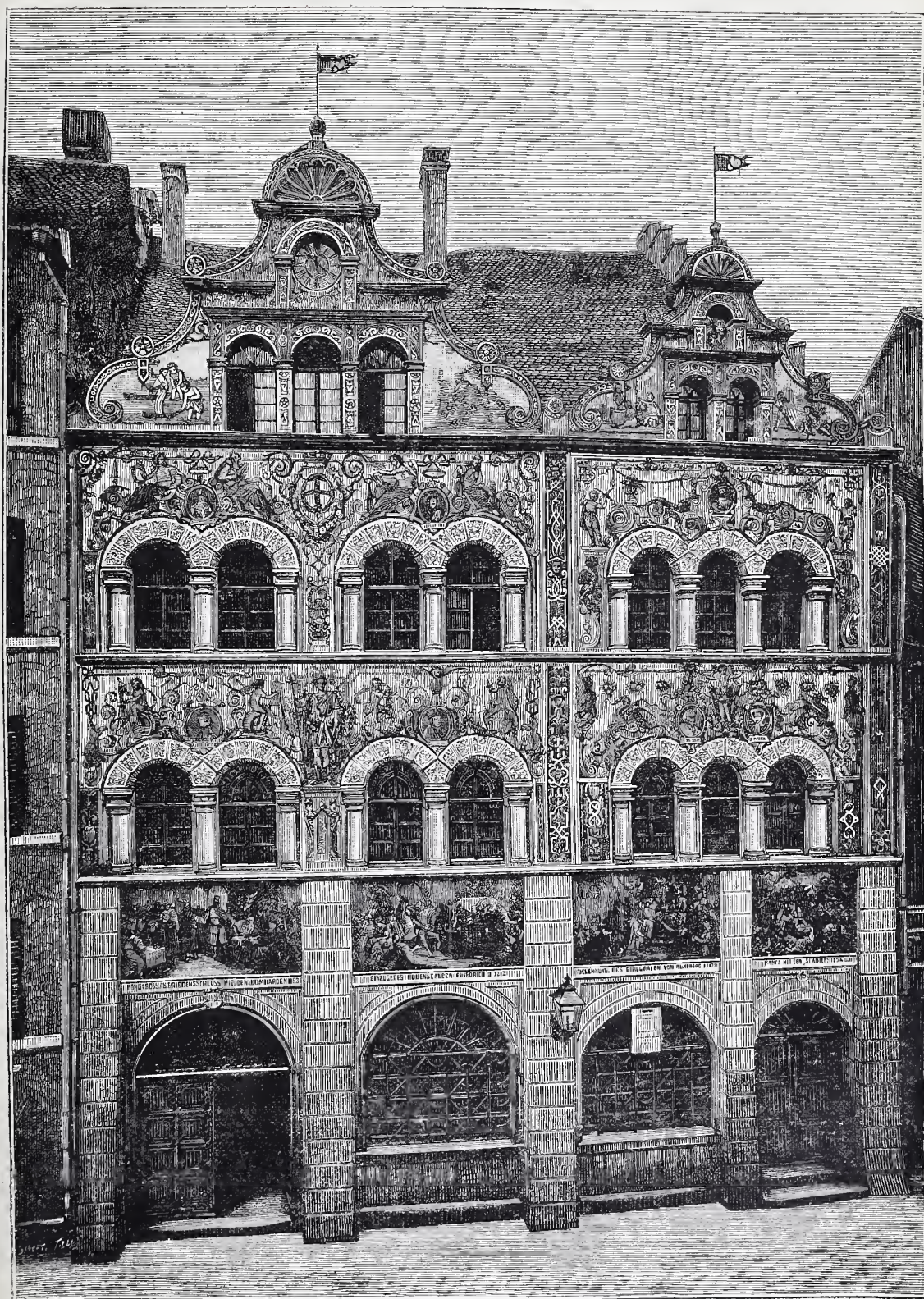
Ce petit instrument, enrichi d'incrustations d'argent finement ciselées et d'une ornementation d'un très-bon goût, a l'apparence, au premier abord, d'un pistolet ordinaire ; il faut l'examiner de très-près, et surtout en presser la détente, pour reconnaître sa destination toute spéciale. La moitié supérieure du canon, ajustée par des charnières habilement dissimulées, s'ouvre alors comme un couvercle de coffret, au moyen d'un ressort assez puissant, et on voit se lever droit un petit cylindre creux qui porte une mèche de coton à laquelle la poudre contenue dans le bassinet a mis le feu.

Ces pistolets-briquets, à en juger par leur rareté, devaient être une fantaisie ingénieuse, une sorte de joujou plutôt qu'un instrument d'usage commun.

(1) Simonide, poète grec, né à Iulis, dans l'île de Céos, mort en 468 avant J.-C.

HOTEL DE VILLE DE CONSTANCE

(GRAND-DUCHÉ DE BADE).



La Mairie de Constance (Bade). — D'après une photographie.

L'Hôtel de ville de Constance n'est pas situé, comme il est ordinaire, sur une grande place, et la rue où l'on va le chercher n'est pas très-large; mais les peintures qui décorent sa façade appellent d'assez loin l'attention, et l'aspect de son architecture est agréable.

Cet édifice, connu autrefois sous le nom de *Salz-*

scheibe, servait d'hôtel, avant 1549, à la corporation des tisserands, des futainiers, des marâchers, des marchands en détail, des charretiers, etc. Il se composait de deux maisons qu'on a réunies. A l'origine, dès portiques ou arcades leur donnaient un aspect particulier en s'avancant en saillie à dix pieds dans la rue : on les a démolis en 1584.

C'est en 1593 que l'ancien bâtiment fut reconstruit dans le style florentin.

Quant aux peintures, qu'on serait tout d'abord disposé à croire anciennes avant de les avoir regardées de près, elles sont très-modernes, ne datant que de 1864.

Le conseil municipal adopta pour modèle la Fuggerhaus d'Augsbourg, et confia au peintre de cet hôtel, M. F. Wagner, le soin de l'exécution. M. Wagner se chargea des figures, et son habile collègue M. Fröschle, des ornements.

Dans le haut du pignon de l'est sont les armes des patriciens, citoyens de Constance, Stickel et Blarer, et au-dessous de la plinthe celles de Muntprat, de Leiner, de Goldast et de Schulthaiss.

A côté des trois fenêtres, des groupes d'enfants représentent la Navigation ; la tour de la cathédrale, qui est à gauche, est peu visible sur la gravure.

En haut du pignon de l'ouest, on remarque les armes des patriciens Menlishofen et Breiten-Landenberg, et plus bas celles des patriciens Reichlin, Grünenberg, Hüru et Schiltar. Au milieu du volet, on a peint les armes du patricien de Tettkofen. Au bas se trouvent des représentations de la filature et de la tisseranderie avec l'entrepôt des marchandises, et au fond le port.

Au-dessus des fenêtres du second étage, dans la partie de l'est, sont les armoiries de la ville de Constance au milieu, et à gauche une représentation allégorique de la Musique et le portrait du premier évêque, Maximus ; à droite est figurée la Poésie, avec le portrait de Henri Blarer, restaurateur de l'hôpital.

Au milieu de la partie d'ouest, au-dessus des trois fenêtres, dans un médaillon, on voit le portrait de Christophe Schulthaiss, chroniqueur et maire, mort en 1584.

A droite et à gauche sont des enfants portant des oiseaux, et des cariatides avec des ornements qui, d'ailleurs, se reproduisent partout autour des figures, sur les places vides ainsi qu'aux coins et au milieu, en forme de supports.

Au premier étage, dans la partie de l'est, au-dessus des deux premières fenêtres, la Sculpture et la Peinture sont représentées par des enfants ; puis vient le portrait du réformateur Ambroise Blarer, de la famille du patricien Blarer de Wartensee de Gyrsberg, né à Constance, le 4 avril 1492, mort à Winterthur, le 6 décembre 1564.

Debout sur une colonne se dresse la statue de l'empereur romain Constantius, qui, d'après la tradition, aurait fondé et agrandi la ville. Cette statue, qui a six pieds de haut, est remarquable.

L'Imprimerie, adoptée à Constance aussitôt après son invention, est représentée allégoriquement par des enfants au-dessus des deux autres croisées, ainsi que le Commerce.

Au milieu on voit le portrait d'Ulric Zasius, né à Constance en 1461, célèbre professeur en droit à l'Université de Fribourg ; il mourut vice-chancelier à Vienne, le 24 novembre 1535.

Sur le côté de l'ouest figurent les portraits de deux contemporains très-estimés à Constance.

Le premier est celui du baron Ignace-Henri de Wessenberg, né à Dresde, le 4 novembre 1774, mort à Constance, le 9 août 1860. Il fut longtemps administrateur de l'évêché, légua à la ville de Constance sa belle et riche bibliothèque, et fit beaucoup de bien.

L'autre portrait est celui de M^{lle} Marie Ellenrieder, qui fut estimée comme peintre et très-respectée de ses concitoyens. Née à Constance, le 20 mars 1791, elle mourut le 5 juin 1863, et légua à la ville son Livre d'or, grand recueil d'images précieuses, auxquelles elle ne travaillait que

le dimanche, et qui sont maintenant dans la galerie de tableaux de M. de Wessenberg.

Quatre fresques ornent le rez-de-chaussée.

La première, à gauche, représente le *Traité de paix des Lombards*, qui fut signé sur la place du Marché supérieur. L'empereur Frédéric 1^{er} Barberousse avait convoqué, en 1183, une grande assemblée des États de l'empire à Constance, et il y avait appelé des envoyés des villes de la Lombardie, contre lesquelles il avait entrepris, de 1154 à 1175, cinq expéditions, sans avoir pu décourager leur amour pour la liberté. Tant d'infortune avait vaincu l'opiniâtreté du fier Hohenstaufen, et l'avait forcé à céder à ses braves ennemis. Le peintre montre le porteur du pouvoir impérial, et au milieu le chef des envoyés lombards, scellant le traité de paix qu'on vient de conclure. A droite sont les Allemands ; à gauche, les Italiens. Sur le premier plan, les nobles des deux partis signent l'acte du traité, tandis qu'au fond des guerriers et des spectateurs curieux se pressent, et de belles jeunes filles couronnent les étendards des guerriers allemands.

Deuxième fresque. Le pape Innocent III, ayant lancé l'excommunication contre l'empereur romain Othon IV, de la maison des Guelfes, les princes, dans une assemblée à Nuremberg, l'an 1211, prononcèrent la déposition de ce dernier, et élurent à sa place Frédéric de Naples, fils de l'empereur Henri VI.

Le nouveau roi alla, le 18 mars 1212, de Palerme à Gaète, et arriva, à travers beaucoup de dangers, à Coire. Là, l'évêque Arnold l'avait recommandé à l'abbé princier Ulric VI de Saint-Gall et à son frère Henri. Soutenu par eux, il arriva avec une petite suite armée à la porte de Constance, et demanda à entrer. Or, une partie de la maison d'Othon, qui avait précédé cet empereur, était déjà à Constance, tandis que Frédéric lui-même était retenu à Uberlingen, à trois heures de distance. Le moment était solennel : il décida du sort des Guelfes et des Hohenstaufen. L'éloquence de l'abbé de Saint-Gall engagea l'évêque Conrad II, de Tegerfeld, et la bourgeoisie, à recevoir Frédéric et à lui ouvrir les portes. Trois heures après, Othon les trouva fermées.

Troisième fresque. Le burgrave Frédéric de Nuremberg, comte de Zollern, administrateur du margraviat de Brandebourg et premier capitaine, était entré à Constance avec 400 chevaux, autant de personnes et quatre voitures, entre Noël de l'an 1414 et le jour des Rois de l'an 1415. Il y prit possession de la *Haute-Maison*, sur la place du Marché aux poissons. Il avait prêté peu à peu 400 000 florins d'or hongrois au roi Sigismond, qui avait toujours besoin d'argent, et celui-ci, ne sachant pas le payer autrement, l'investit de la dignité d'électeur.

Le peintre a représenté la solennité de l'investiture telle qu'elle eut lieu le matin 19 avril 1417 (lundi), sur la place du Marché supérieur, au moment où Frédéric prêta serment. La riche tribune est ornée de drap d'or ; les précieux vêtements des princes électeurs, les joyaux de l'empire, le sceptre, le globe et le glaive impérial, les costumes des cardinaux et des évêques, ainsi que les brillantes armes d'acier et les pittoresques cottes d'armes des guerriers, donnent beaucoup d'éclat à cette scène.

Quatrième fresque. Le dénoûment de la guerre de 1546 contraignit Constance et ses alliés à demander grâce à l'empereur victorieux Charles-Quint. La ville lui envoya des ambassadeurs à Augsbourg. Les négociations durèrent du 24 avril 1548 au 5 août, et n'eurent point de résultat. Le dernier jour, afin de protéger le retour des ambassadeurs à Constance, l'évêque d'Arras leur donna un sauf-conduit pour trois jours. Mais le lendemain matin, lundi 6 août, un ami leur annonça que le ban contre la ville de Constance

avait déjà été affiché à l'Hôtel de ville d'Augsbourg; que leurs concitoyens avaient remporté une première victoire sur les troupes de l'empereur Charles, mais que celles-ci, avides de sang, étaient déterminées à prendre la malheureuse ville.

C'est un épisode de ce dernier combat que l'artiste a représenté : la gravure, de trop petite dimension, ne saurait en donner aucune idée.

FAIS CE QUE TU FAIS.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 214, 218.

XIII

Quand il m'eut laissé seul, je me mis à pleurer amèrement; les larmes me soulagèrent, et bientôt je me mis assez courageusement à ma petite besogne.

Le vent venait toujours de Freudenstein; le ciel était d'une sérénité et d'un éclat qui me faisaient paraître ma prison plus terne et plus triste. Malgré moi j'entendais en imagination le frémissement des feuilles. Néanmoins, après avoir répété tout le long de ma page : *Fais ce que tu fais*, je commençai à me sentir plus calme, plus reposé, en un mot plus résigné. Ma page d'écriture terminée, j'attaquai mes problèmes.

J'étais en train de faire le compte d'une fermière qui avait porté au marché beaucoup d'œufs, de fromages et de légumes; au moment de passer de la colonne des unités à celle des dizaines, dans une addition très-longue et très-compiquée, j'oubliai combien j'avais retenu de dizaines. Je mis le bout de mon porte-plume entre mes dents, je fermai les yeux, et je me mis à répéter intérieurement : « Et je retiens... et je retiens... Et *eux*, que font-ils en ce moment ? »

Eux, c'étaient mes camarades. Quand cette pensée me vint, j'ouvris les yeux bien vite, et je regardai ce qui était écrit sur le tableau. Cette vue mit comme une barrière devant les questions qui s'élevaient en foule dans mon esprit. Je cherchai patiemment les dizaines qui me manquaient, et j'achevai ma tâche sans encombre.

Comme il me restait du temps, je fis une seconde page d'écriture, que je présentai triomphalement au père Chanette quand il vint m'ouvrir la porte.

— Cette page est bonne, me dit-il, après l'avoir scrupuleusement examinée. Et maintenant, ajouta-t-il, tu vas me répondre franchement comme un homme.

— Oui, monsieur Chanette.

— Pourquoi as-tu fait cette page, que tu n'étais pas obligé de faire

— Pour ne pas penser aux autres qui sont chez eux ou dans les champs, parce que...

Je n'achevai pas ma phrase, et je baissai la tête.

— Réfléchis bien; sans t'en donter, n'aurais-tu pas espéré un tout petit peu, en faisant cette page supplémentaire, que je te tiendrais quitte pour l'après-midi?

— Oh! non, monsieur Chanette, lui répondis-je vivement, je n'y ai pas songé un seul instant.

C'était vrai, je n'y avais pas songé du tout.

— Je te crois, me dit le brave homme, avec un petit tremblement dans la voix; tu es honnête et franc; jamais personne n'a pensé le contraire; si seulement...

A son tour, il n'acheva pas sa phrase, et se mit à me regarder pendant une bonne demi-minute, sans avoir l'air de songer qu'il me regardait.

XIV

— Tiens, reprit-il, je suis si content de ce que je vois

de bon en toi que je veux te récompenser; oui, ma foi! je veux te récompenser. Écoute bien ce que je vais te dire. La punition t'a profité, puisque tu l'as acceptée de bon cœur; si je te faisais une bonne plaisanterie; si je te laissais absolument libre de venir ou de ne pas venir cette après-midi; qu'est-ce que tu dirais? Voyons, là, franchement, que dirais-tu?

Je regardai vivement du côté de la fenêtre. Dieu! que le soleil était brillant, et que le ciel était pur! Puis, par un mouvement que je ne saurais expliquer, mes regards se portèrent dans la direction du tableau noir, où on lisait toujours : *Fais ce que tu fais!*

« Que fais-tu en ce moment? » me demandai-je intérieurement.

Et aussitôt, je me répondis sans hésiter : « Tu fais une punition que tu as méritée; fais-la honnêtement jusqu'au bout. »

— Vous me proposez cela sérieusement? dis-je au père Chanette.

— Je le crois bien, me répondit-il; ta conduite vaut bien cela.

— Ce que je déciderai sera bien décidé?

— Ce que tu décideras sera bien décidé. Hardi, mon garçon! parle, je t'écoute.

— Eh bien!

— Eh bien?

— Je ferai ma punition jusqu'au bout.

— Embrasse-moi, mon garçon! s'écria-t-il avec des yeux rayonnants de plaisir. Sac à papier! que tu viens de me rendre heureux! Voilà qui est honnêtement décidé, et vaillamment répondu. On me nommerait tout d'un coup inspecteur, officier d'académie, que je ne serais pas si content. Foi d'honnête homme, je ne serais pas moitié si content. Va, mon garçon, je t'attends à deux heures pour te remettre sous clef.

Encore une fois il me donna la main, et je sortis de ma prison, obligé de me tenir à quatre pour ne pas siffler, comme sifflent les merles quand la venue du printemps réjouit leur petit cœur. Mais cela n'aurait pas été convenable de siffler un jour de pénitence.

Au moment de tourner l'angle et d'enfiler l'allée de sursereaux, je me retournai. Le père Chanette se tenait debout devant la porte de l'école, les deux jambes écartées, le chapeau rejeté en arrière. Il avait passé son doigt dans la grosse clef de l'école, et il s'amusait à la faire tourner. Dieu me pardonne! je crois qu'il sifflait. Mais cela ne lui était pas défendu, à lui!

XV

Le soleil me paraissait plus brillant, le ciel plus pur, les haies plus vertes et plus embaumées que d'habitude. Malgré cela, je ne ressentais aucun déplaisir et aucun regret à l'idée de revenir m'enfermer aux plus belles heures de la journée dans une salle obscure, froide et solitaire. C'est que le printemps n'était plus seulement autour de moi; pour le moment, il était dans mon cœur.

La veille au soir, je n'avais pas osé avouer à mon père le malheur qui m'était arrivé; c'est à ma mère que j'avais fait ma confession. Mon père, quand il avait connu ma faute, n'avait pas voulu me parler; il avait chargé ma mère de m'envoyer souper tout seul dans ma chambre. Comme je suis, je le crois du moins, d'un naturel très-sociable, comme je ne manque pas non plus d'un certain amour-propre, cette aggravation de peine m'avait été très-pénible; mon amour-propre avait été piqué au vif, et j'avais affecté de ne pas même toucher à mon souper.

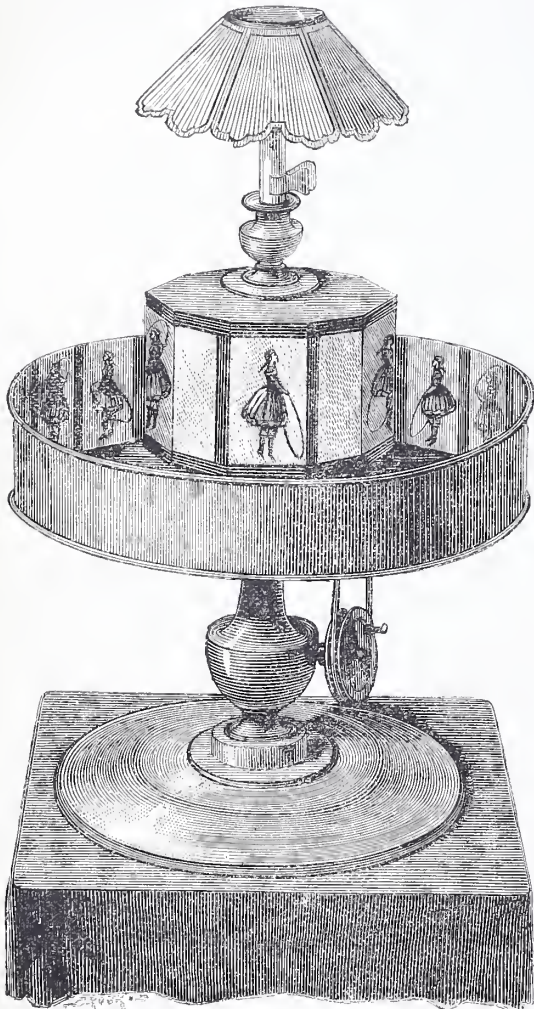
Ma mère, qui s'inquiétait facilement, m'avait demandé si j'étais malade; j'avais répondu avec une grande dignité

que je n'avais pas faim, et je m'étais mis au lit, dans un grand trouble d'esprit, furieux contre mon-père qui m'avait humilié, mais furieux surtout contre moi-même, d'avoir causé de l'inquiétude à ma mère. Aussi, le jeudi matin, je ne m'étais pas fait prier pour manger une excellente soupe aux choux qu'elle m'avait montée elle-même, avant mon départ pour la retenue.

La suite à la prochaine livraison.

LE PRAXINOSCOPE.

Parmi les jouets qui attireraient la foule à la dernière Exposition universelle, nous avons remarqué celui que notre gravure reproduit, et qui joint au mérite d'être amusant



Le Praxinoscope, jouet d'optique.

celui d'être assez instructif : c'est le praxinoscope inventé par M. Reynaud en 1877. Son nom signifie qu'il mentre une image animée.

De même que des jouets déjà connus, tels que le phénakisticope, le zootrope et d'autres encore sans doute, il produit l'illusion du mouvement; il donne le spectacle d'une scène de la vie, composée de plusieurs actes successifs, scène qui commence, se continue et se termine sous l'œil de l'observateur. Tantôt c'est une petite fille qui saute dans un cerceau, ou une nageuse qui exécute-régulièrement tous les mouvements des bras et des jambes pour la natation; tantôt ce sont des écoliers qui glissent sur la neige et sautent une borne à cheval fondu, ou des caniches qui se poursuivent et franchissent la baguette que leur présente un clown. Ici, un scieur de long fait monter

et descendre son outil sur la pièce de bois placée sous ses pieds; là, un jongleur lance et rattrape des lames de poignard qui voltigent autour de sa tête. On voit encore les bulles de savon que forme une jeune fille s'enfler, s'enlever et disparaître, ou un singe grimpé sur un pupitre imiter grotesquement les gestes de son maître sur un violon.

On peut multiplier et varier à l'infini toutes ces scènes, où des hommes, des femmes, des enfants, des animaux, semblent être en mouvement et accomplir des actes de la vie. L'inventeur songe même à représenter des opérations mécaniques exécutées dans des usines, et à fournir ainsi aux parents ou aux professeurs les éléments d'explications industrielles ou scientifiques.

Tout ce que montre cependant le praxinoscope est une pure illusion, produite à l'aide d'une série de dessins en mouvement qui représentent les phases successives d'une action exécutée par un être animé.

Voici les faits de physiologie et d'optique sur lesquels reposent tous les jouets de cette nature :

La rétine conserve pendant une petite fraction de seconde l'impression produite sur elle par une image qui vient de disparaître. Si une seconde image remplace rapidement la première, la rétine perçoit en même temps l'impression de celle-ci et l'impression persistante de la première. Si donc la première image représente le premier instant d'une action, par exemple, une jeune fille qui tient un cerceau sur sa tête pour le faire tourner et pour sauter par-dessus, et si la seconde image représente un second instant de la même action, rapproché du premier, comme celui où le cerceau descendu par derrière arrive au bas de la jupe, alors l'œil perçoit ces deux positions en même temps, et, la rapidité avec laquelle la seconde image a remplacé la première ne permettant point d'apprécier la courte discontinuité qui a existé entre les deux positions, l'œil croit que le cerceau a passé par les positions intermédiaires qui se trouvent entre les deux qui se sont superposées sur la rétine.

Le même effet se reproduit lorsque la troisième image, représentant le cerceau sous les pieds de la jeune sauteuse, remplace la seconde, et ainsi de suite; de sorte que l'œil est frappé de toutes ces sensations successives, mais rapides, comme s'il percevait un mouvement sans discontinuité.

Le spectateur croit voir réellement la jeune fille faire tourner le cerceau autour de son corps et s'enlever de terre pour le laisser passer sous ses pieds.

L'illusion est complète.

Dans le phénakisticope que nous connaissons, elle est produite d'une manière imparfaite par le passage très-rapide des fentes étroites d'un carton tournant qui sont séparées les unes des autres par un large intervalle. Les éclipses successives de l'objet soustrayant à l'œil une partie de la lumière qui éclaire les couleurs, celles-ci paraissent voilées. D'ailleurs, une personne seulement peut voir le phénomène en appliquant son œil près de la fente; enfin, il faut faire tourner rapidement le carton et les images, à la vitesse de deux tours par seconde, pour obtenir des effets très-nets.

Dans le praxinoscope, on a modifié le jouet d'une manière très-heureuse. On maintient la vivacité des couleurs de l'image, et on rend le spectacle de la scène animée parfaitement visible pour toutes les personnes placées dans un appartement tout autour du jouet.

On a choisi un prisme à douze faces, sur chacune desquelles on applique un miroir ordinaire. Le centre de ce prisme est fixé au centre d'une sorte de bassin circulaire, comme on peut le voir dans la gravure. C'est sur la paroi verticale intérieure de ce bassin que l'on pose avec la plus grande facilité une bande de papier fort sur laquelle on

a représenté une série d'images équidistantes et reproduisant, pour le cas de la sauteuse que nous avons déjà prise pour exemple, les attitudes successives qu'elle prend avec son cerceau depuis le commencement de l'action jusqu'à son complet achèvement. Les miroirs sont précisément au milieu de la distance qui sépare le centre commun du prisme et du bassin d'avec la circonférence où sont appliqués les cartons d'images. Il s'ensuit que la sauteuse, vue par réflexion sur chaque miroir, apparaît à tous les spectateurs placés autour du jouet comme occupant le centre de l'appareil, où, par conséquent, elle demeure stationnaire pendant la rotation que l'on imprime au jouet. Ce mouvement tournant produit l'effet voulu sans nécessiter une vitesse aussi grande que pour le phénakistoscope : il suffit d'un tour par deux secondes.

Chaque spectateur ne cesse de voir, stationnaire au même point central, l'image de la sauteuse bien éclairée avec ses vives couleurs; il croit donc voir toujours la même personne; et comme celle-ci est successivement recouverte par d'autres images semblables colorées de la même façon, et qui ne diffèrent l'une de l'autre que par les diverses phases de l'action qui s'exécute, phases peu différentes pour deux images successives, le spectateur affirmerait que c'est la personne fixée à la même place qui fait successivement les mouvements dont son œil est frappé. La rapidité avec laquelle se succèdent les phases de l'action ne permet pas à l'œil de saisir la discontinuité qui se trouve entre deux phases, et il perçoit la sensation d'un mouvement continu.

La lumière solaire diffuse est suffisante dans la journée. Pour le soir, on la remplace avantageusement par un petit bougeoir muni d'une bougie. La pince que l'on voit sur la gravure au bas de la bougie soutient une tige

qui porte le cercle destiné à recevoir l'abat-jour. Une petite roue avec manivelle est placée au pied de l'appareil, sous le bassin, pour permettre d'imprimer au bassin pivotant sur son centre un mouvement régulier de rotation.

Nous approuvons la tendance très-manifeste des fabricants de jouets à suivre la voie des jouets scientifiques, c'est-à-dire des jouets qui se rattachent à quelques-uns des principes des sciences ou à des opérations industrielles. Ils constituent pour les professeurs un excellent moyen d'entrer en matière dans les leçons de choses. L'enfant s'habitue aux phénomènes qu'on lui expliquera dans les cours.

Pour le praxinoscope, les jeunes gens qui s'exercent au

dessin et au lavis pourront essayer de composer eux-mêmes des suites d'images représentant des actions du genre de celles qu'ils ont sous les yeux. Ce sera pour eux un exercice très-instructif sous beaucoup de rapports.

FÉLIX ARMAND.

L'abbé Félix Armand était né, dans une famille pauvre, à Quillan (Aude), le 20 août 1742. Grâce à la protection de quelques personnes riches, il fit des études complètes, à Perpignan d'abord, puis à l'école de théologie d'Alet, fondée par l'évêque Papillon. Il fut ordonné prêtre à Perpignan, le 28 mai 1768.

Nommé vicaire à Quillan, son instruction, sa charité, le firent bientôt distinguer, et on ne doutait point qu'il ne fût appelé à s'élever rapidement dans la hiérarchie sacerdotale. Mais il était sincèrement éloigné de toute idée d'ambition; il voulait faire le bien, se dévouer; il en cherchait l'occasion, et il la trouva; on la trouve toujours lorsqu'on le veut fermement. Souvent, dans ses promenades, il remontait le cours de l'Aude jusqu'au pied des hautes falaises de roche calcaire qui ferment la vallée; il gravissait les pentes, et, au delà, il visitait les pauvres montagnards que ces roches gigantesques semblaient séparer de la vie civilisée, et qui par suite avaient à souffrir autant de la misère que de l'ignorance; il résolut de se consacrer à eux et de les délivrer de leur triste isolement. Il alla s'établir, comme curé, dans le petit village de Saint-Martin, voisin de la paroisse de Belvianes, située au pied des roches, à trois kilomètres de Quillan. De tous les services qu'il rendit dans cette humble paroisse, celui que l'on peut considérer comme



L'Abbé Félix Armand, l'Oberlin de l'Aude.
Projet de sculpture par M. Bonassieux.

le plus important est le tracé et le creusement d'un chemin à travers les rochers de Pierre-Lys. Nous avons déjà fait connaître l'utilité, les difficultés de cette entreprise, et son succès (*). L'abbé Armand, après avoir vaincu bien des obstacles, donna lui-même solennellement le premier coup de pic au pied du rocher qui barrait l'entrée de la vallée; cinq ans après, en mai 1781, un étroit et tortueux sentier passait déjà à travers cette masse énorme. La révolution interrompit la suite des travaux; mais l'œuvre fut reprise plus tard avec courage, et menée à bonne fin par l'abbé Armand. En 1813, le chemin était classé comme

(*) Voy. t. XLVI, 1878, p. 115.

route départementale; et, comme il a été dit dans notre précédent article, toute une région considérable, riche en forêts, en bestiaux, en fourrages, en sources thermales et minérales, jusqu'alors isolée et comme enfermée, se trouva dès lors en facile communication avec Quillan et le reste du département.

L'abbé Armand ne se dévoua pas avec moins d'ardeur dans d'autres circonstances; par exemple, lorsqu'il lutta, à la tête des habitants, pendant deux jours et deux nuits, contre un incendie terrible qui menaçait de dévorer la belle forêt des Fauges. On lui offrit plus d'une fois des cures importantes; il refusa toujours, et mourut le 17 décembre 1823, dans son modeste presbytère de Saint-Martin, entouré des témoignages du respect et de la reconnaissance de ceux qu'il avait si bien aimés et servis. Son nom peut être placé avec honneur à côté de celui d'Oberlin.

EMPLOI DES INSECTES ET DES PLUMES D'OISEAUX DANS LES TRAVAUX D'ART.

L'emploi des insectes dans certaines petites œuvres d'art n'est pas chose nouvelle, et les bijoux où ils figurent, et que nos bijoutiers ont mis à la mode, ne sont souvent qu'une imitation perfectionnée de ceux qu'on fabriquait jadis en Égypte et dans certaines régions de l'Afrique et de l'Amérique du Sud.

Les taupins lumineux, appelés *élatérides* par les entomologistes, et dont en Europe on ne tire aucun parti, sont au contraire très-recherchés comme ornements par les femmes indiennes, et aussi par les créoles. Le *Pyrophorus noctilucus*, espèce de luciole que l'on rencontre dans les bois de la Havane, et que les indigènes appellent *encujos*, est une des parures favorites des élégantes de l'île de Cuba. « Souvent, raconte M. Chanut, les femmes placent ces insectes dans les plis de leur blanche robe de mousseline, qui semble alors réfléchir les rayons argentés de la lune, ou bien elles les fixent dans leurs beaux cheveux noirs. Cette coiffure originale a un éclat magique qui s'harmonise parfaitement avec le genre particulier de beauté de ces pâles et brunes Espagnoles. Une séance de quelques heures dans les cheveux ou sous les plis de la robe d'une señora doit fatiguer ces pauvres insectes habitués à la liberté des bois. Cette fatigue se révèle par la diminution ou la disparition passagère de la lumière qu'ils émettent; on les secoue, on les excite pour la ramener. Au retour de la soirée, la maîtresse en prend grand soin, car ils sont extrêmement délicats. Elle les jette d'abord dans un verre d'eau pour les rafraîchir; puis elle les place dans une petite cage où ils passent la nuit à sucer des morceaux de canne à sucre. Pendant tout le temps qu'ils s'agitent, ils brillent constamment, et alors la cage, comme une veilleuse vivante, répand une douce clarté dans la chambre. »

Les pyrophores sont des coléoptères de la famille des serricornes et de la tribu des élatérides. On n'en compte pas moins de soixante espèces, qui toutes sont originaires de l'Amérique du Sud; ce sont de petits insectes longs de 30 millimètres, et portant de chaque côté du prothorax, en arrière, en dessus et en dessous, une tache d'un beau jaune qui répand dans les ténèbres une lumière phosphorescente d'un très-vif éclat. Les naturels s'en servent pour s'éclairer le soir, et lorsqu'ils voyagent de nuit, ils les fixent à leurs chaussures pour guider leurs pas.

La famille des lamellicornes est celle qui fournit la plupart des coléoptères qu'emploient nos joailliers. Ces insectes ont pour caractères distinctifs des antennes courtes composées de neuf ou dix articles dont les trois derniers

sont lamelleux et disposés en éventail; leur corps est ovoïde et épais, leurs jambes antérieures sont dentées extérieurement, et la partie antérieure de la tête avance en forme de chaperon. Tous ces insectes sont ailés et ont la démarche lourde; le mâle diffère de la femelle par des cornes ou des tubercules placés sur la tête et le corselet, ainsi que par la dimension plus grande des mandibules. La couleur brune et terne de leurs élytres fait qu'on ne les utilise pas en bijouterie. Cette famille comprend plus de 400 genres et 5000 espèces, et se divise en deux tribus: les scarabéides et les lucanides.

L'espèce la plus estimée du genre scarabéide, l'*Hoplia cœrulea*, est un petit insecte aux élytres bleu d'azur à reflets argentés, que l'on trouve sur les arbustes qui bordent les ruisseaux. On en fait des pendants d'oreilles, des bracelets, des colliers, des médaillons, des épingles de cravate, des bagues, des boutons de manchettes, des broches, etc.

Viennent ensuite, appartenant encore à l'ordre des coléoptères: les chrysomélines, au corselet vert ou bleuâtre, tantôt uni, tantôt rayé de brun doré ou de bleu; les anoplognathes, à la tunique d'or et d'émeraude; les coprophages à cornes; et enfin les cétoines aux reflets métalliques, dont les élytres, quelquefois unicolores, mais le plus souvent mouchetées ou rayées, servent à fabriquer des bijoux qui rivalisent par leur éclat et leurs riches couleurs avec les plus belles pierres précieuses. Les cassides du Brésil, avec leur brillante livrée d'émeraude bordée d'or, sont également fort jolies; montées en boucles d'oreilles, elles séduisent autant par leur forme que par leur éclat.

Les huprestides, genre de coléoptères de la famille des serricornes, comprennent plusieurs espèces fort remarquables par la vivacité de leurs couleurs; tels sont: le *Sternocera* de Cochinchine, avec sa robe vert-émeraude ponctuée de noir; le *Sternocera* de l'Inde, au corselet gorge-pigeon; et le *Chysochroa ocellata*, orné d'élytres vert-olive, mouchetées de jaune et de rouge.

La famille des curculionides comprend aussi un certain nombre d'insectes merveilleux qu'on emploie souvent en joaillerie, et parmi lesquels nous devons citer le *Lordops Gyllenhallii* et le *Curculio imperialis*, dont la robe est sablée d'or, d'émeraude et de diamant.

Les coléoptères ne sont pas les seuls insectes qu'on puisse utiliser dans la fabrication des bijoux et l'ornementation des parures. On emploie aussi certains lépidoptères et quelques hémiptères, malgré la fragilité de leurs élytres et le peu de fixité de leurs couleurs. Le plus beau et le moins fragile de ces insectes est le *Scutellera signata* du Sénégal, dont les élytres sont rayées de noir et de bleu, et qui, monté en pendants d'oreilles, produit un effet très-agréable. Enfin, les diptères et les hyménoptères servent encore quelquefois à donner aux fleurs artificielles une plus grande apparence de vérité. Leur faible structure ne permettant pas de les monter en bijoux, on se contente d'imiter leurs formes et leur brillant coloris; on grave leur image sur des pierres fines ou sur des métaux précieux, ou bien on imite leurs couleurs au moyen d'émaux qui reproduisent aussi fidèlement que possible les tons harmonieux de leur riche vêtement.

L'ingénieuse idée d'utiliser les plumes d'oiseaux dans les travaux d'art appartient aux anciens Mexicains. Pendant longtemps le Mexique eut le monopole de cette belle industrie; de nos jours, elle s'étend au delà de cette contrée si remarquable par ses richesses ornithologiques, au Pérou, au Brésil, dans les Indes, et dans toutes les régions privilégiées où abondent ces volatiles au plumage étincelant que M. Dartertre appelle les *fleurs célestes* de l'air.

En 1876, figurait à l'Exposition de Philadelphie un

manteau royal en plumes fabriqué à Honolulu, capitale des îles Sandwich. Ce manteau, dont parle M. Ferdinand Denis dans son intéressante brochure intitulée : *Arte plumaria*, est exclusivement fait des plumes de l'*Oo* et de l'*Ivi*, oiseaux splendides inconnus en Europe, et dont le plumage sert à la confection des vêtements royaux. Pour donner un aperçu de la valeur de ces plumes et de la difficulté qu'offre ce genre de travail, il suffit de dire que le manteau offert en 1874 à don Pedro Ier a été estimé 30 000 francs.

Dans les pays où se font les travaux d'art en plumes d'oiseaux, le commerce de ces plumes est très-lucratif. Les religieuses du couvent de la Soledade, près de Bahia (Brésil), possèdent d'immenses volières contenant des milliers d'oiseaux dont elles soumettent le plumage magnifique et varié à des coupes régulières. Vendues au profit du couvent, ces plumes servent à confectionner des parures, des écrans, des fleurs, et beaucoup d'autres objets de luxe. C'est surtout à Rio-de-Janeiro que se font les travaux de ce genre les plus remarquables. On y fabrique des écrans tout en plumes dont les couleurs, nuancées avec goût, forment des mosaïques charmantes; on y fait aussi des éventails d'un effet très-original, et des fleurs qui imitent à s'y méprendre les fleurs naturelles; enfin, on fabrique à Rio-de-Janeiro,

des hamacs ornés de dessins, d'armoiries, de chiffres et de guirlandes, dont l'exécution est parfaite et la richesse incomparable.

BARTOLOMEO BORGHESI,

FONDATEUR DE L'ÉPIGRAPHIE LATINE.

NÉCESSITÉ DE L'ÉTUDE DE CETTE SCIENCE NOUVELLE
POUR L'INTELLIGENCE DE L'HISTOIRE ROMAINE.

Fin. — Voy. p. 20 et 159.

Transportons-nous dans notre pays, et allons admirer à Saint-Remy, à quelque distance de Tarascon, le merveilleux mausolée composé de deux ordres, et dont la conservation unique autant que les formes élégantes et la gracieuse ornementation font l'admiration des visiteurs (1). Nous verrons, au-dessus des bas-reliefs qui en décorent la partie inférieure, une inscription que M. Mérimée n'a pas examinée de bien près, car elle lui eût sans doute révélé, par la langue, la forme des lettres et le nom même qui y figure, que ce petit chef-d'œuvre, un des plus précieux monuments romains de notre sol, loin d'appartenir à une époque de décadence, révèle la date de ce mausolée, lequel n'a pu être édifié que pendant la période qui sépare la con-

SEX·L·M·IV·L·I·C·F·P·A·R·E·N·T·I·B·V·S·S·V·E·I·S

quête de César des dernières années du règne d'Auguste. Cette inscription, dont nous reproduisons le dessin exact, ne comprend qu'une seule ligne et doit se lire ainsi : *Sex(tus), L(ucius), M(arcus) Jul(i)e(i), C(aii) f(ili)i, paren-tibus sueis*; c'est-à-dire : « Les trois frères ayant pour prénoms Sextus, Lucius, Marcus, et dont le nom de famille est Julii, fils tous trois de Caius Julius, ont élevé ce monument à leurs parents. »

À défaut de connaissances archéologiques et de sens artistique, qui eussent suffi à un connaisseur délicat pour attribuer le mausolée de Saint-Remy à la belle époque, les formes grammaticales employées ici permettraient à elles seules de faire remonter l'inscription jusqu'à l'époque des Triumvirs, ou tout au moins jusqu'aux premières années du règne d'Auguste; car, au premier siècle de notre ère, on avait déjà abandonné les nominatifs pluriels masculins de la seconde déclinaison en *iei* et les datifs pluriels en *eis*.

L'épigraphiste n'hésitera pas non plus à trancher d'un mot le différend qui a divisé longtemps les architectes sur l'époque de la Maison-Carrée de Nîmes, les uns voulant que ce monument remontât au règne d'Auguste, les autres faisant descendre la date de sa construction jusqu'à la fin des Antonins. Il lira, en effet, sans difficulté, sur la frise au-dessous du fronton, non pas l'inscription elle-même, mais il la devinera, avec Séguier, d'après les trous des clous qui retenaient jadis les lettres de bronze doré appliquées en relief sur la paroi de cette frise, et il restituera avec certitude le texte disparu et fixera du même coup la date de l'édifice :

C. CAESARI. AVGVSTI. F. COS. L. CAESARI. AVGVSTI. F. COS. DESIGNATO.
PRINCIPIBVS. IVVENTVTIS

Ce qui signifie : « A Caius César, fils de l'empereur Auguste, consul; à Lucius César, fils de l'empereur Auguste, consul désigné pour l'année suivante, tous deux princes de la jeunesse », c'est-à-dire chefs de l'ordre équestre. Caius et Lucius César sont deux frères, tous deux fils d'Agrippa et de Julie, fille unique d'Auguste, qui, à défaut d'héritiers mâles, les avait adoptés comme fils. Caius, l'aîné, fut consul l'an 1 de notre ère avec L. Aemilius Paullus, et Lucius, son frère, avait été désigné pour le consulat de

l'an 3; mais il mourut dans le cours de l'an 2; Caius mourut peu après : c'est donc vers l'an 4 ou 5 de notre ère que le temple connu vulgairement sous le nom de Maison-Carrée a été élevé (2).

Nous pourrions donner des exemples bien autrement décisifs de l'importance des monuments épigraphiques; mais il faudrait pour cela publier ici des textes nécessairement assez longs et entrer dans des explications qui excéderaient de beaucoup les limites assignées à ce simple aperçu. Contentons-nous de rappeler que c'est par des textes authentiques conservés que nous connaissons la véritable loi agraire de l'an 114, qui a été comme la liquidation des difficultés soulevées par les tentatives de réforme des Gracques; que c'est par un texte retrouvé sur des tables de bronze, dans la Calabre, et connu sous le nom de Tables d'Héraclée, que nous savons ce qu'était la *lex Julia municipalis* qui a fait bénéficier, en l'an 45 avant notre ère, toutes les cités de l'Italie de la constitution et de la réglementation intérieure de la ville de Rome, et a établi la pratique et la centralisation des opérations du cens, texte qui nous révèle l'acte le plus important peut-être de la vie de César, et dont les auteurs ont jugé inutile de parler, parce que tout le monde le connaissait. Il en est de même de la *Table alimentaire* de Parme et de celle de Campolattaro, près de Bénévent, dont la première a permis à Borghesi d'expliquer le mécanisme de cette belle institution de bienfaisance et de crédit dont il est parlé plus haut; il en est de même de ces fameuses Tables de Malaga de Salpensa et d'Osuna, en Espagne, qui nous révèlent la constitution de deux cités latines au temps de Domitien, et celle d'une colonie romaine à l'époque de César. Disons enfin, en un mot, que des milliers de textes mettent partout au grand jour la vie politique et municipale de la société romaine. Le marbre trouvé au seizième siècle dans le petit village de Vieux, près de Caen, en Normandie, nous apprend qu'il se tenait à Lyon des États des trois provinces de Gaule, Belgique, Lyonnaise et Aquitaine; que ces États étaient composés des délégués, *legati*, des soixante cités

(1) Voy. ce monument, t. III, 1835, p. 168; et t. VII, 1839, p. 125.

(2) Voy. t. VII, 1839, p. 124; et t. XIV, 1846, p. 202.

de ces trois provinces; qu'ils examinaient la conduite des gouverneurs chargés de cette administration au nom de l'empereur; qu'ils faisaient entendre dans ce *Concilium Galliae* leurs doléances, lesquelles devaient être portées à l'empereur; qu'ils élaient parmi eux un prêtre pour le culte commun des divinités officielles de Rome et d'Auguste, dont le siège central était à Lyon, et dont l'autel a été retrouvé, — un fragment du moins, — à l'angle nord-est de la place des Terreaux.

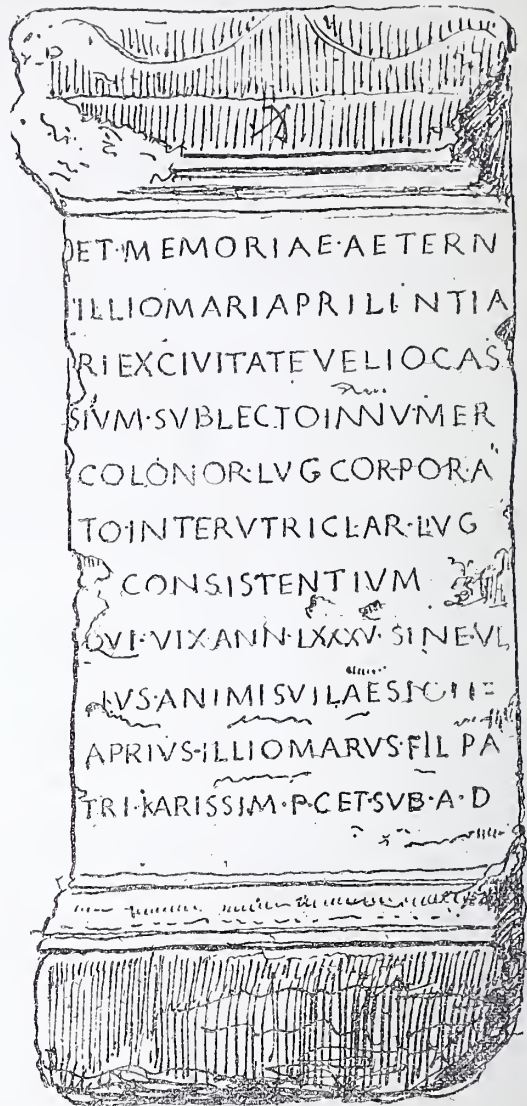
De tout cela, point de trace dans les auteurs, par la raison, nous le répétons, qu'en ne daignant pas parler de ce que tous les contemporains savaient si bien, ils ont souvent, par le fait, négligé d'instruire la postérité de ce qu'il lui importait le plus de connaître. Mais quand les livres se taisent, grâce à Borghesi et à ses disciples, les pierres parlent, on les écoute, et l'histoire sort du marbre et du bronze pour compléter les lacunes et expliquer les obscurités des textes classiques.

Puisque nous sommes à Lyon, entrons au palais Saint-Pierre où l'on conserve les *Tables Claudiennes*, qui nous donnent la majeure partie du discours authentique prononcé par l'empereur Claude devant le sénat de Rome, pour faire accorder le droit de cité et par suite l'accès aux honneurs, c'est-à-dire au sénat et aux magistratures de la grande carrière publique, aux Gaulois *primores*, ce qui signifie à ceux qui avaient rempli dans leur cité les premiers emplois municipaux annuels.

Tacite, qui donne aussi le discours de Claude, l'a arrangé en artiste, pour ne pas déparer son livre en y introduisant une œuvre mal composée, prétentieuse, visant à l'érudition du juriconsulte et écrite en un latin sans concision et sans fermeté; mais dans ce qu'il a retranché, comme constituant des hors-d'œuvre oratoires, se trouvent précisément les plus curieuses révélations sur les origines de Rome, et, entre autres, la nationalité étrusque de Servius Tullius, confirmée depuis par la découverte des peintures de Vulci.

Avant de quitter ces intéressants portiques du palais Saint-Pierre, livre d'histoire aux nombreux feuillets, dans lequel l'épigraphiste seul sait lire couramment, arrêtons-nous en finissant devant un monument funéraire du second ou du troisième siècle de notre ère, si l'on en juge par la forme des lettres; nous en donnons le dessin: c'est l'épithaphe d'un marchand de toile qui doit se lire ainsi, en suppléant aux deux initiales D. M. qui manquent sur le monument dans son état actuel, et qui se liraient certainement sur les deux extrémités, disparues aujourd'hui, de l'entablement ou de la corniche: [*D(i)s M(anibus)*] et *memoriae aeternae Illiomari Aprī, tintiari(i) ex civitate Velioeassim, sublecto in numero colonorum Lugdunensium, corporato inter utriclarios Lugduni consistentium, qui rix(it) annos quinque et octoginta, sine ullius (pour alla) animi sui laesione. Aprius Illiomarus, fil(ius) patri karissim(o), p(onendum) c(uravit) et sub a(ascia) d(edica)vit*. C'est-à-dire: « Aux Dieux manes et à la mémoire éternelle d'Illiomarus Aper, marchand de toile de la cité des Véliocasses (dont Rouen était le chef-lieu), ajouté à la liste des colons de Lyon, admis dans la corporation des marchands d'outres fixés à Lyon. Il vécut quatre-vingt-cinq ans sans aucun affaiblissement d'esprit; son fils Aprius Illiomarus a pris soin d'élever ce monument à son père bien-aimé, et il l'a dédié sous l'*ascia* », c'est-à-dire sortant des mains de l'ouvrier, exprimant par là qu'il était neuf et fait exprès pour le mort; l'*ascia*, espèce de marteau plat du marbrier, est figuré sur l'architrave du tombeau. Cette inscription nous apprend que les Gaulois du nord, et notamment ceux de Rouen, venaient faire le commerce de toile à Lyon; qu'ils y jouissaient d'une certaine

considération, puisque celui-ci en particulier fut inscrit comme colon, c'est-à-dire reçut le droit de cité, car Lyon était une colonie de citoyens romains. Pour qu'Illiomarus fût admis dans la corporation des *utriclarii*, il fallait qu'il y eût quelque rapport entre cette dernière industrie et le commerce de la toile, sans doute la grosse toile, dite toile à voile. Les outres servaient à deux fins, d'abord



d'allèges aux embarcations, et, d'une manière plus générale, de vaisseaux propres à contenir le vin; aussi bien trouvons-nous cette industrie des utriculaires florissante dans tous les pays de vignobles et souvent dans les lieux où il n'existe aucun cours d'eau. D'autres inscriptions lyonnaises nous font connaître toute cette organisation ouvrière et commerciale de la ville de Lyon. Nous voyons que les marchands de vin, *vinarii*, les fabricants et marchands de soies, *sagarii*, ou de grosses étoffes à longs poils, comme nos limousines, *negociatores artis prossariae*; de tissus bigarrés, *centonarii*; puis les charpentiers, *tignarii*; les verriers, *opifices artis vitriae*; les bouchers, les changeurs, etc., formaient autant de corporations ou mieux de confréries ayant leurs économes et leurs patrons; qu'ils choisissaient leurs prêtres parmi eux, et que ces petits prêtres, *seviri augustales*, étaient chargés du culte des dieux topiques, protecteurs du foyer, de la maison, du champ et de la ville, dieux des petites gens, associés à la vie publique et privée. L'épigraphie nous fait connaître tout cela, et rend la vie à tout ce monde endormi depuis quinze siècles sur les pentes de Fourvières et de Saint-Irénée.

LE TRÉPORT

(DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE).



L'Église du Tréport. — Dessin de Catenacci.

Le Tréport est placé à l'embouchure de la Bresle, petite rivière qui sépare le département de la Seine-Inférieure de celui de la Somme, et forme un port parfaitement sûr. On comprendra la disposition de la ville à la simple inspection de notre gravure. Sur la gauche, on voit un groupe de toits : c'est la ville basse. A droite se dresse l'église, qui domine la falaise et la mer, et se trouve dans la ville haute.

Situé à peu de distance d'Eu, le Tréport a pour ainsi dire la même histoire que cette ville, dont il partagea en général les destinées, bonnes ou mauvaises, pendant le moyen âge.

Les Romains durent séjourner en cet endroit : des morceaux de tuiles et de poteries romaines trouvés dans la vallée de la Bresle, tout près du Tréport, ainsi qu'une médaille à l'effigie de l'empereur Adrien, le prouvent suffi-

samment. Des sépultures franques ont été également découvertes dans la vallée, et montrent que ce lieu avait attiré l'attention à un titre ou à un autre, et que les conquérants de la Gaule ne dédaignaient pas de s'y établir. Toutefois, il faut attendre la seconde moitié du onzième siècle pour voir le Tréport jouer un rôle dans les histoires ou chroniques.

Dans les chartes du moyen âge, le Tréport est désigné sous le nom d'*Ullerior Portus*, et l'on a vu avec assez de raison dans ces deux mots latins contractés l'origine de son nom moderne. Une autre opinion qui a eu ses défenseurs, c'est que l'étymologie de Tréport serait l'expression celtique *Treiz* ou *Trez Port*, *Treiz* signifiant dans l'ancienne langue *sable grevé*; mais cette désignation serait peut-être un peu banale. On a voulu voir aussi dans le Tréport l'*Ullerior Portus* de César; mais tout porte à croire que cette localité, dans l'historien conquérant, doit être cherchée beaucoup plus haut sur la côte. Ce qui paraît le plus plausible, c'est que le Tréport a été appelé *Ullerior Portus*, c'est-à-dire *port ultérieur* ou *port avancé*, par comparaison avec celui de la ville d'Eu, sa voisine. En effet, il y eut un temps où les bateaux et la mer venaient jusqu'aux murs d'Eu; puis l'eau se retira peu à peu, et fut remplacée par une vallée.

Vers 1060, le Tréport est particulièrement désigné dans les chartes, à l'occasion de Robert 1^{er}, comte d'Eu, qui y fonda le monastère de Saint-Michel, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît. Cette abbaye existait encore à la fin du dix-huitième siècle, et les dictionnaires géographiques ou topographiques en parlent. En 1791, elle fut vendue comme propriété nationale, et depuis détruite successivement dans ses différentes parties. Il n'en reste que des débris, tels que des colonnes et des chapiteaux.

C'est du Tréport que, vers la fin du onzième siècle, partit Robert Courte-Heuse pour aller combattre Henri Beauclerc, roi d'Angleterre et troisième fils du Conquérant. La rivière de la Bresle avait coulé jusque-là au pied du petit village de Mers, qui se trouve un peu plus haut sur la côte. Le comte Henri en détourna le cours et la dirigea le long du Tréport : c'était un avantage pour cette ville, qui dut à ce travail un accroissement de prospérité et de population. Vers la fin du douzième siècle, Henri II, dernier comte d'Eu de la famille des ducs de Normandie, accorda la liberté de commerce à tous les bateaux venant à Eu ou au Tréport, et cette mesure intelligente augmenta encore les ressources et les richesses de ces deux villes. A la mort de Henri II, le comté d'Eu passe par mariage dans la maison de Lusignan. Au treizième siècle, il passe dans la famille de Brienne. Un Jean de Brienne, deuxième du nom, rançonne les villes et monastères de son comté, et en particulier les monastères d'Eu et du Tréport.

En 1339, une flotte anglaise aborda au Tréport. « Comme on pensoit que ce fussent Espagnols », on ne s'effraya point, et ils profitèrent de cette sécurité pour incendier ce bourg et le village de Mers qui était voisin. L'année d'après, ils firent la même tentative, mais elle ne leur réussit pas aussi bien. Le maire de la ville d'Eu, qui était sur ses gardes, fit sonner l'alarme, et, tout en mettant la place en état de défense, il put distraire une partie de ses forces qu'il envoya au Tréport. Ce détachement rencontra les Anglais sous la falaise, en tua un grand nombre, et força le reste à se rembarquer au plus tôt. Un historien du temps raconte un détail assez curieux, s'il est vrai : c'est que les habitants d'Eu en cette occasion firent usage de la première pièce d'artillerie qu'on eût encore vue en Normandie.

Sous le comte Charles d'Artois, les Anglais, dit Juvénal des Ursins, « vinrent vers le Tréport, entrèrent dans l'ab-

baye, y boutèrent le feu et ardèrent tout, mesme une partie des religieux; plusieurs gens tuèrent et navrèrent, et si en prirent et s'en retournèrent à tout leur proie » (1413). Deux ans après, la bataille d'Azincourt mit Eu et le Tréport sous la domination anglaise (1415).

Quand les Anglais eurent été totalement expulsés de Normandie (1450), Charles VII érigea le comté d'Eu en comté-pairie en faveur de Charles d'Artois, qui s'était signalé dans la lutte contre l'étranger. Ce seigneur étant mort sans enfants mâles (1474), le comté d'Eu passa à son neveu Jean de Bourgogne, comte de Nevers. Jean fit creuser le *canal d'Artois* entre Eu et le Tréport, et établit des verreries dans la forêt. C'est une belle époque pour le commerce et la prospérité de ces deux villes. Leurs marins se distinguent par leur courage dans les guerres de Louis XI; ils enlèvent les bateaux anglais qui transportaient des troupes à Calais, et vont même pousser des pointes hardies jusque dans les ports de l'Angleterre.

A la mort de Jean de Bourgogne, qui ne laissait pas d'enfant mâle (1491), le comté d'Eu passa à Engilbert de Clèves, fils d'Élisabeth fille de Jean, et de Jean 1^{er}, duc de Clèves. Sous Charles, fils d'Engilbert, le roi d'Angleterre, avec une flotte de vingt-deux gros vaisseaux, cinquante bâtiments inférieurs et une multitude de barques plates, fit une tentative sur le Tréport (24 août 1523). Il était trois heures du matin. Les habitants d'Eu accoururent avec de l'artillerie. Les ennemis commençaient à débarquer. Le feu des Français les força d'abord à regagner leurs vaisseaux; mais la flotte se partagea, et un certain nombre d'Anglais purent descendre sur un des points de la plage. Ils arrivèrent par la grève, et parvinrent même à incendier un faubourg du Tréport; mais une grosse troupe de gens d'Eu venant se joindre aux bourgeois retranchés dans le Tréport, la bataille s'engagea de nouveau, et les Anglais se hâtèrent de se rembarquer, laissant sur le sable un grand nombre de morts et de blessés.

François de Clèves, fils de Charles, fit creuser au Tréport un bassin pouvant recevoir des vaisseaux de 300 tonneaux (1545). La même année, les Anglais, venus par terre sous la conduite d'un traître, nommé Ribaut, de Dieppe, surprirent le Tréport et y mirent le feu. Pour mettre la ville à l'abri de semblables coups de main, le comte d'Eu, avec la permission du roi, éleva une tour en grès sur le bord de la mer. Disons tout de suite que cette tour a été démolie, il y a une quarantaine d'années, comme inutile. Le même François de Clèves fit aussi construire au Tréport une jetée de bois, que le duc Henri de Guise protégea depuis par une palissade. Il ne faudrait pas oublier à cette époque de citer la généreuse conduite d'un simple citoyen, Charles Myrhe ou Meyresse, qui consacra sa fortune à l'amélioration du port, de la jetée et de l'embouchure de la Bresle. Une singularité à noter, c'est que le Tréport, qui comptait pourtant déjà des états de services assez glorieux, et qui depuis le treizième siècle était gouverné par des échevins, n'avait encore que le titre de bourg. François 1^{er} lui conféra celui de ville et y institua un maire. Peu après (1558), Calais était rendu à la France, et le Tréport devenu ville perdait sensiblement de son importance.

Le comté d'Eu, qui à la fin du dix-septième siècle avait été cédé au duc du Maine par ordre de Louis XIV, échut, à la mort des enfants de ce duc (1775), à leur cousin germain le duc de Penthièvre. La ville d'Eu et le Tréport doivent beaucoup à ce prince. Il fit construire en particulier au Tréport une écluse de chasse, entretint un chenal qui permit d'entrer à de grands bâtiments de commerce, encouragea les armements pour la pêche qui devinrent nombreux, et releva la prospérité de ce port, depuis longtemps déjà en décadence.

Le comté d'Eu, à la fin du dix-huitième siècle, passa par mariage dans la famille d'Orléans. Depuis cette époque, sous les différents régimes qui se sont succédés en France, on a travaillé à améliorer le Tréport. On a successivement construit une estacade brise-lames, prolongée une jetée, reconstruit l'écluse de chasse. Malheureusement, la profondeur insuffisante du port fait qu'à chaque marée les bateaux ne peuvent y entrer que pendant peu de temps relativement. En outre, l'entrée du port est obstruée par le galet, malgré les travaux de déblayement qu'on y exécute sans cesse. Cet inconvénient est d'autant plus fâcheux, que le Tréport, par sa position sur la côte, pourrait rendre les plus grands services comme port de refuge.

En fait de souvenirs du passé, le seul monument intéressant qu'on trouve au Tréport, c'est son église, dont notre gravure offre une vue d'ensemble. Elle est consacrée à saint Jacques, et date du seizième siècle, époque où l'on trouve encore beaucoup de constructions ogivales. L'église domine le port, auquel on descend par un escalier de soixante-treize marches. En haut de cet escalier, du côté de la mer, on entre dans l'édifice par un beau portail, que cache malheureusement un porche en grès, œuvre rajoutée postérieurement. Le portail est un grand cintre qui encadre deux anses de panier; l'ornementation de la voussure se compose de feuilles de vigne, de grappes de raisins, de feuilles de chardon et autres plantes d'un travail élégant. La même élégance se retrouve dans les dais et socles des deux niches ménagées dans les parois. Au sud de ce portail s'élève la tour, dont la masse est habilement dissimulée par les clochetons à crochets des contreforts. Au sommet se trouvent les statues de saint Jean l'Évangéliste et d'un évêque. Il est regrettable que cette tour soit inachevée et se termine si brusquement par un toit sans grand caractère et dont les lucarnes n'ont aucun rapport avec l'art ogival.

Quant au vaisseau lui-même de l'église, il n'est pas beau à l'extérieur, mais à l'intérieur il mérite d'être vu. Il se compose de trois nefs sans transept et d'un chœur. Beaucoup de travaux modernes ont été exécutés dans l'édifice. Il est vrai qu'on a suivi le style dans lequel l'église a été bâtie, et qu'il n'y a pas disparité, comme il arrive parfois malheureusement dans ce genre de restauration. Les vitraux sont de fabrication récente. Ce qu'il y a de vraiment remarquable, ce sont les clefs de voûte qui retiennent des pendentifs ornements. Ces clefs de voûte, dit l'abbé Cochet, forment « de gracieux filets découpés en rond ou en carré et adroitement accrochés à la voûte, pour dissimuler la nudité de l'appareil, véritables voiles de guipure destinés à cacher l'union des arceaux. »

FAIS CE QUE TU FAIS.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 214, 218, 227.

XVI

Quand je revins, le jeudi vers onze heures, le cœur content et le pied léger, mon père, qui aiguisait des pieux avec une serpe sur un gros billot de bois, affecta de ne pas me voir. Ma mère me regarda d'un air inquiet, mais sans oser me parler; je lui adressai un sourire discret, et aussitôt sa figure s'épanouit. Catherine me guettait derrière la porte de la cuisine; je ne vis pas le petit Frantz, mais je l'entendis qui jasant dans le jardin.

— As-tu un peu d'appétit? me demanda ma mère, quand elle me monta mon diner.

— J'ai une faim de loup, lui répondis-je d'un ton de bonne humeur.

Et, au lieu de boudier comme la veille, je lui sautai au cou, et je me serrai contre elle. Elle prit d'abord un air effrayé, en regardant du côté de la porte, qui était restée ouverte. Je compris sa pensée; d'un bond, j'allai pousser la porte, et alors elle osa me rendre mes caresses.

Quand j'eus expédié mon diner, je m'en allai flâner à la fenêtre; mais je n'osai pas l'ouvrir, pensant que je n'en avais peut-être pas le droit. Je me mis à regarder le beau temps, le nez collé contre les vitres. Mes regards errèrent longtemps sur le ciel et sur la campagne; quand je les ramenai sur le jardin, j'aperçus le petit Frantz debout au pied d'un prunier. Il me regardait avec des yeux tout ronds, comme si j'arrivais d'un long voyage, ou comme si j'avais passé par des épreuves terribles. Aussitôt qu'il s'aperçut que je l'avais découvert, il s'enfuit du côté des ruches, comme une pauvre petite souris effrayée. Il m'aimait bien, et moi je l'aimais bien aussi. Il n'avait pas pu s'empêcher de venir regarder la fenêtre derrière laquelle son grand frère était prisonnier. Mais il est évident que mon père lui avait fait la leçon et lui avait interdit d'entrer en communication avec moi. Voilà pourquoi il avait disparu si vite.

Notre Frantz était un bon petit garçon, dodu, joufflu et réjoui, très-replet dans sa petite taille. Quelquefois, entre nous, pour nous amuser, nous l'appelions: Monsieur le bourgmestre. Pendant qu'il s'enfuyait, le mouvement précipité de ses petites jambes rondelettes était si drôle que je me mis à rire.

Presque aussitôt je me reprochai de rire, et je fis un geste d'impatience. J'oubliai les petites jambes rondelettes et maladroites, et je songeai à la petite mine attristée et inquiète qu'il faisait sous le prunier en regardant ma fenêtre. Frantz avait le cœur gros, à cause de moi. Je songeai alors au regard que m'avait lancé Catherine quand j'avais passé devant elle; je songeai aux inquiétudes de ma mère. En ce moment, mon père sortait de la maison. Il se dirigea d'abord vers le billot sur lequel il aiguisait ses pieux. Il marchait lentement, le chapeau rabattu sur le front, et il me sembla qu'il avait l'air découragé en reprenant sa besogne.

Je retrouvai alors dans ma mémoire une parole du père Chanette. Elle avait dormi en moi, sans jamais frapper mon esprit ni éclairer ma conscience. Je la comparerais volontiers à une lumière qui s'allume tout à coup au milieu d'une obscurité profonde, et qui jette une lueur éclatante sur les moindres objets:

« Nos fautes rejaillissent toujours sur des innocents! »

Je quittai la fenêtre, et je me retirai au fond de la chambre. Assis sur une chaise, les deux coudes sur la table, la figure dans les mains, je pensai à ce que je venais de découvrir.

Le mal était fait, et nulle puissance humaine ne pouvait empêcher qu'il n'eût été fait. Cette pensée me rendit très-malheureux; ah! si l'on pensait à toutes ces choses-là au moment où l'on va faire quelque sottise d'écolier! Ne pouvant réparer ce qui était irréparable, j'avais au moins la ressource de l'expier.

C'est avec une impatience fiévreuse et une véritable soif d'expiation que j'attendis le moment d'aller me constituer prisonnier.

XVII

— Müller, me dit le père Chanette avec inquiétude, ta figure est toute bouleversée; tu as quelque chose.

Par une fausse honte que je ne m'explique pas, je voulus protester que je n'avais rien; mais la voix me manqua, et je baissai la tête.

— Te repens-tu d'avoir voulu revenir? me demanda-t-il avec bonté.

Je relevai vivement la tête, et je fis un signe énergique pour protester que je ne me repentai pas. Le regard de mon vieux maître avait quelque chose de si pénétrant, malgré son extrême douceur, que je baissai vivement les yeux.

Il posa sa main sur ma tête. Cette pauvre vieille main ridée tremblait comme la feuille.

— Est-ce quelque chose, me dit-il, que l'on puisse raconter à un ami, à un vieil ami? Oui! allons, tant mieux; on se soulage le cœur en racontant ses chagrins. Assieds-toi, calme-toi, tu me diras cela tout à l'heure.

Il se mit à se promener les mains derrière le dos. Quand il vit que j'étais en état de parler, il s'assit à côté de moi, et je lui racontai tout.

— Oui, oui, c'est bien cela, disait-il de temps en temps; et il hochait lentement la tête. — C'est la vieille histoire. Nous avons tous passé par là!

Cela me fit un grand effet de penser que lui aussi en avait passé par là; et ma confiance en lui s'en accrut encore, si c'était possible.

— Je vois, me dit-il, que ce qui te chagrine le plus pour le moment, c'est le chagrin des autres; bon signe, tout à fait bon signe! Ce qui te déchire le cœur, c'est d'être obligé d'attendre pour leur prouver son repentir. Il faut de la patience, beaucoup de patience. Tout s'arrangera, tu verras!

Alors il se leva, et me dit gaiement : — On n'enferme pas les prisonniers sur parole; et il tira la porte sur lui, ne la fermant qu'au loquet.

XVIII

Si je disais que je n'ai éprouvé que du plaisir pendant les trois dernières heures de ma captivité, je mentirais effrontément. C'est long, trois heures, quand on est tout seul dans une grande salle enfumée, par un temps admirable, occupé d'une besogne qui n'a absolument aucun charme par elle-même!

Depuis l'époque déjà bien lointaine où ces choses se sont passées, j'ai lu bien des livres et fréquenté bien des hommes. J'ai presque toujours vu que les événements se passent tout autrement dans la vie humaine et dans les livres. Dans les livres, aussitôt que le héros s'est conduit de manière à mériter sa propre estime et la sympathie du lecteur, il vogue littéralement sur un océan de délices. Aucun sacrifice ne lui coûte; il ne sait plus ce que c'est que l'hésitation; il n'éprouve jamais ni ennui, ni lassitude.

Les hommes faits de chair et de sang, fils d'Adam et d'Eve, ne sont pas à beaucoup près aussi favorisés. Il se prend, dans ce pauvre monde, plus de bonnes résolutions qu'on ne l'imagine; mais beaucoup de ces élans généreux vers la lumière et la vie supérieure sont paralysés par les petits frottements, les petites gênes de la vie, surtout par l'ennui qui use les volontés les mieux trempées. Ce qui est rare, ce n'est pas de vouloir le bien, c'est de le vouloir avec suite et avec constance.

J'eus donc, pendant mes trois dernières heures, ce qu'on appelle vulgairement des hauts et des bas; j'avouerai, pour être franc, qu'il y eut, par moments, plus de bas que de hauts.

Au commencement, tout alla bien, et il me sembla d'abord que les trois heures de l'après-midi passeraient aussi vite que les deux heures du matin. Le matin, la pendule de l'école était arrêtée, et le temps s'était passé sans qu'il me fût possible d'en mesurer exactement la durée. D'ailleurs, les prisonniers, comme tous les autres hommes, ont plus de ressort et de courage le matin que le soir. En général, le courage de l'après-midi est plus rare et plus méritoire que celui du matin.

Dans l'intervalle de mes deux incarcérations, le père Chanette avait remonté la pendule, et je suis sûr que c'était à bonne intention. Je ne m'étais pas aperçu d'abord que la pendule était remontée, et je ne le remarquai que quand elle sonna trois heures de sa voix lente et un peu enrouée.

La fin à la prochaine livraison.

JEAN ET CORNEILLE DE WITT.

« Jean de Witt, dit M. Mignet, avait de la souplesse dans la force, et de l'aménité dans la vertu. Sobre, simple, intègre, infatigable au travail, il avait, suivant une expression de W. Temple, beaucoup de soin de sa santé et peu de sa vie. Savant de premier ordre et politique profond, il s'entretenait avec Huygens et Spinoza, et lutta en Europe d'habileté avec Lionne et d'influence avec Louis XIV. Il exerçait sur les hommes l'ascendant d'une raison puissante, d'une sincérité habile, d'une modération soutenue et d'une gravité honnête. » Le même historien a caractérisé Corneille, son frère aîné, en ces termes : « Corneille de Witt avait quelque chose d'altier dans sa simplicité, de dur dans son énergie; mais il portait le dévouement à ses devoirs jusqu'au sacrifice de lui-même, la patience dans les maux jusqu'au mépris de la douleur, et il avait une intrépidité héroïque. » Les concitoyens de Jean et de Corneille



Jean et Corneille de Witt. — Médaille conservée au Musée de la Monnaie.

de Witt ne jugèrent pas autrement ces grands hommes, et devancèrent la postérité lorsqu'ils firent frapper en leur honneur une médaille où furent représentés leurs deux visages, pensifs et austères, avec la qualification de « très-illustres. »

Si l'achèvement et comme la consécration de la vertu consiste dans le malheur courageusement supporté, dans la persécution injustement infligée et subie avec constance, cette gloire suprême ne manqua ni à Jean ni à Corneille de Witt. Tous deux furent des martyrs. Corneille, soupçonné faussement de complot contre la vie du prince d'Orange, fut mis à la torture; il eut les pieds broyés, la tête serrée avec des chevilles de fer; fort de son innocence, au milieu des plus horribles souffrances, il récita d'une voix forte la célèbre strophe d'Horace sur la constance du juste que rien ne peut ébranler. Le lendemain, une populace furieuse envahit la prison où il était, et il fut assassiné. Jean de Witt périt avec lui. Quoique averti du danger qu'il courait, il était venu voir son frère torturé la veille, et il lui lisait la Bible; il fut saisi, renversé, lacéré de coups de pique, tué enfin d'un coup de pistolet. Leurs cadavres furent traînés dans les rues, insultés, suspendus à l'échafaud, la tête en bas.

PRÉPARATIONS COMESTIBLES DU HARENG.

Le hareng se présente au consommateur sous différentes formes comestibles.

Il y a le hareng frais, laité ou œuvé ;

Le hareng salé et caqué ;

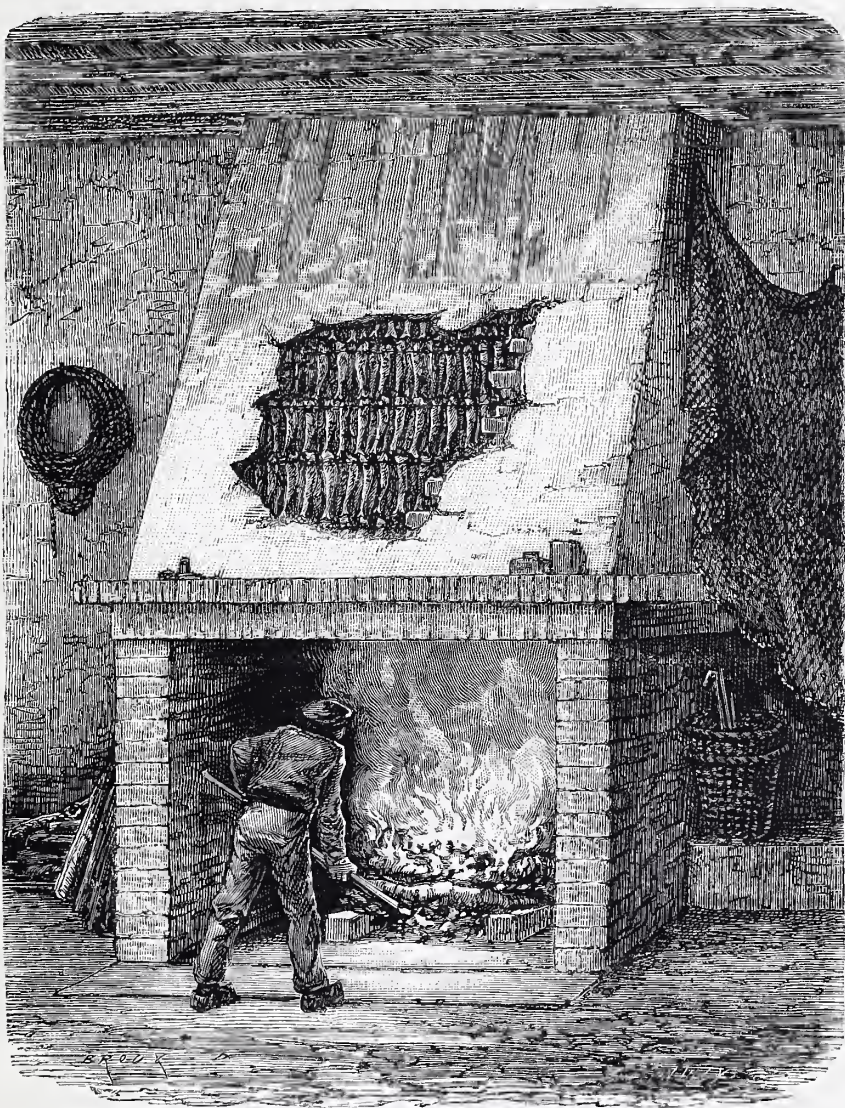
Le hareng mariné ;

Le hareng saur, ou sauris, ou sauret ;

Le hareng bouffi, ou craquelot, ou de demi-apprêt.

Harengs frais. — Les harengs frais sont ceux qui, ayant

été pêchés tout récemment, n'ont pas encore été salés. S'ils sont pleins de laitance (laités), ils sont plus recherchés et d'une vente plus prompte que ceux qui sont pleins d'œufs (œuvés). Grâce aux chemins de fer, les habitants de Paris se trouvent dans les mêmes conditions que les habitants des ports de mer pour les manger frais à leur déjeuner. On les recouvre souvent, à Paris, d'une certaine sauce à la moutarde qui fut sans doute imaginée par quelque adroite cuisinière pour masquer un manque de fraîcheur lorsque la marée n'arrivait que par les voitures.



Saurissage des harengs à Fécamp. — Dessin de Broux, d'après le modèle de l'Exposition universelle de 1878.

On distingue les harengs, dans les villes du littoral de la Manche, d'après le temps écoulé depuis le moment où ils ont été pêchés. On nomme *harengs d'une nuit* ceux qui ont été pêchés le jour même ou dans le cours de la nuit. Ils ont le corps ferme et roide, les écailles brillantes et comme argentées, la tête et l'œil blancs. — Les harengs pêchés la veille, le jour ou la nuit, sont devenus des *harengs de deux nuits* ; et si c'est le jour qui précède la veille ou la nuit d'avant, ce sont des *harengs de trois nuits*. Passé ce délai, ils ne sont plus susceptibles d'être vendus sur les marchés, et ils ne peuvent être l'objet de préparations de conserve. Les harengs de deux nuits ont des filets de sang autour de la gorge, aux ouïes, à la tête ; leur corps s'est amolli, et ils ont perdu leur aspect brillant. On les em-

ploie cependant comme des harengs d'une nuit, soit pour la consommation immédiate, soit pour conserve.

D'après une ordonnance du mois d'août 1816, on exigeait que les saleurs marquassent d'une marque spéciale les barils renfermant des poissons d'une nuit ; mais cette disposition a été rapportée par décret du 23 juin 1866, parce que l'expérience a démontré qu'un hareng pêché à une température très-basse peut être aussi frais à une troisième et même à une quatrième nuit qu'un hareng de deux nuits pêché par une température élevée. L'industrie libre saura agir au mieux de ses intérêts.

Quant aux *harengs de trois nuits*, leur tête entière est d'un rouge violacé très-caractérisé ; leur corps est devenu tout à fait mou. Il a été toujours défendu d'en faire des

harengs de conserve, salés ou fumés; on ne peut que les livrer à la consommation immédiate ou en faire des *crâquelots* à consommer promptement. Aussi les pêcheurs qui ne pourraient rentrer à temps dans leurs ports salent-ils légèrement leur poisson, et, dans ce cas, leurs harengs prennent le nom de harengs *braillés*; ils prennent aussi le nom de harengs *caqués* si, avant de les saler, on leur a fait une opération dont il sera question ci-après. On complète dans le port leur préparation.

Harengs salés. — Les harengs frais qui dépassent les besoins de la consommation immédiate sur place ou pour les villes peu éloignées du littoral, sont achetés par les saleurs, hommes spéciaux, dont le métier est de saler les poissons suivant des méthodes qui varient légèrement d'un port de mer à l'autre, et surtout des ports de France aux ports de Hollande ou d'Angleterre. Ils assurent une longue conservation aux harengs qui doivent être expédiés au loin et dans les pays chauds.

Les ménagères qui résident dans les ports de pêche et dans le voisinage profitent des moments où le poisson abonde, en novembre et décembre, pour préparer elles-mêmes leur provision de harengs. Elles les choisissent d'une nuit, autant que possible, les mettent dans un haquet avec une grande quantité de sel dont elles les frottent soigneusement pour les bien imprégner. Elles les laissent de dix-huit à vingt-quatre heures dans la saumure qui se produit, puis les font égoutter et les arrangent, couche par couche, dans des pots de grès où il se forme une nouvelle saumure par le sel demeuré sur l'animal. On donne de ces harengs aux domestiques de ferme dans les environs de Dieppe, en carême, après dessalement de vingt-quatre heures dans un vase dont on change l'eau trois fois.

Harengs marinés. — Les maîtresses de maison font aussi préparer des harengs dits *marinés*. On choisit les plus beaux poissons dans le fort de la saison, lorsque arrive ce qu'on appelle pittoresquement la *nuée*. On les caque, comme nous le dirons plus loin, et, après les avoir bien essuyés, on les range par lits dans un bassin de cuivre. On met entre chaque lit beaucoup de sel, du gros poivre, des clous de girofle et des feuilles de laurier en abondance. Quelques personnes y ajoutent du piment, des tranches d'oignon et de carotte; d'autres même du thym et de la sauge, bien que le thym passe pour rendre le poisson indigeste. C'est affaire de goût. On couvre le tout du meilleur et du plus fort vinaigre de vin que l'on puisse trouver, puis on fait bouillir ou plutôt *frissonner* l'eau jusqu'à ce que les harengs soient cuits. On les retire avec soin tout bouillants, au moyen d'une écumoire plate et allongée, en évitant de les briser, et on les dépose par lits dans des pots de grès où l'on verse toute chaude la saumure de la cuisson, de manière à en recouvrir le poisson. Si le hareng mariné doit voyager, on le met dans des barillets semblables à ceux des huîtres d'Ostende, et que l'on nomme *tinettes*. Lorsque cette tinette a été ouverte, il ne faut pas laisser longtemps le hareng en consommation, parce que la saumure s'échappe entre les douves, et que le produit se dessèche et se gâterait avant la fin de la quinzaine. On commence aussi à employer des boîtes de fer-blanc soudées comme celles des sardines. La préparation du marinage coûte de cinq à sept centimes. Si le hareng est acheté à cinq francs le cent, on a pour un bien faible prix un beau poisson que beaucoup de personnes qualifient d'exquis.

Harengs salés, caqués, paqués ou encaqués. — Nous ne pouvons donner ici que les traits principaux de cette préparation des harengs du commerce, faite par des saleurs de profession.

La première opération est celle de la *caque*, qui a donné lieu à tant de discussions sur l'inventeur. Les femmes qui

en sont chargées s'arment d'un couteau spécial très-affilé, nommé *le caquen*. Elles font adroitement à la gorge du poisson une incision aussi peu apparente que possible. Elles passent alors l'index dans les branchies afin d'arracher proprement ces organes, ainsi que l'estomac et les intestins. Cette pratique facilite la parfaite salure et la longue conservation de l'animal : 1° en permettant à la saumure de mieux pénétrer dans l'intérieur; 2° en supprimant les parties le plus promptement corripibles. Après le caquage, on verse le hareng dans des récipients nommés autrefois des *brailles*, où on les couvre de sel on les remuant à la main. Après un délai que les saleurs apprécient en raison de l'état du poisson et de la durée de conservation qu'ils veulent obtenir, on fait laver les harengs dans la saumure, et on les range méthodiquement dans des tonnelets par lits superposés et surtout pressés très-fortement les uns sur les autres. Ces tonnelets ont reçu dans l'origine le nom de *caques*, illustré par le mot de Henri IV. A Dieppe, le nom de *barils* a prévalu. On y fait des demi-barils, des quarts, des huitièmes de baril. L'opération d'y former des lits de harengs prend la dénomination de *paquer* ou d'*encaquer*, c'est-à-dire de mettre le hareng dans la caque.

Disons ici que dans divers dictionnaires, et même dans des ouvrages qui ont des prétentions scientifiques, on a confondu l'opération de *caquer* avec celle d'*encaquer*. De là parfois une confusion singulière dans la discussion relative au Hollandais qui passe pour avoir inventé le précieux procédé du *caquage*.

Lorsqu'on *encaque* ou *paque* le hareng, on le soumet à une forte pression par plusieurs moyens : quelquefois on place une planchette sur les lits de harengs, et un homme saute dessus; ce qui s'appelle *sauter le hareng*. Cette pression est indispensable à la bonne confection du baril; elle réduit au minimum le vide entre les poissons, et elle s'oppose à l'introduction de l'air. Les barils de harengs salés et caqués sont expédiés dans toutes les parties du monde. Dieppe est très-renommé pour la bonne qualité de ses harengs caqués.

On réunit sous la dénomination générale de harengs *blancs* tous les harengs frais, salés, caqués, marinés, encaqués ou paqués. On réserve celles de harengs *roux*, harengs *dorés*, harengs *rouges*, aux harengs fumés ou desséchés dont nous allons parler.

Harengs saurs. — Les harengs saurs, saurés ou saurets, sont des harengs salés et *non caqués* que l'on a fortement desséchés et fumés au moyen de la chaleur et de la fumée de bois. Le hêtre est préféré à tout autre bois pour cette opération. L'art du saurisseur consiste à conduire le feu de manière à donner au poisson, *sans le brûler*, une belle couleur d'un roux doré.

Nous avons dit la manière de saler le hareng. Cette opération préliminaire est très-importante. Des harengs trop salés, et qu'il faudrait faire dessaler avant de les saurir, donneraient des marchandises inférieures. Vient ensuite l'opération du saurage ou saurissage qui a lieu dans des halles ou greniers sans cheminée qu'on nomme des *rous-sables*. La combustion du bois s'y fait sur des places carrelées. La fumée qui remplit toute la pièce s'échappe lentement par de petites ouvertures pratiquées dans la toiture.

Duhamel du Monceau détaille longuement, dans son grand *Traité des pêches*, les opérations de salage, soit en mer, soit dans les ports, ainsi que celles du saurissage, telles qu'elles se pratiquaient en France de son temps. Les procédés anglais et hollandais diffèrent un peu des procédés français, qui eux-mêmes variaient un peu d'un port à l'autre dans l'ordre et les menus soins de détail. Il en est de même aujourd'hui. Voici ce qui se pratique à Dieppe (et ce que tous les voyageurs peuvent aller voir dans la sai-

son) par les ouvriers de M. Gelée dans son atelier de saurissage, au Pollet. M. Gelée, armateur des plus distingués de ce port de mer, est à la tête du mouvement maritime des grandes et petites pêches, et du commerce important des poissons frais et conservés.

Lorsque le hareng salé, comme nous l'avons dit, a été lavé, des femmes les enfilent sur ce que l'on nomme des *ainettes*. Ce sont des baguettes de coudrier ou de saule, grosses comme le doigt, et appointées par un bout, d'une longueur de 1^m.20. Chaque ainette passe par la joue du poisson, ressort par la gueule, et reçoit 20 harengs environ. Elle est ensuite accrochée dans la chambre dite rous-sable, qui contient de 40 à 50 000 poissons. Les feux sont disséminés sur le carreau à des intervalles d'un mètre, et l'opération n'est complète qu'au bout de quinze jours. Tous les trois jours, on cesse les feux pendant vingt-quatre heures pour laisser le hareng s'égoutter.

On prépare actuellement moins de harengs saurs qu'autrefois dans le port de Dieppe et dans ceux de la Manche, d'abord, parce que la facilité croissante des communications permet d'écouler de plus grandes quantités de poissons frais, et que les conserves à l'huile du thon et des sardines alternent plus agréablement la nourriture des jours maigres dans les pays catholiques; puis, parce que les Anglais se sont emparés de ce commerce dans les ports étrangers, notamment dans ceux d'Italie; enfin, parce que l'on prépare force harengs *bouffis*, dont nous allons parler.

Harengs bouffis, craquelots ou de demi-apprêt. — Ces harengs sont beaucoup moins salés que les saurs, sont moins desséchés, et rappellent mieux le poisson frais. On les apprécie de plus en plus, en hors-d'œuvre sous forme de filets avec de l'huile, ou en grillade. On peut même en faire une sorte de plat de luxe en cuisant les filets dans une caisse de papier double huilé, sur le gril, avec de petites pelotes de beurre frais entremêlées de fin hachis fait avec des fines herbes et des champignons de couche. On peut aussi avec la laitance faire des omelettes moelleuses comme avec la laitance des harengs frais. Cependant les vrais amateurs préféreront toujours le saur et le bouffi simplement grillés sans aucun assaisonnement. Ce nom de *bouffis*, qui prévaut maintenant, leur vient de ce qu'à la préparation ils se gonflent généralement. On les nommait autrefois *craquelots*, terme qui comporte une nuance de mépris, parce qu'on ne préparait ainsi que des sujets détériorés ou ayant trois nuits, peut-être plus. On leur donnait encore le nom de *demi-apprêt*, parce que l'on terminait souvent par le *bouffissage* des harengs dont on avait manqué le saurissage. Aujourd'hui, le goût des consommateurs s'étant porté sur des poissons moins salés et moins desséchés que les saurs, l'on choisit dans de bonnes conditions les harengs gras à filets délicats, et l'on met plus de soins à la préparation du bouffissage.

Cette opération a lieu dans des pièces ayant une cheminée où l'on brûle du bois de hêtre bien sec pendant vingt-quatre heures. A la fin, on dore le hareng desséché par la chaleur, mais non fumé, en faisant une heure de fumée. Pour cela, on ramène les braises sur le devant du foyer, on les recouvre de fagots ou de copeaux de hêtre dont on modère la combustion par des aspersion de gouttelettes d'eau au moyen de petits balais. Cela s'appelle *boucaner* les harengs, qui sont d'ailleurs enfilés sur des ainettes comme pour le saurissage.

On comprend que ces harengs peu salés et peu desséchés ne soient pas d'une longue conservation; mais le grand nombre des amateurs ne leur laisse pas le temps de se détériorer, surtout dans les ports de fabrication, où l'on peut obtenir, des fabricants, de moindres degrés de salure pour les poissons qui devront être promptement consommés.

Notre gravure, dont tous les visiteurs de l'Exposition

universelle ont pu voir le modèle dans la «salle des ports de commerce», représente une manière de saurir le hareng à Fécamp. Il y a encore à Dieppe des ateliers où le saurissage se fait aussi dans une cheminée; mais les ateliers en progrès, ceux qui produisent ce qu'on nomme des harengs francs, ont abandonné depuis longtemps cette manière d'opérer, qui risque de fournir une marchandise trop fumée et trop desséchée. Ce sera infailliblement le cas des harengs de la gravure. Le bouhomme qui active la flamme ne manquera pas son coup et brûlera certainement ses poissons. Mais il faut supposer que cet excès de combustion rapide provient du zèle ardent des personnes qui ont construit le modèle à l'Exposition.

LA RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN.

La république de Saint-Marin, qu'on appelle quelquefois la république Titane, est située à 225 kilomètres de Rome, à 85 kilomètres de Florence, sur le mont Titau, le plus élevé des Apennins.

Ce mont Titan a trois crêtes. On les voit figurées sur les armoiries de la république, qui sont «trois monts de sinople (1) sur champ d'azur (2), portant trois tours avec panaches ou flammes de gueules (3). L'écu est surmonté d'une couronne fermée et entourée de deux branches, l'une de feuilles de chêne et l'autre de feuilles de laurier, reliées par un ruban sur lequel on lit le mot LIBERTAS.»

La superficie du territoire de la république est de 61 kilomètres et demi carrés. Du nord au midi, sa plus grande largeur est d'environ 13 kilomètres; et de l'est à l'ouest, de 8 kilomètres.

La population est de 7 816 habitants. Les moins riches ne sont pas pauvres. L'impôt foncier est minime. Les autres impôts portent sur le timbre, les mutations, le pain, la viande, le poisson, les permis de chasse, la poudre, le sel, et le tabac.

Le budget de l'État n'est pas compliqué et ne varie guère. Les recettes y figurent pour une somme de cent à cent vingt mille francs; les dépenses à quelques mille francs de moins. L'État n'a point de dettes. (4)

On peut monter en voiture de Rimini à Saint-Marin, la capitale, qui compte 4 000 habitants. La distance entre ces deux villes est de 14 kilomètres.

Les monuments de Saint-Marin sont: le palais des Régents, le palais du Conseil, la cathédrale, le temple des Franciscains.

Le grand conseil ou Corps législatif se compose de soixante membres nommés à vie. Un autre conseil, de douze membres, forme une espèce de Sénat.

Deux consuls ou capitaines régents, dont les pouvoirs ne durent que six mois, sont les chefs du pouvoir exécutif.

Deux secrétaires d'État correspondent à ce qu'on appelle le ministre de l'intérieur et le ministre des affaires étrangères.

Les magistrats sont élus pour trois ans, et choisis parmi les juriconsultes étrangers.

En 1859, la peine de mort a été abolie.

L'armée se compose de 1 200 hommes. Elle tient tout entière dans la caserne de la capitale.

Un collège, fondé depuis 1691, délivre des diplômes qui sont reconnus par les universités italiennes.

(1) Voy., t. II, 1834, p. 111, Éléments généraux du blason.

Sinople, la couleur verte, est représentée par des traits diagonaux de droite à gauche.

(2) L'azur signifie bleu. C'est un des neuf émaux des armoiries.

(3) Gueules est le rouge.

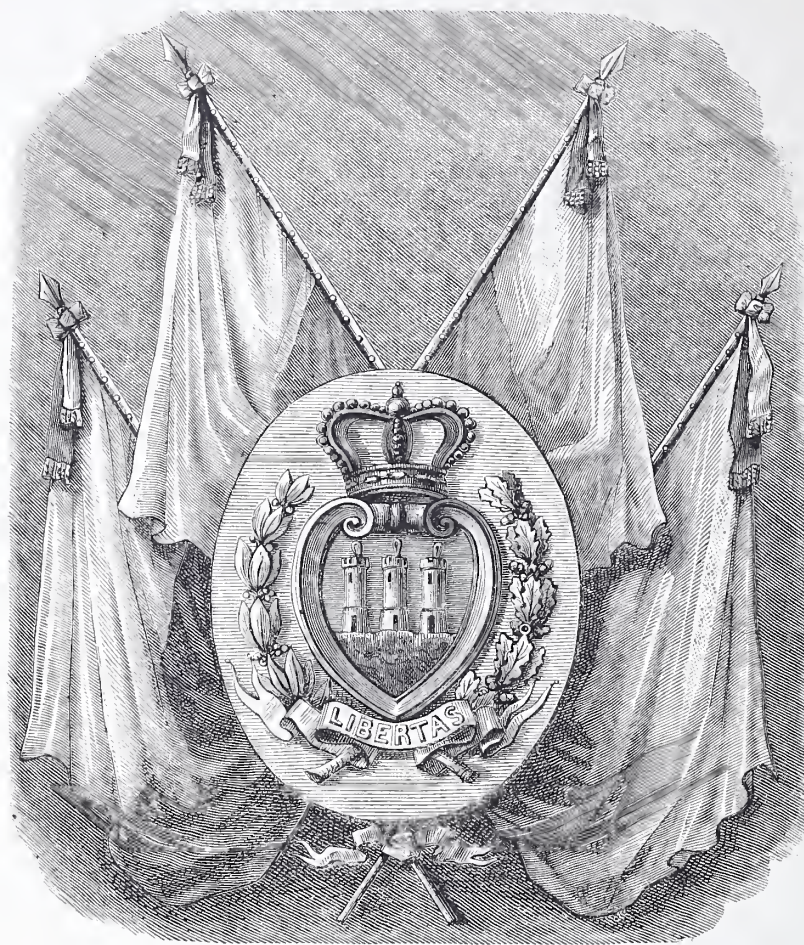
(4) L'un des plus récents ouvrages sur la république de Saint-Marin est celui de L.-J.-A. Bahne. Paris, Dentu, 1875.

Les principaux centres de population, en dehors de la capitale, sont : Serravalle (800 habitants), où l'on fabrique des vases d'argile ; et le bourg de Saint-Marin, ou le « Marché » ; c'est l'entrepôt de tous les produits de la république.

Parmi les citoyens les plus illustres de la république, on doit citer le savant épigraphiste Borghesi, dont nous avons fait connaître les œuvres et donné le portrait (1).

Selon la tradition, le fondateur de la république aurait été un homme du peuple romain, d'origine dalmate, converti au christianisme, et qui, pour fuir les persécutions, vint se réfugier au mont Titan, où il vécut en ermite. D'autres

chrétiens s'établirent près de lui. Une noble Romaine, Félicité, possédait le mont Titan ; elle en fit don à Marino. Peu à peu, la petite communauté s'étendit sur la montagne. N'étant point un sujet d'inquiétude pour ses voisins, on la laissa vivre et s'accroître. Son indépendance fut en quelque sorte reconnue au treizième siècle par le saint-siège. Au quatorzième siècle, les seigneurs de Rimini voulurent en prendre possession ; mais les San-Marinois avaient pour alliés les comtes d'Urbain, et on leur concéda une nouvelle étendue de territoire dont la possession leur fut confirmée plus tard par un bref du pape Pie II, en date du 26 juin



Armoiries de la république de Saint-Marin.

1463. En 1543, le Florentin Pierre Strozzi voulut s'emparer de Saint-Marin ; mais une tempête de neige dissipa sa troupe dans la plaine de Rimini.

Le 24 mars 1602, le pape Clément VIII conclut avec Saint-Marin un traité de paix, confirmé ensuite par Urbain VIII.

En 1739, le cardinal Alberoni, alors gouverneur des Romagnes, voulut confisquer l'indépendance de Saint-Marin au profit des États de l'Église. Il fit le blocus de la république, envahit la ville, et, le 18 octobre, convoqua les San-Marinois dans la cathédrale pour leur imposer un acte de soumission au gouvernement pontifical. Mais, au commencement de la cérémonie, un courageux citoyen, le vieux général Alfonso Gangi, s'écria d'une voix vibrante :

« J'ai juré fidélité au prince légitime de la république de Saint-Marin. Je confirme ce serment, et ainsi je jure ! »

Aussitôt, d'autres citoyens, puis le peuple entier, crièrent : « Vive Saint-Marin ! vive la république ! »

Alberoni fut réduit à la fuite et blâmé par Clément XII qui signa, le 5 février 1740, un traité d'éternelle amitié avec la république. Cet anniversaire du 5 février est

fêté religieusement chaque année par les San-Marinois.

En 1796, le général Bonaparte, après les victoires de Montenotte, Lodi et Arcole, envoya le célèbre savant Monge (2) à San-Marino pour assurer à la république que son indépendance n'avait rien à redouter. Il écrivit lui-même une lettre où se trouvent ces lignes : « J'ordonne que les citoyens de Saint-Marin soient exempts de contributions et respectés dans toute la république française. »

Le capitaine régent, Antonio Onofri (mort en 1826), répondit en nobles termes. Il était surnommé « le Père de la patrie. »

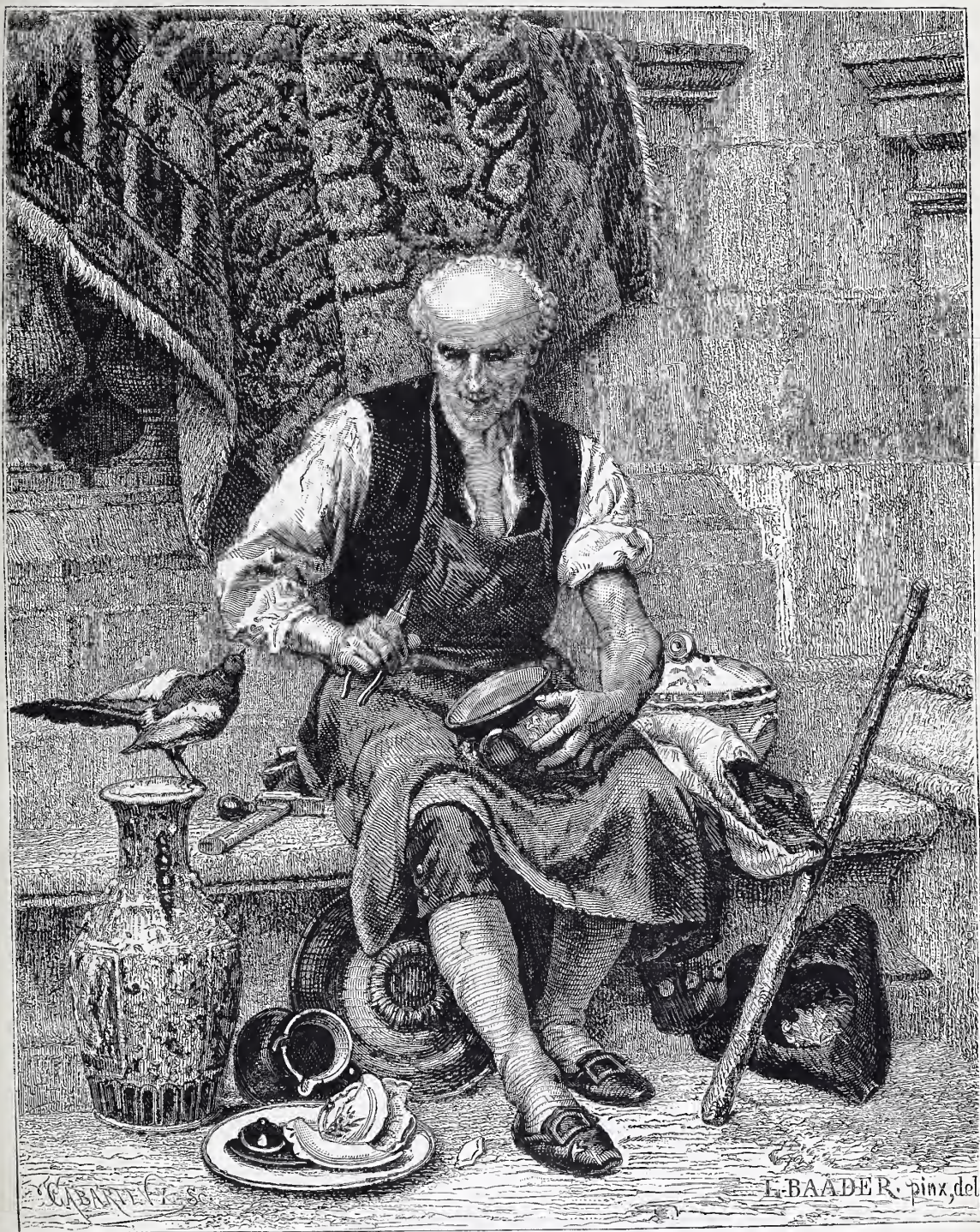
Le pape Pie VII confirma l'indépendance de la république par un bref donné en 1817.

En 1868, des spéculateurs vinrent offrir à la république de la doter d'un chemin de fer, d'institutions de bienfaisance, de lui constituer un revenu, à la condition qu'il leur serait permis d'établir dans la capitale une maison de jeu. Les San-Marinois répondirent à ces insidieuses propositions par un refus indigné.

(1) Voy. p. 20.

(2) Voy. t. XLVI, 1878, p. 216 et 212.

LE RACCOMMODEUR DE FAÏENCE.



Un Raccommodeur de faïence sous Louis XVI, peinture par Baader. — Dessin de Baader.

A la porte de ce palais, il y avait un *suisse*, comme à la porte de tous les palais. Ce suisse, qui aimait les oiseaux, comme tous les suisses, avait élevé une pie. L'oiseau savait deux phrases, qu'il avait apprises à force de les entendre répéter : « Que voulez-vous ? » et « Monseigneur n'y est pas ! »

Quand le raccommodeur de faïence vint s'asseoir sans façon sur le banc de pierre, la pie le regarda d'un air défiant, d'abord de l'œil gauche, ensuite de l'œil droit, en penchant la tête tout de côté. Quand le grand homme chauve eut déposé son bâton et son chapeau dans un coin, quand

il eut retiré sa veste pour travailler plus commodément, quand il eut tiré un à un ses outils de son sac, et qu'il eut penché sur une faïence fêlée son visage patient et doux, la pie, par un mouvement de confiance irréfléchie, vint se percher à côté de lui sur un grand vase de faïence qui attendait son tour.

— Que voulez-vous ? lui demanda-t-elle en le regardant d'un air profond.

— Et toi ? riposta l'homme chauve en souriant.

— Que voulez-vous ? que voulez-vous ? répéta la pie avec impatience.

— Je veux gagner honnêtement ma vie, répondit l'homme chauve à demi-voix.

Il parlait pour lui-même beaucoup plutôt que pour la pie, et cependant la pie semblait prendre plaisir à l'écouter; il faut croire qu'elle aimait le son de la voix humaine, du moins de certaines voix humaines; ces animaux-là sont si drôles!

L'homme chauve saisit un petit outil qui avait la forme d'une alêne, et, avec l'adresse d'un artiste et les minutieuses précautions d'un amateur, attaqua l'émail de la soupière.

— Que voulez-vous? dit la pie, qui semblait avoir le silence en horreur.

— Je veux éviter les éclats et les cassures; il faut que le trou soit propre et net, et aussi étroit que possible, parce que si l'on voyait l'attache de trop loin, la pièce serait déshonorée.

Comme la pie l'écoutait avec un plaisir évident, ce brave homme continua ses explications; non pas qu'il crût la pie en état de les comprendre, mais il était de ceux dont on dit: Il ne ferait pas un affront à une mouche. Quelquefois les petits enfants formaient un cercle autour de lui, les mains derrière le dos, et le regardaient travailler, muets d'admiration. Au lieu de leur dire: « Vous me gênez, ôtez-vous de mon jour! » il les laissait approcher, tout près, tout près; il leur expliquait le maniement des outils; il leur faisait comprendre la beauté des fleurs peintes sur les faïences, des arabesques, des rinceaux; il leur disait avec quoi, comment et dans quels pays l'on fabrique la faïence; il s'amusait de leur étonnement naïf, et répondait à toutes leurs questions.

Aussi les ménagères le connaissaient bien; c'est à lui de préférence qu'elles confiaient leur vaisselle endommagée. Elles attendaient patiemment son jour de tournée, parce qu'il était bon avec les petits enfants, et que ces choses-là touchent toujours le cœur des mères. Et puis, c'était un homme si savant dans son métier, et si consciencieux! Il mettait autant de soin à rafistoler une soupière commune ou un saladier de ménage, que si le saladier et la soupière eussent été destinés à la collection d'un amateur.

Quand il vit cette pie, qui semblait se plaire dans sa société, il la traita comme un enfant. Tantôt il lui parlait, tantôt il sifflait pour l'égayer. La pie battait des ailes, donnait de grands coups de queue, le regardait dans les yeux, tournait la tête de côté, et le tirait par sa manche quand il était trop absorbé par sa besogne pour parler ou pour siffler.

— Renvoyez-la, si elle vous ennuie, dit le suisse qui venait de paraître sur le seuil de sa loge.

— Mais non! mais non! elle ne m'ennuie pas, au contraire.

— Veillez sur vos outils, elle est très-espiègle.

— J'y veille sans en avoir l'air; oui, ma belle, tu es une bonne petite bête, et je vais te montrer comment on raccommode une cruche.

— Monseigneur n'y est pas, dit la pie d'un air aimable.

— Ah! vraiment, Monseigneur n'y est pas, dit l'homme chauve, en assujettissant la cruche endommagée entre ses deux genoux.

— Monseigneur n'y est pas! reprit l'oiseau d'un ton péremptoire.

— Qu'il y soit ou qu'il n'y soit pas, c'est la même chose pour moi, répondit l'homme chauve d'un air pensif. Ce n'est pas à des rouleurs comme moi que les seigneurs s'adressent. Ils se défont des artistes en plein vent, vois-tu, et peut-être n'ont-ils pas toujours tort. Et cependant, cependant... voilà de la besogne qui n'est pas trop mal faite, ajouta-t-il, en regardant avec complaisance les objets qu'il avait raccommodés. Je ne crois pas qu'on puisse faire mieux que cela. Que Dieu me pardonne si je suis vaniteux

sans le savoir; mais je ne crois réellement pas qu'on fasse mieux chez les raccommodeurs établis en boutique.

— Monseigneur n'y est pas! lui dit la pie, comme pour détourner de son esprit des pensées qui auraient pu l'attrister.

— Monseigneur y est, dit une voix qui fit tressaillir l'homme chauve. Il se retourna vivement, et faillit laisser tomber sa cruche dans son empressement à se lever.

Monseigneur avait tout entendu, caché derrière une tapisserie, et il venait d'apparaître appuyé sur la balustrade.

— Excusez-moi, Monseigneur, d'avoir pensé tout haut; c'était pour amuser cette petite bête; je n'aurais pas dû m'installer sur ce banc. Je me retire.

— Pas le moins du monde, répondit Monseigneur, vous êtes très-bien où vous êtes, et j'entends que vous y restiez.

Avec une effronterie qui fit trembler le suisse dans le fond de sa loge, la pie interpella Monseigneur, comme si c'eût été un simple raccommodeur de faïence.

— Que voulez-vous? lui dit-elle d'un ton sévère.

— Je veux mettre à l'épreuve le talent de ton ami, répondit Monseigneur en riant. Sérieusement, reprit-il en s'adressant à l'homme chauve, j'ai là une buire que l'on m'a sottement ébréchée; je vais donner des ordres pour qu'on vous l'apporte tout de suite.

L'homme chauve toussa pour s'éclaircir la voix, et dit d'un air embarrassé: — Avec votre permission, Monseigneur, j'ai donné ma parole pour toutes ces faïences que vous voyez là, et je ne voudrais pas manquer à ma parole.

— J'aime les gens qui tiennent leur parole, dit Monseigneur avec un signe de tête. Combien de temps cela va-t-il vous prendre?

— Pour que le travail soit bien fait, il me faut jusqu'à la nuit.

— Très-bien. Je m'inscris le premier pour demain matin.

Le lendemain soir, Monseigneur montra sa buire réparée à quelques connaisseurs.

Les connaisseurs déclarèrent qu'un artiste seul avait pu exécuter un pareil travail.

— Et puis, j'aime les braves gens, dit Monseigneur en terminant le récit de sa petite aventure de la veille.

Voilà comment le vieux Pippo devint, sans intrigue, le raccommodeur attitré de Monseigneur et de ses amis. L'histoire dit qu'il trouva moyen de contenter ses nouveaux patrons sans négliger son ancienne clientèle.

LES SAUVAGES DU BRÉSIL.

RELIGION. — FABLES ET CONTES.

Suite. — Voy. p. 134, 195.

SUITE DE L'HISTOIRE DU JABUTI.

IV. — Le Jabuti rencontre des Singes.

Après deux jours de marche, le petit Jabuti rencontra des Singes perchés au sommet d'un arbre à fruits.

— Singe, dit-il à l'un d'eux, jette-moi donc un fruit que je puisse manger.

— Monte, répondit le Singe; ne serais-tu pas un héros?

— En vérité, je suis un héros, répliqua le Jabuti; mais je ne puis pas monter parce que je suis fatigué.

— Tout ce que je puis faire, dit le Singe, c'est d'aller te chercher pour te monter ici.

— Eh bien, viens me chercher.

Le Singe descendit, et, chargeant le Jabuti, il le monta jusqu'à la cime de l'arbre, où il le laissa.

Le Jabuti y resta deux jours entiers, faute de pouvoir descendre.

V. — Le Jabuti et encore l'Once.

L'Once parut de ce côté. Elle regarda en l'air et vit le pauvre Jabuti tout en haut de l'arbre :

— Par où donc es-tu monté, Jabuti?

— C'est un arbre à fruits, dit le Jabuti, sans répondre à la question.

— Descends! commanda l'Once affamée.

— Prépare-toi à me recevoir dans ta gueule ouverte; tiens-toi bien au pied de l'arbre afin que je ne tombe pas sur la terre.

Le rusé Jabuti se laissa tomber exactement sur le nez de l'Once. Le coup fut si violent que la diablesse en fut tuée.

Son ennemi attendit qu'elle tombât en pourriture; puis il lui enleva un tibia, s'en fit une flûte, et s'alla promener de tous côtés, en chantant :

« Ma flûte est faite de l'os de l'Once, hi! hi! hi! hi! »

VI. — Le Jabuti et une autre Once.

Une autre Once entendit, et, apercevant le Jabuti :

— Comme tu joues bien de la flûte, petit Jabuti!

— Voici ma chanson, répondit le Jabuti : « Ma flûte est faite de l'os du Cerf, hi! hi! hi! hi! »

— Ce n'est pas là ce que j'ai entendu, gronda l'Once.

— Éloigne-toi un peu d'ici; de loin tu entendras beaucoup mieux ma musique.

Le Jabuti chercha un trou, se plaça à l'entrée, et reprit sa flûte avec sa chanson :

« Ma flûte est faite de l'os de l'Once, hi! hi! »

L'Once entend et court sur lui; mais il était déjà dans son trou. L'Once y fourre sa patte, mais parvient à peine à saisir avec ses griffes une patte du Jabuti.

— Tu crois tenir ma patte, dit celui-ci en riant, mais c'est tout bonnement un racine d'arbre!

— C'est bon, dit l'Once en lâchant la patte.

— C'était pourtant ma patte, et non pas une racine, dit le Jabuti riant encore.

L'Once furieuse attendit au bord du trou, comme une grande sottise, jusqu'à en mourir d'ennui.

VII. — Le Jabuti et le Renard.

Un jour que le Jabuti jouait de la flûte, le Renard l'entendit : — Prête-moi ta flûte, demanda-t-il.

— Non pas, tu t'enfuirais avec ma flûte.

— Eh bien, alors, continue à jouer, que nous entendions ta belle musique.

Le Jabuti joua son plus bel air : « Fine, fine, sou lou lou, fine, fine. »

— Comme tu es beau, Jabuti! s'écria le Renard. Tu es admirable avec ta flûte. Prête-la-moi un peu.

— Prends, dit le Jabuti; mais ne l'emporte pas. Si tu te sauves, gare à toi!

Le Renard prend la flûte, se met à en jouer, essaye de danser en même temps, et trouve cela si joli qu'il s'enfuit avec la flûte. Le Jabuti se lance à sa poursuite, mais il ne peut courir et revient à son gîte.

— C'est bon, Renard, c'est bon! d'ici à peu de jours je te rattraperai.

Il partit à travers la forêt et arriva au bord du fleuve; il coupa du bois et fit un pont pour le traverser. Arrivé sur l'autre bord, il coupa un arbre qui portait un nid d'abeilles et en tira le miel. Puis il revint en arrière, atteignit le chemin du Renard, et y creusa un petit bassin qu'il remplit de miel bien liquide. Il se cacha dans un trou au bord du bassin, à portée du miel, mais de manière à ne pas être visible, et attendit patiemment.

Le Renard ne tarda guère, et, voyant ce petit bassin

rempli d'une eau limpide et brillante : — Hi! qu'est-ce cela?

Il y trempa le bout d'une griffe, la lécha avec précaution et s'écria : — Hi! hi!... c'est du miel!

Un autre Renard accourut :

— Comment, du miel! là, sur le sol! Il me semble que cela sent le Jabuti!

— Allons donc! dit l'autre qui avait grand soif, il n'y a point de Jabuti, c'est du vrai miel!

Là-dessus il y met la langue; mais le Jabuti s'en saisit.

— Lâche ma langue, Jabuti! cria le Renard.

— Qu'est-ce que je te disais? dit l'autre Renard; te voilà pris avec ton miel!

— Eh bien, eh bien! reprit le Jabuti; je t'avais bien dit que je te retrouverais! Renard, tu es très-malin, à ce qu'on dit. Et ma flûte, qu'en as-tu fait?

— Je ne l'ai point, Jabuti.

— Tu l'as; donne, donne, ou je serre plus fort.

Le Renard rendit aussitôt la flûte.

VIII. — Encore le Jabuti et le Renard.

Le Jabuti se mit à danser en soufflant dans sa flûte : « Fine, sou lou, fine, fine, fine, etc. »

Le Renard l'aperçut et l'appela : — Jabuti!

— Hou! hou! répondit celui-ci.

— Allons-nous éprouver notre courage?

— Allons, Renard; à qui à commencer?

— A toi, Jabuti.

— C'est bon, Renard; combien d'années d'épreuve?

— Deux ans, répondit le Renard.

Alors il enferma le Jabuti dans un trou : — Adieu, Jabuti, je m'en vais.

D'année en année il venait parler au Jabuti; il s'approchait de l'entrée du trou fermée par une pierre et appelait : — Ohé! Jabuti!

— Ohé! Renard; les fruits du tapereba sont-ils déjà jaunes?

— Pas encore, Jabuti; à peine si les arbres sont en fleur à présent. Adieu, Jabuti; je m'en retourne.

Arriva l'époque marquée pour la sortie du Jabuti; le Renard vint à l'entrée du trou et l'appela.

— Les fruits du tapereba sont déjà jaunes?

— Maintenant, oui, Jabuti; ils sont vraiment mûrs; il y en a au pied de ce grand arbre.

Le Jabuti sortit, disant : — A ton tour, Renard, entre là dedans.

— Combien d'années d'épreuve?

— Quatre ans, Renard.

Le Jabuti l'enferma et s'en alla.

Un an après, il revint au trou et appela : — Ohé! Renard!

— Ohé! Jabuti! les ananas sont-ils déjà jaunes?

— Allons donc! pas encore, Renard : à peine s'ils sont noués. Je m'en vais; adieu, Renard.

Deux ans après, le Jabuti revint et appela :

— Ohé! Renard!

Silence complet. Il appela de nouveau : même silence; mais les mouches sortirent du trou.

— Ce brigand-là, dit le Jabuti ouvrant le trou, est sans doute mort là dedans.

Il tira le corps du Renard au dehors :

— O Renard, je t'avais bien prédit ce qui t'arriverait! Tu n'étais pas un héros de force à te mesurer avec moi.

Cela dit, il le laissa et s'en alla.

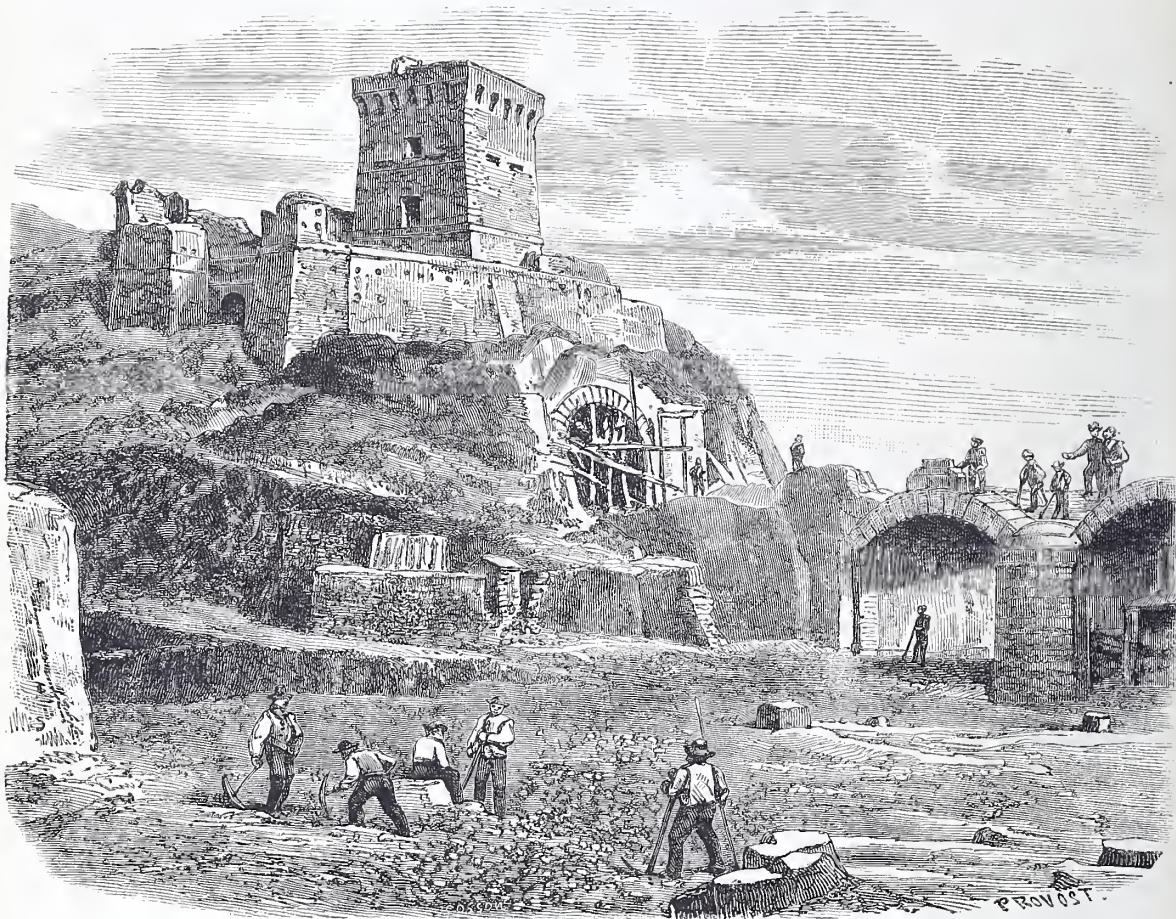
La suite à une autre livraison.

RIVIÈRE DE GÈNES.

Plus d'une fois nous avons décrit les beautés du rivage qui se déroule de Gènes à Nice (1); mais aucun voyageur n'en a parlé avec plus d'art et de vérité que l'auteur de la nouvelle *Géographie universelle* :

« Le littoral, dit-il, se déploie de cap en cap par une succession de courbes d'un profil régulier, mais toutes différentes par les mille détails des rochers et des plages, des cultures, des groupes de construction. Ici, on suit la plage, à l'ombre des tamarix aux fleurs roses, et le flot qui déferle vient, tout à côté de la route, tracer son ourlet d'é-

cume; ailleurs, on s'élève de lacet en lacet sur les roches que les cultivateurs ont triturées pour en faire des gradins de terre végétale, et l'on voit au loin, à travers le branchage entrelacé des oliviers, le cercle bleuâtre de la mer reculer de plus en plus vers l'horizon, jusqu'au profil vaporeux des montagnes de la Corse. De l'arête des caps on suit du regard les ondulations rythmiques de la côte, qui se succèdent sur le pourtour du golfe avec toutes les dégradations de lumière et de teintes que leur donnent les rayons, les ombres, les vapeurs et l'espace. Les villes, les villages, les vieilles tours, les maisons de plaisance, les usines, les chantiers de construction, varient à l'infini le



De Gènes à la Spezia. — Moneglia, entre Sestri-Levante et Deiva. — Dessin de Provost, d'après nature.

profil changeant des paysages. Telle ville occupe le sommet d'un plateau, et d'en bas on en voit les murailles et les coupoles se découper sur le bleu du ciel; telle autre s'étale en amphithéâtre le long des pentes et vient se terminer au bord de la mer par une grève couverte d'embarcations que les marins ont retirées loin du flot; telle autre encore se blottit dans un creux entre les olivettes, les vignes, les jardins de citronniers et d'orangers. Ça et là quelques dattiers donnent à l'ensemble du paysage une physionomie orientale. Plusieurs de ces villes de la Ligurie, bien aérées du côté du nord par le rempart protecteur des monts, et placées en dehors du chemin que suivent les convois de nuages, jouissent d'une égalité et d'une douceur de température tout à fait exceptionnelles en Europe. »

Le spectacle n'est pas moins admirable, de l'autre côté, entre Gènes et la Spezia :

« Sur la rivière du Levant, les villes du littoral se relient aussi les unes aux autres comme les perles d'un collier. Albaro et ses charmants palais, Quarto d'où partit

(1) Voy., aux Tables, la Corniche, Camas, San-Remo, etc.

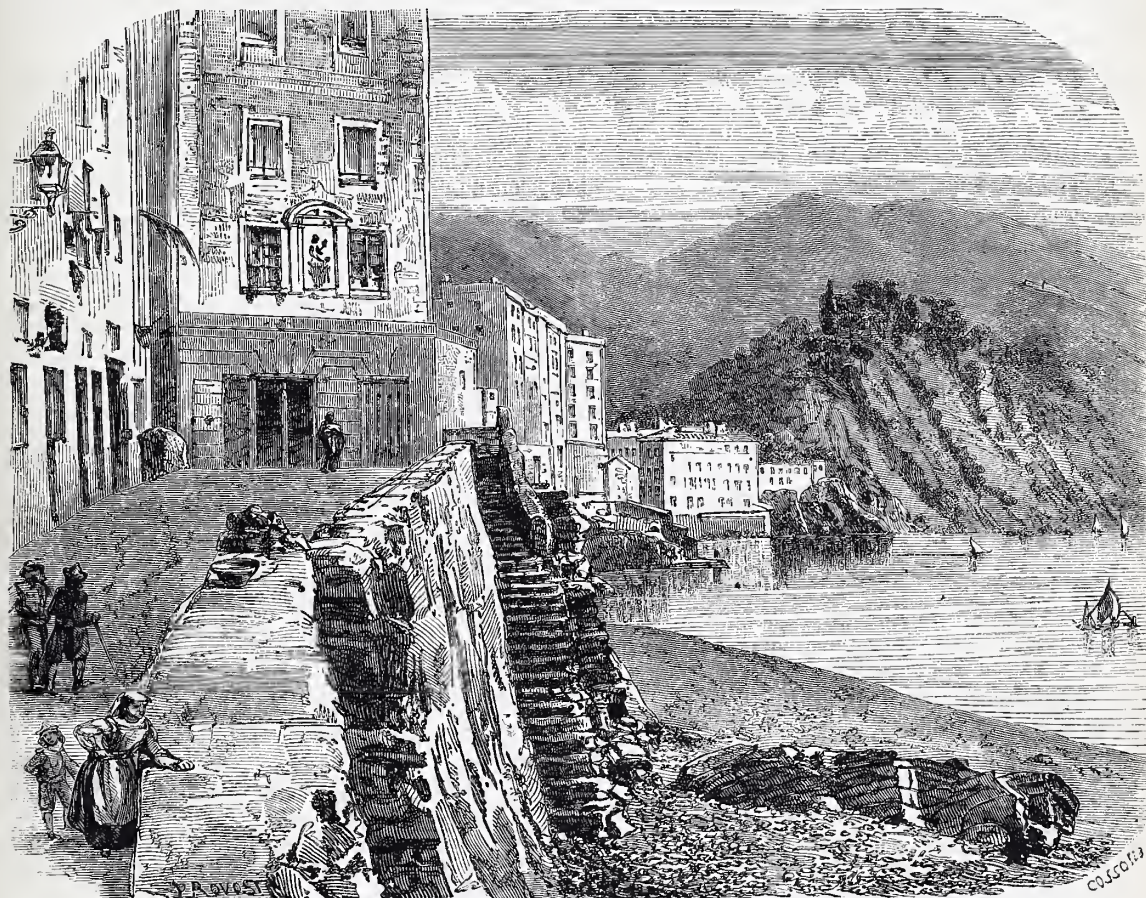
l'expédition qui enleva la Sicile aux Bourbons, Nervi, lieu d'asile pour les phthisiques, s'avancent en un long faubourg, continuation de Gènes, vers les villes de Recco et de Camogli, habitées par de nombreux armateurs et les capitaines de plus de trois cents navires (1). Le promontoire caillouteux de Porto-Fino, ou port des Dauphins, ainsi nommé des cétacés qui se jouaient autrefois dans les eaux du golfe, limite de sa borne puissante la rangée presque continue des maisons de la Gènes extérieure; mais à l'est du cap, traversé par une galerie dont les portails d'entrée

(1) La mer, sur cette côte, est malheureusement peu favorable aux pêcheurs, par suite du manque presque absolu de bas fonds, d'ilots et de forêts d'algues. « Les falaises des bords descendent abruptement jusqu'à des profondeurs de plusieurs centaines de mètres et n'offrent que peu de retraites aux animaux marins. Les étroites plages qui se développent en demi-cercle de promontoire en promontoire ne sont composées que de sable fin sans aucun débris de coquillages : de Porto-Fino à Laigueglia, sur une distance de 140 kilomètres, de Saussure n'en a pas vu un seul. Aussi les marins génois sont-ils obligés d'aller pêcher sur des côtes lointaines : les marins d'Alessio, sur la rivière du Ponent, se rendent en Sardaigne; ceux de Camogli, sur la rivière du Levant, vont dans les parages de la Toscane. »

servent de cadres aux plus admirables tableaux, Rapallo l'industrielle, Chiavari la commerçante, Lavagna aux célèbres carrières d'ardoises grises, Sestri di Levante, la ville des pêcheurs, forment sur les bords de leur baie magnifique une nouvelle rue d'édifices, à peine interrompue par les escarpements des montagnes côtières.

» Au delà de Sestri, le littoral est moins peuplé, à cause des falaises qui en occupent la plus grande partie; mais au détour du superbe cap de Porto-Venere et de l'île gracieuse de Palmaria, on voit s'ouvrir le beau golfe de la Spezia, tout bordé de forts, de chantiers, d'arsenaux et de constructions diverses.

» Ce qui donne à la Spezia et aux villes voisines un des premiers rangs en Italie, c'est la beauté de leur golfe, rival de la baie de Naples et de la rade de Palerme. Du haut de la colline de marbre qui domine la ville déchue de Porto-Venere et qui portait jadis un beau temple de Vénus, salué de loin par tous les matelots, on contemple un merveilleux horizon, les promontoires et les baies qui se succèdent dans la direction de Gênes, les montagnes de la Corse, semblables à des vapeurs arrêtées au bord de la mer bleue, les côtes fuyantes de la Toscane, et, sur l'admirable fond des Apennins et des Alpes Apuanes, les forêts d'oliviers, les bosquets de cyprès et d'autres arbres



De Gênes à la Spezia. — Camogli, entre Recco et Santa-Margherita. — Dessin de Provost, d'après nature.

qui entourent les villes pittoresques de la rive opposée. Directement en face est la charmante Lerici. » (1)

FAIS CE QUE TU FAIS.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 214, 218, 227, 235.

XIX

— Trois heures seulement! me dis-je avec effroi, et moi qui croyais qu'il était au moins trois heures et demie!

De trois heures à quatre heures moins un quart, j'essayai de me faire des surprises à moi-même. Par exemple, je restais des temps infinis sans lever les yeux; et quand je levais les yeux sur la pendule, il s'était écoulé cinq minutes, six au plus.

J'étais dans une mauvaise voie, et je le sentis à temps;

(1) *L'Europe méridionale* (Nouvelle Géographie universelle), par Elisée Reclus.

au lieu donc de lever les yeux sur le cadran de la pendule, je me mis à regarder le tableau noir et la maxime que le père Chanette y avait inscrite.

Cette vue m'inspira d'abord des réflexions ironiques: « Fais ce que tu fais! » Or, tu t'ennuies; donc, ennue-toi largement et copieusement! Et je m'ennuyais, en effet, largement et copieusement! Je bâillais sans me retenir, et j'y mettais même une certaine affectation. Tout à coup, il me vint à l'idée que si le père Chanette me voyait bâiller, il ne serait pas content; il me sembla que c'était une espèce de bravade, d'affectation; je pensai à la petite figure attristée de notre Frantz; et à partir de ce moment-là, je cessai de bâiller, ou du moins je bâillai tout bas, derrière ma main.

À quatre heures moins un quart, je me dis: « Il n'y a plus que cinq quarts d'heure! » Je me le dis à haute voix, afin d'être bien sûr de mon fait. Puis je me mis à rire d'un pareil enfantillage, et cela me fit beaucoup de bien d'avoir ri. Je me remis au travail, cette fois avec un redoublement d'ardeur.

J'arrivai enfin au bout de ma tâche. Je compris fort heureusement que si je restais oisif les minutes me paraîtraient des siècles, et j'eus la bonne inspiration de m'imposer une tâche volontaire. Je me mis aussitôt à copier de l'Histoire sainte, à main posée, en barrant les *t* et en mettant les points sur les *i*. Je résolus de ne regarder la pendule qu'à la fin de la deuxième page du petit livre. J'étais arrivé à la cinquième ligne de cette page, lorsqu'il me sembla entendre des chuchotements du côté de la porte. Je crus m'être trompé, et, après avoir prêté l'oreille un instant, je me remis à la besogne sans tricher, c'est-à-dire sans regarder l'heure. Comme je venais de lever les yeux pour prendre une plumée d'encre, je crus remarquer que quelqu'un en ce moment tenait son œil ajusté au trou de la serrure.

« Si c'est le père Chanette, me dis-je, en baissant le nez, il a eu tort de me dire qu'il avait confiance en moi et que j'étais prisonnier sur parole. J'aimerais mieux qu'il m'eût fait moins de compliments et qu'il ne se fût pas cru obligé de me surveiller ensuite. »

Pour prouver au père Chanette qu'il avait eu tort de douter de moi, je me remis à écrire posément, lentement, sans lever les yeux.

XX

Au moment où je m'y attendais le moins, cinq heures se mirent à sonner. Aussitôt la porte s'ouvrit avec fracas, et Catherine s'élança dans la salle d'école, suivie de notre Frantz.

— Vite, vite ! me dit-elle, en m'aidant à faire un paquet de mes cahiers et de mes livres ; allons donc, plus vite que cela ! Crespel et Hitmans nous attendent à la porte pour aller à la clairière de l'Aigle.

— C'était donc toi qui avais l'œil à la serrure ? demandai-je à Catherine.

— C'était tantôt moi, et tantôt Frantz, me répondit-elle en riant. Eh bien, j'espère que tu travaillais en conscience. Tu n'avais pas l'air de trouver le temps long, toi ; mais nous, nous avions fini par croire que cinq heures ne sonneraient jamais. Houp ! houp ! partons bien vite pour la clairière ; nous avons encore deux bonnes heures devant nous. Frantz, qu'as-tu fait des paniers ?

Elle aurait pu tout aussi bien lui demander ce qu'il avait fait de sa langue ? Notre Frantz, qui jasant si volontiers, me regardait de tous ses yeux, muet comme un petit poisson, tenant de la main droite la jupe de sa sœur, et l'index de la main gauche entre les lèvres.

— Mais, criai-je tout surpris, on vous a donc permis de me voir, de me parler ; car enfin...

— Je le crois bien ! s'écria Frantz, en retirant brusquement son doigt de sa bouche. Dis donc, Catherine, il nous demande si on nous a permis de lui parler. Ah ! je crois bien qu'on nous l'a permis. On nous a même dit de t'emmener goûter à la clairière de l'Aigle ; rien que cela ! C'est Crespel et Hitmans qui ont les paniers aux provisions.

— Je n'y comprends plus rien du tout ! m'écriai-je en me débattant de toutes mes forces, car Catherine me tirait par un bras, et notre Frantz par l'autre.

— Nous non plus, nous n'y comprenons rien du tout, me répondit Catherine sans lâcher prise. Pendant que tu étais enfermée ici, M. Chanette est venu chez nous. Papa n'avait pas l'air trop content de le voir venir, et il faisait exprès de tourner les yeux d'un autre côté ; nous regardions de loin, avec Frantz, et nous nous disions : Il va y avoir des paroles ! Voilà M. Chanette qui parle à papa en faisant des gestes, voilà papa qui jette sa serpe, et qui court appeler maman dans la cuisine. Maman lève les bras au ciel, et nous appelle à son tour. Elle nous dit qu'elle nous racontera plus

tard ce qui s'est passé ; mais vite, vite, elle met un tas de bonnes choses dans les paniers. Tu verras ce que c'est. Elle nous pousse par les épaules, et elle nous dit de te guetter quand tu sortiras, et de t'emmener à la clairière avec nous.

XXI

Brave père Chanette ! Il n'avait pu se tenir de venir raconter à mes parents ce qui s'était passé entre nous. Et moi qui le soupçonnais de m'espionner par le trou de la serrure ! J'aurais été bien fâché si je n'avais pas été aussi content ; mais j'étais trop content pour être bien fâché ! En y réfléchissant, je découvre que j'étais tout à la fois fâché et content, fâché d'avoir soupçonné le père Chanette, content de savoir que mon père et ma mère avaient tout appris, et encore pas par moi !

— Si nous passions par la maison ? dis-je à Catherine et aux autres, qui continuaient à se bousculer et à rire en se disputant mes deux bras.

— C'est inutile, dit Catherine ; papa et maman sont au baptême du petit Laemlein, à Freudenstein ; ils ne reviendront que pour le souper et nous prendront en repassant. Crespel et Hitmans soupent avec vous, et il y aura des dragées !

« Fais ce que tu fais ! » me dis-je en moi-même. En ce moment, que fais-tu ? Tu te réjouis d'avoir réparé ta faute, et je vois que tu vas passer une fameuse soirée !

— De quoi ris-tu ? me demanda Catherine.

— Moi, je ris... des dragées !

— Fi ! le gourmand !

Alors, le gourmand prit Catherine par la taille, et se mit à valser avec elle tout le long du sentier.

— Mais tu vas me faire tomber ! cria Catherine en se débattant.

« Fais ce que tu fais ! » répétais-je en moi-même ; et je vous prie de croire que c'était un fameux tour de valse.

En arrivant à la clairière, toujours pour pratiquer ma nouvelle devise, je me mis à faire de véritables folies.

— Mais enfin, qu'est-ce qu'il a ? cria Catherine en joignant les mains ; et moi, je répétais toujours : — C'est les dragées !

Tous les autres mouraient de rire en me voyant bondir dans les grandes herbes, sauter les rigoles et les ruisseaux, me vautrer sur la mousse comme les ânes sur la poussière de la grande route, caracoler, trépigner, gigoter les jambes en l'air, et imiter le cri du coq.

Cette folie finit par gagner tout le monde. Quand nous fûmes à bout de forces, Catherine tira les bonnes choses que ma mère avait mises dans les paniers, et chacun de nous « fit bien ce qu'il faisait. » Oh ! oui, je vous en réponds, et si nous avions eu des sonnettes pendues aux mâchoires, je vous prie de croire que l'on aurait entendu un fameux carillon.

Quand nous eûmes fini notre festin, Catherine, qui ne perdait jamais son temps, se mit à cueillir des myrtilles. Une fois que les deux paniers furent pleins, elle fit asseoir les petits à côté d'elle, et leur conta des histoires qu'elle savait.

Quand je dis que Catherine fit asseoir les deux petits, c'est tout simplement une manière de parler. Hitmans était vautré dans l'herbe jusque par-dessus les oreilles ; c'était sa manière à lui de s'asseoir. Comme il avait goûté d'un trop grand appétit, il avait la peau luisante et les yeux humides. Pour le taquiner, nous l'appelions le gros Turc.

Pendant que nous courions après les papillons, le bonnet à la main, le gros Turc nous regardait sans bouger sculement le bout du petit doigt ; dans toute sa personne dodue, il n'y avait que les yeux qui remuaient. Notre Frantz était assis en tailleur, digne et solennel comme un vrai bourgmestre, avec sa boule ronde et sa veste trop large

qui lui faisait des plis dans le dos. Catherine attrapait des bêtes à bon Dieu, sans leur faire de mal, et s'amusait à leur faire prendre la volée en leur chantant des chansons.

XXII

C'était absolument mon rêve de la veille; seulement, il y avait en plus la bonne odeur du thym, du serpolet et de la menthe, et en moins le danger d'être réveillé par la voix du père Chianette.

Au moment même où je me plongeais avec délices dans la sécurité la plus profonde, une voix terrible, profonde et cavernieuse mugit à mon oreille : — Eh bien, Müller, récite-moi la leçon de grammaire !

Je fis un bond en l'air, comme un lièvre blessé; je sautai sur mes pieds, et je me trouvai en face de Crespel qui riait aux larmes.

Je sautai sur lui, et, mettant en pratique ma précieuse maxime, je me mis à le rouler dans l'herbe avec une telle impétuosité qu'il fut bientôt obligé de me demander grâce.

Nos parents arrivaient de Freudenstein au moment où Crespel se relevait, tout rouge, tout haletant, ébouriffé comme un moineau au sortir d'une affaire d'honneur.

Mon père, sans dire un seul mot, me serra les deux mains dans les siennes; ma mère me pressa sur son cœur, et moi je commençai par rire, et je finis par pleurer.

Il y a peut-être de l'outrecuidance à dire aux autres : « Tenez, faites donc cela; je l'ai fait, je m'en suis bien trouvé, et je m'en trouve bien encore à l'heure qu'il est. »

D'un autre côté, si celui qui a fait déjà un bon bout de chemin sur le sentier de la vie ne prend pas la peine de raconter aux jeunes ce qu'il a vu et appris sur sa route, alors il faudra donc absolument que les jeunes se déchirent les pieds et les mains aux mêmes pierres et aux mêmes épines, faute d'un petit mot d'avertissement de sa part?

Non! cela ne serait pas juste, cela ne serait pas humain.

Je suis, à cette heure, un voyageur à cheveux gris. J'aime beaucoup les jeunes, surtout ceux qui ne demanderaient pas mieux que de débrouiller l'écheveau de leurs défauts, mais qui ne savent par quel bout s'y prendre.

Je m'adresse donc tout simplement à eux, et je leur dis : — Mes enfants, voici une petite expérience à faire. A supposer que vous ne réussissiez pas, il ne vous en coûtera aucun regret d'avoir au moins essayé. Choisissez, rien que pour voir, une de ces helles et bonnes devises bien claires, bien simples, bien faciles à comprendre et à retenir. Une fois que vous l'avez choisie, faites-vous-en une règle de conduite; consultez-la comme un oracle dans toutes les passes difficiles où votre intelligence et votre volonté hésitent entre deux partis à prendre.

C'est ce que faisaient les preux chevaliers d'autrefois; leur cri d'armes était l'arbitre et la règle de toute leur destinée.

Allons, jeunesse, quand ce ne serait que par curiosité, tentez l'épreuve.

QUINTEROTES.

Vers 1607, Quinterot avait amené d'Angleterre des chevaux très-bons coureurs. On donna, l'année suivante, le nom de quinterotes à des parties de jeu de la cour, où l'on perdait très-rapidement de fortes sommes, les moindres marques étant, dit Bassompierre, de cinquante pistoles.

UNE HÉCATOMBE DE KANGOUROUS.

Un journal de Melbourne annonçait récemment qu'en 1877 de nombreuses bandes de kangourous étaient venues

ravager les régions cultivées de l'Australie, particulièrement la côte de Queensland. Ces animaux avaient été chassés de l'intérieur du pays par une sécheresse prolongée, et ils s'étaient jetés sur les pâturages et sur les champs. L'herbe et les récoltes avaient été dévorées par eux, au point que le bétail était menacé de mourir de faim. Les colons firent la guerre aux kangourous. Ils les poursuivaient et les enfermaient dans des enclos où on les tuait à coups de fusil. Dans une battue qui dura quatre jours, on ne massacra pas moins de quatre mille de ces animaux. Ces chasses continuèrent pendant les mois de juillet et de septembre, et elles furent si meurtrières que l'on fit des conserves de chair de kangourou, et que l'on en expédia des cargaisons en Angleterre.

SENTENCES ET PROVERBES

EXTRAITS DES LIVRES DE LA TRADITION JUIVE.

Voy. p. 183.

— Ne jette pas de pierre dans la source où tu t'es dés-alteré.

— Celui qui prête au pauvre a plus de mérite que celui qui lui fait l'aumône; mais il est plus méritoire encore de lui confier de la marchandise, et de partager le bénéfice avec lui.

Commentaire. — Prêter de l'argent aux pauvres ou leur confier de la marchandise pour qu'ils fassent le commerce est plus méritoire que de leur faire l'aumône.

— L'étude exige un esprit aussi serein que l'est le jour quand le ciel est dans toute sa clarté.

— La paix est un vase précieux contenant toutes les bénédictions.

— Règle tes occupations de telle manière que tu puisses passer un tiers de la journée étant assis, un autre tiers étant debout, et un tiers en marchant.

— La calomnie tue trois personnes: le calomniateur, celui qui l'écoute, et le calomnié.

— Si tu as commencé à l'occuper d'une bonne action, ne l'abandonne pas avant de l'avoir terminée complètement.

— Le chameau, en voulant des cornes, a perdu ses oreilles. (1)

Commentaire. — L'homme envieux et insatiable non-seulement n'obtient pas ce qu'il convoite, mais perd même ce qu'il possède.

— Un jour, un païen dit en se moquant, au docteur Hillel, né en Babylonie :

« Enseigne-moi toute votre loi pendant que je peux me tenir debout sur un pied. »

Hillel répondit :

« Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit. C'est là toute la loi. »

— L'orgueilleux déplaît même à sa propre famille.

— Ce monde est une hôtellerie; c'est le monde futur qui est notre vraie résidence. Schah-Abbas le Grand a dit : Le monde est un caravansérail, et nous sommes une caravane.

— Ayez de la déférence pour les fils des pauvres; car c'est d'eux que sortent la plupart des savants.

— Respecte tout homme,

— Si la maison tombe, malheur aux fenêtres.

— Rends ton âme à Dieu telle qu'il te l'a donnée; il te l'a donnée pure, rends-la-lui pure.

— Le seau de Dieu est *vérité!*

— L'autel même répand des larmes sur celui qui répudie la compagnie de sa jeunesse.

— Quand un voleur ne trouve plus l'occasion de voler, il se croit honnête homme.

(1) On trouve ce proverbe textuellement dans Publius Syrus.

— Cinquante pièces d'argent qu'on fait valoir sont plus que deux cents qui ne rapportent rien.

— Deux valent (quelquefois) mieux que trois.

Commentaire. — Les deux jambes de la jeunesse valent mieux que les trois de la vieillesse (la troisième étant nu bâton).

— Humecter ses yeux avec une goutte d'eau froide le matin, et se baigner les pieds et les mains dans de l'eau chaude le soir, vaut mieux que tous les collyres du monde.

— Si deux voitures, dont l'une est chargée tandis que l'autre ne l'est pas, se rencontrent, c'est à la voiture vide à s'écarter devant celle qui est chargée.

— Plaise à Dieu que tu ne fasses rougir personne, et que personne ne te fasse rougir toi-même!

— Le silence convient aux sages, à plus forte raison aux sots.

— Domptez vos passions une première fois et une seconde fois, et vous leur résisterez facilement à l'avenir.

— La colère détruit le savoir et développe la sottise.

— Une ville où les enfants ne fréquentent pas d'école est vouée à la ruine.

— Ne pas enseigner un état à son fils, c'est lui apprendre le vol.

— Si vous savez qu'une personne a l'habitude de vous saluer, tâchez de la saluer le premier.

— Ne dédaignez la bénédiction d'aucun homme.

— Ne vous attirez la malédiction d'aucun homme.

— Assieds-toi au-dessous de la place qui convient à ta condition; il vaut mieux qu'on te dise « Monte » que si l'on te disait « Descends. »

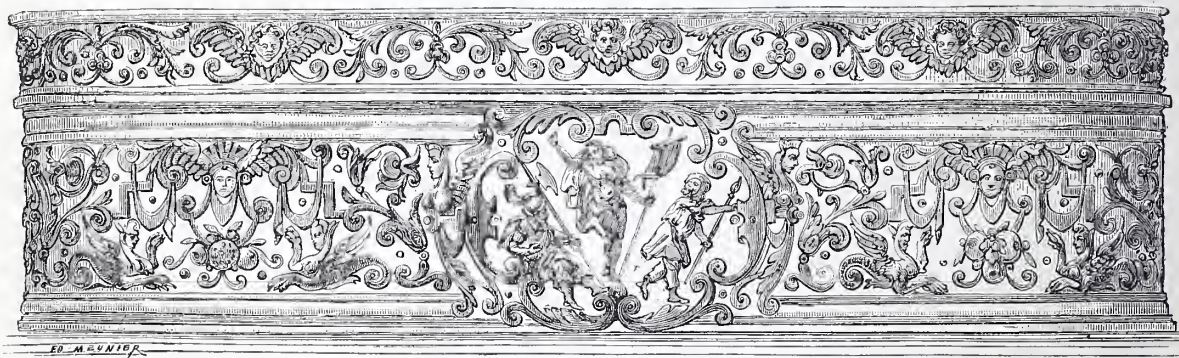
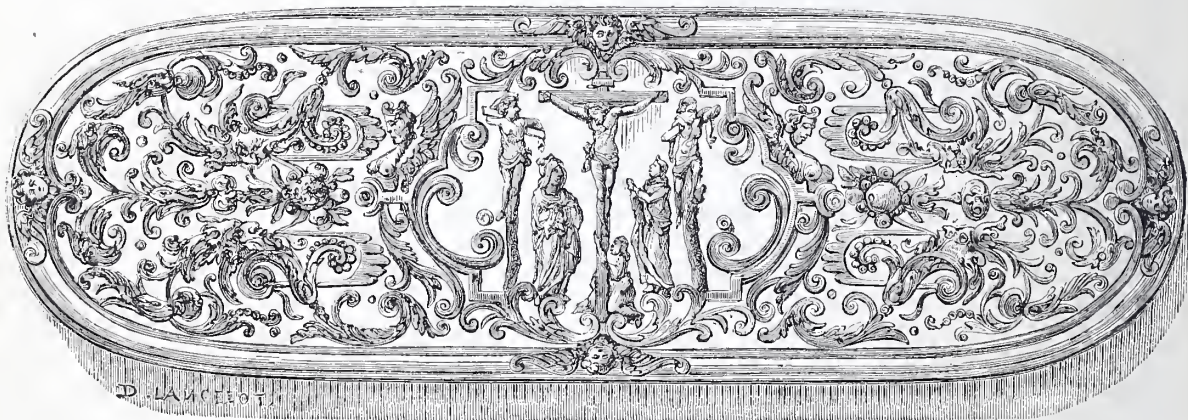
— Tout homme doit s'habituer à la bienveillance et à la douceur.

— Le sel de l'argent, c'est la charité.

— On peut faire l'éloge complet d'un homme absent; mais en sa présence on ne doit faire qu'une partie de son éloge.

RELIQUAIRE ALLEMAND EN FER CISELÉ.

La ciselure du fer a toujours tenu un rang honorable en Allemagne, et plus particulièrement en Bavière, à côté de l'orfèvrerie. Des artistes se sont fait une réputation dans cet art à Augsbourg, à Nuremberg, au seizième et au dix-

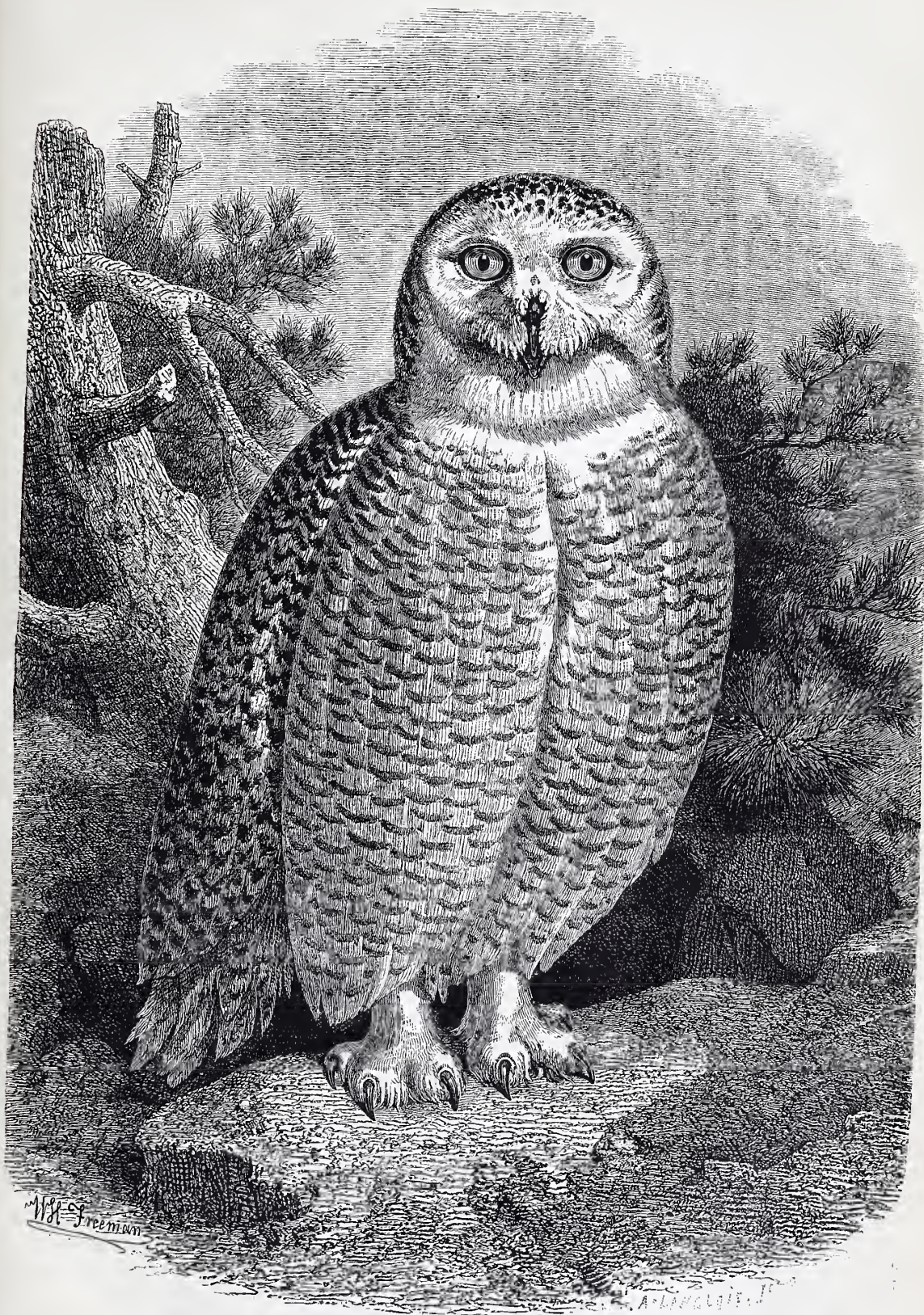


Musée national de Munich. — Coffret en fer ciselé et doré (reliquaire). — Dessin de Lancelot, d'après une photographie.

septième siècle. Nous en offrons ici un intéressant spécimen qui appartient actuellement au Musée national de Munich. C'est un petit reliquaire, dont la forme est assez insolite, et l'on pourrait même douter que cette boîte ait eu une pareille destination, si des reliques n'y avaient pas été effectivement conservées jusqu'au moment où elle a été acquise pour le Musée. Elles étaient visibles sous une plaque de cristal de roche gravé, qui est encore placée sous le couvercle de fer. Les ornements du coffret, qui ont la couleur bleue de l'acier, se détachent en relief sur le fond doré. Leur style est celui de la fin du seizième siècle et du commen-

tement du dix-septième; mais l'on peut fixer la date de l'œuvre avec plus de précision, car on en possède plusieurs autres tout à fait semblables (une dague, une épée de cérémonie, des étriers, la serrure d'un sac de fauconnier, etc.), qui furent exécutées pour l'électeur Maximilien Ier de Bavière par d'habiles ouvriers d'Augsbourg et de Munich, et il n'est pas douteux que celle-ci ne vienne aussi de ce prince, bien qu'avant d'entrer dans le Musée national bavarois, elle se soit trouvée en la possession d'un particulier.

LE HARFANG
OU LA CHOUETTE DES NEIGES.



Jardin d'acclimatation. — Le Harfang ou la Chouette des neiges. — Dessin de Freeman.

Dans ces derniers mois, on a constaté la présence simultanée au Jardin d'acclimatation et au Jardin des plantes de Chouettes aussi remarquables par leur forte taille que par la blancheur de leur plumage, et appartenant à l'es-

pèce qui est appelée communément Chouette des neiges, et qui constitue pour les ornithologistes le type d'un genre particulier sous le nom de *Nyctea nivea*. Pendant longtemps cette belle Chouette a été rare dans les collec-

tions, et à plus forte raison dans les jardins zoologiques; mais, dans ces dernières années, les marchands naturalistes s'en sont procuré un assez grand nombre de spécimens, et le Muséum d'histoire naturelle en a acquis, il y a deux ans, un individu qui vit parfaitement à la ménagerie, et ne paraît aucunement souffrir du changement de climat. La Chouette des neiges est cependant originaire des régions boréales; elle habite les parties les plus froides de l'hémisphère septentrional, et elle a été rencontrée jusque sur les glaces flottantes qui descendent du pôle. Dans ses migrations irrégulières, elle visite l'Asie centrale, le nord de l'Amérique et de l'Europe. Suivant Radde, les femelles apparaissent quelque temps avant les mâles dans les steppes de la Tartarie. En Norvège et en Suède, quelques individus se montrent à l'entrée de l'hiver dans les vallées.

Parvenu à son entier développement, le Harfang mesure 0^m.60 à 0^m.70 de long sur 1^m.50 d'envergure; il est alors d'un blanc pur, avec quelques petits points bruns sur la tête et sur les ailes; mais lorsqu'il est moins avancé en âge, il offre des teintes beaucoup moins pures, le fond blanc de son plumage étant parsemé de taches noirâtres qui dessinent des stries longitudinales sur la tête, et des raies transversales sur le corps. Son bec crochu, de couleur noire, est presque entièrement caché par les plumes décomposées de la face, qui ressemblent à des poils roides dirigés en avant, et ses pattes robustes sont emplumées jusqu'à l'origine des ongles, qui constituent de véritables griffes. Comme chez un certain nombre d'oiseaux de proie nocturnes, l'iris est d'un jaune orangé.

Plus lesté dans ses mouvements, et plus agile que les autres Chouettes, le Harfang est aussi plus courageux, et, lorsqu'il est blessé, se défend avec intrépidité contre le chasseur. On a toutefois singulièrement exagéré la férocité de cet animal, qui, loin de s'attaquer, comme on l'a prétendu, à des animaux de grande taille, fait sa proie d'oiseaux et de petits mammifères. En Europe, les Lemmings constituent le fonds de sa nourriture, et par leur migration déterminent les apparitions des Harfangs dans des contrées fort éloignées du pôle boréal. On sait, en effet, que les Lemmings quittent à des époques irrégulières les sommets glacés des Alpes Scandinaves, et se dirigent les uns vers la mer du Nord, les autres vers le golfe de Bothnie, en suivant d'ordinaire une direction parallèle au cours des rivières et des fleuves. Mais ces innombrables légions d'émigrants, qui portent partout la désolation sur leur passage, n'arrivent pas au terme de leur voyage sans être considérablement diminuées. Les renards, les ours, les gloutons, les martres, les hermines, les pies, et certainement aussi les Harfangs, en détruisent une énorme quantité. Dans les provinces voisines du lac Baïkal, au contraire, les Chouettes des neiges font la chasse aux marmottes, qu'elles saisissent au moment où ces rongeurs sortent de leurs terriers pour aller aux provisions. Ailleurs, les pigeons, les perdrix, les gélinottes, les canards et les oies tombent sous les coups du Harfang, qui, si l'on en juge par l'étymologie de son nom, doit aussi s'attaquer aux lièvres et aux lapins. Dans les dialectes du Nord, le mot de *Haarfang* signifie, en effet, *preneur de lièvres*. Enfin, si l'on s'en rapporte au témoignage d'Audubon, cet observateur si exact et si consciencieux, le Harfang, au moins dans l'Amérique septentrionale, se livre à la pêche tout comme le balbuzard. « Un matin, dit Audubon, étant à l'affût près des chutes de l'Ohio, pour tuer des oies sauvages, j'ai pu voir comment le Harfang prenait des poissons. Il se tenait sur un rocher, la tête tournée vers l'eau, et si tranquille qu'il semblait dormir. Mais aussitôt qu'un poisson se montrait imprudemment à la surface de l'eau, le Harfang, avançant brusquement la patte, le happait au passage. Puis, l'oiseau s'é-

loignait de quelques pas pour dévorer sa capture, et revenait ensuite à son poste. Toutefois, quand la proie était volumineuse, il l'emportait à une assez grande distance. Peu de temps après le lever du soleil, le Harfang disparaît dans la forêt; mais le lendemain il revint, et je le tuai. »

D'après les renseignements recueillis par Buffon, la grande Chouette des neiges était jadis fort commune sur les bords de la baie d'Hudson; aujourd'hui elle est beaucoup plus rare, mais sédentaire au Canada, et visite encore assez régulièrement en hiver le Missouri, le Kansas, le Texas, la Caroline du Sud, et même les Bermudes.

Le Harfang paraît être un peu moins nocturne dans ses habitudes que la plupart des strigidés, et plusieurs observateurs affirment l'avoir vu voler, sinon au milieu du jour, au moins le matin et le soir au crépuscule. Son cri est un croassement désagréable, analogue à celui de la corneille.

La ponte de cette espèce a lieu au mois de juin, et se compose de sept à dix œufs suivant certains auteurs, de trois ou quatre seulement suivant d'autres. Ces œufs, déposés dans une dépression du sol, à peine recouverts de quelques plumes et de brins d'herbes, sont d'un blanc pur et mesurent 6 centimètres sur 5. Aussitôt qu'on s'approche de son nid, la femelle qui couve s'élance au-devant de l'intrus, se jette à terre en agitant les ailes comme si elle était blessée, et cherche à attirer sur elle l'attention de l'ennemi. Vers la fin d'août, les petits sont déjà assez forts pour chercher leur nourriture en compagnie de leurs parents, qui veillent sur eux avec beaucoup de sollicitude.

On a prétendu que le Harfang vivait fort mal en captivité; mais cette assertion est démentie par les faits, car plusieurs jardins zoologiques, à Londres, à Dantzig, à Paris, ont conservé à diverses reprises, et pendant plusieurs années, des individus de cette belle espèce, qui n'étaient pendant pas l'objet de soins exceptionnels.

MANIÈRES DIVERSES DE SALUER.

USAGES DE POLITESSE CHEZ DIFFÉRENTS PEUPLES.

Nous nous découvrons la tête pour saluer; les Chinois, au contraire, se la couvrent.

Nous nous levons pour recevoir une visite; les Polynésiens et les Malais s'assoient.

Tourner le dos serait, selon nos idées, une impolitesse; dans quelques îles du Pacifique, c'est une manière de témoigner son respect.

Baiser la main ou un pan du vêtement est, chez beaucoup de peuples, une marque de déférence dont on ne saurait se dispenser sans passer pour un malappris.

Une poignée de main, très-usitée aux États-Unis, serait chez nous une façon un peu familière d'aborder un supérieur.

Les formules de politesse qu'on prononce en s'abordant ne sont pas moins variées. En Orient, c'est une véritable litanie de bénédictions qu'on appelle sur la tête de son interlocuteur et de ses ancêtres; après quoi on s'informe de la santé des membres de sa famille, mais sans jamais parler des femmes, ce qui serait un manque de tact impardonnable. Chez nous, au contraire, les formules de salutation sont assez brèves, et pour peu qu'on connaisse la famille, il serait impoli de ne pas demander des nouvelles de la mère, de l'épouse, de la sœur.

Nous ne connaissons plus guère d'autre titre que « Monsieur »; mais nous ne nous permettons de tutoyer que nos intimes; le musulman prodigue le titre de « Sidi » (Seigneur), mais tutoie tout le monde. Dans beaucoup de pays, d'ailleurs, le tutoiement ne comporte nullement une idée de familiarité ou de manque de respect.

Chez les Peaux-Rouges, les Esquimaux, etc., on ne salue pas par le nom, mais par le titre de parenté; si deux hommes ne sont pas parents, ils emploient le terme de « ami. »

Nous ne saluons que nos connaissances; en beaucoup d'endroits, dans les campagnes, on salue indistinctement tout passant, et l'on accompagne parfois ce salut de formules qui ont quelque chose de touchant.

Au Tibet, lorsqu'on aborde pour la première fois une personne de même rang, on échange de légères écharpes de soie blanche ou cramoisie; un supérieur la reçoit en arrivant, un inférieur la reçoit en partant.

Nous nous inclinons devant un supérieur; en maintes contrées, on ne lui adresse la parole qu'après s'être prosterné jusqu'à terre, ou même en demeurant dans cette position gênante sans même oser lever les yeux.

Nous nous découvrons en signe de respect lorsque nous entrons dans une maison ou dans une église; au Japon, on pose sa chaussure en entrant chez quelqu'un, et, en pays musulman, avant d'entrer dans une mosquée.

JOBELINS ET URANIENS.

La querelle des jobelins et des uraniens, pendant les années 1638 et 1639, occupa beaucoup la cour et les salons de Paris, où régnait alors, comme l'on sait, un goût très-vif de la littérature. Voiture avait fait un sonnet sur *Uranie*, Benserade en avait fait un sur *Job*. Lequel des deux était le meilleur? M^{mes} de Montausier, de Sablé, de Longueville, etc., tenaient pour Voiture; le prince de Conti et sa société prirent parti pour Job. Une personne d'esprit, M^{lle} Roche du Maine, pressée de donner son jugement sur Uranie et sur Job, répondit: « J'aime mieux Tobie. » Le grand Corneille sortit d'embarras d'une manière plus aimable dans un sonnet qui se termine ainsi :

Chacun en parle hautement
Suivant son petit jugement;
Et s'il faut y mêler le nôtre :

L'un est sans doute mieux rêvé,
Mieux conduit et mieux achevé...
Mais je voudrais avoir fait l'autre.

L'ABBAYE D'AVEROBODE.

Notre gravure représente cette abbaye célèbre telle qu'elle est représentée dans la *Chirographia sacra Brabantica* de Sanderus, en 1726.

Averbode appartenait et appartient encore à l'ordre des Prémontrés. Elle fut bâtie en 1128 par Arnoul III, comte de Loos, du vivant de saint Norbert, fondateur de l'ordre.

Le premier abbé qui prit la direction de l'abbaye fut André. Il avait été institué par Waltman, premier abbé de la maison mère de Saint-Michel, à Anvers, établie par saint Norbert.

Averbode est le plus ancien monastère de la Campine. Il faisait autrefois partie du comté de Loos, dans la principauté de Liège. Les guerres de religion ne l'épargnèrent pas. La torche mit à feu ses riches constructions, vers le milieu du seizième siècle; mais nous retrouvons l'abbaye debout à la fin du siècle, et, depuis, l'ordre ne cessa plus de l'agrandir. A la fin du siècle dernier, Averbode était une des plus magnifiques abbayes de la Belgique. Cette splendeur s'est conservée jusqu'à nos jours, bien qu'une partie des éléments qui faisaient sa prospérité ait disparu.

En examinant notre gravure, on voit à la droite du second plan une masse imposante: c'est l'église de l'abbaye. Elle fut bâtie sur les plans de Luc Faid'herbe, si cher au

cœur du grand Rubens, et qui a laissé, comme sculpteur et comme architecte, une tradition glorieuse dans l'histoire des arts aux Pays-Bas. C'est à Luc Faid'herbe que l'on doit aussi les églises de Leliendael et d'Hauswyck, à Malines. Celle d'Averbode date des années 1666 à 1670.

Elle est longue de 251 pieds et large de 138; sa voûte a 70 pieds. Une rotonde s'arrondit à la partie centrale; elle s'appuie sur quatre gros piliers ornés de pilastres composites. Toute la partie inférieure de l'église est revêtue en marbre. Au point de vue des matériaux, l'église est certainement un des plus riches édifices du pays. Cette richesse s'augmentait encore des magnificences de l'art; l'ordre avait fait appel au pinceau des peintres et au ciseau des sculpteurs pour donner la plus grande pompe possible à cette maison de Dieu.

Du reste, toute l'abbaye étalait un grand faste de statues et de tableaux. Elle présentait dans son ensemble l'aspect le plus imposant: c'était une véritable colonie de religieux qui vivait là, à l'ombre des autels. Et cette appellation paraîtra d'autant plus juste qu'en réalité les Prémontrés ne se consacraient pas uniquement à la prière. Établis au plein cœur de la bruyère, dans des terrains où la charrue n'avait jamais passé, ils colonisèrent petit à petit la contrée; les landes incultes commurent l'effort des labourers, et la terre, fécondée par la sueur humaine, devint arable.

Averbode possédait autrefois une bibliothèque très-fournie en manuscrits et en livres imprimés. Elle s'est malheureusement éparpillée. Des anciens manuscrits, les uns ont été vendus à l'étranger, les autres sont conservés à l'Université de Liège; toutefois, l'abbaye possède encore un certain nombre d'ouvrages intéressants. Grâce au zèle de l'abbé actuel, M. Nelo, secondé par le bibliothécaire M. Joris, la bibliothèque s'est en partie reconstituée. On y peut voir, entre autres, une série de vingt-cinq à trente volumes in-folio, contenant des copies de manuscrits historiques; documents d'autant plus précieux qu'ils reproduisent un certain nombre de manuscrits aujourd'hui perdus, et qui appartenaient à divers monastères de Belgique. Ces copies sont l'œuvre d'un des religieux d'Averbode. Elles ont servi à différentes publications scientifiques, telles que les *Monumenta Germaniae*, la *Collection des Chroniques belges*, etc.

Comme on en peut juger par la gravure, Averbode et ses dépendances s'étendaient sur un grand espace de terrain. Une vaste enceinte de murs clôturait les jardins et les bâtiments, au milieu desquels circulaient des rues qui elles-mêmes se croisaient et aboutissaient à des places. Des vergers, des potagers, des jardins fruitiers, faisaient parmi les bâtiments des taches de verdure qui réjouissaient l'œil, en même temps que leurs ombrages répandaient la fraîcheur. A droite s'allongent des viviers. Des écuries et des étables s'adossent au mur d'enceinte. Qu'on repeuple par la pensée ces cours, ces parcs, ces longues allées, ces constructions considérables dentelées de pignons et surmontées de tourelles; qu'on y répande une population de religieux priant, allant et venant, debout sous les porches ou assis sous le couvert des arbres; qu'on ajoute à cela le mouvement des religieux d'un ordre inférieur employés aux besognes manuelles, le bruit des attelages, les rumeurs profondes des étables, le train des cuisines, et, au milieu de cette agitation inséparable d'une large vie dans un espace occupé par un grand nombre d'hommes, le mystère et le recueillement des cellules, de l'église, de la maison occupée par l'abbé, on aura l'idée de cette ruche où l'existence se partageait entre la prière et le travail.

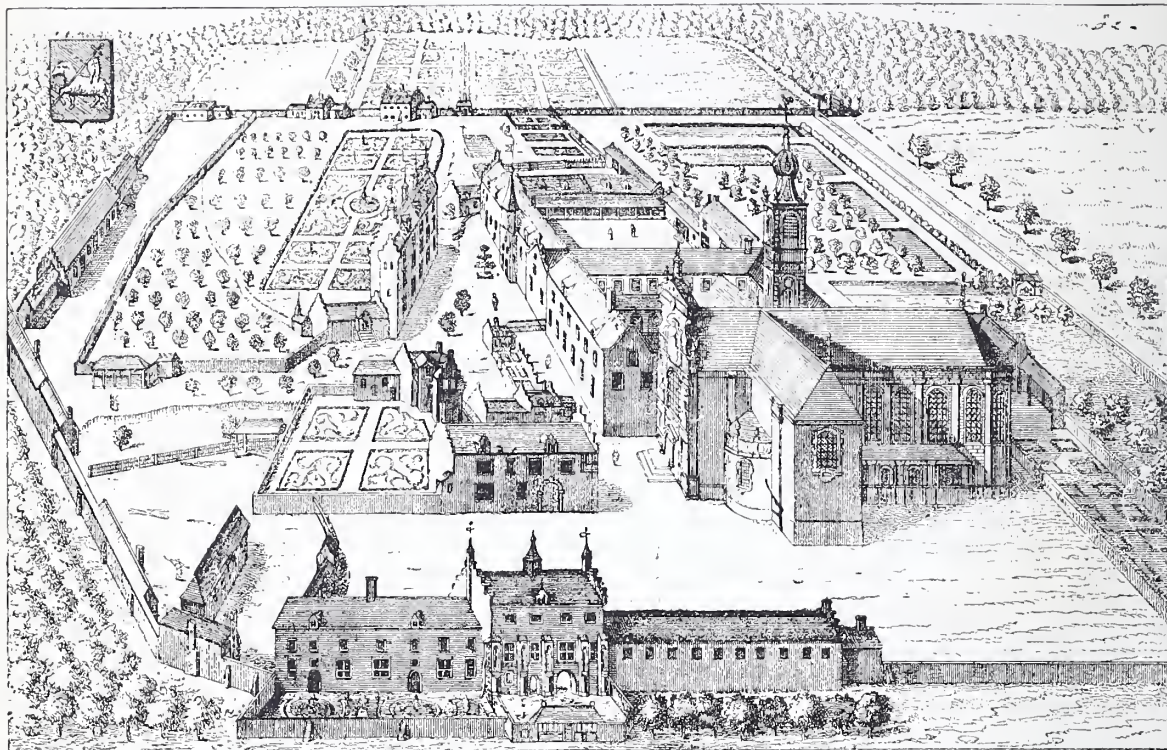
De grands changements sont survenus dans l'abbaye d'Averbode. Contrairement à la plupart des maisons reli-

gieuses, celle-ci n'a fait que s'accroître ; aux bâtiments anciens se sont ajoutées des constructions nouvelles, et l'on ne peut qu'imparfaitement concevoir d'après la gravure de Sanderus l'aspect du monastère tel qu'il existe de nos jours.

Le cadre aussi est différent. Au lieu de la bruyère qui s'échevelait parmi les sables, des moissons couvrent le sol ; l'homme, appelé par ce grand centre d'activité, s'est rapproché, a fini par rendre tributaire la terre indocile. Cependant, avant d'arriver à l'abbaye, il faut traverser des plaines arides, et l'on se figure le tableau mélancolique que présentait jadis la contrée. Aujourd'hui, le chemin de fer de Louvain à Diest dessert Sichem, qui est comme la

porte d'entrée de l'abbaye : c'est une petite ville où l'on peut voir encore des restes de fortifications datant du moyen âge, et une grande tour ronde isolée dans les prairies. Bientôt s'ouvre devant le touriste une belle route neuve ; prenez-la, elle vous conduira à Averbode, dont la tour et les clochetons se dessinent sur le vert foncé des forêts de sapins, dans un paysage ravissant. C'est là, au milieu des souvenirs de l'ancien monastère, que vivent les descendants des Prémontrés du temps de l'abbé André ; leur mission consiste actuellement à desservir les cures dont les pasteurs sont malades ; ils y font l'office de coadjuteurs.

L'abbé, dont nous avons loué le zèle à propos de la reconstitution de la bibliothèque, est un homme très-simple



Plan de l'ancienne Abbaye d'Averbode (Belgique) en 1726. — D'après Sanderus.

et très-prévenant pour les étrangers. Il cache sous une apparence modeste beaucoup de science et de caractère.

Si quelque jour, étant en Belgique, il vous prenait fantaisie de visiter cette ancienne demeure, vestige de la splendeur monacale, présentez-vous sans crainte ; vous recevrez une hospitalité cordiale. Les grandes cours, les allées, les vastes corridors, vous offriront l'image de la solitude et du recueillement. Puis, gagnant les jardins, vous admirerez l'ordre et la beauté des parterres au milieu desquels fleurissent chaque année, famille séculaire laborieusement perpétuée par les jardiniers, les magnifiques arbres dont la riche sève et les fruits ont été de tout temps renommés.

LA SOCIÉTÉ.

On peut comparer la société française à un train de chemin de fer où il y a des premières, des secondes et des troisièmes classes. Chaque compartiment est ouvert à chacun, pourvu qu'il paye, et rien n'empêche un voyageur qui est aujourd'hui en seconde de monter demain en première. Or, réciproquement, comme la fortune est chose variable, tel qui montait habituellement en première peut être obligé de descendre en deuxième, et même en troisième. L'intel-

ligence et le travail ouvrent à tout le monde aujourd'hui toutes les portes. Ce qui manque encore dans une trop grande mesure, c'est l'instruction, qui est un des moyens les plus sûrs de permettre d'échapper aux privations matérielles ; il faut la donner, la répandre largement, la faire pénétrer partout, et provoquer ainsi le développement de ces forces qui s'ignorent et qui s'étiolent dans l'inaction morale. C'est le moyen de développer de plus en plus la valeur des individus qui apparaissent tour à tour dans le monde, et d'arriver au maximum de ce que la nature humaine peut comporter d'égalité.

DUPLESSI-BERTAUX.

Les dessins de Duplessi-Bertaux qui reproduisent des scènes de la révolution française sont toujours utilement consultés : on estime particulièrement ceux où il a représenté avec beaucoup de finesse les campagnes de la république. Son œuvre est, du reste, très-variée : il a gravé des sujets de mœurs, des compositions religieuses, des ruines romaines ; il a reproduit des tableaux du Poussin, de Lesueur, de Rubens, de Vander Meulen ou de Wouwermans. Mais ce n'est point par ces dernières gravures qu'il faudrait le juger pour se faire une juste idée de son

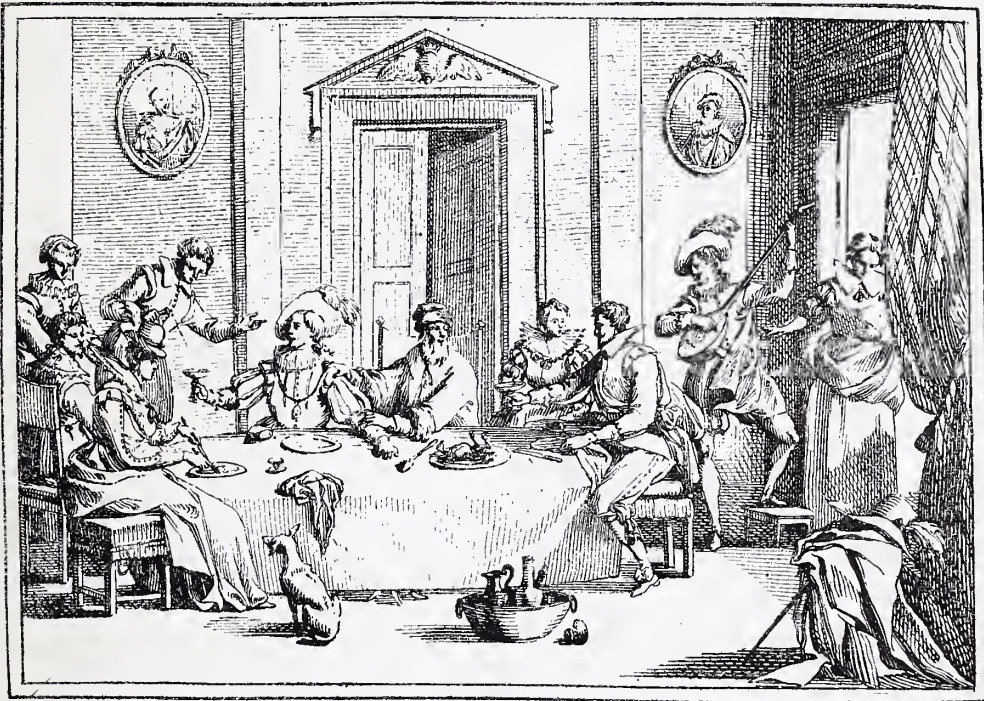
mérite. Il n'est véritablement lui-même que lorsqu'il invente; il a un type de figure, maigre et fluet, qui caractérise sa manière, et qui, à vrai dire, n'est pas sans causer d'abord quelque étonnement. On le trouve dans toutes ses estampes : ce personnage long et à tête petite, qu'il porte la veste de l'ouvrier, le tablier de l'apprenti ou la vaste redingote du général républicain, c'est le même homme. Il reparait partout, toujours, à la pointe du burin de Duplessi-Bertaux.

Dans la composition à la fois amusante et bizarre que nous reproduisons, et dont l'artiste a puisé le sujet dans les Évangiles, mais qui semblerait plutôt inspirée par le roman de Gilblas ou par quelque histoire d'un Figaro quelconque,

voici encore le même individu jouant de la guitare en un coin de la salle, ou assis et tout occupé de faire bonne chère au son de la musique et du chant. Mais, après tout, ce personnage ne déplaît pas : il est toujours animé et vivant.

Parmi les meilleures planches de Duplessi-Bertaux, les amateurs recherchent sa carte de « l'Itinéraire de Paris à Vienne et à Austerlitz. » Sur une planche de quelques centimètres carrés, il embrasse tout le panorama de l'Allemagne en raccourci. Une file de canons part d'Austerlitz et se prolonge jusqu'à Paris à travers mille circuits. C'est, il est vrai, une sorte de jeu d'atelier; mais la finesse de la pointe s'y montre prodigieuse.

On n'apprécie pas moins aujourd'hui que de son vivant



J. D. Bertaux inv. & del.

Fête pour le retour de l'Enfant prodigue, par Duplessi-Bertaux.

cet artiste spirituel, et on n'aurait rien à retrancher des lignes suivantes gravées sur le frontispice d'un de ses recueils : « Les amateurs trouveront dans notre collection ce tact fin, cette touche élégante et spirituelle, qui caractérisent particulièrement les ouvrages de Duplessi-Bertaux, et qui l'ont fait surnommer à juste titre le Callot de nos jours. »

UN OBSERVATEUR DE CARACTÈRES.

NOTES DE JEUNESSE DU DOCTEUR TOULMONDE.

Mon ami Bourlureau est un des hommes les plus agréables que je connaisse. Quand je dis « mon ami », je suis peut-être un peu plus osé qu'il ne conviendrait à un garçon de vingt ans parlant d'un capitaine en retraite de soixante; mais c'est l'ami d'enfance de mon père, et il a toujours été si bon pour moi que je continue à l'appeler mon ami, comme je faisais quand j'étais tout petit garçon et qu'il m'initiait sur son genou aux secrets de l'équitation et aux manœuvres de la cavalerie.

D'ailleurs, quiconque connaît un peu l'histoire du capitaine Bourlureau a envie de devenir son ami, tellement cette existence simple et régulière a toujours été honnête et loyale, tellement on y découvre de dévouement modeste, de services rendus sans phrases, de chagrins courageuse-

ment supportés, tellement... bref, tellement on y trouve tout ce qui fait estimer et aimer un homme. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que je l'aime de tout mon cœur, moi qui le connais depuis si longtemps, et qui n'ai jamais entendu parler de lui qu'avec affection et respect.

Mais ce n'est pas sous ce jour-là que je veux vous le faire voir aujourd'hui. J'ai dit en commençant que c'était un homme des plus agréables. Voilà un mot qui a des sens différents selon les personnes ! Agréable ! .. Pour les uns, on est agréable quand on est bien mis, quand on est élégant, quand on brille dans un salon comme valseur ou conducteur de cotillon. Pour les autres, on est agréable quand on cause brillamment de peinture, de sculpture, de musique; quand on est au courant des théâtres et de la littérature; quand on sait toutes sortes d'anecdotes piquantes et qu'on les raconte avec talent. Le capitaine Bourlureau n'était pas agréable dans ces sens-là. Ce n'était pas un homme mal mis, tant s'en faut : il avait toujours été cité pour son excellente tenue militaire, si bien même qu'on disait au régiment, en façon de proverbe, quand on voulait parler d'une chose impossible : « C'est comme une tache sur la manche de Bourlureau. » Mais avec ses grosses moustaches grises en broussailles, son nez un peu court sur lequel était postée maintenant le plus souvent une paire de lunettes en argent à grands verres ronds, avec ses vé-

tements très-propres, mais un peu râpés et pas précisément à la dernière mode, avec ses bottes bien cirées, mais plutôt solides que distinguées de forme, le capitaine Bourlureau n'était pas ce qu'on peut appeler au juste un élégant, et il aurait peut-être fait un singulier effet en apparaissant tout à coup dans un salon où on ne l'aurait pas connu.

Quant à parler brillamment de peinture, de sculpture, d'architecture et de musique, le capitaine Bourlureau aimait assez les portraits « ressemblants »; et je dois avouer qu'il reconnaissait surtout les portraits des camarades de l'armée, à cause de l'uniforme et des insignes du grade. Il appelait volontiers les statues des « bonshommes » ou des « bonnes femmes »; il avait une grande tendance à définir une coupole par l'expression vague de « machine ronde », et une ogive ou un clocher par le terme peu architectural de « machine pointue. »

En musique, il était plus fort, c'est-à-dire qu'il était capable de siffler toutes les sonneries des clairons, et de reconnaître, quand il les entendait jouer par une musique militaire, les pas redoublés, fantaisies, airs d'opéra ou de danse, qui avaient fait le répertoire des musiciens de son régiment, et qu'on avait joués longtemps à la parade ou sur la promenade publique, dans les villes où il avait été en garnison. Ce n'était donc pas, comme vous le voyez, un grand critique d'art que le capitaine Bourlureau.

Pour ce qui est des livres, il n'aimait pas du tout les romans, estimant que les gens qui y étaient dépeints tout au long n'étaient la plupart du temps que des extravagants dénués de tout sens « d'ordre et de discipline. » Il connaissait très-bien, par exemple, quelques bons ouvrages d'histoire militaire et les livres essentiels de sa profession; mais comme c'était un homme bien élevé, il n'en parlait pas, jugeant avec raison qu'il lui serait trop facile d'écraser de sa supériorité en ce genre ceux qui « n'étaient pas du métier. »

Il n'allait jamais au théâtre; ce n'était évidemment pas par paresse, ni par peur d'avoir trop chaud ou d'être trop serré; je crois avoir démêlé dans ses conversations, sans qu'il ait pu m'en rendre un compte bien net, qu'il avait conservé un souvenir profond d'un certain nombre de paysages gracieux ou grandioses de France et d'Afrique, et d'un certain nombre de scènes gaies ou dramatiques de sa vie militaire, et que ni décors d'aucune espèce, ni situations folâtres ou tragiques, ne lui faisaient l'effet de pouvoir approcher, même de loin, de ce qu'il avait vu ou entendu de réel.

En quoi donc le capitaine Bourlureau était-il agréable? C'est qu'avec cet ensemble de qualités négatives, il était original. Il faut aussi s'entendre sur le mot *original*.

Tous les gens originaux ne sont pas agréables, tant s'en faut. L'originalité est bien souvent de la recherche; par conséquent, elle est le produit d'une sottise vanité, et dans ce cas elle ne regarde point à être gênante, pénible, blessante même et humiliante pour les autres, afin de produire son effet. Il y a des originaux qui ont de l'esprit aux dépens du prochain, et qui font souvent plus de mal que des méchants de profession; il y a des originaux qui choquent tous les usages et toutes les habitudes, et qui dérangent dix personnes pour se procurer une satisfaction plus que contestable; il y a des originaux qui affectent de lancer des opinions paradoxales avec une aimable désinvolture, et qui exercent souvent une funeste influence sur les esprits faibles, toujours portés à croire qu'un monsieur qui parle fort et d'un ton dédaigneux ne saurait avoir tort.

Le capitaine Bourlureau n'avait aucune de ces originalités-là; il ne faisait jamais d'esprit aux frais du prochain; quand il était en société, il faisait comme tout le monde et

ne prenait la place de personne; pour ce qui est des opinions, il n'en émettait jamais qui pussent choquer les gens de raison solide, ou dérouter les gens d'esprit faible. Alors, comment était-il original? C'est qu'il avait construit un système. Quoi!... le capitaine Bourlureau, cet homme dont la vie était comme une ligne droite, et qui avait habitué ses idées à marcher toutes au pas comme des soldats, avait éré un système?...

Et pourquoi pas? Il y a bien des inventeurs de systèmes qui ne le valent point; et tel ou tel système a fait grand bruit dans le monde, qui n'approche pas du sien. Vous serez encore bien plus étonné quand vous saurez que le système du capitaine Bourlureau était un système « psychologique. » — Un.... comment dites-vous? — Je vois que vous croyez avoir mal entendu. C'est pourtant l'exacte vérité, et je le répète pour que vous n'en doutiez pas : un système psychologique. Le capitaine Bourlureau faisait peut-être de la psychologie sans s'en douter, comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir; mais ce qu'il y a de sûr et certain, c'est qu'il en faisait. Il avait toute une théorie pour reconnaître les caractères des gens d'après des signes auxquels personne n'a certainement jamais songé. Voilà, direz-vous, sans en savoir même davantage, une science bien étonnante, celle de dire des choses vraies et raisonnables en philosophie, en s'appuyant sur des faits qui ne sont pas tirés des opérations habituelles de l'esprit humain. A coup sûr, ou la théorie du capitaine est un paradoxe, ou, ce qui est encore possible, le paradoxe en cette affaire, c'est l'opinion que vous aurez de cette théorie.

Le capitaine Bourlureau, homme d'ordre, de discipline, de régularité constante et invariable, s'était dit qu'il y a dans la vie des actes insignifiants, monotones, périodiques, qui se font et doivent se faire toujours de la même façon, attendu qu'ils s'exécutent pour ainsi dire machinalement, qu'ils ne peuvent pas ne pas s'exécuter, et qu'on n'a aucun intérêt à les exécuter d'une manière particulière ou différente de celle dont le prochain les exécute.

Or, ces actions, — c'est toujours le capitaine qui raisonne, — sont justement celles qui peuvent fournir les meilleurs renseignements sur le caractère des personnes, attendu qu'on ne se défie ni des autres, ni de soi, quand on les accomplit, vu leur insignifiance; et alors on y laisse voir à plein une partie de son humeur, de ses habitudes; et le capitaine allait même jusqu'à dire que vous pouviez à la rigueur deviner quelques-uns des événements qui étaient arrivés depuis peu ou qui allaient arriver dans la vie de celui ou de celle qui était l'objet de votre observation.

Le difficile était de trouver quelque chose d'assez simple, d'assez habituel, d'assez ordinaire, pour qu'il n'y eût pas d'intérêt à le falsifier; et Dieu sait que de choses parmi les plus simples les hommes sont arrivés à falsifier par intérêt! Le capitaine avait donc passé en revue un certain nombre d'opérations de la vie humaine, et avait procédé par élimination, ni plus ni moins qu'un mathématicien ou qu'un docteur en philosophie éliminant tous les cas qui ne satisfaisent pas à sa donnée.

Il avait pris d'abord la marche. Qu'y a-t-il de plus naturel et de plus simple que la marche? Chacun marche à sa manière, et cela fait bien des manières de marcher sur cette terre, c'est vrai; mais une fois une manière adoptée, on ne la modifie que dans des cas particuliers, et les modifications susdites peuvent servir à indiquer les changements d'humeur, d'idées, de volonté. Un peu d'esprit d'analyse et de comparaison, une certaine suite dans l'observation : en voilà, ce semble, bien assez pour réussir convenablement dans cette étude. Le capitaine l'a-

vait cru d'abord, comme bien d'autres le croient peut-être; mais il avait reconnu assez vite que, dans bon nombre de cas bien déterminés, les accidents du pas et de la marche ne prouvaient absolument rien. Telle personne paraissait un jour douée d'une faculté étonnante de locomotion rapide par l'effet d'une grande excitation, et devenait lente d'allure et presque languissante un autre jour sous l'empire de la même excitation; telle autre était la veille paralysée par la peur, qui, poussée par cette même peur, avait des ailes le lendemain. Le capitaine avait vu, non sans surprise, la joie et le chagrin, l'espérance et le désespoir, produire des effets identiques, non-seulement sur le pas de personnes différentes, mais encore sur celui de la même personne, selon le jour, l'heure, la saison, l'endroit. Les circonstances extérieures apportaient au problème à résoudre des éléments trop complexes pour l'esprit du capitaine. Avec un peu plus de méthode, il aurait pu se rendre compte du rôle intéressant des réactions dans l'humeur, les sentiments et les dispositions des hommes; il aurait pu deviner bien des choses par leurs contraires, et se convaincre que la tromperie même des apparences peut devenir la base solide de raisonnements fort logiques. Mais pour réussir dans ces opérations du jugement, il aurait fallu connaître quelques-unes des lois de la psychologie spéculative, et le capitaine était psychologue en pratique et non pas en théorie. D'ailleurs, la longue habitude de la discipline militaire, qui va toujours tout droit et qui ne donne aux choses qu'un nom et qu'un sens, le rendait tout à fait incapable de se retrouver dans le labyrinthe des antithèses, des contrastes, des contradictions, des sous-entendus, des concessions, des transactions et des approximations de l'analyse philosophique.

Le capitaine put regretter un instant que le monde ne fût pas réglé comme un régiment, où tout marche toujours du même pas, et où la moindre altération de l'alignement et du rythme est immédiatement visible à l'œil exercé du bon instructeur. Cette uniformité dans l'allure était une grande simplification du point de départ, et fournissait un point de repère facile à retrouver; mais si le capitaine eut des regrets, comme il était très-juste et très-désintéressé, et qu'il pouvait trouver ces regrets trop personnels, il n'en fit part à personne et chercha autre chose.

Il pensa un instant à la voix: Tout le monde parle, se disait-il, et chacun a sa voix à lui. En se bornant à quelques personnes seulement pour commencer, il n'est pas bien difficile de se faire une idée nette de leur voix d'habitude, et par conséquent de reconnaître les modifications de vitesse, de timbre et d'expression que subit cette voix. Le brave capitaine, on le sait, n'allait jamais au théâtre; autrement, il aurait vu que rien n'est plus facile à changer à volonté que la voix, sans que le caractère y fasse quoi que ce soit. Le capitaine aurait pu se dire aussi que tous les comédiens ne sont pas au théâtre, et que plus d'un salon, à l'égard de l'hypocrisie des voix et de la parole, n'a rien à envier à la scène. Mais pour faire une pareille réflexion, il aurait fallu un certain esprit railleur et satirique que n'avait pas le capitaine. Ce fut une circonstance bien insignifiante en apparence qui lui fit abandonner cette piste. A une soirée du colonel, il remarqua une jeune dame arrivée de la veille, qu'on lui dit être sa belle-sœur, et qui venait passer quelques jours chez son beau-frère. Cette dame avait un certain air qui lui parut maussade, et une voix qu'il trouva peu engageante. Il fut très-étonné, le lendemain, d'apprendre de la bouche de gens qui la connaissaient depuis des années, que cette dame était la douceur et la bonté même, et qu'elle causait avec beaucoup d'esprit et de grâce. « Quel dommage qu'elle se soit un peu enrôlée en voyage! » s'écria un jeune officier d'état-major, mélomane et bon

pianiste, vous auriez entendu une des plus jolies voix du monde!» Le capitaine fut profondément vexé d'avoir pris pour l'indice d'un mauvais caractère ce qui n'était que le résultat de la fatigue et de la maladie, et se promit bien de ne plus jamais faire de jugements téméraires de ce genre et de cette force.

La suite à une prochaine livraison.

LES ÉTUDIANTS CHINOIS.

Chez nous, on ne parle pas sans sourire d'un étudiant de dixième, de quinzième année, les études nous paraissant n'avoir de raison d'être que si elles conduisent promptement à un résultat pratique, c'est-à-dire à l'exercice d'une profession lucrative. Il n'en est pas de même en Chine. Un grand nombre de Chinois poursuivent toute leur vie les grades du mandarin, et leur persévérance n'excite l'étonnement ni la moquerie de personne. La *Gazette de Pékin* a publié, en 1877, une liste de cent trente-deux candidats à qui les degrés honoraires auxquels ils aspiraient venaient d'être accordés. Ces étudiants étaient tous au moins de soixantième année, et parmi eux il y en avait quarante-deux qui étaient nonagénaires.

LA PREMIÈRE ACADÉMICIENNE.

La première académie en France qui ait reçu une femme parmi ses membres, est celle d'Arles.

Cette première académicienne, plus célèbre que tous les académiciens arlésiens ses confrères, était M^{me} Deshoulières. C'est pour elle, dit le Dictionnaire de Trévoux, que fut créé le féminin du mot *académicien*.

Plusieurs autres académies de province ont suivi cet exemple dans la seconde moitié du dix-huitième siècle.

Mais la ville d'Arles eut encore ceci de particulier, qu'elle posséda au dix-huitième siècle une académie de femmes nobles dans laquelle on traitait des questions de sentiment et de galanterie, comme dans certaines cours du moyen âge.

On a la liste des ouvrages de l'Académie des dames et les questions qu'on y traitait. Voici quelques-uns des titres avec le nom des auteurs: *le Procès entre les lys et les roses, terminé à l'amiable en faveur du plus beau des teints*, par M^{me} de Nicolay; — *Principes de l'art de plaire surpris entre les mains de la belle nature*, par M^{me} de Guillem; — *l'Air d'une aimable décence, etc.*, par M^{me} de Giraud; — *l'Art de mériter tout sans prétendre à rien*, par M^{me} de Léotaud, etc.

Les satires et les épigrammes n'ont pas épargné ces académiciennes, qui étaient toutes des nobles, à en juger par leurs noms, comme les académiciens qui les avaient précédées. (1)

SCRIBES ET ENLUMINEURS

AU QUINZIÈME SIÈCLE.

Parmi les précieux manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles figurent deux volumes de transcription latine, tout fleuris d'initiales enluminées, de guirlandes s'enroulant le long des marges, d'éclatantes et naïves peintures.

Ces deux volumes sont les *Œuvres de saint Augustin*, laborieusement calligraphiées dans les silences et les méditations du monastère.

(1) Voy. *les Instituts et les Académies de province*, par Francisque Bouillet, membre de l'Institut.

Le premier ne compte pas moins de 188 feuillets grand in-folio. Le second en compte 190.

Telle était l'application des moines, qu'ils terminèrent le premier volume dans l'espace d'un an et quelques mois.

Le scribe a pris soin de nous l'apprendre en écrivant de son encre rouge, ou, pour parler techniquement, en rubriquant à divers endroits de la transcription, comme pour servir de memento, les dates correspondant aux états successifs de son travail.

C'est ainsi qu'en regard de la miniature reproduite par notre gravure, se trouve en latin la mention que le copiste en était arrivé à ce point de son œuvre le 20 avril 1483.

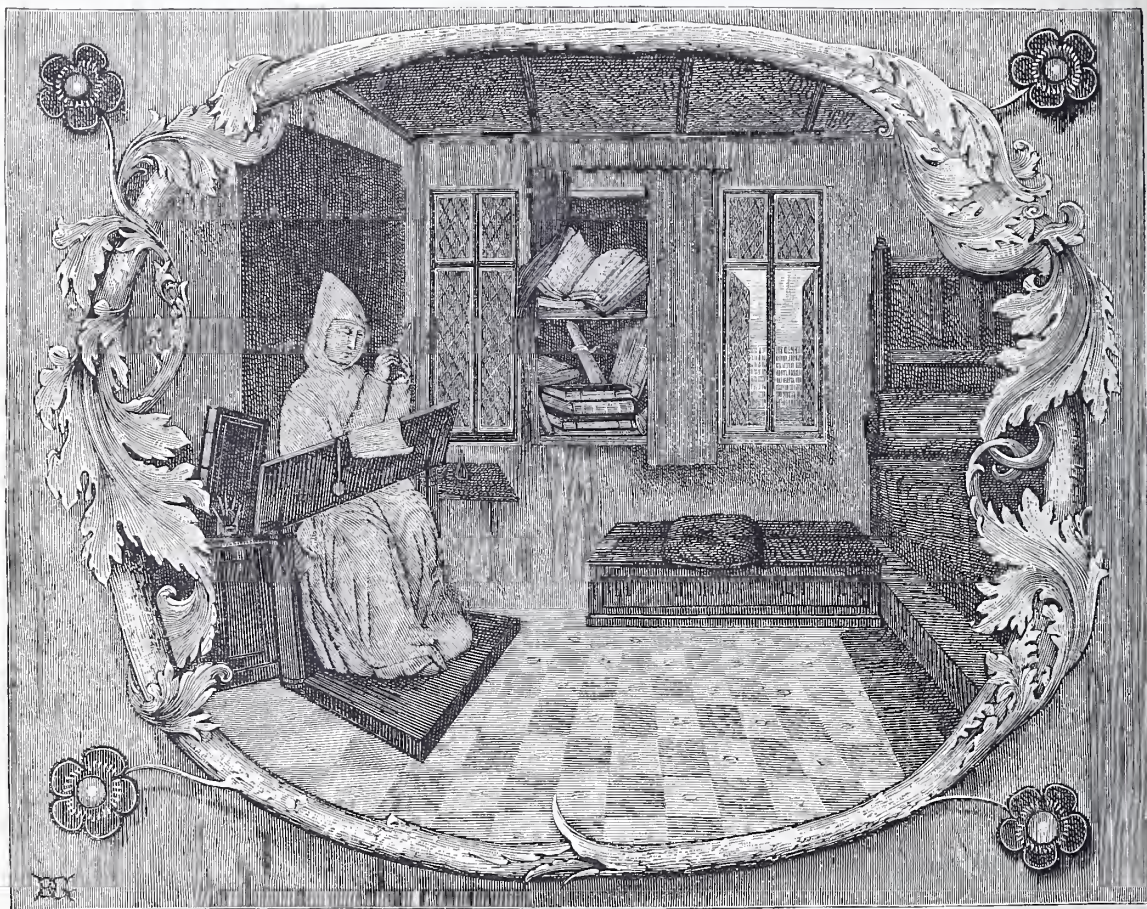
La page terminale porte cette autre indication, que la

même main semble avoir écrite avec une joie non déguisée : le 18 novembre 1484.

La main est identique partout. Visiblement, il n'y a eu qu'un scribe pour ce patient et long ouvrage. Les matins et les soirs ont dû passer insoucieusement sur ce laborieux travailleur qui, tout l'an et sans distraction, allant de l'église à son pupitre et alignant infatigablement ses menus caractères gothiques, versait toute sa pensée dans cette occupation sans trêve.

Pendant que se pressaient sur le parchemin les écritures, un autre religieux effilait ses pinceaux et enluminait les marges et les en-têtes.

Tous deux étaient voisins de cellule, sans doute, dans



Bibliothèque royale de Bruxelles. — Miniature d'un manuscrit du quinzième siècle. — Un Enlumineur.

cette chartreuse de Royghem (*vallis regalis*), près de Gand, où s'exerça leur double collaboration.

Le volumineux manuscrit de la Bibliothèque, toutefois, ne provient pas de la Chartreuse même ; il a été acquis de l'abbaye d'Afflighem.

A l'une des pages initiales, on voit délicatement représentée l'offre que les deux chanoines font de leur œuvre à saint Augustin.

Le saint est assis sur une haute chaise, la mitre en tête, dans un costume éclatant d'évêque, et à ses deux côtés le scribe et l'enlumineur sont debout, la tête tournée vers lui, dans une humble attitude.

Dans une autre miniature, que nous reproduisons, on voit l'intérieur d'une cellule de l'abbaye, avec le lit dans l'angle, le pupitre de travail, le banc, les ustensiles à peindre ; et dans le fond, entre deux fenêtres quadrillées par l'une desquelles s'aperçoit le beffroi de Gand, la petite bibliothèque garnie de livres.

Le peintre s'est représenté lui-même à son pupitre. Il a

la figure sérieuse et bonne d'un brave artiste, et il lustre son pinceau, sans doute, avant de se mettre au travail.

Près de lui, sur un tabouret, se trouve la fiole remplie d'une couleur carminée qui va lui servir à faire des rubriques :

A sa droite, sont des pinceaux.

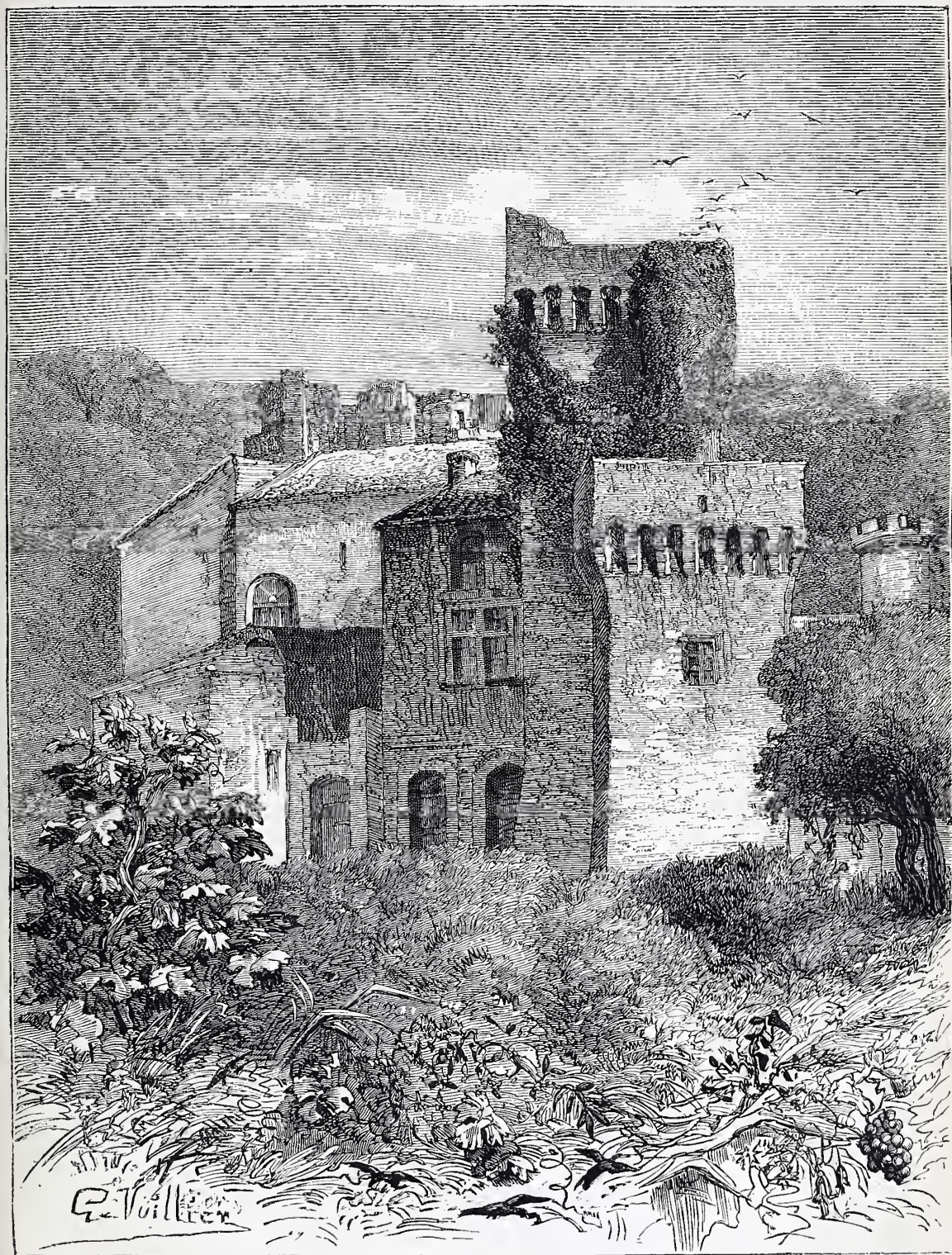
Le graveur a omis un détail qui a son intérêt dans l'enluminure. Au pupitre sont fixés des godets dans lesquels le pinceau prend l'eau.

La modestie de la cellule se rehausse sur l'original de belles touches vives, finement assorties, auxquelles la lumière glissant par la fenêtre communique sa chaleur.

Et tandis que travaille le chartreux, on se figure le silence des grands corridors où passent les ombres muettes des autres religieux, la douceur de recueillement qui flotte dans l'air, et la mystique, la perpétuelle ardeur qui préside aux laborations du calme artiste.

LE CHATEAU DE SAINT-PRIVAT

(DÉPARTEMENT DU GARD).



Ruines du Château de Saint-Privat (Gard). — Dessin de G. Vuillier.

Après avoir visité le pont du Gard (*), si l'on remonte pendant deux kilomètres le bord de la rivière, on voit tout à coup se dresser devant soi, à un détour du chemin, les vieilles tours du château de Saint-Privat, tapissées de lierre, au-dessus de belles touffes de verdure.

Selon les traditions, cette solitude avait d'abord été peu-

(*) Voy. les Tables.

plée par une tribu celtique. Longtemps après, quelques ermites s'y établirent; et, plus tard, une abbaye relevant de l'évêque d'Uzès y fut fondée. Le château construit auprès passa sous la suzeraineté des comtes de Toulouse. Donné ensuite aux templiers, puis repris par le roi de France après la suppression de l'ordre, il devint, après diverses vicissitudes, le repaire d'un seigneur que ses rapines et ses

brigandages firent excommunier; occupé dans la suite par les réformés, il eut à souffrir de quelques-uns des nombreux combats qui ensanglantèrent le midi lors des guerres de religion.

Ses murailles reçurent Charles IX et sa mère, le duc d'Anjou, Henri de Navarre, et d'autres princes.

On croit que Nostradamus l'habita. L'amiral Coligny l'assiégea et le prit en 1570. Marguerite, reine de Navarre, y séjourna. Louis XIII y passa une nuit.

Ce sont là les faits les plus notables de son histoire. Depuis longtemps il tombe en ruine, mais l'on pourrait dire avec dignité, noblement. La vue qu'on a de ses terrasses sur le cours de la rivière est agréable : le paysage qui l'entoure a beaucoup de charme.

COMMENT IL FALLAIT ÉCRIRE A UN PRINCE.

... A propos, savez-vous écrire à un prince? N'allez pas faire de bêtise pour la dignité :

MONSIEUR en haut, la lettre commencée bas; parler à la troisième personne, faire votre demande sans verbiage; dire à la fin que vous serez *pénétré* de reconnaissance; établir dans le courant de la lettre deux ou trois *Altesse Sérénissime*; finir par : Je suis, avec un très-profond respect, Monseigneur, de votre, etc. (1)

LES SATELLITES DE MARS

DÉCOUVERTS A L'OBSERVATOIRE DE WASHINGTON.

La découverte des deux satellites de Mars, à l'Observatoire de Washington, à l'aide de la plus puissante lunette qui ait encore été construite, est l'un des événements les plus intéressants et les plus remarquables de l'astronomie contemporaine. Elle n'est pas due au hasard, comme celle d'un grand nombre de petites planètes et de comètes, mais elle a été le résultat d'une recherche systématique. La plupart des astronomes s'étaient habitués, comme le commun des mortels, à lire dans les livres classiques la phrase ordinaire : « Mars n'a pas de satellite. » Quelques-uns, cependant, paraissaient se souvenir du distique français :

Croire tout découvert est une erreur profonde.
C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde !

et cherchaient à surprendre les secrets de la nature, qui en garde toujours plus qu'elle n'en laisse saisir.

Dans le cours de l'année 1862, Mars étant passé à sa plus grande proximité de la Terre, un habile astronome, d'Arrest, directeur de l'Observatoire de Copenhague, avait déjà entrepris cette recherche et observé avec le plus grand soin le voisinage de Mars, sans parvenir à rien discerner, hormis de petites étoiles perdues au fond des cieux.

D'Arrest est mort en 1875. Sa famille était d'origine française et avait été forcée, comme tant d'autres, de s'exiler lors de la révocation de l'édit de Nantes.

Dès la fin du siècle dernier, William Herschell avait entrepris la même recherche sans résultat.

Mais les instruments dont ces deux habiles astronomes s'étaient servis étaient loin du nouvel équatorial de Washington, dont l'objectif, qui ne mesure pas moins de 66 centimètres de diamètre, est d'une pureté comparable à celle de l'azur céleste : sa longueur focale est de 40 mètres, et sa puissance optique permet des grossissements de treize cents fois; il est mû par un mécanisme d'horlogerie de la plus grande précision.

A l'aide de cet excellent appareil, l'éminent astronome américain entreprit l'examen attentif des alentours de Mars

(1) Extrait des Lettres intimes de M^{lle} de Condé.

au commencement du mois d'août 1877, afin d'observer assidûment cette planète voisine pendant toute l'époque favorable de sa plus grande proximité de la Terre.

Pendant les premières nuits, il remarqua de petits points lumineux; mais ils ne marchaient pas avec cet astre, et c'étaient des étoiles fixes devant lesquelles la planète passait. Pour les découvrir, il plaçait la planète en dehors du champ de la lunette, afin que son éclat n'éclipsât pas le voisinage, et que les plus petits points lumineux fussent perceptibles.

Dans la nuit du 11, l'un de ces points parut suivre la planète; mais pendant que M. Asaph Hall l'examinait avec anxiété, présentant déjà au fond du cœur qu'il allait prendre la nature sur le fait, tout à coup un brouillard s'éleva justement de la rivière Potomac, et arrêta net l'observation.

Les jours suivants, le ciel resta obstinément couvert. Le 15 août, l'atmosphère se purifia, mais les orages l'avaient tellement troublée que Mars dansait dans la lunette, et qu'on ne parvint plus à revoir le petit point problématique.

Le 16, il apparut de nouveau, mais de l'autre côté de la planète, et on put l'observer assez longtemps pour constater qu'il partageait son mouvement.

Le 17, pendant que l'observateur l'examinait, un autre point lumineux se montra plus près encore de la planète, et les observations de cette nuit, ainsi que celles de la suivante, prouvèrent que ces deux objets appartenaient incontestablement à Mars.

Le 19, l'annonce de la découverte fut envoyée en Europe par le câble transatlantique.

On continua d'observer ces deux satellites jusqu'au 31 octobre; ensuite, Mars s'éloigna de plus en plus.

Cette nouvelle fut reçue comme un coup de foudre par les astronomes. La moitié au moins restèrent incrédules jusqu'à plus ample informé. Le premier soin fut naturellement de chercher à la vérifier. Mais huit jours ne s'étaient pas écoulés sans que la plupart des observatoires d'Amérique et d'Europe eussent dirigé leurs meilleurs instruments vers le même point du ciel, et reconnu l'existence, sinon des deux satellites, du moins du plus éloigné, qui est le moins difficile à apercevoir. Aujourd'hui, ces deux nouveaux mondes ont été suffisamment observés pour que leurs éléments astronomiques aient été déterminés. Voici leur situation :

Ils tournent autour de Mars à peu près dans le plan de son équateur.

Leurs orbites sont presque circulaires.

Le satellite le plus éloigné effectue sa révolution en 30 h. 48 m.

Le satellite le plus proche, en 7 h. 39 m.

Distance du plus éloigné au centre de Mars, 32 secondes.

Distance du plus proche, 43 secondes.

Le diamètre de Mars est de 9" 328.

Si nous traduisons ces trois dernières valeurs en kilomètres, nous obtenons :

Diamètre de Mars	6 760 kilomètres.
Distance du satellite extérieur.	20 116
Distance du satellite intérieur.	6 051

Ces distances sont comptées, non à partir du centre de Mars, mais de la surface. Ainsi, du sol de la planète pour atteindre la première lune de Mars, il n'y a que 6 051 kilomètres ou 4 500 lieues environ, et 5 000 lieues pour aller à la seconde; tandis que de la Terre à la Lune (centre pour centre), on compte 96 000 lieues. Entre la première lune de Mars et la surface de la planète, il n'y a même pas la place nécessaire pour y supposer un second globe de Mars,

tandis qu'il faudrait trente globes terrestres pour jeter un pont d'ici à la Lune.

Voilà donc un système bien différent de celui de la Terre et de la Lune. Mais le point le plus curieux est la rapidité avec laquelle le premier satellite de Mars tourne autour de la planète. Cette révolution s'effectue en 7 h. 39 m., tandis que le monde de Mars tourne sur lui-même en 24 h. 37 m. 23 s., c'est-à-dire que cette lune tourne beaucoup plus vite que sa planète elle-même, fait en contradiction avec toutes les idées que nous avons pu avoir jusqu'ici sur la loi de la formation des corps célestes. Les habitants de Mars, s'ils existent, ont, en moyenne, douze heures de jour et douze heures de nuit, un peu plus, avec des saisons sensiblement plus marquées que les nôtres, et deux fois plus longues, car l'année de leur calendrier en vaut presque deux des nôtres, ce qui, par parenthèse, ne doit pas leur être désagréable.

Or, tandis que le Soleil paraît tourner dans le ciel des Martiaux en une lente journée de plus de vingt-quatre heures, la première lune a parcouru sa révolution entière en un tiers de jour. Il en résulte qu'elle se lève au couchant et qu'elle se couche au levant. Elle passe sous la seconde lune, l'éclipse de temps en temps, et parcourt toutes ses phases en onze heures, chaque quartier ne durant même pas trois heures. Quel singulier monde ! Voilà deux espèces de mois, l'un plus court que le jour, l'autre d'un jour et un quart !

Ces satellites sont tout petits : ce sont les plus petits corps célestes que nous connaissions. L'éclat de la planète empêche de les mesurer exactement. Il semble néanmoins que le plus proche soit le plus gros et offre l'éclat d'une étoile de dixième grandeur, et que le second ait l'éclat d'une étoile de douzième grandeur. D'après les mesures photométriques les plus sûres, le premier peut avoir un diamètre de 12 kilomètres, et le second un diamètre de 10.

On n'a pas idée de globes célestes aussi minuscules. Le plus gros de ces deux mondes est à peine plus large que Paris, du boulevard Murat au boulevard Davoust. Devons-nous les honorer du titre de mondes ? Ce ne sont même pas des continents terrestres, ni même des empires, ni même des royaumes, ni même des provinces, ni même des départements. Alexandre, César, Charlemagne, Napoléon, se soucieraient peu d'en recevoir le sceptre. Gulliver jonglerait avec eux ; Micromégas les oublierait dans son escarcelle.

Et, qui sait, pourtant ! la vanité des hommes étant généralement en raison directe de leur médiocrité, les microscopiques mites raisonneuses qui fourmillent peut-être à leur surface peuvent avoir aussi des armées permanentes qui s'entre-déchirent pour la possession d'un grain de sable.

Plusieurs de nos lecteurs se sont déjà demandé, sans doute, pourquoi ces satellites n'ont pas été plus tôt découverts. On se demande s'ils viennent d'être créés, car la création n'est pas terminée : elle paraît constante et éternelle. Récemment, M. Boutigny, d'Évreux, célèbre par ses études sur l'état sphéroïdal, écrivait à l'Académie des sciences :

« Si l'on se reporte au planisphère de M. Flammarion, et si on le compare avec la carte de Beer et Madler, faite en 1830, peut-être parviendra-t-on à prouver que les deux satellites de Mars sont de date récente... Le nouveau satellite de Saturne, découvert le même jour, en 1848, en Europe et en Amérique, a pu être découvert immédiatement après sa naissance. La Lune n'a pas toujours existé ; une effroyable explosion de la masse incandescente du globe a pu lancer la Lune dans l'espace à la distance où l'attraction et la répulsion sont en équilibre. »

Sans nier la possibilité d'une projection actuelle de satellites par une planète ou de planètes par le Soleil, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire d'admettre cette formation nouvelle pour expliquer la découverte récente de ces deux satellites. Ils ont été cherchés exprès, à l'aide de la plus puissante lunette qui ait été encore dirigée sur Mars, par un astronome minutieux et persévérant, et dans le moment même où Mars se trouvait dans les meilleures conditions d'observation. Voilà plus de conditions qu'il n'en faut pour expliquer ce fait.

Ces deux petites Lunes ont reçu de leur découvreur le nom de *Deimos* (la Terreur) et *Phobos* (la Fuite), en souvenir de deux vers de l'*Illiade* d'Homère (liv. XV), qui représentent Mars descendant sur la terre pour venger la mort de son fils Ascalaphe :

Il ordonne à la Terreur et à la Fuite d'atteler ses coursiers,
Et lui-même revêt ses armes étincelantes.

Ces noms ne sont peut-être pas heureux. La Terreur et la Fuite, voilà, certes, de tristes compagnes.

L'analogie avait déjà fait soupçonner l'existence de ces satellites, et les penseurs avaient dit assez souvent que, puisque la Terre a un satellite, Mars devait en avoir deux, Jupiter quatre, Saturne huit ; et c'est en effet ce qui arrive. Mais comme on éprouve trop souvent dans la pratique la faiblesse de ces raisonnements de logique purement humaine, on n'y accordait pas plus de valeur qu'ils n'en ont réellement. Nous pourrions supposer de la même façon aujourd'hui que la planète Uranus a seize satellites, et que Neptune en a trente-deux. C'est possible ; mais on n'en sait rien, et l'on n'a même pas le droit de regarder cette proportion comme probable. Il n'en reste pas moins fort curieux de lire le passage suivant écrit par Voltaire, en 1750, dans son *Micromégas* :

« En sortant de Jupiter, nos voyageurs traversèrent un espace d'environ cent millions de lieues et côtoyèrent la planète de Mars. Ils virent deux lunes qui servent à cette planète, et qui ont échappé aux regards de nos astronomes. Je sais bien que le docteur Castel écrira contre l'existence de ces deux lunes ; mais je m'en rapporte à ceux qui raisonnent par analogie. Ces bons philosophes-là savent combien il serait difficile que Mars, qui est si loin du Soleil, se passât à moins de deux lunes. Quoi qu'il en soit, nos gens trouvèrent cela si petit qu'ils craignirent de n'y pas trouver de quoi coucher, et ils passèrent leur chemin. »

C'est là, sans contredit, une prophétie bien claire, qualité rare dans cet ordre d'écrits. Le roman astronomico-philosophique de *Micromégas* a été regardé comme une imitation de Gulliver. Ouvrons le chef-d'œuvre de Swift lui-même, composé vers 1720, et nous pourrions lire textuellement, au chapitre III du voyage à Laputa :

« Les astronomes de ce pays passent la plus grande partie de leur vie à observer les corps célestes, avec des lunettes fort supérieures aux nôtres. Ayant poussé leurs découvertes beaucoup plus loin que nous, ils ont découvert deux étoiles inférieures, ou satellites, qui tournent autour de Mars. La plus proche de la planète est à une distance du centre de celle-ci équivalente à trois fois son diamètre, et la plus éloignée à une distance de cinq fois le même diamètre. La révolution de la première s'accomplit en dix heures, et celle de la seconde en vingt et une heures ; de sorte que les carrés des temps sont dans la proportion du cube des distances, ce qui prouve qu'elles sont gouvernées par la même loi de gravitation qui régit les autres corps célestes. »

Que penser de cette double prédiction des deux satellites de Mars, sinon que le raisonnement par analogie a été cette fois le premier inspirateur ?

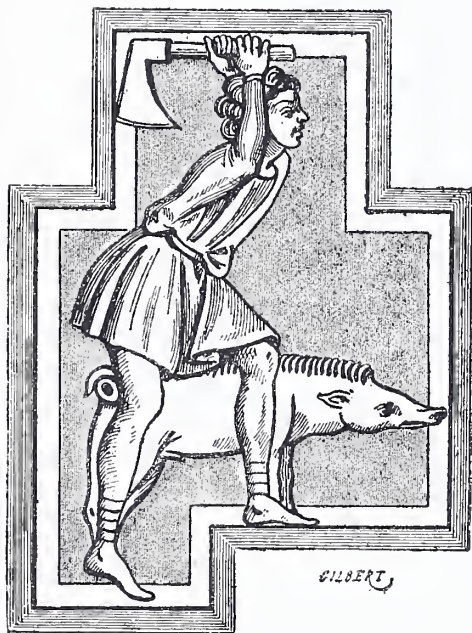
PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 28.

BOUCHER. — Il est peu de métiers plus anciens que celui de boucher, et il en est aussi très-peu qui aient donné lieu à de plus nombreux règlements, dans l'intérêt surtout de la santé publique. En France, à l'origine et même assez loin dans le moyen âge, il ne fut exercé que par un petit nombre de personnes, ou même seulement par quelques familles où les fils succédaient aux pères. Ainsi, au douzième siècle, à Toulouse, la boucherie était inféodée à une famille qui avait seule le droit d'abattre les animaux et d'en détailler les chairs.

De même, à Paris, cette profession ne fut exercée longtemps que par un très-petit nombre de familles. On a des motifs de supposer que cette organisation remontait à l'époque romaine.



Miniature d'un manuscrit du treizième siècle (Louandre, *les Arts somptueux*, t. I^{er}, pl. 95).

Il paraît probable qu'à l'origine une seule boucherie suffisait à tous les habitants; elle était située dans la Cité, à l'endroit qui fut appelé le parvis Notre-Dame. Le nom d'une paroisse voisine, Saint-Pierre aux Bœufs, en a perpétué le souvenir.

Cette boucherie, que Philippe-Auguste avait donnée au chapitre de Notre-Dame, subsista jusqu'au commencement du quinzième siècle.

Avant le règne de Louis le Gros, il existait une autre boucherie située sur la rive droite de la Seine, en face du grand Châtelet, à la porte de Paris; elle appartenait au roi. De nouveaux étaux s'étant établis aux environs, il s'éleva un différend, et les bouchers royaux furent quelque temps suspendus de leur office; puis on les rétablit dans leur privilège, et on leur donna même tous les nouveaux étaux moyennant une redevance annuelle payée aux propriétaires primitifs.

Au quatorzième siècle, cette boucherie de la porte de Paris prit le nom de Grande Boucherie, par opposition à celles qui s'étaient élevées peu à peu sur la rive gauche de la Seine. On la désignait encore ainsi au dix-huitième siècle. Du reste, des étaux existaient aussi sur la rive droite, en concurrence avec la Grande Boucherie. On y construisit

même une halle sous les murs du Châtelet; mais le prévôt de Paris fut obligé de la faire abattre pour rétablir la circulation. Cela se passait sous Charles VI.

Peu d'années après, les bouchers de Paris, de plus en plus nombreux, prirent part à la lutte sanglante entre les Armagnacs et les Bourguignons. Ce fut surtout dans le quartier Sainte-Geneviève qu'ils se soulevèrent, ayant pour principaux chefs Legoix, qui s'obstinait à vendre de la viande le vendredi, et Caboche l'écorcheur. On sait quelle fut l'issue de cette tentative de réforme, dite cabochienne, commencée avec de bonnes intentions peut-être, mais qui ne pouvait réussir par des moyens aussi violents.

Le 13 mai 1416, le roi ordonna que les constructions de la Grande Boucherie seraient démolies; ce fut très-probablement aussi le sort de celle du parvis Notre-Dame, dont il n'est plus fait mention dans la suite. Peu de mois après, la communauté même des bouchers de la Grande Boucherie était supprimée, ses privilèges révoqués, ses biens confisqués, et il fut ordonné que désormais tous les bouchers ne formeraient qu'un seul et même corps régi comme les autres corps de métiers. En même temps, pour que l'alimentation de la ville n'eût pas à souffrir de ces mesures, on créa quatre nouvelles boucheries.

Deux ans plus tard, les Bourguignons étant revenus au pouvoir, la communauté des bouchers de la Grande Boucherie fut rétablie, sa halle reconstruite; la démolition des quatre nouvelles boucheries fut en même temps arrêtée, mais exécutée seulement en partie.

Un préjugé a toujours fait considérer les bouchers comme capables de grandes violences; il est vrai qu'ils ont été souvent tout au moins peu mesurés dans leurs paroles et leurs manières. Un arrêt du Parlement « défend par exprès à tous maîtres bouchers, détailliers, leurs serviteurs et autres, vendant et débitant chair tant à la Grande Boucherie que autres, d'injurier, outrager, ou dire aucun blâme aux personnes qui d'eux acheteront, soit hommes, femmes, filles, serviteurs ou chambrrières, ou autres personnes quelconques »; le tout sous peine de punition exemplaire.



Miniature extraite d'un livre d'heures du quinzième siècle (Bibliothèque Mazarine).

Philippe-Auguste avait donné à une communauté de bouchers, celle de la Grande Boucherie, des statuts qui furent plus tard confirmés. Les étaux établis dans les autres quartiers de Paris étaient bien, en droit, soumis à la juridiction de la Grande Boucherie; mais, en fait, ils ne formaient point avec elle, comme nous l'avons déjà dit, un corps de métier; le contrôle des viandes qui y étaient mises en vente était plus difficile. Le roi Jean II voulut remédier à cet inconvénient en les réunissant tous en une seule corporation, et en créant des jurés-visiteurs comme pour les autres métiers; mais son ordonnance demeura sans effet.

A la fin du quinzième siècle, les quatre ou cinq familles propriétaires de la Grande Boucherie s'étant fort enrichies, plusieurs d'entre elles affermèrent leurs étaux à des étrangers, étaliers ou compagnons bouchers, pris la plupart du temps parmi des gens mal exercés, et qui mécontentèrent tout le monde. Le Parlement s'émut, et contraignit les vrais



Gravure extraite du *De omnibus artibus* de Jost Amman (1574)

bouchers à desservir eux-mêmes leurs étaux ou à les faire desservir par des gens à gages et connaissant le métier. Ces derniers demandèrent par la suite à être « maîtres » ; on leur accorda ce titre, malgré l'opposition des propriétaires, qui finirent cependant par leur louer les étaux. Dès lors, il n'y eut plus de privilège pour la Grande Boucherie.

Le prix du loyer des étaux varia beaucoup suivant les époques, et, afin d'éviter des variations trop brusques, on fut obligé de le fixer. En 1540, il fut arrêté à 16 livres parisis par an ; il fut successivement élevé ; en 1690, il était de 960 livres. A partir de ce moment, l'importance de tel ou tel étal ayant trop sensiblement varié pour qu'on pût les soumettre à un taux uniforme, les propriétaires firent leurs baux à leur volonté ; seulement, il fut défendu de changer de locataires, de demander des augmentations, de renouveler un bail ou de le transmettre, sans la permission du magistrat de police. Il était également défendu d'occuper un second étal sous un nom d'emprunt dans la même boucherie, et plus de trois étaux dans toute la ville. Guillaume de Saint-Yon, le plus riche boucher de la Grande Boucherie au quatorzième siècle, possédait trois étaux.

Ce ne fut guère qu'à la fin du quinzième siècle que s'établit définitivement la corporation des charcutiers ; auparavant, ils ne faisaient que cuire des viandes qu'ils achetaient des bouchers, lesquels vendaient toute sorte de bétail, y compris les porcs.

Au moyen âge, Paris avait deux marchés aux bestiaux, et le bétail était vendu par des vendeurs attirés dont l'intervention était nécessaire, mais qui pour la plupart étaient gens de mauvaise foi, quelquefois prompts à se sauver, le marché conclu, avec le prix des bestiaux.

Souvent les bouchers allaient chercher le bétail loin de Paris ou le faisaient acheter par des courtiers ; dans tous les cas, il leur était défendu de porter préjudice à leurs confrères en allant au-devant des troupeaux pour les acheter avant leur entrée dans la ville.

On ne pouvait vendre la chair des animaux morts de maladie ou des bêtes trop jeunes. La viande des animaux nourris en certains lieux, les maladreries par exemple, était également prohibée ; elle était saisie et brûlée, et quelquefois même la viande saine trouvée sur les étaux avait le même sort. Il en était ainsi de la marchandise qui avait été exposée trop longtemps à l'étal ; il est vrai que les bouchers usèrent parfois d'un stratagème : pour donner plus d'apparence à leur viande « défraîchie », ils plaçaient des chandelles, même en plein jour, sur leurs étaux, afin, grâce à une lumière blafarde, de faire acheter par les clients des morceaux suspects. Le prévôt des marchands fut contraint de leur enjoindre de réduire ces illuminations intéressées au strict nécessaire.

Une fois que l'animal était assommé (le genre de mort différait suivant que la viande était destinée à des chrétiens ou à des juifs, lesquels avaient toujours leurs boucheries à part), on l'écorchait et on le coupait en six morceaux, les deux épaules, les deux cuisses, le devant et le derrière du corps. A l'étal, ces morceaux étaient subdivisés ; il est cependant à remarquer que le filet n'était point ce que nous appelons ainsi aujourd'hui, mais un morceau près du rognon, auquel avait droit le garçon qui avait tenu les pieds de l'animal pendant qu'on l'écorchait.

Le morceau le plus estimé dans le bœuf était le noyau : « Un des meilleurs morceaux ou pièces de dessus le beuf, soit à rostir ou cuire en l'eau, c'est le noyau de beuf ; et nota que le noyau de beuf est la pièce après le col et les épaules. » Ainsi s'exprime un auteur du quatorzième siècle, qui a nous a laissé un *Traité de cuisine* dont bien des recettes feraient pâlir nos cordons bleus.



Méreau des bouchers de la ville de Bruxelles (Seré, *le Moyen âge et la Renaissance*, t. III).

A l'origine, en France, la viande paraît s'être vendue au poids ; mais de bonne heure on la vendit au morceau, *à la main*, disait-on. On essaya plusieurs fois d'établir une taxe, mais sans grand résultat ; et, en somme, les bouchers gagnèrent toujours à peu près ce qu'ils voulurent. Un de leurs profits en nature était encore la fonte du suif, qui passait ensuite entre les mains des chandeliers.

Un boucher recevait l'adjudication de la viande nécessaire à l'entretien de la maison du roi ; et comme fournisseur du roi, il avait le droit de prise, c'est-à-dire le droit de choisir les têtes de bétail avant leur arrivée au marché public ; ce privilège donnait lieu à d'innombrables abus.

Les bouchers étaient au nombre de ceux auxquels il était permis de vendre et de travailler les jours fériés ; d'abord, ils durent observer tous les dimanches de l'année, et de plus une douzaine de fêtes ; dans la suite on leur permit d'ouvrir leurs étaux tous les jours, au moins pendant une partie de l'année.

Sans parler des règlements qui les obligèrent depuis le seizième siècle à se présenter tous les ans devant le magistrat de police, à la fin du Carême, pour y continuer le bail de leurs étaux et prendre l'engagement de les desser-

vir, un grand nombre de dispositions avaient été prises pour sauvegarder contre eux la salubrité publique et les empêcher de rendre inhabitables les quartiers où ils avaient élu domicile. C'est ainsi qu'au quatorzième siècle on défendit aux bouchers de la montagne Sainte-Geneviève de jeter dans la rue le sang et les débris provenant des animaux qu'ils avaient abattus.

Au moyen âge, le « four » du métier des bouchers de Paris, c'est-à-dire la maison de la corporation, était situé près du Châtelet, à côté de la Grande Boucherie : c'était là que le maître et les jurés tenaient leurs séances, et, dans certains cas, rendaient la justice et punissaient ceux qui avaient contrevenu aux statuts du métier. La corporation avait un sceau qui était apposé au bas des actes qui l'intéressaient, tels, par exemple, que les contrats d'apprentissage.

Au quinzième siècle, la confrérie que les maîtres bouchers avaient à Saint-Jacques portait le nom de « Confrérie de la Nativité de Notre-Seigneur aux maîtres bouchers de la ville, en la chapelle Saint-Loys » ; et, au dix-huitième siècle, il existait encore, à un des angles de la Boucherie, un bas-relief de cette époque représentant la Nativité. Par extraordinaire, la fête de la confrérie ne se célébrait point le jour de Noël, mais le dimanche suivant ; et, ainsi que cela se pratiquait dans certains autres métiers, on y admettait tous ceux qui manifestaient le désir de s'y associer.

La fête de la corporation n'avait pas lieu le même jour dans toutes les villes ; la Saint-Barthélemy, la Saint-Hubert, la Saint-Nicolas, la fête du Saint-Sacrement, la fête de l'Annonciation, étaient les jours le plus fréquemment adoptés pour ces sortes de solennités. On avait choisi ces deux dernières fêtes en souvenir des paroles de l'Évangile : « Le Verbe s'est fait chair », et « Ma chair est vraiment une nourriture. »

Si les saints patrons étaient différents, les armoiries et les bannières ne l'étaient pas moins ; cependant il est à remarquer que le bœuf *passant*, comme on dit dans la langue du blason, c'est-à-dire marchant, y dominait : allusion naturelle à l'animal qui faisait le principal objet du commerce des confrères. Ailleurs, nous trouvons le bélier ; les bouchers de Rennes firent figurer dans leurs armoiries une figure du Christ ; ceux de Dinan, un saint Jean ; ceux de Lille, un saint Barthélemy ; ceux de Cambrai, un saint Hubert, ceux de Douai, une Vierge.

Les privilèges des bouchers de Paris, en ce qui concernait la justice, furent confirmés par Henri II en 1550, et ils ne perdirent définitivement cette prérogative qu'en 1673, lorsqu'on réunit toutes les justices à celle du Châtelet. Les statuts accordés aux bouchers-étaliers de la Grande Boucherie, d'abord simples locataires, en 1587, furent étendus à tous les bouchers de Paris. En 1653, par suite d'un concordat, ils reçurent quelques modifications, et ne furent définitivement abolis que le 13 mai 1791, date à laquelle il y avait environ 230 bouchers à Paris. Voici quels étaient les principaux points visés par ces statuts.

Nul ne pouvait être reçu maître s'il n'était fils de maître ou avait fait trois ans d'apprentissage et trois ans de service dans une boucherie. Les fils de maîtres, pourvu qu'ils eussent servi pendant trois ou quatre ans, étaient dispensés du chef-d'œuvre, lequel consistait à mettre un bœuf, un veau, un mouton et un porc, en état d'être vendus sur l'échal, à les *habiller*, pour employer le terme du métier. Les fils de maîtres pouvaient devenir maîtres à dix-huit ans, les autres à vingt-quatre seulement. Quatre jurés, élus tous les deux ans par la communauté des maîtres, devaient veiller à l'observation de ces statuts. Ils avaient encore la charge de visiter les animaux qui devaient être abattus, « et surtout ne permettre qu'aucunes bestes mortes ou malades

soient vendues ou débitées au peuple, pareillement les chairs trop gardées, indignes d'entrer au corps humain, à peine d'amende que payera le maître boucher qui sera trouvé y avoir contrevenu. »

Tels furent les règlements qui restèrent en vigueur jusqu'à la révolution, époque à laquelle il existait encore comme représentants de cette antique corporation les Thibert et les Saint-Yon. Ajoutons que si le corps de métier disparut, les bouchers n'en conservèrent pas moins certaines habitudes qui durent encore aujourd'hui, et dont les ordonnances ne font point mention : par exemple, la « réjouie » ou « réjouissance », à laquelle l'esprit gaulois donna sans doute ce nom par antiphrase, doit être aussi ancienne que la corporation.

Quant à la liberté de la boucherie, bien qu'elle ait existé momentanément dans certaines villes, à Chartres, par exemple, elle ne fut en somme, sous l'ancien régime, qu'une exception. *La suite à une autre livraison.*

ONOMATOPÉES.

Si nous croyons parfois entendre dans certains mots une imitation des bruits de la nature, nous devrions nous rappeler que les mêmes bruits, dans d'autres langues, sont représentés par de tout autres sons, dans lesquels les peuples étrangers croient également sentir des onomatopées : de sorte qu'il serait plus vrai de dire que nous entendons les bruits de la nature à travers les mots auxquels notre oreille est habituée depuis l'enfance. BRÉAL.

PERSONNEL DE LA MARINE EN EUROPE.

En 1877, la marine de la France possédait, pour les équipages de la flotte, 38 470 hommes, dont 1 800 officiers ; l'infanterie de marine présentait un effectif de 17 800 hommes et de 761 officiers.

L'Angleterre avait 46 000 hommes, parmi lesquels 6 300 mousses et 18 000 marins d'élite (*blue-jackets*) composant le service actif proprement dit, sans compter 18 000 hommes disponibles de la réserve royale, et 3 954 gardes-côtes. L'infanterie de marine anglaise se composait de 15 000 soldats et de 318 officiers.

L'Allemagne comptait 7 049 marins et 489 officiers ; son infanterie de marine s'élevait à 1 036 hommes et 36 officiers.

La marine russe possédait 25 101 marins et 1 932 officiers.

L'Autriche avait 7 000 marins, dont 500 officiers.

L'Italie avait 13 130 matelots, parmi lesquels 423 officiers ; son infanterie de marine avait un effectif de 3 000 hommes et 90 officiers.

RESTAURATION DES MANUSCRITS.

Certains manuscrits sont tellement altérés par le temps qu'on a peine à en lire les caractères effacés.

Voici le procédé indiqué pour leur réparation par M. le baron de Bibra (*).

On passe sur les parties altérées un pinceau trempé dans une solution fraîchement préparée d'hydrosulfate d'ammoniaque. Au bout de quelques secondes, l'écriture apparaît distinctement.

On asperge alors le papier ou le parchemin avec de l'eau pure et on le fait sécher entre des feuilles de papier non collé qu'on renouvelle aussi souvent qu'il en est besoin. Il

(*) Voy. *Journal für praktische Chemie*. Leipzig, 1878, p. 83.

est à remarquer que l'écriture pâlit de nouveau après quelques semaines, de sorte qu'il faut se hâter de prendre copie, ou répéter plus tard l'opération.

Un autre moyen consiste dans l'emploi d'une dissolution faiblement concentrée de tanin, dont on se sert comme de la précédente, avec cette seule différence qu'on peut aussi opérer le séchage en exposant le papier à une chaleur de 60 à 75 degrés centigrades.

Pour le parchemin, le mode de séchage indiqué plus haut est préférable.

Ces deux méthodes supposent toutefois que l'écriture est tracée avec de l'encre dans laquelle entre de la noix de galle ; car ni l'hydrosulfate d'ammoniaque, ni le tanin, ne réagissent sur l'encre de Chine.

La photographie est aussi un moyen de reproduire des manuscrits ou des passages d'une édition rare, sans avoir à les recopier minutieusement.

On cite l'exemple d'un savant, M. de Sevastianof, qui a réussi à prendre le fac-simile photographique d'un manuscrit de la Géographie de Ptolémée composé de cent douze feuilles et conservé dans le couvent du mont Athos.

Ce procédé a l'avantage remarquable de faire ressortir en noir, sur la copie, des traits depuis longtemps effacés, de sorte que la copie est souvent plus lisible que l'original, et que certains passages qu'on ne peut pas déchiffrer dans le manuscrit lui-même apparaissent distinctement dans le fac-simile, surtout lorsqu'on l'examine à la loupe. Ce moyen est d'ailleurs préférable à la dissolution de tanin, qui endommage les manuscrits et qu'on n'aurait par conséquent pas la permission d'employer partout et toujours.

SYSTÈME ATMOSPHÉRIQUE D'EXTRACTION

DANS LES Puits DE MINE A TOUTES PROFONDEURS.

Plus on s'éloigne de l'époque où a commencé l'exploitation d'une houillère, et plus l'épuisement des couches de combustible voisines de la surface oblige les mineurs à descendre plus profondément dans le sein de la terre.

A l'origine on se servait d'échelles ; on les remplaça bientôt par des cordes ou par des chaînes soutenant des paniers nommés *bennes*, dans lesquels on plaçait les ouvriers et le charbon. Un treuil, à l'ouverture du puits, déroulait ou enroulait les cordes (voy. gravures, t. III, p. 97 et 308 ; t. XI, p. 12 et 13). Il fut d'abord manœuvré à bras, puis par des manèges à chevaux, finalement par des machines à vapeur, et les cordes furent remplacées par des câbles en fil d'acier, plus résistants sous le même poids.

Mais les besoins croissants hâtent de plus en plus l'épuisement des couches supérieures. Il faut donc continuer à descendre et à augmenter proportionnellement la longueur et le poids des câbles. Il arrivera un moment où le poids seul du câble le ferait rompre, à plus forte raison s'il est chargé. Pour descendre plus bas, on sera obligé d'installer souterrainement un système de construction semblable à celui de l'entrée du puits, et de creuser sur ce palier un second puits qui sera un nouvel échelon de descente vers les couches les plus basses du terrain houiller. Ne serait-ce point parfois impossible ? Ne devrait-on pas souvent reculer devant l'énormité des frais ?

M. Zulma Blanchet, ancien élève de l'École de Saint-Étienne, ingénieur très-distingué, actuellement directeur des houillères et du chemin de fer d'Épinac, a longtemps médité une idée suggérée dès 1855 par M. Grüner, alors directeur de l'École : c'est le *système atmosphérique* d'extraction à toutes profondeurs, système que la haute position du directeur et la confiance dont il jouit chez les ad-

ministrateurs lui ont permis, — bonheur bien rare pour les inventeurs, — de pouvoir mettre à exécution.

On suspend librement dans le puits de la mine un cylindre métallique où joue un long piston complexe qui prend le nom de *train*, parce qu'il contient intérieurement une cage à neuf compartiments destinée à recevoir les chariots qui se rempliront d'ouvriers ou de charbon.

Ce piston-train monte ou descend dans le tube suivant que la machine à vapeur de l'entrée de la mine raréfie l'air par-dessus ou le laisse entrer. Les vitesses à la montée et à la descente sont réglées mathématiquement par les quantités d'air ôtées ou admises à la surface supérieure du piston-train.

Voilà tout le système en deux mots.

Mais de la conception à l'application d'une idée, il y a un monde de difficultés générales et de détails particuliers que ne peuvent même soupçonner ceux qui n'ont jamais tenté la réalisation d'un projet. L'inventeur n'a pas échappé au sort commun, mais il a triomphé sur tous les points. La nature de notre recueil ne nous permet pas de spécifier les solutions des problèmes divers ; nous renvoyons aux *Annales des mines* (livraisons de septembre et d'octobre 1878) ceux de nos lecteurs qui voudront étudier les procédés de construction. C'est un tour de force d'ingénieur que d'avoir pu mettre en rapport avec le service de la mine pour les ouvriers et le charbon toutes les parties d'un appareil immense, opérant au milieu des difficultés spéciales que suscite la raréfaction de l'air.

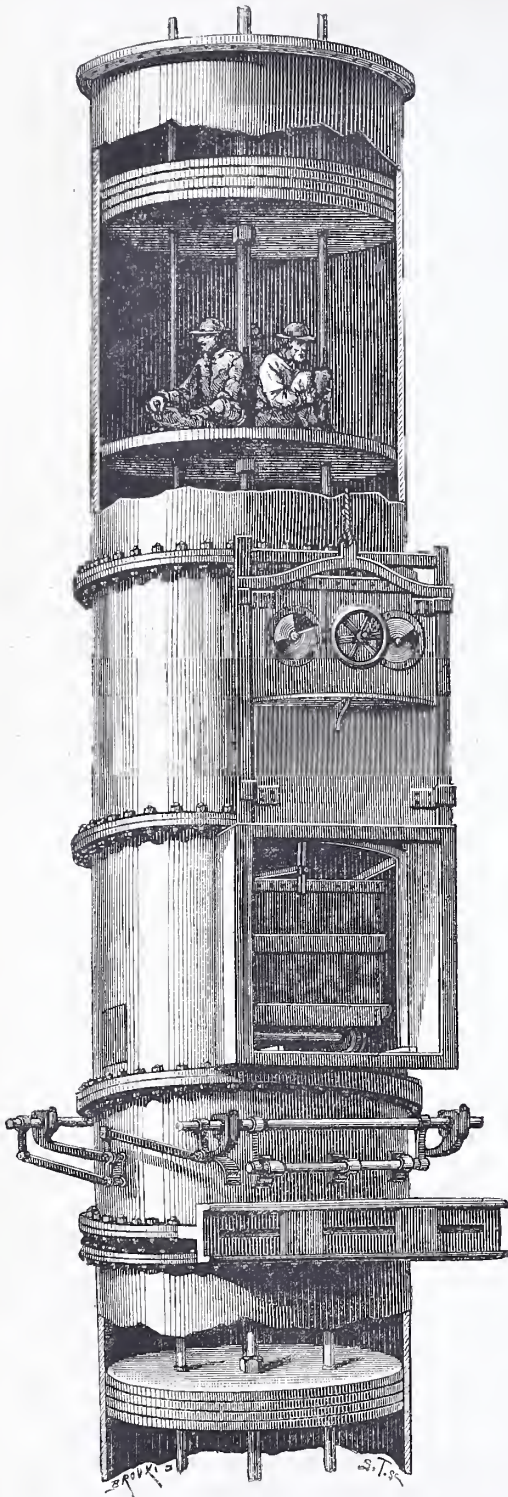
Notre gravure donne un aperçu du long piston, ou *train*. Il se compose de trois parties reliées solidement : 1^o la partie supérieure, formée par deux plateaux ou pistons minces laissant entre eux un certain espace et jouant à frottement dans le tube ; 2^o la cage du milieu, renfermant les chariots où l'on place les hommes et le charbon dans neuf étages de compartiments ; 3^o la partie inférieure, constituée par un piston mince qui est muni d'une soupape tenue ouverte lorsque le train porte des voyageurs.

Les plateaux ou pistons minces sont construits soit en bois, soit partie en bois et partie en acier, le tout du moindre poids possible. Ils sont rendus souples et étanches sur leur pourtour par une garniture de cuir derrière laquelle quarante-huit segments de bois ou de métal creux sont pressés par quatre-vingt-seize ressorts en fil de laiton. La cage est en acier afin d'être plus légère. Elle est attachée au piston mince de la partie supérieure par une tige à suspension, autour de laquelle on peut la faire tourner à la main pour l'amener en position convenable devant les portes du tube destinées au passage des chariots venant des galeries ou y retournant.

Nous devons faire observer que les deux ouvriers montrés par la gravure sont placés d'une manière anormale dans un espace où ils seraient privés d'air. Le dessinateur aura probablement rencontré un moment où, le train étant au repos, il y avait eu quelque réparation ou quelque entretien à faire ?

L'innovation de M. Zulma Blanchet est aussi radicale que féconde en conséquences. Plus de cordes, de chaînes ou de câbles susceptibles de se rompre ; plus de chutes mortelles ; plus de difficultés et de soucis croissant avec l'augmentation de la profondeur des puits ; renouvellement plus fréquent de l'aération de la mine ; facilité de déterminer dans la mine, en l'absence des ouvriers, une sorte de soutirage du grison par la raréfaction de l'air des galeries, et possibilité de délayer ensuite les gaz délétères ou inflammables par de puissants courants d'air respirable ; enfin, accroissement du stock des richesses minérales, que l'homme pourra désormais atteindre et exploiter dans des couches inférieures qui semblaient hors de sa portée.

M. Zulma Blanchet, que ses travaux remarquables dans les houillères de la Loire et de Commeny ont conduit à la direction d'Épinac, est le créateur du puits Hottinguer, où est installé son tube atmosphérique. Ce puits a révélé l'existence de couches de charbon qui, situées entre 500 et 1 000 mètres de profondeur, offrent une richesse houillère estimée à 400 millions d'hectolitres.



Tube atmosphérique de mine dans le puits Hottinguer.
Dessin de Broux.

Au moment de l'Exposition, la machine à vapeur provisoire établie sur le puits Hottinguer n'enlevait qu'un mètre cube d'air par seconde, et n'imprimait au train qu'une vitesse d'un demi-mètre dans le même temps. On en faisait construire une autre définitive, — probablement en place aujourd'hui, — qui doit enlever 12 mètres cubes d'air

à la seconde, et faire monter les trains de 6 mètres à chaque coup.

Il faut que le temps sanctionne toute invention. Quelque ingénieuse que soit celle dont il s'agit ici, quelque complète et soignée qu'en soit l'exécution, quelque général que soit, parmi les ingénieurs, le désir de la voir réussir, elle fonctionne depuis trop peu de temps encore pour que toutes les chances soient déjà épuisées. C'est aux faits à répondre, et nous citons avec satisfaction ceux qui suivent, et qui confirment la confiance dont l'invention est digne.

Du 1^{er} décembre 1876 au 1^{er} mai 1878, le moteur provisoire élevait en vingt minutes, de la profondeur de 600 mètres, des trains de 6 000 kilogrammes dont 3 000 de poids utile. Le roulement des appareils a été continu pendant ces dix-huit mois, et aucune avarie n'est survenue ni au tube, ni au matériel du train. Les mêmes pistons ont fait le service, et le transport des ouvriers n'a jamais cessé de s'accomplir par le système atmosphérique.

Dans le mois de novembre dernier, un accident éprouvé par la machine provisoire a suspendu la raréfaction de l'air au moment où le train montant était parvenu à 150 mètres de l'entrée du puits. Abandonné à lui-même, ce train s'est arrêté en obéissant à la loi d'inertie. Par les communications établies régulièrement entre les mécaniciens des stations, celui de la station inférieure a été prévenu que le train, au lieu de continuer à monter, allait redescendre, et tout s'est passé à la manière ordinaire.

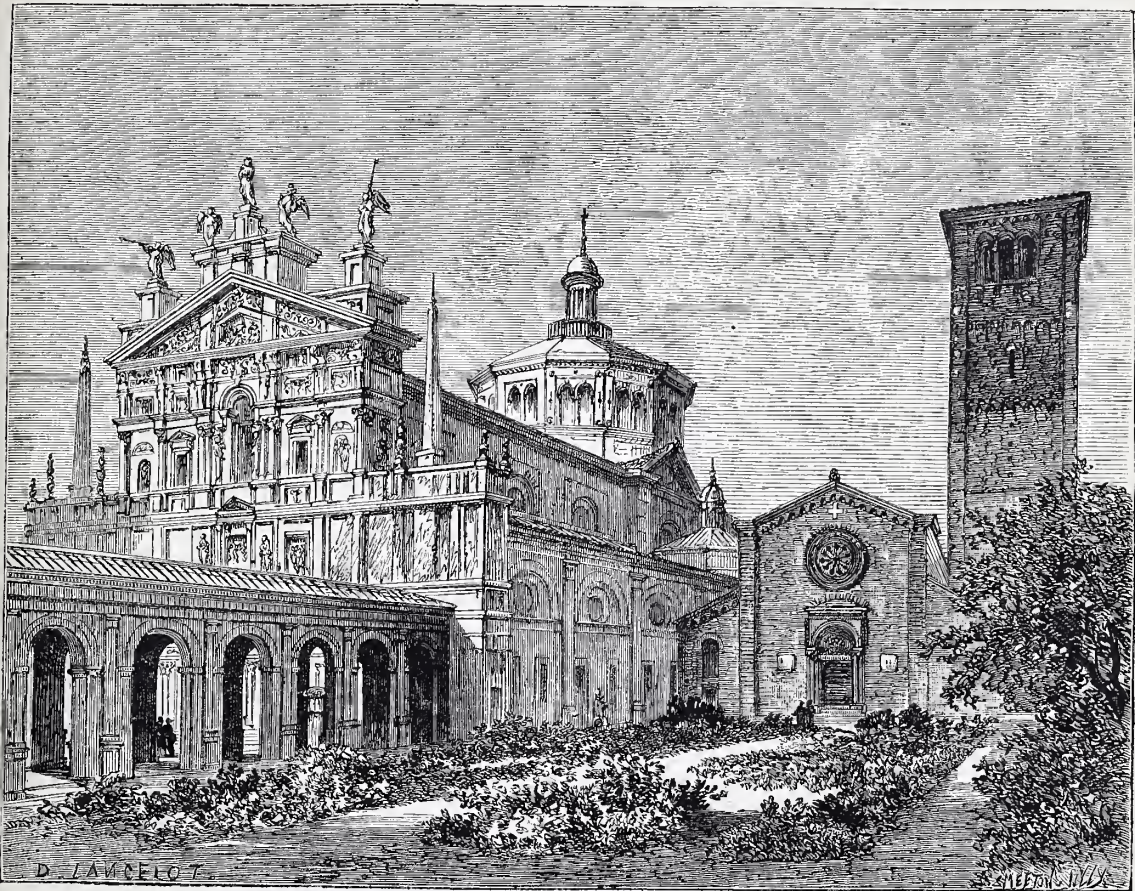
Le modèle de même grandeur que le tube du puits Hottinguer, renfermant le piston-train, était placé à l'Exposition dans la classe 50, et le jury a décerné à M. Z. Blanchet une médaille d'or.

La Société d'Épinac, comme celle du Creusot, prend de grands soins pour améliorer la condition matérielle et morale de ses ouvriers. Elle a créé une cité entourée de boulevards et occupant une surface de 16 hectares, avec chapelle, écoles de garçons et de filles, divisées chacune en trois classes et fréquentées par six cents enfants; cours d'adultes, bibliothèque, salle d'asile, infirmerie, lavoirs, bains, cantine. Le loyer des maisons, — il y en a cinq cents, — peut être payé sans que l'ouvrier le prélève sur ses salaires : une prime est accordée à l'assiduité dans le travail de la mine, et le bon travailleur, fournissant un labeur régulier, peut y trouver la somme nécessaire pour payer son logement; c'est une heureuse idée, qui fait honneur à la société ainsi qu'au directeur. Les cérémonies du culte, l'enseignement, les soins médicaux, sont gratuits. Des caisses d'épargne et de secours mutuels existent également, cela va sans dire, à Épinac; la dernière est alimentée par une retenue de 5 pour 100 sur les salaires et par les contributions de la Compagnie.

Le principe d'associer indirectement ou directement les ouvriers aux bénéfices des exploitations auxquelles ils fournissent la force matérielle, fait graduellement des progrès qui permettent de prévoir une époque non éloignée où il régnera partout.

Les houillères d'Épinac se trouvent à la partie orientale du bassin houiller d'Autun. Les premiers travaux datent de 1774; la concession régulière a eu lieu en 1805; elle ne prit d'importance que vers 1830, lorsqu'elle devint la propriété de la société actuelle, d'abord civile, et maintenant anonyme. Alors on a relié la mine au canal de Bourgogne par un chemin de fer de vingt-sept kilomètres, le second qui ait existé en France. Depuis, la concession a créé cinquante puits dont les profondeurs, mises à la suite les unes des autres, atteindraient cinq mille mètres. Cinq puits seulement sont actuellement en exploitation.

L'ÉGLISE SAINT-CELSE, A MILAN.



Église Saint-Celse ou Sainte-Marie près Saint-Celse, à Milan. — Dessin de Lancelot.

Cette église, située à l'extrémité sud de Milan, borgo San-Celso (à peu de distance de la porta Lodovica), aujourd'hui une des plus magnifiques de la ville, fut élevée d'abord sur l'emplacement d'un antique cimetière où avaient été ensevelis les martyrs saint Nazaire et saint Celse. On dit que saint Ambroise, ayant trouvé leurs corps dans ce cimetière, situé hors de l'enceinte, fit porter le corps de saint Nazaire dans l'intérieur de la ville, et le déposa dans la basilique des SS. Apostoli (aujourd'hui San-Nazaro Maggiore). Au neuvième siècle, une petite église fut élevée à Saint-Celse; elle fut reconstruite et embellie par l'archevêque Landolph, mort en 998, qui avait fondé à côté un monastère de bénédictins. Ceux-ci se retirèrent volontairement parce qu'ils se trouvaient trop exposés aux factions militaires, leur monastère n'étant pas compris dans l'enceinte de la ville.

A la suite d'une apparition miraculeuse de la Vierge, Filippo Maria, fils de Galéas Visconti, fit élever une petite chapelle à cet endroit, en 1430. Puis, la foule s'y étant portée à cause des indulgences qui y étaient attachées, Louis le More jeta, en 1491, les fondations d'une plus grande église, et, suivant une tradition erronée, Bramante en aurait été dit l'architecte. Mongeri (*Arte in Milano*) conteste cette attribution, et il établit que l'architecte fut Giacomo Dolcebono, élève de Bramante. La construction n'était pas encore terminée à la mort de Dolcebono (1506).

Un portique, ou plutôt un ancien cloître, précède la façade de l'église. Les côtés en sont formés d'arcades corinthiennes dont les colonnes ont des chapiteaux de bronze.

La façade, dessinée par Galeazzo Alessi, présente quatre

ordres que divisent les lignes horizontales que cet architecte aime à faire prédominer dans ses édifices, et qui sont interrompues seulement au fronton terminal. Cette façade exubérante est surchargée d'ornements, de niches, de statues, de bas-reliefs, de pyramides, et couronnée d'acrotères et de statues.

L'intérieur de l'église mesure, de la porte au fond de l'abside, 58 mètres. Cinq portes donnent accès dans l'intérieur. On signale sur la façade les remarquables statues d'Adam et Ève par le Florentin Stoldo Lorenzi; dans l'intérieur du temple, des peintures de Gio.-Battista Crespi, de Giulio-Cesare Procaccini, de Carlo-Francesco Nuvolone, du Borgognone, de Calisto Piazza, d'Andréa Salorini.

UN OBSERVATEUR DE CARACTERES.

NOTES DE JEUNESSE DU DOCTEUR TOULMONDE.

Suite. — Voy. p. 251.

Vers cette époque, on parla beaucoup d'un système bizarre consistant à deviner les habitudes et le caractère des gens d'après certaines lignes de la main. Le capitaine ne se laissa pas prendre au jargon scientifique dans lequel on exposait cette théorie. Son bon sens d'honnête homme ne put admettre qu'il y eût un rapport forcé entre des lignes presque toutes immuables, et des choses aussi variables que l'humeur ou aussi libres que la volonté. « Je comprendrais à la grande rigueur, disait-il, que les lignes et les plis de la main dépendissent du caractère; mais je trouve injuste de faire dépendre le caractère de ces plis et de ces

lignes. Je ne suis donc pas mon maître, alors? Il y a eu dans le temps, je crois, un personnage qui vous disait ce que vous étiez obligé d'être, rien qu'en vous tâtant les bosses de la tête. Eh bien, moi, je trouve qu'on a les lignes et les bosses qu'on peut, et la volonté qu'on veut.»

L'argumentation du capitaine Bourlureau n'était peut-être pas conduite selon toutes les règles du syllogisme; mais, en somme, il arrivait nettement et promptement à la même conclusion que bien des gros livres de philosophie fort vantés. Quand on a eu, comme le capitaine, une existence parsemée de dangers de toute espèce; quand on a été souvent obligé de choisir rapidement entre deux partis, et qu'on n'a jamais hésité à prendre le plus pénible du moment qu'il était le plus honnête, on a quelque droit de supposer qu'on est « son maître », selon l'expression du capitaine. Le capitaine n'était donc pas fataliste; ajoutons qu'il ne s'était jamais douté de ce qu'il n'était pas, ce qui ne l'empêchait pas de raisonner juste.

Le capitaine reçut alors un prospectus d'un particulier qui parcourait les différentes villes de la France, et qui vous disait ce que vous étiez, ce que vous pensiez, ce que vous vouliez, pourvu qu'on lui donnât quatre lignes de votre écriture. Le capitaine ne se dérangea pas pour aller à sa séance. Il avait son opinion là-dessus. A la manière dont quelqu'un écrit, on peut voir s'il sait bien ou mal écrire, s'il écrit vite ou lentement, s'il a la main lourde ou légère, ferme ou tremblante; et voilà tout. D'ailleurs, quelques affaires de conseil de guerre, où des comptables avaient été jugés pour faux en écriture, et où il avait été très-difficile de démêler la vérité, avaient suffisamment édifié le capitaine sur les supercheries et les perfidies dont l'écriture peut se rendre coupable.

Le capitaine eut encore quelques autres idées relatives à cet objet qu'il cherchait; mais nous n'en pourrions pas parler, car elles eurent si peu d'importance qu'il les oublia complètement par la suite.

La lumière lui vint d'où il ne l'attendait certes pas. Il est, du reste, à remarquer que dans les plus grandes découvertes il y a souvent une part considérable de hasard et d'imprévu. Archimède et Newton sont là pour le prouver. Le capitaine Bourlureau n'était ni un Newton, ni un Archimède, ce qui ne l'empêcha pas, un matin qu'il rentrait chez lui du champ de manœuvres, de s'écrier brusquement en débouclant son ceinturon: « Cette fois, je crois que j'y suis! » C'était sa manière de prononcer le mot *Eurêka*.

Voici comment cette révélation lui vint.... A ce propos, permettez-moi une petite digression; vous n'en comprendrez que mieux le travail inconscient, mais persévérant, qui s'était fait dans l'esprit du capitaine. Supposez qu'il eût assisté en simple spectateur à une revue, et que, dans une ligne de soldats, il eût aperçu quelques hommes légèrement tournés vers la droite, d'autres si peu que peu tournés vers la gauche, et le reste faisant front. Certes, dans le cas où ces directions variées n'auraient pas répondu pour lui à des manœuvres déterminées et connues, ses idées de discipline, son besoin de régularité et de symétrie, auraient été contrariés, choqués, blessés. Il aurait rapporté de ce spectacle une impression de malaise et de gêne. C'est justement une impression du même genre qui lui fit trouver ce qu'il cherchait.

Son régiment venait d'arriver dans une ville où le champ de manœuvres se trouvait à l'extrémité d'un long faubourg. Pour aller et pour revenir, il fallait passer devant un certain nombre de maisons, grandes comme des casernes, dont les fenêtres étaient innombrables.

Le premier jour que le régiment alla à la manœuvre, le capitaine Bourlureau trouva quelque chose de singulier à ces maisons, sans trop s'expliquer ce que c'était. Le second

jour, il eut la même impression, un peu plus forte et plus durable. Les déductions se firent lentement dans son cerveau; et, comme un fait exprès, une circonstance particulière, quoique bien insignifiante en apparence, dont nous parlerons plus loin, donna de la précision à ce qui n'était encore qu'à l'état vague.

Le capitaine Bourlureau, à l'aspect du désordre, éprouvait une véritable souffrance. Ce sentiment, augmenté d'année en année par les exigences et les habitudes de la discipline militaire, était devenu une véritable manie. On citait de lui au régiment un cri du cœur qui du reste n'étonnait plus dès qu'on connaissait un peu l'homme. Un jour qu'à la pension la conversation roulait sur les Allemands, un des chirurgiens qui, en qualité d'Alsacien, les avait fréquentés, eux et leurs livres, se mit à raconter des anecdotes à n'en plus finir sur leur compte. Il y avait là, comme invité, un vieux commandant du génie en retraite, amateur passionné de philosophie, et en particulier de philosophie allemande. Le chirurgien, qui avait lu et travaillé son Kant, fut enchanté de trouver quelqu'un qui pût lui donner la réplique, et à eux deux, le chirurgien et le commandant, ils refirent toute la biographie de leur philosophie. Le vieux commandant raconta, comme de juste, l'histoire du bouton qui manqua un jour au vêtement d'un des auditeurs de Kant, et dont l'absence suffit pour troubler la mémoire et le raisonnement du grand professeur, habitué à voir tous les jours le même nombre de boutons à la même place. Ce fut un éclat de rire universel; seul le capitaine Bourlureau ne rit pas, et s'écria énergiquement: « Eh bien, voilà de ces choses que je comprends parfaitement, moi! »

Le capitaine donc, ce matin-là, était à deux pas de sa demeure, et passait devant un café où se trouvait une affiche de spectacle. L'affiche était d'une couleur si voyante qu'il y jeta les yeux malgré lui; et il aperçut entre autres titres de pièces: *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*.

Cette pensée, exprimée sous une forme claire, concise et impérative, était trop dans les idées du capitaine pour ne pas le frapper et lui plaire. Il avait un sens rigoureux de la destination des choses, et si son esprit avait été tourné vers la métaphysique, nous aurions certainement de lui un beau traité touchant les *Causes finales*.

Malheureusement, le capitaine n'écrivait pas et se contentait d'agir sans formuler de maximes; ce n'est guère idéal, peut-être, mais, dans beaucoup de cas, c'est fort utile. Pour lui, un tiroir servait essentiellement à serrer des objets; quand on avait besoin de ce qu'il contenait, il trouvait qu'il fallait l'ouvrir franchement, et une fois l'objet pris, le refermer exactement. Quant à ces tiroirs entrebâillés, qui ont l'air d'avoir été poussés par une main indécise, ou fatiguée, ou paresseuse, ils ne lui inspiraient qu'une médiocre estime pour la valeur physique ou morale du propriétaire de la main. « Est-ce un tiroir ouvert qu'on a voulu fermer? Est-ce un tiroir fermé qu'on a voulu ouvrir? » disait-il. Le capitaine était de ces hommes qui aiment savoir à quoi s'en tenir, et l'ambiguïté dans les plus petites choses lui déplaisait et le gênait.

En vertu du même principe, il n'admettait guère que les portes et les fenêtres fussent incomplètement ouvertes ou fermées, de manière à laisser un espace « dérisoire », c'est ainsi qu'il s'exprimait. Il comprenait que par une température froide on se bornât à les entr'ouvrir pour renouveler l'air; cette opération était bien déterminée, et cet état ne durait jamais bien longtemps. Mais il n'aurait pas fallu lui parler de ces portes et de ces fenêtres qui sont *tout contre*, comme l'on dit. Il leur trouvait l'air de quelque chose qu'on avait lâchement interrompu juste au moment de le terminer. Dans certains cas, il prétendait même que cette fente exigüe et mesquine qu'on avait laissée présen-

tait une apparence sournoise et hypocrite, et semblait cacher un piège. C'était, comme vous le voyez, un homme à la fois très-simple et très-raffiné que le capitaine Bourlureau; la nature se plaît souvent à ces réunions d'éléments contradictoires dans un même caractère; l'essentiel, c'est que les gens soient très-honnêtes, et sur ce chapitre, personne n'aurait pu faire la leçon au capitaine.

Il avait donc lu machinalement l'affiche; l'affiche avait déterminé un courant d'idées qui, par une association bien naturelle, l'avait amené à se rappeler les grandes maisons aux nombreuses fenêtres devant lesquelles le régiment avait déjà passé quatre fois, deux à l'aller et deux au retour. Il revit ces maisons comme s'il y était, et comprit ce qui l'avait choqué: c'est que des cinquante ou soixante fenêtres qui en trouaient les façades, aucune n'était ni fermée, ni ouverte. C'était une irrégularité, une confusion incroyable. On aurait dit que les habitants de ces maisons étaient partis de chez eux en toute hâte, pour fuir un danger subit, sans se soucier de mettre quoi que ce fût en ordre. Il doit y avoir de ces aspects de façades dans les villes où l'on est exposé à des tremblements de terre, quand à la moindre secousse tout le monde se sauve dans la rue.

Le capitaine Bourlureau chercha à se rendre compte de ce qui lui faisait l'effet d'un véritable désordre, et se demanda tout naturellement quelles étaient les habitudes et la vie des gens qui habitaient ces logements et qui n'avaient pas l'air de savoir à quoi servent les fenêtres. Presque tous les locataires des grandes maisons étaient des ouvriers et des ouvrières de fabrique qui s'en allaient de grand matin à leur ouvrage, et quittaient leur pauvre chambre sans même regarder derrière eux en sortant; ils devaient les trois quarts du temps ouvrir leurs fenêtres ou les fermer sans idée arrêtée, sans précaution et sans soin. Par l'effet d'un entraînement logique, le capitaine établit à ce propos entre le caractère de telles et telles personnes qu'il connaissait, et leur manière de fermer les portes ou les fenêtres, des rapports qui lui purent rester les mêmes quand les mêmes circonstances se reproduisaient. En un mot, il appliqua d'instinct, et avec une grande perspicacité, les règles de l'induction philosophique.

Quand le capitaine Bourlureau, en débouclant son ceinturon, s'était écrié: « Cette fois, je crois que j'y suis! » il venait de se dire que le système qu'il poursuivait depuis si longtemps devait avoir ses principes et ses bases dans la manière dont un chacun fermait et ouvrait une porte, ou une fenêtre, ou des volets. Certes, s'il y a au monde un acte naturel et nécessaire, c'est bien celui qui consiste à ouvrir et à fermer une fenêtre ou une porte. Et par cela même qu'il est naturel, que de plus il est habituel, et que dans certains cas il se fait à peu près tous les jours aux mêmes heures, il doit avoir un fond d'uniformité sur lequel ressortent d'une manière d'autant plus sensible les mouvements inattendus qui peuvent se produire par l'effet de modifications dans l'humeur et les habitudes des personnes. En effet, il n'y a pas là à se surveiller; il est évident qu'on se laisse aller à l'impression du moment; le moral agit sur le physique d'après la grande loi de l'action réciproque que les deux natures, la matérielle et la spirituelle, exercent l'une sur l'autre; autrement dit, l'humeur agit sur le bras, et le bras agit sur la porte ou la fenêtre.

Un fait curieux et incontestable, que tous les chercheurs reconnaîtront avec moi, c'est que, quand l'esprit a enfin trouvé une idée juste en tout ou en partie, les documents intéressants se présentent en grande quantité comme pour vous donner raison et pour vous confirmer dans votre conviction. Il faut dire aussi que l'esprit concentre ses efforts d'observation sur un point déterminé, et que telle chose qui ne nous avait pas frappé jusqu'alors prend une valeur

considérable et s'éclaire d'une vive lumière. C'est ce qui arriva au capitaine.

Le jour même, au déjeuner, il remarqua que la servante qui apportait les plats avait une manière fort brusque de fermer la porte en s'en allant. Ce n'était pas dans les habitudes de cette fille, qui avait au contraire en général un air assez tranquille, plutôt doucereux que doux, il est vrai; mais cela importait peu aux officiers, qui demandaient à être servis à l'heure et se souciaient fort peu du reste. Le capitaine, étonné de cette brusquerie inaccoutumée, en demanda la raison au maître de la pension lorsqu'il s'en retourna chez lui. Le maître de la pension lui répondit qu'il n'y avait rien d'étonnant à ce que cette fille fût de mauvaise humeur, attendu qu'on venait de lui donner ses huit jours à cause de son mauvais service; que, d'ailleurs, elle n'était pas si douce qu'elle en avait l'air; et il ajouta en façon de conclusion: « Il n'est pire eau que l'eau qui dort. »

Le capitaine observa cette fille pendant les quelques jours qu'elle avait encore à rester, et remarqua, en effet, dans son regard et dans sa physionomie quelque chose de dur et de faux à la fois, qui concordait bien avec la brusquerie de quelques-uns de ses mouvements et la tranquillité apparente de quelques autres. Ainsi, tout en fermant la porte de la salle à manger, et surtout celle de la cuisine, avec fracas, elle posait les plats avec calme sur la table; et quant à la fenêtre, elle la fermait même avec précaution.

Le capitaine réfléchit à ces différences, et finit par conclure que cette fille devait être, non-seulement violente, mais encore intéressée. Sans expliquer comment il était parvenu à cette découverte, il en dit deux mots au maître de la pension, qui lui déclara que c'était l'exacte vérité et fut très-étonné de sa perspicacité. « Voyez-vous, capitaine, cette fille-là tuerait une puce pour en avoir la peau. Si elle prend des précautions avec les plats et les fenêtres, il n'y a pas à lui en faire compliment; c'est tout bonnement qu'elle craint de casser et de payer la casse sur ses gages. Si elle n'avait pas peur pour son argent, elle briserait bien toute la maison. » Le capitaine avait déjà fait ce raisonnement à lui seul, et fut intérieurement satisfait d'avoir deviné.

Quelques jours après le départ de la servante, l'ordonnance d'un officier vint lui apporter une lettre pendant le déjeuner. Il avait plu le matin à la manœuvre; l'officier avait des douleurs de rhumatisme et était de mauvaise humeur; ce que contenait la lettre était évidemment désagréable, car il la froissa en pestant; et, sa mauvaise humeur allant toujours croissant, il se tourna vers l'ordonnance et la congédia en lui parlant d'un ton aigre et bourru, comme s'il eût été pour quelque chose dans la lettre. Le capitaine Bourlureau regardait l'ordonnance à la dérobée; il surprit sur sa figure l'expression d'un sentiment qu'il ne put pas d'abord bien exactement se définir. Était-ce du dédain? Était-ce une sorte de compassion pour une colère injuste? Le capitaine Bourlureau attendit, pour se décider, à le voir sortir. L'ordonnance s'en alla d'un pas calme et régulier, ni vite, ce qui eût témoigné de l'impatience, ni lentement, ce qui eût été une bravade. Il posa la main sur le bouton de la serrure, simplement, sans hésiter, ouvrit la porte franchement, se retourna, fit le salut militaire, sortit, et referma la porte sans la heurter comme un homme mécontent, ni sans la tirer timidement comme un poltron.

Le capitaine suivait tous ces mouvements avec un grand intérêt. La tenue de l'ordonnance était irréprochable au point de vue de la discipline; et, à ce seul titre, le capitaine Bourlureau se sentait déjà bien disposé pour lui. Mais, dans le soldat obéissant et respectueux, il croyait voir encore, d'après sa théorie, un homme ferme et juste, et le capitaine était heureux d'avance à l'idée de toute l'estime qu'il pourrait lui accorder.

Pour en avoir le cœur net, en sortant il accompagna l'officier de mauvaise humeur, et se mit à causer de choses et d'autres. Celui-ci, qui était un brave homme après tout, et qui avait un petit remords d'avoir rudoyé son ordonnance, se soulagea le cœur en disant à brûle-pourpoint au capitaine : « Avouez, Bourlureau, vous qui êtes si raisonnable, que vous m'avez trouvé bien absurde tout à l'heure. » Et comme le capitaine faisait un geste de dénégation en allongeant la main, l'autre la lui rabattit en lui saisissant le poignet, et ajouta : « Non, vous direz tout ce que vous voudrez, mais j'ai été absurde. Heureusement que François n'est pas rancunier ! Il est trop brave soldat pour cela. Je l'ai vu au feu deux ou trois fois, et je vous réponds qu'il s'y tient bien. C'est même pour cela que j'ai voulu l'avoir comme ordonnance. Et puis, ce garçon-là est la justice en personne. Tenez, savez-vous ce qu'il dit en ce moment ? je l'entends d'ici : « Pauvre capitaine ! ce n'est pas lui qui grogne, c'est son rhumatisme. » Voilà ce qui s'appelle rendre à chacun ce qui lui est dû. Avez-vous remarqué comme il a ouvert et fermé sa porte après ma sotte algarade ? Ce n'est pas tout le monde qui en aurait fait autant !... — Non certes ! » reprit le capitaine Bourlureau avec une certaine vivacité émue qui l'étonna bien un peu lui-même ; mais il ne put se défendre d'éprouver une véritable satisfaction en entendant ainsi une autre personne non prévenue dire tout spontanément quelque chose qui entrait si bien dans son système.

A partir de ce moment, le capitaine multiplia ses observations, et, sauf dans quelques cas exceptionnels, comme en présentent d'ailleurs toutes les sciences expérimentales, il put constater que les faits confirmaient toujours sa théorie. Je ne voudrais pourtant pas que l'on se fit une fausse idée de ce système, et que l'on crût qu'il avait réponse à tout ; une pareille outrecuidance est bonne pour les somnambules ou les tireuses de cartes. Le capitaine avait de prime abord restreint le champ qu'il se proposait de fouiller. Il sentait qu'en une matière aussi délicate que l'appréciation des caractères, il faut avoir trois fois raison pour ne pas avoir tort. D'ailleurs, comme il n'avait de comptes à rendre à personne, que c'était pour lui affaire de curiosité personnelle et de pure distraction, il se regardait comme parfaitement libre « d'en prendre et d'en laisser. »

Quand le capitaine Bourlureau prit sa retraite, comme il n'avait plus de famille, il choisit pour s'y fixer la petite ville où demeurait son père, son vieil ami d'enfance. Je faisais mes études au lycée d'une grande ville qui était à quelques lieues. Mais quand il y avait des congés, et pendant les grandes vacances, je retrouvais mon ami le capitaine. Il m'emménait de grand matin avec lui dans la campagne ; il m'a appris peu à peu à marcher, à nager, à bien me servir d'un fusil, à viser posément et juste. Ces promenades dans les champs, dans les bois, le long de la rivière, sur les collines, m'ont toujours fait un bien et un plaisir extrêmes, et m'ont entretenu en belle santé et en belle humeur. Le capitaine, qui n'a jamais cessé d'avoir une vie sobre et réglée, était resté fort et souple, et, malgré son âge, c'était pour moi un excellent camarade d'excursions.

Nous partions souvent à l'heure où les gens de notre petite ville commençaient à se lever et à ouvrir leurs volets. Pour gagner les champs, nous suivions une rue assez longue, appelée *rue des Courtils*, presque entièrement composée de petites maisons. Ces petites maisons ont invariablement un rez-de-chaussée et un premier, et possèdent un jardin par derrière. Elles ont l'air d'être taillées toutes sur le même patron, ce qui autorisait le capitaine à me dire, quand nous arrivions à cette rue : « Allons, voilà la revue qui commence ! »

Dans les premiers temps, je trouvais bien ennuyeux de suivre cette espèce de faubourg monotone ; mais comme il n'y avait pas d'autre chemin pour aller dans la jolie partie de la campagne, j'avais fini par m'y résigner. Lorsque le capitaine trouva que j'étais assez grand garçon pour entendre autre chose que les petites histoires avec lesquelles il m'amusait, il se mit à m'initier peu à peu à son système, à le prouver par les faits qui se présentaient à nous tous les jours, et la rue du Faubourg, jusqu'alors si insipide, perdit sa monotonie et devint pour moi le sujet d'une récréation vraiment amusante.

Je n'en finirais pas si je voulais énumérer tous les exemples démonstratifs que cette rue des Courtils a fournis à la philosophie péripatétiqua du capitaine. Je dois pourtant en citer quelques-uns pour montrer combien il y a de choses à observer dans le monde quand on sait regarder, et pour prouver que ceux qui s'ennuient ont tort de s'ennuyer ; tout, en effet, peut devenir matière à distraction, du moment qu'on n'est ni apathique, ni dédaigneux. Il va de soi qu'il faut avoir un esprit bienveillant et juste ; sans quoi on serait tenté d'abuser de ses observations, et la récréation tournerait bien vite à la méchanceté.

La fin à la prochaine livraison.

LE PROCÈS D'ENGUERRAND DE COUCI.

Nous avons déjà raconté (t. XXI, p. 229) le procès d'Enguerrand de Couci.

Trois jeunes écoliers, poursuivant des lapins à coups de flèches, étaient entrés dans les bois de Couci. Ils furent arrêtés, et Enguerrand, sans même vouloir les entendre, les condamna à être pendus (1259).

Saint Louis fit citer le sire de Couci devant sa cour ou parlement. En vain Enguerrand prétendit qu'il avait le droit d'être jugé par les pairs de France. Arrêté sur l'ordre du roi, il fut enfermé à la tour du Louvre, et les grandes assises furent convoquées.

Les barons qui en faisaient partie, la plupart amis, quelques-uns parents d'Enguerrand, refusèrent de se prononcer, « disant qu'ils ne pouvaient porter sentence contre leur proche. » Ils supplièrent le roi de permettre au coupable de « racheter sa vie. » Alors saint Louis, se tournant vers le sire de Couci, qui était à genoux devant lui : « Enguerrand, si je croyais que Dieu demandât de moi de vous traiter comme vous avez traité ces trois innocents, tout ce que vous avez de parents ne pourrait vous faire éviter une mort honteuse, car vous l'avez bien méritée. Je ne considérerais ni votre naissance, ni le nombre et le pouvoir de vos amis et vos parents. »

C'est cette scène que représente notre gravure, d'après le tableau de M. Olivier Merson.

Les assises condamnèrent le sire de Couci à payer une amende de dix mille livres parisis, à faire enterrer honorablement les trois victimes, à rester trois ans à la défense de la terre sainte, enfin à être privé du droit de haute justice et du droit de garenne.

Les barons se montrèrent irrités. On rapporte que l'un d'eux, Jean de Thourote, dit en sortant des assises : « Si j'étais le roi, je ferais pendre tous mes barons ; car, le premier pas fait, le second ne coûte guère. » Le propos fut rapporté à saint Louis, qui adressa ces paroles à Thourote : « Comment, Jean, vous dites que je devrais faire pendre mes barons ? Certainement je ne les ferai pas pendre, mais je les châtierai s'ils méfont. »

Ce procès célèbre, dit M. Henri Martin, « atteste à la fois l'abaissement des plus puissants barons, pris en particulier, vis-à-vis de la couronne, les limites du pouvoir

terme employé jusque-là pour désigner d'une manière générale toute réunion, toute assemblée ayant un caractère politique. Le premier registre des arrêts du Parlement de France est de 1254.

NOTES SUR LA PRONONCIATION FRANÇAISE.

Suite. — Voy. p. 7, 42, 79, 111, 150, 182, 222.

A quelle époque remonte la substitution du son *oi* (à peu près comme *oa*) au son *oé* ancien? Nous avons à cet égard un renseignement précis. Henri Estienne, dans son *Langage françois italianisé*, signale cette nouvelle prononciation comme une mode ridicule qui venait de l'imitation de l'italien; parmi les fautes dont il se raille dans le passage suivant, les unes sont tombées, les autres se sont perpétuées et sont devenues le bon usage; tout le passage est bon à citer :

N'estes-vous pas de bien grands fous,
dit-il aux gens de la cour,

De dire *chouse* au lieu de *chose*?
De dire *f'ouse* au lieu de *f'ose*?
Et pour *trois mois* dire *troas moas*;
Pour *je fay, vay, je fous, je voas*?
En la fin vous direz *la quarre*,
Place *Maubart*, frère *Piarre*.

Il y a dans notre prononciation actuelle quelques restes de l'ancienne habitude de prononcer *oi* comme *ai*; par exemple, dans *harnois*, dites *harnais*; les gens de Blois prononcent le nom de leur ville à peu près comme *Blais*, et c'est ainsi que l'écrivait, il y a bien longtemps, Guillaume Guyard, l'auteur des *Royaux lignages*.

Par contre, il y a des mots où l'usage introduit habituellement le son *oi* tandis qu'au paravant ces deux lettres sonnaient simplement *o*; ainsi dans *poigne*, *poignard*, *poignet*, *empoigner*: quoique la prononciation traditionnelle et correcte soit *poigne*, *pognard*, etc., on entend fréquemment dire *poégne*, *poégnard*, *poégné*, etc. Cet usage d'ailleurs n'est pas nouveau, et, du moins pour le mot *empoigner*, la Monnoye, au dix-septième siècle, recommandait déjà de s'y conformer.

Cependant dans les mots *oignon*, *oille*, on ne prononce pas l'*i* à l'heure qu'il est, et on dit très-bien *ognon*, *olle* avec les *ll* mouillées. Pour les différentes formes du mot *oindre*, la chose peut être un sujet à discussion. Dans la phrase célèbre: « Poignez vilain, il vous oindra; oignez vilain, il vous poindra », d'aucuns prononcent *oignez*, d'autres *ognez*. C'est affaire de goût; mais il est certain que la prononciation classique du distique entier serait :

Ognez vilain, il vous pondra;
Pognez vilain, il vous ondra.

A propos de cette prononciation *oin* qui tend à s'établir de plus en plus, comme dans *poindra* pour *pondra*, il n'est pas sans intérêt de remarquer que Voltaire ne lui était pas très-favorable: « Le plus insupportable reste de la barbarie welche est dans nos terminaisons en *oin*, dit-il; il faut qu'un langage ait d'ailleurs de grands charmes pour se faire pardonner ces sons qui tiennent moins de l'homme que de la plus dégoûtante espèce des animaux. » On voit que l'érudition de Voltaire est ici prise en défaut; car ce son, loin d'être un reste de l'ancienne barbarie, semble, au contraire, avoir été moins fréquent autrefois que dans les temps plus modernes. D'ailleurs, ne serait-il point permis de contester le reproche fait à ce son en particulier? Il est peut-être un peu sourd; mais d'aller jusqu'à faire à ce propos allusion à la plus dégoûtante espèce d'animaux, c'est pousser un peu bien loin l'hyperbole. Qui

croirait que Voltaire s'est dans cette occasion rapproché si près du ridicule des *Précieuses*, qui voulaient, elles aussi, bannir de la langue, avec exagération, toutes les syllabes pouvant donner lieu à un rapprochement maussant?

La voyelle *o* se trouve quelquefois rapprochée immédiatement d'elle-même, comme dans *alcool*, *Booz*, *coopérer*, *zoologie*. Dans ces mots, les deux *o* se prononcent généralement et font deux syllabes: *Bo-oz*, *co-opérer*, etc. Cependant il y a des exceptions à faire pour les mots qui viennent des langues étrangères et qui ont conservé quelque chose de leur prononciation d'origine: par exemple, *Liverpool* (*Liverpoul*), *sloop* (*slooup*), etc. (1) Quant au mot *alcool*, M. Littré marque qu'il faut le prononcer en trois syllabes: *al-co-ol*; sans aller contre cette décision, qui s'appuie d'ailleurs sur le Dictionnaire de l'Académie, nous devons faire observer que beaucoup de personnes disent *alcôl* en allongeant seulement la dernière syllabe, mais sans détacher distinctement les deux *o* l'un de l'autre.

La diphthongue *ou* offre tout d'abord cela de particulier qu'elle peut se rapprocher considérablement de la prononciation d'une consonne, de la consonne *w*. Prononcez les mots *ouate* et *ouarde*, vous remarquerez facilement que ces mêmes lettres *o* et *u* rapprochées ont de part et d'autre une valeur fort diverse. Cela est si vrai que dans un certain nombre de mots commençant par cette diphthongue, la lettre *o*, perdant sa propriété de voyelle, ne donne plus lieu à l'élosion d'une voyelle qui termine le mot immédiatement précédent. Ainsi, dans *ouate* précisément, si on dit *l'ouate*, on dit aussi *la ouate*: « Cette robe est doublée de *ouate*. » De même dans les mots *oui*, *ovistiti*, etc.

Insistons sur quelques-uns de ces mots. L'Académie conseille de prononcer *l'ouète*; mais cette prononciation est tout à fait en désuétude: on dit *oua-te* aujourd'hui. Autrefois ce mot comptait pour trois pieds dans les vers; exemple :

Où sur l'ouate molle éclate le tabis. (Boileau.)

Il ne compte que pour deux syllabes aujourd'hui :

L'hermine, vierge de souillure,
Qui, pour abriter les frissons,
Ouate de sa blanche fourrure
Les épaules et les blasons. (Th. Gautier.)

Il semble, d'ailleurs, que ce soit une licence que les poètes de nos jours s'accordent volontiers, de compter ou de ne pas compter cette syllabe *ou* selon les besoins de leurs vers. C'est ainsi que, dans un vers assez difficile à prononcer, A. de Vigny a compté le mot *ouest* d'une seule syllabe :

Au large flot de l'est le flot de l'ouest succède.

Le seul mot *oui* a aussi, au point de vue de l'orthographe et de la prononciation, toute une intéressante histoire. Autrefois on l'écrivait généralement avec un *l* final (*oil*), en souvenir de son étymologie latine; cependant on le prononçait comme aujourd'hui ou à peu près. De sorte que quand nous faisons l'opposition si fréquente pour distinguer les dialectes du midi de la France de ceux du nord, et que nous les distinguons en *langue d'oc* et *langue d'oïl*, il faut avoir soin de prononcer *langue d'oui* et non pas *langue d'o-i-ll*, comme le font quelques-uns. S'il était besoin de donner des preuves de ce que nous affirmons, il n'y aurait qu'à souligner le rapprochement suivant entre deux vers d'un poème où le mot *oui* est écrit de deux façons différentes, mais de part et d'autre avec la préce-

(1) Nous nous réservons de revenir plus en détail sur la question de prononciation des mots étrangers devenus français.

cupation évidente de figurer autant que possible par les lettres le son que le mot rendait dans la conversation :

Auil, dient ly aultre, n'en serez escondiz.
(Oui, disent les autres, vous n'en serez refusé.)

Et dans un passage du même poème d'*Hugues Capet* :

Et dist ly conestables : Aawy certainement.
(Et le connétable dit : Oui, certainement.)

Ce dernier exemple prouve bien que l'*l* final ne sonnait pas, et que la prononciation ancienne du mot *oui* était aussi voisine que possible de la prononciation actuelle.

La suite à une autre livraison.

LE COMTE DE FORBIN,

CHEF D'ESCADRE DES VAISSEAUX DU ROI SOUS LOUIS XIV.

Claude de Forbin naquit le 6 août 1656, au petit village de Gardanne, près d'Aix en Provence. Ses parents n'étaient pas riches, et on ne sait trop quel genre d'instruction il reçut. Un événement qui frappa tout ce petit pays d'admiration révéla dès sa tendre enfance ce que devait être son intrépidité. Un chien enragé ayant été signalé dans ce village qu'il habitait, alors qu'il avait à peine dix ans, il s'avança résolument vers le terrible animal, l'aveugla en lui jetant son chapeau à la tête, le saisit par la queue d'une main déjà vigoureuse, et l'éventra d'un coup de couteau.

Les louanges quelque peu hyperboliques qu'il reçut à cette occasion enflèrent son jeune courage de telle sorte, qu'il n'y eut pas de projets d'avenir dont les exagérations ne lui montassent au cerveau.

Il s'en alla sans retard déclarer aux siens, avec la faconde provençale qu'il conserva toujours, que dès ce jour il était soldat, et qu'on lui verrait bien trouver sans protection aucune un régiment où l'on serait content de le recevoir. Enfant de troupe d'abord par unique ambition, disait-il, il comptait déjà pour son avancement sur la terreur qu'il saurait inspirer un jour aux plus hardis marins étrangers.

Les conseils maternels ne pouvant rien sur lui, et les menaces n'ayant pas non plus de prise, on l'enferma. L'intraitable enfant, qui, à trente ans de là, devait s'échapper des pontons d'Angleterre avec son ami Jean Bart, trouva une issue et n'hésita point à fuir. Cinq ou six lieues le séparaient de l'habitation de son frère aîné, il les fit dans la journée ; mais comme il ne trouva dans son nouveau gîte que des remontrances, il commit une action détestable dont il n'a pas craint de s'accuser et que son jeune âge peut à peine excuser : il s'empara de quelques pièces d'argenterie et s'enfuit jusqu'à Marseille. Là, un honnête orfèvre protestant, s'apercevant, grâce à l'écusson des Forbin, du genre d'affaire qu'on lui proposait, renvoya le petit larron chez sa mère, qui le retint à Gardanne et le confia à un ecclésiastique.

Un jour, menacé d'une punition, il prit de nouveau la fuite et se réfugia à Marseille chez son parent le commandeur Forbin de Gardanne, qui, voyant poindre dans son petit cousin un esprit de forte résolution et un rare courage, le créa de son autorité, comme cela se pouvait faire apparemment en l'année 1675, cadet d'un régiment. Plus tard, après quelques actions qui réhabilitèrent l'enfant étourdi, il lui fit l'honneur de le préposer à la garde de l'étendard du régiment de soldats de marine dont il avait le commandement.

Mais le trop impétueux jeune homme ne savait point être maître de lui-même ; ses emportements l'entraînèrent dans plusieurs duels, et l'une de ces affaires, où peut-être il n'avait pas tous les torts, l'exposa à être condamné à mort. Garanti du dernier supplice par le nom qu'il portait, pro-

tégé d'ailleurs par son parent, on lui supposa un moindre délit, et ses lettres de grâce furent entérinées.

Le commandeur l'engagea à aller remercier le roi et à faire sa cour à Versailles ; mais sa bourse était d'une légèreté désespérante. C'est un récit bizarre et comique que celui qu'il a fait lui-même de son long voyage à dos de mulet, en compagnie d'un chanoine peureux et à travers des bandes de malfaiteurs dont les routes étaient alors infestées. Robuste, intrépide, il sortit sain et sauf de beaucoup d'aventures périlleuses qui rappellent parfois celles de Gil-Blas.

C'était en 1677. « Le roi, dit Forbin, était pour lors à l'armée ; les ministres l'avaient suivi, et, ce qui était pire, je n'avais pas assez d'argent pour séjourner autant qu'il le fallait afin d'attendre le ministre de la marine. Bontemps, premier valet de chambre du roi, se chargea de me faire rétablir dans mon emploi et de me faire nommer au département de Toulon... Sur sa parole, je fis argent de mon mulet et je me disposai à partir. Comme je passais par la Grève la veille de mon départ, je vis qu'on allait rompre trois voleurs de grand chemin ; je m'arrêtai pour voir cette exécution ; je reconnus aussitôt parmi ces malheureux un aventurier avec lequel nous nous étions associés le chanoine et moi. Ce misérable était aisé à remarquer, car il avait toute la mâchoire fracassée ; il nous avait dit pendant le voyage que c'étaient les restes d'un coup de mousquet qu'il avait reçu à un siège. »

Après s'être fait remarquer par son aptitude au service et par l'entrain avec lequel il formait les recrues, Forbin fut dirigé sur Brest, et de là il accompagna le marquis d'Estrées aux îles de l'Amérique.

A Carthagène, la vaisselle d'argent du gouverneur était si massive qu'une assiette unique eût pu, dit-il, fournir aisément la matière d'une demi-douzaine de petits plats comme on les fabriquait en France. Tout était à l'avenant. Forbin apprit quelques jours après que le vice-roi, ne pouvant quitter son gouvernement avec de l'argent monnoyé, savait se contenter, pour principale indemnité de sa charge, d'emporter toute la vaisselle d'argent (1).

A quelques années de là, le jeune Forbin, protégé par le marquis de Seignelay, fils de Colbert, occupa un poste important à bord de la flotte qui escortait le chevalier de Chaumont allant en mission extraordinaire vers le roi de Siam. Il était major de la flotte, et déjà il s'était acquis une telle autorité dans la marine, qu'en quittant ces régions lointaines, l'ambassadeur de Louis XIV ne croyait pas pouvoir donner une preuve plus éclatante de l'amitié de son souverain pour le nouvel allié, qu'en lui laissant le jeune major pour organiser ses forces maritimes. Forbin fut ainsi investi des fonctions d'*Opra sac disom cram*, l'une des plus grandes dignités militaires du pays de Siam.

Grâce à Forbin, il faut faire remonter à l'année 1683 la première période de notre influence dans l'extrême Orient.

Le jeune héros livra aux terribles Macassars des combats où ses lûtes corps à corps avec ces hommes féroces frappèrent vivement les imaginations.

Il arriva cependant que malgré ses services et sa gloire il ne put supporter les intrigues et les jalouses machinations d'un ministre habile qui l'avait protégé d'abord, et dont il s'exagéra peut-être les procédés haineux (2). Il revint en

(1) Voy. *Mémoires du comte de Forbin, chef d'escadre, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis*. Amsterdam, 1640, 2 vol. in-12. Ces Mémoires ont été rédigés par le P. le Comte et Reboulet.

(2) Allusion aux discussions que Forbin eut avec le célèbre Constance ou Constantin Phaulcon, né dans un village de Céphalonie en 1618, et mort premier ministre du roi de Siam en 1688. Rien de plus curieux que les aventures multiples de ce personnage, qui avait certainement des vues élevées, mais qui mourut victime de son ambition effrénée, et l'on pourrait ajouter de sa soif de l'or.

France, et son retour à la cour de Louis XIV fut marqué par une cruelle déception : il apprit dès son arrivée qu'il avait été rayé des matricules de la marine pour avoir pris du service chez un souverain étranger. Il avait eu heureusement la précaution de garder l'ordre écrit qu'il s'était fait donner par le chevalier de Chaumont. Muni de cette pièce importante, favorisé surtout par le zèle affectueux de Bontemps, et à la suite d'une simple conversation avec Louis XIV, qui lui fut ménagée habilement, non-seulement il rentra dans ses fonctions, mais M. de Seignelay reçut l'ordre de lui payer les arriérés de sa solde et d'avoir soin de sa fortune, comme on disait alors.

A partir de ce moment, en effet, la célébrité de Forbin

s'étendit rapidement. Compagnon plutôt que subdélégué du fameux Jean Bart qui commandait l'escadre dans laquelle il servait, il accomplit beaucoup d'actions heureuses. Comme celui de son chef, son nom devint populaire.

Tantôt il va à Venise brûler des vaisseaux de haut bord que l'armée navale de l'empereur n'a pu protéger ; et les marins de l'Adriatique répètent à l'envi un proverbe qu'ils n'oublient jamais au départ : *Iddio ti guarda del sirocco e del Forbino*.

Une autre fois, après un sanglant abordage dans lequel il est mal secondé, il est pris par les Anglais et jeté dans une sorte de ponton : le bruit de sa mort circule à Versailles, Seignelay lui-même la déplore, lorsque tout à



Claude de Forbin (1656-1733). — D'après une gravure placée en tête de ses Mémoires.

coup un huissier le fait entrer dans le cabinet du ministre.

— D'où venez-vous ? par où avez-vous passé ?

— Par la fenêtre, Monseigneur, et tout prêt à recommencer.

La parenté de Forbin avec le spirituel cardinal de Janson n'était pas pour peu de chose dans sa renommée ; on répétait ses bons mots à la cour, on exaltait ses actions généreuses, car il s'était fort amélioré même aux yeux de ses rivaux. Il brûlait beaucoup de navires à la Hollande et à l'Angleterre, mais sans doute on en exagérait le nombre. Du reste, si l'on parlait beaucoup de lui, on faisait peu de chose pour son avancement. Seignelay était mort ; Pontchartrain, son successeur, ne l'aimait pas. Il lui fallut bien des actions d'éclat pour parvenir au grade de chef d'escadre, avec le titre de comte.

Là s'arrêta la haute fortune que le grand amiral des flottes siamoises avait pu rêver. Les derniers temps de sa vie active furent marqués même par une sorte de défaveur certainement imméritée. Louis XIV ayant jeté les yeux sur lui en 1708, alors qu'il songeait à servir les intérêts du prétendant revendiquant ses droits à la couronne d'Angleterre, Forbin comprit admirablement du premier coup

d'œil l'inutilité absolue de cette tentative. Il en exposa les difficultés au ministre ; il ne fut pas écouté. Personne n'ignore quels furent les résultats de ce projet si mal conçu à son origine.

Cependant jamais peut-être Forbin ne donna mieux que vers ce temps-là des preuves de son habileté et de son courage. Il rentra au bout de trois semaines à Dunkerque avec ses trente bâtiments légers escortés par cinq vaisseaux, et n'ayant perdu qu'un seul bâtiment de haut bord dont les Anglais s'étaient emparés. Mais, comme le dit un des biographes les plus autorisés de notre hardi marin, lorsqu'il reparut à la cour, à la suite de cette expédition, « il y trouva les esprits aigris et animés contre lui ; et comme son caractère franc ne pouvait supporter les cabales, les sourdes menées, il se décida à se retirer. Le vieux roi, mal conseillé, ne sut pas conserver à son service un homme qui était à cette époque l'un des plus fermes soutiens de sa gloire. »

Forbin, qui avait hébergé le prétendant avec une magnificence dont il fut mal récompensé, se retira dans une simple bastide qu'il possédait aux environs de Marseille, et mourut dans la capitale de la Provence, le 4 mars 1733.

UN RÊVE.



«Voilà l'ennemi!» Peinture par Antigna. — Dessin de Bocourt.

Au temps de l'âge d'or, il y avait dans une fraîche vallée, appelée la vallée Heureuse, un pasteur nommé Mérym, qui était heureux, comme tous les habitants de la terre l'étaient dans ce temps-là. Tous les ans, les grains semés sans fatigue germaient sous les rosées bienfaisantes, et couvraient ses sillons d'un vert tapis au printemps, de blondes moissons en été; ses fruits mûrissaient au soleil, sans que jamais le vent glacial du nord ou les eaux débordées des fleuves vissent ruiner l'espoir de ses récoltes; nulle maladie ne frappait jamais ses troupeaux, et il voyait croître autour de lui une famille florissante. Mais Mérym n'était pas comme les autres pasteurs de l'âge d'or, qui jouissaient en paix de leur douce vie et ne jetaient point de regards curieux au delà de leur horizon sans nuage. Mérym aimait ses enfants, et souvent il songeait, se demandant tout bas : « Ceux-ci seront-ils aussi heureux que moi ? » Et, repassant dans sa mémoire toute la série de ses jours et de ses années, il croyait voir d'avance se dérouler devant lui la vie de ses fils : au temps de l'âge d'or, tous les bonheurs se ressemblaient. Mérym possédait un esprit inquiet et curieux; il se disait parfois, en caressant la tête blonde de son dernier-né : « Celui-ci aura-t-il le même sort que moi ? et son fils ? et son petit-fils ? et toute ma postérité ? La vie sera-t-elle toujours la même, et tous les hommes se ressembleront-ils ? » Puis, se rappelant ce qu'il avait entendu raconter à des vieillards, il constatait certaines différences, bien petites sans doute, mais réelles cependant,

entre le passé et le présent, et son cœur battait à l'idée que tout n'était pas immobile en ce monde, et que ses descendants verraient et sauraient quelque chose de plus que ce qu'il voyait et savait.

Mais à force de creuser ces pensées, Mérym perdait la tranquillité de son âme, et cet avenir inconnu qui l'occupait sans cesse lui gâtait les paisibles joies du présent; sa femme et ses enfants, voyant sans cesse son front soucieux, commençaient, eux aussi, à connaître l'inquiétude.

Une nuit qu'il avait fini par s'endormir au milieu de ses rêveries, il eut un songe. Il vit, debout devant lui, un des Génies qui veillent sur les destinées des hommes. Ce Génie était beau, mais son front était sévère et son regard irrité. Il toucha du doigt les yeux de Mérym; puis, étendant la main : — Regarde ! lui dit-il.

Mérym frissonnait : qu'allait-il voir ? Il eut le pressentiment que ce devait être quelque chose de terrible, et il essaya de fermer les yeux.

Le Génie répéta : — Regarde, imprudent qui as voulu connaître l'avenir ! regarde, et tu connaîtras le sort de tes descendants.

Mérym regarda. Un groupe d'êtres à demi nus, hâves, maigres et défaits, s'agitaient dans un champ, fouillant avec ardeur la terre qui semblait s'ouvrir à regret sous leurs efforts. Le soleil ne brillait point pour réchauffer leurs membres que glaçait une âpre bise; leurs visages étaient tristes, et Mérym reconnut avec étonnement que c'étaient

des laboureurs occupés aux travaux des champs, à ces travaux qui, dans la vallée Heureuse, se faisaient avec tant d'allégresse, au bruit des rires et des chansons. Il détourna la tête avec effroi; mais le Génie reprit :

— Regarde encore !

Mérym regarda. Le premier tableau s'était effacé : il vit devant lui, s'allongeant sans fin, et se perdant au loin dans le brouillard, une rue de grande ville avec de hautes maisons. Une foule déguenillée s'y pressait; la misère et le désespoir se lisaient sur tous ces visages pâles aux traits creusés, et Mérym, qui lisait dans la pensée de ces malheureux, comprit qu'ils disaient tous la même parole : « Faim ! faim ! j'ai faim ! » Mérym demeura épouvanté. La faim ! quelle était donc cette calamité, inconnue aux habitants de la vallée Heureuse ? Pendant qu'il cherchait à le deviner, le tableau s'effaça.

Mérym vit une chambre d'aspect misérable : sur un grabat, un homme était couché, et sa tête enveloppée de linges tachés de sang faisait comprendre qu'il avait été blessé. Près de lui veillait une femme; un jeune garçon regardait par une lucarne, et un autre plus petit lui demandait à chaque instant : « Les vois-tu ? viennent-ils ? » Deux autres femmes, une vieille et une jeune, restaient assises dans un coin avec un air désolé.

Mérym allait demander au Génie ce que signifiait cette scène, lorsque le jeune garçon quitta précipitamment la lucarne, et s'écria, d'une voix étranglée par l'effroi :

— L'ennemi ! voilà l'ennemi !

Il courut à la porte et s'y tint en sentinelle : de temps en temps, il se baissait pour écouter ou regarder à travers les fentes de la porte. L'homme couché dans le lit, réveillé en sursaut, se dressa en s'écriant : « Et je ne peux pas vous défendre ! » Et la femme qui le veillait saisit une hache et se tourna vers la porte avec un geste de menace. L'autre jeune femme pleurait et se tordait les mains, le petit garçon se serrait contre elle en criant, et la vieille femme s'était jetée à genoux et priait. Mérym se tourna vers le Génie.

— L'ennemi ! lui demanda-t-il, que veut dire ce mot ? Quels sont tous ces infortunés que je viens de voir ?

— Ce sont tes descendants, répondit le Génie ; ce sont tes descendants, qui n'ont pas su se contenter du bonheur. Ils quitteront la vallée Heureuse, et ils travailleront péniblement pour soutenir une vie pire que la mort ; ils souffriront du froid et de la faim, ils s'entasseront dans de hautes maisons d'où ils ne verroient ni une fleur ni un arbre, ni une prairie ni un champ ; ils auront des chefs qui voudront se prendre les uns aux autres des choses dont ils n'auront nul besoin, et qui pour ces folles envies les enverront frapper et tuer des hommes qui ne leur auront jamais fait de mal. On appellera cela la guerre ; et, dans les pays où l'on sera en guerre, les femmes et les enfants se cacheront et trembleront comme ceux que tu viens de voir, et ils s'écrieront avec épouvante : « Voilà l'ennemi ! » quand ils verront approcher les hommes du peuple voisin, des hommes qui auront laissé chez eux des femmes et des enfants, et qui pourtant seront sans pitié pour les femmes et les enfants de « l'ennemi. » Car ils s'appelleront mutuellement ennemis, eux que Dieu avait créés frères ! Et il y en aura qui mourront de faim pendant que d'autres ne sauront que faire de leurs richesses ! Voilà ce que feront tes descendants !

Mérym était atterré.

— Mais pourquoi Dieu n'empêche-t-il pas tout cela ? s'écria-t-il.

— Dieu a fait les hommes libres, répondit le Génie ; pourquoi abusent-ils de leur liberté ?

Mérym ne répondit pas ; il cacha son visage dans ses

mains et pleura. Il pleurait depuis longtemps, ou du moins il le croyait, lorsque le Génie le toucha du doigt, et lui dit d'une voix moins sévère :

— Regarde encore !

Dans une immense plaine, à perte de vue, étaient dispersés des groupes lamentables ; toutes les douleurs dont Mérym venait d'apprendre l'existence, et bien d'autres qu'il ne connaissait pas, y étaient représentées ; et Mérym allait se livrer au désespoir, lorsque le Génie lui montra deux femmes, belles et majestueuses, qui apparaissaient dans le lointain, et qui marchaient vers les malheureux descendants de Mérym.

— Voilà celles qui guériront les maux de tes descendants, dit le Génie.

Les deux femmes avançaient, et une clarté d'aurore les accompagnait et demeurait après elles ; et partout où elles avaient passé, les haillons disparaissaient, les visages tristes s'éclairaient d'une douce joie, les ennemis se tendaient les mains, les riches nourrissaient ceux qui avaient faim et couvraient ceux qui étaient nus, les travailleurs courbés vers le sol se relevaient, et une forêt d'engins dont Mérym n'avait aucune idée, manœuvrés par des mains habiles, élevaient les maisons, labouraient, semaient, récoltaient, filaient le chanvre et la laine, tissaient les étoffes ; l'âge d'or semblait renaître plus brillant et plus magnifique. Un chant sublime où s'unissaient toutes les voix humaines retentissait dans la plaine immense, et Mérym en entendait les paroles. Ce chant bénissait Dieu qui avait envoyé aux hommes les deux sœurs bienfaites pour chasser du monde la misère, la haine et la guerre. Mérym, transporté, tendit les mains vers les deux femmes qui marchaient toujours, continuant leur œuvre bénie et laissant derrière elles une traînée de lumière. Tout ce peuple, tout à l'heure encore assis dans l'ombre de la mort, se levait transfiguré, et marchait à leur suite.

— O Génie, dis-moi leurs noms ! Où vont-elles ? où conduisent-elles ma postérité ? s'écria Mérym.

— Elles conduisent l'humanité vers l'avenir, et, avec elles pour guides, l'humanité ne pourra plus se tromper de route. Elles sont les filles du Tout-Puissant ; on les nomme la Science et la Charité.

Le Génie disparut, la vision s'évanouit, Mérym s'éveilla. Il ne parla jamais de son rêve, mais il y pensa souvent. Il s'attristait parfois, en regardant les jeux de ses enfants, à l'idée du sort qui attendait leurs descendants ; mais il se rappelait l'apparition des deux sœurs divines, et l'espérance le consolait.

UN COCHER DU CIRQUE.

On a trouvé à Rome, du côté de la porte *del Popolo*, une pierre sur laquelle est gravée une curieuse inscription du règne d'Adrien. Elle concerne un cocher du nom de Crescens, qui fit, en moins de deux ans, une grande fortune, grâce aux victoires qu'il remporta dans le cirque. (1)

Crescens était d'origine moresque ; il avait vingt-deux ans quand il courut pour la première fois, lors des fêtes données pour l'anniversaire de Nerva. Il était engagé dans le vingt-quatrième départ, nous dit le monument. Ce détail rappelle qu'il pouvait y avoir, en effet, le même jour, jusqu'à vingt-quatre luttés dont les conditions variaient, et dans plusieurs desquelles le même attelage était parfois engagé.

Ces conditions portaient sur la distance à parcourir ; sur l'accouplement des quadriges, qui tantôt allaient un à

(1) Le texte a été publié et commenté par M^{me} la comtesse de Lovatelli.

un, deux à deux, trois à trois; sur la quantité des prix; probablement aussi sur les succès précédents des cochers et des chevaux. L'attelage dont la supériorité était établie par le nombre ou l'importance des prix antérieurement remportés, pouvait ainsi être obligé d'accorder une avance plus ou moins grande à ses concurrents.

Creseens a voulu faire connaître à la postérité les noms des nobles animaux qui ont contribué à sa première victoire: ils s'appelaient *Circius*, *Acceptor*, *Delicatus* et *Cotynus*, vocables faisant allusion soit aux exercices de l'arène, soit aux qualités individuelles des coursiers.

Il avait vingt-deux ans quand il commença sa carrière, terminée deux ans plus tard. Il remporta 47 premiers prix, 130 seconds, 111 troisièmes; une seule fois il recut de l'avance, huit fois il eut et garda la corde, trente-huit fois il regagna l'avance prise par ses rivaux. Il gagna 1 558 346 sesterces, soit environ 312 000 francs, en estimant le sesterce à 20 centimes. L'heureux Creseens voulut jouir sans doute dans le repos d'une fortune si éclatante, et on suppose que c'est aux environs de la retraite qu'il se ménagea dans un faubourg de la capitale, qu'on érigea à sa gloire le monument dont nous venons de parler. (1)

FATALITÉ.

Ceux qui ont dit qu'une fatalité aveugle a produit tous les effets que nous voyons dans le monde ont dit une grande absurdité; car quelle plus grande absurdité qu'une fatalité aveugle qui produit des êtres qui ne le sont pas? Si Dieu est plus puissant que nous, il faut le craindre; s'il est un être bienfaisant, il faut l'aimer; et comme il ne s'est pas rendu visible, l'aimer c'est le servir avec cette satisfaction intérieure que l'on sent lorsque l'on donne à quelqu'un des marques de reconnaissance. MONTESQUIEU.

BONNES ÉTUDES.

Il n'est aucun enfant ou adolescent qui ne puisse faire de « bonnes études. »

« Ceux-là ont fait de bonnes études, a dit un éminent professeur (2), qui ont aimé ce qu'on leur a enseigné, la société des grands hommes, le spectacle des grands événements, la méditation journalière des nobles pensées consacrées par l'autorité des chefs-d'œuvre classiques. »

Mais pour aimer ces grandes choses, est-il absolument indispensable de posséder les ressources nécessaires pour fréquenter, pendant huit ou dix ans, les écoles publiques, et y cultiver incessamment les lettres grecques et latines? Heureusement non. On peut suppléer à cet avantage, avec les conseils d'hommes éclairés, par des lectures bien choisies, fortifiantes, et sérieusement méditées. Nous avons connu beaucoup de personnes qui avaient fait ainsi de « bonnes études » sans avoir jamais suivi les cours d'aucun établissement d'instruction publique. On pourrait citer jusqu'à des membres de l'Institut de France, justement renommés pour leur savoir, qui se sont ainsi instruits eux-mêmes: on serait peut-être étonné si nous donnions leurs noms. Un poète du siècle, dont le goût très-sûr était souvent consulté par les lettrés les plus distingués, avait un amour éclairé du génie des anciens sans avoir pu étudier, dans sa jeunesse, les langues grecque et latine:

En vain faut-il qu'on me traduise Homère,
Où, je fus Grec; Pythagore a raison.
Sous Périclès j'eus Athènes pour mère;
Je visitai Socrate en sa prison.

De Phidias j'encensai les merveilles;
De l'Illissus j'ai vu les bords fleurir.
J'ai sur l'Hymète éveillé les abeilles;
C'est là, c'est là que je voudrais mourir

REPTILES.

L'ACHROCHORDE DE JAVA.

Dans les Actes de l'Académie de Stockholm de 1787, Hornstedt raconte que pendant son séjour à Java il eut le plaisir, dans un voyage à Banton, de découvrir un des plus grands serpents qui se trouvent dans les Indes, et qui jusqu'alors s'était dérobé à l'observation des voyageurs attentifs. « Il fut trouvé, dit-il, dans une vaste forêt de poivriers. Un Chinois de notre compagnie le transportait vivant à Bantavia, le tenant par la tête avec une canne de bambou dont l'extrémité était fendue. Comme il était trop grand pour être conservé dans l'esprit-de-vin, je le fis écorcher; la chair fut taillée en pièces par les Chinois présents, qui la firent bouillir et frire, ce qui fut pour eux un mets exquis... En ouvrant ce serpent, on trouva, outre une quantité de fruits non digérés, cinq petits, chacun de neuf pouces de longueur... Quoique cet animal eût toutes les apparences des autres serpents ordinaires, il me parut néanmoins d'abord fort singulier, lorsque je trouvai que non-seulement il lui manquait les écailles sous le ventre et la queue, qui sont les seuls instruments dont ce genre nu a été pourvu par la nature pour se transporter avec assez de vitesse d'un endroit à un autre...; je remarquai aussi qu'il lui manquait les plis et anneaux; au lieu que d'autres serpents ont une peau unie, celle-ci était surtout couverte de tubercules qui étaient raboteux et couvraient tant la partie supérieure que l'inférieure. »

Cantor, dans son catalogue des reptiles de la Malaisie, publié à près d'un siècle de distance, en 1847, confirme le récit du naturaliste suédois. Il raconte que l'on s'empara sous ses yeux, à Pinang, d'une femelle longue de plus de cinq pieds anglais et de près d'un pied de circonférence, et que, peu de temps après la capture de l'animal, on remarqua que les côtes des régions postérieures étaient saillantes; dans l'espace de vingt-cinq minutes environ, le serpent donna naissance à vingt-sept petits très-actifs et cherchant déjà à mordre. Cantor ajoute que la couleur du tronc est en dessus d'un brun sombre presque noir, avec des bandes plus foncées, dans le jeune âge, et que plus tard, et surtout chez les individus âgés, les flancs portent des taches brunâtres bien marquées. La physionomie de l'animal est d'une ressemblance frappante avec celle des chiens de la race pure des bouledogues; le nom malais de l'espèce est *n'lar karong* et *n'lar laut*.

Cet étrange serpent se rencontre dans la péninsule de Malacca et dans les îles environnantes; il se tient, en général, dans les eaux saumâtres, et se nourrit de poissons, ainsi qu'on a pu s'en assurer à la ménagerie des reptiles du Muséum, contrairement à l'assertion de Hornstedt, qui prétend avoir trouvé des fruits non digérés dans l'estomac de l'animal.

Sous le nom d'Achrochorde granulé, d'Achrochorde fascié, d'Hydrus granulé, Schneider, Shaw et Cantor ont fait connaître une autre espèce que l'on classe aujourd'hui dans un genre distinct, le genre Chersydre. L'animal, dont la taille ne paraît pas dépasser trois pieds, vit dans les rivières et sur le bord de la mer, dans la presqu'île de Malacca, dans les îles voisines, la baie de Manille, à la Nouvelle-Guinée, à Timor, à Java, à Sumatra. Cette espèce, essentiellement aquatique, se distingue des autres en ce que le corps est comprimé, le dos convexe et très-épais, le ventre caréné, en ligne saillante comme une lame de

(1) Académie des inscriptions, séance du 8 novembre 1878.

(2) M. Egger.

coureau, ou courbé en faucille concave, ainsi que la queue qui se recourbe en dessous du corps. L'animal est noir avec des taches alternes de chaque côté; la tête est tachetée de blanc, ainsi que la queue.

Ces deux animaux font partie d'une petite famille, celle des Achrochordiens, qui, par le facies général, se rapproche

des Boas, mais diffère de tous les autres serpents par ce fait que le corps, au lieu d'être revêtu d'écailles, porte des tubercules granulés, comme serts dans la peau; la tête n'est pas garnie de plaques, mais couverte de granules semblables qui se voient aussi sous la gorge. Le Xénoderme de Java diffère de tous les serpents par cette particularité,



Muséum d'histoire naturelle. — L'Achromorche de Java. — Dessin de Freeman.

que les tubercules du dos forment deux rangées latérales disposées en deux arêtes longitudinales; le ventre est, comme chez les autres serpents, garni de grandes plaques.

LA VIPÈRE A SIX CORNES.

La ménagerie des reptiles du Muséum a dernièrement reçu par les soins de M. le docteur Bestion, médecin de la marine au Gabon, un reptile des plus intéressants appartenant à ce groupe de serpents, venimeux par excellence, que les naturalistes connaissent sous le nom de Soléno-glyphes, et qui est caractérisé par des crochets sillonnés et perforés par un canal dans toute leur longueur. Parmi les animaux les plus connus qui composent ce sous-ordre, rappelons les noms du Serpent à sonnettes, du Fer de lance, du Mocassin d'eau, du Céraste, de la Vipère.

Tandis que la famille des Crotales est presque exclusivement limitée au nouveau monde, les Vipères sont, on peut le dire, spéciales à l'Europe, à l'Asie Mineure et à l'Afrique, bien que le groupe soit représenté par deux es-

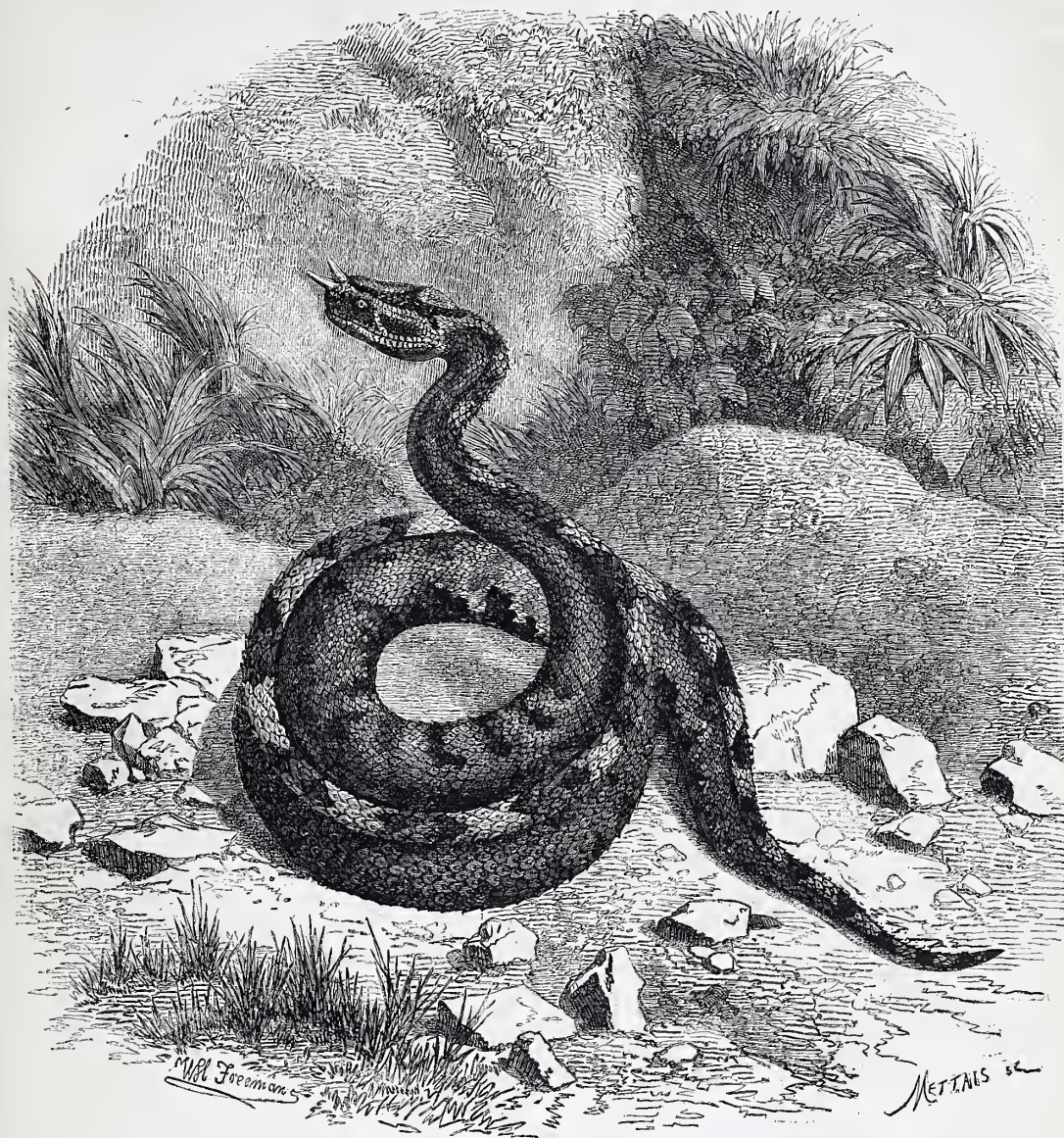
pèces dans les Indes orientales, en Australie et à la Nouvelle-Guinée. La côte occidentale d'Afrique est des mieux partagées à cet égard, et nous trouvons au Gabon jusqu'à trois espèces appartenant aux genres Échidnée et Vipère.

C'est dans ce dernier genre que doit se placer le reptile que Kolbe, dès 1741, paraît avoir indiqué dans la relation de son voyage au Cap; quoi qu'il en soit, c'est Merren qui, en 1820, l'a fait connaître sous le nom d'Échidnée à nez cornu; la même espèce a été depuis nommée Vipère à six cornes. Ce qui frappe, en effet, chez cette Vipère, ce sont les prolongements écailleux qui s'étendent au-devant du nez, des narines; immédiatement au-devant d'elles, on voit un grand prolongement conique, formant comme une sorte de conque triangulaire un peu tournée en arrière; au-devant de ce prolongement, il en existe deux autres à peu près du même genre, mais beaucoup plus courts, analogues, jusqu'à un certain point, à de grandes écailles dressées et coniques.

Cette disposition n'est pas spéciale à l'espèce dont nous

parlons. Chez un serpent de France, la Vipère ammodyte, le museau est relevé en une pointe molle recouverte par de petites écailles; le Céraste d'Égypte porte une corne cannelée, anguleuse, triangulaire, au-dessus de l'œil, tan-

dis que le Céraste de Perse a le sourcil relevé d'une crête pointue, conique, formée d'écailles concaves; l'on voit chez la Vipère à panache du Cap trois ou quatre grandes écailles dressées et pointues au-dessus de l'orbite.



Muséum d'histoire naturelle. — La Vipère à six cornes. — Dessin de Freeman.

Pour en revenir à notre Vipère à six cornes, la forme de l'animal est des plus particulières. Le corps est épais, presque quadrangulaire, fortement caréné près du dos; la tête est courte et large, triangulaire; les écailles sont comme hérissées et fortement carénées; comme chez tous les serpents venimeux, la queue est courte et massive. Le dos a une teinte d'un brun terreux, orné de bandes oblongues quadrilatères de couleur jaunâtre et bordées de taches noires triangulaires; le dessous du corps est plus gris, tacheté de noir et de blanc; la tête, colorée en gris bleuâtre sur les côtés, porte sur sa partie supérieure un grand triangle d'un brun jaunâtre, dont la pointe fort aiguë vient aboutir aux grandes cornes; ce triangle est bordé d'une raie jaune. Chez certains individus, les taches brunnâtres du dos sont remplacées par des taches vertes encadrées de lignes jaunes, formant des sortes de parallélogrammes fourchus devant et derrière.

Nous ne connaissons rien des mœurs de cette Vipère, qui, par sa grande taille (elle peut atteindre plus d'un

mètre), doit être fort dangereuse; elle paraît, comme toutes les autres espèces du genre, faire sa nourriture d'oiseaux et de petits mammifères.

UN OBSERVATEUR DE CARACTÈRES.

NOTES DE JEUNESSE DU DOCTEUR TOULMONDE.

Fin. — Voy. p. 254, 265.

Je me rappelle la première observation que me fit faire le capitaine, et c'est par elle que je commence.

Parmi les habitants de la rue des Courtils était un personnage connu de tout le monde par son étourderie. On disait qu'il n'était jamais sorti une seule fois de chez lui sans oublier quelque chose, soit son mouchoir, soit ses gants, soit son portefeuille, soit quelquefois sa cravate, soit surtout l'objet qu'il avait justement l'intention de prendre ce jour-là. Aussi évitait-on de lui donner la moindre commission, tellement on était sûr qu'il ne la ferait pas, malgré

ses offres de service ; car c'était malgré tout un homme aimable et obligeant. Ainsi, des personnes qui l'avaient rencontré à Paris en omnibus l'avaient invariablement vu, quand il avait besoin d'un billet de « correspondance », s'empresser d'en demander pour ses voisins, oublier complètement de demander le sien, et s'étonner très-fort de ne pas en avoir quand il fallait changer de voiture. Il acceptait quelquefois deux invitations à dîner pour le même jour dans deux maisons différentes, et allait dîner dans une troisième, où il savait que son couvert était toujours mis. Je demandai un matin au capitaine si ce monsieur faisait partie de sa collection d'exemples et de preuves. « Je ne vois pas trop, ajoutai-je, comment l'on peut manquer de mémoire à propos de volets ; on oublie de les ouvrir ou plutôt de les fermer ; mais ce n'est pas quelque chose de bien particulier, et cela peut arriver à tout le monde. » — « Mon garçon, me répondit le capitaine, un volet est plus compliqué que tu ne crois ; d'ailleurs, nous allons passer devant la maison du monsieur, et tu m'en diras des nouvelles. »

A mesure que nous avançons, j'entendais de plus en plus distinctement un bruit de volets secoués par une main impatiente ; à ce bruit se mêlaient, par intervalles assez rapprochés, du reste, des grondements impétueux comme il en pouvait sortir d'une bouche serrée et comprimée par les efforts que faisaient les mains acharnées après les volets. Il me semblait voir cette bouche, rien qu'à entendre les sons inarticulés qu'elle proférait. Tout à coup la bouche poussa un cri de triomphe suivi de ces mots : « Ah ! parbleu ! encore le crochet que j'oubliais ! » Puis les volets s'ouvrirent par un mouvement rapide en rapport avec les secousses qu'ils avaient subies. Nous fîmes quelques pas, et quand je supposai que le monsieur ne pouvait plus m'entendre, je dis au capitaine : « C'est vrai, il avait oublié d'ôter le crochet qui retient les volets par le bas... Est-ce que cela lui arrive souvent ? » — « A peu près une fois sur deux », me répondit le capitaine. J'observai désormais cette maison quand il nous arrivait de passer devant à l'heure où le locataire ouvrait ses volets, et je pus me convaincre rapidement que le capitaine ne se trompait pas.

Un autre jour, je remarquai un fait assez bizarre : un des habitants de la rue des Courtils ouvrit un de ses volets si doucement qu'on l'entendit à peine tourner sur ses gonds, et l'autre si fort qu'il alla frapper le mur avec fracas. A la rigueur, j'aurais compris qu'il ouvrit même trop fort le premier battant, et que par un sentiment instinctif soit de honte, soit de regret, de sa maladresse ou de sa violence, il ouvrit l'autre plus doucement. Mais l'opération inverse me semblait assez étrange. Le capitaine, à qui je fis part de mon embarras, me dit : « Quand tu rencontreras ce monsieur dans la rue ou en société, remarque ce qu'il dit et ce qu'il fait, et tu t'expliqueras pourquoi il a une si drôle de façon d'ouvrir ses volets. »

Avec un peu d'attention, et grâce à quelques circonstances fortuites qui me procurèrent le moyen de voir ce monsieur de plus près, j'eus bientôt construit son caractère. Quand il vous parlait, pendant les dix premières minutes il était aimable, affable, prévenant ; il avait l'air de vous porter le plus grand intérêt à vous et aux vôtres ; puis tout à coup sa figure devenait sérieuse, ses paroles plus lentes et plus graves ; il était encore poli, mais d'une froideur étonnante, et il n'était pas rare de le voir terminer avec des façons cérémonieuses et un salut gourmé une visite qui avait commencé par la conversation la plus facile et la plus enjouée. Un jour il vous saluait avec un sourire, et traversait même la rue pour vous demander de vos nouvelles ; le lendemain il avait à peine l'air de vous connaître, et même passait tout roide et en tournant la tête comme pour vous éviter. Tel livre, tel tableau, qu'il portait

un jour aux nues, n'était plus bon à jeter aux chiens quelques jours après. Il avait à propos de tout les opinions les plus contradictoires : pendant une semaine, il déclarait que les allopathes étaient des ignorants, et que seuls les homœopathes vous guérissaient sans vous empoisonner ; la semaine suivante, les homœopathes étaient des charlatans ou des hallucinés, et les allopathes seuls avaient une médecine rationnelle et scientifique. Il y avait des moments où il regrettait la poésie des anciennes diligences, disant pis que pendre des chemins de fer ; il y en avait d'autres où il ne comprenait pas que l'humanité eût attendu si longtemps à avoir des chemins de fer, et où il ricanaît en parlant des diligences, qu'il appelait pataches, gondoles, boîtes, sabots, tortues, etc. Bref, c'était un fantasque, et l'incohérence de ses idées se retrouvait jusque dans sa manière d'ouvrir ses volets.

Sur ces entrées, il arriva dans notre petite ville un vieillard, oncle d'un de nos amis, qui venait passer quelques jours chez son neveu, à l'occasion d'un anniversaire de famille. Mon père l'invita à dîner avec son neveu, ainsi que le capitaine Bourlureau. Il est impossible de voir quelqu'un de plus gracieux, de plus aimable, de plus prévenant, de plus attentif à plaire sans affectation, que cet oncle de notre ami. Il fit la conquête de toute notre famille, y compris le capitaine Bourlureau. Tout en causant, le vieillard nous dit qu'il était très-matinal ; qu'il serait fort heureux de faire une petite promenade champêtre avec le capitaine et avec moi ; que son neveu, qui savait ses goûts, lui avait installé un lit dans sa bibliothèque, au rez-de-chaussée de sa maison, dans la rue des Courtils, ce qui lui permettait d'aller et de venir de bonne heure sans déranger personne : si nous voulions bien le prendre le lendemain en passant, puisque c'était notre route, il ne nous ferait pas attendre. Le capitaine, en son nom et au mien, le remercia de l'honneur qu'il voulait bien nous faire, et lui dit de compter sur nous. En nous quittant, le capitaine me prit à part et me murmura dans l'oreille : « Tu sais, mon garçon, nous arriverons un bon quart d'heure plus tôt que je ne l'ai dit : tu verras pourquoi. »

Le lendemain donc, nous arrivions, le capitaine et moi, devant la maison de notre ami, lorsque nous entendîmes ouvrir d'abord la fenêtre de la bibliothèque avec précaution ; puis on entre-bâilla un battant de volet ; puis l'œil du vieillard apparut comme pour interroger la rue ; puis il fit le même manège avec l'autre volet, et enfin les ouvrit tous les deux sans brusquerie. Il avait pris ses mesures pour ne heurter personne dans le cas où quelqu'un aurait passé sur le trottoir, le long de la maison, et il avait soin maintenant de ne pas heurter les volets contre le mur, trouvant sans doute qu'il faut être doux pour les choses comme pour les gens. Le capitaine me regarda. « J'ai compris », lui dis-je tout bas. Le bon vieillard nous aperçut : « Je me suis mis un peu en avance, dit-il, parce que j'avais peur de vous retarder ; et puisque vous voilà, tout est pour le mieux. » Il avait un si bon regard, un si bon sourire en parlant ainsi ! Je n'ai jamais passé depuis devant cette maison sans me rappeler cette aimable figure qui semblait souhaiter la bienvenue à la gaieté du jour et de la lumière !

Il y avait à un rez-de-chaussée de la rue des Courtils un petit appartement vacant depuis quelques mois. Le capitaine me dit un soir : « Tu sais, mon garçon, l'appartement est loué, et le locataire y couche cette nuit. Je le connais ; mais je ne te dirai pas qui c'est. Nous verrons si tu devines demain matin. »

Le lendemain, nous passions de bonne heure devant la maison. Nous entendîmes d'abord ouvrir la croisée nettement, vivement, mais sans violence ; puis on sembla écouter

s'il venait quelqu'un; nous nous arrêtâmes un instant; alors on détacha les crochets intérieurs des volets par un mouvement si cadencé que je ne pus m'empêcher de dire tout bas au capitaine : « On dirait que le locataire fait l'exercice, une, deux... » Le capitaine remuait la tête en riant. Je n'avais pas fini ma phrase que les deux volets s'ouvrirent en même temps par un mouvement rapide, sûr et souple à la fois, et, sans faire plus de bruit qu'il n'était naturel, allèrent ensemble s'appliquer sur le mur. Je vis alors une tête qui appartenait, à n'en pas douter, à un vieux militaire : cheveux gris taillés en brosse, grosse moustache, teint bruni. Le nouveau locataire se tenait droit dans sa robe de chambre comme dans un uniforme; il mit ses deux mains derrière son dos, aspira vigoureusement l'air frais du matin à deux ou trois reprises, fit demi-tour à droite comme un soldat à la parade, et rentra dans son appartement en sifflant une marche. J'avais eu de plus le temps d'apercevoir un bout de ruban rouge qui acheva de fixer mes idées. « Un ancien officier, n'est-ce pas? » dis-je au capitaine Bourlureau quand nous fûmes à quelque distance. « Tout juste, mon garçon, tu l'avais bien deviné; c'est un vieux commandant qui ne me connaît pas, mais dont j'ai souvent entendu parler. Il est très-prudent et il est très-vif. Il a l'air brusque et impétueux; mais il a si bien su discipliner ses mouvements qu'il ne va jamais plus loin qu'il ne faut. »

Une autre fois, mais en revenant de notre promenade, le capitaine me fit remarquer une fenêtre de la rue des Courtils dont un volet était fermé et l'autre ouvert. « Regarde bien lequel des deux est ouvert aujourd'hui, me dit-il, et souviens-t'en. » C'était celui de droite. Le lendemain, c'était celui de gauche. Pendant plusieurs jours, le capitaine Bourlureau me fit faire la même observation. D'abord, je crus que le locataire en question était un maniaque qui n'ouvrait qu'un volet à la fois, et tantôt l'un, tantôt l'autre; mais je pus bientôt me convaincre qu'il n'y avait ni choix ni régularité dans cette opération, à laquelle le hasard seul semblait présider. « Voilà une personne bien désordonnée, ne pus-je m'empêcher de dire au capitaine, du moins quant à ce qui est de ses volets. » — « Tu as trouvé le mot, mon garçon, me répondit-il, c'est le désordre incarné. Il n'y a pas de raison pour que ce personnage-là fasse une chose plutôt qu'une autre. Il ne tient nullement à ce que ce qu'il fait soit bien fait, même quand cela ne lui donnerait pas une minute de plus de peine. Tu le verras, du reste; je te le montrerai quand nous le rencontrerons dans la rue, et tu me diras si tu as jamais vu une cravate mise plus de travers, un col d'habit plus frippé, des cordons de souliers plus mal noués!... Ah! si je l'avais eu dans ma compagnie!... C'est navrant de voir un être si peu soigneux! » Quand le capitaine appelait quelqu'un *personnage* ou *être*, c'était toujours signe que ce quelqu'un le blessait dans son goût le plus cher, c'est-à-dire dans son goût pour l'ordre et la règle; et, dans le fait, il avait raison, car c'est une véritable vertu que de faire avec soin et attention ce qui doit être fait. Qu'est-ce que l'esprit de discipline, après tout, sinon une des formes de la conscience?

Nous revenions un soir, le capitaine et moi, de porter quelques bouteilles de vin à un pauvre paysan qui sortait de maladie et dont la convalescence n'allait pas vite, car il lui fallait des fortifiants, et il n'avait guère les moyens de s'en procurer. Il faut dire que le brave capitaine était connu à plusieurs lieues à la ronde des gens de la campagne, et sur ses petits revenus, ainsi que sur sa retraite, il trouvait moyen de faire assez d'économies pour soulager les uns et les autres dans les moments difficiles. Et comme il aimait à se rendre compte des choses par ses propres yeux, ses charités n'étaient jamais mal placées. Nous re-

venions donc assez vite, car il était tard; je marchais tout près des maisons; nous étions arrivés au milieu de la rue des Courtils. On n'y voyait pas trop clair; dans notre petite ville, comme dans beaucoup de petites villes, du reste, l'éclairage des rues se borne à quelques antiques lanternes, dont la lumière est aussi maigre que leur nombre est mince. Tout à coup le capitaine, qui avait bon œil, me tira vivement par le bras. C'était pour m'empêcher de me heurter contre un volet laissé à moitié ouvert, et que je n'apercevais pas parce que je n'étais occupé qu'à regarder à mes pieds dans cette rue sombre. Le capitaine poussa le volet, et même assez fort, je dois l'avouer, comme un homme mécontent, et ajouta : « Si c'était la première fois!... Qu'est-ce que tu dis de cela, toi, mon garçon, à pareille heure, quand il n'y a pas même de lune? » — « Je trouve, répondis-je, que l'habitant de cette maison a peu l'air de se soucier des autres. » — « Accompane ton père demain après-dîner à son cercle. C'est l'heure où arrive ce monsieur-là, — et il désignait la maison, — tu complèteras son dossier. »

Le lendemain soir, j'étais installé à la grande table ronde du cercle, et je feuilletais une revue pour m'occuper, lorsque la porte s'ouvrit brusquement, et livra passage à un individu d'allures rustiques, qui laissa, du reste, la porte ouverte derrière lui. Il ne dit ni bonjour ni bonsoir à personne, mais souffla bruyamment comme un phoque qui a de la peine à respirer, ouvrit non moins bruyamment une fenêtre qui était juste en face de la porte, et alla s'étendre dans un fauteuil qui touchait la table. Il exécuta cette manœuvre avec tant de délicatesse que le fauteuil en reculant ébranla la table, laquelle secona par suite les lecteurs assis tout autour. Le nouvel arrivant, trouvant sans doute qu'il n'était pas encore assez à son aise, ôta son chapeau et le jeta plutôt qu'il ne le posa au beau milieu de la table, sur les journaux et les revues. Il saisit alors un journal, et, le tirant de dessous les autres sans aucune précaution, en froissa et déchira au moins trois ou quatre. Il parcourut rapidement la page des annonces, ricana tout seul; puis, au bout de quelques minutes, rejeta le journal, reprit son chapeau, et partit en faisant tomber à terre avec un pan de son paletot la calotte de velours noir du vieux bibliothécaire de la ville, laquelle calotte était pliée et posée avec soin sur le bord de la table. Il partit enfin sans fermer ni sa fenêtre, ni sa porte : ce qui fit que le brave bibliothécaire, qui, grâce à lui, se trouvait dans un courant d'air, se mit à éternuer et chercha sa calotte, fort étonné de ne plus la trouver. Heureusement je vis son embarras; je me levai, je lui ramassai sa calotte, et j'allai fermer la porte et la fenêtre. « Merci, mon cher ami, me dit-il, vous n'êtes pas égoïste, vous! » Égoïste! voilà bien l'épithète due à ce butor qui ne pensait à personne, et qui s'inquiétait fort peu d'enrhumer les uns et d'éborgner les autres.

Le capitaine Bourlureau reçut à peu près à ce moment-là une lettre d'un chirurgien militaire de ses amis, qui lui adressait et recommandait un neveu. Ce jeune homme était nommé à un assez joli poste de l'administration des domaines, et devait faire un intérim de quelques mois dans notre petite ville. L'ami du capitaine lui écrivait d'ailleurs que cet intérim était un prétexte pour mettre son neveu en rapport avec la famille d'un négociant retiré des affaires et père d'une jeune fille que l'on avait quelque idée de marier avec le jeune homme. L'ami faisait le plus grand éloge de son neveu, garçon un peu timide, mais laborieux, intelligent, et appelé à un bel avenir. Comme on se connaît et qu'on se fréquente dans les petites villes beaucoup plus que dans les grandes, l'ami pria le capitaine de patronner son neveu; de le présenter, s'il pouvait, dans la maison du négociant, et de diriger en parent l'affaire en question.

Le capitaine connaissait bien la famille du négociant ; mais quand il sut que le jeune homme était doux et timide, il resta quelque peu soucieux. Il me parla de ce projet de mariage en gros ; toutefois, comme il était fort discret, il n'en dit pas plus long. Le jeune homme arriva : il était fort bien de sa personne, instruit sans prétention, gai sans bruit, et plutôt réservé que timide. Il pria le capitaine de lui laisser quelques jours pour s'installer commodément, avant de le présenter chez le négociant. Et comme son travail ne commençait chaque jour qu'assez tard, il demanda au capitaine la permission de nous accompagner dans quelques-unes de nos promenades du matin ; il ferait ainsi plus ample connaissance avec la ville et les environs ; et comme il aimait beaucoup la botanique, il pourrait trouver quelques plantes nouvelles et compléter son herbier. Le négociant avait une fort jolie maison tout au bout de la rue des Courtils. Le capitaine la désigna au jeune homme la première fois que nous passâmes devant ; mais nous fûmes assez désagréablement surpris d'entendre dans l'intérieur une voix qui réprimandait violemment une servante à propos de je ne sais quoi. La voix était jeune, mais brusque et rude, et ses éclats parvenaient jusque dans la rue. Notre compagnon remua la tête, eut l'air de réfléchir, et parla d'autre chose. Le capitaine n'avait rien dit, mais avait semblé un peu embarrassé. Moi, je ne connaissais personne dans la maison, mais je sentais, sans trop m'en rendre compte, qu'il aurait peut-être mieux valu passer par là une demi-heure plus tôt.

Le lendemain, ce fut une autre aventure. Nous étions à deux ou trois maisons de distance de celle du négociant, lorsqu'un des volets de son rez-de-chaussée s'ouvrit comme poussé par un coup de vent furieux, et se rabattit contre le mur avec beaucoup plus de fracas qu'il n'était nécessaire. Le second volet eut le sort du premier, et fut aussi rudement traité. Puis, une tête de jeune fille se pencha un instant dans la rue, reentra dans l'appartement, et nous entendîmes le bruit d'une porte qui n'était certes pas fermée avec douceur. La jeune fille était une jolie personne, grande et bien faite, autant que j'en pus juger ; mais elle avait quelque chose de dur et d'impérieux dans la physionomie qui rappelait la voix de la veille. Notre compagnon dit alors au capitaine : « Est-ce que cette demoiselle est la fille du... ? » — « Elle-même », répondit le capitaine, qui n'eut pas besoin de le laisser achever pour comprendre. « Dans ce cas, capitaine, reprit le jeune homme en souriant, je vous prierai de ne pas me présenter dans la maison. J'aime assez l'énergie dans une femme, mais pas à ce point-là. »

Je pourrais vous citer bien d'autres aventures à l'appui de la théorie du capitaine, mais j'aime mieux vous en laisser trouver vous-mêmes. Un moraliste ancien a bien dit : *La route est longue par les préceptes, courte par les exemples* ; cela est vrai et juste, mais à condition toutefois que la liste des exemples ne soit pas interminable.

UN GOUPILLON DU QUINZIÈME SIÈCLE.

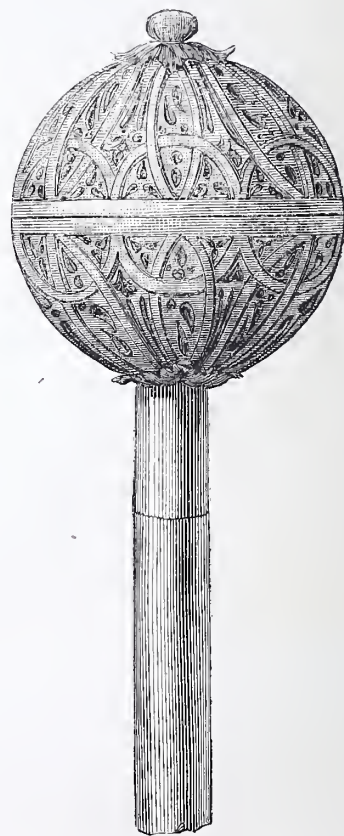
C'est un bien petit objet, un meuble de bien peu d'importance qu'un goupillon. Il en faut cependant au moins un dans toute église pour les aspersions d'eau bénite quelles qu'elles soient, depuis celle que le prêtre distribue aux fidèles avant la messe paroissiale jusqu'à celle qui accompagne la bénédiction nuptiale, et celle enfin que, dans les enterrements, le clergé d'abord, puis tous les assistants, font sur le corps du défunt. Les donneurs d'eau bénite qui stationnent dans les églises de quelque importance doivent aussi être munis du goupillon pour offrir l'eau sainte aux entrants et aux sortants.

De là plusieurs espèces de goupillons.

Les plus simples consistent en un manche de bois d'environ un pied de long au bout duquel sont fixés un certain nombre de petits bouquets de crins ou de poils très-roides. On prétend que, dans le principe, c'étaient des poils de renard (en latin *vulpes*), d'où serait venu le nom *vulpilio* (goupillon). Les goupillons de cette espèce sont ceux dont se servent exclusivement les donneurs d'eau bénite. Bien des pauvres églises de campagne n'en possèdent pas d'autres.

Mais le vrai goupillon d'église, tel que ceux qui font partie d'un mobilier ecclésiastique un peu complet, est d'une tout autre sorte. Il consiste en une boule creuse et percée à jours, fixée au bout d'un manche. Cette boule est composée de deux moitiés, de deux hémisphères se vissant l'un dans l'autre, entre lesquels se place une éponge imprégnée d'eau bénite. Une fois la boule emmanchée, un léger mouvement de l'avant-bras suffit pour lancer quelques gouttes de cette eau à travers les trous dont est percée la boule.

La dévotion de nos pères, l'extrême soin qu'ils apportaient à la fabrication de tous les objets destinés à la célébration du culte, ont fait quelquefois du goupillon un véritable objet d'art. On en trouve un d'une forme curieuse dans une miniature du quinzième siècle reproduite par M. du Sommerard à la planche XXIX (3^e série) de son *Album*. Mais certains détails pourraient bien n'être qu'une



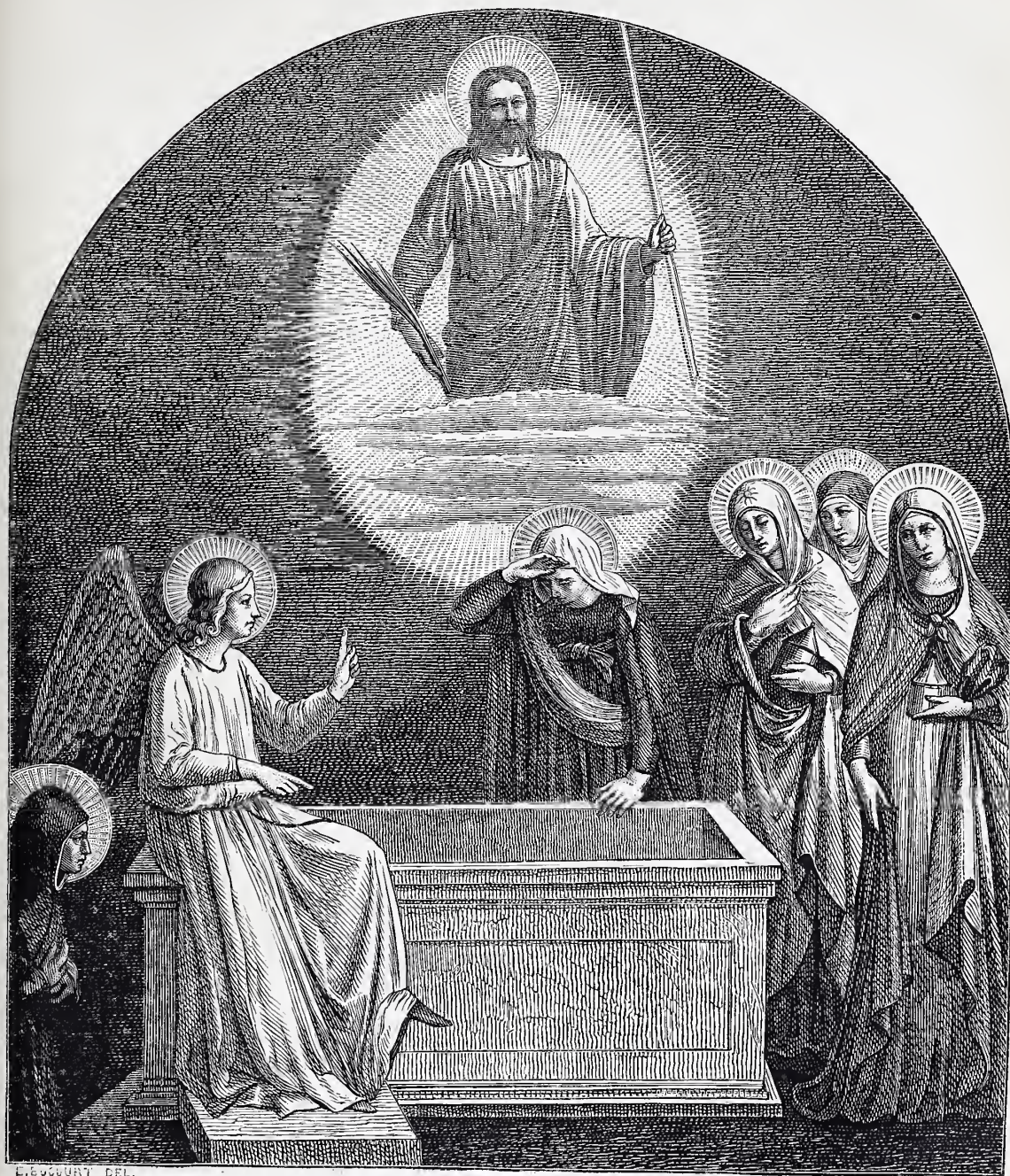
Goupillon du quinzième siècle, à Coire (Suisse).

fantaisie du peintre. Aussi préférons-nous, à tous égards, reproduire le charmant goupillon encore aujourd'hui existant dans la cathédrale de Coire, en Suisse. Il est impossible d'appliquer avec plus de goût à la décoration d'un objet usuel le style gothique fleuri dans toute sa pureté.

NOTICE SUR FRA ANGELICO

(GUIDO DI PIETRO).

Voy. t. XLV, 1877, p. 392, et la Table de quarante années.



E. BOUCOURT DEL.

G. GUILLAUME SC.

La Résurrection, par Fra Angelico, au couvent de Saint-Marc, à Florence (voy. p. 286). — Dessin de Bocourt.

Le peintre illustre auquel la suavité de son style, non moins que la sainteté de sa vie, a valu le surnom d'Angélique et le titre de *Beato*, ou Bienheureux, est né près du château de Vicchio, dans la province de Mugello, à quelque distance de Florence. C'est donc à tort qu'on lui a donné pour patrie Fiesole; sa longue résidence dans le couvent de cette ville a seule pu provoquer cette erreur.

Il n'est pas plus exact de dire qu'il s'appelait Jean, *Giovanni*. Ce prénom lui fut imposé lors de son entrée dans les ordres. Son vrai prénom était Guido ou Guidolino, et celui de son père, Pierre. Quant à son nom de famille, son *cognome*, comme on dit de l'autre côté des monts, on l'ignore. Peut-être n'en avait-il pas. Rien n'était plus fréquent en Italie au quinzième siècle, surtout dans les classes infé-

rieures. On se bornait à joindre au prénom du fils celui du père, et cette désignation suffisait. Combien d'artistes célèbres ne sont connus que sous cette seule appellation : Bernardo di Matteo (Rossellino), Francesco di Giorgio (Martini), Piero della Francesca, etc., etc. ! Pour les contemporains, nous l'affirmerions volontiers, Fra Angelico s'appelait donc tout simplement Guido di Pietro, Guido fils de Pierre.

On s'accorde à placer la naissance de Fra Angelico en 1387. Ainsi, le futur peintre dominicain était plus jeune que la plupart des artistes qui arrivèrent à la célébrité en même temps que lui, Gentile da Fabriano (né vers 1370), Ghiberti (1378), Brunelleschi (1379), Masolino (1384), Donatello (1386).

On ne sait rien de sa famille, ni de ses premières années. Vasari se borne à dire qu'il n'était pas sans fortune, et qu'il lui aurait été facile de mener une existence agréable. Admettons que son père fut un riche laboureur. Cette hypothèse ne modifiera pas l'idée que l'on peut se faire du développement du jeune artiste; car chez lui le sentiment religieux prima de bonne heure, et sans doute dès la plus tendre enfance, toutes les autres impressions.

Ce qui importerait davantage, ce serait de savoir quel a été son premier maître. Mais ici nous nous heurtons à des difficultés insurmontables. Mieux vaut donc laisser de côté un problème qui offrirait si peu de chances de solution.

Ces premières études n'occupèrent d'ailleurs pas longtemps le jeune artiste de Vicchio. Dès 1407, il se présenta, avec son frère Benedetto, connu comme calligraphe et miniaturiste, au couvent de Fiesole, demandant à être reçu dans l'ordre de Saint-Dominique.

Les Dominicains avaient de tout temps témoigné à l'art la plus vive sympathie, bien différents en cela de quelques autres ordres, et notamment de celui de Cîteaux, qui, à de certains moments, en 1134, par exemple, poussa l'austérité jusqu'à proscrire les initiales ornées, les miniatures, les verrières. Il suffit de parcourir le précieux ouvrage du père Marchese, les « Mémoires des plus célèbres peintres, sculpteurs et architectes dominicains », dont la quatrième édition vient de paraître, pour voir combien d'artistes éminents ont figuré parmi les disciples de saint Dominique, depuis le treizième siècle jusqu'à la renaissance. Guido di Pietro avait donc devant les yeux bien des exemples illustres lorsqu'il frappa à la porte du couvent de Fiesole. Il avait surtout, pour encourager sa vocation, la direction affectueuse du fondateur de ce même couvent, Giovanni di Domenico Bacchini, le réformateur de l'ordre. Ce saint et énergique personnage aimait, bien plus, cultivait l'art. Non content de favoriser chez ses moines la pratique de la miniature, il les assistait de ses conseils et dirigeait leurs travaux. Dans ses lettres aux religieuses du *Corpus Domini*, de Venise, il s'étend souvent sur les procédés de

Quell' arte

Ch' alluminare è chiamata in Parisi, (1)

pour employer les expressions de Dante; il leur offre même de terminer de sa main les figures ou les parties dont l'exécution leur paraîtra présenter trop de difficultés.

Vers la même époque florissait dans un couvent appartenant à l'ordre des Camaldules, à Santa-Maria degli Angeli, une école de miniaturistes dont le coryphée, dom Lorenzo Monaco (son plus ancien tableau est de 1410), quoique plus âgé que Fra Angelico, eut plus tard l'honneur d'être associé à ses travaux. Ajoutons qu'un autre camaldule, le frère Giuliano di Amadeo, également de Florence, se rendit célèbre à quelque temps de là, dans la seconde moitié du quinzième siècle, comme miniaturiste et peintre en titre du pape Paul II.

On voit que le cloître offrait au jeune artiste de Vicchio des ressources suffisantes pour terminer son éducation, pour développer son talent. Quelle qu'ait été la précocité des artistes de la renaissance, il est permis de croire que Guido di Pietro, ou pour l'appeler désormais du nom qui lui est resté, Fra Angelico, avait encore beaucoup à apprendre lorsque, à peine sorti de l'adolescence, il renonça au monde. Il semble avoir surtout reçu les leçons des miniaturistes: de là de certaines pratiques dont il lui fut très-difficile de se défaire dans la suite. Cette influence saute aux yeux; on s'étonne que des connaisseurs aussi clairvoyants que MM. Crowe et Cavalcaselle aient pu la révoquer en doute.

Fra Angelico avait vingt ans quand il entra dans l'ordre;

(1) De cet art qu'à Paris on appelle « enluminer. »

il en avait soixante-huit quand il mourut. Ce long intervalle, si riche en productions, si pauvre en événements, peut se diviser en quatre périodes principales: 1^o séjour à Foligno ou à Cortone, 1409-1418; 2^o à Fiesole, 1418-1436; 3^o à Florence, de 1436 à 1445 environ; 4^o à Rome, 1445-1455.

Les fondations du couvent de Fiesole avaient été jetées en 1406 seulement; l'édifice était donc à peine achevé lorsque les deux frères prononcèrent leurs vœux. Ils ne devaient d'ailleurs pas y faire, à ce moment du moins, un long séjour. Les troubles causés par le schisme forcèrent, dès 1409, la communauté tout entière à se réfugier à Foligno, dans un couvent de leur ordre; plus tard, en 1414, la peste la chassa de ce nouvel asile et la fit émigrer à Cortone.

On ignore malheureusement si Fra Angelico suivit ses collègues dans ces diverses pérégrinations, ou bien s'il se rendit directement de Fiesole à Cortone, où se trouvait une succursale de son couvent. Cette seconde hypothèse paraît la plus vraisemblable. Les savants historiens de la peinture italienne, MM. Crowe et Cavalcaselle, sont disposés à l'admettre.

Quoi qu'il en soit, Cortone a conservé quelques-unes des productions du jeune moine. Ce sont probablement les plus anciens d'entre ceux de ses ouvrages qui sont parvenus jusqu'à nous. L'un d'eux, un retable, dont la partie supérieure se trouve dans l'église de Saint-Dominique, et le socle dans l'église du Gesù de la même ville, nous montre la Vierge trônant entre saint Jean-Baptiste, saint Jean l'Évangéliste, saint Marc et sainte Marie-Madeleine; on y remarque, en outre, la *Crucifixion*, l'*Annonciation*; enfin des *Scènes de la vie de saint Dominique*. L'autre, au Gesù, contient l'*Annonciation*, avec des *Scènes de la vie de la Vierge*.

MM. Crowe et Cavalcaselle, qui ont étudié avec soin ces peintures, y constatent déjà les qualités qui devaient dans la suite valoir au maître sa grande réputation. L'*Annonciation* surtout nous montre que Fra Angelico, quoiqu'il atteignit souvent du premier coup à la perfection, cherchait sans cesse des voies nouvelles. (Certes, si jamais artiste a su réaliser des progrès jusqu'à son dernier jour, ce fut bien celui-là.) A Cortone, la Vierge est assise sous un portique à colonnes; au moment où l'ange s'avance, ou plutôt s'élançe, vers son trône, la droite étendue vers elle, indiquant de la gauche l'inscription qui proclame ses hautes destinées, elle laisse tomber sur ses genoux le livre dans lequel elle lisait, et son visage trahit l'émotion la plus vive. L'artiste, se conformant à la tradition du moyen âge, a voulu rapprocher ce premier acte de la Rédemption de la chute de nos premiers parents, et au fond du tableau il a représenté Adam et Ève chassés du Paradis. Examinons maintenant les autres *Annonciations* de Fra Angelico. L'inspiration y est la même, mais quelle différence dans la composition! Ici, l'ange s'incline humblement devant la Vierge, les bras croisés sur la poitrine; ailleurs, il met un genou en terre; ailleurs encore, à Santa-Maria Novella, il plane dans les airs, etc., etc. On observe des variantes non moins grandes dans l'attitude de la Vierge.

On trouve encore à Cortone un autre ouvrage de Fra Angelico, la Madone (avec l'Enfant, saint Dominique et saint Pierre Martyr) et les quatre Évangélistes, peints dans le tympan et la voussure du portail de l'église de Saint-Dominique. Mais cette fresque, très-fortement endommagée, ne date point de la jeunesse du maître, comme on l'a cru jusqu'à ces derniers temps; elle est, selon toute vraisemblance, postérieure à l'année 1438. MM. Crowe et Cavalcaselle sont disposés à croire que Fra Angelico l'a exécutée lors de son voyage à Rome vers 1445. Rien de plus naturel, en effet, que d'admettre qu'il s'est arrêté à ce

moment à Cortone, chez ses collègues, et qu'il leur a fait le sacrifice de quelques journées (MM. Crowe et Cavalcasse supposent même qu'un seul jour a pu suffire pour l'exécution de cette œuvre hâtive).

Le retable de l'église Saint-Dominique de Pérouse appartient, au contraire, à cette première période, encore si peu connue, de la vie du maître. La composition principale nous montre la Vierge avec l'enfant Jésus, saint Jean-Baptiste, sainte Catherine, saint Dominique et saint Nicolas de Bari. Quant aux scènes peintes dans la bordure, une partie d'entre elles se trouve aujourd'hui dans la sacristie de la même église; l'autre, dans la collection du Vatican.

Le séjour à Foligno (?) et à Cortone pouvait être considéré comme une sorte d'exil. Fra Angelico dut accueillir avec joie la nouvelle du retour de la communauté dans sa chère Toscane. Les difficultés intérieures qui l'avaient forcé, lui et ses compagnons, à se réfugier dans l'Ombrie, étaient aplanies; en 1418, ils purent tous reprendre possession de leur couvent de Fiesole. C'est là que le frère Jean passa dix-huit années dans le calme le plus absolu, partageant son temps entre la prière et la peinture.

Le plus important des ouvrages appartenant à cette période est le grand triptyque aujourd'hui conservé dans la galerie des Offices. Le compartiment central nous montre la Vierge, grandeur nature, tenant sur ses genoux l'enfant Jésus. Douze anges, peints dans la bordure, célèbrent ses louanges, et témoignent de leur allégresse, les uns en chantant, les autres en jouant de divers instruments. Les volets contiennent, à l'intérieur, les figures de saint Jean-Baptiste et de saint Marc; à l'extérieur, du même saint Marc et de saint Pierre. Le socle, enfin, nous offre l'*Adoration des Mages*, la *Prédication de saint Pierre*, et le *Martyre de saint Marc*.

Cette composition, une des plus grandes et des plus belles du maître, a été reproduite à l'envi par la gravure et la photographie. Aujourd'hui même, un nombreux groupe d'artistes fait profession de copier à l'huile, pour les étrangers qui visitent Florence, les anges de la bordure, et en vérité il est difficile d'imaginer des figures d'une grâce plus achevée (*). Et cependant l'invincible critique a le droit de faire entendre sa voix en face de cette page célèbre. Faut-il l'avouer? lorsque nous l'avons vue pour la première fois, il nous a semblé que les formes, d'un dessin d'ailleurs juste et correct, n'étaient pas assez « pleines », qu'elles manquaient de force, que la tête de la Vierge n'était en réalité qu'une miniature agrandie.

C'est que Fra Angelico, on ne saurait l'oublier, a été l'élève des miniaturistes. De même que son contemporain Ghiberti procède avant tout de l'orfèvrerie, dont il a parfois appliqué les règles à des statues colossales, comme celles d'Or-San-Michele (c'est du moins l'opinion de M. Perkins), de même le peintre dominicain a souvent traité ses tableaux comme une page de missel. Voilà pourquoi, ainsi que M. Rio en a fait la remarque à propos du *Jugement dernier*, de l'Académie des beaux-arts de Florence, la perfection de ses figures est souvent en raison inverse de leurs dimensions. Voilà encore pourquoi, pendant longtemps, l'artiste croit que pour faire œuvre de coloriste il est indispensable d'employer des couleurs éclatantes, des fonds dorés et guillochés, etc., etc. Dans les divers reliquaires qu'on lui commanda précisément à cette époque, ces procédés pouvaient être de mise; dans des tableaux proprement dits, ils devaient paraître surannés, du moins aux yeux de la jeune école qui s'agitait alors à Florence et dans les environs. Fra Angelico le comprit. Dans ses dernières œuvres, et notamment dans la chapelle de Nicolas V,

nous avons affaire à un peintre, à un décorateur absolument maître de son art, sachant allier à la sévérité du dessin le sentiment le plus juste du coloris.

Mais revenons au triptyque des Offices. Ce morceau capital a été exécuté en 1433 pour la corporation des ouvriers en lin (*Linaioli*). Le contrat conclu à cette occasion nous a été conservé; ses dispositions méritent d'être connues. Le frère Guido, nommé frère Giovanni, de l'ordre de Saint-Dominique, se charge d'exécuter un tabernacle de Notre-Dame pour la corporation. Cet ouvrage sera peint à l'intérieur et à l'extérieur avec les couleurs, l'or et l'argent de la meilleure et de la plus fine qualité qui se puisse trouver. L'artiste y mettra toute sa science et tous ses soins. Il recevra pour le tout, main-d'œuvre et fournitures (? *fatice e manifattura*) comprises, cent quatre-vingt-dix florins d'or, ou moins, s'il croit en conscience pouvoir s'en contenter (clause naïve, à coup sûr). Le tableau sera conforme à l'esquisse (soumise à la corporation).

Pendant son séjour à Fiesole, le Beato peignit encore une *Annonciation* pour l'église Saint-Alexandre de Brescia (1432), ainsi que les *Scènes de la vie du Christ* (en trente-cinq tableaux) qui ornèrent primitivement l'armoire destinée à renfermer le trésor de l'Annunziata de Florence, et qui se trouvent aujourd'hui à l'Académie des beaux-arts. Citons enfin, parmi les productions de cette période, le *Couronnement de la Vierge*, un des joyaux du Louvre; deux *Madone entre des saints*, et une *Crucifixion*. Ces trois derniers ouvrages sont tout ce que le couvent de Fiesole a conservé de Fra Angelico.

En 1436, Fra Angelico quitta Fiesole pour Florence. Il allait donc se trouver directement mêlé aux luttes artistiques dont la capitale de la Toscane était alors le théâtre. Un autre aurait éprouvé quelque hésitation au moment de descendre dans une arène occupée par des champions tels que Brunelleschi, qui travaillait alors à la coupole du Dôme, Ghiberti, dont les portes n'étaient pas encore terminées, et le grand Donatello. Mais l'humble moine avait foulé aux pieds toute vanité humaine, et on peut dire que s'il rivalisa avec ces coryphées de l'art florentin, ce fut bien malgré lui. Nul ne connut jamais moins que lui l'ambition, voire l'effort. Vasari ne nous affirme-t-il pas que jamais il ne retoucha une de ses peintures? Il s'en remettait à la Providence, d'après le biographe, du soin de guider son pinceau (*).

Le couvent de Saint-Marc, réédifié sur les plans de Michelozzo Michelozzi et aux frais de Cosme de Médicis, le Père de la patrie, s'élève à l'extrémité de la grande artère de Florence, la via Calzaioli, continuée par la via Cavour. Aujourd'hui encore, quoique, à Florence comme ailleurs, la population soit devenue plus dense dans les faubourgs, ce quartier est un des plus tranquilles de la ville. On y trouve ce qui manque trop au centre de la cité, de l'air, de la verdure. Au fond s'élève Fiesole, avec ses riantes collines couvertes de villas et d'oliviers: c'est le plus ravissant des panoramas.

Le couvent de Saint-Marc, qui a été transformé en musée depuis un certain nombre d'années (transformation facile: il ne s'agissait que de rendre accessibles au public les chefs-d'œuvre dont l'a peuplé Fra Angelico), n'a pas la fière tournure du monastère bénédictin du mont Cassin, ni du monastère franciscain d'Assise: c'est une habitation simple, commode, élégante; une maison de ville, non une forteresse.

Le séjour à Saint-Marc est sans contredit la période la

(*) « Aveva per costume non ritoccare ne racconciare mai alcuna sua dipintura, ma lasciarle sempre in quel modo che erano venute la prima volta, per credere (secondo ch'egli diceva) che così fusse la volontà di Dio. »

(*) Voy. t. XLV, 1877, p. 392-393.

plus féconde dans la carrière artistique du maître. Nous ne saurions avoir la prétention ici de décrire ni même de mentionner les innombrables ouvrages exécutés par lui depuis son arrivée à Florence jusqu'à son départ pour Rome, soit pour son couvent, soit pour d'autres communautés religieuses, soit enfin pour des particuliers. Cette liste a, d'ailleurs, été dressée bien souvent; le lecteur la trouvera dans les publications du P. Marchese ⁽¹⁾, de Rio ⁽²⁾, de M. Cartier ⁽³⁾, de MM. Crowe et Cavalcaselle ⁽⁴⁾, etc. Il nous suffira ici de rechercher l'esprit dans lequel ces œuvres ont été conçues, et de passer en revue les plus caractéristiques d'entre elles.

Les circonstances au milieu desquelles prirent naissance les peintures de Saint-Marc paraissent bien de nature à avoir inspiré le pieux artiste et imprimé à son talent un nouvel essor. On était à la veille du célèbre concile dont devait sortir l'union des Églises grecque et latine. Il faut se figurer, dit M. Rio, la ferveur des âmes et l'élan des imaginations à l'approche de cette réconciliation tant désirée, la perspective d'une délivrance prochaine des chrétiens d'Orient, l'extinction désormais assurée du schisme d'Occident, l'influence exercée par la présence de tant d'augustes personnages, l'exaltation que devaient exciter les pompes réunies de l'un et de l'autre culte dans ceux



Portrait de Fra Angelico, d'après une gravure de l'Histoire des peintres de Vasari (édit. 1568).

qui avaient le bonheur d'y assister; surtout il faut penser aux hôtes dont les vertus et les lumières brillaient plus spécialement dans le couvent de Saint-Marc, et pour lesquels Fra Angelico n'éprouvait pas moins de tendresse que d'admiration: saint Antonin, les bienheureux Albergati et Domenici, enfin Thomas de Sarzane, le futur pape Nicolas V.

On aurait pu croire que le spectacle d'événements si considérables, la vue de personnages si illustres, produiraient chez Fra Angelico autre chose encore qu'un redoublement de ferveur. Il y avait là non-seulement de quoi élever sa pensée, élargir sa manière, mais encore de quoi lui ouvrir un domaine qu'il n'avait jusqu'alors pas exploré. Le peintre dominicain ne paraissait-il pas tout naturellement

désigné pour perpétuer par quelque fresque monumentale le souvenir de cet acte si important dans les annales ecclésiastiques! Le concile de Florence devait, en effet, laisser de nombreuses et brillantes traces dans l'histoire de l'art; mais ces traces, ce n'est point dans l'œuvre de Fra Angelico qu'il faut les chercher. Laissant à d'autres, à son compatriote Filarete, à son collègue Antoine de Viterbe, à Victor Pisanello, le soin de retracer les épisodes du concile, ou de fixer les traits des principaux représentants de cette grande assemblée, le peintre dominicain se renferma de plus en plus dans la représentation de ce monde idéal qui seul l'intéressait. C'était un esprit porté à l'abstraction. L'eût-il voulu, il n'eût peut-être pas réussi à peindre, aussi habilement que des confrères moins bien doués que lui, les choses et les hommes de son temps. L'histoire, l'épopée, n'étaient pas son fait; ce genre suppose un amour de l'observation, de l'action, qui se serait difficilement concilié avec les tendances du pieux solitaire.

Les peintures exécutées à Saint-Marc appartiennent donc

⁽¹⁾ *Memorie dei più insigni pittori, scultori e architetti domenicani*, 4^e éd. Bologne, 1878, t. I^{er}.

⁽²⁾ *De l'art chrétien*, nouv. édit., t. II.

⁽³⁾ *Vie de Fra Angelico de Fiesole*. Paris, 1857.

⁽⁴⁾ *A new History of Painting in Italy*.

exclusivement au cycle religieux, et dans ce cycle même, c'est l'élément mystique qui domine.

Le retable destiné au maître-autel marque sans doute le début des travaux entrepris par Fra Angelico dans sa nouvelle résidence. Cet ouvrage, commencé en 1438, représente la Vierge entourée de saints. Puis viennent les fresques du premier cloître (*Crucifixion*, *Portraits de saints*, etc.), la grande *Crucifixion* de la salle capitulaire, les fresques des cellules, etc., etc. Ces diverses productions, qui auraient suffi à remplir la vie d'un artiste moins laborieux, prirent à peine à Fra Angelico une dizaine d'années; et encore ne cessa-t-il pendant ce temps de fournir des tableaux de chevalet à beaucoup d'églises de Florence et des environs.

Les peintures de Saint-Marc nous montrent l'artiste dans tout l'éclat de son talent, disons mieux, de son génie, — le terme n'est pas trop fort. Peu de couvents, à coup sûr, peuvent s'enorgueillir d'une décoration aussi vaste, aussi harmonieuse, aussi splendide.

L'avouons-nous, cependant? en parcourant ces étroites et tristes cellules, blanchies à la chaux, à l'exception du coin de mur qui contient la fresque dont le maître l'a ornée, nous n'avons pu nous défendre d'une certaine surprise.

Plus d'un visiteur, d'ailleurs, se sera demandé, comme nous, si la place de l'art est bien dans ces dortoirs froids et nus comme une prison, au chevet d'hommes morts au monde. Passe encore quand le peintre a représenté quelque scène riante, une *Adoration des Mages*, un *Couronnement de la Vierge*. On dirait alors un rayon de soleil pénétrant dans le cachot d'un prisonnier. Mais lorsque aux souffrances de la claustration vient se joindre la vue de quelque composition empreinte de la tristesse la plus profonde, le *Christ en croix* sur les arides rochers du Golgotha, le peintre disparaît réellement trop devant l'ascète.

Ces réserves faites, on ne peut que proclamer la prodigieuse facilité du pinceau de Fra Angelico, l'originalité et la grandeur de ses conceptions pendant son séjour au couvent de Saint-Marc. Il est peu de scènes de l'Évangile

qu'il n'ait illustrées, et en quelque sorte renouvelées, durant ces dix années. Nous avons déjà parlé du talent qu'il déploya dans les divers tableaux représentant l'Annonciation. L'Adoration des Mages aussi tenta plus d'une fois son pinceau, quoique ce sujet comporte une mise en scène moins en rapport avec ses aptitudes. Loin de s'attacher, comme ses confrères, à couvrir les trois monarques orientaux des plus riches étoffes, à leur donner une brillante escorte, il a surtout cherché à exprimer leur humilité profonde, leur vénération sans égale pour l'Enfant divin.

Une autre de ses compositions, dont le sujet est également emprunté à l'Évangile, la *Sainte Cène*, se distingue par une innovation qui est un véritable trait de génie. Huit des disciples se sont levés de leurs sièges au moment où leur maître s'approche d'eux pour leur donner le pain consacré. Quant aux quatre autres, ils croiraient ne pas reconnaître suffisamment, dans cette attitude, la grâce qui leur est faite, et c'est agenouillés, les mains jointes, qu'ils attendent que Jésus vienne à eux.

Les *Crucifixions* forment, comme les *Adorations des Mages*, un groupe distinct dans l'œuvre du Beato. L'artiste a souvent traité ce thème, mais jamais avec autant d'élévation que dans la grande fresque de la salle capitulaire. Cette composition bien connue (notre École des beaux-arts en possède une bonne copie moderne) est moitié historique, moitié symbolique. A quelques-uns des acteurs ou des spectateurs ordinaires de cette scène douloureuse, la Vierge, les saintes femmes, saint Jean l'Évangéliste, qui forment un groupe admirable au pied du crucifix central supportant le divin supplicié, Fra Angelico



Portraits de Fra Angelico et de Luca Signorelli, au Dôme d'Orvieto (*). — Dessin de Lechevalier-Chevignard.

a joint des apôtres, des évangélistes, des saints, des Pères de l'Église, des fondateurs d'ordres : saint Jean-Baptiste, saint Marc, saint Augustin, saint Benoît, saint Romuald, saint Dominique, saint François d'Assise, ainsi que saint Laurent, saint Cosme, les patrons des Médicis, saint Damien, etc.; les uns debout, revêtus de leurs ornements sacerdotaux, les autres agenouillés.

Dans cette page monumentale, l'artiste a parcouru toute l'échelle des sentiments, depuis la douleur la plus poignante jusqu'à l'espérance la plus sereine, la plus inaltérable. Il y a là des gestes, des attitudes dignes du drame par excellence, Giotto. L'un presse ses mains contre sa poitrine pour marquer sa douleur; l'autre les étend pour proclamer sa vénération; un troisième se couvre la face et pleure à chaudes larmes; celui-ci est perdu dans la contemplation du crucifix; cet autre se détourne, ne

(* Dans la partie la plus haute de la chapelle de la Madone de San-Brizio, à Orvieto, on voit l'Antéchrist enlevé par des démons. . . . et l'archange saint Michel qui le précipite dans l'enfer. . . . Dans l'angle on voit les figures peintes de F. Giovanni de Fiesole, dominicain, et de Luca Signorelli; le premier ayant peint la lunette des Prophètes, et l'autre achevé ce grand ouvrage; et il semble que Luca, joignant les mains, s'étonne au récit que lui fait le bon religieux peintre. (*Storia del Duomo di Orvieto*, per il padre maestro Gughelmo della Valle, minor conventual, p. 213. Rome, 1791.)

pouvant supporter un spectacle si cruel. On remarquera surtout saint François d'Assise, appuyant sa joue contre sa main droite, par un geste d'une douceur et d'une mélancolie indéfinissables.

La *Crucifixion* a été représentée souvent au moyen âge et à la renaissance; mais jamais, nous croyons pouvoir l'affirmer, dans une donnée aussi originale, aussi individuelle. C'est que, avec son exquise sensibilité, le frère Jean est à de certains égards un homme des temps modernes. La conception objective, en quelque sorte épique, de ses prédécesseurs ou de ses contemporains, ne le satisfait plus. Au lieu de retracer le dernier acte de la Passion avec ses innombrables épisodes, au lieu de grouper autour du Calvaire une foule agitée par les sentiments les plus divers, il supprime par une inspiration d'une hardiesse extrême tous les acteurs de ce grand drame, à l'exception du Christ, des deux larrons, du disciple bien-aimé et des saintes femmes. Les personnages qu'il leur substitue n'ont qu'un lien imaginaire avec la *Crucifixion*, puisqu'ils lui sont pour la plupart postérieurs de plusieurs siècles; en outre, les choix faits par l'artiste, parmi tant de saints qui pouvaient prétendre au même honneur, ont été uniquement dictés par ses préférences personnelles ou celles de son couvent. Il y a dans ces modifications apportées à des traditions séculaires des éléments de force, de succès, sur lesquels on ne saurait trop insister. Mais cette innovation entraîne aussi avec elle des inconvénients sérieux. Étant donnée une composition réduite à une vingtaine de figures, aucune desquelles ne pouvait être sacrifiée, le peintre a dû renoncer aux grandes lignes, aux groupes nombreux, savamment pondérés. Il lui a fallu se contenter de deux plans et d'un fond uni, tandis que l'imagination de ses contemporains se donnait un libre cours dans des compositions touffues, mouvementées et pittoresques, comportant la présence de centaines de personnages.

Une autre fresque du couvent de Saint-Marc, reproduite par notre gravure (*), unit, comme la *Cène* décrite ci-dessus, le plus puissant pathétique à une extrême simplicité de moyens. Les saintes femmes se sont approchées du tombeau; en voyant qu'il est vide, elles se laissent aller à leur affliction. Le geste de l'ange, si clair pour le spectateur, est un mystère pour elles, car elles ne savent pas que celui qu'elles cherchent est ressuscité, qu'il plane au-dessus d'elles dans une gloire céleste. Le contraste entre cette douleur humaine et la radiuse apparition du Christ est à coup sûr un des plus beaux traits du génie de Fra Angelico.

Nous ne pouvons, avant de quitter cette page admirable, nous dispenser de chercher une petite chicane à notre artiste. Il a représenté le Christ avec un nimbe radié; c'est une erreur. Fra Angelico était trop versé dans la connaissance de la symbolique chrétienne pour n'avoir pas donné au Christ un de ses attributs les plus caractéristiques, le nimbe crucifère.

Dans cette rapide revue, nous sommes forcé de nous borner à la description de ceux des sujets que Fra Angelico a plus particulièrement renouvelés, de ceux dont il a en quelque sorte fait son domaine exclusif. Parmi ces sujets, aucun ne convenait mieux à la nature de son talent que la *Couronnement de la Vierge*, aucun aussi n'a été de sa part l'objet d'une étude plus assidue.

Le plus célèbre de ces *Couronnements* exécutés dans les dimensions restreintes si propres à faire éclater la grandeur du style de Fra Angelico, est celui du Louvre. On connaît cette œuvre magistrale. Le centre de la composition se trouve au second plan: sous un riche baldaquin dont les colonnes incrustées et les tentures de brocart

rappellent les peintures les plus somptueuses du moyen âge, le Christ assis sur son trône pose la couronne sur la tête de sa mère agenouillée, devant lui. Autour du couple divin, des anges font retentir l'air du son des instruments les plus divers; puis, en se rapprochant du premier plan, un cercle de saints et de saintes, les uns debout, les autres agenouillés, expriment par leurs gestes la joie que leur cause ce spectacle. Aux martyrs, aux témoins de la primitive Église, sont mêlés les fondateurs d'ordres religieux, saint Dominique, saint François, des évêques, des monarques. On remarquera surtout, à droite, le charmant groupe des saintes, toutes à genoux: sainte Agnès serrant avec tendresse son agneau contre son cœur, sainte Catherine tenant la roue instrument de son supplice, etc., etc. C'est une composition savante, admirablement pondérée, dans laquelle la solennité du style n'exclut nullement l'exubérance de la vie, ni l'infinité variété des idées.

Le *Couronnement de la Vierge* de la galerie des Offices (n° 1290) n'est pas moins beau, quoiqu'il soit conçu dans une donnée toute différente. La composition en est vraiment aérienne. Au centre, le Christ, tenant de la main gauche le globe, avance la droite pour ajouter quelque riche joyau à la couronne de sa mère, qui est assise (et non plus agenouillée) à côté de lui. Un chœur d'anges célèbre les louanges de la mère et du fils. Du milieu de cette scène partent des rayons dorés qui sont gravés dans le panneau même, et qui forment comme une vaste nappe de lumière. Sur ce fond éblouissant se détachent des saints et des saintes, les traits resplendissant de bonheur. Le bas de la composition est occupé par des anges agenouillés et tenant des instruments de musique; ces figures sont placées en dehors du cercle radié, et paraissent se trouver à une distance incommensurable du Christ. On dirait qu'un abîme les sépare de lui. Rarement effet plus grandiose a été obtenu avec des moyens plus simples.

Il est impossible d'imaginer une œuvre plus exquise. Les personnages sont vraiment transfigurés; l'âme perce à travers l'enveloppe terrestre. Les têtes blondes, rondelettes, d'une grâce et d'une fraîcheur indicibles, font penser à la primitive école de Cologne. Chez les saintes, le type atteint la perfection; chez les saints, il manque peut-être un peu de force. La transparence et l'éclat de l'atmosphère qui enveloppe la scène ont quelque chose de magique; c'est bien là cet « éther » dont Virgile parle dans sa description des champs Élysées:

Largior hic campos æther et lumine vestit
Purpureo. (*)

Le *Jugement dernier* devint pour Fra Angelico un motif de prédilection, comme l'était le *Couronnement de la Vierge*, et ses contemporains, de leur côté, ne se lassèrent pas de lui demander des répétitions de cette composition, comme le prouvent les tableaux de la galerie Corsini à Rome, de l'église des Capucins de Leonforte en Sicile, de la galerie Dudley à Londres, etc.

Le plus beau de ces *Jugements derniers* est celui qui a été exécuté pour le couvent de Sainte-Marie des Anges, de Florence (celui-là même où vivait l'ami de Fra Angelico, le miniaturiste camaldule dom Lorenzo), et qui se trouve aujourd'hui à l'Académie des beaux-arts. La composition est divisée en trois parties principales: au sommet, le Christ trônant au milieu des prophètes, des apôtres, des docteurs; dans le bas, à droite l'enfer, à gauche le séjour des élus.

C'est dans cette dernière partie que l'artiste a condensé toute la poésie du tableau. « Ces têtes tendues avec amour vers le Rédempteur, dit M. Rio, ces effusions de joyeuse tendresse entre les anges gardiens et les justes, cette danse

(*) Là un air plus pur est répandu sur les campagnes, et les revêt d'une couleur de pourpre.

mystique des uns et des autres sur un gazon émaillé de fleurs, cette légère flamme sur le front des uns, ces roses rouges et blanches sur la tête des autres, la ténuité croissante de leurs corps sveltes et lumineux en approchant de la Jérusalem céleste dans laquelle ils s'élancent deux à deux en se tenant par la main, tout cela jette le spectateur dans une sorte d'ébahissement dont il faut qu'il revienne avant de pouvoir analyser tant de beautés, si toutefois des beautés de cet ordre peuvent se prêter à l'analyse. »

L'influence du plus grand des poètes italiens, de Dante, éclate à chaque instant dans cette composition empreinte du plus profond mysticisme. Il y avait un domaine, cependant, où Fra Angelico, propre à traduire par le pinceau les sublimes élans de la *Divine Comédie*, ne pouvait être pour elle qu'un interprète très-imparfait : nous voulons parler des scènes de terreur, des poignantes images du désespoir que le poète a entassées dans son *Enfer*. Giotto dans ses fresques de la Madonna dell' Arena, à Padoue, Orcagna dans celles du Campo-Santo de Pise, y avaient puisé des motifs du plus puissant pathétique. Mais lorsqu'il s'agissait de représenter la laideur du crime, l'inexorable rigueur du châtement, le peintre angélique se trouvait tout dépaysé. Comment lui, accoutumé à peindre les divines extases, aurait-il pu arrêter complaisamment son imagination sur des spectacles pleins d'horreur ! C'eût été en quelque sorte profaner son pinceau. La tradition dit-elle vrai en affirmant que Fra Angelico s'en remettait à d'autres du soin de peindre le groupe des damnés ? Toujours est-il que la facture y est particulièrement molle, indécise. Des juges autorisés croient y reconnaître la main de son frère Benedetto. Cette question d'authenticité n'offre d'ailleurs guère qu'un intérêt secondaire. Ce qu'il importe de constater, c'est que de pareils sujets ne convenaient nullement à la nature du talent de Fra Angelico.

Dans la composition de l'Enfer, l'artiste s'est conformé, sous certains rapports du moins, à la tradition dantesque. De même que Giotto et Orcagna, il représente Satan sous les traits d'un monstre horrible ; de même qu'eux il place au nombre des damnés des moines, des évêques, des papes. Cette haute leçon d'impartialité convenait bien à un représentant de cet ordre des frères prêcheurs qui bientôt, par la voix de Savonarole, devait attaquer avec tant d'énergie les abus de l'Église. Le moyen âge était d'ailleurs plus ami de l'égalité qu'on ne l'admet d'ordinaire. Dans les innombrables danses macabres, dans les innombrables triomphes de la mort qui jouirent d'une si grande vogue jusqu'au début du seizième siècle, papes, empereurs, grands de toute sorte, figurent invariablement au premier rang des victimes de l'implacable déesse.

À l'époque même où Fra Angelico retraçait ces scènes de la justice divine, prenait naissance de ce côté-ci des Alpes une composition consacrée au même sujet, mais conçue dans un esprit bien différent, le *Jugement dernier* de Beaune, que l'on s'accorde à attribuer à Rogier Van der Weyden, et que tout Paris a admiré il y a peu de mois au Louvre. Dans cette page capitale, qui est très-vraisemblablement antérieure à l'année 1447, éclatent des qualités de tout point opposées à celles du maître italien. L'illustre peintre flamand s'est attaché, avec une prédilection marquée, à l'expression de la torture morale et physique, du désespoir allant jusqu'à la folie. Jamais les souffrances des damnés n'ont été rendues avec une énergie, un réalisme, plus saisissants. Si dans l'œuvre de Fra Angelico l'expression de la clémence domine, dans celle de Rogier il n'y a guère de place que pour la terreur ; si les réprouvés de l'un sont soumis à des supplices trop doux, le Paradis de l'autre n'offre pas une image assez séduisante de la félicité éternelle. Quelle exubérance de vie d'ailleurs, quelle puis-

sance de coloris, dans le retable flamand, et comme on comprend bien, en face d'une œuvre pareille, l'admiration sans bornes que le grand Rogier inspira aux Italiens du quinzième siècle !

Peut-être Fra Angelico, qui ne connut d'ailleurs jamais le secret de la peinture à l'huile, et d'une manière bien imparfaite seulement celui du clair-obscur, fut-il auprès de son rival flamand l'interprète des sentiments de ses compatriotes. On sait, en effet, que les deux artistes se trouvèrent tous deux à Rome lors du jubilé de 1450. Il nous paraît difficile d'admettre que Rogier, qui avait déjà travaillé pour Martin V, et qui avait placé le portrait de son successeur Eugène IV dans le retable de Beaune, n'ait pas été présenté au nouveau pape, Nicolas V, et ne se soit point trouvé, par suite, en relation avec son peintre favori, Fra Angelico. Ce ne fut toutefois point pour les ouvrages de celui-ci que le Flamand réserva son admiration. Ayant aperçu dans la basilique du Latran les compositions de Gentile da Fabriano, il fut transporté d'enthousiasme, et proclama l'auteur le premier des peintres de l'Italie. Quant à Fra Angelico, s'il apprécia la manière flamande, il ne songea certes pas à l'imiter. Un seul de ses tableaux, la *Descente de croix* de l'Académie de Florence, fait penser par sa disposition générale à l'école des Van Eyck ; mais cette ressemblance même n'est peut-être que fortuite.

La fin à une autre livraison.

BRUITS DIVERS SUR LES ÉCUEILS DE CORAIL.

Sur les côtes des Moluques, la mer, en battant les écueils de corail, produit les sons les plus divers. A la moindre hauteur, le bruit ressemble à celui de grains de sel qu'on jeterait sur des charbons ardents. A cinquante pieds, on croirait entendre le tic tac d'une montre. Si le fond est de vase, il s'en élève comme un bourdonnement d'abeilles. Cette diversité curieuse des bruits sous-marins guide les pêcheurs qui, par expérience, savent parfaitement les distinguer.

QUELQUES DÉTAILS PEU CONNUS

SUR GRESSET ET SUR LE POÈME DE VERT-VERT.

Gresset publia son poème de *Vert-Vert* en 1733 ; il avait alors vingt-quatre ans, et il appartenait encore à la compagnie de Jésus, dont il ne se retira qu'un peu plus tard pour rentrer décidément dans le monde. Comme poète, il s'essaya dans tous les genres ; mais jamais il ne retrouva la verve que lui avait inspirée l'aventure du perroquet ; car l'histoire était vraie : elle s'était passée sous les yeux de l'auteur, non pas, comme il le dit, à Nevers, mais à Rouen, où Gresset était alors professeur au collège des Jésuites. Il avait, pensons-nous, une parente à la Visitation, et il y allait souvent causer au parloir. C'est là justement qu'il vit l'oiseau célèbre dont il a fait le héros de son poème. La scène fut placée à Nevers pour détourner l'attention ; mais toute l'histoire s'était passée dans la patrie de Corneille, et c'est sur la Seine qu'avait voyagé l'oiseau.

*A Rouen donc, chez les Visitandines,
Vivait alors un perroquet fameux,
A qui son art et son cœur généreux,
Ses vertus même et ses grâces badines,
Auraient dû faire un sort moins rigoureux,
Si les bons cœurs étaient toujours heureux.
Vert-Vert (c'était le nom du personnage),
Transplanté là de l'indien rivage,
Fut, jeune encor, ne sachant rien de rien,
Au susdit cloître enfermé pour son bien.*

Il était beau, brillant, leste et volage,
Aimable et franc comme on l'est au bel âge.

Ce poème singulier, dont le héros avait vécu à Rouen, fut aussi pour la première fois imprimé dans cette ville; les bibliophiles le savent bien. L'épopée du perroquet eut donc son premier succès à Rouen. Des copies en circulèrent partout, même avant l'impression. Rouen comptait alors une soixantaine de couvents. Le poème était d'ailleurs dédié à la supérieure d'un de ces monastères.

UN PONT-VIADUC DANS L'OHIO, AUX ÉTATS-UNIS.

Aux États-Unis a été récemment livré à la circulation un pont-viaduc qui est un travail de la plus grande hardiesse. Ce viaduc est jeté au-dessus de la vallée de Cuyahoga, à Cleveland, état d'Ohio, et il réunit les deux rives de la rivière de Cuyahoga.

Pour donner une idée des dimensions de cette œuvre d'art, il suffira de savoir que sept voitures attelées peuvent y marcher de front, tandis que sur chaque côté il existe une chaussée où quatre hommes peuvent circuler également de front.

Si nous exprimons ce résultat en chiffres, nous dirons que la largeur totale est de 49^m.50, dont 12 mètres pour la route destinée aux voitures. Il faut, en marchant convenablement, quinze minutes pour aller d'un bout du viaduc à l'autre, la distance étant de 980 mètres. — Le poids total du fer qui a été employé dans la construction est de 1 440 tonnes. (1)

MINÉRAUX CÉLESTES ET MINÉRAUX TERRESTRES.

Les météorites (bolides, aéroolithes, astres minuscules, ou communément étoiles filantes), quoique composés d'éléments semblables à ceux des matériaux analogues qu'on trouve sur notre globe, diffèrent cependant de nos minéraux, notamment par leur degré d'oxydation, qui est inférieur; mais ils ressemblent de très-près aux matériaux qui, venus des assises inférieures de l'écorce terrestre, sont expulsés par nos volcans ou amenés à la surface par l'ascension de roches fondues. Ainsi, on a constaté que les antiques éruptions de basalte ont fait surgir des profondeurs de notre globe des blocs de fer métallique allié au nickel tout comme celui des météorites.

De ces faits, un de nos savants géologues, M. Stanislas Meunier, croit pouvoir conclure que toutes ces masses qui tombent ont dû appartenir autrefois à un globe considérable qui aura eu, comme la terre, de véritables époques géologiques, et se sera plus tard décomposé en fragments séparés. L'Académie des sciences ne rejette pas cette hypothèse. (2)

LE COMTE DE ROSTAING.

Charles, marquis et comte de Rostaing, naquit le 22 septembre 1573, de Jean de Rostaing et de Jeanne de Chartres; il fut tenu sur les fonts de baptême par le roi Charles IX. Il vit les règnes de Henri III, de Henri IV, de Louis XIII, et celui de Louis XIV jusqu'à la fin du ministère du cardinal de Mazarin. C'est sous Louis XIII que se passa la partie la plus longue et la plus active de sa vie. Il était

(1) *Journal officiel.*

(2) L'Académie des sciences a décerné à M. Stanislas Meunier le prix Lalande de 1878.

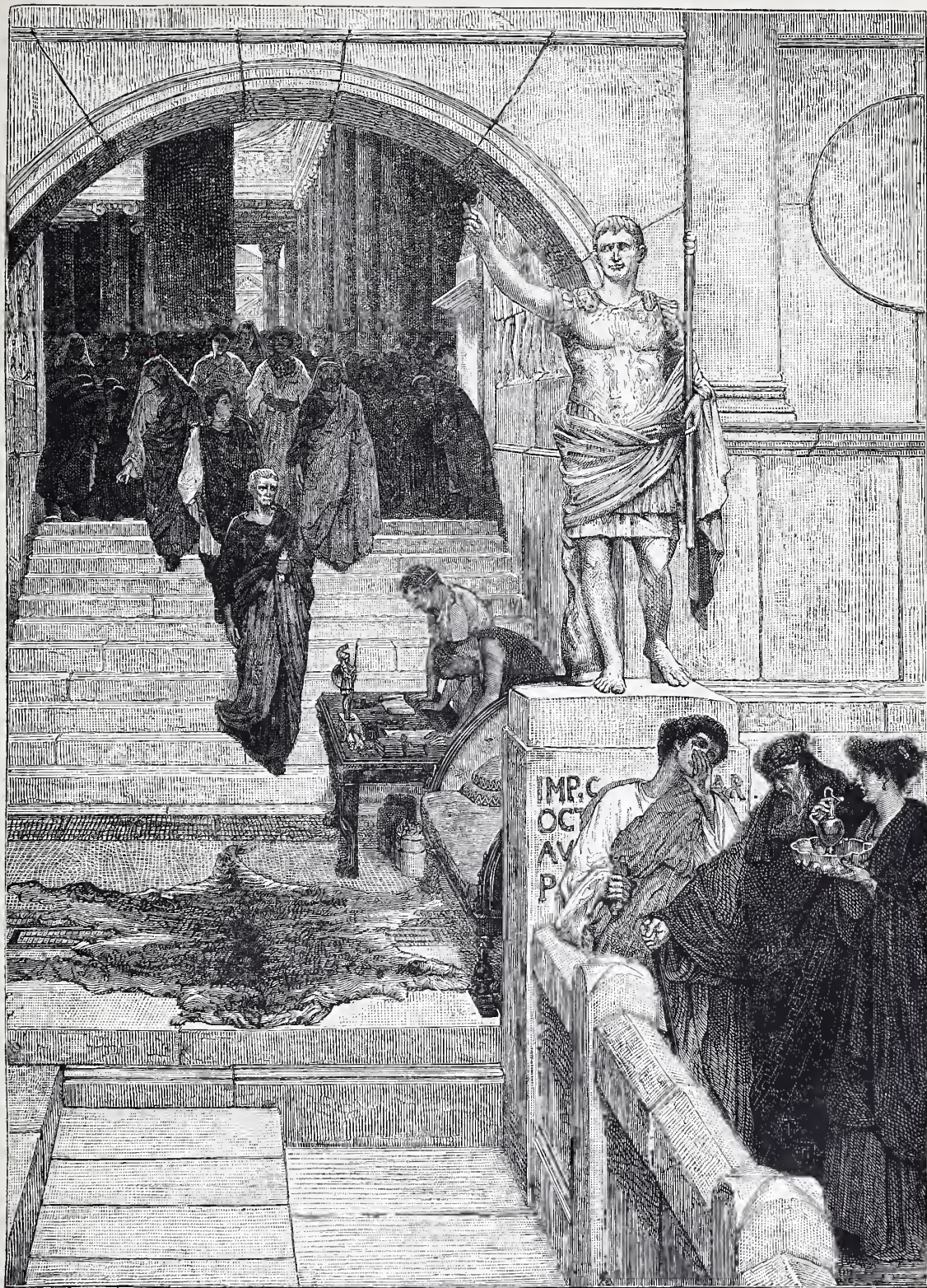
capitaine de cinquante hommes d'armes et conseiller du roi. En 1642, ses terres d'Onzain et de Bury furent érigées en comté sous le nom de Rostaing. Il avait épousé Anne Hurault de Chiverny. Il mourut à Paris en 1660.



Le Comte de Rostaing. — Médaille conservée au Musée de la Monnaie.

La figure du comte de Rostaing, telle qu'elle est représentée sur la médaille dont nous donnons la reproduction, et qui appartient au Musée des médailles de l'hôtel des Monnaies, est celle d'un homme de guerre, accentuée, énergique, durcie et contractée par les fatigues et les soucis d'une époque de luttes politiques et religieuses. L'amour de la gloire, l'espoir de laisser après lui un nom illustre, — espoir que l'histoire semble avoir incomplètement justifié, — ont sans doute été pour lui une compensation et un soutien. Telle est la pensée exprimée sur le revers de la médaille : on y voit le tombeau de Rostaing, orné de deux statues de femmes qui tiennent des tablettes. Au-dessus planent deux anges portant une couronne de lauriers. A droite, le comte de Rostaing, vêtu à l'antique, un glaive au côté et un livre sous le bras, chasse la Mort, qui obéit à son geste impérieux et se hâte de se retirer. Une fière devise : « Notre grand couronnement ne se fait qu'au monument », explique cette scène. Dans le bas se trouve un écusson renfermant les armes de Rostaing.

AGRIPPA.



E. GARNIER del.

ALMA-TADEMA sculp.

E. THOMAS sculp.

Une Audience d'Agrippa, tableau par Alma Tadema. — Dessin d'Édouard Garnier.

LETTRE DU GAULOIS VIRDUMAR A SON AMI BOIORIX.

Me voici donc à Rome depuis huit jours, mon cher ami ; et la députation dont je fais partie, et que la ville de Lugdunum a envoyée auprès de l'empereur Auguste au sujet de quelques détails relatifs à son autel (1) et au culte qu'on

(1) Voy., sur cet autel élevé en face de Lyon, t. XXII, 1874, p. 347.

lui a consacré, n'a pu encore avoir d'audience. Ce n'est pas que l'empereur y mette de la malveillance ou de la hauteur, et nous fasse attendre pour marquer son autorité et sa puissance. Bien au contraire : plusieurs sénateurs que nous avons vus nous ont dit et redit que jamais l'empereur ne parle de Lugdunum qu'avec les plus grands éloges et la plus vive satisfaction. Mais depuis plusieurs

jours il avait cessé de s'occuper des affaires de l'empire à cause de la mort d'Agrippa, le compagnon et l'ami de sa vie tout entière, on peut le dire. Nous avons donc été forcément de loisir pendant ce temps. Pour ma part, j'ai parcouru Rome, et comme on ne parlait partout que d'Agrippa, j'ai pu recueillir sur ce personnage des détails que je m'empresse de te transmettre. Ils t'intéresseront, j'en suis sûr, car ils te feront connaître l'homme qui a joué un si grand rôle dans la vie d'Auguste. Et à travers les actions d'Agrippa, tu pourras aussi, et ce ne sera pas le moins curieux, démêler les sentiments et le caractère de son maître. Tu verras que le grand Auguste n'a pas complètement dépouillé le soupçonneux et jaloux Octave, et que cette gloire qui éblouit l'univers cache bien des petites choses.

La cérémonie des funérailles d'Agrippa a eu lieu le lendemain de notre arrivée à Rome. Elle s'est faite au Forum. L'empereur y présidait en personne; mais comme c'est une loi religieuse ici que le *pontife maxime* ne doit pas voir un cadavre, et attendu que l'empereur a ce titre joint à tous les autres, on a imaginé un moyen de concilier les besoins de son affection avec les exigences de son caractère sacré : il est venu sur le Forum, il a prononcé lui-même l'oraison funèbre de son ami, mais on avait disposé un grand voile entre lui et le cadavre. De cette façon les apparences ont été sauvées, et ce n'est pas à dédaigner chez un peuple comme le peuple de Rome, où il y a de grands esprits et des philosophes, mais où la masse de la population, sans être religieuse, est restée attachée à toutes sortes de formalités superstitieuses. Or, l'empereur, m'a-t-on dit à l'oreille, est trop fin pour faire quoi que ce soit qui puisse échoquer le peuple ou amoindrir son prestige personnel.

Du reste, il paraît qu'il est sincèrement affligé de la mort d'Agrippa. De nombreux services rendus avec dévouement et une longue habitude l'avaient attaché à celui qui n'est plus. Et puis, il faut bien le dire, l'empereur n'est plus jeune; la question de son successeur le préoccupe beaucoup; un habile conseiller et un fidèle serviteur comme Agrippa lui serait plus nécessaire que jamais.

Agrippa est mort dans un âge peu avancé relativement. Il avait à peine cinquante et un ans. Il revenait de Pannonie, où il avait remporté une victoire qui lui fait peut-être plus d'honneur que bien d'autres victoires éclatantes du reste de sa vie.

L'empereur l'avait envoyé contre les Pannoniens, peuple guerrier et inquietant. Il n'y eut pas besoin de verser une goutte de sang : à la seule nouvelle de l'arrivée d'Agrippa, et rien qu'en entendant son nom, les Pannoniens vinrent se soumettre. Au retour de cette guerre sans batailles, Agrippa fut arrêté en Campanie par la première attaque d'une maladie qui devint rapidement d'une violence extrême et qui l'enleva en peu de jours. Il paraît qu'Auguste célébrait des jeux de gladiateurs lorsqu'il reçut la nouvelle qu'Agrippa venait de tomber malade, et qu'il partit immédiatement, mais qu'il arriva trop tard pour le trouver encore vivant. Il se donna du moins la triste consolation de ramener le corps avec lui à Rome, et de présider à toute la pompe des funérailles.

Agrippa, d'après tout ce que j'ai entendu dire, était très-populaire à Rome pendant sa vie, et n'a pas cessé de l'être depuis sa mort; il a pris, du reste, un excellent moyen de maintenir le peuple dans ces affectueuses dispositions, en lui léguant par testament en règle ses beaux jardins, les bains qui sont derrière ces jardins, et, ce qui sera encore mieux apprécié du plus grand nombre, une petite somme d'argent par tête.

On m'avait dit aussi que l'empereur avait l'intention de faire placer les restes d'Agrippa dans le *Mausolée*, édifice

funéraire élevé pour servir de tombeau à Auguste et à sa famille.

J'ai eu la chance de rencontrer, le lendemain même des funérailles d'Agrippa, l'architecte grec Philocalos, que j'avais connu il y a quelques années à Lugdunum, où il était venu travailler au temple d'Auguste. Il s'est mis fort obligeamment à ma disposition; et comme le nom d'Agrippa est pour le moment dans toutes les bouches, il m'a proposé de me faire visiter les principaux édifices auxquels est attaché le souvenir du défunt.

Nous avons tout d'abord été au champ de Mars. Là, j'ai vu ce mausolée dont on m'avait parlé la veille. C'est une construction à étages en retrait les uns sur les autres : on dirait une pyramide circulaire, composée de marches énormes; sur les marches, qui forment des terrasses assez larges, on a planté des arbres. C'est, du reste, un goût général à Rome d'avoir des arbres dans la ville plantés à toutes les hauteurs, et même sur les toits des maisons. Quant au mausolée, il m'a paru grand, riche, mais d'un goût douteux. Philocalos, à qui j'exprimais bien timidement mon opinion, m'a dit en souriant que c'était aussi la sienne, et je crois que l'on peut avoir confiance en un homme qui a vu et étudié de près les beaux édifices de la Grèce.

En tournant le dos au mausolée, j'ai aperçu à l'autre bout du champ de Mars un édifice d'une masse imposante, vers lequel Philocalos m'a conduit.

A mesure que nous approchions, les proportions énormes et la riche ornementation de ce monument se voyaient de mieux en mieux; mais, je ne sais pourquoi, il se faisait dans mon esprit une sorte de confusion, et je serais fort embarrassé de dire si ce que j'éprouvais était plutôt de l'admiration que de la surprise. Philocalos, qui voyait probablement mes impressions sur mon visage, ne disait rien. Il me montra seulement du doigt une grande inscription en grandes lettres d'airain placée sur la frise du fronton, et je lus : *M. AGRIPPA. L. F. COS. TERTIVM FECIT*; c'est-à-dire : *Fait par M. Agrippa, fils de Lucius, consul pour la troisième fois.*

J'étais devant ce célèbre Panthéon, si vanté, l'œuvre capitale d'Agrippa en fait d'édifices. Je bénissais les dieux de m'avoir donné pour compagnon dans cette promenade un homme aussi habile et aussi complaisant que Philocalos; et, grâce à lui, je vais pouvoir te donner une description détaillée et claire.

Le Panthéon est un édifice circulaire, précédé d'un péristyle de seize colonnes; les huit de la façade sont en granit gris, les huit autres en granit rouge. Elles sont d'un seul moreau. Elles ont en moyenne (car elles ne sont pas identiques) cinq pieds de diamètre. La hauteur est à peu près de dix fois le diamètre, en y comprenant les bases et les chapiteaux, qui sont en marbre blanc, et qui figurent des buissons de feuilles d'acanthé. — C'est ce que vous appelez l'ordre corinthien? ai-je demandé à Philocalos. — Précisément, m'a-t-il répondu.

Le fronton qui s'élève au-dessus de la première rangée de colonnes, à une grande hauteur, est décoré de statues d'airain représentant une scène empruntée aux traditions religieuses des Romains. Le faite du fronton, qui domine toute cette majestueuse façade, porte un quadrigé, c'est-à-dire un attelage de quatre chevaux, et des statues également en airain.

Nous montâmes quelques marches, et nous nous trouvâmes sous le péristyle. Je t'ai déjà parlé des colonnes. Elles sont disposées de manière à laisser au milieu un assez grand espace vide. Les murs sont revêtus de marbre blanc, et le sol est dallé de carreaux de marbre jaune et de marbre blanc veiné de violet, ainsi que de grands ronds de porphyre. Instinctivement je levai les yeux en l'air. Sur les

colonnes reposent de grandes tables d'airain courbées en forme de voûte ; elles offrent un fond d'or sur lequel se détachent une grande quantité d'ornements en argent.

Je remarquai, en rabaissant les yeux, deux statues disposées symétriquement des deux côtés de la porte, dans des niches. Celle de droite tient une lance : « C'est la statue d'Auguste », me dit Philocalos. « Agrippa avait un autre projet », continua-t-il pendant que je m'arrêtai à la regarder, « il voulait faire faire une statue colossale de l'empereur pour la mettre à côté de la statue de Jupiter Vengeur, en l'honneur de qui le temple a été élevé. Mais Auguste refusa avec une très-habile modestie, et autorisa seulement son ami à placer son image sous le péristyle. Agrippa obéit, et plaça sa propre statue en pendant : c'est celle que vous voyez à gauche. »

Nous franchîmes la porte, qui est à deux battants en airain ciselé, et qui est ouverte à tout le monde. Dès qu'on met les pieds dans le temple, on éprouve une émotion involontaire de respect et d'admiration. Figure-toi une vaste coupole de près de cent cinquante pieds de diamètre et d'autant d'élévation. On se sent comme perdu dans cette immensité. Philocalos me fit remarquer que cette forme hémisphérique était symbolique, qu'elle rappelait celle de la voûte des cieux, et que, comme ce monument était destiné à être la demeure de tous les dieux, on l'avait appelé à juste titre *Panthéon*.

Je m'étonnais de voir une pareille voûte se tenir ainsi en l'air, sans autre support qu'un mur circulaire, et je concevais des doutes sur la solidité d'une pareille construction. « Rassurez-vous, me dit Philocalos, ces murs ont plus de vingt pieds d'épaisseur, et la voûte peut peser et pousser, elle rencontrera de la résistance au delà de ce qu'il faut. »

Je vis alors qu'on avait ménagé dans l'épaisseur même de ces murs des espèces de chapelles ou sanctuaires, au nombre de sept. Il y en a quatre dont le fond est carré, et trois dont le fond est semi-circulaire. La disposition est telle que la porte d'entrée répond à l'emplacement d'une quatrième chapelle. Chacun de ces sanctuaires est garni d'une statue soit d'airain, soit d'argent, soit d'or, soit d'ivoire. La statue de Jupiter est juste en face de la porte, et la chapelle qui la contient est un peu plus grande que les autres.

Chaque chapelle est séparée de l'enceinte circulaire du temple par deux colonnes en marbre jaune, à cannelures, et dont les chapiteaux sont en airain de Syracuse. Sur ces chapiteaux repose un entablement en marbre blanc avec une frise de porphyre. Au-dessus de l'entablement règne une sorte d'étage que Philocalos m'a désigné sous le nom d'*attique*, qui est en marbre, et dans lequel sont quatorze niches carrées avec des ornements d'architecture. Entre les niches sont des cariatides d'airain qui achèvent la décoration de cet étage. C'est de là que s'enlève la voûte avec une grande hardiesse, qui frappe d'autant plus que l'épaisseur des murs de support ne se fait pas voir.

Au centre de la voûte se trouve une vaste ouverture par où l'on aperçoit le ciel. Cet œil immense est garni d'un cercle d'airain doré, façonné à son bord inférieur comme une grande couronne de chêne. Du reste, l'airain doré est employé avec profusion dans un grand nombre de parties de l'édifice : la coupole est littéralement couverte de rosaces d'airain doré qui brillent d'un vif éclat et décorent des rangées de caissons carrés. Les tuiles qui recouvrent le dôme sont également en airain doré et ont la forme de feuilles de laurier. En y joignant les poutres d'airain et les grandes tables voûtées dorées et argentées du péristyle, on arrive à une masse énorme de métal, dont le chiffre effraye l'esprit, comme le miroitement et la scin-

tillation de toutes ces dorures saisit et étonne le regard, en le fatiguant un peu. C'est du moins ce que j'osai dire dans le premier moment d'éblouissement à Philocalos, en lui parlant à l'oreille, pour ne pas cloquer quelqu'un des nombreux visiteurs qui se trouvaient là, et qui, par leur attitude et leurs exclamations, déclaraient bien nettement qu'ils admiraient sans réserve. Philocalos ne me répondit pas, mais se contenta de murmurer tout bas : « O Pallas Athéné ! ô Phidias ! ô Ictinos ! ô blanche majesté du Parthénon ! »

Puisque nous parlons de travaux faits par les ordres d'Agrippa, il y aurait de l'ingratitude à oublier des œuvres destinées à rendre les plus grands services. Ainsi, Rome est une ville qui plus qu'aucune autre peut-être a besoin d'eau, et plus qu'aucune autre aussi en est fournie. Cette eau lui vient par de nombreux aqueducs. Or, tout le monde ici vous dira que, pendant son édilité, Agrippa fit réparer à ses frais tous les aqueducs de Rome. Auguste reconnut cette générosité en le nommant *curateur perpétuel des eaux*. Il paraît qu'Agrippa savait non-seulement donner de l'argent, mais encore surveiller avec intelligence l'emploi qu'on faisait de celui de l'État, car on vante unanimement la surveillance exacte et l'excellente administration qu'il établit à tous les degrés du nouveau service dont il était chargé.

En fait d'aqueducs, non content de faire réparer les anciens, Agrippa en fit construire de nouveaux. Comme nous revenions en faisant un détour, Philocalos m'en montra deux auxquels est attaché le souvenir d'Agrippa et qu'on lui doit entièrement : l'un s'appelle la *Julia*, en l'honneur de la famille des Jules ; l'autre, la *Virgo*. Pour celui-ci, il y a déjà des discussions étymologiques : les uns disent qu'il fut ainsi nommé à cause de la pureté de ses eaux ; les autres affirment que c'est parce qu'une jeune fille indiqua la source qui l'alimente. Belle matière pour les érudits et étymologistes de l'avenir ! Quoi qu'il en soit, le peuple de Rome jouit de son eau, et c'est l'essentiel.

Un singulier trait du caractère d'Agrippa, me disait Philocalos, c'était son goût pour les ouvrages utiles, quelque modestes qu'ils fussent. Ainsi, quand il était édile, il fit réparer à ses frais les voies publiques, dont l'entretien avait été fort négligé pendant les guerres civiles. Ce sont là des services que plus d'un personnage couronné des lauriers de la victoire ne songerait guère à rendre, les trouvant sans doute bien humbles et bien obscurs. Agrippa, tout illustre qu'il était, ne trouva pas cette besogne indigne de lui. Il fit même curer les cloaques de la ville, et visita en personne sur un bateau la *cloaca maxima* pour s'assurer par ses propres yeux de ce qu'il y avait à y faire. Il semble avoir été fort préoccupé d'être utile au peuple ; ainsi, l'on n'a pas encore oublié à Rome qu'il établit cent soixante-dix bains publics, où pendant une année le peuple fut admis gratuitement. Et certes, dans cette ville, tous, riches et pauvres, se baignent, et se baignent souvent.

La fin à une prochaine livraison.

MTEZA, EMPEREUR DE L'OUGANDA.

Mteza, empereur de l'Ouganda, paraît être l'Africain le plus remarquable de notre temps.

Le nom Mteza signifie « bienfaiteur » ou « législateur. »

L'Ouganda est une vaste contrée située dans l'Afrique équatoriale, au nord et à l'ouest du lac Victoria-Nyanza. C'est une partie de l'ancien empire de Kittara, qui a duré plusieurs siècles. Mteza est un des descendants de la dynastie qui l'a gouverné.

Agé aujourd'hui d'environ quarante-deux ans, Mteza

commande à deux millions d'hommes. Son autorité absolue, comme celle de tous les chefs d'Afrique, est redoutée au loin. Son influence s'étend sur toutes les rives du lac; sans doute il est ignorant et n'a pas grand souci de la vie humaine; mais il a, relativement, une intelligence supérieure, et, ce qui est surtout digne d'observation, il semble susceptible d'un progrès moral.

Le capitaine Speke, qui le visita en 1862, l'avait décrit en ces termes, qui n'auraient plus été complètement exacts treize ans après.

« Mteza est un grand jeune homme de vingt-cinq ans,

doné d'une physionomie avenante, taillé dans de belles proportions. Il avait disposé avec le soin le plus scrupuleux les plis de sa toge. Il siégeait sur une couverture rouge recouvrant une plate-forme carrée qu'entourait un clayonnage d'herbe à tigre. Sa chevelure était coupée de fort près, sauf au sommet de la tête où, de l'occiput au sinciput, elle dessinait un relief pareil au cimier de certains casques. Un large collier plat formé de petites perles agencées avec goût, un bracelet pareil, des anneaux alternés de bronze et de cuivre à chaque doigt et à chaque orteil, des bas ou guêtres en verroteries de la plus belle qualité, lui compo-



Mteza, empereur de l'Ouganda (1875). — Dessin de Gilbert.

saient un costume à la fois léger, correct et véritablement élégant. Il avait à la main une écharpe de soie brodée d'or dont il se servait pour essuyer ses lèvres après avoir bu le vin de banane que ses féaux ou ses femmes lui versaient dans de petites coupes.»

Speke a raconté des actes de cruauté de Mteza qui ne peuvent qu'inspirer l'horreur; toutefois, ayant demandé quelquefois la grâce du malheureux qu'on allait mettre à mort sans causes graves, il l'obtint. Au moment de son départ, Mteza lui dit :

« Je vous aime, d'abord parce que vous êtes venu me voir de si loin, et ensuite pour toutes les choses que vous m'avez apprises depuis que vous êtes ici. »

En 1875, Stanley, se rappelant les impressions que

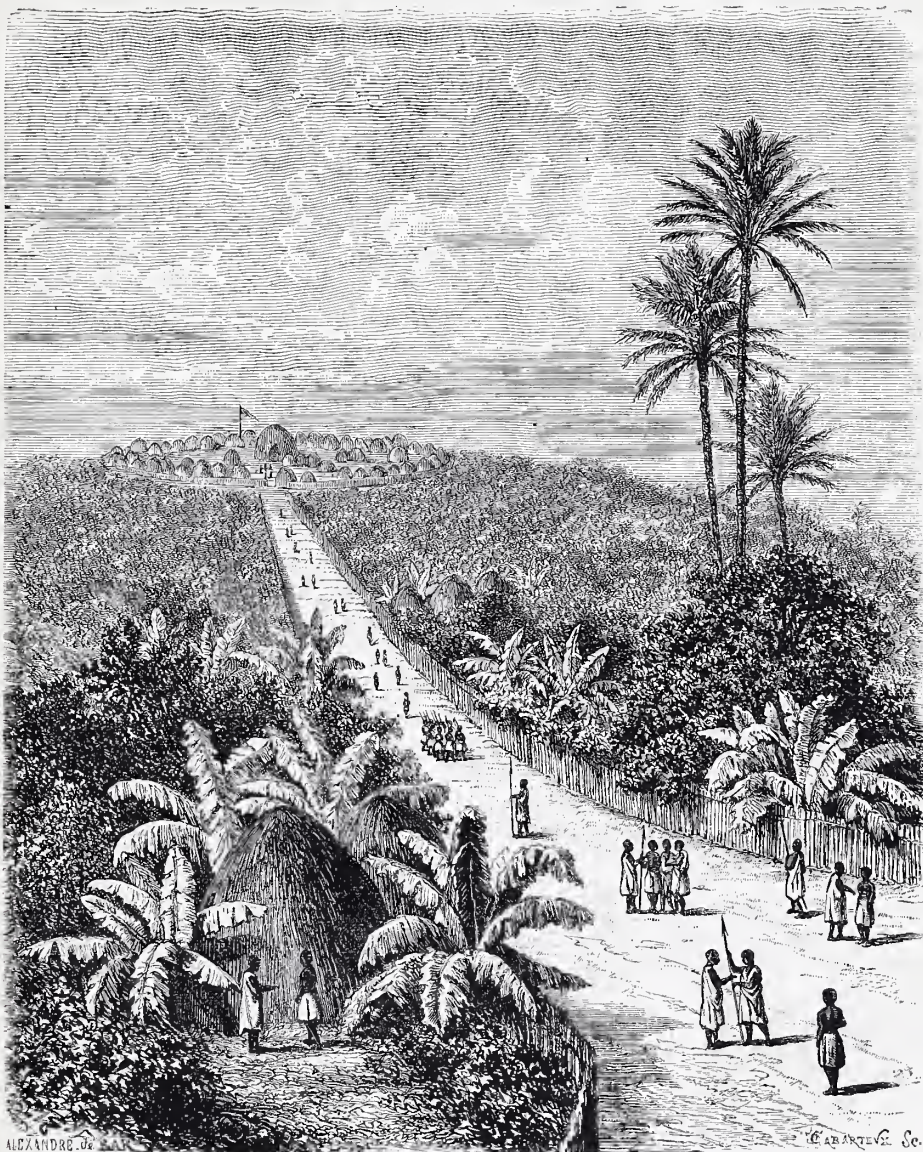
Mteza avait laissées dans l'esprit de Speke, s'attendait à voir encore dans ce despote un homme vaniteux, emporté, frivole, sanguinaire. Il fut surpris de lui trouver beaucoup de calme, de dignité, et un sérieux désir d'acquérir des connaissances utiles.

Aussitôt après la première entrevue de l'empereur de l'Ouganda, il écrivit sur son journal :

« Je vois dans Mteza un prince digne des sympathies de l'Europe... Mteza est de grande taille; il doit avoir un mètre quatre-vingt-cinq. Il est svelte, a la peau d'un brun rouge et d'une finesse merveilleuse. Sa figure respire l'intelligence; ses traits m'ont rappelé ceux des colosses de Thèbes et des statues qu'on voit au Musée du Caire. C'est la même plénitude de lèvres, mais relevée par l'expression

du visage à la fois affable et digne, et par l'étrange beauté de grands yeux étincelants et doux, caractère de la race d'où je le crois issu. En sortant du conseil, il se défait entièrement de la majesté qu'il porte sur le trône, s'abandonne à son humeur joyeuse et rit de tout son cœur. Le récit des merveilles de la civilisation le passionne. Quand une chose lui est dite à ce sujet, il la traduit immédiatement à ses femmes et à ses chefs. Son ambition est d'imiter autant que possible les coutumes des hommes blancs. »

Mteza réside de temps à autre à Usavara, lieu d'embarquement dans la baie de Murchison, au nord du lac Victoria-Nyanza; il s'y exerce au tir des crocodiles. Mais sa capitale est située à l'intérieur et couronne le sommet arrondi d'une colline nommée Roubaga ou Doubaga. Elle se compose d'un groupe considérable de grandes cases au milieu desquelles s'élève le palais ou « kibounga », vaste bâtiment fait de roseaux et de paille, ressemblant assez à une grange. Une haute palissade, également en roseau,



Vue de la capitale de l'Ouganda. — Dessin de A. de Bar.

entoure la ville et est percée d'ouvertures sur de belles et larges avenues, bordées de bosquets de bananiers et de figiers, qui sont les jardins des grands capitaines et des hauts fonctionnaires.

« La vue qu'on a de ce sommet, dit Stanley, est digne des regards du monarque. De tous côtés ondulent en grandes vagues une terre gracieuse, inondée de soleil; terre féconde, parée de la verdure éclatante des premiers jours d'été, rafraîchie par les brises du lac. Des mamelons, des cônes détachés, des masses tubulaires, surgissent de ce riant et mystérieux paysage, et captivent l'attention du spectateur. Sur des crêtes lointaines, des villages, des bosquets de bananiers encore plus frais que les autres, annoncent que le pays est peuplé. De sombres lignes sinuées

tracent le cours de ravins boisés, des tapis herbus marquent les pâturages. De larges dépressions laissent deviner des jardins et des champs; puis, toute cette beauté va se fondre au loin dans le bleu d'un vaste horizon.

» Il y a dans cette variété un charme étrange. On se demande comment il se fait que ce barbare, un homme inculte, ait choisi le haut de cette colline pour s'y établir. Ce n'est pas comme moyen de défense, puisqu'il a créé de larges routes pour qu'on y arrive de toutes parts, et qu'une simple torche détruirait son enceinte. Ce ne peut être que pour la vue: il est donc sensible aux beautés de la nature? Il aime l'espace; sa maison est élevée, ses pièces sont grandes; de vastes cours, bien tenues, l'environnent.

» Tous ses sujets, les Vouagaunda (ou Mgonda) l'imi-

tent dans la mesure de leurs moyens; tous sont habillés; ici, l'impudeur est un crime.»

Un Français, M. Linat de Bellefonds, officier au service du gouvernement égyptien, se trouva en même temps que Stanley, à la cour de Mteza. Il rend le même témoignage que le voyageur anglais en faveur du monarque africain, et marque des progrès notables de costume et de tenue depuis la description de Speke :

« Mteza, dit-il, a beaucoup de dignité et ne manque pas d'une certaine distinction naturelle. Son costume est élégant; il se compose maintenant d'un gouftan blanc terminé par une bande rouge, de bas, babouehes, veste en drap noir brodée d'or, et tarbouch avec plaque d'argent au sommet. Il porte un sabre à poignée d'ivoire inrustée d'argent, et un bâton, signe de commandement. »

Son trône était une sorte de fauteuil. Ses pieds reposaient sur une peau de léopard fixée elle-même sur un tapis de Smyrne. Deux lances, une en cuivre, l'autre en fer, attribués de l'Ouganda, étaient portées par deux gardes à ses côtés. Le couloir conduisant à la salle de réception était divisé par des colonnes en bois de doïm, et à chaque colonne était adossé un garde du roi, vêtu d'un grand manteau rouge et coiffé d'un turban blanc orné de poils de singe, avec culotte blanche et blouse noire à bande rouge.

Mais des progrès plus importants se sont accomplis dans l'âme de Mteza: il a maintenant une idée de Dieu. Un Arabe lui a parlé de Mahomet. Stanley, à son tour, l'a entretenu du christianisme, et a été écouté avec une sérieuse attention.

L'Angleterre envoie près de lui une commission dont le but est à la fois religieux et commercial.

UNE ŒUVRE PEU CONNUE DE P.-P. RUBENS.

Dans le fonds Dupuy de la Bibliothèque nationale, au tome 667, se trouve un mémoire de peu d'étendue portant à son titre : *Disegno d'una grande mummia egyptia dello studio del signor P. Rubens.*

LES SENTENCES SYMBOLIQUES DE THÉODOSE, PATRIARCHE D'ANTIOCHE.

Ces sentences sont écrites en syriaque. Le lecteur s'apercevra que beaucoup d'entre elles sont empruntées aux anciens philosophes grecs, mais que l'interprétation qui les accompagne a été ajoutée et est empreinte de l'esprit chrétien. Les Orientaux, chrétiens ou musulmans, s'approprièrent volontiers les maximes de la sagesse antique, en les interprétant selon leur génie et leurs croyances.

— Ne monte pas un cheval qui ne t'appartient pas; c'est-à-dire : Ne te pare pas d'un art que tu ignores, ou ne te vante pas d'une science que tu n'entends pas.

— Ne lance pas de flèches contre un mur d'airain; c'est-à-dire : N'attaque pas quiconque est plus savant que toi.

— Si tu ne sais pas monter par l'échelle, tu n'iras pas sur le toit; c'est-à-dire : Si tu ne sais pas te soumettre à un supérieur, tu ne seras jamais supérieur toi-même.

— Ne lâche pas ton chien dans un terrain où il n'y a pas de gibier; c'est-à-dire : Ne te fâche pas contre quelqu'un qui ne sait point apprécier ta science.

— Ferme les cinq fenêtres, afin que l'habitation soit éclairée; c'est-à-dire : Ferme les cinq sens de ton corps contre le mal, afin d'éclairer ton âme par la lumière de la vie.

— Emplis ta cruche d'une boisson douce, afin que les habitants de ta maison soient satisfaits; c'est-à-dire : Montre

des intentions sincères envers tout le monde, et ton âme sera en équilibre avec ton corps.

— Au près de la ronce, sois un olivier; c'est-à-dire : Vis-à-vis du sot sois un sage.

— Que ta source soit douce et non amère; c'est-à-dire : Que ta volonté fasse sortir de ton cœur des intentions bienveillantes, et que ton langage ne soit point acerbe.

— Lorsque tu as oint la tête, ne te promène pas au dehors dans la poussière; c'est-à-dire : Garde ton âme en paix, et ne lui inflige pas le trouble de conversations inutiles.

— Allume ton flambeau avant qu'il soit nuit; c'est-à-dire : Illumine ton âme de bonnes œuvres avant le jour de ta mort.

— Ne souffre pas que ta monture te résiste; c'est-à-dire : Ne laisse pas ta volonté se mettre en opposition avec ton corps et ton âme.

— Ne mange pas du miel pour te rassasier; c'est-à-dire : Ne jouis pas du monde avec avidité.

— Sois un et non plusieurs; c'est-à-dire : Rends-toi digne par les bons sentiments de l'approbation des honnêtes gens, mais ne change pas ta conduite selon les opinions du grand nombre.

— Ne sois pas un paon sur le toit; c'est-à-dire : Ne t'enorgueillis pas devant le monde.

— Sois un serpent, sauf pour le venin; c'est-à-dire : Sois savant sans être fier, car la science enseigne la modestie.

— Ne vends pas ta vie au ver; c'est-à-dire : Ne cherche pas à acquérir ce qui ne te reste pas lorsque tu meurs et dont la possession te ferait perdre la vie.

— Garde-toi, et non ce qui est à toi; c'est-à-dire : Prends garde à ton âme, et non à tes biens.

CHARRUE SUTHERLAND

POUR LES DÉFRICHEMENTS A LA VAPEUR.

Voy., sur le Labourage à vapeur, t. XXXIII, 1865, p. 339 et 364.

Depuis un grand nombre d'années, les progrès qu'a faits l'agriculture dans le nord de l'Écosse ont été provoqués ou accomplis par les propriétaires eux-mêmes. S'établissant sur leurs domaines à l'époque où se termina la guerre de France, ils se sont consacrés à la culture de leurs terres, et ont créé des fermes pour servir de modèles aux agriculteurs de la contrée. Ils ont donné les premiers l'exemple de judicieux assolements et d'un abondant emploi des engrais. Pour encourager leurs fermiers à suivre leurs traces, ils leur ont offert des baux commençant à bas prix, et dont la redevance ne s'accroissait que graduellement en raison de l'amélioration du sol. Enfin, ils leur ont fait des avances à des taux d'intérêt très-faibles. Sous l'influence de ces conditions avantageuses, de grandes étendues de terres ont été mises en culture au profit commun des seigneurs et de leurs tenanciers. Le comté d'Aberdeen, par exemple, a passé de l'état d'importateur à celui d'exportateur; la rente de la terre s'y est fortement élevée depuis un demi-siècle, et cependant les fermiers sont unanimes à reconnaître que leur situation n'a jamais été aussi confortable.

Le duc de Sutherland doit être signalé comme étant à la fois le plus grand propriétaire de l'Écosse, et celui qui a fait les efforts les plus considérables pour la mise en valeur de landes incultes dans l'extrême nord de l'île.

A cinquante mille hectares près, il possède tout le comté de Sutherland, qui en a 525 770.

Son immense propriété offre à peine de la culture sur une dizaine de milliers d'hectares. La presque totalité du surplus n'est utilisable que pour la pâture des moutons et pour

la chasse. Ce sont des roches nues et des montagnes stériles. Il s'y trouve cependant 20 000 hectares environ de terrains à marécages entremêlés de sols argileux dont on peut entreprendre la conversion en terres labourables. C'est cette entreprise dont le duc de Sutherland s'est fait le promoteur, l'ingénieur, le persévérant bailleur de fonds, le directeur prudent et courageux.

Les landes qu'il faut défricher sont pleines de grosses pierres et de vieilles souches d'arbres témoins de l'existence d'anciennes forêts. Le travail ordinaire des hommes et des attelages serait insuffisant pour les mettre en valeur. Aussi le duc prit-il, en 1873, la résolution de recourir à la puissance de la vapeur, et encore reconnu-il au premier examen que, sur ces terrains, les moyens de culture ordinaire à la vapeur demeureraient bien au-dessous des difficultés à vaincre. Des instruments tout nouveaux durent donc être imaginés et construits.

Ce fut la célèbre maison John Fowler, établie à Leeds dans le comté d'York (Yorkshire), qui apporta aux idées ingénieuses du duc le précieux concours de la grande expérience qu'elle avait acquise dans les applications de la vapeur aux engins agricoles. Grâce à ces efforts d'une industrie spéciale soutenus par l'esprit large, libéral et persévérant du duc, qui ne recula devant aucune dépense ni devant aucun essai, un outillage d'une puissance jusqu'alors inconnue fut créé, et la charrue Sutherland put commencer la lutte contre la résistance d'un sol compact, pétri de pierres et de souches, que l'homme n'avait encore jamais essayé d'attaquer.

Ce formidable instrument, dont nous donnons le dessin, est placé, comme le sont généralement tous ceux de Fowler, entre deux locomobiles de traction transversale à vapeur portant treuil qui, alternativement, le tirent dans un sens et dans l'autre au moyen de câbles en fils de fer, et lui font traverser le terrain en friche qui se trouve entre elles deux. Dans ces engins, spécialement construits pour ces défrichements, le câble tracteur de la charrue peut être conduit avec une vitesse si faible que sa force de tirage peut s'accroître jusqu'à celle de dix mille kilogrammes.

L'appareil consiste, comme on le voit (p. 296), en un fort bâti reposant sur quatre rouleaux en bois et portant entre eux une charrue proprement dite, double, et pouvant travailler suivant deux directions opposées au moyen d'un versoir articulé pivotant. Cette charrue est précédée et suivie par un large disque, espèce de contre circulaire tournant, qui, lorsqu'il vient à rencontrer une pierre ou une souche dangereuses pour l'outil, s'enlève et soulève avec lui tout l'appareil qu'il fait passer par-dessus l'obstacle. Sans cette disposition, l'appareil serait souvent brisé. Les deux roues placées au-dessus du bâti, et que fait mouvoir l'ouvrier assis, servent à placer à chaque instant la charrue à versoir dans la direction la plus utile. On pourrait croire que la direction de l'outil se trouverait toujours déterminée par la direction du câble tracteur; mais la pratique a enseigné que dans cette nature de terrains inégaux et pierreux, la direction du câble et celle de la charrue travailleuse peuvent s'écarter l'une de l'autre jusqu'à former un angle de trente degrés.

La charrue Sutherland est capable de retourner une bande de terre de 60 centimètres de largeur sur une épaisseur de 38 centimètres; mais, dans le cas particulier de ce terrain à défricher, l'épaisseur de la bande a été réglée à dix ou douze centimètres; le but était seulement de retourner le tissu de racines et la mousse de la surface; mais derrière le bâti de la charrue il y a un énorme crochet ou dent qui déchire le sous-sol jusqu'à la profondeur de deux pieds anglais, ou 60 centimètres, saisit les pierres et les souches, les arrache ou les fracasse, et les laisse épar-
sées

à la surface. On se débarrasse ensuite de ces débris au moyen d'un autre instrument également nouveau et créé spécialement pour ces défrichements par la maison Fowler.

C'est un traineau qui est aussi tiré et ramené par les deux engins de traction transversale à vapeur, car aucun chariot ne pourrait être conduit sur cette surface bouleversée et rugueuse. Ce traineau est chargé par des hommes qui le suivent, et qui ramassent les pierres éparées sur la ligne de parcours; lorsqu'il est arrivé à l'extrémité de sa course, près des engins à vapeur, il est renversé automatiquement par le câble tracteur, et abandonne son chargement de pierres; puis il est relevé par le câble du second engin qui va le tirer à son tour, et les ouvriers recommencent un chargement nouveau en suivant le traineau dans sa nouvelle direction.

Le troisième outil en usage est un appareil à disques, tournant et coupant, désigné sous le nom de *discer*. Plusieurs de ces disques sont enfilés sur un axe comme dans les rouleaux squelette ou croskill, seulement ils laissent un intervalle entre eux, au lieu d'être juxtaposés. Trois de ces sortes de rouleaux sont maintenus dans des directions non parallèles entre elles, mais toutes les trois inclinées sur la ligne de traction du câble en fil d'acier. Ils sont promenés en avant et en arrière par les deux engins à vapeur sur le terrain dont les bandes ont été retournées par la charrue Sutherland et ont été débarrassées de pierres et de souches par le traineau. Le *discer* coupe et recoupe ces bandes, ne ramène point le sous-sol à la surface; mais, par l'obliquité de ses disques agissant à la manière d'un versoir, il renverse une partie de la motte qu'il a coupée et tranchée. Ce précieux instrument, qui rend d'excellents services, a été imaginé par un des habiles ingénieurs de la maison Fowler.

Lorsque ces grosses opérations, accomplies par des instruments spéciaux, ont produit les résultats qu'on en attend, on pourvoit aux drainages profonds, aux clôtures, à l'établissement des chemins, à la construction des bâtiments d'exploitation, et les champs sont livrés aux instruments ordinaires pour achever la préparation des terres destinées à l'ensemencement.

Les fermes créées sont d'une contenance de 80 à 100 hectares⁽¹⁾ en terres arables auxquelles on a ajouté une étendue correspondante de pâtures améliorées.

A la fin de 1878, on comptait sur les chantiers de défrichement huit charrues Sutherland mises en jeu par seize engins de traction transversale à vapeur.

Il n'est pas nécessaire de s'étendre sur les effets bien-faisants que ces travaux doivent exercer dans toute la contrée, ni d'insister sur l'importance du rôle de la vapeur. Sans la vapeur, on n'aurait pu répondre aux exigences d'une entreprise si ardue, ni songer seulement qu'il fût possible d'obtenir un résultat financier actuel. Or, on dit que le duc retire environ trois pour cent des capitaux qu'il engage dans cette colossale opération.

Avant de terminer cet article, disons quelques mots sur l'établissement des constructeurs de la charrue Sutherland. John Fowler, décédé depuis plusieurs années, le fonda en 1861, à Leeds, où il est resté. Quoique l'invention de la culture à vapeur remonte plus haut que lui, il en a été sans contredit l'homme spécial; il lui a imprimé l'élan le plus hardi et le plus soutenu; c'est lui qui l'a fait entrer le plus avant dans la pratique. 150 ouvriers environ travaillaient dans ses ateliers en 1861; ils sont au nombre de 1 400 aujourd'hui, presque exclusivement attachés à la construction des engins de traction transversale à vapeur et de l'outillage complémentaire.

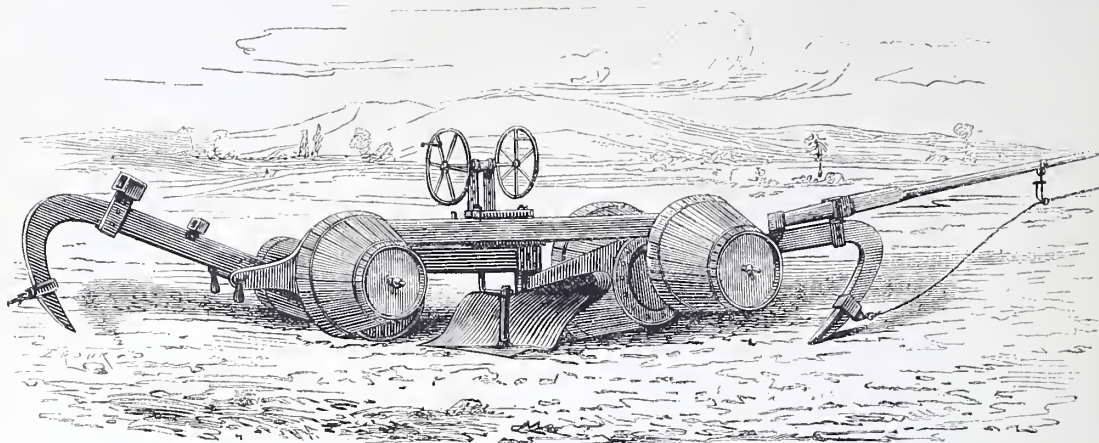
En 1862 fut construit le premier appareil, avec deux

(1) En mesures anglaises, 200 à 500 acres. L'acre équivaut approximativement à 40 ares et demi; rigoureusement, 0^hect.404671.

engins semblables et de même force tirant alternativement les instruments de culture à travers champs. Ce système est maintenant à peu près le seul employé, ayant été reconnu plus pratique et plus économique de beaucoup que tout autre système n'employant qu'un seul engin de traction, sauf, bien entendu, pour les circonstances que peut

présenter une configuration particulière de terrain. La production de la maison Fowler, en ce qui concerne la culture à vapeur, est de cinq appareils complets par semaine, soit dix engins de traction transversale, avec les machines qu'ils doivent faire manœuvrer.

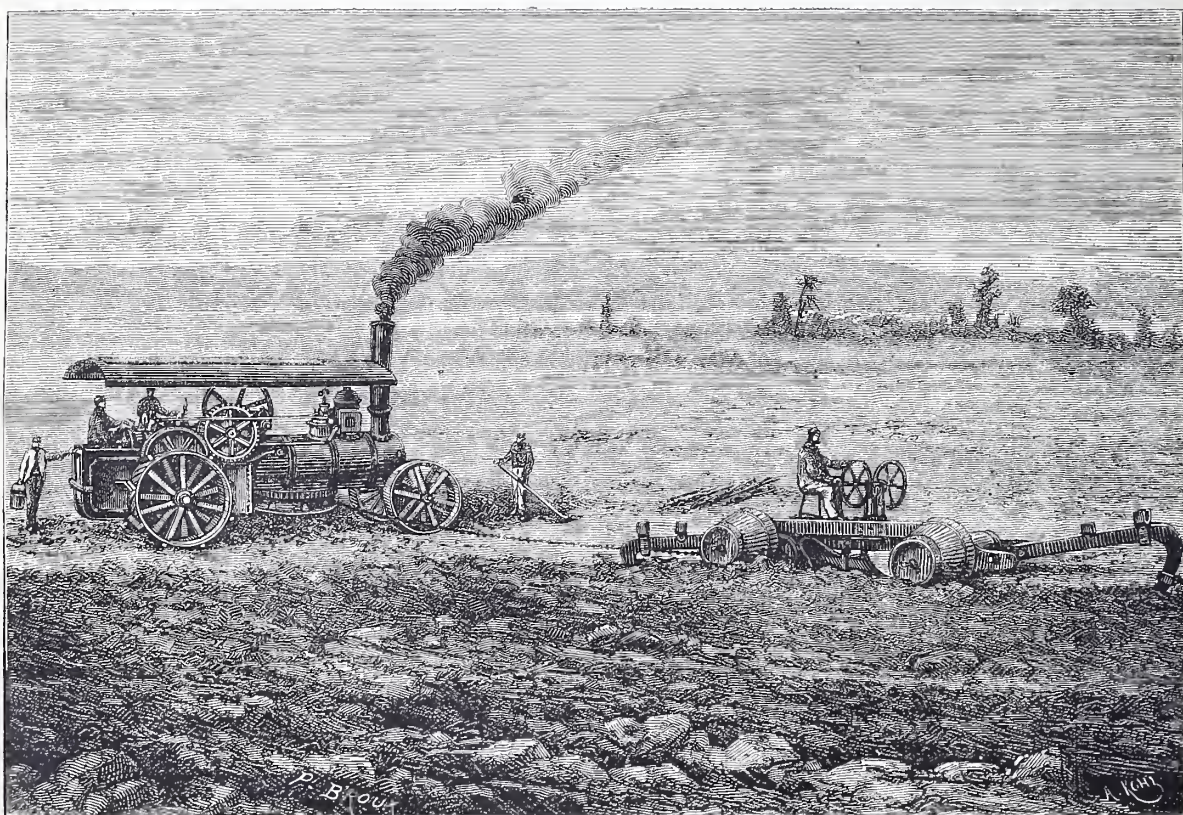
Un grand nombre de charrues à vapeur fonctionnent en



Charrue à défricher de J. Fowler, dite charrue Sutherland.

Angleterre et en Écosse. Il est difficile d'en dire exactement le nombre ; mais on peut l'évaluer à quatre ou cinq mille de dimensions diverses. L'Allemagne et l'Autriche, spécialement dans les districts où l'on cultive la betterave, sont entrées largement dans la voie de la culture à vapeur. Plusieurs contrées tropicales, l'Égypte, la Perse, les Indes

occidentales, y ont également recours. Aussi est-ce un sujet constant d'étonnement, chez les constructeurs anglais, de trouver la France si froide à l'égard de ce nouveau procédé de culture. Ils ne tiennent pas assez compte de l'état morcelé de notre propriété territoriale ; mais c'est un sujet qui ne peut être traité en quelques lignes. Disons seulement

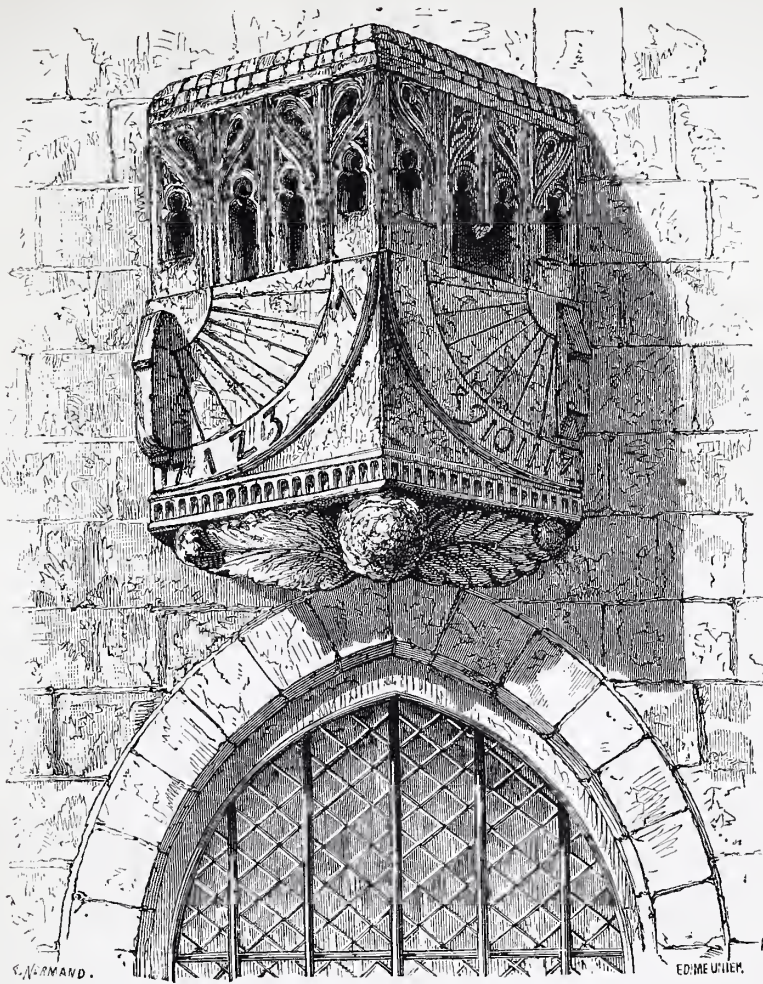


Charrue Sutherland mise en action par la vapeur. — Dessin de Broux.

aujourd'hui que le réveil semble s'annoncer en France, où au commencement de 1879 on comptait quatorze appareils à vapeur de la maison Fowler, fonctionnant notamment chez Decauville, à Petit-Bourg ; chez deux fabricants de sucre, dans l'Aisne ; dans la Camargue ; chez Mme la du-

chesse de Fitz-James, auprès d'Avignon, laquelle reconstruit, avec des plants américains, ses anciens vignobles détruits par le phylloxéra. La France renferme plusieurs milliers de domaines qui, par leur étendue, trouveraient avantage à se servir de la vapeur pour leurs cultures.

UN CADRAN SOLAIRE DU QUINZIÈME SIÈCLE.



Cadran solaire à l'église de Rouelles, arrondissement du Havre. — Dessin de Normand, d'après M. de Roesler.

Cet ancien morceau de sculpture est situé sur un mur de l'église de Rouelles (arrondissement du Havre). C'est une horloge solaire, placée de telle manière que ses deux côtés se trouvent éclairés, l'un depuis cinq heures du matin jusqu'à midi, l'autre depuis midi jusqu'à sept heures du soir. Dix nombres d'heures sont encore parfaitement visibles, et permettent de suivre la marche de l'ombre donnée par les deux aiguilles des extrémités. Le style de la sculpture (sauf pour la partie inférieure, servant de support et évidemment refaite ou rajoutée) indique l'époque, qui est soit de la fin du quinzième siècle, soit des premières années du seizième.

Avant que la commune n'eût fait la dépense d'un cadran à sonnerie, on se servait encore de cet ancien appareil, aujourd'hui à peu près oublié. (1)

UN DIALOGUE

ENTRE MES QUATRE VOISINS.

Socrate, en son temps, s'en allait semant et recueillant gaiement la philosophie aux carrefours d'Athènes. Les gens les plus simples, les artisans de toute profession, lui servaient à la fois de maîtres et de disciples. Plusieurs des grandes évolutions de l'esprit humain ont ainsi commencé

(1) Bulletin de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure, année 1874, t. II, 2^e livraison.

par de libres entretiens ici et là. Tous ceux qui ont su parler aux bonnes gens et les faire parler ont trouvé en quelques-uns des maîtres inespérés. D'humbles villageois, par leur bon sens, leurs réflexions judicieuses, leur savoir à eux, ont surpris les plus illustres docteurs.

Que de choses on pourrait apprendre avec les simples restés, ou, si vous l'aimez mieux, devenus vraiment simples !

Les premiers philosophes que j'aie connus en mon enfance furent un maçon, un tailleur, et un fabricant de bas. Le fabricant de bas était même un très-subtil métaphysicien. Où avait-il puisé son petit fonds de savoir ? Je n'en sais rien. Plus tard un maçon, autre docteur, me donna mes premières leçons de cosmographie, et le tailleur m'initia aux règles de la versification française. Ces gens-là causaient entre eux parfaitement bien, du moins ils trouvaient dans leurs entretiens un plaisir tranquille et fortifiant.

J'ai connu depuis : un chaisier géologue, un menuisier entomologiste, un fumiste électricien, un serrurier archéologue, un tisserand peintre, un calfat musicien.

Et si la science et les arts ne leur ont ouvert ni le chemin de la gloire, ni le chemin de la fortune, ils ont été pour eux un élément de bonheur et de moralité.

Dans une ville d'importance secondaire, qu'il est inutile de nommer, vivaient il y a trente ans quatre singuliers bonshommes ; ils avaient tous atteint ou quelque peu dépassé la cinquantaine ; — professions : boursier, horloger, tourneur, accordeur de pianos. Ils habitaient tous les quatre

la même rue, et souvent le soir on se réunissait tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Les femmes, car ils étaient tous les quatre mariés et pères de famille, faisaient la partie de cartes ou de loto, pendant qu'entre hommes on philosophait autour du poêle. Ces braves gens, qui, comme on voit, n'étaient plus jeunes, avaient conservé le vieil usage, qu'on retrouve encore dans quelques villes de province, de consacrer les veillées aux causeries, aux amusements et aux affaires de famille. Ceux-ci causaient donc; et faites votre compte, Messieurs, qu'il y avait à les entendre un vrai charme. Je puis le dire, ayant assisté quelquefois à leurs entretiens.

Le bourrelier disait :

— En songeant aux origines de notre profession, j'ai compris son incalculable antiquité et le rôle important qu'elle a joué dans l'histoire. Le genre humain sans les bourreliers n'eût pu sortir de l'état sauvage; n'est-ce pas grâce aux attelages que l'homme a pu s'asservir les animaux? Qu'eût-il fait sans la bride? La bride, le bridon, le fouet, voilà ce qui a fait de l'homme le véritable roi de la création, domptée, soumise et domestiquée par ces deux petits instruments si simples, mais si puissants.

Un ânier, son sceptre à la main, dit très-bien la Fontaine.

J'assistais à la conversation et me permis de faire observer que la profession de cordier avait dû précéder celle de bourrelier pour la bride, qui primitivement avait dû se faire, non pas en cuir, mais en corde.

— Eh! vraiment, reprit le bourrelier, les premières brides furent de simples lianes.

— Oui, dis-je, mais pour le fouet du moins, pour le fouet il fallut la ficelle, et pour cela le cordier; et le cordier dut recourir au cultivateur pour la culture, pour le rouissage et le peignage du chanvre.

L'horloger ajoutait :

— Ce n'est pas tout : pour filer la corde, le rouet était nécessaire, et voilà l'une des origines de la mécanique! Mais pour la fabrication du rouet le plus simple, combien d'autres arts furent nécessaires!

Le tourneur, prenant la parole :

— Vous parlez du fouet, mais la verge à fouet, vous l'oubliez; c'est pourtant une des plus ingénieuses inventions qu'ait exigées la conduite des grands attelages. Avez-vous réfléchi à ce qu'il fallut de patiente attention et de perspicacité pour obtenir un *perpignan*?

— Qu'est-ce qu'un *perpignan*? demandai-je.

— On nomme *perpignans* ces beaux et longs manches de fouet flexibles, presque incassables et de si léger maniment.

— Eh! m'écriai-je, une de mes préoccupations d'enfant était justement de savoir où pouvaient pousser ces belles baguettes si longues, si bien faites, si lisses, si régulières, si solides, si pliantes, et d'une si rare venue. D'abord, pourquoi les appelle-t-on des *perpignans*?

— Tout simplement parce qu'elles viennent ou sont venues d'abord de Perpignan.

— Mais quel arbre donne d'un seul jet d'aussi admirables pousses, régulières en leur amincissement, résistantes et solides comme le plus vieux bois? Quand on examine ces longs manches de fouet des conducteurs de diligences et d'omnibus, ou des charretiers conduisant leur charrue, on les prendrait pour un produit fabriqué. On ne peut croire à une telle régularité de croissance; on ne peut croire surtout à une telle solidité chez aucun végétal. Quel est l'arbre capable de produire ces branches modèles?

LE BOURRELIER.

C'est le micocoulier, et le micocoulier croît partout en Provence, en Languedoc et dans le Roussillon.

LE TOURNEUR.

Je l'y ai vu dans ma jeunesse, lorsque je fis mon tour de France, et c'est un arbre de très-bel aspect, à feuillage magnifique, d'un vert sombre, et très-ombreux. On en a fait dans plusieurs villes du midi de très-belles promenades. Il entre aussi très-bien dans la décoration des jardins; on peut, en effet, le tailler, palisser, diriger comme le tilleul; il s'élève à dix et quinze mètres de hauteur, et, comme le tilleul aussi, il vit très-vieux. J'en ai vu un, à Aix, de grosseur prodigieuse, et qu'on dit âgé de cinq cents ans.

L'HORLOGER.

Où viennent donc sur le micocoulier les belles baguettes dont vous nous parlez?

LE TOURNEUR.

Vous n'y en trouveriez pas une.

MOI.

Comment cela?...

LE TOURNEUR.

Écoutez bien. Si le micocoulier de lui-même nous donne le bois le plus dur que produise l'Europe après le buis et l'ébène, il faut pour lui faire donner les verges à fouet une culture spéciale. Cette culture consiste tout simplement à planter de jeunes micocouliers qu'on scie au pied à l'âge de douze ou quinze ans. Des bourgeons se forment sur la souche de l'arbre ainsi rasé, et ces bourgeons, qu'on a soin de ne pas laisser trop nombreux, absorbant à eux seuls toute la sève de l'arbre, se développent en ces longues verges si chères aux cochers. De vastes plaines sont ainsi couvertes de micocouliers rabattus et transformés en branchages, dont il se fait un commerce considérable et très-lucratif pour les paysans du midi.

L'ACCORDEUR DE PIANOS.

Voilà une culture dont je n'avais jamais entendu parler.

LE TOURNEUR.

Ce n'est pas tout. Aux environs de Sauve, dans le Gard, on fait mieux encore : on dirige la croissance des verges du micocoulier de façon à ce qu'elles forment des fourches à deux, trois, quatre et même cinq dents, fourches d'un seul morceau tout emmanchées, élégantes, légères, solides.

LE BOURRELIER.

Eh bien, n'est-il pas admirable de voir de combien de professions relève notre profession de bourrelier, et combien aussi de professions ne peuvent se passer d'elle?...

L'HORLOGER.

Toutes les professions se tiennent, s'enchaînent, s'enrichissent, s'équilibrent et se commandent les unes aux autres comme les rouages d'une horloge. Mon métier aussi m'a appris beaucoup de choses. L'univers tout entier se meut comme nos montres.

L'ACCORDEUR DE PIANOS.

Avec cette différence que vos montres se dérangent, avancent, retardent ou brisent leur grand ressort, tandis que l'univers...

L'HORLOGER.

Oh! nos montres se dérangent et se désaccordent moins facilement encore que vos pianos...

L'ACCORDEUR.

Heureusement! sans cela, que deviendraient les accordeurs de pianos?

Mais comment voulez-vous qu'il en soit autrement? Tout influe sur une corde musicale : le froid, le chaud, l'humidité, le vent, l'état barométrique, et peut-être l'état électrique de l'atmosphère, tout trouble, déränge, désaccorde un instrument à cordes qui, d'ailleurs, n'est musical qu'à la condition d'avoir cette impressionnabilité. Dans une même pièce, une demi-douzaine de pianos, tous parfaitement accordés aujourd'hui, seront en désaccord demain. Aussi,

comme je souris en moi-même lorsque des philosophes s'imaginent amener tous les hommes à leur état d'esprit. Mais si l'on pouvait les y amener tous pour une seule minute, ils seraient l'instant d'après en désaccord comme les pianos. La diversité d'impression, de pensée, de sentiment, est une des conditions essentielles de la vie. Mon métier m'a rendu très-philosophe là-dessus.

LE TOURNEUR.

Que faire alors?

L'ACCORDEUR.

Une seule chose, accorder et réaccorder toujours.

L'HORLOGER.

En horlogerie aussi, nous devons nettoyer et réparer sans fin des montres qui toujours se dérangent. Quel serait autrement le sort des horlogers?

L'ACCORDEUR.

Vraiment oui, les sociétés humaines sont en état perpétuel de réparation et de raccord. Avec tout cela, ces sociétés sans cesse raccommodées n'en marchent pas moins et n'en sont pas moins à l'heure.

Tout peuple civilisé a beau avoir ses différences fondamentales, ses intérêts divers, ses opinions inconciliables, sur nombre de points ils n'en marquent pas moins le siècle : France, Angleterre, Allemagne, Suisse, Espagne, Italie, Russie, États-Unis d'Amérique, etc., etc., n'en sont pas moins à marquer même date sur le cadran moral et sur le cadran historique.

LE TOURNEUR.

Cette heure séculaire, vous la trouveriez indiquée non pas seulement chez les différents peuples, mais dans les différents métiers qui surtout de nos jours ont subi des modifications.

LE BOURRELIER.

Est-ce que les chevaux s'attellent aujourd'hui comme il y a quarante ans. Comparez les colliers actuels aux colliers de ce temps-là, si lourds, si gênants... Comparez nos élégantes *dossières* à celles dont on érasait alors les pauvres limoniers. On a modifié la bride, le mors; le fouet lui-même tend à devenir, ô miracle ! plutôt un instrument de caresse qu'un instrument de supplice. Le bon charretier s'en sert non plus pour châtier, mais pour avertir et diriger doucement son cheval. Voilà ce qui dans notre profession marque vraiment le dix-neuvième siècle : la modification et presque la suppression du fouet. Même pour l'ânier, le *sceptre* prend un caractère presque opposé à celui qu'il eut si longtemps.

LE TOURNEUR.

C'est la même chose partout. J'ai ouï dire à mon grand-père, tourneur lui aussi, qu'il tournait pour les instituteurs d'alors de superbes férules, et voilà qu'aujourd'hui la férule a disparu de l'école. En ceci encore le dix-neuvième siècle est indiqué. Je ne puis, quant à moi, faire un pas sans trouver quelque indication de ce genre.

L'HORLOGER.

Vous avez raison : rues des villes éclairées la nuit par le gaz, nettoyées le jour par d'abondantes fontaines; routes bien entretenues partout, campagnes bien cultivées, moyens de communication inconnus au passé, phares sur toutes les côtes pour guider les navigateurs. Cela, chez tous les grands peuples, se retrouve et donne à notre siècle sa vraie caractéristique d'humanité, de sociabilité, de solidarité, de secours et d'assistance mutuelle.

L'ACCORDEUR.

Lorsque je considère combien aisément les pianos perdent l'accord, je crains pour bien d'autres choses la même fragilité. Cependant, cette facilité à perdre l'accord n'empêche pas qu'après tout il n'y ait tous les jours des milliers de concerts parfaits. Faudrait-il donc renoncer à la musique

parce que pianos et violons se dérangent? Oh! que non pas. Accordons, accordons, et réaccordons toujours.

Ainsi devisaient et philosophaient entre eux, le soir, nos quatre voisins. J'ai recueilli quelques-unes de leurs conversations, et j'ai cru devoir faire connaître celle-ci à nos lecteurs.

BIEN AIMER SON PAYS.

Bien aimer son pays, c'est désirer qu'il soit plus intelligent que les autres, mieux défendu, plus riche, mieux administré; qu'il excelle dans les arts, dans les sciences, dans les lettres; qu'il ait cette haute culture morale sans laquelle tout le reste n'est rien; c'est faire ce qu'il faut pour qu'un tel but soit atteint. (1)

UN MOT

SUR UNE LANGUE UNIVERSELLE.

La surface du globe est de plus en plus sillonnée par des chemins de fer et par des navires à vapeur; les percées de montagnes s'exécutent, et nul doute qu'elles ne se multiplient dans l'avenir, pour amoindrir les distances; des pays très-éloignés les uns des autres, presque des antipodes, peuvent dans quelques instants se transmettre une demande et la réponse! Ces progrès d'un ordre matériel n'appellent-ils pas des progrès correspondants d'un ordre intellectuel? Ne rendent-ils pas nécessaire, par exemple, sinon une langue universelle, du moins un langage conventionnel dont l'étude ferait partie, en tous pays, d'une éducation soignée? On n'ose parler encore, crainte d'être taxé d'utopie, d'une langue universellement adoptée; mais quels avantages on y trouverait! et comme elle est indiquée par l'unité de l'espèce humaine et par la raison!

À notre époque, les peuples civilisés sont moins favorisés, sous le rapport des communications mutuelles de la pensée, qu'ils ne l'étaient au moyen âge, où tous les écrivains publiaient en latin leurs idées, leurs découvertes scientifiques, leurs mémoires et leurs récits historiques. Alors les savants français, anglais, italiens, espagnols, scandinaves, polonais, grecs, allemands, pouvaient lire réciproquement leurs ouvrages. Du temps de l'empire romain, la langue latine réalisait l'idéal rêvé actuellement. « Un habitant de Cornouailles, dit Voltaire, partait pour l'Asie Mineure sûr d'être entendu partout sur la route. Aujourd'hui un Bergamasque voyageant dans les petits cantons suisses, dont il n'est séparé que par une montagne, a besoin d'interprète comme s'il était dans la Chine. C'est un des plus grands fléaux de la vie. » Malheureusement, avant d'être délivré de ce fléau que Voltaire estimait si grand, il faudra compter avec l'amour-propre de chaque peuple. Lorsqu'on voit la lenteur des progrès qu'on a pu faire pour la propagation d'un système commun de poids, de mesures, de monnaies, on calcule que beaucoup d'années, des siècles peut-être, s'écouleront avant que l'accord s'établisse entre les nations les plus civilisées, pour adopter une langue commune qui soit pratiquée au moins par les savants et par les hommes ayant reçu une éducation supérieure.

BOITES AUX LETTRES.

La *Gazette en vers* de Loret s'exprime en termes curieux sur la première tentative qui fut faite d'établir des boîtes

(1) Albert Dumout, allocution à la rentrée des Facultés de Grenoble.

aux lettres à Paris, et qui remonte au mois d'août 1653; voici les vers de Loret :

On va bientôt mettre en pratique,
 Pour la commodité publique,
 Un certain établissement
 (Mais c'est pour Paris seulement)
 De boîtes nombreuses et drues
 Aux petites et grandes rues,
 Où, par soy-mesme ou son laquais,
 On pourra porter des paquets ⁽¹⁾,
 Et dedans à toute heure mettre
 Avis, billet, missive ou lettre,
 Que des gens commis pour cela
 Iront chercher et prendre là,
 Pour d'une diligence liable
 Les porter, par toute la ville,
 A des neveux, à des couzins,
 Qui ne seront pas trop voizins,
 A des gendres, à des beaux-frères
 A des nonains, à des comères,
 A Jean, Martin, Guilmain, Lucas,
 A des cleres, à des avocats,
 A des marchands, à des marchandes,
 A des galands, à des galandes,
 A des amis, à des agens,
 Bref à toutes sortes de gens.
 Ceux qui n'ont suivans, ni suivantes,
 Ny de valets, ny de servantes,
 Ayant des amis lom logez,
 Seront ainsi fort soulagez;
 Outre plus, je dis et j'annonce
 Qu'en cas qu'il faille avoir réponce,
 On l'aura par mesme moyen,
 Et si l'on veut sçavoir combien
 Coûtera le port d'une lettre
 (Choze qu'il ne faut pas obmettre),
 Afin que nul n'y soit trompé,
 Ce ne sera qu'un sou tapé.

On voit que si la petite poste apparaissait à peine, si le journal était encore en son enfance, la *Réclame*, elle, faisait déjà des siennes; car ce passage du bon Loret n'est ni plus ni moins qu'un *avis au public*, seulement fait dans une forme un peu plus intéressante que ceux dont s'illustre la quatrième page de nos journaux quotidiens.

D'ailleurs la poésie de Loret n'est rien autre chose que la paraphrase des considérants de l'édit qui avait ordonné l'établissement de la petite poste.

Je ne sais pas, du reste, si les termes de ces considérants ne sont pas plus curieux encore que le passage de Loret :

« Louis, etc. Considérant que la grande étendue de notre bonne ville de Paris, et la multitude des personnes qui la composent, cause beaucoup de longueurs et de retardements au nombre infini des affaires qui s'y traitent et qui s'y négocient, nous avons reconnu qu'il étoit nécessaire d'apporter quelques ordres particuliers afin d'en avoir une plus prompte et diligente expédition, et après avoir examiné plusieurs propositions qui nous ont été faites sur ce sujet, nous n'en avons point trouvé de plus innocente pour les particuliers, ni de plus avantageuse pour le public, que l'établissement de plusieurs commis dans notre dite ville de Paris, lesquels étant divisés par quartiers auront la charge de partir tous les matins, et de prendre chacun dans un bon nombre de boîtes qui seront mises en différents endroits desdits quartiers pour la commodité de tout le monde, les billets, lettres et mémoires que l'on est obligé d'écrire à tous moments et à toutes rencontres, et de les porter dans une boutique ou bureau qui sera dans la cour du Palais, pour y estre delivrés par ordre de quartiers et rendus par lesdits commis sur le champ diligemment et fidèlement à leurs adresses, etc.... »

A la suite de ces dispositions principales, l'édit fait une longue énumération des avantages que le public trouvera

(1) On sait qu'à cette époque le mot *paquet* s'employait fréquemment dans le sens de lettre.

dans ce nouvel établissement : « Ainsi l'on fera plus d'expéditions et de diligence en un jour que l'on en peut faire à présent en une semaine entière... Les habitants de Paris pourront facilement communiquer entre eux, tandis que jusqu'ici on avoit plus facilement des nouvelles de ceux qui habitent les provinces que de ceux qui sont dans les quartiers éloignés. Enfin, cette disposition sera surtout avantageuse au marchand qui ne peut quitter sa boutique, à l'artisan qui n'a rien de si cher que le temps de son travail qui le nourrit, à l'officier, de quelque condition qu'il soit, qui durant l'assiduité à son exercice ne le peut abandonner. » (1)

Malheureusement, le vent n'était pas aux nouveautés. Cette invention, contemporaine de celle des *voitures à six sous* ou *omnibus* imaginée, dit-on, par Pascal, eut le même sort. Elle disparut bientôt. Furetière en parle dans son *Roman bourgeois*, et signale les causes de la chute de l'entreprise : « Certaines boîtes, dit-il, estoient lors nouvellement attachées à tous les coins des rues pour faire tenir des lettres de Paris à Paris, sur lesquelles le ciel versa de si malheureuses influences que jamais aucune lettre ne fut rendue à son adresse, et à l'ouverture des boîtes on trouva pour toutes choses des souris que les malicieux y avoient mises. »

Plus d'un siècle après, quand le philanthrope M. de Chamouset reprit l'idée et la fit entrer cette fois dans les mœurs, l'essai de 1653 était si bien oublié qu'on lui en fit tout l'honneur. Ce nouvel établissement, cette fois définitif, fut sanctionné par une loi datée du 15 août 1759.

LE PASSAGE DU RHONE PAR ANNIBAL.

(An 218 av. J.-C.)

L'an 219 avant l'ère chrétienne, Annibal le Carthaginois, fils d'Amilcar Barca, conçut le dessein audacieux d'aller conquérir Rome et l'Italie. Cette expédition célèbre est ce qu'on appelle la seconde guerre punique.

Annibal n'avait que vingt-six ans. Il était alors en Espagne. Il envoya 15 000 Espagnols tenir garnison dans les places de l'Afrique, et appela en Espagne un même nombre de soldats africains. Ne voulant pas s'exposer aux chances d'une guerre navale, il résolut hardiment de s'ouvrir une route par terre.

Il partit de Carthagène au printemps de l'année 218, à la tête de cent deux mille hommes; mais il perdit une partie de ses soldats dans divers combats au delà de l'Èbre, et il laissa volontairement derrière lui vingt mille hommes, de sorte qu'il entra en Gaule seulement avec cinquante mille fantassins, neuf mille cavaliers et trente-sept éléphants.

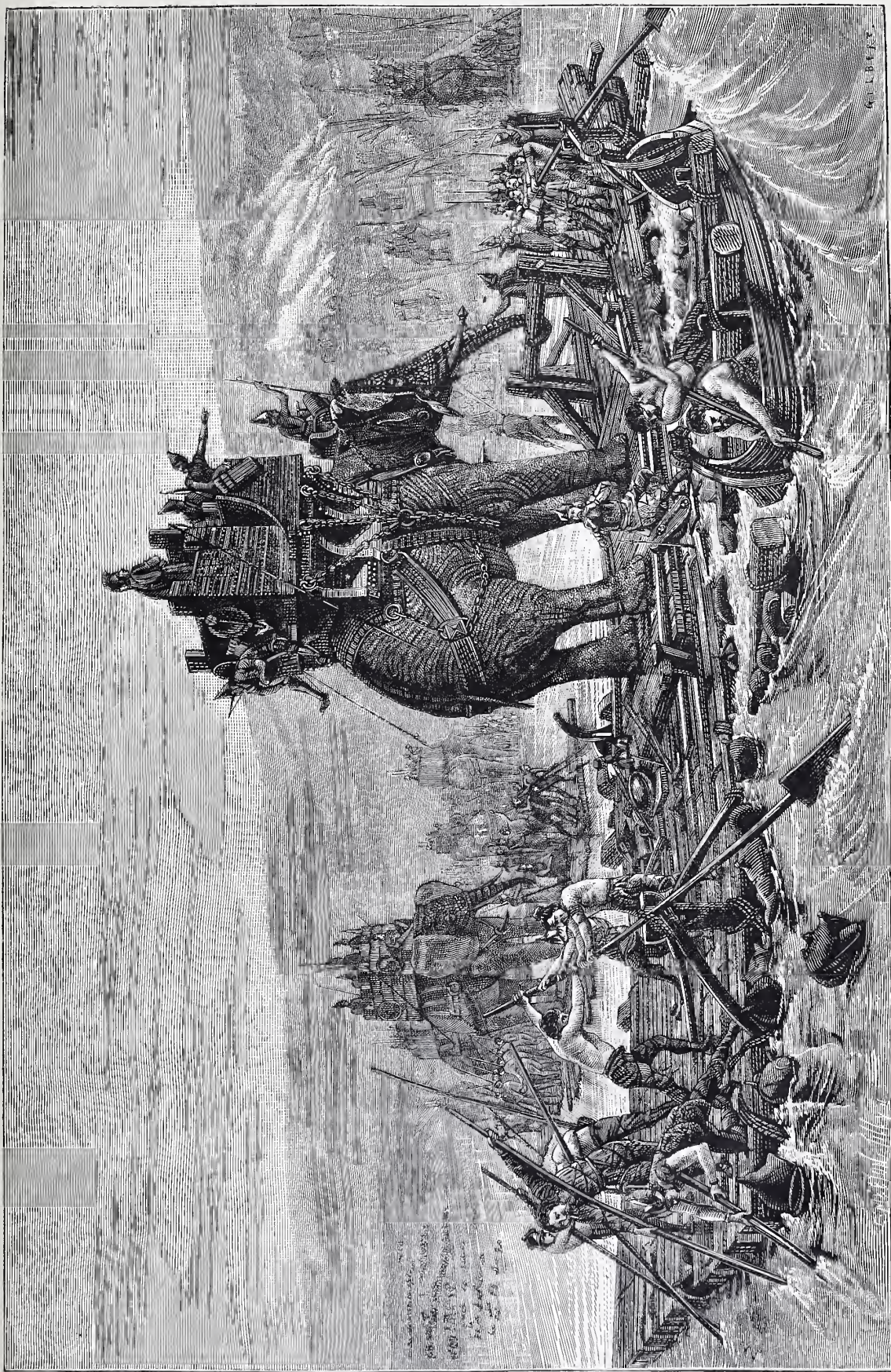
Avant de traverser le Rhône, Annibal avait eu à parcourir, avec son armée, 1 600 stades (296 kilomètres), entre Emporium (Ampurias, en Catalogne) et le point où il franchit le Rhône. Il avait traversé, entre autres villes, Narbo (Narbonne), Illiberis (Elne) et Ruscino (Castel-Roussillon).

Les tribus gauloises n'étaient point toutes disposées à laisser le passage libre à cette armée. Les Volks se retirèrent derrière le Rhône afin de l'arrêter. Annibal usa de stratagème : il envoya une partie de ses troupes traverser secrètement le Rhône à 25 milles au-dessus du camp gaulois (à Pont-Saint-Esprit), avec ordre d'attaquer les Gaulois en arrière, tandis que lui-même opérerait en face d'eux son débarquement.

Cette manœuvre eut un plein succès. Les Volks, se voyant tout à coup entre les troupes déjà débarquées et celles qui traversaient le fleuve, prirent la fuite.

(1) Recueil d'Isambert, mai 1653. Tome LIII, p. 307.

Ce passage du Rhône était, en effet, de nature à agir puissamment sur l'esprit des Gaulois. C'était pour eux un spectacle nouveau et effrayant que ces énormes animaux connus, les éléphants, immobiles, chargés de tours armées,



Le Passage du Rhône par Annibal, peinture par H. Moitte. — Dessin de Camille Gilbert.

portés sur d'immenses radeaux. Les chevaux nageaient | des barques prises ou achetées aux riverains, d'autres se
alentour ; parmi les soldats, les uns s'étaient entassés dans | servaient d'outrés et de boucliers de bois. Le fleuve était

agité; l'air retentissait du clapotis des flots, du bruit des armes et des voix.

En quel point Annibal passa-t-il le Rhône? Les historiens et les commentateurs, très-différents dans leurs avis, répondent :

En face de Loriol, Drôme, arrondissement de Valence (Whitaker); — à Montélimart (le général Rogniat); — à Saint-Paul-Trois-Châteaux (le marquis de Saint-Simon); — Entre Orange et Pont-Saint-Esprit (dom Vaissette); — vis-à-vis d'Orange (Napoléon et Cl. Vic); — à Tarrascon (de Marea, Mandajors); — à Arles ou aux environs (Pierre Quiquereau, Doujat; le P. Fabre); — un peu au-dessous d'Avignon (Honoré Bouche); — un peu au-dessus d'Avignon (Imbert-Desgranges); — au-dessus de Roquemaure (du Puy, Fortia d'Urban); — entre Roquemaure et Caderousse (Amédée Thierry); — dans le voisinage de Montfaucon (Lavalette); etc.

On voit qu'en résumé la plupart des auteurs admettent que le passage eut lieu entre Orange et Avignon.

Des combats suivirent cette traversée. Annibal perdit quatre mille hommes, mais il n'hésita pas à traverser les Alpes, quoique déjà l'on fût à la fin d'octobre et que la neige étendit son linceul de toutes parts. Quelle route suivit-il? Ici l'on se retrouve au milieu des avis les plus divers. Il paraît probable toutefois qu'il arriva par le val de la Tarentaise au petit Saint-Bernard. Il fallut encore combattre dans ce défilé. Beaucoup d'hommes et de chevaux périrent, soit dans ces engagements, soit dans les précipices. A la descente, il y eut une gorge si étroite qu'il fallut creuser un chemin dans le roc pour y faire passer les éléphants. En mettant le pied dans les plaines de l'Italie, Annibal n'avait plus que 20 000 fantassins et 6 000 cavaliers. Quelque temps après il perdit un œil et ses éléphants, sauf un. Mais quelle victoire que celle de Trasymène! Jamais Rome ne se vit si près de sa ruine.

Aujourd'hui l'on juge autrement qu'autrefois le séjour d'Annibal à Capoue. En prenant ce parti, il agit politiquement, et fut aussi nuisible aux Romains qu'il pouvait l'être, avec le peu de soldats qui lui restaient, et abandonné de Carthage.

NOTES SUR LA PRONONCIATION FRANÇAISE.

Suite. — Voy. p. 7, 42, 79, 141, 150, 182, 222, 270.

Si l'on veut bien se souvenir que l'*o* sonnait autrefois à peu près comme *ou*, on ne s'étonnera pas de voir la forme orthographique *oïl* devenir *oui* par la simple chute de la lettre *l*, qui ne se faisait pas entendre dans la prononciation, tandis que l'*o* prenait la forme *ou* qui indiquait un son identique.

C'est justement ce qui s'est produit dans la transformation de l'ancien nom de nos rois *Loys* en la forme moderne *Louis*. Le changement n'est pas bien ancien, et nous en connaissons exactement les particularités; c'est Racan qui nous en donne le détail, et notre anecdote pourrait commencer par un vers de la Fontaine :

Autrefois à Racan Malherbe l'a conté.

Henri IV, on le sait, traitait avec bienveillance le poète Malherbe. Un jour, il lui montra la première lettre écrite par le Dauphin (qui fut quelque temps après Louis XIII). « — C'est bien, dit Malherbe; mais M^{sr} le Dauphin ne s'appelle-t-il pas Louis? — Assurément, dit Henri IV. — Pourquoi donc le fait-on signer *Loys*? » La censure de celui qu'on appelait le vieux tyran des syllabes parut juste : on envoya chercher celui qui montrait à écrire au jeune

prince pour lui faire voir sa faute, et Malherbe disait qu'il était cause que M^{sr} le Dauphin avait nom *Louis*. (*)

Pour en finir avec les remarques sur cette diphthongne *ou*, notons que jusqu'au dix-septième siècle on l'a, dans certains mots, employée alternativement avec *eu*; par exemple, dans *je preuve*, *je treuve*, etc. C'est un archaïsme que la Fontaine emploie encore :

Dans les citronilles je la treuve.

Le dicton ancien que Loysel cite à propos de la corruption des témoins,

Qui mieux abreuve, — Mieux preuve,

est un autre exemple de ce fait, qui depuis a complètement disparu de notre langue.

Notons enfin un certain nombre de mots terminés en *ol* qui de leurs anciennes formes ont conservé quelque chose dans la langue actuelle : ainsi les mots *col*, *fol*, *mol*, qui ont eu autrefois deux formes, celle du nominatif, *cous*, *fous*, etc., et celle du régime, *col*, *fol*, etc. Aujourd'hui on écrit quelquefois ces mots sous cette dernière forme, mais on prononce presque toujours *cou*, *mou*, sauf dans certains sens spéciaux (comme *col* de chemise), et surtout dans la haute poésie :

..... Tend à tes ennemis
Un *col* à ton saint joug heureusement soumis. (Rotrou.)

Ma main bientôt sur eux m'eût vengé hautement
De l'affront que m'eût fait ce *mol* consentement. (Corneille.)

L'U. — Le son *u* est moderne dans les langues de l'Europe. Il est certain que les Grecs et les Latins, comme aujourd'hui les Italiens, prononçaient *ou* la lettre que nous prononçons *u* aujourd'hui. Cependant on a relevé un passage de Quintilien qui semble établir qu'une prononciation analogue à la nôtre existait pour certains mots dans la langue latine.

Quoi qu'il en soit, c'est dans les langues modernes et surtout dans la langue française que le son *u* est devenu plus généralement employé. On a même remarqué que c'est surtout dans les régions où la langue celtique a été parlée que l'usage de cette nouvelle voyelle s'est établi, et on a voulu conclure de là que cette lettre nous venait de nos ancêtres les Gaulois; mais c'est là une supposition

(*) On nous pardonnera certainement d'insister quelque peu ici sur cette curieuse anecdote de notre histoire littéraire. Le médecin Hérouard, qui a tenu un registre fidèle de tous les faits et gestes de Louis XIII enfant, a marqué le jour exact et a copié la lettre où le jeune prince a pour la première fois signé *Louis*. Auparavant il signait toujours *Daulphin*. Mais le 21 septembre 1606, étant âgé de cinq ans juste, « il commanda, dit Hérouard, de le faire signer *Louis*. » Cette première lettre, transcrit avec l'exactitude la plus minutieuse, est donc signée *Louis Daulphin*, et non pas *Loys*. Il est vrai que quelque temps après (en novembre 1607) on trouve un billet signé tout simplement *Loys*, ce qui prouve la vraisemblance de l'anecdote racontée par Racan et Tallemant des Réaux. Voici ce petit billet :

« Papa, ce mot est pour vous montrer que j'écris *sans marquer* et que je ne suis plus opiniâtre. Je suis, papa, votre très-humble et très-obéissant fils, *Loys*. »

On voit que le jeune prince dit qu'il a écrit ce mot sans qu'on lui ait marqué les lettres sur le papier, comme on faisait auparavant; c'est ce qu'Hérouard signale encore, en disant « qu'on n'a fait que les lui nommer. »

Plus tard l'orthographe de *Louis* prévalut décidément. Nous avons trouvé à la Bibliothèque nationale un curieux *devoir* du royal élève, écrit de sa main, et qui est probablement inédit. C'est un thème latin; voici le texte français, dans lequel le mot *Louis* se trouve écrit trois fois :

« Pour la piété saint Louis, — Pour la élémence Henry iiii, — Pour la justice Louis xij, — Pour l'amour de la vérité Pharamont, — Pour la vaillance Charlemagne, — Et pour la tempérance Charles V. »

Et Louis xiii^e surpassera tous ces rois par la grâce de Dieu. »
Tel était l'idéal monarchique que l'on plaçait en ce temps-là sous les yeux d'un futur roi de France.

un peu bien hasardeuse, et qui demanderait pour être adoptée de s'appuyer sur autre chose que sur de vagues conjectures.

Au seizième siècle, Pasquier faisait remarquer le particulier usage de cette lettre dans notre langue : « Je voy, disait-il, toutes les nations de l'Europe incliner en ceste opinion, et qu'il n'y a que nostre France où l'on prononce l'u comme nous faisons. »

On sait que dans l'ancienne orthographe l'u était à la fois voyelle et consonne, de sorte que l'on écrivait *enleuer*, *aduertir*, pour des mots que l'on prononçait comme aujourd'hui, *enlever*, *avertir*; cet usage a persévéré jusqu'à la fin du dix-septième siècle et même au delà. C'est dans cette manière que sont imprimées la plupart des éditions *prin-*
ceps de nos auteurs classiques.

Aujourd'hui ces deux lettres sont toujours distinguées; il ne reste plus d'u consonne; le v a pris sa place, et nous n'avons à nous occuper ici que de l'u voyelle.

La suite à une autre livraison.

CONSEILS ET PENSÉES.

La thermodynamie est une science nouvelle. On est d'accord aujourd'hui pour reconnaître qu'elle a eu pour point de départ un ouvrage intitulé : *Réflexions sur la puissance motrice du feu et sur les machines propres à développer cette puissance*. L'auteur était Nicolas-Léonard-Sadi Carnot, l'un des deux fils de l'homme illustre qu'on a nommé « l'organisateur de la victoire. » Il était de taille moyenne, doué d'une extrême sensibilité et en même temps d'une extrême énergie, plus que réservé, presque sauvage, et singulièrement hardi dans l'occasion. Lorsqu'il croyait lutter contre l'injustice, rien ne le retenait. Il était entré à l'École polytechnique en 1812, n'ayant encore que juste seize ans. En mars 1814, il prit part au fait d'armes de Vincennes. Au sortir de l'École polytechnique, il entra comme élève sous-lieutenant à l'École d'application de Metz. Le 20 janvier 1819, après avoir subi les épreuves exigées, il fut nommé lieutenant d'état-major. Il ne tarda pas à obtenir la disponibilité, et il en profita pour mener, à Paris et à la campagne près de Paris, une vie studieuse, interrompue une seule fois, en 1821, par un voyage en Allemagne pour y visiter, à Magdebourg, son père exilé et son frère M. Hippolyte Carnot, depuis ministre de l'instruction publique et sénateur. Ce fut en 1824 qu'il publia ses *Réflexions sur la puissance motrice du feu*. Rentré dans l'arme du génie en 1826, il y recut le grade de capitaine; puis, en 1828, il prit sa retraite pour se livrer entièrement à ses études préférées. Le 24 août 1832, il fut enlevé en quelques heures par une attaque de choléra. Parmi ses manuscrits on trouva des notes dont quelques-unes nous ont paru convenir à notre recueil. Nous les avons extraites d'une nouvelle édition de son principal mémoire, publiée en 1878 par les soins de son frère.

OCCUPATIONS QUOTIDIENNES.

Il faut régler dès le matin l'emploi que l'on fera de sa journée.

Le soir, on doit réfléchir à ce qu'on a fait.

Lorsqu'on va en promenade, il faut emporter un livre, et un carnet pour fixer ses idées, et de plus un morceau de pain pour la prolonger au besoin.

S'il est possible, promenade au réveil, avant et après les repas. Lire en marchant.

Grande sobriété; manger lentement, peu et souvent.

Éviter l'oisiveté et les méditations inutiles. Varier les exercices du corps et de l'esprit.

EXERCICES.

Danse, équitation, natation, escrime de l'épée et du sabre, tir du fusil et du pistolet, patin, fronde, échasses, paume, boules; sauter à cloche-pied, croiser les bras, renverser les reins, sauter en hauteur et en longueur, tourner sur un pied appuyé contre le mur, s'exercer le soir en chemise pour favoriser la transpiration avant d'entrer au lit; tour, menuiserie, jardinage, déclamation, chant, violon, composition musicale.

PENSÉES.

Pourquoi ne pas dire plus souvent : Je ne sais pas?

Parler peu de ce qu'on sait, et pas du tout de ce qu'on ne sait pas.

Jamais de retour sur le passé, si ce n'est pour éclairer l'avenir.

Prendre ses résolutions d'avance, afin de n'avoir pas à réfléchir pendant l'action; s'obéir alors aveuglément à soi-même.

Ne jamais feindre un caractère que l'on n'a pas, ni jouer un rôle que l'on ne pourrait pas soutenir.

Ne faire qu'avec beaucoup de circonspection des connaissances intimes.

Point de discours inutiles. Tout entretien qui ne sert pas à nous éclairer ou à éclairer les autres, à intéresser le cœur ou à amuser l'esprit, est nuisible.

Parler à chacun de ce qu'il connaît le mieux, c'est le mettre à son aise et en tirer profit.

S'abstenir de toute plaisanterie qui pourrait blesser.

Écouter attentivement votre interlocuteur, c'est le préparer à bien écouter votre réponse et le disposer en faveur de vos arguments.

Point d'emportement ni de découragement dans la discussion.

Point d'argument dirigé contre la personne.

Quand une discussion dégénère en dispute, prenez le parti du silence; ce n'est pas vous avouer battu.

Pourquoi vouloir absolument faire de l'esprit? J'aime mieux être cru bête et modeste que spirituel et prétentieux.

Il faut, pour être heureux, sacrifier le présent à l'avenir.

Ne soyons pas exigeants : la perfection est si rare!

De l'indulgence, de l'indulgence!

Les plaisirs recherchés font perdre aux plaisirs simples tout leur prix.

Ne faire aucune action que le monde ne puisse connaître.

Dire qu'une chose est arrivée par hasard, c'est dire que nous n'avons pas pu la prévoir. Ce qui est hasard pour un homme ignorant peut n'être pas hasard pour un homme plus instruit.

LE CAVIAR BLANC.

Le caviar blanc de la mer Noire, qui est, comme l'autre, l'œuf de l'esturgeon, est enfermé dans des vessies longues de trois à quatre pouces, ayant la forme de boudins, et que l'on plonge dans de la cire fondue. Ainsi préparé, il se conserve longtemps.

VIEILLES MAISONS DE BRUNNEN

CANTON DE SCHWYTZ, SUISSE.

Le lac des Quatre-Cantons, ainsi nommé parce qu'il est entouré par les cantons d'Uri, d'Unterwalden, de Schwytz et de Lucerne, est le lac le plus pittoresque et le plus grandiose comme aspect de toute la Suisse, et l'on pourrait peut-être ajouter de toute l'Europe. Des localités qui sont situées sur ses bords, il n'en est pas une mieux faite pour charmer l'amateur des grands tableaux de la nature que le village de Brunnen, qui sert de port au canton de Schwytz, et qui, par sa position particulière au fond d'une baie, avec des perspectives admirables sur des lacs, des montagnes, des vallées, offre une variété de scènes, de lignes et de couleurs qu'on ne saurait trouver nulle part ailleurs. Le petit coin que représente notre gravure peut donner une idée de la majesté de ces paysages, où l'eau, la verdure et les montagnes font un ensemble d'une harmonie incomparable.

Cependant ces impressions peuvent se retrouver dans d'autres endroits. Elles seront plus ou moins fortes, mais elles seront du même genre; tandis que ce que l'on ne trouve qu'à Brunnen, ce sont les glorieux souvenirs évoqués par la vue de tout ce qui vous entoure, souvenirs de patrie, de fierté nationale, de liberté noblement conquise. De Brunnen on voit en quelque sorte se dérouler dans son entier la poétique légende de Guillaume Tell, qui est si bien entrée dans les esprits et les cœurs des Suisses, que pour eux elle est devenue de l'histoire.

Laissez pour un instant le quai de Brunnen, où les nécessités du luxe moderne ont fait élever quelques hôtels

qui ne font nullement songer à ces rudes figures du moyen âge; suivez un peu le bord du lac, et arrêtez-vous auprès de ces vieilles maisons qui semblent contemporaines des épiques aventures de ces héros d'autrefois, chasseurs, pasteurs, bateliers, pauvres et humbles de fortune, mais grands et fiers de sentiments, à tel point que leurs exploits ont été jugés dignes d'être célébrés par deux des plus grands génies de la poésie et de la musique, Schiller et Rossini. Laissez vos regards errer sur les rives de ce lac d'Uri qui s'enfonce dans le lointain le plus pittoresque, et votre mémoire vous redira des noms glorieux, et vous serez ému en songeant combien dans ce pays la



Vieilles Maisons à Brunnen, canton de Schwytz (Suisse). — Dessin de Niederhausern-Köchlin.

grandeur des hommes était à la hauteur de la grandeur de la nature.

Là-bas, tout au fond du lac, c'est le territoire d'Altdorf, la ville où le tyran Gessler voulait forcer des hommes libres à plier le genou devant un chapeau perché au haut d'une perche; c'est là que Tell refusa de rendre un hommage aussi avilissant à un objet aussi ridicule; c'est là aussi que, selon la tradition, l'intrépide archer, forcé par un ordre barbare, ajusta et atteignit la pomme placée sur la tête de son fils.

A la sortie d'Altdorf, sur une colline, c'est le village de Burglen; c'est là que naquit et que vécut Tell, doux et secourable aux faibles et aux persécutés, terrible aux persécuteurs.

Ce promontoire à gauche, c'est le pied de l'Axenberg. Là se trouve la *Tellsplate*, ou plate-forme de Guillaume Tell. Selon la tradition, c'est l'endroit où Tell aurait sauté, pendant la tempête, du bateau dans lequel le lâche et cruel Gessler l'emmenait prisonnier. Une petite chapelle a été élevée en commémoration de ce fait. Ne dites pas aux gens du pays que ce n'est qu'une fiction; ils ne vous croiraient pas. Tous les ans, le dimanche après l'Ascension, ils viennent en foule à cette chapelle dans des barques pavoisées, et l'on y dit une messe suivie d'un sermon patriotique.

Cette pyramide rocheuse que vous voyez s'élever au-dessus de l'eau, en face de vous, devant la langue de terre de la rive opposée qui fait comme un cap devant la baie de Brunnen, c'est le *Mythenstein* qui porte en lettres dorées colossales l'inscription: *Au chantre de Tell, Frédéric Schiller, les Cantons primitifs, 1859*. Et quel endroit pou-

rait être mieux choisi pour élever un monument de reconnaissance au chantre de la liberté helvétique, que ce site voisin de la vallée où le grand poète a placé la scène la plus puissante, la plus pathétique de son drame, la scène du serment du Rütli? L'aurore commence à éclairer les sommets des montagnes. Les conjurés vont se séparer; mais avant de se quitter, ils se lient tous par un serment solennel. Ils se découvrent devant les premiers rayons de cette aurore qui semble être celle de leur liberté, et, au milieu d'un silence religieux, en présence de cette nature grandiose et solitaire, le curé Rosselmann prononce la formule, religieuse comme une prière et fière comme un chant de triomphe:

Par cette lumière qui nous salue avant tous les autres peuples qui, bien au-dessous de nous, respirent péniblement la chaleur étouffante des villes, prêtons le serment de la nouvelle alliance. Soyons un seul peuple de frères qu'aucune nécessité, aucun danger ne désunira jamais!

(Tous répètent ces mots en levant trois doigts.)

Soyons libres comme l'ont été nos pères! Plutôt mourir que vivre dans la servitude!

(Tous répètent le serment.)

Confions-nous au Très-Haut, et ne craignons pas la puissance des hommes.

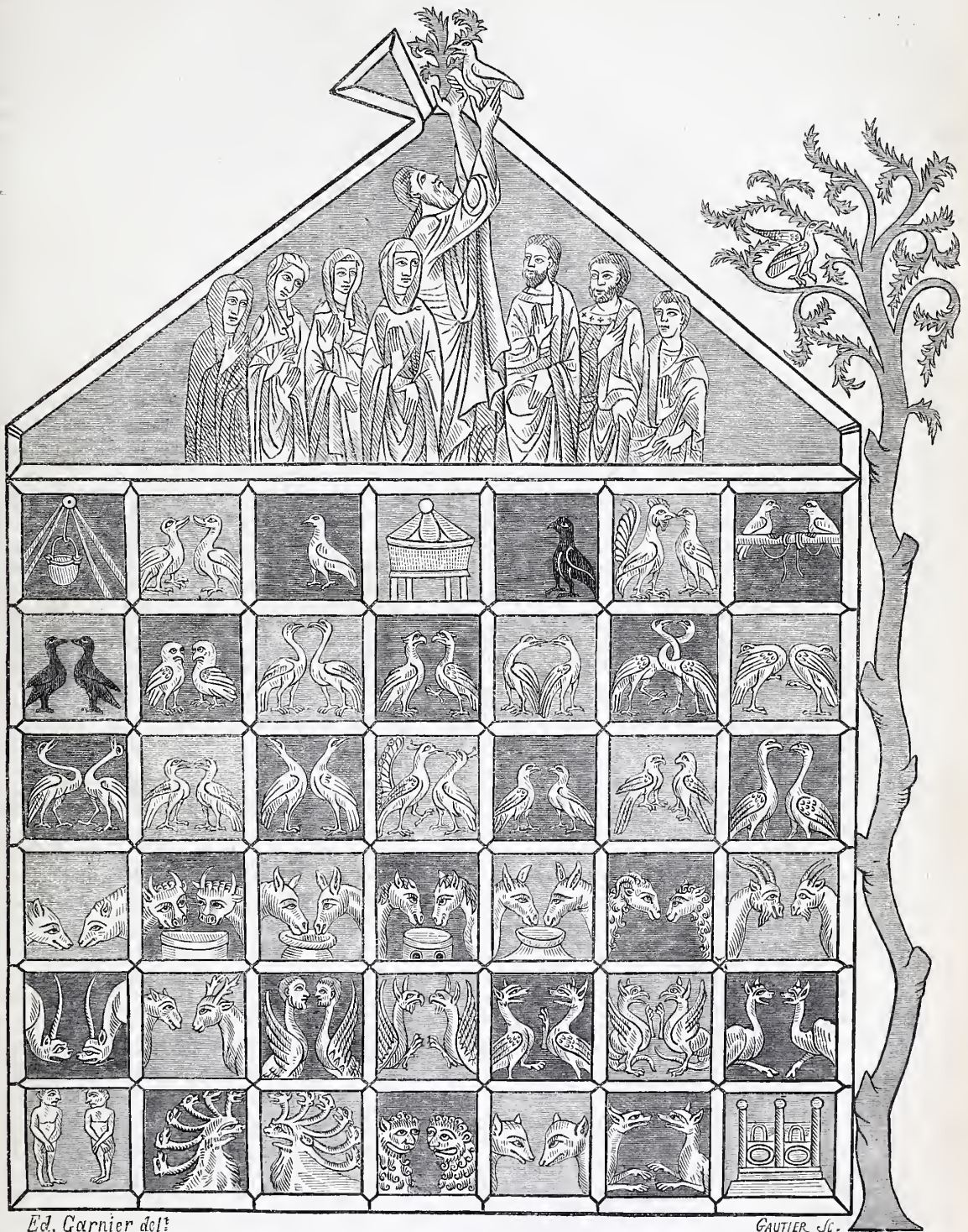
(Tous répètent, et se tiennent par leurs bras enlacés.)

STAUFFACHER.

Maintenant, que chacun s'en aille tranquillement de son côté, vers ses amis et ses alliés! Que le berger soigne son troupeau paisiblement dans la métairie et enrôle secrètement des amis pour l'alliance. Ce qu'il y aura encore à souffrir jusque-là, souffrons-le. Que le compte des tyrans s'accroisse jusqu'à ce qu'un seul jour paye en une seule fois leurs crimes publics et privés! Que chacun comprime sa juste fureur et la réserve pour la vengeance générale; car il dérobera quelque chose au bien commun, celui qui agira seul pour sa propre cause!

L'ARCHE DE NOË

TELLE QU'ON L'A REPRÉSENTÉE AU DOUZIÈME SIÈCLE.



L'Arche de Noé, d'après la description d'un Commentaire de l'Apocalypse (douzième siècle).

Dessin d'Édouard Garnier.

Serait-ce parce que, selon saint Jérôme, l'arche de Noé peut être considérée comme le type de l'Église, que l'immense vaisseau est représenté voguant sur un si grand nombre de cartes anciennes. Il figure notamment, au sixième siècle, parmi les étranges illustrations de Cosmas

Indicopleustes ⁽¹⁾, et au quinzième siècle dans la fameuse Chronique de Nuremberg, attribuée à Æneas Sylvius ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Voy. ce Voyage dans le tome II des *Voyageurs anciens et modernes*.

⁽²⁾ Ce précieux in-folio parut en 1493, en l'année où Christophe

Le Vénitien Bassan, qui vécut jusqu'en l'année 1592, l'a peint dans un tableau qu'on peut voir au Musée du Louvre.

Quant aux dissertations sur l'arche de Noé, leur nombre est tel qu'en les réunissant on formerait presque toute une bibliothèque. Nous nous bornerons ici à rappeler celle que l'on doit à saint Beatus.

Saint Beatus, le moine lusitain du huitième siècle, était en tout l'opposé de ce saint Brandan dont nous avons raconté naguère l'histoire errante (1). Abbé du petit monastère d'Albelda, dans la province de Santander, il n'était point descendu de ses montagnes où les musulmans n'osaient l'attaquer.

Si l'on s'en rapporte à Barbosa Machado, ce saint et docte Portugais, dont le nom légendaire est Beato, était l'un des hommes les plus éminents du haut moyen âge. Ce n'était point par l'éloquence de la parole qu'il brillait; il était au contraire affligé du bégayement le plus déplorable; mais, la plume ou le pinceau à la main, car il était illuminateur, il mettait à néant tous les écrits de ses contradicteurs.

Son texte favori était l'écrit fameux attribué à saint Jean, l'Apocalypse. Or, saint Beatus, si complètement oublié de nos jours, dut à ses commentaires sur ce livre sacré une renommée qui dura près de huit cents ans. Mort en l'année 798, déjà en odeur de sainteté, Rome le canonisa; les copies de son livre se multiplièrent à l'infini, et les calligraphes les plus renommés de la Péninsule en firent choix pour les parer du luxe infini de leur ornementation. De toutes ces merveilles d'un style parfois assez barbare, mais empreint d'un aspect grandiose qu'on ne peut méconnaître, il nous reste aujourd'hui deux manuscrits admirables: l'Apocalypse de Saint-Sever exécuté au onzième siècle, l'une des merveilles de la Bibliothèque nationale de Paris, et le texte du même ouvrage qu'a possédé longtemps la riche collection du duc d'Altamira, acheté depuis par M. Didot, et remontant seulement au douzième siècle. Ces deux textes sont à peu de choses près identiques; mais les peintures diffèrent beaucoup. Le premier manuscrit reproduit dans ses nombreuses figures les couleurs les plus accentuées de l'école d'Aquitaine; celui dont nous nous occupons ici est tout empreint du style hellénique, style d'un grand caractère, emprunté, sans aucun doute, aux chefs-d'œuvre de l'antiquité. (2)

Disons bien vite que, dans aucune œuvre du moyen âge, l'arche de Noé n'a été dépeinte avec des détails aussi naïfs que dans ce vieux livre ayant sans doute appartenu à l'Espagne, mais dont l'origine nous est en réalité inconnue.

L'agonie du genre humain a cessé; le symbole de l'espérance vient d'être apporté par la colombe, Noé le recueille au sommet de l'arche. Une tranquillité parfaite se peint dans les regards de ceux qui ont assisté à la terrible catastrophe, et le monde va renaître! (3)

Préoccupé avant tout du récit biblique, le naïf interprète des textes de saint Beatus a conservé dans sa construction idéale de l'arche le système suivi plus tard par tous les zoologistes du moyen âge; les êtres vivants qui planent sous la voûte céleste et semblent descendre de l'empyrée pour se reposer sur la terre, occupent le premier rang. Cette série zoologique commence par l'anas ou le

canard, la colombe et son colombier, le coq et la poule, les perroquets sur leur perchoir; l'illuminateur semble s'être assez heureusement rappelé la forme des oiseaux aquatiques et en général celle des échassiers. Viennent ensuite les mammifères qui sont l'honneur de la vie pastorale, ou que l'homme emploie d'ordinaire pour faire fleurir l'agriculture: le porc et la truie, le bœuf et la vache, le bœlier et la brebis, l'âne et l'ânesse, le cheval et le jument, etc., etc. En homme avisé, le peintre s'est abstenu de faire figurer dans la section de l'arche consacrée aux animaux paisibles les bêtes féroces dont les instincts carnassiers pourraient troubler la tranquillité des ruminants ou des quadrupèdes paisibles,

Hôtes de l'univers, sous le nom d'animaux,

a dit la Fontaine.

Les monstres de l'Océan sont trop nombreux pour qu'on les ait fait figurer avec quelques détails; l'illuminateur a symbolisé leur présence par deux êtres amphibies qui habitent apparemment un *aquarium* improvisé. Mais à partir de ces figures étranges, tout est donné au fantastique, et comme nous nous trouvons en plein Apocalypse dans ce monde merveilleux, le dessinateur essaye de se montrer terrible. Le cheval pâle ne s'y trouve pas, mais on y remarque des variétés de la bête à sept têtes, des nains, des hommes des bois, des renards qui se sont glissés dans cette étrange compagnie, des oiseaux à tête humaine, qu'on retrouvera dans tous les voyageurs du moyen âge.

En l'année 1700, un savant mathématicien, Jean le Pelletier, qui aime à se glorifier d'être né dans la cité qui nous a donné le grand Corneille, a composé un beau livre d'architecture où l'arche est représentée dans tous ses détails, et où il en précise, sans être arrêté par aucun calcul, les vraies dimensions et les plus secrets compartiments. (4)

Selon le docte écrivain, l'arche avait plus de 502 pieds de hauteur et plus de 85 pieds de large; son élévation allait au delà de 51 pieds par dehors, « mesure de Paris », bien entendu. Elle était plus grande qu'aucun temple qui se voie en France. Malgré son unique ouverture, il y faisait fort clair. Sans doute, dans un lieu aussi vaste que celui-là, une fenêtre d'une coudée en carré « n'aurait pas donné assez de jour pour voir et aller et venir partout. » On n'eût su en même temps « comment nettoyer les animaux. » Faire toutes ces actions à tâtons, comme le veut Buteo (5), eût donné lieu à d'étranges malades; mais il n'en était rien. On avait su « sans péril construire une fenêtre assez grande circulant tout autour de l'arche, pour en éclairer le dedans. »

Mais combien d'années avaient été nécessaires pour l'édification d'une pareille machine, et quel bois résistant avait-il été indispensable d'employer pour l'amener à sa perfection? Ces difficultés n'arrêtent point Jean le Pelletier. Il a ses autorités.

Bérose (mais pour que son témoignage fût accepté, il ne faudrait pas que la critique moderne fût aussi exigeante sur l'authenticité de son texte), Bérose rapporte que Noé commença à bâtir l'arche soixante-dix-huit ans avant le dé-

Colomb rapportait au monde ancien la nouvelle que l'univers avait décuplé son étendue.

(1) Voy. t. XLVI, 1878, p. 273.

(2) Voy., à ce sujet, un savant travail de M. Léopold Delisle, présenté à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1879.

(3) La figure reproduite page 305 est tirée d'une brochure publiée en 1869 à la librairie Bachelin Deflorenne, et intitulée: « Description d'un commentaire de l'Apocalypse, manuscrit du douzième siècle, compris dans la publication de Son Excellence le marquis d'Astorga, comte d'Altamira, duc de Sesa, etc. » Avec fig. noires et en couleur par A. Bachelin; gr. in-8.

(4) Nous donnons ici *in extenso* le titre de ce livre, assez peu connu: « Jean le Pelletier, *Dissertations sur l'arche de Noé et sur l'hémine* » et la *livre de S. Benoît*. Dans l'une on examine plusieurs questions « curieuses, dont la décision prouve la matière, la capacité, la figure » ou disposition de cette arche, le nombre des animaux et la quantité « de provisions qu'on y renferma, la durée et la vérité du déluge universel: et dans l'autre on démontre par des raisonnements solides et par des excellentes autorités que cette hémine et cette livre ont été « de la capacité et la pesanteur de 20 onces romaines. A Rouen, chez Jean Bessingueren, au Soleil royal. » 1700, in-12.

(5) *De Arcâ Noe*. Cet auteur du seizième siècle était l'élève et l'ami d'Oronce Finé.

luge. Salomon Jarchi veut qu'on ait été cent vingt ans à la construire; mais Tunchitona, en alléguant les petits chapitres de l'ancien Eliézer, diminue sensiblement la durée de sa construction, car il n'admet qu'un peu plus d'un demi-siècle, soit cinquante-deux ans, pour son entier achèvement.

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE DANS UNE MINE DE SEL.

Une mine de sel du comté de Chester, en Angleterre, est maintenant éclairée à la lumière électrique. L'effet produit par ce nouveau mode d'éclairage est merveilleux; les piliers de sel qui supportent les cavernes étincellent et renvoient les rayons jusqu'aux extrémités de la mine, où l'on voit comme à la clarté du jour.

DU TRAVAIL!

... Tandis que de tous les points de l'Amérique, du nord comme du sud, ses concitoyens, émus de la ruine de sa fortune, lui faisaient les propositions les plus capables de réparer ses pertes, le général Lee demandait mieux encore, et, confiant à un ami sa peine intime, il s'écriait: « Oui, mes compatriotes m'offrent toutes choses, excepté du travail! »

Le travail! voilà le but vers lequel tendait l'ambition du vieux guerrier. Compagnon fêté de ses jours heureux, le travail restait la consolation de ses douleurs; ce qui avait fait la dignité de son opulence, il le réclamait comme un privilège de sa pauvreté; et il y avait quelque chose de singulièrement touchant à entendre cet homme, que la lutte avait usé avant le temps, dont le visage portait les traces profondes de fatigues inouïes, demander que son pays acceptât l'offrande de ses dernières forces. (1)

L'OBSERVATOIRE DE MONTSOURIS,

A PARIS.

Placé au sud de Paris, dans l'enceinte du parc dont il porte le nom, l'Observatoire météorologique de Montsouris a été fondé en 1868. L'édifice n'est autre que le pavillon du Bardo, qui avait figuré à l'Exposition universelle de 1867.

Le directeur actuel est M. Marié-Davy.

Les travaux de l'Observatoire de Montsouris se divisent en trois sections principales :

1^o La météorologie proprement dite, s'étendant au magnétisme et à l'électricité, et à la discussion des résultats obtenus soit au point de vue de la météorologie pure, soit au point de vue de ses applications à l'agriculture et à l'hygiène;

2^o L'analyse chimique de l'air et des eaux météoriques recueillies soit à l'Observatoire, soit dans les stations météorologiques;

3^o L'étude microscopique des poussières organiques tenues en suspension dans l'air et dans les eaux météoriques ou destinées à l'alimentation, recueillies soit à l'Observatoire, soit sur les divers points de la ville.

Le personnel de l'Observatoire comprend : un directeur, un physicien, deux physiciens adjoints, cinq aides-physiciens, et un secrétaire.

Le résumé de tous les travaux de l'établissement, ainsi que de leurs conséquences pratiques, est publié dans l'« Annuaire de l'Observatoire. »

Quant aux observations météorologiques quotidiennes et

aux résultats des analyses chimiques de l'air et des eaux de l'Observatoire, elles sont insérées dans un « Bulletin mensuel », et résumées dans les « Comptes rendus » de l'Académie des sciences.

Enfin, les analyses microscopiques et les observations faites dans les stations municipales, ainsi que l'analyse des eaux recueillies dans ces stations, constituant spécialement le service subventionné par la Ville, sont consignées, chaque mois, dans le « Bulletin de statistique municipale. »

La détermination en valeurs absolues de la déclinaison, de l'inclinaison et de l'intensité magnétique, est obtenue, à l'Observatoire de Montsouris, au moyen des boussoles de MM. Brunner frères. Ces instruments, d'une rare précision, diffèrent de ceux qui sont généralement connus; mais des appareils analogues ayant été déjà décrits dans les tomes I, III, VIII et X du *Magasin pittoresque*, nous croyons inutile d'en donner de nouveau la description.

Il en est de même de ceux qui mesurent les variations de l'inclinaison magnétique, de la déclinaison et de l'intensité, quoique la plupart de ces boussoles aient été l'objet de modifications importantes. Le magnétomètre de Gauss, la boussole des variations en déclinaison, et le bifilaire, sont dus à M. Eichens. La boussole des variations en inclinaison a été construite par MM. Brunner; quant au déclinomètre et à l'inclinomètre enregistreurs, la construction en

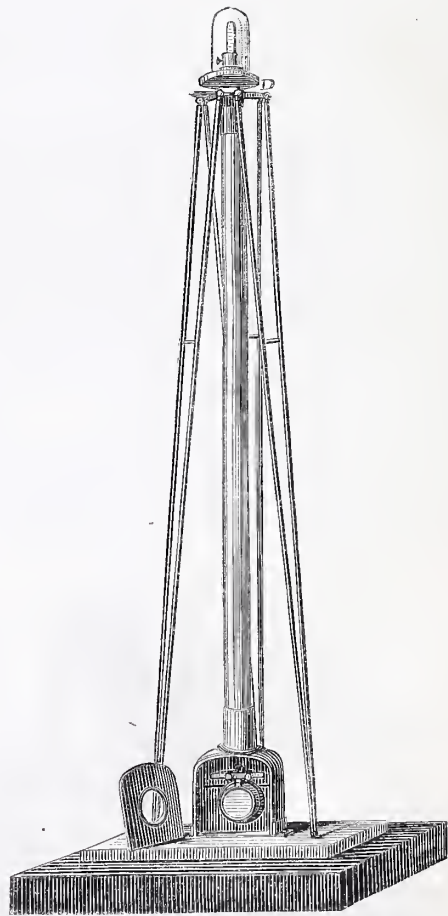


FIG. 1. — Déclinomètre.

a été confiée à M. Salleron, auquel on doit également la boussole qui enregistre les variations de l'inclinaison.

Dans ces trois instruments, le barreau aimanté supporte un miroir circulaire, plan et parallèle au barreau. Chacun de ces miroirs est maintenu par un fil de soie très-long et sans torsion, et renfermé dans une cage en cuivre garnie d'ouvertures circulaires fermées par des glaces parallèles.

(1) *Un Vaincu, souvenirs du général Robert Lee*, par M^{me} B. Boissonnas.

Ces boussoles sont placées dans une des caves de l'Observatoire où la température est toujours égale ; elles diffèrent entre elles par le mode de suspension de l'aiguille et par l'orientation de l'appareil.

La boussole des variations d'inclinaison est bifilaire, et son barreau aimanté est placé dans le méridien magnétique. L'enregistrement s'obtient par la projection des faisceaux lumineux émanant de trois becs de gaz disposés d'une façon toute particulière sur chacun des miroirs des trois boussoles. Suivant la position des barreaux, les rayons sont réfléchis sur des papiers photographiques où ils traçent une courbe qui n'est visible qu'après le développement des épreuves. Les cylindres sur lesquels sont fixés les papiers sensibles sont mis en mouvement par une pendule bien réglée, et font un tour sur leur axe en l'espace de quarante-huit heures. Comme les rayons réfléchis directement par les miroirs n'ont pas l'intensité suffisante pour impressionner l'iodure d'argent, on a disposé en avant de chaque cylindre une lentille biconvexe qui les concentre sur le papier et leur donne la puissance photogénique nécessaire.

Nos lecteurs connaissant les baromètres, thermomètres et autres instruments d'observations directes employés à l'Observatoire de Montsouris (1), nous n'arrêterons donc leur attention que sur les appareils enregistreurs spécialement construits pour cet établissement.

Comme l'indique son nom, le « barographe » enregistre automatiquement sur un papier noiré au noir de fumée les variations barométriques et les heures auxquelles elles correspondent.

Cet instrument, construit par M. Salleron, et que l'on appelle quelquefois aussi « baromètre - balance », se compose d'un tube barométrique fixe, en fer embouti, d'un diamètre intérieur de trois centimètres. Ce tube plonge dans une longue cuvette en même métal suspendue à l'une des extrémités d'un fléau de balance dont l'autre extrémité est munie d'un contre-poids. Au centre de ce levier

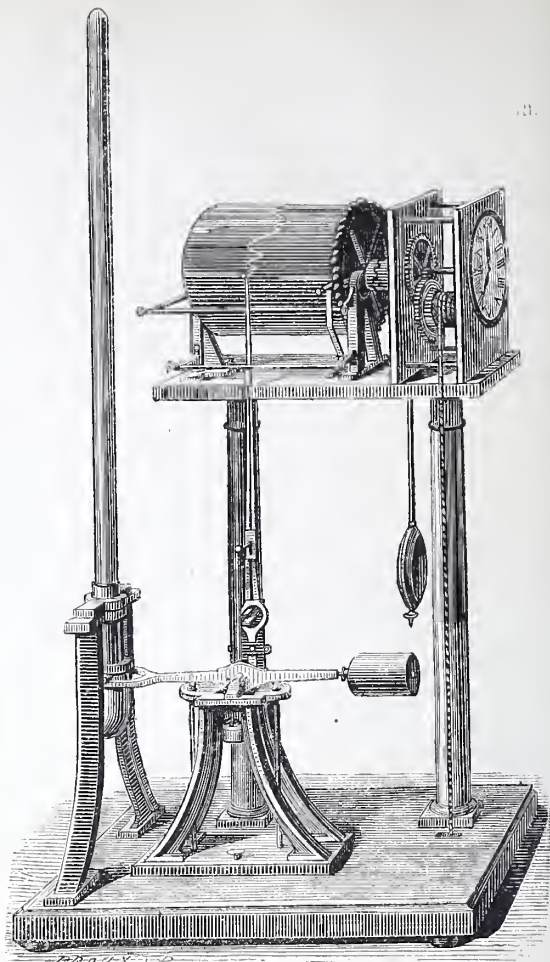


FIG. 2. — Barographe.

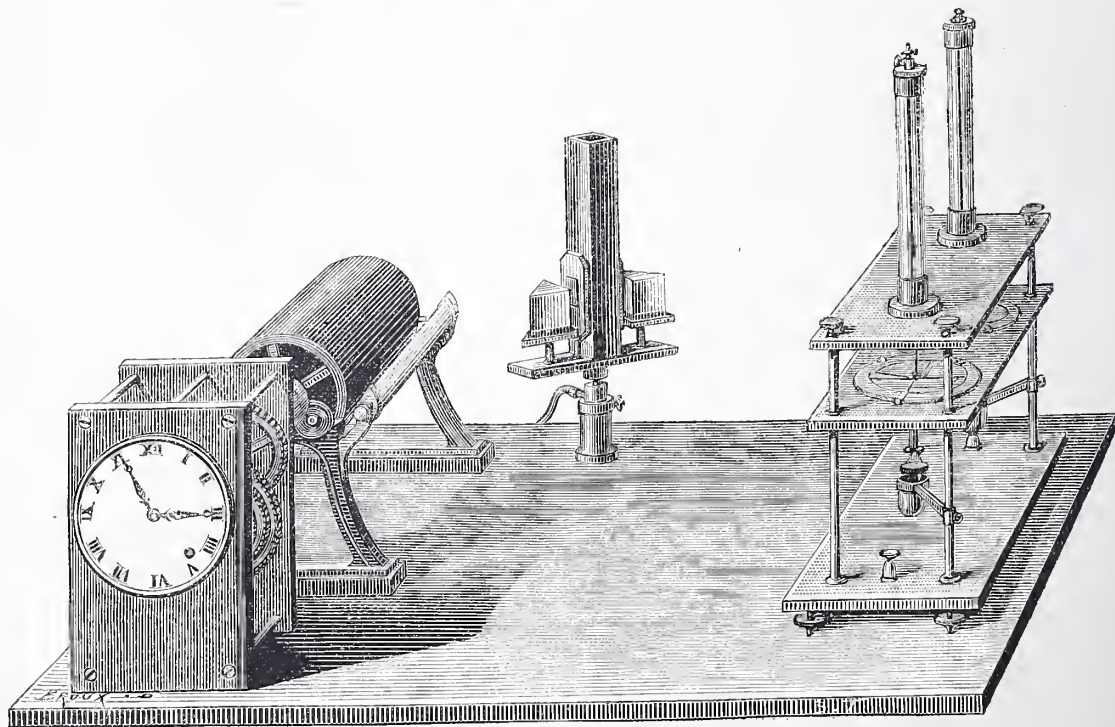


FIG. 3. — Électrographe.

est une longue aiguille qui obéit à tous les mouvements du fléau, et trace sur le papier les oscillations que lui imprime

(1) Voy. les Tables.

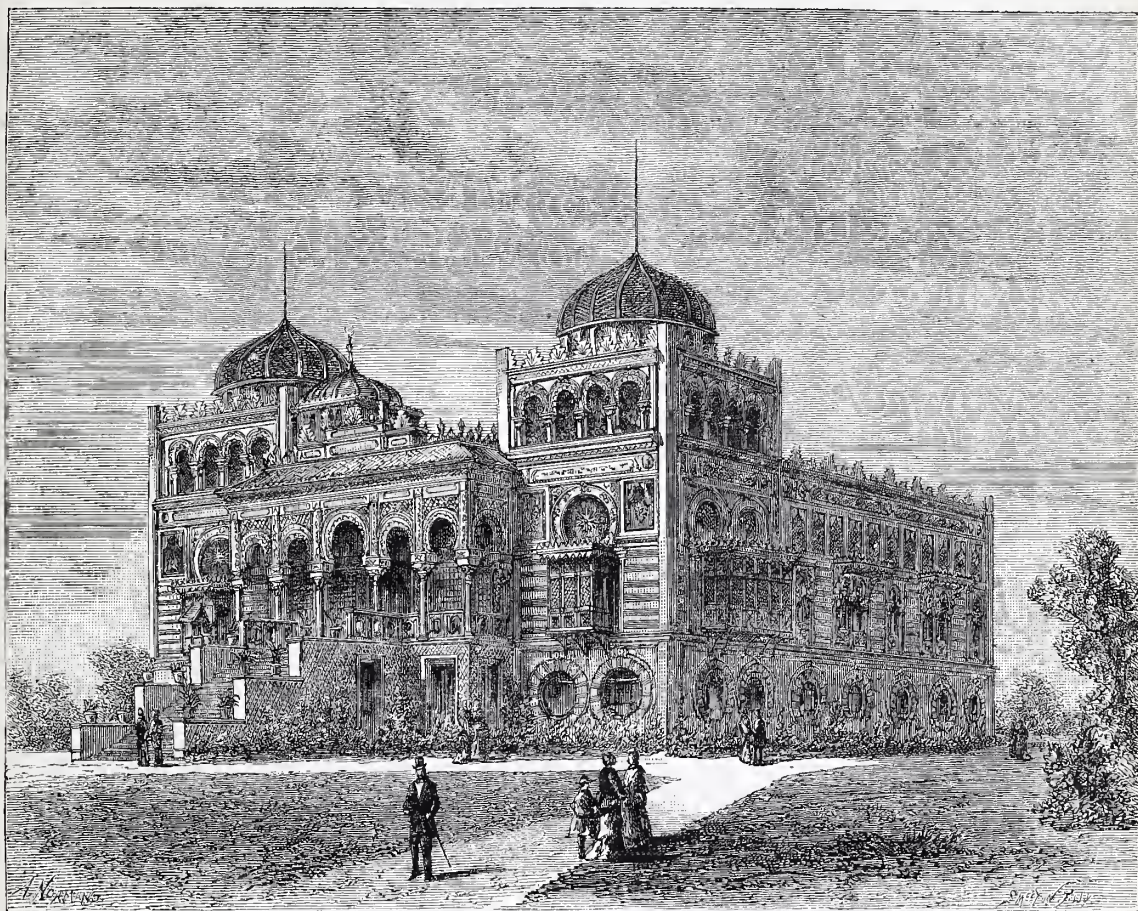
ment les différences de niveau du mercure dans la cuvette. Le cylindre sur lequel est enroulée la feuille où s'inscrivent les variations de la pression atmosphérique est mû

par un mouvement d'horlogerie, et exécute en deux jours une révolution entière sur son axe.

L'Observatoire de Montsouris possède encore deux autres baromètres enregistreurs. Le premier, dû à M. Réquier, est une application de l'équipage différentiel de deux mouvements d'horlogerie; l'autre est un baromètre Vidi, complété et perfectionné par M. Bréguet, et dans lequel la lame de ressort est remplacée par un levier auquel est soumise l'aiguille qui trace sur un papier noir les variations barométriques.

L'« électrographe » de M. Salleron est un appareil qui enregistre photographiquement les variations de l'influence

électrique de l'air à la surface du sol. Il consiste en deux électromètres Thomson, système Branly, accouplés, mais dont la sensibilité de l'un est dix fois plus grande que celle de l'autre. A l'aiguille de chacun de ces instruments est suspendu un miroir qui reçoit les rayons émanés d'une même source lumineuse et les réfléchit sur un même cylindre, recouvert d'un papier photographique, et mis en mouvement par une horloge. L'un des électromètres accuse les variations de l'électricité pendant les beaux temps, tandis que l'autre enregistre le potentiel électrique lorsqu'il est trop élevé pour être inscrit par le premier électromètre.



L'Observatoire météorologique de Montsouris, à Paris. — Dessin de Normand.

L'« atmographe » est un appareil enregistreur qui trace lui-même, sur papier noir, les variations de poids d'un vase plein de terre dont la surface, exposée à l'air libre, est soumise à l'évaporation, à la rosée, au brouillard, aux neiges et aux pluies. Cet instrument nouveau, construit par M. Salleron d'après les conseils de M. Marié-Davy, a figuré, avec la plupart des enregistreurs de l'Observatoire, à l'Exposition universelle de 1878.

Le « thermographe », que M. Salleron a construit sur les indications du directeur de l'Observatoire de Montsouris, enregistre automatiquement, sur un cylindre entouré de papier noir, les températures données par le « psychromètre », le « thermomètre à la surface du sol » et l'« actinomètre. » Les divers thermomètres dont on s'est servi sont fondés sur l'emploi des tubes torses de M. Bourdon. Sept aiguilles marquent leur trace sur le cylindre de l'enregistreur : la première, placée à gauche, donne la ligne des repères et des heures; les six autres forment les instruments cités plus haut.

La ligne des repères (aiguille 1) est tracée par l'aiguille

d'un électro-aimant reliée aux électro-aimants des autres appareils enregistreurs. Une seule horloge, celle du barographe, donne au contact électrique toutes les heures, qui se trouvent simultanément marquées sur tous les cylindres. Les autres horloges ne servent qu'à conduire leurs cylindres.

Le « psychromètre » (aiguilles 2 et 3) se compose de deux tubes Bourdon dont l'un est fixe et dont l'autre se termine par une aiguille. Ils sont remplis d'alcool qui, en se dilatant, les détord et incline l'aiguille vers la droite. L'un d'eux est sec; l'autre est recouvert d'une mousseline constamment mouillée. La quantité dont ce dernier est refroidi, combinée avec la température de l'autre, sert à calculer l'état hygrométrique de l'air.

Le « thermomètre du sol » (aiguilles 4 et 5) est formé par un réservoir cylindrique, placé à la surface du sol, qui remplit un vase situé sur le toit de l'Observatoire. Le réservoir communique, par un tube de cuivre très-fin, avec un tube de verre couché horizontalement dans un bain de glycérine entourée de laine. L'un de ses bouts est fixe;

l'autre porte une aiguille mobile. Le tout est rempli d'alcool. Pour corriger les indications de cette aiguille des changements de température du tube torse et du tube de jonction, deux tubes semblables, mais sans réservoir, meurent l'aiguille 4. Les températures du sol sont donc fournies par la différence des deux aiguilles 5 et 6.

L'« actinomètre » (aiguilles 6 et 7) se compose de deux réservoirs cylindriques renfermés dans des cylindres de verre où l'on a fait le vide sec, et que l'on a placés sur le sommet de l'Observatoire. L'un des réservoirs est argenté sur sa face extérieure et réfléchit une grande partie des rayons qu'il reçoit; l'autre est noir et les absorbe presque tous. Le second est donc plus chaud que le premier, et la différence de leurs températures sert de mesure à la somme des rayons qui tombent à leur surface. Ces deux réservoirs, dirigés parallèlement à l'axe de rotation de la terre, sont reliés par des tubes de cuivre capillaires avec des tubes torsés placés dans le bain de glycérine et munis d'aiguilles indicatrices. L'écartement des deux courbes tracées donne la mesure du degré actinométrique duquel dépend essentiellement le progrès de la végétation.

Outre l'« udomètre décupleur » de M. Hervé-Mangon, l'Observatoire de Montsouris possède encore un « pluviomètre enregistreur », construit par M. Bréguet. Cet appareil est formé d'un récepteur d'eau qui communique avec un cylindre par un tuyau souterrain. Dans ce cylindre se trouve un flotteur dont la tige engrène avec une roue dentée. Sur l'axe de cette roue est fixé un colimaçon sur le pourtour duquel appuie l'aiguille indicatrice qui enregistre les hauteurs d'eau sur un cylindre noir et mû par une horloge. Lorsque, sous l'action des pluies, l'aiguille est arrivée au bout de sa course, elle revient brusquement à son point de départ pour recommencer une nouvelle excursion. L'appareil est disposé de façon à pouvoir être facilement nettoyé. Par les temps de neige, on supplée aux indications insuffisantes qu'il donne par l'atmographe dont il a été parlé plus haut.

La fin à une prochaine livraison.

NOUVELLES DE LA LUNE.

Un astronome, M. Jules Schmidt, directeur de l'Observatoire d'Athènes, a consacré trente-huit ans d'observations à l'étude de la surface de la lune, et il les a consignées sur une carte qui indique 32 856 chaînes de montagnes, cirques, cratères, pics et collines, et 348 de ces sillons énigmatiques que l'on désigne ordinairement sous le nom de rainures. (1)

Sur beaucoup de cratères, et notamment sur celui de Pluton, M. Schmidt a constaté, à certaines époques, des variations de teinte et de coloris que plusieurs astronomes expliquent par une sorte de végétation ou par l'existence d'une atmosphère très-ténue.

M. Schmidt a aussi constaté le premier la disparition presque complète du cratère de Linné, et a confirmé ce que l'on avait remarqué au sujet de la déformation du double cirque de Messier.

Ces modifications de l'écorce sélénique montrent assez que la lune n'est pas encore parvenue au dernier âge de son existence planétaire.

UN SERPENT.

Un capitaine de navire raconte que, les vents l'ayant jeté dans une baie, il descendit à terre avec ses gens et s'a-

(1) L'Académie a décerné à M. Jules Schmidt le prix Valz de 1878.

vança dans un fourré marécageux où gisaient des troncs d'arbres séculaires, renversés, entassés les uns sur les autres. Il rôda de côté et d'autre, cherchant de quoi faire un mât pour son navire. Son choix tomba sur un tronc magnifique, parfaitement droit et lisse, d'une belle grosseur; d'autres arbres étaient jetés dessus pêle-mêle, comme si sa chute remontait à bien des années. L'ayant mesuré, on le trouva plus long qu'il n'était nécessaire. On prit une scie pour en couper une longueur de cinquante coudées, suivant le besoin du moment. Mais à peine la scie commençait son œuvre et entamait le tronc, que celui-ci remua et se mit à ramper. C'était un serpent. Les marins se hâtèrent de courir au rivage, de se jeter à l'eau et de regagner le navire, ce qu'ils purent faire sans autre accident. (1)

LA FABRICATION DES CLOCHES.

MÉCANIQUE DU GRAND CARILLON DE L'EXPOSITION.

Les cloches ont été souvent chantées en vers et en prose, et sans doute bon nombre de nos lecteurs ont décrit dans leurs compositions scolaires le rôle qu'elles jouent dans le monde : aussi n'insisterons-nous pas sur ce sujet. Nous croyons qu'il sera plus utile d'exposer ici quelques détails, généralement ignorés, sur la fabrication des cloches. Ils nous viennent d'un ami qui connaît les intéressants ateliers de M. Drouot, habile fondeur au faubourg Notre-Dame, à Douai. M. Drouot a exposé en 1878 un jeu de huit cloches formant une octave de *mi* en *mi*, cinq tons et deux demi-tons exprimés par des voix de métal pesant ensemble plus de 4 000 kilogrammes.

À la vue de ces grands appareils bruyants et musicaux qui portent à de si grandes distances des sons d'une harmonie particulière, rappelant les idées religieuses, combien de questions soulevées dans l'esprit d'un curieux? Pourquoi ces formes particulières? Comment construit-on les moules où elles sont coulées? Comment calcule-t-on d'avance leur justesse musicale?

Les formes et leurs proportions ne paraissent point avoir changé depuis des siècles. Elles ont été déterminées empiriquement par des essais multipliés et prolongés, alors que les lois naturelles des corps étaient peu connues, et que les tâtonnements des fondeurs, se succédant durant toute la vie, n'étaient transmis que par la tradition orale de père en fils, de maître en apprenti. La science des temps modernes a pu apporter des améliorations de détail dans les procédés, et plus de sûreté dans les résultats, mais elle n'a point découvert de perfectionnements sensibles dans les formes et dans les proportions. On doit supposer que les secrets d'atelier se transmettent encore par tradition de famille, lorsqu'on voit les fondeurs faire montre de l'ancienneté de leurs établissements, comme M. Dencausse, de Tarbes, par exemple, annonçant dans son enseigne d'exposant que ses ateliers fonctionnent de père en fils depuis plus de quatre cents ans.

Grâce à ces transmissions de connaissances pratiques, grâce aussi à des soins mieux raisonnés et plus savamment dirigés, les fabricants sont en état de fonder, du premier coup, des cloches reproduisant avec le degré de justesse inhérent à ces instruments les sons musicaux voulus, et ils ont rarement besoin d'appliquer la lime ou le tour à leurs produits pour modifier les épaisseurs du métal et trouver le son juste.

Dans tous les livres de physique, on donne les proportions de l'alliage constitutif du métal des cloches : 22 parties d'étain pour 78 de cuivre. On a reconnu qu'il en ré-

(1) *Les Merveilles de l'Inde*. Voy. p. 82.

sultait la sonorité la plus franche et la plus étendue. Il importe beaucoup que ces métaux soient d'une pureté irréprochable. M. Drouot attribue aux soins extrêmes qu'il prend à cet égard une grande partie du succès de ses cloches. Il a sa cave aux métaux comme la Banque a ses souterrains : c'est le cuivre rosette de Cornouailles en plaquettes ; ce sont les saumons de l'étain Banca, par-dessus tout les pyramides quadrangulaires à sommets tronqués de l'étain Malacca ; et encore des métaux qui paraissent entrer pour une petite part dans l'alliage : le régule d'antimoine et l'argent. L'usine a un laboratoire spécial où les métaux les plus purifiés du commerce sont affinés à nouveau.

Après les métaux viennent les terres pour la confection des moules. L'usine de Douai en renferme un magasin où elles sont travaillées avec un soin jaloux. Le maître de l'usine ne confiera point le secret de la provenance de ces matériaux, choisis dans divers gisements de la France et de l'étranger à la suite d'une longue et traditionnelle expérience. Il leur fait subir, en outre, de nombreuses préparations. Pilon, molettes de marbre, ou de verre, ou d'agate, tamis de métal, blutoirs de soie, convertissent les limons, la silice et la poudre de briques réfractaires en une bouillie ductile et onctueuse. Le but essentiel de ce travail est de se délivrer du *retrait à la cuisson*, cet écueil si redouté.

En visitant l'atelier, notre ami remarqua un vieillard de quatre-vingts ans, riche d'une expérience de soixante ans dans l'art de malaxer les terres, et qui *mijotait* une cuvée de *potée*, loin du soleil, pas trop à l'ombre, à une température intermédiaire entre celles des orangers et des vers à soie. Ces soins sont indispensables, car de la finesse de la *potée*, de la manière dont elle se comporte au séchage, dépendront le grain de la cloche et l'absence de *fissures* ou de *lèpres*.

Admettons maintenant que le maître a réglé toutes les proportions de sa cloche.

Les ouvriers construisent d'abord avec des briques, dont ils arrondissent les angles, le noyau en maçonnerie qui prend à peu près la forme sur laquelle viendra se mouler la concavité de la cloche. Puis le mouleur applique à la main des poignées de terre liquide. Lorsqu'il juge que les couches superposées sont suffisantes, il s'applique à imposer mathématiquement la forme précise au moyen d'une sorte de gabarit ou de calibre, nommé *l'échantillon*. C'est une planchette de bois résistant, dont le profil en creux est celui que doit prendre le noyau en relief. On fait tourner cet échantillon comme la branche d'un compas autour de l'axe vertical passant par le sommet du noyau. Dans ce mouvement de rotation, il foule les couches de terre humides, enlève les excédants et amène le massif de glaise à la forme parfaite que doit présenter l'intérieur de la cloche.

Le noyau étant devenu sec, le mouleur l'enduit de cendres de bois pour prévenir les adhérences, et y applique des poignées de *potée* jusqu'à ce qu'il juge avoir atteint les épaisseurs qu'aura la cloche à ses diverses hauteurs. Alors, il fait de nouveau tourner l'échantillon préalablement retaillé selon la forme que doit offrir l'extérieur de la cloche. Il a construit ainsi le *modèle*, c'est-à-dire une *fausse cloche* en terre, non adhérente au noyau, grâce au saupoudrage de cendres.

Le moment est venu de la décoration extérieure et des inscriptions : reliefs, guirlande, armoiries, saints, saintes, patrons, patronnes, dates, devises, légendes historiques.

Un graveur, chargé de ciseler dans le bois les creux qui doivent donner en relief, par une coulée de cire, les lettres, figurines et décorations, s'approche alors de la *fausse cloche*, enlève d'une main expérimentée les portions de terre là où il veut placer les ornements, et les remplace par ses reliefs en cire raccordés habilement avec la glaise.

La surface de la *fausse cloche* sera, bientôt après, enduite de matières grasses pour empêcher l'adhérence, et un mouleur adroit la recouvrira délicatement d'une fine *potée* très-onctueuse, ménageant en artiste les détails du relief. *L'échantillon*, incisé de nouveau, dérivra pour la troisième fois sa révolution autour de l'axe du noyau, répartissant à point et solidifiant les couches de *potée*. C'est la *chape* que l'on vient de faire ; elle reproduit exactement en creux la surface extérieure de la *fausse cloche* avec ses reliefs. On la laisse sécher, on l'enlève à la chèvre après avoir pris des points de repère, et l'on brise alors la *fausse cloche* dont on se débarrasse ; après quoi l'on replace la *chape* mathématiquement dans sa première position. Le vide existant entre elle et le noyau représente la vraie cloche qui y sera coulée en bronze et qui sera tout à fait pareille à la *fausse*.

Après avoir appliqué au sommet de la *chape* les moules à anses et celui de l'anneau du battant, on place tout cet ensemble dans une fosse en maçonnerie dominée par le fourneau à réverbère contenant l'alliage. On ménage dans le haut une ouverture en entonnoir pour recevoir les métaux en fusion. On prend les précautions ordinaires des opérations de fonte, et le moment de la coulée est arrivé, moment solennel, qui a été souvent décrit.

Après le refroidissement, on brise la *chape*, et la cloche brillante apparaît. Reste la question du son. A la visite de la fonderie Drouot, plusieurs cloches avaient été fondues à la fois dans les trois fosses de l'établissement, et le visiteur put s'assurer avec un jeu de diapasons que les cloches vibraient successivement, sous le coup de marteau, à l'unisson des diapasons respectifs, ainsi qu'on l'avait calculé d'avance ; il s'informa avec intérêt des règles que l'on suit pour donner aux diverses dimensions de la cloche les proportions propres à produire les sons voulus.

Les cloches de M. Drouot étaient remarquées à l'Exposition pour leur harmonie, le mode de leur suspension et la douceur du jeu. C'est de ses ateliers que sont sortis les bourdons des cathédrales de Cambrai et de Tournay.

Notre gravure représente le bourdon et une esquisse approximative du grand carillon, dus à M. Ernest Bollée du Mans, constructeur de machines hydrauliques et éoliennes, fondeur de grosses cloches, constructeur de carillons à cylindres et à claviers, qui a obtenu des jurys plusieurs médailles d'argent.

Son gros bourdon, du poids de 6175 kilogrammes, destiné à l'église de l'abbaye de Fécamp, a sonné sa première volée pour la Noël de 1878. On l'entendait tous les jours à l'Exposition, et ses vibrations puissantes attiraient de tous côtés les curieux, qui se groupaient ensuite autour du campanile en bois renfermant les quarante-six cloches du grand carillon fondu et organisé pour la cathédrale de Perpignan.

Ce carillon présentait une particularité dont nous devons à nos lecteurs une explication que peu de visiteurs ont demandée.

Les carillons sont généralement jonés au moyen d'un gros cylindre armé de pointes, semblable aux cylindres des boîtes à musique : aussi donnent-ils toujours les mêmes airs tant que le pointage du cylindre n'est pas changé. Le grand carillon de l'Exposition, au contraire, se joue comme le piano, à l'aide d'un clavier sur lequel un pianiste, fût-ce une jeune fille de dix à douze ans, peut promener ses doigts selon sa fantaisie, et plaire à la population qui l'entend avec les airs nouveaux qu'elle voudra lui offrir.

Il y a eu et il y a encore des carillons à clavier ; mais ils causent à l'artiste une fatigue inouïe dans tous ses membres ; car il est obligé de fournir la puissance motrice nécessaire au tirage des battants des cloches souvent très-

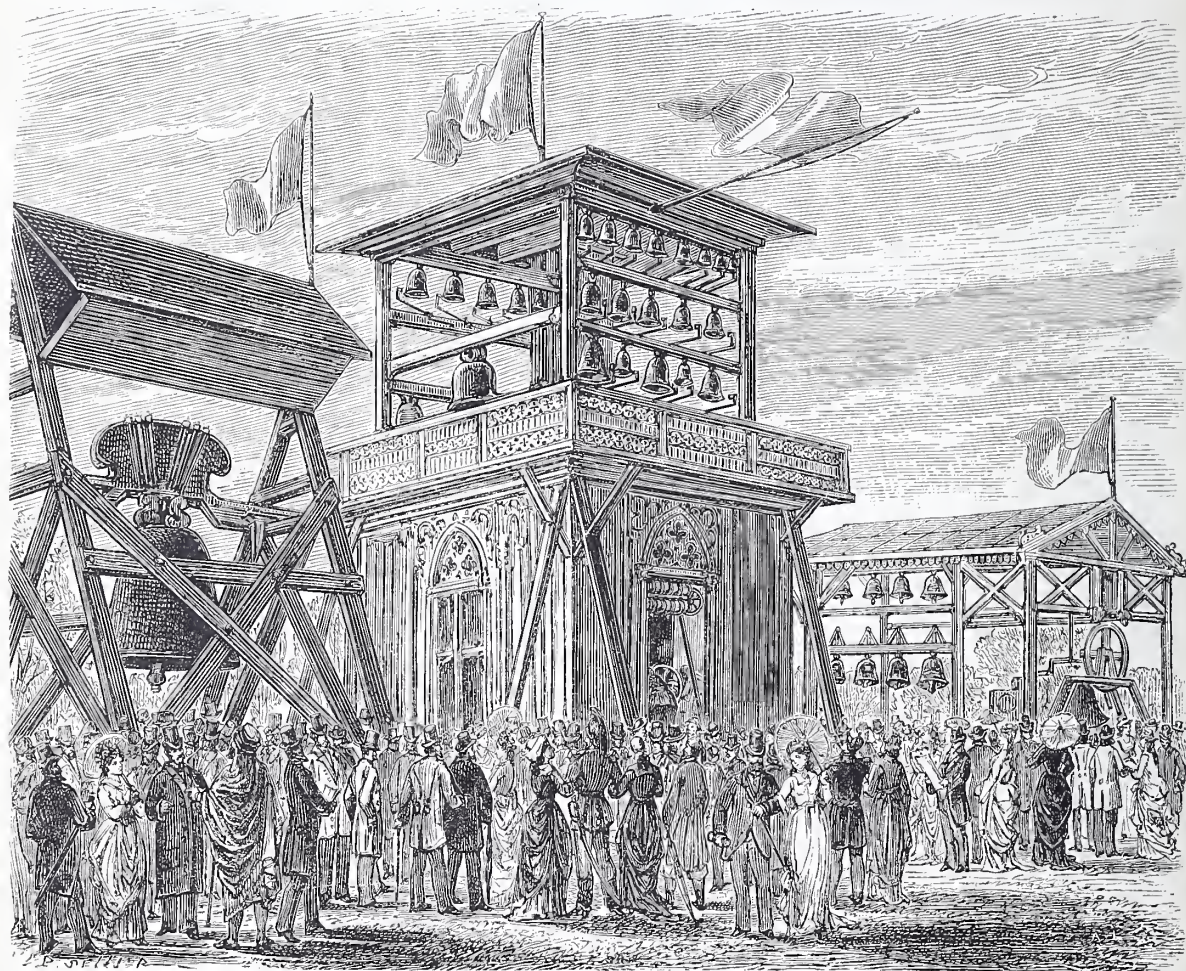
gros, et pour y suffire il frappe des pieds et des poings sur des leviers en bois.

Dans le nouveau système de M. Ernest Bollée, la force motrice est fournie soit par un ou deux manœuvres, soit par un moteur à vapeur ou à gaz. Il s'agit de la mettre à la disposition de l'artiste, et l'inventeur y est parvenu par une très-heureuse idée.

Le mécanisme se compose d'un cylindre cannelé circulairement que l'on fait tourner rapidement. Dans les cannelures sont placés des quarts de cercle ou secteurs en nombre égal à celui des cloches composant le carillon. Ces secteurs sont très-rapprochés du cylindre, mais ne le touchent pas. Le clavier est posé en avant du cylindre, et un

peu en contre-bas, chaque touche en face du secteur correspondant. Ces touches ont leur appui au vingtième de leur longueur; elles supportent par les petits bouts de petits leviers à encliquetage garnis de galets qui soutiennent les secteurs. Ceux-ci sont mis en communication avec les battants des cloches correspondantes au moyen de fils de fer munis de tendeurs et d'équerres de renvoi. Les battants sont maintenus à 45 millimètres du point qu'ils doivent frapper.

Le cylindre mis en mouvement n'entraînera d'abord aucun secteur; mais dès qu'une pianiste vient à toucher d'un doigt léger les notes du clavier, les petits galets appuient dans les cannelures du cylindre qui tourne sous la vigou-



Le Carillon à l'Exposition universelle de 1878. — Dessin de Seller.

reuse impulsion d'un manœuvre, les secteurs sont immédiatement entraînés, tirent les fils de fer, et par suite les battants des cloches. A la fin de leur course, ces secteurs poussent les encliquetages; alors les galets se trouvent dégagés de la pression des touches, et les secteurs et les battants reprennent leur place.

Ces fonctions s'accomplissent rapidement, avec la vitesse des croches pour les gros battants, pour ceux de 100 kilogrammes, par exemple, et avec la vitesse des triples-croches pour les petits. Il n'y a pas de retards, et les cloches sonnent aussi vite que les tuyaux d'orgues. Dans le cas de cloches très-grosses et de transmissions par longs fils de fer, on ferait agir un premier cylindre sur un autre placé plus haut, les fils du premier tirant sur les leviers du second.

En délivrant le public de la monotonie des mêmes airs continuellement ressassés, M. Bollée peut espérer que cette ingénieuse invention développera la propagation du sys-

tème des carillons, si apprécié par les habitants des villes du Nord, mais si agaçant pour les voyageurs étrangers, dont les nerfs s'irritent à la répétition perpétuelle des mêmes tintements et des mêmes sonneries.

Le petit carillon esquissé à la droite de la gravure était exposé par M. Burdin aîné, de Lyon : treize cloches formant une octave complète, tons et demi-tons, et sorties de la coulée avec les notes justes, n'ayant besoin d'aucune retouche. Ce tour de force, comme M. Burdin le qualifie, était fort rare autrefois; mais les autres fondeurs dont nous parlons dans cet article font la même déclaration que M. Burdin. La pureté des métaux, l'homogénéité de la densité de l'alliage, les soins à la coulée, et des notions scientifiques plus précises, aidant aux procédés empiriques et aux secrets d'atelier transmis dans les familles, ont dû amener cet heureux résultat, si remarqué chez M. Bollée.

L'ART.



Le Génie des arts, au Louvre, par Mercié. — Dessin de Jules Lavée.

Une étoile au front, la main levée vers le ciel, c'est-à-dire vers l'infini, vers l'idéal, emportée par le coursier ailé de l'inspiration, suivant le chemin de la gloire, mais sans la chercher et pour ainsi dire à son insu, telle devait être, telle est, dans la conception d'un véritable artiste, la figure symbolique représentant les Beaux-Arts. Ses yeux ne se perdent pas dans la vague de l'espace, ils sont tournés vers la terre, ils sont fixés sur la nature, qu'ils observent avec attention.

Les deux caractères de l'art sont exprimés dans cette figure. L'art poursuit le beau sans s'écarter du vrai; il contemple l'idéal et il ne perd pas de vue le réel. S'il ne consultait pas la nature, s'il prétendait se passer des éléments qu'elle lui fournit, il n'enfanterait que des chimères

qui n'auraient rien d'humain et qui nous laisseraient insensibles et indifférents. Mais, d'un autre côté, s'il ne faisait qu'imiter les modèles que lui offre la réalité, s'il ne transformait pas la nature par une interprétation personnelle, la corrigeant, y ajoutant et retranchant au gré de son génie, la complétant de manière à produire l'expression la plus vive, la plus parfaite de l'objet qu'il représente, il n'atteindrait pas au beau et n'exciterait pas en nous cette profonde émotion de l'âme qui doit être son but. Pascal aurait alors eu raison de déclarer vain un art qui prétend « exciter l'admiration par la ressemblance des choses dont on n'admire pas les originaux. »

Et comment l'artiste a-t-il l'idée de corriger, de perfectionner la nature? C'est qu'il imagine une vérité plus vraie,

une beauté plus belle que celle que la nature lui présente dans ses ouvrages les plus achevés. Il y a en lui un besoin d'ordre, d'harmonie, qu'aucune des choses sensibles ne satisfait complètement et qu'il veut pourtant satisfaire, et il l'essaye par des créations où il exprime son âme. Les plus grands artistes et les philosophes qui ont le plus profondément médité sur l'art sont d'accord sur cette vérité. Raphaël disait : « Comme je n'ai pas de beaux modèles, je me sers d'un certain idéal que j'ai. » Cicéron dit, dans l'Orateur : « L'artiste qui, l'œil fixé sur l'immuable, le prend pour modèle et le reproduit, ne peut manquer d'enfanter un ouvrage d'une beauté accomplie, tandis que celui qui a l'œil fixé seulement sur ce qui est périssable ne fera rien de beau. Quand Phidias faisait une statue de Jupiter ou de Minerve, il n'avait pas sous les yeux un modèle particulier dont il s'appliquait à exprimer la ressemblance, mais il avait au fond de son âme un certain type parfait de la beauté sur lequel il tenait ses regards attachés et qui conduisait son art et sa main. »

Platon a été un admirable poëte, quand il a mis dans la bouche de Diotime ces étonnantes paroles, cet hymne qui ressemble au chant indéfiniment prolongé de l'alouette montant sans perdre haleine de hauteur en hauteur dans les profondeurs du ciel : « Beauté éternelle, non engendrée et non périssable, exempte de décadence comme d'accroissement, qui n'est point belle dans telle partie et laide dans telle autre, belle seulement en tel temps, en tel lieu, belle pour ceux-ci, laide pour ceux-là ; beauté qui n'a point de forme sensible, un visage, des mains, rien de corporel ; qui n'est point non plus telle pensée ou telle science particulière ; qui ne réside dans aucun être sujet à varier, comme un animal, ou la terre, ou le ciel, ou toute autre chose ; qui est absolument identique et invariable par elle-même, de laquelle toutes les autres beautés participent, de manière cependant que leur naissance ou leur destruction ne lui apporte ni diminution ni accroissement, ni le moindre changement ! Pour arriver à cette beauté parfaite, il faut commencer par la beauté d'ici-bas et, les yeux attachés sur la beauté suprême, s'y élever sans cesse en passant pour ainsi dire par tous les degrés de l'échelle, d'un seul beau corps à deux, de deux à tous les autres, des beaux corps aux beaux sentiments, des beaux sentiments aux belles connaissances, jusqu'à ce que de connaissances en connaissances on arrive à la connaissance par excellence, qui n'a d'autre objet que le beau lui-même, et qu'on finisse par le connaître tel qu'il est en soi... O mon cher Socrate, ce qui peut donner du prix à cette vie, c'est le spectacle de la beauté éternelle. Quelle ne serait pas la destinée d'un mortel à qui il serait donné de contempler le beau sans mélange, dans sa pureté et sa simplicité, non plus revêtu de chairs et de couleurs humaines, et de tous ces vains agréments condamnés à périr, à qui il serait donné de voir face à face, sous sa forme unique, la beauté divine ! »

LA VIE DE FAMILLE EN CHINE.

Un de nos compatriotes, M. Léon Rousset, qui a passé plusieurs années en Chine, et qui a pu pénétrer dans l'intimité de plus d'une famille appartenant à la classe bourgeoise, rend un témoignage très-favorable de l'ordre, de l'union, du bonheur domestique, qui régissent en général dans la société chinoise.

« Le chef de la famille, dit-il ⁽¹⁾, jouit d'une autorité incontestée et profondément respectée, et il l'exerce paternellement sur tous ceux dont il a la charge. L'ordre

patriarcal qui règne dans ces communautés suffit pour maintenir l'harmonie entre leurs membres ; chacun contribue, selon la mesure de ses forces, et sous la direction du père, à la dépense commune. Tandis que les hommes utilisent au dehors leurs connaissances ou leur industrie, les femmes s'occupent, sous l'autorité de la mère, à tous les travaux d'intérieur. L'éducation des enfants et des petits-enfants y est entourée de la sollicitude la plus vigilante, et tout ce petit monde donne l'exemple de la concorde et de l'union la plus parfaite.

» Tant que vit le chef de la famille, tous les enfants, quel que soit leur âge, continuent d'habiter sous le toit paternel, à l'exception des filles, qui, le jour de leur mariage, quittent la maison où elles sont nées pour aller habiter avec la famille de leur époux. Quant aux garçons, leur mariage n'a d'autre effet que d'augmenter le nombre des membres de la communauté ; il n'est pas rare de rencontrer sous le même toit des représentants de trois, quelquefois de quatre générations successives. Cela se comprend d'autant mieux qu'en Chine on a l'habitude de marier les enfants de très-bonne heure ; il n'est pas extraordinaire qu'un garçon de vingt à vingt et un ans soit déjà marié et le plus souvent père de famille ; cette coutume excellente a pour effet de créer de bonne heure aux jeunes gens un intérêt à l'intérieur de la maison, et, en les détournant d'aller chercher au dehors des distractions nuisibles, elle leur inculque l'amour de la famille et élève le niveau de la moralité générale.

» La bonté paternelle avec laquelle s'exerce l'autorité du chef de la famille en fait supporter facilement le joug ; chacun l'accepte sans se plaindre et sans songer à s'en affranchir ; pendant tout le cours de mon séjour en Chine, je n'ai jamais entendu exprimer la moindre plainte à ce sujet. Les aînés de la famille sont les premiers à donner à leurs cadets et à leurs enfants l'exemple de la subordination et du respect : j'ai vu un fils de plus de quarante ans attendre, debout devant son père, que celui-ci l'eût invité à s'asseoir. »

UNE BONNE LECTURE.

Il y a quelques jours, j'ai passé une couple d'heures de la manière la plus agréable. Mes facultés morales se trouvaient dans cet équilibre parfait qui permet à l'homme ou de jouir d'un repos complet, ou de travailler avec succès. Je me sentais jusqu'à un certain point dans cette disposition d'esprit qui vivifie en même temps qu'elle calme et épure. Aucune passion ne troublait mon repos, et les sentiments les plus nobles s'élevaient tour à tour au degré de vitalité correspondant à leur objet respectif. Toute la nature semblait peu à peu sortir de l'ombre où la plongent d'ordinaire mes chagrins véritables ou imaginaires. A mesure que mes pensées erraient paisiblement entre les différents objets qui m'entouraient dans les sociétés plus ou moins nombreuses, je sentais à chaque nouveau point de vue s'élargir mon cœur au sentiment d'une sympathie nouvelle. Je me réjouissais d'appartenir à ce monde que je fuis quelquefois. Je sentais je ne sais quelle bonté répandue jusque sur les faiblesses mêmes de ma propre nature et sur celles de l'humanité. Je remerciais le ciel de m'avoir fait naître, non-seulement pour moi, mais encore pour les autres. Je n'avais rien à regretter, rien à craindre ; je n'étais mécontent de personne, pas même de moi-même ; en un mot, je me trouvais si heureux dans cet état que je ne regrettais même pas d'être obligé de le quitter pour rentrer au milieu des embarras et des fatigues de la vie. Je permets à qui le voudra de sourire de ma félicité et de ma description.

(1) *A travers la Chine*, par Léon Rousset. 1879, Hachette.

— C'était une extase, dira-t-on.

Oui, c'était l'extase de la raison, provoquée par la lecture d'un bon livre.

« J'étais malade, écrivait un jour Hamann à Jacobi, mais la lecture de Zimmermann m'a guéri. »

La lecture des belles œuvres rafraîchit l'esprit, n'oblige pas à la tension de l'esprit qui produit la lassitude, écarte de nous l'inaction d'où naît l'ennui, éveille les idées, et donne une douce activité aux sentiments. Grâce à une lecture bien choisie, on peut, même au sein de la solitude la plus profonde, ne pas regretter les plaisirs de la vie sociale et jouir de la société des hommes sans avoir à redouter leurs caprices; on peut enfin inviter ceux que l'on veut d'entre les hommes supérieurs du passé à ces entretiens sans s'exposer à se voir refusé, et les quitter avant qu'ils ne deviennent ennuyeux. (1)

LA DÉFÉRENCE.

La déférence suppose une opinion modeste de nous-même, de la considération pour les pensées et les sentiments des autres, et, par suite, entre autres précieuses vertus, la bonté, la douceur et le pouvoir de nous maîtriser.

On rencontrerait plus souvent cette qualité de la déférence chez les jeunes gens, s'ils savaient apprécier assez les charmes de cet élément de paix dans la vie sociale, et si, en contraste, ils jugeaient sainement ce qu'il y a de désagréable et de vulgaire dans des manières irrespectueuses, et qui font soupçonner la vanité et l'égoïsme.

Celui qui est animé d'un véritable esprit de déférence, est d'un commerce habituellement agréable, aussi bien chez lui qu'au dehors. Il ne descend jamais à une familiarité blessante pour ses inférieurs. Il ne médite point; il parle avec ménagement même de ceux qui n'ont point toutes ses sympathies. Si quelqu'un de ses parents a des défauts ou des ridicules, il ne les expose pas à la raillerie ou au dédain d'autrui: il est respectueux. Il reconnaît sans effort qu'il y a des personnes dont l'opinion est aussi éclairée que les siennes, et des autorités devant lesquelles il est juste qu'il s'incline. On ne le surprend pas à exprimer ses jugements, quels qu'ils soient, avec un ton trop tranchant et trop absolu en présence de ceux qui ont des convictions différentes des siennes.

Gœthe disait: — « Il est une qualité que nul enfant n'apporte en soi en naissant, quoique tout en dépende pour faire de lui un homme sous tous les rapports. C'est la déférence. » (2)

MAISONS D'HAUSSONVILLER,

VILLAGE D'ALSACIENS-LORRAINS EN ALGÉRIE.

La Société de protection des Alsaciens-Lorrains, présidée par le comte d'Haussonville, qui s'est consacré de tout cœur à cette œuvre patriotique et sainte, avait fait établir dans le parc du Trocadéro, lors de l'Exposition de 1878, trois types de maisons rurales. Ce sont les types adoptés dans les villages qu'elle a commencé à créer en Algérie pour les émigrants de nos anciennes provinces françaises de l'est.

Notre gravure donne le type moyen, la maison à trois pièces, ayant coûté 3464 francs. En ôtant le demi-étage, on a le type le plus petit, celui de la maison basse à deux

pièces, cuisine et chambre, du prix de 2579 francs. En complétant ce demi-étage, on a la maison d'un étage revenant à 4188 francs. On pourra facilement transformer le type à deux pièces en type à trois ou à quatre. Un appartement, le même pour les trois types, adossé au mur de derrière, abrite les bœufs et le fourrage; il a 3 mètres sur 4^m.20 dans œuvre et coûte 255 francs. Un petit grenier est ménagé sous les toits; une cave, dont la trappe est dans la chambre à coucher, règne sous toute l'étendue de la maison. Le rez-de-chaussée est élevé de trois marches au-dessus du sol naturel, ce qui rend l'habitation plus saine et a permis de donner plus d'élévation à la cave (4^m.90) sans occasionner trop de frais pour le creusement. La porte d'entrée ouvre dans la cuisine, où se trouve l'escalier de l'étage supérieur, et qui est percée d'une fenêtre donnant sur le jardin. La chambre du rez-de-chaussée a vue par un petit œil-de-bœuf sur les animaux logés dans l'appentis. Chaque maison présente une façade de 8^m.80 sur une profondeur de 5 mètres. La hauteur du sol aux faites est de 5 mètres pour le petit type et de 7^m.50 pour le grand. Toutes sont bâties en pierre, couvertes en tuiles, carrelées et plafonnées; l'intérieur est blanchi à la chaux.

C'est bien conçu. Il y a commodité, convenances, et surveillance facile. C'est bon marché, mais un peu exigü; suffisant toutefois pour une famille pendant les premières années de l'exploitation.

La concession des terres attribuées à chaque famille a d'abord été de 26 à 27 hectares dont un en vigne et 30 ares en jardin. Ces terres appartiendront en toute propriété aux colons sous certaines conditions de remboursement et de continuité de résidence. La Société s'était réservé à l'origine de donner par la suite aux familles nombreuses et laborieuses un supplément de terrain; elle a été conduite à le faire plus tôt qu'elle ne le prévoyait, pour permettre de faire reposer les champs, moins fertiles qu'on ne les avait supposés; elle a donc porté la concession à 30, 35 et même à 50 hectares pour quelques familles.

Le village est à 82 kilomètres à l'est d'Alger, dans la province de ce nom, à l'embranchement de la route d'Alger à Dellys et de celle d'Alger à Tizi-Ouzou et Fort-National; les voitures publiques y circulent journellement. Le pays est salubre; les eaux sont abondantes et de bonne qualité.

Le gouvernement de l'Algérie a pris à sa charge: rues, conduites d'eau, fontaines, lavoirs, abreuvoirs; constructions de mairie, d'église, d'écoles et du presbytère; délimitation du territoire, lotissement des terres selon les indications de la Société de protection. A celle-ci restent les avances à faire pour les dépenses suivantes: construction des maisons, choix et transport des familles, achats des animaux et des instruments de culture, semences, mobilier, enfin entretien et nourriture des émigrants jusqu'à la première récolte. Elle compte que le remboursement pourra s'effectuer dans une période de six à huit ans à partir de la fondation. Le prix des maisons devait d'abord être compris dans ce remboursement; mais, depuis, elle s'est décidée à en faire don aux familles qu'elle juge définitivement fixées.

C'est du mois de juin 1873 au mois de novembre suivant que le village a été créé, aménagé, peuplé, sur un emplacement où rien n'existait. Il a reçu dans cet intervalle de temps 40 familles composées de 170 personnes.

En avril 1878, la Société a fait connaître qu'un second village, celui de Boukhalfa, commencé par M. Dollfus, ancien maire de Mulhouse, non loin du premier, dans la province d'Alger et sur la même route de Dellys, avait été achevé et peuplé comme celui que nous venons de décrire

(1) Bernard de Beskow, *De la santé de l'âme*.

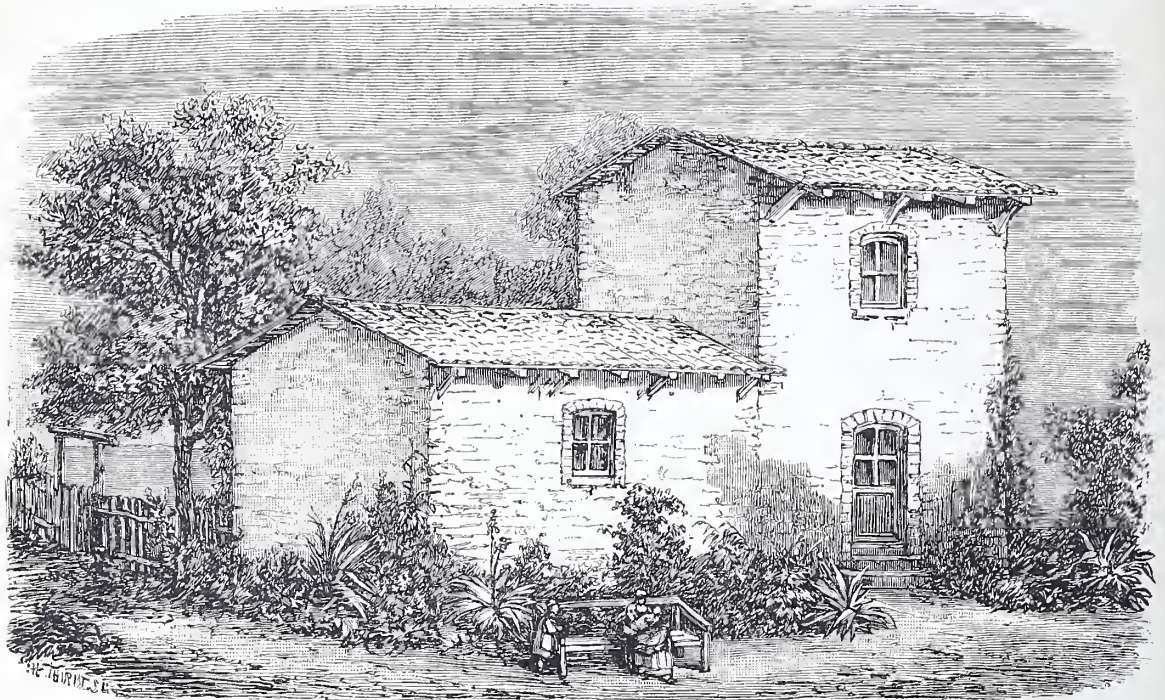
(2) Lire sur ce sujet le charmant petit livre intitulé: *un Vrai gentleman*.

et qui s'appelait d'abord *Azib-Zamoun*. Ce nom arabe a été remplacé depuis par celui d'*Haussonviller*. — C'était justice, et l'hommage était dû bien légitimement. Ces deux créations récentes étaient composées, au moment de l'Exposition universelle, de 90 maisons où la Société avait installé 90 familles, dont 66 étaient définitivement acclimatées et fixées sur le sol africain. Les dépenses de toutes natures, celles indiquées plus haut et celles qui en avaient été la suite obligée, s'élevaient à 750 000 francs.

Si l'on veut bien se figurer les difficultés de l'entreprise, les embarras de détail, les soucis, les oublis, les mécomptes, les exigences, la disparité des caractères, les réclamations, les prétentions, qui fourmillent dans toute colonisation et surtout dans une création si promptement faite en bloc, pour laquelle il a fallu transporter par terre, par

mer, et encore par terre, d'une contrée septentrionale de la France sous le climat brûlant de l'Algérie, une population de vieillards, d'enfants, de femmes, d'adultes, dont un grand nombre étaient dénués d'habits, de vivres et d'argent, on reconnaîtra que le succès a demandé, chez les fondateurs, des miracles d'énergie et de prudence, de bienveillance et de fermeté, d'activité ardente et de labeur patient.

Le choix des emplacements de village a été fait par MM. d'Haussonville et Guynemer dans un voyage expressément accompli pour cet objet; les constructions sont dues à MM. Billiard et Dérotie, des ponts et chaussées; les éléments d'installation ont été préparés à Alger par M. Pierre Lacroix, agent de la Société dans cette ville; les achats agricoles ont été opérés par M. Darru, professeur d'agri-



Maison d'ouvriers alsaciens-lorrains, en Algérie. — Dessin de Broux.

culture, et M. Delamotte, vétérinaire militaire; les gouverneurs Gueydon et Chanzy, le commandant Riff, les membres du comité d'Alger; tous, directeurs, administrateurs, ingénieurs, chefs et agents, ont rivalisé de zèle, de courage et d'entrain.

Un troisième village, le camp du Maréchal, placé à l'entrée de la Kabylie, sur la même route de Dellys, est en voie de formation. C'est une nouvelle dépense de trois cent mille francs, qui réclame une nouvelle intervention du public.

Si jamais contribution volontaire a dû soutenir une société méritante, c'est certes celle-ci. La colonisation algérienne par les émigrés de l'Alsace-Lorraine est une œuvre à portée double. Philanthropique pour nos malheureux compatriotes, dont elle adoucit les pertes et calme les souffrances morales, elle est encore éminemment patriotique, et sert merveilleusement les intérêts généraux de la patrie en activant la colonisation de l'Algérie.

LES SILHOUETTES.

Voy. les Tables.

Le Genevois Jean Huber fut célèbre, au siècle dernier, dans l'art d'exécuter de fines découpures en papier noir,

qu'on rendait visibles en les plaçant sur une feuille blanche ou les regardant par transparence. Il avait composé un recueil de découpures représentant des chasses, des paysages, des scènes intérieures, des caricatures, qu'on examinait en les plaçant entre deux glaces, dont l'une dépolie. La récente publication de la Correspondance inédite de Grimm avec la cour de Saxe-Gotha donne une idée du succès des silhouettes de Huber.

Dans une lettre du 25 juin 1764, adressée à la duchesse de Saxe-Gotha, Grimm, après avoir parlé d'une anecdote sur Frédéric II de Prusse, ajoute :

« Je viens de lui envoyer un recueil de découpures de mon ami Huber de Genève, dans lequel on renferme ces morceaux pour les voir. J'ai prié M. de Catt, quand le roi les aura vues assez, de les envoyer avec le verre à la princesse de l'Europe que Sa Majesté estime et considère le plus. Ainsi j'espère que Votre Altesse verra arriver ces découpures en temps et lieu, et qu'après avoir satisfait sa curiosité, elle aura la bonté de me les renvoyer à Paris, où l'auteur compte en disposer. Monseigneur le prince héritier, qui aime les arts, ne sera pas fâché de voir des productions d'un talent unique. »

Le 13 décembre 1764, Grimm écrit au duc héritier :

« Je suis charmé, Monseigneur, de savoir enfin les découpures arrivées sans accident à Gotha; j'espère qu'on

n'aura pas oublié ce double verre qui est nécessaire pour les bien voir et qui les fait paraître avec avantage, surtout à la lumière. Je m'en tiens au jugement que Votre Altesse sérénissime en a porté, il confirme le mien. Le grand Frédéric n'a pas eu le temps de les bien voir; il n'a vu que de la patience, un morceau de vélin, des ciseaux. Il nous

aurait fallu auprès de lui une main habile pour présenter ces différents morceaux avec art sans en accabler le roi; alors il en aurait pu sentir le mérite.»

Plus tard, il revient encore sur ce sujet, et en parle en ces termes à la duchesse, le 26 janvier 1765 :

« J'ai mandé à mon ami Huber son succès auprès de



Découpage par L. Espinasse.

Votre Altesse. Il le dédommagera du succès médiocre de Potsdam, dont au reste il avait des pressentiments, car il ne s'est prêté qu'avec peine à ma proposition, et il m'avait prédit que le roi regarderait ses ouvrages comme des misères difficiles. Le peu d'impression qu'ils ont fait sur le héros du siècle ne me fait pas changer d'avis sur leur mé-

rite, et l'approbation de Votre Altesse me confirme dans mes idées. Les hommes de génie sont faits pour être jugés et non pour être juges. Quand mon ami Diderot veut me rendre compte de quelque chose qu'il a lu ou de quelque fait historique, je lui dis : Souvenez-vous que Dieu vous a fait créateur et non rapporteur; ainsi dites des choses et



Découpage par L. Espinasse.

jamais des faits; et lorsqu'il persiste à vouloir conter, je dis : Messieurs, voilà qui est fort beau, n'est-il pas vrai? eh bien, il n'y a pas un mot de vrai. La plupart du temps j'ai raison, et nous rions. L'homme de génie de Potsdam n'a vu que du vélin découpé avec patience, et n'a daigné y regarder mieux. Si j'y laissais regarder Denis Diderot, il y verrait cent choses qui n'y ont jamais été et nous tournerait la tête par ses récits.»

Jusqu'à la fin de sa vie, en 1780, Huber consacra ses loisirs à exécuter d'autres spirituelles caricatures, qui prirent place dans les cabinets curieux.

Après lui, la mode de ces petites œuvres tomba; à la fin du premier empire, elle reprit une faveur passagère. Il en

fut de même sous le règne de Louis-Philippe : quelques artistes adroits, entre autres Victor Adam, composèrent d'amusants albums de dessins imprimés en noir destinés à être découpés.

Nous reproduisons ici des essais nouveaux qu'on a vus avec plaisir à l'Exposition de 1878.

DANIEL-JEAN RICHARD.

NOUVELLE.

En quittant la voie ferrée des montagnes neuchâtelaises pour suivre, à travers bois, les routes et sentiers qui abou-

tissent au Locle ou à la Chaux-de-Fonds, le voyageur arrive, après avoir passé le village des Ponts, dans la solitaire vallée de la Sagne.

Riche en tourbières, entourée de hautes forêts et d'assez maigres pâturages, cette vallée est dominée au sud-ouest par la Tête-de-Rang, montagne d'où l'on découvre un magnifique panorama du Jura et de la chaîne des Alpes, du mont Blanc au Saint-Gothard.

Au centre de la vallée est situé le village de la Sagne, qui renferme une population ouvrière d'environ deux mille habitants. C'est grâce à l'industrie horlogère, introduite dans les montagnes de Neuchâtel à la fin du dix-septième siècle, que la Sagne a vu des maisons se grouper peu à peu autour d'un centre unique, et former ainsi un village à l'aspect tout à la fois prospère et pittoresque.

Avant cette époque, on ne rencontrait dans la vallée que quelques habitations disséminées çà et là au hasard. Adonnés à la culture des champs et au défrichement de vastes forêts, les « communiers », n'ayant que de très-rare contacts avec les villes, vivaient sobrement du produit de leur travail. Le lin, le chanvre et la laine se filaient et se tissaient pendant les longues soirées d'hiver; les meubles étaient d'une simplicité primitive, les besoins peu nombreux; toute l'ambition du père de famille consistait à faire apprendre à ses enfants différents métiers, de manière à trouver autour de lui tout ce qui lui était nécessaire, et à s'épargner ainsi des frais considérables.

A l'époque où commence notre récit, vers l'année 1672, on voyait dans la vallée, près de la lisière d'une forêt de noirs sapins, une maison d'apparence aisée, mais rustique. Le rez-de-chaussée avait été construit en forte maçonnerie, de manière à résister plus facilement à l'action des vents et aux injures de la neige; le reste était en bois. La façade, tournée au midi, se terminait en forme de pignon; le toit, recouvert de larges bardeaux, descendait à droite et à gauche tout près du sol, présentant une large surface destinée à recevoir les eaux pluviales, prudemment recueillies dans un puits. Derrière la maison, sous un large auvent formé par le toit, se trouvait un terre-plein élevé en pente douce et étagé par de fortes billes de sapin plantées en pilotis. C'était le *pont de grange*, ou passage conduisant des champs à la grange, ordinairement située dans la partie supérieure des habitations rustiques de ce temps-là.

La maison que nous venons de décrire, et qui ressemblait à la plupart des autres demeures de la vallée, était habitée, en 1672, par une honnête famille de laboureurs. Les Richard, *dits* Bressel, ainsi qu'on les nommait dans le pays, étaient « communiers » de la Sagne et bourgeois de Valengin.

C'était au milieu des travaux pénibles de la vie dure et austère des champs, que le père Richard élevait sa jeune famille; mais si les récoltes de chaque année n'apportaient que peu de richesse au logis, du moins elles assuraient à tous le pain quotidien, de chauds vêtements et du bois pour l'hiver, du travail et de la distraction pendant les beaux jours.

Daniel-Jean, le cadet de la famille, avait atteint l'âge de treize ans sans qu'on eût songé jusque-là à l'initier sérieusement aux travaux des champs. Souvent il accompagnait ses frères à la forêt, et pendant qu'on abattait les grands arbres ou qu'on extrayait la résine des hauts pins, il allait et venait autour des travailleurs, tendant à l'un sa hache, à l'autre les coins ou la scie, babillant, gazouillant au point de rendre jaloux les oiseaux qui peuplaient les feuillées voisines.

Aussi Daniel était-il l'enfant gâté de la maisonnée et la joie de tous; il avait su se faire aimer par son bon caractère, ses joyeuses reparties et son gracieux sourire.

Personne ne songeait à lui en vouloir des mille préférences dont, en sa qualité de dernier venu, il était l'objet de la part de sa mère, ni à se plaindre de ce qu'on lui faisait la part trop belle et trop facile, dans cette communauté de travail qui unissait entre eux tous les membres de la famille.

Il arrivait parfois qu'une enfant du voisinage, la petite Miette, venait jouer avec Daniel. Quelle fête alors pour tous les deux! Désirait-elle un bouquet de fleurs, Daniel cueillait à pleines mains violettes et marguerites, muguets, et boutons d'or. Enviait-elle un nid d'oiseaux, Daniel grimpa comme un écureuil au sommet des arbres, et venait promptement déposer sur les genoux de Miette le fruit de sa conquête; mais il devait bientôt renouveler son ascension pour reporter le nid avant que les parents des oisillons se fussent aperçus de leur absence; car pour rien au monde Miette n'eût voulu faire de la peine aux charmants hôtes des bois.

Un jour que les deux enfants étaient assis sur le pont de grange, Miette s'écria, en désignant du doigt un char qu'on ramenait à la maison :

— Quel bonheur, si nous avions un petit char comme celui-là!

— Si tu le veux, Miette, je t'en ferai un, répondit Daniel.

— Oh! fais-le, fais-le, et nous irons ensemble cueillir une grande quantité d'herbe fraîche pour les petites chèvres.

Dès le lendemain, Daniel, muni d'un méchant couteau que lui avait prêté son frère aîné, se mettait à l'œuvre, et quelques jours après le petit char était complètement achevé. L'enfant y avait même ajouté quelques perfectionnements dont il sut trouver le secret, ce qui lui valut de la part de ses frères, et surtout de Miette, les plus grands éloges.

Un autre jour, que la pluie avait formé près de la maison un véritable ruisseau, ce fut un moulin avec ses roues et ses engrenages ingénieusement combinés que Daniel donna à sa petite amie, dont l'enthousiasme ne connut plus de bornes.

— Oh! que c'est beau! comme c'est bien fait! exclamait Miette en battant des mains et en sautant de joie.

Ce n'était point là, toutefois, l'avis du père Richard, qui hochait la tête en disant :

— Cet enfant ne s'occupe que de niaiseries; ce n'est pourtant pas avec des jouets qu'il gagnera son pain.

La mère et les frères de Daniel cherchaient à l'excuser en attribuant ces goûts à sa jeunesse; mais le vieillard n'en témoignait pas moins son mécontentement, terminant invariablement la discussion par ces mots :

— A son âge, je ne m'amusaïs déjà plus... je travaillais.

Cependant les années s'écoulaient rapidement, et Daniel devenait un grand beau garçon qu'il fallait mettre sans retard à l'ouvrage. Comme nous l'avons dit plus haut, les parents ambitionnaient pour leurs enfants la pratique d'un art ou d'un métier propre à augmenter les ressources de la famille.

L'indécision fut grande dans la solitaire habitation de la Sagne. Si l'on n'eût consulté que les dispositions précoces du jeune Daniel, on l'aurait, semble-t-il, voué à l'art de la mécanique. Mais où et comment l'envoyer faire un apprentissage aussi long que coûteux? Sans compter que, avec ses idées absolues et positives, le père Richard n'eût peut-être jamais compris l'utilité et l'opportunité d'un pareil choix.

Mais il avait en la bonne ville de Neuchâtel un vieil ami qui y exerçait fort honorablement et avec profit le métier de serrurier.

— Puisque Daniel, dit-il, aime tant limer, ajuster, tailler et bâtir, nous le ferons serrurier!

Ce fut l'idée qui prévalut au sein de la famille, et quelques

jours après le jeune homme était conduit chez l'ami de Neuchâtel, qui le recevait volontiers comme apprenti dans son modeste atelier.

C'était merveille que de voir Daniel à l'œuvre. Dès les premières semaines, il maniait la lime et le marteau avec une dextérité rare, et le fer se contournait sous ses doigts habiles en de gracieuses arabesques qui devaient décorer le portail principal ou l'escalier d'honneur de quelque château des environs.

Chaque mois Daniel montait à la Sagne et passait un dimanche avec sa famille, toujours heureuse de le revoir. Ce jour-là était une véritable fête au logis montagnard, et la mère faisait honneur à son Benjamin en ornant la table des plats, des assiettes et des pots d'étain brillant qui garnissaient le pourtour de la chambre principale, et dont on ne se servait qu'aux jours de gala.

On n'oubliait pas d'inviter la petite Miette, qui, elle aussi, avait grandi et promettait d'être un jour très-capable dans la direction et la bonne tenue d'un ménage. Un dimanche que Miette était assise à table auprès de son jeune ami, celui-ci fut tout fier de lui offrir une jolie boucle de ceinture gracieusement ouvragée et qu'il avait fabriquée dans ses heures de loisir. C'était presque, pour le pays et pour l'époque, un petit chef-d'œuvre ; et aux yeux des bons habitants de la Sagne, Daniel passa désormais pour le plus habile ouvrier de toute la contrée.

La fin à la prochaine livraison.

LES MAGISTERS A PLUMES

(HAUTES-ALPES).

Les Hautes-Alpes offrent peu de ressources à leurs habitants surtout durant l'hiver, qui se prolonge jusqu'à sept mois, par exemple, dans l'arrondissement de Briançon. Il faut alors que beaucoup d'entre eux émigrent et aillent demander des moyens de subsistance à des pays plus favorisés en exerçant quelque industrie nomade et temporaire.

Par suite de cette nécessité, les arrondissements d'Embrun et de Briançon fournissaient, il y a moins d'un demi-siècle, des maîtres d'école semestriels à la Provence et au comtat Venaissin.

Chaque année, au commencement de novembre, se tenait à Gap une foire où se rencontraient les instituteurs et les personnes chargées de les recruter pour le compte des conseils municipaux.

A quels signes ces délégués reconnaissaient-ils les maîtres d'école? — Ceux-ci se promenaient sur le champ de foire portant à leur chapeau une ou deux plumes taillées, suivant qu'ils se croyaient plus ou moins capables.

Le magister à une seule plume n'avait d'autre ambition que d'enseigner les enfants des villages. Il touchait un très-modeste salaire. Les contrats de louage portaient de la Saint-Martin pour finir à Pâques.

La rémunération était en moyenne de cent francs pour toute la période, plus « les droits de panier », c'est-à-dire les légumes que pouvaient donner les pères de famille. En outre, chaque écolier devait le matin apporter une bûche pour le chauffage de la salle où se tenait l'école.

Le magister à deux plumes recevait naturellement une rémunération un peu plus considérable : elle était en moyenne de cent cinquante francs.

Tous ces maîtres d'école, qu'on occupait ainsi en Provence ou dans le Comtat, étaient en même temps cultivateurs. Une fois le jour de Pâques arrivé, ils reprenaient le chemin de leurs montagnes pour exploiter leurs modestes patrimoines.

Depuis que la loi exige un brevet de capacité, il ne vient

plus de maîtres d'école à une ou deux plumes à la foire de la Saint-Martin : ceux qui veulent enseigner s'instruisent davantage, subissent les examens, obtiennent le brevet, et jouissent ainsi d'une condition meilleure. (1)

LE FRELON.

La *Vespa crabro*, ou plus vulgairement le *Frelon*, est la plus grosse de nos Guêpes européennes.

Toutes les personnes qui ont habité la campagne connaissent ce grand hyménoptère, long de trois centimètres, à la tête fauve garnie de fortes mandibules jaunes, au corselet noir, à l'abdomen rayé de jaune, aux pattes rousses.

La piqûre de cet insecte est plus douloureuse que celle de la Guêpe ordinaire, et occasionne quelquefois une enflure assez forte. L'aiguillon reste souvent dans la plaie ; mais, après l'avoir retiré, il suffit, dans la plupart des cas, pour calmer la douleur, de frotter la blessure avec de l'alcali volatil étendu d'eau, ou de placer sur la partie atteinte une compresse de feuilles de persil écrasées.

Les Frelons construisent leurs nids dans les forêts ou dans les haies renfermant de vieux arbres ; mais comme leur vol s'étend fort loin, on les voit souvent dans les jardins, en compagnie de la Guêpe vulgaire, attaquer les fruits sucrés. A l'époque des vendanges, ainsi que pendant la récolte des pommes, ils voltigent autour des pressoirs et se posent sur les tas de marc.

Le Frelon choisit pour faire son nid un arbre creux, tel qu'un saule, un peuplier, un vieux chêne, quelquefois un trou de mur, ou même un recoin de grenier peu fréquenté. Les matériaux employés par cet insecte ne sont pas tout à fait les mêmes que ceux dont font usage les Guêpes ordinaires. Au lieu de fibres de bois mort, les Frelons se servent de brins d'écorces vivantes. Ces fragments, broyés par les mandibules et agglomérés à l'aide du liquide dégorgé par la bouche, forment une pâte analogue à celle que fabrique la Guêpe vulgaire ; seulement, tandis que le produit de cette dernière est grisâtre et peut être froissé sans se briser, celui des Frelons est jaune fauve, cassant, et s'émiette facilement sous les doigts.

Lorsque l'entrée du trou choisi par les Frelons pour installer le guépier leur semble trop grande, ils la rétrécissent au moyen d'une cloison en carton ; de même, si la cavité est trop vaste, le nid est protégé par une enveloppe de même nature, plus épaisse que celle qui recouvre les constructions de la Guêpe commune, et qui, quelquefois même, se compose de plusieurs couches concentriques disposées en forme de cornet.

Comme chez plusieurs autres espèces du genre *Vespa*, le guépier se compose d'un gâteau de cellules hexagonales suspendu à son point d'appui par un pédicule qui supporte tout l'édifice. Les gâteaux sont reliés entre eux par des piliers convenablement espacés.

Les colonies de Frelons, lorsqu'elles sont au complet, comptent environ deux ou trois cents individus. Chaque cellule reçoit un œuf donnant naissance à une larve qui a bientôt acquis tout son accroissement, et remplit alors presque en entier la loge qui lui est réservée. Au moment de se métamorphoser, elle tapisse de soie l'intérieur de sa cellule et la bouche avec un couvercle de même matière. Après quelques jours passés sous forme de nymphe, l'insecte parfait ronge le couvercle par le milieu, et agrandit le trou jusqu'à ce qu'il soit assez large pour lui livrer passage. Notre gravure représente un grand nombre de ces coques soyeuses abandonnées par les insectes, ainsi que les ouvertures par lesquelles ils se sont échappés.

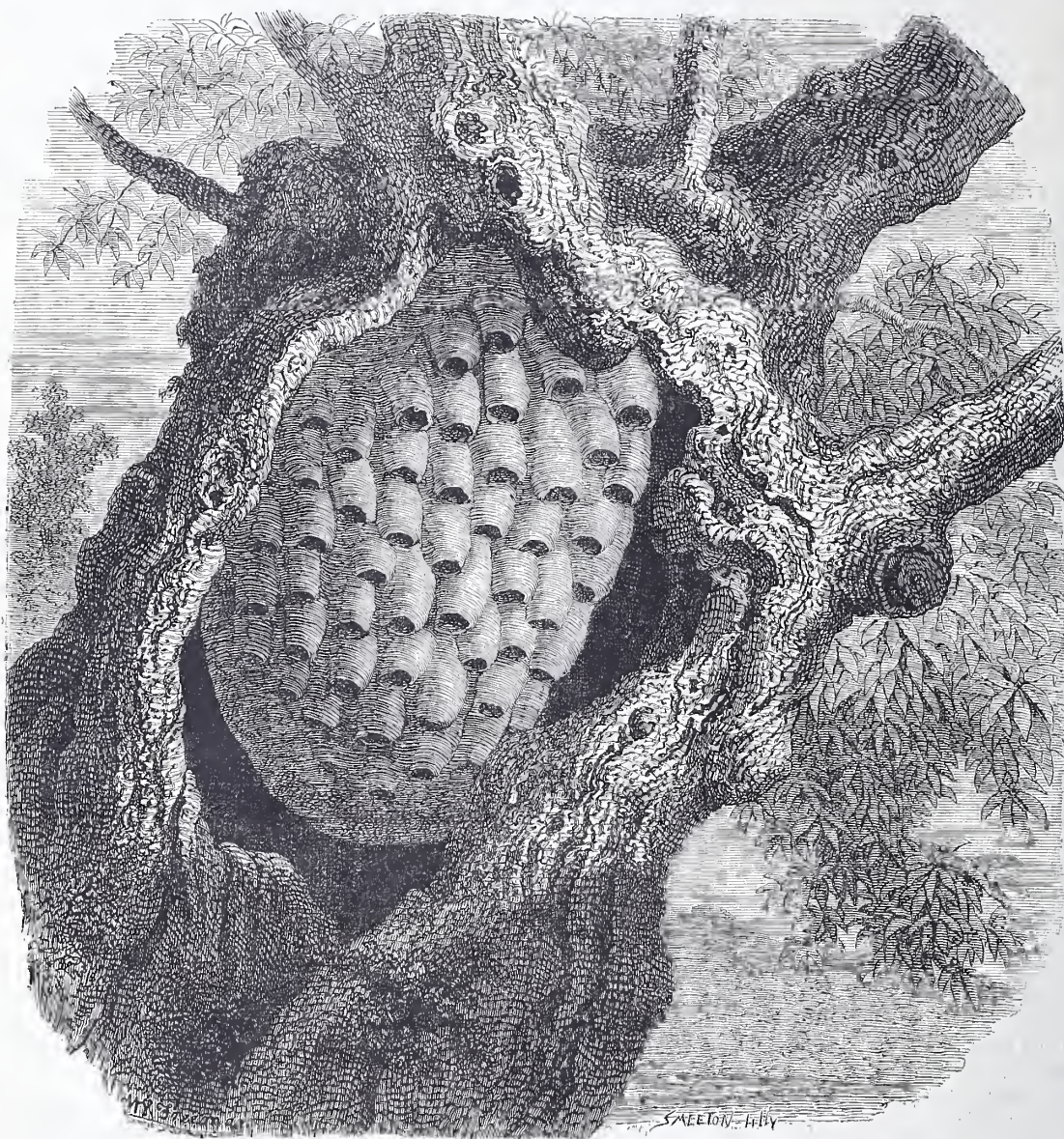
(1) Jacques Valserrès.

De même que les Guêpes ordinaires, les Frelons se nourrissent de sucres végétaux qu'ils sont forcés, dans la plupart des cas, d'emprunter aux fruits, en raison de la structure de leur bouche qui ne leur permet pas, comme aux Abeilles, d'aller récolter le nectar au fond des corolles des fleurs.

Mais dans les époques de disette, au printemps, par exemple, avant la maturité des fruits, ils font la guerre aux autres insectes. Les diptères se nourrissant de matières sucrées, les Abeilles elles-mêmes, deviennent alors leur

proie; réduits en bouillie par les fortes mandibules du Frelon, ces insectes sont emportés au guépier et servent de pâture aux jeunes larves.

Guêpes et Frelons sont la terreur des horticulteurs, dont ces hordes bourdonnantes dévastent les vergers, les treilles et les espaliers. Tous les fruits sucrés sont sujets à leurs attaques, et c'est particulièrement pendant l'automne, à l'époque où les essaims sont au complet, que leurs ravages sont le plus à redouter. Les poires, les pommes, les pêches, les raisins, sont dévorés avant même d'avoir atteint



Nid de Frelons (*Vespa crabro*). — Dessin de Freeman.

leur complète maturité. Aussi les arboriculteurs mettent-ils le plus grand soin à détruire ces légions de pillards; mais ce n'est souvent pas besogne facile, et l'homme ne s'attaque pas toujours impunément à ces hyménoptères d'humeur turbulente, puissamment armés et disposés sans cesse à se défendre. Bien des moyens ont été essayés. Les pièges consistent en petites fioles à étroite tubulure renfermant de l'eau miellée. Ces appâts, suspendus aux arbres, attirent les Guêpes qui, une fois entrées dans les fioles, ne peuvent plus en sortir et se noient dans la liqueur sirupeuse. On en fait périr ainsi de grandes quantités; malheureusement, on immole en même temps nombre d'Abeilles victimes de leur gourmandise.

Le procédé le plus sûr consiste à détruire les nids; le

tout est de les trouver. Cette première partie de l'opération est parfois la moins aisée, car les Guêpes peuvent venir de fort loin. Quant à la destruction, qui exige de grandes précautions, elle ne doit avoir lieu que le soir, lorsque tous les individus ont regagné leur demeure et sont engourdis par la fraîcheur de la nuit. On parvient alors à les asphyxier avec de la fumée ou des mèches soufrées; on peut encore faire usage de benzine étendue d'eau, et même d'eau bouillante. Disons, en terminant, que le mode de construction des guépiers rend quelquefois ces moyens peu efficaces, notamment en ce qui concerne les Frelons, dont les nids sont d'un abord souvent difficile.

LES BISKRIS

(ALGÉRIE).



E. GARNIER DEL.

H. LAZERGES P.

J. GUILLAUME SC.

Biskri, porteur d'eau à Alger, tableau de H. Lazerger. — Dessin d'Édouard Garnier.

De même que les Limousins viennent exercer le métier de maçons et les Auvergnats celui de brocanteurs, de charbonniers et de porteurs d'eau à Paris, les Beni-Mzab et les Biskris quittent leurs villages, leurs oasis du désert, pour s'établir dans les villes du nord de l'Algérie, principalement à Alger, et s'y faire industriels ou commerçants. Les premiers tiennent généralement des établissements de bains, des boucheries, des moulins, des boutiques de rôtisseur, ou bien ils sont fruitiers, fabricants de nattes, conducteurs d'ânes. Les Biskris s'emploient comme ouvriers dans les ateliers de la marine, dans les chantiers de bois et de charbon; ils se font portefaix, commissionnaires ou porteurs d'eau.

Ces hommes, auxquels leur grande taille, leurs membres musculeux et bien proportionnés, leurs visages mâles et énergiques, donnent une apparence martiale et assez redoutable, sont presque toujours honnêtes, inoffensifs et même débonnaires. Ils sont d'ailleurs enrégimentés dans des corporations soumises chacune à l'autorité d'un syndic. Celui-ci est investi du droit d'infliger des amendes, des peines corporelles, la prison même, conformément à la loi musulmane, à ceux de ses subordonnés qui commettent des délits. Il est, en outre, obligé de fournir, à la réquisition de l'autorité française, le nombre d'hommes qu'on lui demande pour l'exécution de certains travaux d'utilité publique. Tous les ouvriers qui font partie de ces corporations sont tenus d'avoir un livret et une plaque, comme à Paris nos commissionnaires et nos cochers de voitures publiques.

Dire que les Biskris acceptent volontairement cette vie laborieuse et réglementée, c'est faire entendre que, malgré leur langage et leur costume, ils ne sont pas de véritables Arabes. La tribu à laquelle ils appartiennent habite le désert, de l'autre côté des monts Aourès, mais elle y est sédentaire; elle y a fondé sept villages, dont les maisons sont bâties en briques de terre séchées au soleil, et dont l'ensemble forme la ville de Biskra; son occupation principale consiste à soigner les plantations de dattiers qu'elle possède et qui couvrent environ 20 000 hectares. Les Biskris sont donc cultivateurs, ou plutôt jardiniers. On suppose que leurs ancêtres étaient les aborigènes du littoral africain, et qu'ils ont été refoulés par les envahisseurs jusque sur le bord du Sahara, où ils ont conservé leur caractère et leurs mœurs. Les vrais Arabes sahariens, les nomades qui vivent sous la tente et qui promènent leurs troupeaux de pâturage en pâturage, n'ont que du mépris pour ces hommes sédentaires et laborieux, aussi bien pour ceux qui habitent les *ksours* ou villages que pour les émigrants qui vont exercer des métiers dans les villes; ils les traitent de marchands d'épices, d'éleveurs de poules, de mendians, de domestiques, et ils leur vantent avec orgueil la noblesse de leur propre vie, indépendante, exempte de la tyrannie des sultans et de l'avalissante sujétion du travail. Les cultivateurs des villages et les industriels des villes rendent à leurs détracteurs dédain pour dédain; ils leur reprochent d'être paresseux et misérables, d'être toujours en marche comme des sauterelles, de n'avoir à manger que des dattes, d'être exposés à mourir de faim, à moins d'avoir recours à ceux qui travaillent et produisent; tandis qu'eux-mêmes ont de l'orge, du blé, du miel, du bois, de l'eau, des bains et des mosquées, des marchés, des parfums, tous les biens en abondance. Il est certain que les Arabes du désert sont forcés de venir tous les ans dans le Tell pour s'approvisionner de grains, de vêtements, d'armes, et qu'ils reconnaissent ainsi les avantages de cette civilisation qu'ils font profession de mépriser.

DANIEL-JEAN RICHARD.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 317.

Grâce à ses heureuses dispositions et aux leçons du vieil ami de son père, le jeune homme était devenu, en effet, très-habile dans sa profession. On songea donc à l'installer sous le toit paternel et à lui réserver dans la partie basse de la maison un petit atelier.

Daniel disposa lui-même activement toutes choses à cet effet, et bientôt il pouvait s'établir avec un assortiment d'outils achetés au prix de quinze livres lausannoises, somme économisée pour ainsi dire sou par sou pendant la dernière année de son apprentissage.

Le travail ne manqua pas à notre ami; on le savait exact, laborieux, habile, à tel point qu'on n'hésita guère à lui confier la réparation des grosses horloges, en usage depuis quelques années seulement. Ces horloges étant en fer, c'était là une besogne qui rentrait plus ou moins dans sa partie.

Un jour que Daniel rapportait les diverses pièces d'une de ces horloges primitives, un étranger nommé Peter se présenta au seuil de la forge, et après avoir curieusement examiné l'humble atelier, demanda au maître de céans :

— Est-ce bien vous, jeune homme, que l'on appelle Daniel-Jean Richard ?

— Oui, Messire, répondit l'ouvrier en quittant son travail et en saluant le nouveau venu.

— On m'a fort vanté votre adresse, reprit le voyageur; or, voici une montre récemment achetée à Londres, et qui a grand besoin, pour se remettre à marcher, d'être traitée par un médecin habile... Voulez-vous vous charger de cette besogne ?

Daniel prit la montre et l'examina longtemps avec soin dans toutes ses parties; quand il releva la tête, son œil étincelait :

— Je m'en charge, fit-il brièvement... revenez demain dans la soirée.

— Comment ! comment ! s'écria le père Richard, qui, survenu à ce moment, avait deviné de quoi il s'agissait; tu aurais la prétention de mettre la main à cette montre ! Allons, mon fils, pas de fol orgueil; car si tu venais à abîmer ce bijou, ce n'est point avec le produit d'un mois de travail que tu pourrais en payer la valeur...

— Mais, objecta l'étranger, si votre fils croit pouvoir réparer le mal... il a l'air de parfaitement s'y entendre... laissez-le faire.

— Bien obligé, Messire; reprenez votre montre, et adressez-vous aux habiles de notre bonne ville de Neuchâtel... Sans faire tort à mon fils, il est trop présomptueux...

— Père, murmura Daniel, dont les joues étaient enflammées par la fièvre, père, je sais où se trouve le mal; demain, au coucher du soleil, il sera réparé... laissez-moi faire, je vous en supplie...

— Non, non, mon enfant, pas de sottises ! Elles te coûteraient cher, et tu sais que nous ne sommes pas riches.

— Eh bien, maître Richard, reprit l'étranger, je n'en laisse pas moins ma montre à votre fils; s'il parvient à la réparer, il y aura pour lui deux livres lausannoises en beaux écus sonnants, et s'il n'y peut rien, je ne lui réclamerai pas un seul denier... ça vous va-t-il ?

— Soit, puisque cela vous plaît ainsi, répondit le vieillard à demi vaincu; mais je dois vous dire que Daniel travaille le fer seulement, et qu'il n'a encore réparé que nos grossières horloges du pays. Tant pis pour vous s'il arrive malheur à votre montre.

Là-dessus, le père Richard salua l'étranger et sortit de

la forge, maugréant contre la trop grande confiance qu'avait en son talent Daniel, qui, rayonnant de joie, se disposait déjà à se mettre à l'œuvre.

Le jeune ouvrier n'avait cependant pas trop présumé de son adresse ; car, le lendemain, lorsque messire Peter se présenta à l'heure convenue, la montre marchait parfaitement, et ce fut avec une satisfaction intime, profonde, que Daniel la rendit à son propriétaire en échange de deux bonnes livres lausannoises.

Encouragé par ce premier succès, Daniel essaya en secret de faire une montre pareille à celle de messire Peter. Seul, sans outils d'horloger, sans modèle, mais à force de patience et d'étude, il parvint à en achever une dans l'espace de six mois. Tout sortait de sa main : le mouvement, le ressort, les pignons, le cadran, les aiguilles, la boîte et la gravure. La forme de cette montre pouvait ne pas être fort élégante, et le mécanisme laissait certainement beaucoup à désirer ; mais ce premier essai, cette grossière ébauche, devait avoir une portée incalculable, puisque c'est de là que date l'introduction de l'industrie horlogère dans les montagnes neuchâtelaises, d'où elle a été portée dans la vallée du lac de Joux, à Bienne, dans le Jura bernois, à Besançon et ailleurs.

Avec cette ardeur infatigable, cette ténacité au travail, qui dénotent les ouvriers de génie, le jeune Daniel apporta bientôt à l'horlogerie des perfectionnements importants. Ce qui l'embarrassait le plus, et ce à quoi il parvenait le moins, c'était l'exacte division des roues et des pignons. Ayant appris qu'il existait à Genève une machine destinée à faciliter ce travail, il partit aussitôt pour la cité de Calvin, dans le but d'apprendre à connaître cette invention. On ne le laissa pas voir la machine, mais il examina les roues fendues par son moyen, et c'en fut assez pour lui. De retour à la Sagne, il se mit immédiatement au travail, et après maintes expériences la machine à diviser sortait de ses mains avec toutes les qualités nécessaires.

Au milieu de ses luttes et de ses succès, Daniel-Jean n'avait pas oublié la charmante compagne de ses jeux d'enfant. Un jour, il fit trêve aux préoccupations habituelles, et, entouré de ses parents et de ses amis, célébra joyeusement son union avec la petite Miette d'autrefois, devenue une belle et grande jeune fille. La boucle dont il lui avait fait don quelques années auparavant brillait encore à la ceinture du sac de la jeune épouse, ce qui prouvait assez clairement que Miette non plus n'avait pas oublié son ami.

Bientôt Daniel-Jean Richard était à la tête d'un nombreux atelier, destiné à devenir célèbre dans le monde de l'industrie. Au commencement du siècle passé, il quittait la Sagne pour aller s'établir au Locle, où il enseignait son art à ses cinq fils et formait des élèves distingués, parmi lesquels on cite entre autres « l'ancien » Favre, Jonas Perret, Prince, et Jacob Brandt, qui transporta l'industrie horlogère à la Chaux-de-Fonds.

Les horlogers du nom de Richard apportèrent tous à l'art auquel ils s'étaient voués de nombreux et importants perfectionnements qui formèrent peu à peu comme un trésor de famille que chacun avait à cœur d'augmenter. A la mort de Daniel-Jean, survenue au Locle en 1741, le pays était doté d'une industrie nouvelle si bien établie, qu'en 1752 on comptait dans les montagnes neuchâtelaises plus de cinq cents ouvriers horlogers, dont l'activité, l'esprit d'entreprise, l'amour de l'ordre et du travail, avaient introduit la vie et le bien-être là où régnaient auparavant la solitude et la gêne, ces austères voisins de la misère.

Le Locle et la Chaux-de-Fonds, qui vers le milieu du siècle passé comptaient quelques milliers d'habitants seu-

lement, ont aujourd'hui, avec les Éplatures ⁽¹⁾ qui les relient et en forment pour ainsi dire une seule cité, une population de trente à trente-cinq mille âmes. Dédaignant d'être appelés villes, le Locle et la Chaux-de-Fonds préférèrent demeurer les deux villages les plus prospères et les plus populeux de la Suisse.

Mais toute médaille a son revers, et ici comme ailleurs l'excès de prospérité a provoqué une concurrence à laquelle les Neuchâtelais ne songeaient guère quand ils allaient ouvrir à New-York, à Philadelphie, à Saint-Louis, etc., des ateliers d'horlogerie où ils formaient de nombreux élèves. Aujourd'hui, ces élèves d'outremer ont dépassé leurs maîtres, c'est-à-dire que, grâce à ce merveilleux talent d'adaptation qui distingue le Yankee, ils sont parvenus à appliquer la machine à vapeur à la fabrication de la montre, de façon que maintenant un simple manœuvre peut établir une pièce courante. Ils ont installé dans les États de New-York et du Connecticut d'immenses ateliers où des centaines de femmes travaillent pour un gage comparativement minime, et qui livrent par milliers au commerce, à des prix défiant toute concurrence, la montre dite américaine. Ces novateurs exportent leurs produits à l'étranger, et ont même ouvert dernièrement des comptoirs en Suisse, où l'on va être forcé de recourir aux procédés américains. C'est ce qu'on a déjà fait dans une certaine mesure. Mais les montagnes neuchâtelaises, le Locle en particulier, où de vrais artistes ont su conserver intacte la vieille et bonne réputation, auront toujours le monopole des pièces de précision, des chronomètres, montres marines, etc., et il suffit de citer Sylvain Mairat, Paul Favre, d'autres encore, pour prouver que l'art de Daniel-Jean Richard n'a pas périéclité au berceau qui l'a vu naître.

LE CARACTÈRE.

On peut n'avoir ni argent, ni biens, ni science, ni pouvoir, mais on peut et on doit être ferme de cœur et riche d'esprit, honnête, fidèle, soumis. Quiconque s'efforce de remplir son devoir avec conscience atteint le but pour lequel il a été créé, et pose en lui-même les principes d'un caractère viril. Il y a bien des gens dont on peut dire qu'ils ne possèdent au monde que leur caractère, et cependant ils s'y tiennent aussi haut qu'un roi couronné.

Samuel SMILES.

SUR LES CHANGEMENTS DE PROFESSION.

On n'est pas heureux lorsqu'on n'aime pas la profession où l'on se trouve engagé ; mais il faut se rendre bien compte des causes de l'aversion qu'on a contre elle. Est-ce seulement parce que l'on y rencontre des difficultés et qu'elle oblige à beaucoup de travail ? On serait alors fort exposé à en dire autant de toute autre profession. Il n'en est aucune où l'on n'ait à se donner de la peine pour réussir. Un esprit frivole, sans énergie, n'est jamais satisfait.

Si les motifs sont sérieux, si, par exemple, en raison de certaines faiblesses ou infirmités physiques, on est réellement impropre à un état, d'après l'avis même des personnes les plus sages, il se peut qu'il y ait alors prudence à se diriger ailleurs.

Quelque autre motif grave de changement peut venir de circonstances extérieures, comme il arrive quelquefois quand surviennent des concurrences tellement formidables qu'on ne saurait raisonnablement lutter contre elles.

Mais la règle générale est de ne pas renoncer facile-

(1) Lieu de naissance du grand peintre Léopold Robert (voy. les Tableaux).

ment à une profession dont l'apprentissage a coûté beaucoup de temps, ou qui s'est offerte naturellement à vous. Si on ne l'aime pas, il faut essayer sérieusement de vouloir l'aimer. Comment? En s'y rendant de plus en plus habile; en y introduisant, s'il se peut, quelque perfectionnement. Il n'est guère de profession où ce ne soit possible, et par là on arrive à s'y intéresser. N'est-ce point le procédé qu'on doit aussi employer avec les personnes pour lesquelles on regrette d'éprouver de l'antipathie? Rendez-leur service, faites-leur du bien, et vous sentirez ce mauvais sentiment s'affaiblir, puis disparaître. Il est si bon d'aimer! et, hors le vice, il est si doux de ne rien haïr!

NOTICE SUR FRA ANGELICO

(GUIDO DI PIETRO).

Fin. — Voyez page 281.

On s'est souvent demandé si c'est le pape Eugène IV, ou son successeur Nicolas V, qui a fait venir Fra Angelico à Rome. Grâce à des documents nouvellement découverts dans les archives romaines, on peut trancher le problème avec une certitude absolue en faveur du premier de ces deux pontifes. Toutes les présomptions, d'ailleurs, étaient pour lui, et il a fallu l'autorité de Vasari pour faire adopter à un certain nombre de savants l'opinion contraire. Eugène IV, pendant son long exil à Florence, avait eu bien des occasions de connaître et d'apprécier le talent du peintre dominicain. Ne savons-nous pas, entre autres, qu'en 1442, lors de l'inauguration de Saint-Marc, le pape passa la nuit dans la cellule décorée par Fra Angelico pour Cosme de Médicis, celle-là même où l'on voit aujourd'hui encore l'*Adoration des mages*? Eugène IV favorisait d'ailleurs l'ordre auquel appartenait notre peintre. Parmi les artistes dominicains attachés à son service, nous pouvons citer le peintre, sculpteur et brodeur frère Jean de Naples, et le sculpteur frère Antoine de Viterbe, l'auteur des portes de bois de Saint-Pierre.

On ignore l'époque précise du départ de Fra Angelico pour la ville éternelle. Il est probable qu'il s'y installa en 1445, c'est-à-dire un an ou dix-huit mois avant la mort d'Eugène IV.

Les travaux ne devaient donc pas être très-avancés lorsque Nicolas V monta sur le trône, le 6 mars 1447. Mais ce changement de souverain était plutôt de nature à en hâter l'achèvement. Jamais l'Église n'avait eu à sa tête un Mécène plus libéral, un amateur plus enthousiaste. Sciences, philosophie, littérature, beaux-arts, tout l'intéresse et le passionne au même point. Depuis la chute de l'empire romain, la ville éternelle n'avait pas vu un bâtisseur plus entreprenant. Il ne tint pas à lui que sa capitale ne changeât de face, et que Rome chrétienne n'éclipsât Rome antique. Si on le considère comme protecteur des humanistes, comme collectionneur de manuscrits ou d'ornements sacrés, on ne trouve pas une ardeur moins grande. De là cette activité sans pareille, se traduisant par des entreprises dont une seule aurait suffi à immortaliser son long pontificat : la construction de Saint-Pierre; la décoration du Vatican confiée à une phalange de peintres tels que Fra Angelico, Piero della Francesca, Buonfigli, Bartolomeo de Foligno, Andrea del Castagno; la fondation de la Bibliothèque Vaticane, etc., etc. Fra Angelico pouvait-il rêver un protecteur plus éclairé, plus généreux?

Un des premiers actes de Nicolas V fut de régulariser (peut-être seulement de confirmer) la situation de Fra Angelico. Thomas de Sarzane avait été élu pape le 6 mars 1447; dès le 13 du même mois, le frère Jean, fils de Pierre, de l'ordre de Saint-Dominique, pour parler comme

les comptables de la cour pontificale, avait repris ses travaux. Nous apprenons à la même occasion que son traitement s'élevait à 200 ducats d'or. Cette somme, énorme pour le temps (l'architecte en chef de Saint-Pierre, Bernard Rossellino, n'en recevait que 180), montre le cas que le pape faisait de lui. Pendant tout le quinzième siècle, un seul artiste à Rome reçut une rémunération supérieure : lorsque Martin V chargea Gentile da Fabriano, l'émule du Beato, de décorer la basilique du Latran, il voulut reconnaître les mérites du maître des maîtres (*magister magistrorum*) par une générosité jusqu'alors sans égale, et lui accorda 300 ducats d'or par an. Quant aux autres artistes contemporains, ils s'estimaient heureux de recevoir sept ou huit ducats par mois, quelquefois avec, quelquefois sans la nourriture.

Tel était le chiffre des appointements, ou, comme on disait alors, du salaire des confrères les plus éminents de Fra Angelico, les peintres Benedetto Buonfigli de Pérouse, Bartolomeo di Tomaso de Foligno, Benozzo Gozzoli. Les aides de l'artiste dominicain étaient encore bien moins rétribués; plusieurs d'entre eux ne recevaient qu'un florin ou deux par mois. Hâtons-nous d'ajouter que le florin, qui vaudrait aujourd'hui, eu égard à son poids, onze à douze francs, avait alors une valeur au moins quatre fois supérieure.

Le premier travail que Fra Angelico exécuta au Vatican fut la décoration de la chapelle du Saint-Sacrement. Cette chapelle se trouvait non point dans la basilique de Saint-Pierre, mais à l'intérieur même du palais apostolique. L'artiste y peignit à fresque des scènes de la vie du Christ. Il y ajouta les portraits de plusieurs personnages vivants : Nicolas V, l'empereur Frédéric (*), l'archevêque Antonin de Florence, l'historien Biondo de Forli, Fernand d'Aragon. C'était là, ou nous nous trompons fort, une concession faite au goût du temps, aux désirs du pape. Il était bien arrivé parfois à Fra Angelico d'introduire quelqu'un de ses amis parmi les spectateurs ou acteurs des grands drames religieux qu'il peignait : c'est ainsi qu'il avait donné place à l'architecte Michelozzo dans sa célèbre *Descente de croix* de l'Académie des beaux-arts; c'est ainsi encore qu'il représenta le pape Martin 1^{er} sous les traits de Nicolas V; mais il n'avait jusqu'alors jamais consacré son pinceau à des sujets exclusivement profanes, et il ne le fit certes pas sans répugnance secrète.

La chapelle du Saint-Sacrement a été détruite au seizième siècle, sous Paul III. Les portraits, après avoir fait partie du Musée de Paul Jove, ont disparu, et rien ne nous reste de cet ensemble à coup sûr si curieux.

Cette chapelle était-elle distincte de celle qui est appelée *capella di San-Pietro* et dans laquelle Fra Angelico travaillait en 1447, en 1448, en 1449? C'est là une question à laquelle nous sommes malheureusement hors d'état de répondre.

Dans l'intervalle se placent les peintures du Dôme d'Orvieto. On a déployé beaucoup d'imagination pour découvrir les causes du départ de Fra Angelico de Rome. Il n'était pas nécessaire de chercher si loin. Interrogeons le contrat signé par le peintre avec l'œuvre du Dôme. Qu'y voyons-nous? Fra Angelico s'engage à travailler chaque année à Orvieto pendant les mois de juin, de juillet, d'août et de septembre, c'est-à-dire pendant la saison où le climat de Rome est le plus dangereux. Son séjour à Orvieto n'était donc pour lui qu'une sorte de villégiature, et cette villégiature il comptait la renouveler chaque année.

Ce fut, selon toute vraisemblance, au mois de juin 1447

(*) Si Vasari, auquel nous devons les renseignements qui précèdent, dit vrai, ce portrait serait postérieur au 15 mars de l'année 1451, date du couronnement de l'empereur Frédéric.

que le maître partit pour Orvieto ; il emmenait avec lui ses élèves Benozzo Gozzoli, Giovanni d'Antonio de Florence, et Giacomo d'Antonio de Poli. Les conditions de ce nouvel engagement ne différaient pas sensiblement de celles qui lui avaient été faites à Rome. Il recevait par mois environ seize ducats de sept livres chacun pour ses honoraires, et vingt livres pour son entretien. On lui fournissait en outre le vin, le pain et les couleurs. Le salaire de Benozzo Gozzoli s'élevait à sept ducats par mois, celui de Giovanni d'Antonio à deux, celui de Giacomo de Poli à un ducat.

Fra Angelico se mit à l'œuvre sur-le-champ, et lorsqu'il repartit pour Rome, à la fin du mois de septembre 1447, son travail était déjà fort avancé. Le thème qu'il devait traiter était le Jugement dernier. Le Christ et les pro-

phètes sont encore là pour témoigner de la grandeur de la conception.

Il ne revint pas à Orvieto malgré l'invitation qui lui fut adressée l'année suivante. Peut-être les embarras financiers de l'œuvre du Dôme furent-ils pour quelque chose dans son refus.

Nous voyons, en effet, que les administrateurs, dans leur délibération du 11 mai 1449, se plaignent de la pénurie de leurs ressources (*Attento quod fabrica ad præsens diminuaturs introitibus et helemosinis, et non possit expleri factum d. mag. fratris Johannis qui incepit pingere*). Tout en demandant au maître de continuer son ouvrage, ils expriment le désir de voir diminuer la dépense, etc., etc.

Ce fut sans doute le même motif qui amena le rejet de



Académie des beaux-arts de Florence. — Fra Beato Angelico, peinture par Carlo Dolci (voy. p. 327). — Dessin de Bocourt.

la proposition faite en 1449 par Benozzo Gozzoli de terminer l'œuvre du maître. Pour la forme, on avait soumis le jeune artiste à une épreuve préliminaire.

Quoi qu'il en soit, la chapelle du Dôme d'Orvieto resta inachevée jusqu'en 1499, époque à laquelle Lucas Signorelli de Cortone reprit et mena à fin l'œuvre commencée par Fra Angelico. Pour toute une moitié de la composition, il dut se borner à exécuter les esquisses laissées par son prédécesseur.

En 1449, nous trouvons Fra Angelico occupé à la décoration de l'oratoire privé du pape, on, pour nous servir des expressions de documents récemment découverts, de son *studio* (cabinet de travail). C'était là un véritable sanctuaire de l'art. Aux peintures du frère Jean de Florence se joignaient les sculptures, les marqueteries du frère Antoine de Viterbe, les vitraux peints du frère Jean de Rome.

Ces derniers représentaient, l'un saint Étienne et saint Laurent, l'autre la Madone.

Les actes des deux saints dont nous venons de prononcer les noms, tel est le sujet des peintures de l'oratoire, qui ont été magistralement reproduites en photographie, il y a quelques années, par M. Braun. La composition est divisée en deux séries : la partie supérieure nous retrace, en six compartiments, la vie et la mort de saint Étienne ; la partie inférieure, la vie et la mort de saint Laurent. Les figures des quatre évangélistes et celles des huit docteurs de l'Église complètent la décoration du sanctuaire.

Voici la description des fresques représentant les actes de saint Étienne :

A. Saint Pierre confie au saint le diaconat.

B. Saint Étienne distribue les aumônes.

C. Prédication du saint. Cette scène mérite de nous ar-

rêter un instant. Le groupement y est à la fois harmonieux, naturel et vivant ; il témoigne non-seulement d'une science consommée, mais encore d'un talent d'observation peu commun ; l'expression du recueillement, de la ferveur, y est saisie sur le vif. Se rappelant la simplicité de la primitive Église, simplicité qui contrastait si fort avec le bruit et l'éclat des prédications populaires du quinzième siècle, l'artiste a borné à un petit nombre de personnages l'assemblée rangée autour du saint. A droite, le prédicateur debout expliquant les Écritures ; devant lui une dizaine de femmes assises à terre, les unes priant avec ferveur, les autres recueillant avec avidité les paroles tombées des lèvres de l'orateur ; plus loin, quelques hommes debout, les uns attentifs, les autres émus. Un palais-forteresse, dans le genre de ceux de Florence, occupe le fond de la composition.

D. Saint Étienne devant le grand prêtre. La grandeur, la sévérité de certaines figures, rappellent Giotto.

E. Saint Étienne conduit au supplice.

F. Lapidation du saint. Le paysage du fond fait penser aux collines qui entourent Florence.

Voici maintenant quelques notes sur l'histoire de saint Laurent :

A. Martin 1^{er} conférant le diaconat au saint. L'artiste a donné à ce pape les traits de son protecteur Nicolas V.

B. Le pape remettant à saint Laurent les trésors de l'Église.

C. Distribution des aumônes. Au centre, devant la porte d'une basilique, revêtu d'un costume somptueux parsemé de flammes (allusion à son martyre), saint Laurent distribue des pièces de monnaie aux malheureux rangés autour de lui : aveugles, estropiés, boiteux, veuves, orphelins ; toutes les infirmités sont représentées dans ce groupe, et cependant la scène n'a rien de repoussant ; la résignation ennoblit les traits de tous ces êtres si cruellement frappés. Un épisode d'une fraîcheur, d'une grâce exquise, vient d'ailleurs faire diversion au spectacle de tant de misères, de douleurs : deux enfants, un petit garçon et une petite fille, viennent de recevoir leur part des aumônes ; ils s'en vont tout joyeux. On admirera surtout l'attitude de la petite fille, qui a passé un bras autour du cou de son frère, tandis que de la main restée libre elle plonge dans celle des mains de son frère qui contient l'argent.

D. Saint Laurent devant l'empereur Decius.

E. Martyre de saint Laurent. La composition est vraiment pathétique ; la figure du saint étendu sans vêtements sur le gril exprime à la fois la douleur et la résignation. Mais que nous voilà loin de la manière de voir et de sentir des premiers siècles ! Jamais pendant l'ère des persécutions, ni même longtemps après, un artiste n'aurait consenti à placer sous les yeux des fidèles la représentation d'une scène de martyre. C'est en vainqueurs, non en victimes, que les contemporains de saint Laurent, et toutes les générations suivantes jusque vers le sixième siècle, se plaisaient à se figurer non-seulement les confesseurs du Christ, mais encore celui-ci même. Les tortures infligées au patient, le passage d'une vie à l'autre, étaient si peu de chose à leurs yeux, qu'ils ne songeaient même pas à arrêter leur imagination sur de pareils détails. C'est ainsi que, dans l'admirable mausolée de Placidie, à Ravenne, on a représenté saint Laurent sous les traits d'un triomphateur, marchant avec une sorte d'impétuosité vers le brasier qui doit le consumer. Il n'aperçoit même pas l'instrument de son supplice ; ses regards vont au delà et se fixent avec ardeur sur le précieux coffre qui est placé de l'autre côté du gril et qui renferme les écrits des évangélistes.

Étant données les aspirations de Fra Angelico, il est certain que s'il avait connu la composition de Ravenne, ce

serait elle qu'il aurait imitée, et non une de ces scènes de tortures trop chères à son siècle.

Pendant que le Beato travaillait dans le recueillement le plus profond aux peintures de l'oratoire pontifical, une révolution s'accomplissait autour de lui, révolution toute pacifique, mais qui n'en devait pas moins changer la civilisation de l'Italie. Le voile qui couvrait l'antiquité classique, si longtemps délaissée, ignorée, était déchiré par des mains hardies ; Athènes et Rome apparaissaient aux yeux de tous plus radieuses que jamais ; la renaissance faisait irruption au Vatican. Son plus ardent champion, Nicolas V, ne se lassait pas de favoriser par tous les moyens possibles les idées nouvelles : tantôt il confiait à deux représentants autorisés de l'architecture classique, L.-B. Alberti et Rossellino, la reconstruction de Saint-Pierre ; tantôt il chargeait Piero della Francesca de peindre dans une des salles du palais apostolique les portraits des hommes célèbres du temps, Nicolas Fortebraccio, Charles VII de France, Antoine Colonna, prince de Salerne, Jean Vitellesco, le cardinal Bessarion, François Spinola, Baptiste da Canneto. En même temps, une véritable armée de miniaturistes était occupée à enluminer les innombrables manuscrits d'auteurs grecs et romains que Nicolas V faisait venir de toutes les parties de l'Europe.

Fra Angelico pouvait-il fermer les yeux à cette vive lumière, pouvait-il se soustraire à l'influence de ces tentatives de rénovation ? Il y aurait eu peu de gloire pour lui à agir ainsi. D'autre part, comment donner place à des inspirations toutes profanes dans le sanctuaire pontifical ? L'artiste résolut le problème de la manière la plus heureuse. Il n'avait d'ailleurs qu'à suivre l'exemple de son protecteur. De même que le pape sut concilier le culte des humanités avec les exigences de la foi, et unir Cicéron et saint Augustin dans une commune admiration, de même le moine emprunta de certaines formules à l'antiquité, sans cesser d'être un fervent chrétien. De tout temps il s'était senti plus attiré par les motifs d'architecture alliant la simplicité à la noblesse, en un mot imités de l'antique, que par les raffinements du style gothique. Examinez son œuvre. Vous y trouverez de fort bonne heure, dans tout ce qui se rattache à l'art de bâtir, une prédominance marquée des lignes horizontales sur les lignes verticales, des colonnes sur les piliers, du plein cintre sur l'ogive. Il ne lui en coûta guère d'adopter définitivement les pilastres et l'ornementation antique. La belle basilique au seuil de laquelle saint Laurent fait l'aumône est encore là pour nous montrer avec quel succès il s'essaya dans cette voie nouvelle ; les proportions en sont pures et nobles. Sur l'entablement du tribunal, dans une couronne de laurier, plane l'aigle romaine ; ailleurs nous apercevons des statues placées dans des niches ou entre des colonnes, absolument comme dans l'art antique. Les réminiscences gothiques n'apparaissent plus guère que dans les baldaquins surmontant les figures des docteurs de l'Église.

Les costumes, les accessoires aussi, témoignent par eux-mêmes d'une certaine étude de l'antique, quoique l'expérience de l'artiste soit encore bien grande. L'empereur Decius est drapé dans une sorte de chlamyde nouée à l'épaulé droite ; il est vrai que sous cette chlamyde on aperçoit une armure rappelant les condottieri du quinzième siècle bien plus que les dignitaires de la Rome impériale. Mentionnons encore la petite divinité païenne qui termine le sceptre de Decius. Ce sont-là autant de preuves de l'influence exercée sur Fra Angelico par les monuments antiques de la ville éternelle, et de son aptitude à réaliser des progrès jusque dans l'extrême vieillesse.

L'artiste dominicain avait plus de soixante ans quand il commença les peintures de l'oratoire de Nicolas V. Jamais

il n'avait montré une fermeté de main, une élévation de pensée, aussi grandes que dans cet ouvrage qui fut comme son testament artistique. Ses forces n'avaient pas diminué, et les contemporains étaient en droit d'attendre de lui plus d'un chef-d'œuvre encore.

Telle fut la conviction des administrateurs de la cathédrale de Prato, lorsqu'ils l'invitèrent, en 1452, à peindre le chœur de leur sanctuaire. Mais Fra Angelico, qui avait sans doute des travaux à terminer à Rome, n'accepta pas. Nous apprenons à cette occasion que l'artiste se trouvait à Fiesole pendant l'année en question. Il avait donc voulu revoir une fois encore sa chère Toscane. Ce fait, déjà soupçonné par Rio, vient d'être établi de la manière la plus formelle par un document publié par le P. Marchese.

Bientôt après, Fra Angelico est de nouveau à Rome. L'artiste trouva son tombeau dans la ville éternelle. Il y mourut le 18 mars 1455, et fut enterré au couvent dominicain de la Minerve. Six jours après, le 24 mars, s'éteignit son protecteur Nicolas V. Le rapprochement de ces deux dates suffit à prouver que le pape n'a pas pu s'occuper de faire élever à son peintre favori le monument funéraire aujourd'hui encore conservé à la Minerve, et encore moins de composer, comme on l'admet universellement, son épitaphe. Fra Angelico comptait trop d'admirateurs à Rome, il avait rendu trop de services à son ordre, pour que Nicolas V, alors moribond, ne pût pas se dispenser d'intervenir ! N'est-il pas plus simple de supposer que ce fut son couvent qui fit la dépense de sa modeste dalle funéraire, et un de ses compagnons qui se chargea de célébrer son talent et ses vertus. « Ne me louez pas », lui fait dire l'auteur de l'épitaphe, « d'avoir égalé Apelle, mais bien d'avoir consacré tous mes efforts à soulager les serviteurs, ô Christ. C'est ainsi que la terre possède une partie de mes œuvres, et que les autres se trouvent dans le ciel. Mon nom est Jean ; pour patrie, j'ai eu la ville qui est la fleur de la Toscane. »

Résumons-nous. Fra Angelico n'a pas été un novateur, comme les Van Eyck, comme Masaccio. Le secret de son originalité ne réside pas dans telle ou telle découverte technique, dans tel ou tel changement de style, mais bien dans l'intensité du sentiment religieux, dans la vivacité des impressions, la délicatesse du goût. A une époque moins avide d'action, d'innovations, de parcellées qualités auraient permis au frère Jean d'exercer une influence considérable sur la marche de l'art. Au quinzième siècle, elles ont pu suffire à faire du moine dominicain un maître digne de marcher de pair avec les plus grands, mais un maître isolé, un maître en retard, comme l'a dit un fin critique, ayant prolongé en pleine renaissance les méthodes de l'âge antérieur. Pourquoi, en effet, nous le dissimuler ? Fra Angelico n'a point fait école. Gentile da Fabriano, qu'on a rangé parmi ses disciples, n'avait rien à apprendre de lui ; il jouissait déjà d'une célébrité sans égale à une époque où le nom de l'artiste dominicain était à peine connu de quelques initiés. Ce serait intervertir les rôles que de supposer qu'un artiste si éminent ait reçu des leçons d'un confrère beaucoup plus jeune que lui.

Pour Benozzo Gozzoli, point de doute : il a fait ses premières armes dans l'atelier de Fra Angelico ; il a eu l'honneur de collaborer aux peintures de la chapelle de Nicolas V et du Dôme d'Orvieto ; dans sa *Madone entourée d'anges*, du Musée du Latran, exécutée vers 1450, il suit, au point de faire presque illusion, la manière de son maître. Mais il ne tarde pas à se dégager de ces liens, et une fois émancipé, on aurait de la peine à reconnaître en lui le disciple, le collaborateur du Beato. Y a-t-il, en effet, quelque chose de plus dissemblable que les fresques du cloître de Saint-Marc d'un côté, celles du Campo-Santo de Pise et de San-

Gimignano de l'autre ? L'abîme n'est pas plus grand entre la vie monacale et la vie mondaine, entre l'idéalisme et le réalisme.

Nous avons essayé de faire connaître l'artiste. Il nous reste à parler de l'homme. Rarement, croyons-nous, le caractère et le talent ont formé une équation plus parfaite, plus harmonieuse. Interrogez le vaste ensemble de ses peintures, vous connaîtrez ses aspirations. Il n'y a pas eu chez lui une pensée, un sentiment étranger à son art, disons mieux, à sa religion. Nous savons par de nombreuses anecdotes que l'humilité, la piété, ne se bornaient pas chez lui aux produits de l'imagination. Quoi qu'on en dise, le mot de Buffon, « Le style, c'est l'homme », n'est pas toujours juste. Qui a jamais peint de plus admirables Madones que le Pérugin ? Et toutefois, Vasari l'affirme, l'illustre maître de Raphaël n'avait pas de religion, et ne croyait pas à l'immortalité de l'âme. Chez Fra Angelico, au contraire, l'œuvre n'est que le reflet de la vie.

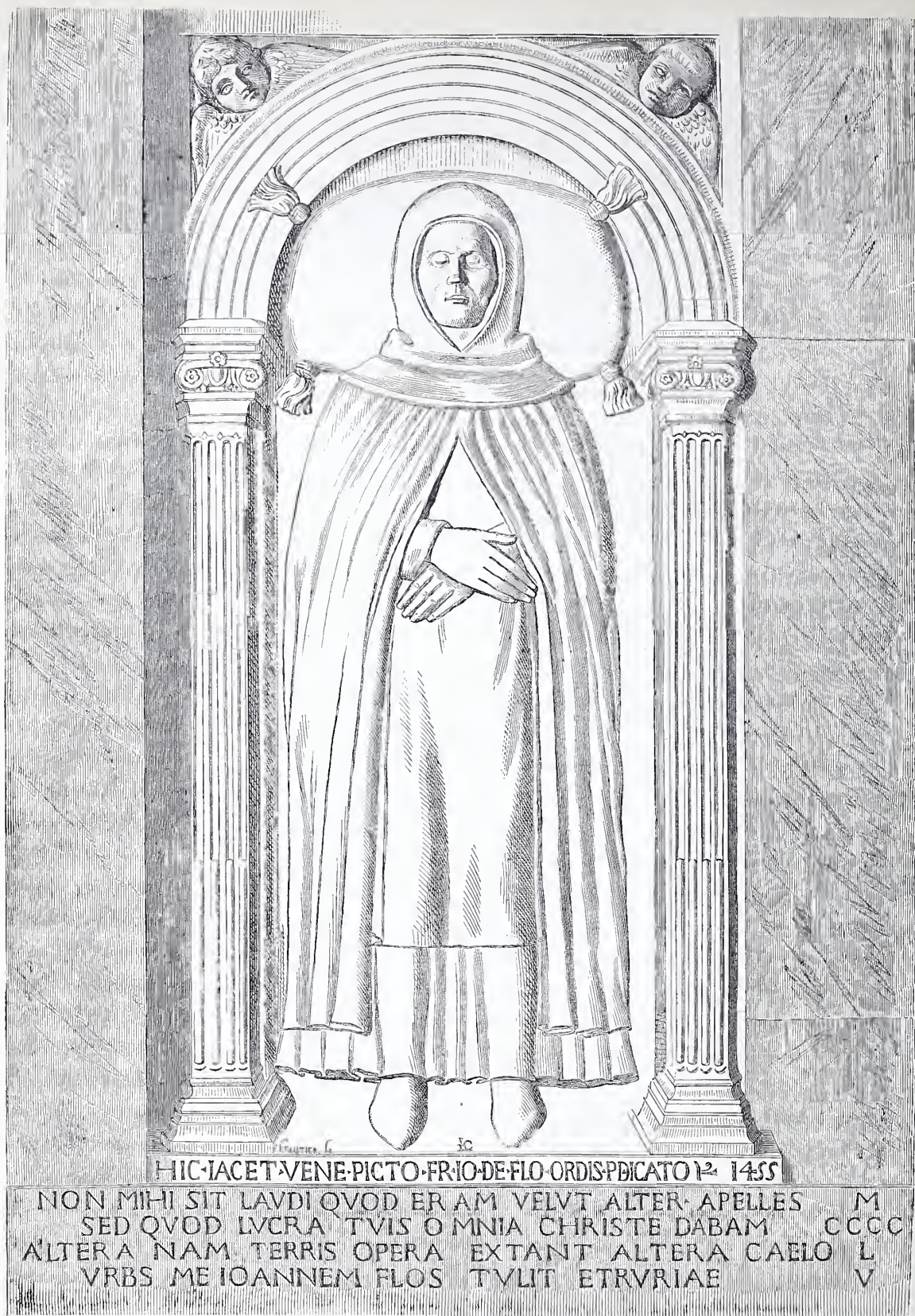
Il est un point cependant sur lequel cet œuvre ne suffit pas à nous éclairer. Quels ont été les traits de celui qui a su créer tant de types admirables ? Comment nous retracer la physionomie qui reflétait une si belle âme ? Certes, le bon moine ne se doutait pas que jamais la postérité pousserait la curiosité si loin ; et l'eût-il prévu, il aurait cru commettre une profanation en introduisant son portrait, à l'instar de tant d'autres de ses confrères, dans une de ces compositions sacrées auxquelles il avait exclusivement voué son pinceau. Heureusement, parmi ses contemporains, il s'en est trouvé un du moins qui s'est montré plus soucieux que lui des intérêts de l'histoire. Notre unique regret est qu'il s'y soit pris tard. C'est, en effet, sur le tombeau de Fra Angelico que se trouve le premier en date de ses portraits (voir la gravure p. 328). Le sculpteur (quelque Florentin de second ordre, comme Varron, ou quelque Romain comme Me Paul) l'a représenté revêtu de ses habits de moine, la tête posée sur un coussin, les mains croisées sur la poitrine. L'usure de la pierre, qui était autrefois encastrée dans le sol, et qui a été longtemps foulée aux pieds, a malheureusement ôté à la figure tout caractère.

Le second en date des portraits de Fra Angelico est celui du Dôme d'Orvieto (gravure p. 285). Lorsque Lucas Signorelli fut chargé d'y achever la chapelle commencée par le peintre dominicain, il n'oublia pas celui qui l'y avait précédé, celui dont les ouvrages l'avaient très-certainement frappé de bonne heure dans sa ville natale, Cortone, et il plaça son portrait à côté du sien dans l'angle gauche de la fresque représentant la *Prédication de l'Antéchrist*. Touchant témoignage de sympathie de la part de ce génie rude et puissant !

Fra Bartolomeo se souvint aussi de celui qu'il devait un jour remplacer dans l'ordre de Saint-Dominique lorsqu'il peignit son *Jugement dernier* pour l'hospice de Santa Maria Nuova de Florence. C'est ce portrait qui a été gravé dans la seconde édition de Vasari, publiée en 1568 chez les Giunti.

Un juge autorisé, le P. Marchese, doute fort, et avec raison selon nous, de la ressemblance du portrait de Fra Angelico qui a été exécuté par Carlo Dolci et qui se trouve aujourd'hui à l'Académie des beaux-arts de Florence, dans la salle des petits tableaux. Il admet toutefois que cet ouvrage célèbre rend à merveille son caractère tendre et profondément religieux. C'est cette considération qui nous a déterminés à le placer sous les yeux de nos lecteurs. (1)

(1) Suivant la tradition, Dolci, né en 1616 et mort en 1686, aurait fait ce portrait d'après un masque en plâtre moulé sur la figure de l'adorable artiste de San-Marco. Malheureusement, ni les qualités de Dolci, ni l'esprit de son temps, ne pouvaient être bien favorables à une pareille œuvre.



Eglise de la Minerve, à Rome. — Pierre tombale de Fra Angelico. — Dessin de Chevignard, d'après un dessin communiqué par l'avant-dernier directeur de l'École de Rome, M. Lenepveu.

Le couvent de Saint-Marc de Florence possédait autrefois un portrait sur toile de l'artiste qui avait tant contribué à l'embellir. Ce portrait se trouvait, avec ceux d'autres religieux célèbres du même ordre, dans la cellule de Saint-Antonin. Il a disparu, ainsi que celui qui ornait le réfectoire du couvent de Fiesole, et qui contenait l'inscription suivante :

BEATVS IOANNES PICTOR MORIENS ET PENICILLO
 ANGELICI COGNOMEN IVRE MERITO H(ijus) C(onventus) F(ilius).

Si nous n'avons pas de portrait de Fra Angelico peint de sa main, nous possédons du moins un spécimen de son écriture. Ce précieux autographe se trouve à Florence ; il a été récemment reproduit dans l'ouvrage intitulé : *Scrittura di artisti italiani*.

LE PALAIS DU T,

A MANTOUE.



La Façade du palais du T, à Mantoue. — Dessin de Normand, d'après une photographie.

Le palais du T^é ou du T est situé un peu en dehors de la ville de Mantoue, près de la porte Pusterla. Il est naturel de désirer savoir d'où lui vient ce nom assez bizarre, et l'on est porté tout d'abord à supposer que ses constructions avaient autrefois, dans leur ensemble, la forme de la lettre T. Il n'en est rien; l'édifice, œuvre de Jules Romain, n'a jamais formé qu'un carré dont chaque face, en dehors, a environ 58 ou 59 mètres; il est peu élevé et fait de briques couvertes d'un enduit jaune. Comme on désire cependant hasarder au moins une explication quelconque du nom, et qu'on n'en trouve aucune dans les écrits du seizième siècle, on imagine que c'étaient les avenues au milieu desquelles le palais a été bâti qui s'entre-coupaient de manière à présenter à peu près la figure du T.

Il est triste de voir ces anciens palais, si remarquables, abandonnés, déserts, sans que l'on paraisse songer même à les défendre quelque peu de la ruine qui les menace. Est-ce pauvreté du pays? Est-ce insouciance? A l'intérieur de la ville, le palais ducal lui-même, *Corte reale*, si riche en œuvres de Jules Romain, si curieux à visiter, vide, silencieux, presque entièrement démeublé, inspire de pénibles réflexions; une partie seulement en est occupée par des soldats. Au palais du T, nous n'avons jamais vu qu'un concierge et sa famille. Il y a quelque trente ans, c'était une jeune femme borgne qui conduisait les voyageurs dans les appartements, et, croisant les bras, expliquait les peintures de Jules Romain dont ils sont tout décorés avec une sorte de conviction et une verve peu communes chez les cicerone. L'an dernier, le concierge actuel nous a dit avec indifférence : « Elle est morte. » Ce brave homme ne la remplace que médiocrement; du moins il est discret et ne s'impose pas; il parle peu : on en est plus à l'aise pour traverser successivement et avec plus ou moins de lenteur la « chambre des Chevaux », la « chambre de Psyché », la « chambre du Zodiaque », la « chambre de Phaëton », la « loggia centrale », la « salle des Stucs », la « chambre de César », et la « chambre des Géants. »

Quoique presque toutes ces chambres méritent l'attention, ayant été peintes par les élèves de Jules Romain, sauf les médaillons de la *loggia* centrale qui sont du Primaticcio, généralement on ne conserve guère après un certain

temps que le souvenir de deux salles, celle de Psyché et celle des Géants, dont les peintures sont en grande partie l'œuvre de Jules Romain lui-même. La première est couverte de compositions qui racontent aux yeux, en plus d'un endroit avec grâce, l'histoire charmante de Psyché : plusieurs ont été reproduites par la gravure. Il est peu de personnes qui n'aient rencontré l'estampe représentant le vaste buffet treillagé où sont les apprêts du festin de nocce. Les scènes du plafond surtout, peintes à l'huile, sont d'un beau et savant dessin, bien imaginées, et dignes de l'élève de Raphaël. Au-dessous, les peintures sont à fresque et d'une variété divertissante.

Quant à la « salle des Géants », elle produit, dès le seuil, une impression si étrange qu'on ne sait presque si l'on doit entrer ou se retirer, rire ou froncer le sourcil. Jules Romain semble avoir voulu soutenir, dans ce tableau circulaire et colossal, quelque gageure, en se livrant à une telle fougue d'imagination, que l'on n'en saurait citer dans l'histoire de l'art un autre exemple. Les dieux que l'on voit réunis dans l'Olympe, et qui se défendent contre l'assaut des Titans, ne sont pas tous assurément sans beauté; ils valent qu'on s'arrête à les regarder; mais les géants qui entassent les roches, les montagnes, qui tentent d'escalader le ciel, et dont plusieurs sont déjà frappés par les foudres de Jupiter et se changent en volcans; ces monstres terribles, hideux ou grotesques, hors de proportion avec les dimensions de la salle, beaucoup trop voisins des yeux, loin de causer aucune épouvante ou même d'inviter à une contemplation sérieuse, apparaissent comme des défis faits à la raison, et, en leur présence, on se sent presque mystifié.

Quoi qu'il en soit, cette salle des géants, inférieure à celle de Psyché, l'a presque éclipsée, et c'est certainement la salle du palais du T dont l'on parle le plus. Qu'aurait dit Raphaël de cette intempérance de son élève? mais Raphaël était mort depuis longtemps (1520). Frédéric II n'était devenu duc de Mantoue qu'en 1530, et quand Jules Romain, né en 1492, fut chargé d'ornez de peintures ce palais dont il avait lui-même donné les dessins, il était d'âge mûr.

Jules Romain a aussi peint, dans un pavillon du jardin,

une série de scènes représentant la vie humaine, et qui s'effacent d'année en année : on oublie le plus souvent de demander à visiter ce pavillon.

Mantoue n'est pas elle-même l'une des villes d'Italie qui attirent le plus de visiteurs, quoiqu'un chemin de fer y mène rapidement, soit de Vérone, soit de Bologne; il est vrai qu'on y est mal hébergé; de meilleurs hôtels s'y élèveraient sans doute si l'affluence des voyageurs était plus considérable : c'est un cercle vicieux.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

I

Oh! que c'est long, sept heures de chemin de fer et trois heures de diligence, surtout lorsque le temps est sombre et triste, et que l'on a le cœur gros et l'esprit inquiet et tourmenté! La pluie, qui menaçait depuis le matin, avait commencé à tomber au moment où j'étais descendu de wagon, à la station de Louvencourt, pour monter dans la patache d'Orgeval-sur-Mérelle.

J'étais sur le siège, à côté du conducteur. Jamais de ma vie je n'ai rencontré un homme aussi taciturne. Enveloppé dans un manteau à quatre pélerines, il en avait relevé le collet, qui avait bien six pouces de haut, et avait tiré sa casquette de loutre jusque sur ses yeux.

Quelquefois, quand la patache franchissait une rigole de la route, il y avait une violente secousse, et nous éprouvions un brusque mouvement de tangage : le nez du conducteur apparaissait tout à coup entre les deux pointes du col, et disparaissait soudain jusqu'à la première rigole. C'est tout ce que je vis de sa figure depuis Louvencourt jusqu'à Orgeval. On aurait dit qu'il avait fait vœu de regarder tout le temps les oreilles de ses chevaux. Quand je lui adressais la parole, il ne tournait même pas la tête, et ne me répondait que par des grognements inarticulés. Forcé de me suffire à moi-même, je me mis à réfléchir, et, pour me distraire autant que possible, je cherchai à me figurer ce que c'était qu'Orgeval, où je m'en allais, de ce pas, pour noircir du papier dans un bureau, à raison de douze cents francs par an.

Le pays était d'une platitude et d'une monotonie à faire pleurer; l'horizon tout autour de nous était rétréci par les hautes fines et serrées de la pluie; le silence du conducteur me pesait : aussi mes idées prirent-elles la couleur du temps. Alors je me représentai une méchante petite ville de province, triste, rechignée et ennuyeuse, des collègues ennuyeux et rechignés, un chef de bureau chauve et exigeant, et un sous-directeur superbe et intraitable. Je ne m'inquiétais pas de ce que pouvait être le directeur, vu que ce potentat habite le chef-lieu du département, et ne communique avec les petits employés que par l'intermédiaire du sous-directeur.

II

Chaque fois qu'un clocher apparaissait, à demi noyé dans la pluie, je me penchais en avant pour mieux voir, et je ne pouvais pas m'empêcher de demander au conducteur :

— Est-ce que c'est Orgeval?

Il secouait la tête d'un mouvement maussade, sans quitter du regard les oreilles de ses chevaux.

Humilié, abattu, attristé, j'avais fini par m'engourdir dans mon coin, et même je m'endormis tout à fait, de fatigue, de chagrin et d'ennui. Dans mon lourd sommeil, je me revoyais à la gare avec mon tuteur, qui, pour la première fois depuis que je le connaissais, paraissait presque

ému; sa monstache grise de vieux soldat avait des tré-saillements convulsifs. C'était une chose si extraordinaire que j'en étais profondément troublé. En même temps, j'étais moitié content de voir du nouveau et de voler de mes propres ailes, moitié effrayé de me lancer dans l'inconnu, parmi des indifférents. J'éprouvais un véritable remords de n'avoir pas su dire à mon tuteur à quel point je l'aimais, et quelle reconnaissance j'éprouvais au fond du cœur. C'était un vieux capitaine en retraite, qui n'avait pas d'autre fortune que sa pension, et qui, me voyant orphelin, m'avait adopté, quoique je ne fusse pas son parent. Il avait un peu connu mon père au régiment, l'année qui avait précédé sa mise à la retraite, et il avait trouvé tout naturel, me voyant seul au monde, de me ramasser et de m'élever « en souvenir du drapeau. »

Il se faisait, je ne sais pourquoi, un véritable point d'honneur d'avoir toujours l'air chagrin, le maintien rigide et la voix rude. Il détestait les compliments, les phrases sentimentales, et avait une véritable horreur des remerciements. Il m'imposait toujours silence lorsque j'ouvrais seulement la bouche pour lui parler de sa bonté. N'importe, j'aurais dû braver sa défense et forcer la consigne, et je me reprochais de ne l'avoir pas fait; mais il faut que j'avoue qu'il me faisait un peu peur.

Je me revoyais, en songe, debout devant le comptoir aux bagages, tenant mon billet à la main, et attendant que l'employé voulût bien s'occuper de ma malle. Une larme me roula sur la joue. Mon tuteur me toucha l'épaule de la pomme de sa canne, et me dit d'une voix un peu tremblante : — Un homme ne pleure pas. Renforce-moi ça. Surtout, pas de dettes! Crève de faim s'il le faut, mais pas de dettes! Allons, embrassons-nous, une fois n'est pas coutume!

En me retournant pour l'embrasser, je vis avec surprise qu'il avait sur les épaules un grand manteau à quatre pélerines, dont le collet relevé ne laissait passer que le bout de son nez. « Où donc, me demandai-je, a-t-il pu prendre ce manteau, lui qui est toujours en redingote, même par les froids les plus piquants? En vérité, on dirait que c'est le manteau du conducteur taciturne! Mais alors... »

Tout à coup, une secousse épouvantable me jette à droite, une seconde secousse me rejette à gauche, et je me réveille tout effaré. Nous roulons lentement sous une voûte sonore, et nous débouchons dans une cour d'hôtel où la patache s'arrête. La pluie tombe toujours.

— Où sommes-nous?

Le conducteur ne daigne pas me répondre un seul mot. Du haut de son siège, il jette les guides à un garçon d'écurie tout ruisselant d'eau comme un Triton, dégrafe le tablier de cuir et descend lourdement.

— Mais enfin, où sommes-nous?

Cette fois, c'est au Triton que je m'adresse. Le Triton lève la tête, et me répond facétieusement :

— Où diable serions-nous, si nous n'étions pas à Orgeval? Chienne de pluie, va!

Alors, il se met en devoir de dételéer les chevaux, et moi je me décide à descendre.

III

Une fois descendu, je regarde autour de moi pour chercher un refuge contre la pluie, et je me sauve sous un appentis. De là je pourrai surveiller les gens qui déboulent la bâche en maugréant contre la pluie. Je suis pénétré de l'idée que quelqu'un, soit par erreur, soit de dessein prémédité, fera disparaître la malle qui contient tous mes biens terrestres.

En face de moi, à une fenêtre du premier étage, un commis voyageur fume sa pipe d'un air ennuyé. Juste au-

dessous du commis voyageur il y a une inscription en lettres noires qui dit : *Salle à manger du Lion-d'Or. Table d'hôte à six heures et demie.* Aux deux fenêtres de la salle à manger, des messieurs regardent dans la cour d'un air ennuyé, le nez aplati contre les vitres. Un gros chien borgne bâille d'ennui dans sa niche.

Enfin, voilà ma malle ! En vérité, ces gens sont fous de bousculer ainsi une malle toute neuve ! Bon ! les voilà maintenant qui s'arrêtent à causer sous la pluie ; tous mes effets seront perdus. Hé, psit, par ici !

Un des hommes regarde de mon côté, et, malgré mes signaux désespérés, on emporte la malle du côté du bureau. Je me précipite, et j'arrive juste à temps pour voir le Triton facétieux déposer mon bien aux pieds d'une dame imposante, qui est la maîtresse du *Lion-d'Or*.

— Une chambre ? me dit aussitôt un maître d'hôtel, qui grelotte sous un habit noir terriblement fripé.

— Donnez le numéro 17, dit la dame imposante d'un ton péremptoire.

Je n'ose la contredire, et je me laisse, par timidité et par bêtise, inféoder pour la nuit à l'hôtel du *Lion-d'Or*, qui est le premier hôtel d'Orgeval, et par conséquent le plus cher.

Au moment où j'avais reçu ma nomination pour Orgeval, mon tuteur avait remué ciel et terre pour avoir des informations. Il avait fini par mettre la main sur un marchand de toile qui allait quelquefois faire des achats dans la vallée de la Méréelle. D'après les conseils du marchand de toile, mon oncle m'avait recommandé de me faire conduire à la *Sirène* « où l'on est aussi bien, si ce n'est mieux qu'au *Lion-d'Or*, et où l'on paye moitié moins cher. »

— Si tu évites toutes les dépenses inutiles, m'avait dit bien des fois mon tuteur, tu pourras commencer tout de suite à faire de petites économies. En faisant des économies, un homme n'amasse pas seulement de l'argent, mais de la sécurité et de l'indépendance. On a beau être un parfait honnête homme, on peut n'être pas heureux si l'on est trop gêné dans ses mouvements. On manque une foule de bonnes occasions, par exemple celle de rendre service à propos. Donc, tu descendras à la *Sirène*.

Et je débutai par descendre au *Lion-d'Or*.

Je me consolai facilement, trop facilement de mon échec, en pensant que je réussis bien à me rattraper sur autre chose.

En attendant, je dinai fort mal, au bas bout de la table, et je dormis encore plus mal dans un lit dont les traverses criaient au moindre mouvement, et dont les draps étaient humides.

J'avais remarqué, en entrant dans ma chambre, qu'elle exhalait une odeur d'écurie très-caractérisée, et je l'avais fait timidement observer au garçon. Il m'avait répondu d'un air dégagé que « ça se sentait à peine, et qu'on s'y habituait tout de suite. » Et je m'étais contenté de cette réponse.

Dès que je parvenais à m'assoupir entre mes draps humides, j'étais réveillé en sursaut par des bruits singuliers. Un cheval enrhumé s'ébrouait toutes les dix minutes, et plusieurs autres chevaux, qui s'ennuyaient sans doute, martelaient le sol de leurs sabots ferrés, pour se distraire. On m'avait logé sans façon juste au-dessus de l'écurie.

La suite à la prochaine livraison.

MÉMOIRE ET IMAGINATION.

Quelle que soit la mémoire, il est singulier à quel point les impressions s'effacent, ou, ce qui est pis, se modifient et se dénaturent. Nous refaisons sans cesse dans notre esprit ce que nous avons vu une fois. C'est pour cela qu'il y

a tant de narrateurs de bonne foi qui racontent des faussetés dont ils sont profondément convaincus qu'elles sont la pure vérité. L'imagination ne cesse pas un moment de travailler, et abolit peu à peu la réalité. DOUDAN.

LA PESTE ET LES PAUVRES

AU MOYEN AGE.

Voy. les Tables.

Au mois de novembre 1876, un homme aussi modeste que laborieux, l'intrépide fouilleur des archives normandes, M. E. Gosselin, mourut entouré de l'estime et du respect de ses concitoyens, laissant aux futurs historiens une série de travaux utiles accomplis avec patience et conscience (*). Peu de mois avant sa mort, M. E. Gosselin publiait un volume intitulé : *Nouvelles Glanes historiques normandes*. Le principal objet de ces *Glanes*, c'est

La peste, puisqu'il faut l'appeler par son nom,

la peste et la misère au moyen âge. Tout naturellement, l'auteur des *Glanes* essaye de découvrir ce qui se fit alors pour remédier à ces maux ; il montre, en effet, comme personne peut-être ne l'a fait avant lui, ce que fut, à cette époque, la *police des pauvres* et la *police de la peste*.

Jamais histoire ne mit à nu mieux que ces *Glanes* de l'archiviste Gosselin, avec ses pièces authentiques, les misères de ces temps. Il est vrai qu'il n'y est question que de ce qui se passait à Rouen ; mais ce qui se passait à Rouen se passait partout. Partout, dans les villes et dans les campagnes, on était attristé par l'incessante rencontre de mendiants et de pestiférés.

La peste causait de tels ravages que les médecins eux-mêmes n'osaient, même à prix d'or, visiter les malades ; quelques-uns se sauvaient. Il fallut, à plusieurs reprises, que les édits royaux intervinsent pour forcer à rester dans la ville les membres du Parlement.

Mais « toutes les fois, dit M. Gosselin, qu'un *soupçonné de peste* comparait devant la justice, il demeurait dans la cour du Palais, et répondait de là aux questions que nosseigneurs, placés aux fenêtres ouvertes de la chambre du plaidoyer, trouvaient bon de lui adresser : c'est ainsi, entre autres, que Berthelot, l'un des évents, ayant contrevenu aux ordonnances, fut amené dans la cour du Palais, et « messieurs de la grand'chambre s'étant transportés » dans la chambre des beuvettes, dans le lieu voisin qui « regarde dans la cour, l'interrogèrent par la fenêtre ; et » par la fenêtre lui fut prononcée sa sentence. »

Il existe encore à Rouen une « rue du Clos-des-Marqueurs » ; les marqueurs, relégués dans un clos situé en dehors de la ville, avaient pour mission de marquer d'une croix les maisons où quelqu'un était soupçonné de peste ; une fois la maison marquée, il n'était plus permis à personne d'y entrer ou d'en sortir. Ceux qui l'habitaient, saisis de terreur, de fureur, de rage et de fureur, criaient, hurlaient aux fenêtres, souvent en proie aux tortures les plus épouvantables. Nul moyen de sortir. On fermait « les portes des maisons au moyen de cadenas et de grosses chaînes » ; les fenêtres étaient solidement grillées.

Des hospices furent créés, appelés dérisoirement « lieux de santé », alors qu'ils n'étaient que « lieux de pestilence et de mort. » On entassait les malades quatre, cinq, six ensemble, pêle-mêle dans de misérables paniers en osier appelés lits. Une religieuse, nommée Romaine Martin, dans une requête au Parlement, constate que, pour cent

(*) Quelques-uns de ces travaux ont été cités dans le *Magasin pittoresque*. V. surtout *Promenades d'un Rouennais dans sa ville natale*.

soixante malades, elle n'a que vingt-cinq de ces lits.

En 1637, on trouve, pour dix mois seulement, onze mille morts : il y a là, du reste, une période de cent cinquante ans, pour laquelle M. Gosselin ne porte pas à moins de dix mille la moyenne annuelle des Rouennais emportés par la peste.

Ajoutez que tous ces cadavres étaient enterrés dans l'intérieur de la ville.

En 1649, rien que pendant le mois de septembre, trois cent cinquante maisons furent *marquées*, et en octobre il y en eut quatre cent soixante-douze.

Vous représentez-vous le spectacle? Entendez-vous les cris des malades aux fenêtres? D'une seule maison, située près de *la Grosse*, habitée par un tailleur nommé Canel, en une seule fois sept cadavres sont emportés dans un banneau.

Vous représentez-vous aussi la terreur des autres habitants? Comment tous n'en mouraient-ils pas? Ah! que les historiens ont été jusqu'ici faibles et incomplets, au prix de ces réalités terribles conservées dans nos archives! Mais qui expliquera que l'humanité ait pu survivre à de telles épreuves?

INTÉRIEUR DANOIS.

VISITE AU GRAND-PÈRE.

— Regarde donc par la fenêtre, Sissa! dit le vieux Romer à sa jeune fille.

Sissa ne demande pas ce qu'il faut regarder; elle le sait bien; elle s'est levée assez tôt ce matin, elle s'est assez fatigué les bras à frotter les meubles pour les rendre luisants, elle s'est donné assez de peine pour que la maison fût aussi brillante qu'en un jour de noce. A présent, pour ne pas perdre son temps, Sissa tricote un bas de laine; mais il est heureux qu'elle sache tricoter sans regarder son ouvrage, car autrement le bas n'avancerait guère. Les yeux de Sissa errent dans toute la chambre, et elle se complait dans son œuvre; les vitres sont claires comme du cristal, les pots d'étain et de cuivre étincellent comme s'ils étaient d'argent et d'or, et il n'y a pas un grain de poussière sur les meubles. De la cuisine arrivent par bouffées des parfums qui promettent un dîner exquis : est-ce seulement pour le vieux Romer et sa fille? Non; ils attendent quelqu'un, sûrement, quelqu'un qu'ils sont pressés de voir arriver; c'est pourquoi le vieux Romer laisse éteindre sa pipe, et répète continuellement à Sissa :

— Regarde donc par la fenêtre!

— Je vois bien des bateaux, dit la jeune fille; mais je les reconnais tous, le nôtre n'y est pas.

— Le nôtre, Sissa! répète le père en riant.

— Je dis le nôtre, père, parce que c'est celui-là qui nous intéresse. S'il était en retard, comme ce serait triste! Il ne pourrait entrer dans le port qu'à la marée de la nuit, et mon pauvre dîner!

— Eh bien, fillette, ton dîner deviendrait un souper; il n'y aurait pas de quoi te désoler.

— Mais il ne serait plus aussi bon; et je veux montrer à Christine comme je suis devenue bonne cuisinière... Ah! ma soupe qui se répand dans le feu! Veillez à la fenêtre, père, pendant que je vais à la cuisine.

Le père Romer a bien l'intention de veiller; mais ses vieux yeux ne sont plus aussi bons qu'autrefois; et puis il les essuie à chaque instant, ce qui prouve qu'ils sont troublés : une larme a même coulé sur sa joue ridée, pendant que sa bouche sourit et qu'il répète :

— Ma Christine! quel bonheur, mon Dieu! quel bonheur!

Lissa revient, et se rassied gravement auprès de la fenêtre.

— Vous n'avez rien vu, père? demande-t-elle au vieillard.

— Rien... c'est-à-dire, je crois bien qu'il est passé des bateaux, mais je n'ai pas pu les reconnaître...

— Si j'allais au port?

— Mais non, pauvre petite, tu ne voudrais pas quitter ton dîner, et il ne faut pas que je les voie avant toi... Ils ne peuvent pas tarder maintenant!

Sissa tricote, et sourit à ses pensées. Voilà bientôt trois ans que sa grande sœur Christine est mariée et partie, et Sissa ne l'a plus revue; son mari l'emmenait là-bas, de l'autre côté de la mer, et les voyages ne sont pas faciles. Il avait bien promis, le bon Hellqvist, de venir s'établir à Dauefeld, près du père de sa femme, dès qu'il aurait trouvé à vendre un petit bien qu'il avait dans son pays; mais comme l'occasion a été longue à venir! Enfin, Hellqvist a vendu avantageusement son bien; il va acheter une maison qui touche à celle du père Romer, et les deux familles ne se quitteront plus. Sissa est bien joyeuse; elle est fière aussi, car elle est sûre que Christine sera contente d'elle. Christine ne voulait pas se marier; elle voulait faire attendre Hellqvist deux ou trois ans, parce que, disait-elle, Sissa ne serait jamais capable de tenir le ménage de son père. Mais Sissa s'est indignée; elle a assuré que, malgré ses douze ans, elle saurait très-bien nettoyer, filer, tricoter, faire la cuisine pour elle et pour le vieux Romer; la cousine Marguerite, qui demeure tout près, l'aiderait, et tout irait bien : Christine pouvait se marier.

Christine s'est mariée, Christine est partie; et Sissa, avec l'aide et les conseils de la cousine Marguerite, est devenue une bonne petite ménagère. Voilà pourquoi elle est si pressée de voir arriver Christine : elle ne trouvera rien à reprendre dans la maison, sûrement.

Une ombre passe devant le soleil, sur le seuil de la porte : Sissa regarde, s'écrie, se précipite pour ouvrir; et une jeune femme toute rose et toute blonde, qui porte dans ses bras une belle petite fille de deux ans, aux joues rouges comme des pommes d'api, entre en riant et en pleurant de joie tout ensemble.

— Nous voilà! s'écrie-t-elle en embrassant son père et sa sœur. Mon mari fait débarquer nos meubles; moi, je n'ai pas pu attendre plus longtemps. Cher père! comme vous avez bonne mine! Sissa vous a bien soigné. Comme elle est grande! comme elle a l'air raisonnable! comme tout est bien en ordre ici!

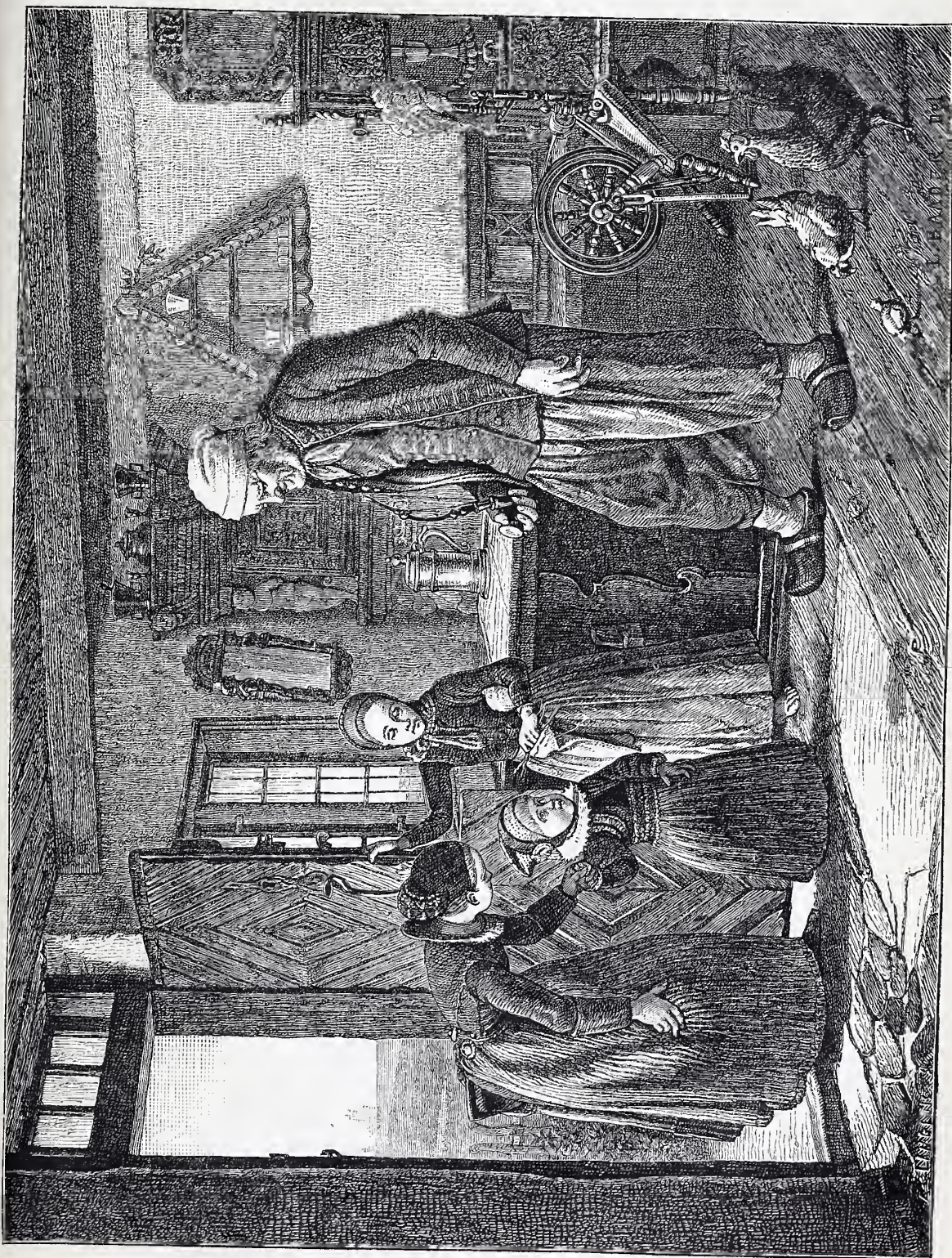
La petite fille, que sa mère a posée à terre, paraît un peu effarouchée, et elle reste sérieuse. Peut-être n'est-elle pas fort à son aise dans ses beaux vêtements de fête; peut-être repasse-t-elle dans sa petite cervelle la leçon qu'on lui a faite. Elle regarde, de ses yeux bleus qu'elle ouvre tout ronds, ces personnes et ces choses inconnues. Mais le vieux Romer s'incline vers elle avec un sourire si bienveillant; il a une si bonne figure et une si belle pipe, que la petite s'approvoise bientôt; et, à cette question de sa mère : — Comment s'appelle-t-il, ce monsieur-là? que faut-il lui dire? elle répond sans hésiter :

— Bonjour, grand-père!

Le grand-père la trouve bien éloquente; il a le cœur tout remué d'entendre cette douce petite voix, et de penser que cette enfant qui est là devant lui, c'est l'enfant de sa Christine, et qu'il la verra croître et devenir bonne et belle, comme sa mère. Elle lui ressemble; elle a ses yeux, sa jolie petite bouche... Il lui trouve aussi je ne sais quelle vague ressemblance qui la lui rend encore plus chère... Et il demande à l'enfant, en tâchant d'adoucir sa vieille voix un peu rude :

— Comment t'appelles-tu ?
 — Ebba, répond la petite.
 — Oui, Ebba ! reprend le vieux Romer tout songeur ; le nom de sa grand-mère, le nom de ma chère défunte... Viens, ma chérie, tu seras bien aimée ici, pour toi et pour la chère sainte dont tu portes le nom !

Il l'enlève dans ses bras ; et Ebba, rassurée, caresse ses vieilles joues, et fourre ses petits doigts dans sa barbe blanche. Lui, cependant, tout en se prêtant à ses jeux, songe au passé, à cette autre Ebba qu'il amena un jour, toute rayonnante de jeunesse, dans sa maison, et qui a partagé avec lui les joies et les peines de la vie ; à celle qu'il a



La Visite au grand-père, tableau par Exner. — Dessin de Baader, d'après une photographie.

tant pleurée et qu'il n'oubliera jamais ; et une joie qu'il ne connaissait plus depuis longtemps se répand dans son cœur. Il lui semble que c'est l'âme de l'aïeule qui est revenue près de lui et qui anime ce petit corps d'enfant ; il lui semble retrouver le regard de son Ebba d'autrefois dans ces yeux naïfs et doux qui lui sourient. Il sent qu'il

aimera sa petite-fille de toute son âme ; plus encore, peut-être, qu'il n'a aimé ses propres enfants. Et quand ses filles, frappées de son air attendri, lui demandent : — Qu'avez-vous donc, père ? à quoi songez-vous ?

— Je pensais, répond-il, qu'ils sont fous ceux-là qui se plaignent de vieillir ; je pensais que je suis heureux, et que

Dieu est bon de nous avoir gardé de pareilles joies pour les derniers jours de notre vie.

BAGAGE DU VOYAGEUR.

Suite. — V. p. 55, 95, 142.

DIVERS MOYENS D'ORIENTATION. — ÉVALUATION DE LA DISTANCE PARCOURUE. — PODOMÈTRE. — DÉTERMINATION DE L'ALTITUDE. — RAPPORTEUR. — TRACÉ D'UN ITINÉRAIRE. — DISTINCTION DES DEUX RIVES D'UN COURS D'EAU; D'UNE RIVIÈRE ET DE SON AFFLUENT. — GRAPHOMÈTRE. — LEVER D'UN PLAN. — MESURE DE LA DISTANCE QUI SÉPARE DEUX POINTS INACCESSIBLES. — HAUTEUR D'UN MONUMENT MESURÉE AU MOYEN DU GRAPHOMÈTRE ET DE LA BOUSSOLE. — NIVELLEMENT.

Au moyen de la boussole, on établit la position des quatre points cardinaux. A cet effet, on la place horizontalement; puis, lorsque son aiguille est en équilibre, on se tourne dans le sens qu'indique son extrémité aimantée: alors on a le nord devant soi, le sud derrière, l'est à sa droite, et l'ouest à sa gauche.

A défaut de boussole, on peut s'orienter en déterminant la hauteur du soleil au-dessus de l'horizon. On prend sa montre en main, et l'on se tourne du côté de l'astre; s'il est midi, le soleil se trouve au méridien, et l'on a le sud devant soi, l'est à sa gauche et l'ouest à sa droite; dans la matinée, cet astre se trouve à gauche dans sa course ascendante; dans l'après-midi, au contraire, il est à droite dans sa course descendante. Il importe de remarquer que l'orientation la plus précise est celle que donne le soleil lors de son passage au méridien, et que les indications de cet astre sont toujours en sens inverse de celles de la boussole.

Un troisième moyen d'orientation, aussi sûr que pratique, consiste à tracer la méridienne du lieu, c'est-à-dire la ligne d'intersection de l'horizon par le plan du méridien. Nous avons déjà indiqué par quelle méthode on établit la position exacte de cette ligne (1).

S'il est indispensable de connaître la direction suivant laquelle on se dirige, il n'est pas moins utile de savoir la distance que l'on aura à parcourir. Rien n'est plus facile dans les pays civilisés, grâce aux bornes hectométriques et kilométriques, etc. Dans les pays lointains, où l'on n'a pas ces ressources, le plus simple moyen est donné par le calcul du pas, qui d'un talon à l'autre mesure à peu près 0^m.65. L'expérience ayant démontré qu'un homme fait en moyenne 110 pas par minute, que par conséquent il parcourt 71^m.50 dans le même espace de temps, ou, si l'on préfère, 4^{kilom}.290 par heure, on pourra connaître très-approximativement le chemin que l'on aura fait en multipliant le nombre d'heures ou de minutes écoulées, depuis le point de départ jusqu'au point d'arrivée, par le nombre 4.290 ou par 71.50.

On fait depuis quelques années un petit instrument de poche, appelé *podomètre* (2), qui indique avec une assez grande précision le chemin parcouru par un piéton. On le porte, comme nous l'avons dit, soit accroché à la poche du gilet, soit à la boutonnière, de façon à ce qu'il conserve toujours la position verticale. Cet appareil fonctionne dès qu'on se met en mouvement, et il accélère, ralentit, arrête ou reprend sa marche en même temps que celui qui en fait usage. Le cadran a été gradué en 12 kilomètres, afin de rendre la lecture de ses divisions plus facile; mais l'aiguille peut recommencer un nombre de tours indéfini et indiquer, par conséquent, telle distance parcourue que l'on désirera connaître. Lorsque l'on veut s'assurer du réglage d'un po-

domètre, il suffit de parcourir une certaine distance et de voir si le chiffre que marque l'aiguille est bien en rapport avec le chemin parcouru; si elle marque de l'avance, on lui donnera du retard en tournant la vis de réglage à droite; on la retournera, au contraire, vers la gauche si l'aiguille accuse du retard. La vis de réglage est placée en bas de l'instrument et peut être tournée avec une simple clef de montre.

Un voyageur a souvent à évaluer la hauteur d'une montagne, ou l'altitude, par rapport au niveau de la mer, du lieu où il est. Cette altitude et cette hauteur sont indiquées par le baromètre. Lorsqu'on désire atteindre une très-grande précision, il faut avoir recours au baromètre à mercure de Fortin; mais si l'on se contente d'une mesure approchée, un baromètre de poche, sur le cadran duquel seront inscrites les hauteurs correspondantes aux diverses pressions de l'air, sera suffisant.

Comment le baromètre indique-t-il les différentes hauteurs? — Voici l'explication, qui est très-simple.

Comme le baromètre a pour but d'accuser la pression atmosphérique, il est évident que sa hauteur doit diminuer à mesure que l'on s'élève dans l'atmosphère. Cette diminution a lieu en effet, et l'expérience démontre qu'elle est toujours en rapport avec le poids des couches atmosphériques que l'instrument laisse au-dessous de lui. Au niveau de la mer, le baromètre baisse environ de 0^m.001 pour une hauteur de 10 mètres; si donc on étudie deux de ces instruments, l'un au pied d'une montagne, l'autre à son sommet, la différence de leurs indications, observées au même instant, permettra de conclure la différence de hauteur des deux stations.

Si la densité de l'air restait la même à toutes les hauteurs, on déduirait par un calcul fort simple la hauteur dont on s'est élevé de la quantité dont le baromètre se serait abaissé; mais comme la densité de l'air décroît à mesure qu'on s'élève, il devient nécessaire d'appliquer à ce calcul la formule indiquée par Laplace, ou, ce qui est beaucoup plus simple, de consulter les Tables d'Étmans, qui sont publiées tous les ans dans l'*Annuaire du bureau des longitudes*.

Pour obtenir une mesure très-exacte, on devra non-seulement faire usage d'un baromètre de grande précision, mais encore corriger ses indications des effets de la chaleur, en les ramenant à ce qu'elles seraient si la température du baromètre était invariablement à zéro. On tiendra compte aussi du phénomène de *capillarité*, qui a pour effet de donner au sommet de la colonne de mercure une forme convexe qui tend à la déprimer. Des Tables spéciales de réduction du baromètre sont chaque année reproduites dans l'*Annuaire de l'observatoire de Montsouris*.

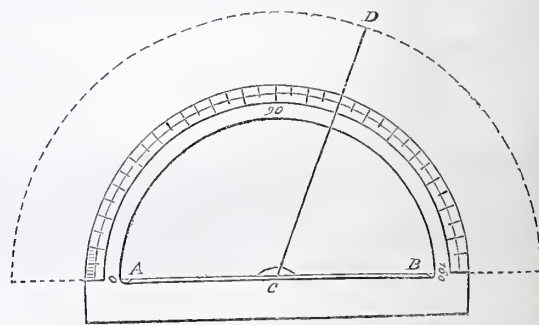


FIG. 1. — Rapporteur.

Le rapporteur (fig. 1) est un petit instrument fort simple que l'on trouve dans presque toutes les boîtes de compas,

(1) Voy. p. 143.

(2) Cet instrument est représenté et décrit dans notre tome XLIII, 1875, p. 187-188.

et qui peut rendre d'utiles services en voyage, soit pour tracer un itinéraire, soit pour lever un plan. Il consiste en un demi-cercle gradué en 180 degrés, et sert à mesurer la valeur des angles. L'emploi du rapporteur est des plus faciles; on le place sur son croquis, en l'élevant horizontalement à la hauteur de l'œil, de manière que son diamètre AB se confonde avec l'un des côtés de l'angle à lever, et que son centre C coïncide avec le sommet du même angle. On dirige ensuite une ligne de visée CD suivant le second côté de l'angle, on lit le degré correspondant du rapporteur, on le pointe et on le note.

Lorsqu'il s'agit de tracer un itinéraire, on commence par s'orienter au moyen de la boussole, puis on trace au bas de son croquis le lieu du départ et la direction de la route principale par rapport à la *méridienne*. La détermination de cette ligne s'obtient en plaçant une petite boussole de poche au centre de la feuille de papier, et en joignant par une ligne droite les deux points nord et sud qu'in-

dique la direction de l'aiguille aimantée. Quant à la déviation de la route, on la détermine en plaçant un des côtés du rapporteur sur la méridienne et en traçant sa direction par une ligne de visée; l'amplitude de l'angle se lit sur le rapporteur. On mesure ensuite la largeur de la route, au moyen d'un mètre ou d'une chaîne d'arpenteur; puis on calcule les angles que forment les chemins latéraux avec la voie principale (les bornes hectométriques, ou à défaut le podomètre, permettront au voyageur d'évaluer la distance parcourue). Enfin on indique sur le croquis et à chaque croisement de route les indications marquées sur les poteaux ou les bornes kilométriques, et l'on note les villes, villages, bourgs, hameaux, fermes, ponts, rivières, etc., que l'on rencontre sur sa route.

On distingue la rive droite de la rive gauche d'une rivière en faisant face au côté *aval*, ou, si l'on veut, en se plaçant dans le sens où l'eau coule. On a alors la rive droite du cours d'eau à sa droite et la rive gauche à sa gauche.

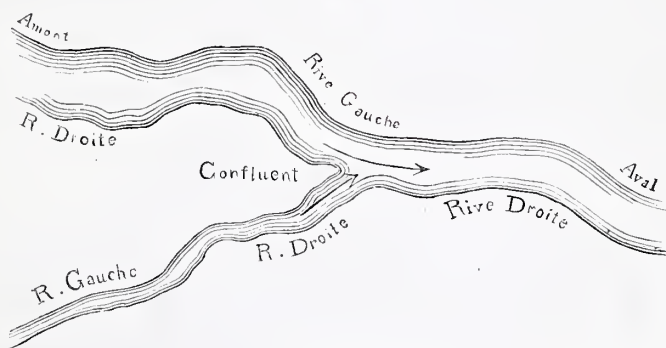


FIG. 2.

Si l'on est entouré de deux rivières (fig. 2), on distinguera l'affluent du cours d'eau principal par la différence de largeur des deux rivières, par la vitesse d'écoulement, toujours moindre pour l'affluent que pour le principal cours d'eau, et enfin par la différence de coloration des eaux de chacune des deux rivières. Ainsi placé, on se trouvera en même temps sur la rive droite de l'un des deux cours d'eau et sur la rive gauche de l'autre; enfin, si l'on se dirige d'amont en aval, on arrivera au confluent des deux rivières, autrement dit à leur point de jonction.

De tous les instruments employés dans l'arpentage pour obtenir sur le terrain les données nécessaires à la détermination d'un certain nombre de triangles dont l'ensemble forme le polygone ou le plan que l'on veut relever, le plus simple est le *graphomètre*.

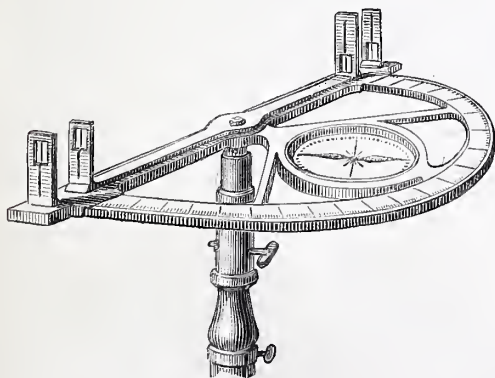


FIG. 3. — Graphomètre.

On doit savoir qu'en géométrie on peut construire un triangle lorsqu'on connaît un côté et les deux angles adj-

cents; or, pour mesurer l'angle que font entre elles deux directions partant d'un même point, on a souvent recours au graphomètre.

Cet instrument (fig. 3) se compose d'un limbe demi-circulaire gradué dont les degrés, inscrits d'abord de 0 à 180, le sont ensuite dans l'ordre inverse. En face des divisions extrêmes sont deux rectangles perpendiculaires et parallèles entre eux appelés *pinnules*; chaque pinnule porte une fente étroite ou *œilleton*, et une plus large divisée en deux parties égales par une soie ou un crin. Dans l'une des pinnules, l'œilleton est à la partie supérieure; dans l'autre, il est placé dans la partie inférieure. Au centre du limbe pivote une alidade mobile munie de pinnules semblables aux premières; les extrémités de cette alidade sont taillées en biseau, et sur ce biseau est tracé un vernier qui se meut sur les divisions du limbe. L'ensemble de cet instrument est porté par un pied à trois branches muni d'une genouillère qui permet d'établir le graphomètre dans le plan voulu.

Soit A, B, C, D, E (fig. 4), divers points dont on veut connaître les positions respectives; on commencera par tracer avec des jalons une ligne de base horizontale AD permettant d'apercevoir sous des angles ni trop aigus ni trop obtus les points A et D. La longueur de la base étant connue, on disposera le graphomètre au point A, de manière que le centre de son limbe coïncide avec la verticale du point A. On visera alors, à l'aide des pinnules, l'extrémité D de la base, et l'on placera l'alidade fixe de l'instrument suivant la direction de AD. Au moyen de l'alidade mobile, on déterminera successivement la position des points C et B, et l'on inscrira sur le croquis les angles CAD et BAD; quant à l'angle EAD, situé au-dessous de la base, on l'obtiendra en tournant le graphomètre en sens contraire. Pour déterminer les angles BDA, CDA, EDA,

il suffira de transporter l'instrument à la station D. On aura donc la position exacte des points A, B, C, D, E, puisqu'ils sont les sommets des triangles dont on connaît la base AD et les angles adjacents.

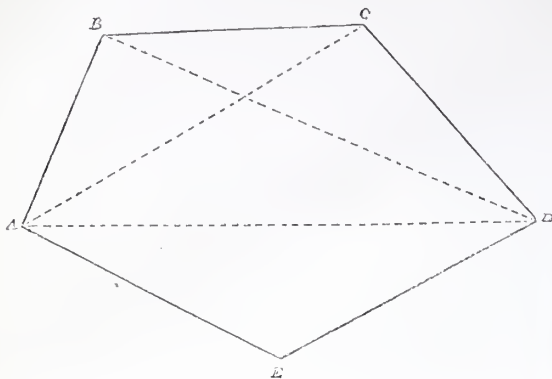


FIG. 4.

Tirant, à l'échelle et sur le papier, une ligne proportionnelle à AD, et traçant ensuite, à l'aide du rapporteur,

des angles respectivement égaux à ceux du croquis, les rencontres des lignes ainsi obtenues seront les points cherchés.

Enfin, on obtiendra l'aire du polygone ABCDE en le décomposant en triangles et en trapèzes dont on déterminera ensuite les surfaces. L'aire d'un triangle a pour mesure la moitié du produit de l'un de ses côtés par la distance de ce côté au sommet de l'angle opposé, ou, si l'on préfère, le demi-produit de sa base par sa hauteur. Quant à l'aire du trapèze, elle a pour mesure le produit de la demi-somme des côtés parallèles par la hauteur du trapèze.

Supposons maintenant qu'au lieu de lever un plan, il s'agisse de connaître la distance qui sépare deux points visibles inaccessibles (fig. 5). On commencera d'abord par établir et mesurer une ligne de base CD, puis on relèvera, au moyen du graphomètre, les angles BDC, BCD, qui, avec CD, détermineront le point B, et les angles ACD, ADC, qui donneront la position du point A. Rapportant ensuite à l'échelle la figure ABCD, on aura ainsi la distance AB.

Le graphomètre peut encore être d'un grand secours lorsqu'on désire connaître la hauteur d'un monument dont

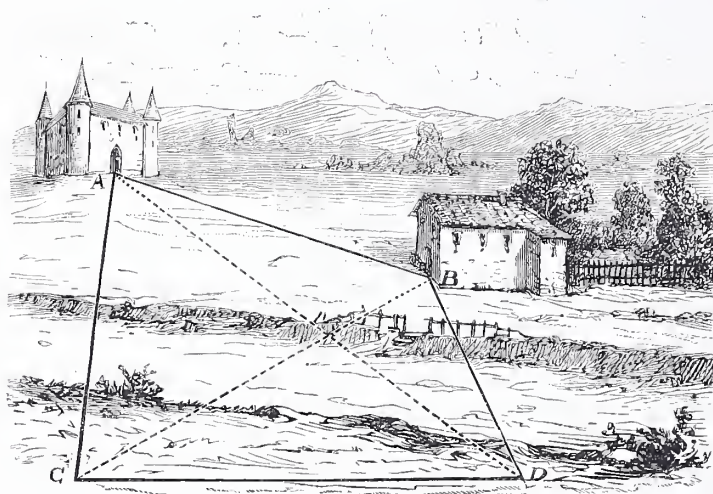


FIG. 5. — Mesure de la distance qui sépare deux points inaccessibles.

le pied est accessible (fig. 6). Dans ce cas, on commence par tracer et mesurer une base horizontale AB; on établit ensuite le graphomètre au point B, en ayant soin de noter

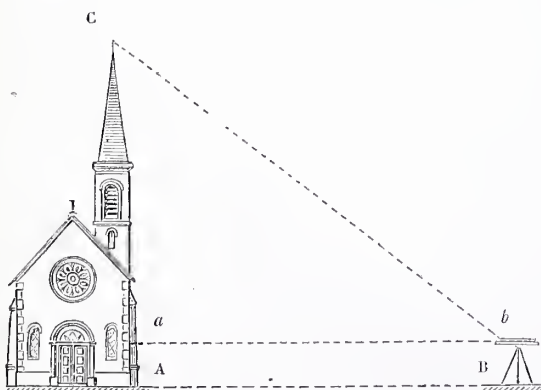


FIG. 6. — Mesure de la hauteur d'un bâtiment.

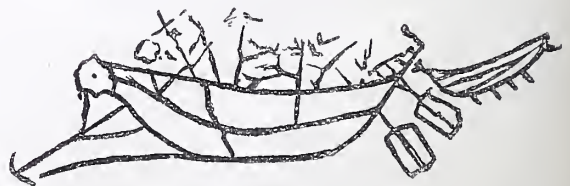
la hauteur Bb de l'instrument; puis l'on dirige l'alidade fixe dans la direction horizontale de BA. On détermine alors l'angle Cab, en disposant le limbe verticalement, et le triangle rectangle Cab, rapporté à l'échelle, donne la

distance Ca, qui, ajoutée à la longueur aA, équivale à Bb, représente la hauteur cherchée.

L'équerre d'arpenteur, la planchette et la boussole, sont aussi très-souvent employées pour lever les plans. Nous n'indiquerons que la dernière de ces trois méthodes, d'abord parce qu'elle est fort simple, et parce qu'ensuite il est de notre devoir de restreindre autant que possible le bagage du voyageur.

La suite à une autre livraison.

NAVIRE CARTHAGINOIS.



Réduction d'un dessin tracé à la pointe, par quelque ouvrier ou matelot carthaginois, sur une pierre trouvée dans les ruines de Carthage, et qui fait partie de la collection de M. le baron de Watteville.

LA DERNIÈRE ÉTAPE DE COCO.



La Dernière Étape de Coco, peinture par Beyle. — Dessin d'Edouard Garnier.

I

Je flânaïs sur le quai de la Loire, cherchant une occasion pour retourner à Vendôme, lorsque je rencontrai le grand Linant. Il avait amené du foin à Blois dans l'après-midi, et il retournait à Vendôme seulement le lendemain, parce qu'il avait des affaires en ville et qu'il voulait laisser reposer ses chevaux.

Comme rien ne me pressait, je me décidai à passer la nuit avec Linant à la *Gerbe-d'Or*.

Je le suivis à l'écurie quand il alla donner un coup d'œil à ses bêtes. Dans une des stalles de l'écurie, il y avait un cheval, ou plutôt une ombre de cheval. Je ne crois pas, de ma vie, avoir vu un animal plus maigre et plus pelé, avec des yeux plus ternes et des tempes plus creuses.

Linant entra dans la stalle, allongea le cou du côté de la mangeoire, et fit entendre un petit sifflement.

— Ce n'est pas étonnant qu'il soit maigre, me dit-il en haussant les épaules; son maître doit le nourrir de l'air du temps.

— A qui donc ce cheval-là? demanda-t-il à un garçon d'écurie qui tirait de toutes ses forces sur un cabriolet crotté, pour le tirer de la remise.

Le garçon d'écurie, s'arrêtant au milieu de ses efforts, répondit :

— C'est à un homme qui n'est pas du pays, et qui vend des affaires sur le champ de foire.

— Alors, je ne m'étonne plus de le voir si maigre, dit Linant en plongeant ses mains au fond de ses poches et en

faisant le gros dos; les saltimbanques n'ont pas de cœur; ils sont aussi durs avec les bêtes qu'avec leurs enfants.

II

En ce moment, le fantôme de cheval poussa un pauvre vieux hennissement tout enrôlé, et s'agita dans sa stalle, comme s'il voulait danser.

Un homme trapu, coiffé d'un chapeau bosselé, et revêtu d'une blouse par-dessus son paletot, passa près de nous, en nous demandant pardon de nous déranger. Cet homme était suivi d'une femme encore assez jeune, très-proprement vêtue; un grand garçon d'une douzaine d'années venait à quelques pas derrière eux.

— C'est cet homme de la foire, nous dit tout bas le garçon d'écurie, en clignant l'œil gauche.

En voyant la carrure de l'homme de la foire, je ne pus m'empêcher de croire qu'il était dur et brutal, et que le pauvre vieux cheval n'avait que trop de raisons d'être maigre.

L'homme fit un signe au garçon d'écurie, qui laissa encore une fois le cabriolet en plan, et courut au coffre à l'avoine, après un court entretien avec l'homme de la foire.

Ce dernier entra dans la stalle, caressa le vieux cheval, et lui parla avec une grande douceur. La femme s'étant approchée à son tour, le vieux cheval dressa les oreilles, et se frotta la tête contre l'épaule de la femme, avec tous les signes de la plus vive satisfaction.

Le jeune garçon lui tendit dans le creux de sa main un

moreau de sucre que le cheval fit disparaître en le prenant entre ses lèvres.

III

L'homme étala l'avoine dans la mangeoire, en continuant de parler au cheval comme à un vieux camarade.

Le garçon d'écurie, Linant et moi, nous nous regardions avec étonnement. Cet homme de la foire était décidément un brave homme, et nous avions eu tort de le juger sur les apparences.

Comme les voyageurs de la Gerbe-d'Or soupaient tous ensemble devant le feu de la cuisine, il nous fut facile d'entrer en conversation avec l'homme au cheval maigre.

Un roulier facétieux s'étant égayé aux dépens de la pauvre rossinante, l'homme de la foire secoua la tête et répondit avec bonhomie :

— Oui, oui, je sais, il ne paye pas de mine; mais de quoi vous plaignez-vous? On ne le montre pas pour de l'argent, n'est-ce pas? Il a été beau dans son temps; mais on ne peut pas être et avoir été. Vous, par exemple, je suis sûr que vous étiez joli garçon à vingt-cinq ans; eh bien, qui est-ce qui voudrait le croire aujourd'hui?

— Attrape! dit Linant au roulier. Cet homme a raison, et si tu te fâches, c'est à moi que tu auras affaire.

— Et puis, c'est un cheval si brave et si courageux, reprit l'homme de la foire avec animation. Oui, brave; oui, courageux, reprit-il en frappant doucement la table du manche de son couteau, comme pour accentuer ses affirmations. Tel que vous le voyez, il tire encore à plein collier : c'est un animal qui mourra debout. Vous le trouvez laid, vous, parce que vous ne le connaissez pas; nous ne le trouvons pas laid, nous, n'est-ce pas, ma vieille? et nous y sommes aussi attachés que si c'était un... un... un...

— Un de vos enfants, dit l'aubergiste avec un gros rire.

— Ce n'est pas tout à fait la même chose, répondit sérieusement l'homme de la foire, mais il y a quelque chose de cela tout de même. Je ne lèverais pas plus la main sur Coco que sur mon garçon.

IV

— Alors, ça doit joliment marcher, dit le roulier en ricanant.

— Ça ne marche pas mal tout de même, reprit l'homme de la foire en regardant son garçon avec complaisance.

— Aux montées, comment faites-vous?

— Nous descendons de voiture, et nous poussons à la roue, voilà tout. Il n'est pas juste de demander à une bête plus qu'elle ne peut faire.

— Et celle-là ne peut pas faire grand'chose, hein? reprit dédaigneusement le roulier.

— Cela, c'est vrai!

— Vous ne savez pas, l'homme, ce que vous devriez faire?

— Non; mais si vous me le dites, je le saurai, et peut-être que je le ferai, car je ne suis pas têtue.

— Vous devriez envoyer votre cheval aux invalides.

— J'ai bien pensé à cela, reprit l'homme de la foire. N'est-ce pas, ma vieille, que nous en avons causé? Si mon métier ne me forçait pas à changer de place tous les jours, je trouverais bien un coin pour y mettre Coco. Mais s'il ne nous sentait pas à côté de lui, ça lui ferait gros cœur; il mourrait de chagrin.

— Et c'est pour cela que vous le faites mourir de fatigue?

— Ma vieille, est-ce que je le fais mourir de fatigue? Il fait ce qu'il peut, il le fait de bon cœur; voyez-vous, quand on a travaillé toute sa vie, qu'on soit un homme ou

qu'on soit un cheval, on serait malheureux de ne plus rien faire. S'il pouvait parler, il vous dirait que c'est lui qui veut travailler, et qu'il travaillera jusqu'au bout.

V

L'homme de la foire partit le lendemain pour Vendôme, environ deux heures avant nous. Comme nous avions les deux beaux perchérons de Linant, et que notre grande voiture à cornes était vide, nous allions plus vite que Coco.

Nous vîmes de loin la voiture du marchand forain, qui s'en allait calmement à travers la neige. Tout à coup elle s'arrêta. Linant, qui a des yeux d'épervier, me dit : — Je vois quelque chose de noir qui dépasse la voiture en côté, sur la route; j'ai bien peur que Coco ne soit tombé. Huez donc, vous autres!

En entendant cet encouragement, accompagné d'un claquement de fouet par-dessus les oreilles, les deux perchérons partirent au grand trot; leurs grelots carillonnaient; les grosses houppettes de laine rouge des colliers sautillaient et rebondissaient, et la grande voiture à cornes nous secouait rudement.

VI

Linant avait raison. Le pauvre Coco avait atteint le terme de sa dernière étape. La mort l'avait frappé entre les deux brancards qu'il avait brisés dans sa chute.

Le petit chien de la famille, assis dans la neige, tout près de la tête de son vieux camarade, le regardait avec une inquiète curiosité. Est-ce que Coco allait demeurer longtemps étendu dans la neige? est-ce qu'il serait devenu paresseux sur ses vieux jours? Voyant que Coco demeurait immobile et n'ouvrait plus les yeux, la pauvre petite bête eut comme une vision de la vérité, et poussa un hurlement de détresse.

La femme s'était jetée à genoux tout près de Coco, et tenait ses deux mains serrées l'une contre l'autre dans une pose pleine d'abandon et de tristesse.

L'homme debout, les deux mains derrière le dos, regardait tout cela d'un air préoccupé. Il se mordait les lèvres, et sa grosse moustache remontait le long de ses joues, toute hérissée.

VII

— J'avais dit qu'il mourrait debout, mais je ne croyais pas que ce serait sitôt!

Telles furent les premières paroles qu'il nous adressa quand il nous vit à ses côtés.

Linant se pencha sur le cheval, et après l'avoir examiné : — Il est mort, dit-il presque à voix basse, comme s'il se fût agi d'une personne comme vous et moi. Mes pauvres gens, vous voilà dans un grand embarras!...

La femme ne répondit rien, et demeura les mains serrées, les yeux baissés. L'homme répondit : — Oui, oui, nous voilà dans un grand embarras. Il est mort de vieillesse, vous savez; je le soignais de mon mieux, je ne l'ai jamais surmené.

VIII

— Vous ne pouvez pas rester là jusqu'à la nuit, dit doucement Linant, et il tendit la main à la femme, qui se releva machinalement.

— C'est sûr, dit l'homme d'un air distrait.

— Oui, c'est sûr, reprit Linant. Je vais dételer un de mes perchérons pour conduire votre baraque roulante jusqu'à Vendôme. J'ai assez d'un cheval, puisque ma voiture est vide.

Sans perdre de temps, il détela le percheron de devant; mais ce fut toute une affaire pour l'atteler à la ba-

raque roulante. Je remarquai une chose qui me fit grand plaisir. Linant est d'un caractère très-violent et très-emporé ; il s'impatiente souvent pour des choses qui n'en valent pas la peine. Cette fois-là, il eut toutes les raisons du monde de se mettre en colère, car rien ne voulait marcher droit. Il ne jura pas une seule fois, et se tira d'affaire à force de patience. Et même, tout le temps, il disait de bonnes paroles à ces pauvres gens, qui avaient vraiment un gros chagrin.

— Partez devant, dit-il à l'homme de la foire, quand le percheron put tirer la baraque sans courir le risque de tout eulbuter.

L'homme jeta un regard sur le cheval mort, et eut l'air d'hésiter. — Ne vous inquiétez de rien, lui dit Linant, nous ferons enlever cette pauvre bête. Partez, à cause de votre femme !

L'homme hésita encore, puis il se décida tout d'un coup, et grimpa dans sa voiture. Je suppose qu'il rapporta à sa femme les paroles de Linant, car elle pencha la tête en côté pour nous apercevoir, et nous fit des signes avec sa main.

IX

— Qu'est-ce que nous allons faire de Coco ? demandai-je à Linant. Il n'y a point d'équarisseur de ces côtés-ci.

— Je ne sais pas au juste, me répondit-il d'un air embarrassé ; dans tous les cas, j'ai mis dans ma tête de ne pas le laisser manger par les corbeaux et par les loups ; d'ailleurs, la peau vaut quelque chose, et ces gens-là ne sont pas riches.

Comme nous demeurions sur la route, Linant plongé dans ses réflexions, et moi regardant à tous les points de l'horizon, j'aperçus un détachement de cuirassiers qui revenaient de la promenade.

— Voilà notre affaire, dit Linant.

Et il s'avança d'un pas délibéré au devant du détachement. Il s'adressa d'abord à un sous-lieutenant, qui le renvoya à un capitaine. Le capitaine réfléchit et finit par se décider. Je le vis de loin se retourner sur sa selle et parler à ses hommes. Aussitôt une douzaine de cuirassiers mirent pied à terre et entourèrent Coco.

— Parbleu ! c'est un camarade, s'écria un sous-officier, en désignant du bout de sa botte une grenade et un chiffre imprimés au fer rouge sur la peau de Coco.

Ces signes cabalistiques indiquaient, en effet, que Coco avait appartenu à un régiment de cavalerie.

Les hommes se dispersèrent dans toutes les directions et mirent en réquisition, dans les fermes voisines, des madriers, des planches, des cordes, enfin tout un appareil de sauvetage.

Au milieu des rires et des plaisanteries, Coco fut hissé dans la voiture de Linant.

— C'est la première fois, dit un cuirassier, que je vois un cheval dans une voiture à cornes. Je ne sais pas comment nous avons fait pour l'y faire entrer, et je me demande comment on s'y prendra pour l'en faire sortir.

— Merci toujours, dit Linant.

Et lui fouetta son percheron, qui partit au trot.

X

Quand nous traversions les villages et les hameaux qui bordent la route, on accourait sur les portes pour voir passer Linant, qui était très-populaire à sept ou huit lieues à la ronde.

— On se moque de nous, lui dis-je, en remarquant que les gens prenaient d'abord un air ahuri, et se mettaient ensuite à rire quand nous étions passés.

— Tu crois ? me demanda-t-il sans tourner le tête.

— J'en suis sûr, répondis-je, en enfonçant ma figure dans le collet de mon manteau, pour éviter d'être reconnu.

— Eh bien, reprit-il d'un ton délibéré, cela m'est bien égal.

— Il a raison, pensai-je, et je sortis de ma cachette. Mais j'y rentraî bien vite, en voyant un homme à longues jambes qui arrivait droit sur nous : c'était ce grand faucheur de Chênelas, le preneur de taupes, la plus mauvaise langue du pays. Il faisait des chansons sur tout le monde, il ne manquerait pas de nous mettre dans une chanson, nous deux et notre vieux Coco.

— Te voilà donc équarisseur ? cria-t-il de loin à Linant.

— A ton service, répondit Linant avec un sang-froid parfait.

— Et s'il nous met dans une chanson ? dis-je quand nous l'eûmes dépassé.

— S'il nous met dans une chanson ?

— Oui.

— Eh bien, il nous y mettra, voilà tout. Est-ce que c'est honteux, ce que nous faisons là ?

— Ma foi non, lui dis-je, bien au contraire. Et j'ajoutai en me serrant contre lui : — Il y a longtemps que nous nous connaissons et que je t'aime de bonne amitié ; mais je ne savais pas que tu avais si bon cœur, vrai, je ne le savais pas.

— Nous voici bientôt arrivés, dit-il brusquement ; il faut que je ralentisse à la descente.

Il faisait celui qui n'a pas entendu ; mais je sais qu'il a l'oreille fine, et moi j'étais tout content de lui avoir dit ce que je venais de lui dire.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

Suite. — Voy. la Table de quarante années.

Pendant la révolution, ou plus exactement jusqu'à thermidor 1794, la mode changea peu en France, et, sauf quelques innovations qui le plus souvent ne furent que les essais de caprices individuels et ne durèrent qu'un moment, elle resta ce qu'elle était en 1790. A vrai dire, vers ce temps-là on songea surtout à rendre le costume moins coûteux. Les étoffes légères et à bon marché remplacèrent bien souvent, même dans les classes les plus aisées, les draps fins et les soies brillantes qui avaient été l'occasion de tant de dépenses avant 1789.

Si Chaumette et quelques autres esprits novateurs trouvèrent bon de faire adopter aux membres de la Commune de Paris un accoutrement où figurèrent les sabots et le bonnet rouge, il faut bien reconnaître que la mode ne s'en répandit guère, et plus d'un jacobin affecta toujours une mise soignée : l'habit bleu de ciel et la enlotte nankin de Robespierre montrent assez que la « houpplande » et la « carmagnole » n'avaient pas été généralement adoptées.

Le costume d'apparat des membres de la Convention, celui qu'ils portèrent, par exemple, à la fête de l'Être suprême, se composait d'une redingote bleue à revers rouges, de bottes et d'un grand chapeau. L'usage de la redingote était déjà ancien.

On pense bien qu'à cette époque, il n'y a rien qui ressemble à la direction des modes, si active et si inventive, qui avait précédé 1789.

Les boutiques des grandes couturières et des marchandes de modes d'où sortaient les nouveautés, principalement sous l'inspiration de la cour et de la noblesse, étaient fermées. Le *Cabinet des modes*, qui avait d'abord cherché à s'accommoder du nouvel état de choses, disparut en 1790, et c'est dans les journaux publiés à partir de 1792 en Hollande et en Angleterre que l'on est obligé de chercher

ee qui peut être alors de quelque intérêt lorsqu'on veut étudier l'histoire de la mode.

Ces journaux étaient, du reste, rédigés par des Français qui avaient émigré en même temps que leurs principaux clients, et ils trouvaient encore beaucoup à dire, quoique ce ne fût plus comme aux beaux jours de M^{lle} Bertin, qui avait passé quelquefois plusieurs heures à imaginer de nouveaux ajustements avec la reine. Une anecdote montre quelle avait été l'importance de cette célèbre modiste :

« Le jour où la reine a fait son entrée, dit un auteur du temps, M^{lle} Bertin (son atelier donnait sur la rue Saint-Honoré) n'a pas manqué de se mettre à son balcon avec

ses trente ouvrières. Sa Majesté l'a remarquée et a dit : — « Ah ! voilà M^{lle} Bertin », et en même temps elle lui a fait de la main un signe de protection qui l'a obligée de répondre par une révérence. Le roi s'est levé et lui a applaudi des mains : autre révérence. Toute la famille royale en a fait autant, et les courtisans, singeant le maître, n'ont pas manqué de s'incliner en passant devant elle... Autant de révérences qui l'ont extrêmement fatiguée... Mais cette distinction lui donne un relief merveilleux et augmente la considération dont elle jouissait déjà. » Notons, toutefois, que M^{lle} Bertin avait fait faillite en 1787.

Quoi qu'il en soit, on peut observer que vers 1792, d'a-



Costumes de 1792. — D'après le *Cabinet des modes* de Harlem.

près les journalistes, les tailles des robes devinrent moins longues, et ce mouvement, qui s'accrut de plus en plus, amena insensiblement la taille ridiculement courte dont l'on a trop exclusivement attribué la mode au premier empire.

À la fin de l'année 1792, on désignait encore d'un nom singulier un artifice qui, grâce à une forte pression ou au moyen de coton et de gomme élastique, donnait à la poitrine des femmes une ampleur démesurée. Cette mode nécessitait l'emploi de robes montantes, moins gracieuses que les robes ouvertes, auxquelles le fichu donnait toujours un certain air négligé du meilleur goût.

Les bonnets continuèrent à être portés par les femmes en même temps que les épaulettes. C'est peut-être sur ce dernier point que l'on innova le plus pendant la révolution. Le bonnet « turban », soit qu'il eût ou non pour accessoires les « ailes de zéphire », eut surtout une grande vogue : c'était un bonnet formé d'un mouchoir de linon surmonté d'une aigrette de plumes ; un ruban de couleur sombre enlacé au bas du bonnet y formait de gros plis ronds ; un nœud de ruban de couleur claire placé par der-

rière complétait cette bizarre coiffure, qui pouvait servir d'accompagnement à une robe blanche bordée de couleur voyante, telle que le jaune ou le rouge, à manches collantes, ouverte à la poitrine pour montrer un fichu de batiste.

Si ce costume des femmes était assez sobre de couleurs, il n'en était pas de même du costume des hommes, où toutes les teintes de l'arc-en-ciel semblaient s'être donné rendez-vous pour faire ressembler ceux qui les portaient à des oiseaux parés de plumes multicolores. Que dire, par exemple, du costume suivant ? — Habit écarlate à boutons blancs ; gilet bleu de ciel rayé de noir, à boutons jaunes ; culotte de satin noir accompagnée de jarrettières de ruban jaune et de bas bleu de ciel ; souliers à rosettes (les boucles commençaient à n'être plus portées que par les partisans entêtés de l'ancien régime) ; et au cou une cravate de mouseline rayée de rouge. — Assurément c'était là une réunion de couleurs assez difficiles à marier les unes avec les autres. On pouvait, il est vrai, cacher à moitié ce costume sous une vaste « houppelande » ou « blouse », de couleur sombre, traînant presque jusqu'à terre ; mais là encore le



Modes de 1792. — D'après le *Cabinet des modes* de Harlem.

goût du jour se révélait, et on ajoutait à ce vêtement immense des revers d'étoffe rayée de toutes couleurs.

Quant aux coiffures, on avait renoncé depuis longtemps au tricorne classique, qui, du reste, n'avait jamais eu de bien vifs partisans, et qui avait subi successivement bien des déformations. Sa disparition presque complète dès 1785, au moins dans le costume de ville (on le conserva encore longtemps pour *s'habiller*), et l'apparition du chapeau anglais dans la toilette des femmes, étaient applaudies et proclamées en ces termes par Mercier : « Nous n'avons donc plus, dit-il, ni chapeau pygmée ni chapeau colossal; les dames avaient élevé ridiculement leurs coiffures au moment que les hommes avaient arboré les petits chapeaux; aujourd'hui que les hommes en ont augmenté ou arrondi le volume, les coiffures ont prodigieusement baissé.

» Un poète disait alors :

J'ai vu Chloris, j'ai vu la jeune Hébé,
De rubans de *Beaulard* leurs fronts étaient ornés;
Le moule étroit de la baleine
Faisait gémir leurs corps emprisonnés.
Leurs cheveux hérissés fuyaient loin de leur tête,
Un panache orgueilleux en surmontait la faite.
Près de là j'aperçus la Vénus Médicis;
Sa taille libre et naturelle. . .
Tout en elle était simple, et tout charmait en elle.
J'admire tant de grâce, et tout bas je me dis :
L'art enseigne à Chloris à devenir moins belle.

» Hommes et femmes, continuait Mercier, se coiffent beaucoup mieux. Si nous sommes dans une voiture, il nous est permis du moins d'enfoncer la tête dans le coin du carrosse, et nous ne risquons pas d'éborgner notre voisin avec les pointes de notre ancien triangle. »

En 1792, on voit deux sortes de chapeaux d'homme : d'abord le chapeau à cornes, assez semblable à « l'androsmane », mais à bords moins élevés, de forme moins ample; la corne de devant était très-relevée, et le poil, très-long, ressemblait assez à de la plume noire; sur le devant, à gauche, on attachait la cocarde nationale. A côté de cette coiffure paraît le chapeau à haute forme, dont l'usage s'était introduit depuis plusieurs années, à bords plats ou légèrement relevés, tantôt larges, tantôt étroits, et bordé à sa base d'un cordon de soie ou « bourdaloue. » Cette coiffure contribua sans doute à modifier la façon de porter les cheveux que, la plupart du temps, on ne frisa plus. Cependant, en 1792, soit en grande toilette, soit en négligé, les hommes adoptèrent une coiffure assez bizarre : les cheveux lisses ou crépés étaient partagés sur le dessus de la tête et rabattus sur le front; une grande boucle montant par derrière complétait cet ajustement, qui prit le nom de *toupet fendu*. « Cela est d'assez mauvais goût, dit le *Cabinet des modes* de Harlem, mais enfin c'est la mode. » La poudre avait été presque complètement abandonnée; cependant, quand on ne crépait pas les cheveux, un « œil de poudre » était de mise.

Au printemps de 1792, la grande mode fut de porter deux cravates : l'une blanche et très-serrée avec un simple nœud, dite *carcan*; l'autre formée d'un mouchoir de soie, ordinairement noire, rayée d'une couleur voyante, de ponceau, par exemple; cette dernière était assortie à la couleur d'un gilet de casimir à fleurs; la culotte, également de casimir, se portait concurremment avec des bas de soie blanche à coins de couleur. Il est à noter que les boucles de souliers, dont la disparition fut presque considérée comme un événement politique, semblent avoir eu à ce moment un regain de faveur et avoir supplanté pour quelque temps encore les vulgaires rosettes.

Les habits continuèrent à être décorés de collets de couleur. A des habits noisette on mit des collets bleus ou rouges, mais ce ne fut que beaucoup plus tard, sous le Di-

rectoire, que cette partie du costume prit une signification politique.

Avec le printemps reparurent aussi les guirlandes de fleurs sur les bonnets turbans, ce qui n'empêcha point de conserver les plumes. Les coiffures de femme, qui se maintenaient toujours assez basses, étaient tout en « tapé », avec quelques boucles qui accompagnaient la figure ou retombaient dans le cou.

Les robes « à la circassienne », c'est-à-dire à corsage à manches courtes (ce n'étaient plus guère que des épaulettes), furent faites d'étoffes légères rayées de jaune et de bleu, de bleu et de blanc, de rose et de blanc, sans qu'il y eût sur ce chapitre d'innovations importantes. Les manches de la robe de dessous étaient presque toujours en soie blanche. Les jupes de linon étaient garnies au bas d'un ruban de couleur et ornées d'un étroit falbalas à plis ronds. Ajoutons que les accessoires et les compléments étaient toujours assortis à la nuance de la robe et de la jupe : ainsi, lorsque la jupe était bordée d'un ruban coquelicot, on avait des souliers de la même couleur, des gants brodés de soie semblable, et le reste à l'avenant.

Nous avons parlé des bonnets; quant aux chapeaux de femme, nous en rencontrons de la forme la plus bizarre; mais là encore nous trouvons le chapeau à haute forme, légèrement conique, à bords assez larges et relevés sur les côtés.

Au lieu de porter ces chapeaux d'une seule couleur, on les faisait d'étoffe rayée, les raies posées dans le sens de la hauteur. Une écharpe d'étoffe légère dont les bouts retombaient sur le dos était nouée tout autour du chapeau. On les mettait de préférence avec des robes négligées, d'une couleur unie, à corsage assez large et retenu à la taille par un ruban d'une teinte voyante. Ces robes à corsage plissé étaient décolletées et munies d'un vaste col « marin »; un fichu de linon croisé sur la poitrine complétait ce costume. *La suite à une autre livraison.*

LES SAUVAGES DU BRÉSIL.

RELIGION. — FABLES ET CONTES.

Suite. — Voy. p. 134, 195, 242.

FIN DE L'HISTOIRE DU JABUTI.

IX. — Le Jabuti et l'Homme.

Le Jabuti s'approcha des habitations, soufflant toujours dans sa flûte. Les gens qui passaient l'entendirent. Un Homme dit : Je vais prendre le Jabuti.

Il s'approcha de lui et l'appela : — Ohé! Jabuti!

— Hou! hou! répondit l'animal.

— Viens ici, dit l'Homme.

— C'est bon; je suis là, j'y vais.

L'Homme le prit, l'emporta dans sa case et l'enferma dans une cage à poules.

Le lendemain matin, il dit à ses enfants : — Surtout ne lâchez pas le Jabuti. Et il s'en fut travailler à la terre.

Cependant le Jabuti était resté dans la cage et jouait de la flûte. Les enfants l'entendirent et s'approchèrent tout doucement pour l'écouter.

Le Jabuti se tut.

— Souffle donc, Jabuti, dirent les enfants.

— Vous trouvez ma musique jolie; mais comme ce serait plus beau de me voir danser!

Les enfants ouvrirent la cage, afin de voir danser le Jabuti. Il dansa, en effet, tout au travers de la chambre, en s'accompagnant de la flûte : « Tum, tum, tum! tin, tin, tum! »

Puis il s'arrêta tout à coup et dit aux enfants :

— Laissez-moi sortir un instant... pour prendre l'air.

— Va, Jabuti, répondirent les enfants; mais surtout ne te sauve pas.

Le Jabuti passa derrière la case et courut se jeter dans un fourré où il se cacha.

Cependant les enfants disaient : — Malheur! le Jabuti s'est sauvé!

— Comment faire maintenant? dit l'un d'eux; que dire à notre père quand il rentrera? Nous allons peindre une pierre de la même couleur que le Jabuti; sinon, le père nous battra.

Ainsi firent-ils. A la nuit, le père arrive et leur dit :

— Mettez la marmite avec de l'eau sur le feu, afin d'échauder le Jabuti.

— Elle y est déjà, répondirent les enfants.

Le père, alors, prit dans l'obscurité la pierre peinte, croyant que c'était le Jabuti, et la jeta dans l'eau bouillante.

— Préparez les assiettes, dit-il aux enfants, pour manger le Jabuti.

Les enfants s'empresent d'apporter les assiettes, et le père jette le prétendu Jabuti dans le plat, qui se casse.

— Qu'es-ce que c'est? dit le père; vous avez laissé sauver le Jabuti!

— Non, non! s'écrient les enfants menteurs.

Ils parlaient encore, quand le Jabuti, caché dehors, fit résonner sa flûte. L'Homme l'entendit : — Cette fois, je vais le rattraper, dit-il.

Il sortit et l'appela : — Ohé! Jabuti!

— Hou! hou! répondit l'animal.

— Viens, Jabuti, viens, continua l'Homme en le cherchant dans le fourré.

Mais quand il appelait d'un côté, le Jabuti répondait de l'autre. L'Homme se fatigua et rentra dans sa case.

X. — Le Jabuti et le Géant.

Le Jabuti vint s'établir avec sa flûte dans un tronc d'arbre creux. Le géant Cahipora l'entendit :

— Ce ne peut être que le Jabuti. Je vais le prendre.

Il arriva au pied de l'arbre et entendit le refrain du Jabuti : « Fine, fine, cou lou, fine, fine. »

— O Jabuti?

— Hou! hou! répondit le Jabuti.

— Viens, Jabuti, nous allons essayer notre force.

— Essayons, dit le Jabuti, de telle façon que tu voudras.

Le grand Cahipora s'en fut dans la forêt, coupa une liane et l'apporta au bord du fleuve :

— Nous allons tirer chacun à un bout de la liane; toi, Jabuti, dans l'eau, et moi sur la terre. Nous verrons qui entraînera l'autre.

— C'est convenu, Cahipora, répondit le Jabuti.

Aussitôt il sauta dans l'eau, emportant le bout de la liane qu'il amarra à la queue d'une baleine; puis il revint à terre et se cacha dans un fourré.

Cependant Cahipora tirait la liane. La baleine se mit à tirer de son côté et entraîna le géant dans l'eau dont il eut bientôt jusqu'au menton.

Cahipora fit de grands efforts et réussit à reprendre terre. Mais la baleine tira tant de son côté qu'elle le ramena dans l'eau jusqu'au menton.

Cependant le Jabuti riait dans sa cachette. Cahipora, se trouvant fatigué, cria :

— C'est assez, Jabuti!

Celui-ci, continuant de rire, plongea aussitôt dans le fleuve et alla détacher la liane de la queue de la baleine.

Cahipora, tirant sur la liane, ramena le Jabuti à terre et lui demanda :

— Tu es fatigué, Jabuti?

— Pas du tout, répondit le Jabuti; et de quoi donc? Je n'ai pas versé une goutte de sueur.

— Maintenant, reprit Cahipora, je suis certain que tu es un héros plus fort que moi. Je n'ai plus qu'à m'en aller; adieu.

BROUETTE MILITAIRE.

Le but de cette brouette originale, exposée en 1878 dans la classe 63, est de résoudre le problème suivant :

« Comment soulager le fantassin du poids de son sac et de celui de son fusil, dans les marches, toutes les fois que les circonstances locales et les considérations tactiques le permettent, sans séparer l'homme ni de son fusil, ni de son sac? »

Avec cette ingénieuse invention, que deux soldats peuvent réaliser instantanément à l'aide de quelques accessoires, ils rouleraient leur fardeau devant eux sans fatigue, au lieu de le porter péniblement sur le dos. Ils échapperaient ainsi aux accidents qui leur surviennent souvent aux pieds, aux reins, aux hanches, aux épaules, par suite du poids de la charge et de la manière dont elle est portée.

Cette brouette sera-t-elle adoptée dans l'armée? Qui le sait? Dame Routine est bien forte et bien rétive à l'endroit des innovations. Avouons qu'elle a souvent raison, et que si elle n'avait pas l'oreille un peu dure aux appels des inventeurs, on entrerait dans un régime d'instabilité perpétuelle et fatigante. Elle finit cependant par être vaincue, avec le temps et la patience, lorsqu'on lui présente une innovation bien conçue dont l'expérimentation parvient à démontrer l'emploi comme avantageux et pratique.

Tel pourra être le sort de la brouette militaire.

Il y a beaucoup à dire sur les avantages de cette combinaison; mais les gens compétents ont aussi des objections à pousser à l'encontre. On ne sera fixé à cet égard que par des essais prolongés confiés d'abord à des officiers sans parti pris. La prévention est favorable.

Notre recueil n'est point qualifié pour prononcer une décision; mais il demeure dans son droit en exposant de son mieux le système, et surtout en rendant justice à l'inventeur.

M. Bazin le déclare avec la plus entière franchise, il ne connaît ni le mouvement, ni l'esprit, ni les tendances de l'armée; mais on lui a signalé un problème, celui que nous avons posé aux premières lignes, et il s'est mis à l'œuvre. Il croit l'avoir résolu, comme il en a résolu bien d'autres. Le fait est que c'est sa spécialité de résoudre des problèmes de mécanique et de science appliquée, de mettre en danse les forces mouvantes, de remédier aux difficultés, de combiner et de démêler, de simplifier le complexe et de grouper les éléments simples. Là est sa vocation. C'est un don du ciel qu'il prodigue depuis plus d'un quart de siècle, et que tout le monde lui reconnaît. Nous aurons occasion d'y revenir au sujet d'autres gravures de l'Exposition.

Pour former la brouette, il faut deux roues et un essieu en acier, avec clavettes et tiges de même, et rondelles en caoutchouc; ajoutons un plateau en bois, une entretoise en acier recevant deux bouchons de fusil en bois, et deux lanières en cuir. Toutes ces pièces sont réparties entre deux hommes, et la surcharge pour chacun d'eux n'atteint pas 4 400 grammes. En moins d'une minute la brouette est montée, avec les deux fusils pour brancard. Elle peut être employée par les troupes en marche loin de l'ennemi, sur un chemin entretenu. L'usage de ce véhicule permettrait de faire arriver jusqu'à la zone de la lutte active des troupes fraîches, non harassées sous la charge de leurs sacs et de leurs fusils. Il est vrai qu'à ce moment chaque homme au-

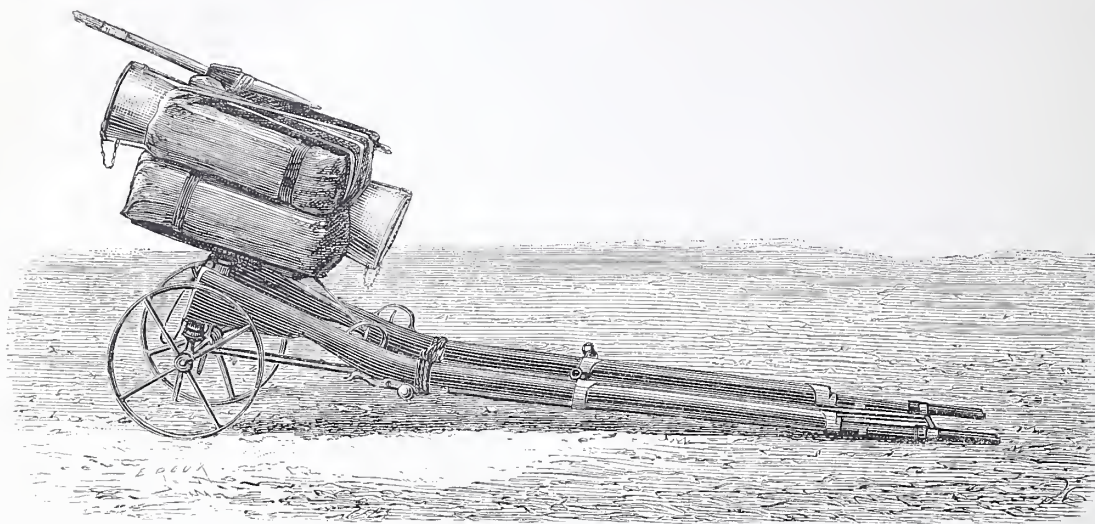
rait à porter 1 400 grammes de plus que les 24 kilogrammes dont il est aujourd'hui chargé. L'inconvénient balance-t-il l'avantage? L'expérience peut seule prononcer sur cette question. Un soldat fatigué du poids de 24 kilogrammes pendant quinze jours de marche, sera-t-il plus dispos pour la lutte en continuant à porter cette charge, qu'un soldat portant, il est vrai, 1 400 grammes de plus, mais ayant marché sans charge pendant ces quinze mêmes jours? A vrai dire, l'avantage nous semble rester à celui-ci.

Ne pourrait-on d'ailleurs, en reprenant sur le dos le sac et le fusil, déposer tout l'appareil de la brouette sur une

voiture spéciale qui serait attachée à chaque bataillon? Une voiture suffirait d'après le poids de la brouette.

Reste à examiner la formation de marche d'un bataillon qui emploierait les brouettes. Nous ne pouvons entrer ici dans la solution de cette difficulté, qui a été levée par un officier avec les plans et les figures indicatives. Nous dirons seulement que les combinaisons de marche à la brouette, proposées pour le bataillon, n'allongeront en rien les colonnes d'infanterie sur les routes entretenues : c'est un point essentiel.

La brouette militaire est donc mûre pour des essais.



Brouette militaire (projet).

Un officier, très-partisan, il est vrai, de l'emploi de cet appareil, a répondu à l'objection qui se présentera la première : « De temps immémorial, dira-t-on, le fantassin a toujours porté son sac. » Des considérations historiques semblent démontrer le contraire. Nous les résumons.

Les Athéniens, les Spartiates, les Romains, chargeaient de leurs bagages les ilotes et les esclaves et arrivaient tout frais sur les champs de bataille. Lorsque l'admission des esclaves et des affranchis dans l'armée les obligea de porter eux-mêmes un fardeau, ils en rejetèrent autant que possible une partie sur les valets qui suivaient en grand nombre les combattants, et d'ailleurs ils étaient eux-mêmes des sortes d'athlètes rompus à tous les exercices de corps, auxquels ils se livraient constamment et avec ardeur. Le guerrier romain, que ses généraux exerçaient à faire de longues marches pesamment chargé, avait une force herculéenne relativement à la force moyenne de nos jeunes soldats.

Les populations barbares qui envahirent l'empire romain étaient précédées des guerriers qui ne portaient que leurs armes et leurs armures, et elles suivaient avec les chars à bagages.

Les chevaliers de la féodalité n'avaient sur leur cheval que leurs armes de combat ; les bagages et les lances de rechange étaient répartis entre les cinq ou six hommes qui étaient sous leurs ordres et attachés à chaque lance.

Vers le milieu du quinzième siècle, l'infanterie étant remise en honneur, les soldats de profession qui la composaient étaient des hommes robustes, faits aux fatigues et très-peu chargés, ainsi que le montrent les gravures du temps ; d'ailleurs, à cette époque, on hivernait, on faisait les sièges dans la belle saison, on marchait peu et lentement.

Gustave-Adolphe, Turenne, Frédéric II, au contraire,

adoptèrent pour leurs combinaisons guerrières plutôt les grandes marches que les combats ; mais leurs soldats n'étaient pas chargés.

Il en fut de même au début des guerres de la révolution.

Dans les marches célèbres de Napoléon I^{er}, les fantassins étaient, il est vrai, lourdement chargés ; mais, d'après tous les mémoires et les récits du temps, on voyait les routes couvertes de trainards et d'éclopés derrière l'armée : c'étaient seulement les hommes exercés, résistants aux fatigues, qui prenaient d'abord part aux opérations urgentes de la lutte ; les autres ralliaient successivement.

On a toujours vu depuis, jusqu'en 1870, que lorsque l'armée avait à faire des marches longues ou fréquentes, l'infanterie s'éclaircissait avec une déplorable rapidité, et les hommes restant dans les rangs étaient si fatigués, qu'au moment des coups de vigueur il fallait déposer les sacs en arrière, lesquels sont perdus si l'on est battu, et que dans le cas de victoire il faut reprendre avec perte de temps et avec fatigue.

Il y a lieu de se préoccuper d'un tel état de choses relativement à notre armée permanente, composée de soldats plus jeunes qu'autrefois, moins aptes à supporter les fatigues continues.

Les préoccupations doivent être encore plus vives pour les réservistes et les territoriaux : ou l'on marchera peu pour conserver l'effectif, ce qui ne s'accorde pas avec la manière actuelle de faire la guerre, ou l'on marchera beaucoup, mais aux dépens de l'effectif.

Dangers dans les deux cas ! La brouette militaire pourrait résoudre cette situation embarrassante ; il semble donc prudent et nécessaire de faire des essais suivis et sérieux.

ROBERT DE COTTE, ARCHITECTE.

Voy. t. XVIII, 1850, p. 298.



Robert de Cotte, premier architecte de Louis XIV; d'après la peinture de Rigaud gravée par Drevet. — Dessin de Verdeil.

Le père de Robert de Cotte paraît avoir été Charles de Cotte, qui, après vingt-cinq ans de travaux dans les bâtiments du roi, eut, le 1^{er} mars 1699, le brevet d'architecte ordinaire de Sa Majesté et de directeur de l'Académie d'architecture. Il mourut le 22 octobre 1662; il habitait alors une maison sur le pont au Change. Son père avait été lui-même architecte ordinaire du roi Louis XIII.

TOME XLVII. — NOVEMBRE 1879.

Robert peut être né en 1656; on n'a point de preuve à cet égard. Il avait épousé en 1699, non pas une sœur de J. Hardouin-Mansart, comme le disent toutes les biographies, mais bien Catherine Bodin, sœur d'Anne Bodin, femme de ce célèbre architecte.

Avait-il été élève de Mansart? Il est probable qu'il fit d'abord presque toutes ses études d'architecture dans l'ate-

lier de son père, Charles de Cotte, et qu'il était déjà habile dans son art lorsque Mansart l'associa à ses travaux. Il se distingua, sous ce grand maître, de manière à paraître digne de lui succéder dans ses titres de premier architecte et intendant des bâtiments du roi.

Il paraît certain qu'il termina seul, après la mort de Mansart (1708), la chapelle du château de Versailles, inaugurée en 1710 pour le mariage du duc de Berry. Il prit part à la construction du Grand-Trianon, et donna les dessins de la belle colonnade ionique de ce petit château; mais ce ne fut peut-être que comme collaborateur de Mansart et inspecteur du travail. On lui attribue la construction d'un grand nombre d'autres édifices : l'autel et le chœur de l'église de Notre-Dame; la fontaine ou château d'eau de la place du Palais-Royal (détruit en 1848); l'hôtel de la Banque de France; les bâtiments de l'abbaye de Saint-Denis où est l'institution de la Légion d'honneur; la place Bellecour à Lyon, etc. Il donna le dessin du portail de Saint-Roch, mais la construction n'en eut lieu qu'après sa mort. Son fils, Jules Robert de Cotte, en fut chargé.

On considère comme une des particularités curieuses de sa carrière la lutte qu'il eut à soutenir contre ses confrères, et même contre le goût public, lorsqu'il introduisit l'usage de placer des glaces au-dessus des cheminées. Cette sorte d'ouverture ou de trou dont on n'avait pas eu l'idée jusqu'à lui parut une innovation contraire à tous les principes; mais dès que Robert eut l'approbation des dames, sa cause fut gagnée. Patte dit, dans son livre intitulé *Monuments érigés en France à la gloire de Louis XV* (1765): « Au lieu de ces tableaux ou de ces énormes bas-reliefs que l'on plaçait sur les cheminées (1), on les a décorées de glaces qui, par leur répétition avec celles qu'on leur oppose, forment des tableaux mouvants qui grandissent et animent les appartements, et leur donnent un air de gaieté et de magnificence qu'ils n'avaient pas : on a obligation à M. Cotte de cette nouveauté. »

Robert de Cotte a fait des esquisses d'ornements, de meubles et de tapisseries qu'on peut encore consulter utilement au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, qui possède un recueil considérable de dessins et de papiers de ce maître. On voit, d'après sa correspondance, que depuis la mort de Mansart jusqu'à la sienne, c'est-à-dire pendant plus d'un quart de siècle, ses conseils eurent une grande autorité non-seulement en France, mais presque dans toute l'Europe. Les souverains et les princes étrangers, entre autres le roi d'Espagne Philippe V, le roi de Sardaigne, les électeurs de Cologne et de Bavière, le prince de la Tour-et-Taxis à Francfort, le comte de Zinzendorf à Vienne, l'évêque de Wurtzbourg, le comte de Hanau, lui demandèrent des dessins ou soumièrent à son jugement ceux de leurs architectes. De Versailles et de Paris, il dirigeait les travaux en ces divers pays. Il envoyait des dessins de cheminées, de tables, etc. Il fit faire, par exemple, les modèles en cire des ornements d'argent pour une des cheminées de l'électeur de Cologne. Des lettres de la princesse des Ursins, datées de Madrid en 1712 et 1717, témoignent de la haute considération qu'on avait pour son art et son caractère. L'électeur de Cologne lui écrivait, le 22 décembre 1714 : « On ne peut trop admirer, Monsieur, votre heureux génie et la facilité que vous avez à trouver sans hésiter les plus belles choses du monde. Je suis charmé des magnifiques dessins que vous m'avez renvoyés avec tant de diligence, et je vous assure que l'on ne peut être plus redevable que je le suis aux grandes honnêtetés que vous me témoignez en toute rencontre... »

Il mourut à Passy, le 4 juillet 1735, à l'âge de soixante-

(1) On en voit encore des exemples dans les appartements du château de Versailles et ailleurs.

dix-huit ans et demi, et fut inhumé à Saint-Germain l'Auxerrois.

LES OLIVES,

PAR LOPE DE RUEDA (1).

INTERMÈDE. — 1548.

TORUBIO, vicillard, homme simple.

AGUEDA DE TORUEGANO, sa femme.

MENCIGUELA, leur fille.

ALOJA, leur voisin.

Une rue d'un village en Espagne.

TORUBIO.

Dieu me pardonne! quelle tempête il a fait depuis le bord de la forêt jusqu'ici! on aurait dit que le ciel voulait se fondre et que les nuages allaient tomber. Et je me demande maintenant si elle m'aura préparé quelque chose à manger, madame ma femme, qu'une mauvaise rage puisse emporter! M'entends-tu, la petite? Menciguëla! Tout le monde dort à Zamora. Agueda de Toruegano, m'entends-tu?

MENCIGUELA.

Jésus! père, voulez-vous donc briser les portes?

TORUBIO.

Voyez comme elle répond! voyez comme elle se presse! Où est votre mère, Mademoiselle?

MENCIGUELA.

Elle est là, chez la voisine; elle a été l'aider à faire des écheveaux.

TORUBIO.

Au diable les écheveaux, et elle, et vous! Allez la chercher.

AGUEDA.

Là, là, l'homme aux mystères! Il n'y a donc personne ici qui vous plaise? Nous apportez-vous votre pauvre petite charge de bois?

TORUBIO.

Oui. Madame appelle cela une petite charge de bois. Je jure devant Dieu que nous étions à deux, votre filleul et moi, pour la mettre sur mes épaules, et nous n'en pouvions venir à bout.

AGUEDA.

Alors je vous plains, mon mari. Mais comme vous êtes mouillé!

TORUBIO.

Je suis trempé comme une soupe. Femme, au nom du ciel, donnez-moi quelque chose à manger.

AGUEDA.

Que diable voulez-vous que je vous donne, si je n'ai pas la moindre chose?

MENCIGUELA.

Jésus, mon père, et comme tout ce bois est mouillé!

TORUBIO.

Oui; et ta mère va dire que ce n'est rien.

AGUEDA.

Cours, petite, va préparer une couple d'œufs pour faire souper ton père, et fais-lui tout de suite le lit. Je vous parie, mon mari, que vous n'avez pas encore pensé à ces drageons d'olivier que je vous ai prié de planter?

TORUBIO.

Pourquoi me suis-je attardé, si ce n'est pour les planter, comme vous me l'avez demandé?

AGUEDA.

C'est bien, mon mari, calmez-vous. Et où les avez-vous plantés?

(1) Né à Séville vers 1500, mort à Cordoue en 1567. Il dirigeait une petite troupe ambulante d'acteurs, et jouait avec eux les pièces qu'il composait.

TORUBIO.

Là-bas, près des figuiers noirs...

MENCIGUELA.

Père, vous pouvez venir souper ; je vous ai tout préparé.

AGUEDA.

Mon mari, vous ne savez pas à quoi j'ai pensé ? C'est que dans six ou sept ans d'ici ce que vous avez planté aujourd'hui nous donnera bien quatre ou cinq fanègues (1) d'olives, et qu'en repiquant des drageons par ci et des drageons par là, dans vingt-cinq ou trente ans d'ici vous aurez toute une olivaie plantée et alignée.

TORUBIO.

C'est la vérité, femme ; cela ne peut manquer d'être fort joli.

AGUEDA.

Écoutez, mon mari, savez-vous à quoi j'ai encore pensé ? Que j'irai cueillir les olives, que vous les apporterez sur l'âne, et Mencigüela ira les vendre au marché. Et écoute bien, petite, je te recommande de ne pas les donner à moins de deux réaux de Castille le célemine (2).

TORUBIO.

Comment, deux réaux de Castille ? Ne comprends-tu pas que ce serait un cas de conscience, et que l'inspecteur aurait le droit de nous en faire honte ? C'est bien assez de demander quatorze ou quinze deniers du célemine.

AGUEDA.

Taisez-vous donc, mon mari ; vous êtes du même bois que ces braves gens de Cordoue.

TORUBIO.

Et après ? que je sois ou non comme les braves gens de Cordoue ; il suffit de demander ce que j'ai dit.

AGUEDA.

Voyons, ne me cassez pas la tête. Écoute, petite, je te défends de les donner à moins de deux réaux de Castille le célemine.

TORUBIO.

Deux réaux de Castille ! Viens ici, petite. Combien demanderas-tu ?

MENCIGUELA.

Comme vous voudrez, père.

TORUBIO.

Quatorze ou quinze deniers.

MENCIGUELA.

Je ferai ainsi, père.

AGUEDA.

Comment, comment : « Je ferai ainsi, père » ? Viens ici, petite. Combien demanderas-tu ?

MENCIGUELA.

Comme vous ordonnerez, mère.

AGUEDA.

Deux réaux de Castille.

TORUBIO.

Deux réaux de Castille ? Je vous promets que si vous ne faites pas ce que je vous commande, vous recevrez plus de deux cents coups de sangle. Que demanderas-tu ?

MENCIGUELA.

Ce que vous avez dit, père.

TORUBIO.

Quatorze ou quinze deniers.

MENCIGUELA.

Je ferai ainsi, père.

AGUEDA.

Encore : « Je ferai ainsi, père » ? Tiens, prends ! Songe à faire ce que je commande !

TORUBIO.

Laisse cette enfant.

(1) La fanègue représente un demi-hectolitre.

(2) Quatre litres et demi.

MENCIGUELA.

Ah ! mère ; ah ! père, elle me tue.

ALOJA.

Qu'y a-t-il, voisins ? Pourquoi maltraitez-vous ainsi la petite ?

AGUEDA.

Ah ! Seigneur, ce méchant homme veut donner les choses à vil prix ; il perdra notre maison. Des olives comme des noix !

TORUBIO.

Je jure par les os de mes ancêtres qu'elles ne sont pas plus grosses que des glands !

AGUEDA.

Si fait.

TORUBIO.

Pas davantage.

ALOJA.

Voyons, Madame ma voisine, faites-moi le plaisir d'entrer chez vous ; je verrai cela.

AGUEDA.

Eh bien, mettons que je n'ai rien dit ; vous verrez.

ALOJA.

Seigneur mon voisin, voyons ce que c'est que ces olives. Apportez-les ici ; je vous les achèterai, en cussiez-vous vingt fanègues.

TORUBIO.

Cela non, Seigneur ; cela n'est pas comme Votre Grâce le pense. Les olives ne sont pas ici, à la maison, mais dans notre héritage.

ALOJA.

Eh bien, apportez-les ; je les achèterai toutes au prix le plus juste.

MENCIGUELA.

Ma mère veut qu'on les vende deux réaux le célemine.

ALOJA.

C'est cher.

TORUBIO.

N'est-ce pas votre avis ?

MENCIGUELA.

Et mon père, quinze deniers.

ALOJA.

Montrez-m'en un échantillon.

TORUBIO.

Dieu m'aide ! Seigneur, Votre Grâce ne me comprend pas. J'ai planté aujourd'hui des drageons d'olivier ; ma femme dit que dans six ou sept ans d'ici cela rapportera quatre ou cinq fanègues d'olives, et qu'elle les cueillera, et que je les ramasserai, et que la petite les vendra ; et elle veut à toute force en demander deux réaux du célemine ; moi, je ne veux pas ; elle, elle veut, et c'est là-dessus qu'est notre différend.

ALOJA.

Oh ! l'amusante querelle. On n'a jamais vu chose pareille. Les oliviers ne sont pas plantés, et déjà la petite a sa tâche commandée.

MENCIGUELA.

Que vous en semble, Seigneur ?

TORUBIO.

Ne pleure pas, fillette. La petite, Seigneur, est comme un brin d'or. Va, mon enfant, va mettre la table. Je te promets de te donner une casaque avec le montant des premières olives que nous vendrons.

ALOJA.

Allons, voisin, rentrez chez vous, et faites la paix avec votre femme.

TORUBIO.

Adieu, Seigneur.

ALOJA.

En vérité, on voit dans la vie des choses étonnantes.

Les olives ne sont pas plantées, et déjà l'on se les dispute. (1)

NOTES SUR LA PRONONCIATION FRANÇAISE.

Suite. — Voy. p. 7, 42, 79, 111, 150, 182, 222, 270, 302.

L'U. — Une des questions les plus délicates qui s'élevèrent à propos de la prononciation de l'*u* est d'établir les cas où on la fait sentir quand, dans l'intérieur des mots, elle précède une autre voyelle. Que l'on compare les mots *annu-ité* et *je languis*, *Quintilien* et *Arlequin*, et on comprendra la difficulté. D'une façon générale, on peut dire que les cas où la lettre *u* ne se fait pas entendre sont lorsqu'elle est précédée d'un *q* ou d'un *g* et suivie d'une autre voyelle quelconque; ainsi dans *quatre*, *quêter*, *quille*, *guitare*, *Périgoux*, *inextinguible*, *quichisme*, *quolibet*, etc., qu'il faut prononcer comme s'il y avait *katre*, *kéter*, *inextinghible*, etc.

Cependant il y a à cette règle de bien nombreuses exceptions. On dit *quatre* (katre); mais on dit *quadrature* (quouadrature), *quadrige* (quouadrige); certaines personnes disent *quaterne* (quouaterne), et c'est ainsi que l'Académie conseille de prononcer; cependant on peut observer que les joueurs disent *katerne*. Malvin Casal fait une curieuse remarque à ce sujet: c'est à propos du mot *quasimodo*. Les gens d'église, dit-il, prononcent *cousimodo*, et les gens du monde disent *casimodo*. Il est certain qu'ici ce sont les gens du monde qui ont raison.

Combien de mots venant de l'étranger n'ont pas non plus voulu se plier à notre prononciation spéciale en ce point, comme *jaguar*, *alguazil*, *quaker*, etc., qu'il faut prononcer *jagouar*, *algouazil*, *quouaker*, etc. Le verbe *arguer*, à toutes ses formes, fait sentir l'*u*, tandis que les autres verbes de même sorte, comme *haranguer*, *provoquer*, ne le laissent jamais entendre.

Il y a eu au moyen âge une discussion célèbre pour décider s'il fallait prononcer *quamquam* (couam'-eouam') ou *cancan*. On n'est pas sûr que Ramus ne paya pas de sa tête l'audace qu'il eut de soutenir la première de ces prononciations. Ce débat pourrait recommencer aujourd'hui; on ne sait à quelle règle s'attacher, et ces fantaisies de notre orthographe font le désespoir des étrangers.

Notre ancienne langue ne procédait pas ainsi; elle écrivait avec un *q* seul les mots dans lesquels l'*u* ne sonnait pas. Au seizième siècle, beaucoup de bons esprits, Meigret et Jean le Pelletier, Ramus et Antoine de Baif, Ét. Pasquier et d'Anbigné, se rallièrent à cette méthode: ils écrivirent *qoy*, *quelqefois*, *qatre*. Voici comment le dernier de ces auteurs s'explique à ce sujet: « Ces mesmes nouvelles (poésies), dit-il, ont voulu estre favorisées de l'ortographe nouveau auquel ils sont escrits et imprimez presque partout; et ortografe premierement mis sus (établi) par Jaques Peletier du Mans, et qui est encores au jourd'huy affecté (suivi) par plusieurs doctes, et non sans raison; car si la langue françoise s'escrivoit comme elle se prononce, les estrangers qui la veulent aprendre auroyent esparné le tiers de leur labeur. Je dis là dessus que les raisons n'ont manqué à ceux qui ont voulu et qui veulent encor établir ce changement en leur langue naturelle. Le seul default qu'il y a, c'est d'autorité; il y faloit celle d'un roy savant, ou au moins d'un excellent chancelier secondé des meilleurs Parlements. »

On voit que le vaillant auteur des *Tragiques* eût volontiers invoqué l'appui du bras séculier pour obtenir le succès de cette utile réforme; il ne fallait rien moins à son compte

(1) Traduction inédite de M. Germond de Lavigne.

que l'intervention du roi et des parlements pour emporter d'assaut les résistances passives de dame routine. Encore un roi eût eu de la peine à y suffire, si nous en croyons Malherbe. On connaît la réponse qu'il fit un jour à Henri IV.

« Il y eut, dit Racan, une grande contestation entre eux qu'il appelloit du pays d'*Adieusias*, qui étoient tous ceux de delà la Loire, et ceux du pays de deçà, qu'il appelloit du pays de *Dieu vous conduise*: savoir s'il falloit appeler le petit vase de quoi l'on se sert pour manger du potage une *cuiller* ou une *cuillère*. La raison de ceux du pays d'*Adieusias*, d'où étoit Henri le Grand (ayant été nourri dans le Béarn), étoit que *cuiller* étant féminin devoit avoir une terminaison féminine; le pays de *Dieu vous conduise* alléguoit, outre l'usage, que cela n'étoit pas sans exemple de voir des choses féminines qui avoient une terminaison masculine, entre autres, une *perdrix*, une *met* à boulanger ou de pressoir. Enfin, cette dispute dura si longtems qu'elle obligea le roi à demander l'avis de M. de Malherbe, lequel ne craignit pas de contester, et lui dire qu'il falloit dire *cuiller* et non pas *cuillère*, et le renvoya aux erocheteurs du port au Foin, comme il avoit accoutumé; et comme le roi ne se sentoit pas condamné du jugement de M. de Malherbe, il lui dit ces propres paroles: « Sire, vous êtes le plus absolu roi qui ait jamais gouverné la France, et pourtant vous ne sauriez faire dire deçà la Loire une *cuillère*, à moins que de faire défense, sous peine de cent livres d'amende, de la nommer autrement. »

Arrêtons-nous un instant sur le groupe formé par les voyelles *u* et *e*, soit que l'*u* se trouve avant, soit qu'il se trouve après: *ue* et *eu*. On sait qu'autrefois le premier de ces groupes étoit affecté à représenter le son qu'indique aujourd'hui le second; de sorte que quand on écrivait *bues*, *eue*, on prononçait *bœuf* (ben), *queue*; il peut s'écrire *il puet*, etc. Il nous est resté quelques traces de cette ancienne façon d'écrire, par exemple dans les mots *cueillir*, *Arcueil*, *cercueil*, *orgueil*, etc., que nous prononçons comme s'ils étoient écrits *cueillir*, *Arcueuil*, etc.

Par contre, le groupe actuel *eu* se prononçait le plus souvent comme l'*u* simple, surtout à Paris. Théodore de Bèze le fait remarquer et blâme la prononciation des gens de Chartres, qui décomposaient ce groupe en deux sons: *é-u*. Ainsi, comme à cette époque on écrivait les participes passés des verbes *recevoir*, *voir*, *savoir*: *receu*, *veu*, *sceu*, les Chartrains et les Normands disaient *rece-u*, *ve-u*, *sce-u*, et les Parisiens disaient *reçu*, *vu*, *su*, comme aujourd'hui. Il en étoit de même pour les mots *bonheur*, *malheur*, *heureux*, que l'on prononçait (à la gasconne) *bonhur*, *malhur*, *huroux*. C'est ce que Racan fait observer encore dans la Vie de Malherbe; et il indique en même temps une exception assez curieuse pour le participe passé du verbe *avoir*: *eu*, que nous prononçons aujourd'hui *u*. Autrefois les Parisiens eux-mêmes le comptaient de deux syllabes. « Malherbe reprenait aussi Racan quand il rimait *qu'ils ont eu* avec *vertu* ou *battu*, parce qu'il disoit que l'on prononçait à Paris *ont eu* en trois syllabes, en faisant une de l'*u*, autre de l'*e* du mot *eu*. »

C'est peut-être par tradition de cet ancien usage que le peuple persiste encore de nos jours à dire *Ugène*, *Ustache*. D'ailleurs, ne disons-nous pas très-correctement *gajur*, tout en écrivant *gagueur*: c'est encore là un reste du passé.

La suite à une prochaine livraison.

OBSERVATOIRE ET ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE AU FOND DE LA MER.

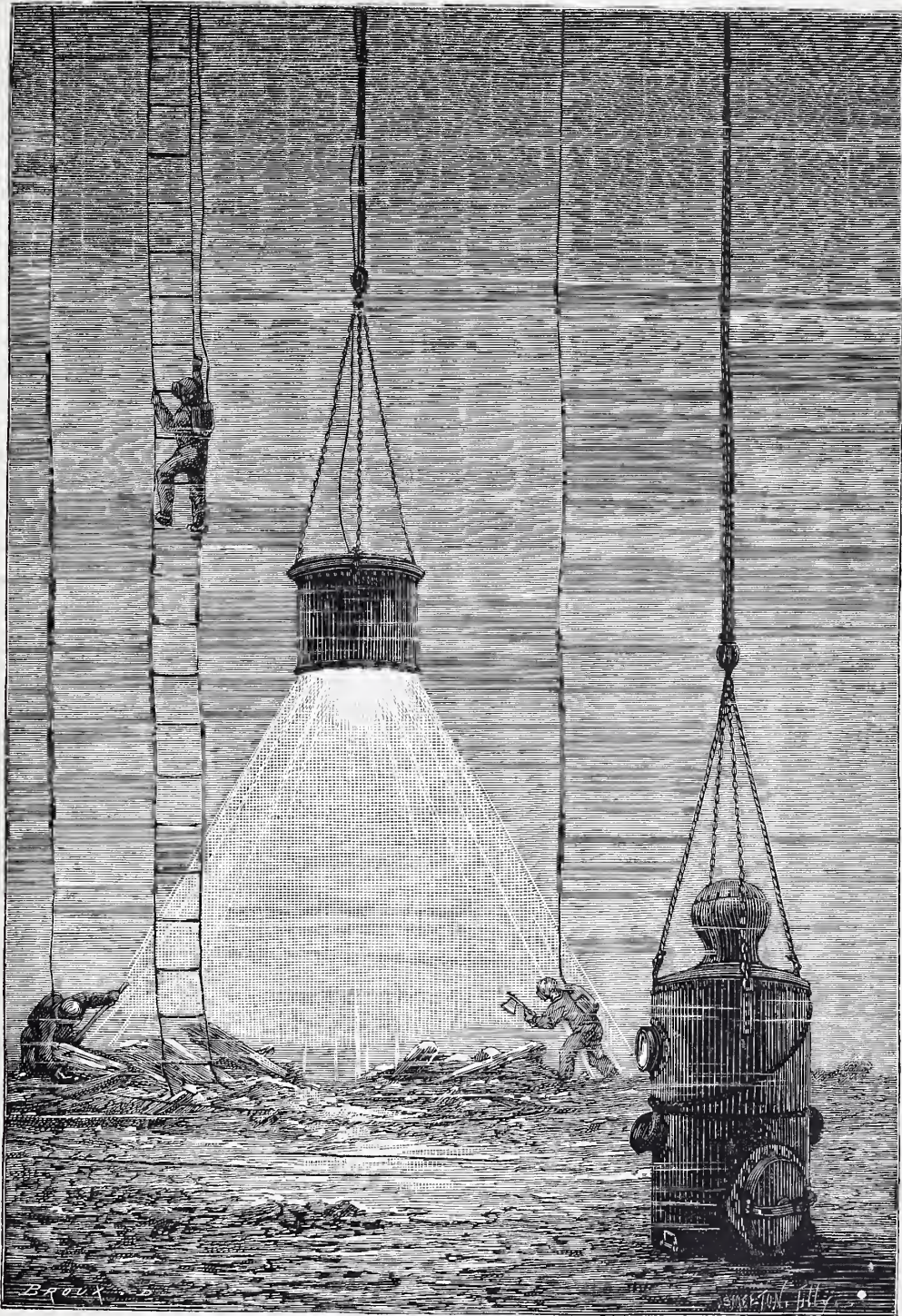
Notre dessin représente les appareils de sauvetage de M. Bazin, son observatoire sous-marin et sa lanterne élec-

trique sous-marine. Cet ingénieur est allé sonder et reconnaître, cent fois peut-être, les mystères de l'Océan éclairés par sa lanterne électrique. Il est descendu, enfermé dans l'observatoire, jusqu'à des profondeurs de 80 mètres.

Ces deux appareils ont été construits dans l'année 1864, en vue du sauvetage du navire américain l'*Alabama*, coulé

par le *Kearsage* à trois milles au large de la digue de Cherbourg.

La lanterne électrique est une espèce de cylindre vertical de 1^m.50 de hauteur sur 1^m.30 de diamètre, muni à sa partie supérieure d'une fermeture autoclave parfaitement étanche; il porte à son extrémité inférieure une



Appareils de sauvetage; Observatoire sous-marin avec lanterne électrique. — Dessin de Broux.

glace de 1^m.25 de diamètre et d'une épaisseur de 0^m.05.

Une lampe électrique Foncaud, horizontalement placée sur le fond intérieur de l'autoclave et armée de son réflecteur, projette verticalement ses puissants rayons à travers la glace qui ferme la lanterne. A l'aide d'un câble conducteur, elle est desservie par deux machines magnéto-électriques de l'*Alliance* de la force de six disques chacune.

Afin de prévenir la rupture de la glace en raison de la différence des températures, très-élevées à l'intérieur et très-basses à l'extérieur de la lanterne, l'inventeur a imaginé de déposer sur la glace un bain d'eau saturée d'alun de 30 centimètres de hauteur. Cette lanterne sous-marine projette un cône lumineux dont la base sur le fond de la mer a environ douze mètres de diamètre. Elle éclaire à ce point que

l'on reconnaît avec netteté les plus petits objets. Elle peut fonctionner pendant six heures consécutives.

L'observatoire se compose d'un cylindre en tôle ayant 0^m.80 de diamètre, et une hauteur totale de 3 mètres. Il est armé d'une porte autoclave et de deux regards d'observation. Trois boulets de 300 kilogrammes chacun servent de lest et suffisent à l'immersion de l'appareil, dont le poids total atteint 2 700 kilogrammes. L'inventeur reste facilement 45 minutes dans ce qu'il appelle son cabinet d'observation et d'où il commande les plongeurs à la voix, tant l'eau est un excellent conducteur du son ; mais, passé ce temps, l'appareil étant clos et l'air n'y étant pas renouvelé, il faut songer à remonter pour se délivrer de l'acide carbonique dégagé. En cas de rupture d'une glace, on se réfugie au sommet de l'appareil, terminé par une sorte de casque en cuivre, ce qui permet d'attendre sept à huit minutes environ.

Dans ce cas suprême, un signal de détresse est mis en jeu par l'invasion même de l'eau. Dans une de ses explorations, à 78 mètres de profondeur, M. Bazin fut laissé au fond de la mer pendant onze minutes, malgré ses signaux de détresse réitérés. Une autre fois, à 30 mètres de profondeur, la lanterne, par une fausse manœuvre, vint heurter l'observatoire descendu le premier au fond d'une épave, et le renversa en brisant sa glace. M. Bazin resta 19 minutes dans cette situation critique. Les plongeurs avaient disparu, et la lanterne était éteinte. M. Bazin opéra lui-même son propre sauvetage en commandant, à l'aide de son tuyau acoustique, resté intact par bonheur, la manœuvre qui devait le tirer de cette effroyable position.

On visite avec intérêt, à Paris, le musée où M. Bazin a déposé de curieux échantillons des épaves qu'il a retirées de ses sauvetages, et où il continue à expérimenter, à perfectionner ses inventions et à en créer de nouvelles. On remarque dans ce musée une collection d'objets retirés des galions coulés dans la baie de Vigo, en Portugal. On a retiré en neuf mois, pendant les années 1871 - 1872, 1 400 tonnes d'épaves demeurées dans les flancs de ces galions depuis cent soixante-dix ans sous vingt mètres d'eau et cinq mètres de vase.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 330.

IV

Je me levai le lendemain d'assez méchante humeur, comme un homme pauvre qui vient de faire une dépense inutile et qui n'en a même pas pour son argent. Pour rompre le plus tôt possible toutes relations avec l'hôtel du *Lion-d'Or*, je résolus de me mettre tout de suite à chercher un logement.

Tout en faisant ma toilette, j'aperçus, collée à la cheminée, près de la glace, une petite pancarte qui portait en tête, en grosses lettres bien lisibles : *Avis à MM. les voyageurs*. Comme le corps même de la pancarte était imprimé très-fin, et qu'elle était collée très-haut, je ne me donnai pas la peine de monter sur une chaise pour la lire, et j'eus grand tort.

La pluie avait cessé pendant la nuit ; un joli soleil éclairait une moitié de la cour du *Lion-d'Or* ; ma mauvaise humeur se dissipa bien vite.

« Après tout, me dis-je, si fort que l'on m'écorche, on ne me demandera toujours pas cent francs ! »

Si je prenais si facilement mon parti de ma mésaventure, c'est que j'avais en poche une petite somme assez

rondelette, composée de mon indemnité de route et d'un petit magot que m'avait remis mon tuteur avant mon départ. J'avais de quoi faire largement mes débuts dans la vie.

On se lève de bonne heure en province, et quoiqu'il ne fût encore que sept heures et demie, toutes les boutiques étaient ouvertes ; les gens balayaient le devant de leurs portes, ou bien faisaient la causette, d'un trottoir à l'autre, en costume du matin.

Comme Orgeval est une toute petite ville, j'étais sûr d'avance que mon bureau ne serait jamais à une grande distance de mon logement, et je ne m'inquiétai pas, pour le moment, de savoir où était la résidence officielle de notre administration.

Je flânaï par les rues, le nez en l'air, en quête d'écriteaux. Après avoir battu le quartier du *Lion-d'Or* sans rien trouver qui pût me convenir, je traversai sur un vieux pont de bois la Mérelle, qui coupe la ville en deux. La Mérelle est une rivière de largeur moyenne, mais très-profonde. Pour le moment, elle roulait des eaux jaunâtres et troubles, et charriait une grande quantité de paille hachée qui semblait provenir d'une paillasse hors de service, et avec la paille quantité de débris domestiques.

V

Comme ma promenade matinale m'avait aiguisé l'appétit, j'entrai sur les neuf heures dans une petite crémèrie très-propre ; tout en déjeunant d'un grand bol de lait et d'un croûton de pain, je fis causer la femme qui servait les pratiques. Elle m'indiqua un joli logement de garçon à louer, dans la maison d'en face, chez les demoiselles Rocher.

— Mais il n'y a pas d'écriteau, lui dis-je après avoir longuement regardé la maison d'en face.

— A bon vin, point d'enseigne, me répondit la femme en souriant. Les demoiselles Rocher ne mettent jamais d'écriteau, et leur logement se loue toujours aussitôt qu'il est vacant. Je m'étonne même qu'il soit à louer : c'est sans doute que le nouveau professeur n'est pas encore arrivé.

Craignant d'être devancé par le nouveau professeur, je traversai rapidement la rue et je pénétrai dans le magasin des demoiselles Rocher, qui faisaient le commerce de la mercerie.

Le magasin des demoiselles Rocher était si propre et si luisant que je jetai furtivement un regard inquiet sur mes souliers.

Car, si le soleil avait reparu, la boue était restée. A Orgeval, comme je pus m'en convaincre par expérience, la boue sort d'entre les pavés avec une facilité et une abondance déplorable ; mais elle n'y rentre jamais, sous aucun prétexte ; elle aime mieux se transformer en poussière quand le temps redevient beau.

VI

Les demoiselles Rocher avaient l'air de deux épreuves photographiques d'une même personne tirées à quinze ans de distance. L'épreuve numéro 1 remontait évidemment à l'enfance de l'art photographique ; le dessin et le modelé laissaient beaucoup à désirer. L'épreuve numéro 2, tirée à une époque plus rapprochée de nous, avait les traits mieux dessinés ; on aurait même pu croire que le photographe y avait fait çà et là quelques retouches intelligentes. Le numéro 1 pouvait avoir soixante-cinq ans, et le numéro 2 cinquante bien sonnés. Les deux épreuves portaient lunettes, de bonnes grosses lunettes à verres presque ronds, avec de solides montures en argent.

Lorsque j'ouvris la porte, une petite sonnette invisible se mit à carillonner, et les deux paires de lunettes me

couchèrent en joue. Je me sentis très-gauche, et je ne pus m'empêcher de balbutier un peu en exposant ma requête.

Je m'étais adressé tout naturellement à M^{lle} Rocher l'aînée, supposant que c'était le chef de la famille.

— Ces choses-là regardent Fillette, me dit-elle, en me faisant un signe de tête pour me renvoyer à sa cadette.

Et sans perdre une minute de son temps, elle se remit à tricoter avec une activité prodigieuse.

Si les deux paires de lunettes ne m'avaient pas inspiré une terreur salutaire, j'aurais été saisi d'un fou rire d'écolier au seul contraste du nom de Fillette et de la personne qui le portait. Je me figurai par la pensée un grand adolescent de vingt ans qui porte encore son habit de première communion. Si comique que fût le rapprochement, il ne me fit pas rire, et je m'en applaudis encore à l'heure qu'il est.

VII

Avec une admirable précision, Fillette m'interrogea sur mes goûts, sur mes habitudes, sur ma famille, sur mon rôle dans la société, sur mes intentions, sur les personnes que je comptais recevoir.

A chacune de mes paroles, elle disait : Bien ! et lançait du côté de sa sœur un regard que sa sœur lui renvoyait aussitôt, sans cesser de tricoter.

— C'est moi qui prends les renseignements, me dit Fillette, mais c'est Petite-Mère qui décide. Ou plutôt, reprit-elle, en réponse à un mouvement de tête de sa sœur, nous nous décidons après avoir consulté l'oncle Vincent.

Involontairement je tournai mes regards du côté d'une petite porte vitrée qui s'ouvrait au fond du magasin. Je m'attendais à y voir apparaître Mathusalem en personne.

— L'oncle Vincent n'habite pas avec nous, me dit Fillette, qui avait suivi mon regard, mais il vient nous voir tous les jours, quelque temps qu'il fasse.

— Quelque temps qu'il fasse, reprit Petite-Mère avec orgueil, un homme de quatre-vingts ans !

Elle était aussi fière du grand âge de son oncle qu'une noble dame eût pu l'être de ses quartiers de noblesse. Ce sentiment me toucha.

— Quand pourrai-je venir chercher votre réponse ? demandai-je à Fillette.

Fillette regarda sa sœur, comme pour lui passer la parole.

— L'oncle Vincent, me dit Petite-Mère, en posant son tricet sur le comptoir, nous fait toujours sa première visite de midi à une heure. Si vous voulez prendre la peine de repasser vers une heure, nous serons en mesure de vous faire savoir ce qu'il aura décidé.

— Et même, ajouta Fillette, si vous venez avant une heure, vous pourrez le voir et causer avec lui.

Petite-Mère fit un signe d'approbation et reprit, toujours avec le même orgueil :

— L'oncle Vincent est un homme à connaître !

VIII

Je m'engageai à revenir vers une heure moins le quart.

— Pardon, Monsieur, me dit Petite-Mère, au moment où je me levais pour partir, il y a une chose qu'il faut que nous vous disions. Jusqu'ici, vous n'êtes pas plus engagé envers nous que nous ne le sommes envers vous. Si donc, d'ici à l'heure convenue, vous trouvez quelque logement qui vous plaise, n'hésitez pas à le prendre. Nous savons qu'il y en a plusieurs de vacants du côté de votre bureau, dans le Quartier-Neuf, et nous vous engageons à les visiter.

— Je n'en ferai rien, répondis-je assez à l'étourdie.

— Vous aurez tort, me dit doucement Petite-Mère, il ne faut jamais se décider si vite en affaires. Nous vous avons demandé un délai pour réfléchir ; suivez notre exemple, et ne vous décidez que quand vous serez bien sûr de n'avoir pas de regrets.

— J'ai vu des logements toute la matinée, lui répondis-je, et je vous avoue que je suis fatigué de courir.

— C'est une mauvaise raison, me dit-elle d'un ton presque maternel. On ne doit pas se décourager si vite que cela, surtout à votre âge.

Loin de m'offenser, cette petite leçon me fit un singulier plaisir. Il y avait là un témoignage d'intérêt, presque de sympathie, qui m'alla tout droit au cœur. J'étais un voyageur bien novice, puisque je venais de quitter pour la première fois notre petite ville de Saint-Bié et la maison de mon tuteur. Depuis la veille j'avais le cœur serré de me sentir tout à fait seul et abandonné au milieu de indifférents. Le petit sermon de la vieille demoiselle me consolait des dédains du conducteur taciturne et de l'indifférence maussade du *Lion-d'Or*.

IX

— Vous n'avez pas même vu la chambre ! reprit Fillette, non sans malice. Comment, sans l'avoir vue, pourriez-vous la comparer avec celles que vous allez visiter ?

— Qu'à cela ne tienne, lui répondis-je en riant, je suis tout prêt à la voir !

Ce n'est pas là la réponse qui m'était d'abord venue sur les lèvres. Mon premier mouvement avait été de lui dire : — Qu'importe, puisque j'ai mis dans ma tête de loger chez vous et pas ailleurs ?

Mais Petite-Mère aurait trouvé que je n'avais guère profité de sa leçon, et je me serais bien donné de garde de dire quelque chose qui pût lui donner mauvaise opinion de moi. J'aurais eu pourtant de bonnes raisons à déduire pour expliquer et justifier cette réponse ; mais c'étaient des raisons de sentiment, et les raisons de sentiment sont souvent très-difficiles à déduire.

Il aurait fallu, par exemple, expliquer aux demoiselles Rocher des choses que je sentais très-vivement, et dont je subissais l'influence sans pouvoir encore les débrouiller. Il aurait fallu faire entrer en ligne de compte la sympathie subite que m'avaient inspirée les deux sœurs. Or, la sympathie, quand elle naît soudainement d'un ensemble de circonstances presque insaisissables, est une chose que l'on rougit d'avouer, surtout quand on n'a encore aucune raison de croire qu'elle est réciproque.

Et puis, j'avais honte, à mon âge, de convenir que je me sentais perdu et effrayé dans mon isolement, comme un enfant dans les ténèbres, et que pour me rassurer je me jetais sur la première main qui avait l'air de se tendre vers moi.

Non ! je n'aurais jamais osé dire tout cela, quand bien même je l'aurais débrouillé sur le moment, comme j'ai pu le débrouiller depuis, à force d'y repenser. Je me contentai donc de répondre d'un ton dégagé :

— Qu'à cela ne tienne, je suis prêt à la voir !

— Zélie ! dit Fillette en entr'ouvrant la porte vitrée.

Presque aussitôt je vis paraître une grande femme osseuse et robuste, qui n'était plus de la première jeunesse, ni même de la seconde. Elle demeura debout sur le seuil de la porte, essuyant après son tablier deux grands bras ridés, couleur de brique, qui avaient bien l'air de sortir d'un savonnage.

Tout en s'essuyant les bras avec une sage lenteur, Zélie m'examinait d'un air tranquille.

— Montre le logement à monsieur, lui dit Fillette en lui adressant un petit signe de tête.

Zélie disparut un instant, reparut avec une clef à la main et me fit signe de la suivre.

X

Le petit escalier était aussi propre et aussi luisant que le magasin, et la chambre aussi luisante et aussi propre que l'escalier.

J'en fis compliment à Zélie, qui me répondit tranquillement :

— Il faut bien que ça soit comme ça, parce que...

Elle coupa sans façon sa phrase sur le mot « parce que », la considérant, sans doute, comme aussi complète qu'on pouvait le désirer. Je remarquai bien vite qu'elle terminait volontiers ses phrases par le mot « parce que. » Je suppose que ce mot familier était le commencement d'une explication qu'elle se donnait intérieurement à elle-même pour sa satisfaction personnelle, et où l'auditeur n'avait rien à voir.

— C'est comme une chambre de demoiselle ! m'écriai-je involontairement.

Zélie, du coin de son tablier, frottait le marbre de la cheminée, où elle avait sans doute deviné plutôt qu'aperçu quelque grain de poussière.

— Je profite, dit-elle, de ce que je suis montée avec vous pour frotter ce petit coin-là, parce que... Quant à être une chambre de demoiselle, c'en a été une. Mesdemoiselles ont élevé une nièce qui occupait cette chambre-là, et qu'elles ont bien mariée, en la dotant, parce que...

— Est-ce qu'il y a longtemps que cette nièce est mariée ? lui demandai-je pour dire quelque chose.

— Attendez voir un peu ; je ne suis jamais sûre des années, parce que... C'est juste un an avant l'entrée de M. Pierre dans un endroit où on fabrique des officiers pour mettre sur les bateaux.

— L'École de marine.

— C'est cela.

— Et qu'est-ce que c'est que M. Pierre ?

— Un neveu de mesdemoiselles, qu'elles ont fait élever dans un collège, parce que... Il y a dix ans qu'elle est mariée.

— Alors, il y a dix ans que cette chambre n'est plus une chambre de demoiselle ?

— Tout juste ; mais elle est restée meublée de même, et... vous verrez que ça redeviendra une chambre de demoiselle.

— Pourquoi ça ? lui demandai-je avec curiosité.

— Mesdemoiselles font élever chez les dames Ursulines de Caen...

— Une autre nièce ?

— Eh bien, non ! celle-là c'est une petite-nièce, une orpheline.

— Quel âge a-t-elle ? demandai-je avec vivacité.

Elle ne me plaisait qu'à moitié, cette petite-nièce qui se dressait tout à coup devant moi, toute prête à me faire déguerpier de ma chambre. Je désirais au moins savoir combien j'avais encore d'années de répit.

— Elle aura sept ans à la Chandeleur. Ainsi, il coulera de l'eau sous le pont avant qu'elle reprenne sa chambre. Si vous avez tout vu, nous allons descendre, parce que...

La suite à la prochaine livraison.

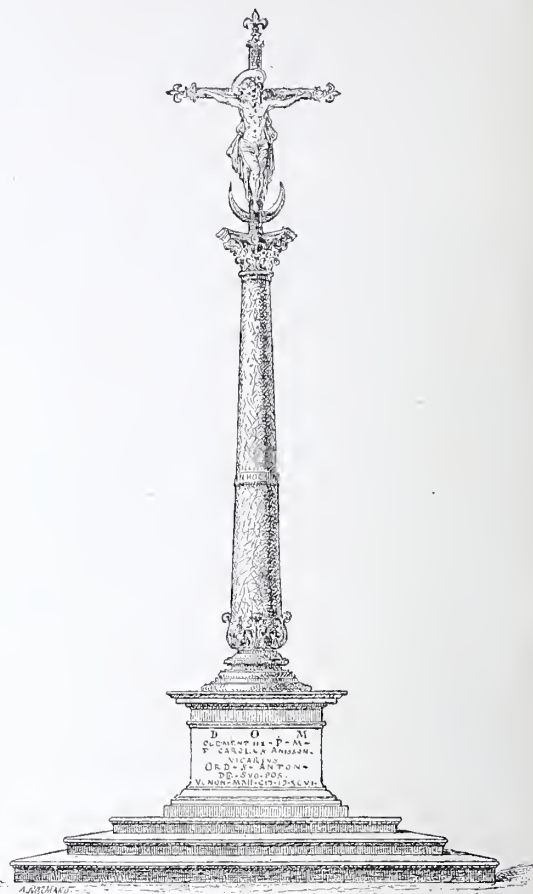
CROIX DE L'ABSOLUTION DE HENRI IV,

A ROME.

Le voyageur rencontre ce petit monument, qui n'a guère que vingt-cinq pieds de hauteur, à Rome, en face de l'église de Saint-Antoine. C'est une colonne de granit d'Égypte

placée sur un piédestal, et terminée par une croix portant d'un côté l'image du Christ, de l'autre celle de la Vierge. Érigée pendant les années 1595 et 1596, pour perpétuer le souvenir de l'absolution de Henri IV par le pape Clément VIII, elle a été reproduite presque aussitôt par le graveur Thomassin, qui a dédié cette estampe au roi de France.

Au dix-huitième siècle, la colonne tombait en ruine. Benoit XIV la fit relever, en modifiant seulement quelques détails du piédestal, aux angles duquel il fit placer les



Croix de l'absolution de Henri IV, à Rome.

armes de Clément VIII, celles du roi de France et du Dauphin, et les siennes.

Quelques auteurs se sont étonnés que la papauté n'eût pas érigé un monument moins modeste en souvenir de l'acte si important qui ramenait le roi de France au sein de l'Église romaine. Quant à Henri IV, on comprend qu'il n'ait point eu beaucoup à cœur de constater solennellement ce qu'il appelait « le saut périlleux » aux yeux de ceux qui, huguenots ou catholiques, lui reprochaient cet acte ; on se souvient que les ardents défenseurs de la Ligue lui soulaient d'être mis « dans le muid où l'on mettait les chats », le jour de la Saint-Jean, pour les brûler ; Henri IV se montra clément envers tous : « — Je veux tout oublier, dit-il ; je veux tout pardonner ; et ne leur en doit-on savoir plus mauvais gré de ce qu'ils ont fait, qu'à un furieux quand il frappe, et qu'à un insensé quand il se pourmène tout nud. »

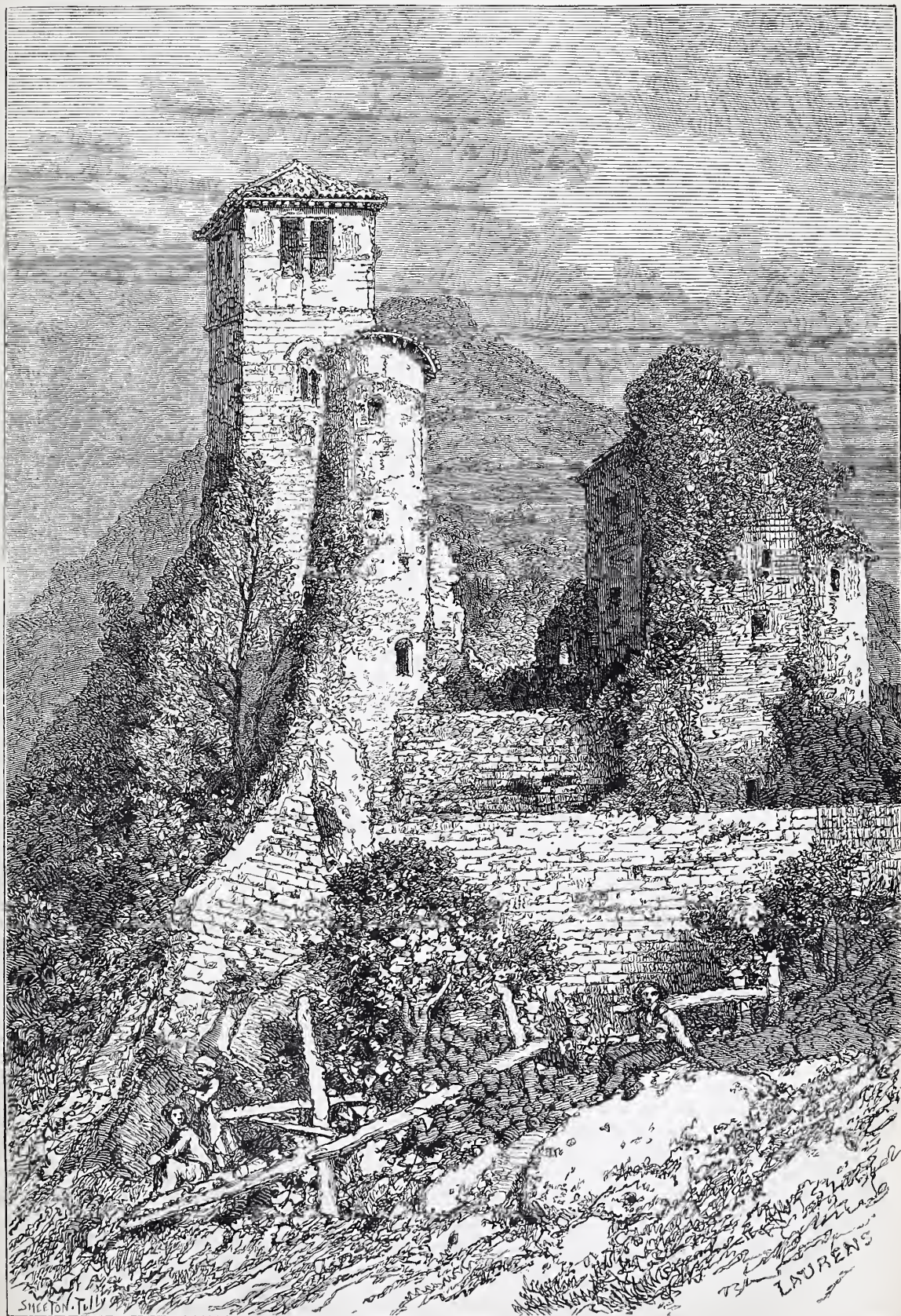
ERRATUM.

Page 131, colonne 2. — Renouard n'est que le traducteur des lignes 19-36. L'auteur est Cicéron, *De republica*, III, 17.

USSON

(DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME).

MARGUERITE DE VALOIS.



Restes du Château d'Usson. — Dessin de J.-B. Laurens.

Dans l'arrondissement d'Issoire, à 62 kilomètres de Clermont, non loin de Sauxillanges, on rencontre les maisons du village d'Usson, bâties sur une butte ou roche volcanique, à 638 mètres d'altitude.

Les ruines que représente notre dessin sont les restes d'une forteresse qui, construite dans le cratère d'un ancien volcan, dominait le village, et était réputée, au quinzième siècle, « une des plus fortes et seigneurieuses places du royaume; le principal lieu, place et seigneurie du comté d'Auvergne. (1) » Une esquisse gravée de ce château dans l'*Armorial d'Auvergne*, en 1450, par G. Revel, donne, en effet, l'idée d'un ensemble de constructions dont l'aspect devait être formidable. L'enceinte était divisée par trois lignes successives de remparts flanqués de nombreuses tours à pignons, ce qui l'avait fait comparer à une tiare; deux tours défendaient l'entrée; une tour carrée, de plus grande dimension, s'élevait au delà de la troisième enceinte; à l'intérieur, des maisons, une chapelle et une église indiquent assez que le nombre des habitants vivant sous la protection de ces murailles, ou des soldats chargés de les défendre, était considérable.

L'histoire du château, quelles qu'aient été à l'origine sa forme et son importance, remonte au roi Thierry, qui s'en empara en 523. Le vicomte de Polignac l'enleva à Armand de la Roche en 1362. Onze ans plus tard, les Anglais s'en emparèrent; mais Duguesclin le leur reprit. Jean de Berry, duc d'Auvergne, frère du roi Charles V, l'acheta en 1387, et l'embellit notablement. Au siècle suivant, Louis XI le fortifia pour y garder ses prisonniers d'État, parmi lesquels on cite Antoine de Châteaufort, seigneur de Lan, grand bouteillier de France, sénéchal de Guyenne. D'après l'ordre du roi, il devait être enfermé dans une cage; le capitaine du château, Charles de Melun, le laissa évader; mais il fut repris et eut la tête tranchée, ainsi que de Remonnet, fils de sa femme, le procureur du roi de la prévôté d'Usson, et Charles de Melun.

Charles IX donna le château d'Usson à Marguerite de France ou de Valois, première femme de Henri IV, pour lui tenir compte d'une rente de 75 000 livres qui lui avait été promise par contrat de mariage. Elle y vécut pendant vingt ans, mais ce ne fut point de son plein gré, du moins au commencement.

Voici comment elle y entra, en 1585, après l'excommunication de son mari par Sixte-Quint. Deux années auparavant, elle avait pris de force, au nom de la Ligue, l'Agénois, et elle l'avait laissé administrer si durement que les peuples, accablés d'impôts, ayant réclamé l'appui du roi de France, Henri III envoya à Agen Jacques de Goyon, comte de Matignon, avec ordre de s'emparer de la personne de Marguerite. Avertie au dernier moment, elle prit la fuite en montant en croupe derrière le seigneur de Lignerac, et elle fit ainsi, de suite, presque toujours au galop, douze grandes lieues. Arrivée à Carlat, il lui fallut en repartir presque aussitôt, et chercher un refuge au château d'Ybois, près d'Issoire. Jean de Montboisier, marquis de Canillac, seigneur de Saint-Cirgues, eut ordre d'assiéger ce château; mais Marguerite ne voulut pas se défendre. Canillac la conduisit alors, comme prisonnière, à cette forteresse d'Usson qui lui appartenait. Elle sut bientôt se rendre Canillac favorable, devint ainsi maîtresse du château, et y fit venir une troupe de gens de guerre composée d'Orléanais. Une fois satisfaite sur ce point, elle s'établit aussi confortablement que possible dans sa résidence, et y attira une société qui, quelle qu'elle fût (on a des rapports divers à cet égard), lui rendit apparemment peu à peu son exil très-supportable.

(1) Mémoires d'Anne de Beaufort, veuve de Godefroy de Boulogne (1488).

Selon quelques témoignages du temps, le genre de vie qu'on menait à Usson n'était pas des plus édifiants; le caractère de Marguerite étant connu, il est probable qu'en effet son confesseur, le père Hilarion de Coste, minime, exagérait passablement lorsqu'il comparait le château « à un Thabor pour la dévotion, au Liban pour la solitude, à l'Olympe et au Parnasse pour les œuvres littéraires, au Caucase pour les afflictions. » Au reste, Marguerite trouvait des ressources en elle-même, ayant un goût aussi prononcé pour l'étude que pour les plaisirs: elle était instruite, parlait le latin avec correction et élégance, aimait la musique, se plaisait à composer des poésies, et écrivit, à Usson, ses Mémoires, qui ont pris rang dans la littérature et ont commencé l'intéressante série des Mémoires de femmes nobles ou lettrées. Un critique célèbre, Sainte-Beuve, loue cette œuvre, où il remarque beaucoup de distinction et de finesse. « L'esprit, dit-il, y brille, mais l'instruction et la science ne s'y dissimulent point. »

Elle eut, d'ailleurs, d'autres distractions de plus d'une sorte, et, par exemple, elle put voir, du haut de ses terrasses, un combat entre des troupes détachées de l'armée de son époux devenu roi et celles de la Ligue, qui furent vaincues. Elle avait à craindre que les vainqueurs, animés par la lutte, et ne voyant en elle qu'une catholique séparée de fait de Henri IV, ne vinsent assiéger Usson. Ils la laissèrent en paix; mais le pays ayant été tout ravagé et la misère étant grande, elle fut elle-même réduite à une extrême détresse, et obligée de faire vendre son argenterie, d'envoyer ses pierreries en gage à Venise, et de se contenter de très-médiocres ressources jusqu'au jour où Henri IV, enfin maître de son royaume, tout en l'autorisant à continuer d'habiter Usson, lui fournit les moyens d'y vivre d'une manière plus digne de son rang.

Lorsque la dissolution de son mariage avec Henri IV eut lieu, avec son consentement, envoyé à Sully par une lettre datée du 29 juillet 1599, elle habitait encore Usson, d'où elle ne sortit définitivement qu'en 1605.

Elle mourut à Paris en 1615, à l'âge de soixante-trois ans. Ses Mémoires furent publiés en 1628.

Le cœur de Marguerite fut déposé dans une chapelle du couvent des Petits-Augustins, qu'elle avait fait construire en l'année 1617.

Seize ans après, le vieux château subit le sort de toutes les forteresses féodales, dont Richelieu avait fait ordonner la démolition par l'édit de 1627. On commença les démolitions le 8 septembre 1633. Il en coûta 27 000 francs pour mettre à bas ses tours et ses murailles: ce qui en reste n'a d'autre valeur que celle d'en marquer la place.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 330, 350.

XI

Il était dix heures.

Je ne devais prendre mon service que le lendemain; mais, désirant échapper le plus tôt possible à l'hospitalité du *Lion-d'Or*, je pensai que je ferais bien d'aller voir mes collègues pour savoir où ils prenaient pension et pour déjeuner avec eux. D'ailleurs, j'avais promis aux demoiselles Rocher de visiter quelques logements dans le Quartier-Neuf, et, quoique décidé d'avance à ne rien trouver à mon goût, je ne voulais pas manquer à ma promesse.

Zélie retourna à son savonnage, après m'avoir indiqué mon chemin: c'était toujours tout droit. Les bureaux de notre administration étaient à main gauche, après le collège, au bout de la longue rue qui traverse Orgeval de part

en part; il y avait une grande maréchalerie en face même des bureaux.

Je m'en allai, touché et pénétré de tout ce que je venais de voir et d'entendre. Les confidences de Zélie avaient encore accru mon désir de devenir le locataire des demoiselles Rocher. Il m'était bien facile maintenant de reconstruire par la pensée toute leur longue existence.

Les deux noms surannés de Fillette et de Petite-Mère, qui m'avaient d'abord paru si grotesques, me représentaient deux orphelins, dont l'aînée avait servi de « petite mère » à l'autre. Peut-être, dans le temps, Petite-Mère avait-elle refusé plus d'un bon parti pour se consacrer tout entière à sa petite sœur, à sa « fillette. » Probablement, à son tour, la petite sœur devenue grande n'avait plus voulu quitter celle qui lui avait servi de mère. Et doucement elles avaient vieilli côte à côte, en faisant le bien.

Les ineptes railleries dont on poursuit quelquefois les vieilles filles n'avaient jamais dû les effleurer. Je ne suis pas bien hardi de mon naturel, mais si quelqu'un, devant moi...

— Hé, jeune homme, psit! psit!

Je me retournai, fort surpris de m'entendre interpeller si familièrement dans une ville où je ne connaissais encore personne.

XII

Je venais de m'engager, tout en ruminant, sur un pont de pierre tout neuf, lorsque mes réflexions furent si brusquement interrompues.

Un gros homme, qui avait une figure joviale et une jambe de bois, venait de sortir d'une petite baraque placée à la tête du pont, et courait après moi en criant.

— Qu'est-ce que vous me voulez? lui dis-je assez vivement.

— Savez-vous lire? me demanda-t-il avec un grand sérieux.

— Un peu, lui répondis-je en souriant.

Il se mit à sourire aussi et me dit :

— Eh bien, lisez-moi ça!

Il me désignait, du bout de sa canne, une inscription tracée en grosses lettres noires sur une planche d'un gris sale, fixée au bout d'un poteau.

L'inscription disait : *Péage du pont de pierre. Pour les personnes, 0f.05; pour les voitures, 0f.20.* Un gamin avait charbonné au-dessous du tarif officiel : *Les chien et les chat passe sans payé.*

Comme je n'étais ni un chat ni un chien, je fouillai dans ma poche et j'en tirai un sou.

Ne voulant pas laisser croire à la jambe de bois que j'avais essayé de passer en fraude, je lui dis que j'avais quelque chose en tête, et que cela m'avait empêché de voir l'inscription.

Il me répondit d'un ton de bonne humeur :

— Oui, oui! vous aviez l'air d'être dans la lune.

— Et puis, lui dis-je, la première fois que j'ai passé l'eau, c'était sur un pont de bois, et l'on ne m'a rien demandé.

— Ne me parlez pas du pont de bois, s'écria-t-il avec véhémence; c'est une vraie briganderie! Croiriez-vous, Monsieur, que les paysans, quand ils viennent au marché, aiment mieux faire un grand détour pour prendre le pont de bois, que de venir nous payer notre dû?

N'ayant nulle intention de faire de la peine à cet honnête homme, je ne lui parlai plus du pont de bois.

— Au revoir! me dit la jambe de bois, avec un sourire et deux ou trois signes de tête.

Il faisait l'aimable pour achalander son pont de pierre.

Après le pont, le sol montait en pente assez rapide.

Quand j'eus atteint le sommet de la pente, je vis que la rue se prolongeait encore à une assez grande distance.

Au bout de dix minutes, j'entendis très-clairement le bruit de plusieurs marteaux qui frappaient en cadence sur une enclume; j'en conclus que la maréchalerie n'était pas loin et que je touchais à mon but. Bientôt j'aperçus à ma gauche un drapeau fané au-dessus de la porte d'un vieux bâtiment tout noir et tout rechigné. Après le vieux bâtiment, qui était le collège, venait une grande maison, encore plus noire et plus rechignée : c'était la résidence officielle de l'administration dans laquelle je venais d'entrer.

XIII

Il est évident que le *Quartier-Neuf* a dû être neuf dans son temps, sans quoi le nom qu'il porte ne serait qu'une amère dérision. Il est dans le même cas que les demoiselles Rocher, il conserve sur son déclin le joli nom de sa jeunesse.

Pardon! le rapprochement s'était fait à mon insu dans mon esprit, pendant que je regardais tout autour de moi. Je me le reprochai aussitôt, comme on se reproche une plaisanterie de mauvais goût, pis que cela, une mauvaise pensée.

Ayant écarté respectueusement le souvenir des demoiselles Rocher, je continuai à regarder le Quartier-Neuf, avec l'intérêt que l'on éprouve toujours pour un endroit où l'on va passer désormais une grande partie de ses journées.

Le peu de vie qui anime Orgeval a l'air d'avoir glissé tout doucement le long de la pente jusqu'à la rivière. La preuve que le Quartier-Neuf est mort, c'est que les administrations y ont fixé leur séjour : la poste, la perception, le bureau des hypothèques, notre administration, la sous-préfecture, le collège. Il y a peu ou point de magasins, mais en revanche force auberges pour les gens de la campagne qui viennent au marché, et force logements à louer.

Deux portes s'ouvraient sur le corridor de la grande maison rechignée. Sur la porte du fond, on lisait : *Cabinet de M. le sous-directeur*; sur l'autre : *Bureaux. Entrez sans frapper.*

J'entrai sans frapper, et je me trouvai dans une grande pièce lambrissée, haute de plafond, sombre et passablement malpropre.

Le premier objet que je remarquai en entrant, ce fut un pupitre peint en noir et inoccupé, tout près de la porte, et je me dis tout de suite : — Voilà la place que j'occuperai demain.

Les autres pupitres étaient occupés par des gens très-laborieux, à en juger du moins par le grincement de leurs plumes.

Je m'avançai de quelques pas, ne sachant à qui m'adresser, car toutes les têtes étaient penchées sur la besogne.

A la fin, derrière un gros registre ouvert, j'entrevis un œil qui me dévisageait.

— Ce n'est pas le patron! s'écria le propriétaire de l'œil.

Alors toutes les têtes, comme par enchantement, apparurent au-dessus des liasses et des dossiers, et je devins l'objet de l'attention générale.

XIV

— Étranger, me dit un gros garçon joufflu dont les yeux pétillaient de bonne humeur et de malice, ayez l'extrême obligeance de nous exposer l'objet de cette visite matinale.

— Messieurs, dis-je, assez embarrassé de ma personne.

— Étranger, reprit le gros joufflu, veuillez prendre la peine de vous asseoir.

— Messieurs...

Cette fois encore, le gros joufflu m'interrompt pour in-

terpeller un vieux commis tout sec qui probablement ne s'était jamais déridé de sa vie.

— Godard, s'écria-t-il, si vous voulez écouter un conseil d'ami, vous mettez un terme à cette hilarité bruyante et déplacée. Le noble étranger ici présent finira par croire que vous vous moquez de lui.

Le vieux commis haussa les épaules d'un air méprisant, et se remit à grossoyer.

— Le noble étranger ici présent n'est ni noble ni étranger, repris-je aussitôt. Ou il s'abuse fort, ou le pupitre vacant qui est là près de la porte sera occupé par lui pas plus tard que demain matin.

— Dans mes bras ! s'écria le gros joufflu d'un ton dramatique. Ainsi, vous êtes le nouvel employé ?

— Je suis le nouvel employé.

— Comment va la santé, ma vieille ?

— La santé est bonne, Dieu merci, et l'appétit satisfaisant. Et, à propos d'appétit, je venais vous prier, Messieurs, de vouloir bien m'admettre dès aujourd'hui à votre table.

— Accordé, dit le gros joufflu, en me serrant la main avec cordialité. Godard, pourquoi me faites-vous signe de repousser une demande si raisonnable ?

Encore cette fois, Godard haussa les épaules avec mépris, sans cesser d'écrire.

— Vous vous appelez ? me demanda le gros joufflu.

— Duclerc.

— Eh bien, Monsieur Duclerc, vous me faites l'effet d'un bon garçon, à première vue. Il faut que je vous présente tout de suite à ces messieurs, afin que tout se passe dans les règles.

Il me présenta donc à ces messieurs. Nous échangeâmes de bonnes poignées de main, et nous prîmes rendez-vous pour midi, à l'hôtel de la *Sirène*. Ayant un peu de temps devant moi, je résolus de voir quelques logements, par acquit de conscience.

XV

Comme je passais devant le collège, j'eus une alerte très-vive. Un jeune homme vêtu de noir, un professeur, sans aucun doute, referma la porte du collège en la tirant avec force, et s'éloigna rapidement, d'un air affairé, dans la direction de la ville basse. L'idée me vint tout de suite que c'était le nouveau professeur, et qu'il s'en allait tout droit, rue du Froïdmantel, chez les demoiselles Rocher, pour me prendre mon logement. Je fus sur le point de courir après lui afin de voir où il allait. Mais à quoi bon ?

Je saurais bientôt à quoi m'en tenir, et d'ailleurs les demoiselles Rocher ne concluraient toujours pas avec lui sans avoir consulté l'oncle Vincent.

Pour tuer le temps, j'entrai dans quelques-unes des maisons où il y avait des écriteaux. Les loyers étaient certainement moins chers dans le Quartier-Neuf que dans la ville basse, et quelques-uns des logements étaient fort convenables. On m'en montra même un dont la location donnait droit à un joli petit carré de jardin. Mais mon siège était fait, et d'ailleurs tous les loueurs me déplurent par leurs airs de froide indifférence ou de banale obséquiosité.

Je retrouvai mes collègues à la *Sirène*, ou du moins ceux de mes collègues qui étaient garçons. Le gros joufflu se chargea de me présenter à ceux des pensionnaires qui ne faisaient pas partie de notre administration, et que par conséquent je ne connaissais pas encore. Il y avait parmi eux quelques employés des contributions et de la poste, trois employés de commerce, et deux professeurs du collège. Mon cœur battit en les voyant. L'un d'eux était précisément le jeune homme vêtu de noir que j'avais vu se diriger précipitamment vers la ville basse.

Mais je fus bien vite rassuré. Il parla précisément du nouveau collègue que l'on attendait : d'où je conclus logiquement que puisqu'on l'attendait, c'est qu'il n'était pas encore arrivé.

Le déjeuner dura environ une demi-heure. Comme ces messieurs s'attardaient à causer avant de quitter la table, je m'excusai de ne pas leur tenir compagnie, en alléguant un rendez-vous d'affaires. Le gros joufflu voulut absolument me reconduire jusqu'à la porte ; tout en me disant que les affaires sont les affaires, et qu'il est essentiel d'être exact, il me retint assez longtemps sur le trottoir.

Je trépignais d'impatience, et j'eus bien de la peine à être assez poli pour l'écouter jusqu'au bout. Des personnes aussi méthodiques que les demoiselles Rocher doivent concevoir une opinion défavorable des gens inexacts. Qu'auraient-elles pensé d'un jeune homme de vingt ans qui se serait permis de faire attendre l'oncle Vincent ?

Je descendis au pas accéléré la pente qui mène à la rivière, je franchis rapidement le pont de pierre, je jetai mon sou à la jambe de bois, et j'arrivai tout essoufflé au commencement de la rue du Froïdmantel.

La suite à la prochaine livraison.

TERRIBILIA.

Ce nom d'artiste que l'on rencontre quelquefois étonne ; on se demande quel était l'homme qui pouvait s'appeler ainsi : s'agirait-il de quelque esprit fougueux, comme Tempesta ? Non ; la vérité ne répond pas à l'attente.

Francesco Terribilia ou Trebilia, né à Bologne, fut un architecte assez illustre de la fin du seizième siècle et du commencement du dix-septième. Il acheva un plan de l'église de San-Petronio, l'un des beaux édifices de sa ville natale. C'était dans cette église que le pape Clément VII avait couronné Charles-Quint. Elle avait été commencée, à la fin du quatorzième siècle, par Antonio Vincenzi ; mais la façade tout entière était encore à construire. Plusieurs architectes renommés proposèrent des dessins : celui de Terribilia fut adopté par le sénat de la ville.

Bologne doit aussi à Terribilia la chapelle de Saint-Dominique, dans l'église de ce nom, que Guido Reni fut chargé de décorer de peintures à fresque. Il exécuta encore un bel escalier pour le cloître de l'un des couvents de Bologne, une citerne, etc. On ne connaît pas la date de sa mort ; mais il ne dut pas vivre très-longtemps après 1620, la façade de San-Petronio, dont il avait entrepris la construction, étant restée inachevée.

LA PRISE D'UNE REDOUTE.

Carle Vernet a fait une série de dessins sur la guerre d'Italie. La plupart ont été gravés par Duplessi-Bertaux. Nous reproduisons, d'après une de ces gravures, un épisode de la bataille de Saint-Georges (29 fructidor an 4, — 15 septembre 1796).

On lit dans M. Thiers que, vers le milieu de thermidor (fin de juillet), l'armée française comptait environ quarante mille hommes. Dix mille étaient occupés au siège de Mantoue. Il ne restait donc à Bonaparte que trente mille hommes pour tenir la campagne, et Wurmser s'avancait à la tête d'une armée deux fois plus nombreuse.

Le général autrichien, divisant ses forces, en forma deux corps d'armée. Bonaparte comprit aussitôt que par une concentration rapide il pouvait se jeter entre les deux corps et les accabler l'un après l'autre. Mais pour cela il aurait besoin des dix mille hommes qui étaient devant Mantoue ;

il lui faudrait lever le siège de cette ville, perdre le fruit de longs efforts, abandonner un matériel précieux.

« C'était un grand sacrifice, dit M. Thiers. Bonaparte cependant n'hésita pas, et, entre deux buts importants, sut saisir le plus important et y sacrifier l'autre : résolution simple, et qui décèle non pas le grand capitaine, mais le grand homme. Ce n'est pas à la guerre seulement, c'est aussi en politique et dans toutes les situations de la vie, qu'on trouve deux buts, qu'on veut les tenir l'un et l'autre,

et qu'on les manque tous les deux. Bonaparte eut cette force, si grande et si rare, du choix et du sacrifice. »

Nous n'avons pas à raconter ici cette brillante campagne de 1796. Le jeune général étonne ses lieutenants par la hardiesse de ses plans, surprend l'ennemi par la rapidité de sa marche.

Après deux mois de combats, Wurmser se retire sous Mantoue : tués ou blessés, malades ou prisonniers, il a perdu la moitié de ses soldats.



La Prise d'une redoute devant Mantoue, en 1796; eau-forte de Duplessi-Bertaux⁽¹⁾.

Bonaparte vient lui livrer bataille, le 29 fructidor, entre la citadelle et le faubourg de Saint-Georges. Wurmser est rejeté dans Mantoue, et, au bout de quelques jours, la place est entièrement investie.

Notre gravure, nous l'avons dit, représente un épisode de la bataille de Saint-Georges. Les Français montent à l'assaut d'une redoute. La cavalerie autrichienne charge la colonne d'attaque. Dans Duplessi-Bertaux, on voit l'ensemble de la bataille : au fond est la ville de Mantoue ; la prise de la redoute occupe la gauche de la gravure.

BÉRANGER A ROUEN.

Parmi nos poètes contemporains, aucun n'a moins voyagé que Béranger, et le chansonnier a cela de commun avec le fabuliste Jean la Fontaine, qui, se voyant exilé en Limousin par Louis XIV, écrivait à sa femme pour la consoler et pour se consoler lui-même :

« La fantaisie de voyager m'étoit entrée quelque temps auparavant dans l'esprit, comme si j'eusse eu des pressen-

timents de l'ordre du roi. Il y avoit plus de quinze jours que je ne parlois d'autre chose que d'aller tantôt à Saint-Cloud, tantôt à Charonne, et j'étois honteux d'avoir tant vécu sans rien voir. »

Or, c'était après vingt-deux ans de ménage que la Fontaine confiait à sa femme ces étranges désirs de courir le monde, et de s'aventurer jusqu'à Charonne ou Saint-Cloud.

Béranger eut-il les mêmes dispositions voyageuses ? Cela pourrait bien être, car peu d'années se passaient sans qu'il se rendit de Paris, par la diligence, jusqu'au Neubourg, puis du Neubourg à Rougepériers, chez son vieil ami Dupont de l'Eure. Il fit aussi plusieurs fois le voyage de Fontainebleau, puisqu'il habita quelque temps cette ville ; et même, pendant les deux ou trois années de sa résidence à Tours, il visita quelques-uns des environs de la Grenadière, sa maison de campagne, maison qui fut habitée aussi par Balzac, le célèbre romancier.

Mais revenons au chansonnier, et disons qu'en 1820, à l'âge de quarante ans, il fit un de ses plus lointains voyages : il était allé, cette année-là, jusqu'à Rouen. On peut voir,

⁽¹⁾ Voy. p. 253, et la Table de quarante années.

en effet, dans ses œuvres, une chanson intitulée : « *le Trembleur, ou Mes adieux à Dupont (de l'Eure)*, chanson faite et chantée à Rouen quelques jours avant les élections de 1820. »

Un jeune écrivain de beaucoup d'esprit, Félix Mornand, mort depuis longtemps déjà, publia en 1857, dans le *Courrier de Paris*, des détails anecdotiques fort curieux sur le chansonnier qui venait de mourir. Le père de M. Félix Mornand avait beaucoup connu Béranger, et c'est de lui que le jeune écrivain avait appris ces détails sur le poète.

Mais il en est aussi quelques-uns que Félix Mornand avait recueillis lui-même.

Ainsi, il assista, n'étant encore qu'un adolescent, à un dîner où Béranger, prié de chanter, après s'en être excusé quelque temps, avait fini par se rendre au vœu de ses amis.

Voici comment Félix Mornand raconte l'anecdote :

« Sommé de s'exécuter, Béranger reprit :

» — Eh bien, je vais vous dire une de mes pauvres vieilles, et l'une de celles que je préfère ; elle ne m'a pas coûté grand'peine, celle-là : c'est la chanson au brave Dupont...

» — Bravo ! bravo ! fut-il crié tout d'une voix ; charmante, celle-là, Béranger, charmante !

» — C'est la seule, du moins, de qui je puisse bien dire que je l'ai improvisée. On révoque Dupont : c'était la veille de sa fête. Par une attention délicate du ministre, on la lui souhaite par le pli contenant sa destitution. Je cours à Rouen, où un dîner d'amis devait nous réunir. Je trouve Dupont aussi enjoué, aussi calme qu'à l'ordinaire. Nous dinons fort joyeusement, et, au dessert, on me prie, comme vous venez de le faire tout à l'heure, de chanter.

» — Ma foi ! dis-je à Dupont, malgré la circonstance, dispensez-m'en pour aujourd'hui : je n'ai rien de prêt, et mes vieilleries, vous les savez toutes par cœur.

» — Non, non, Béranger, dit Dupont, cela ne se passera pas ainsi. Pas de défaite, s'il vous plaît ; chantez-nous ce que vous voudrez, du vieux, du nouveau, peu importe ; mais il faut que vous chantiez. *Sic volo, sic jubeo*.

» — Latin perdu, mon ami, dis-je, c'est bon pour ces messieurs ; vous savez bien que, moi, je ne comprends pas. — Enfin, puisque vous y tenez absolument, j'ai là, dis-je en fouillant dans ma poche d'habit, une mauvaise petite chanson que, ne dormant pas, j'ai faite cette nuit, tout en roulant sur la grande route. Elle ne vaut pas le diable, je vous en préviens ; mais enfin, puisque vous le voulez, puisque vous m'intimez des ordres en latin et en français, puisque vous me tyrannisez, — cela vous va bien, Dupont, — je m'en vais donc vous satisfaire, mais je vous avertis que c'est uniquement pour me débarrasser de vous.

» Et, me levant alors, j'entonnai le couplet :

Dupont, que vient-on de m'apprendre ?
 Quoi ! l'on tourmente vos amis !
 J'ai des précautions à prendre ;
 Vous le savez, je suis commis.
 Dès qu'une amitié m'embarrasse,
 Soudain les nœuds en sont rompus.
 Bien mieux que vous je sais garder ma place.
 Mon cher Dupont, je ne vous connais plus.

» — Ce fut, dit Béranger, un vrai coup de théâtre : dès les premiers vers, la surprise, l'amitié, la reconnaissance dans tout ce qu'elle a de plus chaud, de plus vif, se peignirent sur les traits de mon brave Dupont. A diverses reprises son émotion fut telle, que je le vis prêt à se lever et à venir se jeter dans mes bras. Enfin, quand j'arrivai à ce passage :

De vos discours on tient registre ;
 Peut-être aussi les ai-je lus.
 Mais les talents ne font pas un ministre.
 Mon cher Dupont, je ne vous connais plus.

Il n'y tint pas pour cette fois, moi pas davantage, et tous deux, la larme à l'œil, nous nous jetâmes au cou l'un de l'autre dans un attendrissement inexprimable qui gagna tous les assistants. Nous prolongeâmes la séance à deviser, chanter et rire, et Dupont m'a dit bien des fois que ce jour de persécution et d'arbitraire avait été peut-être le plus beau jour de sa vie.

» — Je le crois, dit plus d'une voix.

» — Et moi aussi, dit Béranger ; d'ailleurs, Dupont ne ment jamais. »

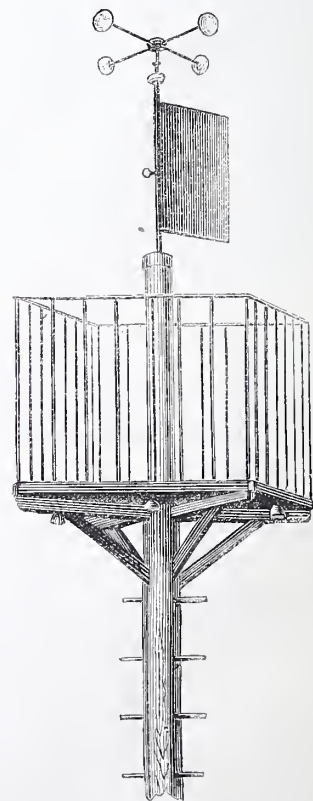
Ce touchant épisode de la vie du poète et de la vie de l'excellent Dupont (de l'Eure) est très-peu connu, et ne se trouve dans aucune biographie ni de l'un ni de l'autre ; c'est pourquoi nous avons tenu à le consigner ici. Les amis du poète et de l'homme politique nous en sauront gré, sans doute aussi ceux qui, comme nous, regrettent Félix Mornand, le narrateur de cette jolie anecdote.

L'OBSERVATOIRE DE MONTSOURIS,

A PARIS.

Fin. — Voy. p. 307.

L'« anémomètre enregistreur » de l'Observatoire, qui n'est autre que l'appareil de M. Hervé-Mangon, modifié par M. Marié-Davy et construit par M. Salleron, a pour but d'indiquer la direction du vent. L'enregistrement a lieu toutes les dix minutes sur un papier noir qui entoure un cylindre mù par une horloge ; quant à l'appareil, il est ainsi disposé : à l'extrémité supérieure d'un mât dressé dans le jardin réservé de l'Observatoire, et dont la hauteur est de vingt mètres, est installée une girouette dont la



Anémomètre.

flamme a été remplacée par deux roues verticales, à palettes obliques, montées sur un même axe, et qui accusent seize directions différentes du vent. Ces roues sont mobiles

autour d'un arbre auquel a été fixé un double contact électrique qui se promène sur huit secteurs fixes, orientés et communiquant chacun avec un fil distinct allant à l'enregistreur. Le courant d'une pile Leclanché, arrivant à l'axe mobile par un neuvième fil, pénètre, selon le vent, dans l'un des huit fils de direction, et fait agir l'électro-aimant enregistreur qu'il commande. Dans les positions intermédiaires aux huit directions principales, le double contact appuie sur deux secteurs contigus, et le courant pénètre dans les deux fils correspondants.

La vitesse du vent est enregistrée d'une façon analogue au moyen de l'anémomètre Robinson, modifié par M. Marié-Davy; quant à sa pression, on l'enregistre au moyen d'un tube Venturi, de M. l'ingénieur Bourdon, lequel aspire le vent lors de son passage et transmet sa pression, au moyen d'un tube de cuivre, dans le manomètre inscripteur placé à côté des aiguilles de vitesse et de direction. Ce manomètre est lui-même pourvu d'une aiguille qui trace ses données sur le même cylindre où sont inscrites la direction et la vitesse du vent.

On fait chaque jour les analyses chimiques de l'air et des eaux météoriques. L'air destiné à ces analyses est pris au dehors au moyen de trompes construites par M. Wiesnegg, et qui, par une pression d'eau déterminée, entraînent un courant d'air qui pénètre dans des compteurs à gaz où il est mesuré. Au sortir des compteurs, cet air traverse, sous forme de bulles fines, un liquide approprié à la substance que l'on recherche. Pour l'ozone, on prend une dissolution d'iodure de potassium et d'acide arsénieux; pour l'ammoniaque, on se sert d'une dissolution acide; enfin, pour reconnaître la présence de l'acide carbonique et des acides nitreux et nitrique, on fait usage d'une dissolution alcaline.

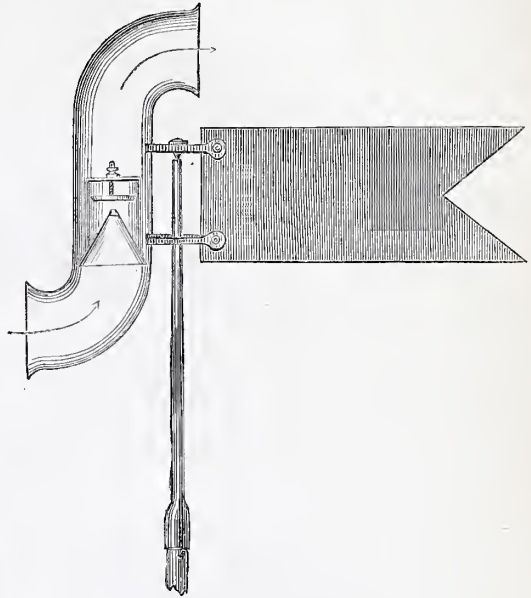
Au point de vue de l'hygiène, rien ne saurait présenter un intérêt plus vif que la recherche des matières organiques contenues dans l'air, au moyen du microscope. C'est, en effet, à l'introduction des ferments dans l'organisme, que les médecins et les physiologistes attribuent les maladies épidémiques et infectieuses qui nous frappent. D'après M. Pasteur, les ferments seraient dus à des germes que l'air et l'eau tiennent en suspension, et auraient pour cause les maladies parasitaires et celles qui proviennent de l'altération du sang. Au contraire, selon M. Frémy, les ferments prendraient naissance au sein même de notre organisme, et nous posséderions en nous le principe de nos maux sans espoir de pouvoir jamais le détruire. Jusqu'ici l'opinion de M. Pasteur est la plus accréditée, et la plupart de nos physiologistes croient qu'un jour viendra où, grâce à l'étude des infiniment petits, nous pourrions enfin connaître l'origine du plus grand nombre de nos maladies.

Le but que se propose l'Observatoire de Montsouris n'est pas précisément de rechercher et d'isoler les parasites nuisibles à notre organisme, mais bien de constituer, pour ainsi dire, la faune microscopique de l'air et des eaux. Parallèlement à ce travail pénible, M. Pierre Miquel, l'habile micrographe de l'Observatoire, se livre à toutes les recherches qui lui paraissent devoir apporter quelques lumières sur la vie des infiniment petits, au point de vue de l'hygiène publique.

Ce savant croit que les maladies infectieuses et contagieuses, généralement attribuées à des *mucédinées* et à des *algues*, sont dues à la présence de certains corpuscules-germes peu connus, et qui jouissent de la propriété de réfracter fortement la lumière. Il résulterait de ses expériences que l'air ne renferme qu'un très-petit nombre d'infusoires, mais qu'il est rempli de leurs œufs.

L'examen des poussières atmosphériques a lieu chaque

jour à l'Observatoire de Montsouris; on les recueille sur la glycérine par deux procédés fort simples. Le premier consiste à faire passer lentement, au moyen d'un aspirateur, un mètre cube d'air sur une goutte d'un mélange à parties égales d'eau et de glycérine; le second, à retenir sur une lame de verre, enduite de glycérine étendue d'eau et placée au centre d'un large tube ouvert courbé en S et fixé à une girouette, les poussières que le vent entraîne avec lui. La récolte une fois faite, on l'examine au microscope, et l'on enregistre avec soin les résultats obtenus.



Aéroscope.

Parmi les découvertes déjà nombreuses faites par M. Miquel, une des plus intéressantes est celle de la présence dans l'air de la *torule ammoniacale*, dont l'action physiologique consiste à transformer l'urée en carbonate d'ammoniaque.

Cette note sur les travaux qui se font à l'Observatoire de Montsouris, et sur les instruments que l'on y emploie, pourra suffire, nous l'espérons, pour que l'on apprécie l'importance de cet établissement et les services nombreux qu'il est appelé à rendre à la science et à l'humanité.

UN VIEUX VASE.

On lit dans le livre des *Merveilles de l'Inde* (1):

Les habitants du haut Caehemire ont chaque année un jour de fête où ils se réunissent; et leur *khâtib* (prêtre), tenant à la main un vase de terre crue, monte à la tribune, récite la prière, et dit:

« Voyez ce vase de terre si fragile; on l'a soigné, il s'est conservé. Soignez de même vos âmes et vos biens, et conservez-les. »

On assure que ce vase est vieux de quatre mille ans (2).

BRUGES.

Voy. la Table de quarante années.

UN COIN DE RUE. — LA VIRGO LAURETANA.

Bruges est demeuré le pays légendaire des petits coins mystérieux devant lesquels l'étranger, bien plus que l'ha-

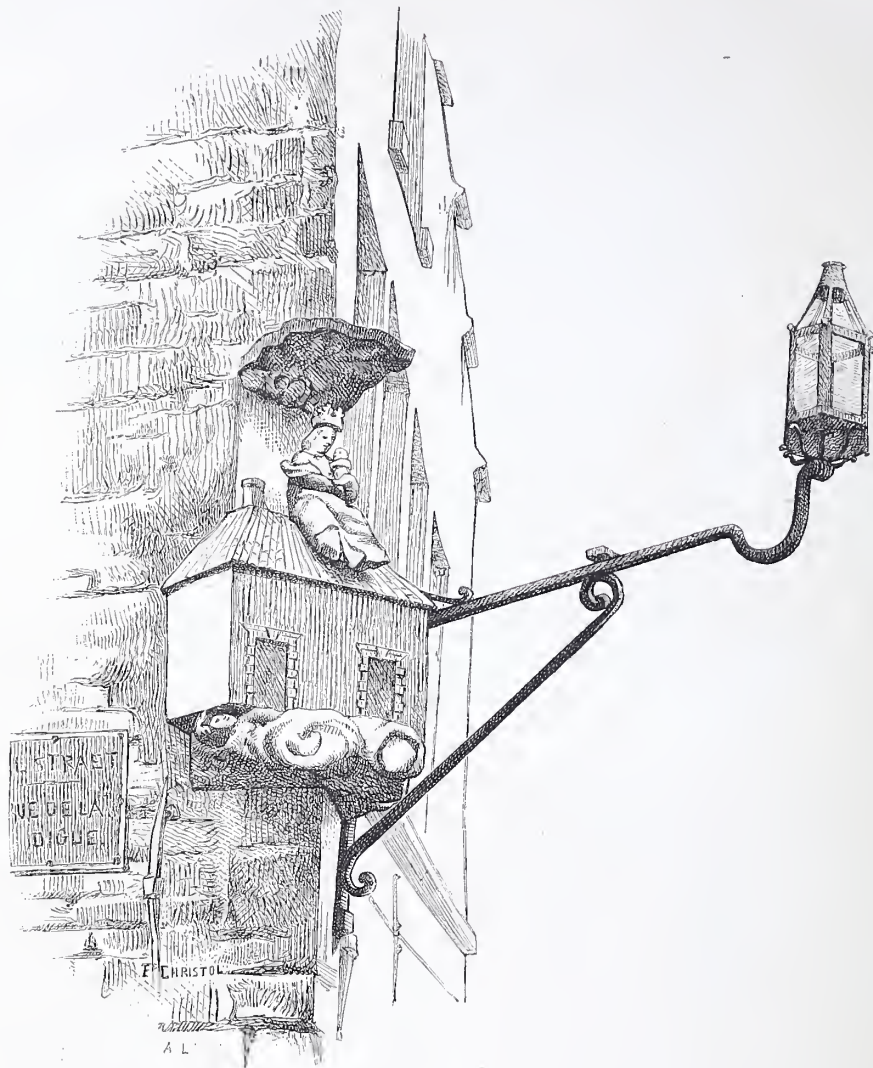
(1) Voy. p. 82.

(2) C'est peut-être une allusion au pot de Foe (le Bouddha). Voy. t. 1^{er} des *Voyageurs anciens et modernes*, p. 386.

bitant de la ville même, s'arrête avec intérêt, croyant voir se révéler à lui le passé dans ses touchants symboles et ses images familières.

Il n'est personne qui, voyageant en Belgique, n'aille passer quelques heures au bord des canaux silencieux qui partagent le vieux Bruges, et ces heures sont toujours délicieuses.

Bruges, d'où partait autrefois le cri de guerre des bourgeois en révolte contre le despotisme des rois; Bruges, qui retentissait du bruit des métiers et de l'activité incessante d'une multitude d'ouvriers et d'artisans; Bruges, dont les orfèvres, en 1580, étaient si nombreux qu'ils pouvaient mettre sur pied en temps de guerre un corps d'armée; Bruges, dont Aeneas Sylvius disait qu'elle était



Un Coin de rue, à Bruges. — Dessin de Christol.

une des trois plus belles villes du monde; Bruges, uni aux eaux grises de la mer du Nord par un canal de quatre lieues et demie de long, et dont le port abritait cent bâtiments par jour; Bruges, la vieille et grande ville au cœur de laquelle le beffroi sonnait déchainait la tempête, n'est plus qu'une cité endormie, qui ne sort de sa léthargie qu'aux heures où midi répand sur les quais le peuple pâle et pressé des fabriques.

Alors, pour un instant, un peu d'animation reparait sur les ponts, le long des canaux, autour des églises; le pavé résonne sous la semelle et le sabot; des créatures vivantes, talonnées par la faim et le désir d'un court repos, courent dans tous les sens; mais bientôt après la solitude reprend possession de la ville, comme la mort d'un tombeau un instant violé et sur lequel s'appesantit plus lourdement sa formidable main. Aujourd'hui rien n'anime plus la froide et monotone existence de la ville; du haut du beffroi, le carillon jette ses notes sur le vide de la cité, et cette musique, qui n'arrive pas à être joyeuse malgré ses stettes et ses arpèges, se perd dans le vent qui souffle du large.

Les *cicerone* vous montreront les Halles, la place du

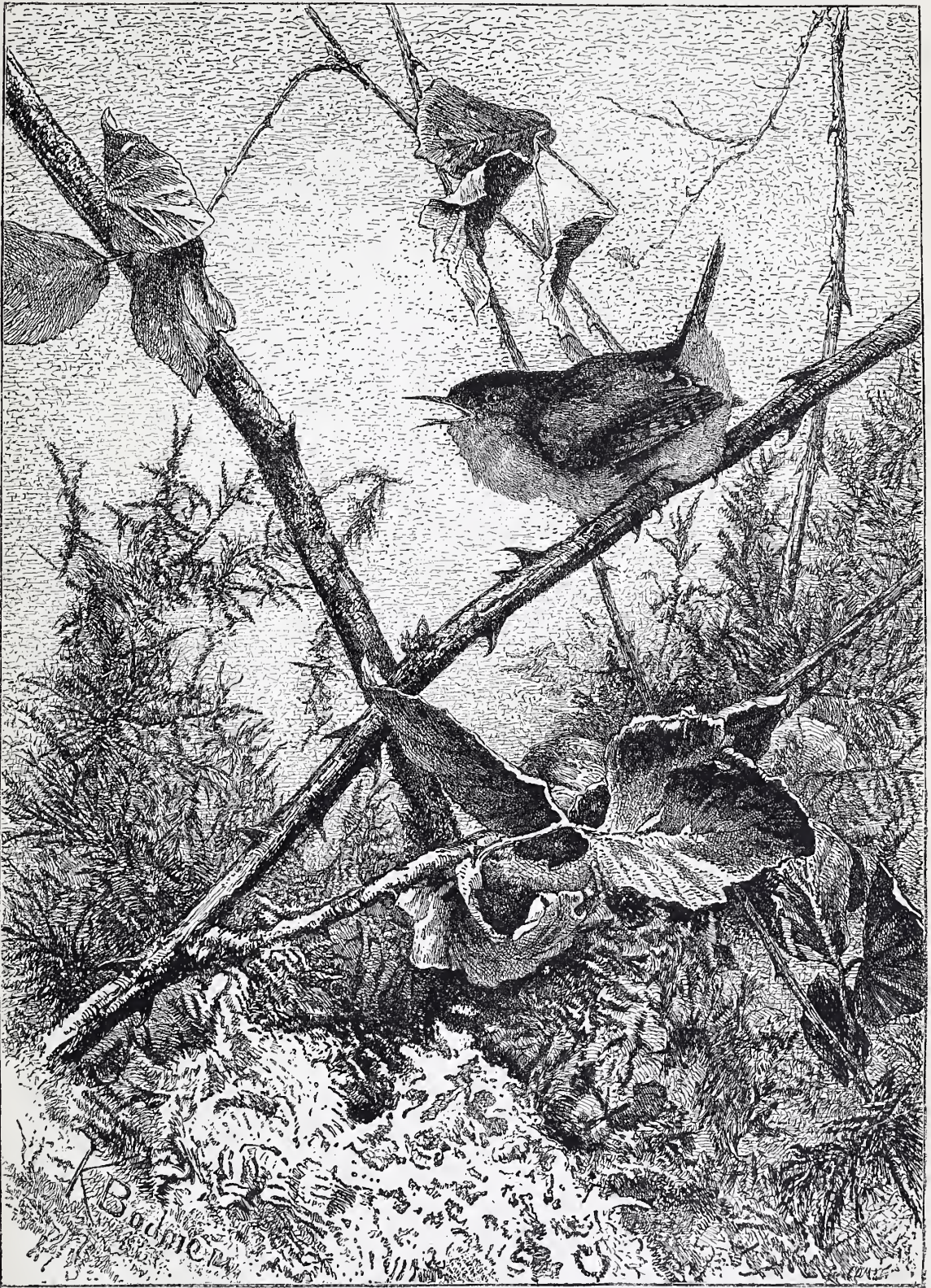
Bourg, le palais du Franc; mais rien n'y répond plus aux grandes voix du passé.

Le groupe que représente notre gravure est un de ces nombreux et obscurs trésors d'art que le Bruges du quatorzième et du quinzième siècle a légués à notre admiration. Rien de particulier ne se rattache à cette pittoresque et archaïque *Virgo Lauretana*, accrochée à un coin de rue et illuminée le soir par le reflet du réverbère voisin. Il n'est pas indifférent de faire remarquer la fine et nerveuse silhouette de la lanterne, posée sur sa longue tringle comme un appel à l'attention et à la prière devant l'image sainte.

La petite Vierge, tenant dans ses bras l'Enfant Jésus, est assise sur le faite d'une maison, abritée par la retombée d'une voûte. Cette maison est la maison de Lorette. La Vierge est assise sur le toit, telle que, d'après la légende, elle fut transportée de Palestine en Dalmatie, puis en Italie. Au-dessous de la maison s'enroule un groupe de nuages.

Bruges a plusieurs encoignures de ce genre.

LE TROGLODYTE.



Le Troglodyte. — Composition et dessin de Karl Bodmer.

Le troglodyte, appelé vulgairement et faussement roitelet, est l'un des plus charmants oiseaux de nos pays. Il n'est pas beaucoup plus gros que certains papillons de nuit ; son petit bec aussi fin qu'une aiguille, son œil vif, sa petite queue sans cesse en mouvement, presque toujours

relevée, lui donnent un air espiègle et mutin des plus amusants. Il est remarquablement hardi et familier ; on ne le rencontre pas seulement dans les bois, il vient dans les jardins des villages et même des villes, il pénètre dans les cours ; il se contente, pour faire ses évolutions et chercher

sa nourriture, d'une haie d'épines, d'un buisson de ronces, d'une pile de fagots, d'un tas de bois sec. Il se pose par terre, court sur le sol en sautillant, remonte et disparaît dans le branchage d'un arbuste, où l'épaisseur d'un rameau, où une seule feuille suffit à le cacher. Il se glisse avec une agilité surprenante dans les moindres fentes, il fouille tous les trous, il est toujours occupé à fureter partout. On peut l'approcher et le regarder à son aise; il n'a pas peur, il continue à voler tout près de vous; vous croyez pouvoir le saisir, vous étendez la main, vous le touchez presque; mais tout à coup il s'est dérobé, il s'est comme évaporé dans l'espace. Un instant après, le voici fièrement posé sur une branche, la tête haute, la gorge gonflée, la poitrine rebondie, la queue relevée; il chante, et vous êtes étonné de la force, de l'étendue de la voix qui sort de ce petit être. On chercherait volontiers s'il ne se trouve pas dans le voisinage un autre oiseau, un canari en cage, à qui attribuer ces modulations sonores, rapides et variées.

Ce qui fait pour nous le prix de ce petit oiseau, c'est que, comme le merle, le pinson et le rouge-gorge, il ne nous quitte pas en hiver. Il paraît même se rapprocher davantage de nos habitations, et dans cette saison de tristesse et de famine, il ne perd rien de sa gaieté et de son entrain. En janvier, en février, tandis que les arbres sont dépouillés de leur feuillage, que la terre est couverte de neige, que toute la nature est engourdie et silencieuse, que les moineaux, transis, bouffis, restent immobiles sur leurs branches ou sur le rebord d'un toit, le petit troglodyte, toujours alerte et vaillant, va et vient, sautille, voltige, et de temps en temps, oubliant tout à coup l'hiver, se met à siffler sa joyeuse chanson. Sans doute il chante pour lui-même, pour épancher je ne sais quel contentement qui l'anime; mais en même temps il semble nous dire d'espérer, il nous rappelle que les frimas ne dureront pas toujours; que la verdure, les fleurs, le soleil, le ciel bleu, les beaux jours, reviendront. Bientôt, à son exemple, le rouge-gorge retrouvera la voix; à la fin de février, en mars, la grive, le pinson, le merle, recommenceront aussi leurs chants; mais le troglodyte, le plus petit, le plus faible de tous, averti par son aimable instinct, aura eu l'honneur d'être le premier à pressentir le printemps et à donner le signal de l'espoir.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 330, 350, 354.

XVI

Fort heureusement mes yeux rencontrèrent par hasard une sorte de petit clocher bulbeux qui s'arrondissait en forme de tomate par-dessus les toits des maisons; et je m'aperçus en regardant le cadran que j'avais encore quatre bonnes minutes à moi. Il était une heure moins dix-neuf minutes.

J'entrai dans une espèce de petite promenade triangulaire plantée de tilleuls, et je marchai à petits pas pour reprendre haleine, me passer la main dans les cheveux, épousseter ma redingote et refaire le nœud de ma cravate. Tout en procédant à ces préparatifs d'entrée en campagne, je cherchais à me faire par avance une idée de l'oncle Vincent.

Ce devait être un grand vieillard avec de longs cheveux blancs et une figure vénérable, comme celles que j'avais vues dans des gravures d'après les tableaux de Greuze. Quant à son costume...

Mais voilà qu'il est l'heure. Je brosse une dernière fois mon chapeau avec ma manche, je compose mon visage,

je règle mon pas, et je tourne le bouton de la porte avec une telle émotion que j'ai le cœur serré et la gorge sèche.

L'oncle Vincent était un petit homme très-sec et très-droit. Il portait un habillement gris-souris; ses cheveux blancs étaient coupés en brosse, militairement; il avait des sourcils énormes, presque noirs, sous lesquels se cachaient à moitié deux yeux noirs encore pleins d'éclat. Il avait la figure complètement rasée, et Petite-Mère m'apprit plus tard qu'il se rasait lui-même, tous les matins, à l'eau froide, même en hiver!

J'entrai en faisant un salut embarrassé. Les deux demoiselles Rocher se frottèrent les mains, simultanément, avec les mêmes gestes et les mêmes mouvements. Quant à l'oncle Vincent, il eut la coquetterie de se lever tout droit, sans effort apparent, comme il faisait toujours lorsqu'il entrait quelqu'un dans le magasin pendant ses visites.

— Mon oncle, dit M^{lle} Rocher l'aînée, monsieur est le jeune homme qui désire louer la chambre.

— C'est presque un enfant, dit l'oncle Vincent après m'avoir toisé d'un coup d'œil.

Ne sachant pas si c'était un reproche ou une simple remarque en l'air, je baissai les yeux et je perdis contenance.

— Presque un enfant, reprit l'oncle Vincent, comme s'il se parlait à lui-même.

— Et orphelin, ajouta doucement M^{lle} Rocher l'aînée. Je levai sur elle des yeux pleins de reconnaissance. Il me sembla qu'elle plaidait ma cause auprès de son oncle.

— Et orphelin, répéta l'oncle Vincent d'un ton rêveur.

Comme je tenais les yeux baissés pour cacher l'émotion qui me gagnait, je ne voyais que le bout de sa canne frappant à petits coups la natte de jonc qu'il avait sous les pieds. Mais je sentais qu'il avait les yeux fixés sur moi et qu'il m'examinait.

XVII

— Eh bien, mes petites, dit-il enfin aux deux sœurs, mon avis est que... vous pouvez essayer.

Je balbutiai quelque chose pour lui faire comprendre que je lui étais reconnaissant de sa décision, mais il m'arrêta tout court.

— Bon, bon! me dit-il, nous pourrions reparler de cela plus tard, nous avons bien le temps. Vous m'avez bien compris, n'est-ce pas? J'ai conseillé aux petites d'essayer, rien de plus. Si vous êtes ce que je crois que vous êtes, alors vous pourrez rester définitivement ici. Hum! avez-vous assez connu votre mère pour vous souvenir d'elle?

Les larmes me vinrent aux yeux, mes lèvres tremblèrent, et je ne pus répondre que par un signe de tête.

Alors il me prit doucement la main, et me dit:

— J'augure bien d'un fils qui ne peut sans émotion entendre parler de sa mère. Écoutez ce que je vais vous dire. Cette pauvre mère que vous aimiez et qui vous aimait a dû ressentir une terrible angoisse au moment de quitter son enfant sans savoir en quelles mains il tomberait au moment de la grande épreuve, l'épreuve de la première jeunesse. Vous allez traverser cette épreuve-là: tous les hommes la traversent. Vous êtes en bonnes mains, vous êtes dans la maison de deux femmes qui ont fait leurs preuves; et quand vous connaîtrez mieux Orgeval, vous saurez que c'est un honneur d'entrer dans cette maison, et un honneur plus grand d'y rester. Pour le moment, mes nièces, avec ma pleine approbation, vous acceptent parce que vous êtes presque un enfant, et un enfant orphelin. Tant que vous n'aurez pas à rougir devant elles, vous pourrez penser à votre mère sans rougir. Orgeval n'est qu'une petite bourgade; mais il s'y fait beaucoup de mal et un peu de bien, comme dans les plus grandes villes. Vous êtes ici du côté

du bien ; c'est à vous d'y rester. Si jamais vous vous trouvez dans un cas délicat ou embarrassant, venez me trouver tout de suite ; je puis vous offrir mes conseils sans blesser votre amour-propre, ayant quatre fois votre âge !

XVIII

Comme je voulais protester de ma reconnaissance et de mon désir de bien faire, il me coupa encore la parole avec une brusquerie affectée, et dit à M^{lle} Rocher l'aînée :

— Or ça, Petite-Mère, à nous deux maintenant !

M^{lle} Rocher l'aînée tourna ses lunettes du côté de M. Vincent, et croisa ses deux mains sur son tricot, comme une petite fille bien sage qui sent venir une réprimande. C'était risible, si l'on veut, à cause de l'âge de M^{lle} Rocher l'aînée, mais c'était touchant à cause du grand respect qu'elle montrait à son oncle.

M. Vincent reprit :

— As-tu demandé à ce jeune homme à quel hôtel il était descendu ?

— Non, mon oncle, répondit-elle avec une confusion dont il me fut impossible de deviner la cause.

— Eh bien, jeune homme, reprit-il en se tournant vers moi, à quel hôtel êtes-vous descendu ?

— Au *Lion-d'Or*.

Il frappa un coup sec du revers de sa main droite dans la paume de sa main gauche, et les deux demoiselles Rocher se regardèrent d'un air tout confus. Je comprenais de moins en moins d'où venait leur confusion.

— Depuis quand y êtes-vous ? me demanda-t-il avec une vivacité qui redoubla mon ébahissement. Je me figurai tout à coup qu'il s'était commis au *Lion-d'Or* quelque crime ou quelque vol dont on pouvait me soupçonner.

— Depuis hier soir, répondis-je. Je suis arrivé à six heures par la patache de Louvencourt.

— Y avez-vous pris tous vos repas ?

— Non ; j'y ai seulement dîné hier soir ; j'ai déjeuné ce matin à la *Sirène* avec ces messieurs du bureau.

— Et vous avez laissé tout ce temps votre malle au *Lion-d'Or* ?

— La chambre m'appartient pour vingt-quatre heures, et mon intention...

— Mon enfant, vous êtes volé !

Je bondis sur ma chaise, à l'idée qu'on m'avait pris ma malle, avec mon linge et mes habits. Qu'allais-je devenir ?

— On m'a volé ma malle ! m'écriai-je d'une voix tremblante d'émotion.

— Non, mais on vous a volé l'argent du déjeuner.

— Je ne comprends pas, repris-je en respirant plus librement.

XIX

— Vous allez comprendre, dit l'oncle Vincent avec indignation. Ses yeux noirs étincelaient. — Tout le temps qu'un voyageur demeure au *Lion-d'Or*, il est censé y prendre ses repas. Qu'il les prenne ou non, on les lui fait payer.

— Mais on ne m'a pas prévenu.

— On vous a prévenu sans vous prévenir. Avez-vous lu un petit papier affiché dans votre chambre ?

— Non ; j'ai bien vu, à la cheminée, un papier jauni et tout taché par les mouches. Mais il était collé si haut et imprimé si fin, qu'il m'aurait fallu monter sur une chaise pour le déchiffrer. L'idée ne m'est pas venue de le faire : ce papier était si vieux et si malpropre que je l'ai pris pour une affiche ancienne laissée là par négligence.

— Méfiez-vous des petits papiers qui n'ont l'air de rien, mon garçon. Celui-là vous avertissait que vous payeriez les repas, même sans les prendre. Pour cette fois, la leçon vous coûtera cinquante bons sous que le *Lion-d'Or* empo-

chera sans même vous dire merci. Avez-vous, au moins, pris le café au lait, ce matin, avant de quitter l'hôtel ?

— J'étais pressé de chercher un logement, et je suis parti sans rien prendre.

— Dix sous et cinquante sous donnent trois francs. Le *Lion-d'Or* est un malhonnête, et je le lui ai dit parlant à sa personne. Ce n'est pas comme cela qu'on arrange le monde, et tôt ou tard il s'en repentira. Déjà la chambre des notaires lui a retiré sa pratique, et les repas de corps se font à la *Sirène* depuis trois ans. Les affaires du *Lion-d'Or* vont mal, et elles iront de mal en pis ; la malhonnêteté ne peut engendrer que la ruine. En attendant, mon garçon, vous êtes volé de trois francs.

— On n'en meurt pas ! dis-je assez sottement.

— On n'en vit pas non plus, riposta l'oncle Vincent. Trois francs, c'est la rente d'un capital de soixante francs, ou le capital de trois sous, à volonté. Petite-Mère, si tu n'avais pas été si étourdie, tu aurais prévenu cet enfant ce matin, et à l'heure qu'il est il serait plus riche d'une rente de trois sous. Je ne veux pas te faire de peine, ma petite, mais réellement les gens d'âge comme nous sont tenus de veiller sur la jeunesse. Sans cela, à quoi servirait-il de vieillir ? *La suite à la prochaine livraison.*

E.-J. LECLAIRE,

PEINTRE EN BATIMENTS (1).

Edme-Jean Leclaire est né à Aisy-sur-Armançon (Yonne), le 14 mai 1801. Son père était un pauvre cordonnier. A dix ans, l'enfant dut quitter l'école primaire, sachant à peine lire et écrire ; mais il fallait gagner sa vie. Il fut d'abord berger, puis apprenti maçon, moissonneur, batteur en grange.

Un jour, il s'éloigna de son village avec une troupe de moissonneurs : il avait alors dix-sept ans.

Après avoir un peu couru le pays, il arriva à Auxerre ; quelques-uns de ses compagnons allaient jusqu'à Paris, il les suivit.

Beaucoup sont arrivés à Paris comme Leclaire, comme lui jeunes, sans amis, sans argent ; combien ont eu son énergie, sa persévérance ? Errant dans les rues, demandant du travail partout et partout repoussé, le hasard le conduisit à la place du Châtelet, lieu de réunion des ouvriers peintres : « C'est là, nous dit-il lui-même, que les entrepreneurs viennent chercher les ouvriers dont ils ont besoin : on donne généralement la préférence à ceux que l'on connaît ; quant à ceux que l'on ne connaît pas, ou les embauche d'après l'impression plus ou moins favorable qu'on éprouve en les examinant. » Leclaire dut produire une bonne impression, car il fut engagé comme apprenti.

Le métier était dur, le salaire modique : un morceau de pain le matin, deux sous par jour, le souper du soir et le gîte chez le patron. L'apprenti avait à faire de longues courses. Le soir, épuisé de fatigue, il montait derrière les fiacres, et il lui arriva souvent de recevoir des coups de fouet. Plus tard, il aimait à raconter ces misères des premières années, mais il en parlait sans aucune amertume. Devenu patron, il disait à ses apprentis, avec un bon sourire : « Vous êtes mieux traités que je ne l'ai été moi-même. »

Après un maigre souper, le jeune homme regagnait sa mansarde. N'ayant pas d'argent pour acheter des livres, il en empruntait à son patron ; il s'instruisait lui-même, comme on peut s'instruire quand l'éducation première a manqué. A vingt ans, Leclaire est un bon ouvrier, gagnant

(1) On a consulté, pour cet article, l'intéressante biographie publiée par M. Charles Robert.

trois à quatre francs par jour. Sur son salaire, il économise six cents francs, pour s'assurer contre les chances du tirage. Bientôt il se marie. Il continue d'épargner, et, avec un capital d'un millier de francs à peine, il s'établit; on le voit entreprendre des travaux importants; ceux qui l'entourent sont étonnés de son audace.

Simple, doux, modeste, il a en même temps foi dans l'avenir; patron, il travaille comme un ouvrier et entraîne les autres par son exemple; c'est à peine s'il se repose quelques instants, en mangeant le déjeuner que M^{me} Leclaire lui apporte chaque jour dans un petit panier. Aussi l'humble entreprise, commencée avec un millier de francs, grandit-elle rapidement.

Au bout de quelques années, nous trouvons Leclaire à la tête d'une des meilleures maisons de Paris. Son nom est honorablement connu; par son intelligence, son activité, sa probité rigide, il inspire une confiance absolue à tous ceux qui lui ont confié des travaux.

A cette époque, on employait dans la peinture en bâtiments le blanc de céruse, qui provoquait chez les ouvriers de fréquentes et graves maladies. Leclaire, après une sorte d'enquête, constata que sur cent peintres malades, trente avaient eu la « colique de plomb. » Il n'eut plus qu'une pensée : remplacer le blanc de céruse par une substance sans action sur la santé des ouvriers. Il y avait le blanc de zinc, mais le blanc de zinc coûtait trop cher pour qu'on pût l'employer dans l'industrie du bâtiment. Leclaire ne se découragea pas. Il se mit à étudier la chimie. Un savant illustre, M. Chevreul, l'aïda de ses conseils. Sous sa direction, Leclaire, après bien des essais infructueux, découvrit enfin (en 1844) un procédé pour fabriquer le blanc de zinc à bon marché et le faire sécher aussi rapidement que la céruse : « Ce fut une révolution dans les habitudes du métier, dit M. Charles Robert; on se divisa en deux camps : d'un côté, les consommateurs de poison, attachés à la vieille routine, avec des ouvriers maigres, pâles, épuisés par la maladie; en face d'eux, les partisans du blanc de zinc, à la tête d'un personnel d'hommes gros et gras, le teint fleuri et l'air triomphant. »

En substituant le blanc de zinc au blanc de céruse, Leclaire a rendu aux ouvriers de sa profession un service qu'ils ne devront jamais oublier.

Il leur a rendu un autre service : il leur a appris l'ordre et l'épargne. Ancien ouvrier, il était constamment préoccupé du sort de ses camarades d'autrefois : « Je subissais cette impression, dit-il, que le jour où je prendrais ma retraite, les ouvriers qui me seraient restés attachés ne pourraient en faire autant. Je pensais alors que je ne jouirais pas d'un bonheur complet en me souvenant du sort que devraient avoir ceux qui auraient contribué à me mettre à même de couler mes vieux jours heureux. » Nobles paroles, qui se sont traduites en actes. En fondant une société de secours mutuels, une caisse de retraite, plus tard en abandonnant une large part des bénéfices à ses ouvriers, Leclaire a assuré leur avenir.

Il a fait beaucoup pour ses ouvriers; en échange, il exigeait deux choses : un travail régulier, une vie honorable. Ce n'est qu'à ce prix qu'on était admis dans ses ateliers, à ce prix qu'on y restait. Leclaire est mort, mais son œuvre n'est pas morte avec lui. Les règles qu'il avait établies sont religieusement observées par ses successeurs; l'association qu'il avait fondée a continué à se développer : l'apprenti y reçoit une large éducation professionnelle; le malade y trouve les secours dont il a besoin; le vieillard touche une pension de retraite.

Leclaire, qui avait quitté les affaires depuis quelques années, s'est éteint le 13 juillet 1872, âgé de soixante et onze ans. Sa femme était morte avant lui. Jusqu'au dernier jour,

il vécut par la pensée avec celle qui avait été pour lui une digne compagne; par un sentiment de piété touchante, il voulut qu'à chaque repas un convert fût mis à la place qu'elle avait occupée pendant tant d'années.

La vie de cet homme de bien est une leçon pour tous, ouvriers et patrons : pauvre, il s'était élevé par le travail obstiné et l'épargne de tous les jours; riche, il avait compris que si la fortune donne des droits, elle donne surtout des devoirs.

LA CAMARGUE

(DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE).

BŒUFS SAUVAGES.

Le Rhône, comme tous les grands fleuves, a déposé, depuis les temps les plus anciens, à son embouchure dans la Méditerranée, ses puissants atterrissements. Il a comblé peu à peu le golfe où il se jetait à l'origine, et a formé, avec ses alluvions mêlées parfois aux apports de la mer, le territoire sur lequel il achève sa course. De nos jours il continue ses dépôts limoneux et repousse incessamment le rivage plus en avant dans la mer. La tour-sémaphore Saint-Louis, bâtie en 1737 au bord de la côte, en est distante maintenant de sept kilomètres, et la principale bouche du fleuve s'en éloigne chaque année d'une cinquantaine de mètres.

Un peu au nord de la ville d'Arles, le Rhône s'ouvre en deux branches : la plus forte entraîne les quatre cinquièmes des eaux et poursuit sa course vers le sud, sous le nom de *grand Rhône*; l'autre, qui ne garde que le cinquième du débit, s'éloigne dans la direction du sud-ouest : c'est le *petit Rhône*.

Entre ces deux bras du fleuve s'étend un delta du genre de ceux du Pô, du Danube, du Nil et autres (voy. t. XX, p. 402, et t. XXX, p. 47, des détails curieux sur les immenses deltas du Mississipi, du Gange et du Brahmapoutra).

Le delta du Rhône présente, comme tous les autres, une forme triangulaire, un relèvement de terrains le long des rives du fleuve, une dépression vers le centre où s'étendent des marais et des étangs, un rivage maritime très-bas que la mer franchit et coupe dans les tempêtes, enfin des embouchures en saillie sur la côte.

L'origine du nom de Camargue remonte à Caius Marius. Lorsque ce grand capitaine fut envoyé en Provence pour arrêter l'invasion des Cimbres, des Teutons et autres barbares, il campa auprès du Rhône pour la facilité des approvisionnements. Son séjour y est marqué par des souvenirs encore vivants (voy. t. VIII, p. 231). Il fit approfondir par ses soldats, pour faciliter ses communications avec la mer, une suite de bas-fonds qui, recevant leurs eaux soit du Rhône, soit d'une dérivation de la Duranee, aboutissaient au golfe de Foz. On leur donna le nom de *Fosse Mariane*. Etant loin de Rome avec une armée nombreuse à nourrir, ayant du temps devant lui par suite de l'excursion des barbares en Espagne, Marius, qui ne cessait d'occuper ses troupes, n'aurait pas été lui-même s'il n'eût envoyé ses soldats cultiver en blé les parties fertiles du delta et utiliser les fourrages abondants des parties basses. De là découle presque forcément pour le delta le nom mérité de *Caii Marii ager*. L'abréviation si naturelle chez le peuple, abréviation qui se renouvelle si souvent de nos jours, a fait de ces trois mots, par la suppression des dernières syllabes, *Ca-mar-ag*, d'où *Camarga*, Camargue. Cette étymologie est à peu près littérale.

La Camargue actuelle a une étendue de 74 à 75 000 hectares. Les parties méridionales, basses et marécageuses, portent des plantes excellentes pour la nourriture des bes-

tiaux, mais elles sont impropres à la culture, le sol étant trop imprégné de sel. Le moyen de rendre à la charrue ces vastes surfaces pacagères est bien connu. Il suffit de les délivrer de l'excès de sel par des irrigations répétées avec



Taureaux dans la Camargue, peinture par Vayson. — Dessin de Freeman.

l'eau du Rhône, qui tout en les dessalant les revêtirait en même temps d'un manteau de limon. Mais jusqu'à ce que l'on ait pu déterminer exactement le volume d'eau nécessaire aux besoins, sacrés avant tout, de la navigation du

fleuve, jusqu'à ce que l'on ait organisé un ensemble de routes, de canaux, de prises d'eau, de machines élévatoires et de systèmes de culture, le meilleur et le seul parti à tirer de la Camargue inférieure reposera sur la production et l'élevé des bestiaux.

De nombreux troupeaux y ont vécu de tout temps. Des milliers de moutons, de bœufs et de chevaux y ont toujours trouvé leur subsistance. Déjà nous avons montré (t. XXI, p. 229), par un tableau de M. Loubon, une rangée pittoresque de boucs servant de guides aux moutons transhumans. Les chiens des bergers du pays peints par M. Vayson ont figuré aussi dans notre recueil (t. XLVI, p. 40). Aujourd'hui le même peintre nous représente un troupeau de taureaux sauvages que les vachers, nommés *gardians*, font sortir d'un marais inondé.

Les taureaux sont chez eux dans cette contrée, que Michelet appelle l'île des taureaux et des beaux pâturages. Frédéric Mistral y a placé les principales scènes de sa remarquable épopée provençale, *Mireio*. L'un de ses personnages les plus importants est *Ourrias lou toucadou*, qui toute l'année y fait paître au grand soleil ou sous les averses ses vaches noires et méchantes. Ourrias était né dans le troupeau (*nascu dins la manado*); élevé avec les bœufs, il en avait la structure, l'œil sauvage et la noirceur, l'air revêche et l'âme dure (*avié di biou l'estampaduro, et l'ine sauvage et la negruro, et l'ir mènèbre et l'amo duro*). Un bâton à la main, la veste à terre, combien de fois n'avait-il pas violemment sevré les veaux en rompant des gourdins par brassée sur la mère en courroux et la forçant à fuir dans les pinèdes! Combien de taurillons et de génisses dans les *ferrades* camargaises n'avait-il pas renversés par les cornes! Tous deux furieux, acharnés à la victoire (*à vincere tous dous acarnassi, l'omé dountant lou biou bramaire, lou biou empourtant lou dountaire, et m'un lengau escumè-jaire lipant tout en corrent soum moun ensanoussi*), l'homme domptant le bœuf mugissant, le bœuf entraînant le dompteur, et d'une langue écumeuse léchant à la course son muse ensanglanté.

L'héroïne de Mistral, la vierge du mas (*ferme*) des Micocoules, la charmeuse Mireio, vient mourir dans l'île de la petite Camargue, nommée en patois *lou Souvage*, parce qu'elle est encore plus isolée, plus morne, plus marécageuse et plus malsaine que les autres parties du delta : c'est le séjour préféré des taureaux les plus indomptés. — Mireio y meurt entre les bras des saintes Maries de la mer, Marie Salomé et Marie Jacobé, qui, après la mort du Christ, accompagnées de Lazare le ressuscité, de Marthe sa sœur, de Marie-Madeleine, étaient venues, selon la tradition, se réfugier sur cette terre désolée et silencieuse. C'est sur les tombeaux des deux premières qu'un duc de Provence a élevé une très-curieuse église bâtie en forme de citadelle contre les pirates écumeurs de la Méditerranée.

Un village de 900 âmes environ, misérablement peuplé de pâtres et de pêcheurs, s'est formé autour de l'église : c'est le chef-lieu du second canton de la Camargue, sous le nom de « les Saintes-Maries de la mer. » Le premier canton, où sont les meilleures terres, est celui d'Arles ouest. Chacun de ces cantons n'a qu'une seule commune. C'est par erreur que plusieurs dictionnaires de géographie estimés, et même l'Encyclopédie de Larousse, attribuent neuf communes à la Camargue.

On trouve dans la belle Statistique des Bouches-du-Rhône, publiée en 1829 par M. de Villeneuve, préfet du département, de grands détails sur les bœufs camargues.

La race est d'une origine très-ancienne; elle est peu nombreuse maintenant : couleur noire très-foncée; attitude fière, œil farouche, petite taille; cornes lisses bien plantées, effilées et régulièrement disposées en forme de crois-

sant; fanon très-ample, toupet crépu, jambes fines, flancs relevés. Poursuivis dans les arènes, ces animaux conservent pendant quelque temps la rapidité des chevaux. Leur chair est inférieure à celle des bœufs domestiques, cependant elle plaît à certaines personnes.

Il apparaît parfois dans les naissances de veaux quelques animaux à poil rouge. D'après la tradition, ce serait la suite de l'importation d'un troupeau de la race auvergnate, dite *salers*, après une désastreuse épizootie en Camargue. Le climat, la nourriture et les croisements des individus survivants de la race primitive, ont singulièrement transformé la race importée, en réduisant la taille, allongeant la tête, disposant les cornes en arc, grossissant le ventre, durcissant la peau qui devient résistante aux piqûres des cousins, rendant la chair dure et coriace.

Le bœuf camargue n'entre jamais dans une étable. Les vachers à cheval qui le gardent courent souvent de grands dangers, soit pour le dompter et le mettre à la charrue, soit pour enlever les veaux aux mères, soit pour le conduire à la boucherie; mais ce sont des hommes rompus à ces dangereux travaux, qui se font un jeu des périls qu'ils courent, de sorte que l'opération difficile de marquer ces animaux au nom de leurs propriétaires donne lieu à des fêtes célèbres en Provence et connues sous le nom de *ferrades*; nous en avons dit plus haut quelques mots à l'occasion du roman de *Mireio*.

CONVERSATION.

Il faut souvent, en conversation, sortir de soi-même et s'identifier à l'humeur des autres.

C'est une mauvaise habitude que de se mettre toujours personnellement en scène. Laissez passer bien des observations qui n'ont pas votre assentiment sans les relever, pour peu surtout que vous puissiez craindre de blesser les autres ou seulement de les contrarier.

Soit que vous exprimiez une conviction que vous croyez réellement fondée, soit que vous hasardiez une opinion qui vous vient soudainement à l'esprit et qui vous paraît propre à suggérer des idées et animer l'entretien, gardez-vous de trop employer les mots *je* et *moi*, et de récriminer comme une personne offensée si vous pensez ne pas avoir été parfaitement compris. Il ne s'agit le plus souvent ni d'affaires assez graves, ni de démonstrations assez rigoureuses, pour qu'on doive s'exposer à faire naître la moindre aigreur dans l'âme de ceux avec lesquels on cause.

Parmi beaucoup d'autres règles de la conversation, en voici une que recommande l'auteur d'un opuscule récent très-digne d'être lu (1) : — Ne faites que bien rarement des remarques critiques sur l'extérieur des personnes, leur apparence, leur costume, etc. Cela est médiocre.

LA MESURE DE L'HOMME.

Craignons, moralistes misanthropes et dédaigneux, dont l'esprit désabusé et le bon sens pratique se vantent de ne point surfaire l'humanité; craignons de prendre notre propre impuissance pour la mesure de la puissance humaine, et de mériter ainsi les âpres reproches de Sénèque et de Montaigne. L'homme, disons-nous, est un être abject. — Oui bien, toi qui le dis, et l'on peut t'en croire sur parole, mais non pas Cléanthe, non pas Caton, non pas Marc Aurèle. — Qu'il est ridicule de se faire de la volonté humaine une idée si démesurée! — Et à quelle mesure donc la rapporteras-tu? A celle de ta volonté à toi, qui ne veux que jouir, que contenter tes passions, que fuir la mort

(1) *Le Vrai Gentleman*.

qui déjà ronge ton sein? Pourquoi, pour apprécier la puissance de la volonté humaine, prendrai-je plutôt ta mesure infime que celle d'Épictète, qui avait réduit sa volonté à cet unique objet : « Vouloir m'estimer justement moi-même, et être beau moralement aux yeux de Dieu. » (1)

LA FABLE ÉGYPTIENNE

DU LION ET DE LA SOURIS,

D'APRÈS UN MANUSCRIT DÉMOTIQUE (2).

Il arriva que le Lion dans sa caverne eut le désir de s'endormir. Une Souris était près de lui; elle était de petit corps, pas plus grosse qu'un œuf. Il voulut s'emparer d'elle. La Souris lui dit :

— O toi qui es au-dessus de moi, mon supérieur, ô Lion, si tu me manges, tu ne seras pas rassasié, et si tu me laisses échapper, tu n'auras pas faim de moi encore. Si tu m'accordes la liberté à présent, je t'accorderai la liberté au moment qui t'attend. Si tu me sauves, ce sera pour ton propre salut : je te ferai sortir de ton malheur à ton jour funeste, qui va apparaître.

Le Lion prit en réflexion ce que la Souris lui disait dans son discours, et la réflexion qu'il faisait était celle-ci :

— Si je la mange, je ne serai pas rassasié, en vérité.

Il la laissa donc s'en aller. Quelque temps après, un chasseur poursuivait le Lion, qui était placé près d'un arbre dattier. Il avait creusé une fosse pour y faire tomber le Lion. Le Lion y tomba et fut pris dans la fosse. Il fit tous ses efforts; mais on le conduisit près de l'arbre dattier, on le lia de cuir sec et on l'attacha de cuir frais, et il se trouva ainsi en face de la montagne, étant plein de tristesse.

Arriva le temps de la nuit. Le majestueux désira de voir se réaliser sa parole (c'est-à-dire la parole de la Souris), en réponse à la force prétendue dont lui, le Lion, s'était vanté.

La petite Souris se présenta devant lui, et elle parla ainsi :

— Est-ce que tu ne me reconnais pas? Moi, je suis la petite Souris à laquelle tu as accordé un jour la liberté. Je vais tenir ma promesse à ce jour, car je te sauverai de ton malheur, après tant d'efforts que tu as faits (en vain).

Il fait une bonne action, celui qui rend le bien pour le bien. La Souris approcha sa bouche des attaches du Lion. Elle rongea les cuirs secs, elle déchira les cuirs frais qui l'attachaient tous. Elle fit sortir le Lion de ses attaches; puis la Souris se cacha dans sa crière, et il se rendit à la montagne avec elle.

BAGAGE DU VOYAGEUR.

Suite et fin. — Voy. p. 55, 95, 142, 334.

La boussole dont se servent les géomètres (fig. 7) se compose d'une boîte dans l'intérieur de laquelle est un limbe divisé en 360 degrés; au centre de ce limbe est une aiguille qui pivote sur son axe et qui donne la direction constante du méridien magnétique. Les divisions du limbe sont disposées de telle sorte que le zéro et le 180° degré aboutissent aux deux extrémités d'un diamètre parallèle à l'un des côtés de la boîte. Enfin une alidade pouvant tourner autour de son axe et dans un plan parallèle au diamètre, est placée sur l'un des côtés de l'instrument. Cette alidade

(1) G. Caumont.

(2) Nous empruntons à une revue orientale bien connue cette fable, d'autant plus curieuse qu'elle remonte à une antiquité qui dépasse de plusieurs siècles celles qui nous ont été transmises par les Grecs. On en doit la traduction au savant égyptologue Brugsch.

est formée d'un tube de cuivre rectangulaire dont les bouts sont munis d'ouvertures pour les visées.

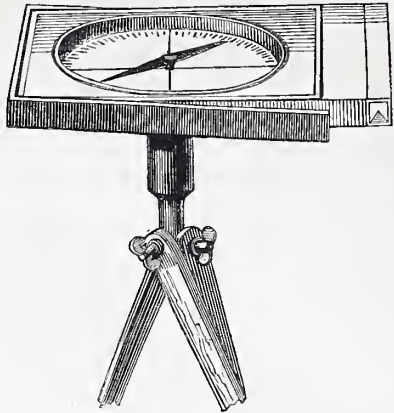


FIG. 7. — Boussole de géomètre.

Soit donc à lever le plan d'un terrain ABCDE (fig. 8). On mesurera d'abord la ligne de base AD; puis, établissant la boussole en A, on visera successivement les points B, C, E, et l'on inscrira sur le croquis les angles FAB, FAC, F'AE, formés avec la direction constante FF' du méridien magnétique. On se transportera ensuite au

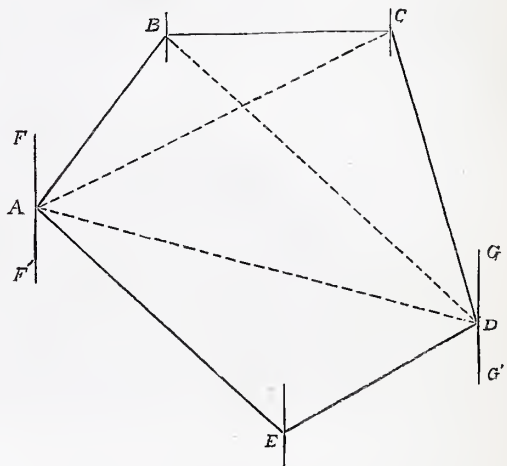


FIG. 8.

point D, et l'on relèvera de même les angles GDC, GDB, G'DE. Enfin, on rapportera les éléments obtenus à une échelle donnée en suivant la méthode déjà décrite.

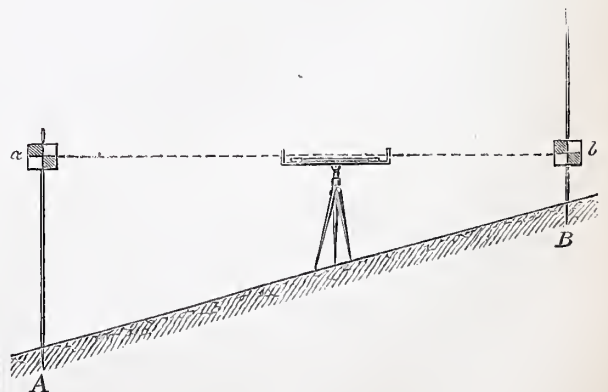


FIG. 9.

Tout le monde connaît le niveau d'eau et sait qu'on emploie cet instrument pour obtenir des directions horizon-

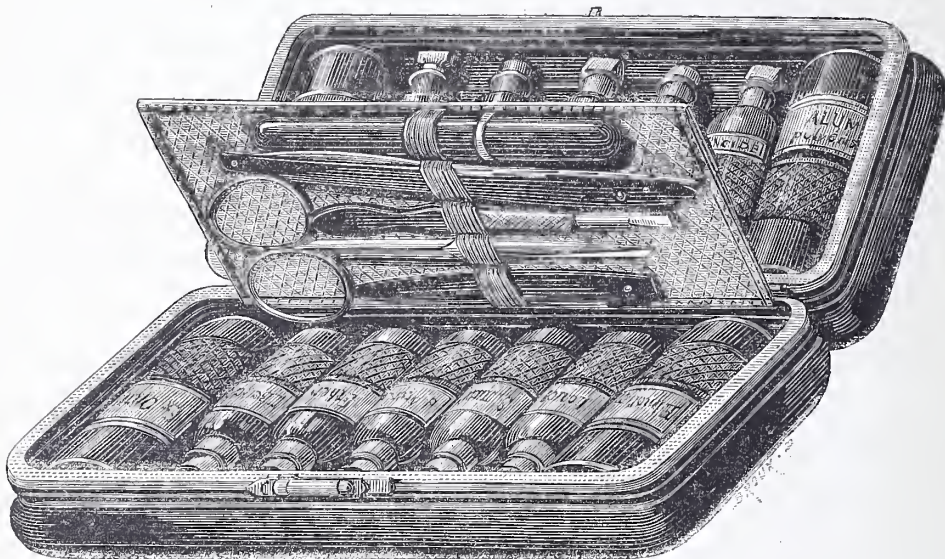
tales. Supposons qu'à l'aide d'un niveau on veuille mesurer la différence de hauteur de deux points donnés A et B pris sur un chemin en pente. On placera d'abord le niveau entre les points dont il s'agit de déterminer la différence; puis on installera au point B une *mire* (règle divisée en centimètres, le long de laquelle glisse un *voyant* métallique dont le centre est indiqué par le croisement de deux diagonales). Après avoir fixé le voyant dans la direction horizontale donnée par le niveau, on relève la hauteur Bb, et l'on transporte la mire en A, où, après avoir obtenu le point a, on note la distance aA. La différence entre les deux hauteurs Bb et Aa, exprimée en mètres et centimètres, est le nombre cherché.

Parmi les divers objets qui doivent faire partie du « bagage du voyageur », nous ne devons pas oublier « la pharmacie de poche. » La petite trousse que nous représentons, indispensable à tous ceux qui entreprennent des voyages longs et périlleux, contient les médicaments et les ustensiles de première nécessité. Elle renferme, en général, dix flacons et quatre petits bocaux remplis les uns d'éther

sulfurique, d'ammoniaque, d'extrait de saturne (sous-acétate de plomb), de teinture d'arnica, d'alcool camphré, d'eau de mélisse, de laudanum, d'élixir odontalgique, d'esprit de menthe, et de sels anglais; les autres de rhubarbe, d'alun, de camphre ou de sulfate de quinine, et d'ipécacuanha.

Une notice détaillée accompagne d'ordinaire chaque pharmacie; nous n'aurons donc pas à entretenir le lecteur sur le mode d'emploi des médicaments et des outils qui s'y trouvent, ni à lui signaler les divers cas dans lesquels il doit en faire usage. Mais, sans entrer dans le domaine de la médecine, il peut être utile de donner quelques conseils généraux pour les cas d'empoisonnement, d'asphyxie et de scorbut, aussi bien en voyage qu'en d'autres circonstances (*).

Les symptômes généraux d'un empoisonnement sont: une saveur âcre, brûlante, à la bouche et à l'estomac; des vomissements pénibles, quelquefois sanguinolents; de la douleur à la gorge, à l'estomac, dans le ventre; une soif ardente; des mouvements convulsifs, des sucurs froides, des maux de tête, etc., etc. Quelle que soit la nature du poi-



Pharmacie de poche.

son, on devra provoquer de suite les vomissements avec un gramme d'ipécacuanha délayé dans un demi-verre d'eau tiède que l'on boira en trois fois. On pourra boire encore, dans le but de neutraliser l'effet toxique, soit un blanc d'œuf battu dans de l'eau, soit de la magnésie, ou, à défaut, une cuillerée à café d'amidon délayé dans un litre d'eau; l'eau savonneuse et le petit lait seront très-efficaces si l'empoisonnement est dû à un acide, à des moules ou à du vert-de-gris provenant d'une casserole mal étamée. Mais s'il a pour cause des champignons ou quelque autre plante vénéneuse, on prendra d'abord un vomitif, puis après une forte infusion de café noir ou quelques gouttes d'éther sur du sucre.

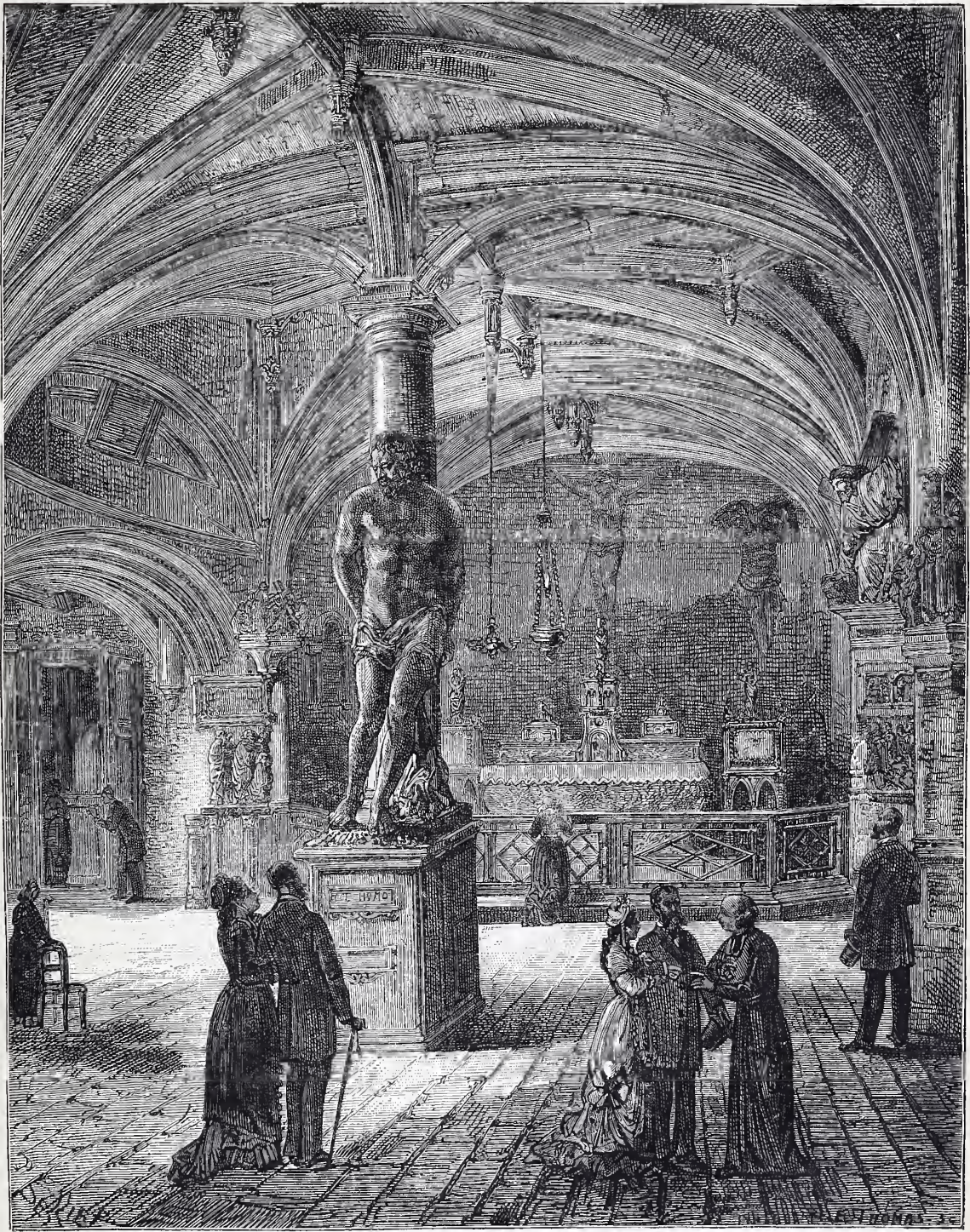
En général, l'asphyxie est constituée par l'arrêt ou la suspension de la respiration; elle peut dépendre de deux causes différentes: 1° l'air n'entre plus dans les poumons, comme cela a lieu pour les pendus, les noyés, les étranglés; 2° l'air qui pénètre dans les bronches est impropre à la respiration, tel est celui qui est vicié par la vapeur du charbon, les émanations des cuves en fermentation, des égouts, des fosses d'aisance, etc., etc. Dans l'un et l'autre cas, la première chose à faire est d'éloigner la cause de l'asphyxie, ou, si l'on peut, de la faire disparaître; puis on cherchera à ranimer les fonctions respiratoires en plaçant le malade tour à tour sur le dos et sur le ventre, et en ré-

pétant cette manœuvre un grand nombre de fois; on exercera aussi une vive pression sur les omoplates quand le malade sera sur le dos, mais on la cessera dès qu'il portera sur le côté; on aura encore recours aux frictions sèches, aux frictions avec l'eau sédative sur la colonne vertébrale et sur les muscles de la poitrine; on chatouillera l'intérieur du nez avec une barbe de plume; on exercera sur les deux côtés de la poitrine des mouvements alternatifs de compression; surtout, on tentera d'insuffler de l'air dans les poumons en mettant bouche contre bouche, ou mieux encore avec un soufflet.

Le scorbut se manifeste par la tuméfaction des gencives et une très-grande faiblesse musculaire, parfois accompagnée d'hémorragie. Ce mal, occasionné par le froid humide, la mauvaise nourriture, un air malsain, etc., etc., est dû, surtout chez les marins, aux aliments avariés et à la nourriture malsaine. L'observation rigoureuse des lois de l'hygiène est le plus sûr moyen de combattre cette douloureuse maladie; mais quand on se trouve dans l'impossibilité de s'y conformer, il faut avoir recours aux anti-scorbutiques, au jus de cresson, au raifort, à l'oseille, au cerfeuil, aux fruits acides, au bon vin, à toutes les plantes amères et toniques, comme le cochlearia, le quinquina, etc.

(*) Voy. les Tables.

LE CALVAIRE DE L'ÉGLISE DE SAINT-NICOLAS, A TROYES
(DÉPARTEMENT DE L'AUBE).



Le Calvaire dans l'église de Saint-Nicolas, à Troyes. — Dessin de Sellier, d'après une photographie de Gustave Lancelot.

L'église de Saint-Nicolas fut d'abord simplement la chapelle de l'ancien « château de la vicomté », où les vicomtes de Troyes rendaient la justice. Après un grand incendie occasionné par les boute-feux de Charles-Quint, et qui détruisit, en 1524, la tour du beffroi et tout un quartier, l'église fut reconstruite. La première pierre fut posée en 1526.

En 1551, un bourgeois, nommé Michel Oudin, fit établir à ses frais, au premier étage de l'église, le calvaire et le sépulcre, d'après un plan qu'il avait apporté de Jérusalem.

Son manteau et son chapeau de pèlerin furent longtemps suspendus à côté de la porte du sépulcre. Parfois les sonneurs avaient l'imprudence de les déplacer : « Alors, dit la légende, Michel Oudin revenait la nuit et leur donnait des coups de bâton. »

On monte par un large escalier à ce calvaire, formé de deux cintres surbaissés ; à gauche est un sépulcre rayé de pilastres ; à la frise on voit les instruments de la passion. Sur le sépulcre, un dais à colonnes abrite un Christ ressuscité, de proportions colossales. Une autre statue du

même sculpteur, Gentil, représente l'*Ecce Homo*. Cette dernière statue ayant été critiquée par un artiste, Gentil voulut la briser à coups de hache; on eut grand'peine à l'en dissuader : la critique, dit-on, n'avait cependant porté que sur un orteil. Du reste, ces statues colossales ne sont pas, à la vérité, les meilleures œuvres de Gentil (1). Au mur de l'autel est une grande peinture murale défigurée par d'inhabiles restaurateurs.

On pouvait descendre autrefois du calvaire par un double escalier qui conduisait à un « jardin des Olives ou Oliviers. »

Pendant une certaine période, les troupes nomades des confrères de la Passion venaient chaque année jouer des mystères dans ce calvaire, si bien disposé comme théâtre. On trouve dans les comptes de la fabrique une dépense de douze deniers pour quatre chapeaux de fleurs destinés à la danse du pigeon de la Pentecôte.

L'église se recommande à l'attention par diverses œuvres d'art : des vitraux du seizième siècle, une statue de saint Jérôme, une cuve baptismale de la renaissance, une belle chaire à prêcher dans le style du seizième siècle, quelques tableaux.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 230, 350, 354, 362.

XX

— Mais, repris-je étourdi, à ce moment-là je n'étais rien pour mesdemoiselles Rocher, nous n'avions pas encore conclu.

— J'espère bien, me répondit l'oncle Vincent, que vous dites cela à l'étourdie et pour excuser ma nièce; mais vous n'avez pas bien réfléchi avant de parler. Locataire ou non, vous étiez ce matin, comme à l'heure où je vous parle, un tout jeune homme, un enfant sans expérience à qui un chacun devait aide et conseil.

— Je n'avais ce matin, repris-je un peu confus, aucun endroit pour y déposer ma malle, par conséquent le conseil...

— Oh! il y a de la place ici, s'écria vivement M^{lle} Rocher l'aînée; nous aurions toujours pu garder votre malle en attendant que vous ayez trouvé où vous loger. J'ai manqué de présence d'esprit, et je le regrette de tout mon cœur.

— C'est cela, reprit l'oncle Vincent; voilà tout ce qu'il y a à dire là-dessus. Maintenant...

Ayant allongé le bras droit, il donna trois petits coups de canne dans le panneau de la porte vitrée.

Le pas viril de Zélie se fit entendre dans la salle du fond, et bientôt Zélie apparut en personne.

— Toujours vaillante! lui dit l'oncle Vincent en la regardant avec complaisance. Quel vieux chêne tu fais!

— Et vous donc, Monsieur Vincent! riposta Zélie avec une respectueuse familiarité. Nous ne sommes que de la saint-jean, nous autres, à côté de vous, sapristi!

— Zélie! dit Fillette d'un ton de reproche.

— Oui, Mademoiselle, ça m'a échappé, répondit Zélie sans témoigner grande confusion. C'est qu'aussi M. Vincent vous dit des choses!...

— C'est une vieille entêtée, dit M. Vincent avec un sourire de bonne humeur; tu n'arriveras jamais à la corriger de ses mauvaises habitudes. Telle que vous la voyez, ajouta-t-il en se tournant vers moi, c'est une jeune orpheline qui a bon cœur; mais on voit bien qu'elle a été élevée par un vieux de la vieille qui jurait comme un païen, et, dam! elle s'en ressent encore quelquefois. Tais-toi, Zélie, je sais ce que tu vas dire. Oui, oui, ma fille, ton oncle

(1) Voy., sur François Gentil, la Table de quarante années.

avait beau jurer comme un païen, c'était la crème des braves gens, tout Orgeval sait cela. Mais ce qu'on passe à un vieux troupier qui a fait toutes les guerres du premier empire, on ne peut pas le passer à une jeune personne bien élevée.

— Je ne suis pas une personne bien élevée, parce que... riposta tranquillement Zélie.

— On le voit bien. Dis-moi, qu'est-ce que tu as à faire cette après-midi?

— Dieu merci! répondit-elle gaiement, on ne chôme pas de besogne; et c'est tant mieux, parce que...

— Il faut que tu nous trouves une petite demi-heure.

— On la trouvera, parce que...

— Avant quatre heures.

— C'est entendu.

— Tu prendras ta brouette, et tu iras au *Lion-d'Or* chercher la malle de monsieur.

— Ça ne demande pas une demi-heure, répondit Zélie, non sans une petite pointe d'orgueil.

J'ai eu souvent occasion depuis de remarquer qu'elle était très-fière de sa force et de son activité.

XXI

— Je crois bien, reprit-elle après avoir réfléchi quelques secondes, la main gauche sous son tablier, la main droite sur le bouton de la porte, oui, c'est cela! je crois bien que je vais aller tout de suite au *Lion-d'Or*; autrement je ne sais pas comment je pourrais arranger tout ce que j'ai à faire aujourd'hui.

— Du tout, répliqua l'oncle Vincent. Il faut d'abord que ce jeune homme aille régler ses comptes; sans cela, le *Lion-d'Or* ne voudrait pas lâcher la malle. Je le connais, le *Lion-d'Or*.

— Ce jeune homme viendra avec moi.

— Du tout! Est-ce que tu crois qu'il serait flatté de courir les rues avec un vieux dragon habillé en femme et trimbalant une brouette?

Par politesse, j'aurais peut-être dû protester, mais je n'en eus pas le courage. J'ai la faiblesse de craindre le ridicule, et je frissonnai d'horreur à l'idée de parcourir les rues d'Orgeval en compagnie « d'un vieux dragon habillé en femme et trimbalant une brouette. » Quel début!

Zélie se mit à rire de tout son cœur, et convint qu'en effet ce serait drôle!

— Arrange tes affaires de façon à partir dans une petite heure. Il faut laisser aux gens le temps de faire leurs affaires sans se presser.

— C'est bon, répondit-elle tranquillement; il faudra bien que tout cela s'arrange, parce que...

Et elle disparut.

— Je crains d'être indiscret, dis-je à M. Vincent, et je ne voudrais pas troubler l'ordre de la maison. Je puis très-bien faire apporter ma malle par le garçon d'écurie du *Lion-d'Or*.

— Du tout! me répondit-il péremptoirement. Je le connais, leur garçon d'écurie : c'est un mauvais drôle et un ivrogne. Il vous demandera dix sous, et quand il sera arrivé ici, il fera une scène pour en avoir quinze. Ce serait de l'argent mal placé, car il s'en irait le boire au cabaret, avant seulement de rentrer au *Lion-d'Or*. Vous donnerez cinq sous à Zélie, qui sera bien contente, et qui mettra ces cinq sous-là à la caisse d'épargne. Vous, vous y gagnerez au moins cinq sous; cinq sous, c'est la rente de cinq francs.

XXII

Selon la prédiction de l'oncle Vincent, le *Lion-d'Or* représenté par la dame imposante empôcha sans me remercier l'argent que je ne lui devais pas.

Le garçon d'écurie me demanda, en donnant un coup

de pied dédaigneux à ma malle, où il faudrait porter « ça. » Quand je lui eus dit de ne pas s'inquiéter de « ça », que quelqu'un viendrait le prendre, il mit ses deux mains au fond des poches de son pantalon et me tourna brusquement le dos en sifflant.

C'est avec un véritable sentiment de délivrance que je franchis le seuil du *Lion-d'Or*.

Comme je n'avais rien à faire dans ma chambre tant que Zélie n'y aurait pas monté ma malle, je pensai que je ferais bien d'aller me présenter à M. le sous-directeur; on m'avait dit que je le trouverais à son cabinet dans l'après-midi.

Ce n'était pas du tout l'homme intraitable que je m'étais figuré. J'avoue cependant que, tout d'abord, son accueil, quoique très-poli, me glaça le sang dans les veines.

Il me fit asseoir juste en face de la fenêtre, de sorte que la lumière me tombait en plein sur la figure. Il commença par m'examiner sans rien dire, à travers son lorgnon; ensuite il me fit beaucoup de questions; à mesure que je lui répondais, les coins de sa bouche se relevaient, il prenait un air plus aimable et moins officiel. Il finit même par sourire; oui, M. le sous-directeur daigna sourire d'un air approbateur quand je lui dis que je logeais dans la maison des demoiselles Rocher.

— Vous aviez peut-être une lettre de recommandation pour ces dames?

— Non, Monsieur le sous-directeur; c'est tout à fait par hasard que je me suis présenté chez elles.

— Et qu'est-ce qui vous a décidé à prendre la chambre?

J'hésitai à répondre, craignant de donner à mon supérieur une fâcheuse opinion de mon caractère en lui avouant que je m'étais décidé par de pures raisons de sentiment. Il faut dire aussi que mon supérieur avait l'air très-peu sentimental.

Mon embarras parut l'amuser un instant; il eut cependant la charité de m'aider à en sortir.

— Est-ce le prix qui vous a tenté? me demanda-t-il en penchant la tête du côté gauche, comme pour mieux entendre ma réponse.

— Non, Monsieur le sous-directeur, j'avais vu des logements à meilleur marché.

— Est-ce le logement lui-même?

— Le logement est joli, mais j'en avais vu de plus jolis, et même...

— Et même?

— Et même de plus commodes.

— Alors?

— Je ne sais comment vous expliquer cela, Monsieur le sous-directeur.

— Vraiment?

Et il pencha en souriant la tête du côté droit, les yeux toujours fixés sur ma figure.

XXIII

Je baissai la tête et je regardai le fond de mon chapeau. Tout à coup je pris, comme on dit, mon courage à deux mains, et je lui dis, toutefois sans oser lever les yeux:

— Je suis timide, emprunté. En arrivant à Orgeval, je me suis senti aussi triste et aussi abandonné que... qu'un petit enfant. Les gens qui m'ont montré leurs logements avaient l'air si indifférents, si froids, si peu disposés à voir en moi autre chose qu'un locataire, que j'ai été touché et reconnaissant de l'accueil des demoiselles Rocher.

— Les demoiselles Rocher ne sont-elles pas un peu...?

— Oui, Monsieur le sous-directeur, à première vue elles sont un peu... comme vous dites. J'ai eu d'abord envie de rire en les voyant dans leur comptoir. Dès les premières questions qu'elles m'ont adressées, je n'ai plus eu envie de rire, au contraire. Voilà ce qui m'a décidé.

— Et elles, reprit-il en rapprochant son fauteuil de son bureau, comme pour m'observer de plus près, savez-vous ce qui les a décidées à vous accepter?

En attendant ma réponse, il se frappait le bout des ongles de la main gauche avec le plat d'un couteau à papier en ivoire qu'il tenait de la main droite.

— Je crois, lui répondis-je d'une voix mal assurée, qu'elles ont eu pitié de moi en me voyant si jeune pour mon âge, si timide et si inexpérimenté.

— Ce sont des femmes de cœur, dit M. le sous-directeur en jetant brusquement son couteau à papier sur les papiers qui couvraient son bureau. Cependant, soyez persuadé qu'elles ne se seraient pas décidées à vous prendre, si...

J'eus l'impolitesse de l'interrompre pour lui dire en manière d'explication: — C'est leur oncle M. Vincent qui a parlé en ma faveur.

— Et pourquoi M. Vincent leur a-t-il parlé en votre faveur?

— Toujours par pitié, Monsieur le sous-directeur.

La suite à la prochaine livraison.

INDUSTRIE ET GUERRE.

LES SACRIFICES.

Dans une lecture faite à Chelsea, en Angleterre, il y a quelques années, le conférencier a donné une statistique des accidents de houillères, et il est arrivé à ce résultat, que la mort d'un mineur correspondait à chaque quantité de soixante mille tonnes de charbon extraite des entrailles de la terre et ramenée à la surface. Ainsi, l'industrie a ses victimes certaines comme la guerre. Mais chez elle du moins chaque travailleur sacrifié représente des produits qui alimentent les marchés, fécondent le travail et profitent à l'humanité. Les soldats dévorés par la guerre ne représentent que du travail détruit, des récoltes dévastées, des édifices brûlés ou ruinés, des douleurs pour les familles. Les progrès accomplis dans l'art de la guerre consistent à savoir augmenter le nombre des existences humaines ou la quantité de maçonnerie que l'on peut détruire dans un délai déterminé. Le contraire a lieu dans les différentes branches de l'industrie, où les progrès réduisent généralement en nombre et en étendue les dangers auxquels les ouvriers sont soumis. Il serait bien de faire le relevé des pertes de travailleurs qui affrontent obscurément les chances mortelles de beaucoup d'industries: il semble qu'on honorerait les carrières industrielles en les montrant sujettes, comme celle des armes, à des dangers certains et à des dévouements qui sont souvent dignes d'admiration.

UNE PAROLE DE JEANNE DARC.

Quelqu'un ayant dit à Jeanne Darc qu'on ne lisait dans aucun livre rien de semblable à *son fait*: « Monseigneur (Dieu), répondit-elle, a un livre dans lequel onques aucun clerc ne lit, tant soit-il parfait en cléricature. »

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 28, 260.

BOULANGER (1). — Au moyen âge, le métier de boulanger était un de ceux qui employaient le plus d'ouvriers. A la fin du treizième siècle, leur corporation était une des

(1) Voy. t. XXV, 1857, p. 131.

plus puissantes de Paris. Industrie de première nécessité, elle fut réglementée de bonne heure, et soumise plus tard à la juridiction du grand pannetier de France.

Dès le règne de Charlemagne, nous voyons que les boulangers, dont le rôle se réduisait alors presque exclusivement à moudre le grain appartenant aux particuliers qui faisaient ensuite eux-mêmes leur pain, furent l'objet de mesures de précaution de la part du pouvoir central : les officiers royaux durent ne pas laisser décroître le nombre des individus exerçant cette profession, et veiller à ce qu'ils fussent toujours aptes à la remplir. Sans remonter aussi haut, sous saint Louis, l'ordonnance d'Etienne Boileau nous montre le soin que l'on mit à régler la corporation « des talemeliers », dont la maîtrise fut donnée au grand pannetier, avec le droit de juger tous les diffé-

rends qui pouvaient s'élever dans l'exercice de leur métier.

On sait quelles bizarres cérémonies accompagnaient l'entrée du boulanger dans la corporation, qui à Paris avait pour ainsi dire le monopole de la fourniture du pain, car les boulangers des environs ne pouvaient venir en ville vendre le leur qu'une fois la semaine, le samedi, jour du marché.

Pour arriver à Paris, les grains suivaient deux routes : la voie de terre et la voie d'eau. Au quinzième siècle, Commines, tenu pendant vingt mois en prison aux Tournelles, manifesta un grand étonnement du nombre de bateaux chargés de grains que de sa fenêtre il voyait remonter la Seine, venant de Normandie : « Dessus en vient sans comparaison plus que je n'eusse jamais creu ce que j'en ay vu. » Les grains approvisionnaient trois marchés : celui



Une Boutique de boulanger au quinzième siècle. — D'après Louandre (*Arts somptueux*).

des Halles, celui de la Grève, et celui de la Juiverie, que l'on appelait aussi « marché de Beauce », nom qui montre assez l'origine du blé qu'on y vendait.

Il semble que de bonne heure on ait songé à prévenir l'accaparement d'une denrée si nécessaire. Tout habitant de Paris avait le droit de se faire céder par le boulanger qui venait de conclure un marché une certaine quantité de blé pour son usage personnel, pourvu que la demande eût lieu avant la fermeture du sac. Cet usage était, du reste, pratiqué pour le vin et même pour des objets de moindre importance, tels que les fromages et les œufs. Chaque fois que l'on entreprit, lors d'une disette, d'établir un *maximum*, au bout de peu de jours les boulangers durent fermer boutique.

Nous avons dit qu'à l'origine les boulangers se chargeaient de la mouture du grain, et que c'était même là l'objet principal de leur commerce. Dans la suite, quelques-uns continuèrent bien à être propriétaires de moulins, mais la plupart eurent recours à une autre corporation, celle des meuniers, pour réduire le grain en farine. A Paris, on paraît avoir fait bien moins usage des moulins à vent que des moulins à eau ; parmi ces derniers, il y en a eu de célèbres, par exemple les moulins du Grand-Pont ou moulins Notre-Dame, ainsi nommés parce que les chanoines de Notre-Dame, qui les affermaient, y exerçaient une certaine juridiction. Le Grand-Pont, construit sur la Seine au neuvième siècle par Charles-le-Chauve, s'éroula à la fin du treizième siècle pendant une inondation. Il fut

reconstruit à frais communs par les meuniers, qui avaient tout avantage à y amarrer leurs moulins. Ce pont, qui allait du grand Châtelet à la tour de l'Horloge, prit alors le nom de *pont aux Moulins* ou *pont aux Meuniers*; une grande arche avait été laissée libre pour le passage des bateaux qui descendaient ou remontaient le fleuve.

Les meuniers qui habitaient ces moulins étaient exposés à toute sorte de dangers, soit lors des grandes crues, soit pendant l'hiver : aussi étaient-ils tenus de se porter secours et de s'entr'aider pour conjurer le péril.



Un Boulanger au seizième siècle. — D'après Jost Amman.

Indépendamment des autres moulins de la Seine, on en avait aussi établi sur la rivière de Bièvre, qui, au moyen âge, n'était pas un cours d'eau aussi modeste qu'aujourd'hui.

On n'achetait pas seulement le pain des boulangers ; on leur donnait du grain qu'ils faisaient moudre et convertissaient en pain, ou bien encore on leur apportait de la pâte toute pétrie qu'ils n'avaient plus qu'à mettre au four ; on appelait *fourniers* ceux qui s'acquittaient de ce soin ;

ils recevaient pour salaire un tourteau ou petit pain par fournée :

Li boulangiers le pain fera,
Et li forniers l'enformera ;
Tortel aura et son fornage,

nous apprend le *Dit des boulangiers*.

Philippe le Bel autorisa tous les Parisiens à cuire leur pain dans leurs maisons, dans des fours à eux appartenant, ce qui prouve qu'avant cette époque les fours étaient soumis à la banalité. Plusieurs villes obtinrent également ce privilège ; mais dans la plus grande partie de la France, au moyen âge, les fours furent banaux.

Les boulangers employaient le son de la farine qu'ils blutaient à engraisser des porceaux, et quand ils vendaient ces animaux, ils ne payaient aucun droit ; était-ce une prime donnée à l'élevage, ou un profit que l'on avait voulu leur réserver ? C'est ce que nous ne saurions décider.

Les boulangers n'employaient pas la levûre, mais seulement le levain ; du reste, de boulangier à boulangier, la façon de faire le pain différait ; ceux de Paris y mettaient beaucoup plus d'eau et le cuisaient moins que ceux de la banlieue : « Les boulangiers de Paris abreuvent leur pain beaucoup plus que les autres boulangiers des faulxbourgs, c'est assavoir de bien un seau d'eau plus sur le sepiet... »

Ceux de la banlieue avaient même, à ce qu'il paraît, le privilège de vendre leur pain de rebut, privilège bien envié sans doute par leurs confrères qui, moins heureux, voyaient impitoyablement saisis dans leurs boutiques les pains qui n'avaient pas le poids fixé par les ordonnances : « Li rois Phelippes établit que les talemeliers demorans dedans la banlieue de Paris peussent vendre leur pain reboutis, c'est à savoir leur refus, si come leur pain raté que rat ou souris ont entamé, pain trop dur, ars ou eschardé, pain trop levé, pain aliz, pain mestourné, c'est-à-dire trop petit, qu'ils n'osent mestre à estal, au dimanche, en la hale, là où on vend le fer devant le cimetière S. Innocent. » Ainsi, le pain grignoté par les souris était assimilé à la vieille ferraille et ne semble pas avoir eu beaucoup plus de valeur.

En France, les boulangers n'étaient pas astreints comme en Angleterre à marquer leur pain d'un cachet ; si quelques-uns le faisaient, ce n'était sans doute que par vanité.

La nomenclature des différentes espèces de pain que vendaient les boulangers serait fort longue, et véritable-



Jeton de la corporation des boulangers de Paris.

ment nos ancêtres étaient fort avancés en cette matière. Ils faisaient du pain avec toute sorte de grains, depuis l'orge jusqu'à l'avoine :

Trois fois menjue (mangea) en la semaine
C'est pain d'orge et pain d'avoine,

dit une chanson de geste. On pouvait choisir, à son gré,

le pain bis ou gros pain, le pain aliz que nous avons vu assimilé plus haut au pain raté, le pain d'écuyer ou de chevalier, le pain de cour, le pain mollet, le pain moffet, le pain maillaux, le pain tourtel, le pain mouton, le pain de chapitre, le pain de Chailly, le pain oubliéré, le pain de seigle, etc. Si nous mentionnons le pain *ferré* ou *gaufre*,

ainsi appelé parce qu'on le faisait dans un moule en fer, et le pain d'épice ou pain au miel, dont au moyen âge on était très-friand, ce n'est que pour mémoire; car si nous en disions plus long, nous serions obligés de parler de la pâtisserie, dont les recettes que donne le *Ménager de Paris* sont si curieuses à étudier. N'oublions pas, toutefois, le pain cuit sous la cendre, qui ne devait pas être d'un aspect très-appétissant, et les échaudés, pains légers et pétris pendant longtemps, dont il se faisait une grande consommation.

LES ENNEMIS DES LIVRES.

Voy. les Tables des années précédentes.

LE GROS IN-FOLIO DE LA SALLE A MANGER.

Toujours c'est un in-folio. Il a pour ancêtre, dans la considération dont il jouit, le gros livre à mettre les rabats dont nous parle Molière; il apparaît revêtu d'une solide reliure, quelque peu endommagée par suite des emplois divers auxquels l'économie domestique l'a fait servir. Tout le monde le connaît dans la maison, personne ne l'a ouvert; il voyage journellement, néanmoins: on le transporte du dressoir à la table à repasser, et du vaste fauteuil de l'aïeul à la chaise surélevée de l'enfant. C'est même là qu'il fait son plus long séjour: la brave nourrice s'en sert de préférence pour asseoir son bébé chéri, et Dieu sait, hélas! quelles sont parfois les suites d'une pareille séance!

Le grand-père est-il tourmenté par un de ces accès de goutte qui demandent un prompt soulagement que le cataplasme de graine de lin peut seul procurer, le robuste in-folio reçoit la brûlante avalanche, non sans gémir; mais s'il a été relié au seizième siècle, il résiste durant des heures entières aux mouvements douloureux que marque sur sa couverture le pied emmitoufflé du vieillard.

Il est d'un emploi si varié, si utile à la fois, le vieux livre, qu'on le respecte même sans le lire: cette déférence, toutefois, n'est pas de longue durée; le plus souvent, hélas! il est hors de service quand on apprend, par un pur hasard, ce qu'il vaut.

Toutes les générations d'une honnête famille l'ont vu, et nulle d'entre elles n'a eu pitié de lui.

— Prenez garde, vous l'allez gâter! exclame parfois une voix féminine; il y a si longtemps qu'il sert...

Si on n'entr'ouvre pas soigneusement ses vénérables feuillets pour y glisser des rabats comme au temps des *Femmes savantes*, il reçoit encore des fichus et des manchettes de tulle artistement empesés!

Et dire cependant que ce fut, au quinzième siècle, peut-être le chef-d'œuvre d'Alde Manuce l'Ancien (1), l'Aristote de 1495! ou bien un spécimen unique de l'art pratiqué par Colard Mansion (2), l'incomparable imprimeur de Bruges, sur lequel le digne Van Praët, si connu de nos pères, a tant écrit de doctes dissertations, et à la gloire duquel il songeait encore... ne voulant point partir et s'en aller vers Dieu sans en enrichir un certain rayon de la Bibliothèque Richelieu, où manquait, hélas! un exemplaire unique.

Nous ne voudrions pas, cependant, enfoncer trop profondément le poignard dans le cœur des vrais bibliophiles: tous les in-folio voués ainsi à de vulgaires usages ne sont pas de cette incomparable valeur; il y a bien parmi ces gros volumes, qu'on pourrait appeler des livres-meubles, des *Art de vérifier les dates*, ou de robustes *Dom Calmet*,

(1) Manuzio Aldo, surnommé Alde l'Ancien, mourut à Venise en 1515.

(2) Le nom de cet illustre Brugeois apparaît pour la première fois en 1460, et l'on sait que ce très-docte imprimeur mourut en 1484. Il est pour protecteur le célèbre la Gruthuse. Son monogramme gravé sur bois, et placé fréquemment à la fin de ses éditions, est composé, suivant l'abbé de Saint-Léger, d'un C ou croissant renversé qui indique l'initiale du nom de Colard, et surmonté d'un M gothique (Mansion).

tous volumes dépareillés, dignes, à coup sûr, d'un meilleur sort, mais dont la perte peut être aisément réparée. Nous avons connu toutefois, on ne saurait trop le répéter, plus d'un ouvrage vraiment précieux dont le possesseur ignorait l'origine remontant parfois à la troisième génération, et toujours soumis aux épreuves cruelles dont il nous serait aisément facile de grossir encore les indicibles variétés.

Et puis, — étrange revers de fortune! destinée bizarre que l'ignorance ne saurait prévoir! — qu'un de ces énormes volumes abandonnés depuis de si longues années à l'incurie des serviteurs, ou bien aux caprices des enfants, ait été reconnu par pur hasard pour un ouvrage valant son prix, voilà souvent toute une famille, que dis-je? toute une ville en émoi: chaque possesseur d'un bouquin d'aspect vénérable croit avoir chez soi un trésor. En pareille occasion, l'imagination du propriétaire marche avec une rapidité fouguese, que la science bibliographique la plus autorisée ne peut toujours contenir en de justes bornes. Qu'un acquéreur se présente avec des intentions pleines de loyauté pour acquérir un de ces volumes réhabilités par la science désintéressée, il se retirera bientôt l'oreille basse: il allait offrir un prix raisonnable, c'est le double de cette somme qu'on lui demande.

— C'est un livre dont mon père a refusé 500 francs, Monsieur... je vous le laisse pour moins de 100 écus!

Et la veille, à coup sûr, avant la visite d'un savant honnête qui a donné ses conseils si peu compris, on l'eût abandonné pour une somme tellement minime qu'elle n'eût pas valu le prix d'un vieux meuble auquel se rattachait, dans la famille, le moindre souvenir important.

Celui qui tire de sa mémoire ces quelques lignes sur l'étrange destinée que courent parfois certains volumes, ne peut songer encore, sans un certain effroi, au coup funeste qu'il porta, bien innocemment, à coup sûr, à un honnête industriel qui l'était venu consulter sur la valeur vénale que pouvait avoir un in-folio enveloppé majestueusement, comme un objet des plus précieux, dans une toilette de damas rouge.

C'était simplement, en dépit de tout cet appareil, la *Chronique de Nuremberg* qu'on soumettait ainsi à son appréciation.

Pour peu que l'on soit initié aux bien petits mystères de la bibliophilie, il n'est pas permis d'ignorer que cet estimable in-folio, imprimé chez Hartmann Shedel en 1493, et orné de 400 figures, a eu pour auteur le digne Æneas Sylvius, qui devint pape sous le nom de Pie II. Parmi les livres du quinzième siècle, c'est un livre vulgaire s'il en fut, et que l'on recherche néanmoins encore pour les bois dont il est orné. La façon quasi solennelle dont il fut présenté amena une exclamation:

— Ah! vous avez là un splendide exemplaire!...

Et le rouge de se montrer aussitôt aux joues de l'heureux possesseur de l'énorme in-folio. L'illusion, hélas! ne devait pas durer. Après quelques moments d'un rapide examen, arriva l'interrogation anxieuse qui suit toujours ces sortes de perquisitions bibliographiques:

— Et vous l'estimez?...

— Il est beau, parfaitement conservé; un libraire tel que Porquet ou Techener vous renseignerait bien mieux que moi... Vous en obtiendrez aisément 100 francs... Ouvrez Brunet: on le pouvait avoir pour 85 francs il y a quelques années...

— Il ne vaut donc pas 1 000 écus? s'écria le possesseur du gros livre, en réprimant un cri douloureux.

Et je pus croire un instant que le malheureux allait être terrassé par une attaque d'apoplexie foudroyante. On l'avait payé ainsi d'une vieille créance de famille, et la dette délicate dont il m'entreteint ne pouvait être discutée: il y

allait d'un petit héritage qu'on entrevoyait dans l'avenir (1); on ne voulait pas le compromettre.

Qu'on veuille bien accepter ce petit épisode, qui se renouvelle en mille occasions : c'est l'histoire de l'ignorance en lutte avec l'âpre amour du gain. Un grain de bon sens et quelques heures d'étude feraient briller la vérité. Il est passé en louable habitude que les recherches ardues des bibliophiles deviennent le domaine du genre humain : on demande un avis au risque de déranger celui qui le donne; on se garde bien de le suivre. La science est heureusement généreuse; c'est Dieu qui la paye, dit un proverbe persan.

Revenons au gros livre de la salle à manger, au livre-meuble qui cache parfois un trésor ignoré, qu'un hasard heureux, secondé de quelques études bibliographiques sommaires, peut faire tout à coup découvrir. Voici une petite histoire bien récente, elle remonte tout au plus à l'an dernier; un vieux bibliophile de mes amis en fut le héros; ce fut lui qui, le sourire sur les lèvres, m'en raconta les péripéties.

« C'était, me dit-il, chez la bonne M^{me} C... Le livre de la salle à manger remplissait pleinement ses fonctions : deux fers à repasser reposaient loyalement sur sa couverture; mais, pour rendre pleinement justice aux soins prudents de la maîtresse du logis, une toile ployée en quatre défendait d'une trop vive ardeur une reliure du seizième siècle, dont le précieux travail avait subi bien d'autres attaques... J'enlevai, aux dépens de mes doigts légèrement échaudés, les deux fers; j'écartai le linge quelque peu roussi, et je découvris la couverture en peau de truie, qui avait, grâce à sa solidité première, résisté à tant d'échecs. Je soulevai doucement de la chaise où il reposait d'ordinaire le vénérable volume, je le posai sur une console, je l'ouvris, et je constatai, non sans une certaine émotion, que c'était un Vascosan, le Plutarque traduit par Amyot, et imprimé splendidement, comme tout ce qui sortait des presses de cet habile typographe, en l'année 1559. On avait relié ensemble les deux tomes in-folio.

« — Eh quoi! dis-je à l'excellente maîtresse de maison, qui donnait gravement ses ordres pour qu'on accomplît un de ces vastes repassages qui, en province, suivent des lessives à l'ancienne mode qu'on ne connaît plus guère à Paris; quoi, chère dame, vous laissez traiter de cette façon un tel livre!...

« — Qu'y voyez-vous d'extraordinaire? me fut-il répondu, sans humeur, à coup sûr, mais non sans quelque surprise. Ce gros livre, sur lequel s'assoient les enfants, il n'a jamais servi qu'à cela; il vient du grand-père, et nous l'avons toujours vu sur ces chaises... Le père défendait seulement parfois qu'on le mît sur le poêle.

« — Mais il vaut mieux, à lui seul, que tout le mobilier de votre salon.

« — Ah! mon Dieu! que dites-vous là? Le gros Paul qui a écrit hier, en bâtarde, les deux premières lignes de son

(1) Tous les jours, répétons-le bien, de petits événements de ce genre ont lieu, et une foule de personnes ignorantes sont victimes de leur cupidité et surtout de bien insignifiantes apparences. Presque toujours le vieux livre dont on attend un accroissement subit de fortune est un épais volume dont tout le mérite consiste dans une reliure en bois vernoulu, orné parfois de fermoirs en cuivre ciselé. Les in-folio maroquin rouge, égratignés plus ou moins, et portant des écussons dorés, des *ex-libris* furtivement effacés, obtiennent en ce genre de nerveux succès. Que de belles conversations touchant des occasions manquées se renouvellent sur ce point chez les concierges et chez les marchands de bric-à-brac! on en dresserait, si l'on voulait, un complément à toutes les Bibliographies. Tel qui n'a jamais vu de sa vie un incunable déclare qu'il aurait pu avoir pour cent sous la Bille de 1462. Tel autre, qui a vaguement entendu parler du Décaméron de Boccace imprimé chez Valdarfer en 1471, et acheté jadis à la vente de la bibliothèque Roxburghe 56 000 francs, affirme en avoir tenu entre ses mains un tout pareil dans un vieux château dont le nom échappe à sa mémoire, mais que s'il le voulait bien il finirait par retrouver

compliment pour le jour de fête de son père, et cela sur les marges du frontispice. Je voulus l'en empêcher, mais il était déjà trop tard. Il est si commode, ce gros livre! mais puisque vous dites qu'il en vaut la peine, on l'enlèvera des mains des infidèles; on le montera dans la chambre verte, tout auprès de l'ancien cabinet du grand-père, l'endroit obscur qu'il appelait parfois sa bibliothèque.

« On ne m'en dit rien d'abord, mais je sus un peu plus tard que mon avis avait fructifié. Le gros livre de la salle à manger avait disparu; je cessai même de l'entrevoir dans d'autres portions du modeste logis; mais j'appris, à la suite d'un de ces moments d'épanchement, résultat naturel d'une vieille amitié, qu'on en avait obtenu une somme très-ronde en le confiant aux enchères d'une vente dirigée par le zélé Adolphe Labitte, l'habile dresseur du catalogue de Firmin Didot; et que, sans les deux lignes de bâtarde tracées d'une main si ferme par le gros Paul, le *beau livre* en question, qui n'était plus déjà le *gros livre*, eût monté infiniment plus haut.

« Il arriva, après cet heureux épisode bibliographique, ce qui arrive inmanquablement dans mainte occasion analogue : on descendit successivement de la chambre verte ce que le grand-père avait rassemblé d'in-folio à la fin du dernier siècle, après l'abolition des couvents. Soigneusement époussetés depuis le jour où avait eu lieu notre conversation, regardés même avec un saint respect par la maîtresse du logis, qui voyait dans leur entassement des piles d'écus à répartir un jour entre ses enfants, ces vrais bouquins furent soumis l'un après l'autre, avec anxiété, à la modeste appréciation de celui qu'on appelait dans la famille le vieil amateur. Mais, il faut le dire, je ne trouvai plus parmi eux un seul Vascosan. Je dois ajouter qu'après l'examen des in-folio vint celui des petits formats. Ces bonnes gens furent bien surpris, un jour, qu'un petit Elzevier in-douze, couvert en parchemin, eût fait jeter un cri de surprise à celui qu'ils regardaient presque comme l'arbitre de leur destinée future. Il fut vendu 2 000 francs au savant M. Motteley, et périt, hélas! dans l'incendie du Louvre, avec tous les trésors qu'avait légués si libéralement au pays ce docte bibliophile (1). »

MAXIMES

TIRÉES DU TRAITÉ DES PÈRES (2).

(EXTRAITS.)

Voy., p. 183 et 247, les Sentences et Proverbes extraits des livres de la tradition juive.

— Le monde se maintient par trois choses : par la vérité, la justice et la concorde.

— Quelle est la bonne voie que l'homme doit choisir? Celle qui l'honore à ses propres yeux et qui lui procure l'estime des hommes.

— Ne réponds pas de ta vertu avant le jour de ta mort. Ne juge pas ton prochain avant de l'être trouvé dans la même situation que lui.

— Celui qui n'ajoute pas à ses connaissances les diminue. Celui qui ne cherche pas à s'instruire n'est pas digne de vivre.

(1) Le nom de ce généreux donateur est resté beaucoup trop ignoré. Charles Motteley, mort en 1871, avait d'abord donné tous ses soins à une collection d'Elzeviers, dont il avait dressé lui-même les précieux catalogues, fort recherchés encore aujourd'hui. Plus tard ses investigations se portèrent sur d'autres livres anciens; il posséda même de précieux manuscrits, et voulut que tous les résultats de ses travaux appartinssent à la France. On trouve sur cet homme remarquable de précieux renseignements dans le *Bulletin du bibliophile*, publié par Teubener (trente-deuxième année), Janvier-Février 1872.

(2) Traduit par Moïse Schuhl; 1878. Par le mot *pères* il faut entendre ici les docteurs de la synagogue.

— Parle peu, agis beaucoup, et accueille tout le monde avec affabilité.

— Un maître demanda à cinq de ses disciples ce qu'il y a de plus avantageux pour l'homme. Ils répondirent, chacun à son tour : Le contentement. — Un ami sincère. — Un bon voisin. — La prévoyance. — Un bon cœur. — Le maître déclara qu'il préférerait la dernière de ces cinq réponses : un bon cœur suppose toutes les autres qualités et assure les autres biens.

— Celui dont la science surpasse la vertu ressemble à un arbre qui a beaucoup de branches et point de racines ; vienne une tempête, et il sera déraciné et jeté à terre.

— Quel est le vrai sage ? Celui qui ne dédaigne les leçons de personne.

— Quel est le véritable héros ? Celui qui sait vaincre ses passions.

— Quel est le vrai riche ? Celui qui est content de son sort.

— Qui est digne de respect ? Celui qui respecte son prochain.

— Le sage n'interrompt jamais celui qui parle ; Il ne répond pas avec précipitation ;

Il interroge avec méthode et répond avec justesse ;

Quand il ne comprend pas une chose, il l'avoue franchement ;

Partout il rend hommage à la vérité.

— Toute amitié fondée sur l'intérêt cesse avec la cause qui l'a fait naître.

— La récompense d'une bonne œuvre est d'inspirer le désir d'accomplir une autre bonne œuvre.

— Ce monde n'est que le vestibule du monde futur ; prépare-toi dans le vestibule, pour que tu puisses entrer dans l'intérieur du palais.

LE CHANCELIER SÉGUIER.

Les contemporains du chancelier Pierre Séguier ont porté sur lui des jugements contradictoires en plus d'un point, ce qui ne doit pas surprendre quand il s'agit d'un homme qui a vécu quatre-vingt-quatre ans, qui a été mêlé à toutes les grandes affaires d'une époque profondément troublée, qui a eu à exercer les fonctions de chef suprême des cours de justice sous le ministère du cardinal de Richelieu, sous celui de Mazarin, et sous un roi tel que Louis XIV. Nul n'a contesté sa vaste intelligence, sa science, ses talents, son infatigable application au travail ; mais plusieurs ont nié la noblesse de son caractère, que d'autres au contraire ont reconnue.

Tallemant des Réaux accuse Séguier d'avoir été « l'homme du monde le plus avide de louanges, de s'être avisé le premier d'être traité de *grandeur*. » D'un autre côté, Mascaron lui attribue des paroles qui témoignent d'une sage défiance à l'égard de la flatterie : « Je regarde, disait-il, l'excès des louanges qu'on me donne comme un préjugé de l'injustice des demandes qu'on va me faire. Je ne suis ni aussi grand qu'un dieu pour mériter les parfums les plus exquis, ni aussi insensible qu'une idole pour soutenir la vapeur des fausses louanges. »

M^{me} de Motteville dit du chancelier qu'il eût été le plus grand homme de son siècle si, avec sa science et sa grande capacité, il eût eu une âme assez élevée pour préférer sa gloire à sa fortune. » Et en même temps Louis XIV disait qu'il avait toujours reconnu dans le chancelier « un esprit intègre et un cœur dégagé de tout intérêt. »

Il faut reconnaître que plusieurs traits de la vie de Séguier s'accordent avec cette dernière opinion. Quand il reçut la mission de soumettre la Normandie révoltée, en

1639, il frappa les rebelles avec une inflexible rigueur, mais il réprova avec la plus vive indignation les pillages commis par les troupes. « Ce sont des voleurs et non des soldats, s'écria-t-il un jour, transporté de colère en apprenant qu'un impôt de 1 085 000 livres avait été exigé de la ville de Rouen. » La révolte châtiée et étouffée par ses soins, Louis XIII voulut lui faire don de toutes les terres vagues comprises dans les pays qu'il venait de pacifier : il les refusa et n'accepta que le eordon du Saint-Esprit.

On a attribué à une docilité intéressée envers le pouvoir la sévérité de Séguier à l'égard de Cinq-Mars et de de Thou, la coopération qu'il prêta au cardinal de Richelieu contre ses ennemis, sa partialité haineuse dans le procès de Fouquet : ne peut-on expliquer aussi la conduite du chancelier par un attachement sincère pour l'ordre, pour la paix



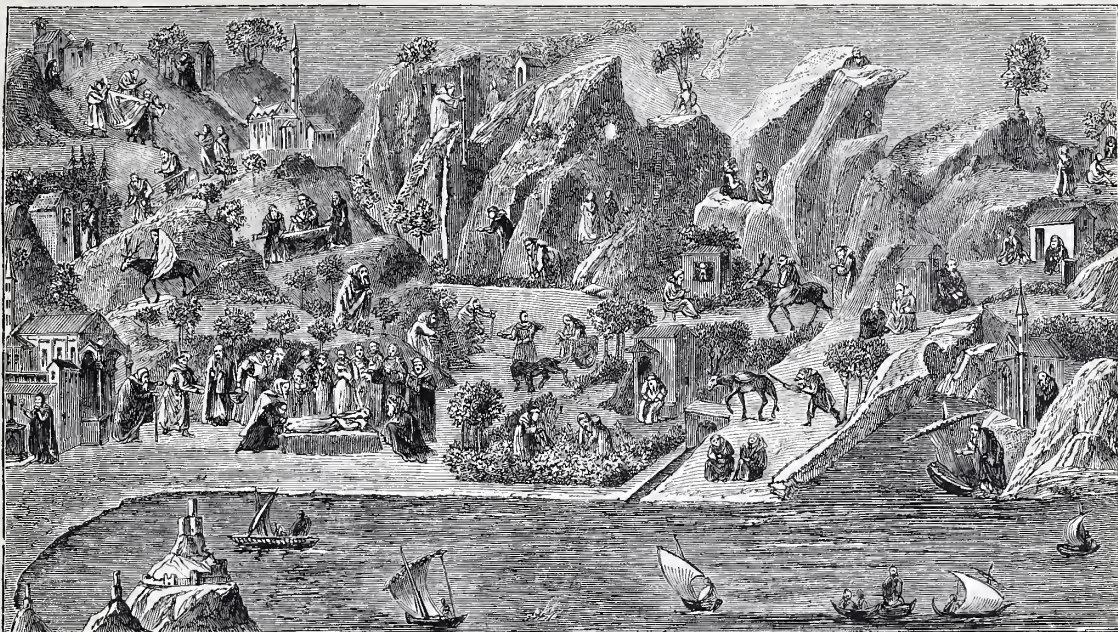
Pierre Séguier et Madeleine Fabri sa femme. — Médaille conservée au Musée de la Monnaie.

du royaume, par le parti pris convaincu de concourir à l'établissement d'une autorité forte et du règne absolu de la loi ?

Pour juger le chancelier Séguier, il importe de se rappeler le témoignage de M^{me} de Sévigné, qui ne l'aimait pas, à cause de l'hostilité qu'il avait montrée à Fouquet, et qui pourtant, au moment de sa mort, a parlé de lui en ces termes : « M. le chancelier est mort en grand homme ; son bel esprit, sa prodigieuse mémoire, sa naturelle éloquence, sa haute piété, se sont rassemblés aux derniers jours de sa vie : la comparaison du flambeau qui redouble sa lumière en finissant, est juste pour lui. Masearon l'assistait, et se trouvait confondu par ses réponses et ses citations ; il paraphrasait le *Miserere*, et faisait pleurer tout le monde ; il citait la sainte Écriture et les Pères mieux que les évêques dont il était environné ; enfin, sa mort est une des plus belles et des plus extraordinaires choses du monde. Ce qui l'est encore plus, c'est qu'il n'a pas laissé de grands biens ; il était aussi riche en entrant à la cour qu'il l'était en mourant. Il est vrai qu'il a établi sa famille ; mais si on prenait chez lui, ce n'était pas lui (!). Enfin il ne laisse que soixante-dix mille livres de rente ; est-ce du bien pour un homme qui a été quarante ans chancelier, et qui était riche naturellement ? La mort découvre bien des choses. »

(!) Pierre Séguier avait eu de sa femme, Madeleine Fabri, deux filles dont l'une fut mariée d'abord au marquis de Coislin, colonel général des suisses, puis au marquis de Laval ; l'autre épousa Maximilien de Béthune, duc de Sully, et en secondes noces Henri de Bourbon, duc de Verneuil, pair de France.

LES PERES DE LA THÉBAÏDE.



Musée des Offices, à Florence. — La Vie des Pères du désert, par Pietro Lorenzetti, peinture du quatorzième siècle (vers 1350). Dessin de Normand.

Cette peinture, où l'on voit comme resserrés en un résumé les traits les plus saillants de la manière de vivre des anachorètes et des cénobites de la Thébaïde au quatrième siècle, arrête l'attention des voyageurs en deux villes de l'Italie. L'œuvre originale est l'une des plus intéressantes du Campo-Santo de Pise : elle est voisine de *l'Enfer* d'Orcagna, et fait honneur à la mémoire de Pietro Laurati ou Lorenzetti, peintre siennois, qui vécut pendant plus de la moitié du quatorzième siècle et fut peut-être un des élèves de Giotto ⁽¹⁾. La répétition sur bois de cette composition que possède le Musée *degli Uffizi*, à Florence, est probablement due au pinceau de Lorenzetti lui-même : on la rencontre presque dès l'entrée, dans la première galerie, à peu de distance du beau triptyque de Fra Angelico ⁽²⁾.

Lorenzetti n'a pas imaginé et tiré de sa fantaisie les scènes de son tableau ; il n'a fait que traduire pieusement et avec sincérité des détails empruntés aux traditions écrites par les pères de l'Église, par saint Jérôme, saint Ephrem, Antoine, Léonce, etc. ⁽³⁾.

C'est assurément un des spectacles les plus extraordinaires de l'histoire que l'émigration enthousiaste de ce grand nombre de chrétiens et de chrétiennes qui, surtout au quatrième siècle, fuyant les villes, la richesse ou le bien-être, toutes les habitudes de la vie ordinaire, emportés par l'amour de Dieu, le mépris du monde et l'intérêt de leur salut, se précipitèrent dans les déserts les plus arides, les plus sauvages, de l'Égypte et de la Syrie, et les couvrirent de cellules et de monastères pour s'y consacrer uniquement à la prière et s'y imposer les épreuves et les privations les plus dures.

On désigne communément sous ce même nom de « pères du désert » tous les pieux exilés volontaires qui se répandirent soit dans la Chalcide, aux confins de la Syrie, soit

dans la haute Thébaïde, au-dessus de Thèbes ⁽¹⁾, soit sur le mont Nitrie, situé à environ quarante milles d'Alexandrie, aux confins de la Lybie et dans le vaste désert de Scété, à dix milles de Nitrie, ainsi qu'en divers autres lieux, par exemple à Arsinoé (Suez). Il arrive même souvent qu'on désigne par « Thébaïde », comme par un nom générique, tout l'ensemble de cet étrange épisode des annales du christianisme. C'est en ce sens qu'il faut comprendre le titre du tableau de Lorenzetti.

Saint Jean Chrysostome, contemporain des « pères du désert », écrivait, vers la fin du quatrième siècle ⁽²⁾ :

« Si on va voir aujourd'hui les solitudes d'Égypte, on trouvera qu'elles sont plus belles qu'aucun paradis terrestre ; que c'est le camp de Jésus-Christ ; que son armée céleste et ses troupes royales sont répandues dans cette vaste contrée ; que le ciel n'est pas si reluisant par la diversité des astres et des étoiles que les déserts de l'Égypte ont d'éclat par ce grand nombre de cellules et grottes, de solitaires et de vierges, qui sont dépouillés de toutes les choses présentes, qui se sont crucifiés au monde et sont parvenus au comble de la perfection évangélique, passant les nuits en veilles et en cantiques, et les jours en jeûnes, en oraisons et en ouvrages de mains, par une parfaite imitation de la vertu apostolique, et servant encore de leurs travaux pour soulager les nécessités des pauvres. »

On a essayé de remonter à l'origine de ces entraînements vers la vie solitaire. On rapporte, par exemple, qu'un nommé Paul, habitant de Thèbes, fut l'un des premiers chrétiens qui eurent la pensée de se réfugier dans les déserts de la Thébaïde. Il était riche et savant dans les langues grecque et égyptienne. Converti au christianisme dans le temps des persécutions, il se retira d'abord dans une de ses maisons des champs. Mais, averti qu'on le cherchait, il s'enfuit dans les déserts des montagnes, et

⁽¹⁾ Giotto, né en 1270, est mort en 1336 : la première peinture connue de Lorenzetti a pour date 1327.

⁽²⁾ Voy. t. XLV, 1877, p. 392.

⁽³⁾ Voy., ci-après, la note finale.

⁽¹⁾ Après Constantin, la Thébaïde avait été partagée en deux provinces : Antæopolis était la capitale de la première, et Thèbes celle de la seconde.

⁽²⁾ Hom. 8 in *Matth.*

il s'y choisit pour demeure une caverne où un vieux palmier avait formé une grande salle en étendant et entrelaçant ses branches. Il demeura en ces lieux jusqu'à l'âge de plus de cent ans.

Saint Jérôme a décrit la demeure de saint Antoine sur une montagne pierreuse et élevée, « laquelle, dit-il, a mille pas de circuit et pousse de son pied des eaux dont le sable boit une partie, et le reste, tombant plus bas, forme peu à peu un petit ruisseau. La cellule du saint ne contenait en carré qu'autant d'espace qu'il en faut à un homme pour s'étendre en dormant. Il avait planté une vigne, des arbrisseaux, et s'était creusé un réservoir pour arroser son petit jardin. Il avait aussi, sur le sommet de la montagne, où l'on n'allait que par un sentier très-difficile fait en forme de limaçon, deux autres très-petites cellules taillées dans le roc et où il fuyait les visiteurs. » — « Au commencement, dit son biographe saint Athanase, les bêtes sauvages du désert, qui venaient pour boire à sa fontaine, gâtaient souvent ce qu'il avait labouré et semé ; il en prit une tout doucement, et dit à toutes les autres : — Pourquoi me faites-vous du mal, puisque je ne vous en fais point ? Retirez-vous, et, au nom du Seigneur, ne vous approchez jamais plus d'ici. Après cette défense, ces bêtes, comme craignant de lui désobéir, n'y revinrent plus du tout. » C'est ainsi que parla plus tard le doux François d'Assise.

Arsène, choisi par le pape Damase pour être le professeur d'Arcade, fils aîné de l'empereur Théodose, quitta la cour pour obéir à une voix qui lui dit : — « Arsène, tu te sauveras en fuyant les hommes et en demeurant dans le silence et dans le repos. » Lorsqu'on venait le voir dans sa cellule, il se prosternait à terre pour ne pas voir ceux qui le visitaient, voulant, disait-il, n'user de ses yeux que pour regarder le ciel.

Il passait toutes ses nuits à prier, et, seulement lorsque le jour approchait, il disait au sommeil : — Viens ici, mauvais serviteur ; — puis fermait les yeux, et ayant un peu dormi tout assis comme à la dérobée, il se levait aussitôt pour travailler.

On lui apporta le testament d'un sénateur son parent qui lui légua de grands biens. Il déchira le testament et dit : — J'étais mort avant lui. Comment a-t-il pu choisir une mort pour son héritier ?

Il avait souvent la figure inondée de larmes, et, pour s'encourager aux privations extrêmes qu'il s'imposait, il se répétait ces paroles : — Arsène, qu'es-tu venu faire hors du monde et dans le désert ?

Il fabriquait des corbeilles avec des feuilles de palmier. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Deux mestres de camp de l'armée impériale, passant le Nil en bateau, dirent à deux anachorètes qu'ils virent misérablement vêtus et assis humblement en un coin sur le pont : — Vous êtes heureux, vous autres solitaires, qui vous jouez du monde et le méprisez. — L'un des deux solitaires répondit : — Notre bonheur consiste en ce que nous nous jouons du monde comme vous le dites fort bien, au lieu que le monde se joue de vous. — Un des deux officiers devint ensuite l'un des solitaires d'Égypte.

Pacôme, né en Thébaine, après avoir porté les armes sous l'empereur Constantin dans sa guerre contre Maxence, résolut de se retirer parmi les solitaires. Il alla trouver un vieillard qui, après l'avoir admis avec grande difficulté dans sa cellule, l'initia à ses épreuves qui étaient fort dures. Cet ancien solitaire l'obligeait, par exemple, à veiller presque toutes les nuits pour prier ; et lorsque Pacôme paraissait sur le point de succomber au sommeil, il le menait dehors et lui faisait porter du sable d'un lieu à un autre pour le réveiller par cet exercice. Tous deux fabriquaient des cilices. Près de la montagne où ils vivaient, il y avait

un désert tout plein d'épines. Pacôme, y allant souvent chercher du bois, marchait pieds nus sur ces épines non-seulement avec patience, mais avec joie.

Après la mort du vieillard, il eut pour compagnon son frère Jean. Tous deux faisaient des sièges de bois. Pacôme passa quinze ans sans se coucher pour dormir. Il priait debout, tenant ses bras étendus pendant plusieurs heures. Une partie de sa vie, toutefois, se passa dans un monastère dont il fut le directeur.

Abraham, né de parents fort riches, se retira jeune dans une cellule dont il mura l'entrée : on lui présentait à certains jours quelque nourriture par une très-petite fenêtre.

Douze ans après, on vint lui annoncer que ses parents étaient morts. Il héritait d'une grande fortune ; mais il ordonna qu'on la distribuât entre les pauvres et les orphelins, et ne voulut en rien réserver pour lui, se contentant de posséder une saie, une tunique de poil de chèvre, un pot à boire et une natte de jonc.

De même qu'Abraham, saint Jean d'Égypte n'avait laissé d'ouverture à sa cellule qu'une fenêtre, et il y resta enfermé quarante ans. Cette cellule était située sur une montagne fort rude et fort élevée. Personne n'y était jamais entré ; mais comme on venait souvent de très-loin pour le voir et le consulter, il avait permis que l'on bâtît au dehors une cellule plus grande afin que l'on pût s'y reposer.

Saint Apollon, à genoux dans sa cellule, faisait cent oraisons par jour et autant par nuit. Il ne mangeait que des herbes et des légumes.

Saint Théon vécut trente ans dans une cellule sans prononcer une seule parole. Lorsqu'il marchait la nuit dans le désert, il se faisait accompagner de bêtes sauvages qu'il récompensait en leur donnant à boire de l'eau de son puits.

Saint Dorothé, Thébain de naissance, s'était donné la mission de bâtir des cellules pour ceux des solitaires qui ne s'en bâtissaient point eux-mêmes. Il ramassait des pierres dans le désert qui est le long de la mer, même durant les plus grandes chaleurs. Pendant la nuit il faisait des cordes avec de l'écorce de palmier. Il ne mangeait par jour que six onces de pain avec une petite poignée d'herbes. Il ne voulait pas s'étendre sur un lit pour dormir.

Saint Didyme foulait aux pieds par charité les scorpions, les cérestes et d'autres bêtes venimeuses, sans en recevoir aucun mal.

On raconte l'histoire d'un raisin qu'on avait donné à un solitaire qui, sans en prendre un seul grain, l'envoya à un autre solitaire, lequel en fit autant, de sorte que la grappe fit le tour de toutes les cellules qui étaient disposées dans le désert et fort éloignées les unes des autres, et revint intacte à son point de départ.

Ce ne sont là que quelques traits épars que la lecture de la « Vie des pères du désert » peut laisser dans la mémoire, et qui donnent à peine une idée de la vie de ces anachorètes et de ces cénobites des déserts de l'Égypte, dont le nombre s'accrut dans une telle proportion qu'on put dire qu'il dépassait celui des habitants des villes.

On comptait cinq mille moines sur le mont Nitrie, sept mille à Tabenne (au-dessous de la première cataracte), dix mille moines et vingt mille vierges à Oxyrrhynchus (Abou-Girge) sur le Nil. Jérôme en compta cinquante mille à une réunion de la congrégation générale des monastères qui suivaient sa règle.

Il faut noter que si ceux des anachorètes qui étaient tout à fait isolés les uns des autres vivaient pour la plupart dans une sorte d'état purement contemplatif, et passaient la plus grande partie de leurs jours et de leurs nuits à prier, à méditer ou à lire les saintes écritures, ils s'imposaient ce-

pendant aussi, comme on l'a vu plus haut, des travaux manuels, soit pour soutenir leur vie, soit pour faire œuvre de charité envers les voyageurs, les pèlerins, ou les pauvres habitants des campagnes les plus voisines. Dans les monastères, les métiers étaient nombreux : on y voyait des tisserands, des charpentiers, des tailleurs, des foulons, etc.

Dans sa peinture, Laurenzetti, inspiré de la tradition, s'est proposé de montrer, dans quelques scènes, la manière de vivre des « pères du désert », leurs costumes, leurs demeures, la variété de leurs occupations.

Disons, en terminant, que ces solitaires n'étaient point tous des esprits incultes et bornés ; on comptait parmi eux beaucoup d'hommes dont la première éducation s'était faite dans les grandes villes, à Rome, à Antioche, à Alexandrie, à Thèbes et ailleurs ; des lettrés, des savants, des philosophes nourris dans les sciences antiques des écoles. On n'était pas admis dans les monastères de saint Pacôme à moins de savoir lire et écrire. A Tabenne, il y avait même une association spéciale de lettrés qui cultivaient la langue grecque.

On voit qu'en somme, cette période de l'histoire a un caractère tout à fait particulier et dont on ne saurait bien se rendre compte qu'en lisant les écrits des contemporains eux-mêmes et leurs commentateurs (*).

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 330, 350, 354, 362, 370.

XXIV

— Votre explication ne me satisfait pas complètement, reprit M. le sous-directeur avec un sourire bienveillant. Ces dames n'auraient pas consulté leur oncle, et leur oncle ne vous aurait pas patronné près d'elles, si votre figure n'avait pas plaidé pour vous.

Je le regardai d'un air surpris, croyant qu'il plaisantait.

— Une physionomie honnête, franche et loyale, reprit-il sérieusement, est le meilleur de tous les passe-ports auprès des honnêtes gens. Je connais des hommes de votre âge qui sont déjà vicieux et corrompus ; pour quiconque a des yeux pour voir, leur physionomie le dit en toutes lettres. Ou je me trompe fort, ou vous êtes un bon garçon ; tâchez de demeurer toujours ce que vous semblez être aujourd'hui. C'est pour vous un véritable bonheur et un honneur aussi d'avoir été accepté par M. Vincent et par les demoiselles Rocher, qui ont la réputation d'être très-difficiles dans leurs choix. Ce sera une sauvegarde pour votre jeunesse d'habiter leur maison, et aussi une recommandation pour votre caractère aux yeux de tous les honnêtes gens d'Orgeval. Vous voilà tenu d'honneur de vous en rendre digne. Ma situation m'interdit de vous nommer aucun des jeunes gens que vous allez fréquenter, puisque plusieurs d'entre eux font partie de notre administration. Je ne puis donc vous parler qu'en termes très-généraux. Avant de vous lier particulièrement avec personne, examinez soigneusement tout le monde. Vous êtes jeune, votre physionomie me dit que vous devez être confiant et généreux, par conséquent facile à tromper. Il vous faut donc, en attendant que l'expérience vous vienne, une règle de

conduite claire, simple et pratique. Quand vous vous sentirez disposé à aimer quelqu'un de vos nouveaux camarades, demandez-vous aussitôt si vous introduiriez sans hésiter votre nouvel ami dans la maison des demoiselles Rocher. Je ne suis pas juge de la conduite privée des employés qui sont sous ma direction. Je ne puis pas cependant m'empêcher de me former une opinion personnelle sur leur compte, d'après ce que je vois et d'après ce que j'entends dire autour de moi, et d'après l'opinion publique. Je ne vous connaissais pas il y a cinq minutes ; vous n'avez pas d'antécédents administratifs, puisque vous faites vos débuts avec nous. Eh bien, j'ai déjà conçu de vous une opinion favorable, par ce seul fait que vous êtes le locataire des demoiselles Rocher ; tant que vous serez chez elles, mon opinion ne variera pas.

— C'est à peu près ce que me disait M. Vincent.

— Et il avait le droit de le dire. Quant à vos mérites comme employé, nous vous verrons à l'œuvre. Je vous recommanderai tout particulièrement d'être exact et laborieux. Au revoir !

Je suis sûr, absolument sûr que M. le sous-directeur fit le geste de me tendre la main ; mais il se ravisa aussitôt et se contenta de m'adresser un petit signe de tête et un sourire, lorsque je me retournai pour le saluer, après avoir ouvert la porte.

XXV

Comme il m'avait recommandé d'être exact et laborieux, je me dis que je ferais bien de me mettre tout de suite au courant de ma besogne, afin de ne pas perdre une minute le lendemain matin.

Tous les employés étaient à leur poste. S'ils causaient entre eux, c'était seulement à voix basse ; on sentait que M. le sous-directeur était à portée de les entendre.

Au moment où je pénétrais dans le bureau par la porte du couloir, il y entra de son côté par la porte de communication. Il parut surpris de me rencontrer là ; alors je lui expliquai ce que j'y étais venu faire. Il sortit en adressant un salut de la tête aux employés en général, et à moi en particulier un sourire approbateur ; il était sans doute satisfait de mon zèle.

Nous le vîmes bientôt passer rapidement devant les deux fenêtres du bureau.

— Il va à la recette particulière, dit le gros joufflu en regardant l'heure à sa montre.

— Quand le chat est absent, les souris dansent sur la table ! s'écria un employé qui devait être tout jeune encore, mais qui avait une figure flétrie et fatiguée, toute semée de taches de rousseur, des cheveux rouges coupés prétentieusement, une végétation rougeâtre sous le menton, et des yeux élignotants bordés de rouge.

Il mit littéralement en action le proverbe qu'il venait de citer. Se plaçant derrière le dossier de sa chaise, sur lequel il posa les deux mains, il s'élança comme s'il jouait à saute-mouton, et retomba les deux pieds sur le siège ; de là il bondit à pieds joints jusque sur la table où il exécuta, au milieu des écritaires, des plumes, des paperasses, des crayons et des pelotes de ficelle, une danse de caractère qu'il lui plut d'appeler la danse des œufs.

Cet exploit acrobatique révéla à tous les regards deux jambes grêles engagées dans un pantalon à grands carreaux, des guêtres à carreaux, et des souliers qui avaient connu des jours plus prospères. Toute la toilette de ce personnage me parut à la fois négligée et prétentieuse.

Le garçon de bureau, qui venait d'entrer avec des dossiers sous le bras, s'arrêta à côté de moi, mnet d'admiration, et me dit à l'oreille de « ce diable de M. Marvejols n'avait pas son pareil. »

(* Citons Saint Jérôme, saint Jean Chrisostome, Rufin, etc.; *Vite patrum sive Historie eremitice*, par le P. Herbert Rosweyde; les *Vies des saints pères du désert*, trad. par Arnauld d'Andilly (1701); *Histoire de l'origine et des premiers développements de l'Ordre monastique*, par Mehler (1836); *les Moines d'Occident*, par Montanbert; *Saint Jérôme*, par Amédée Thierry; etc., etc.

Quand M. Marvejols eut terminé la danse des œufs, il s'assit tout essoufflé et me défia d'en faire autant. Je déclinai poliment son invitation, avec l'approbation silencieuse de l'employé sec et triste qui répondait au nom de Godard. Godard, tout le temps de la danse, n'avait cessé de maugréer et de lever les épaules.

XXVI

Pendant le solo chorégraphique de M. Marvejols, mon interlocuteur du matin, le gros joufflu frisé, avait contemplé ce merveilleux spectacle, assis sur le dos, les jambes étirées par-dessous la table dans toute leur longueur, et en faisant craquer tour à tour les articulations de tous ses doigts.

— C'est égal, me dit-il d'un air approbateur, vous avez un fier toupet, vous, avec votre air innocent!

Je le regardai d'un air si ahuri qu'il partit d'un éclat de rire et m'administra dans le dos une grande tape d'amitié.

— Farceur! dit-il, triple farceur! vous venez ici pour faire la causette avec les petits camarades; crac! la porte s'ouvre, le patron apparaît, comme l'ombre de je ne sais plus qui dans je ne sais plus quel drame. Au lieu de vous déconcerter, de rougir, de balbutier, vous lui dites d'une petite voix flûtée et tranquille : « Je venais prier ces messieurs de me mettre au courant. » Marvejols, c'est plus fort que la danse des œufs, surtout quand on songe que c'est un début.

— Je ne dis pas non! répondit Marvejols en clignant l'œil gauche à mon intention. Le nouveau commence bien, et s'il continue, on n'engendrera pas la mélancolie.

— Mais, répondis-je avec animation, je venais réellement pour...

— Comment! ce n'était pas une craque? me demanda le joufflu frisé d'un air soupçonneux.

— C'était la pure vérité!

Il laissa tomber ses deux bras comme un homme profondément stupéfait, et Marvejols fit semblant de s'évanouir...

— Tous les goûts sont dans la nature, reprit le gros joufflu en se levant de sa chaise et en faisant le tour de ma personne, comme s'il contemplait pour la première fois un animal étrange récemment importé. Jeune phénomène, poursuivit-il, puisque vous venez sérieusement pour ce que vous dites, puisque votre impatience, disons le mot, votre zèle sauvage, ne vous permet pas d'attendre jusqu'à demain matin, qu'il soit fait selon votre désir. Ouvrez les yeux et les oreilles, je vais vous initier à vos nouveaux devoirs. D'abord, vous vous asseyez ici (il s'assied devant le bureau vacant); ensuite, vous mettez devant vous les paperasses que vous êtes requis de copier. Vous trempez votre plume dans l'encre, comme ceci, et vous copiez sans vous presser. *Nota bene* : il n'est pas absolument nécessaire que votre écriture soit lisible, les paperasses que vous grossoyez étant destinées à disparaître pour toujours dans les flancs caverneux d'un carton vert, où personne ne s'avisera jamais de les aller chercher. S'il vous arrive de faire un pâté ou deux par mégarde, ne vous troublez pas pour si peu. Vous grattez tranquillement les pâtés avec le grattoir que voici, et vous poncez le papier avec la sandaraque que vous voyez dans cette petite fiole. Le grattage et le ponçage sont deux sources inépuisables d'innocentes jouissances pour les employés méditatifs qui aiment à avoir les doigts occupés tout en pensant à autre chose. Maintenant, un conseil de prudence : vous vous abstenez soigneusement d'avalier les épingles qui sont dans cette scébile, et les pains à cacheter qui sont dans cette boîte; l'administration les destine à d'autres usages que le temps seul peut vous révéler; et

puis... c'est tout, et vous en savez aussi long que nous tous ici présents! *La suite à la prochaine livraison.*

L'IDÉAL DU MARTYRE.

L'idéal du martyr, c'est le martyr souriant, et c'est ainsi que mouraient les Grecs. Les guirlandes de fleurs dont les compagnons de Léonidas ceignirent leur front avant le combat, parce qu'ils étaient résolus à mourir, rayonnent à nos yeux comme les plus belles auréoles dont la liberté morale se soit couronnée. Ces soins que les Grecs donnaient à leur corps au moment de sacrifier leur vie attestent un plus noble mépris de la nature que les sordides macérations de l'ascétisme des brames. Parmi les peuples modernes, la France, qui continue la Grèce à tant d'autres titres, a particulièrement hérité de son héroïsme. Nos soldats ne se couronnent plus de fleurs, comme ceux des Grecs, mais ils meurent avec le sourire dans les yeux et une joyeuse chanson sur les lèvres. Quand donc vous entendrez, à propos de ce caractère national, murmurer le mot de frivolité, souvenez-vous que les envoyés de Xerxès reprochaient une frivolité semblable aux soldats de Sparte, la veille des Thermopyles. (1)

L'ART ET LA MORALE.

L'art n'a qu'à suivre ses propres lois. Ces lois lui commandent de plaire, de charmer, d'enchanter, et pour produire ces heureux effets, il est obligé de respecter ce que respectent les hommes, d'exalter les beaux sentiments, de flétrir les mauvais, comme fait tout le monde. C'est pourquoi l'art a toujours marché d'accord avec la morale. Loin de se montrer l'ennemi de la morale, l'art s'est fraternellement appuyé sur elle et l'a soutenue à son tour. C'est ainsi qu'à travers les siècles on l'a toujours compris.

Constant MARTHA.

VISITE DE LOUIS XIV

A LA MANUFACTURE DES GOBELINS.

Louis XIV visita, en 1665 et en 1677, la maison des Gobelins, où l'on ne fabriquait pas alors seulement des tapisseries, mais qui était, comme nous l'avons dit ailleurs (2), une véritable et splendide manufacture d'œuvres d'art décoratif.

Le souvenir de la seconde visite du roi a été consacré par une peinture de Charles Lebrun, que l'on voit au palais de Versailles, et qui a été traduite en tapisserie.

Ce tableau intéresse par les personnages historiques qu'il représente et par l'idée qu'il donne des travaux divers de la manufacture.

Louis XIV est debout; il a près de lui le jeune duc d'Enghien et le prince de Condé. Il se tourne pour parler à Colbert, qui est derrière lui.

Charles Lebrun se tient au bas du perron, un large chapeau à la main; il paraît regarder du côté d'une porte.

On suppose que les deux personnages en rabat qui, au second plan, près du duc d'Enghien, portent un vase d'or, sont les Villiers, qui dirigeaient l'atelier d'orfèvrerie.

Derrière eux, au fond, le célèbre peintre de champs de bataille, Van der Meulen, soutient d'une main un tableau.

Un peu plus loin, au centre, deux ouvriers apportent

(1) Victor de Laprade.

(2) Voy., t. XIII, 1845, p. 121, un article avec gravures sur l'histoire et les travaux de la manufacture des Gobelins; — et t. XLIII, 1875, p. 386.

une petite table en marqueterie. On croit que ce sont les Megliori ou les Bianchi, lapidaires venus de Florence.

C'est ou P. Caffieri, ou Dominique Cucci, sculpteur en bois, qui, du côté opposé à celui où est le roi, est monté



sur le bord d'un buffet orné de colonnes torses, et place en haut une statuette.

Enfin, les deux hommes qui terminent la composition, et dont l'un porte à la main une tapisserie enroulée, sont

Visite de Louis XIV à la manufacture des Gobelins, en 1677, peinture de Charles Lebrun. — Dessin de Brun.

probablement Jean Jans et Lefebvre, entrepreneurs de l'atelier de basse lisse.

Pour les autres personnages, on ne hasarde point de conjectures. (1)

AGRIPPA.

Fin. — Voy. p. 289.

Philocalos m'emmena chez un de ses amis, où nous trouvâmes quelques Romains de distinction, qui ont l'habitude de se réunir pour causer ensemble de choses d'art et de littérature, et même de politique, quand les portes sont bien fermées et que les esclaves n'y sont plus. Il y avait là, entre autres, l'ancien tribun des soldats, Valerius, qui a servi sous les ordres d'Agrippa; l'avocat Verax, homme d'esprit et d'éloquence, et qui garde toujours son franc parler; le riche chevalier Venustus, dont la maison est une des plus élégantes de Rome, et qui possède de nombreux objets d'art choisis avec goût et disposés avec habileté soit dans la maison, soit dans les jardins. Quant au maître du logis, c'était le sénateur Severus, dont le caractère modeste mais indépendant et la parfaite honnêteté sont universellement estimés. Il n'a jamais fait la cour à Auguste, ce qui n'empêche pas ce dernier de faire le plus grand cas de lui, et, au besoin, de le consulter sur certaines affaires. La conversation tomba naturellement sur Agrippa.

— Auguste, nous dit Severus, est encore plus affecté de cette mort qu'il ne le paraît. L'empereur n'est plus jeune; il n'a jamais parlé nettement de son successeur, mais il est bien évident qu'il songeait à Agrippa pour le remplacer, et qu'il craint de voir l'empire tomber dans des mains qui ne soient pas assez fortes pour continuer son œuvre. Je me rappelle tout ce qu'on disait et ce que je disais moi-même lorsque Auguste, pendant une maladie grave qui pouvait tourner à mal, ne désigna personne pour tenir sa place, mais remit publiquement son anneau à Agrippa. C'était assez clair.

— Tellement clair, interrompit Verax, que le jeune Marcellus, qui était le neveu et le gendre de l'empereur, en prit de l'ombrage, et qu'à partir de ce jour il y eut des dissentiments sérieux entre ces deux hommes.

— Et comment la difficulté fut-elle tranchée? demandai-je; car il me semble que ce fait est déjà assez ancien, et qu'Agrippa a, depuis ce moment, été plus en faveur que jamais.

— Agrippa, me répondit Verax, a fait preuve en cette occasion de son habileté habituelle. Il est parti pour ne rien gêner et pour se faire regretter. Auguste, voulant faire taire les bruits fâcheux qui commençaient à circuler, se hâta de le nommer propréteur de Syrie pour justifier son départ. On n'a jamais su au juste si ce n'était pas une affaire arrangée entre Agrippa et l'empereur. Toujours est-il que les apparences étaient sauvées.

— Est-il resté longtemps dans sa province? demandai-je à Verax.

— On peut dire qu'il n'y est pas resté du tout, me répondit-il. Il venait d'arriver à Lesbos, lorsque Auguste le rappela immédiatement à Rome pour exercer la fonction de gouverneur de la ville, qu'il créait spécialement pour lui. Agrippa devenait tellement puissant que Mécène dit à l'empereur qu'il lui fallait ou faire mourir un pareil homme, ou le nommer son gendre. Auguste prit le deuxième parti, et, après lui avoir fait répudier Marcella, sa nièce, lui donna pour femme Julie, sa fille. Mais Agrippa comprit bien que plus il était haut placé, plus il lui serait difficile de se

maintenir à cette hauteur sans inquiéter personne. L'empereur le choyait, l'honorait, le récompensait: c'est justement le moment qu'il choisit pour s'en aller loin de Rome. N'est-il pas vrai, Valerius?

— Oui, certes, répondit l'ancien tribun des soldats, il quitta Rome et fit bien. A Rome, il lui fallait trop d'adresse; avec ses troupes, il ne lui fallait que de la bravoure et du génie militaire. Quelles belles expéditions nous fîmes sous ses ordres! D'abord nous partîmes contre les Germains, ces perpétuels ennemis de notre territoire; ils furent rapidement arrêtés et repoussés. Quand la guerre fut terminée de ce côté, comme on parlait de mouvements menaçants dans le pays des Cantabres, Agrippa nous conduisit contre eux, et les força à se soumettre: il y avait deux siècles que Rome essayait cette soumission. Voilà, je l'avoue, des guerres que j'aime. Malheureusement, dans la vie d'Agrippa il y en a quelques autres dont la gloire est loin d'être aussi pure, et j'aime autant ne pas en parler.

— Et pourquoi n'en parlerions-nous pas? reprit Verax. Ce qui est fait est fait; mais la conscience des contemporains a bien le droit de le juger, et l'histoire le jugera un jour sévèrement, quand ni vous, ni moi, ni Auguste, ne serons plus sur cette terre.

L'histoire dira qu'Agrippa a montré à Actium une habileté remarquable et que la victoire d'Octave est surtout son œuvre; elle vantera, au point de vue militaire, ses combats contre Lucius Antoine, le frère du triumvir, et contre Sextus, le fils de Pompée; mais elle ajoutera que ces succès préparaient sûrement la ruine de la république et de la vieille constitution de Rome; elle n'oubliera pas qu'Agrippa se faisait l'ami et le défenseur zélé de l'homme qui abandonnait à la basse vengeance d'Antoine la tête de l'orateur Cicéron, une des plus grandes et des plus pures gloires de Rome; elle ajoutera que, sans Agrippa, Octave ne serait probablement jamais devenu Auguste; et que, comme Agrippa ne pouvait, ne devait pas au début avoir une bien profonde ni bien sincère affection pour Auguste, c'est donc par intérêt qu'il agissait; ce qui n'est ni beau, ni grand, ni digne.

— Il faut pourtant rappeler à sa louange, dit le sénateur Severus, que lorsque Auguste le consulta ainsi que Mécène au sujet du rétablissement de la république, il conseilla à l'empereur d'abdiquer. Je ne sais pas au juste quelle était son intention; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fallait un certain courage pour donner un pareil avis à un homme qui évidemment n'avait guère envie de le suivre.

— S'il avait réellement envie de voir rétablir la république, reprit Verax, il est bien étrange qu'il ait débuté dans la vie publique par accuser Cassius, lorsque, sur la demande d'Octave, les meurtriers de César furent mis en jugement. On ferait toujours mieux de laisser à d'autres de pareilles besognes. Du reste, la hardiesse dont il fit preuve, je n'en disconviens pas, à l'occasion du projet d'Auguste dont parlait Severus, semble avoir pesé sur tout le reste de sa vie et l'avoir rendu timide à l'excès. Après la soumission des Cantabres, vous vous rappelez, Severus, que le Sénat voulut lui décerner les honneurs du triomphe, et qu'il refusa. Au plus beau moment de sa puissance, quand il faisait bâtir de magnifiques édifices dans Rome, quand son nom était dans toutes les bouches, quand il partageait en quelque sorte le pouvoir suprême avec Auguste, quand les clients et les suppliants assiégeaient les portes de sa demeure et remplissaient les colonnades de ses vestibules, il restait toujours modeste, réservé, circonspect, se contentant d'avoir l'air d'être le ministre dévoué mais soumis d'un maître tout-puissant. N'est-ce pas au milieu même de sa splendeur qu'il sut être assez habile pour s'en

(1) Voy. l'ouvrage intéressant intitulé : *les Tapisseries décoratives du Garde-Meuble (mobiliier national)*, par Ed. Guichard; texte par Alfred Darcel.

aller encore dans les pays lointains, voulant prouver que rien, ni honneurs, ni plaisirs, ni vie heureuse, ne le retenait un instant de plus quand le service d'Auguste l'appelaît quelque part? Et quand il revint de l'Orient, vainqueur, comme il était revenu de chez les Cantabres, ne refusa-t-il pas de nouveau les honneurs du triomphe? J'ai bien de la peine à croire que cette modestie fût absolument sincère.

— En cela vous avez raison, dit Venustus en souriant; il refusait le triomphe, prétendant que l'honneur de tous ses succès devait revenir à l'empereur, sous les auspices duquel il avait combattu et vaincu; mais je sais que son idée fixe était de ne pas exciter la jalousie d'Auguste. Comme il avait été élevé avec lui, il savait tout ce que ce caractère avait d'ombrageuse susceptibilité avec des apparences calmes et même froides. Un jour que j'étais seul chez Mécène, Agrippa nous avoua que ses principes politiques consistaient en ceci : considérer le chef souverain comme destiné un jour ou l'autre à s'effusquer de toute gloire autre que la sienne; par conséquent, il fallait réussir pour lui plaire, et lui rapporter ensuite tout l'honneur du succès, sans en rien garder pour soi, dans la crainte de lui déplaire. La concorde! la concorde! voilà le mot qu'il aimait à répéter. D'ailleurs, Mécène était absolument dans ces idées-là, et s'est arrangé, comme Agrippa, de façon à avoir, lui aussi, une existence tranquille. Un autre trait de caractère commun à ces deux personnages, et assez rare, hélas! à Rome, ou plutôt chez les Romains, c'est le goût des choses d'art. Je puis vous en parler en témoin bien informé, et pour ce qui est d'Agrippa, j'apporte des preuves officielles. Vous vous souvenez de ce discours par lequel il engageait tout le monde à rendre publiques ses tableaux et ses statues. Que n'a-t-on pas dit à ce sujet? Les uns étaient étonnés et prétendaient qu'Agrippa, homme de guerre et de manières rustiques, n'aurait jamais eu à lui seul une idée aussi délicate, et qu'il agissait ainsi d'après les suggestions secrètes d'Auguste. Les autres, et j'étais de ceux-là, affirmaient que les beaux et grands travaux entrepris par Agrippa à différentes époques prouvaient le contraire. Toujours est-il que c'était un homme fort intelligent, même sous le rapport des choses les plus éloignées en apparence de ses habitudes de vie ordinaire. Un projet qu'il a caressé, et qu'il aurait peut-être mis à exécution s'il avait vécu encore quelques années, c'était d'établir l'uniformité des monnaies, des poids et des mesures par tout l'empire. A première vue, on ne se douterait guère que de pareils détails d'administration pussent préoccuper un guerrier aussi achevé que lui.

— C'est vrai, dis-je, chez nous les gens de guerre ne sont pas gens d'affaires. C'est une véritable supériorité que vous avez, vous autres Romains. Mais permettez-moi une question : De quelle famille était Agrippa? Il me semble que vous n'en avez pas dit un mot.

— Les opinions sont partagées sur cette matière, me répondit Verax d'un ton ironiquement grave. On a d'abord donné Agrippa comme d'une naissance peu relevée; puis on a dit qu'il était de l'ordre des chevaliers. S'il avait vécu, et qu'il en eût témoigné le désir, on lui aurait bien trouvé des ancêtres dans les vieilles annales de Rome. Horace, le poète, fait bien remonter son ami le chevalier Mécène aux rois étrusques; et Virgile, le chantre d'Énée, a bien imaginé un moyen étymologique de faire apparaître dès le temps d'Anchise et d'Acesté les aïeux des Romains Cluentius, Sergius et Memmius!

Voilà à peu près, mon cher ami, ce que j'ai recueilli de plus intéressant et de plus vrai sur Agrippa. Comme Gaulois, je l'ai appris avec plaisir, et comme Gaulois aussi, c'est avec plaisir que je te le redis. Quel singulier homme

que cet Auguste! et quel singulier gouvernement que celui où un grand homme comme Agrippa est obligé de se faire pardonner les services qu'il rend! Que sera-ce quand le chef n'aura ni l'habileté, ni la finesse, ni la possession de soi-même que possède Auguste? Il y aura peut-être encore à ce moment-là de beaux jours pour la Gaule!

LA SUSCEPTIBILITÉ.

L'extrême susceptibilité est un grand et triste défaut : elle rend les relations difficiles et pénibles. Si l'on aime la personne atteinte de cette infirmité morale, on vit dans une appréhension continuelle de la blesser sans le vouloir; aucun abandon n'est possible.

Une personne susceptible est méfiante, soupçonneuse, inquiète; elle se tient sans cesse toute armée et sur la défensive contre des attaques imaginaires.

Si l'on ne lui est pas attaché par des liens très-étroits, on peut finir par se fatiguer de ses soupçons injustes et de la tension d'esprit à laquelle elle condamne autour d'elle les esprits les plus bienveillants.

Le malheur est surtout que l'on ne se guérit presque jamais de la susceptibilité, parce qu'en l'entretenant en soi on aime à se persuader que l'on fait acte d'honneur et de dignité; on se plaît à la décorer des beaux noms de délicatesse et de sensibilité, tandis qu'au fond ce n'est trop souvent qu'une des formes de deux vices unis dans un même caractère : l'égoïsme et la vanité. MEISTER.

DÉPRESSION.

En météorologie, on peut appeler *dépression* l'abaissement de la colonne barométrique. Cette dépression est l'indice de l'approche d'une ourrasque; elle est d'autant plus grande qu'on s'éloigne plus de l'équateur.

Les oscillations du baromètre ont pour cause le vent, qui lui-même n'est autre que la conséquence de la distribution inégale et changeante de la chaleur à la surface du globe.

En astronomie, on entend par *dépression* l'angle que le rayon visuel mené à l'extrémité de l'horizon visible fait avec le plan horizontal. Lorsqu'on détermine cet angle sur mer, on reconnaît qu'il est le même dans tous les sens, et cela à cause de la sphéricité de notre globe. Les marins se servent de *Tables de dépression* pour corriger la hauteur des astres mesurée à l'aide du sextant. On les utilise encore pour calculer la plus grande distance à laquelle un objet peut être aperçu.

SECOURS MORAL CONTRE LES MALADIES.

Hufeland dit que l'empire qu'un malade a sur son âme est un moyen curatif des plus importants. Il fait une distinction entre la maladie elle-même et le sentiment qu'on a d'être malade, sentiment qu'il regarde comme plus douloureux, mais dont il est en notre pouvoir de nous débarrasser, en forçant notre pensée de s'en détourner. Kant est du même avis, et prétend qu'un moyen d'éloigner les sentiments pénibles, c'est de s'occuper de pensées nobles et belles. Il avait été sujet, dans sa jeunesse, à des accès d'hypocondrie accompagnés de dégoût de la vie; mais il était parvenu à se rendre maître de ses sentiments et de ses pensées. Il allait jusqu'à prétendre que, par la seule tension de son esprit, il avait dompté des accès de goutte et de crampe. Hufeland remarque aussi que le pauvre jour-

nalier est moins sujet à un grand nombre de petits malaises que le riche oisif, parce qu'il n'a pas le temps de se sentir malade. Une autre réflexion de ce savant paraît encore plus remarquable, c'est que, durant les épidémies, la tension incessante de l'esprit sauve en grande partie les médecins des atteintes de la contagion. (1)

LA MOSQUÉE D'AIN-BEIDA

A MASCARA
(DÉPARTEMENT D'ORAN).

D'après une légende rapportée par M. E. Neveu dans son ouvrage sur certains ordres religieux des musulmans d'Algérie, voici quelle serait l'origine de la subite élé-

vation d'Ab-el-Kader au rang de sultan de l'Ouest.

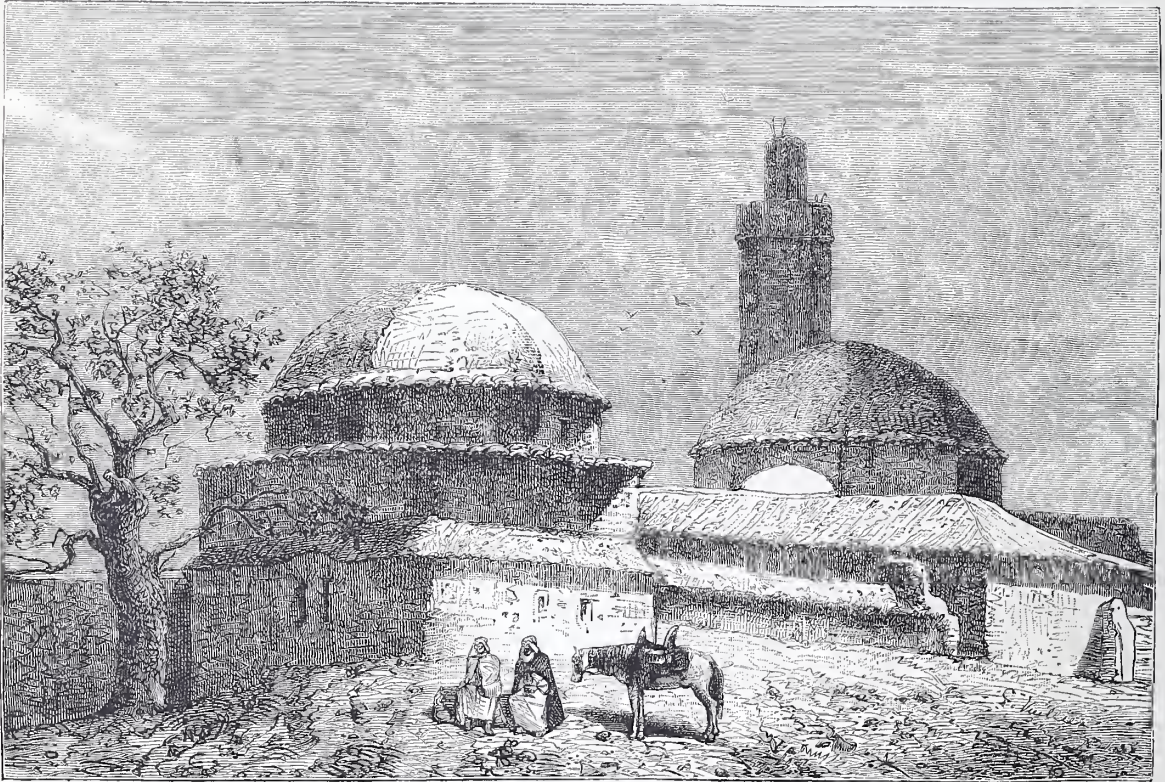
En 1828, Abd-el-Kader, s'étant rendu à Bagdad avec son père Mahi-ed-Din, pria dans une des chapelles consacrées à Mouley Abd-el-Kader. Tout à coup le marabout entra dans la chapelle sous la forme d'un nègre, et tenant à la main trois oranges.

— Où est le sultan de l'Ouest? demanda-t-il à Mahi-ed-Din. Ces trois oranges sont pour lui.

— Nous n'avons pas de sultan parmi nous, répondit Mahi-ed-Din.

— Tu te trompes, lui dit le marabout, le règne des Turcs va finir en Algérie, et ton fils Hadj Abd-el-Kader sera sultan des Arabes.

Quatre années plus tard, en 1832, lorsque les chefs et les marabouts de la province d'Oran se réunirent à Er-



La Mosquée d'Aïn-Beida, où Abd-el-Kader prêcha la « guerre sainte. » — Dessin de G. Vuillier.

sebia, dans la plaine d'Eghr'is, pour mettre un terme à leurs dissensions en se donnant un chef, Mouley Abd-el-Kader apparut à Sidi-el-Arach, marabout centenaire, et engagea avec lui une conversation sur les affaires du temps.

— Pour qui ce trône? s'écria Mouley Abd-el-Kader en interrompant le marabout, car il venait de voir en imagination se dresser un trône devant lui.

— Pour El-Hadj Abd-el-Kader, lui répondit le marabout.

Aussitôt Sidi-el-Arach monte à cheval avec trois cents cavaliers, et va raconter à Sidi Mahi-ed-Din, son second fils, sa vision et la parole de Mouley Abd-el-Kader. Mahi-ed-Din venait d'avoir la même vision.

Dans la même journée, Abd-el-Kader fut proclamé sultan. Tous les Arabes accueillirent l'élu du ciel.

Il existe à Mascara, sur une hauteur dominant l'immense plaine d'Eghr'is, une mosquée dite d'Aïn-Beida, qui sert aujourd'hui de magasins à blé et où Abd-el-Kader prêcha la guerre sainte.

Cette mosquée, inférieure sous le rapport de la construction et du style aux mosquées de Tlemcen et même d'autres

(1) Bernard de Beskou, *la Santé de l'âme*; excellent opuscule.

villes d'Algérie, possède un mihrab décoré d'arabesques au milieu desquelles une inscription due à Mohammed-Ben-Sarmachik indique le nom du fondateur de la mosquée, Mohammed-el-Kebir, et donne la date de 1175 de l'hégire (1761 de Jésus-Christ).

On jouit d'un spectacle admirable du haut du minaret de la mosquée d'Aïn-Beida.

La vaste plaine d'Eghr'is, parsemée d'une infinité de goubbas aux coupes blanches, se déroule sous les yeux. Au loin, une petite chaîne de roches arides la circonscrit.

Un point pourtant vient rompre la monotonie de ces coteaux calcinés: on y distingue de la verdure. C'est Kach'rou, où naquit Abd-el-Kader, où habitait Mahi-ed-Din son père; Kach'rou, l'oasis de cette région désolée, avec ses jardins d'orangers, ses caroubiers séculaires et ses oliviers à travers lesquels murmure un ruisseau frais et limpide.

Je l'avais visité. On m'avait montré là une construction moresque en ruine, l'ancienne maison de Mahi-ed-Din.

C'est là qu'Abd-el-Kader avait passé sa jeunesse et qu'il fut proclamé émir des croyants par les Hachem, les Beni-Amer et les R'araba.

UN PORTRAIT PAR GREUZE.



Le Libraire Babuti, par Greuze. (Collection de M^{me} Lyne Stephens.) — Forme ovale; hauteur, 0^m.59; largeur, 0^m.48.
D'après une photographie de Braun.

Ce beau portrait, que l'on a vu avec plaisir, en 1874, à l'Exposition de peinture des Alsaciens et Lorrains, avait été très-admiré lorsqu'au sortir de l'atelier de Greuze il parut au Salon de 1761. Diderot écrivit, aussitôt après sa visite au Salon :

« Ce portrait de Babuti, beau-père du peintre, est de toute beauté. Et ces yeux éraillés et larmoyants, et cette chevelure grisâtre, et ces chairs, et ces détails de vieillesse qui sont infinis au bas du visage et autour du cou, Greuze les a tous rendus, et cependant sa peinture est large. »

TOME XLVII. — DÉCEMBRE 1879.

Dans ses lettres sur le Salon de 1765, Diderot dit, à propos d'un portrait de M^{me} Greuze :

« ... Quand j'étais jeune, elle s'appelait M^{me} Babuti. Elle occupait une petite boutique de libraire sur le quai des Augustins; poupine, blanche et droite comme le lis, vermeille comme la rose. »

La plupart des maisons du quai des Grands-Augustins étaient alors occupées, comme aujourd'hui encore, par des libraires. Un des ancêtres des Didot a habité ce quai, ainsi que Leclerc, Pault de Saint-Martin, etc. Il y avait aussi, au même temps, beaucoup de libraires rue de l'Horloge,

rue Saint-André-des-Arts, rue Serpente, rue Hautefeuille, rue Saint-Jacques, rue des Mathurins - Saint-Jacques, rue Saint-Severin, rue Galande. (*)

Il ne paraît pas que Babuti ait été imprimeur ou même éditeur : il devait être simplement ce qu'on appelle un libraire-marchand.

Pour être reçu libraire, il fallait être de la religion catholique, de bonne vie et mœurs, et avoir subi un examen en présence des syndics, adjoints et autres préposés.

Le recteur de l'Université, entre les mains duquel les imprimeurs et les libraires prêtaient serment, faisait expédier les lettres, qui étaient soumises au lieutenant général de police et au garde des sceaux avant l'arrêt du conseil. C'était le garde des sceaux qui réglait le tarif pour l'obtention des privilèges.

La maîtrise de libraire coûtait 1 000 livres; celle des imprimeurs, 1 500 livres.

Le nombre des libraires était illimité. Selon Monteil, il y en avait deux mille vers la fin du dix-huitième siècle.

Aujourd'hui la profession de libraire est libre.

LE LOCATAIRE DES DEMOISELLES ROCHER.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 330, 350, 354, 362, 370, 379.

XXVII

— Non, ce n'est pas tout ! s'écria M. Marvejols en bondissant de sa chaise. Il tenait d'une main une feuille de papier blanc et de l'autre une feuille de papier couverte de chiffres.

Il posa solennellement les deux feuilles de papier côte à côte sur son bureau, prit sa plume et me la tendit après l'avoir trempée dans mon écritoire; ensuite, il me poussa tout doucement du côté de ma chaise et me fit asseoir.

— Jeune homme plein d'ardeur, me dit-il, toujours avec la même solennité, en vertu de l'article 217, paragraphe 3, copiez-moi ce document, dont la vue seule me donne la migraine. Pendant ce temps-là, je me livrerai aux douceurs du repos et au charme de la méditation. Aussi bien, j'ai une visite à faire au sortir du bureau, et il convient que je répare à loisir le désordre de ma toilette.

— Monsieur Marvejols, lui répondis-je moitié en riant, moitié sérieusement, j'espère que vous trouverez toujours en moi un bon camarade, aussi serviable et aussi complaisant qu'un autre. S'il s'agissait de vous rendre un service réel, je me conformerais avec plaisir aux prescriptions de l'article 217, paragraphe 3, et je copierais pour vous ce document accompagné de plusieurs autres. Mais, comme dit l'article 121, paragraphe 7, je vous rendrais un mauvais service en vous poussant à la paresse et à l'oisiveté : l'oisiveté est la mère de tous les vices. De plus, je ferais un métier de dupe, ce qui est formellement interdit par l'article 222, paragraphe 5, note a; et vous seriez le premier à vous moquer de ma sottise, car vous me paraissez avoir autant de bon sens que d'esprit. Je ferai ma petite besogne de mon mieux, mais je ne me chargerai de celle des autres qu'à bon escient. Voir le paragraphe 6 de l'article 222 déjà cité.

(*) Les plus célèbres imprimeurs-libraires contemporains de Babuti étaient les Panckoucke, Delalain, Crapelet, Didot, de Bure, dont les descendants ont perpétué le juste renom jusqu'à notre siècle. Parmi les autres, on peut encore citer : Philippe-Denis Pierre, Nicolas-Léger Moutard, Denis Gobel, Valade, Joseph-Gérard Barbon, Née de la Rochelle, Constelier, Hérisant, Jacques Vincent, Lottin, Osmont, Desaint, Anisson, le Breton, Jombert, Saillant, le Prieur, Knapen, Nyon, Prault de Saint-Martin, etc. Certaines familles de libraires n'ont pas changé de domicile depuis deux siècles.

— Bravo ! dit le gros joufflu ; voilà qui est bien, rentré de pique. Attrape, Marvejols !

Les autres employés applaudirent en riant, et Godard grommela :

— C'est bien fait ; voilà ce que c'est que de vouloir brimer les nouveaux.

— Sans rancune, dis-je à M. Marvejols en lui tendant la main.

Malgré l'approbation du bureau tout entier, j'étais presque fâché de ce que je venais de lui dire, craignant d'avoir été trop loin ; et cependant, tout au fond de mon âme, j'étais content d'avoir eu le courage de le dire et je m'applaudissais de ma propre hardiesse.

— Comment donc ! me dit-il en me tendant avec nonchalance le bout de ses doigts ; à propos de quoi de la rancune ? La riposte n'est pas mauvaise ; et la petite leçon de morale est probablement méritée.

— Trop méritée, grommela Godard.

— Mettons qu'elle est trop méritée, reprit M. Marvejols, sans témoigner, du reste, la moindre contrition.

— L'oisiveté est la mère de tous les vices, reprit Godard, ça ne pouvait pas mieux tomber.

— Vous croyez ? demanda M. Marvejols en le regardant de côté.

— Je ne le crois pas, j'en suis sûr.

— Vous avez peut-être raison, riposta M. Marvejols avec une cynique indifférence. Mais du diable si je m'attendais à cela, en voyant cette face de Janot et ce profil de mouton !

— A l'amende ! crièrent tous les employés, les personnalités sont formellement interdites !

XXVIII

On n'est jamais flatté de s'entendre dire que l'on a une face de Janot et un profil de mouton ; je suppose donc que je dus faire la grimace.

— Monsieur Duclerc, me dit obligeamment le gros joufflu, au fond, c'est le meilleur garçon que la terre ait jamais porté ; seulement... Mais je ne veux pas et je ne dois pas faire de personnalités ; cependant je puis bien dire sans encourir l'amende que s'il fait du mal, c'est surtout à lui-même. A propos, avez-vous enfin trouvé à vous loger ?

Il me demandait cela pour changer la conversation ; je lui en sus gré, et je lui répondis avec empressement que j'avais arrêté le logement des demoiselles Rocher.

Il fit un geste de surprise. M. Marvejols fit entendre un sifflement prolongé, les autres commis s'entre-regardèrent ; seul, Godard approuva de la tête.

— Vous ne pouviez pas mieux tomber, me dit-il au milieu d'un silence de mort.

— Naturellement, dit le bienveillant joufflu, à peine revenu de sa surprise. Seulement.

— Seulement, quoi ? lui demandai-je, non sans inquiétude.

— Seulement, reprit-il avec une certaine hésitation, cela dépend des goûts ; pour moi, par exemple, ce serait un peu monastique.

— Comment l'entendez-vous ?

— Je ne suis pas ennemi d'une douce gaieté, j'aime à rire et même à chanter avec des amis ; et quand j'ai un petit moment à moi, je joue le Carnaval de Venise sur le cornet à pistons. On ne voudrait pas entendre parler de cela dans la maison Rocher, oh ! non.

— Et puis, reprit un commis entre deux âges qui avait le crâne un peu déplumé, essayez voir d'installer un tour chez les demoiselles Rocher, on ne sera pas long à vous dire que les ronflements du tour troublent le silence de la

maison et que les copeaux salissent l'appartement et l'es-calier.

Le commis entre deux âges s'appelait M. Adam, et employait ses loisirs à tourner des ronds de serviette et des vases de toutes dimensions pour ses amis et connaissances.

Un grand gaillard, qui avait d'énormes moustaches, d'épais favoris en broussailles et toute l'encolure d'un garde-chasse habillé en bourgeois, me défia d'un air narquois d'introduire un chien dans la maison, ou de rentrer de la chasse en houx crottés, rien que pour voir quelle mine on me ferait. — Ou bien, ajouta-t-il, faites venir des bocks de la brasserie, ou bien fumez votre pipe à la fenêtre, on aura bientôt fait de vous montrer la porte.

Le garde-chasse endimanché, qui s'appelait Poulet, était un grand chasseur devant l'Éternel et un grand amateur de bière mousseuse et de tabac-caporal.

— Et puis, il faudra « marcher droit », mon bonhomme, ajouta en ricanant M. Marvejols.

Et il m'adressa un clignement d'yeux plein de mystère.

Il paraît qu'il n'avait pas, lui, l'habitude de « marcher droit. » Je le devinais à sa mine, et j'eus bien vite occasion de m'en apercevoir.

XXIX

Comme je n'avais l'intention ni de sonner de la trompe, ni de recevoir une société de tapageurs, ni de tourner des ronds de serviette, ni d'introduire dans la maison un chien de chasse et des houx crottés, ni de faire venir des bocks de la brasserie, ni de fumer à ma fenêtre, ni de ne pas « marcher droit », je ne fus nullement effrayé des sinistres prédictions de ces messieurs.

— Parions, me dit Marvejols en me toisant de la tête aux pieds et des pieds à la tête, parions qu'avant un mois ou vous partirez de vous-même, où l'on vous forcera à déguerpir.

— Je ne veux pas parier, lui dis-je ; mais je suis sûr que je ne partirai pas de moi-même, et je ferai tout ce que je pourrai pour n'être pas forcé de déguerpir.

Il se piqua au jeu et me dit :

— Tenez, Monsieur Duclerc, je vois alors ce que c'est : soyez franc, vos parents redoutent pour vous les dangers d'une capitale comme Orgeval ; ce sont eux qui vous ont fourré dans le pensionnat Rocher, de peur de malencontre.

Le rouge me monta au visage, et je sentis que je perdais un peu patience.

— Je n'ai plus mes parents, lui dis-je d'un ton sec, et je suis absolument libre de mes actions.

Il leva les bras au ciel et s'écria d'un air tragique :

— Il a vingt ans, il est libre comme l'air, et il se calefente dans un cloître ! J'espère, du moins, qu'il n'a pas prononcé de vœux et qu'il demeure libre de rompre ce pacte abominable quand il aura reconnu son erreur. Jeune homme étonnant, je vous ajourne à un mois d'ici : quand vous en aurez assez de l'austérité du cloître, de la vue des deux vieilles chouettes habillées en femmes, et de la vieille souris grise qu'elles affectent d'appeler leur oncle, vous briserez vos chaînes. Vous viendrez alors me demander les conseils de ma vieille expérience, et la bande joyeuse comptera un bon luron de plus !

J'avais fermement résolu de ne rien lui répondre, mais je fus si indigné de son manque de respect pour les demoiselles Rocher et pour M. Vincent, que je me laissai emporter plus loin que je n'aurais dû et que je n'aurais voulu.

— Monsieur Marvejols, lui répondis-je d'une voix tremblante de colère, je suis surpris que votre vieille expérience ne vous ait pas appris à ne point juger les gens sur la mine. Je suppose que vous n'avez jamais adressé la pa-

role à M^{lles} Rocher ni à M. Vincent : c'est votre seule excuse pour avoir parlé avec autant de légèreté et d'irrévérence de trois personnes qui ont fait plus de bien dans leur vie que vous ne ferez de mal dans la vôtre...

— A l'amende ! dit-il froidement en me coupant la parole. Ceci, ou je m'abuse fort, est une personnalité.

— Je consens de bon cœur, lui dis-je, un peu honteux de ma violence, non — seulement à payer l'amende, mais encore à vous faire des excuses, si mes paroles vous ont blessé. J'ai parlé trop vite. Voici simplement ce que j'aurais dû dire : « J'ai des raisons particulières d'estimer et de respecter les personnes en question... »

— Expliquez vos raisons, me dit-il d'un ton sec, afin qu'on sache à quoi s'en tenir. Si elles sont bonnes, on les acceptera. Je ne puis pas mieux dire.

— Je doute, lui répondis-je après un instant d'hésitation, que mes raisons soient de nature à vous convaincre ; par conséquent, je vous demande la permission de ne pas vous les faire connaître. Mais pour moi elles sont très-fortes et très-décisives. Comme je vous tiens pour un homme bien élevé, je suis sûr que vous n'insisterez pas sur ce point et que vous éviterez de blesser mes sentiments, maintenant que vous les connaissez.

— Comme vous voudrez, me dit ce singulier garçon avec une nonchalante bonhomie.

Je quittai le bureau pour aller procéder à ma petite installation avant l'heure du dîner.

La suite à une autre livraison.

NOTRE POUVOIR.

Quels que soient votre état ou votre âge, votre richesse ou votre pauvreté, votre ignorance ou votre science, vous pouvez, si vous avez un cœur vivant, vous pouvez concevoir la divine ambition de mettre dans les destinées du monde votre poids de justice et de bonté. GRATRY.

BIBLIOTHÈQUES.

La meilleure exposition d'une bibliothèque est celle du soleil levant : Vitruve était déjà de cet avis. L'aspect du midi favorise l'éclosion des insectes, fléau redoutable ; l'aspect du couchant engendre l'humidité, autre ennemie.

De même, un premier étage vaut mieux qu'un rez-de-chaussée ; une couche d'huile qui empêche les murs de suinter n'est pas une précaution à dédaigner.

Il faut aérer l'appartement, mais se garder d'ouvrir, le soir, les battants de la bibliothèque, sous peine d'en faciliter l'accès aux papillons de nuit, qui ne se gênaient pas pour venir y déposer leurs œufs.

Un autre fléau à éviter est la poussière, cette poussière impalpable, perfide, qui voltige dans les rayons du soleil, et qui se glisse dans les appartements les mieux tenus.

Un véritable amateur n'use pas, pour mettre son nom sur les livres, d'estampilles à l'encre grasse ou d'un timbre sec, ou encore d'un cachet à la cire. Il se sert de l'*ex-libris*, qui se colle au verso du premier plat de la reliure.

LA BOUTEILLE,

PAR GEORGES CRUIKSHANK.

Sous ce simple titre, *la Bouteille* (the Bottle), Cruikshank, le dessinateur satirique bien connu de nos lecteurs (1), composa et grava, il y a bien longtemps déjà, une suite de huit planches à l'eau-forte qui furent répan-

(1) Voy. les Tables, et, tome XLVI, 1878, p. 308, sa Biographie.

LA BOUTEILLE, SCÈNES GRAVÉES PAR G. CRUKSHANK.

Réductions sur bois par Édouard Garnier.



Ed. del.

CRUKSHANK INV.

J. GUILLAUME S.

PLANCHE I. — La bouteille entre pour la première fois dans la famille. Le père invite la mère à en boire un verre.



Ed. del.

CRUKSHANK.

J. GUILLAUME S.

PLANCHE II. — Les habitudes d'ivrognerie du père l'ont fait chasser de tout emploi. Il met les vêtements de la famille en gage, et une partie du prêt sert à remplir la bouteille.

LA BOUTEILLE, SCÈNES GRAVEES PAR G. CRUIKSHANK.

Réductions sur bois par Édouard Garnier.



PLANCHE III. — Les dettes se sont accumulées. Les marchands ont perdu patience : on saisit les meubles. Le père demande l'oubli de ses chagrins à la bouteille.



PLANCHE IV. — Incapable de tout travail, repoussé partout, le père n'est plus d'aucun secours pour la famille. Sa femme et ses enfants sont réduits à la mendicité, et c'est avec les aumônes qu'il remplit la bouteille.

dues en grand nombre en Angleterre et aux États-Unis. Le prix de la collection n'était que d'un schelling (1 fr. 25).

Les quatre premières de ces planches sont celles que nous reproduisons en les réduisant.

Les quatre dernières nous ont paru produire des impressions trop pénibles pour être mises sous les yeux de nos lecteurs. Nous nous bornons à en indiquer les sujets :

PLANCHE V. — Le froid, la misère, la faim, font mourir le plus petit enfant. Le père cherche des consolations dans la bouteille; il est ivre et triste. La mère, assise, se couvre le visage et pleure. La jeune fille pleure aussi près du petit cercueil. Son frère en haillons, près de la cheminée, paraît souffrir de la faim.

PLANCHE VI. — Ivre, furieux, le père brise les meubles et frappe la mère. Les enfants s'attachent à lui et le supplient pour arrêter ses coups. Une voisine, attirée par les cris, regarde avec effroi l'horrible scène.

PLANCHE VII. — Un jour, le misérable a frappé sa femme avec la bouteille et l'a tuée. On l'arrête.

PLANCHE VIII. — La bouteille a consommé son œuvre. Elle a tué le petit enfant et la mère; le père est devenu fou : le voilà pour toujours enfermé dans une maison d'aliénés. Les deux autres enfants sont tombés dans la misère et le vice.

HISTOIRE DE MON VILLAGE.

SAINT MARTIN ET SAINT GEORGES. — LA FOIRE DE L'ÉPINETTE.

Le Val-Martin, mon village, n'est peut-être pas connu de tous nos lecteurs; il s'y tient pourtant chaque année, le 2 novembre, une grande foire, dite « foire des Morts », ou « foire de l'Épinette. » Nous verrons tout à l'heure d'où est venue cette dernière qualification.

Tous les voyageurs qui allaient autrefois de Paris ou de Rouen à Dieppe par la diligence traversaient le Val-Martin, mais peut-être sans y beaucoup prendre garde, sinon pour admirer les belles et riches plaines. Le pays de Caux commence à cet endroit. En allant vers Dieppe, la première commune après le Val-Martin est Totes, où les voitures, il y a quarante ans, stationnaient, ce qui donnait alors à ce village de Totes une bien plus grande célébrité. Totes est d'ailleurs le chef-lieu du canton.

Quant au Val-Martin, hélas! incendié par les Anglais au quinzième siècle, disloqué à plusieurs reprises, il est devenu, comme l'empire de Charlemagne, la proie de ses voisins. Trois communes se le partagèrent : Butot, Sierville et le Boccace. Celle-ci même, pour cette raison, s'appelle « le Boccace-Val-Martin. » Mais notre Val-Martin, comme témoignage de son ancienne importance, conserve encore son église, consacrée à saint Georges, ce qui fait qu'en beaucoup d'actes publics, documents, publications officielles ou autres, on donne au pays le nom de « Val-Martin-Saint-Georges. » En voici les raisons :

Le saint le plus célèbre en France, dans tout le moyen âge, fut, comme on sait, saint Martin, et nombre d'églises lui furent consacrées. Au contraire, le grand saint de l'Angleterre était saint Georges : aussi Talbot, durant son occupation de la Normandie, plaça-t-il sous le patronage de saint Georges les églises dédiées autrefois à saint Martin; c'est ainsi qu', plus près de Rouen, l'église Saint-Martin de Boscherville, construite sous ce vocable par Raoul de Tancarville, est devenue Saint-Georges de Boscherville; et c'est ainsi que notre église, consacrée d'abord à saint Martin, le fut ensuite à saint Georges. Le village, qui s'était appelé jusque-là Val-Saint-Martin, devint le Val-Saint-Georges. Plus tard seulement on vit reparaitre le nom de Martin; mais, chose singulière, il avait alors perdu sa qualification de saint, et l'on ne disait plus que Val-Martin, ce qui s'est continué jusqu'à nos jours; jusqu'à nos jours aussi l'église est restée dédiée à saint Georges. Cette église fut même, à ce qu'on croit, bâtie par les Anglais, qui avaient

brûlé l'ancienne, située dans un autre lieu. La nouvelle se trouve tout près d'un endroit appelé « la Vallée de Misère. » Est-ce un souvenir de ces temps cruels?

Cette église, probablement bâtie par les Anglais et dédiée à saint Georges, n'a rien de bien intéressant pour les archéologues; mais si vous voulez me suivre vers Sierville, nous verrons ensemble, toujours sur l'ancien territoire du Val-Martin, un vaste bâtiment gothique assez extraordinaire et qui sert aujourd'hui de grange à un cultivateur. La cour au milieu de laquelle s'élève ce singulier monument est elle-même encombrée des ruines romaines d'un établissement balnéaire dont les fourneaux, qui paraissent avoir été considérables, sont encore très-visibles.

Quant au vieil édifice gothique, quelle a pu être sa destination? L'on n'en sait vraiment rien. Deux rangs de piliers à l'intérieur le soutiennent comme une église, mais évidemment il n'eut jamais cette destination. On n'y remarque, en effet, qu'une porte d'entrée, et pas de fenêtres!

Mais voici quelque chose de plus étrange encore : retournons du côté du Boccace, nous trouverons, à un kilomètre de notre édifice, tout à fait sur le bord de la grande route, un autre bâtiment non moins mystérieux.

Les murailles sont en grès; la longueur du monument est de vingt-deux mètres, sa largeur d'un peu plus de sept. On y remarque une cheminée double, large et spacieuse. Cette cheminée, construite en brique et tuile, est de bas en haut fortifiée par un assemblage de solides barres de fer formant treillis. La plupart des cheminées des vieux manoirs sont ainsi construites. Mais les voyageurs en passant peuvent admirer l'élégance extérieure de celle-ci, avec son bossage en pointes de diamant : cinq facettes angulaires et deux cordons festonnés, l'un en bas, l'autre en haut. L'édifice étrange n'avait primitivement que quatre portes cintrées d'inégale grandeur, deux ouvertures au pignon sud, et quelques meurtrières, le tout incapable d'éclairer l'intérieur. Un escalier souterrain conduit à une immense cave dont les murailles ont quatre et même cinq pieds d'épaisseur; et dans ces murailles sont scellés de gros anneaux de fer dont la vue donne le frisson.

Quelle pouvait être la destination d'un pareil édifice? Les uns y voient un ancien couvent, d'autres un ancien manoir seigneurial, le plus grand nombre une « léproserie » ou « maladrerie. » Il y a là tout près un hameau appelé « Bel-Évent », qui semble confirmer cette opinion. Couvent, manoir ou maladrerie, on sait seulement que le lieu relevait de l'abbaye de Saint-Wandrille; mais au dix-septième siècle le domaine était tributaire de la baronnie de Clères. Or, ce domaine n'était plus alors qu'une immense taverne où s'arrêtaient, couchaient, buvaient, mangeaient, tous les voyageurs de Dieppe à Rouen; les relais s'y faisaient pour le coche, pour la marée, pour le sel apporté de Dieppe par fourgons. C'est là même que s'exerçait la gabelle; l'arrêt était donc forcé. La taverne monumentale portait pour enseigne l'image du *Grand saint Georges*. Ah! pauvre saint Martin, le pays t'avait donc pour toujours oublié sous la pression anglaise! Eh! le croira-t-on? les seigneurs de Clères donnaient volontiers à leurs enfants le prénom de Georges.

La taverne du « Grand saint Georges » subsista jusqu'à la révolution. Un vieux bonhomme, que j'ai connu il y a quarante ans, avait connu lui-même le dernier ou plutôt la dernière aubergiste du « Grand saint Georges », car c'était une femme.

— Vous rappelez-vous son nom?

— Parfaitement! c'était la mère *Gabellière*.

Les maîtres de l'auberge, comme on voit, prenaient leur nom de la destination même du lieu où, pendant au

moins un siècle, fut perçue la gabelle sur les fourgons à sel.

Que n'a-t-il pas dû se passer dans cette auberge prodigieuse? Quels romans une imagination féconde y pourrait construire! Quelle hôtellerie! et que d'aventures y fusent arrivées au vaillant Don Quichotte!

La taverne, alors, était entourée d'une vaste enceinte murée, et l'on y voit encore les ruines d'un puits profond. Ajoutez qu'au bout de l'enclos, un chemin, venant de l'église, s'appelait « le chemin des Fées. » Autre objet de terreur : au bord de ce chemin se trouvait une série de buttes disposées pour la surprise et l'attaque. Ces buttes, considérées par les archéologues comme des ouvrages de guerre, paraissent avoir servi d'embuscades au temps des combats à l'arc.

Ainsi, partout traces de guerres, de ruines, de tyrannie, de vexations, et l'histoire, ainsi retracée, dans un simple village!

Il y a, du reste, dans ce même village, des souvenirs d'un autre genre :

A quelque distance de la grande taverne, au bord de l'ancien chemin de Rouen à Dieppe, se trouvait une auberge de moindre importance, mais qui n'en fit pas moins à l'autre une terrible concurrence. Cette auberge avait pour enseigne un musicien jouant de l'épinette, et l'auberge s'appelait « l'auberge de l'Épinette. »

C'est là qu'aux premiers jours de novembre, après la célèbre « foire Saint-Romain » ou « foire du Pardon » de Rouen, les sauteurs, danseurs et baladins s'arrêtaient en s'en allant dans le pays de Caux. Les aubergistes de l'Épinette tâchaient de les y retenir; ils y donnaient représentation aux gens du pays. Or, trois paysans ne sauraient s'assembler sans faire entre eux quelque trafic. Les moutons d'abord se vendirent, puis des poulains, et ainsi commença la fameuse « foire de l'Épinette », la plus forte qu'aient eue le pays de Caux.

Le champ où elle se tenait devint, pour les droits à payer, d'un très-bon rapport. Les moines de Saint-Wandrille l'achetèrent et l'annexèrent sagement à la taverne du Grand saint Georges, qui leur appartenait déjà. C'est ainsi que le modeste aubergiste de l'Épinette avait travaillé lui-même à l'enrichissement de son rival, le tavernier du Grand saint Georges. La foire fut fixée au 2 novembre, sous le nom de « foire de la Toussaint » ou de « foire des Morts »; mais le nom de « foire de l'Épinette » continua d'être employé par les paysans, malgré ce que purent faire les moines de Saint-Wandrille et leurs fermiers du Grand saint Georges contre cette appellation populaire.

La « foire de l'Épinette », qui a lieu encore chaque année au Val-Martin, a perdu de son importance dans les derniers temps; mais elle a cela de commun avec toutes les foires.

Le lecteur ne trouve-t-il pas qu'il serait curieux et instructif d'avoir, ainsi résumée en quelques mots, l'histoire de tous les villages de France?

L'ENTHOUSIASME DANS LES ALPES.

La montagne ne révèle ses véritables beautés qu'à ceux de ses admirateurs qui savent la conquérir. Les passions qu'elle inspire restent toujours inassouviées. Plus on l'escalade, mieux on en jouit, plus vif et plus irrésistible est le désir, que dis-je? le besoin que l'on éprouve d'en recommencer l'ascension! Aussi que d'émotions ne réserve-t-elle pas à ses vainqueurs! L'impatience joyeuse du départ, l'air si frais et si fortifiant du matin, l'heureuse naissance d'un beau jour, les senteurs enivrantes de la forêt ou de la prairie, le bien-être d'un exercice modéré, l'espoir du succès, le bonheur de se sentir plein d'ardeur et de force,

indépendant des hommes et des choses de ce bas monde, la pureté de l'atmosphère, la défaite complète des nuages ou des vapeurs qui menaçaient de la troubler, la variété infinie des paysages, la roideur des parois rocheuses, la traversée des crevasses si profondes et si bleues, l'aspect inquiétant des séracs et des couloirs, les derniers efforts de la lutte, la récompense du triomphe, les splendeurs du panorama, le silence solennel des hautes altitudes, l'oubli presque instantané de la fatigue, l'élévation de l'âme vers l'infini au-dessus de la terre et de l'humanité : ce sont là des impressions vives, des joies presque divines, que l'on n'oublie jamais et qui ne laissent après elles aucun regret. (1)

LE VÉRITABLE ARTISTE.

Le bonheur d'un homme qui sent la nature, c'est de la rendre. Cent fois donc heureux celui qui la réfléchit comme un miroir sans s'en douter, qui fait la chose pour l'amour de la chose et non pas avec la prétention d'être le premier! C'est ce noble abandon qu'on trouve dans tous les vrais grands hommes, dans les fondateurs des arts. Je me figure le grand Poussin dans sa retraite, faisant ses délices de l'étude du cœur humain au milieu des chefs-d'œuvre des anciens, et peu soucieux des académies et des pensions de Richelieu. Je me figure Raphaël faisant des tableaux, et des tableaux sublimes, comme les autres respirent et parlent, avec une inspiration douce et sans recherche. O mon ami, quand je songe à ces grands modèles, je ne sens que trop que je suis loin non pas seulement de leur esprit divin, mais de leur candeur modeste. Apprends-moi à étouffer des élans ambitieux; et quand j'aurai le bonheur de te revoir, retiens-moi dans la route ferme et humble que je me suis tracée. (2)

LA PAIX DE L'ÂME.

On se demande souvent pourquoi l'humeur d'un aveugle devient parfois plus égale, plus gaie après son malheur qu'elle ne l'était avant? C'est peut-être parce qu'il échappe par là à beaucoup de circonstances qui jettent la discorde dans la vie, et que son âme peut vivre et agir sans en être troublée. On voit même parfois, dans un long état de maladie, ou bien lors d'une séparation prolongée du monde, — par exemple, si l'on vit à la campagne, où ces causes de dissonances n'existent pas, — on voit l'âme reprendre sa santé et sa vigueur, que les épreuves et même les plaisirs de la vie de société lui avaient ravies. C'est une expérience attestée par bien des vieillards retirés du monde avec leurs livres, leurs souvenirs et quelques vieux amis qui leur sont restés. Ils s'amuse mieux dans leur fauteuil qu'autrefois dans les grandes réunions. (3)

CHENETS DE LA GALERIE DE FRANÇOIS I^{er} AU CHATEAU DE FONTAINEBLEAU.

Parmi les chenets ou landiers des quatorzième et quinzième siècles (1), les uns, véritables monuments de fonte de fer, servaient autant à décorer les immenses cheminées des cuisines qu'à supporter les troncs d'arbres et les longues bûches qui alimentaient le foyer; d'autres, en fer forgé, moins massifs, étaient disposés de manière à exhausser le

(1) Adolphe Joanne, discours prononcé, le 6 septembre 1878, à l'ouverture du congrès international des clubs alpins.

(2) Eugène Delacroix, Lettre à M. A. Pierret.

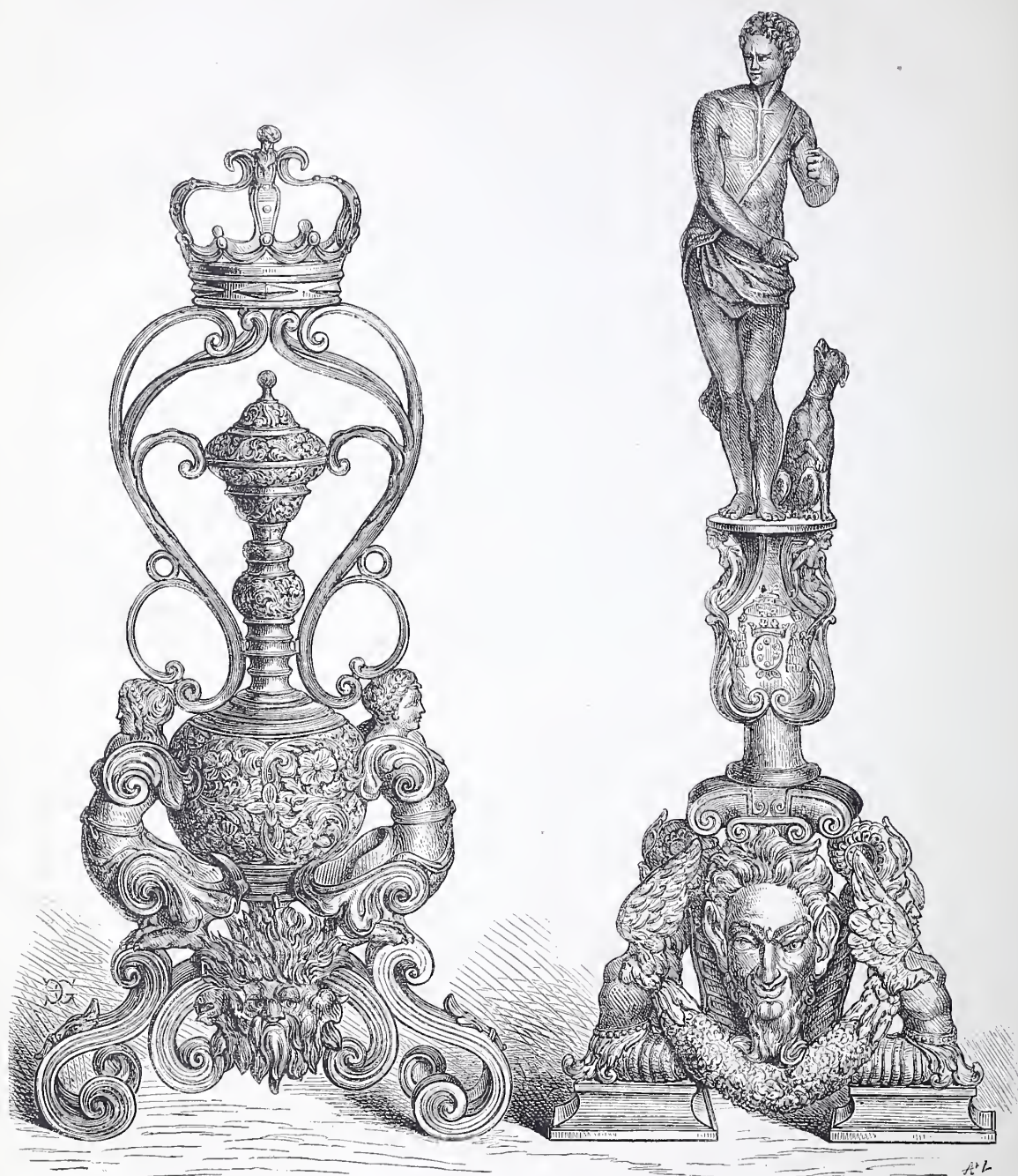
(3) Bernard de Beskow, *De la santé de l'âme*.

(4) Voy. la Table de quarante années.

bois, le faire brûler plus facilement et supporter les broches garnies des pièces à rôtir, ou même à conserver les plats chauds.

Le terme de « landiers » ne s'appliquait qu'aux ustensiles des cheminées de cuisine ; ceux des appartements s'appelaient « chenets » ou « chiens » (1).

Jusqu'au seizième siècle, les chenets étaient presque toujours en fer, de grande dimension, et décorés d'ornements et de figures d'une belle ordonnance ; mais à partir de cette époque, on employa plus particulièrement à leur fabrication le cuivre et le bronze, et on en fit de remarquables œuvres d'art.



Chenets du seizième et du dix-septième siècle. — Dessin d'Édouard Garnier.

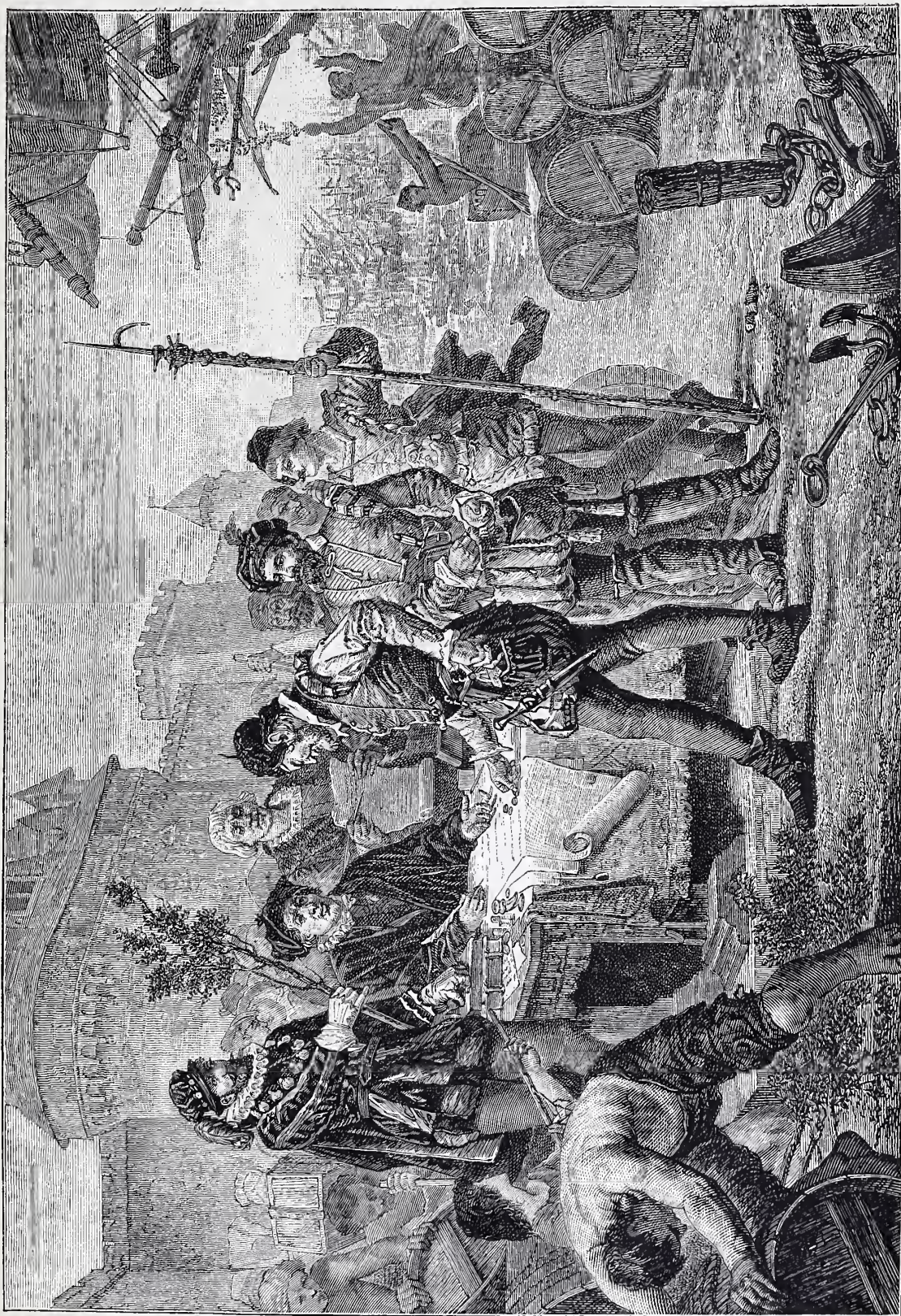
On conserve dans les musées et les riches collections beaucoup d'objets d'un usage commun, candélabres, flambeaux, écrivoires, poignées et marteaux de porte, chenets, etc., qui portent l'empreinte de l'art italien de la renaissance. Celui des deux chenets représentés sur notre gravure qui est surmonté d'une figure fait partie d'une

(1) Le nom de *chenet* ou *chiennet* paraît venir de ce que, dans l'origine, on a donné pour ornement à cette sorte d'ustensiles des figures de chiens. Ce qui confirme cette étymologie, c'est que les Anglais appellent également les chenets « chiens » (*dogs*), et les Allemands « chiens de feu » (*feuerhund*).

paire que l'on peut considérer comme un des plus beaux spécimens de l'industrie florentine du seizième siècle. Ils ont été apportés par le Primaticci et placés au château de Fontainebleau, dans cette belle galerie de François I^{er}, ainsi que d'autres bronzes de même origine, ou fondus d'après les moulages des plus belles statues antiques.

L'autre chenet est en cuivre et de fabrication française du commencement du dix-septième siècle. Quoique inférieur sous le rapport artistique, il est néanmoins d'une si belle composition et d'une exécution si parfaite qu'il nous a paru mériter également d'être reproduit.

L'ANCIEN DROIT DE CYPRÈS,
A BORDEAUX.



L'Ancien droit de cyprés, à Bordeaux, peinture par Edmond Dupain. — Dessin d'Edouard Garnier.

Le tableau que notre gravure reproduit fait partie de la décoration commandée à M. Edmond Dupain pour la salle du tribunal de commerce de Bordeaux, au palais de la Bourse. Le peintre a eu l'heureuse idée de choisir, comme sujet approprié à la destination du tableau, un fait local qui se rattache aux us et coutumes de la mer au moyen

âge. Il a représenté le moment où se payait au receveur de la comptabilité le droit singulier nommé *droit de cyprés*. Tous les capitaines de navires étrangers y étaient soumis lorsqu'ils voulaient sortir du port après y avoir chargé des vins.

Voici l'explication de ce droit et son origine.

Il existait sur la rive droite de la Garonne, un peu en aval de Bordeaux, une belle forêt de cyprès. De tous temps, les marins étrangers, en quittant la rade, allaient y couper des branches d'arbres et les emportaient chez eux pour témoigner à leurs compatriotes qu'ils rapportaient réellement une cargaison des vins renommés de Bordeaux. Les forêts de cyprès étant rares, et les pays du Nord n'en pouvant avoir, ces branches ne constituaient pas seulement une curiosité, mais encore une sorte de marque d'origine.

Avec le temps, il arriva que les dégâts opérés dans la forêt, ou simplement la pensée de tirer profit d'une coutume pratiquée depuis les temps les plus anciens, déterminèrent le propriétaire de la forêt à faire payer l'autorisation de prendre des branches de cyprès. On ne peut en préciser l'époque.

Soit par contrainte de la part du roi, soit par adresse du propriétaire pour sanctionner et assurer son paiement, bientôt la coutume, transformée en une redevance seigneuriale, fit partie de la comptabilité publique de la ville de Bordeaux, avec attribution au roi de la troisième partie du droit. Chaque capitaine, à la sortie de son navire, fut tenu de payer dix-huit *ardits*, savoir : douze au seigneur et six au roi. Le receveur de la comptabilité, après avoir touché les espèces, remettait ou faisait remettre au capitaine, en manière de congé, une belle branche de cyprès, qui, arborée à la tête de l'un des mâts, certifiât aux autorités maritimes du port que le navire était libre de lever l'ancre et de mettre à la voile pour rentrer en son pays.

Dans sa *Chronique bordelaise*, Gabriel de Lurbe, avocat en la cour et syndic de la ville, cite, sous la rubrique de l'année 1453, « le droit de la branche de cyprès, pour marque d'avoir esté à Bourdeaux. » C'était l'année où la Guienne fut réunie à la France, après avoir passé plusieurs siècles sous la domination des rois d'Angleterre, et le chroniqueur voulait sans doute constater le maintien du droit de cyprès sous le nouveau régime. Ce droit continuait à être payé en 1620, d'après l'avocat Darnal, continuateur du précédent, et qui le mentionne en ces termes : « Anciennement, les pilotes des navires, pour montrer la gloire et victoire qu'ils croyoient avoir d'avoir été à Bourdeaux, s'en retournant chargés de vins de Graves et d'autres marchandises, prenoient une branche de cyprès d'une forêt appelée Cypressat ; il fut introduit un droit par honneur, donné au roi pour ladite branche, lequel se lève encore au bureau de la comptabilité. »

Ce droit continuait à exister en 1667, puisque Cleirac, dans son livre si connu des *Us et coutumes de la mer*, imprimé à Bordeaux chez Millanges en cette même année, le mentionne expressément en commentant un article des ordonnances de Wisby, ville alors importante de l'île suédoise de Gottland.

L'ancienneté de la coutume résulte d'un procès plaidé, en 1461, par un seigneur de Rauzan, propriétaire de la forêt de cyprès, contre le receveur de la comptabilité, qui gardait pour le roi la totalité du droit de cyprès. Il obtint, le 9 janvier, du conseil royal, présidé par Jean, bâtard d'Armagnac, gouverneur du duché de Guienne pour Louis XI, une sentence qui lui donna gain de cause et le remit en possession de sa part. Cette sentence vise des pièces relatives à la forêt et à ses baux à ferme présentées par le seigneur de Rauzan, et remontant aux dates de 1282 et années suivantes.

Les restes de la forêt du Cypressat n'ont disparu qu'en 1790, à la suite du rigoureux hiver de cette année désastreuse. Le coteau qui la portait a conservé son nom, qui est aussi resté à la commune voisine de Cenon-Labas-tide, où est situé ce coteau, et qui est marqué au Dictionnaire des postes comme ayant 170 habitants.

M. Dupain a tiré des documents que nous avons cités, et de quelques autres trouvés dans les archives, une scène animée et très-remplie qu'il a placée sur le quai, en avant de la porte dite *porte du Palais*, qui existe encore. Elle était alors attenante aux remparts de la ville, maintenant détruits. On voit, à droite, un coin de la rade avec une forêt de mâts de navires. Le commerce local y est bien caractérisé par des piles de tonneaux. Les costumes sont de la fin du seizième siècle. Au-devant de la table, un capitaine hollandais acquitte le droit, et à sa droite, un capitaine espagnol et un capitaine italien se préparent à suivre son exemple. A côté du receveur, le peintre a cru devoir placer le seigneur de Rauzan lui-même, qui prend exceptionnellement la peine de présenter la branche de cyprès au capitaine.

On peut admettre, en effet, que ce seigneur attachait une idée d'honneur et de célébrité à l'exercice d'un droit qu'il partageait avec le roi, qui répandait son nom dans tous les ports de l'univers, et qui témoignait, d'après ce que nous avons dit plus haut, de l'estime séculaire des étrangers pour les excellents vins des environs de Bordeaux. Ce ne pouvait guère être pour lui une question d'argent ; car, sauf l'hommage qui résultait du paiement du droit, la valeur pécuniaire était fort maigre, bien qu'à l'égard des denrées elle fut très-supérieure à ce qu'est aujourd'hui le même poids de métal. Un *ardit* était le quart d'un sol, ou trois deniers, autrement dit un liard. Les *ardits* avaient cours dans la Guienne, où on les fabriquait, et aussi dans les provinces voisines. Les liards étaient usités en Bourgogne, dans le Lyonnais, dans le Dauphiné, où ils avaient, dit-on, été frappés pour la première fois, en 1430, par un nommé Liard, qui leur aurait donné son nom. Il y a une soixantaine d'années, le mot *ardit*, pour signifier le quart d'un sou, était encore en usage dans le midi, et celui qui écrit ces lignes se rappelle l'avoir entendu fréquemment appliquer aux prix de certains légumes, dans la Gironde, par des revendeuses ou par des paysannes.

L'antiquité, l'origine, la longue durée et l'originalité du droit de cyprès, si essentiellement local, méritaient d'être signalées, et le souvenir d'en être conservé dans un édifice consacré au commerce de la ville de Bordeaux.

AVENTURES

DES RESTES DE CHRISTOPHE COLOMB.

Le bruit s'est répandu, il y a deux ou trois ans, qu'à l'occasion de travaux de restauration de la vieille cathédrale de Santo-Domingo, en la république d'Haïti, on avait découvert les « véritables restes de Christophe Colomb. » Une enquête fut ouverte parmi le monde politique et le monde littéraire espagnol ; nous en résumons ici les éléments.

Christophe Colomb résidait à la cour d'Espagne, lorsqu'il mourut à Valladolid, à soixante-six ans, le 20 mai 1506. Ses derniers amis furent les religieux franciscains, dont l'un, Juan Pedro de Marehena, avait été son premier protecteur. Ils lui fermèrent les yeux⁽¹⁾, et leur église conventuelle fut la première étape de l'odyssée de ses restes.

L'histoire ou la chronique du temps dit que le corps resta dans les caveaux du monastère de Valladolid jusqu'à ce qu'il fût possible d'obéir au vœu de Colomb, et qu'en 1513 il fut transporté à Séville, et déposé à la Chartreuse de Santa-Maria de las Cuevas, dans le faubourg de Triana⁽²⁾. Ce

(1) Cette scène est le sujet d'une jolie peinture de Louis Boulanger appartenant à M. Ferdinand Denis, le savant administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

(2) C'est aujourd'hui ce qu'on appelle *la Cartuja*, une très-importante fabrique de faïences.

n'était encore qu'un refuge provisoire; don Diego, son fils aîné et l'héritier de son titre d'amiral des Indes, avait demandé qu'un tombeau lui fût érigé dans un monastère fondé par sa famille à Santo-Domingo, et lorsque Diego fut mort, cette sépulture n'étant pas érigée, Charles-Quint concéda aux Colomb, sur cette terre où avait abordé l'expédition de l'illustre découvreur, les deux côtés de l'épître et de l'évangile dans le chœur de l'église cathédrale.

Aussitôt cette faveur obtenue, le corps de Colomb fut enlevé, en 1536, des caveaux de la Chartreuse, ainsi que le constate le *protocole* de ce monastère, et transporté dans l'île américaine.

On ne sait où il fut déposé pendant quatre années, et jusqu'à ce qu'il plût au chapitre de la cathédrale de lui donner la place octroyée par Charles-Quint. Il fallut recourir par trois fois à l'autorité impériale. Une première cédula date de 1537, la deuxième de 1539, et la dernière, à laquelle il fut enfin obtempéré, fut délivrée le 5 novembre 1540.

Les illustres restes furent alors placés dans une niche pratiquée dans l'épaisseur du mur du chœur, au côté de l'évangile, à la hauteur des marches du maître-autel. Ils étaient renfermés dans une caisse de plomb, laquelle était placée elle-même dans un coffre de pierre.

La tradition a conservé ce renseignement depuis le seizième siècle jusqu'au dix-huitième; mais il n'existait aucun signe extérieur, ni inscription, ni ornement, qui le confirmât. On sait encore qu'à plusieurs reprises des désastres, des tremblements de terre, ébranlèrent la cathédrale; on sait aussi que lorsque, en 1655, une invasion de « pirates infidèles », l'expédition de Penn, répandit la terreur dans l'île dominicaine, l'archevêque de ce temps prescrivit de cacher les tombeaux, afin de les préserver des profanations des hérétiques, et qu'alors furent enlevés tous les signes apparents qui pouvaient indiquer la sépulture du grand amiral.

Cependant, dans l'année 1783, en démolissant, au côté de l'évangile, une partie de mur qu'il fallait reconstruire, on reconnut ce coffre de pierre, d'une vare de longueur (83 centimètres), renfermant la caisse de plomb désignée par la constante tradition, et les chanoines, dans un acte authentique, constatèrent que les ossements étaient à peu près en poussière, et y reconnurent les fragments d'un avant-bras.

Plus tard, lorsque à la suite du traité de Bâle le territoire et la ville de Santo-Domingo durent être cédés à la France, les autorités espagnoles ne voulurent pas livrer aux nouveaux possesseurs ce qui restait de Christophe Colomb. L'amiral Gabriel de Aristizabal se rendit à la cathédrale, le 20 décembre 1795, avec son état-major; il fit ouvrir la voûte qui était dans le chœur: on y trouva le coffre de pierre, dans ce coffre les débris d'une caisse de plomb, des fragments d'os d'avant-bras, de la terre, ou plutôt de la poussière, et d'autres vestiges humains, ce qui fut établi par procès-verbal. Notre distingué compatriote Moreau de Saint-Merry assistait à cette opération, qu'il a rapportée.

Ces restes furent recueillis « dans une assiette » (*salvilleta*), puis envoyés à la Havane, où, après avoir été déposés dans le chœur de la cathédrale, ils furent ensuite (janvier 1834) portés dans le cimetière général de cette ville.

Maintenant survient, le 10 septembre 1877, l'éclatante découverte de l'évêque d'Orope, don Roque Coccia, délégué du saint-siège apostolique. Un chanoine de la cathédrale, qui dirige alors des travaux de réparation avec l'aide de deux ouvriers, lève une dalle à la droite du chœur, sous la place occupée par le siège épiscopal, et sous cette dalle, à la profondeur de deux palmes (environ 40 centimètres),

il découvre une voûte. On dégage cette voûte, et l'on aperçoit un coffre de métal.

La fouille est aussitôt interrompue; un sacristain va prévenir l'évêque, celui-ci accourt avec le consul d'Italie; on croit reconnaître, sur le dessus du coffre, une inscription. Néanmoins, voulant avoir des témoins de cette découverte, on laisse les choses en l'état; on ferme toutes les portes de la cathédrale, et des gardes y sont placés. Le lendemain, on ouvre les portes; toutes les autorités de la république dominicaine, les ministres, les généraux, les magistrats, le corps consulaire, et un concours nombreux de curieux, entourent la fouille commencée. L'ouverture est agrandie, le coffre est retiré; on reconnaît qu'il est en plomb; les inscriptions qu'il porte indiquent qu'il contient les restes de Christophe Colomb, et tout aussitôt, à un signal donné, retentit une salve d'artillerie, les cloches sont lancées à toute volée, les musiques militaires se font entendre, un *Te Deum* est chanté dans toutes les églises.

On porte processionnellement le coffre dans la sacristie; il mesure 42 centimètres de long, 21 de profondeur, et 20^{cm}.5 de largeur. Sur les côtés sont des initiales C. C. A.; sur le dessus du couvercle, des abréviations que l'on traduit: « Découvreur de l'Amérique, premier amiral », et en dedans du couvercle, en caractères gothiques allemands: *Illtre et esdo varon don Cristobal Colon*, « L'illustre et distingué seigneur don Christophe Colomb. » Deux licenciés en médecine sont appelés; ils font l'inventaire des ossements contenus dans le coffre. Le dessin qui accompagne cet article présente une partie de cet inventaire, et nous pouvons reconnaître, appuyé sur l'angle supérieur, le haut d'un fémur dont la tête est altérée; à côté, un tibia ou un radius vu par l'extrémité inférieure détériorée; auprès, une côte; plus bas, un cubitus vu par l'extrémité supérieure au plateau, à côté une clavicule; dans l'angle inférieur, une partie du sacrum, dont la crête est détériorée, et dont le reste est caché par la boîte; puis enfin un objet blanc, en pointe, qui ne paraît pas être un débris humain.

Nous ne parlons pas d'une petite lame d'argent trouvée au fond de la boîte, et sur laquelle deux inscriptions sont gravées, ni d'une balle de plomb, qui était probablement restée dans les chairs du défunt.

Il est temps de faire remarquer tout de suite quelles sont les improbabilités qui se présentent à l'esprit.

La boîte de métal, dont les dimensions ne répondent pas à celles constatées par les chanoines en 1783, a été trouvée seule sous la voûte; il n'est plus question du coffre en pierre.

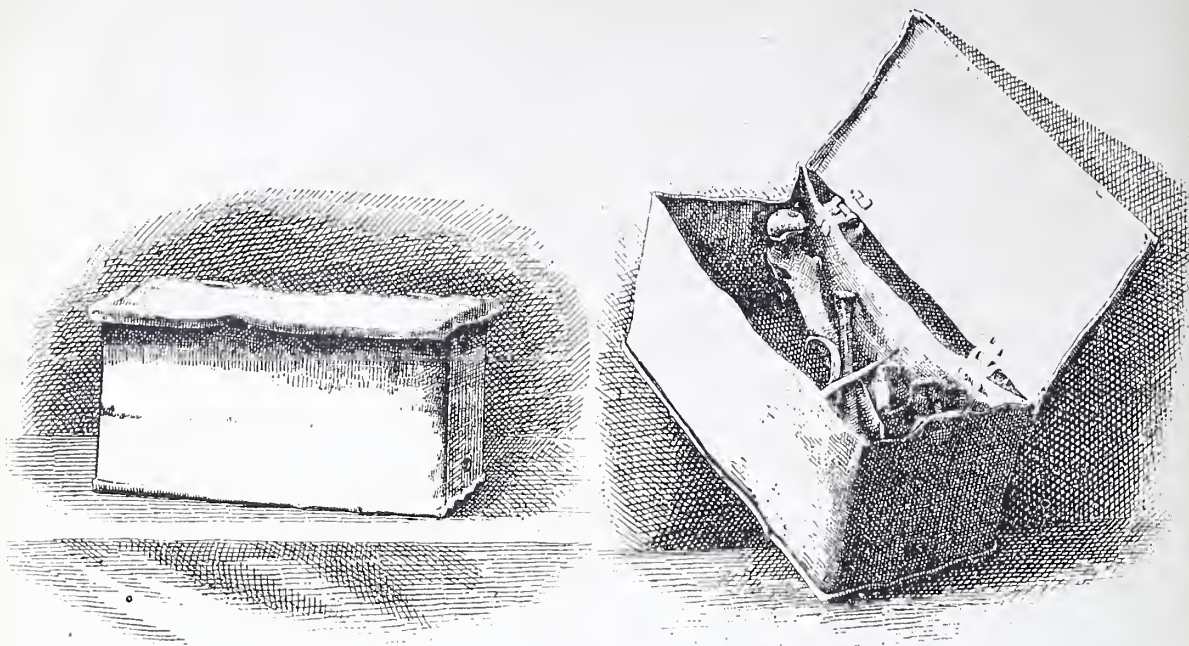
L'état de destruction et de consommation des restes recueillis dans une assiette par Aristizabal, en la place de tout temps signalée, et, au contraire, l'état de conservation relative des ossements trouvés en 1877, indiquent tout aussitôt que ceux-ci ont appartenu à une personne morte à une époque plus rapprochée de nous. Le chœur de la cathédrale n'ayant reçu que des membres de la famille de Colomb, il y a tous les motifs d'attribuer réellement à un autre qu'à l'amiral ces restes plus nombreux et plus complets. L'inscription en gothique allemande est moderne, aussi bien que celles de la lame d'argent. La balle restée dans les chairs, et trouvée parmi les débris, révèle un fait qui n'appartient pas à la vie de Colomb, et qui peut être plus sûrement attribué à l'un de ses descendants. Le nom de Cristobal Colon n'est pas mensonger, sans doute; mais il n'est pas celui de l'illustre découvreur; en son temps on l'écrivait autrement (1). Un autre Cristobal Colon vivait vers la fin du seizième siècle; c'était un petit-fils du grand amiral, personnage moins qu'intéressant, qui mourut à

(1) Christophe Colomb signait XPO FERENS (*Christum ferens*), et jusqu'à la fin du seizième siècle on écrivit Xpovai pour *Cristoval*.

Santo-Domingo, et qui reçut, sous la protection d'un nom illustre, l'honneur nullement mérité d'une sépulture dans le chœur de la cathédrale.

Un publiciste américain, don Juan Ignacio de Armas, a

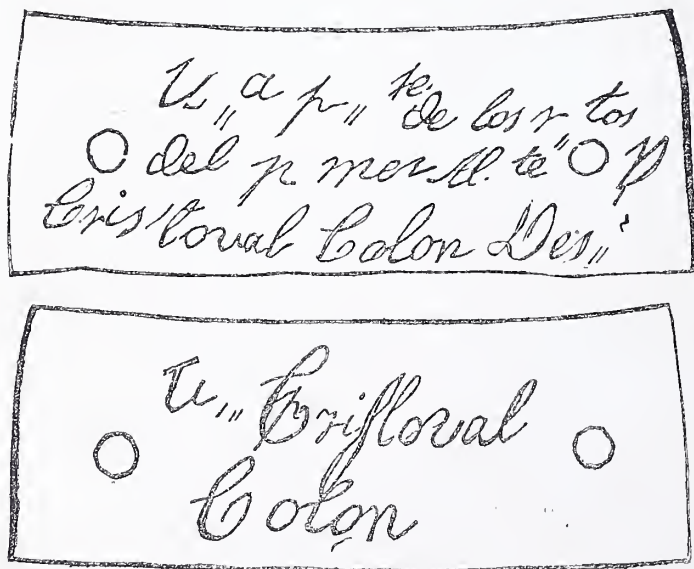
affirmé à cet égard que l'urne où furent placés les ossements du petit-fils, portant une inscription apocryphe et certainement moderne, fut mise clandestinement à la place du coffre qui avait contenu l'aïeul, restée vide après que



Coffre de plomb découvert dans la cathédrale de Santo-Domingo, et où l'on a cru trouver les restes de Christophe Colomb.
D'après une photographie.

celui-ci eut été emporté à la Havane, et qu'un calcul imprudemment intéressé voulut profiter de cette coïncidence

du nom pour attirer l'attention au profit de la vieille ville de Santo-Domingo.



Inscriptions sur une lame d'argent trouvée dans le coffre.

Un grave journal de Londres a qualifié sévèrement cette méprise qu'on suppose volontaire; l'Académie espagnole, à laquelle l'examen de tout cet incident a été déferé, a conclu dans le même sens.

On est donc autorisé à croire que, de même que les cendres de Trajan, rapportées à Séville, où il était né, y furent un jour répandues par un accident et rendues à la terre⁽¹⁾; de même les dernières poussières qui furent le grand navigateur sont maintenant mêlées à la terre espagnole de la Havane.⁽²⁾

(1) Voy. *Itinéraire de l'Espagne*, par Germond de Lavigne.

(2) L'Italie a de tout temps réclamé l'honneur d'avoir donné le jour

à Christophe Colomb, et voulait obtenir ses restes. Le gouvernement italien, et particulièrement la ville de Gênes, ouvrirent à cet effet des négociations dont l'agent le plus actif fut M. Louis Cambiaso, consul de ce gouvernement à Santo-Domingo, lequel assista à la découverte faite dans la cathédrale, avec l'évêque, qui était aussi italien. Mais on soutient que si, en effet, Christophe Colomb naquit à Gênes, il était issu de parents espagnols. Voici ce que dit, à cet égard, M. Germond de Lavigne dans son *Itinéraire de l'Espagne*, et d'après un renseignement du Dictionnaire de Madoz :

« La famille de Christophe Colomb habitait Plasencia, en Estrémadure, et comptait déjà plusieurs marins distingués. La part qu'elle prit dans les tumultes politiques dont Plasencia fut le théâtre la forcèrent de quitter l'Espagne en 1440, et elle alla habiter Gênes, où naquit l'illustre navigateur, et d'où il revint pour doter son pays de ses vastes idées. »

LA BATAILLE DE SEMPACH ET WINKELRIED.



La Bataille de Sempach, peinture par Konrad Grob. — Dessin de Jules Lavée, d'après la photographie et avec l'autorisation de M. Hanfstangl, de Munich.

C'était le 9 juillet 1386.

Deux armées étaient en présence devant Sempach, que Léopold III, duc d'Autriche, assiégeait.

L'armée du duc comptait six à huit mille hommes bien armés et commandés par un grand nombre de seigneurs exercés aux combats.

L'armée des confédérés suisses, composée surtout des troupes de Waldstetten et de Lucerne, était bien petite en comparaison : ces soldats, qui ne faisaient pas de la guerre leur métier, étaient au nombre de quatorze cents, et si mal armés que beaucoup d'entre eux avaient été obligés d'attacher à leurs bras de petites planches et des fascines en guise de boucliers.

Le terrain n'était pas favorable aux évolutions des cavaliers autrichiens. Au moment du combat, le duc ordonna que l'on mit pied à terre.

Le soleil était ardent, la chaleur suffocante.

« A l'aspect de l'ennemi, dit M. Alexandre Daguét (1), les confédérés invoquent à genoux le Dieu de leurs pères, puis s'avancent rangés en coin et cherchent à entamer la muraille de lances que leur oppose la phalange de la noblesse ; mais ce mur de fer résiste à tous leurs assauts ; soixante confédérés, presque tous Lucernois, ont mordu la poussière ; déjà les deux ailes du corps de bataille autrichien s'avançaient pour étreindre les confédérés comme dans un cercle de fer. Tout à coup une voix se fait entendre ; c'est celle d'un chevalier d'Underwald, Arnold de Winkelried : — Confédérés, je vous ouvre un chemin ; songez à ma femme et à mes enfants.

» Il dit, et, s'élançant sur les lances autrichiennes, le héros en saisit le plus qu'il peut de ses bras nerveux et tombe en ouvrant une large trouée par laquelle les confédérés se précipitent sur l'ennemi.

» Une mêlée affreuse s'engage : les casques, les armures des seigneurs volent en éclats sous les terribles coups des massues et des hallebardes. La lutte, toutefois, était encore acharnée lorsqu'une partie de la noblesse s'enfuit du champ de bataille. Les confédérés redoublent d'efforts. Trois fois la bannière principale de l'Autriche tombe des mains mourantes de ceux qui la portent ; trois fois on la relève ensanglantée. Enfin, la victoire se décide en faveur des ennemis de l'Autriche, et le carnage devient terrible. Les cadavres de près de deux cents seigneurs et de milliers de soldats jonchent le sol. Le duc lui-même est au nombre des morts. Il aurait pu s'enfuir ; mais, après avoir combattu comme un lion, il n'a pas voulu survivre à tant de vaillants hommes de sa noblesse. — « J'aime mieux périr avec tant de braves » gens, avait-il dit, que de vivre déshonoré. » Un homme de Schwyz l'a frappé sans le connaître.

» Le corps de Léopold reçut la sépulture à l'abbaye royale de Koenigsfelden. Son crâne, qu'on y voyait encore en 1806, portait la trace de lésions profondes.

» Trente-quatre nobles et bourgeois de Schaffhouse étaient glorieusement tombés en défendant la bannière de leur ville. Le banneret de Leuzbourg, Werner de Lô, Nicolas Thut, avoyer de Zofingue, et l'avoyer d'Aarau avec quatorze de ses concitoyens, avaient trouvé également un trépas héroïque. Sentant venir la mort, Thut avait déchiré sa bannière pour ôter un trophée à l'ennemi ; mourant, il en tenait encore la hampe entre ses dents.

» Les confédérés avaient perdu cent vingt hommes, dont vingt Lucernois. Le chef de ces derniers, Petermann de Gundoldingen, avait été emporté mourant du champ de bataille, avec la bannière ensanglantée dont il s'était enveloppé pour mourir.

» Le hutin fut considérable. On donna la cotte de mailles du duc à Louis Fehr de Buttisholz, en récompense de sa valeur. On la voit à l'arsenal de Lucerne, avec la bannière ensanglantée de Gundoldingen.

» Une chapelle commémorative et une fête célébrée chaque année sur le champ de bataille perpétuent le souvenir de la journée de Sempach. »

(1) *Histoire de la confédération suisse*, par Alexandre Daguét. Septième édition, Genève, 1879.

Quelques auteurs allemands ont essayé de contester le dévouement et même l'existence de Winkelried : ils ont été réfutés par des savants suisses.

LE CIEL EN 1880.

L'examen anticipé que nous faisons chaque année de l'état du ciel pendant l'année qui va s'ouvrir, est toujours pour nous l'occasion de remarques intéressantes et instructives sur la nature des mouvements célestes, sur l'effet de la combinaison du mouvement de la Terre avec les translations des planètes, et sur les coïncidences imprévues qui nous forcent à fixer notre attention sur certains faits astronomiques qui autrement passeraient inaperçus pour nous. Nous avons remarqué l'année dernière une éclipse curieuse par le tracé de sa dernière limite de visibilité à travers la France, le passage de la planète Mars à une grande proximité de la Terre (presque aussi grande qu'en 1877), et la conjonction de cette planète avec Saturne. L'état de repos du Soleil, manifesté dès 1877, a duré plus longtemps qu'on ne s'y attendait. Le nombre des taches et des éruptions solaires a continué de diminuer en 1878, et même, pendant cette année 1879, où l'on s'attendait à une recrudescence de l'activité solaire, le calme a persisté de telle sorte que pendant les six premiers mois de l'année, il n'y a eu pour ainsi dire aucune tache ni aucune éruption importante.

Par une coïncidence remarquable, cette période de 1878-1879, dépourvue de manifestations solaires, a frappé tout le monde par la persistance du froid et des pluies. Pendant neuf mois, d'octobre 1878 à juin 1879, il n'y a pour ainsi dire pas eu une semaine entière sans pluie. L'hiver a été rude et long, la végétation a été en retard d'un mois sur son mouvement normal, et nous n'avons pas eu de printemps. Cette persistance du froid et de l'humidité n'a pas été particulière à la France ni même à l'Europe, mais on l'a subie aux États-Unis comme en Asie, et tout notre hémisphère boréal en a été victime. Ce n'était point là l'effet d'un courant local, mais un état général de la planète.

La météorologie est encore si peu avancée qu'elle ne peut encore affirmer aucun principe sérieux, et que nul ne peut se hasarder à prédire le temps, je ne dirai pas une année, mais un mois, mais une semaine à l'avance ; elle est loin de sa sœur aînée l'astronomie, et cela se comprend : l'astronomie a derrière elle des milliers d'années d'observations, tandis que la météorologie commence à peine à naître. Mais, malgré la complexité des phénomènes, nous pouvons espérer que les météorologistes parviendront, dans quelques siècles sans doute, à déterminer les formules des mouvements atmosphériques comme nous avons déterminé ceux des mouvements sidéraux, et à élever leur science au rang des sciences exactes et des mathématiques. Il n'y a pas de hasard. Le mouvement d'un atome de poussière flottant dans l'air est régi par des lois aussi rigoureuses, aussi absolues, que celui de la Lune ou de Jupiter dans l'espace : c'est à démêler ces lois et ces forces que la science devra s'appliquer. Mais il faudrait avant tout que le réseau télégraphique environnât le globe entier, et que la *simultanéité* des phénomènes atmosphériques fût enregistrée chaque jour pour l'œil de l'analyste qui les étudiera.

En attendant, comme la météorologie et l'astronomie ont entre elles de secrets rapports, nous pouvons remarquer les coïncidences qui mettent sur la voie des découvertes. Celle que nous venons de signaler entre le calme solaire et le froid terrestre ne paraît pas fortuite. Déjà, en 1856 et 1866-67, les années froides et pluvieuses ont coïncidé avec l'absence de taches sur le Soleil, tandis que d'autre

part les années 1870-71, dans lesquelles le foyer de notre système était le siège de violentes éruptions et de taches nombreuses, ont été remarquables par leur sécheresse et la chaleur de leurs étés. Sans aller plus loin et tirer de ces coïncidences aucune conséquence prématurée, il est permis de les signaler et de les étudier.

Il est absolument certain que tous les onze ans il y a un maximum de taches et de protubérances sur le Soleil; que ces manifestations de l'activité solaire diminuent progressivement pendant sept ans et demi, et que la recrudescence reprend ensuite pendant trois ans et demi. Cette périodicité est absolument incontestable. Dans les années de maximum (1870-71), les taches solaires dépassent le nombre de trois cents; dans les années minimum (1878), elles descendent à vingt. Pourquoi la Terre ne subirait-elle pas les effets de cette variation de la source calorifique et lumineuse aux rayons de laquelle notre vie est suspendue! Nous avons déjà une preuve évidente de ce contre-coup dans les phénomènes du magnétisme terrestre. L'oscillation diurne de l'aiguille aimantée est d'autant plus grande qu'il y a plus d'activité dans le Soleil. Elle a été en moyenne de 12 minutes en 1870 et 1871, de 11 en 1872, de 10 en 1873, de 9 en 1874, de 8 en 1875, de 7 en 1876, de 6 en 1877, de 5 en 1878. Les observations faites dans tous les observatoires (excepté celles de Paris) s'accordent pour prouver cette diminution. Il y a plus, les moindres irrégularités présentées par la courbe des taches solaires se reproduisent avec fidélité dans celle de la variation magnétique!

Il en est de même des aurores boréales. Leur nombre est en proportion de l'activité solaire. Il y en a eu beaucoup, et d'immenses, en 1869, 70, 71, 72, moins en 1873, moins encore en 1874, et leur nombre a continué de diminuer jusqu'en 1878, minimum des taches solaires. J'ai remarqué notamment que la dernière expédition anglaise au pôle nord a été surprise de l'absence des aurores boréales sur lesquelles elle comptait, et que son rapporteur ne paraît pas avoir songé à la diminution probable annoncée d'avance par celle de l'activité solaire.

D'éminents astronomes, notamment M. Faye en France, n'admettent pas ces rapports entre le Soleil et le magnétisme terrestre; cependant ils paraissent de plus en plus évidents.

Cette année 1880 nous donnera certainement un nombre de taches solaires supérieur à celui de l'année qui vient de finir, peut-être une cinquantaine, et les amateurs d'astronomie ne seront pas toujours déçus dans leurs espérances en dirigeant sur l'astre radieux une petite lunette munie d'un verre noir: ils apercevront et dessineront quelques groupes de taches qui pourront les intéresser.

Quant à la Lune, nous recommanderons toujours de choisir pour l'observer l'époque du premier quartier. L'éclairement des cirques lunaires est véritablement admirable, et ces premières observations seront toujours la source des plus vifs plaisirs intellectuels pour l'étudiant astronome.

L'année 1880 sera riche en éclipses: quatre de Soleil et deux de Lune, mais il n'y en aura que deux de visibles à Paris.

La première est une éclipse totale de Soleil, le 11 janvier, invisible pour nous, centrale pour le grand Océan; destinée aux navigateurs.

La deuxième est une éclipse totale de Lune, le 21 juin, invisible pour nous, totale pour l'autre côté du globe.

La troisième est une éclipse annulaire de Soleil, le 6 juillet, invisible pour nous, centrale pour l'océan Atlantique, à l'est du cap de Bonne-Espérance. Pas un coin de terre pour l'observer: c'est encore réservé aux navigateurs.

La quatrième est une éclipse partielle de Soleil, le 4^{er} dé-

cembre, encore invisible pour nous; du reste, il n'y aura, lors de la plus grande phase, que les 38 millièmes du Soleil d'éclipsés.

La cinquième est une éclipse totale de Lune, le 16 décembre. Elle sera en partie visible à Paris.

En voici les phases principales:

Entrée de la Lune dans l'ombre de l'atmosphère.	Midi 41 m.
— — — dans l'ombre de la Terre.	1 h. 54
Commencement de l'éclipse totale.	3 3
Milieu de l'éclipse.	3 48
Fin de l'éclipse totale.	4 33
Sortie de l'ombre de la Terre.	5 42
Sortie de l'ombre de l'atmosphère.	6 56

Ce jour-là, la pleine Lune se lèvera à 4 heures du soir, totalement éclipse. Si le ciel est pur, le spectacle sera intéressant. Elle restera éclipse pendant 33 minutes, puis l'ombre de la Terre glissera lentement du disque lunaire qui reprendra peu à peu son éclat. Ce jour-là le Soleil se couche à 4 h. 2 m. On pourra donc voir en même temps le Soleil se couchant à l'occident et la pleine Lune se levant à l'orient totalement éclipse, fait qui serait impossible sans la réfraction atmosphérique qui relève les astres au-dessus de leur position réelle.

Enfin, la sixième éclipse de cette année arrivera le dernier jour, le 31 décembre, et sera une éclipse partielle de Soleil visible à Paris.

En voici les éléments principaux pour certaines villes de France:

NOMS des LIEUX.	TEMPS MOYEN DU LIEU.			GRANDEUR de l'éclipse.
	Commencement de l'éclipse.	Phase maximum.	Fin de l'éclipse.	
Paris	1 ^h 56 ^m .8	2 ^h 48 ^m .5	3 ^h 37 ^m .5	0.322
Brest	1 ^h 17 ^m .2	2 ^h 14 ^m .6	3 ^h 09 ^m .1	0.385
Lyon	2 ^h 17 ^m .1	3 ^h 02 ^m .5	3 ^h 45 ^m .7	0.240
Bordeaux	1 ^h 45 ^m .6	2 ^h 36 ^m .1	3 ^h 24 ^m .0	0.284
Toulouse	2 ^h 00 ^m .5	2 ^h 47 ^m .0	3 ^h 31 ^m .1	0.237
Marseille	2 ^h 26 ^m .0	3 ^h 06 ^m .6	3 ^h 45 ^m .3	0.185
Alger	2 ^h 30 ^m .2	2 ^h 57 ^m .4	3 ^h 23 ^m .8	0.076

La grandeur de l'éclipse est exprimée en fractions du diamètre solaire.

La Lune passera en 1880 devant un certain nombre d'étoiles brillantes, mais elle n'occultera aucune planète cette année. Voici quelles seront les occultations, visibles à Paris, des étoiles jusqu'à la cinquième grandeur exclusivement:

Le 20 janvier, de 7 h. 14 m. à 8 h. 40 m., la Lune éclipse la belle étoile double *Epsilon* du Bélier, de 4^e grandeur et demie; — le 5 février, *Sigma* du Scorpion, de 3^e grandeur et demie: immersion à 3 h. 11 m. du matin, et émergence à 4 h. 14 m.; — le 24 février, *Omicron* du Lion, de 4^e grandeur: immersion à 10 h. 54 m. du soir, et émergence à 12 h. 9 m.; — le 17 avril, *Zeta* du Cancer, triple, de 4^e grandeur et demie, de 11 h. 9 m. du soir à 11 h. 15 (la durée ne sera que de six minutes, intéressante à constater et à comparer suivant les différents lieux); — le 30 juillet, *Zeta* du Bélier, de 4^e grandeur et demie: elle frôlera la Lune à 3 h. 4 m. du matin, à 1^h.8 du bord; — le 11 septembre, de 7 h. 37 à 9 h. 46 du soir, *Theta* Ophiuchus, de 3^e grandeur et demie; — le 20 octobre, de 5 h. 15 à 6 h. 12 du matin, *Zeta* du Bélier, de 4^e grandeur et demie; — le 21 du même mois, de 7 h. 4 à 7 h. 39 du soir, *Tau* du Taureau, de même grandeur; — le 17 novembre, de 7 h. 1 m. à 7 h. 54 du soir, *Upsilon* du Taureau, même grandeur; — le 19, de 8 h. 58 à 10 h. 5 du soir, *Eta* des Gémeaux, de 3^e grandeur et demie; quelques heures après, de 1 h. 48 m. du matin à 3 h. 2 minutes, *Mu* des Gémeaux, de 3^e grandeur; — le 20, de 8 h. 23 m. à 9 h. 18 du soir, *Zeta* des Gémeaux, double, de 4^e grandeur; — le 15 décembre, de 4 h. 5 m. à 4 h. 36 m. du matin, *Upsilon* du Taureau, de 4^e grandeur et demie; — le 17, de 6 h. 3 m. à 6 h. 40 du matin, *Eta* des Gémeaux; — et enfin, le 18 du même mois, de 5 h. 12 m. à 6 h. 15 du matin, ce sera le tour de la belle étoile double *Zeta* des Gémeaux, déjà occultée le 20 novembre précédent.

Examinons maintenant quelles seront les époques les plus favorables pour l'observation des planètes.

La planète la plus proche du Soleil, *Mercure* , s'écartera le plus de l'astre du jour aux époques suivantes. On sait que ce sont les seules époques où on puisse avoir quelque chance de distinguer ce petit globe au-dessus de l'horizon, dans le crépuscule du matin ou du soir.

Le 9 mars, il retarde sur le Soleil de 1 h. 14 m., et pourra être visible le soir après le coucher du Soleil.

Le 29 avril, il avance sur l'astre radieux de 1 h. 40 m., et pourra être visible le matin avant le lever du Soleil.

Le 7 juillet, il retarde de 1 h. 54 m., et sera visible le soir.

Le 21 août, il avance de 1 h. 10 m., et sera visible le matin.

Le 4 novembre, il retarde de 1 h. 46 m., et sera visible le soir.

Le 10 décembre, il avance de 1 h. 34 m., et pourra être visible le matin.

C'est vers ces époques seulement qu'on pourra le trouver et le distinguer à l'œil nu comme une belle étoile blanche ressortant du ciel crépusculaire. A l'aide d'une lunette, on pourra reconnaître ses phases.

La seconde planète, *Vénus* , gravite comme Mercure dans une orbite intérieure à celle de la Terre, et nous offre par conséquent des phases comme Mercure, et sur une plus grande échelle. Elle s'écarte davantage du Soleil, car dans ses plus longues elongations elle peut présenter une différence de trois à quatre heures avec lui, se lever plus de trois heures avant lui, et se coucher plus de trois heures après. Elle n'est donc jamais visible à minuit; mais c'est l'étoile du matin et l'étoile du soir. Son éclat lui a valu depuis les temps les plus reculés la palme de toutes les beautés du ciel.

Elle a brillé dans notre ciel pendant les mois de mai, juin et juillet derniers, frappant tous les regards par la vivacité de son éclat; puis elle s'est rapprochée insensiblement du Soleil, a passé près de lui le 23 septembre, et est devenue étoile du matin en octobre, novembre et décembre. Au 1^{er} janvier 1880, elle se lève encore quatre heures avant le Soleil et brille d'un vif éclat comme étoile du matin.

A dater de cette époque, elle avancera de moins en moins sur le Soleil: cette avance sera de 3 h. 34 m. le 1^{er} février, de 2 heures le 1^{er} mars, de 4 h. 33 m. le 1^{er} avril, de 4 h. 42 m. le 1^{er} mai, de 50 minutes le 1^{er} juin; et le 9 juillet elle passera au méridien en même temps que le Soleil, se trouvant alors derrière lui; puis elle s'en écartera peu à peu, mais ce n'est guère qu'en octobre qu'on pourra recommencer à la voir comme étoile du soir; son retard sur le Soleil sera de 4 h. 40 m. le 1^{er} octobre, de 4 h. 44 m. le 1^{er} novembre, de 2 h. 24 m. le 1^{er} décembre, et de 2 h. 58 m. le 1^{er} janvier 1881. Nos lecteurs savent depuis longtemps que Vénus est un monde de même dimension que le nôtre et qui offre de curieuses analogies avec la planète que nous habitons.

La planète *Mars* est passée à son opposition et à une grande proximité de la Terre le 12 octobre dernier, et brille dans notre ciel du soir en octobre, novembre et décembre. Le 1^{er} janvier 1880, elle passe au méridien à 8 h. 3 m., et règne sur nos soirées comme une belle étoile rouge de première grandeur. Ses passages au méridien auront lieu: le 1^{er} février à 6 h. 44 m., le 1^{er} mars à 5 h. 44 m., le 1^{er} avril à 4 h. 54 m., et le 1^{er} mai à 4 h. 44 m. On voit donc que jusqu'à cette dernière époque, elle continuera de briller au sud-ouest pendant la plus grande partie de la soirée. Mais à partir du mois de mai, elle s'éloignera de plus en plus de la Terre, et se rapprochera angulairement de plus en plus du Soleil, fuyant ainsi les observations des habitants de la Terre, vers lesquels elle ne reviendra qu'en 1884. On peut voir sur notre carte que Mars rencontrera successivement des étoiles assez importantes, notamment la belle

étoile double *Epsilon* des Gémeaux, Régulus et la planète Uranus; mais lors de cette dernière rencontre, vers les premiers jours du mois d'août, il ne sera plus visible pour nous, du moins à l'œil nu, retardant alors de 1 h. 53 m. sur le Soleil. La rencontre des deux planètes pourra être observée dans une lunette astronomique.

Jupiter sera en opposition avec le Soleil le 6 octobre. C'est donc à cette époque qu'il est le mieux situé pour l'observation et qu'il passe au méridien à minuit. Octobre, novembre, décembre, seront les mois pendant lesquels il règnera, astre de première grandeur, dans notre ciel du soir. Le dernier jour de l'année, il passe au méridien à six heures du soir. — Curieux à observer pour son cortège de quatre satellites, visibles dans une simple jumelle.

Saturne sera en opposition avec le Soleil le 18 octobre. Sa période de visibilité cette année sera donc exactement la même que celle de Jupiter. Les deux belles planètes (le géant et la merveille du système) vont se rencontrer par perspective, Jupiter passant devant Saturne. Jupiter est déjà passé là, dans les Poissons, il y a douze ans, et Saturne il y a trente ans; mais leurs rencontres sont rares. Ces conjonctions brillantes étaient pour les anciens astrologues l'objet d'études spéciales, et, dans la conviction où ils étaient que les astres régissaient les événements terrestres, elles leur donnaient lieu de faire des prédictions plus ou moins précises qui parfois trouvaient leur vérification dans les faits réels de la politique ou du grand monde. Ainsi, par exemple, l'Almanach de Matthieu Lænsberg pour 1774 avait annoncé que, d'après la position de Vénus, une dame des plus favorisées jouerait son dernier rôle dans le mois d'avril; et précisément ce mois-là, Louis XV fut atteint de la petite vérole et M^{me} Dubarry expulsée de Versailles: il n'en fallut pas davantage pour donner à l'Almanach de Liège un redoublement de faveur. (La conjonction de Jupiter et de Saturne dans les Poissons annoncerait pour cette année une inondation fatale pour les grands.) Comme on le voit sur notre carte, Jupiter passera au-dessus de Saturne, et chaque planète suivra un mouvement sinucé assez curieux.

La lointaine planète *Uranus* , à peine visible comme une étoile de sixième grandeur, plane toujours dans la constellation du Lion, à l'est de Régulus, comme on le voit sur notre petite carte,

Telles seront les principales curiosités du ciel à observer en 1880. (1)

NOMS DES HABITANTS

DE DIVERSES LOCALITÉS DE LA FRANCE.

Suite. — Voy. p. 70.

CAEN, Calvados, — les Caennais.

CAHORS, Lot, — les Cadurciens, et plus rarement Cahor-sins.

CALAIS, Pas-de-Calais, — les Calaisiens.

CALVI, Corse, — les Calvais.

CAMBRAI, Nord, — les Cambrésiens.

CANCALE, Ille-et-Vilaine, — les Cancais.

CANNES, Alpes-Maritimes, — les Cannois.

CARCASSONNE, Aude, — les Carcassonnais.

CARHAIX, Finistère, — les Carhaisiens.

CARLAT, Cantal, — les Carladais.

CARPENTRAS, Vaucluse, — les Carpentrassiens.

CARVIN, Pas-de-Calais, — les Carvinois.

(1) Dans l'*Astronomie populaire* de Camille Flammarion, on trouve l'exposé précis, clair, substantiel, de l'état actuel des connaissances humaines sur ces grandes et sublimes questions, les plus vastes et les plus belles, en vérité, qui puissent captiver notre esprit et éclairer les années que nous passons sur la terre.

CASTELNAUDARY, Aude, — les Castelnaudariens.
 CASTILLON EN CONSERANS, Ariège, — les Castillonais.
 CASTRES, Tarn, — les Castrais.
 CATEAU, Nord, — les Catésiens.
 CAUDEBEC EN CAUX, Seine-Inférieure, — les Caudebécais.
 CAUSSADE, Tarn-et-Garonne, — les Caussadais.
 CAUTERETS, Hautes-Pyrénées, — les Cauterésiens.
 CÉRILLY, Allier, — les Cérillois.
 CETTE, Hérault, — les Cettois.
 CHALONNES-SUR-LOIRE, Maine-et-Loire, — les Chalonnais.
 CHALON-SUR-SAONE, Saône-et-Loire, — les Châlonnais.
 CHALONS-SUR-MARNE, Marne, — les Châlonnais.
 CHALUS, Haute-Vienne, — les Chalussois.
 CHAMBÉRY, Savoie, — les Chambériens.
 CHAMBLY, Oise, — les Chamblinois.
 CHAMONIX, Haute-Savoie, — les Chamouniards.
 CHAOURCES, Aube, — les Chaourçois.
 CHAPELLE-DE-GUINCHAY (la), Saône-et-Loire, — les Capelins.
 CHARITÉ-SUR-LOIRE (la), Nièvre, — les Charitois.
 CHARLÉVILLE, Ardennes, — les Caropolitains.
 CHARLIEU, Loire, — les Charliandins.
 CHAROLLES, Saône-et-Loire, — les Charolais.
 CHARTRES, Eure-et-Loir, — les Chartreins.
 CHATEAU-CHINON, Nièvre, — les Château-Chinonais.
 CHATEAUDUN, Eure-et-Loir, — les Dunois.
 CHATEAU-GONTIER, Mayenne, — les Castrogontériens.
 CHATEAU-PORCIEN, Ardennes, — les Porcéannais.
 CHATEAU-RENAULT, Indre-et-Loire, — les Renaudins.
 CHATEAURoux, Indre, — les Châteauroussins.
 CHATEL-SUR-MOSELLE, Vosges, — les Châtelois.
 CHATELLERAULT, Vienne, — les Châtelleraudais.
 CHATILLON-SUR-SEINE, Côte-d'Or, — les Châtillonnais.
 CHAUMONT, Haute-Marne, — les Chaumontois.
 CHERBOURG, Manche, — les Cherbourgeois.
 CHINON, Indre-et-Loire, — les Chinonais.
 CHOLET, Maine-et-Loire, — les Choletais.
 CLÉGUEREC, Morbihan, — les Cléguéréckins.
 CLERMONT-FERRAND, Puy-de-Dôme, — les Clermontois.
 CLERMONT-DE-L'OISE, Oise, — les Clermontois.
 CLISSON, Loire-Inférieure, — les Clissonnais.
 CLOYES, Eure-et-Loir, — les Cloysiens.
 CLUNY, Saône-et-Loire, — les Clunisois.
 COGNAC, Charente, — les Cognacais.
 COMBLES, Somme, — les Comblois.
 COMBOURG, Ille-et-Vilaine, — les Combournais et les Combourgeois.
 COMPIÈGNE, Oise, — les Compiégnois.
 CONDÉ-SUR-NOIREAU, Calvados, — les Condéens.
 CONDOM, Gers, — les Condomois.
 CONFOLÈNS, Charente, — les Confolentais, et plus rarement Confolennais.
 CORBEIL, Seine-et-Oise, — les Corbeillais.
 CORDÈS, Tarn, — les Cordois.
 CORLAY, Côtes-du-Nord, — les Corlaisiens.
 CORMEILLES, Eure, — les Cormeillais.
 CORNEILHAN, Hérault, — les Corneilhanais.
 CORTÉ, Corse, — les Cortinais.
 COSNE, Nièvre, — les Cosnois.
 COULOMMIERS, Seine-et-Marne, — les Columériens.
 COURSEULLES-SUR-MER, Calvados, — les Courseullais.
 COURVILLE, Eure-et-Loir, — les Courvillains.
 COUTANCES, Manche, — les Coutançais.
 CRAON, Mayenne, — les Craonnais.
 CRÉCY-SUR-MORIN, Seine-et-Marne, — les Créçois.
 CREST, Drôme, — les Crétois.
 CREUZOT (le), Saône-et-Loire, — les Creuzotins.

CRICQUETOT-LESNEVAL, Seine-Inférieure, — les Crique-tois.

CROISIC (le), Loire-Inférieure, — les Croisicais.

CROIX-ROUSSE (la), Lyon, Rhône, — les Croix-Roussiens.

CUBZAC, Gironde, — les Cusagnais.

PETIT DICTIONNAIRE DES ARTS ET MÉTIERS

AVANT 1789.

Suite. — Voy. p. 28, 260, 371.

BOUQUETIÈRE. — La corporation des bouquetières n'était pas ancienne, mais il faudrait remonter bien haut pour trouver l'origine de leur industrie. De tout temps on a vendu des bouquets : les chapeaux de fleurs étaient en des ornements préférés des jeunes filles du douzième et du treizième siècle, et au quatorzième les plus nobles personnes aimaient aussi à s'en parer. Ces chapeaux étaient même une des redevances féodales que l'on devait payer aux seigneurs à certains jours de l'année, à la Saint-Jean-Baptiste, par exemple. Il faut que l'usage de cette parure se soit très-répendu, puisqu'il donna naissance à la corporation des chapeliers de fleurs, lesquels toutefois étaient surtout jardiniers fleuristes.

Au quinzième siècle, les chapeliers de fleurs avaient des statuts. On voit qu'il fallut leur enjoindre d'observer strictement le repos dominical : « Nul chappellier de fleurs ne peut, ne ne doit cueillir ou faire cueillir au jour de dimanche en ses courtils nulles herbes, nulles fleurs à chapeaulx faire. »

Comment et à quelle époque les jardiniers fleuristes furent-ils en partie dépossédés de leurs privilèges par les bouquetières ? Il est probable que ce fut vers la fin du moyen âge. Les femmes que les jardiniers avaient sans doute employées jusque-là à la vente de leurs produits, se trouvèrent assez nombreuses pour former à leur tour un corps de métier avec ses droits, ses règlements et ses statuts particuliers.

L'usage du « chapel de fleurs » était tombé peu à peu en désuétude. Il fut encore porté par les mariées jusqu'au milieu du dix-septième siècle, et on le voyait aussi figurer dans quelques fêtes, celle de la Fête-Dieu, entr'autres.

Les statuts des bouquetières furent, comme ceux de presque toutes les corporations, réformés sous Louis XIV, en 1673.

« Aucune femme ou fille, disent ces statuts, ne peut être maîtresse bouquetière-chapelière en fleurs en cette ville et fauxbourgs de Paris, sans avoir été reçue maîtresse dudit métier et pour y parvenir ait fait chef-d'œuvre de sa propre main en la manière accoutumée. »

En entrant en apprentissage, on payait trois livres « à la boîte de la confrérie », et, outre l'apprentissage, il fallait encore deux années de service chez une maîtresse pour devenir maîtresse à son tour.

Ce délai écoulé, on faisait son chef-d'œuvre, on payait dix livres à la confrérie, on prêtait le serment d'observer les statuts ; alors seulement on pouvait ouvrir boutique.

Les bouquetières-chapelières en fleurs avaient seules le droit de faire, exposer et vendre toutes sortes de bouquets, chapeaux, couronnes et guirlandes de fleurs. Il était défendu à toutes autres personnes d'en vendre dans les rues ou à la porte des églises, à peine de cinq cents francs d'amende à partager entre le roi et la confrérie.

Néanmoins il fallait bien que les bouquetières fissent quelque part leur provision de fleurs : le privilège de les en fournir appartenait aux maîtres jardiniers, qui par suite, pendant la semaine, à la halle, le matin, vendaient toutes sortes de fleurs, même au détail. Le mercredi et le sa-

medi, ils avaient le droit d'en mettre en vente toute la journée sur le quai de la Mégisserie. C'était une concurrence que les maîtresses bouquetières étaient obligées de souffrir, sans quoi elles eussent été contraintes d'aller elles-mêmes chercher leurs fleurs à la campagne.

Les fleurs exposées en vente devaient être fraîches et non « salées » ; de plus, il était défendu d'employer l'acacia dans les bouquets, et de faire des couronnes le jour de la Fête-Dieu et les autres jours de fête « sans mettre du vert dessous. » Le motif de cette prescription n'est pas très-

facile à donner. Il était défendu de vendre des barbeaux, autrement dit bluets. Cette dernière défense fut renouvelée très-souvent (nous n'avons pas relevé moins de quatorze arrêtés du lieutenant de police contre cette modeste fleur des champs). Néanmoins, à la fin du dix-septième siècle, les bouquetières en faisaient un grand commerce, « ce qui a donné lieu à plusieurs particuliers, tant femmes que hommes et enfants des fauxbourgs et environs de cette ville, de cueillir ces fleurs et d'aller pour cela dans les bleds circonvoisins où ils causent un dommage considérable. »



Une Bouquetière au dix-huitième siècle, d'après Watteau. — Dessin de Gilbert.

On voit que la prohibition avait quelque raison d'être.

Pendant tout le dix-huitième siècle, les bouquetières soutinrent une véritable lutte contre les femmes qui, sans faire partie de la corporation, vendaient des bouquets dans les rues, à la porte des églises ou sur les ponts.

« Un grand nombre de ces particulières, dit une ordonnance, se donnent la licence de continuer le même attrouplement et de débiter sans aucun titre ou qualité des fleurs et bouquets aux portes des églises et aux coins des rues, et ce à la faveur du secours que leur donnent plusieurs bourgeois et marchands, qui les reçoivent, serrent leurs marchandises et leur prêtent asile contre les officiers et archers commis à leurs poursuites ; d'ailleurs lesdites colporteuses, non contentes d'injurier lesdits archers, en viennent contre eux aux voies de fait, ce qui attire des soldats et des vagabonds ; etc. »

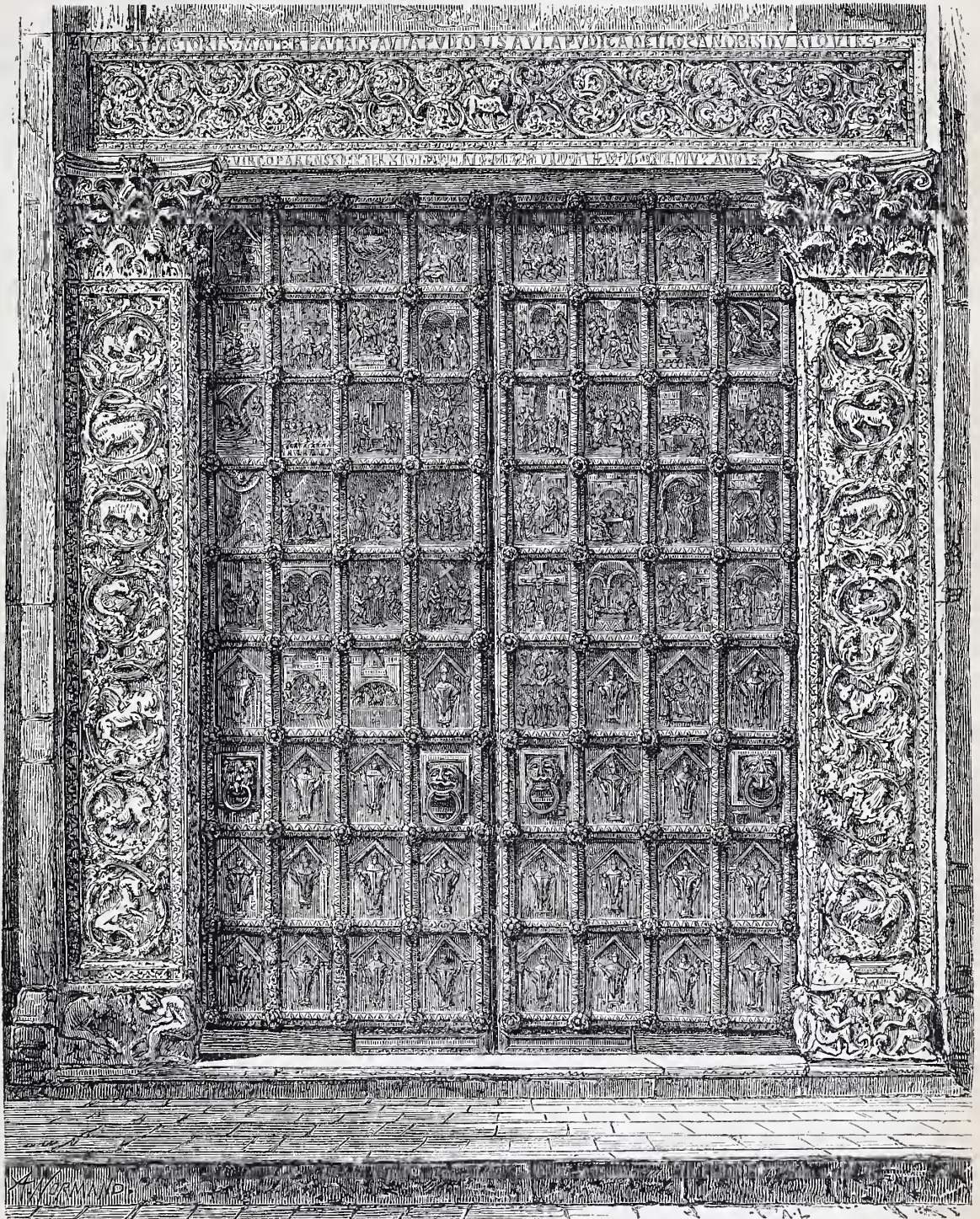
Cette ordonnance défend, à peine de punition exemplaire,

de s'attrouper de nouveau ; mais on ne s'en effraya guère, et les bouquetières furent moins heureuses dans leur lutte contre cette concurrence des femmes qu'elles ne l'avaient été contre les hommes, complètement expulsés de la corporation par les statuts.

La corporation était dirigée par quatre jurées, dont deux, une femme et une fille, étaient élues tous les ans en présence des procureurs du Châtelet. Le siège de la confrérie était à Saint-Leufroy.

Les bouquetières ont eu leurs illustrations. On peut citer entre autres : — Madeleine Chabry, qui, d'abord sculpteur sur bois, s'établit bouquetière au Palais-Royal, et que les femmes de Paris mirent à leur tête pour leur servir d'orateur le 5 octobre 1789 ; et la petite Marie, bouquetière au Palais-Royal, qui, tirée autrefois de la misère par la duchesse d'Orléans, portait tous les matins, après la révolution, un bouquet à sa bienfaitrice ruinée.

BÉNÉVENT
(ITALIE DU SUD).



Porte de la cathédrale de Bénévent. — Dessin de Normand, d'après une photographie.

Cette porte de bronze, qui orne l'entrée du dôme de Bénévent, est une œuvre du douzième siècle. On l'attribue à un artiste nommé Oderisius. Dans les bas-reliefs inférieurs sont représentés des évêques de Bénévent ; les sujets des cinq rangées supérieures sont empruntés aux saintes Écritures : quatre têtes de lion portent des anneaux. Ces figures rappellent les œuvres des artistes byzantins, dont les Italiens suivaient alors les modèles. L'ornementation qui encadre la porte est d'un caractère différent : ces

rineaux, ces animaux symboliques, se rapprochent plus du style latin qui commençait à prédominer dans les villes italiennes : peut-être Oderisius n'en est-il pas l'auteur. Du même temps que cette porte étaient celles des dômes de Pise, de Ravello, de Monreale en Sicile, de Saint-Martin de Lucques (1160-1179) ; celles de Saint-Paul hors les Murs, détruites par l'incendie en 1823, avaient été faites à Constantinople en 1070. Il faut noter que les portes en bronze des porches du Mont-Cassin, du Mont-Gargano,

d'Amalfi, d'Atrani, avaient été coulées de même à Constantinople (1066-1087). (1)

La ville de Bénévent, quoiqu'un chemin de fer y transporte les voyageurs depuis Naples en quatre heures et quatre fois par jour, reçoit encore peu d'étrangers dans ses murs; elle mérite cependant qu'on fasse un détour pour la visiter. Elle est située agréablement sur le penchant d'une colline, devant deux vallons qu'arrosent le Calore et le Sabato, et elle possède quelques monuments très-dignes d'étude, notamment : un arc de triomphe en marbre dédié à Trajan, et qui, malgré bien des dégradations, est, après celui d'Ancône, le mieux conservé qui soit en Italie; — les restes d'un amphithéâtre (*i Grottoni di Mappa*); — des bas-reliefs; et, outre la cathédrale, un beau cloître, celui de la basilique de Sainte-Sophie, que décorent des colonnes antiques. Il reste du château de Bénévent, construit au douzième siècle, un donjon qui sert de prison pour les femmes.

Horace, dans sa première satire, raconte comment il s'arrêta, avec Mécène, Virgile et Varius, à Bénévent en allant à Brindes. L'auhergiste, en voulant rôtir de maigres grives pour leur repas, mit le feu à sa cuisine.

L'histoire de cette ancienne ville, d'origine samnite, est intéressante. C'est sous le règne des princes lombards que s'élevèrent ses monuments religieux et civils. Il est curieux de penser que Napoléon l'avait donnée à Talleyrand, qui n'en fut dépossédé qu'en 1815.

TROP TARD.

I

Je m'étais tout doucement endormi sur mon livre, au bourdonnement des insectes, la tête appesantie par la lourde chaleur du jour. Quand je me réveillai, le soir était venu, et une douce lumière voilée enveloppait le paysage.

Je restai quelque temps sans bouger, les yeux fixés sur le ciel, cherchant paresseusement du bout des doigts mon livre qui avait roulé dans l'herbe. Tout à coup, je prêtai l'oreille; deux personnes que je ne voyais pas, et qui ne devaient pas me voir non plus, causaient au-dessous de moi.

— Il se sera endormi au pied d'une meule de foin, disait une des voix; c'était une voix de paysanne.

Une voix d'homme répondit :

— Il n'en fait jamais d'autres.

— Voilà le soleil qui se couche, reprit la voix de femme.

L'homme ne répondit pas tout de suite, et j'entendis un clapotement dans l'eau du lac. J'allongeai le cou, et à travers les buissons je vis que l'homme et la femme étaient dans un bateau, et que l'homme, pour amuser son impatience, s'amusait à plonger ses rames dans l'eau et les en retirait ensuite pour regarder tomber les gouttelettes.

Quand il fut fatigué de cet exercice, il dit :

— Voilà le soleil qui est couché; il y a trois quarts d'heure que Bertold devrait être ici. Saute à terre, Liseli, et monte jusqu'au détour du sentier. Si tu ne le vois pas, tant pis pour lui, nous partirons sans lui.

II

Liseli sauta sur les pierres de la rive et grimpa sans se presser le raidillon qui était tracé jusqu'au haut de la berge. Quand elle fut sur le plateau, elle mit sa main devant ses yeux et demeura immobile, regardant au loin.

— Hé! Joseph, dit-elle en se tournant du côté du lac, le voilà qui vient!

(1) Ouvrages à consulter : — Perkins, *les Sculpteurs italiens*, t. II (trad. par Haussoulier); — Demetrio Salazar, *Studi sui monumenti della Italia meridionale dal IV^e al XIII^e secolo*; — Heinrich Wilhelm Schulz, *Denkmaeler der Kunst des Mittelalters in Unteritalien*.

— Ce n'est pas malheureux, grogna Joseph; et il ajouta tout de suite : — Redescends.

Liseli redescendit, toujours sans se presser, et rentra dans le bateau. Alors ils se mirent à chuchoter, puis à rire. Il me sembla qu'ils complotaient quelque chose contre le retardataire.

Un bruit de sabots ferrés se fit hientôt entendre le long du sentier pierreux, et un second paysan apparut, l'échine pliée sous le faix d'un énorme monceau d'herbes qu'il retenait sur son dos à l'aide de deux courroies. Il était tout haletant.

— Te voilà donc, joli cœur! lui cria Joseph d'un ton ironique.

— Est-ce que je suis en retard? demanda le nouveau venu d'un air inquiet.

— D'une grande heure, au moins, lui cria la paysanne.

— Je suis bien fâché, dit-il d'un air humble et mortifié; je ne croyais pas, réellement... non, je ne croyais pas...

Tout en parlant, il gagnait avec une précaution infinie une grosse pierre isolée qui servait d'embarcadère.

— Voilà déjà deux fois que cela t'arrive, lui dit le malplaisant Joseph.

— Mes bons amis, cela ne m'arrivera plus, répondit Bertold; non, cela ne m'arrivera plus. Je prendrai mieux mes précautions... Eh bien, Joseph, qu'est-ce que tu fais là? s'écria-t-il tout alarmé.

III

Joseph, d'un coup de rame, avait mis une distance de deux mètres entre la barque et la grosse pierre isolée où sa victime se tenait en équilibre, courbée en deux sous son énorme fardeau. Son nez pointu qui sortait des grandes trainées d'herbes lui donnait pour le moment une vague ressemblance avec un hérisson.

— Trop tard! lui dit Joseph; cette fois, nous partons sans toi; cela t'apprendra à être plus exact une autre fois.

— Tu ne ferais pas une chose pareille!

— Tu vois bien que je le fais.

— Liseli, s'écria le hérisson en trépignant sur sa pierre, tu ne le laisseras pas faire.

— Il est plus fort que moi, répondit Liseli en riant, je ne pourrais pas l'en empêcher.

— Ça n'est pas honnête! dit le hérisson avec indignation; ça ne se fait pas entre voisins.

— Est-il plus honnête, répondit Joseph, de faire attendre deux voisins pendant une grande heure, surtout lorsque l'un des voisins est une demoiselle?

— Joseph, je t'en supplie!

Je vis que Liseli parlait à Joseph; mais Joseph s'entêtait comme un mulot et haussait les épaules.

— Voyons Joseph, dit le hérisson, ça a assez duré, reviens maintenant.

— Ah! tu trouves que cela a assez duré, répondit grossièrement Joseph; eh bien, moi, je ne trouve pas.

Et, se penchant sur son aviron, il augmenta encore la distance qui séparait le bateau de la rive.

Le mouvement avait été si brusque que Liseli avait failli perdre l'équilibre.

— Reviens, mon petit Joseph, dit le pauvre hérisson d'une voix flûtée.

— Je reviendrai si je veux, répondit Joseph. Je reviendrai si tu me dis à quoi tu as employé ton temps par là-bas. Tu as dormi?

— Non, je n'ai pas dormi.

— Tu as été boire une bouteille de vin blanc au Chamois?

— Je n'ai pas mis le pied au *Chamois*.

— Alors, qu'est-ce que tu as fait ?

Le hérisson ne répondit pas.

— Une fois, deux fois, trois fois, qu'est-ce que tu as fait ?

— Voyons, mon petit Joseph !

Le petit Joseph se mit à ramer de toutes ses forces, sans vouloir écouter Liseli qui lui adressait des représentations.

IV

Je fus sur le point de me lever pour me donner la satisfaction de crier à Joseph qu'il était un drôle ; mais je fus retenu par la curiosité. Je voulais savoir ce qu'allait dire et faire le pauvre hérisson abandonné à lui-même.

Après avoir regardé pendant quelques instants le bateau qui fuyait rapidement, il poussa un gros soupir et donna toute son attention à une opération fort compliquée. Lentement, prudemment, sans impatience, il finit par se retourner sur sa pierre étroite et glissante ; alors en deux enjambées il regagna le bord.

Ayant jeté son lourd fardeau sur le sol, il s'assit à côté et s'essuya le front, car il était tout en sueur. En le voyant dans cet état, je sentis croître mon indignation contre ce brutal de Joseph. Je sortis de ma cachette et je souhaitai le bonjour au paysan.

Il se leva d'un air confus et me salua gauchement.

— Comment allez-vous faire, lui dis-je, pour retourner chez vous ? J'ai tout vu...

— Ah ! reprit-il, Monsieur a tout vu ? Je crois que je vais être obligé de faire le tour du lac.

— Pour combien de temps en avez-vous ?

— Pour trois petites heures.

— Avec cette meule de foin ?

— Dam ! il faudra bien.

— C'est très-mal de la part de ce Joseph...

— C'est une farce.

— C'est une très-mauvaise farce.

— Pas trop bonne, dit-il tranquillement ; mais j'ai remarqué que les farces ne sont pas toujours bonnes.

— C'est de la méchanceté !

— Oh ! que non. Voyez-vous, Joseph est un peu impatient et têtue.

— Alors pourquoi l'avez-vous fait attendre ?

— Cette fois, ce n'était pas ma faute ; mais il ne pouvait pas le savoir, n'est-ce pas ? Il s'est dit : Ce Bertold se moque de nous, il faut lui donner une leçon ; dans son idée, c'est une leçon.

V

— Eh bien, repris-je avec vivacité, il fallait expliquer à maître Joseph comment et pourquoi cette fois-ci ce n'était pas votre faute.

— Je ne le pouvais pas, me répondit-il de son ton tranquille et assuré.

Je le regardai attentivement. Il avait une figure si honnête et si loyale que son motif devait être avouable. J'en conclus que s'il ne l'avait pas fait connaître, c'est qu'il avait des raisons particulières, et je le lui dis.

— C'est vrai, me répondit-il franchement ; mais il n'ajouta pas un seul mot d'explication.

La curiosité me rendit indiscret.

— C'est peut-être quelque chose qui aurait fait de la peine à Joseph.

— A lui et à sa sœur, dit-il d'un air réfléchi. Monsieur ne sait peut-être pas que Liseli est sa sœur ?

— Non, je suis étranger. Je me promène dans votre pays pour mon agrément : c'est un beau pays.

— Oui, oui, c'est un beau pays, dit-il en secouant la tête et en regardant de près ses deux mains que la pression des courroies avait endolories.

— Et comme cela, repris-je, vous venez de cueillir de l'herbe ?

— Oh ! mon Dieu, oui.

Alors il leva la tête et me dit en souriant :

— Monsieur est Français ?

— Oui, je suis Français.

— Monsieur est peut-être bien juge dans son pays ?

— Qu'est-ce qui vous le fait croire ?

— Dans ce pays-ci, me répondit-il avec une malicieuse bonhomie, les juges font causer le monde, pour savoir.

— Eh bien, répondis-je en riant, si je ne suis pas juge, je suis du moins curieux comme un juge, et il y a une chose que je voudrais bien savoir.

— Laquelle ?

— Qu'est-ce qui vous a mis en retard ?

VI

— Dans ce pays-ci, me répondit-il, il y a des peines très-sévères contre les ivrognes, sans compter qu'on les montre au doigt dans les villages.

— C'est bien fait pour les ivrognes ! repris-je, pour dire quelque chose ; mais je ne savais pas où il en voulait venir.

— Oui, oui, reprit-il, c'est bien fait pour les ivrognes. Mais la honte de la chose rejallit sur leurs parents, et c'est bien dur pour eux. J'ai dit à Joseph que je n'étais pas entré au *Chamois*, et c'est la pure vérité. Mais j'ai passé devant la porte ; le gros marchand de bois de Schoenbach en sortait, pas trop solide sur jambes, mais enfin il était encore capable de se conduire. L'aubergiste m'a appelé, et m'a montré le vieux Schnoor assis sur un escabeau, la tête appuyée contre le mur, les bras pendants. Moi, je dis à l'aubergiste :

« Tu as eu tort de le laisser boire comme cela ; et si le garde le trouve dans cet état-là, il ira en prison. »

L'aubergiste me répondit :

« Je le sais bien ; mais le marchand de bois a demandé une chambre à part, parce qu'ils avaient à causer d'affaires. Je me suis défilé, et on ne leur a monté que deux bouteilles de vin blanc. Mais le marchand de bois, qui n'est pas un honnête homme, avait caché une bouteille de kirsch dans sa houppe, pour griser Schnoor, et Dieu sait quel marché il lui aura fait conclure ! »

Je lui réponds :

« C'est ennuyeux, mais il faut le tirer de là. »

Et il me dit :

« C'est justement pour cela que je t'ai appelé. »

A nous deux, nous avons reconduit le vieux Schnoor à sa ferme, en faisant le grand tour par les vignes, pour ne pas traverser le village. Le vicil entêté se débattait tout le long du chemin ; nous avons eu beaucoup de mal ; et voilà pourquoi j'ai été en retard. Voyons, Monsieur, je ne pouvais pas dire à Joseph et à Liseli : « Je me suis attardé à reconduire votre grand-père, qui n'était pas dans un état convenable. »

— Non, vous ne le pouviez pas.

— Me voilà reposé, me dit-il tranquillement, je m'en vas vous souhaiter le bonsoir, parce que j'ai un bon bout de chemin à faire avant de souper.

— Vous allez souper avec moi, et je vous reconduirai en voiture ; j'ai une voiture à l'auberge de *Guillaume-Tell*, à deux pas d'ici.

VII

— Vous êtes bien honnête, me dit-il, et je ne sais pas

vraiment... Tenez, Monsieur, s'écria-t-il tout à coup en étendant le bras dans la direction du lac, les voilà qui reviennent. C'était une frime; j'aime mieux cela. J'aurais été tout à fait fâché de les croire capables d'une méchanceté.

Liseli et Joseph faisaient force de rames vers l'embarcadère rustique.

— Je suis honoré de votre offre, reprit Bertold avec politesse, et je ne sais pas comment dire pour vous remercier convenablement : nous ne voyons pas beaucoup de messieurs par ici. Mais, vrai! je vous remercie de bon cœur. Maintenant, ajouta-t-il d'un air mystérieux, si c'était encore un effet de votre grande bonté, je vous demanderais de ne rien dire de l'escapade de Schnoor. C'est un vieux



Trop tard! peinture par Hans Dahl. — Dessin de Gilbert.

pas grand'chose, mais il ne faut pas pourtant que ses enfants et ses petits-enfants perdent le respect que l'on doit à ses parents.

— Soyez tranquille, je serai discret. Je vais même vous quitter avant l'arrivée de Joseph et de Liseli. Mais, avant que nous nous quittions, donnez-moi la main, voulez-vous?

Il fut pris d'un accès de fausse honte, et perdit pour la première fois quelque chose de son calme et de sa tranquillité.

Ayant machinalement essuyé sa main après sa veste, il me la tendit avec un petit rire embarrassé, et me dit en manière d'apologie :

— Faites excuse, c'est comme une patte.

— C'est la main d'un brave homme, lui dis-je en serrant sa « patte » dans mes deux mains.

Je n'attendis pas l'arrivée de Joseph et de Liseli, et je m'en allai le cœur content.

ERRATA.

TOME XLV (1877).

Page 240, colonne 1, lignes 61 et suiv. — *Au lieu de Robame et Robainières, lisez Rabaine et Rabainières.*

M. Meselinet de Richemont, qui veut bien nous indiquer ces corrections, nous communique aussi le texte des inscriptions d'Usson. Nous en reproduisons quelques-unes.

TOME XLVI (1878).

Pages 180 et 181. — L'ordre de placement des deux gravures des

puits du palais ducal de Venise doit être interverti : le second aurait dû être placé le premier.

Page 190, colonne 2, ligne 5. — *Au lieu de M. A. Montier, lisez M. A. Montier.*

Page 334, colonne 1, ligne 16 en remontant. — *Au lieu de 1600-1607, lisez 1600-1667.*

TOME XLVII (1879).

Page 16. — Il paraît bien certain que la figure donnée comme étant celle de Jeanne Darc, et qui ne serait pas, en tout cas, la plus ancienne connue, est plutôt celle d'une princesse quelconque de sang royal. Nous avons reçu sur ce sujet une dissertation intéressante de M. Vincent Durand. Le paragraphe du *Regalium Franciæ* en tête duquel se trouve l'estampe originale, établit que les femmes sont inhabiles à porter la couronne de France. C'est dans un autre paragraphe que l'auteur fait l'éloge de Jeanne.

Page 40, *Du moulage des inscriptions*. — L'éminent voyageur M. Lottin de Laval, inventeur de l'utile procédé bien connu des voyageurs et des archéologues sous le nom de *lottinoplastie*, nous fait observer que, contrairement à l'avis de M. Alègre, de Bagnols (Gard), « il faut laisser sécher les moules sur l'œuvre, et les enduire à l'intérieur d'huiles siccatives ou de matières grasses s'incorporant aux papiers superposés du moule sans laisser de traces ni d'épaisseurs. En dehors de cela, toutes les additions sont pernicieuses. »

Page 72, colonne 1, ligne 13. — On n'appelle pas les habitants d'Auch seulement *Auchois*, on les appelle aussi *Auscitains*.

Page 114, colonne 2. — En réponse à l'article *Allumettes à retrouver*, M. C. D. Tielenius Krushoff, intendand des domaines de la comronne à Middelbourg, a bien voulu nous envoyer deux de ces allumettes que nous soumettons à l'examen d'un de nos plus illustres chimistes.

Page 131, colonne 1. — Renouard n'est que le traducteur des lignes 19-36. L'auteur est Cicéron, *De republicâ*, III, 17.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

- Abbaye d'Averbode, 251.
 — Sainte-Croix d'Offémont, 52.
 — de la Sainte-Trinité, 97.
 Abus alcoolique, 167.
 Académicienne (la Première), 255.
 Accordeur de pianos, 298.
 Achrochorde de Java, 275.
 Administration de la France avant
 1789, 89, 155, 186.
 Aéroscope, 359.
 Agriculture et travaux publics, 125.
 Agrippa, 289, 382.
 Aide-mémoire historique, 86.
 Aiguère, quinzième siècle, 80.
 Algazelle d'Abysinie, 132.
 Algérie. Biskris, 321.
 — Hauts plateaux, 92.
 — Mariage arabe, 177.
 — Mascara, 384.
 — Végétation, 92.
 — Villages alsaciens-lorr., 315.
 Allocations militaires chez les Ro-
 mains, 60.
 Allumettes à retrouver, 114, 408.
 Alsaciens-Lorrains, 315.
 Anémomètre, 358.
 Anjo (Jean), 204.
 Annibal, passage du Rhône, 300.
 Antilope, 132.
 Apologue, 68.
 Arbre à lait, 188.
 Arbre de fer, 91.
 Arche de Noé, 305.
 Arcueil; *voy.* Parc.
 Arlotto (il Piovano), 9, 94.
 Armand (Félix), 229.
 Ar-Men, phare, 171.
 Armoiries de la république de
 Saint-Marin, 240.
 Arques; *voy.* Château.
 Art, 313.
 — dramatique, 178.
 — (Jouissance de l'), 83.
 — et morale, 380.
 — de prendre des notes, 71.
 Artiste véritable, 391.
 Asphyxie, 368.
 Assises (Grandes), 269.
 Association pour études grecques
 en France, 47.
 Astronomie, 59.
 Aux Alpes, 200, 391.

 Bagage du voyageur, 55, 95, 142,
 334, 367.
 Bar-le-Duc, 193.
 Baréges, 124.
 Barographe, 308.
 Baromètres de Bourdon et de For-
 tin, 55.
 Bataille de Sempach, 397.
 Beaumont-le-Roger, 97.
 Becquée (la), 209.
 Bénévent, 405.
 Béranger à Rouen, 357.
 Berceuse automotrice, 171.
 Bibliothèque, Bruxelles, 153, 255.
 Bibliothèque nationale, Paris, 4.
 Bibliothèques, 387.
 Bien aimer son pays, 299.
 Bien parler, bien écrire, 195.
 Bien vivre, bien mourir, 104.
 Biskris (les), 321.
 Bœufs sauvages, 364.
 Boiceau (Jacques), 176.
 Bois et gazons, 75.
 Boîtes aux lettres, 299.
 Bonté, 99, 142, 171.
 Borghesi (Bartolomeo), 20, 159,
 231.
 Bosphore, 41.
 Bottier, 28.
 Boucher, 260.
 Bouchon hermétique, 211.
 Bonille, port normand, 224.
 Boulanger, 371.
 Bouquetière, 403.
 Bourlurean, 253, 265, 277.
 Bourrelieur, 299.
 Boussingault, 188.
 Boussole de géomètre, 367.
 — marine, 143.
 Bouteille (la), 387.
 Brésil; *voy.* Sauvages.
 Brouette militaire, 343.
 Bruges, 359.
 Brunnen (Suisse), 303.
 Bureaux de bienfaisance, 12, 32.

 Cadran solaire, 144, 297.
 Calvaire à Troyes, 369.
 Camarades (Bons), 164.
 Camargue (la), 364.
 Camogli, 245.
 Caractère, 323.
 Caractères, 62.
 — de la Bruyère, 203.
 — (Observateur de), 253, 265,
 277.
 Carillons et bourdons, 310.
 Cartas de Indias, 119.
 Caverne enchantée, 92.
 Caviar blanc, 303.
 Ce n'est pas moi, 167.
 Céréales en France, 15.
 Cervantes, 60, 86.
 Chalcides, 23.
 Chandernagor, 73.
 Chanson du Nil, 108.
 Chant de Simonide, 224.
 Chardin, 105.
 Charles-Gustave (Suède), 128.
 Charles-Quint, 35.
 Charrue Sutherland, 294.
 Château d'Arques, 12.
 — Gênois (Bosphore), 41.
 — Saint-Privat (Gard), 257.
 Chauffeurs de Normandie, 210.
 Chaussée de Sein, 171.
 Chemin de fer atmosphérique, 168.
 Chenets, Fontainebleau, 391.
 Cheval du roi d'Espagne, 188.
 Chevette et faon, 156.
 Chien Papillon, 18, 25.
 Chine, vie de famille, 314.
 Chinois étudiants, 255.
 Chouette des neiges, 249.
 Chronomètre, 143.
 Ciel (le) en 1879, 99.
 — en 1880, 398.
 Cité antique, 2.
 Clef-stylet, 32.
 Cloches (Rachat des), 76.
 — (Fabrication des), 310.
 Clotilde de Surville, 180.
 Cocher du cirque, 274.
 Coco (Dernière étape de), 337.
 Collection de M. Bawr, 40.
 — de M. Henry, 224.
 — de l'hôtel des Monnaies, à Pa-
 ris, 72.
 — de l'Institut archéologique, à
 Rome, 21.
 — Jubinal (Achille), 104.
 — Lacaze, 105.
 — Lyne Stephens (M^{me}), 385.
 — Saint-Albin, 32.
 — Spitzer, 80.
 — Voite Verte, à Dresde, 125.
 Colomb (Christophe), 394.
 Comment il faut écrire à un prince,
 258.
 Commerce et marine au XVI^e siè-
 cle, en Normandie, 223.
 Conduite réglée, 87, 103.
 Conscience, 139.
 Conseils et pensées, 303.
 Conserver la vie, 4.
 Constance, ville, 225.
 Conversation, 112, 366.
 Corail (Ecueils de), 287.
 Cordonnier, 28, 62.
 Corneille (le Père de), 98.
 Costume (Histoire du), 339.
 Couques de Dinant, 151.
 Couronne de noce en Transylva-
 nie, XVI^e siècle, 40.
 Courtois (Antoine de), 87, 103.
 Couteau à huîtres, 136.
 Crabes monstrueux, 116.
 Cris de guerre, 179.
 Croix-de l'absolution de Henri IV,
 352.
 Cruikshank, 387.
 Cuisine de Jean Ango, 204.
 Culture à vapeur, 295.
 Cyprès (Ancien droit de), 393.

 Daniel-Jean Richard, 317, 322.
 Déclinomètre, 307.
 Dédérence (la), 315.
 Délébérer avant d'agir, 16.
 Départ pour l'école, 105.
 Dépression, 383.
 Dés (Problème de), 108.
 Déshabillé à la Suzanne, 217.
 Deshoulières, 255.
 Dessins de Th. Schuler, 58.
 Dévouement à la science, 119.
 Dialogue entre quatre voisins, 297.
 Dickens (une Page de), 58.
 Dictionnaire (Petit) des arts et
 métiers avant 1789, 28, 260,
 371, 403.
 Dieppe (Protestantisme à), 30.
 Dieu, 47.
 Diner au couvent de Saint-Métro-
 phan, 136.
 Distinguer (Se), 190.
 Dollar, 39.
 Domestiques et maîtres, 158, 159.
 Dot imprévue, 203.
 Double conscience, 170.
 Doute, 211.
 Ducs de Bar, 193.
 Duplessi-Bertaux, 252.

 Eclairage électrique, 307, 348.
 Eclipses de 1879, 99.
 — de 1880, 399.
 Ecole d'Épicure, 219.
 Ecopce à vapeur, 207.
 Édifice de l'Inca, 120.
 Education, 64.
 — du sens moral, 174.
 — morale, 197.
 Égalité, inégalité, 86.
 Église au parc d'Arcueil, 81.
 — Saint-Celse à Milan, 265.
 — Saint-Michel (Roumélie), 185.
 — Saint-Nicolas, Troyes, 369.
 — du Tréport, 233.
 Electrographie, 308.
 Emploi du temps, 126.
 Empoisonnement, 368.
 Emprunter, 103.
 Enfants et vieillards, 168.
 Enguerrand de Coucy, 268.
 Enlumineur, 255.
 Ennemis (Nos), 124.
 Ennemis des livres, 374.
 Enthousiasme aux Alpes, 391.
 Epargner, 87.
 Epigraphie latine, 20, 159, 231.
 Epinac (Société d'), 264.
 Errata, 352, 408.
 Études (Bonnes), 275.
 — grecques en France, 47.
 Étuais à besicles, 184.
 Excuse mauvaise, 35.
 Expéditions maritimes de J. Ango,
 204.
 Exposition universelle, 189, 207,
 211, 217, 237, 294, 310, 315,
 343, 348.

 Fable égyptienne, 367.
 Faïence raccommodée, 241.
 Fais ce que tu fais, 214, 218,
 227, 235, 245.
 Famine de sept ans, 108.
 Faraday, chimiste, 119.
 Fatalité, 275.
 Fatigués (les), 150.
 Fermier (Fils de), 175.
 Ferrures de porte, 36.
 Fête pour le retour de l'Enfant
 prodigue, 253.
 Fleurs lumineuses, 10.
 Foire de l'Épinette, 391.
 Forbin (Comte de), 271.
 Forêt pétrifiée, Australie, 142.
 Foster (John), 164.
 Fourchette hollandaise, 104.

 Fowler (John), 295.
 Fra Angelico, 281, 324.
 Frais de prison, 135.
 Frelon (le), 319.

 Gaillac (Tarn), 145.
 Galilée, 86.
 Générosité délicate, 127.
 Génie des arts, au Louvre, 313.
 Géographie (Galerie de), 4.
 — notions sommaires, 206.
 Giovanni, peintre, 9.
 Girba, 211.
 Glacier au Groenland, 32.
 Gobelins, 380.
 Gorgones et polypiers, 109.
 Goupillon, XV^e siècle, 280.
 Grâces (les) de Raphaël, 99.
 Grand'mère (la), 190, 198.
 Graphomètre, 335.
 Gravure de Jeanne Darc, 16, 408.
 Grecques (Études), 47, 59.
 Gresset, 287.
 Grotte d'Adelsberg, 140.
 Guêpes, 212.
 Guerre (la), 169, 371.

 Harengs (Préparations comestibles
 des), 237.
 Harfang, 249.
 Haussonviller, 315.
 Hauteurs (Sur les), 199.
 Hauts plateaux (Algérie), 92.
 Henri II, 72.
 Henri IV, 352.
 Hérauts d'armes, 49, 50.
 Histoire d'un roi nègre, 82.
 Hommage à Cérés, Rubens, 137.
 Hondecoeter, peintre, 65.
 Horloger, 298.
 Hôtel de ville de Constance, 225.
 Huss (Jean), 68.
 Huissiers et sergents, 155, 186.
 Huîtres, 136.
 Hygromètre, hygroscope, 95.

 Idéal du martyr, 380.
 Indigents à Paris, 12.
 Industrie et guerre, 371.
 Influence des mères, 146.
 In-folio de la salle à manger, 374.
 Ingénieurs des ponts et chaussées,
 125.
 Inigo d'Avalos, 8.
 Innsbruck (Tyrol), 129, 147.
 Inscriptions, moulage, 40.
 Inscriptions épigraphiques, 231.
 Insectes et plumes d'oiseaux, 230.
 Institutrices, 164.
 Intendants de province, 89.
 Intérieur damois, 332.
 Iroise (l'), 171.
 Irrigations, canaux, 125.
 Isabelle de Portugal, 33.
 Israëls (Joseph), 165.

 Jabuti (le), 195, 242, 342.
 Jacques, singe fumeur, 83.
 Jacques (le Soldat), 203.
 Jal, historiographe, 203.
 Janssens (V.), peintre, 76.
 Jardin d'acclimatation, 249.
 Jardins chez les Romains, 201.
 Jaujac (Ardèche), 220.
 Jean le typographe, 139, 146, 153,
 161, 170, 178.
 Jeanie, la becquée, 209.
 Jeanne Darc, 16, 371, 408.
 Jobelins, Uraniens, 251.
 Jouets des enfants, 136.
 Jouissance de l'art, 83.
 Journal au théâtre, 178.

 Kangourous, hécatombe, 247.

 La Bruyère (Jean), 203.
 Lacs superposés, 166.

- Langue universelle, 299.
Lanterne électrique sous-marine, 349.
Laques d'éosine, 136.
Leclaire, 363.
Lecture (une Bonne), 314.
Lecture et conversation, 112.
Lee (le Général), 307.
Léon et Léonie, nouvelle, 38, 46, 50.
Lépicié, 105.
Libre arbitre, 108.
Locataire des D^les Rocher, 330.
350, 351, 362, 370, 379, 386.
Louis IX, 153, 268.
Louis XIV aux Gobelins, 380.
Louise de Savoie, 131.
Lune (Nouvelles de la), 310.
- Machine à creuser et à niveler, 207.
Madrépores, 109.
Magisters à plumes, 319.
Maille, médaille, 39.
Maison de Lorette, 44.
— de Michel-Ange, 216.
Maisons d'Haussonviller, 315.
Maisons vieilles, 303.
Maître (le) de Papillon, 18, 25.
Mal; ne le présumons pas, 70.
Malheur, 203.
Manoir de Jean Ango, 205.
Manteau de héraut, 49.
Manuscrits restaurés, 262.
Marbres de Carcare, 161.
Marguerite de Valois, 353.
Mariage arabe (Algérie), 177.
Mariage romain, 1.
Marine en Europe, 262.
Marine en Normandie, 223.
Martin-pêcheur, 18.
Mathieu (Pierre), 199.
Mausolée à Chandernagor, 73.
Maximes juives, 373.
Mémoire, imagination, 331.
Ménétriers de France, 190.
Méreau des bouchers, 261.
Mesure de l'homme, 366.
Messemyria, Rommélie, 185.
Météorologie, 59, 96.
Michallet (M^le), 203.
Michel-Ange, 86, 216.
Micheli, 158.
Micoeulier, 298.
Minéraux célestes, 288.
Miniature, x^ve siècle, 153.
Mirtilons, 112.
Modelage (le), 52.
Moissonneuse, 216.
Monastère Sainte-Odile, 121.
Moneglia, 244.
Moral et maladie, 383.
Morts; ne les pleurons pas, 71.
Mosquée d'Ain-Beida, 384.
Mouche de l'olivier, 87.
Moulage des inscriptions, 40.
Mteza, empereur de l'Ouganda, 291.
Musée d'Amsterdam, 65.
— de Bagnols, 40.
— eornélien, 99.
— de l'Ermitage, à St-Pétersbourg, 137.
— Ferdinandum, 129.
— de Lille, 209.
— du Louvre, 35, 77, 105.
— de la Monnaie, à Paris, 72, 128, 132, 176, 236, 288, 376.
— national de Munich, 49, 152, 248.
— des Offices, à Florence, 9, 377.
Muséum d'histoire naturelle de Paris, 133, 276, 277.
Mythologie des Hindous, 35.
- Naufrage du Grosvenor, 58.
Navire carthaginois, 336.
Newton, 86.
Nids de frelons, 319.
Nids de guêpes, 212.
Nil, kilomètre, 108.
Noces de Cana, 35.
Noctuelle de la pomme de terre, 191.
Noms des habitants des diverses localités de France, 70, 402.
Notes; art de les prendre, 71.
Notre pouvoir, 387.
- Objections; manière de les faire, 180.
Observateur de caractères, 253, 265, 277.
Observatoire de Montsouris, 307, 358.
Observatoire sous-marin, 348.
Occultation d'Antares, 99.
Octogénaire, souvenirs, 3, 14.
Oiselets de Chypre, 27.
Olives (les), 346.
Oliviers, 87.
Onomatopées, 262.
Ordre pythagoricien, 44, 110, 138.
Origine des mots: maille, médaille, thaler, dollar, 39.
Orphelinats agricoles, 135.
Oryx de Nubie, 132.
Otâfi, 163.
Ouganda, 291.
- Pacheco, peintre, 60.
Paix de Fâme, 391.
Palais du T, à Mantoue, 229.
Papillon (le Chien), 18, 25.
Parc d'Areueil, 81.
Parure de la mariée, 177.
Passion de la chasse, 220.
Patriotisme de Fâme, 195.
Pauvre et riche, 167.
Paysage par Grandsire, 117.
Pensées. — Antiphane, 71. Bacon, 163. Bersot, 124. Bossuet, 16, 142, 214. Carnot (Sadi), 303. De Gérando, 167. Doudan, 59, 331. Dumont (A.), 299. Foster (John), 164. Gratry, 387. La Bruyère, 127. Mirabeau, 139. Montesquieu, 275. Platon, 47. Pythagoriciennes, 44, 110, 138. Ravasson, 83, 91. Rémusat, 203. Sainte-Beuve, 219. Samuel Smiles, 323. Schopenhauer, 174. Sénèque, 4. Southey, 62. Spencer, 198. Syrus, 55. Théodose, patriarche, 294. Thiers, 108. Tradition juive, 183, 247. Villemain, 195. Vauvenargues, 23.
Penser, 91.
Pères de la Thébaïde, 377.
Persévérance, 59.
Pestes et pauvres, moyen âge, 331.
Phare; voy. Ar-Men.
Pharmacie en Alsace, 196.
Pharmacie de poche, 368.
— (Vases de), 44.
Phosphores solaires, 10.
Phosphorescence, 11.
Phylloxera vastatrix, 208.
Pièce de Henri II, 72.
Pièces de plaisir, 112.
Pimples et chalcides, 23.
Pistachiers sauvages, 93.
Pistolet-briquelet, 224.
Pitié, 23.
Pivert; voy. Préjugé.
Plaidez (Ne) jamais, 103.
Plaisir et déplaisir, 84, 85.
Planètes en 1879, 102.
— en 1880, 402.
Pliant du x^ve siècle, 152.
Plumes d'oiseaux, 230.
Podomètre, 334.
Poignée (une Bonne) de main, nouvelle, 67, 74.
Polistes, 215.
Politesse, 250.
Polypiers et gorgones, 109.
- Pont Notre-Dame, à Bar-le-Duc, 193.
Pont-viaduc, États-Unis, 288.
Population indigente de Paris, 12.
Porte de cathédrale, 405.
Porte-lumière, 25.
Portrait par Greuze, 335.
Pouvoir (Notre), 387.
Praxinoscope, jouet, 228.
Préjugé sur le pivert, 35.
Prendre un état, 87.
Prise d'une redoute, 356.
Prison (Frais de), 135.
Probité, 87.
Procès de Coucy, 268.
Profession (Chang. de), 323.
Progrès des industries, 297, 298.
Prononciation française, 7, 42, 79, 114, 150, 182, 222, 270, 302, 348.
Pythagore, 44, 110, 138.
- Quand souffle le vent, 58.
Quinterotes, 247.
- Raccommodeur de faïence, 241.
Raison (la), 131.
Raisonnement faux, 135.
Raphael, 44, 99.
Rapporteur, 334.
Rapports de société, 103.
Reboisement, 75.
Récréations et refuges pour marins, 55.
Règles de conduite, 87, 103.
Reines blanches, 132.
Relations de l'astronomie et de la météorologie, 59.
Reliquaire allemand, 248.
Restes de Christophe Colomb, 394.
Revanche d'Arlootto, 9.
Rêve (un), 273.
Rêverie au bord de l'eau, 17.
Revers d'une pièce de Henri II, 72.
Riche et pauvre, 167.
Rivière de Gènes, 244.
Robert de Cotte, 345.
Roi des ménétriers, 190.
Roi nègre; voy. Histoire.
Romanelli, peintre, 4.
Rostaing (Comte de), 288.
Rubens, 137, 294.
Rude travail, 46.
Rumes de Beaumont - le - Roger (Eure), 97.
Rumes du château Génois (Bospliore), 41.
— du château Saint-Privat, 257.
- Saint-Barthélemy (la), 30.
Saint-François de Sales, 68.
Saint-Hubert (Ordre de), 49.
Saint-Marin (Républ. de), 239.
Saint-Métrophane, 136.
Saint-Michel (Messemyria), 185.
Sainte-Croix d'Offémont, 52.
Sainte-Maison de Lorette, 44.
Sainte-Odile, 121.
Sainte-Trinité, 97.
Salles de récréation, 54.
Saher (Manières de), 250.
Salut inespéré, 159.
Samaritain (un Bon), 106, 114, 121, 130.
Satellites de Mars, 258.
Saurissage des harengs, 237.
Sauvages du Brésil, 134, 195, 242, 342.
Sauvan (Lucile), 127.
Sauvetage, appareils, 349.
Schouardin, 183.
Schuler (Théophile), 57, 84.
Science (la), 30, 114, 119.
Scorbut, 368.
Scribes, enlumineurs, 255.
Ségurier, chancelier, 376.
Seize cent seize (l'an), 86.
- Sentences et proverbes de la tradition juive, 183, 247.
Sentences de Théodose, patriarche, 294.
Sergents et huissiers, 155, 186.
Serpent marin, 310.
Service hydraulique, 125.
Sextant, 143.
Shakespeare, 86.
Sigogne, à Dieppe, 30.
Silhouettes découpées, 316.
Société française, 252.
— de protection des Alsaciens-Lorrains, 315.
Sœur et frère, 220.
Soldat (le) Jacques, 203.
Somerset (le), 219.
Souvenirs; voy. Jean typographe.
— d'une octogénaire, 3, 14.
Statue (Notre), 22, 36, 78, 118, 166.
Stearnscoop, écope à vapeur, 207.
Suivre la nature, 30.
Sujet de réflexion, 62.
Susceptibilité, 383.
Système atmosphérique d'extraction dans les puits de mines, 263.
Système du monde, 114.
- Tableau, Noces de Cana, 35.
Taches solaires, 398.
Tailleur étudiant le grec, 59.
Tauréau, le premier à Otahiti, 163.
Temps (le), 126, 163.
Terribilia, 356.
Thaler, 39.
Thébaïde, 377.
Thermodynamie, 303.
Thermomètres à maxima et à minima, 96.
Thermopyles, 224.
Thomas Edward, cordonnier naturaliste, 6, 62.
Thuya de Barbarie, 44.
Tintinnabula, 64.
Tombeau de Jean Huss, 69.
Tombeau de Maximilien I^{er}, 147.
Tonlmonde, doct., 253, 265, 277.
Tourneur, 298.
Tramways à vapeur, 113.
Travail, 16, 307.
Travaux publics, 125.
Tréport, 233.
Trésor de l'Inca, 119.
Troglodyte, 361.
Trop tard, 406.
Tu et vous, 47.
Tupi, idiome (Brésil), 134.
- Une bonne poignée de main, 67, 74.
Uramiens, Jobelins, 251.
Usson (Puy-de-Dôme), 353.
- Val-Martin, village, 390.
Vase (un Vieux), 359.
Vases peints par Raphaël, 44.
Végétation en Algérie, 92.
Vérité historique, 50.
Verre émaillé, 124.
Vers d'or; Pythagore, 110.
Verselets au premier-né, 180.
Vert-Vert, 287.
Vic de famille (Chine), 314.
Vic sincère, 22, 36, 78, 118, 166.
Vieillards et enfants, 168.
Village (Mon), 390.
Vipère à six cornes, 276.
Visite au grand-père, 332.
Vitré, 89.
Vous et tu, 47.
- Wellington, 126.
Winkelried, 397.
Witt (Jean et Corneille de), 236.
Zatphen (Prise de), 76.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

AGRICULTURE, HORTICULTURE, CHASSES.

Agriculture et travaux publics, 125. Agronome, 14. Arbre à lait, 188. Bœufs sauvages, 364. Boicau, horticulteur, 176. Bois et gazons, 75. Camargue, 364. Canaux d'irrigation, 125. Céréales en France, 15. Charrue et culture à vapeur, 294. Chasse aux kangourous, 247. Défrichements du duc de Sutherland, 295. Ecope à vapeur pour nivellements, 207. Famine en Egypte, 108. Fils de fermier, 175. Jardins chez les Romains, 201. Micocoulier, 298. Mouche de l'olivier, 87. Noctuelle de la pomme de terre, 191. Passion de la chasse, 220. Reboisement, 75. Taureau à Otahiti, 163. Végétation des hauts plateaux en Algérie, 92.

ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE, LINGUISTIQUE.

Aignière xv^e siècle, 80. Arche de Noé, 305. Audience d'Agrippa, 290. Bronze de Galba, 60. Chenets à Fontainebleau, 391. Clef-stylet, 32. Couronne de nocce, 40. Couteau à huîtres, 136. Epigraphie latine, 20. Étuis à besicles, 184. Ferrures de portes, 36. Fourchette hollandaise, 140. Goupillon xv^e siècle, 280. Langue universelle, 299. Maille, médaille, dollar, thaler, 39. Mémoire de Rubens, 294. Navire cartaginais, 336. Oiselets de Chypre, 27. Onomatopées, 262. Pièce de Henri II, 72. Pièces de plaisir, 112. Phant xv^e siècle, 152. Porte-lumière allemand, 25. Prononciation française, 7, 42, 79, 111, 150, 182, 222, 270, 302, 348. Somerset (le), 219. Tintinnabula, 64. Tu et vous, 47. Tupi, idiome des sauvages du Brésil, 134. Verre émaillé, 124.

ARCHITECTURE, CONSTRUCTIONS, RUINES.

Abbaye d'Averbode, 251. Abbaye de Ste-Croix d'Offémont, 52. Abbaye de la Ste-Trinité, 97. Cuisine de J. Ango, 204. Edifices de l'Inca Atahualpa, 120. Eglise St-Nicolas, Troyes, 369. Egl. au parc d'Arcueil, 81. Egl. St-Celse, Milan, 265. Egl. St-Michel, Messembria (Roumélie), 185. Egl. du Tréport, 233. Galerie à la Bibliothèque. nation., 5. Hôtel de ville de Constance, 225. Innsbruck, 147. Maison Michel-Ange à Carrare, 216. Maisons d'Haussonville en Algérie, 315. Manoir de J. Ango, 205. Marbres de Carrare, 161. Mansolée à Chandernagor, 73. Palais du T à Mantoue, 329. Panthéon d'Agrippa, 289. Phare Ar-Men, 171. Pont Notre-Dame à Bar-le-Duc, 193. Pont-viaduc aux Etats-Unis, 288. Restes du château d'Usson, 353. Robert de Cotte, architecte, 345. Ruines à Beaumont-le-Roger, 97. Ruines du château d'Arques, 12. Ruines du château Génois, Bosphore, 41. Ruines du château de St-Privat, 275.

BIBLIOGRAPHIE.

Arche de Noé, 305. Babuti, libr., 386. Bibliothèque de Bruxelles, 153, 255. Biblioth. nation. de Paris, 4. Bibliothèques, 387. Caractères de la Bruyère, 1^{re} édit., 203. Cartas de Indias, 119. Clotilde de Surville, note, 181. Corpus inscriptionum latinarum, Berlin, 159. Ennemis des livres, 374. Facezie, motifi, buffonnerie et burle del piovano Arlotto, 1565, 10. In-folio (l') de la salle à manger, 374. Jean le typographe; voy. Table alphabétique. Liste des dessins de Th. Schuler, 58. Livre de raison, note, 87. Livre de M^{lle} Sauvan, 127. Manuscrits restaurés, 262. Mot-teley (Charles), bibliophile, 375. Œuvres de S. Augustin, 255. Regalium Francia libri duo, 1538, 16, 408. Scribes et enlumineurs, 255. Traité de jardinage de J. Boicau, 1638, 176. Errata, 352, 418.

BIOGRAPHIE, NOTES BIOGRAPHIQUES.

Agrippa, 289, 382. Ango (Jean), 204. Arlotto, 9, 94. Armand Félix, 229. Béranger, 357. Boicau (Jacques), 176. Borghesi (Bartolomeo), 20, 159, 231. Cervantes, 60, 86. Chardin, 105. Ch.-Gustave de Suède, 128. Charles-Quint, 33, 356. Clotilde de Surville, 180. Colomb (Christophe), 395. Condé (M^{lle} de), 220. Corneille (le Père de), 98. Deshonnières, 255. Duplessis-Bertaux, 252. Eldon (Lord), 16. Faraday, 119. Forbin (C^{te} de), 271. Fowler (John), 295. Fra Angelico, 281, 324. Galilée, 86. Giovanni, 9. Gresset, 287. Hondecoeter, 65. Huss (Jean), 68. Inigo de Avalos, 8. Isabelle de Portugal, 33. Israëls (Joseph), 165. Jacques, soldat, 203. Janssens (V.), 76. Jeanne Darc, 16, 371, 408. La Bruyère, 203. Leclaire, peintre en bât., 363. Lépicié, 105. Louis IX, 153, 268. Louise de Savoie, 131. Marguerite de Valois, 353. Mathieu (Pierre), 199. Michallet (M^{lle}), 203. Michel-Ange, 86, 216. Micheli, 158. Mteza, empereur d'Ouganda, 291. Newton, 86. Pacheco, 60. Pythagore, 44, 110, 138. Raphaël, 44, 99. Robert de Cotte, 345. Romanelli (F.), 4. Rostaing (C^{te} de), 288. Rubens, 137, 294. Ste Odile, 121. Sanvan (Lucile), 127. Schouardm, commandant de chasseurs, 183. Schuler (Théophile), 57, 83, 84. Séguier, chancelier, 376. Shakespeare, 86. Sigogne, 30. Terribilia, 356. Thomas Edward, cordonnier naturaliste, 6, 62. V... (M. de), 3, 14. Wattcan, 217. Wellington, 126. Witt (Jean et Corneille de), 236. Winckelried, 397.

ENSEIGNEMENT.

Art de prendre des notes, 71. Associat. pour les études grecques, 47. Bien parler, bien écrire, 195. Bonnes études, 275. Ecole d'Epicure, 219. Education, 64. Education morale, 197. Ed. du sens moral, 174. Emploi du temps, 126. Etudiants chinois, 255. Frais de prison, 135. Influence des mères, 146. Institutrices, 164. Langue grecque et tailleur, 59. Langue universelle, 299. Magisters à plumes, 319. Manière de faire les objections, 180. Mères et nourrices, 64. Onomatopées, 262. Précepteur, 64. Prononciat. française; voy. Tab. alph. Règles de conduite, 87, 103. Sauvan (Lucile), 127. Une bonne lecture, 314.

GÉOGRAPHIE, VOYAGES.

Aux Alpes, 200. Bagage du voyageur, 55, 95, 142, 334, 367. Barrages, 124. Bar-le-Duc, 193. Bénévent, 405. Biskris (Alg.), 321. Bosphore, 41. Brides, 359. Camargue, 364. Chandernagor, 73. Forêt pétrifiée de Bald-Head, 112. Gaillac, 145. Galerie de géogr., 4. Géogr., rappel de notions sommaires, 206. Glacier du Groenland, 32. Crotte d'Adelsberg, 140. Histoire d'un roi nègre, 82. Innsbruck (Tyrol), 129, 147. Iroise, 171. Jaujar (Ardèche), 220. Laes superposés, 166. Mascara (Alg.), 384. Messembria (Roumélie), 185. Nil, 108. Noms d'habitants des localités div. de France, 70, 402. Otahiti, 163. Ouganda (Afrique),

291. Quand souffle le vent, 58. Rivière de Gènes, 244. Tréport, 233. Val-Martin, village, 390. Vieilles maisons de Brunnen, 303. Vitré, 89.

HISTOIRE, NOTES HISTORIQUES, ETHNOLOGIE.

Agrippa, 289, 382. Aide-mémoire historique, 86. Alloc. milit. chez les Romains, 60. Bataille de Sempach, 397. Ch.-Gustave, roi de Suède, 128. Chât. de St-Privat, 257. Cris de guerre, 179. Ducs de Bar, 193. Enguerrand de Coucy, 268. Epigraphie, 20, 159, 231. Grandes assises, 269. Hérauts d'armes, 50. Huss (Jean), 68. Innsbruck, 129, 147. Isabelle de Portugal, 33. Louise de Savoie, 131. Mascara, 384. Mosquée d'Ain-Beda, 384. Nécessité de l'épigraphie, 231. Ordre de St-Hubert, 49. Passage du Rhône par Amihal, 300. Pères de la Thébaïde, 377. Pièce de Henri II, 72. Prise d'une redoute, 356. Protestantisme à Dieppe, 30. Rachat des cloches, 76. Reines blanches, 132. Rép. de Saint-Marin, 239. Saint Louis, 153, 268. Seize cent seize, 86. Sigogne à la St-Barthélemy, 30. Sujets des fresques de l'Hôtel de ville de Constance, 225. Tréport, 233. Trésor de l'Inca, 119. Winckelried, 397.

INDUSTRIE, COMMERCE, ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Accordeur de pianos, 298. Allumettes à retrouver, 114, 408. Ateliers de J. Fowler, 295. Berceuse automotrice, 171. Boîtes aux lettres, 299. Bottier, cordonnier, 28. Boucher, 260. Bouchon hermétique, 211. Boulanger, 371. Bouquetière, 403. Bourrelier, 298. Brouette militaire, 343. Carillons et bourdons, 310. Caviar blanc, 303. Chemin de fer atmosphérique, 168. Cloches, fabrication, 310. Commerce en Normandie, xv^e siècle, 223. Couques de Dinant, 151. Daniel (Jean-Richard), 317, 322. Eclairage électrique, 307, 348. Epinae (Société des mimes d'), 264. Exposition univ. 1878; voy. Table alph. Ferrures de portes, 36. Girba, 211. Horloger, 298. Industrie et guerre, 371. Insectes et plumes d'oiseaux employés dans l'industrie, 230. Laques d'écosme, jouets d'enfants, 136. Machine à creuser et à niveler le sol, 207. Marbres de Carrare, 161, 216. Modclage, 52. Moulage des inscriptions, 40. Peinture à la cèruse, 263. Petit Diction. des arts et métiers avant 1789, 28, 260, 371, 403. Pistolet-briquet, 224. Praxinoscope, 228. Préparations comestibles des harengs, 237. Profession (Chang. de), 323. Progrès des industries, 298. Racommodeur de faïence, 241. Siffonnettes découpées, 316. Steamscoop, 207. Système atmosphérique d'extraction dans les puits de mines, 263. Thuysa de Barbarie, 44. Tournour, 298. Tramways, 113. Travail des mains, 30. Travaux publics, 125. Vases de pharmacie, 44. Verre émaillé, 124. Visite de Louis XIV aux Gobelins, 380.

INSTITUTIONS, FINANCES, STATISTIQUE.

Administration de la France avant 1789, 89, 155, 186. Admin. forestière, 75. Bureaux de bienfaisance, 12 et 32. Cité antique, 2. Enfants et vieillards, 168. Indigents à Paris, 12. Industrie et guerre, 371. Intendants de province, 89. Mariage arabe en Algérie, 177. Mariage romain, 1. Personnel de la marine en Europe, 262. Peste et pauvres au moyen âge, 331. Sergents et huissiers, 155, 186. Société de protection d'Alsaciens-Lorrains, 315. Statist. des céréales en France, 15.

LITTÉRATURE, ART, MORALE, PHILOSOPHIE.

Art (l'), 313. Art (l') et la morale, 380. Artiste véritable, 391. Bien aimé son pays, 299. Bons camarades, 164. Bonté, 142, 171. Bouteille (la), 387. Caractère, 323. Chant de Simonide, 224. Conscience, 139. Conserver la vie, 4. Conversation, 366. Délibérer avant d'agir, 16. Dieu, 47. Distinguer (Se), 190. Douce, 211. Du travail! 307. Egalité, inég., 86. Ennemis, 124. Enthousiasme aux Alpes, 391. Fatalité, 275. Fatigués (les), 150. Générosité délicate, 127. Génie des arts, 313. Grâces (les trois), 99. Guerre (la), 169. Hauteurs (Sur les), 199. Idéal du martyr, 380. Jobelins et Urauciens, 251. Jouissance de l'art, 83. Lecture et conversation, 112. Libre arbitre, 108. Mal (le), 70. Malheur, 203. Mauvaise excuse, 35. Mémoire, imagination, 331. Mesure de l'homme, 366. Moral et maladie, 383. Morts, 71. Musées; voy. Table alph. Observateur (l') de caractères, 253, 265, 277. Paix de l'âme, 391. Patriotisme de l'âme, 195. Paysage, 117. Pensées; voy. Table alph. Penser, 91. Persévérance, 59. Pitié, 23. Première (la) académie-cienne, 255. Prison (Frais de), 135. Pythagore, 44, 110, 138. Raison (la), 131. Raisonnement faux, 135. Réverie au bord de l'eau, 17. Riche et pauvre, 167. Rude travail, 16. Sentences de Théodose, 294. Sentences et prov. de la trad. juive, 183, 247, 375. Statue (Notre), 22, 36, 78, 118, 166. Suivre la nature, 30. Sujet de réflexion, 62. Susceptibilités, 383. Tableau Noes de Cana, 35. Temps (le), 163. Thermopyles, 224. Tu et vous, 47. Vers d'or, 110. Verselets au premier-né, 180.

Nouvelles, Récits, Légendes, Apologues, Anecdotes. — Arche de Noé, 305. Arlotto, 9, 94. Caverne enchantée, 92. Ce n'est pas moi, 167. Chauffeurs en Normandie, 210. Cheval du roi d'Espagne, 188. Coco, sa dernière étape, 337. Daniel (Jean-Richard), 317, 322. Dialogue entre mes quatre voisins, 297. Dot imprévue, 203. Fable égyptienne, 367. Fais ce que tu fais, 214, 218, 227, 235, 245. Grand-mère, 190, 198. Jabuti (le), 195, 242, 342. Jacques, singe fumeur, 83. Jean le typographe; voy. Souvenirs. Jeanie, la becquée, 209. Jeanne Darc, 371. Léon et Léonie, 38, 46, 50. Locataire des D^{lles} Rocher; voy. Tab. alph. Maître (le) de Papillon, 18, 25. Moissoumense, 216. Olives (les), 346. Pèlerins de Sainte-Odile, 121. Pharmacie en Alsace, 196. Poignée de main (une Bonne), 67, 74. Réve (nm), 273. Saint François de Sales, 68. Salut inespéré d'un enfant, 159. Samaritain (Bon), 106, 114, 121, 130. Sauvages du Brésil, 134, 195, 242, 342. Soldat (le) Jacques, 203. Souvenirs de Jean le typographe, 139, 146, 153, 161, 170, 178. Souvenir d'une octogonaire, 3, 14. Trop tard, 406. Un vieux vase, 359. Vie sincère, 22, 36, 78, 118, 166. Visite au grand-père, 332.

MARINE, PÊCHES.

Appareils de sauvetage, 349. Ar-Men, phare, 171. Bouille, port de Normandie, commerce et marine, 224. Boussole marine, 143. Droit ancien de cyprès, au port de Bordeaux, 393. Ecueils de corail, 287. Expéditions de J. Ango, 204. Forbin (C^{te} de), 271. Harengs, 237. Naufrage du Crosvenor, 58. Observatoire sous-marin et lanterne électrique,

348. Personnel de la marine en Europe, 262. Quand souffle le vent, 58. Salles de récréation et de refuge pour les marins, 54. Sextant, 143.

MŒURS, CROYANCES, PRÉJUGÉS, COUTUMES,
COSTUMES, AMEUBLEMENTS.

Arbre de fer, 91. Arche de Noé, 305. Biskris (les), Algérie, 321. Bourlureau (le Capitaine), 253, 265, 277. Chanson du Nil, 108. Cheval du roi d'Espagne, 188. Cité antique, 2. Cocher du Cirque, 274. Comment écrire à un prince, 258. Conques de Dinant, 151. Cris de guerre, 179. Défiance, 315. Dés (Problème de), 108. Déshabillé à la Suzanne, 217. Dîner au couvent (Russie), 136. Foire de l'ÉpINETTE, 391. Histoire du costume, 339. Intérieur danois, 332. Manteau de héraut, 49. Mariage arabe, Algérie, 177. Mariage romain, 1. Ménestriers de France, 190. Mythologie des Hindous, 35. Politesse, 250. Préjugés sur le pivert, 35. Quinterote, 247. Rachat des cloches, 76. Saluer, 250. Société française, 252. Somerset (le), 219. Tu et vous, 47. Vie de famille en Chine, 314. Village de Val-Martin, 390.

PEINTURE, TABLEAUX, ESTAMPES, DESSINS.

Reproduction de tableaux, Peintures, Portraits. — Audience d'Agrippa, Alma Tadema peintre, Garnier dessinateur, 289. Bataille de Sempach, K. Grobb p. Lavée d. 397. Biskris, Lazerge p. Garnier d. 321. Bottier, Abraham Bosse p. Sellier d. 29. Bouquetière, xviii^e s., Watteau p. Gilbert d. 404. Départ pour l'école, Chardin p. Sellier d. 105. Dernière étape, Beyle p. Garnier d. 337. Droit de cyprès, E. Dupain p. Garnier d. 393. Gaillac, Salabert p. Lancelot d. 145. Guerre, Fructus belli, Guillon p. Lancelot d. 169. Hommage à Cérès, Rubens p. Lavée d. 137. Isabelle de Portugal, Moroni p. Rousseau d. 33. Jardin romain, A. Tadema p. Baader d. 201. La Becquée, Millet p. J. Laurens d. 209. La Crainte, Karl Bodmer p. et d. 157. Les Deux compagnons, J. Israëls p., fac-similé de Leenhoff, 165. Louis IX, Enguerrand de Coucy, O. Merson p. et d. 269. Louis XIV aux Gobelins, Ch. Lebrun p. Brum d. 381. Main chaude, Janssens p. Sellier d. 77. Ois. et singes, Hondecoeter p. Braun phot. 65. Parure de mariée (Algérie), Beyle p. Duvivier d. 177. Pass. du Rhône par Annibal, Motte p. Gilbert d. 300. Paysage, Grandsire p. et d. 117. Pèlerins de Ste-Odile, Brion p. Don-jean d. 121. Pharmacie (Alsace), Pabst p. Garnier d. 197. *Portrait*, Watteau p. 217. *Port.* de Babufi, Greuze p. Braun phot. 385. *Port.* de Borghesi, 24. *Port.* supposé de Cervantes, Pacheco p. Brum d. 61. *Port.* de Fra Angelico, Luca Signorelli p. L. Chevignard d. 285. Id. Fra Bartolomeo p. 284. Id. Carlo Dolci p. Bocourt d. 325. *Port.* de Mteza, Gilbert d. 292. *Port.* de R. de Cotte, Rigaud p. Verdeil d. 345. *Port.* de L. Signorelli par lui-même, L. Chevignard d. 285. *Port.* de Th. Schuler, Schweitzer ph. 57. Raccordeur de faïence, Baader p. et d. 241. Revanche d'Arloito, Giovanni p. Sellier d. 9. Résurrection, Fra Angelico p. Bocourt d. 281. Réve (Un), Antigna p. Bocourt d. 273. Taureau, Camargue, Vayson p. Freeman d. 365. Transport, marbre de Carrare, Pinelli p. H. Girardet d. 461. Trop tard, Hans Dahl p. Gilbert d. 408. Vie des pères du désert, P. Lorenzetti p. Normand d. 377. Visite au grand-père, Exmer p. Baader d. 333.

Reproduction d'estampes, Compositions, Dessins d'après nature, Eaux-fortes. — Abbaye d'Averbode, 251. Arche de Noé, Garnier d. 305. Boucher, xiii^e et xv^e siècles, 260, 261. Boulanger, xv^e siècle, 372, 373. Conte de Forbin, 272. Edifices des Incas, 120. Egl. de Messenrvia, J. Laurens d. d'après nature, 185. Enlumineur, 256. Jeanne Darc, 16. La Bouteille, eaux-fortes de Cruikshank, 388, 389. Modes de 1792, 340, 341. Pierre tombale de Fra Angelico, Chevignard d. 328. Prise d'une redoute, eau-forte de Duplessi-Bertaux, 357. Plaisir et déplaisir, Th. Schuler inv. et d. 84, 85. Retour de l'enfant prodigue, Duplessi-Bertaux inv. et d. 253. Réverie au bord de l'eau, Giacomelli inv. et d. 17. Ruines au Bosphore, J. Laurens d. d'ap. nat. 41. Saint Louis traversant Paris, 153. Troglodyte, Karl Bodmer, inv. et d. 361.

Dessins de paysages, Vues de ville, Marines. — Arbre à lait, Godard d. 189. Aux Alpes, 200. Capitale Ouganda, de Bar d. 293. De Gènes à la Spezia, Provost d. d'ap. nat. 244, 245. Entrée de Barèges, Pacant phot. de Bar d. 124. Grotte d'Adelsberg, Lancelot d. 140, 141. Hauts plateaux (Algérie), Vuillier d. 93. Innsbruck, Lancelot d. 129. Jaujac, J.-B. Laurens d. 224. Parc d'Arcueil, J. Laurens d. 81. Paysage, Grandsire d. 117. Réverie, Giacomelli inv. d. 17. Tombeau de J. Huss, Lancelot d. 69. Un coin de rue, Bruges, Christol d. 359. Vieilles maisons de Brunnen, Kochlin d. 304. Vitré, J. Laurens d. 89.

Dessins d'architecture, Sculpture, Ruines, Médailles. — Abbaye d'Averbode, 251. Ar-Men, Sellier d. 173. Bas-reliefs à Arques, Brun d. 12. Biblioth. nat., Sellier d. 5. Calvaire à Troyes, Sellier d. 369. Croix absol. Henri IV, 352. Cuisine de J. Ango, Catenacci d. 204. Edifices des Incas, 120. Eglise au parc d'Arcueil, J. Laurens d. 81. Egl. à Innsbruck, 149. Egl. à Messenrvia, J. Laurens d. d'ap. nat. 185. Egl. St-Celse à Milan, Lancelot d. 265. Egl. au Tréport, Catenacci d. 233. Génie des arts, Mercier sc. J. Lavée d. 313. Hôtel de ville à Constance, phot. 225. Maison de Michel-Ange à Carrare, 216. Maisons d'Haussonville, Brull d. 316. Manoir d'Ango, Catenacci d. 205. Mariage romain, Guillaume sc. J. Lavée d. 1. Mausolée à Chandernagor, Bérard d. 73. Mirliton, 112. Mosquée d'Aïn-Beida, Vuillier d. 384. Observatoire Montsouris, Normand d. 309. Palais du T, à Mantoue, Normand d. 329. Pièce de plaisir, 112. Place à Gaillac, Lancelot d. 145. Pont à Bar-le-Duc, Em. Laborne d. 193. Porte cath. à Bénévent, Normand d. 405. — *Médailles* : de l'assoc. pour ét. grec., 48. De Boiceau, Sellier d. 176. Des bouchers, 261. Des boulang., 373. De Galba, 60. De Ch.-Gustave (Suède), 128. De Henri II, 72. De Inigo d'Avalos, Pisano sc. Sellier d. 8. De Jean Huss, 68. De Louise de Savoie, 132. Du comte de

Rostang, 288. Du prés. Séguier et Madeleine Fabri sa femme, 376. De J. et C. de Witt, 236. — *Ruines* : Abbaye Ste-Croix d'Offémont, L. de Bellée d. 53. Abb. Ste-Trinité à Beaumont-le-Roger, Catenacci d. 97. Chât. Gênois (Bosphore), J. Laurens d. d'ap. nat. 41. Chât. St-Privat, Vuillier d. 257. Chât. d'Usson, J.-B. Laurens d. 353. — *Statues* : de Clotilde de Surville, Gautherin sc. Duvivier d. 181. De Félix Armand, projet de Bonassieux, 229. De Michel-Ange à Carrare, 216. De rois et princes à Innsbruck, Sellier d. 149. Romains au mariage, Guillaume sc. J. Lavée, d. 1. — *Tombeaux* : Fra Angelico, Chevignard d. 328. Jean Huss, Lancelot d. 69. Maximilien à Innsbruck, Sellier d. 149.

Dessins d'objets d'art, de curiosités. — Aiguère, Garnier d. 80. Armoires de la rép. de St-Marin, Broux d. 240. Cadre en verre émaillé, Calenacci d. 125. Chenets, Garnier d. 392. Clef-stylet, Garnier d. 32. Coffre de plomb et objets découverts à Santo-Domingo, phot. 396. Coffret en fer ciselé, phot. Lancelot d. 248. Couronne de nocce, Féart d. 40. Couteau à huîtres, Garnier d. 136. Étois à besicles, 184. Ferrures de porte, 37. Fourchette, Garnier d. 104. Goupillon, à Coire, 280. Manteau de héraut, 49. Navire carthaginois, 336. Pistolet-briquet, 224. Phiant, xv^e siècle, Garnier d. 152. Porte-lumière, Sellier d. 25. Silhouettes découpées, Espinasse d. 317. Tintinnabula, Garnier d. 64.

Dessins d'histoire naturelle; Animaux, Plantes. — Achrochorde, Freeman d. 276. Algazelle, Freeman d. 133. Arbre à lait, ranceau et fruit, Godard d. 188, 189. Chevrete et faon, K. Bodmer d. 157. Chonette des neiges, Freeman d. 249. Grotte d'Adelsberg, Lancelot d. 140, 141. Madrépores et gorgones, Freeman d. 109. Mouche de l'olivier, 88. Nids de frelons, Freeman d. 320. Nids de guêpes, Freeman d. 213. Noctuelle de la pomme de terre, 192. Petite chalcide, 24. Pimple instigateur, 24. Pistachiers sauvages, 93. Poliste française, 212. Singe fumeur, 84, 85. Thuya gigantesque, Vuillier d. 45. Troglodyte, K. Bodmer d. 361. Vipère à six cornes, Freeman d. 277.

Dessins d'objets de science et d'industrie. — Acroscope, 359. Anémomètre, 358. Barographe, 308. Baromètres Bourdon et Fortin, 56. Bouchon hermétique, Broux d. 212. Boussole de géométrie, 167. Boussole marine, 143. Boutique de boulanger, 372. Brouette militaire, Broux d. 344. Cadran solaire, Normand d. 297. Carillon (Grand) de l'Exposition, Sellier d. 312. Cartes du ciel en 1879, 1880, Morieu sc. d. 100, 400. Carte de l'roise, Morieu sc. d. 172. Charrues Sutherland, Broux d. 296. Chemin de fer atmosphérique, 168. Couteau à huîtres, 136. Déclinomètre, 307. Electrographe, 308. Figures géométriques, 144, 335, 336, 367. Graphomètre, 335. Hygromètre Saussure, 95. Inscriptions d'épigraphie, 160, 231, 232. Lanterne sous-marine, Broux d. 349. Observatoire sous-marin, Broux d. 349. Pharmacie de poche, 368. Praxinoscope, Broux d. 228. Rapporteur, 334. Saurissage de harengs, Broux d. 237. Sextant, 143. Steamscop, Broux d. 208. Thermomètres à maxima et à minima, 96. Tramway à vapeur, L'Hernault d. 113. Tube intérieur d'un wagon de chemin de fer atmosph., 168. Tube atm., puits Hottinguer (Épinae), Broux d. 264.

SCIENCES.

Généralités. — Science (la), 30, 119. Système du monde, 114. *Astronomie et Météorologie.* — Acroscope, 359. Anémomètre, 358. Barographe, 308. Cadran solaire, 297. Ciel en 1879, 1880, 99, 398. Déclinomètre, 307. Dépression, 383. Eclipses en 1879, 1880, 99, 399. Electrographe, 308. Latitude, longitude, 144, 206. Minéraux célestes, 288. Nouvelles de la lune, 310. Observat. Montsouris, 307, 358. Occult. Antarès, 99. Planètes en 1879, 1880, 192, 402. Relations astron. et météorol., 59. Satellites de Mars, 258. Taches solaires, 398. *Géologie, Géodésie.* — Boussole de géom., 367. Forêt pétrifiée, 142. Glacier, 32. Graphomètre, 335. Podomètre, 335. Rapporteur, 335. *Physique, Chimie.* — Analyse, arbre à lait, 188. Baromètres, 55. Berceuse automotrice, 171. Fleurs lumineuses, 10. Hygromètre, hygroscope, 95. Phosphores solaires, 10. Phosphorescence, 11. Thermodynamie, 303. Thermomètres maxima et minima, 96. *Botanique.* — Arbre à lait, 188. Arbre de fer, 91. Olivier, 87. Pomme de terre, 191. Pistachiers sauvages, 93. Thuya de Barbarie, 45. *Zoologie.* — Achrochorde, 275. Algazelle, antilope, 132. Chalcides, 23. Chevrete, 156. Chien, 18. Crabes monstrueux, 116. Frelon, 349. Guêpes, 212. Harfang, 249. Martin-pêcheur, 18. Mouche de l'olivier, 87. Noctuelle de la pomme de terre, 191. Oryx, 132. Pivert, 35. Pimples, 23. Polyptères, madrépores, gorgones, 109. Serpent marin, 310. Thomas (Edouard), 6, 62. Troglodyte, 361. Vipère à six cornes, 276. *Médecine.* — Asphyxie, empoisonnement, 368. Moral (le) et la maladie, 383. Pharmacie de poche, 368. Scorbut, 368.

SCULPTURE, CISELURE, ORFÈVRERIE, FERRONNERIE.

Aiguère, 80. Bas-reliefs à Arques, 12. Bronze de Galba, 60. Buste de Borghesi, 20. Chenets, 391. Clef-stylet, 32. Couronne de nocce, 40. Croix de l'absolution de Henri IV, 352. Étois à besicles, 184. Ferrures de porte, 36. Fourchette hollandaise, 104. Génie des arts par Mercier, 313. Jean Huss, médaillon et tombeau, 68. Mariage romain, par Guillaume, 4. Mausolée à Chandernagor, 73. Médaille association pour études grecques, 48. Médaille de Boiceau, 176; méd. de Charles-Gustave, 128; méd. d'Inigo de Avalos, 8; méd. de Louise de Savoie, 132; méd. du comte de Rostang, 288; méd. de Séguier, de sa femme, 376; méd. de J. et C. de Witt, 236. Pièces de plaisir, 112. Porte-lumière, 25. Portes de bronze à Bénévent, 405. Reliquaire, 248. Revers d'une pièce de Henri II, 72. Statue de Clotilde de Surville par Gautherin, 181. Statue de Félix Armand, 229. Statue de Michel-Ange à Carrare, 216. Statues colossales en bronze à Innsbruck, 148, 149.

GETTY CENTER LINRARY



3 3125 00676 1965

